



**HAL**  
open science

# Le volontaire dans l'armée grecque durant la guerre gréco-turque en Asie mineure (1919-1923)

Anastasios Zografos

► **To cite this version:**

Anastasios Zografos. Le volontaire dans l'armée grecque durant la guerre gréco-turque en Asie mineure (1919-1923). Histoire. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2013. Français. NNT : 2013MON30062 . tel-00980333

**HAL Id: tel-00980333**

**<https://theses.hal.science/tel-00980333>**

Submitted on 17 Apr 2014

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# THÈSE

Pour obtenir le grade de  
**Docteur**

Délivré par **UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY-  
MONTPELLIER III**

Préparée au sein de l'école doctorale : Langue, littérature,  
culture, civilisation

Et de l'unité de recherche : EA 4424 CRISES

Spécialité : **Histoire militaire**

Présentée par **Anastasios ZOGRAFOS**

**LE VOLONTAIRE DANS L'ARMÉE  
GRECQUE DURANT LA GUERRE GRÉCO-  
TURQUE EN ASIE MINEURE (1919-1923)**

Soutenue le 5 décembre 2013 devant le jury composé de

Mr François COCHET, Professeur des Universités, Université Lorraine-Metz	Président du jury
Mr Jean-Noël GRANDHOMME, Maître de conférences Habilité à diriger des recherches, Université de Strasbourg	Rapporteur
Mr Rémy PORTE, colonel Habilité à diriger des recherches	Rapporteur
Mr Hubert HEYRIÈS, Professeur des Universités, Université Paul-Valéry-Montpellier III	Directeur de thèse
Mr Constantin ANGELOPOULOS, Professeur des Universités, Paul-Valéry-Montpellier III	Examineur

**UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY-MONTPELLIER III**

**Arts et Lettres, Langues et Sciences Humaines**

**Le volontaire dans l'armée grecque  
durant la guerre gréco-turque en Asie mineure (1919-1923)**

**Thèse soutenue en vue de l'obtention du doctorat nouveau régime**

**par**

**Anastasios ZOGRAFOS**

**Sous la direction du Professeur Hubert Heyriès**

**Membres du Jury**

**Monsieur Constantin ANGELOPOULOS, Professeur des Universités à  
l'université Montpellier III, Examineur**

**Monsieur François COCHET, Professeur des Universités à l'université  
Lorraine-Metz, Président du jury**

**Monsieur Jean-Noël GRANDHOMME, Maître de conférences Habilité à diriger  
des recherches à l'université de Strasbourg, Rapporteur**

**Monsieur Hubert HEYRIÈS, Professeur des Universités à l'université  
Montpellier III, Directeur de thèse**

**Monsieur Rémy PORTE, colonel Habilité à diriger des recherches, Rapporteur**

**2013**

**vol. 1**

Les opinions exprimées dans ce mémoire sont celles de  
l'auteur et n'engagent  
en rien l'Université Paul-Valéry-Montpellier III.  
Photocopies du mémoire interdites, sauf l'aval de l'auteur.

## Résumé en français

Ce travail présente le soldat volontaire dans l'armée grecque durant la guerre gréco-turque de 1919 à 1923. À la lumière des sources primaires comme les archives militaires et diplomatiques, les archives du Premier ministre et du Haut commissaire grec à Smyrne, les témoignages des volontaires ainsi que d'autres archives de l'État grec, cette thèse présente l'homme ordinaire qui a décidé de se présenter volontairement sous les drapeaux durant la guerre en Asie mineure. Celle-ci vise à montrer cet homme dans tout son être multidimensionnel, ses motivations, sa vie sur le front et sa contribution durant les batailles, ses blessures et sa mort, sa « vie » en tant que prisonnier des Turcs, sa réintégration dans la société à la fin de la guerre et le fait que l'historiographie, la société et le monde politique l'ont oublié.

## Résumé en anglais

This thesis presents the volunteer soldier of the Greek army during the war between Greece and Turkey that lasted from 1919 until 1923. In the light of primary sources, such as the military and diplomatic archives; the archives of the Prime Minister and the Greek Supreme Commissioner in Smyrna; the memoirs of volunteer soldiers, as well as other archives of the Greek State; this thesis presents the ordinary man who decided to voluntarily join the Greek army during the war in Asia Minor. It aims to present this man through his motivations, his life at the war front and his contribution during the battle, through his wounds and his death, his “life” as a prisoner of the Turks and his reintegration within the society after the war. Finally, this thesis presents how the historiography, the society and the politicians forgot about this ‘soldier man’.

## Titre en français

Le volontaire dans l'armée grecque durant la guerre gréco-turque en Asie mineure (1919-1923)

## Titre en anglais

The volunteer soldier of the Greek army during the Greek-Turkish war in Asia Minor (1919-1923)

Mots clefs en français

Soldat volontaire, guerre gréco-turque, Asie mineure, Grèce, Empire Ottoman, motivations, vie sur le front, batailles

Mots clefs en anglais

Volunteer soldier, Greek-Turkish war, Asia Minor, Greece, Ottoman Empire, motivations, life to the front, battle

*À elle...*

## Remerciements

Ce travail de recherche n'aurait pas été possible sans l'aide permanente de nombreuses personnes. Tout d'abord, je dois remercier mes parents et, en général, ma famille qui m'a profondément soutenu tout au long de cette période, une période qui a duré cinq ans. Je voudrais également remercier *Elle*, celle qui a toujours été à mes côtés avec la patience et le courage de me calmer lorsque les problèmes semblaient insurmontables et lorsque les doutes m'envahissaient.

Mes remerciements vont aussi à l'ensemble du personnel du Service des Archives Militaires qui m'a « supporté » pendant de nombreux mois, qui a « réservé » les microfilms seulement pour moi et qui m'a aidé à fouiller les registres matricules du recrutement et les *ordres du jour* des unités de l'armée grecque. Comment ne pas remercier les appelés qui y faisaient leur service militaire et qui firent d'incalculables allers-retours entre le « dépôt » d'archives et la salle de consultation, en m'« approvisionnant » quotidiennement de microfilms en quantité. Ma reconnaissance va aussi au personnel des Archives Générales de l'État grec, au personnel du Service des Archives Historiques du ministère des Affaires étrangères, au personnel du Centre d'Études Micrasiatiques, au personnel de la Bibliothèque Nationale d'Athènes, au personnel d'E.L.I.A., à celui de la fondation S.O.F.I.A. et de l'A.S.K.I., ainsi qu'au personnel du Musée de la Guerre d'Athènes. De même, mes remerciements vont au personnel des Archives du Musée Benakis et à celui de la bibliothèque de l'Assemblée Nationale. Sans l'aide de tous ces serviteurs de l'État grec et des institutions indépendantes, mon travail archivistique aurait été, sans aucun doute, extrêmement incomplet.

Par ailleurs, à la suite des conseils de mon professeur Hubert HEYRIÈS de trouver rapidement une personne capable de retranscrire en français mon texte et mes réflexions afin d'être lisible et compréhensible, j'ai trouvé par hasard une personne qui se révéla être plus qu'une simple traductrice, en la personne de M<sup>elle</sup> Isabelle T'joen, française résidente de longue date à Athènes. Je fus soulagé de voir qu'elle pouvait non seulement corriger mon français mais qu'elle était capable de « traduire mon charabia français à la grecque ». Au cours de cette année si longue et si courte à la fois, entre nos discussions acharnées, nos moments d'extrême lassitude à la limite de la crise de nerfs et nos crises de fous rires, j'ai eu peur de la perdre du fait d'une sérieuse indigestion provoquée par une trop forte dose de « soldats combattants

volontaires ». La pauvre ! Elle commençait à voir partout des « soldats combattants volontaires », jour et nuit, car elle remaniait des expressions typiquement grecques et des témoignages qui étaient, en majorité, écrits dans un langage transcrit de l'oral. Alors, je veux simplement dire à mon amie : Isabelle, merci !

Mais cette recherche était aussi exigeante sur le plan méthodologique et scientifique. Mes remerciements, les plus chaleureux, vont donc droit à mon directeur de recherche, Monsieur Hubert HEYRIÈS, qui fut toujours disponible pour me donner des conseils, me mettre sur la bonne voie, me faire des remarques sur mon texte et reprendre même mon style en français. Ce n'est pas tout. Monsieur Hubert HEYRIÈS a été aussi toujours prompt à s'occuper lui-même des problèmes de l'administration qui me concernaient lorsque j'étais en Grèce plongé dans les archives ; il a été encore là pour m'encourager et m'apporter une aide psychologique afin que je puisse surmonter mes doutes et même ma peur. Pour tout cela et encore plus, je voudrais remercier Monsieur Hubert HEYRIÈS car, au cours de toute cette très longue période, il a fait beaucoup plus que de me guider au niveau scientifique ! Je suis sûr et certain que sans son aide à **tous** les niveaux, je n'aurais jamais pu arriver au bout du chemin. Monsieur Hubert HEYRIÈS, merci !

Mes remerciements vont ainsi à tous, nommés ou mentionnés dans ces quelques lignes ! Je vous remercie pour tout ce que vous avez fait pour moi !

Anastasios ZOGRAFOS

# SOMMAIRE

## Introduction générale

## Première partie : Le volontaire, son pays, ses motivations

Introduction

### Chapitre 1 : Le volontaire et son engagement

#### I. Les volontaires d'origines grecques (1919-1923)

##### A. Le soldat volontaire : un être-humain

1. Portrait et taille
2. Age
3. État de santé

##### B. Le soldat volontaire : être social

1. Origines géographiques
2. Situation familiale
3. Profession

##### C. Le soldat volontaire d'origines grecques en uniforme

1. L'engagement
2. L'affectation des soldats volontaires
3. Mutations et déplacements des soldats volontaires

#### II. Politiques et problèmes du recrutement des volontaires d'origine grecque

##### A. Aux armes les Grecs !

1. L'époque venizéliste et la loi de 1920
2. La politique suivie par les Royalistes
3. La Révolution des militaires

##### B. Les problèmes

1. La réaction des officiers grecs envers la loi de 1920
2. Les autorités anglaises et les volontaires Chypriotes
3. Les Italiens et les volontaires *Dodécanèsiens*

##### C. Le non recrutement volontaire des Grecs du Pont-Euxin

1. L'initiative

2. Eleftherios Venizélos hésite...
3. ... et les Royalistes oublient

### **III. Les volontaires d'origines étrangères et leur recrutement (1919-1923)**

#### **A. Le volontaire étranger**

1. Le statut anthropologique
2. Caractéristiques sociales
3. Le volontaire étranger en tant que soldat

#### **B. Deux politiques contradictoires**

1. Époque venizéliste : une politique désirée mais jamais vraiment appliquée
2. Royalistes : l'interdiction ne concerne pas tout le monde !
3. Révolution des militaires : Oui !

#### **C. La réalité sur le front. Les troupes « indépendantes »**

1. Les Circassiens
2. Les Arméniens
3. Les « espions » et les guides

## **Chapitre 2 : Le pays du volontaire, sa « grécité », son idéologie**

### **I. Le milieu humain et social du volontaire**

#### **A. État grec**

1. L'espace géoéconomique
2. Statut démographique
3. Le milieu socioprofessionnel

#### **B. Asie mineure et Istanbul**

1. La conquête pacifique de l'Asie mineure par les Grecs
2. Smyrne : la ville « infidèle » de l'Empire Ottoman
3. Istanbul : la « Ville » des Grecs

#### **C. Thrace orientale, Pont-Euxin, Chypre et Dodécanèse**

1. Thrace orientale : un territoire marqué par la guerre
2. Pont-Euxin : une terre rude à population chrétienne fervente
3. Chypre et Dodécanèse : les Grecs sous les Européens

### **II. L'acculturation nationale des orthodoxes de la diaspora**

#### **A. La création d'une conscience nationale**

1. Les écoles
  2. Les églises
  3. Organisation corporative
- B. Les trois pôles de la conscience nationale
1. La langue
  2. La religion
  3. Histoire-Géographie
- C. Coutumes et traditions
1. Auto-administration
  2. Les fêtes
  3. Mythes et chants populaires

### **III. Le niveau idéologique**

- A. La grande idée de Kolettis se transforme en Grande Idée
1. La naissance d'une idée qui voulait être grande
  2. La grande idée à l'œuvre
  3. La Grande Idée au début suffoque mais en sort finalement victorieuse
- B. Les représentations différentes du Turc chez les Grecs
1. Ennemi de toujours
  2. « *Barbare* »
  3. Ami
- C. Les sentiments envers l'armée
1. Une nouvelle armée présente partout
  2. Le manque de culture militaire chez les Grecs de l'Empire Ottoman
  3. L'antimilitarisme d'un nouveau parti politique : la gauche

## **Chapitre 3 : Motivations**

- I. Elan patriotique et désir de vengeance**
- A. Volontaire : un patriote fervent ?
1. Se battre pour la Grèce bien-aimée
  2. Fidélité à la Grande Idée
  3. Sauver la Thrace orientale, sauver la patrie
- B. Intégration par le prix du sang
1. Chypre

2. Dodécanèse
3. Pont-Euxin et *Épire du Nord*

C. Protéger ou se venger

1. Protéger les civils, protéger l'Europe
2. Se venger des atrocités turques
3. Se venger de la défaite humiliante

**II.** Une stratégie d'évitement

A. Éviter la misère

1. Les misérables
2. Les réfugiés
3. Les chômeurs

B. Éviter le front

1. L'engagement dans la gendarmerie
2. Les miliciens
3. Le cas spécial des musiciens

C. Fuir les persécutions

1. Fuir le recrutement turc
2. Échapper aux déportations violentes
3. Éviter la captivité et la mort

**III.** « Obligations imposées »

A. Fidélité politique ou manifestation anti-kémaliste

1. Les venizélistes
2. Les royalistes
3. Les anti-kémalistes

B. Les obligations morales et psychologiques

1. La gloire
2. La virilité
3. Puniton et autopuniton

C. La pression sociale

1. L'Église
2. Le monde politique
3. Les journaux

Conclusion

## **Deuxième partie : Le volontaire au centre de la guerre gréco-turque (1919-1922)**

Introduction

### **Chapitre 4 : La guerre gréco-turque (1919-1922)**

#### **I. Le début de la guerre**

##### A. Les forces présentes

1. L'Empire Ottoman : vaincu et malade
2. La Grèce victorieuse
3. Le peuple grec prêt à réaliser ses rêves

##### B. Les Grecs occupent la ville de Smyrne

1. La décision
2. Vers Smyrne !
3. Le débarquement et les premières émeutes

##### C. Le réveil de la Turquie

1. La réaction turque et l'apparition de Moustapha Kemal
2. Le renforcement du mouvement kémaliste
3. L'anarchie à l'intérieur de la péninsule et la coopération entre les Turcs et les Italiens

#### **II. L'ère des grandes batailles**

##### A. Les premières batailles et le Traité de Sèvres

1. Grecs et Italiens : une coexistence problématique
2. Les premières batailles et l'occupation de la Thrace orientale
3. Le Traité « en porcelaine » et les « remerciements » envers Venizélos

##### B. Le roi Constantin et les Alliés

1. Les élections
2. Le referendum et le retour du roi Constantin
3. Complications diplomatiques et militaires

##### C. Les grandes opérations militaires du printemps-été 1921

1. L'attaque de mars 1921
2. La prise d'Eskisehir et d'Afyon Karahissar

3. « ...Occupez Ankara »

### **III. En attendant la défaite**

#### **A. Le repli stratégique**

1. La décision de Papoulas
2. Vers Afyon Karahissar-Eskisehir : piller, incendier, tuer !
3. La dernière grande bataille avant la grande fuite...

#### **B. La déception**

1. Désertion et demandes de licenciement définitif
2. Complications diplomatiques et crises politiques
3. Les problèmes économiques et une solution originale

#### **C. Vers la catastrophe**

1. Un bluff raté et le dernier atout
2. L'attaque kémaliste et l'effondrement de l'armée grecque
3. « Smyrna delenda est »

## **Chapitre 5 : Guerre vécue**

### **I. Être soldat**

#### **A. Sous les drapeaux**

1. L'engagement
2. Les « démarches administratives » et l'entraînement
3. Prestation de serment

#### **B. Gagner les régiments**

1. Le déplacement des soldats volontaires
2. La sociabilité
3. La solitude

#### **C. La vie sur le front**

1. S'entraîner et travailler
2. Être sentinelle
3. Sous l'abri

### **II. Loisirs dans les campus militaires**

#### **A. Loisirs individuels**

1. Carnets de guerre

- 2. Correspondance
- 3. Livres et journaux
- B. Loisirs en équipe
  - 1. Café, thé et alcool
  - 2. Jouer, parier !
  - 3. Danser et chanter
- C. Loisirs organisés par l'armée
  - 1. Epreuves d'athlétisme
  - 2. Théâtre
  - 3. Le besoin des maisons closes

### **III. Discipline, la vie en ville et la violence**

- A. Discipline
  - 1. Désobéissance
  - 2. Se mêler de politique
  - 3. Désertion
- B. Au sein de la société civile
  - 1. Permissions ? Surtout pas !
  - 2. Être en ville : un événement occasionnel ?
  - 3. S'amuser en ville
- C. Comportement envers les civils
  - 1. Destructures
  - 2. Pillages
  - 3. Violence

## **Chapitre 6 : Le volontaire au sein des batailles**

- I. Être combattant
  - A. Gagner la guerre
    - 1. Avant l'attaque... la peur
    - 2. Marches militaires
    - 3. À la bataille...
  - B. Perdre la guerre
    - 1. La déception
    - 2. La dernière marche militaire, le recul...

3. ...et la terrible déroute

#### C. Réputation et fierté

1. Le bon et le mauvais combattant
2. Le volontaire vu par les officiers et les frères d'armes
3. Le volontaire vu par les journaux et la société

### **II. Des volontaires de troupes irrégulières**

#### A. La contribution des Circassiens

1. Une tribu des guerriers
2. La coopération avec l'armée grecque
3. Réputation et violence

#### B. Les Arméniens malfaiteurs

1. Les objectifs
2. Le comportement envers les populations indigènes
3. La réaction des autorités grecques

#### C. Les Grecs du Pont-Euxin

1. L'organisation
2. Les repaires et la vie dans les montagnes
3. Les batailles, le « ravitaillement », la violence

### **III. Honorés par la Nation**

#### A. Promotions

1. Les diverses promotions des volontaires, les démarches et les qualités
2. Les soldats volontaires promus
3. Les raisons de promotions

#### B. Mentions honorables

1. La procédure
2. Les combattants volontaires honorés d'une mention
3. Les motifs

#### C. Décorations

1. Les différentes médailles et les démarches
2. Les volontaires décorés
3. Les raisons

Conclusion

## **Troisième partie : Le volontaire au sein d'une société blessée**

Introduction

### **Chapitre 7 : Les nouveaux volontaires et leur « guerre » (septembre 1922-juillet 1923)**

#### **I. Après la défaite : vers une nouvelle armée**

##### A. L'armée vaincue

1. L'acceptation de la défaite : l'évacuation
2. Sur les navires
3. L'arrivée en Grèce et le stationnement

##### B. L'ère des troubles

1. La violence
2. Les officiers incapables d'imposer la discipline
3. La société envers l'armée

##### C. L'armée se réorganise

1. Le licenciement
2. Les nouveaux soldats
3. Le rétablissement de la discipline

#### **II. Les soldats volontaires dans le Nord**

##### A. S'engager à être en état d'alerte

1. L'engagement des soldats volontaires
2. S'entraîner et travailler
3. À la poursuite des Turcs et des Bulgares

##### B. La vie du front

1. Promenades
2. Alcool
3. Jeux

##### C. Discipline

1. Délinquance militaire
2. « Substituant » les permissions

### 3. Désertion

## **III. Les troupes irrégulières dans les îles égéennes**

### A. Sous les drapeaux

1. Engagement volontaire et formations des groupes
2. Les « impropres »
3. La discipline

### B. Comportement au sein de la société civile

1. Violence
2. La réaction des civils
3. Les mesures prises par les officiers et le gouvernement

### C. Les opérations militaires confidentielles

1. Préparations et complications
2. Attaques et objectifs
3. Les réactions

## **Chapitre 8 : La longue route vers la paix**

### **I. Les conséquences de la défaite**

#### A. Troubles politiques

1. La Révolution de l'armée
2. L'arrivée à Athènes et les premières persécutions
3. La dictature fut imposée

#### B. Vers la paix

1. Venizélos se chargea du combat diplomatique
2. L'armistice de Moudania
3. Quitter la Thrace orientale

#### C. La fin des Royalistes

1. L'« exil » et la fin du roi Constantin
2. Le début d'un procès politique : le procès des huit
3. La décision, l'exécution des six et les réactions

### **II. L'équilibre de la terreur**

#### A. Les réfugiés et la société grecque

1. Les réfugiés au sein d'un monde inconnu

2. Le logement des réfugiés
  3. Autochtones et réfugiés : une coexistence difficile
- B. Les Grecs pensent à la guerre
1. Le peuple grec se manifeste
  2. Les journaux demandent vengeance
  3. Les pensées contradictoires d'Eleftherios Venizélos
- C. La menace de la guerre plane au-dessus des Balkans
1. Certains militaires grecs poussent de nouveau le pays à la guerre
  2. Les provocations turques et bulgares
  3. Les efforts des grandes puissances à assurer la paix

### **III. Enfin, la signature de la paix**

- A. Le grand jeu diplomatique
1. Une mise en train difficile
  2. Le règlement des questions territoriales gréco-turques
  3. Les questions « chaudes » et les complications
- B. Le règlement à la question Anatolienne
1. Des négociations longues et dures
  2. La convention de l'échange obligatoire des populations
  3. La réaction des populations échangeables
- C. Le Traité de Lausanne
1. La reprise des discussions à Lausanne
  2. La réaction du peuple grec
  3. La signature du Traité de Lausanne

## **Chapitre 9 : Le bilan des pertes et le volontaire après la guerre**

- I. Les pertes**
- A. Les volontaires blessés et malades
1. Les malades
  2. Les combattants volontaires blessés
  3. Les soins envers les volontaires blessés et malades
- B. Les volontaires morts sur les champs de batailles
1. Les morts
  2. Le temps et l'espace

3. Les hommages aux morts

#### C. Les disparus

1. Les volontaires disparus
2. Où et quand disparurent-ils ?
3. Volontaires disparus : des déserteurs morts ?

### **II.** En captivité

#### A. Le début du cauchemar

1. La capture
2. Les marches mortelles
3. Les camps de concentration

#### B. « Vivre » et mourir en captivité

1. Le travail
2. Les compétences et les efforts de chacun pour rester en vie
3. La mort

#### C. Le retour

1. L'ordre
2. Les survivants : des hommes humains
3. Les soins

### **III.** Les volontaires après le « feu »

#### A. Une vie brisée ?

1. Les déménagements consécutifs
2. La profession
3. Famille

#### B. L'ex-volontaire d'outre-mer : collé au passé

1. Une nostalgie profonde de la patrie, une patrie multiethnique
2. Un Grec qui n'est pas de Grèce
3. Une guerre vaine ?

#### C. Soldat volontaire : un sacrifice oublié. Pourquoi ?

1. Oublié par l'historiographie
2. Oublié par la société
3. Oublié par le monde politique

Conclusion

**Conclusion générale**

## TABLE DES ABREVIATIONS

- ⇒ **A.A.N.** : Archives de l'Assemblée Nationale (Αρχείο της Βουλής των Ελλήνων)
- ⇒ **A.D.A.P.** : Archives des Décisions d'Arios Pagus (Αρχείο Αποφάσεων Αρείου Πάγου)
- ⇒ **A.F.N.R.E.E.V.** : Archives de la Fondation Nationale de la Recherche et des Études « Eleftherios K. Venizélos » (Αρχείο Εθνικού Ιδρύματος Βενιζέλου)
- ⇒ **A.G.E.** : Archives Générales de l'État (Γενικά Αρχεία του Κράτους)
- ⇒ **A.H.M.A.E.** : Archives Historiques du Ministère des Affaires étrangères (Ιστορικό Αρχείο Υπουργείο Εξωτερικών)
- ⇒ **A.H.S.C.** : Archives de l'Histoire Sociale Contemporaine (Αρχεία Σύγχρονης Κοινωνικής Ιστορίας)
- ⇒ **A.M.B.** : Archives du Musée de Benakis (Αρχείο Μουσείου Μπενάκη)
- ⇒ **A.N.A.** : Archive Nationale Audiovisuelle (Εθνικό Οπτικοακουστικό Αρχείο)
- ⇒ **A.T.O.** : Archives des Témoignages donnés Oralement (Αρχείο Προφορικής Παράδοσης)
- ⇒ **C.E.M.** : Centre d'Études Micrasiatiques (Κέντρο Μικρασιατικών Σπουδών)
- ⇒ **E.L.I.A.** : Archives Historiques et Littéraires Grecques (Ελληνικό Λογοτεχνικό και Ιστορικό Αρχείο)
- ⇒ **E.R.T.** : Radio et Télévision Grecques (Ελληνική Ραδιοφωνία και Τηλεόραση)

- ⇒ **K.K.E.** : Parti Communiste Grec (Κομμουνιστικό Κόμμα Ελλάδας)
  
- ⇒ **M.G.A.** : Musée de Guerre d'Athènes (Πολεμικό Μουσείο Αθηνών)
  
- ⇒ **M.G.L.O.** : Musée de Guerre Libératrice d'Omodos [Chypre] (Μουσείο Αγώνος Ομόδους [Κύπρος])
  
- ⇒ min. : minutes
  
- ⇒ **S.A.M.** : Service des Archives Militaires (Υπηρεσία Στρατιωτικών Αρχείων)
  
- ⇒ **s.a.p.** : sans année de publication
  
- ⇒ **s.d.** : sans date
  
- ⇒ **S.E.K.E.** : Parti Socialiste Ouvrier Grec (Σοσιαλιστικό Εργατικό Κόμμα Ελλάδας)
  
- ⇒ **s.m.e.** : sans maison d'édition
  
- ⇒ **s.n.** : sans numéro
  
- ⇒ **S.O.F.I.A.** : Fondation des Archives Philologiques et Historiques (Σύνδεσμος Οργανωμένων Φιλολογικών & Ιστορικών Αρχείων)
  
- ⇒ **s.p.** : sans page

## GLOSSAIRE

*Akrités* : Ce terme grec, utilisé depuis l'époque de l'Empire Byzantin, désigne les populations qui habitent près de la frontière et qui gardent ces territoires des assauts des ennemis. Durant l'Empire Byzantin, les populations d'*Akrités* eurent des avantages spécifiques.

*Amelés tabourou* : « bataillons de travail » formés par les Turcs durant la Grande Guerre où « servaient » les Grecs mobilisés.

*Amynités* : les officiers qui, durant la Grande Guerre, avaient participé au mouvement venizéliste à Thessalonique nommé « *Défense Nationale* ».

*Apotaktoi* : les officiers qui, durant la *Discorde Nationale*, étaient expulsés des rangs de l'armée par le gouvernement venizéliste.

*Baklava* : Gâteau nappé de sirop, cuit au four dans un plat en métal, fait avec de la pâte feuilletée, avec du beurre, des noix et du miel.

*Bey* : Dignitaire politique de l'Empire Ottoman.

*Cavasse* : Fonctionnaire de l'Empire Ottoman et, parfois, huissier de la Sublime Porte.

*Dag* : mot turc qui signifie la colline.

*Démogerontés* : Durant l'époque ottomane, les communautés grecques élisaient leurs propres notables qui étaient appelés *démogerontés* ; ceux-ci étaient les « gouverneurs » de la communauté grecque d'une ville ou d'un village sous le pouvoir politique du Sultan.

*Dirli-dirli* : danse crétoise.

*Efent* : mot turc qui représente l'homme qui exerce une autorité. Quand le mot *efent* accompagne un prénom, c'est un signe soit de cette autorité soit du respect que lui a une personne.

*Fétva* : décret « religieux » publié de la part du Sultan ; des *fétvas* furent aussi publiés par les imams concernant un sujet qui touchait la justice ou la religion.

*Fez* : une coiffure particulière qui constituait l'une des parties du costume turc traditionnel.

*Firman* : Circulaire publiée par le Sultan.

*Fustanelle* : jupe plissée très souvent de couleur blanche qui constituait une partie du costume traditionnel grec.

*Golfo* : pièce de théâtre ; une œuvre de Spiros Peressiadis écrite en 1893, racontant l'histoire d'un amour malheureux entre Golfo et Tassos. La pièce eut, dès le début, des commentaires dithyrambiques dans les journaux de l'époque et connut même, en XX<sup>e</sup> siècle, un succès international.

*Karagiozi* : pièce de théâtre d'ombres d'origine turque très connue au début du XX<sup>e</sup> siècle.

*Karçi* : mot turc qui signifie en face

*Konak* : la maison de l'aga.

*Koubaros* : parrain ; surnom du roi Constantin.

*Kourabiés* : gâteau de Noël saupoudré de sucre glace et à l'époque signifiait le soldat embusqué ; allusion à la poudre que ces militaires des bureaux mettaient en quantité sur le visage chaque matin après le rasage.

*Malébi* : crème qui se prépare avec du lait, de l'eau de rose, du sucre glace et de la farine de riz.

*Mannlicher* : fusil à répétition.

*Mouchtar* : gouverneur d'un village ou d'un bourg de l'Empire Ottoman.

*Moutéssarif* : fonctionnaire de l'Empire Ottoman qui s'occupait du gouvernement d'un *moutéssarifliki*, division administrative que l'Empire Ottoman créa et qui correspondit à la préfecture d'aujourd'hui.

*Nefer* : habitants masculins de l'Empire Ottoman.

*Ocque* : une unité de mesure de poids ottomane équivalente à 1280 grammes.

*Parti de Phileleftheri* : le parti venizéliste.

*Pentozali* : danse traditionnelle crétoise pendant laquelle les danseurs forment un cercle.

*Pidicto* : danse crétoise pendant laquelle on danse en cercle en sautillant.

*Pommier Rouge* : région mythique où les Turcs devaient être expulsés après la (re)-conquête de la ville d'Istanbul par les Grecs et la résurrection de Constantin Paléologue.

*Raki* : boisson alcoolisée.

*Rayas* : terme utilisé par les Ottomans pour désigner les Grecs qui étaient sous le pouvoir politique de la Sublime Porte.

*Rébétés* : compositeurs, auteurs, interprètes et musiciens de *rébétiko*

*Rébétiko* : musique que les *Micrasiatés* ont apportée avec eux dans leur nouvelle patrie.

*Régiment d'Evzones* : Régiment d'Infanterie de l'armée grecque. Les evzones portaient le costume traditionnel grec, étaient plus légèrement munis que leurs camarades des Régiments d'Infanterie et constituaient en quelque sorte une troupe *alpiniste*. Les premiers bataillons d'evzones étaient fondés en décembre 1867.

*Roums* : terme utilisé par les Ottomans pour désigner les Grecs qui étaient sous le pouvoir politique de la Sublime Porte.

*Sandjak* : division administrative de l'Empire Ottoman, équivalant des préfectures d'aujourd'hui.

*Styilet* : petit couteau.

*Tsétés* : Groupes équestres d'irréguliers turcs dont le but était d'attaquer brusquement les forces armées grecques ou même les villes et les villages dans la zone d'occupation.

*Tsikar* : Enlève-le !

*Tsipouro* : boisson alcoolisée.

*Vali* : gouverneur d'un *vilayet* de l'Empire Ottoman.

*Woodbine* : champ de courses à Toronto.

*Zeybek* : gendarme ou soldat professionnel de l'Empire Ottoman.

*Zeybékiko* : danse populaire d'origines micrasiatiques qui se base sur l'improvisation et est dansée surtout par un seul homme.

## **Introduction générale**

La guerre gréco-turque d'Asie mineure de 1919 à 1923 constitue, selon nous, le plus important affrontement militaire de l'hellénisme après, bien évidemment, la Guerre d'Indépendance. En effet, son début, le 2/15 mai 1919<sup>1</sup>, marqué par le débarquement de l'armée grecque sur le quai de Smyrne, semblait réaliser la Grande Idée, cette Idée qui, depuis 1844, faisait vibrer continuellement la société et le monde politique grecs en imposant « sa » volonté. Pourtant, sa fin qui fut marquée, au début, par l'évacuation des côtes micrasiatiques des forces armées grecques le 5/18 septembre 1922 et, ensuite, par la signature du Traité de la paix à Lausanne, le 24 juillet 1923, eut trois conséquences. Tout d'abord, la fin de cette guerre gréco-turque enterra définitivement la Grande Idée ; ensuite, l'échange des populations entre la Grèce et la Turquie homogénéisa démographiquement le pays tandis que le Traité de Lausanne fixa une bonne fois pour toutes les frontières de l'État grec. En fait, depuis le jour de la signature du Traité de Lausanne, les frontières de la Grèce ne changèrent presque pas, la seule annexion de nouveaux territoires à l'État grec fut en effet celle des îles du Dodécanèse en 1947.

Certes, l'unification de la Grèce n'est pas achevée en 1923. Chypre, Dodécanèse et *Épire du Nord* étaient toujours sous le pouvoir politique des pays étrangers. Ce fait, allié aux Balkans toujours instables et aux relations gréco-turques fragiles voire, de temps en temps, conflictuelles, « obligeait » la Grande Idée à survivre sous une forme plutôt latente chez une partie de la société grecque. Autrement dit, même si pour certains la Grande Idée « mourut » en 1922-1923, pour d'autres, celle-ci était/est encore là, prête à (ré)-mobiliser les masses.

Dans cette perspective, à la fin de cette guerre, la Grèce « entra » désormais, certes de façon profondément brutale, dans une nouvelle période, l'époque contemporaine. Désormais, le grand objectif ne fut pas le prolongement des frontières comme durant tout le XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle ; mais le but fut de « digérer » les réfugiés, de développer le pays et de stabiliser la démocratie.

De ce fait, la tentation était trop forte pour que le Grec que je suis puisse résister et ne pas plonger dans cette période riche en événements qui pèse jusqu'à nos

---

<sup>1</sup> L'État grec depuis sa formation suivit le calendrier julien qui avait 13 jours de différence avec le calendrier grégorien que tous les États occidentaux avaient. Mais, au début de 1923, le « gouvernement » de la *Révolution* décida d'adopter le calendrier grégorien ; la réforme eut lieu le 16 février/1<sup>er</sup> mars 1923. Voir aussi, Athanasios VEREMIS, « L'adoption du Nouveau Calendrier », in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS, (dir.), *Histoire de la Nation Grecque*, Athènes, Publications d'Athènes, 1978, vol. 15, pp. 259-260.

jours sur la conscience collective des Grecs. Mais, pourquoi s'occuper du soldat de cette guerre voire du combattant volontaire ?

Des raisons personnelles et, peut-être, probablement psychologiques ont joué un rôle majeur dans le choix de mon sujet et m'ont très fortement poussé à m'occuper du combattant volontaire de cette guerre.

En effet, je proviens d'une famille dont les ancêtres ont vécu la guerre en tant que « protagonistes ». Du côté de mon père, mon grand-père, décédé en juin 2013, très âgé et victime de problèmes de santé, fut un soldat de l'armée grecque durant la guerre civile grecque. Mobilisé en été 1945, il fit un service militaire de cinq ans avant de retrouver une vie paisible dans les villages des montagnes inhospitalières de l'Épire et participa à de nombreux combats contre ses compatriotes durant les années « longues » et pénibles qui suivirent l'occupation allemande. Après de nombreuses années, lorsque ses problèmes de santé commencèrent à faire leur apparition, de temps en temps, il me disait : « *Mon garçon, je souffre maintenant à cause de problèmes de santé ; mais, tu dois savoir que je vais très bien si on tient compte du fait que durant six mois je n'ai pas mangé d'aliments cuisinés. Pendant six mois, je n'ai mangé que des conserves* ». Certes, la mauvaise nourriture n'était pas la cause de ses problèmes de santé, tout au moins pas la seule ; pourtant, dans l'esprit d'un enfant cette description faisait du front un lieu de souffrance. Là, les soldats devaient affronter non seulement l'isolement, le froid, les marches militaires épuisantes, la guerre en elle-même et la mort de leurs camarades mais aussi la nourriture uniquement en conserve afin d'avoir plus de temps pour poursuivre l'ennemi !

Du côté de ma mère, mon grand-père, décédé en septembre 1999, fut un vétéran de la Deuxième guerre mondiale ; instituteur en Macédoine, il avait été mobilisé afin d'affronter l'invasion allemande et était rentré, quand tout était fini, à Athènes, à pied avec l'un de ses camarades pour échapper à la captivité. Pourtant, bien que sachant cette histoire, je n'ai jamais pu lui tirer un seul mot de sa guerre contre les Nazis. Mais la façon qu'avait mon grand-père d'éviter de me parler de cette histoire prouvait de la meilleure façon que ma conviction que le front était un « lieu » de souffrance, un lieu où celui qui y « entrait », « perdait » tout espoir, en paraphrasant la phrase de Dante<sup>2</sup>, était bien vraie. Or, ma grand-mère, prenant conscience que j'étais intéressé par notre passé « héroïque » me prenait, à part, dans

---

<sup>2</sup> Dante ALIGHIERI, *La divine comédie. L'enfer*, Athènes, Tipothito, traduit par Andreas RIZIOTIS, 2002, vol. 1, p. 65.

un coin de l'appartement et me disait : « *Laisse ton grand-père tranquille. Même moi, je ne connais pas très bien cette histoire. Mais je vais te dire quelque chose d'autre ; ton arrière grand-père fut un héros du front micrasiatique. Il s'était présenté volontairement sous les drapeaux durant la guerre en Asie mineure et il est arrivé jusqu'à Ankara pour écraser les troupes kémalistes* ».

Le temps, ainsi, passa et après de longues d'années, il me fallut choisir un sujet de thèse. Consciemment ou inconsciemment, qui sait ?, voulant conjuguer mes souvenirs d'enfance, celui de la souffrance sur le front et du volontariat, je décidai de m'occuper du soldat volontaire de la plus importante guerre de l'hellénisme. Et, peut-être, rendre, à ma propre façon, hommage à mes grands pères et arrière grands pères qui souffrirent, d'une façon ou d'une autre, sur le front de l'Asie mineure, de la Macédoine ou de l'Épire.

Mais, à côté des raisons personnelles et psychologiques, le fait que l'historiographie grecque et internationale omettait le sujet du volontariat durant la guerre en Asie mineure et la mutation que l'histoire militaire connaissait depuis la fin des années 1960, jouèrent, aussi, un rôle majeur ; et même, cette mutation de l'histoire militaire m'influença probablement également fortement.

Ayant, en effet, pris, au printemps 2006, ma licence de sciences politiques à l'Université Aristote de Thessalonique, je voulais continuer à étudier tout en faisant mon master. C'est en fait, à ce moment-là, que j'ai déposé ma demande à la faculté d'Histoire de l'Université Paul-Valéry-Montpellier III et que, depuis septembre 2006, je suis arrivé à Montpellier et me suis plongé dans l'histoire militaire si fascinante. À l'occasion, ainsi, des mémoires de master I et II<sup>3</sup>, je remarquai que les historiens grecs, anglo-saxons et français avaient coutume, dès qu'ils abordaient le thème de la guerre en Asie mineure, de s'intéresser à d'autres sujets qu'à celui des hommes en armes. En d'autres termes, voulant présenter le gros effort militaire de l'État grec et/ou celui de Moustapha Kemal de mai 1919 à juillet 1923, ils oubliaient les hommes ordinaires grecs et turcs – appelés, réservistes ou volontaires – qui, durant quatre ans, furent obligés de vivre dans des abris sur les plateaux orientaux et balkaniques couverts de neige ou exposés au soleil brûlant de l'été.

---

<sup>3</sup> Anastasios ZOGRAFOS, *La guerre gréco-turque, 1919-1922 : approche historiographique grecque jusqu'à nos jours*, mémoire de master 1 sous la direction de Hubert HEYRIÈS, Université Paul-Valéry-Montpellier III, juin 2007, pp. 6-9 ; Anastasios ZOGRAFOS, *Les volontaires dans l'armée grecque pendant la guerre en Asie Mineure, 1919-1922. Sources, bibliographie, problématique*, mémoire de master 2 sous la direction de Hubert HEYRIÈS, Université Paul-Valéry-Montpellier III, septembre 2008, pp. 96-124.

De fait, jusqu'à nos jours, l'intérêt de tous les historiens grecs se porta essentiellement sur le déroulement de la guerre, sur les plans stratégiques, sur les efforts diplomatiques non seulement de Venizélos et des gouvernements antivenizélistes qui suivirent mais aussi du gouvernement d'Ankara, et sur l'incendie de Smyrne. Ainsi, de nombreux ouvrages, à titre d'exemples : *Contribution à l'histoire de la guerre en Asie mineure (1919 – 1922)*<sup>4</sup>, *Asie mineure, le combat libérateur (1919 – 1922)*<sup>5</sup>, ou bien encore *Asie mineure explorée : 1919-1922, les années qui ont bouleversé la Grèce*<sup>6</sup>, virent le jour et occupèrent les rayons des librairies en Grèce pendant presque un siècle. Il en fut de même pour les historiens étrangers qui furent davantage intéressés par la guerre et par la catastrophe que par les hommes, comme en témoignent *Ionian vision: Greece in Asia Minor 1919 – 1922*<sup>7</sup>, *Smyrna 1922: The destruction of a city*<sup>8</sup> ou bien encore *Paradise lost, Smyrna 1922 : The destruction of Islam's City of Tolerance*<sup>9</sup> et *La mort de Smyrne*<sup>10</sup>.

D'autres historiens mirent l'accent sur les dirigeants, les politiques et les militaires de cette époque qui prenaient les décisions, tels Moustapha Kemal et Eleftherios Venizélos, ou bien encore insistèrent sur ceux qu'ils considéraient comme les « coupables » de la catastrophe d'août 1922 et sur les prêtres orthodoxes qui, à ce moment-là, jouèrent un rôle très important au sein de la société grecque du continent et de la diaspora, qu'il suffise de se reporter à *Dimitrios Gounaris*<sup>11</sup>, *Les dernières heures de l'évêque Chrysostome de Smyrne*<sup>12</sup>, *Venizélos : ses passions, ses joies, ses peines*<sup>13</sup>. Des historiens étrangers, bien après la fin de la guerre gréco-turque, étudièrent, eux aussi, les chefs politiques et militaires de cette époque, en s'intéressant

---

<sup>4</sup> Constantin PANTAZIS, *Contribution à l'histoire de la guerre en Asie Mineure (1919 – 1922)*, Athènes, Dodoni, 1966, 207 p.

<sup>5</sup> Constantin CHATZIANTONIOU, *Asie Mineure : le combat libérateur (1919-1922)*, Athènes, Iolkos, 1995, 517 p.

<sup>6</sup> Vassilis I. TZANAKARIS, *Asie Mineure explorée. 1919-1922, les années qui ont bouleversé la Grèce*, Athènes, Metaichmio, 2007, 745 p.

<sup>7</sup> Michael LLEWELLYN SMITH, *Ionian vision. Greece in Asia Minor 1919 – 1922*, traduit de l'anglais en grec par KASDAGLI Lina, Athènes, Institution Educatif de la Banque Nationale [MIET], 2004, (2002), 679 p.

<sup>8</sup> Marjorie HOUSEPIAN, *Smyrna 1922. The destruction of a city*, traduit de l'anglais en grec par KARZI Th., Athènes, Vivliometastastiki, 1972, 334 p.

<sup>9</sup> Giles MILTON, *Paradise lost, Smyrna 1922 : The destruction of Islam's City of Tolerance*, traduit de l'anglais en grec par Alexis KALOFOLIAS, Athènes, Publications de Minoas, 2009, (2008), 455 p.

<sup>10</sup> René PUAUX, *La mort de Smyrne*, Paris, Edition de la revue des Balkans, 1922, 86 p.

<sup>11</sup> Dimitris CHRONOPOULOS, *Dimitrios Gounaris*, Athènes, Evroekdotiki, 1987, 501 p.

<sup>12</sup> Giannis IOANNIDIS, *Les dernières heures de l'évêque Chrysostome de Smyrne*, Athènes, Mavridis, 1991, 203 p.

<sup>13</sup> Giannos MOURDELLOS, *Venizélos : ses passions, ses joies, ses peines*, Athènes, Difros, 1964, 250 p.

surtout à Moustapha Kemal et à son effort, d'un côté, pour libérer les côtes asiatiques de leurs occupants et, de l'autre, pour créer un nouvel État turc à l'européenne. *The Grey Wolf: an intimate study of a dictator*<sup>14</sup>, *Kemal Atatürk, les chemins de l'Occident*<sup>15</sup> et *The Emergence of Modern Turkey*<sup>16</sup> vinrent s'ajouter aux études faites par des Grecs sur les chefs politiques et religieux.

Par ailleurs, des historiens s'intéressèrent aussi à l'histoire régionale des contrées micrasiatiques, de ces régions au « long » passé, multiethnique, multilingue et multiconfessionnel. Des livres comme *Asie Mineure, XIX<sup>e</sup> siècle-1919. Les communautés grecques-orthodoxes. Des millets des Rums à la Nation Grecque*<sup>17</sup>, *Smyrne, la ville de Smyrne avant la catastrophe*<sup>18</sup>, *La ville de Vourlà de l'Asie mineure*<sup>19</sup> ou bien encore *La fin de Smyrne : du cosmopolitisme aux nationalismes*<sup>20</sup> décrivent ces régions à populations grecques, turques, arméniennes, juives et européennes.

Et, quand l'intérêt des historiens se tournait vers les hommes ordinaires de cette époque, c'était surtout pour analyser, au niveau anthropologique, culturel et social, cette défaite qui changea d'une façon indélébile le cours de l'histoire grecque. Étaient ainsi analysés la vie des réfugiés dans leur « nouvelle » patrie, le processus de leur adaptation sur place ou bien encore leur contribution à la mutation que la Grèce connut de 1923 jusqu'à nos jours. Des études comme *Heirs of the Greek Catastrophe. The social life of Asia Minor Refugees in Piraeus*<sup>21</sup>, *Twice a stranger: the mass expulsions that forged modern Greece and Turkey*<sup>22</sup>, *La contribution culturelle des*

---

<sup>14</sup> P. K. ARMSTRONG, *The Grey Wolf: an intimate study of a dictator*, traduit de l'anglais en grec par Dimitris MALANDRAKIS, Athènes, Papyrus, 1975, 263 p.

<sup>15</sup> Alexandre JEVAKHOFF, *Kemal Atatürk, les chemins de l'Occident*, traduit du français en grec par Katerina ZISIMOU, Athènes, Travlos, 2002, 424 p.

<sup>16</sup> Bernard LEWIS, *The Emergence of Modern Turkey*, traduit de l'anglais en grec par P. KONSTANTEAS, Athènes, Publication de Papazisis, vol. 1 et 2, 2001, 2002, 614 et 357 p.

<sup>17</sup> Sia ANAGNOSTOPOULOU, *Asie Mineure, XIX<sup>e</sup> siècle-1919. Les communautés grecques-orthodoxes. Des millets des Rums à la Nation Grecque*, Athènes, Ellinica Grammata, 1998, 730 p.

<sup>18</sup> Tonia CHOURHOULI, *Smyrne, la ville de Smyrne avant la catastrophe*, Athènes, Nea Sinora, 1991, 115 p.

<sup>19</sup> Nicos MILIORIS, *La ville de Vourla de l'Asie Mineure*, Athènes, Editions de Sotirios Sofikitis, 1957, 396 p.

<sup>20</sup> Hervé GEORGELIN, « *La fin de Smyrne* ». *Du cosmopolitisme aux nationalismes*, traduit du français en grec par Maria MALLAFEKA, Athènes, Kedros, 2007, 356 p.

<sup>21</sup> Clark BRUCE, *Twice a stranger: the mass expulsions that forged modern Greece and Turkey*, traduit de l'anglais en grec par Viki POTAMIANOU, Athènes, Potamos, 2007, 308 p.

<sup>22</sup> Renée HIRSHON, *Heirs of the Greek Catastrophe. The social life of Asia Minor Refugees in Piraeus*, traduit de l'anglais en grec par Kostas KOUREMENOS, Athènes, Etablissement Educatif de la Banque Nationale [MIET], 2006, (2004), 484 p.

peuples issus de l'Asie mineure<sup>23</sup> et 1922 et les réfugiés : une nouvelle approche<sup>24</sup> apportèrent de nouvelles réflexions sur le déracinement des Grecs de l'Asie mineure et de la Thrace orientale ainsi que sur leur « invasion » de la Grèce dans les années 1930. Dépassant le premier choc que provoqua en Grèce l'arrivée de milliers de réfugiés et les stéréotypes sur ceux-ci, les historiens tentèrent d'analyser la participation de ces hommes à la mutation de la Grèce tout au long du XX<sup>e</sup> siècle. De plus, d'autres historiens mirent l'accent sur les réfugiés de l'Asie mineure qui émigrèrent à l'étranger afin de trouver un lieu « accueillant » où ils pourraient reconstruire leur vie. *Les réfugiés grecs d'Asie Mineure en France entre émigration politique et immigration économique 1916-1939* constitue une étude caractéristique<sup>25</sup>.

Pourtant, en dépit de ces éléments bibliographiques, les travaux qui tentèrent de mettre l'accent sur les soldats grecs de cette guerre gréco-turque de 1919 à 1923 furent rares. Jusqu'à nos jours, deux études seulement portent sur le sujet. L'une est la thèse de Panagiotis Grigoriu sous le titre *Vie et représentation du soldat grec pendant la guerre gréco-turque en Asie mineure (1919-1922)* dans laquelle l'auteur s'approche du front et tente, à partir des témoignages et des lettres des soldats, de nous donner une image globale de la vie et de la guerre du combattant dans sa diversité<sup>26</sup>. Panagiotis Grigoriu, suivant en effet lui aussi le renouveau de l'histoire militaire, laisse de côté l'histoire-bataille et tente de façon intense et intéressante de nous présenter la vie de l'homme en uniforme entre 1919 et 1922 évoquant aussi les différences et les similitudes entre la guerre vécue par les soldats grecs en Asie mineure et celle vécue par les poilus entre 1914 et 1918.

Le deuxième travail est celui de Dimitrios Taliadoros, *La contribution de Chypre à la campagne de l'Asie mineure 1919-1922*<sup>27</sup>. Dimitrios Taliadoros, historien chypriote, présente le climat qui régnait au sein de Chypre au cours de la campagne militaire de l'armée grecque en Asie mineure, évoque aussi le refus du gouvernement britannique de donner l'autorisation aux volontaires chypriotes de participer à la

---

<sup>23</sup> Nicos MILIORIS, *La contribution culturelle des peuples issus de l'Asie Mineure*, Athènes, s.m.e., 1963, 143 p.

<sup>24</sup> Antonis LIAKOS (dir.), *1922 et les réfugiés : une nouvelle approche*, Athènes, Nefeli, 2011, 219 p.

<sup>25</sup> Eleni KORMA, *Les réfugiés d'Asie Mineure en France entre émigration politique et immigration économique 1916-1939*, thèse de doctorat sous la direction de Frank ROBERT, Université Panthéon-Sorbonne, 2009, vol. 1, 426 p.

<sup>26</sup> Panagiotis GRIGORIU, *Vie et représentation du soldat grec pendant la guerre gréco-turque en Asie Mineure (1919-1922)*, thèse de doctorat sous la direction de Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, Université de Picardie-Jules Verne, 1999, 545 p.

<sup>27</sup> Dimitrios TALIADOROS, *La contribution de Chypre à la campagne de l'Asie Mineure 1919 – 1922*, Nicosie, publication de Dimitrios Taliadoros, 2001, 410 p.

guerre contre Moustapha Kemal, donne également une liste nominative des volontaires chypriotes qui participèrent aux guerres de l'État grec depuis les deux guerres balkaniques jusqu'à celle de l'Asie mineure. Certes, son travail n'est ni prosopographique ni anthropologique, ni sociologique ni psychologique car il ne tente ni de voir l'homme en arme dans sa totalité ni ses motivations. Pourtant, son travail est intéressant car il nous donne à voir le climat qui régnait à Chypre entre 1919 et 1922 allié à un certain nombre d'informations concernant les volontaires chypriotes entre 1912 et 1922.

Pour autant, au delà de mon intérêt personnel et des lacunes historiographiques sur le volontariat de cette guerre gréco-turque, le renouveau de l'histoire militaire depuis les années 1960 m'a influencé voire, c'est le temps de l'avouer, donné des pistes de travail. Et, comment aurait-il pu en être différemment, lorsque bien avant mon arrivée à Montpellier, André Martel, en 1968, avait fondé le CHMEDN<sup>28</sup> que Jules Maurin transforma en ESID<sup>29</sup> ? Comment pourrait-il en être différent lorsque la recherche de l'ESID était déjà inscrite dans ce qu'on a appelé le renouveau de l'Histoire militaire<sup>30</sup> ? Comment n'aurai-je pu m'intéresser, au niveau scientifique cette fois-ci, à la vie d'un soldat sur le front puisque, en tant qu'étudiant, je trouvais à Montpellier une équipe de recherche dont les études portaient déjà sur ce sujet ?

Mais, pour continuer, il fallait être sûr que cette « nouvelle » histoire militaire intéressait aussi d'autres historiens d'au-delà des « frontières » languedociennes. Donc, si l'ESID m'a plongé dans un « nouveau » monde et m'a donné l'envie de m'occuper de celui-ci, l'existence d'autres centres de recherches, nouveaux ou plus anciens, qui occupent « massivement » le territoire français, m'a convaincu de continuer. En d'autres termes, à côté de l'ESID, les fondateurs et les participants du CRID 14-18<sup>31</sup>, du CHMC<sup>32</sup>, de la CFHM<sup>33</sup> ou même du CEHD<sup>34</sup> ne pouvaient pas avoir tous tort en même temps : l'histoire militaire est fascinante.

---

<sup>28</sup> Centre d'Histoire Militaire et d'Études de Défense Nationale.

<sup>29</sup> Unité Mixte de Recherche (UMR) 5609 du CNRS : États-Sociétés-Ideologies-Défense. Jules MAURIN, « Le CHMEDN et l'ESID : quarante ans d'histoire militaire à Montpellier », in Hubert HEYRIÈS (dir.), *Histoire militaire, études de défense et politiques de sécurité : des années 1960 à nos jours*, Paris, Économica, 2012, p. 83.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 87.

<sup>31</sup> Collectif de Recherche Internationale et de Débat sur l'histoire e la Première Guerre mondiale.

<sup>32</sup> Centre d'Histoire Militaire Comparée.

<sup>33</sup> Commission Française d'Histoire Militaire.

<sup>34</sup> Centre d'Études d'Histoire de la Défense.

En effet, depuis la fin des années 1960, l'historien militaire s'éloigna petit à petit d'une histoire militaire traditionnelle de type histoire-bataille et se plongea dans un « nouveau monde » tentant d'analyser, entre autres, l'homme en arme en temps de paix et en temps de guerre<sup>35</sup>. Désormais, le grand objectif n'était pas de présenter la guerre comme telle, ses stratégies et ses combats, les victoires et les défaites mais surtout de voir l'homme qui, ayant revêtu l'uniforme, vivait de « longs » mois dans des tranchées et des abris aux côtés d'autres camarades, combattait et, peut-être, y versait son sang. En d'autres termes, désormais l'intérêt s'était tourné vers l'homme, ce « gibier de l'historien » dont parlait March Bloch<sup>36</sup>.

Dans ce sens, bien avant mon intérêt, désormais, scientifique pour l'histoire militaire et pour l'homme en arme, nombreux étaient les historiens qui s'étaient déjà intéressés à ce sujet fascinant et avaient apporté des études remarquables. Tentant tantôt de faire une étude prosopographique et anthropologique tantôt de présenter la vie de l'homme en arme sur le front ainsi que son état psychologique juste avant l'assaut et durant celui-ci, ces historiens n'ont pas seulement apporté de nouvelles pistes de recherche mais ont surtout influencé et, peut-être, « obligé » la nouvelle génération d'historiens à marcher sur leurs pas.

De fait, depuis les années 1970, de nombreux livres furent publiés mettant au centre de la réflexion l'homme en arme, le soldat et le combattant. L'étude de Jules Maurin, *Armée-Guerre-Société : soldats languedociens (1889-1919)*<sup>37</sup>, constitue un exemple caractéristique et porte son intérêt sur le combattant de la Grande Guerre originaire du sud de la France dans toute sa dimension anthropologique, culturelle, sociale et militaire.

À côté de cette étude prosopographique, l'approche de la vie du soldat dans les tranchées ainsi que du comportement du combattant devant le feu attira, elle aussi, l'intérêt des historiens. Pourtant, ce sujet est devenu l'objet d'un grand nombre de travaux voire d'une grande rivalité historiographique sur le sujet de la contrainte et/ou du consentement de l'homme en uniforme. D'un côté, Jean-Jacques Becker, Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker soutinrent que l'intensité du sentiment national et le consentement des poilus leur ont donné la force de tenir de 1914 à 1918 dans les

---

<sup>35</sup> Hubert HEYRIÈS, « Introduction », in Hubert HEYRIÈS (dir.), *op. cit.*, p. 5.

<sup>36</sup> Marc BLOCH, *Apologie pour l'histoire*, traduit du français en grec par Kostas GAGANAKIS, Athènes, Enallaktikes Ekdoseis, 1994, p. 56.

<sup>37</sup> Jules MAURIN, *Armée-guerre-société : soldats languedociens (1889-1919)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982, 750 p.

tranchées<sup>38</sup>. De l'autre, l'étude de Frédéric Rousseau, *La guerre censurée. Une histoire des combattants européens de 14-18*<sup>39</sup>, « donnant » la parole à des combattants, s'opposa à cette idée du *consentement* de l'homme en uniforme à la première ligne de tir. Par ailleurs, au milieu de ces travaux et approches différents, François Cochet, dans son travail *Survivre au front, 1914-1918 : les poilus entre contrainte et consentement*<sup>40</sup>, tenta de montrer qu'il y a une troisième voie, une approche entre contrainte et consentement. En ce sens et loin de cette rivalité historiographique entre contrainte et consentement, Rémy Porte et François Cochet ont également publié le *Dictionnaire de la Grande Guerre*<sup>41</sup>.

Dans le même sens, d'autres travaux évoquèrent non seulement les batailles et l'organisation des armées mais aussi le combattant dans son intimité et l'historicisation de ses campagnes dans la mémoire collective<sup>42</sup>. Sur ce cas, l'ouvrage de Hubert Heyriès, *Les Garibaldiens de 14. Splendeurs et misères des Chemises rouges en France de la Grande Guerre à la Seconde Guerre mondiale*<sup>43</sup> constitue un exemple caractéristique parmi d'autres, comme les travaux de Jean-Charles Jauffret sur la guerre d'Algérie<sup>44</sup>, de Jean-François Muracciole sur les Français libres<sup>45</sup>, de Jean-Noël Grandhomme sur les Alsaciens-Lorrains et Alsaciens-Mosellans<sup>46</sup>.

De plus, d'autres études et colloques de ce nouveau type d'histoire militaire virent aussi le jour au cours de cette « longue » période extrêmement féconde, mettant l'accent sur le thème des *cultures et mentalités comparées*<sup>47</sup> comme en témoignent les

---

<sup>38</sup> Cité par Frédéric ROUSSEAU, *La guerre censurée. Une histoire des combattants européens de 14-18*, Paris, Editions du Seuil, 2003, (1999), pp. 9-11.

<sup>39</sup> *Ibid.*, 465 p.

<sup>40</sup> François COCHET, *Survivre au front, 1914-1918 : les poilus entre contrainte et consentement*, Saint-Cloud, 14-18 Éditions, 2005, 267 p.

<sup>41</sup> Cité par Jean-Charles JAUFFRET, « Le Centre d'Histoire Militaire Comparée de l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence », in Hubert HEYRIÈS (dir.), *op. cit.*, p. 61.

<sup>42</sup> Hubert HEYRIÈS, « Cultures et mentalités militaires comparées : France-Italie », in *Ibid.*, pp. 411-412.

<sup>43</sup> *Id.*, p. 412.

<sup>44</sup> Jean-Charles JAUFFRET, *Soldats en Algérie, 1954-1962. Expériences contrastées des hommes du contingent*, Paris, Autrement, 2000 ; Jean-Charles JAUFFRET et Maurice VAÏSSE (dir.), *Militaires et guérilla dans la guerre d'Algérie*, Bruxelles, Complexe, 2001. Cité par François COCHET, « Le combattant : Des guerres de décolonisation aux "Opex" », in *id.*, p. 342.

<sup>45</sup> Jean-François MURACCIOLE, *Les Français libres. L'autre Résistance*, Paris, Tallandier, 2009, 429 p. Cité par Jean-François MURACCIOLE, « La prosopographie de la Seconde Guerre Mondiale. Quelques considerations méthodologiques », in Hubert HEYRIÈS (dir.), *op. cit.*, p. 440.

<sup>46</sup> Jean-Noël GRANDHOMME (dir.), *Boches ou Tricolores. Les Alsaciens-Lorrains dans la Grande Guerre*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2008, 463 p. ; Jean-Noël GRANDHOMME, *Les Malgré Nous de la Kriegsmarine. Destins d'Alsaciens et de Lorrains dans la marine de guerre du III<sup>e</sup> Reich*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 2011, 431 p. Cité par Hubert HEYRIÈS, « Cultures et mentalités militaires comparées : France-Italie », in Hubert HEYRIÈS (dir.), *op. cit.*, p. 417.

<sup>47</sup> *Id.*, 411-412.

travaux de Hubert Heyriès à propos des militaires savoyards et niçois amenés à choisir entre deux patries entre 1848 et 1871<sup>48</sup> ou encore ceux de Jean-Charles Jauffret notamment dans le cadre d'un colloque portant sur *Le devoir de Défense en Europe aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*<sup>49</sup>.

Par ailleurs, le thème du volontariat ne fut pas non plus absent des différentes publications. Le colloque international sous la direction de Hubert Heyriès et de Jean-François Muracciole sous le titre *Le soldat volontaire en Europe au XX<sup>e</sup> siècle. De l'engagement politique à l'engagement professionnel*<sup>50</sup> ou bien encore les études concernant la Légion étrangère<sup>51</sup> sont des exemples bien révélateurs.

Pourtant, le renouveau de l'histoire en France n'a pas seulement touché le sujet de l'homme en arme mais aussi les relations internationales de l'après Grande Guerre et les rivalités entre les grandes puissances européennes qui, au moment de la guerre en Orient, cherchaient à bâtir un nouveau monde sans que les querelles ne manquaient. Ainsi, le colloque dirigé par Claude Carlier et Georges-Henri Soutou sous le titre *1918-1925, comment faire la paix ?*<sup>52</sup> constitue, entre autres, un travail caractéristique dans cette voie. Au même moment, d'autres études apparaissent mettant l'accent sur la Turquie, l'ennemi de la Grèce durant cette guerre de 1919-1923, sa participation à la Grande Guerre, les combats des forces alliées au Proche-Orient et la question du génocide des Arméniens. Sur ce cas, l'étude de Rémy Porte sous le titre *Du Caire à Damas. Français et Anglais au Proche-Orient (1914-1919)*<sup>53</sup> ou bien encore le colloque dirigé par Denis Donikian et Georges Festa sous le titre *Arménie, de l'abîme aux constructions d'identité*<sup>54</sup> en sont bien révélateurs.

Ainsi, encouragé par cette dense historiographie en plein renouvellement, qui réhabilitait l'homme en arme, perçu comme « *l'instrument principal du combat* »<sup>55</sup>, nous avons décidé de nous plonger, nous aussi, dans ce sujet fascinant qu'est le

---

<sup>48</sup> Jules MAURIN, « Le CHMEDN... », *op. cit.*, p. 89.

<sup>49</sup> Hubert HEYRIÈS, « Cultures et mentalités militaires comparées : France-Italie », in Hubert HEYRIÈS (dir.), *op. cit.*, p. 409.

<sup>50</sup> Hubert HEYRIÈS et Jean-François MURACCIOLE (dir.), *Le soldat volontaire en Europe au XX<sup>e</sup> siècle. De l'engagement politique à l'engagement professionnel*, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2007, 484 p.

<sup>51</sup> André MARTEL, « À propos des engagés en Europe au XX<sup>e</sup> siècle », in *Ibid.*, pp. 9-10.

<sup>52</sup> Claude CARLIER et Georges-Henri SOUTOU (dir.), *1918-1925, comment faire la paix ?*, Paris, Economica, 2001, 348 p.

<sup>53</sup> Rémy PORTE, *Du Caire à Damas. Français et Anglais au Proche-Orient (1914-1919)*, Mercuès, Editions 14-18, 2008, 388 p.

<sup>54</sup> Denis DONIKIAN et Georges FESTA (dir.), *Arménie, de l'abîme aux constructions d'identité*, Paris, L'Harmattan, 2009, 244 p.

<sup>55</sup> Cité par André MARTEL, « À propos des engagés en Europe au XX<sup>e</sup> siècle », in Hubert HEYRIÈS et Jean-François MURACCIOLE (dir.), *op. cit.*, p. 7.

volontaire de la guerre gréco-turque de 1919 à 1923, cet homme qui a tout quitté, poussé par ses propres motivations, afin de contribuer à l'effort militaire de l'État grec.

Les archives à notre disposition se révélèrent particulièrement riches et de nature variée. Certes, les archives militaires, registres matricules du recrutement et *ordres du jour* des unités de l'armée grecque constituèrent la base, mais nous avons été obligés de voir ailleurs, et de fouiller beaucoup d'autres archives de l'État grec qui se trouvaient ici et là.

Les registres matricules du recrutement se trouvent au Service des Archives Militaires à Athènes conformément à l'ordre du « ministre » de la Défense nationale en 1966. Ces archives sont divisées par unités de recrues, divisions, régiments ou bataillons et se présentent sous forme de microfilms conformément à la loi 1196 mise en vigueur sous la dictature des colonels le 29 juin 1972<sup>56</sup>.

Les « livres de recrutement » microfilmés, bien conservés et plus ou moins facilement lisibles, se présentent sous la forme d'un grand format. Sur deux pages qui se font face, les matricules de un à dix jeunes hommes figurent. Les informations sont réparties sur chaque page selon différentes rubriques établies par l'administration militaire : anthropologique, sociale et militaire.

Ainsi, les registres matricules comportent une fiche signalétique avec la taille, la forme du visage et ses caractéristiques, la couleur des yeux, des cheveux et des sourcils. À côté de ces informations, figurent des éléments de type social avec l'année de naissance, le lieu de naissance, l'état civil et l'activité professionnelle.

Enfin, il est indiqué des informations militaires : la classe militaire, le régiment et le numéro de la compagnie où le soldat s'est présenté et/ou a servi, la date de son enrôlement et son grade. D'autres éléments signalent les déplacements, les punitions, les blessures, les médailles et les mentions honorifiques, lorsqu'il y a lieu de le signaler<sup>57</sup>.

Ce dépouillement nous a, ainsi, permis d'individualiser les volontaires de la guerre gréco-turque de 1919 à 1923. En effet, ayant consulté les registres matricules de toutes les unités de l'armée grecque de cette époque qui existent dans les archives militaires, 171 unités différentes, qui étaient divisés en 669 livres différents des

---

<sup>56</sup> Loi 1196. Journal du Gouvernement de l'État grec, 1972, 101-241, vol. A, n° 109, pp. 824 – 825 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1972/2.

<sup>57</sup> Voir aussi notre Annexe I.

registres matricules dans lesquels se trouvaient 62.757 registres matricules du recrutement, nous avons pu identifier 7.899 volontaires<sup>58</sup>.

Il y a toutefois des lacunes sur les combats et la vie militaire des combattants, lacunes que les ordres du jour comblent. Ces derniers se présentent, aussi, sous la forme de microfilms divisés en « livres ». Chaque « livre » contient des informations chronologiquement classées. Ces microfilms proviennent des « livres des ordres du jour », dont le format est beaucoup plus petit que celui des « livres du recrutement », sont, eux aussi, bien conservés mais plus difficilement lisibles que les registres matricules ; en fait, la qualité de l'écriture n'est pas toujours bonne tandis que les fautes d'orthographe n'y manquent pas non plus. Dans ces « livres » on trouve donc un grand nombre de renseignements concernant les unités de l'armée et les volontaires en tant que soldats-combattants, les mutations, les désertions, toute sorte d'actes de délinquance militaire, les punitions des soldats, les jours de congés et leurs promotions. De plus, on trouve aussi des données sur les volontaires (blessés ou morts) et sur la façon dont la nation leur témoigna sa reconnaissance (médailles et mentions honorifiques).

Ces ordres du jour constituent des archives très importantes pour faire connaissance avec les volontaires et comprendre la vie et le comportement de ces jeunes au cours de leur vie militaire au sein de l'armée grecque. En ce sens, ayant compulsé les pages de 583 livres différents des ordres du jour, nous avons tenté de trouver les informations que les registres matricules du recrutement ne nous avaient pas données<sup>59</sup>.

Malheureusement, cette source essentielle est lacunaire. En effet, un grand nombre de « livres » furent détruits et perdus/abandonnés en Asie mineure lorsque l'effondrement tragique de l'armée grecque en août 1922 ne permit pas de les sauver. Par exemple, le soldat volontaire Christos Spanomanolis, se trouvant en première ligne le jour du déclenchement de l'assaut kémaliste, reçut l'ordre d'incendier le bureau de son bataillon avec tout ce qui ne pouvait pas être transporté<sup>60</sup>. Le sous-officier Pantelis Priniotakis raconte :

---

<sup>58</sup> Pour voir la liste exhaustive des livres des registres matricules du recrutement que nous avons consultés, voir à la fin de la thèse : I. Sources Archivistiques. A. Service des Archives Militaires. 1. Registres matricules du recrutement.

<sup>59</sup> Pour voir la liste exhaustive des livres des ordres du jour consultés, voir à la fin de notre thèse : I. Sources Archivistiques. A. Service des Archives militaires. 2. Ordres du jour.

<sup>60</sup> Christos A. SPANOMANOLIS, *Prisonniers des Turcs*, Athènes, Estia, 1956, (1932), p. 44.

« Partout dans la rue entre Panderma et Artaki<sup>61</sup>, on trouve des matériaux en tout genre abandonnés. Un grand nombre de voitures pleines d'armement, d'armes détruites ou non, d'obus, de caisses, d'archives, de sacs d'habillement, de nourriture, de fils téléphoniques, et de tout ce que quelqu'un peut imaginer sont abandonnés ici et là alors que le bateau qui va nous transporter, on espère, chez nous, laisse derrière lui les côtes de l'Asie mineure »<sup>62</sup>.

Pour tenter de combler ces lacunes, nous avons consulté d'autres types d'archives comme les archives du haut commissariat grec de Smyrne. Celles-ci se trouvent aux Archives Générales de l'État grec à Athènes et se présentent sous la forme de grosses enveloppes qui contiennent des documents originaux de l'époque de la guerre. Ces enveloppes sont classées chronologiquement et thématiquement et couvrent toute la période au cours de laquelle les autorités grecques furent présentes en Asie mineure. Ayant en effet consulté 52 enveloppes différentes dont les documents sont bien conservés et facilement lisibles, il nous est ainsi possible d'avoir des renseignements sur l'armée grecque et ses soldats, sur les relations intercommunautaires en Asie mineure, et sur les problèmes soulevés entre les autorités italiennes et grecques.

Mais, là encore, ces sources sont profondément incomplètes car lors de l'effondrement total de l'armée grecque et de l'avancée rapide des forces kémalistes en août 1922, on n'eut pas le temps de sauver ces archives et de les envoyer en Grèce. Ainsi, la plupart des archives furent abandonnées et/ou détruites en Asie mineure.

Il a donc fallu chercher ailleurs. Les archives du Bureau Politique du Premier ministre se trouvent, elles aussi, aux Archives Générales de l'État grec. Les archives se présentent sous la forme de grosses enveloppes et se divisent en quatre grandes périodes ; la première comprend les enveloppes des années 1917-1918, la deuxième celles des années entre 1919 et 1920, la troisième comprend les archives des années 1921-1924 et la quatrième celles des années entre 1925 et 1928.

Ainsi, les archives qui nous intéressent sont celles de la deuxième et de la troisième période mais la classification varie ce qui rend plus difficile le travail de dépouillement. Donc, pour la période de 1919-1920 les archives sont divisées par ministère, mais celles de la période suivante sont classées par chronologie. En ce sens, pour la première période, nous avons consulté 64 enveloppes tandis que pour la

---

<sup>61</sup> Panderma est une ville sur les côtes du Sud du Propontide à 110 kilomètres au sud-ouest d'Istanbul et à 54 kilomètres au nord-ouest de Brousse. Artaki est une ville sur les côtes du Sud du Propontide à 120 kilomètres au sud-ouest d'Istanbul et à 16 kilomètres au nord-ouest de la ville de Panderma.

<sup>62</sup> Pantelis PRINIOTAKIS, *Journal personnel. Asie Mineure, 1919-1922*, Athènes, Estia, 1998, pp. 212-213.

période entre 1921 et 1923, nous avons été obligés d'en fouiller presque le double, 120 enveloppes ; heureusement, encore une fois, les archives étaient bien conservées et facilement lisibles.

Dans ces archives, on trouve un grand nombre de demandes de civils ou de militaires sur divers sujets, le bureau politique servant d'intermédiaire entre le peuple et les différents services de l'État. Pour notre recherche, ces archives se révélèrent très importantes, car elles mirent à notre disposition les demandes que des civils formulèrent pour se présenter volontairement sous les drapeaux, les nominations, les déplacements des militaires, les congés, les plaintes concernant les salaires ou les punitions.

De plus, les archives du bureau politique du Premier ministre contiennent un grand nombre de renseignements portant sur l'hostilité entre les venizélistes et les antivenizélistes. On trouve ainsi des informations concernant l'« épuration » de l'administration et de l'armée quand Eleftherios Venizélos donna, le 1/14 novembre 1920, sa place au fauteuil du Premier ministre à ses adversaires politiques et idéologiques, les monarchistes.

En outre, ces archives fourmillent d'informations sur la politique extérieure des gouvernements grecs de cette époque, sur l'organisation de l'armée, sur ses problèmes et ses manques, sur ses mouvements sur le front, sur ses différentes batailles, sur les armées adverses et/ou alliées. Les questions de sécurité publique et les questions sociales sont également abordées, problèmes des réfugiés, conditions dans lesquelles ils vivaient et politiques suivies par les gouvernements.

Mais cela n'était pas suffisant car il manquait les questions politiques et notamment les problèmes posés par la monarchie et le Roi.

Les archives du Palais Royal donnent des éléments de réponse aux questions que nous nous posions. Elles se trouvent, elles aussi, aux Archives Générales de l'État grec et couvrent la période de 1888 à 1967. Ces archives se présentent sous forme d'enveloppes chronologiquement classées suivant les différentes périodes de la royauté. Ainsi, dans cette masse documentaire bien conservée et facilement lisible, nous avons vu deux enveloppes. Dans la première on trouve les allocutions du roi Constantin adressées au peuple grec et aux soldats de 1912 à 1922 et une enveloppe concernant la visite du prince Georges sur le front de l'Asie mineure. Certes, ce type d'archives ne touche pas directement notre sujet mais il nous montre que le roi Constantin n'a jamais exprimé la volonté d'abandonner les peuples grecs de l'Asie

mineure ni de quitter l'Entente. De plus, dans la deuxième, des documents mettent en scène les soldats comme le télégramme du deuxième généralissime du front micrasiatique, Anastasios Papoulas, sur la visite du prince Georges en Asie mineure qui fait allusion aux soldats exprimant de vive voix leur volonté d'être définitivement licenciés.

Il restait toutefois à retrouver l'homme dans son intimité, sa complexité, sa vie tout simplement. La série K, « petites collections de G.A.K. », nous y aida. Elle contient les archives personnelles de militaires ou d'hommes ordinaires, achetées par le Service des Archives Générales ou données par des civils à ce dernier. Les archives de cette série se divisent en grosses enveloppes et sont classées par vendeur/donateur et suivant la personne/la période chronologique mentionnée. Grâce à cinq enveloppes que nous avons consultées dont les documents étaient, dans leur majorité, bien conservés et facilement lisibles, il nous était possible d'appréhender le moral et la discipline de l'armée grecque juste avant l'attaque finale de l'armée turque, ou encore la panique des soldats et les ordres des officiers grecs (après l'attaque kémaliste en aout 1922) tentant de regrouper leurs forces et d'éviter la captivité.

Le comportement du soldat au front, ou à la guerre, put aussi être étudié, quoique partiellement, grâce aux sources judiciaires comme les rapports des dépositions des témoins et les listes nominatives des condamnés par la Cour Martiale de Smyrne. On trouve ainsi des informations sur les événements du 2/15 mai 1919<sup>63</sup> et sur les sentiments des différentes communautés au sujet de l'occupation grecque de l'Asie mineure. Parmi les personnes condamnées, on trouve aussi des civils qui devinrent, par la suite, des volontaires. Il est alors possible de comparer le comportement de ces hommes à l'égard des populations locales avant et après leur engagement volontaire et voir si leur motivation fut le patriotisme ou le désir de vengeance, ou encore le désir de « régler » des « affaires » restées en suspens.

Les archives militaires ne pouvaient cependant pas traiter tous les problèmes auxquels les volontaires furent confrontés. La situation militaire ne saurait en effet faire l'impasse sur le contexte diplomatique dans lequel ces volontaires évoluèrent. Il fallait donc consulter également les archives diplomatiques du ministère grec des Affaires étrangères qui se trouvent au Service des Archives Diplomatiques et

---

<sup>63</sup> Le jour du débarquement de l'armée grecque sur le quai de Smyrne, le 2/15 mai 1919, un Turc tira contre les troupes grecques qui défilaient au sein de la ville. Ce fut suffisant pour que les soldats grecs contre-attaquassent et transformassent la ville de Smyrne en champ de batailles. Pour plus d'informations, voir aussi notre Chapitre 4.

Historiques du ministère des Affaires étrangères de l'État grec à Athènes. Elles se présentent sous la forme de grosses enveloppes qui contiennent des archives de l'époque qui sont soit manuscrites soit dactylographiées. De plus, les enveloppes sont classées chronologiquement et thématiquement ce qui rend le travail plus ardu en nous obligeant de dépouiller 119 enveloppes différentes. Dans celles-ci, tous les documents étaient bien conservés ; pourtant, à côté des documents dactylographiés et d'une bonne qualité d'écriture qui étaient facilement lisibles, il y en avait aussi d'autres où, d'un côté, la mauvaise écriture et, de l'autre, des mots, qui manquaient, rendaient la lecture difficile.

Ainsi, certaines archives contiennent des informations concernant les territoires à populations grecques se trouvant sous autorité étrangère : situation sociale, interprétation de la situation mondiale juste après la Grande Guerre, sentiments envers le peuple turc ou les nations qui occupaient ces régions. Mais surtout, des documents permettent d'apprécier la forte volonté des populations grecques de ces territoires de se voir réunies à la Grèce, et également le courant du volontariat et les réactions des autorités sur place.

En outre, ces archives nous fournissent des renseignements sur les territoires de l'Asie mineure occupés par l'armée grecque : situation militaire, relations entre les armées grecque et italienne, relations entre les populations grecque et turque, administration grecque et réactions des Turcs, volontariat des populations d'origine grecque et ottomane.

Enfin, autre source capitale, ces archives abordent la situation de l'armée grecque sur le plan militaire, notamment le comportement des soldats grecs envers les populations turques, la délinquance militaire, des demandes de licenciement des civils italiens qui s'étaient enrôlés dans l'armée grecque.

Un autre fonds d'archives permet également d'approfondir certains points : les archives historiques du Musée Bénakis. Ces dernières se trouvent depuis 1994 dans un bâtiment<sup>64</sup> à Kifissia<sup>65</sup> et proviennent de la collection d'Emmanuel Bénakis et de dons d'organisations et de civils. Ce fonds concerne des hommes politiques, des journalistes, des militaires et des compositeurs grecs et couvre la plus grande partie de l'histoire contemporaine de la Grèce : de la révolution de 1821 à la Résistance durant la Deuxième Guerre mondiale. Ces archives se présentent sous forme d'enveloppes et

---

<sup>64</sup> C'est le bâtiment où vivaient Stéphane et Penelope Delta.

<sup>65</sup> Commune de ville d'Athènes.

sont classées par archive personnelle et par numéro d'entrée et elles sont bien conservées et, pour la grande majorité, facilement lisibles. Parmi ces archives, nous avons consultés 13 collections différentes dont l'archive d'Eleftherios Venizélos fut la plus grande comprenant 44 enveloppes d'archives qui concerne la période entre 1919 et 1923.

Dans ces archives, on trouve un grand nombre d'informations sur la situation militaire en Asie mineure tout au long de l'occupation grecque : sentiments des Turcs envers l'occupation grecque, tentative des Turcs pour renforcer le sentiment patriotique de leurs compatriotes, mouvements des troupes kémalistes et hostilité entre l'armée grecque et l'armée italienne en Asie mineure. La violence des troupes grecques contre les populations turques locales, l'anarchie qui régnait loin de la ville de Smyrne, le recrutement des volontaires en Asie mineure et dans le Pont-Euxin et les milices organisées par le général Petimezas font l'objet de nombreux documents particulièrement intéressants pour nous.

Mais surtout, ce qui jusque là ne se trouvait pas dans les archives consultées, il est possible, grâce à ce fonds, d'étudier la situation en Grèce juste après la terrible défaite en Asie mineure, les conditions de vie des réfugiés venus en Grèce et « la guerre masquée » en Thrace occidentale entre la Grèce et la Turquie de septembre 1922 à juin 1923, la vie des Grecs capturés par les forces kémalistes et la grande volonté des Grecs du Dodécanèse à se voir réunis à l'État grec.

Mais cela n'était pas encore suffisant. Les archives historiques d'E.L.I.A. d'Athènes nous ont été d'une importance primordiale. Elles donnent en effet d'autres informations particulièrement intéressantes. Elles se trouvent dans un bâtiment au centre d'Athènes et contiennent des fonds privés d'hommes quelconque et d'hommes politiques, militaires, journalistes et soldats. Ces archives proviennent d'achats ou de dons, sont classées par fonds privés et se présentent sous la forme de grosses enveloppes et sous-enveloppes. Dans celles-ci, les documents sont bien conservés et, la grande majorité, facilement lisible. Entre une grande masse d'archives, nous avons consulté 38 collections différentes dont le contenu portait sur la guerre en Asie mineure.

Ces archives apportent des informations capitales sur la discipline et le moral de l'armée avant l'attaque finale des troupes kémalistes en août 1922, sur les faits militaires en Asie mineure comme aussi sur les problèmes soulevés par les hommes issus de l'Asie mineure et licenciés de l'armée grecque après la Grande Guerre. Mais

surtout, elles permettent de se rendre compte des hésitations et des initiatives concernant le recrutement des hommes natifs du Pont-Euxin et celui des réfugiés du Pont, les atrocités grecques et turques contre les populations locales de l'Asie mineure et la sécurité publique en Grèce après la catastrophe de 1922. En outre, ces archives fourmillent de lettres et de carnets de guerre de soldats et d'officiers grâce auxquels peuvent être traités la vie monotone et la sociabilité sur le front, les sentiments des soldats envers la guerre, la situation politique et celle des populations locales, la fierté des soldats d'avoir combattu, leur forte volonté de rentrer chez eux, ou encore la manière dont ils voyaient les soldats et les officiers qui étaient restés loin du front et à l'arrière.

Ensuite, les archives de la fondation de S.O.F.I.A. contiennent un grand nombre de lettres que des soldats ou des officiers envoyaient aux « marraines de guerre ». Cette collection des sœurs Despotopoulou<sup>66</sup> se trouve dans le bâtiment de la fondation de S.O.F.I.A. au centre-ville d'Athènes et se présente sous la forme d'enveloppes divisées par soldat-correspondant. Les 9 enveloppes que nous avons ainsi consultées contiennent un grand nombre de lettres des soldats du front micrasiatique qui nous permettent de voir leur vie sur le front, leur guerre et leurs sentiments qu'ils avaient, eux-mêmes, décrits aux « marraines de guerre ». Les lettres que nous avons vues sont bien conservées et facilement lisibles montrant que les dits soldats métrisaient bien l'écriture.

En outre, deux enveloppes de l'archive personnelle d'Alexandros Svolos<sup>67</sup>, qui fait partie des Archives de l'Histoire Sociale Contemporaine et se trouve dans le bâtiment du parti politique S.I.R.I.Z.A. à Athènes, nous a aidé à appréhender un autre sujet de cette guerre. Et celui-ci est la vie des Arméniens qui, durant les combats en Asie mineure, quittaient leurs contrées natales et trouvaient refuge au sein de la zone d'occupation par l'armée grecque afin d'échapper aux déportations et aux massacres kémalistes.

Il restait toutefois à consulter encore une série d'archives du plus grand homme politique grec contemporain, Vénizelos, conservées à la Fondation de la *Recherche et des études « Eleftherios K. Venizélos »*, dans la bibliothèque qui se trouve dans sa maison à la Canée, en Crète. La bibliothèque contient ainsi non seulement des archives personnelles de Venizélos mais aussi des archives de son parti

---

<sup>66</sup> Marraines de guerre.

<sup>67</sup> Représentant du haut commissaire grec de Smyrne à Brousse.

politique et des hommes politiques et militaires de son époque, comme la brigade de Georgakakis en Asie mineure et ses actions sur le front, ou encore la situation politique et la sécurité publique en Grèce après la catastrophe en Asie mineure. Certes, ce fonds, bien conservé et facilement lisible, est d'une importance limitée mais il permet de voir, de plus près, la Grèce et sa société juste après l'effondrement tragique de l'armée sur les côtes micrasiatiques : les problèmes soulevés par l'arrivée en Grèce d'une grande masse de soldats vaincus et indisciplinés et des milliers de réfugiés dans un pays vaincu.

Toutes ces archives concernaient les Grecs de Grèce. Mais qu'en était-il des archives des réfugiés de l'Asie mineure ? Les archives du *Centre d'Études Micrasiatiques* qui se trouvent à la bibliothèque du Centre dans un bâtiment néoclassique dans le quartier de Plaka, au centre ville d'Athènes, sont avant tout constituées de témoignages de réfugiés<sup>68</sup> confiés aux collaborateurs du Centre d'Études (le travail a duré plus de 25 ans)<sup>69</sup>. Ces témoignages sont manuscrits, bien conservés ainsi que facilement lisibles, et se présentent sous la forme d'enveloppes<sup>70</sup> divisées par provinces. Chaque enveloppe contient les témoignages de réfugiés issus d'une ville ou d'un village d'une province. Parmi cette masse archivistique, se basant sur notre remarque faite au cours de notre recherche des archives militaires que la plupart des volontaires *Micrasiatés* venaient des côtes micrasiatiques, nous avons consulté toutes les enveloppes de la province de l'Ionie (117 enveloppes)<sup>71</sup> et 5 autres enveloppes de la province de Phrygie dont les témoins étaient natifs des régions que l'armée grecque occupa entre juillet 1921 et août 1922.

Ainsi, les *archives des témoignages donnés oralement* comportent un grand nombre d'informations sur la vie des populations grecques en Asie mineure, sur la langue parlée, sur la topographie et sur la morphologie des villes et des villages, sur les relations entre les populations grecques et turques, sur les traditions de ces régions, sur l'histoire, sur l'arrivée de l'armée grecque, sur les réfugiés qui s'étaient volontairement présentés sous les drapeaux, sur leur déracinement tragique des années 1922 et 1923 et sur leur nouvelle vie dans leur « nouvelle » patrie.

---

<sup>68</sup> Le Centre contient 145.000 pages de témoignages manuscrits pour 1.356 villes et villages d'Asie Mineure. F. D. APOSTOLOPOULOS (dir.), *L'exode*, Athènes, Centre d'Études d'Asie Mineure, vol. 1, 1980, p. kh (κη).

<sup>69</sup> *Ibid.*

<sup>70</sup> Les enveloppes sur l'Ionie sont aussi disponibles sous la forme de microfilms.

<sup>71</sup> C'est la province où la ville de Smyrne dominait.

Il est possible ainsi de comprendre la vie de ces habitants, leurs pensées et leurs sentiments envers l'armée grecque et la guerre, et de connaître les événements<sup>72</sup> qu'ils ont vécus les jours de la catastrophe et le long processus de leur « intégration » à la population du continent et à ses normes et traditions.

Les sources archivistiques, aussi denses et variées fussent-elles, ne permettaient toutefois pas d'aborder les questions politiques de fond. Il nous fallait alors consulter aussi les sources imprimées comme les archives de l'Assemblée nationale – les *journaux des discussions*, les procès-verbaux et les lois votées par celle-ci – qui se trouvent à la bibliothèque de l'Assemblée nationale à Athènes et se présentent sous la forme de gros volumes<sup>73</sup> publiés par l'Imprimerie Nationale d'Athènes sous la direction du Président de la Chambre de cette époque. Les *journaux des discussions* contiennent les discussions des députés à l'Assemblée nationale de façon exhaustive et ils se divisent en trois volumes. Le premier contient toutes les séances entre novembre 1919<sup>74</sup> et octobre 1920 comptant 1.157 pages tandis que le deuxième et le troisième la période des gouvernements antivenizélistes entre 11/24 janvier 1921 et 29 avril/12 mai 1922 nous donnant un total de 1.481 pages. À côté de ceux-ci, pour la période entre 3/16 mai 1922 et 29 juillet/11 août 1922<sup>75</sup>, nous avons seulement les procès-verbaux qui contiennent un résumé des discussions de députés dans l'Assemblée. Pour cette période, nous avons en effet deux volumes, le premier comprend les séances entre 3/16 mai et 9/22 juin 1922 tandis que le deuxième comprend celles de 10/23 juin à 29 juillet/11 août 1922 d'un total de 2.257 pages.

De leur côté, les lois de l'État grec étaient publiées dans le *Journal du Gouvernement grec* qui, pour la période de la guerre, est réparti en 10 volumes ; deux volumes pour l'année 1919, trois volumes pour l'année 1920, un volume pour l'année suivante, deux autres pour l'année 1922 et encore deux volumes pour l'année 1923.

Ces sources imprimées permettent ainsi de comprendre la situation politique en Grèce à l'époque de la guerre, notamment l'affrontement des deux partis politiques venizéliste et antivenizéliste, mais aussi la situation économique et sociale de toutes

---

<sup>72</sup> De nombreux témoignages sur la catastrophe et sur le « voyage » des réfugiés vers la Grèce sont publiés par le Centre dans deux volumes.

<sup>73</sup> Les volumes sont aussi disponibles sous la forme de microfilms.

<sup>74</sup> Entre mai et novembre 1919, l'Assemblée nationale ne se réunissait pas, d'un côté, lorsque Venizélos était à Paris et, de l'autre, à cause des vacances d'été.

<sup>75</sup> Le 29 juillet/11 août 1922, le Président de la Chambre suspendit les travaux pour les vacances d'été jusqu'en octobre de la même année. Pourtant, à cause de la catastrophe micrasiatique, qui se déroula entre-temps, la Chambre n'a pas repris ses travaux car en septembre une dictature fut imposée.

les régions de la Grèce et les problèmes soulevés par les guerres précédentes, et encore la perception de la guerre par la population grecque grâce aux pétitions envoyées à l'Assemblée. Mais surtout, il nous était possible de voir comment les députés voyaient et analysaient cette guerre, de savoir combien elle avait coûté à l'État, d'appréhender les problèmes de l'armée sur le front, et, chose essentielle pour notre sujet, d'analyser à partir des lois, décrets et circulaires, les politiques de recrutement des volontaires.

Pour autant, ces archives évacuent les pensées et les sentiments des hommes ordinaires, de ces hommes qui renforcent ou affaiblissent le courant du volontariat. Il fallait de ce fait aborder la question de la propagande, de l'information, de la perception de la guerre.

Sur ce point le dépouillement des journaux de l'époque, indépendamment de la région de leur publication, fut d'un grand intérêt. Ceux que nous avons consultés sont conservés à la Bibliothèque Nationale d'Athènes sous la forme de gros volumes<sup>76</sup> divisés par journal, ou à la bibliothèque de l'Assemblée nationale<sup>77</sup> sous la forme de microfilms, ou encore à la Bibliothèque d'*Estia Neas Smirnis* pour des journaux publiés à Smyrne ou à Istanbul tout au long de la guerre. Pour tous les journaux consultés, nous avons vu toutes les feuilles disponibles entre le 2/15 mai 1919 et le 24 juillet 1923. Donc, nous avons consulté trois journaux de distribution nationale, un venizéliste, le journal *Empros*, un antivenizéliste, le journal *Skrip* et l'organe du parti socialiste, le journal *Rizospastis*. De plus, nous avons consulté un journal local de l'État grec, le journal venizéliste *Macédoine*. Ensuite, nous avons vu les feuilles disponibles de cinq journaux qui étaient publiés à Istanbul (*Proodos*, *Le spectateur de l'Orient*, *Neologos*, *Proia* et *Empros*). À côté de ceux-ci, nous avons consultés 7 journaux qui étaient publiés à Smyrne (*Tilegrafos*, *Estia*, *L'indépendant*, *Patris*, *Armonia*, *Cosmos*, *Amalthia*), les feuilles de deux journaux de Smyrne qui étaient rediffusés à Athènes après la catastrophe (*Copanos* et *Amalthia*), un journal du Pont-Euxin (*Eleftheros Pontos*) tandis qu'un autre journal, militaire cette fois-ci, qui était publié en Asie mineure par le journaliste Ilias Voutieridis sous le titre *Synadelfos* (*Camarade*).

---

<sup>76</sup> On peut aussi trouver quelques journaux de cette époque sur le site de la Bibliothèque Nationale d'Athènes.

<sup>77</sup> On peut aussi trouver les journaux de cette époque sur le site de la Bibliothèque de l'Assemblée nationale.

Ces journaux constituent pour nous une source importante car ils nous permettent de pénétrer la société grecque à l'époque de la guerre ainsi que les pensées et les sentiments des Grecs originaires non seulement de la métropole mais aussi de l'étranger, en quête d'une identité commune unificatrice et nationaliste. Ils nous décrivent les pensées et les sentiments des Grecs envers cette guerre, leur évolution éventuelle et les affrontements idéologiques de plusieurs partis politiques et de leurs partisans. Grâce à eux, on prend aussi connaissance de la vie des soldats sur le front, de leurs efforts, de leur sacrifice et de leurs combats sur les plateaux anatoliens, et aussi du discours de propagande qui eut une telle influence sur les motivations des volontaires, positives ou négatives !

La consultation de la presse nous a conduits presque naturellement à nous intéresser aux sources iconographiques, caricatures, dessins publiés dans la presse mais aussi les photos. Nous avons consultés en effet de nombreuses archives photographiques. L'une des séries d'archives photographiques se trouve au Musée Benakis à Kifissia et se présente sous la forme d'enveloppes classées par archive personnelle et numéro d'entrée. La collection de la journaliste Elda Labissi<sup>78</sup>, qui contient plus de 700 photographies de soldats morts durant la Grande Guerre et durant celle de l'Asie mineure a particulièrement été intéressante. Les archives photographiques d'E.L.I.A., qui se trouvent dans le deuxième bâtiment juste en face du bâtiment central<sup>79</sup>, nous ont également beaucoup servi. En effet, plus de 1.000 archives photographiques nous avons donné à voir au sens propre la vie au front (athlétisme, danses, musique, abris, journaux, écriture, pièces de théâtre), des batailles, des prisonniers, l'avancée de l'armée, le comportement des soldats envers les populations locales, les villes et les villages d'Asie mineure, les fêtes, les cimetières militaires, le procès des six<sup>80</sup>, les camps militaires, les réfugiés, la visite du roi Constantin au front, les soldats et les officiers, les Circassiens volontaires de l'armée grecque et d'autres collaborateurs de l'armée.

De plus, les archives photographiques du Musée de la Guerre d'Athènes qui se trouvent dans le bâtiment du musée au centre d'Athènes et qui couvrent toutes les guerres grecques du XX<sup>e</sup> siècle ont particulièrement été riches concernant la

---

<sup>78</sup> Correspondant au front, 1921-1922.

<sup>79</sup> Elles sont aussi disponibles en ligne.

<sup>80</sup> Après la catastrophe micrasiatique, 8 hommes politiques et militaires, qui étaient considérés comme les « coupables » de la catastrophe, étaient jugés par une cour martiale spéciale et 6 entre eux étaient condamnés à mort. Comme cela, ce procès est connu comme le « procès de six ». Voir aussi notre Chapitre 8.

campagne en Asie mineure, divisées en quinze dossiers contenant 5.543 photographies montrant elles aussi la vie au front en insistant toutefois sur les cruautés de la guerre (blessés et cimetières), sur les Circassiens et les Turcs collaborateurs de l'armée grecque, sur les abris des soldats au front, et sur les volontaires. D'autres fonds photographiques (les 300 de Constantin Missaïlidis<sup>81</sup> qui se trouvent à la bibliothèque d'*Estia Neas Smirnis*, ou encore plus de 600 de la Fondation Nationale de la Recherche et des Etudes « Eleftherios K. Venizélos ») décrivent aussi la vie des soldats au front et la cruauté de cette guerre.

Comme nous l'avons montré, le matériel archivistique a été particulièrement riche et nous avons essayé de consulter le plus grand nombre de sources pour avoir la vision la plus globale qui soit de ces volontaires dans la guerre gréco-turque de 1919-1923. Mais nous nous sommes heurtés à de nombreuses difficultés du fait de la situation de crise majeure dans laquelle la Grèce s'est trouvée tout au long de notre recherche. Si les archives militaires se trouvaient dans une zone qui fut épargnée par les grèves générales et si les journaux et un petit nombre d'autres archives furent disponibles en ligne, la consultation de toutes les autres sources a mis très souvent à l'épreuve notre patience et, parfois, même notre endurance physique !

En fait, durant toute la période de notre recherche, les grèves générales, les manifestations et les émeutes au centre-ville d'Athènes constituèrent un phénomène très courant. Pour organiser le programme de la semaine, il nous fallait donc consulter le bulletin de grève ! Malheur à nous lorsqu'une grève générale était annoncée. Un contretemps de plus s'ajoutait à notre liste d'ennuis déjà si longue. Les moyens de transport en commun ne circulaient pas, les bibliothèques et les services des archives étaient fermés et, parfois, même les archives en ligne n'étaient pas disponibles !

Et quand bien même le bulletin de grève n'indiquait aucune grève pour la semaine à venir, rien n'était sûr et certain ! L'arrivée le matin dans un service quelconque des archives pouvait cacher mille surprises ! Parfois, il fallait quitter immédiatement la bibliothèque parce que, sur la place de *Syntagma*, éclataient des émeutes et que la police lançait des bombes lacrymogènes. Dans le chaos des émeutes et du « champ de bataille », nous comprenions aussi que les moyens de transport ne relieraient plus le centre-ville, ce qui nous obligeait à couvrir, à pied, de grandes distances pour arriver à une station de métro, en espérant que celle-ci soit encore

---

<sup>81</sup> Journaliste, correspondant au front.

ouverte. Parfois, on annonçait pour le lendemain la fermeture du service à cause d'une grève du personnel ce qui bouleversait, bien évidemment et tout simplement une fois de plus, le programme de notre recherche !

Mais nous sommes parvenus au bout de nos efforts. Et nous avons pu recueillir des milliers d'informations concernant le volontaire, cet homme multidimensionnel et ordinaire qui choisit un jour, de quitter sa vie paisible à Smyrne ou à Athènes, à Nicosie ou à Trébizonde, à Rhodes ou à Thessalonique pour s'engager sous les drapeaux grecs et faire la guerre entre 1919 et 1923 contre les Turcs.

Notre travail a été articulé en trois grandes parties, chacune de trois chapitres. Dans la première partie, nous avons essayé d'analyser le profil anthropologique, social et militaire du soldat volontaire, de décrire ses différentes origines géographiques et d'analyser ses motivations.

Dans notre deuxième partie, nous avons privilégié les opérations militaires sur les fronts micrasiatique et thracien ainsi que la vie et les combats des volontaires. Enfin, dans notre troisième partie, nous avons abordé la « deuxième » période de la guerre, entre septembre 1922 et juillet 1923 en insistant sur le « nouveau » volontaire de cette fin de guerre « sans combat », sur la longue route vers la paix et sur l'après-guerre gréco-turque en tentant de dresser un bilan militaire et mémoriel.

Au fond, ce travail souhaite présenter le volontaire de la guerre gréco-turque de 1919 à 1923 dans tout son être et dans toute sa complexité.

Qui était-il ? D'où venait-il et quelles étaient les caractéristiques spécifiques des régions de ses origines ? Quelles étaient ses motivations ? Étaient-elles patriotiques, économiques, « idéologiques », psychologiques ? Quelle était sa vie sur le front, sa participation aux événements militaires ? Quelles formes prenaient la violence et la délinquance militaire ? Comment son moral a-t-il été marqué par l'évolution de la guerre ou l'effondrement de son armée ? Et, finalement, combien d'entre eux sortirent-ils vivants de cette guerre et/ou des camps de prisonniers et quelle fut leur vie les années suivantes dans un État « nouveau » qui apparut en juillet 1923 ?

Autrement dit, cette thèse de doctorat entend s'inscrire dans le renouveau de l'histoire militaire (effleurant l'histoire bataille classique), en présentant un homme en arme, un Grec ordinaire du début du XX<sup>e</sup> siècle pris dans la complexité du volontariat et dans le tourbillon de cette guerre gréco-turque de 1919-1923 inscrite dans une histoire multiséculaire.

## **Première partie : Le volontaire, son pays, ses motivations**

## Introduction

Présenter le soldat volontaire dans sa totalité, décrire le pays de son origine ainsi que retracer ses motivations diverses constituent le but de notre première partie.

Tout d'abord, la description du statut anthropologique et social du volontaire nous permettra d'avoir une image globale de l'homme ordinaire qui a décidé de participer volontairement à l'effort militaire de l'État grec sur les hauts plateaux de l'Orient. Ayant, ainsi, son âge, sa taille, son état de santé le jour de son engagement, ses origines géographiques, son état civil et sa profession, on fera connaissance avec le Grec ordinaire du début du XX<sup>e</sup> siècle traçant, par la suite, le profil militaire de cet homme. Quand décida-t-il de s'enrôler et à quelle époque le même homme évitait l'engagement ? Dans quelle arme était-il affecté ?

Ensuite, décrire le pays d'où le volontaire est originaire est aussi nécessaire afin de pouvoir connaître ce jeune homme en tant qu'être social dans sa totalité. D'ailleurs, la population grecque du début du XX<sup>e</sup> n'habitait pas seulement dans la Grèce continentale mais aussi dans des régions plus ou moins lointaines et extrêmement hétérogènes entre elles. Quelle était, ainsi, la réalité qui régnait à Athènes, à Smyrne ou à Chypre ? Comment les Grecs de Smyrne se différenciaient-ils de leurs « compatriotes » musulmans ou Européens ? Quelles étaient les idéologies qui agitaient la société grecque juste avant la guerre ?

Et, dans ce climat d'hétérogénéité profonde, quelles étaient les motivations du volontaire à participer à cet affrontement militaire ? Le volontaire fut-il fervent patriote ou aventurier, misérable ou « idéologue » ?

En résumé, « profil », pays et motivations nous donnerons à la fin de cette partie, le soldat volontaire de la guerre gréco-turque de 1919 à 1923 dans sa totalité.

## **Chapitre 1 : Le volontaire et son engagement**

La fin de la Grande Guerre marqua le début d'une nouvelle période non seulement pour l'Europe mais surtout pour l'Empire Ottoman et l'État grec. Les négociations diplomatiques entre les vainqueurs et les vaincus, les désaccords divers et les conflits d'intérêts parmi les Alliés ainsi que les rêves nationalistes grecs, qui concernaient la refondation de l'Empire Byzantin, firent éclater une nouvelle guerre. Ce nouvel affrontement militaire, qui éclata le 2/15 mai 1919 et fini le 24 juillet 1923 et eut lieu principalement en Asie mineure et beaucoup moins en Thrace orientale et/ou en Thrace occidentale, opposa non seulement deux mondes différents mais surtout deux peuples rivaux ; et ces deux peuples combattaient continuellement, soit ouvertement soit en cachette, depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle afin de régler leurs comptes ouverts.

Durant cette guerre, ainsi, une grande masse d'hommes ordinaires prit la décision de gagner les casernes de l'armée grecque et de s'engager volontairement sous les drapeaux. Étant originaires des régions différentes, ayant des différenciations profondes entre eux, même sur leurs origines, s'étant enrôlés aux moments divers et conduits de leurs propres motivations, ces jeunes hommes se portaient simples volontaires dans le but d'aider la Grèce à « *continuer sa marche historique là où Constantin Paléologue<sup>1</sup> s'était arrêté* »<sup>2</sup>.

Ainsi, le dépouillement de tous les registres matricules du recrutement de tous les corps, de toutes les unités de recrues, de toutes les divisions, de tous les régiments, de tous les bataillons et de tous les services divers de l'armée grecque entre le 2/15 mai 1919 et le 24 juillet 1923<sup>3</sup>, a permis d'identifier 250.009 soldats qui se sont présentés sous les drapeaux entre mai 1919 et juillet 1923<sup>4</sup>. Parmi eux, 7.899 (3,16%) furent volontaires<sup>5</sup>. Au sein de ceux-ci, 5.358 s'engagèrent durant la première période de la guerre, c'est-à-dire, entre le jour du débarquement de l'armée grecque à Smyrne, le 2/15 mai 1919, et le dernier jour de la présence des soldats grecs sur les côtes micrasiatiques le 4/17 septembre 1922<sup>6</sup>. Tous les autres, soit 2.541 hommes, se

---

<sup>1</sup> Constantin Paléologue était le dernier Empereur du Byzance.

<sup>2</sup> Ioannis KAPSIS, *Patries Perdues*, Athènes, Livanis, 1989, (1962), p. 12.

<sup>3</sup> Pour voir la liste exhaustive des registres matricules du recrutement des 170 unités de l'armée grecque qui existent dans les archives militaires et nous avons consultées voir à la fin de notre thèse dans les sources et sur la rubrique suivante : I. Sources Archivistiques. A. Service des Archives Militaires. 1. Registres matricules du recrutement.

<sup>4</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> *Id.*

présentèrent sous les drapeaux entre le 5/18 septembre 1922 et le 24 juillet 1923 ; en d'autres mots, ces volontaires étaient engagés quand la Grande Idée était morte, la Thrace orientale, de nouveau, passée aux mains des Turcs et l'objectif majeur pour l'État grec était de pouvoir signer la paix<sup>7</sup>.

La grande majorité de ces soldats volontaires étaient des hommes d'origines grecques tandis que, à côté de ceux-ci, on trouvait également un petit nombre d'hommes d'origines étrangères<sup>8</sup>. Plus précisément, dans les 62.757 registres matricules de recrutement, sur lesquels un à dix soldats étaient inscrits, nous avons pu retrouver la trace de 7.265 (92%) volontaires d'origines grecques et 634 (8%) camarades à eux qui étaient d'origines étrangères<sup>9</sup>.

Certes, la masse documentaire nous montre clairement que durant la guerre gréco-turque de 1919 à 1923, les volontaires d'origines autres que grecques ne formaient qu'une petite minorité. Pour autant, il faut noter ici que même si les étrangers, qui ont servi volontairement dans l'armée grecque durant cet affrontement militaire, étaient toujours minoritaires par rapport à leurs camarades grecs, ils étaient aussi plus nombreux que les archives militaires nous démontrent<sup>10</sup>. En effet, conformément aux directives gouvernementales, les troupes semi-irrégulières ou les détachements « indépendants » d'infanterie et de cavalerie formés de volontaires étrangers<sup>11</sup>, ne furent pas inscrits dans les registres matricules du recrutement<sup>12</sup>, y compris lorsque le « gouvernement » de la *Révolution* donna à son « ministre » de l'Armée le droit de former des corps de volontaires d'origines diverses<sup>13</sup>. Ainsi, le *Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène* n'est présent dans les archives militaires que dans le *livre des ordres du jour* mais aucun *livre des registres matricules du recrutement*<sup>14</sup> n'existe.

Qui étaient, alors, ces 7.899 hommes ordinaires, grecs et étrangers, en leur totalité qui choisirent de tout quitter afin de se présenter volontairement sous les

---

<sup>7</sup> *Id.* Nous ferons la différence entre les soldats volontaires de la « première » et ceux de la « deuxième » période de la guerre gréco-turque en Asie mineure dans toute notre analyse « anthropologique », « sociologique » et « militaire » afin d'apprécier toutes les différences et les ressemblances entre ces deux « groupes » de combattants volontaires.

<sup>8</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>9</sup> *Ibid.*

<sup>10</sup> Sur ce cas, nous reviendrons par la suite dans ce Chapitre 1.

<sup>11</sup> Dans ce cas, voir aussi notre Chapitre 6.

<sup>12</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>13</sup> Décret législatif du 11 février 1923. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume grec, 1923, 1-200, vol. A, n° 46, p. 316 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1923/1.

<sup>14</sup> Archives de S.A.M., Répertoires alphabétiques des archives de toutes les unités de l'armée grecque, n° 23, pp. 285-286.

drapeaux entre 1919 et 1923 ? Quelles furent les politiques que les gouvernements grecs suivirent tout au long de l'époque de la guerre afin de recruter des volontaires d'origines grecques et/ou autres ?

## **I. Le volontaire d'origines grecques (1919-1923)**

Pendant la guerre gréco-turque de 1919 à 1923, une grande masse d'hommes ordinaires d'origines grecques, se présentèrent volontairement sous les drapeaux afin de contribuer à l'effort militaire de leur État. Conduits par leurs propres motivations et tirant avantage, d'un côté, des politiques suivies par les gouvernements grecs<sup>15</sup> et, de l'autre, des initiatives prises par les officiers de l'armée grecque<sup>16</sup>, ces jeunes hommes quittèrent leur vie paisible afin de participer volontairement aux assauts de l'armée grecque contre les troupes kémalistes. Ainsi, du 2/15 mai 1919, lorsque les soldats grecs débarquèrent à Smyrne, au 24 juillet 1923, lorsque Eleftherios Venizélos et Ismet İnönü signèrent le Traité de paix à Lausanne, les fourriers et les officiers recruteurs des camps militaires grecs d'Asie mineure, de Thrace orientale, de Grèce continentale et des îles égéennes ne cessèrent de remplir leurs dossiers d'informations personnelles concernant les 7.265 soldats volontaires d'origines grecques.

Alors, qui étaient ces combattants volontaires grecs ? Quelles étaient leurs caractéristiques anthropologiques ? Quel était leur « profil » social et militaire ?

### **A. Le soldat volontaire : un être-humain**

Les registres matricules consultés fourmillent d'informations : signalement, âge, état de santé, morphologie corporelle... À partir de ces données, il est possible de tenter de dresser le portrait type du volontaire grec de la guerre gréco-turque de 1919-1923.

#### **1. Portrait et taille**

Pour la plupart des 5.345 soldats volontaires d'origines grecques, qui s'étaient présentés sous les drapeaux entre le 2/15 mai 1919 et le 4/17 septembre 1922 et pour lesquels les registres matricules du recrutement nous donnent des informations<sup>17</sup>, la

---

<sup>15</sup> Nous analyserons ces politiques à la suite de ce Chapitre 1.

<sup>16</sup> *Ibid.*

<sup>17</sup> Dans ce cas, on exclut les 2006 soldats volontaires grecs pour lesquels on n'a aucune information concernant leur signalement.

physionomie est pratiquement la même comme si les autorités militaires avaient déjà tout fixé.

Ainsi, « *cheveux châains, sourcils châains, yeux marrons, front normal, nez normal, bouche normale, menton normal, visage ovale, peau blanche, caractéristiques particulières : néants* »<sup>18</sup> constituent le « portrait » des combattants volontaires grecs de la « première » époque de la guerre gréco-turque. Plus précisément, 3.286 (98,41%) soldats volontaires avaient la peau blanche, 3.148 (94,27%) combattants volontaires avaient des cheveux châains, 3.146 (94,22%) jeunes hommes d'origines grecques qui s'étaient volontairement présentés sous les drapeaux avaient des sourcils châains ainsi que 3.151 (94,36%) avaient des yeux de couleur café<sup>19</sup>. De plus, le visage de 3.323 (99,5%) volontaires était ovale, le front de 3.333 (99,82%) combattants volontaires était normal comme d'ailleurs leur nez, leur bouche et leur menton pour presque tous les volontaires (99,94%, soit 3.337)<sup>20</sup>.

Rares étaient les soldats volontaires qui avaient des cheveux, des sourcils ou des yeux noirs ; leur nombre ne dépassa pas 4,28%<sup>21</sup>. À côté d'eux, il y avait également 46 (1,38%) volontaires grecs blonds aux yeux bleus ou bleus clairs<sup>22</sup>. De même, pour les cas encore plus rares de volontaires dont le front, le nez, la bouche ou le menton n'était pas normal, ces derniers étaient tantôt de taille moyenne tantôt de grande taille ; et, le visage, quand il n'était pas ovale, était soit rond soit allongé<sup>23</sup>. En outre, quant aux marques particulières, un seul volontaire avait des grains de beauté sur le visage<sup>24</sup>.

Concernant les 1.920 volontaires grecs de la « deuxième » période de la guerre gréco-turque<sup>25</sup>, le front, le nez, la bouche et le menton étaient normaux ; à coté de ceux-ci, la plus grande majorité de volontaires avait le visage ovale (1.632, 99,88%)<sup>26</sup> et la peau blanche (1.627, 99,57%)<sup>27</sup>. Cependant, la couleur des cheveux, des sourcils et des yeux de ces volontaires était, durant cette période, plus soigneusement,

---

<sup>18</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>19</sup> *Ibid.*

<sup>20</sup> *Id.*

<sup>21</sup> *Id.*

<sup>22</sup> *Id.*

<sup>23</sup> *Id.*

<sup>24</sup> *Id.*

<sup>25</sup> Nous ne prenons pas en compte les 286 soldats volontaires pour lesquels nous n'avons pas d'informations.

<sup>26</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement. Deux autres volontaires avaient le visage rond tandis que le visage d'un autre était oblong.

<sup>27</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement. Le reste des soldats volontaires avait une peau mate.

enregistrée que pour leurs camarades, volontaires eux aussi, de la première « période » de la guerre.

Ainsi, même si les volontaires « *aux cheveux châtain, aux sourcils châtain et aux yeux marrons* » étaient, encore une fois, la majorité<sup>28</sup>, d'autres couleurs firent beaucoup plus souvent qu'auparavant leur apparition<sup>29</sup>. Cinq cent cinquante soldats volontaires grecs (36,65%), qui se présentèrent sous les drapeaux entre septembre 1922 et juillet 1923, avaient des cheveux, des sourcils et des yeux noirs tandis que 145 autres étaient blonds aux yeux bleus<sup>30</sup>. En outre, 56 combattants volontaires combinaient yeux marrons et cheveux et sourcils blancs ou gris<sup>31</sup>. Enfin, concernant des caractères particulières propres au visage, la grande majorité de ces jeunes hommes n'en avait aucune sauf un seul volontaire noté comme imberbe<sup>32</sup>.

À coté, la taille des combattants volontaires grecs fit l'objet d'une attention plus soutenue.

Concernant les 5.345 soldats volontaires grecs de l'époque de la campagne militaire de l'armée grecque en Asie mineure, la taille varia énormément, de 1,44 m<sup>33</sup> à 1,90 m. Cependant, les petites et les grandes tailles constituaient des exceptions, car la plupart des volontaires mesuraient entre 1,61m et 1,75m comme l'indique le tableau suivant<sup>34</sup> :

Tableau 1 : La taille des soldats volontaires de la « première période »<sup>35</sup>

Taille (m)	Nombre de volontaires	%
------------	-----------------------	---

<sup>28</sup> Cheveux châtain 53,8%, sourcils châtain 53,8% et yeux bruns 57,16%.

<sup>29</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>30</sup> *Ibid.*

<sup>31</sup> *Id.*

<sup>32</sup> *Id.*

<sup>33</sup> Il faut noter ici que tout soldat volontaire, qui « souffrait » d'une taille de moins de 1,50m, était considéré comme inapte à faire la guerre et servait comme soldat auxiliaire. Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Décisions du *Conseil Spécial du Recrutement*. Dans ce cas, il est aussi intéressant de voir que l'article 33 de la loi 1528 du 15/28 juin 1887 sur les conditions de recrutement des Grecs dans l'armée fixait la taille minimum des soldats à 1,56m ; ainsi, tous les mobilisés, qui mesuraient moins de 1,56m, devaient servir comme soldats auxiliaires. Loi 1528 du 15 juin 1887 ; A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume grec, 1887, 1-200, vol. A, n° 151, p. 557 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1887/1. Or, le décret royal du 5/18 janvier 1915 fixa la taille minimum des soldats « normaux » à 1,50m ; les autres soldats qui mesuraient moins de 1,50m, mais en aucun cas moins de 1,40m, servaient en tant qu'auxiliaires. Décret royal du 5 janvier 1915 ; A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume grec, 1915, 1-200, vol. A, n° 8, p. 47, côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1915/1.

<sup>34</sup> Dans ce cas, nous ne prenons pas en compte les 1982 soldats volontaires pour lesquels nous n'avons pas de renseignements.

<sup>35</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

1,44-1,60	498	14,8
1,61-1,75	2.717	80,8
1,76-1,90	148	4,4

Les volontaires de petite taille se trouvaient toutefois plus proche de la taille moyenne puisque, sur les 498 retrouvés, seulement 84 (16,86%) avaient une taille entre 1,44m et 1,55m ; et parmi ces 84 hommes, les trois mesuraient moins de 1,50m et, comme cela, étaient déclarés soldats auxiliaires. Il en est de même pour les volontaires de grande taille : sur 148 soldats de taille entre 1,76m et 1,90m, seulement 16 volontaires mesuraient plus de 1,80m<sup>36</sup>.

En outre, il est aussi intéressant de constater que plus le métier du soldat volontaire était manuel, issu d'une famille d'agriculteurs ou d'éleveurs, marqué par une alimentation peu riche et par l'obligation de travailler étant enfant, choses qui freinaient le développement physique, plus la taille était petite. De fait, la taille moyenne des volontaires agriculteurs, éleveurs des bêtes ou manœuvres était de 1,66m tandis que celle de leurs camarades dont le métier évoquait un certain niveau d'éducation et/ou l'origine d'une famille plus ou moins riche, atteignit 1,68m<sup>37</sup>.

Concernant les 1.920 volontaires grecs de la « deuxième » période de la guerre gréco-turque<sup>38</sup>, la taille varia, elle aussi, énormément, allant de 1,40m à 1,86m<sup>39</sup>. Encore une fois, les tailles les plus grandes et les plus petites constituaient une « exception » mais dans ce cas, les volontaires de grande taille étaient plus nombreux que ceux de petite taille comme le tableau suivant l'indique :

Tableau 2 : La taille des soldats volontaires de la « deuxième période »<sup>40</sup>

Taille (m)	Nombre de volontaires	%
1,40-1,60	83	4,9
1,61-175	1.427	84,3
1,76-1,86	182	10,8

<sup>36</sup> *Ibid.*

<sup>37</sup> *Id.*

<sup>38</sup> On exclut ici 228 volontaires pour lesquels on n'a pas de renseignements.

<sup>39</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>40</sup> *Ibid.*

Dans ce cas également, la plupart des volontaires dont la taille faisait partie des deux « exceptions », approchaient la taille moyenne. De 83 soldats volontaires mesurant entre 1,40m et 1,60m, la taille de seulement 6 volontaires grecs était entre 1,40m et 1,55m et, parmi eux, les deux volontaires grecs qui avaient une taille moins de 1,50m ont servi en tant que soldats auxiliaires<sup>41</sup>. De même, parmi les 182 volontaires de la plus grande taille, 74 volontaires mesuraient entre 1,80m et 1,86m<sup>42</sup>.

En outre, comme pour les combattants volontaires de la « première période » de la guerre, la taille des « nouveaux » volontaires, issus de l'agriculture, de l'élevage ou des activités de manœuvre, était plus petite que celle de leurs camarades exerçant diverses professions libérales, ou étant des fonctionnaires, des étudiants, des commerçants et des entrepreneurs. Ainsi, la taille moyenne de la première catégorie de volontaires était de 1,69m tandis que celle de la deuxième catégorie atteignait 1,71m<sup>43</sup>.

En définitive, les soldats volontaires grecs de la guerre gréco-turque de 1919 à 1923 furent des hommes de caractéristiques méditerranéennes : bruns dans leur majorité, sans avoir de marques particulières sur le visage ou des tatouages sur le corps et d'une taille moyenne de 1,67m<sup>44</sup>.

## 2. Age

Les registres matricules du recrutement permettent également de préciser l'âge des volontaires grecs de la guerre en Asie mineure. La « rubrique » : année de naissance fut la « rubrique » du registre matricule la plus soigneusement remplie<sup>45</sup>. En outre, cette information peut être considérée comme fiable car, le jour de son enrôlement, le jeune homme fournissait soit sa carte d'identité soit une attestation indiquant sa date de naissance signée et tamponnée tantôt par l'état civil grec de son lieu de naissance tantôt par le siège épiscopal de sa région. Et même, si le soldat volontaire ne fournissait aucun document officiel ou déclarait une fausse année de

---

<sup>41</sup> *Id.*

<sup>42</sup> *Id.*

<sup>43</sup> *Id.*

<sup>44</sup> *Id.*

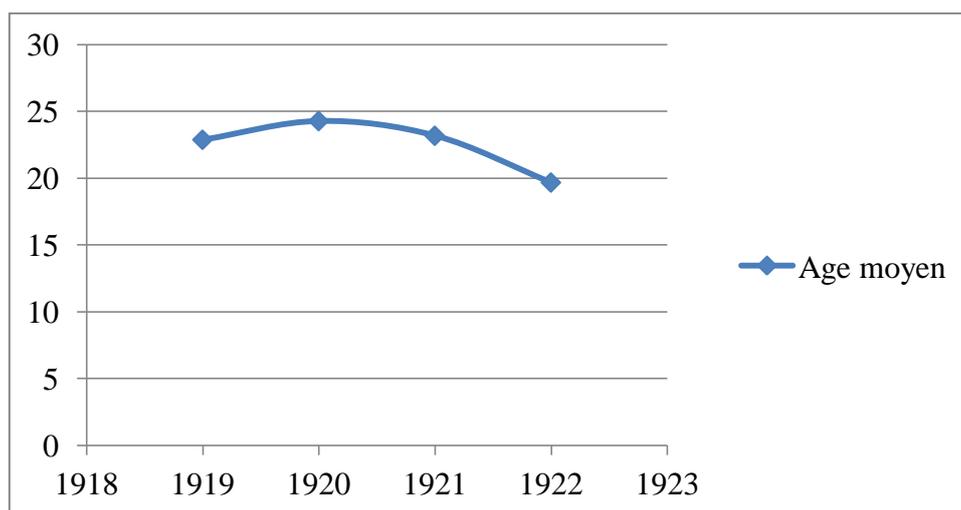
<sup>45</sup> Pour seulement 130 soldats volontaires de la « première » période de la guerre nous n'avons pas d'informations sur leur année de naissance tandis que, pour la « deuxième » période, le nombre de volontaires dont nous ne connaissons pas l'année de naissance n'est que de 37. Pourtant, pour la « première » période on exclut également 62 soldats volontaires dont on n'a pas d'informations sur l'année de l'engagement sous les drapeaux.

naissance<sup>46</sup>, le *Conseil Spécial de Recrutement* de l'armée grecque se réunissait par la suite pour vérifier, entre autres choses, l'âge du soldat et, s'il le fallait, le « corrigeait »<sup>47</sup>.

L'âge des volontaires varia énormément, allant de 14 ans à 54 ans, l'âge moyen étant de 23,9 ans<sup>48</sup>.

Pourtant, l'âge moyen ne cessa d'évoluer au cours de la guerre comme le montre le graphique suivant :

Graphique 1 : Age moyen des volontaires grecs pour chaque année de guerre



Ainsi, la première année de la guerre, l'âge moyen des soldats volontaires était de 22,9 ans étant donné que, au cours de l'année 1919, un grand nombre de soldats grecs des « vieilles » classes militaires étaient toujours sous les drapeaux. En outre, les Grecs d'Asie mineure ou d'Istanbul qui s'engagèrent cette année là étaient les plus jeunes. Durant la Grande Guerre, ceux-ci n'avaient pas été en âge de faire leur service militaire et, de ce fait, n'avaient pas été « mobilisés » par les Turcs et envoyés aux *amelés tabourou*<sup>49</sup>.

L'année suivante, en 1920, l'âge moyen des volontaires atteignit 24,3 ans. La raison tint essentiellement au fait que deux appels consécutifs du généralissime Leonidas Paraskevopoulos, aux Grecs d'Asie mineure pour s'enrôler volontairement

<sup>46</sup> Anastasios ILIADIS, « Les mémoires de notre grand-père », in Vas. CARDASIS, Art. PSAROMILINGOS (dir.), *Smyrne. La vie et la fin de la ville des « Giaours »*, Athènes, Publications d'Eleftherotipia, s.a.p., p. 154.

<sup>47</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités, Décisions du *Conseil Spécial de Recrutement*.

<sup>48</sup> *Ibid.*, Registres matricules du recrutement.

<sup>49</sup> Les *amelés tabourou* étaient des « bataillons de travail » formés par les Turcs durant la Grande Guerre où « servaient » les Grecs mobilisés.

dans l'armée grecque, ne concernaient pas seulement les hommes de 20 ans mais aussi tous leurs compatriotes nés entre 1889 et 1900<sup>50</sup>. En outre, la loi 2415, qui fut votée par l'Assemblée nationale en juin 1920 et qui fixait un « salaire » pour tous ceux qui se présenteraient volontairement dans l'armée grecque<sup>51</sup>, poussa des hommes âgés de vingt, trente voire quarante ans et plus à rejoindre l'armée, même si la loi fixait que seulement les hommes qui « *avaient entre 20 et 40 ans seraient acceptés comme volontaires* »<sup>52</sup>. Il est caractéristique de voir que le seul volontaire grec de 54 ans qui se présenta sous les drapeaux durant cette « première » période de la guerre gréco-turque, s'enrôla le 25 juillet/7 août 1920, c'est-à-dire 12 jours après la publication de la loi 2415<sup>53</sup>.

En 1921, l'âge moyen des volontaires tomba considérablement, d'abord à 23,2 ans, puis, en 1922, à 19,7 ans. Cette évolution s'explique sans doute par le fait qu'à partir du printemps 1921, le ministre grec de l'Armée publia des ordres de mobilisation générale<sup>54</sup> dans le but de renforcer les effectifs sur le front et d'imposer à Moustapha Kemal les conditions du Traité de Sèvres. Dès lors le « réservoir » des volontaires d'origines grecques de vingt ans ou qui étaient plus vieux, s'épuisa. Seuls ceux qui avaient moins de vingt ans pouvaient devenir volontaires.

Les volontaires grecs d'après la défaite de l'armée grecque, soit en 1922-1923, furent en moyenne nettement plus âgés avec 26,4 ans, passant de 22,3 ans les derniers mois de 1922 à 26,8 ans en 1923. Les raisons étaient simples. Entre septembre et décembre 1922, tous les soldats des « nouvelles » et des « anciennes » classes militaires étaient toujours sous les drapeaux ou étaient congédiés<sup>55</sup> sans chercher à se porter de nouveau volontaires ; de la sorte, seuls étaient « disponibles » les hommes les plus jeunes et les plus âgés. Par ailleurs, en 1923, l'âge moyen des volontaires grecs passa à 26,8 ans car l'armée conserva dans ses rangs les classes de 1919 à 1922 ainsi que tous les jeunes hommes, autochtones ou réfugiés, de la classe militaire de

---

<sup>50</sup> « Dernière heure. Appels aux six âges des citoyens grecs », *Cosmos*, Smyrne, 25 février 1920, année 10<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 564, p. 1 ; « Appel de nouveaux âges », *Cosmos*, Smyrne, 11 mars 1920, année 10<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 579, p. 1.

<sup>51</sup> Loi 2415. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1920, 101-200, vol. A, n° 155, pp. 1558-1559 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1920/2.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 1558.

<sup>53</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>54</sup> « Les ordres de mobilisation », *Skrip*, Athènes, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 6015, p. 1 ; « Appel aux quatre âges des Grecs d'Asie Mineure », *Skrip*, Athènes, 28 avril 1921, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 6028, p. 2 ; A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 40, M/5 DSKX et ST (Direction des territoires occupés par l'armée), « Informations variées concernant l'armée et le recrutement, 9/1-22/6/1922 », Ordre de mobilisation, 22 janvier 1922, n° 4282, pp. 1-2.

<sup>55</sup> Sur ce cas, voir aussi notre Chapitre 7.

1923<sup>56</sup> ; il ne restait donc disponible que des hommes qui avaient plus de 25 ans pour s'engager comme volontaires.

En définitive, l'âge moyen de tous les volontaires d'origines grecques qui prirent part à la guerre gréco-turque de 1919 à 1923 fut de 24,7 ans<sup>57</sup> ; mais les volontaires furent plus jeunes la première partie de la guerre, de 1919 à 1922, et plus âgés la deuxième partie, en 1922-1923, du fait des évolutions de la guerre et des divers ordres de mobilisation que le ministre grec de l'Armée publia.

### 3. État de santé

Après son enrôlement et son inscription dans les registres matricules du recrutement de l'armée grecque, le volontaire, comme d'ailleurs tous ses autres camarades réservistes ou appelés, rendait « visite » au médecin du camp militaire qui l'examinait des pieds à la tête afin de détecter ses maladies, ses tares ou ses faiblesses physiques, et de décider, par la suite, son aptitude ou non à faire la guerre contre les troupes kémalistes.

Une fois déclaré apte, et en bonne santé, les volontaires grecs prenaient la route des dépôts des casernes grecques afin de se munir de l'uniforme, des godillots, des fusils et de tout l'arsenal de guerre nécessaire au front. Ceux qui étaient sérieusement malades ou infirmes, étaient obligés de se faire, de nouveau, examiner soit par le chef-médecin du Corps d'Armée, auquel le camp militaire appartenait, soit par les médecins-officiers du *Conseil Spécial du Recrutement* afin qu'ils décidassent de leur sort. Ce sort prenait, en effet, trois formes : les volontaires grecs dont la maladie, l'infirmité ou la tare était telle qu'ils ne pouvaient servir étaient définitivement congédiés des rangs de l'armée grecque<sup>58</sup> ; les combattants volontaires, pour lesquels les médecins trouvaient que la maladie ou l'infirmité pouvait être guérie, étaient congédiés temporairement obtenant un sursis d'un an<sup>59</sup> ; enfin, pour tous les autres volontaires d'origines grecques qui étaient victimes d'une quelconque

---

<sup>56</sup> « Publication de l'ordre en entier concernant l'appel de l'engagement des appelés de la classe militaire de 1923 », *Empros*, Athènes, 8 septembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9304, p. 4.

<sup>57</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>58</sup> *Ibid.* ; Ordres du jour des unités, Décisions du *Conseil Spécial de Recrutement*.

<sup>59</sup> *Id.* Il faut noter ici que, comme d'ailleurs l'article 6 du décret royal du 5/18 janvier 1915 fixait, à la fin de leur sursis, les volontaires étaient obligés de se représenter sous les drapeaux pour être réexaminés par les médecins et si leur maladie ou infirmité n'était pas guérie, ils obtenaient un deuxième sursis d'un an. Pourtant, après le troisième examen médical, le licenciement du soldat était définitif. Décret royal du 5 janvier 1915 ; A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1915, 1-200, vol. A, n° 8, p. 47, côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1915/1.

maladie ou tare peu importante, les médecins militaires les versaient comme soldats auxiliaires<sup>60</sup>.

Au total, durant la « première » période de la guerre nous avons identifiés 271 hommes d'origines grecques (soit 5,1%) relevant de ces conditions<sup>61</sup>. Parmi eux, les volontaires considérés comme aptes en tant que soldats auxiliaires furent les plus nombreux atteignant le nombre de 167 (soit 61,6%)<sup>62</sup>. À côté d'eux, 52 (19,2%) furent définitivement démobilisés et 52 (19,2%) bénéficièrent d'un sursis pour se remettre de leur maladie<sup>63</sup>. Parmi ces derniers, 8 jeunes hommes purent servir comme soldats auxiliaires tandis que tous les autres furent pourvus de fusils et envoyés dans les tranchées en première ligne<sup>64</sup>.

Quels étaient les maladies et les « défauts » de ces soldats volontaires auxiliaires, congédiés et/ou sursitaires ?

Pour les volontaires auxiliaires, les infirmités abdominales et génito-urinaires furent celles que l'on rencontrait le plus souvent, soit 54 hommes (37,4%)<sup>65</sup>. Parmi ces 54 soldats, 42 souffraient d'une hernie inguinale<sup>66</sup> à droite ou à gauche qui fut « *facilement réduite et contenue par le bandage herniaire* »<sup>67</sup>, 9 autres avaient un testicule dans le tube inguinal et 3 autres souffraient d'atrophie de l'un ou, même, des deux testicules<sup>68</sup>.

---

<sup>60</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités, Décisions du *Conseil Spécial de Recrutement*.

<sup>61</sup> *Ibid.* Pourtant, il faut noter ici que sur les registres matricules du recrutement et les ordres du jour des unités de l'armée grecque, nous trouvons seulement les maladies, les tares et les infirmités graves qui empêchaient les soldats volontaires de servir « normalement » dans les rangs de l'armée grecque. Ces maladies ou handicaps étaient fixées par le décret royal du 11/24 décembre 1914 ; A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1915, 1-200, vol. A, n° 8, pp. 48-61, côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1915/1. En revanche, toutes les autres maladies ou faiblesses physiques, qui ne posaient pas de problèmes pour l'aptitude des soldats à faire la guerre, ne sont pas mentionnées. Par exemple, la myopie, le strabisme ou l'astigmatisme sont mentionnées seulement quand « *ils dépassaient les limites que la loi fixait* », mettant à l'écart ces soldats. Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités, Décisions du *Conseil Spécial de Recrutement*.

<sup>62</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités, Décisions du *Conseil Spécial de Recrutement*. Concernant 40 volontaires nous n'avions pas d'informations quant à leur maladie.

<sup>63</sup> *Ibid.*

<sup>64</sup> *Id.*

<sup>65</sup> *Id.*

<sup>66</sup> La hernie inguinale est une grosseur sous la peau de l'aîne survenant lorsque l'intestin sort de son emplacement habituel, par un orifice de l'abdomen. Pavlos DRANDAKIS (dir.), *Grande Encyclopédie Grecque*, Athènes, Finix, s.a.p., vol. 7, pp. 592-593 ; Giannis POURNARAS, Robert P. GWINN, Etienne GILLON, al. (dir.), *Encyclopédie Papyrus Larousse Britannica*, Athènes, Publication de Papyrus, 1997, (1981), vol. 15, p. 124.

<sup>67</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités, Décisions du *Conseil Spécial de Recrutement*.

<sup>68</sup> *Ibid.*

Les handicaps liés aux membres étaient, eux aussi, nombreux ; pour 30 jeunes hommes, il était difficile de marcher ou de bouger les mains et/ou les doigts<sup>69</sup>. Parmi ces volontaires, 16 ne pouvaient pas utiliser leur fusil car ils souffraient soit d'une atrophie des muscles du bras soit du manque ou de la paralysie d'un ou de plusieurs doigts<sup>70</sup>, 14 autres avaient des problèmes aux cuisses, aux genoux ou bien encore aux pieds, ce qui « *provoquaient des difficultés d'ordre moyenne dans les mouvements inévitables dans le service militaire* »<sup>71</sup>.

En outre, les infections oculaires concernaient 29 soldats volontaires tandis que 7 autres étaient soit durs d'oreille soit sourds d'une oreille<sup>72</sup>. Pour 3 autres encore, auxiliaires, un des nerfs du visage était paralysé ou l'absence de l'os temporal empêchait l'utilisation du képi militaire<sup>73</sup>. Pour 2 autres camarades à eux, les médecins diagnostiquèrent des fractures « *mal remises* » ou un manque de côtes provoquant des difficultés respiratoires ou de motricité. En outre, un volontaire auxiliaire souffrait d'ichtyose<sup>74</sup> et un autre de bégaiement<sup>75</sup>.

Par ailleurs, 52 volontaires furent définitivement congédiés des rangs de l'armée grecque quelques jours après leur enrôlement. Parmi eux<sup>76</sup>, 17 furent considérés par les médecins comme totalement inaptes à servir, ayant des handicaps graves aux membres gênant leurs mouvements ou provoquant une *ankylose totale*<sup>77</sup>, 5 autres étaient tuberculeux, 5 avaient des problèmes aux deux yeux et 5 souffraient d'une maladie du cœur<sup>78</sup>, 3 souffraient d'une hernie inguinale « *énorme, difficile à*

---

<sup>69</sup> *Id.*

<sup>70</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités, Décisions du Conseil Spécial de Recrutement.

<sup>71</sup> *Ibid.*

<sup>72</sup> *Id.*

<sup>73</sup> *Id.*

<sup>74</sup> Ichtyose est une maladie chronique de la peau qui est caractérisée par la présence, à la surface de la peau, d'une quantité excessive de « pellicules de peaux mortes » qu'on appelle des squames sur la peau. Pavlos DRANDAKIS (dir.), *op. cit.*, vol. 13, p. 339 ; Giannis POURNARAS, Robert P. GWINN, Etienne GILLON, *al. (dir.)*, *op. cit.*, vol. 31, pp. 11-12.

<sup>75</sup> Bégaiement est un problème de répétitions et de blocages au cours de l'émission du langage. Pavlos DRANDAKIS (dir.), *op. cit.*, vol. 6, p. 839 ; Giannis POURNARAS, Robert P. GWINN, Etienne GILLON, *al. (dir.)*, *op. cit.*, vol. 39, p. 87. En effet, le volontaire, qui « souffrait » de ce « défaut », avait été nommé comme soldat auxiliaire parce que, conformément au décret royal du 11/24 décembre 1914, il ne pourrait pas donner correctement un ordre à ses camarades. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1915, 1-200, vol. A, n° 8, p. 55, côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1915/1. Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités, Décisions du Conseil Spécial de Recrutement.

<sup>76</sup> Pour onze soldats volontaires, nous n'avions pas d'informations quant à leur maladie ou « défaut » à cause duquel ils étaient congédiés des rangs de l'armée grecque.

<sup>77</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités, Décisions du Conseil Spécial de Recrutement.

<sup>78</sup> *Ibid.*

*réduire et à contenir* » et deux autres avaient de grandes dysmorphies du visage<sup>79</sup>. De plus, un volontaire avait un problème de courbures de la colonne vertébrale, un camarade à lui souffrait de grave ichtyose, un autre souffrait de bronchite<sup>80</sup> et un volontaire avait des problèmes à son ventre<sup>81</sup>.

Enfin, 52 soldats volontaires bénéficièrent d'un sursis d'un an à cause de problèmes de santé. La plupart de ces volontaires avaient des troubles abdominaux ou stomacaux. Ainsi, 37% des volontaires sursitaires souffraient d'une splénomégalie<sup>82</sup>, de gonflement des intestins et de l'ombilic ou de catarrhe gastrique<sup>83</sup>, 33% avaient des membres cassés qui n'étaient pas encore totalement guéris, ou bien encore souffraient d'arthrite<sup>84</sup>. Le reste des volontaires sursitaires étaient minces, avaient une pleurésie séreuse<sup>85</sup> ou souffraient d'une infection des yeux<sup>86</sup>.

En revanche, les volontaires de la « deuxième » période de la guerre gréco-turque, furent beaucoup plus valides. Parmi 1.920 jeunes hommes grecs engagés entre le 5/21 septembre 1922 et le 24 juillet 1923, seulement 3 soldats furent déclarés inaptes à porter le fusil et deux autres obtinrent un sursis d'un an<sup>87</sup>. Concernant les volontaires auxiliaires, l'un d'eux avait l'un de ses testicules dans le tube inguinal, un autre souffrait de dysmorphie du thorax l'empêchant non seulement de porter le havresac mais aussi de bien inspirer et un troisième avait des paupières déformées

---

<sup>79</sup> *Id.*

<sup>80</sup> Bronchite est une inflammation des bronches qui se manifeste par une toux accompagnée d'expectorations. Les symptômes sont une toux, un essoufflement, une respiration sifflante et parfois une gêne thoracique, de la fatigue ou de la fièvre. Pavlos DRANDAKIS (dir.), *op. cit.*, vol. 7, pp. 789-790 ; Giannis POURNARAS, Robert P. GWINN, Etienne GILLON, *al. (dir.)*, *op. cit.*, vol. 15, p. 325.

<sup>81</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités, Décisions du *Conseil Spécial de Recrutement*.

<sup>82</sup> La splénomégalie est une augmentation de volume de la rate causée par une maladie infectieuse, hématologique ou bactérienne. Pavlos DRANDAKIS (dir.), *op. cit.*, vol. 16, pp. 814-815 ; Giannis POURNARAS, Robert P. GWINN, Etienne GILLON, *al. (dir.)*, *op. cit.*, vol. 55, p. 106.

<sup>83</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités, Décisions du *Conseil Spécial de Recrutement*. Le catarrhe gastrique ou ulcération est une infection de l'estomac qui provoque des brûlures d'estomac, diarrhée, nausées et vomissements de mucosités glaireuses. Pavlos DRANDAKIS (dir.), *op. cit.*, vol. 8, pp. 155-156 ; Giannis POURNARAS, Robert P. GWINN, Etienne GILLON, *al. (dir.)*, *op. cit.*, vol. 16, pp. 212-213.

<sup>84</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités, Décisions du *Conseil Spécial de Recrutement*.

<sup>85</sup> La pleurésie séreuse est la conséquence d'une infection pulmonaire grave et provoque l'akinésie de l'un des côtés du thorax et peut aussi conduire à la mort. Pavlos DRANDAKIS (dir.), *op. cit.*, vol. 20, p. 334.

<sup>86</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités, Décisions du *Conseil Spécial de Recrutement*.

<sup>87</sup> *Ibid.*

gênant la vue<sup>88</sup>. Le volontaire sursitaire, pour lequel nous avons des informations, souffrait d'une adénite cervicale<sup>89</sup>.

Au final, l'état de santé des volontaires grecs de la guerre gréco-turque de 1919 à 1923 fut en général bon. Autrement dit, 96,2% de ces hommes ordinaires, qui ont porté volontairement l'uniforme de l'armée grecque, étaient déclarés aptes à porter le fusil.

## **B. Le soldat volontaire : être social**

Les registres matricules du recrutement ne nous donnent pas seulement les données anthropologiques du volontaire mais aussi des renseignements sociologiques concernant le lieu de naissance, la situation familiale ainsi que la profession.

À partir de ces renseignements, existait-il une certaine « *géographie du patriotisme* »<sup>90</sup> ? Quel était le statut familial de ces volontaires et leur profession ?

### **1. Origines géographiques**

Le volontaire grec de 1919-1923 était originaire de toutes les régions peuplées de Grecs, de l'Afrique jusqu'à la péninsule balkanique et de l'Asie à l'Europe orientale<sup>91</sup>. Plus précisément, ces hommes provenaient de l'Asie mineure, du Pont-Euxin, de la ville d'Istanbul, de la Thrace orientale et occidentale, des territoires de l'État grec, de Chypre, du Dodécanèse, de la Russie, de la Géorgie, de l'Arménie, de l'Égypte, de la Syrie, de l'Albanie, de Skopje, de la Bulgarie, de la Roumanie et de la Serbie<sup>92</sup>.

Parmi les 5.325 soldats volontaires grecs<sup>93</sup> de la « première » période de la guerre gréco-turque, une bonne majorité venait de l'Asie mineure (3.134 volontaires, 59,85%) tandis que 1.019 volontaires (19,13%) étaient natifs de toutes les régions de l'État grec comme celui-ci était formé à la suite des deux guerres balkaniques de 1912-1913<sup>94</sup>. En outre, 515 soldats volontaires (9,67%) étaient originaires des

---

<sup>88</sup> *Id.*

<sup>89</sup> *Id.* L'adénite cervicale est une infection qui provoque le gonflement en dessous du maxillaire, de la douleur et de la fièvre. Pavlos DANDRAKIS (dir.), *op. cit.*, vol. 1, p. 580.

<sup>90</sup> Terme utilisé par Philippe BOULANGER, « La France duelle de l'engagement volontaire de 1914 à 1922 », in Hubert HEYRIES et Jean-François MURACCIOLE (dir.), *op. cit.*, p. 106.

<sup>91</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>92</sup> *Id.*

<sup>93</sup> Ici, nous ne prenons pas en compte 20 soldats volontaires pour lesquels nous ne connaissons par le lieu de leur naissance.

<sup>94</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

contrées de la Thrace orientale et occidentale, 351 (6,6%) étaient des Grecs du Pont-Euxin et 207 (3,9%) étaient nés à Istanbul et aux alentours<sup>95</sup>. À côté d'eux, 34 jeunes hommes de l'île de Chypre et 18 du Dodécanèse s'engagèrent malgré les obstacles et les interdictions imposés par les gouvernements anglais et italien de ces îles<sup>96</sup>. Le reste des volontaires, 47, était né à Tiflis (16 volontaires), en Albanie (9 volontaires), en Bulgarie (8 jeunes hommes), en Égypte (7 hommes), en Roumanie (4 volontaires), en Serbie (2 volontaires) ainsi qu'en Syrie (1 volontaire)<sup>97</sup>.

Ainsi, il est clair que la *géographie du patriotisme* concernait en priorité les hommes qui se sentaient le plus concerné par cette guerre, c'est-à-dire les hommes des vastes territoires de l'Orient que la Grèce occupa ou revendiqua après la défaite ottomane au cours de la Grande Guerre. De fait, dans la première période de la guerre, de mai 1919 à septembre 1922, 4.207 combattants volontaires (79%) vinrent de l'Asie mineure, de la ville d'Istanbul et de ses alentours, du Pont-Euxin, de la Thrace orientale et occidentale.

En approfondissant le propos, il convient d'apporter quelques nuances concernant l'origine des volontaires de l'Asie mineure, de la ville d'Istanbul et du Pont-Euxin. En effet, il y eut une différence entre l'Ouest et la côte d'une part et l'intérieur des terres et la mer Noire d'autre part. De fait, 3.233 volontaires (87,6%) naquirent sur les côtes occidentales de l'Asie mineure contre seulement 459 (12,4%) dans les villages de l'intérieur de l'Asie mineure ou du Pont-Euxin<sup>98</sup>. Ce faible pourcentage s'explique sans doute de différentes raisons. Les Grecs du Pont-Euxin n'ont pas pu combattre aux côtés de l'armée grecque en raison de l'opposition des gouvernements grecs et de leur obligation de rester dans leur « pays » pour y mener une guerre de maquisards contre les troupes kémalistes qui menaçaient la vie de leurs proches<sup>99</sup>. Quant aux autres, peu nombreux, natifs de Konya, de Sakarya ou d'Ankara (108 hommes)<sup>100</sup>, il est clair que pour les populations grecques de l'intérieur, il était extrêmement difficile de gagner la zone occupée par l'armée grecque. Les déportations massives et les massacres par les troupes kémalistes de ces populations résidant au-delà des zones contrôlées par les Grecs étaient si courantes que beaucoup furent obligés de s'enrôler dans l'armée kémaliste comme le signala le réfugié

---

<sup>95</sup> *Ibid.*

<sup>96</sup> *Id.*

<sup>97</sup> *Id.*

<sup>98</sup> *Id.*

<sup>99</sup> Sur ce cas, voir aussi notre Chapitre 6.

<sup>100</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

Theofilos Tsolakoglou<sup>101</sup>. De plus, cette faible présence des volontaires d'origines grecques, qui étaient natifs des haut plateaux de l'Orient, nous montre clairement que les Grecs habitaient massivement près de la mer Égée en évitant systématiquement l'intérieur de cette péninsule<sup>102</sup>. Ainsi, les volontaires grecs originaires de l'Asie mineure habitaient massivement près de la mer Égée.

Parmi les 1.907 soldats volontaires grecs<sup>103</sup> de la « deuxième » période de la guerre gréco-turque, une forte minorité provenait, encore une fois, de l'Asie mineure (774, 40,58%) tandis que 614 (32,2%) étaient originaires de l'État grec<sup>104</sup>. De plus, 207 volontaires grecs (10,85%) étaient nés dans le Pont-Euxin et 167 autres (8,75%) étaient natifs de la ville d'Istanbul et de ses alentours<sup>105</sup>, 58 volontaires étaient Thraciens, 39 autres étaient Grecs de la Russie réussissant à s'engager malgré les interdictions officielles, 19 étaient *Dodécanèsiens* et 9 provenaient de Chypre<sup>106</sup>. À côté d'eux, 8 soldats volontaires d'origines grecques arrivèrent d'Albanie, 5 d'Égypte, 2 étaient nés en Géorgie, deux volontaires venaient de la Bulgarie, un autre de la Roumanie, un volontaire était né en Arménie et un de leurs camarades était natif de Skopje<sup>107</sup>.

Les *Micrasiatés* furent, encore une fois, ceux qui se présentèrent le plus massivement sous les drapeaux espérant que la *Révolution des militaires* leur donnerait l'occasion de réoccuper l'Asie mineure, de se venger des massacres de leurs compatriotes et de regagner leurs maisons qu'ils avaient dues quitter quelques mois plus tôt. Mais la « continuation » de la guerre concerna aussi un grand nombre de Grecs du continent qui s'enrôlèrent, eux aussi, volontairement dans l'armée grecque pour repousser Moustapha Kemal loin de leurs territoires qu'il menaçait ouvertement. Au contraire, les Thraciens se montrèrent indifférents devant le sort réservé à la Thrace orientale après la signature de l'armistice de Moudania, et montrèrent une apathie frappante devant la possibilité d'une attaque kémaliste et/ou bulgare contre la Thrace occidentale.

---

<sup>101</sup> C.E.M., A.T.O., Province de Phrygie, Département d'Afyon Karahissar, Enveloppe 1, Afyon Karahissar, Témoignage de Theofilos Tsolakoglou, Partie de Curriculum Vitae, p. 2.

<sup>102</sup> Sur ce cas, voir aussi notre Chapitre 2.

<sup>103</sup> Ici, nous ne prenons pas en compte 13 soldats volontaires pour lesquels nous ne connaissons par le lieu de leur naissance.

<sup>104</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>105</sup> *Ibid.*

<sup>106</sup> *Id.*

<sup>107</sup> *Id.*

Au fond, la guerre gréco-turque de 1919 à 1923 poussa un grand nombre de Grecs du continent et de la diaspora à s'engager. Les volontaires furent surtout des hommes natifs de l'Asie mineure, du Pont-Euxin et de la ville d'Istanbul, 4.839 hommes sous les drapeaux (67%), car cette guerre se déroulait **sur** et **pour** la libération de leurs terres. Mais l'enrôlement volontaire des Grecs de la « *vieille Grèce* »<sup>108</sup> fut, selon nous, le plus frappant, le plus important et le plus éminent. En effet, 981 Grecs (13,56%)<sup>109</sup>, vétérans des guerres balkaniques pour la libération de l'Épire, de la Macédoine et des îles égéennes, ainsi que de la Grande Guerre, se présentèrent, de nouveau, volontairement sous les drapeaux pour libérer aussi leurs frères *Micrasiatés* et Thraciens. De fait, alors que les Grecs de la Thrace occidentale offraient 6 volontaires pour empêcher Moustapha Kemal de traverser le fleuve Évros, la « *vieille Grèce* » donnait 215 jeunes hommes, et cela est tout un symbole<sup>110</sup>.

## 2. Situation familiale

Les matricules de ces volontaires donnent aussi des renseignements sur leur statut familial, marié, célibataire ou veuf au moment de leur engagement mais restent muets concernant leur descendance, rien n'est en effet dit sur l'existence d'enfants pour les hommes mariés.

Au cours de la première période de la guerre, 3.895 jeunes hommes d'origines grecques étaient célibataires (87,9%) tandis que seulement 535 (12,1%) avaient leur propre famille<sup>111</sup>. Comme on le retrouve pour d'autres volontaires à d'autres époques, la majorité frappante de soldats volontaires célibataires montre clairement que le mariage ou la famille était un obstacle à l'engagement.

L'histoire du soldat volontaire Manolis Axiotis est sur ce point exemplaire. Rentrant de Smyrne le jour où le généralissime Leonidas Paraskevolopoulos appela les *Micrasiatés* sous les drapeaux<sup>112</sup>, alors qu'il avait en poche les alliances pour se fiancer à une certaine Katina, il réagit ainsi, apprenant la nouvelle par les journaux et s'adressant à ses camarades : « *Pourquoi vous réagissez comme cela ?! L'ordre fait*

---

<sup>108</sup> La « *vieille Grèce* » englobe les territoires de l'État grec de 1833 et ceux qui furent annexés à l'État grec durant le XIX<sup>e</sup> siècle. Sur ce cas, voir aussi notre Chapitre 2.

<sup>109</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>110</sup> *Ibid.*

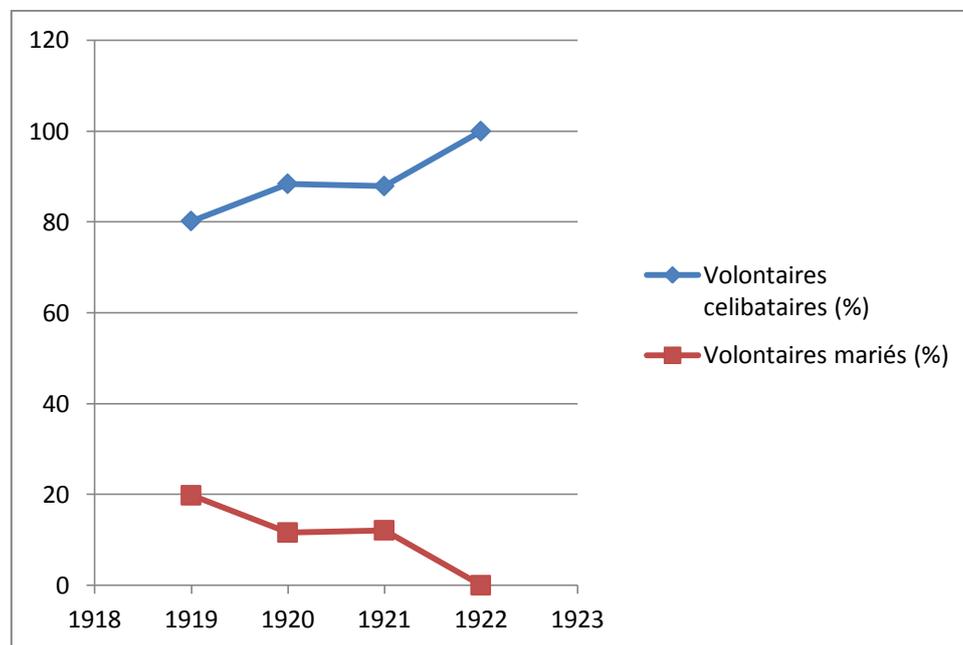
<sup>111</sup> *Id.* Ici, on ne prend pas en compte 915 soldats volontaires pour lesquels on ne connaît pas leur état civil.

<sup>112</sup> « Dernière heure. Appel aux six âges des citoyens grecs », *Cosmos*, Smyrne, 25 février 1920, année 10<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 564, p. 1.

mention des citoyens grecs et non des citoyens ottomans »<sup>113</sup>. Et, devant les reproches d'antipatriotisme formulés par les notables et les prêtres de son village, il répondit : « *Puisque la Turquie existe, elle a aussi des citoyens* »<sup>114</sup>. Mais, comme la famille de Katina n'approuva pas ce mariage en lui préférant un capitaine de l'armée grecque, il décida de s'engager et de demander à être envoyé en première ligne<sup>115</sup>. Autrement dit, tant que les rêves de mariage existaient, il n'était pas question de s'engager, mais une fois ces rêves envolés, l'engagement devint le moyen d'oublier les déceptions amoureuses tout en restant célibataire.

En outre, plus la guerre devenait sanglante et difficile, contre les bandes de *Tsétés*<sup>116</sup> et les troupes kémalistes, plus les hommes mariés évitaient de s'engager comme l'indique le graphique suivant :

Graphique 2 : Volontaires mariés et célibataires par rapport à l'année de leur engagement<sup>117</sup>



Il convient de noter toutefois que la seule période au cours de laquelle le nombre de volontaires mariés fut plus que le double de tous les volontaires mariés de cette « première » période de la guerre, dépassant même les 73 de l'année 1919 quand tous étaient convaincus que la Turquie était morte et que l'occupation de l'Asie

<sup>113</sup> Dido SOTIRIOU, *Terre teintée de sang*, Athènes, Kedros, 1988, (1963), p. 217.

<sup>114</sup> *Ibid.*

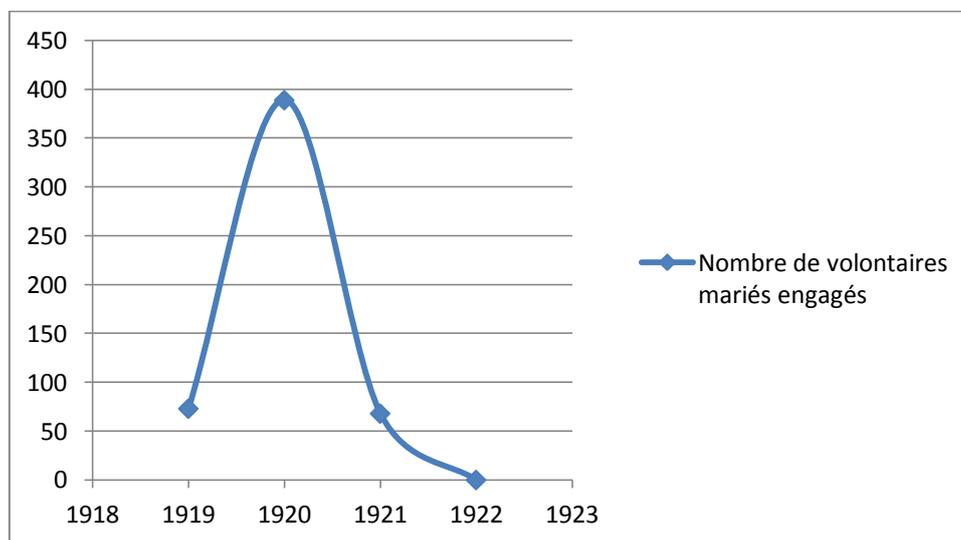
<sup>115</sup> *Id.*, pp. 217-218, 231-232.

<sup>116</sup> Groupes équestres d'irréguliers turcs dont le but était d'attaquer brusquement les forces armées grecques ou même les villes et les villages dans la zone d'occupation.

<sup>117</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

mineure serait une affaire simple, fut la période de la mise en vigueur de la loi 2415, entre le 23 juin/6 juillet et le 6/19 août 1920, qui fixait une « rémunération » mensuelle et une prime d'engagement<sup>118</sup>. Le volontaire marié, comme d'ailleurs son camarade célibataire dont le métier était aléatoire et/ou mal payé, avait ainsi l'occasion d'accroître le revenu familial<sup>119</sup>.

Graphique 3 : Volontaires mariés par rapport à l'année de leur engagement<sup>120</sup>



Au cours de la deuxième période de la guerre, les célibataires furent, encore une fois, majoritaires représentant 84,1% (1.466 hommes), contre à peine 272 (15,6%) mariés et 5 (0,3%) veufs<sup>121</sup>. En effet, plus le risque de la reprise des combats sur Évros fut grand, plus les hommes mariés évitèrent, encore une fois, de s'engager. De fait, les mariés enrôlés entre début septembre et fin décembre 1922 ne représentaient que 4,5% (9 volontaires) tandis que, durant l'année 1923, leur nombre atteignit 263 hommes (15,3%)<sup>122</sup>.

Ainsi, les volontaires grecs de la guerre gréco-turque de 1919-1923 furent, dans leur écrasante majorité, célibataires, soit 86,8% du total (5.361) contre 807 mariés (13,1%) qui se portèrent volontaires seulement quand la guerre semblait être une « fête » ou qu'elle n'était pas très probable, tandis que 0,1%, des fantassins volontaires (5 hommes) étaient veufs<sup>123</sup>.

<sup>118</sup> Loi 2415. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume grec, 1920, 101-200, vol. A, n° 155, p. 1558 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1920/2.

<sup>119</sup> Pour les moyens de subsistance de la famille grecque au début du XX<sup>e</sup> siècle, voir notre chapitre 2.

<sup>120</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>121</sup> *Ibid.* Sur ce cas, on exclut 177 soldats volontaires dont on n'a pas d'informations sur leur état civil.

<sup>122</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>123</sup> *Ibid.*

### 3. Profession

Les données sur l'origine professionnelle<sup>124</sup> des volontaires traduisent les mutations que l'économie et la société grecques connurent au début du XX<sup>e</sup> siècle. Certes, l'archaïsme professionnel était toujours et presque partout présent, mais le monde de l'artisanat, des petites industries et de l'administration commençait à remplacer l'agriculture qui, durant le XIX<sup>e</sup> siècle, occupa le haut du pavé.

Ainsi, une partie importante des soldats volontaires de la « première » période de la guerre appartenait au secteur primaire ; 1.791 volontaires d'origines grecques (36,45%) tiraient leur subsistance de l'agriculture, de la pêche, de l'élevage, de la chasse et du bûcheronnage<sup>125</sup>. Plus précisément, 1.670 jeunes hommes étaient des agriculteurs, 87 des éleveurs, 32 des pêcheurs, un était chasseur et un autre gagnait sa vie comme bûcheron<sup>126</sup>.

À côté d'eux, 1.751 volontaires grecs (35,64%) appartenaient au secteur secondaire, travaillant dans de petites industries ou de petits artisanats<sup>127</sup>. Au sein de cette catégorie<sup>128</sup>, les boulangers venaient en tête, représentant 14,5% (254 hommes) suivis par les chausseurs (154 hommes, 8,9%), les ouvriers du tabac (127 hommes, 7,25%), les maçons (112 hommes, 6,4%), les forgerons (111 hommes, 6,34%), les menuisiers (99 hommes, 5,65%), les artisans du textile (88 hommes, 5%), les cuisiniers (42 hommes, 2,4%) et les pâtisseries (39 volontaires, 2,22%)<sup>129</sup>. Puis, les volontaires grecs de la première période de la guerre gréco-turque étaient des artisans du cuir (28 volontaires, 1,6%), des meuniers (24 hommes, 1,4%), des maréchaux-ferrants (21 hommes, 1,2%), des marbriers (19 hommes, 1,08%), des électriciens (17 hommes), des savonniers (12 volontaires), des ferblantiers (12 volontaires) et des céramistes (10 volontaires)<sup>130</sup>. Ensuite, 9 teinturiers, 8 charrons, 8 distillateurs, 7 fromagers, 7 orfèvres, 4 fabricants de chaux, 4 typographes, 3 armuriers, deux producteurs de pâtes, deux peintres, un brocheur, un crémier, un salinier, un fabricant de beurre, un fabricant de bougies, un torréfacteur, un constructeur de bateaux, un

---

<sup>124</sup> Ici, on exclut 428 soldats volontaires dont on ne connaît pas la profession, 3 volontaires qui déclarèrent être scouts et un autre qui déclara être pirate.

<sup>125</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>126</sup> *Ibid.*

<sup>127</sup> *Id.*

<sup>128</sup> Pour 518 soldats volontaires on ne connaît pas le domaine exact.

<sup>129</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>130</sup> *Ibid.*

plombier, un employé dans une huilerie et un volontaire charbonnier étaient des exceptions<sup>131</sup>.

Le secteur tertiaire, même s'il était le moins fourni, occupa toutefois une place non négligeable puisque 1.371 jeunes hommes (27,9%) occupaient des postes dans l'administration, les banques, les communications, les transports, avaient des professions libérales, ou étaient dans le commerce<sup>132</sup>. Plus précisément, la majorité de ces volontaires d'origines grecques (410 hommes, 29,9%) étaient de petits commerçants<sup>133</sup> ; 222 hommes étaient des épiciers, 87 étaient des bouchers, 64 étaient des vendeurs du café, 10 vendaient de l'alcool, 7 volontaires étaient des poissonniers, 6 hommes étaient commerçants du tabac, 2 autres étaient vendeurs de journaux, 2 volontaires vendaient de bois, 2 hommes vendaient de tissu et un autre de cuir, un était libraire, un était ferronnier et un autre charbonnier<sup>134</sup>. Ensuite, 328 volontaires (23,92%) occupaient un poste dans les transports terrestres et/ou maritimes ; 183 volontaires étaient des cochers, 108 des marins, 19 volontaires étaient des conducteurs de voitures et/ou de camions, 11 volontaires étaient des employés des chemins de fer, 6 étaient des porteurs et un autre était cycliste<sup>135</sup>. Par ailleurs, 12,25% (168 hommes) étaient des employés dans l'administration comme secrétaires (119 hommes), employés dans des entreprises commerciales (40 volontaires), télégraphistes-opérateurs (6 hommes), employés de banque (3 volontaires)<sup>136</sup>. En outre, 153 volontaires s'occupaient de plusieurs autres services ; parmi eux, 89 hommes étaient des barbiers, 37 volontaires étaient musiciens, 12 autres étaient des serveurs, 8 étaient des hôteliers et un volontaire travaillait en tant qu'employé dans un hôtel tandis que 4 hommes étaient des photographes et deux autres étaient des garagistes<sup>137</sup>. Étaient présent également 111 étudiants et 107 grands commerçants<sup>138</sup>. De plus, 56 combattants volontaires<sup>139</sup> étaient des fonctionnaires travaillant en tant qu'instituteurs (18 volontaires), infirmiers (7 hommes), employés de mairie (6 hommes), gardes forestiers et pompiers (4 volontaires), ou bien encore comme prêtres et/ou chantres (3 volontaires), employés de poste (3 hommes), employés de tribunal (3 volontaires),

---

<sup>131</sup> *Id.*

<sup>132</sup> *Id.*

<sup>133</sup> Pour 4 volontaires parmi eux, nous n'avions pas d'informations exactes.

<sup>134</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>135</sup> *Ibid.*

<sup>136</sup> *Id.*

<sup>137</sup> *Id.*

<sup>138</sup> *Id.*

<sup>139</sup> Pour 10 volontaires grecs, nous n'avions pas le domaine exact.

secrétaire du fisc (1 homme) et transitaire en douane (1 volontaire)<sup>140</sup>. Enfin, concernant les professions libérales, 38 soldats volontaires se répartissaient en 20 pharmaciens, 14 comptables, deux dentistes, un médecin et un avocat<sup>141</sup>.

La deuxième période de la guerre vit la même répartition, ou presque, des professions ; ainsi, nous avons une forte présence (620 hommes, 35,1%) dans le secteur primaire ; parmi eux, 94% étaient des agriculteurs, 21 étaient des éleveurs, 15 étaient pêcheurs et un chasseur<sup>142</sup>. Pourtant, maintenant le secteur secondaire prit la tête. Aux côtés des agriculteurs on avait aussi 693 volontaires (39,2%) qui appartenaient au secteur secondaire<sup>143</sup> étant des boulangers (134 volontaires), des chasseurs (67 hommes), des forgerons (44 volontaires), des maçons (36 hommes), ouvriers du tabac 31 hommes) des charpentiers (31 volontaires), des artisans de textile (23 hommes) et des cuisiniers (23 volontaires)<sup>144</sup>. On trouvait aussi 16 pâtisseries, 14 armuriers, 8 maréchaux-ferrants, 6 teinturiers, 6 électriciens, 5 artisans du cuir, 4 marbriers, 4 fabricants de chaux, 4 matelassiers, 4 orfèvres, 4 ferblantiers, 3 fabricants de cheminées, 3 meuniers, 2 charrons, 2 charbonniers, 2 plombiers, 2 peintres, 2 typographes, 2 savonniers, 2 producteurs de pâtes, un fabricant de sacs, un verrier, un céramiste, un constructeur de barques et un fabricant de tente<sup>145</sup>.

Au cours de cette période, de nouveau, une bonne partie des soldats volontaires releva du secteur tertiaire, avec 455 jeunes hommes (25,7%)<sup>146</sup>, dont 165 se chargeaient des transports ; 77 étaient des cochers, 67 marins, 15 conducteurs de voitures ou de camions, 4 porteurs et 2 employés du chemin de fer<sup>147</sup>. À leurs cotés, 127 hommes étaient des petits commerçants ; parmi eux, 52 étaient des épiciers, 35 étaient des bouchers, 26 hommes étaient des vendeurs de café, 4 étaient des vendeurs de journaux, 2 volontaires étaient des vendeurs de tabac, deux autres marchandes de tissu, un volontaire était libraire, un homme était marchand de bois, un volontaire était marchand de charbons, un autre marchand de fer et un volontaire était poissonnier<sup>148</sup>. À côté d'eux, 32 soldats volontaires étaient employés de bureau, 22 des étudiants, 10

---

<sup>140</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>141</sup> *Ibid.*

<sup>142</sup> *Id.* Ici, on ne prend pas compte 149 volontaires dont on ne connaît pas la profession tandis que 4 autres déclarèrent être des partisans.

<sup>143</sup> Pour 204 soldats volontaires on n'a pas le domaine exact.

<sup>144</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>145</sup> *Ibid.*

<sup>146</sup> *Id.*

<sup>147</sup> *Id.* Pour deux volontaires, nous n'avions pas d'informations précises.

<sup>148</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement. Pour deux volontaires, nous n'avions pas d'informations précises.

des employés dans des entreprises commerciales et 10 volontaires étaient des grands commerçants<sup>149</sup>. En outre, les barbiers (24 volontaires), les serveurs (16 hommes), les cafetiers (8 volontaires), les musiciens (4 hommes), les pharmaciens (3 hommes), les photographes (3 hommes), les dentistes (2 volontaires) ou bien encore les hôteliers (un hôtelier et un employé) ne manquaient pas encore une fois<sup>150</sup>. De plus, 13 camarades à eux, volontaires aussi, étaient des fonctionnaires dont trois étaient de instituteurs, trois autres étaient gardes-champêtres, trois hommes étaient télégraphistes, un volontaire était juge de paix et un autre était diacre<sup>151</sup>. Enfin, trois palefreniers, deux traducteurs, deux topographes, deux taverniers, un marionnettiste, un chimiste et un domestique complétaient les professions de ce secteur de l'activité économique<sup>152</sup>.

Ainsi, la répartition professionnelle des volontaires grecs reproduit les mutations du début du XX<sup>e</sup> siècle d'une société préindustrielle en une société industrielle. Certes, les grandes industries n'existaient pas encore. Mais la crise agricole de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, qui bouleversa l'économie anémique de l'État grec et sa démographie<sup>153</sup>, l'évolution économique de la ville de Smyrne et l'invasion, après les réformes de *Tanzimat*, en Asie mineure d'une grande masse d'Européens aventuriers ou entrepreneurs<sup>154</sup>, changèrent non seulement profondément la société mais poussèrent les habitants grecs vers des métiers autres que ceux du secteur primaire.

Pourtant, il subsistait des différences frappantes entre les régions de l'Asie mineure ou bien encore de l'État grec. Les activités professionnelles des volontaires ne pouvaient pas être les mêmes pour ceux qui venaient de la préfecture qui englobait la capitale grecque et ses alentours, appelée *Attikoviota*, et ceux qui étaient natifs de la préfecture d'Argolide et de Corinthe, appelée *Argolidokorinthia*, qui se trouvait juste à côté. Ainsi, les volontaires grecs natifs de la capitale s'occupaient plutôt du secteur tertiaire étant suivi par le secteur secondaire tandis que les agriculteurs ne constituaient qu'une exception ; à côté d'eux, les volontaires originaires d'*Argolidokorinthia* s'occupaient surtout du secteur primaire tandis que dans les deux

---

<sup>149</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>150</sup> *Ibid.*

<sup>151</sup> *Id.*

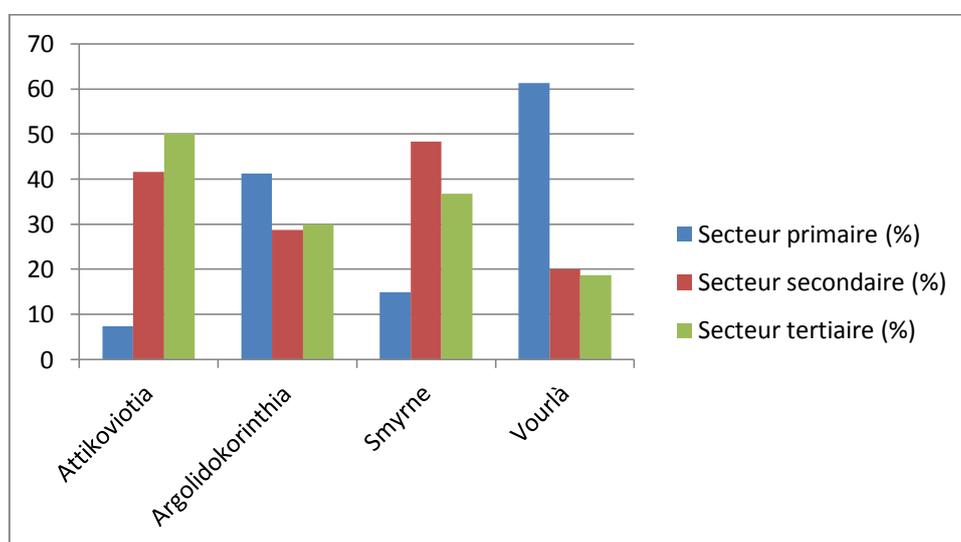
<sup>152</sup> *Id.*

<sup>153</sup> Sur ce cas voir aussi notre Chapitre 2.

<sup>154</sup> *Id.*

autres secteurs leur nombre était presque équilibré<sup>155</sup>. De même, les métiers des combattants volontaires originaires de la ville de Smyrne, centre industriel, commercial, éducatif et bancaire de l'Asie mineure, ne pouvaient pas être les mêmes que ceux de leurs camarades qui provenaient de la ville de Vourlà qui se trouvait sur une vallée et où la viticulture du XIX<sup>e</sup> siècle fut remplacé par la culture du tabac au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>156</sup>. Donc, les Smyrniotes gagnaient leur vie en travaillant plutôt dans les artisanats de leur ville ou en s'occupant du commerce ; à côté de ceux-ci, la grande majorité de *Vourliotés* s'occupait de l'agriculture tandis que les métiers de deux autres secteurs de l'économie constituaient une minorité<sup>157</sup>. Sur ce cas, le graphique suivant en est caractéristique :

Graphique 4 : Secteur économique des soldats volontaires grecs par rapport à leurs origines géographiques<sup>158</sup>



### C. Le soldat volontaire d'origines grecques en uniforme

Les registres matricules du recrutement ne nous donnent pas seulement des indications sur les données anthropologiques et sociales du volontaire. La situation militaire, et c'est logique, fait en effet l'objet d'une attention toute particulière, ce qui nous permet d'appréhender entre autres la courbe de l'engagement, les affectations et les mutations des volontaires.

<sup>155</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>156</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département d'Erythrée, Enveloppe 69, Vourlà, Informations géographiques, p. 1 ; Deuxième Partie, Chapitre 6, Économie.

<sup>157</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>158</sup> *Ibid.*

## 1. L'engagement

Au cours de la « première » période de la guerre gréco-turque, l'engagement des soldats volontaires grecs dans l'armée grecque connut plusieurs vagues influencées par de nombreux aléas du fait des ordres donnés par le quartier général de l'armée grecque ou bien encore en raison de l'évolution militaire et diplomatique.

Première constatation : l'enrôlement des soldats volontaires fut, plus ou moins, faible les premiers mois de l'occupation de l'Asie mineure même si la défaite de l'armée ottomane et l'occasion de réaliser la Grande Idée exaltaient le sentiment patriotique des Grecs. Plus précisément, parmi les 5.271<sup>159</sup> volontaires engagés entre début mai 1919 et début septembre 1922, seulement 424 (8,04%) d'entre eux rejoignirent l'armée en 1919<sup>160</sup>. L'exaltation patriotique se limita en effet à des fêtes à Smyrne et dans l'arrière-pays « libéré » par l'armée grecque durant l'été 1919 ainsi qu'en Grèce continentale, à Chypre et dans le Dodécanèse, ou encore à des paroles menaçantes ou bien encore à des actes violents contre les musulmans et les Italiens de l'Asie mineure.

Par la suite, durant les premiers mois de l'année 1920, le courant du volontariat resta peu important et baissa progressivement, passant de 22 engagés en décembre 1919 à 17 en janvier 1920 et à 9 en février 1920<sup>161</sup>. L'explosion de l'engagement eut lieu les mois suivants, surtout parmi les populations grecques résidentes en Asie mineure et à Istanbul. Les deux ordres du généralissime Leonidas Paraskevopoulos appelant sous les drapeaux les « *citoyens grecs habitant dans la zone occupée par l'armée grecque en Asie mineure* »<sup>162</sup> pour prouver leur amour pour l'État grec, leur élan patriotique, leur forte volonté de libérer les frères toujours soumis au pouvoir « tyrannique » du Sultan<sup>163</sup>, et un autre appel, du 27 février/12 mars 1920, aux Grecs d'Asie mineure des classes militaires de 1899 et 1900 à se présenter volontairement sous les drapeaux<sup>164</sup>, poussèrent une masse d'hommes à prendre volontairement la route des casernes de Baltzova à Smyrne mêlés aux appelés.

---

<sup>159</sup> Ici, on ne prend pas en compte 74 soldats volontaires dont on n'a pas d'informations concernant la date de leur recrutement.

<sup>160</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>161</sup> *Ibid.*

<sup>162</sup> « Dernière heure. Appels aux six âges des citoyens grecs », *Cosmos*, Smyrne, 25 février 1920, année 10<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 564, p. 1 ; « Appel aux nouveaux âges », *Cosmos*, Smyrne, 11 mars 1920, année 10<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 579, p. 1.

<sup>163</sup> « Sous le drapeau grec », *Cosmos*, Smyrne, 28 février 1920, année 10<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 567, p. 1.

<sup>164</sup> Leonidas PARASKEVOPOULOS, *Mémoires, 1896-1920*, Athènes, Pirsos, 1933, vol. 2, p. 255.

En printemps 1920, le courant du volontariat connut sa plus grande hausse, une hausse remarquable qui ne s'était jamais répétée auparavant et qui ne se répéterait pas jusqu'au jour du recul des forces armées grecques de l'Asie mineure. Ainsi, en mars 1920, on enregistra 572 volontaires d'origines grecques et en avril 1920, quatre fois plus, avec 2.018 volontaires<sup>165</sup>.

Mais cet enthousiasme, surtout, des *Micrasiatés* et des *Stambouliotes*, faiblit très vite et le courant du volontariat commença, encore une fois, à diminuer avec, en mai 1920, seulement 63 engagements<sup>166</sup>. Par la suite, la ratification par l'Assemblée nationale de la loi 2415, que l'on discutait depuis le 20 mai/2 juin 1920<sup>167</sup> et qui fixait une « rémunération » pour tout homme d'origine grecque qui se présenterait volontairement sous les drapeaux<sup>168</sup>, et un ordre publié, fin juillet, par le gouverneur militaire de la Thrace, le lieutenant-colonel Zimvrakakis, appelant les Grecs autochtones à participer volontairement à la guerre gréco-turque<sup>169</sup> donnèrent une nouvelle impulsion au volontariat jusqu'à fin août. Ainsi, entre le début juin et la fin août 1920, 1.190 nouveaux volontaires natifs de la Grèce continentale (30,4%), de la Thrace orientale et occidentale (29,24%), d'Asie mineure et d'Istanbul (27,14%), du Pont-Euxin (9,9%), de la Géorgie (1,26%), de Chypre (0,7%), de l'*Épire du Nord* (0,5%), du Dodécanèse (0,34%), de la Bulgarie (0,34%) ainsi que de la Roumanie et de l'Égypte (0,17%)<sup>170</sup> se présentèrent sous les drapeaux.

Mais les mois suivants, alors que la guerre en Asie mineure continuait, le courant du volontariat connut, de nouveau, une baisse brutale jusqu'en février 1921. Le nombre moyen de soldats volontaires fut en effet de 23 hommes (22,8)<sup>171</sup>. De nouveaux événements réveillèrent toutefois les vocations. Les préparations militaires de l'attaque de mars 1921 et de l'assaut de la fin juin 1921 vers Eskisehir et Afyon Karahissar, l'arrivée du roi Constantin à Smyrne et sa prise en charge symbolique du

---

<sup>165</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>166</sup> *Ibid.*

<sup>167</sup> A.A.N., Journaux des Discussions de l'Assemblée nationale, Epoque K, Session Parlementaire IV (Δ), Athènes, Imprimerie Nationale, 1931, séance du 20 mai 1920, p. 998 ; côte : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), Epoque K de Reviviscence, Session Parlementaire IV (Δ), 1919-1920, vol. 67.

<sup>168</sup> Loi 2415. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume grec, 1920, 101-200, vol. A, n° 155, pp. 1558-1559 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1920/2. Le 6/19 août 1920, le ministre de l'Armée publia une circulaire et informa les autorités militaires d'arrêter d'accepter des « soldats volontaires-salariés » conformément à la loi spécifique 2415 puisque que la raison de son application n'existait plus. A.H.M.A.E., 124.1/1920 « Affaires militaires et de recrutement », Sous-enveloppe 3, Circulaire du ministre de l'Armée signée par le sous-ministre Alexios Grivas, Athènes, 6 août 1920, n° 95660, p. 1.

<sup>169</sup> « Les Thraciens sous les drapeaux. Ordre de l'officier Zimvrakakis. Appel aux 10 âges de Thraciens », *Macédoine*, Thessalonique, 26 juillet 1920, année 10<sup>e</sup>, n° 3042, p. 3.

<sup>170</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>171</sup> *Ibid.*

commandement des forces grecques, poussèrent en effet un grand nombre de jeunes hommes à se porter volontaires dans l'armée grecque. Certes, les effectifs disponibles de volontaires éventuels étaient, désormais, épuisés en raison de la mobilisation des classes de la Grèce continentale<sup>172</sup> et de l'Asie mineure<sup>173</sup> ; cependant, entre mars et juin 1921, le nombre moyen de soldats volontaires passa de 23 à 128 hommes<sup>174</sup>.

Mais cette croissance du volontariat fut la dernière. Le caractère sanglant et meurtrier d'une guerre qui échouait, découragea un grand nombre de volontaires éventuels. Les « lettres » annonçant la mort d'un soldat arrivaient plus souvent que jamais et les pages des journaux furent pleines de noms des soldats appelés, réservistes et volontaires blessés et transférés dans les hôpitaux de la Grèce continentale. Ainsi, entre juillet et décembre 1921, les volontaires qui s'enrôlèrent furent moins nombreux (107 hommes) qu'au cours du seul mois d'avril de la même année (112 hommes).

Et naturellement, durant la dernière année des combats en Asie mineure, le volontariat continua de baisser. Entre janvier et début septembre 1922, on ne compta que 188 volontaires grecs, soit moins que les engagés du seul mois de mars 1921 (209 hommes), soit seulement 3,82% du total<sup>175</sup>. La défaite, qui arrivait à grands pas, la déception au sein de l'armée grecque et des civils grecs du continent et de la diaspora, le projet d'autonomie de l'Asie mineure qui occupait, dorénavant, tous les *Micrasiatés*<sup>176</sup>, ne poussèrent plus grand monde à rejoindre l'armée.

Au cours de la « deuxième » période de la guerre, l'engagement volontaire fut caractérisé au début par une grande hésitation. La défaite et la catastrophe de Smyrne signifiaient la mort définitive de la Grande Idée, d'autant que le maintien des antivenizélistes au pouvoir provoqua dédain général et indifférence du peuple envers le gouvernement. Mais, très vite, le climat changea grâce au déclenchement de la *Révolution des militaires* à Chios et à Mytilène et à sa victoire à Athènes. Aussi, même si la cession de la Thrace orientale aux Turcs à la suite de l'armistice de

---

<sup>172</sup> « Les ordres de mobilisation », *Skrip*, Athènes, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 6015, p. 1.

<sup>173</sup> Archives de S.A.M., Ordre quotidien de l'Unité des recrues d'infanterie de Serres du 30 avril 1921, Notification de l'ordre de l'Armée d'Asie Mineure, n° 31509, s.p. ; côte : Unité des recrues d'infanterie de Serres, Film 27, Armoire 4, Casier KS (Ξ), livre des ordres du jour de l'unité de recrues de Serres, 12/4/1921-22/7/1921 ; Ordre quotidien de l'Unité des recrues d'infanterie de Serres du 30 mai 1921, Notification de l'ordre du ministre de l'Armée, Nicolaos Theotokis, n° 120399/610, pp. 92-93 ; côte : Unité des recrues d'infanterie de Serres, Film 27, Armoire 4, Casier KS (Ξ), livre des ordres du jour de l'unité de recrues de Serres, 5/4/1921-1/6/1921.

<sup>174</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>175</sup> *Ibid.*

<sup>176</sup> Sur ce cas voir aussi notre chapitre 4.

Moudania blessa encore une fois les Grecs, et même si l'arrivée en Grèce de milliers de réfugiés provoqua une multitude de problèmes, le volontariat connut une augmentation remarquable en ce moment historique et, jusqu'à la fin de l'année 1922, 198 Grecs s'engagèrent sous les drapeaux<sup>177</sup>.

Mais, au début de l'année suivante, le volontariat augmenta un peu et 65 hommes s'engagèrent en janvier 1923<sup>178</sup> dont 51<sup>179</sup> dans le *Bataillon de Sécurité de Thessalonique*, formé en janvier 1923, obtenant ainsi un « salaire » fixe et un service militaire dans la ville de Thessalonique<sup>180</sup>. La situation changea par la suite de façon moins favorable. Le décret législatif ratifié le 11/24 février par la *Révolution* donna en effet au ministre de l'Armée le droit de former des corps de volontaires d'origines diverses avec leurs chefs<sup>181</sup> et aux Grecs de former leurs propres troupes d'irréguliers avec une « allocation » fixe<sup>182</sup>. Ainsi, le nombre de volontaires réguliers baissa-t-il fortement : en février 1923, seulement 6 jeunes hommes s'engagèrent dans l'armée régulière tandis qu'en mars 1923, il n'y en eut que 8<sup>183</sup>. Au même moment, 121 hommes, d'origines grecques, rejoignaient volontairement le *Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène*<sup>184</sup>.

Pourtant, dès le mois d'avril 1923, le volontariat connut, de nouveau, une grande impulsion surtout au sein des réfugiés grecs<sup>185</sup>. Ces derniers devaient en effet trouver de quoi nourrir leurs enfants et/ou leurs parents dans leur nouvelle patrie et la solution d'un engagement volontaire dans l'armée grecque leur parut salutaire. Ainsi, en avril 1923, 33 réfugiés grecs, mêlés à 41 autochtones, partirent pour le *Bataillon Indépendant des Volontaires* formé dans le Nord du pays sur le modèle du *Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène*<sup>186</sup>. Le mois suivant, alors que la dictature

---

<sup>177</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>178</sup> *Ibid.*

<sup>179</sup> *Id.*

<sup>180</sup> « Création d'un bataillon de volontaires. Annonce officielle », *Macédoine*, Thessalonique, 24 décembre 1922, année 12<sup>e</sup>, n° 3883, p. 1.

<sup>181</sup> Décret législatif du 11 février 1923. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume grec, 1923, 1-200, vol. A, n° 46, p. 316 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1923/1.

<sup>182</sup> *Ibid.*

<sup>183</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>184</sup> *Ibid.*, Ordres du jour du Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène, Listes nominatives des officiers et des soldats présentés sous les drapeaux entre le 15 février et le 31 mars 1923, pp. 1-32 ; côte : Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène, Film 1, Armoire 55, Cazier Y, livre des ordres du jour du corps, 1<sup>er</sup>/3/1923-8/1923.

<sup>185</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>186</sup> *Ibid.*

militaire bâtaït le tambour de la guerre<sup>187</sup> et même si l'enrôlement des volontaires dans les corps irréguliers était dorénavant interdit<sup>188</sup>, 1.443 volontaires rejoignirent ce bataillon<sup>189</sup>, dont 903 étaient issus des réfugiés grecs<sup>190</sup>, désireux aussi bien de toucher un salaire que d'aider l'État grec à réoccuper l'Asie mineure et à reconquérir leurs maisons natales.

Les mois suivants, même si la guerre était pratiquement terminée du fait de l'accord signé entre Eleftherios Venizélos et Ismet İnönü le 28 mai 1923 sur les indemnités de guerre<sup>191</sup>, un grand nombre de volontaires continua de se présenter sous les drapeaux. Certes, ils furent bien moins nombreux, mais leur participation ne fut pas négligeable. En juin 1923 en effet, 112 Grecs s'engagèrent d'autant plus facilement que la promesse d'être payés alors que la guerre finissait était réellement attractive. De fait, le dernier mois de la guerre, on passa à 9 engagements seulement<sup>192</sup>.

Au total, au début de la guerre gréco-turque, les Grecs hésitèrent à se présenter volontairement sous les drapeaux ne sachant pas si l'occupation de l'Asie mineure se transformerait en guerre ou non. Puis, ils répondirent en masse à l'appel de Leonidas Paraskevopoulos et à la loi votée par l'Assemblée. Mais les mobilisations successives, la durée de la guerre, la conviction que l'effort était vain, la prise de conscience que cette guerre était violente, brutale, sanglante et meurtrière<sup>193</sup> provoquèrent une chute radicale du nombre de volontaires en 1921 et 1922. Seule l'arrivée de la *Révolution* au pouvoir donna un sursaut à l'engagement mais pour peu de temps. Finalement, le volontariat connut une grande progression, après celle de 1920, seulement à la fin de la guerre, lorsque le service militaire apparut un métier sûr.

---

<sup>187</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 38, Télégramme personnel et extrêmement confidentiel de Stilianos Gonatas adressé à Eleftherios Venizélos, Athènes, 23 mai 1923, n° 4811, p. 1. Voir aussi notre chapitre 8.

<sup>188</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 722, « Bulletins des informations militaires (novembre 1922-juin 1923) », Circulaire confidentielle du ministre de l'Armée adressée aux I<sup>er</sup> et V<sup>e</sup> Corps d'Armée, à la II<sup>e</sup> Région Militaire ainsi qu'aux Commandements Militaires de Samos, Chios, Mytilène et Crète, Athènes, 19 mai 1923, n° 2421, p. 1.

<sup>189</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

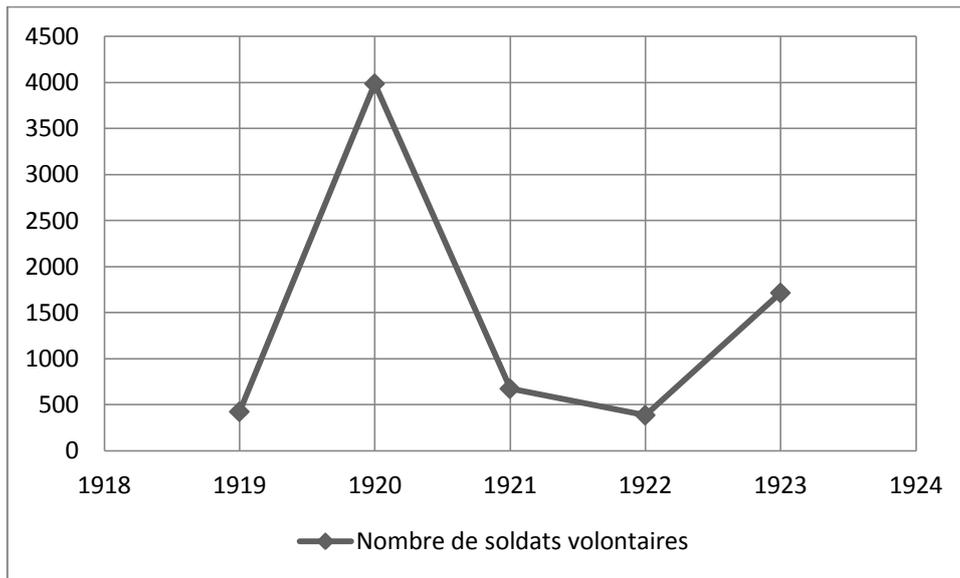
<sup>190</sup> *Ibid.*

<sup>191</sup> « Hier, la Grèce et la Turquie se sont mis d'accord sur les indemnités de guerre », *Empros*, Athènes, 27 mai 1923, année 27<sup>e</sup>, n° 9546, p. 1. Voir aussi notre chapitre 8.

<sup>192</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>193</sup> Voir le dessin 1.

Graphique 5 : Evolution de l'engagement des soldats volontaires d'origines grecques<sup>194</sup>



Dessin 1 : Le soldat durant et après les combats<sup>195</sup>



## 2. L'affectation des soldats volontaires

Pendant la guerre gréco-turque d'Asie mineure, les soldats volontaires n'eurent pas le choix de leur arme comme par exemple les volontaires de l'armée

<sup>194</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>195</sup> « Le parti socialiste-ouvrier auprès des soldats-électeurs du front », *Rizospastis*, Athènes, 4 octobre 1920, année 4<sup>e</sup>, n° 1140, p. 1.

française durant la Grande Guerre<sup>196</sup>. La loi 425 de 1914, qui amenda la loi 1528 de 1887 sur les conditions de l'engagement des soldats, appelés, réservistes et volontaires dans l'armée grecque, avait en effet fixé dans son article 38 :

« La sélection de tous les soldats pour chacune des armes est effectuée par le chef du Conseil Spécial du Recrutement, un officier de la dite arme et le médecin du même conseil. Pour la sélection des infirmiers, le comité se compose du président du Conseil Spécial du Recrutement et de deux médecins du régiment de l'engagement des soldats »<sup>197</sup>.

Alors, dans quelle arme les volontaires grecs effectuèrent-ils leur service militaire ?

Durant la « première » période de la guerre gréco-turque, la majorité écrasante des volontaires fut sélectionnée par le *Conseil Spécial du Recrutement* pour servir dans l'infanterie (4.752 hommes, 89,8%)<sup>198</sup>. Seuls 265 volontaires (5%) servirent en tant qu'artilleurs, 257 (4,8%) dans les services auxiliaires et 19 (0,4%) dans la cavalerie<sup>199</sup>.

Les fantassins volontaires étaient les plus grands, mesurant une taille moyenne de 1,75m, venaient ensuite les volontaires cavaliers hauts de 1,68m en moyenne<sup>200</sup>. Les artilleurs étaient plus petits, 1,67m en moyenne et les auxiliaires de l'armée grecque l'étaient encore davantage puisque leur taille ne dépassait pas 1,65m<sup>201</sup>. Cependant, l'âge variait. Les artilleurs étaient les plus jeunes puisqu'ils avaient 23,5 ans, tandis que les fantassins et les cavaliers avaient 24 ans et les auxiliaires 24,1 ans<sup>202</sup>.

La situation familiale eut une incidence sans doute sur les affectations. La cavalerie, l'infanterie et les services auxiliaires accueillirent les célibataires à une écrasante majorité (respectivement 92,3%, 88,7% et 84,6%<sup>203</sup>). En revanche, l'artillerie eut un pourcentage de mariés presque du double du pourcentage moyen (23,4%)<sup>204</sup>. Quant aux origines géographiques, la grande majorité des auxiliaires et des fantassins arriva d'Asie mineure, y compris de la ville d'Istanbul et de ses

---

<sup>196</sup> Frédéric ROUSSEAU, « De l'élan patriotique aux stratégies d'évitement. Anatomie des engagements volontaires souscrits à Nîmes durant la Grande Guerre », Hubert HEYRIÈS et Jean-François MURACCIOLE (dir.), *op. cit.*, pp. 141-143.

<sup>197</sup> Loi 425 du 4 décembre 1914 ; A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume grec, 1914, 201-407, vol. A, n° 360, p. 1945, cote : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1914/2.

<sup>198</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>199</sup> *Ibid.*

<sup>200</sup> *Id.*

<sup>201</sup> *Id.*

<sup>202</sup> *Id.*

<sup>203</sup> *Id.*

<sup>204</sup> *Id.*

alentours, représentant respectivement 69,4% et 65,35%<sup>205</sup>. Les Grecs du continent étaient 19,2% dans l'infanterie et 15,5% dans les services auxiliaires tandis que les Thraciens représentaient 10,9% dans les services auxiliaires et 9,65% dans l'infanterie<sup>206</sup>. Au contraire, l'artillerie reçut les Grecs du Pont-Euxin majoritairement (70,4%), suivi par les Grecs du continent (17,6%) et les *Micrasiatés* (7,6%) tandis que les cavaliers nés en Asie mineure et au sein de l'État grec étaient en nombre égal (47,4%)<sup>207</sup>.

La profession des volontaires eut également une incidence sur l'affectation en toute logique. Les services auxiliaires recrutèrent en effet des volontaires au métier compatible avec les missions de l'armée : ceux dont le métier était dans l'artisanat devenaient sapeurs, les éleveurs se chargeaient des animaux de l'armée tandis que les volontaires grecs issus du secteur tertiaire devenaient télégraphistes, musiciens, infirmiers<sup>208</sup>. Pour le reste, les cultivateurs et les éleveurs devinrent plus facilement des fantassins et des cavaliers tandis que, chez les artilleurs volontaires, la répartition des professions était équilibrée<sup>209</sup>.

De fait, les « profils » déterminèrent l'affectation des volontaires de façon différenciée mais les données anthropologiques et familiales de ces derniers, comme la taille et l'âge, jouèrent un rôle essentiel : autrement dit, plus on était jeune, célibataire et d'une bonne allure, plus on avait de chance de participer activement aux combats contre les forces kémalistes.

Concernant les volontaires grecs de la « deuxième » période de la guerre gréco-turque, la totalité ou presque (1.908 hommes, 99,5%) servirent dans l'infanterie. Seuls 5 volontaires furent versés dans les services auxiliaires, et 5 autres dans l'artillerie<sup>210</sup>. Le fantassin volontaire de l'après défaite fut ainsi un célibataire de 25,8 ans, d'une taille de 1,70m, natif de l'Asie mineure et de profession issue du secteur primaire<sup>211</sup>. Les quelques artilleurs et affectés dans les services auxiliaires retrouvés étaient aussi des célibataires mais plus jeunes, de 20,6 ans, d'une taille

---

<sup>205</sup> *Id.*

<sup>206</sup> *Id.*

<sup>207</sup> *Id.*

<sup>208</sup> *Id.*

<sup>209</sup> *Id.*

<sup>210</sup> *Id.*

<sup>211</sup> *Id.*

moyenne comparable de 1,70m mais nés en majorité dans l'État grec, issus des milieux du secteur tertiaire<sup>212</sup>.

Au total, la plupart des volontaires grecs de 1919 à 1923 servirent dans l'infanterie (92,35%) contre 3,76% dans l'artillerie, 3,63% dans les services auxiliaires et à peine 0,26%, dans la cavalerie<sup>213</sup>. Au fond, l'affectation des soldats volontaires dans les diverses armes durant la guerre gréco-turque de 1919 à 1923 ne suivait pas strictement l'organisation de l'armée grecque, chose qui prouve de la meilleure façon que le fait d'être volontaire signifiait plutôt le service sur le front en tant que fantassin. Prenant comme exemple la répartition des troupes de la *Division Indépendante* qui, en août 1922, se trouvait à la première ligne de tir en Asie mineure, on remarque que les fantassins étaient certainement majoritaires mais les auxiliaires et les artilleurs étaient beaucoup plus nombreux que 4,8% et 5% qui étaient respectivement les volontaires de la « première » période de la guerre. Ainsi, parmi les 7.358 soldats, 4.810 hommes (65,4%) étaient des fantassins, 1.512 soldats (20,55%) étaient auxiliaires, 1.030 autres (13,4%) étaient artilleurs tandis que 106 (1,45%) étaient cavaliers<sup>214</sup>.

### 3. Mutations et déplacements des soldats volontaires

Durant la guerre gréco-turque de l'Asie mineure, les mutations des soldats volontaires constituèrent un phénomène très courant. La première affectation délivrée après les conseils de révision et les classes fut rarement la seule<sup>215</sup>. Au cours de la guerre en effet, il n'était pas rare de voir les volontaires connaître deux, trois, voire quatre affectations<sup>216</sup>. Il devint donc courant de voir ces hommes abandonner leurs premiers camarades et leurs premières unités pour en connaître d'autres et se faire de nouveaux camarades au front ou à l'arrière. Certains comme le fantassin volontaire Charalabos Pliziotis<sup>217</sup> étaient heureux de se voir muter à l'arrière et firent tout pour

---

<sup>212</sup> *Id.*

<sup>213</sup> *Id.*

<sup>214</sup> Dimitrios MOUNTOURIS, *La Division Indépendante*, Lamia, Publication de Konstantinos Mavroidis, 1928, pp. 85-86. Pourtant, il faut noter ici que parmi les soldats auxiliaires il y avait sûrement des jeunes hommes qui, étant passés par l'infanterie et blessés durant une bataille, servaient désormais en tant que soldats auxiliaires. Tel était aussi le sort des volontaires fantassins blessés comme on verra dans notre Chapitre 9.

<sup>215</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Mutations des soldats volontaires.

<sup>216</sup> *Ibid.*

<sup>217</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *Mémoires du front, 1920-1921 (Asie mineure-Thrace)*, Athènes, Centre d'Études Micrasiatiques, 1991, p. 242.

ne plus connaître le front. D'autres au contraire, en dehors de leur unité et loin du rythme de vie dont ils avaient l'habitude, se sentirent tristes et même complètement désorientés. Sur ce point le témoignage du soldat réserviste Ioannis Metzalis est saisissant. Avec son camarade volontaire Ioannis Bakogiannis, il avait été muté du 5/42<sup>e</sup> Régiment d'Evzones<sup>218</sup> dans les unités non combattantes. Tous les deux se trouvèrent alors dans une ambiance complètement différente et ils éprouvèrent le désir de retourner dans leur ancien régiment. Ioannis Metzalis écrivit dans son carnet de guerre :

*« Le 1<sup>er</sup> septembre, ils nous ont fait monter en train et nous sommes arrivés dans une certaine gare appelée Karakioï. On a passé le détroit de Karakioï et on attendit les voitures pour qu'elles nous conduisissent à Brousse. Le 2 septembre on y était. On a beaucoup souffert dans les voitures.*

*À Brousse, ils nous ont mis dans quelques étables pleines de poux qui nous ont dévorés. Nous ne savons pas quoi faire, nous sommes complètement désorientés. Le 3 septembre ils nous ont envoyé dans une autre maison. La situation était encore pire. J'avais de la fièvre à cause de ma tristesse. J'ai beaucoup souffert durant cette nuit. Le 4 septembre, nous étions toujours là, plongés dans les poux.*

*Le 5 septembre, j'ai trouvé mon ami, Bakogiannis<sup>219</sup>, et un autre ami, Ntalianis. Là, nous nous sommes regardés, nous étions dans un état de grande confusion, nous ne savions pas quoi faire pour quitter ce désordre et notre tristesse. Quotidiennement, notre repas fut un peu de soupe de viande. Si quelqu'un avait de l'argent, il pouvait manger dans les tavernes de la ville ; celui qui n'en avait pas, se serrait la ceinture et dormait. Nous pensions que dans notre régiment, nous étions 100 fois mieux ; nous y passions de meilleurs moments. Nous en étions arrivés à vouloir demander notre mutation dans notre ancien Régiment. Nous ne pouvions pas vivre dans ces conditions »<sup>220</sup>.*

Tous les volontaires fantassins<sup>221</sup> furent mutés durant leur service militaire au moins une fois après leur première affectation<sup>222</sup>, et parmi eux, 23,4% changèrent deux, trois ou même quatre fois de régiments ou de bataillons au cours de la campagne de l'armée grecque sur les hauts plateaux de l'Orient<sup>223</sup>.

---

<sup>218</sup> Les Régiments d'Evzones étaient des Régiments d'Infanterie de l'armée grecque. Les evzones portaient le costume traditionnel grec, étaient plus légèrement munis que leurs camarades des Régiments d'Infanterie et constituaient en quelque sorte une troupe *alpiniste*. Les premiers bataillons d'evzones étaient fondés en décembre 1867. Efi S. PASCHALIDOU (dir.), *L'histoire de l'organisation de l'Armée Grecque (1821-1954)*, Athènes, Publication de la Direction de l'Histoire de l'Armée Grecque, 2005, p. 163.

<sup>219</sup> Ioannis Bakogiannis, volontaire. Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>220</sup> Ioannis G. METZALIS, *Souvenir de la campagne militaire d'Asie Mineure de 1919 à 1922*, Athènes, Ellinika Grammata, 1994, pp. 25-26.

<sup>221</sup> Du moins pour ceux dont nous avons pu trouver des traces dans les archives militaires car les ordres du jour des unités de l'armée grecque qui se trouvent dans les archives militaires d'Athènes ont d'énormes lacunes.

<sup>222</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Mutations des soldats volontaires.

<sup>223</sup> *Ibid.*

Le fantassin volontaire Savas Choutsoumidis, natif de Magnésie, de la préfecture d'Aydin de l'Asie mineure constitue sans doute un exemple caractéristique. Engagé volontaire le 6/19 avril 1920 dans l'unité des recrues de Baltzova à Smyrne, il fut affecté le 29 avril/12 mai 1920 au 27<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, puis, quelques jours plus tard, le 10/23 mai 1920, au 23<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie. Un an plus tard, le 22 juillet/4 août 1921, il fut muté dans l'état-major du III<sup>e</sup> bataillon. Ensuite, le 12/25 septembre 1921, Savvas Choutsoumidis partit pour les casernes de *l'Unité Indépendante de recrues d'Asie Mineure* pour retourner, deux mois plus tard, à l'état-major du III<sup>e</sup> bataillon<sup>224</sup>.

À côté d'eux, les artilleurs volontaires avaient beaucoup plus de chance puisque que rares étaient les cas de ces soldats dont la première affectation n'était pas définitive<sup>225</sup>. Les nombreuses mutations des volontaires artilleurs constatées découlaient davantage du fait d'un passé dans l'infanterie ou dans la gendarmerie puis dans l'infanterie. Mais une fois mutés dans l'artillerie, ils restaient définitivement dans leur nouvelle batterie<sup>226</sup>.

De même, les mutations des cavaliers volontaires furent très rares et concernèrent seulement 4 hommes. Quant aux services auxiliaires, les volontaires furent eux aussi rarement obligés de quitter leur bataillon ou leur détachement. Les télégraphistes, par exemple, et les volontaires qui servaient dans les *bataillons d'auxiliaires* à cause d'un problème de santé décelé au moment de leur enrôlement volontaire, ne se déplacèrent pas. Seuls les infirmiers et les sapeurs bougèrent davantage<sup>227</sup>.

Au cours de la deuxième période de la guerre, les choses changèrent. Les mutations devinrent en effet pour tous, un phénomène exceptionnel. Plus précisément, parmi les 1.908 fantassins volontaires, à peine 1,26% furent mutés après leur première affectation et ne bougèrent plus jusqu'à la signature du traité de paix à Lausanne, fin juillet 1923<sup>228</sup>.

Ainsi, la politique des mutations connut une grande différence entre le début et la fin de la guerre. Au cours de la première période, celle des batailles sur les vastes territoires de l'Orient, les déplacements des volontaires étaient non seulement

---

<sup>224</sup> *Id.*

<sup>225</sup> *Id.*

<sup>226</sup> *Id.*

<sup>227</sup> *Id.*

<sup>228</sup> *Id.*

nombreux mais aussi successifs, non sans provoquer désorientation et tristesse des soldats mutés et déséquilibre profond au sein des unités combattantes. En revanche, au cours de la deuxième période, celle du combat diplomatique à Lausanne, les déplacements des fantassins, artilleurs et auxiliaires volontaires devinrent très rares en raison de la période critique dans laquelle on se trouvait. Nul ne savait si les oppositions gréco-turques et turco-européennes se résoudraient pacifiquement ou par la force des armes. Aussi les autorités militaires s'efforcèrent-elles de ne pas troubler la vie militaire.

## **II. Politiques et problèmes du recrutement des volontaires d'origine grecque**

Durant la guerre gréco-turque de 1919 à 1923, 7.265 hommes ordinaires d'origines grecques ont prît volontairement la route des casernes de l'armée grecque. Des hommes si différents entre eux autant par leurs origines géographiques et socioprofessionnelles que par leurs caractéristiques anthropologiques, ont décidé de porter l'uniforme de l'armée grecque et, en tant que combattants volontaires, partir pour le front afin d'écraser les forces kémalistes et/ou assurer que la cession de la Thrace orientale en automne 1922 à Moustapha Kemal ne provoquerait pas le recul ultérieur de l'armée grecque depuis la Thrace occidentale.

Ces volontaires, ainsi, bénéficièrent d'une politique de recrutement bien spécifique que les différents gouvernements grecs, issus de mondes également différents et parfois conflictuels entre eux, ont suivi de mai 1919 jusqu'en juillet 1923.

En effet, quelles furent les politiques que les gouvernements grecs, venizéliste, antivenizélistes et *révolutionnaire*, suivirent pour mobiliser des combattants volontaires ? Y-eut-il des problèmes ou des hésitations concernant le recrutement de certains Grecs de la diaspora ?

### **A. Aux armes les Grecs !**

Entre 1919 et 1922, les gouvernements grecs durent imposer les conditions du traité de Sèvres à Moustapha Kemal. Ensuite, entre septembre 1922 et juillet 1923, les militaires, qui avaient, entre temps, monté au pouvoir, durent protéger la Thrace occidentale par la menace kémaliste. Pour cela, ceux-ci eurent besoin d'une armée bien équipée et bien entraînée. Par ailleurs, la même armée devait également pouvoir renouveler et/ou renforcer continuellement ses effectifs avec des soldats.

Pour ce faire, les gouvernements grecs, ayant cherché à renforcer les effectifs de leur armée non seulement avec des classes militaires mobilisées mais aussi avec des soldats volontaires d'origines grecques, suivirent des politiques spécifiques.

Ainsi, quelles étaient ces politiques ? Quelles étaient leurs différences ?

## 1. L'époque venizéliste et la loi de 1920

Durant les premiers mois de la campagne de l'armée grecque en Asie mineure, le recrutement des soldats volontaires s'effectua conformément à la loi 1528, votée en 1887 et amendée en 1914 sous le numéro 425, qui fixait les conditions de l'enrôlement des Grecs dans l'armée de terre. Ainsi, l'article 98 de cette loi décrétait comme suit :

*« Tous les Grecs seront admis dans l'armée de terre en tant que soldats volontaires si : a) ils ont au moins 18 et pas plus de 30 ans et sont en bonne condition physique, b) ils n'ont pas perdu leurs droits politiques ou n'ont pas été condamnés à une peine corrective et c) ont des bonnes mœurs et une conduite irréprochable »<sup>229</sup>.*

Pourtant, pendant toute la première année de la guerre en Asie mineure, le courant du volontariat fut plus ou moins faible, même si la plupart des Grecs, avant même que l'armée grecque ne débarquât à Smyrne, se montrèrent déterminés à tout quitter afin de soutenir l'effort national d'Eleftherios Venizélos. Le courant du volontariat continua cependant d'être faible malgré tous les efforts des comités du ministère de l'Assistance qui arpentaient les bidonvilles, à Athènes et en Macédoine, des réfugiés natifs du Pont-Euxin en prêchant l'enrôlement volontaire dans l'armée grecque ; ces comités avaient diverses méthodes pour enrôler les hommes, notamment en interdisant leur retour dans leurs contrées natales et/ou en leur promettant que, en tant que volontaires, ils toucheraient non seulement l'allocation des réfugiés mais aussi celle des soldats réservistes<sup>230</sup>. Par la suite, ce genre de recrutement fut arrêté et 68 de 180 (37,8%) hommes issus de Pont-Euxin, enrôlés en tant que volontaires en 1919, furent enfin libérés<sup>231</sup> à la suite d'un ordre donné par Eleftherios Venizélos<sup>232</sup>

---

<sup>229</sup> Loi 1528 du 15 juin 1887 ; A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1887, 1-200, vol. A, n° 151, p. 563 ; cote : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1887/1. Loi 425 du 4 décembre 1914 ; A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1914, 201-407, vol. A, n° 360, p. 1949, cote : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1914/2.

<sup>230</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 222, « F. 7 Ministère de l'Assistance (novembre 1919) », Rapport du ministre de l'Assistance, Sp. Simos, adressé au Premier ministre, Athènes, 20 novembre 1919, n° 60425, pp. 2-5.

<sup>231</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>232</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 24, Télégramme d'Eleftherios Venizélos adressé au ministre des Affaires étrangères, 13 novembre 1919, n° 7178, p. 1.

car leur recrutement s'était passé dans des conditions de contrainte brutale<sup>233</sup>. Le climat ne changea pas non plus quand bien même le chef de la délégation grecque à Istanbul informa les Grecs natifs d'Épire qu'ils pouvaient se porter volontaires de l'armée grecque<sup>234</sup>.

Une chose devenait évidente : le gouvernement venizéliste devait, tout de suite, changer sa politique d'enrôlement des volontaires d'origines grecques s'il voulait renforcer les effectifs de l'armée grecque et pouvoir écraser les forces armées de Moustapha Kemal qui devenaient de plus en plus dangereuses.

Aussi Eleftherios Venizélos accepta la proposition que le généralissime Leonidas Paraskevopoulos lui fit<sup>235</sup>, en juillet 1919, d'accepter l'enrôlement volontaire des Grecs natifs d'Asie mineure<sup>236</sup>. Et le Premier ministre grec se chargea, lui-même, de mener une propagande auprès des Grecs natifs d'Asie mineure, résidants en France depuis qu'ils s'y étaient réfugiés durant la Grande Guerre<sup>237</sup>, concernant l'enrôlement volontaire comme le signale le volontaire Nicolaos Tsihclas<sup>238</sup>. De même, Eleftherios Venizélos, ayant constaté que 2.409 Grecs d'Asie mineure s'étaient présentés comme volontaires au cours du printemps 1920<sup>239</sup>, ne freina pas par la suite le commandeur général de l'armée d'occupation de la Thrace occidentale et orientale, le lieutenant-colonel Zimvrakakis, qui appelait les Grecs autochtones à participer, eux aussi volontairement, à la guerre gréco-turque<sup>240</sup>.

De plus, en mai 1920, le Premier ministre déposa à l'Assemblée nationale un projet de loi concernant le recrutement des soldats volontaires, projet de loi qui prévoyait que tout soldat volontaire toucherait un salaire précis fondé sur la durée du

---

<sup>233</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 222, « F. 7 Ministère de l'Assistance (novembre 1919) », Rapport du ministre de l'Assistance, Sp. Simos, adressé au Premier ministre, Athènes, 20 novembre 1919, n° 60425, p. 3.

<sup>234</sup> « Volontaires natifs d'Épire », *Rizospastis*, Athènes, 28 juillet 1919, année 3<sup>e</sup>, n° 722, p. 1.

<sup>235</sup> A.M.B., Archives d'Athos Romanos, Enveloppe 24, Télégramme de Paraskevopoulos adressé à Eleftherios Venizélos, Thessalonique, 7 juillet 1919, n° 7680, p. 1.

<sup>236</sup> « La prestation de serment des soldats Smyrniotes », *Cosmos*, Smyrne, 16 mars 1920, année 10<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 584, p. 1.

<sup>237</sup> Lena KORMA, « Aspects de la vie sociale et quotidienne des ouvriers-réfugiés issus de l'Asie Mineure en France : 1916-1939 », *Archiotaxio*, Athènes, Themelio, juin 2008, n° 10, pp. 25-36 ; Eleni KORMA, *op. cit.*, 426 p.

<sup>238</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département d'Erythrée, Enveloppe 70, Agios Nicolaos-Englezonissi, Témoignage de Nicolaos Tsihclas, Troisième Partie, Chapitre 2 : Echos des événements historiques, pp. 2-3.

<sup>239</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>240</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 498, « Bulletins des informations militaires et rapports confidentiels (1918-1920) », Rapport confidentiel de l'Armée de Thrace adressé au ministre de l'Armée et à Eleftherios Venizélos, Andrinople, 31 août 1920, n° 7456/1487/I, p. 1.

service militaire qu'il effectuerait<sup>241</sup>. Eleftherios Venizélos souligna, depuis les bangs de l'Assemblée, la nécessité d'une telle mesure :

*« Les besoins militaires, les besoins de l'occupation des territoires, que le Traité de la Paix nous cède, sont si grands que le renforcement de notre armée est nécessaire. Pour ce faire, on ne peut pas appeler de nouveau les classes militaires réservistes qui ont servi si longtemps et qui, seulement hier, ont été libérés des rangs de l'armée. [En fait], ils viennent juste d'arriver chez eux et s'occupent de leurs paisibles devoirs. Ainsi, on espère qu'on pourra combler les lacunes en appelant sous les drapeaux, avec la classe militaire de 1921, des soldats volontaires rémunérés conformément à la situation économique d'aujourd'hui »<sup>242</sup>.*

Ainsi, pour que le gouvernement venizéliste réussît son objectif, avant même que la loi ne fût ratifiée par les députés de la nation grecque, on ordonna aux autorités politiques des communautés de l'État grec *« de tenir au courant le peuple grec de l'importance nationale de cette mesure »<sup>243</sup>*. De plus, le ministre de l'Armée créa des commissions spécifiques composées de sous-officiers de l'armée grecque, pour visiter toutes les régions du pays<sup>244</sup> où les dites commissions eurent comme objectif de prêcher l'enrôlement des volontaires par des paroles enflammées et patriotiques<sup>245</sup>.

En outre, après la ratification de la loi, les efforts du gouvernement venizéliste ne se limitèrent pas seulement aux territoires de l'État grec mais se prolongèrent également au-delà des frontières dans le but de mobiliser, aussi, les hommes ordinaires d'origines grecques de la diaspora. Ainsi, toutes les autorités politiques grecques *travaillèrent activement* à Anvers, à Bucarest, à Nicosie et ailleurs afin d'enrôler des soldats volontaires pour l'armée grecque et les envoyer dans les camps militaires en Grèce<sup>246</sup>.

Toutefois, le gouvernement venizéliste refusa d'autoriser les ex-combattants grecs à créer des groupes indépendants de volontaires qui participeraient à la guerre

---

<sup>241</sup> A.A.N., Journaux des Discussions de l'Assemblée Nationale, Epoque K, Session Parlementaire IV (Δ), Athènes, Imprimerie Nationale, 1931, séance du 20 mai 1920, p. 998 ; côte : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), Epoque K de Reviviscence, Session Parlementaire IV (Δ), 1919-1920, vol. 67. Loi 2415. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1920, 101-200, vol. A, n° 155, pp. 1558-1559 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1920/2. Voir aussi Annexe II.

<sup>242</sup> *Ibid.*

<sup>243</sup> « À travers l'État », *Macédoine*, Thessalonique, 25 mai 1920, année 9<sup>e</sup>, n° 2980, p. 2.

<sup>244</sup> « L'enrôlement des volontaires », *Empros*, Athènes, 16 juin 1920, année 24<sup>e</sup>, n° 8502, p. 3.

<sup>245</sup> « Les volontaires. Des recrutements massifs », *Macédoine*, Thessalonique, 27 juillet 1920, année 10<sup>e</sup>, n° 3043, p. 2.

<sup>246</sup> A.H.M.A.E., 124.1/1920 « Affaires militaires et de recrutement », Sous-enveloppe 2, Télégramme du consul grec d'Anvers, Chr. Nikolaïdis, adressé au ministre des Affaires étrangères, Anvers, 11/24 septembre 1920, n° 197, p. 1 ; Télégramme de l'ambassadeur grec de Bucarest, Papas, adressé au ministre des Affaires étrangères, Bucarest, 24 juin 1920, n° 19185 ; Télégramme du remplaçant du consul grec de Nicosie, Artemis, adressé au ministre des Affaires étrangères, Nicosie, 16 juin 1920, n° 18271, p. 1.

gréco-turque en Asie mineure aux côtés de l'armée grecque. De fait, par exemple, les demandes de Vassilios Vergis et de Dimitrios Kossivakis auprès du bureau politique du Premier ministre furent rejetées par le ministre grec de l'Armée<sup>247</sup>.

Globalement, le gouvernement d'Eleftherios Venizélos, afin de renforcer le courant du volontariat dans l'armée grecque et éviter de mobiliser de nouveau des classes militaires réservistes, suivit une politique radicale, premièrement en permettant l'enrôlement volontaire de citoyens ottomans d'origines grecques et, en deuxième lieu, en légiférant sur le recrutement de « volontaires-salariés ». Or, cette dernière loi ne resta en vigueur que quelques mois car, le 6/19 août 1920 et deux mois avant que le parti venizéliste ne perdît les élections, le ministre de l'Armée publia une circulaire et informa les autorités militaires d'arrêter d'accepter des « soldats volontaires-salariés » conformément à la loi spécifique 2415 puisque l'objet de son application n'existait plus<sup>248</sup>.

## **2. La politique suivie par les Royalistes**

Quelques mois plus tard, l'effort d'Eleftherios Venizélos de recruter des combattants volontaires d'origines grecques s'arrêta brusquement car son parti politique perdit les élections de novembre 1920. Désormais, ses adversaires politiques et idéologiques, dans une coalition de tous les partis royalistes, accédèrent au pouvoir et se chargèrent d'imposer à Moustapha Kemal les conditions que le traité de Sèvres fixait et que l'ex-Premier ministre grec avait, entre-temps, signé. Dorénavant, il leur revint de choisir de quelle façon on attirerait des soldats volontaires dans l'armée grecque avec l'objectif de renforcer ses effectifs et de pouvoir, finalement, écraser les forces kémalistes.

Tout d'abord, le gouvernement des antivenizélistes publia un décret royal concernant les soldats volontaires qui s'étaient présentés sous les drapeaux en 1919, avant que leur classe militaire ne fût appelée et même en ayant fait leur temps. Ces derniers ne devaient pas être congédiés des rangs de l'armée grecque<sup>249</sup>. Ensuite et

---

<sup>247</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, « S/72d Direction du personnel, informations générales, demandes et informations (janvier-octobre 1920) », Réponse du ministre de l'Armée adressée au bureau politique du Premier ministre, Athènes, 7 juillet 1920, n° 93955, p. 1 ; Réponse du ministre de l'Armée adressée au bureau politique du Premier ministre, Athènes 8 août 1920, n° 95346, p. 1.

<sup>248</sup> A.H.M.A.E., 124.1/1920 « Affaires militaires et de recrutement », Sous-enveloppe 3, Circulaire du ministre de l'Armée signée par le sous-ministre Alexios Grivas, Athènes, 6 août 1920, n° 95660, p. 1.

<sup>249</sup> A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1920, 201-298, vol. A, n° 291, p. 2512 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1920/3.

afin de renforcer le courant du volontariat qui connut une baisse énorme en automne-hiver 1920-1921, le ministre de l'Armée utilisa le même réservoir d'hommes que le gouvernement venizéliste au tout début : il invita les réfugiés grecs originaires du Pont-Euxin et de l'Asie mineure qui habitaient en Grèce, à se présenter volontairement dans l'unité des recrues d'infanterie d'Athènes<sup>250</sup>.

De plus, le ministre de l'Armée informa son homologue des Affaires étrangères que ce dernier pouvait accepter toute demande d'enrôlement de soldats volontaires dans l'armée grecque de n'importe quelle nationalité, mais à condition que ces derniers soient d'origine grecque comme d'ailleurs la loi sur le recrutement dans l'armée le précisait<sup>251</sup>. Pour autant, quelques mois plus tard, le même ministre refusa la demande que le haut commissaire grec d'Istanbul lui adressa de la part d'officiers russes d'origines grecques de l'armée tsariste pour des « *raisons diverses* »<sup>252</sup>. Et ces *raisons diverses* étaient, selon nous, non seulement militaires mais aussi diplomatiques.

En effet, après les élections et la montée des antivenizélistes au pouvoir, les officiers royalistes, exclus des rangs de l'armée grecque depuis la Grande Guerre et, parfois, expatriés, furent « dédommagés » des persécutions subies à cause de leur fidélité envers le roi Constantin ; d'un côté, ainsi, ils rejoignaient l'armée afin de mener les troupes grecques à la victoire et, de l'autre, furent avancés en grade<sup>253</sup>. Ainsi, au moment où des officiers antivenizélistes gagnaient l'Asie mineure et leurs camarades venizélistes continuaient à y servir, l'armée grecque n'avait pas besoin de ces ex-officiers tsaristes qui serviraient sous le grade qu'ils avaient dans l'armée russe et toucheraient, à grade égal, la même solde que leurs homologues grecs<sup>254</sup>. De plus, l'acceptation des demandes de ces ex-officiers tsaristes par les autorités politiques grecques pourrait également provoquer la réaction de la Russie qui, basée sur l'accord

---

<sup>250</sup> « La guerre pour la paix », *Empros*, Athènes, 31 mars 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8786, p. 2.

<sup>251</sup> A.H.M.A.E., 1921/Enveloppe 39, Sous-enveloppe 6, « Affaires de recrutement », Télégramme du ministre de l'Armée, Nicolaos Theotokis, adressé au ministre des Affaires étrangères, Athènes, 6 mai 1921, n° 82278, p. 1.

<sup>252</sup> A.H.M.A.E., 1921/Enveloppe 3, Sous-enveloppe 5, « Affaires militaires », Partie 2, Télégramme confidentiel du ministre de l'Armée, Nicolaos Theotokis, adressé au ministre des Affaires étrangères, Athènes, 22 octobre 1921, n° 8762, p. 1.

<sup>253</sup> Ioannis GIANNOULOPOULOS, « Le gouvernement de Dimitrios Rallis et les épurations dans l'administration et l'armée », in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS, (dir.), *op. cit.*, vol. 15, pp. 154-159.

<sup>254</sup> Loi 2396. A.A.N., Journal du Gouvernement de l'Etat grec, 1920, 101-200, vol. A, n° 154, pp. 1541-1542 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1920/2.

d'amitié, qui avait été signé en mars 1921 entre les Bolchevistes et Moustapha Kemal<sup>255</sup>, pourrait renforcer en armes, en munitions ou même en soldats, son allié.

En outre, dans le but d'assurer la sécurité publique du pays à l'arrière de la première ligne du front ainsi que la défense des villes et des villages grecs contre des groupes de *Tsétés*, sans employer les unités régulières, le ministre de l'Armée ne freina pas l'initiative du haut commissaire grec à Smyrne, Aristides Stergiadis, d'appeler, en août 1921, les Grecs d'Asie mineure de la classe 1922 à se présenter volontairement à la gendarmerie<sup>256</sup>. De même, l'organisation des groupes de miliciens volontaires d'origines grecques-autochtones par le général K. Petimezas en Asie mineure fut ratifiée, sans difficulté, par le quartier général et le gouvernement d'Athènes<sup>257</sup>.

Cependant, comme d'ailleurs le gouvernement venizéliste, les antivenizélistes n'acceptèrent pas la création et le service aux côtés de l'armée régulière, de groupes indépendants de combattants volontaires avec leurs propres chefs malgré la fin qui s'annonçait. Ainsi, la demande que Dimitrios Kossivakis déposa, de nouveau, au bureau politique du Premier ministre en mars 1921 pour obtenir l'autorisation de former un corps de 300 volontaires capable de servir partout et sous les ordres de n'importe quel chef, n'eut jamais de réponse<sup>258</sup>. De même, une autre demande faite par le *Club Gréco-Américain* de Boston le 31 juillet 1922 qui soulignait de quelle façon on pourrait mobiliser les Grecs des États-Unis, eut le même sort que celle de Dimitrios Kossivakis<sup>259</sup>.

Finalement, jusqu'en août 1922, les gouvernements antivenizélistes, sans beaucoup prêcher le recrutement volontaire par le biais de « comités » et sans offrir des « avantages » aux jeunes pour « réveiller » leur patriotisme et les encourager à se présenter volontairement sous les drapeaux, menèrent une faible politique de recrutement des combattants volontaires. Aussi se trouvèrent-ils dans l'obligation de renforcer les effectifs de l'armée, afin de continuer la campagne micrasiatique, en

---

<sup>255</sup> Michael LLEWELLYN SMITH, *op. cit.*, p. 297.

<sup>256</sup> « Les gendarmes volontaires », *Empros*, Athènes, 17 août 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8923, p. 4.

<sup>257</sup> A.M.B., Archives familiale de Petimezas, Rapport du général K. Petimezas, *La milice d'Asie Mineure, 1921-1922*, p. 1.

<sup>258</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 720, « Télégrammes et lettres divers (1921-1924) », Enveloppe A, Sous-enveloppe 1, Demande de Dimitrios Kossivakis adressée au Premier ministre, Botsi-Arta, 14 mars 1921, s.n., pp. 1-2.

<sup>259</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 696, « Archive de lettres 1922 201-300 (juin-août 1922) », Lettre du Club Gréco-Américain adressée au Premier ministre, Boston, 31 juillet 1922, n° 244, pp. 1-3.

ordonnant, continuellement, la mobilisation des « vieilles » classes et en obligeant tous les soldats volontaires, qui s'étaient présentés en 1920, à continuer de servir dans les rangs de l'armée grecque même après la fin du temps de leur service militaire<sup>260</sup>.

### 3. La Révolution des militaires

Après la défaite de l'armée grecque en Asie mineure et son recul sur les côtes de la Thrace orientale et des îles égéennes, le soulèvement des militaires déclencha à Chios et à Mytilène, une *révolution* qui, en peu de temps, se chargea d'assurer la survie de la patrie en imposant sa volonté à la capitale grecque<sup>261</sup>. La *Révolution* dut non seulement calmer le désir de vengeance du peuple grec à l'encontre de tous ceux qu'il jugeait coupables de la catastrophe mais aussi réorganiser l'armée grecque dans le but de défendre la Thrace contre Moustapha Kemal prêt à exploiter sa victoire au maximum. Pour ce faire, le recrutement, de nouveau, de soldats volontaires devint une condition *sine qua non*.

Ainsi, dès les débuts du nouveau « gouvernement » à Athènes, le ministre de l'Armée publia un ordre général qui appelait tous les hommes appartenant aux « vieilles » classes militaires à se présenter en tant que volontaires sous les drapeaux jusqu'à la fin de la guerre afin de défendre l'honneur et l'intégrité du pays<sup>262</sup>. Il avait conscience de la difficulté de la tâche puisque la Grande Idée ne brillait plus dans les cœurs des Grecs et que l'armée grecque avait perdu tout son prestige après la défaite « humiliante » en Asie mineure, même si les journaux publièrent à la une des articles de propagandes faisant mention de centaines de soldats volontaires qui inondaient quotidiennement les bureaux du recrutement<sup>263</sup>. Aussi fit-il tout ce qu'il put pour prêcher le recrutement volontaire.

Le ministre de l'Armée adressa alors une circulaire à toutes les autorités militaires, policières et politiques de l'État grec dans laquelle il ordonna la publication dans tous les journaux du manifeste sur le recrutement des soldats volontaires, son

---

<sup>260</sup> Décret Royal. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1921, 1-248, vol. A, n° 245, p. 1332 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1921/1 ; Archives de S.A.M., Ordre quotidien du 17<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie du 22 décembre 1921, Notification de l'ordre du ministre de l'Armée, n° 266509/8-11-1921, s.p. ; côte : 17<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, Film 8, Armoire 47, Casier R, livre des ordres du jour, 3/12/1921-20/3/1922.

<sup>261</sup> Elle est connue dans l'historiographie grecque sous le nom de la *Révolution de 1922* ou de la *Révolution de Chios et de Mytilène*.

<sup>262</sup> « Au nom de la Nation et de la Patrie », *Macédoine*, Thessalonique, 21 septembre 1922, année 12<sup>e</sup>, n° 3793, p. 2.

<sup>263</sup> « Les événements en Grèce. Les volontaires se présentent avec enthousiasme », *Proodos*, Istanbul, 22 septembre 1922, année 19<sup>e</sup>, n° 6287, p. 1.

affichage dans tous les lieux publics, sa lecture par les prêtres dans les églises de toutes les villes et les villages du pays et, en général, sa diffusion de toutes les manières possibles<sup>264</sup>. De même, il ordonna aux fonctionnaires concernés d'encourager les jeunes hommes qui exprimaient leur volonté de se présenter comme volontaires sous les drapeaux à le faire le plus vite possible et sans aucune hésitation<sup>265</sup>.

En outre, et dans le but de ne pas freiner le volontariat, le ministre de l'Armée n'empêcha pas les initiatives que des officiers grecs prirent en appelant, eux-mêmes, des soldats volontaires pour des besoins spécifiques dans leurs régions. Ainsi, l'appel du gouverneur de la place militaire de Thessalonique aux réfugiés originaires du Pont-Euxin, de l'Asie mineure et de la Thrace orientale afin qu'ils se présentassent comme volontaires pour s'occuper de la sécurité de la ville, ne provoqua aucune réaction de la part du ministre de l'Armée même si cet appel prévoyait de verser un « salaire » aux volontaires<sup>266</sup>.

De plus, afin de renforcer encore plus le volontariat, le ministre de l'Armée de la *Révolution* autorisa la création de groupes indépendants de soldats volontaires d'origines grecques sous les ordres de leurs chefs. L'exemple, entre autres, de l'autorisation accordée au Grec Nicolaos Grigoriadis, originaire d'Ankara, de former son propre groupe de 75 soldats volontaires est caractéristique<sup>267</sup>.

Ensuite, le renforcement des effectifs de la gendarmerie pour décharger l'armée régulière et irrégulière de la politique de sécurité publique et de la paix sociale amena le « gouvernement » de la *Révolution* à donner à son ministre de l'Intérieur le droit de recruter des gendarmes volontaires non seulement dans plusieurs classes qui ne servaient pas à ce moment-là dans les rangs de l'armée, mais aussi parmi les réfugiés natifs d'Asie mineure, de Pont-Euxin, de Thrace orientale et d'Istanbul<sup>268</sup>. De fait, pour que le recrutement dans la gendarmerie fût encore plus

---

<sup>264</sup> Archives de S.A.M., Ordre quotidien du VI<sup>e</sup> Détachement des télégraphistes du 3 octobre 1922, Notification de l'ordre du ministre de l'Armée, n° 210818/981 du 20 septembre 1922, p. 155 ; côte : VI<sup>e</sup> Détachement des télégraphistes, Film 1, Armoire 1, Casier O, livre des ordres du jour du détachement, 4/7/1922-1/3/1923.

<sup>265</sup> *Ibid.*

<sup>266</sup> « Création d'un bataillon de volontaires. Annonce officielle », *Macédoine*, Thessalonique, 24 décembre 1922, année 12<sup>e</sup>, n° 3883, p. 1.

<sup>267</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 722, « Bulletins des informations militaires (novembre 1922-juin 1923) », Circulaire secrète du ministre de l'Armée P. P. Mavromichalis adressée à la II<sup>e</sup> Division et au gouvernement militaire de Samos, Athènes, 26 avril 1923, n° 2025, p. 1.

<sup>268</sup> Décret législatif. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1922, 141-294, vol. A, n° 271, p. 1625 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1922/2.

attirant, le même décret législatif fixa aussi un « salaire » spécifique pour tous ces volontaires<sup>269</sup>.

En définitive, dès les premiers jours de son « mandat », le « gouvernement » de la *Révolution* suivit une politique intense concernant le recrutement des volontaires, une politique fondée surtout sur la grande diversité des modes de recrutement et sur les « avantages » qui rendaient « intéressant » un tel enrôlement. Cette politique s'arrêta seulement quand tout fut fini, quand la signature de la paix à Lausanne fut une affaire de quelques jours : le 2 juillet 1923, en effet, le ministre de l'Armée publia une circulaire informant toutes les autorités militaires de l'État grec que, dorénavant, tout enrôlement de soldats volontaires dans l'armée était interdit<sup>270</sup>.

## **B. Les problèmes**

Le recrutement des soldats volontaires ne fut pas une tâche facile. Les efforts de tous les gouvernements pour renforcer les effectifs de l'armée en « mobilisant » des combattants volontaires se heurtèrent en effet, très souvent, à l'opposition des officiers grecs et/ou des gouvernements étrangers au sujet de l'engagement volontaire de leurs citoyens d'origines grecques. Ces obstacles furent aussi parfois insurmontables, obligeant les bureaux provisoires de recrutement, créés ici et là dans les régions de la diaspora grecque, à « libérer » tous ces jeunes hommes qui s'étaient hâtés de participer volontairement à la guerre gréco-turque.

Alors, quelle fut la réaction des officiers grecs envers la politique de recrutement des volontaires que le gouvernement d'Eleftherios Venizélos suivit ? De quelle façon le gouvernement anglais réagit-il face au désir ardent des Chypriotes de se mêler volontairement à la guerre gréco-turque ? Et, finalement, de quelle façon s'exprima l'opposition des Italiens à l'engagement de volontaires natifs du Dodécanèse ?

### **1. La réaction des officiers grecs envers la loi de 1920**

Le 20 mai/2 juin 1920, Eleftherios Venizélos monta à la tribune de l'Assemblée nationale. Là, il déposa un projet de loi radical qui fixa que tout homme apte à faire la guerre et qui ne faisait pas partie des classes en service pouvait

---

<sup>269</sup> *Ibid.*, p. 1626.

<sup>270</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 729, « Circulaires du ministère de l'Armée (1923) », Enveloppe A, Circulaire du ministère de l'Armée S. Gonatas, 2 juillet 1923, n° 15264/685, p. 1.

s'enrôler volontairement dans l'armée grecque avec un « salaire » spécifique pour chaque mois de son service<sup>271</sup>. De plus, il demanda aux députés d'accepter sa proposition de toute urgence puisque son projet prévoyait la formation d'une armée composée seulement de soldats appelés et de volontaires d'une part, et la démobilisation générale de leurs camarades réservistes d'autre part<sup>272</sup>.

Aussi, quelques jours plus tard, les députés de la nation grecque ratifièrent le dit projet de loi et, sous le numéro 2415, la loi fut publiée dans le *Journal du Gouvernement*<sup>273</sup>. Ensuite, des « commissions » spéciales, formées par le ministre de l'Armée et composées de sous-officiers de l'armée grecque, se dispersèrent dans toutes les régions de l'État grec afin d'« *aider au recrutement des volontaires* »<sup>274</sup>. Mais l'accueil que les autorités militaires locales réservèrent aux « *représentants de l'État pour le recrutement des volontaires* »<sup>275</sup>, prouva de la façon la plus éclatante que cette loi et surtout la question du « salaire » n'étaient pas approuvées par la plupart des officiers grecs.

Dès les premiers jours de leur présence dans les régions périphériques de la Grèce, les dites commissions durent alors affronter l'indifférence ou même l'hostilité des autorités militaires locales comme le révèle un rapport d'une de ces commissions, rapport rédigé par le lieutenant K. Filandros :

*« J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les faits suivants :*

*Il y a dix jours que la commission pour le recrutement des volontaires dans l'armée grecque, composée de moi-même, Représentant du Gouvernement, et du lieutenant, Em. Cheretis, sous-mandataire, est arrivée à Thessalonique depuis Athènes et, s'étant présentée à Votre Excellence, aux autorités militaires et au Service de l'Assistance, a déposé les documents officiels de sa mission.*

*Pourtant, malheureusement, les Autorités Militaires non seulement ne nous ont pas aidés dans notre œuvre mais elles n'ont même pas montré la plus petite attention et estime. En revanche, elles ont commenté de façon amère la mesure du recrutement des volontaires rémunérés, la désapprouvant en soulignant combien elle est coûteuse et désavantageuse.*

*Plus précisément je mentionne que le Gouverneur de la place militaire, le colonel Dimitrios Dimitriadis, récalcitrant quant à cette mesure, souligna, devant la*

---

<sup>271</sup> A.A.N., Journaux des Discussions de l'Assemblée nationale, Epoque K, Session Parlementaire IV (Δ), Athènes, Imprimerie Nationale, 1931, séance du 20 mai 1920, p. 998 ; côte : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), Epoque K de Reviviscence, Session Parlementaire IV (Δ), 1919-1920, vol. 67.

<sup>272</sup> *Ibid.*

<sup>273</sup> Loi 2415. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume grec, 1920, 101-200, vol. A, n° 155, pp. 1558-1559 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1920/2.

<sup>274</sup> « Le recrutement des volontaires », *Empros*, Athènes, 16 juin 1920, année 24<sup>e</sup>, n° 8502, p. 3.

<sup>275</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 215, « « F. 1 Ministère de l'Armée (1917-1920) », Rapport confidentiel de la Commission pour le recrutement des volontaires signé par le lieutenant K. Filandros adressé au gouverneur général de la Macédoine, L. Adossidis, Thessalonique, 24 juillet 1920, n° 54280, p. 7.

*Commission, que le gouvernement ne devait pas ratifier de telles lois avant de demander l'avis des responsables. [De plus], il nous a fait savoir que, en cas de nécessité, il préférerait la mobilisation des vieilles classes militaires que l'appel de soldats volontaires car, il trouvait en la personne d'un volontaire quelconque un élément inutile et turbulent. De la même façon s'est également exprimé le gouverneur militaire, le colonel Christos Tsolakopoulos.*

*[En outre], nous avons demandé qu'ils nous donnassent un bureau où on pouvait s'installer et des soldats pour qu'ils nous aidassent à enregistrer les volontaires présentés. Cependant, les deux colonels ont souligné qu'il n'y avait ni bureaux libres ni soldats convenables pour un tel travail car tous les soldats lettrés avaient, déjà, été envoyés dans les nouveaux territoires.*

*Enfin, n'ayant pas trouvé non plus de bureau approprié dans le bâtiment administratif, la Commission se trouva dans l'obligation de s'installer dans un bureau au sous-sol que le Service de l'Assistance nous a, gentiment, offert »<sup>276</sup>.*

Par ailleurs, le mépris des officiers grecs n'épargna pas non plus tous ces jeunes hommes qui se présentaient volontairement dans l'armée grecque. Leur comportement fut si hostile qu'il provoqua la baisse du volontariat. Sur ce cas, le témoignage du lieutenant K. Filandros est, encore une fois, révélateur :

*« Le gouverneur militaire de l'Unité des recrues d'infanterie de Serres, colonel Nicolaos Tsipouras, est d'accord avec les Gouverneur Militaire [de la ville] et le commandeur de la place militaire. Il trouve que si l'enrôlement des soldats volontaires avait, finalement, lieu, ces derniers ne devraient pas être payés car cette mesure non seulement coûterait énormément à l'État mais elle agiterait aussi l'armée. [...]*

*[De plus], on a des informations que le dit commandeur, N. Tsipouras, punit très sévèrement les soldats indisciplinés, parmi lesquels on trouve également des volontaires. [...] Afin de punir sévèrement les soldats qui ont été présentés enchaînés devant lui, il les a frappés sur la tête et le corps avec une grosse branche de cerisier.*

*Avant-hier, lors de la prestation de serment des volontaires natifs du Caucase, N. Tsipouras les insulta et il les ridiculisa en soulignant leur incompétence à servir dans l'armée, selon lui, ils ne méritaient pas leur salaire et ils parlaient à peine le Grec. Pourtant, devant le sous-mandataire de la commission, lieutenant Em. Cheretis, il dit, en se contredisant, que les réfugiés volontaires natifs du Caucase qui se présentaient même sans rémunération faisaient de très bons soldats !*

*Entre-temps, les volontaires, informés de ce genre de comportement, ont commencé à se décourager et à ne pas vouloir se présenter ni à s'enregistrer dans les rangs de l'armée.*

*De tels événements eurent aussi lieu à Kavála, début juillet à l'arrivée de neuf soldats volontaires, le gouverneur de Kavála télégraphia à Athènes pour expliquer les faits »<sup>277</sup>.*

Et même, parfois, les volontaires inscrits par les commissions de recrutement n'étaient pas, par la suite, acceptés par les officiers des camps militaires ; ces volontaires alors se trouvaient dans l'obligation de vendre leurs uniformes aux civils,

---

<sup>276</sup> *Ibid.*, pp. 1-2.

<sup>277</sup> *Id.*, pp. 3-4.

de regagner leurs maisons et de raconter leurs mésaventures à leurs compatriotes, qui étaient prêts à se présenter volontairement sous les drapeaux, en leur expliquant le comportement agressif dont les officiers avaient fait preuve<sup>278</sup>.

Globalement, les officiers grecs, en désaccord avec la loi 2415, non seulement gênaient de toutes les façons possibles l'œuvre des commissions pour le recrutement des volontaires mais firent aussi baisser le courant du volontariat suite de leur comportement envers les volontaires.

## 2. Les autorités anglaises et les volontaires Chypriotes

Dans une toute autre région, à Chypre, mais dans ce cas, mêlant le Royaume-Uni, la guerre en Asie mineure et surtout la ratification de la loi 2415 mobilisèrent les habitants d'origines grecques. Dès que la loi fût votée par l'Assemblée nationale, le consulat de Grèce à Nicosie commença à être rempli de jeunes hommes chypriotes qui se déclaraient prêts à se battre pour la mère patrie. Les jours suivants, l'enthousiasme fut tel que le ministre grec des Affaires étrangères autorisa le consul à enrôler les Chypriotes d'origines grecques et l'évêque de Paphos publia une circulaire dans laquelle il encourageait les Grecs de Chypre à se hâter de s'engager dans l'armée grecque<sup>279</sup>.

Les journaux locaux publièrent, à la une, des poèmes et des articles enflammés à travers lesquels on prêchait le recrutement volontaire des Chypriotes dans l'armée grecque en le présentant comme un devoir et comme la preuve la plus éclatante de son appartenance à la nation grecque. Un article du journal *Armonia* est caractéristique :

*« Hommes braves de Chypre ! C'est l'heure de montrer, encore une fois, nos origines nobles. Oui, l'occasion de prouver qu'une seule idée nous unifie, celle de la grandeur nationale, qui est, de nouveau, arrivée.*

*L'heure bénie de continuer notre tradition de sacrifices et de contribuer aux luttes nationales, est venue.*

*Hommes braves de Chypre. Enregistrez-vous dans l'armée des volontaires. Notre Grande Mère veut libérer tous ses fils dispersés ici et là que l'épée sanguinolente de l'ennemi torture. Soyez prêts. Dans la semaine, le bateau arrive afin de transporter les fils honorés »<sup>280</sup>.*

Au même moment, de jeunes hommes chypriotes envahissaient, de leur propre chef et massivement, tous les bureaux provisoires de recrutement des volontaires qui avaient été créés dans toutes les régions de l'île à la suite d'une initiative prise par le

---

<sup>278</sup> *Id.*, p. 4.

<sup>279</sup> Dimitrios TALIADOROS, *op. cit.*, pp. 64-65.

<sup>280</sup> Cité par *ibid.*, p. 68.

remplaçant du consul grec, Artémis<sup>281</sup>, ou bien encore dans les cathédrales<sup>282</sup>. Des pères accompagnaient leurs fils, de jeunes hommes demandaient à servir bénévolement et à embarquer tout de suite sur les navires pour partir en première ligne, des femmes étaient prêtes à participer, elles aussi volontairement, à la guerre en Asie mineure en tant qu'infirmières<sup>283</sup>. De même, dans cette foule énorme, des hommes ordinaires, abandonnant l'idée d'émigrer à l'étranger et « *laissant derrière eux des rêves et des espoirs d'or, couraient afin d'obtenir l'uniforme de l'armée grecque avec la seule garantie d'une vie pleine de fatigues et d'épreuves mais aussi pleine d'honneur malgré tous les dangers et de gloire malgré la mort* »<sup>284</sup>.

Le nombre de Chypriotes, qui se déclaraient prêts à donner leur sang pour la Grèce, grandit ainsi jour après jour, d'après les télégrammes qu'Artémis envoya au ministre des Affaires étrangères. Ainsi, le 16/29 juin 1920, Artémis informa le ministre des Affaires étrangères que 3.500 Chypriotes s'étaient volontairement enrôlés<sup>285</sup>. Le 19 juin/2 juillet 1920, Artémis fit mention de 5.000 soldats volontaires pleins d'enthousiasme, prêts à partir<sup>286</sup> et le 27 juin/10 juillet 1920, il parla de 8.000 hommes<sup>287</sup>.

Au même moment, les Anglais étaient extrêmement concernés à Chypre. L'ayant occupé en été 1878, l'île de Chypre constituait pour le Royaume-Uni une deuxième base navale en Méditerranée, hormis Malte. Et cette base, d'un côté, permettait de contrôler le mieux possible le Proche-Orient et, de l'autre, servait le contrôle de la Syrie et de l'Égypte offrant aussi une garantie pour la grande artère maritime qui unissait l'Angleterre métropolitaine avec les Indes<sup>288</sup>. En d'autres termes, l'article du journal *Le Temps*, publié le 24 juillet 1878, éclaircit de la meilleure façon les raisons pour lesquelles le gouvernement britannique continuait à vouloir occuper cette île :

---

<sup>281</sup> A.H.M.A.E., 124.1/1920 « Affaires militaires et de recrutement », Sous-enveloppe 2, Lettre du remplaçant du consul grec à Chypre, Artémis, adressée au ministre grec des Affaires étrangères, Nicosie, 22 juin/5 juillet 1920, n° 168, pp. 1-2.

<sup>282</sup> Dimitrios TALIADOROS, *op. cit.*, p. 71.

<sup>283</sup> *Ibid.*, pp. 74-76.

<sup>284</sup> *Id.*, p. 72.

<sup>285</sup> A.H.M.A.E., 124.1/1920 « Affaires militaires et de recrutement », Sous-enveloppe 2, Télégramme du remplaçant du consul grec à Chypre, Artémis, adressé au ministre grec des Affaires étrangères, Nicosie, 16 juin 1920, n° 18271, p. 1.

<sup>286</sup> *Ibid.*, Nicosie, 19 juin 1920, n° 8213, p. 1.

<sup>287</sup> *Id.*, Nicosie, 27 juin/10 juillet 1920, n° 19323, p. 1.

<sup>288</sup> Kyrillos NIKOLAOU, « Un coup diplomatique et géostratégique britannique : la prise de Chypre par l'Angleterre (1878) et la réaction française », *Cahiers de la Méditerranée* [consulté en ligne], 2005, vol. 67, s.p.

« En l'occupant [Chypre], l'Angleterre assure la sauvegarde de ses intérêts dans la mer Méditerranée, dont elle surveille l'extrémité occidentale à Gibraltar et le centre, à Malte. Elle fait plus encore ; elle donne une base militaire, politique et commerciale des plus sérieuses à son action sur l'Asie mineure et sur l'Égypte, sur l'Orient en général, et, en cela, elle ne fait que suivre les nécessités de son rôle de puissance à demi-orientale »<sup>289</sup>.

Dans ce sens, en été 1920, l'enthousiasme des volontaires chypriotes s'apaisa brusquement et les efforts du gouvernement grec pour envoyer des bateaux à Chypre chargés de transporter cette masse de volontaires s'arrêtèrent également. En effet, le haut commissaire anglais de l'île informa le remplaçant du consul grec, Artémis, qu'il n'autorisait pas le recrutement de ces volontaires pour l'armée grecque à l'exception de ceux qui avaient la nationalité grecque<sup>290</sup>, soit, conformément à un autre télégramme d'Artémis, probablement moins d'une dizaine sur les 8.000 engagés<sup>291</sup>. L'attitude des Anglais ne changea pas quand bien même Eleftherios Venizélos se chargea de les convaincre d'autoriser le départ de ces volontaires qui se battraient contre Moustapha Kemal, l'ennemi commun. Le 8/21 juillet 1920, le Premier ministre grec informa ainsi, depuis Bagnoles de l'Orne, le ministre grec des Affaires étrangères que le gouvernement anglais n'était pas disposé à approuver l'enrôlement des Chypriotes<sup>292</sup>.

Quelques mois plus tard, en mars 1921, l'appel sous les drapeaux lancé par le roi Constantin aux classes 1913b<sup>293</sup>, 1914 et 1915 de la Grèce continentale et à tous les soldats réservistes natifs d'Asie mineure<sup>294</sup> fit, de nouveau, naître chez les Chypriotes le désir de donner leur sang pour la Grèce. Les membres grecs de l'Assemblée de Chypre, et l'avocat chypriote ex-capitaine réserviste de l'armée

---

<sup>289</sup> Cité par *Id.*

<sup>290</sup> A.H.M.A.E., 124.1/1920 « Affaires militaires et de recrutement », Sous-enveloppe 2, Télégramme du remplaçant du consul grec à Chypre, Artémis, adressé au ministre grec des Affaires étrangères, Nicosie, 1<sup>er</sup> juillet 1920, n° 19567, p. 1.

<sup>291</sup> *Ibid.*

<sup>292</sup> *Id.*, Télégramme d'Eleftherios Venizélos adressé au ministre grec des Affaires étrangères, Bagnoles de l'Orne, 21 juillet 1920, n° 20779, p. 1.

<sup>293</sup> De 1887 jusqu'en 1914, tous les Grecs étaient obligés de servir dans l'armée grecque à l'âge de 21 ans ; comme cela, la classe militaire du jeune homme était fixé 21 ans après sa naissance. Par exemple, si un Grec était né en 1890, sa classe militaire était celle de 1911. Loi 1528. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume grec, 1887, 1-200, vol. A, n° 151, p. 553 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1887/1. Pourtant, conformément à la loi 425 de 1914, qui amenda celle de 1887, les Grecs devaient servir dans l'armée grecque à l'âge de 20 ans ; ainsi, désormais, la classe militaire était fixée 20 ans après la naissance. Loi 425. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume grec, 1914, 201-407, vol. A, n° 360, p. 1939, cote : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1914/2. Dans ce sens, la classe militaire de 1913 était « divisée » en deux ; les Grecs de classe militaire de 1913a étaient nés en 1892 tandis que leurs camarades de classe militaire de 1913b étaient ceux qui étaient nés en 1893. Donc, l'appel du roi Constantin de la classe militaire de 1913b concernait tous les Grecs qui étaient nés en 1893.

<sup>294</sup> « Le Roi Constantin envers le peuple grec », *Skrip*, Athènes, 7 mars 1921, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 5987, p. 4 ; « Ordre », *Cosmos*, Smyrne, 10 mars 1921, année 11<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 918, p. 1.

grecque, N. Fissentzinis, adressèrent alors au haut commissaire anglais de l'île deux lettres en lui demandant d'autoriser l'enrôlement et le départ des volontaires chypriotes pour la Grèce<sup>295</sup>. Mais, encore une fois, les autorités anglaises de l'île refusèrent l'enrôlement des volontaires chypriotes dans l'armée grecque toujours à l'exception de ceux qui avaient la nationalité grecque<sup>296</sup>.

De nouveau, un an plus tard, en avril 1922 et à cause de rumeurs concernant la solution du problème de l'Orient par l'évacuation des forces armées grecques de l'Asie mineure, l'*Organisation Politique de Chypre* vota en faveur de l'enrôlement des volontaires autochtones afin qu'ils renforçassent l'effort grec sur le front d'Asie mineure<sup>297</sup>. Encore une fois, les jeunes hommes de Chypre déposèrent massivement leurs demandes pour aller, en tant que volontaires, se battre aux côtés de l'armée grecque sur les hauts plateaux de l'Orient<sup>298</sup> même si le ministre de l'Armée avait, déjà, informé les autorités militaires, dans une circulaire qu'il avait publiée le 22 septembre/5 octobre 1921, que les Grecs de Chypre n'étaient pas obligés de s'enrôler puisqu'ils n'avaient pas la nationalité grecque<sup>299</sup>. Or, le haut commissaire anglais de l'île refusa, encore une fois, l'enrôlement de ces citoyens d'origines grecques et leur participation à la guerre gréco-turque sous les drapeaux grecs. Mais cette fois-ci, il publia le 22 avril/5 mai 1922 dans le *Journal du Gouvernement Anglais, The Cyprus Gazette*, un décret qui stipula : « *Le haut commissaire, investi du pouvoir qui lui donne l'ordre d'assurer la neutralité de Chypre, ratifié en 1881 par le Conseil, ordonne l'interdiction de recruter des hommes dans les forces militaires ou navales d'un quelconque État* »<sup>300</sup>.

Ainsi, les autorités anglaises de Chypre, pendant toute la période de la guerre en Asie mineure, refusèrent obstinément d'autoriser le recrutement volontaire des hommes d'origines grecques pour aller se battre contre un ennemi commun. Par cette attitude, le gouvernement anglais manifestait clairement sa position sur le fait que les Chypriotes étaient considérés comme des citoyens anglais tandis que l'île de Chypre

---

<sup>295</sup> Dimitrios TALIADOROS, *op. cit.*, p. 84. A.H.M.A.E., 1921/Enveloppe 10, Sous-enveloppe 3, « Question de Chypre », Lettre de l'avocat N. Fissentzinis adressée au haut commissaire anglais de Chypre, Alexandrie, 7/20 avril 1921, s.n., p. 1.

<sup>296</sup> Dimitrios TALIADOROS, *op. cit.*, p. 84.

<sup>297</sup> *Ibid.*, p. 87.

<sup>298</sup> *Id.*, p. 89.

<sup>299</sup> A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 23, 2/5 Affaires, « Consul Italien-Concernant des soldats natifs de Dodécanèse sans obligation du service militaire », Circulaire du ministre de l'Armée N. Theotokis, Athènes, 22 septembre 1921, n° 206337/1141, p. 1.

<sup>300</sup> Dimitrios TALIADOROS, *op. cit.*, p. 90.

était comme une des provinces du Royaume-Uni. De ce fait, en interdisant le recrutement volontaire des Chypriotes, détail non négligeable car ce type d'engagement revêtait une dimension patriotique dans la conscience collective, le gouvernement anglais coupait également toute discussion, avant même qu'elle ne commençât, sur les aspirations des Chypriotes, formulées de plus en plus intensivement<sup>301</sup>, de voir leur île réunie à la Grèce.

Autrement dit, même si les Anglais, tout au long de la guerre gréco-turque, soutenaient au niveau diplomatique la cause grecque-micrasiatique, n'étaient pas disposés à céder à la Grèce un bastion fort qu'ils occupaient sur la Méditerranée. Certes, le modèle des îles ioniennes, qui furent données à l'État grec en 1864 par les Anglais « *comme cadeau pour l'intronisation du roi Georges I<sup>er</sup> que les forces européennes, et surtout le Royaume-Uni, avaient proposé à la Grèce* »<sup>302</sup>, était toujours vivant dans la mémoire collective de la société grecque. Pourtant, à ce moment-là, les priorités diplomatiques de l'Angleterre étaient extrêmement différentes de celles de 1920-1922.

Dans les années 1860, les gouvernements anglais tentaient, d'un côté, de fonder un État grec stable et complaisant envers eux<sup>303</sup> et, de l'autre, de « convaincre » les hommes politiques grecs, en cédant à la Grèce les îles ioniennes, d'abandonner la Grande Idée et le projet d'attaquer l'Empire Ottoman pour accomplir leur Idée<sup>304</sup>. Par ailleurs, dans les années 1920, Londres, inquiet de la prépondérance de la France qui soutenait aussi plus ou moins Moustapha Kemal, visait à raffermir son pouvoir sur l'Orient ; et cet objectif ne passait pas seulement par l'occupation de la ville d'Istanbul et le soutien diplomatique des Grecs, que Lloyd Georges considérait comme les futurs vainqueurs de cette guerre gréco-turque, mais aussi par l'occupation de Chypre.

---

<sup>301</sup> A.H.M.A.E., 1921/Enveloppe 10, Sous-enveloppe 3, « Question de Chypre », Pétition de la Deuxième Assemblée des Chypriotes signée par l'archevêque de Chypre, Kyrillos, Larnaka, 25 novembre 1921, n° 416, p.1.

<sup>302</sup> Michael LLEWELLYN SMITH, *op. cit.*, p. 38.

<sup>303</sup> Bruce KNOX, « British Policy and the Ionian Islands, 1847-1864: Nationalism and Imperial Administration », *The English Historical Review*, Oxford University Press, vol. 99, n° 392, juillet 1984, p. 528.

<sup>304</sup> Harold TEMPERLEY, « Documents Illustrating the Cession of the Ionian Islands to Greece, 1848-70 », *The Journal of Modern History*, The University of Chicago Press, vol. 9, n° 1, mars 1937, pp. 53-54.

### 3. Les Italiens et les volontaires *Dodécanèsiens*

Le gouvernement anglais n'était pas le seul à refuser que ses citoyens d'origines grecques se portassent volontaires dans l'armée grecque pendant la guerre en Asie mineure. Les Italiens, occupant les îles du Dodécanèse depuis la guerre italo-ottomane de 1911-1912, ne souhaitaient pas, eux aussi, que leurs *ressortissants Dodécanèsiens* d'origines grecques participassent à l'effort militaire de l'État grec contre les Turcs. Le gouvernement italien put d'ailleurs obtenir « *des déclarations formelles du gouvernement royal d'Athènes au sujet de l'exemption du service militaire accordée aux originaires des îles [du Dodécanèse] se trouvant sous l'administration italienne* »<sup>305</sup>.

De son côté, le gouvernement grec, dans le but d'éviter les réactions d'un Allié qui n'était vraiment amical ni envers les revendications et les efforts de la Grèce en Asie mineure ni envers la population grecque du Dodécanèse, tenta d'interdire l'enrôlement volontaire des *Dodécanèsiens* dans l'armée grecque. Ainsi, le sous-ministre grec de l'Armée, répondant à une demande faite par le remplaçant du consul grec à Rhodes sur le recrutement local des volontaires conformément à la loi 2415<sup>306</sup>, souligna qu'il n'autorisait pas ce recrutement volontaire dans le Dodécanèse<sup>307</sup>. De même, le ministre grec de l'Armée, publiant une circulaire en septembre 1921, rappela à toutes les autorités militaires grecques que tous les *Dodécanèsiens*, qui servaient dans l'armée grecque, devaient tout de suite être définitivement congédiés s'ils n'avaient pas la nationalité grecque comme d'ailleurs l'ordre du 31 mai/13 juin 1918 sous le numéro 92379 le fixait<sup>308</sup>.

Mais malgré toutes les mesures prises par le gouvernement grec, des *Dodécanèsiens* purent se glisser dans les camps militaires, ce qui provoqua la réaction du consul d'Italie à Smyrne. Aussi, ce dernier demanda au haut commissaire grec

---

<sup>305</sup> A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 23, 2/5 Affaires, « Consul Italien-Concernant des soldats natifs du Dodécanèse sans obligation du service militaire », Demande du consul général d'Italie adressée au haut commissaire grec de Smyrne, Smyrne, 24 avril 1922, n° 881, p. 1.

<sup>306</sup> A.H.M.A.E., 124.1/1920 « Affaires militaires et de recrutement », Sous-enveloppe 2, Télégramme du remplaçant du consul grec au Dodécanèse, Karagiannis, adressé au ministre grec de l'Armée, Rhodes, 30 mai 1920, n° 258, p. 1.

<sup>307</sup> *Ibid.*, Télégramme confidentiel du sous-ministre grec de l'Armée adressé au consul grec à Rhodes, Athènes, 23 juin 1920, n° 4120, p. 1.

<sup>308</sup> A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 23, 2/5 Affaires, « Consul Italien-Concernant des soldats natifs du Dodécanèse sans obligation du service militaire », Circulaire du ministre de l'Armée N. Theotokis, Athènes, 22 septembre 1921, n° 206337/1141, p. 1.

local de « *donner les ordres nécessaires afin que les dits soldats fussent licenciés du service militaire* »<sup>309</sup>.

Or, le congédiement définitif de ces soldats natifs du Dodécanèse, notamment de ces hommes ordinaires qui s'étaient présentés volontairement sous les drapeaux, n'eut pas la fin que le gouvernement italien souhaitait. Autrement dit, il fallut faire la différence entre les soldats *Dodécanèsiens* qui avaient porté l'uniforme de l'armée grecque et qui eurent une petite possibilité d'être définitivement licenciés du fait de leur nationalité, et ces jeunes hommes qui avaient pris volontairement la route pour les casernes grecques en Asie mineure ou en Grèce continentale et qui ne le purent pas.

Ainsi, le soldat appelé natif du Dodécanèse, Ioannis Delagrammatikas, fut congédié en septembre 1921 puisque qu'il était citoyen italien, mais son camarade compatriote appelé, Chariton Christodoulou, qui ne pouvait être libéré des rangs de l'armée, car n'ayant que sa mère originaire de l'île de Cos, ne pouvait pas être considéré comme citoyen italien<sup>310</sup>. De même, pour un autre *Dodécanésien*, le soldat insoumis, Constantin Andréadis, la situation fut la suivante :

*« Il est né à Smyrne où il a toujours vécu ; et, son père, né à Castellorizo est installé à Smyrne depuis 45 ans ; les autorités militaires, considérant que la protection qui découlait de l'occupation militaire italienne des îles du Dodécanèse ne saurait s'étendre aux personnes qui depuis longtemps ont rompu tous liens avec le lieu de leur origine, refusaient de voir en la personne d'Andréadis un Dodécanésien et d'ordonner sa libération »*<sup>311</sup>.

Donc, si le licenciement définitif des appelés, réservistes ou insoumis natifs du Dodécanèse constitua une affaire très difficile, le congédiement des soldats volontaires fut impossible. C'est pourquoi, les *ressortissants* italiens du Dodécanèse, s'étant engagé volontaires dans l'armée grecque, acquièrent la nationalité grecque et, comme cela, non seulement ne purent être licenciés mais aussi durent également suivre le sort des engagés volontaires du même âge<sup>312</sup>. Voilà pourquoi, durant toute la guerre entre la Grèce et la Turquie, aucun volontaire natif du Dodécanèse ne fut congédié des rangs de l'armée grecque à cause de sa nationalité italienne<sup>313</sup>.

---

<sup>309</sup> *Ibid.*, Demande du consul général d'Italie de Smyrne adressée au haut commissaire grec à Smyrne, Smyrne, 16 mars 1922, n° 571, p. 1.

<sup>310</sup> *Ibid.*, Document du Quartier Général de l'Armée d'Asie mineure signé par G. Athanasiadis adressé au gouvernement grec de Smyrne, Smyrne, 19 février 1922, s.n., p. 1.

<sup>311</sup> *Ibid.*, Réponse du Haut commissaire grec à Smyrne adressée au consul général de l'Italie de Smyrne, Smyrne, 6/19 mai 1922, n° 6900, p. 1.

<sup>312</sup> *Ibid.*, Réponse du haut commissaire grec à Smyrne adressée au consul général de l'Italie de Smyrne, Smyrne, 6/19 mai 1922, n° 7727, p. 1 ; Réponse du haut commissaire grec à Smyrne adressée au consul général de l'Italie de Smyrne, Smyrne, 29 janvier/11 février 1922, n° 803, p. 1.

<sup>313</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités.

Ainsi, les Italiens, comme d'ailleurs les Anglais, ne voulurent pas que leurs citoyens du Dodécanèse participassent à la guerre gréco-turque. De fait, dès les premiers jours du débarquement des forces armées grecques à Smyrne, les autorités politiques et militaires italiennes se comportèrent beaucoup plus comme des alliés de Moustapha Kemal que comme des alliés de la Grèce en aidant de toutes les façons possibles les Turcs<sup>314</sup>. De plus, l'Asie mineure intéressait aussi les Italiens. Le gouverneur italien du Dodécanèse écrivit dans une lettre qu'il adressa au gouvernement de Rome : « *la position géopolitique du Dodécanèse est très importante pour la réalisation de nos buts parce qu'il se trouve juste à côté des côtes d'Asie mineure qu'on veut annexer. Cela nous permet non seulement de ravitailler directement nos troupes mais aussi d'envoyer directement des forces armées dans ces régions ; il est ainsi évident que si l'on part du Dodécanèse, nos rêves pour la création de la Grande Italie s'effondrent eux-aussi* »<sup>315</sup>.

Ainsi, c'était clair : toute action patriotique des habitants grecs du Dodécanèse fut strictement interdite par le gouverneur italien du Dodécanèse et donc aussi tout engagement volontaire de ses ressortissants.

### **C. Le non recrutement volontaire des Grecs du Pont-Euxin**

Un autre groupe de citoyens étrangers d'origines grecques, bien qu'également très important en nombre, n'a pas combattu avec l'armée grecque en Asie mineure, il s'agissait des Grecs-ottomans originaires du Pont-Euxin.

Certes, les Grecs du Pont-Euxin participèrent finalement à la guerre gréco-turque en faisant une « guérilla » dans leurs régions natales et en obligeant Moustapha Kemal à y employer une partie de ses forces armées. Mais, quelle aurait été l'évolution de la guerre gréco-turque si ces *Akrités*<sup>316</sup> avaient rejoint l'armée grecque et combattu à ses côtés ?

Les Grecs du Pont-Euxin voulaient-ils participer à cette guerre ou non ? Et, si oui, pour quelle raison les gouvernements grecs n'autorisèrent pas leur recrutement ?

---

<sup>314</sup> A.H.M.A.E., A/5/VI, 10/1919, A Politique/Affaires Micrasiatiques, Rapport d'informations du Quartier Général de l'armée grecque signé par N. Botsaris, Smyrne, s.d., s.n., p. 1. Sur ce cas voir aussi notre chapitre 4.

<sup>315</sup> A.H.M.A.E., A/5/VI, 17/1919, A Politiques/Dodécanèse, La phrase est citée dans une lettre que le Haut commissaire grec à Istanbul adressa au ministre grec des Affaires étrangères, Istanbul, 25 juillet 1919, s.n., p. 1.

<sup>316</sup> Ce terme grec utilisé depuis l'époque de l'Empire Byzantin désigne les populations qui habitent près de la frontière et qui gardent ces territoires des assauts des ennemis. Durant l'Empire Byzantin, les populations d'*Akrités* eurent des avantages spécifiques.

## 1. L'initiative

Durant la guerre gréco-turque en Asie mineure, les gouvernements venizéliste et antivenizélistes tentèrent d'enrôler dans l'armée grecque des soldats volontaires issus des Grecs du Pont-Euxin qui s'étaient, pendant la Grande Guerre, réfugiés en Grèce et habitaient dans des bidonvilles à Athènes, à Thessalonique et ailleurs<sup>317</sup>. Après les efforts des comités spécifiques du ministère de l'Assistance et la propagande du *Comité des Grecs du Pont*<sup>318</sup>, le gouvernement venizéliste put finalement former le *Bataillon des volontaires du Pont* dont la force atteignit 1.000 combattants volontaires originaires du Pont-Euxin, provenant des bidonvilles de Thessalonique, d'Athènes, du Pirée et de Lavrio. Ce bataillon fut transporté en Asie mineure en février 1920 comme le signala un des officiers de ces volontaires, Xénophon Akoglous<sup>319</sup>.

Or, il en fut différemment pour leurs compatriotes, restés dans leurs régions natales et qui, pendant la Grande Guerre, combattirent dans les montagnes inhospitalières du Pont contre les forces armées des *Jeunes Turcs*<sup>320</sup>. L'initiative de former une armée *pontique* n'avait pas été prise par les gouvernements grecs mais par les autochtones et le clergé, un clergé qui, dans ces coins à population grecque sous occupation ottomane, jouait un rôle majeur dans la vie « politique ».

Ainsi, avant même que l'armée grecque ne débarquât à Smyrne, Eleftherios Venizélos envoya au ministre grec des Affaires étrangères un télégramme urgent, strictement confidentiel qui devait être déchiffré et lu exclusivement par le ministre des Affaires étrangères lui-même et le vice-président du Conseil des ministres ; dans ce télégramme, le Premier ministre grec soulignait :

« Le “député” d'Amisos<sup>321</sup>, je répète le “député” d'Amisos, avec l'évêque de Trébizonde m'ont demandé de les aider à former une petite force armée pontique qui

---

<sup>317</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 222, « F. 7 Ministère de l'Assistance (novembre 1919) », Rapport du ministre de l'Assistance, Sp. Simos, adressé au Premier ministre, Athènes, 20 novembre 1919, n° 60425, pp. 1-5 ; « La guerre pour la paix », *Empros*, Athènes, 31 mars 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8786, p. 2.

<sup>318</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Chrysanthos, Enveloppe 8, Sous-enveloppe 8.3 « Correspondance. Lettres entrantes B en ordre alphabétique depuis A à L », Lettre du président du *Comité des Grecs du Pont*, Kalantidis, adressée à l'«Assemblée» des Grecs du Pont de Batoum, Athènes, 14 décembre 1919, s.n., p. 4.

<sup>319</sup> Xénophon AKOGLIOUS, « Le Bataillon des volontaires du Pont », *Pontiaki Estia*, Athènes, Comité des Études Pontiques, vol. 73, 1956, pp. 3515-3516.

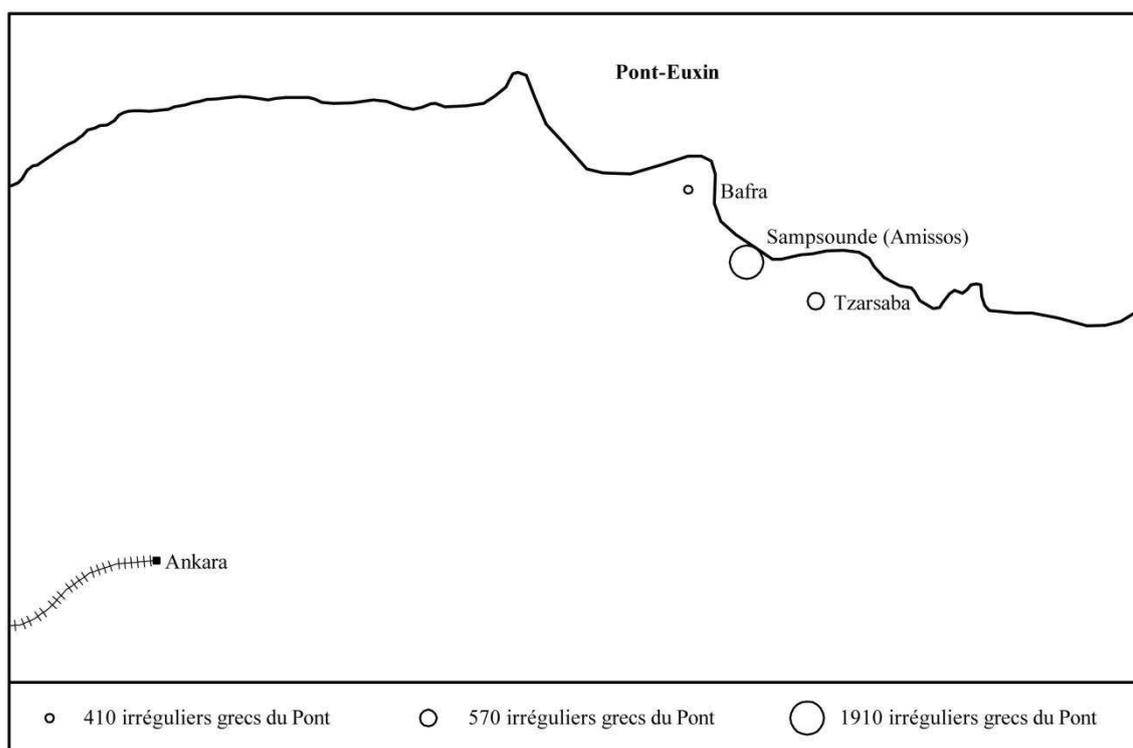
<sup>320</sup> Dimitris PSATHAS, *Terre du Pont*, Athènes, Publication de Maria D. PSATHA, 2008, (1993), pp. 197-289 ; Christos SAMOUILIDIS, *Génération des habitants des zones de frontières*, Thessalonique, Publication des Frères Kyriakidis, 1992, (1972), pp. 75-194.

<sup>321</sup> En mars 1919, les Grecs du Pont-Euxin organisèrent une « Assemblée » à Batoum où 25 représentants de 6 contrées pontiques participèrent pour travailler à la libération du Pont-Euxin de

serait utilisée comme le noyau d'une armée qui pourrait soutenir leurs propres revendications nationales. Ils soutinrent également que les Grecs du Pont pouvaient disposer non seulement de l'argent nécessaire mais aussi des armes qu'il fallait et ils nous demandaient d'y envoyer des officiers qui pouvaient former et organiser une telle armée »<sup>322</sup>.

Quelques mois plus tard, en août 1919, Constantin Serafopoulos informa le conseil d'administration du Pont-Euxin à Thessalonique que 2.890 soldats volontaires étaient organisés en forces armées irrégulières sous les ordres de 21 chefs dans les montagnes des contrées d'Amissos, de Baфра et de Tzarsaba avec l'objectif de se battre pour la libération de leur patrie<sup>323</sup>.

Carte 1 : Les forces pontiques en août 1919



De même, en novembre 1919 et en janvier 1920, les informations, qui arrivaient de Batoum à Athènes, firent mention de la création sur place d'une armée régulière pontique composée de deux régiments de soldats volontaires qui, avec

---

l'occupation ottomane. Un mois plus tard, cette « Assemblée » forma un conseil de 7 membres qui la représenterait à Paris auprès de la délégation diplomatique grecque ou pendant le congrès de la Paix. Un de ses représentants fut le « député » d'Amissos. Archives d'E.L.I.A., Archives de Georgios Streit, Enveloppe 20, Sous-enveloppe 20.8, « Dodécacanèse, Pont-Euxin », Rapport anonyme concernant le Pont-Euxin, s.d., s.n., pp. 2-3.

<sup>322</sup> A.H.M.A.E., A/5/VI, 15a/1919, A Politique/Pont, Dépêche télégraphique chiffrée d'Eleftherios Venizélos adressée au ministre des Affaires étrangères, Paris, 25 avril 1919, n° 4289, p. 1.

<sup>323</sup> *Ibid.*, Demande de Constantin Serafopoulos adressée au conseil d'administration du Pont à Thessalonique, Thessalonique, 16 août 1919, pp. 1-2.

l'assistance des Arméniens et des Circassiens autochtones, étaient prêts à écraser la *révolution kémaliste*<sup>324</sup> et à aider l'armée grecque face à Moustapha Kemal<sup>325</sup>.

L'effort des Grecs originaires du Pont-Euxin pour organiser une armée et affronter les forces kémalistes continua également durant l'année 1921 quand le parti venizéliste laissa la place à la coalition des antivenizélistes et la « paix » avec la Turquie ottomane avait déjà été signée à Sèvres. Il en fut de même en 1922 quand le recul de l'armée grecque de Sakarya annonça la défaite grecque. Dans les montagnes inhospitalières du Pont-Euxin, des forces irrégulières grecques se battirent en effet encore, comme durant la Grande Guerre, en menant une guérilla sanglante contre les forces armées de Topal Osman<sup>326</sup>. Au même moment, d'autres corps, semi-irréguliers cette fois-ci, étaient formés sur place par des volontaires Grecs et par des Arméniens pour gêner l'armée kémaliste<sup>327</sup>.

Ainsi, les Grecs du Pont-Euxin se montrèrent prêts à mener leur propre guerre en demandant seulement des officiers grecs, des armes et l'autorisation de marcher vers le Sud-ouest pour rejoindre l'armée nationale. Mais cela n'arriva jamais, pourquoi ?

## 2. Eleftherios Venizélos hésite...

Depuis le jour de la signature de l'armistice à Moudros, les négociations diplomatiques concernant le démantèlement de l'Empire Ottoman ne concernèrent pas seulement l'avenir des côtes occidentales de l'Asie mineure, que la France, l'Italie et la Grèce voulaient occuper, ni même celui de la ville d'Istanbul, qui intéressait énormément les Anglais, mais aussi la question *pontique* et surtout celle de la formation d'un État arménien sur place. Le souvenir du génocide arménien<sup>328</sup> ainsi que les déportations massives et violentes des populations grecques<sup>329</sup> perpétrées

---

<sup>324</sup> « Dernière heure. Le Corps Pontique », *Empros*, Athènes, 25 novembre 1919, année 24<sup>e</sup>, n° 8303, p. 3 ; A.H.M.A.E., 1920/15.1, « Enveloppe du Pont-Euxin », Sous-enveloppe 1, Télégramme adressé au haut commissariat grec d'Istanbul signé par Katechakis, Istanbul, 14 janvier 1920, s.n., p. 1.

<sup>325</sup> A.H.M.A.E., 1920/15.1, « Enveloppe du Pont-Euxin », Sous-enveloppe 1, Lettre du président du *Comité des Grecs du Pont*, Kalantidis, adressée au quartier général, s.d., s.n., p. 1.

<sup>326</sup> Dimitris PSATHAS, *op. cit.*, pp. 364-492 ; Christos SAMOUILIDIS, *op. cit.*, pp. 311-391. Voir aussi notre Chapitre 6.

<sup>327</sup> « On les poursuit au "Pommier Rouge" », *Macédoine*, Thessalonique, 16 mars 1921, n° 3269, p. 1.

<sup>328</sup> Enzo TRAVERSO, *1914-1945, La guerre civile européenne*, Paris, Hachette, 2007, pp. 152-153 ; Stephan ASTOURIAN, « The Armenian Genocide : An Interpretation », *The History Teacher*, Published by Society for History Education, February 1990, vol. 23, n° 2, pp. 111-160.

<sup>329</sup> A.H.M.A.E., Enveloppe 40.3/1920 « L'hellénisme du Pont », évêque Panaretos, *Pont*, 28 avril 1920, p. 73.

durant la Grande Guerre par les *Jeunes Turcs*, étaient toujours frais dans les mémoires et continuaient à provoquer l'indignation du monde entier.

Dans cette perspective, Eleftherios Venizélos, étant convaincu, d'un côté, que la formation d'un État grec du Pont-Euxin ne pouvait exister et, de l'autre, que l'annexion de ce territoire par l'État grec ne pourrait être acceptée par le congrès de la paix, trouva que la meilleure solution était que cette région fasse partie d'un État arménien. Ainsi, le Premier ministre grec, dans le rapport qu'il adressa au congrès de la paix en décembre 1918 sur les revendications grecques, souligna :

*« On pourrait rattacher à l'État arménien le vilayet de Trébizonde. La population grecque de 350.000 âmes, comprise dans ses limites, aurait ainsi l'avantage d'échapper désormais à l'administration turque. Il en est de même pour le vilayet d'Adana, qui comprend une population grecque de 70.000 âmes et également une importante population arménienne, et qui pourrait, à plus forte raison, être incorporé dans l'État arménien. En établissant d'ailleurs les divisions administratives de cet État sur la base des conditions ethniques locales, on assurerait aux populations chrétiennes, si durement éprouvées, une existence tolérable et l'on préparerait ainsi la complète indépendance ultérieure de l'État »<sup>330</sup>.*

Mais, les réactions des Grecs du Pont-Euxin et de leurs comités auprès du gouvernement grec se montrèrent hostiles au projet et obligèrent le Premier ministre grec à changer d'avis.

Ainsi, en février 1919, alors qu'avait lieu la présentation des revendications grecques devant le congrès de la paix, l'homme politique crétois souligna auprès des délégations diplomatiques des grandes puissances que les Grecs du Pont-Euxin, voulant créer leur propre État indépendant, refusaient complètement tout projet qui les obligerait à se soumettre, encore une fois, à un pouvoir étranger<sup>331</sup>. Puis, en avril 1919, le Premier ministre grec accepta non seulement la proposition que la délégation pontique lui fit à Paris au sujet de la formation d'une petite armée pontique dans le Pont-Euxin mais aussi d'offrir aux Grecs du Pont l'aide qu'ils lui demandaient. Adressant un télégramme urgent et strictement confidentiel de Paris au ministère des Affaires étrangères à Athènes, Eleftherios Venizélos écrivit :

*« Il faut, tout de suite, qu'on prête main-forte aux Grecs du Pont-Euxin comme ils nous le demandent. Je trouve que le colonel Katheriotis est l'officier approprié pour se charger de l'organisation de l'armée pontique. Demandez-lui, s'il vous plait, s'il accepte de ne pas se déplacer à Bucarest en tant qu'attaché militaire. S'il est d'accord, il peut prendre avec lui 20 officiers pour l'aider dans sa tâche et le nombre nécessaire de sous-officiers. Il doit choisir pour collaborateurs des officiers*

---

<sup>330</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Georgios Streit, Enveloppe 20, Sous-enveloppe 20.8, « Dodécanèse, Pont-Euxin », Rapport anonyme concernant le Pont-Euxin, s.d., s.n., p. 3.

<sup>331</sup> *Ibid.*, pp. 4-5.

*originaires du Pont-Euxin que le médecin Kalagidis peut lui indiquer. Sa tâche doit commencer par la formation, au début, d'un bataillon qui sera renforcé en hommes pour devenir une légion et, ensuite, un régiment. Au début, la force de cette armée ne doit pas dépasser celle d'un régiment. Si le colonel Katheriotis accepte cette mission, il doit, tout de suite, partir pour Istanbul où il rencontrera Kanellopoulos et les autres Grecs du Pont qui sont sur place afin de trouver les moyens qu'il faut pour la formation et l'intendance de cette armée. Ensuite, il rentrera à Athènes pour rassembler ses collaborateurs et partir tous ensemble pour le Pont. [...] Le salaire des officiers et des sous-officiers sera payé par nous et personne ne doit accepter d'argent de la part des Grecs du Pont. Il est évident que nous n'hésiterons pas à aider l'organisation de l'Armée du Pont non seulement au niveau économique mais de toutes les façons possibles. Les Grecs du Pont doivent aussi prendre part à cet effort »<sup>332</sup>.*

Ainsi, jusqu'en septembre 1919, un grand nombre de jeunes hommes natifs du Pont-Euxin se hâtèrent pour s'inscrire volontairement sur des listes nominatives, qui se formaient à Batoum, afin de faire partie du premier bataillon de l'armée grecque pontique<sup>333</sup>. Au même moment, le colonel Katheriotis, aux côtés de l'évêque de Trébizonde Chrysanthos, gagna la ville de Batoum afin d'examiner de quelle façon ces premiers volontaires réaliseraient le vœu d'un peuple à former un État propre ou à s'unir à la mère-Grèce<sup>334</sup>.

Toutefois, durant l'automne de 1919, l'évolution diplomatique et militaire obligea le gouvernement grec à arrêter brusquement son effort. L'apparition en Orient du mouvement kémaliste et les craintes du gouvernement grec qu'un recrutement volontaire des Grecs du Pont pourrait réveiller encore plus les Turcs et les pousser à de nouveaux massacres et à de nouvelles déportations de la population grecque locale provoquèrent l'hésitation d'Eleftherios Venizélos<sup>335</sup>. Par ailleurs, la prise de conscience qu'aucune des grandes puissances n'accepterait un mandat pour le Pont-Euxin afin que les forces armées pontiques puissent être formées sur place, écraser les forces kémalistes et s'unifier, par la suite, à l'armée grecque sur le front micrasiatique obligea le gouvernement grec à se contenter finalement du *Bataillon des volontaires du Pont* qui avait été formé à Athènes et à Thessalonique<sup>336</sup>.

Dans ces conditions, même si depuis le printemps 1919, le gouvernement venizéliste et surtout Venizélos étaient convaincus que la formation d'une armée

---

<sup>332</sup> A.H.M.A.E., A/5/VI, 15a/1919, A Politique/Pont, Dépêche télégraphique chiffrée d'Eleftherios Venizélos adressée au ministre des Affaires étrangères, Paris, 25 avril 1919, n° 4289, p. 1.

<sup>333</sup> A.M.B., Archives d'Athos Romanos, Enveloppe 27, Dépêche télégraphique du colonel Katheriotis, Thessalonique, 28 septembre [1919], s.n., p. 1.

<sup>334</sup> *Ibid.*

<sup>335</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Georgios Streit, Enveloppe 20, Sous-enveloppe 20.8, « Dodécanèse, Pont-Euxin », Rapport anonyme concernant le Pont-Euxin, s.d., s.n., pp. 9-10.

<sup>336</sup> *Ibid.*, pp. 10-11.

pontique, composée de soldats volontaires, pourrait soutenir le vœu des Grecs du Pont à créer leur propre État « indépendant », il fallut renoncer à ce projet. En outre, au moment où l'on s'apprêtait à signer le traité de Sèvres et où Eleftherios Venizélos, surmontant ses hésitations, assura à I. Thiakakis qu'il était prêt à ordonner à l'armée grecque, avec l'assistance des troupes irrégulières grecques que les autochtones avait créées, de marcher contre le Pont-Euxin si la Turquie ne signait pas le traité ou si elle ne respectait pas ses conditions<sup>337</sup>, les élections arrivaient à grand pas et les jours de la présence d'Eleftherios Venizélos au bureau du Premier ministre finissaient...

### 3. ...et les Royalistes oublient

Début novembre 1920, les élections législatives de Grèce provoquèrent un changement politique presque inattendu. Conformément à la décision du peuple, Eleftherios Venizélos, cet homme politique qui, quelques mois plus tôt, avait signé le traité de Sèvres, « *le plus important traité de l'histoire contemporaine grecque, [...] le traité [qui constituait] la plus grande victoire diplomatique de la Grèce contemporaine [...] [puisque qu'] elle créait la Grèce des deux continents et des cinq mers* »<sup>338</sup>, dut quitter le pouvoir. À sa place montèrent au pouvoir ses adversaires politiques et idéologiques, la coalition des royalistes.

Désormais les antivenizélistes se chargèrent non seulement d'abolir la « tyrannie venizéliste » et de restaurer la démocratie à l'intérieur du pays comme ils l'avaient promis aux Grecs<sup>339</sup> mais aussi de défendre contre Moustapha Kemal le pouvoir de l'État grec sur les côtes micrasiatiques. Le 20 janvier/2 février 1921, le nouveau Premier ministre, Dimitrios Rallis, assura ainsi à l'Assemblée nationale que l'effort militaire grec continuerait, provoquant les applaudissements et les acclamations prolongés de la part de tous les députés<sup>340</sup>. De ce fait, les gouvernements royalistes durent aussi affronter la pression des Grecs du Pont-Euxin au sujet de leurs propres revendications « nationales » et de leur vœu ardent de former leur propre armée afin de libérer leurs contrées natales du « joug » kémaliste.

---

<sup>337</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Chrysanthos, Enveloppe 2, Sous-enveloppe 2.1 « Question Pontique, 1919-1922 », Enveloppe 3, Lettre d'Ioannis Thiakakis adressée au président du *Comité des Grecs du Pont*, Paris, 6/19 juillet 1920, s.n., p. 1.

<sup>338</sup> Constantin CHATZIANTONIOU, *op. cit.*, p. 131.

<sup>339</sup> « Dimitrios Gounaris débarqua hier à Patras », *Skrip*, Athènes, 13 octobre 1920, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 8545, pp. 2-4.

<sup>340</sup> A.A.N., Journaux des Discussions de l'Assemblée nationale, III<sup>e</sup> session constitutionnelle des Grecs, Athènes, Imprimerie Nationale, 1932, séance du 20 janvier 1921, p. 12 ; côte : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), III<sup>e</sup> Session Constitutionnelle, 1920-1921, vol. 68.

En juillet 1921, une délégation pontique gagna la ville de Smyrne dans le but d'y rencontrer le Premier ministre Dimitrios Gounaris et son ministre de l'Armée Nicolaos Thetokis<sup>341</sup>. Ces derniers y avaient accompagné le roi Constantin afin de se charger du commandement de l'armée grecque au cours des opérations militaires vers, tout d'abord, Eskisehir et Afyon Karahissar et, ensuite, vers Ankara<sup>342</sup>. À Smyrne, le comité pontique, après avoir rencontré le haut commissaire grec, Aristides Stergiadis, pour lui demander de voir le Premier ministre, rencontra ce dernier le 21 juillet 1921 et lui remit un rapport sur la question pontique<sup>343</sup>. Dans ce rapport, le comité non seulement exprimait le vœu ardent de tous les Grecs du Pont de voir leur territoire soit uni à la mère-Grèce soit transformé en un pays autonome mais aussi soulignait, entre autres, que si le gouvernement grec recrutait les Grecs du Pont, (10.000 hommes aptes à faire la guerre), ces hommes renforceraient, tout de suite, les effectifs de l'armée grecque<sup>344</sup>.

Dimitrios Gounaris assura à la délégation pontique qu'il remettrait le dit rapport aux autorités militaires pour qu'elles examinassent si et de quelle façon le gouvernement grec pouvait aider les Grecs du Pont<sup>345</sup>. Au même moment, le comité des Grecs du Pont prit la route du retour en espérant avoir trouvé en la personne de Dimitrios Gounaris celui qui pourrait soutenir leur effort national...

Or, les mois suivants, le gouvernement des antivenizélistes, comme d'ailleurs celui des venizélistes, hésita à ordonner aux forces armées grecques de marcher sur le Pont ou même d'aider le maquis dans les montagnes inhospitalières de cette région lointaine. En fait, la priorité était au début, d'occuper la ville d'Ankara et d'écraser les forces kémalistes puis de trouver une solution diplomatique dans une Europe qui s'opposait, de plus en plus obstinément, à la cause grecque-micrasiatique.

Ainsi, rien ne changea. Et au début de l'année 1922, les gouvernements antivenizélistes oublièrent, voire abandonnèrent définitivement, la question pontique tant la situation devenait chaotique marquée par une crise politique et économique majeure bouleversant l'État grec, par la fatigue et la déception qui régnaient au sein de l'armée grecque, par de nombreuses complications diplomatiques, par les

---

<sup>341</sup> Dimitris PSATHAS, *op. cit.*, pp. 357-358.

<sup>342</sup> Ioannis GIANNOULOPOULOS, « Les élections du 1<sup>er</sup> novembre 1920 et le retour du roi Constantin », in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS, (dir.), *op. cit.*, vol. 15, p. 172. Voir aussi notre Chapitre 4.

<sup>343</sup> Dimitris PSATHAS, *op. cit.*, p. 358.

<sup>344</sup> *Ibid.*, pp. 358-359.

<sup>345</sup> *Id.*, p. 359.

propositions de l'Entente de pacifier l'Orient en obligeant les forces armées grecques d'abandonner l'Asie mineure<sup>346</sup>. Dès lors, aucune discussion concernant les Grecs du Pont ou leur maquis n'eut lieu à l'Assemblée nationale, aucune initiative ne fut prise par le Premier ministre grec ou le Conseil des ministres au sujet du recrutement volontaire des Grecs du Pont, aucun officier de l'armée grecque ne gagna Trébizonde et/ou ses alentours, aucun chargement de munitions, envoyé par l'État grec, n'arriva en mer Noire...

Ainsi, les gouvernements antivenizélistes hésitèrent tout d'abord à aider les Grecs du Pont-Euxin à former leur propre armée composée de volontaires, puis, ils oublièrent la question sous les poids des problèmes apparus lors de l'échec devant les forces kémalistes à Sakarya. Aussi, les Grecs du Pont-Euxin, prenant conscience du fait que la mère-Grèce les avait oubliés ou même abandonnés, arrêtaient d'envoyer des demandes et des rapports à Athènes. Réfugiés et organisés en repaires dans les montagnes de Trébizonde, de Sampsounde et de Sanda, ils combattirent contre les forces kémalistes<sup>347</sup> en ne bénéficiant que de l'assistance de riches Grecs de ces régions<sup>348</sup> et de celle des populations Circassiennes<sup>349</sup>.

### **III. Les volontaires d'origines étrangères et leur recrutement (1919-1923)**

Au cours de la guerre, d'autres types de volontaires apparurent également. Ces derniers n'étaient pas grecs mais des hommes ordinaires d'origines étrangères qui, poussés par leurs propres motivations, rejoignirent l'armée grecque. Ainsi, dans les archives militaires, à côté de 7.265 volontaires grecs, étaient aussi présents 634 camarades à eux, volontaires eux aussi, dont non seulement la nationalité mais aussi leurs origines étaient autres que grecques.

Parmi eux, les volontaires étrangers, qui s'étaient présentés sous les drapeaux entre mai 1919 et septembre 1922, n'était que 13 hommes (2,05%) suite de la politique hostile que les gouvernements antivenizélistes et le ministre venizéliste de l'Armée ont suivi durant cette période quant au recrutement de ces hommes<sup>350</sup>. Pourtant, après le recul de l'armée grecque depuis l'Asie mineure et jusqu'à la signature du Traité de la paix à Lausanne, entre septembre 1922 et juillet 1923, le

---

<sup>346</sup> Voir aussi notre Chapitre 4.

<sup>347</sup> Voir aussi notre Chapitre 6.

<sup>348</sup> Christos SAMOUILIDIS, *op. cit.*, p. 317.

<sup>349</sup> Dimitris PSATHAS, *op. cit.*, pp. 371, 385.

<sup>350</sup> On reviendra sur cette politique « hostile » par la suite dans ce chapitre.

nombre de volontaires étrangers atteignit 621 jeunes hommes (97,95%) ; et cette augmentation était basée sur la politique favorable que la dictature des militaires a suivie<sup>351</sup>.

Mais, qui étaient ces hommes ? Quelle fut la politique des gouvernements grecs à leur sujet ? Est-ce que, parmi ces volontaires étrangers, on trouvait sur le front d'autres troupes de volontaires d'origines étrangères qui n'étaient jamais enregistrés dans les archives militaires ?

### **A. Le volontaire étranger**

L'affrontement militaire entre la Grèce et la Turquie de 1919 à 1923 ne motiva pas seulement un grand nombre de Grecs mais aussi d'autres jeunes hommes qui n'avaient rien à avoir avec la Grande Idée et les espoirs d'Eleftherios Venizélos et du peuple grec à refonder l'Empire Byzantin. Mais, comme d'ailleurs pour leurs camarades grecs, les archives militaires nous donnent une grande masse de renseignements quant à ces volontaires étrangers ; et ces informations nous permettent à dresser le « profil » anthropologique, social et militaire de cet étranger qui a, lui aussi, volontairement participé à la guerre gréco-turque de 1919 à 1923.

#### **1. Le statut anthropologique**

Pour tous les soldats volontaires étrangers de la « première » période de la guerre<sup>352</sup>, c'est-à-dire entre début mai 1919 et début septembre 1922, l'apparence est la même comme pour la plupart de leurs camarades grecs de cette époque. Plus précisément, tous les volontaires étrangers de cette période avaient les cheveux châtain, les sourcils châtain, les yeux marrons, le front normal, le nez normal, la bouche normale, le menton normal, le visage ovale, la peau blanche et aucune caractéristique particulière<sup>353</sup>.

À côté de ceux-ci, tous leurs camarades volontaires<sup>354</sup> de la « deuxième » période de la guerre avaient, eux aussi, le front normal, le nez normal, la bouche normale, le menton normal, le visage ovale, la peau blanche et aucune caractéristique particulière<sup>355</sup>. Pourtant, de nouveau, durant cette période, les fourriers de l'armée ont

---

<sup>351</sup> *Id.*

<sup>352</sup> Ici on exclut 3 volontaires pour lesquels on n'a pas d'informations.

<sup>353</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>354</sup> On ne prend pas en considération deux volontaires étrangers.

<sup>355</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

plus soigneusement rempli les informations quant à la couleur des cheveux, des yeux et des sourcils. Ainsi, parmi les 619 volontaires étrangers<sup>356</sup>, 320 (51,7%) hommes avaient les cheveux et les sourcils châtain ainsi que des yeux de couleur café ; à côté de ceux-ci, 262 volontaires étrangers (42,32%) combinaient des cheveux et des sourcils noirs avec des yeux noirs<sup>357</sup>. De plus, 18 volontaires avaient des yeux bleus avec des sourcils et des cheveux blonds tandis que 2 autres combinaient des yeux de couleur café à des cheveux et sourcils blonds<sup>358</sup>. Pour le reste, 15 volontaires avaient les yeux marrons, les cheveux et les sourcils blancs ou gris tandis que deux autres de leurs camarades étaient roux avec des yeux toujours de couleur café<sup>359</sup>.

Par ailleurs, la taille des combattants volontaires étrangers variait beaucoup plus. Donc, pour les 11 volontaires de la « première » période de la guerre<sup>360</sup>, la taille allait de 1,57m à 1,73m, avec la majorité d'entre eux, 7 hommes, d'une taille entre 1,65m et 1,70m<sup>361</sup>. De même, pour les 616 volontaires de la « deuxième » période<sup>362</sup>, la taille variait entre 1,50m et 1,85m ; pourtant, encore une fois, la majorité d'entre eux, 541 (87,8%), avait une taille entre 1,61m et 1,75m<sup>363</sup>. Et même, parmi les 44 volontaires qui avaient une taille plus petite que 1,61m seulement trois mesuraient entre 1,50m et 1,55m<sup>364</sup>. D'ailleurs, il en était de même pour les 31 volontaires de plus grande taille ; parmi eux, seulement 2 jeunes hommes avaient une taille qui dépassait 1,80m<sup>365</sup>.

En outre, comme nous avons aussi remarqué pour les volontaires grecs, la taille des volontaires étrangers issus de l'agriculture, de l'élevage ou de l'artisanat, était plus petite que celle de leurs camarades exerçant diverses professions libérales, ou étant fonctionnaires, étudiants, commerçants et entrepreneurs. Plus précisément, les volontaires de la première catégorie avaient une taille moyenne de 1,69m tandis que leurs camarades de la deuxième catégorie avaient une taille moyenne de 1,71m<sup>366</sup>.

Concernant l'âge de ces volontaires étrangers, les volontaires de la « première » période de la guerre avaient un âge moyen de 23,3 ans allant de 19 ans à

---

<sup>356</sup> On ne compte pas deux volontaires étrangers car nous n'avons pas d'informations.

<sup>357</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>358</sup> *Ibid.*

<sup>359</sup> *Id.*

<sup>360</sup> Pour deux hommes on n'avait pas de renseignements.

<sup>361</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>362</sup> Pour 5 soldats on n'avait pas d'informations.

<sup>363</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>364</sup> *Ibid.*

<sup>365</sup> *Id.*

<sup>366</sup> *Id.*

33 ans ; parmi eux, la grande majorité (76,9%) était dans la vingtaine, 6 hommes avaient 20 ans, 2 volontaires avaient 23 ans et deux autres 27 ans tandis que un seul avait 19 ans et deux autres étaient dans la quatrième décennie de leur vie ayant 31 et 33 ans<sup>367</sup>. Par ailleurs, en revanche par rapport à l'évolution de l'âge moyen des soldats volontaires grecs qui, entre 1920 et 1922, baissait allant de 24,3 ans à 19,7 ans, l'âge des volontaires étrangers suivit la route inverse passant de 22 ans en 1920 à 27,7 ans en 1922<sup>368</sup>.

En effet, si pour les volontaires grecs une telle évolution s'expliquait par la mobilisation des vieilles classes militaires au cours de l'année 1921, pour les étrangers, qui n'avaient pas été mobilisés, l'augmentation de l'âge moyen se basait sur l'évolution de la guerre gréco-turque. Autrement dit, au début de la guerre, quand la campagne de l'État grec semblait être une « promenade », l'armée grecque était partout accueillie glorieusement et le but de l'expulsion des Turcs du continent européen semblait être une affaire de quelques mois, seuls les plus jeunes, dont le sang bouillait dans leurs veines, étaient motivés. Pourtant, quand la fin s'annonçait, les jeunes restaient à l'arrière et les « vieux », ayant, d'un côté, vécu la violence du nationalisme turc et, de l'autre, conscients que la victoire de Moustapha Kemal signifierait la fin de leur présence en Asie mineure<sup>369</sup>, s'engagèrent volontairement sous les drapeaux grecs afin de sauver leur vie et leurs familles.

De plus, l'âge moyen des volontaires étrangers de la « deuxième » période de la guerre était de 25,5 ans<sup>370</sup>. Ces hommes, étant, de nouveau, en majorité des Arméniens, qui s'étaient réfugiés en Grèce après la catastrophe de Smyrne, et aptes au travail, choisissaient l'engagement volontaire dans l'armée grecque afin de pouvoir vivre et nourrir leurs familles ; d'ailleurs, un tel engagement leur offrait également un « salaire » fixe<sup>371</sup>.

De plus, si l'état de santé des volontaires d'origines grecs était, en général, bon puisque que seulement 3,8% d'entre eux n'ont pu porter le fusil, pour leurs camarades étrangers, celui-ci était infiniment meilleur. En fait, parmi 634 volontaires étrangers, un seul homme fut obligé de servir en tant que soldat auxiliaire et cela à cause d'une

---

<sup>367</sup> *Id.*

<sup>368</sup> *Id.*

<sup>369</sup> Comme on verra par la suite, 76,9% des volontaires étrangers de la « première » période de la guerre étaient des Arméniens originaires de l'Asie mineure, du Pont-Euxin et de la ville d'Istanbul.

<sup>370</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>371</sup> Décret législatif du 11 février 1923. A.A.N., Journal du Gouvernement de l'Etat Grec, 1923, 1-200, vol. A, n° 46, p. 316 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1923/1.

hernie inguinale à droite qui fut « *facilement réduite et contenue par le bandage herniaire* »<sup>372</sup>.

Globalement, le volontaire étranger était un homme à l'apparence méditerranéenne, en très bonne santé, d'un âge moyen de 25,4 ans et d'une taille de 1,69m.

## 2. Caractéristiques sociales

Le volontaire étranger de la guerre gréco-turque de 1919 à 1923 était un citoyen ottoman d'origine arménienne. Plus précisément, 97,3% (615 hommes) des volontaires étrangers étaient des Arméniens qui étaient nés sur les vastes territoires de l'Empire Ottoman<sup>373</sup>. Parmi eux, 301 volontaires étrangers, soit 48,9%, étaient natifs des régions de l'Asie mineure tandis que 204 hommes (33%) étaient nés sur le Pont-Euxin et 82 (13,3%) autres étaient originaires de la ville d'Istanbul et ses alentours<sup>374</sup>. À côté de ceux-ci, 10 volontaires arméniens étaient nés en Thrace orientale, 8 Arméniens étaient des « citoyens » du Sultan et réfugiés, durant la Grande Guerre, au Kurdistan tandis que 7 autres de leurs compatriotes avaient trouvé refuge, pendant la même période, en Russie et 3 volontaires s'étaient installés en tant que réfugiés au nord de la Grèce, les deux premiers à Thessalonique et le troisième volontaire à Ioannina<sup>375</sup>.

De plus, 8 volontaires étrangers, engagés dans l'armée grecque en 1923, provenaient d'Alep<sup>376</sup>, d'une région qui cherchait toujours son équilibre dans la *Fédération des États de Syrie* officiellement fondée en juin 1922<sup>377</sup>. En outre, deux volontaires étrangers venaient de Géorgie, un volontaire était Serbe, un autre Roumain, un homme était Albanais, un de leurs camarades, volontaire lui aussi, venait de l'Égypte, un autre était Français, un volontaire était Juif né à Denizli de la préfecture d'Aydin et un autre était Arménien natif de Chypre<sup>378</sup>.

Comme nous avons remarqué pour les volontaires d'origines grecques, le mariage ou la famille était, pour les étrangers aussi, un obstacle à l'engagement

---

<sup>372</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>373</sup> *Ibid.* Pour deux volontaires, nous savons qu'ils étaient des Arméniens mais nous n'avons pas d'informations quant au lieu de leur naissance et, comme cela, nous ne les comptons pas.

<sup>374</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>375</sup> *Ibid.*

<sup>376</sup> *Id.*

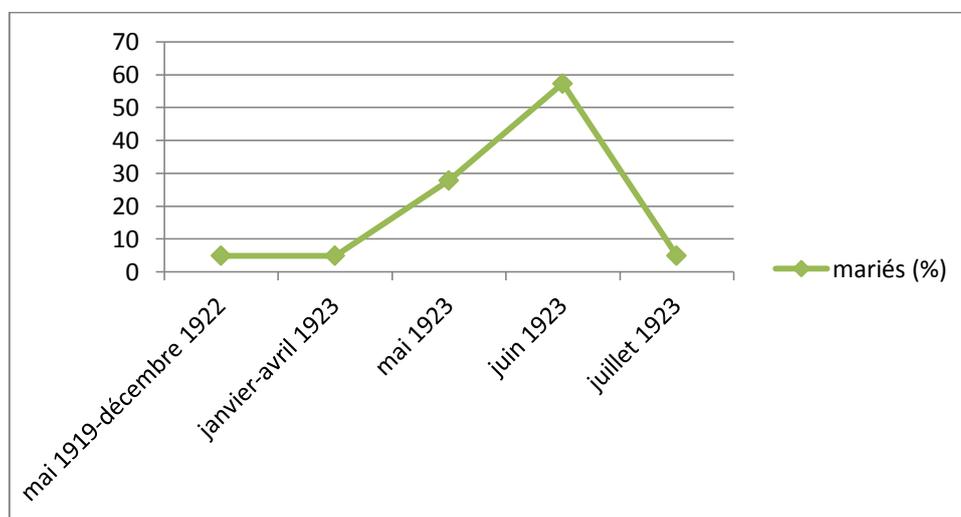
<sup>377</sup> Rémy PORTE, *op. cit.* p. 348.

<sup>378</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

volontaire. Ainsi, 566 volontaires étrangers (90%) étaient célibataires tandis que seulement 61 de leurs camarades (9,7%) étaient mariés et 2 autres (0,3%) étaient veufs<sup>379</sup>. Sur ce cas, il est aussi caractéristique de voir que les volontaires mariés engagés sous les drapeaux étaient en minorité à l'époque où la guerre se déroulait en Asie mineure et/ou la reprise des batailles entre la Grèce et la Turquie était toujours possible. En revanche, plus les nouvelles, qui arrivaient depuis Lausanne, faisaient mention que la signature de la paix était une affaire de quelques jours, plus le nombre de volontaires étrangers mariés augmentait.

En d'autres termes, de tous les volontaires étrangers mariés, seulement 4,9% s'étaient présentés sous les drapeaux grecs entre mai 1919 et décembre 1922. De même, 4,9% de volontaires mariés s'étaient engagés entre janvier et avril 1923, preuve éclatante que ces hommes hésitaient encore puisque à Lausanne, la méfiance régnait toujours parmi les délégations diplomatiques. Pourtant, à partir de mai 1923, le climat changea lorsque les participants au congrès de la paix se montrèrent de plus en plus déterminés à conclure la paix ; donc, 27,8% des volontaires étrangers mariés se présentèrent sous les drapeaux en mai 1923 tandis que le taux augmenta encore plus le mois suivant et atteignit 57,3% pour baisser à 4,9% en juillet 1923 quand la guerre était pratiquement finie et que Ismet İnönü et Eleftherios Venizélos se trouvaient toujours à Lausanne seulement pour signer la paix.

Graphique 6 : Evolution du taux des volontaires étrangers mariés pendant la guerre<sup>380</sup>



<sup>379</sup> *Ibid.* Ici, on ne prend pas en compte 5 volontaires pour lesquels on n'a pas d'informations concernant leur état civil.

<sup>380</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

En outre, quant aux professions de ces volontaires d'origines étrangères, on remarque que les Arméniens de l'Empire Ottoman travaillaient plutôt dans le secteur secondaire et moins dans les deux autres secteurs.

Plus précisément, parmi les 608<sup>381</sup> volontaires arméniens de l'Empire Ottoman, 175 hommes (28,8%) étaient des agriculteurs (170 hommes), des éleveurs (2 volontaires), des pêcheurs (2 hommes) ou même des chasseurs (1 Arménien)<sup>382</sup>. À côté de ceux-ci, 295 volontaires (48,5%) étaient du secteur secondaire travaillant dans des artisanats ou étant, eux-mêmes, des petits artisans<sup>383</sup>. Par la suite, 138 volontaires arméniens (22,7%) gagnaient leur vie dans le secteur tertiaire s'occupant surtout des transports (39,5%) ou du petit commerce (34,5%)<sup>384</sup>.

Pour le reste des volontaires étrangers, 6 sur les 8 volontaires de Syrie étaient des artisans, un était vendeur de café et un autre était agriculteur ; l'un de deux Géorgiens était agriculteur et l'autre photographe tandis que le Serbe était agriculteur et le Roumain cocher<sup>385</sup>. Par ailleurs, l'Égyptien était chauffeur, l'Arménien chypriote était serveur, le Juif d'Asie mineure était charretier et le Français était mécanicien<sup>386</sup>.

Au total, le soldat volontaire étranger de la guerre gréco-turque était un Arménien célibataire qui provenait de l'Empire Ottoman et travaillait dans le secteur secondaire.

### **3. Le volontaire étranger en tant que soldat**

Durant, la guerre gréco-turque de 1919 à 1923, les volontaires étrangers se présentaient dans l'armée grecque surtout à l'époque de la prédominance politique des militaires, c'est-à-dire entre septembre 1922 et juillet 1923. En effet, c'était le seul « gouvernement » grec qui suivit une politique précise et favorable en faveur de l'engagement de ces hommes qui, durant la campagne micrasiatique, avaient offert leurs services surtout sous le statut des troupes « indépendantes ».

Dans cette perspective, il n'est pas étrange que la grande majorité des volontaires étrangers enregistrés dans les archives militaires étaient ceux qui s'étaient présentés sous les drapeaux entre mars et juillet 1923 lorsque le « ministre » de

---

<sup>381</sup> Pour 8 volontaires Arméniens de l'Empire Ottoman, nous n'avons pas d'informations quant à leur métier.

<sup>382</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>383</sup> *Ibid.*

<sup>384</sup> *Id.*

<sup>385</sup> *Id.*

<sup>386</sup> *Id.* Pour l'Albanais, nous n'avons pas d'informations.

l'Armée était officiellement autorisée à recruter non seulement des volontaires grecs mais aussi des hommes d'origines étrangères.

Ainsi, parmi les 634 volontaires étrangers trouvés dans les archives militaires, 620 hommes (97,8%) s'étaient engagés entre mars et juillet 1923 tandis que seulement 10 volontaires (1,6%) s'étaient enrôlés en 1920 et 4 autres (0,6%) durant l'année 1922<sup>387</sup>. Or, la date de l'engagement volontaire de ces hommes durant l'année 1923 nous montre que plus la guerre arrivait à sa fin plus le nombre de volontaires étrangers engagés augmentait. Autrement dit, comme les soldats volontaires grecs refusaient de s'enrôler quand la guerre devint de plus en plus brutale, et semblait ne pas finir, voire même perdue et ils s'engagèrent seulement lorsque Eleftherios Venizélos se trouvait à Lausanne, les volontaires étrangers, faisant de même, s'enrôlaient dans l'armée grecque quand la possibilité de la reprise de batailles était presque dissipée.

Donc, parmi les 620 volontaires étrangers de l'année 1923, seulement 31 s'étaient présentés sous les drapeaux entre mars (7 hommes) et avril (24 volontaires) ; pourtant, en mai 1923, le nombre de volontaires étrangers atteignit 286 hommes tandis que, en juin 1923, celui-ci augmenta encore plus avec 290 volontaires étrangers sous les drapeaux<sup>388</sup>. Et ce courant baissa seulement quand la signature du Traité de la paix n'était plus qu'une affaire de quelques jours et que le ministre de l'Armée avait, déjà, publié une circulaire informant toutes les autorités militaires de l'État grec que, dorénavant, tout enrôlement de soldats volontaires dans l'armée était interdit<sup>389</sup> ; toutefois, le nombre d'étrangers qui s'étaient présentés volontairement sous les drapeaux en juillet 1923 était presque le double de celui de mars de la même année (13 hommes)<sup>390</sup>.

Concernant l'affectation des volontaires étrangers, tous les hommes qui étaient en bonne santé étaient affectés dans les régiments d'infanterie tandis que le seul volontaire qui souffrait d'un problème de santé servit, comme leurs camarades grecs d'ailleurs, en tant que soldat auxiliaire<sup>391</sup>. Par la suite, les fantassins étrangers de la « première » période de la guerre étaient, très souvent, mutés comme nous avons aussi

---

<sup>387</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>388</sup> *Ibid.*

<sup>389</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 729, « Circulaires du ministère de l'Armée (1923) », Enveloppe A, Circulaire du ministère de l'Armée S. Gonatas, 2 juillet 1923, n° 15264/685, p. 1.

<sup>390</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement. Voir aussi le graphique n° 7.

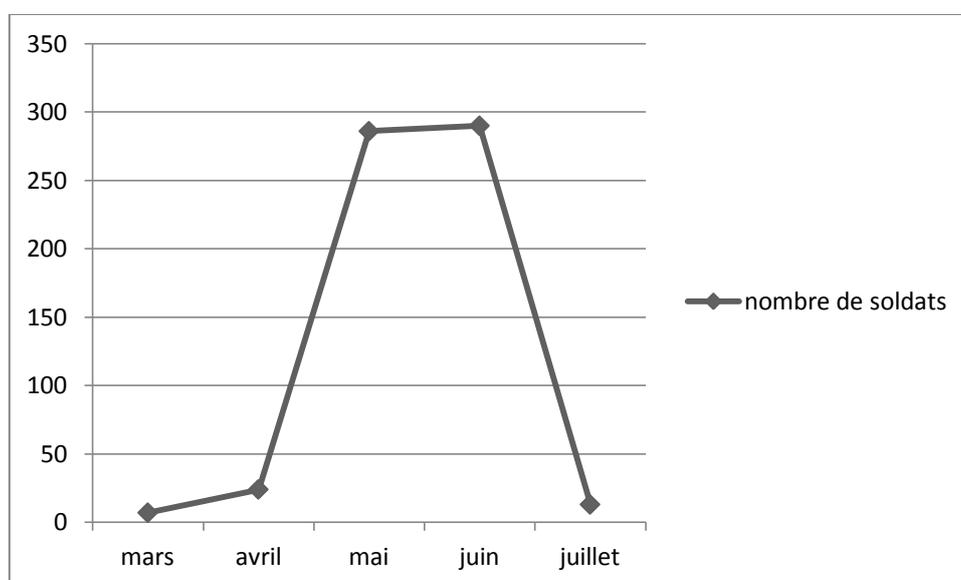
<sup>391</sup> *Ibid.*

remarqué pour leurs camarades d'origines grecques. Et même, le phénomène de nombreuses mutations, de nouveau, ne manquait pas. Ainsi, comme le fantassin volontaire grec Savvas Choutsoumidis, qui fut muté quatre fois sur le front d'Asie mineure, son camarade juif, Ilias Koen, le fut trois fois durant les deux mois après sa première affectation<sup>392</sup>.

De même, durant la « deuxième » période de la guerre, pour les volontaires étrangers, la mutation était un phénomène courant voire beaucoup plus courant que parmi les volontaires grecs. À côté, ainsi, de 1,26% des volontaires grecs mutés après leur affectation, 35,8% des étrangers étaient mutés durant la même période<sup>393</sup>. En fait, cette mutation était aussi la dernière et la « politique » différente du Quartier Général s'inscrivait dans le but de former des bataillons « spécifiques » pour les étrangers dans lesquels chaque volontaire trouverait des compatriotes. Donc, les volontaires arméniens mutés quittaient le 4<sup>e</sup> Bataillon Indépendant de Volontaires afin de gagner le 5<sup>e</sup> ou le 8<sup>e</sup> Bataillon de Volontaires Arméniens<sup>394</sup>.

En définitive, le volontaire étranger, comme aussi son camarade grec, était un fantassin qui, entre 1920 et 1922, connut de nombreuses mutations et, à la fin de la guerre, une seule afin de retrouver ses compatriotes.

Graphique 7 : Evolution de l'engagement des soldats volontaires d'origines étrangères durant l'année 1923<sup>395</sup>



<sup>392</sup> *Id.*

<sup>393</sup> *Id.*

<sup>394</sup> *Id.*

<sup>395</sup> *Id.*

## **B. Deux politiques contradictoires**

Un petit nombre de volontaires étrangers rejoignirent, ainsi, l'armée grecque régulière. Six cent trente quatre hommes ordinaires d'origines arméniennes, syriennes, serbes, roumaines, françaises, albanaises, juives et géorgiennes ont, finalement, pu glisser dans l'armée grecque. Ils étaient, en majorité, des aventuriers, des philhellènes ou des anti-kémalistes. Entre eux, une petite minorité participa aux assauts des forces armées grecques sur les vastes territoires de l'Asie mineure tandis que tous les autres ont gagné les casernes grecques quand le moment de la signature de la paix arrivait. Et cela parce que les gouvernements grecs menèrent des politiques différenciées à leur égard, des politiques qui n'étaient pas toujours favorables à leur engagement...

### **1. Époque venizéliste : une politique désirée mais jamais vraiment appliquée**

Dès les premiers mois qui suivirent le débarquement des forces armées grecques à Smyrne, le gouvernement grec comprit que, afin de renforcer les effectifs de son armée, il pouvait compter non seulement sur l'exaltation patriotique des populations grecques d'Asie mineure, d'Istanbul, de Thrace, du Pont-Euxin, de Chypre ou du Dodécanèse, mais aussi sur une masse d'étrangers.

La fin de la Grande Guerre avait provoqué une démobilisation massive dans toute l'Europe. Or de jeunes hommes, qui voulaient poursuivre le métier militaire, durent quitter leur fusil et leur uniforme car leur pays n'avait plus besoin d'eux. Par ailleurs, l'apparition de Moustapha Kemal en Orient et sa politique de créer un État-nation turc trouva devant lui des « ennemis jurés » parmi tous ceux qui prenaient conscience qu'au sein de la nouvelle Turquie il n'y aurait pas de place pour eux.

Ainsi, dès le début de la guerre micrasiatique, une foule de tels hommes ordinaires déposa des demandes soit auprès des autorités politiques grecques de la ville de leur domicile et ces derniers les envoyaient, par la suite, au ministre grec des Affaires étrangères<sup>396</sup> soit, lorsqu'ils se trouvaient en Grèce, auprès du bureau politique du Premier ministre<sup>397</sup>. Tous ces jeunes hommes se déclaraient prêts à faire la guerre contre les forces kémalistes. Ils mentionnaient aussi leurs propres qualités et

---

<sup>396</sup> A.H.M.A.E., A/5/VI, 7/1919, A Politique/Enveloppe de Smyrne de juillet-octobre (6.000-10.000), Demande d'Achmet Chamdi d'origines Kurdes auprès du ministre grec des Affaires étrangères pour s'enrôler volontairement dans l'armée grecque, Istanbul, 12 août 1919, n° 6093, pp. 1-4.

<sup>397</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 459, « S/72a placements, détachements, déplacements » (janvier-novembre 1920), Demande de Vincent Anderson auprès du bureau politique du Premier ministre pour s'enrôler volontairement dans l'armée grecque, Athènes, 18 septembre 1920, n° 8273, pp. 1-2.

citaient les fronts où ils avaient déjà servi. En fait, ils exprimaient leur vœu ardent d'être acceptés, en tant que volontaires, dans les rangs de l'armée grecque<sup>398</sup>.

Pourtant, durant ces premiers mois, l'attitude du ministre grec de l'Armée ainsi que celle des autorités militaires grecques envers toutes ces demandes et surtout envers celles qui provenaient des Turcs ou même des musulmans, furent réticentes. Aussi la plupart de ces demandes resta sans réponse. La demande formulée par l'ex-capitaine de la gendarmerie équestre d'Alep, Achmet Chamdi, de former son propre groupe et de servir dans l'armée grecque pour écraser les bandes kémalistes<sup>399</sup>, resta sans réponse autant de la part du gouvernement grec que de celle du quartier général de l'armée grecque.

Et cette attitude réticente ne changea même lorsque le Premier ministre grec traça de la façon la plus évidente la politique que ses subordonnés devaient suivre.

Une lettre ouverte que le colonel turc A. Sami Bey, ex-ordonnance du Sultan Abdoul Chamit, adressa à Eleftherios Venizélos dans le journal *Dikaio*, soulignant son désir de se mettre avec ses hommes sous les ordres du gouvernement grec, et affirmant sa disponibilité à servir là où ce dernier le lui ordonnerait<sup>400</sup>, porta à la connaissance de tout le monde que des étrangers de la sorte voulaient participer, aux côtés de l'armée grecque, à la guerre gréco-turque en Asie mineure. Par ailleurs, un télégramme que le ministre grec des Affaires étrangères, Nicolaos Politis adressa à Eleftherios Venizélos, pour, d'un côté, l'informer de l'existence d'officiers turcs qui voulaient servir au sein de l'armée grecque et, de l'autre, pour lui demander des ordres à ce sujet<sup>401</sup>, suscita l'intérêt du Premier ministre grec lui-même. Ce dernier adressa toute de suite, depuis l'ambassade de Paris où il se trouvait, un télégramme au ministre grec des Affaires étrangères :

*« C'est la première fois que je prends connaissance du fait que des officiers turcs sont prêts à s'engager dans notre armée. Il est évident qu'on doit les accepter puisque que, d'un côté, leur nombre ne dépassera pas une certaine limite et, de l'autre, on s'est assuré pour chacun d'entre eux qu'ils ne sont pas des aventuriers mais des hommes dignes de foi.*

---

<sup>398</sup> *Ibid.*

<sup>399</sup> A.H.M.A.E., A/5/VI, 7/1919, A Politique/Enveloppe de Smyrne de juillet-octobre (6.000-10.000), Demande d'Achmet Chamdi d'origines Kurdes auprès du ministre grec des Affaires étrangères pour s'enrôler volontairement dans l'armée grecque, Istanbul, 12 août 1919, n° 6093, pp. 1-4.

<sup>400</sup> A.H.M.A.E., 12.2/1920 Enveloppe de Smyrne, Sous-enveloppe 3, A. Sami BEY, « Lettre ouverte adressée à Eleftherios Venizélos », *Dikaio*, Athènes, 20 novembre 1919, année 4<sup>e</sup>, s.n., annexe, pp. 1-2.

<sup>401</sup> A.G.E., Enveloppe 218, « F. 2 Ministère des Affaires étrangères » (1917-1920), Télégramme du ministre des Affaires étrangères, Nicolaos Politis, adressé au ministre de l'Armée, Athènes, 28 décembre 1919, n° 12977, p. 1.

*Les dits officiers peuvent être acceptés en surnombre sans que l'on ne porte atteinte aux intérêts des autres officiers qui sont, déjà, sous les drapeaux. Pour l'instant, on ne peut accepter que 25 officiers turcs sous réserve d'augmenter ce nombre suivant les circonstances. Je répète qu'on doit les choisir parmi ces officiers. J'attribue ce travail au colonel Katechakis »<sup>402</sup>.*

Mais, encore une fois, le ministre de l'Armée refusa comme l'indiqua le ministre des Affaires étrangères au Premier ministre :

*« Monsieur le Président,  
[...]*

*Le Quartier Général m'informe, par un document numéro 284, que, jusqu'à ce jour, le ministre de l'Armée n'a prit aucune mesure quant à l'enrôlement des officiers turcs dans l'armée grecque. De ce fait, je vous prie, Monsieur le Président, ayant recours à votre bienveillance, d'ordonner que le nécessaire fût fait pour l'enrôlement de ces dits ex-officiers turcs »<sup>403</sup>.*

Ainsi, devant une telle opposition, la politique d'Eleftherios Venizélos permettant la participation à la guerre d'étrangers, échoua. Toute demande faite auprès du ministre des Affaires étrangères ou auprès du bureau politique du Premier ministre tomba ainsi dans le vide. La demande de l'Anglais Vincent Anderson eut ainsi comme réponse du sous-ministre de l'Armée, Miaoulis, le 17/30 octobre 1920 : *« Jusqu'à présent, dans notre armée, nous n'avons pas engagé des officiers qui proviennent des armées étrangères »<sup>404</sup>.*

Ainsi, en décembre 1919, Eleftherios Venizélos voulait non seulement renforcer les effectifs de l'armée grecque avec des hommes connaissant le territoire turc mais surtout faire circuler à l'étranger l'idée que la mission de l'armée grecque en Asie mineure était juste puisque qu'elle concernait non seulement les Grecs mais aussi les Turcs en permettant l'enrôlement d'officiers turcs dans l'armée grecque. De ce fait, cette politique était audacieuse et novatrice mais surtout radicale.

Pourtant, celle-ci ne fut jamais appliquée. Certes, la radicalité de cette mesure heurta le ministre de l'Armée et provoqua l'abandon de cette politique. Toutefois, même Eleftherios Venizélos n'avait finalement pas insisté sur l'engagement volontaire d'officiers turcs dans l'armée grecque. En effet, le télégramme du ministre

---

<sup>402</sup> A.H.M.A.E., 12.2/1920 Enveloppe de Smyrne, Sous-enveloppe 3, Notification de l'ordre d'Eleftherios Venizélos à travers un télégramme qu'Athos Romanos adressa au ministre grec des Affaires étrangères, Paris, 27 décembre 1919, n° 12977, p. 1.

<sup>403</sup> A.G.E., Enveloppe 218, « F. 2 Ministère des Affaires étrangères » (1917-1920), Télégramme du ministre des Affaires étrangères, Nicolaos Politis, adressé au Premier ministre, Athènes, 30 avril 1920, n° 5568, p. 1.

<sup>404</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 459, « S/72a placements, détachements, déplacements » (janvier-novembre 1920), Réponse du sous-ministre de l'Armée, Miaoulis, adressée au service militaire du bureau politique du Premier ministre, Athènes, 17 octobre 1920, n° 224733, p. 1.

des Affaires étrangères, qui indiqua que son homologue de l'Armée ne suivait pas les ordres donnés par le Premier ministre, resta sans réponse de la part d'Eleftherios Venizélos. D'ailleurs, on était déjà en mai 1920 et tout l'intérêt de l'homme politique crétois était tourné vers la signature du Traité de paix. De plus, Eleftherios Venizélos ne voulait en aucun cas provoquer une réaction de la Sublime Porte concernant l'engagement volontaire d'officiers turcs dans l'armée grecque, réaction qui pourrait conduire soit à des complications diplomatiques soit, et encore pire, à l'abandon de la signature de paix. En outre, une telle politique suivie par le gouvernement venizéliste pourrait aussi ébranler le Sultan dans sa « volonté » d'écraser les forces kémalistes ; au lieu, donc, de perdre cet « allié » stratégique, recrutant 25 ex-officiers turcs, le Premier ministre grec n'a jamais ordonné à son ministre de l'Armée de faire *le nécessaire*. De même, la participation volontaire des officiers turcs aux assauts de l'armée grecque contre leurs compatriotes pouvait également exalter le sentiment patriotique chez les Turcs, chose qui renforcerait les troupes kémalistes et les bandes de *Tsétés*.

En bref, c'était une politique non seulement radicale mais vraiment dangereuse au niveau diplomatique et militaire pour qu'elle fût suivie tout au moins au niveau officiel car sur le front, la réalité fut différente...

## **2. Royalistes : l'interdiction ne concerne pas tout le monde !**

Après les élections de novembre 1920, l'échec du parti venizéliste, le retour du roi Constantin, l'isolement diplomatique et les premières défaites, l'engagement des étrangers dans l'armée grecque suscita une nouvelle réflexion. Les volontaires de toutes origines, et donc aussi étrangères, devinrent plus que jamais nécessaires pour renforcer l'armée. En outre, ces étrangers alimenteraient une propagande permettant à la Grèce de montrer au monde entier que même des Turcs, des musulmans et/ou autres, se battaient contre Moustapha Kemal. Et cette propagande aurait eu lieu à un moment profondément critique pour la cause grecque-micrasiatique puisque les Français et les Italiens exprimèrent de plus en plus ouvertement leur opposition envers l'occupation de l'Asie mineure par l'armée grecque sinon leur soutien au mouvement kémaliste.

Mais, de nouveau, cette politique fut rejetée par le gouvernement antivenizéliste dans son ensemble. Pourtant, les demandes d'étrangers ne cessèrent pas auprès des autorités politiques grecques.

En effet, du printemps 1921 à l'effondrement de l'armée grecque en Asie mineure en août 1922, des Circassiens<sup>405</sup>, des Monténégrins<sup>406</sup>, des Arméniens<sup>407</sup> ou même des Garibaldiens<sup>408</sup> se présentèrent auprès des ambassades grecques ici et là ou envoyèrent des demandes dans lesquelles ils soulignaient qu'ils étaient prêts soit à former des troupes de volontaires soit à s'engager isolément dans l'armée grecque afin de combattre les forces kémalistes.

La plupart des réponses, du ministre de l'Armée ou des autorités politiques grecques, fut négative. La réponse du haut commissariat grec de Smyrne à la demande de l'ex-officier de l'armée ottomane, le Circassien Osman Bey, fut négative car, aucune mesure n'avait été prise par le gouvernement au sujet de l'enrôlement des officiers étrangers dans l'armée grecque<sup>409</sup>. De son côté, le ministre grec de l'Armée n'autorisa pas que des corps de volontaires garibaldiens et monténégrins puissent être formés respectivement par le général Ricciotti Garibaldi et l'ex-colonel Marco Bogdanovitch et combattre les forces kémalistes. Le gouvernement grec trouvait en effet que la participation des corps de volontaires étrangers à son effort militaire n'était ni opportune ni avantageuse<sup>410</sup>.

Certes, 1.166 volontaires garibaldiens, sous les ordres de Ricciotti Garibaldi, avaient héroïquement combattu en 1912 pour la libération de l'Épire et son annexion à l'État grec versant même abondamment leur sang à Drisko d'Ioannina<sup>411</sup>. Par contre, dix ans plus tard, la situation était complètement différente et la proposition de Ricciotti Garibaldi de former son propre groupe et de participer à la guerre contre les Turcs ne semblait être *avantageuse*. En fait, cette proposition arriva en Grèce trop

---

<sup>405</sup> A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 15, A/21 Politiques, « Informations diverses », Demande du Circassien, Osman Bey, ex-officier de l'armée ottomane, Oussak, 17 mai 1921, n° 17551, p. 1.

<sup>406</sup> A.H.M.A.E., 1921/Enveloppe 3, Sous-enveloppe 5, « Affaires militaires », Partie 2, Télégramme adressé au ministre des Affaires étrangères, 14/27 mai 1921, s.n., p. 1.

<sup>407</sup> A.H.M.A.E., 1922/Enveloppe 7, Sous-enveloppe 2, « Affaires militaires », Partie 2, Télégramme de Gounarakis adressée au ministre des Affaires étrangères, Smyrne, 15/28 juin 1922, n° 6187, p. 1.

<sup>408</sup> A.H.M.A.E., 1922/Enveloppe 90, Sous-enveloppe 1, « Informations militaires. Prisonniers de guerre », Partie 1, Télégramme d'Argyropoulos adressé au ministre des Affaires étrangères, Rome, 26 août 1922, n° 1705, p. 1.

<sup>409</sup> A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 15, A/21 Politiques, « Informations diverses », Réponse du haut commissariat grec de Smyrne à la demande du Circassien, Osman Bey, ex-officier de l'armée ottomane, adressée au quartier général de l'armée grecque d'Asie Mineure, Smyrne, 14 juillet 1921, n° 16697, p. 1.

<sup>410</sup> A.H.M.A.E., 1922/Enveloppe 90, Sous-enveloppe 1, « Informations militaires. Prisonniers de guerre », Partie 1, Réponse du ministre grec des Affaires étrangères adressée à la délégation de la Grèce à Rome, Athènes, 10 Septembre 1922, n° 9481, p. 1 ; A.H.M.A.E., 1921/Enveloppe 3, Sous-enveloppe 5, « Affaires militaires », Partie 2, Réponse du ministre de l'Armée adressée au ministre des Affaires étrangères, Athènes, 7 juin 1921, n° 7445, p. 1.

<sup>411</sup> Hubert HEYRIÈS, *Garibaldi, héros d'une Europe en quête d'identité*, Nice, Serre, 2007, p. 142.

tard. Ce fut seulement le 28 août/10 septembre 1922 que le ministre grec des Affaires étrangères reçut le télégramme envoyé depuis Rome ; en d'autres termes, c'était le moment où la campagne grecque en Asie mineure était déjà finie puisque que, aux premières heures du 25 août/7 septembre 1922, le généralissime Georgios Polimenakos avait notifié, à toutes les unités et formations de l'armée grecque, l'ordre général d'évacuation des régions micrasiatiques de toutes les forces armées grecques<sup>412</sup>. Par ailleurs, même si Ricciotti Garibaldi voulait conduire ses troupes en Thrace orientale pour la défendre devant la menace kémaliste, le ministre des Affaires étrangères informa la délégation grecque à Rome que même cette proposition ne pourrait être acceptée<sup>413</sup>. Et cela parce que, après l'effondrement de l'armée grecque sur l'Orient, le gouvernement grec n'avait en aucun cas besoin d'une réaction de l'Italie qui, depuis le début de la guerre, n'avait jamais soutenu la cause grecque. En d'autres termes, c'était une répétition de l'histoire de 1897. Là, Ricciotti Garibaldi, aux côtés d'un millier de volontaires, offrait ses services au gouvernement grec mais Athènes hésita à faire venir ces garibaldiens craignant des complications avec les grandes puissances<sup>414</sup> ; en 1922, 25 ans après, le gouvernement antivenizéliste, presque effondré sous le poids de la catastrophe, avait les mêmes hésitations à un moment où la Grèce « *avait le plus besoin de l'amitié du monde civilisé* »<sup>415</sup>. Dans ce sens, maintenant, à l'inverse de 1897 où les garibaldiens sont arrivés en Grèce et se sont battus à Domokos<sup>416</sup>, le ministre de l'Armée refusa la proposition de Ricciotti Garibaldi afin d'éviter les réactions de Rome qui auraient pu compliquer encore plus l'effort du gouvernement grec à signer une paix juste avec les kémalistes.

Cependant, il y eut une exception. Le ministre de l'Armée autorisa en effet l'officier arménien Torkom à former sa propre légion et à participer à la guerre gréco-turque<sup>417</sup>. Cette autorisation, publiée par le ministre de l'Armée, suscita toutefois l'opposition du quartier général et du généralissime, Chatzianestis, lui-même. Ce

---

<sup>412</sup> Constantin LAGOS, « L'effondrement du front grec à Afyon Karahissar » in Art. PSAROMILINGOS et Vassiliki LAZOU (dir.), *L'histoire de l'Asie mineure*, Athènes, Publications de Kyriakatiki Eleftherotipia, 2011, vol. 6, p. 182.

<sup>413</sup> A.H.M.A.E., 1922/Enveloppe 90, Sous-enveloppe 1, « Informations militaires. Prisonniers de guerre », Partie 1, Réponse du ministre grec des Affaires étrangères adressée à la délégation de la Grèce à Rome, Athènes, 10 Septembre 1922, n° 9481, p. 1.

<sup>414</sup> Hubert HEYRIÈS, *op. cit.*, p. 139.

<sup>415</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Georges Streit, Enveloppe 19, Sous-enveloppe 19.7, « Exécution des ministres, Rapports diplomatiques, Télégrammes de Venizélos et Politis, 1922-1926 », Copie d'un télégramme adressé au gouvernement grec de la part de Coromilas, 17/30 novembre 1922, p. 2.

<sup>416</sup> Hubert HEYRIÈS, *op. cit.*, p. 139.

<sup>417</sup> A.H.M.A.E., 1922/Enveloppe 7, Sous-enveloppe 2, « Affaires militaires », Partie 2, Télégramme de Gounarakis adressée au ministre des Affaires étrangères, Smyrne, 15/28 juin 1922, n° 6187, p. 1.

dernier décida d'ailleurs, par la suite, de réduire cette force à un seul régiment qui opérerait exclusivement dans la ville de Smyrne<sup>418</sup>.

Ainsi, cette exception, concernant les troupes arméniennes, semble étrange car durant la prédominance antivenizéliste aucune autre demande, qui avait été déposée par des étrangers, n'a été acceptée par le ministre de l'Armée tandis que ce dernier n'a jamais expliqué sa décision au généralissime Chatzianestis<sup>419</sup>. Et même, tout au début, en janvier 1922, quand le consul grec à Londres informa le ministre des Affaires étrangères que l'officier Torkom voulait s'engager volontairement dans l'armée grecque<sup>420</sup>, le ministre de l'Armée refusa son recrutement en basant sa décision sur le fait qu'aucune demande de la part des officiers étrangers n'était acceptée<sup>421</sup>. Pourtant, par la suite, le consul grec à Londres insista envoyant un nouveau télégramme à Athènes demandant au ministre des Affaires étrangères de déposer la dite demande de l'officier Torkom auprès du bureau du Premier ministre, l'informant ainsi que Torkom partirait depuis Constantza pour Athènes le 25 février/10 mars 1922<sup>422</sup>.

Enfin, la *Légion Arménienne* sous les ordres de l'officier Torkom fut créée le 27 mai/9 juin 1922 à Smyrne conformément à l'ordre du quartier général sous le numéro 13584<sup>423</sup>.

Cette exception fut, probablement, faite à la suite de l'intervention du Premier ministre lui-même comme le consul grec de Londres avait, d'ailleurs, demandé se basant surtout sur deux informations que celui-ci avait consignées dans son télégramme du 11/24 janvier 1922. Dans son télégramme, il soulignait, d'un côté, que l'officier Torkom était une connaissance du député antivenizéliste Exadaktilos et, de l'autre, que si on acceptait son engagement volontaire dans l'armée grecque « *on*

---

<sup>418</sup> *Ibid.*

<sup>419</sup> Nous n'avons pu trouver aucun télégramme, aucune circulaire, aucun document explicatif de la part du ministre de l'Armée.

<sup>420</sup> A.H.M.A.E., 1921/Enveloppe 39, Sous-enveloppe 5, Partie 1, « Affaires militaires », Télégramme de Rangavis adressé au ministre des Affaires étrangères concernant la demande de l'officier Torkom de s'enrôler dans l'armée grecque, Londres, 11/24 janvier 1922, n° 405, p. 1.

<sup>421</sup> *Ibid.*, Télégramme du ministre de l'Armée adressé au ministre des Affaires étrangères, Athènes, 24 janvier 1922, Athènes, 24 janvier 1922, n° 337, p. 1.

<sup>422</sup> *Ibid.*, Télégramme de Rangavis adressé au ministre des Affaires étrangères concernant la demande de l'officier Torkom de s'enrôler dans l'armée grecque, Londres, 23 février/8 mars 1922, n° 2073, p. 1.

<sup>423</sup> Ordre du jour de la 1<sup>ère</sup> escadre des étuves de campagne du 1 juin 1922, Notification de l'ordre du quartier général, n° 13584/27-5-1922, s.p. ; côte : 1<sup>er</sup> escadre d'intendance militaire, Film 1, Armoire 34, Cazier I, livre des ordres du jour des officiers, 1/4/1922-15/9/1923.

*rendrait un service précieux à un journaliste qui avait offert des services majeurs à la cause grecque* »<sup>424</sup>.

De plus, nous trouvons que cette exception se basait sur la nouvelle réalité qui s'était formée en Asie mineure au printemps 1922. En effet, l'été arrivait et la possibilité d'un assaut kémaliste augmentait de plus en plus tandis que, au même moment, le courant du volontariat était faible ; en juin 1922, seulement 53 hommes s'étaient engagés volontairement sous les drapeaux<sup>425</sup>. De plus, la sécurité au sein de la zone d'occupation laissait à désirer ; des troupes de *Tsétés* attaquaient continuellement les convois de ravitaillement de l'armée grecque, envahissaient les villages et les Turcs autochtones les accueillaient à bras ouverts ou bien encore organisaient sur place des révoltes armées<sup>426</sup>. En outre, en avril 1922, les forces armées italiennes avaient évacué la vallée de Méandre qu'elles occupaient et l'armée grecque se trouvait dans l'obligation de remplacer les forces italiennes en occupant la ville de Sokia et les côtes de la Nouvelle Ephèse<sup>427</sup>.

Dans ce sens, probablement, le ministre de l'Armée, étant aussi poussé par son Premier ministre, décida d'exploiter la volonté de l'officier Torkom à contribuer à l'effort militaire de la Grèce ; d'ailleurs, recourir à ses services en Asie mineure pourrait être beaucoup plus *avantageux* que celle de Marco Bogdanovitch et des Garibaldiens. En fait, les troupes arméniennes de Torkom se trouvaient déjà sur les côtes micrasiatiques et leur recrutement pouvait avoir lieu plus discrètement que celui-ci des hommes de Ricciotti Garibaldi et ceux de Marco Bogdanovitch ; ces derniers devaient non seulement « recruter » leurs hommes à l'étranger mais aussi les faire, par la suite, venir en Asie mineure provoquant, peut-être, des réactions au niveau diplomatique. Par ailleurs, les troupes de l'officier Torkom, étant natives de l'Asie mineure, connaissaient ces territoires et pouvaient s'occuper de la sécurité publique au sein de la zone d'occupation comme le faisaient également certains de ses compatriotes. De plus, avant que le généralissime de l'armée grecque ne décidât de réduire cette force à un seul régiment qui opérerait exclusivement dans la ville de Smyrne, le but était, peut-être, que la *Légion Arménienne* remplaçât les deux

---

<sup>424</sup> A.H.M.A.E., 1921/Enveloppe 39, Sous-enveloppe 5, Partie 1, « Affaires militaires », Télégramme de Rangavis adressé au ministre des Affaires étrangères concernant la demande de l'officier Torkom de s'enrôler dans l'armée grecque, Londres, 11/24 janvier 1922, n° 405, p. 1.

<sup>425</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>426</sup> Constantin POLIZOIS, *Résumé de l'histoire de la campagne en Asie mineure, 1919-1922*, Athènes, Publication de la Direction de l'Histoire de l'Armée, 2001, (1967), pp. 413-414.

<sup>427</sup> *Ibid.*, p. 414.

bataillons d'infanterie et le 2<sup>e</sup> Régiment de la Cavalerie qui avaient, entre-temps, occupé une partie des régions que les Italiens avaient quittées.

Au fond, les royalistes entendaient seulement aider les populations musulmanes et surtout Circassiennes pour des raisons diplomatiques<sup>428</sup>, or le gouvernement ne trouva aucun avantage diplomatique ou militaire à autoriser la participation au sein de l'armée grecque des volontaires d'origines étrangères. La seule exception concernait l'officier Torkom qui non seulement jouissait l'appui d'un député grec du parti royaliste mais aussi d'un journaliste qui soutenait activement la cause grecque. Encore une fois, il s'agissait de la politique officielle du gouvernement, mais sur le front la réalité fut différente...

### **3. Révolution des militaires : Oui !**

En 1922, la défaite militaire sur le front micrasiatique provoqua une révolution militaire qui, par la suite, gagna Athènes et s'occupa du gouvernement du pays. Mais la guerre n'était pas encore finie, et l'agressivité du nouveau chef de la Turquie, Moustapha Kemal, de plus en plus menaçante. L'éclatement d'une nouvelle guerre était fort probable.

Dans ces conditions, plus que jamais, toutes les bonnes volontés furent les bienvenues, et notamment, les volontaires étrangers dont l'engagement fut désormais autorisé.

Ainsi, le 11/24 février 1923, le « gouvernement » de la Révolution militaire publia un décret législatif dans lequel il donna à son « ministre » de l'Armée, le droit d'organiser des corps de volontaires d'origines diverses avec leurs propres sous-chefs et chefs<sup>429</sup>. L'effectif de tous ces volontaires ne pouvait en aucun cas dépasser le nombre de 2.000 hommes comme le précisa une circulaire que le « ministre » de l'Armée publia le 13 mars 1923<sup>430</sup>. Ces volontaires feraient, ainsi, les mêmes tâches que celles des autres unités de l'armée grecque et se soumettraient à toutes les règles

---

<sup>428</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 706, « Direction générale 1) Mytilène 2) Samos, (1921-1922) », Télégramme du gouverneur général de l'île de Lesbos adressé au Premier ministre, au ministre de l'Intérieur et à celui de l'Assistance, Mytilène, 2/15 juillet 1921, n° 5928, p. 1.

<sup>429</sup> Décret législatif du 11 février 1923. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1923, 1-200, vol. A, n° 46, p. 316 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1923/1. Voir aussi Annexe II.

<sup>430</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 722, « Bulletins des informations militaires (novembre 1922-juin 1923) », Circulaire secrète et confidentielle du ministre de l'Armée, P. P. Mavromichalis, adressée au quartier général de Thessalonique, Athènes, 13 mars 1923, n° 1004, p. 1.

et dispositions qui régissaient aussi l'armée<sup>431</sup>. En outre, pour rendre la formation de telles troupes irrégulières plus attractive, notamment auprès des Circassiens, des Arméniens et de tous les autres volontaires qui accepteraient de contribuer à l'effort de la nation grecque, le gouvernement des militaires donna également des « salaires » à tous les participants suivant le « grade » de chacun<sup>432</sup>.

Ainsi, le seul gouvernement qui suivit une politique claire au sujet du recrutement de volontaires étrangers fut celui de la *Révolution de 1922*, et avec succès. Trois mois après la publication du décret législatif, le chef de l'armée grecque, Pangalos, informa le ministre de l'Armée que 2.000 volontaires irréguliers se trouvaient, déjà, sous les drapeaux et lui demandait également d'augmenter le nombre des volontaires irréguliers puisque que 500 hommes attendaient, eux aussi, de s'enrôler volontairement dans l'armée grecque<sup>433</sup> ! Certes, ces 2.000 volontaires irréguliers n'étaient pas seulement de jeunes étrangers mais leur enrôlement, dans un contexte aussi critique que celui de 1923, prouvait que si les gouvernements venizélistes et antivenizélistes avaient suivi la même politique, les effectifs de l'armée grecque auraient cru de façon remarquable, avec le concours des garibaldiens, des Monténégrins, des Kurdes... et cela, avant l'effondrement irrémédiable d'août 1922.

### **C. La réalité sur le front. Les troupes « indépendantes »**

Cette politique gouvernementale hostile plus ou moins aux volontaires étrangers, sauf peut-être lorsque les militaires furent au pouvoir, ne fut pas suivie sur le front. Au front, il fallait en effet recruter des autochtones qui connaissaient plus qu'aucun autre combattant et/ou officier grec les régions de l'Asie mineure et la tactique de guerre des *Tsétés*. Aussi le quartier général grec et/ou les officiers des divisions grecques autorisèrent quant à eux l'enrôlement des étrangers dans les forces armées grecques, en contradiction avec les politiques gouvernementales ; et ces volontaires étrangers formaient, par la suite, des troupes indépendantes qui servaient ici et là sur le front de l'Asie mineure.

Mais qui étaient ces troupes ?

---

<sup>431</sup> Décret législatif du 11 février 1923. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume grec, 1923, 1-200, vol. A, n° 46, p. 316 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1923/1.

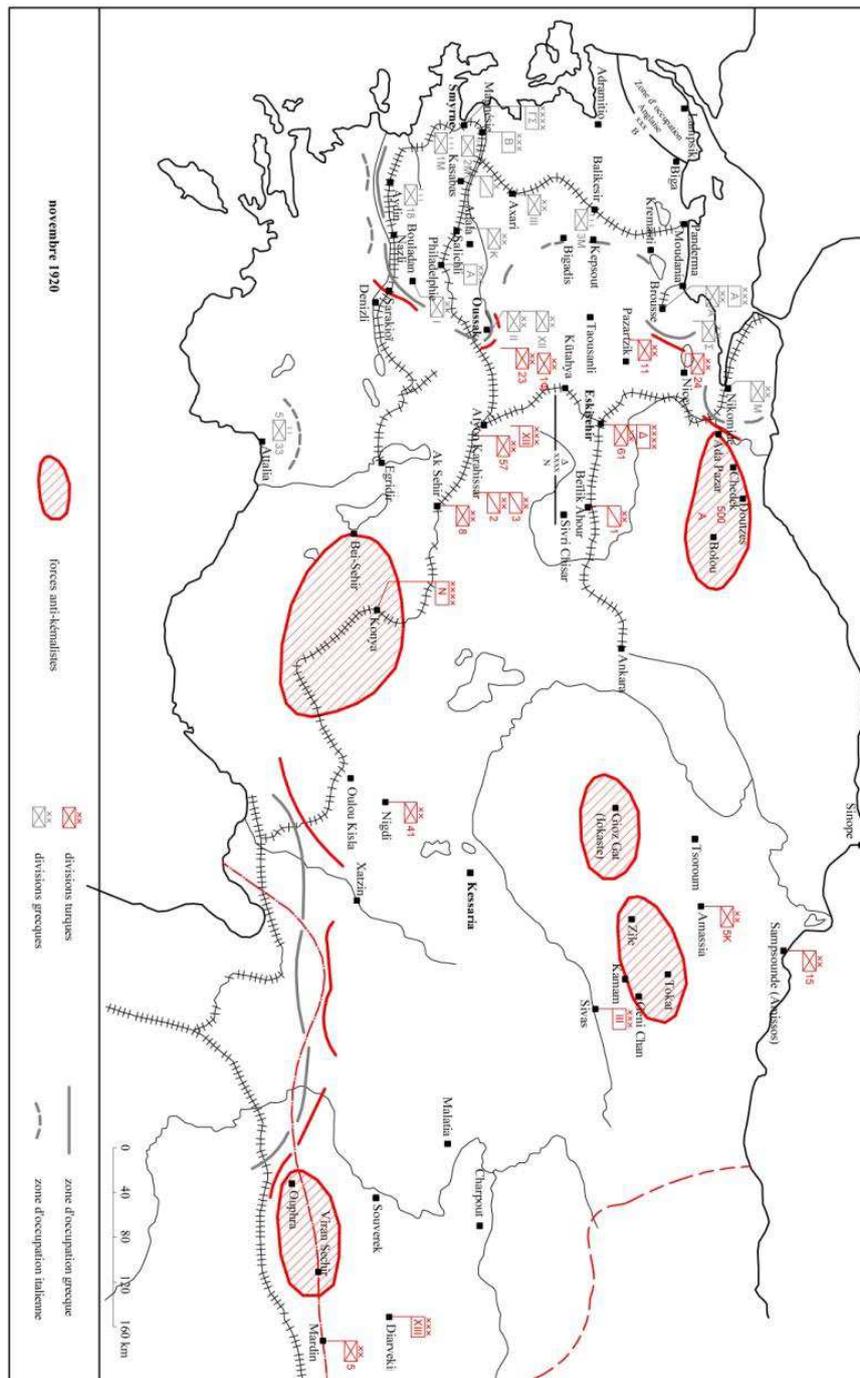
<sup>432</sup> *Ibid.*

<sup>433</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 722, « Bulletins des informations militaires (novembre 1922-juin 1923) », Télégramme du chef de l'armée grecque, Pangalos, adressé au ministre de l'Armée, Thessalonique, 16 mai 1923, n° 9935, p. 1.

## 1. Les Circassiens

L'organisation de la résistance de Moustapha Kemal contre les forces étrangères qui occupaient son pays suscita de fortes oppositions notamment chez les Circassiens qui n'hésitèrent pas à se battre contre les forces *nationales turques* ou même à passer dans les forces de l'armée grecque.

Carte 2 : Forces anti-kémalistes en novembre 1920<sup>434</sup>



<sup>434</sup> Constantin POLIZOIS, *op. cit.*, s.p.

Ainsi, dès l'apparition du mouvement kémaliste, les Circassiens furent les premiers à exprimer ouvertement leur opposition. En automne-hiver 1919, munis de leurs propres armes et formant des bandes d'irréguliers, les chefs Anzouvar et Chefki Bey se battirent contre les forces armées kémalistes<sup>435</sup>. Les mois suivants, la *contre-révolution circassienne* occupa même les régions d'où Moustapha Kemal avait commencé son effort national comme en témoignent les combats opposant les Circassiens aux forces kémalistes durent l'en été 1920, à Sevastia et à Tokat<sup>436</sup>. Et ce fait provoqua l'indignation du nouveau chef de la Turquie qui, publiant une circulaire, interdit toute formation de troupes combattantes de la part de tout officier sans l'autorisation écrite du gouvernement d'Ankara et sans que le but et le plan de ces troupes ne fût ratifiés par lui-même ; dans la même circulaire, il caractérisait aussi les contrevenants comme des révoltés qui mettaient en danger la sécurité du pays<sup>437</sup>.

De plus, l'opposition circassienne fut telle que des officiers kémalistes d'origines circassiennes quittèrent, avec leurs hommes, les forces *révolutionnaires turques* pour se rendre aux Grecs<sup>438</sup>.

La répression sanglante menée par Moustapha Kemal contre cet ennemi de l'intérieur<sup>439</sup> provoqua non seulement la fuite plus grande des forces circassiennes dans la zone d'occupation grecque<sup>440</sup> mais aussi le renforcement du désir de troupes circassiennes à soutenir activement l'effort militaire grec. D'ailleurs, comme eux-mêmes avouaient au journaliste K. Faltaïts, la victoire de l'armée grecque serait considérée par les Circassiens comme leur victoire nationale aussi car seule la Grèce pourrait assurer l'égalité entre toutes les différentes minorités qui vivaient au sein de l'Asie mineure<sup>441</sup>.

L'occasion pour l'armée grecque d'engager tous ces hommes, anti-kémalistes et excellents connaisseurs du territoire et de la tactique de guerre kémaliste, était en

---

<sup>435</sup> « Les Circassiens contre Moustapha Kemal », *Macédoine*, Thessalonique, 24 novembre 1919, année 9<sup>e</sup>, n° 2805, p. 2 ; « L'état triste de Moustapha Kemal », *Macédoine*, Thessalonique, 21 décembre 1919, année 9<sup>e</sup>, n° 2832, p. 2.

<sup>436</sup> « Une nouvelle bizarre », *Empros*, Athènes, 12 juin 1920, année 24<sup>e</sup>, n° 8498, p. 2.

<sup>437</sup> « Les répercussions des victoires grecques. Kemal alla à Eskisehir », *Empros*, Athènes, 11 janvier 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8708, p. 3.

<sup>438</sup> « La reddition du corps d'Emem Bey », *Cosmos*, Smyrne, 14 janvier 1921, année 11<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 864, p. 1 ; Archives d'E.L.I.A., Archives de Christos Zigouris, Enveloppe 1, Sous-enveloppe 1.1 « Campagne en Asie Mineure. V<sup>e</sup> Division. Rapports de guerre », *Rapport de guerre depuis le 11 décembre 1920 jusqu'à fin février 1921*, janvier 1923, p. 2.

<sup>439</sup> « Le journal *Empros* sur le front. Les Circassiens sont des alliés des Grecs », *Empros*, Athènes, 1<sup>er</sup> juin 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8847, pp. 1-2.

<sup>440</sup> *Ibid.*

<sup>441</sup> *Id.*

or. Les officiers grecs ne la laissèrent pas passer en dépit de l'opposition des gouvernements à Athènes<sup>442</sup>.

## 2. Les Arméniens

Les Arméniens, groupe « ethnique » anti-kémaliste, contribuèrent eux aussi, volontairement, à l'effort de guerre de l'État grec sans l'autorisation des ministres de l'Armée.

De fait, à l'exception de l'officier arménien Torkom, autorisé à former sa propre *Légion Arménienne*<sup>443</sup>, aucune demande déposée par des Arméniens auprès des autorités politiques grecques ne fut honorée, de mai 1919 à août 1922. Or, les représentants du haut commissaire grec à Smyrne dans la zone d'occupation grecque en Asie mineure ne cessèrent d'envoyer des rapports dans lesquels ils mentionnaient non seulement l'existence de troupes « indépendantes » d'Arméniens volontaires mais aussi des incidents violents entre ces dernières et la population civile musulmane<sup>444</sup>, et cela en dépit de l'opposition gouvernementale. Pourquoi et comment ?

Des Arméniens, sans demander la permission du ministre grec de l'Armée, prirent tout d'abord la route des camps militaires de l'armée grecque en Asie mineure pour s'engager en tant que simples volontaires. Natifs de la ville d'Istanbul<sup>445</sup> ou d'Asie mineure<sup>446</sup>, ces Arméniens, au courant ou non de l'opposition gouvernementale à tout enrôlement d'étrangers dans l'armée, décidèrent en effet de surmonter tous les obstacles en se présentant directement aux autorités militaires de Smyrne ou d'ailleurs. Tel était, d'ailleurs, le cas des douze fantassins volontaires d'origines arméniennes qui ont réussi à être inscrits dans les archives militaires et à participer aux assauts de l'armée grecque régulière sans l'autorisation d'Athènes<sup>447</sup>.

---

<sup>442</sup> « Les Circassiens s'allient avec les Grecs », *Macédoine*, Thessalonique, 1<sup>er</sup> juillet 1921, année 10<sup>e</sup>, n° 3376, p. 2 ; Archives d'E.L.I.A., Archives de Georgios Streit, Enveloppe 18, Sous-enveloppe 18.7 « Problème Turc. Négociations de paix 1918-1920, 1918-1922 », Rapport anonyme concernant l'armée grecque sur le front micrasiatique, p. 2.

<sup>443</sup> A.H.M.A.E., 1922/Enveloppe 7, Sous-enveloppe 2, « Affaires militaires », Partie 2, Télégramme de Gounarakis adressée au ministre des Affaires étrangères, Smyrne, 15/28 juin 1922, n° 6187, p. 1.

<sup>444</sup> A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 70, « Direction de Sécurité publique, Informations confidentielles, 15/7/1922-20/8/1922 », Rapport confidentiel du représentant du haut commissariat grec à Salichli Mitakos, 2 avril 1922, Tépétzik, n° 140, p. 1. Sur ce cas, voir aussi notre Chapitre 6.

<sup>445</sup> « Des soldats volontaires arrivés à Smyrne », *Macédoine*, Thessalonique, 5 juillet 1920, année 9<sup>e</sup>, n° 3021, p. 4.

<sup>446</sup> « La campagne grecque en Asie Mineure. Divers », *Eleftheros Pontos*, Trébizonde, 4 juillet 1920, année 2<sup>e</sup>, n° 103, p. 1.

<sup>447</sup> Archives de S.A.M., Registres matricule du recrutement.

À côté de ceux-ci, d'autres compatriotes à eux n'attendent ou ne sollicitèrent aucune autorisation de quelque autorité civile et militaire et formèrent leurs propres détachements indépendants d'infanterie<sup>448</sup>. Et même, parfois, ces troupes indépendantes d'Arméniens combattaient aux côtés de l'armée grecque régulière sous leurs propres drapeaux<sup>449</sup>.

En définitive, la situation était telle sur le front que les autorités militaires grecques d'Asie mineure, prenant conscience de l'importance de ces étrangers, négligèrent la politique fixée par les ministres de l'Armée dans leurs bureaux.

### **3. Les « espions » et les guides**

À côté des Circassiens et des Arméniens irréguliers, l'armée grecque d'Asie mineure avait également besoin d'un grand nombre d'autres autochtones guides et « espions ». Il fallait donc recruter des turcs-musulmans malgré, encore une fois, l'opposition des autorités politiques d'Athènes.

Face aux *Tsétés* qui guettaient presque partout les troupes grecques et du fait des vastes territoires de l'Asie mineure que les convois de voitures et/ou de chameaux devaient traverser continuellement pour ravitailler les régiments grecs en première ligne (en septembre 1921, on était à quelques kilomètres de la capitale kémaliste, la ville d'Ankara), l'emploi par l'armée grecque de bons connaisseurs de la géographie et de la topographie de ces régions inhospitalières et d'informateurs était en effet plus que nécessaire.

Ainsi, dès le début, des turcs-musulmans commencèrent à servir volontairement dans l'armée grecque grâce aux initiatives prises par les officiers locaux. Ainsi, à partir de juillet 1919, l'ex-officier de l'armée ottomane, Chaïri Mehmet, originaire du Caucase, porta l'uniforme de l'armée grecque, après proposition du généralissime Leonidas Paraskevopoulos et à la suite d'un ordre notifié personnellement. Il servit alors auprès de la place militaire de la ville de Smyrne gagnant, comme « salaire », 1000 drachmes par mois<sup>450</sup>.

---

<sup>448</sup> A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 70, « Direction de Sécurité publique, Informations confidentielles, 15/7/1922-20/8/1922 », Rapport confidentiel du représentant du haut commissariat grec à Salichli Mitakos, 5 avril 1922, Salihli, n° 26, p. 1.

<sup>449</sup> « Les soldats volontaires Arméniens », *Macédoine*, Thessalonique, 13 juillet 1920, année 10<sup>e</sup>, n° 3029, p. 2.

<sup>450</sup> A.G.E., Enveloppe 218, « F. 2 Ministère des Affaires étrangères » (1917-1920), Ordre urgent du généralissime Leonidas Paraskevopoulos concernant l'engagement de Chaïri Mehmet dans l'armée grecque notifié au bataillon de Smyrne, 9 juillet 1919, n° 54, p. 1 ; Lettre de l'officier Constantin Nider

Quelques mois plus tard, l'ex-officier de la gendarmerie ottomane, Nouri, commença à travailler pour la délégation militaire de l'État grec d'Istanbul en offrant « *de bons services par les informations qu'il fourni[ssai]t* », d'après le contenu d'une lettre du colonel grec Katechakis<sup>451</sup>. De même, l'ex-gouverneur de la gendarmerie ottomane de Brousse, Kiazim Bey, offrit de nombreux et de précieux services aux autorités politiques et militaires grecques durant toute la période de l'occupation grecque, ce qui amena Moustapha Kemal à le condamner à mort<sup>452</sup>.

À côté des « espions » musulmans, il y eut également un grand nombre de musulmans « volontaires » qui servirent comme guides. L'un d'entre eux fut l'ex-officier de la marine de guerre ottomane, Moustapha Oglou Osman, qui, suivant volontairement le 5/42<sup>e</sup> Régiment d'Evzones, « *aida sérieusement, en tant que guide, les détachements de ce régiment dans la campagne de la contrée de Souzourlou* »<sup>453</sup>.

En définitive, l'armée grecque sut tirer avantage de la réalité anti-kémaliste qui existait sur le front et sut recruter les espions et les guides dont elle avait un urgent besoin en contradiction avec la politique suivie par les gouvernements.

Figure 1 : Turcs autochtones « espions » de l'armée grecque<sup>454</sup>

« Photographie non reproduite par respect  
du droit de Musée de Guerre d'Athènes »

Source :

Musée de Guerre d'Athènes  
Campagne en Asie Mineure, Dossier 9, n° 2815

---

adressée au ministre grec des Affaires étrangères, Smyrne, 4 décembre 1919, n° 7051/2574, p. 1 ; Feuille d'émargement de Chaïri Mehmet, s.d., s.n., p. 1.

<sup>451</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 215, « F. 1 Ministère de l'Armée (1917-1920) », Lettre confidentielle du colonel Katechakis adressée au ministre de l'Armée concernant l'ex-officier de la gendarmerie ottomane, Nouri, Istanbul, 7 avril 1920, n° 8320, p. 1.

<sup>452</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 429, Attestation signée par le remplaçant du représentant du haut commissaire grec à Brousse, Arist. Kabaloris, Brousse, 23 août 1922, s.n., p. 1.

<sup>453</sup> A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 15 A/21, Politiques. Informations diverses, Certificat du 5/42<sup>e</sup> Régiment d'Evzones signé par N. Plastiras, 3 octobre 1920, p. 1.

<sup>454</sup> Archives photographiques de M.G.A., Campagne en Asie Mineure, Dossier 9, n° 2815.

Figure 2 : L'ex-gouverneur de la gendarmerie ottomane de Brousse,  
Kiazim Bey<sup>455</sup>



Figure 3 : Turcs autochtones guides de l'armée grecque<sup>456</sup>

*« Photographie non reproduite par respect  
du droit de Musée de Guerre d'Athènes »*

*Source :*

*Musée de Guerre d'Athènes  
Campagne en Asie Mineure, Dossier 7, n° 1907*

<sup>455</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 429, Photographie de l'ex gouverneur de la gendarmerie ottomane de Brousse, Kiazim Bey.

<sup>456</sup> Archives photographiques de M.G.A., Campagne en Asie Mineure, Dossier 7, n° 1907.

Globalement, le soldat volontaire de la guerre gréco-turque de 1919 à 1923 était un homme d'origine grecque, de caractéristiques méditerranéennes, de taille 1,67m, d'âge moyen de 24,7 ans et en bonne santé puisque seulement 3,8% étaient déclarés comme inaptes à porter le fusil. Cet homme ordinaire était célibataire (86,8%) et natif de toutes les contrées à population grecque qui se trouvaient autour de la Méditerranée, dans les Balkans et dans l'Europe orientale. Le volontaire grec provenait en majorité (74,8%) des contrées qui étaient toujours sous le pouvoir politique du Sultan ou récemment libérées par l'armée grecque. À côté de ceux-ci, les Grecs du continent formaient, eux aussi, un effectif pas du tout négligeable représentant 22,6% de tous les volontaires. Pour le reste, 43 Chypriotes et 37 *Dodécanèsiens* purent, eux aussi, se glisser dans l'armée grecque malgré l'opposition des Anglais et des Italiens qui occupaient leurs îles tandis que 66 autres de leurs camarades venaient de Tiflis, de l'Albanie, de la Bulgarie, de l'Égypte, de la Roumanie, de la Serbie, de la Syrie, de l'Arménie et de Skopje.

De plus, sa profession montrait l'évolution, au sein de la société grecque du continent et de la diaspora, d'une économie basée sur l'agriculture en une société « industrielle ». Plus précisément, 36,6% des volontaires grecs travaillaient dans le secteur secondaire de la production, 36,1% était dans le secteur primaire tandis que 27,3% des volontaires étaient dans le secteur tertiaire.

La plupart de ces jeunes s'engageaient volontairement sous les drapeaux surtout quand la guerre semblait une simple affaire, un tel engagement était vraiment attirant grâce à un « salaire » ou parce que la guerre arrivait à sa fin (78%). Et ces hommes devinrent des fantassins (92,35%), connaissant de nombreuses mutations durant la campagne militaire en Asie mineure et presque aucune entre septembre 1922 et juillet 1923 ; d'ailleurs, seulement, 1,26% des volontaires étaient mutés durant la « deuxième » période de la guerre.

À côté des volontaires grecs, on trouvait également une petite minorité d'étrangers (634 hommes) qui se présentèrent, eux aussi, volontairement dans l'armée grecque durant la même période. Leurs caractéristiques étaient méditerranéennes, ils étaient un peu plus grands que les Grecs, mesurant 1,69m et aussi un peu plus vieux avec un âge moyen de 25,4 ans et beaucoup plus valides que leurs camarades d'origines grecques. De plus, ils étaient eux aussi célibataires (90%), travaillant plus dans le secteur secondaire de la production (48,4%) que dans le secteur primaire (28,5%) ou le tertiaire (23,1%). En outre, comme leurs camarades grecs aussi, ils

étaient des fantassins (sauf un auxiliaire) qui furent mutés continuellement durant la « première » période de la guerre et moins mais beaucoup plus que les volontaires grecs durant la « deuxième » période de la guerre (35,8%) afin de gagner les bataillons de leurs compatriotes.

Pourtant, parmi les deux « groupes » de volontaires, il y avait une grande différence quant aux politiques que les gouvernements grecs avaient suivies concernant leur recrutement. Pour les Grecs, cette politique était favorable englobant aussi des mesures radicales comme l'octroi d'un « salaire » et si le gouvernement britannique n'avait pas été hostile envers l'engagement volontaire de Chypriotes ou les officiers grecs approuvaient la loi 2415, les effectifs de ces volontaires auraient été beaucoup plus nombreux. En revanche, les gouvernements grecs, sauf celui des militaires, se montrèrent hostiles envers l'enrôlement des étrangers craignant des complications diplomatiques et des réactions de la part soit de la Turquie soit des forces européennes. Et, si les officiers et les autorités militaires sur le front micrasiatique n'avaient pas négligé les directives gouvernementales et la *Révolution de 1922* n'avait pas fait appel à ses hommes, ces derniers ne se seraient jamais engagés sous les drapeaux autant dans l'armée régulière que dans des corps irréguliers et indépendants.

En bref, la grande majorité de volontaires de la guerre gréco-turque étaient des Grecs ; mais ils étaient des Grecs natifs de mondes différents, de sociétés éloignées et étrangères entre elles, d'univers qui, au cours des siècles, évoluèrent de façons différentes. Autrement dit, Athènes et Smyrne étaient deux villes dont la population grecque était majoritaire ; pourtant, elles étaient deux villes si différentes...

**Chapitre 2 :**  
**Le pays du volontaire, sa « grécité », son idéologie**

Ainsi, les volontaires, qui s'étaient présentés sous les drapeaux durant la guerre gréco-turque de 1919 à 1923, provenaient de toutes les contrées à populations grecques autour de la mer Égée. Ces hommes ordinaires, étant, en majorité, natifs d'Asie mineure, de l'État grec, de la Thrace orientale et occidentale, du Pont-Euxin, d'Istanbul, de Chypre et du Dodécanèse<sup>1</sup>, avaient non seulement des similitudes mais aussi des différences majeures entre eux. Certes, la grande majorité d'eux était d'origines grecques et de religion orthodoxe ; pourtant, l'environnement dans lequel chacun de ces volontaires avait grandi ainsi que « *les cris et les murmures, la passion et le bruit qui bourdonnèrent dans son espace social* »<sup>2</sup> et déterminaient ses attitudes, ses idées et ses décisions étaient, très souvent, bien différentes.

En effet, quel fut le milieu géographique, économique, démographique et socioprofessionnel, dans lequel le volontaire de la guerre gréco-turque a vécu ? Comment exprimaient les Grecs de la diaspora leur différence dans les sociétés à plusieurs cultures où ils vivaient ? Quel fut le rôle de la Grande Idée dans cette explosion de colère ? Et, qui était le Turc aux yeux des Grecs ?

## **I. Le milieu humain et social du volontaire**

Décrire le pays dans lequel les volontaires furent plongés et, comme cela, fortement influencés par celui-ci est nécessaire afin de comprendre leurs décisions, leurs attitudes et pensées. D'ailleurs, les milieux humains ne sont jamais neutres mais leur géographie et topographie caractérisent la société qui se forme dans leurs limites ; en un mot, l'espace d'une société parle d'elle-même, il joue le rôle d'un miroir.

Dans ce sens, la description de la géographie, des villes et villages des pays lointains par des voyageurs du XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle fut, finalement, la description d'une vie différente, d'une société étrangère. Leurs livres, dans lesquels les images fascinantes des montagnes, des plaines et rivières étant accompagnées de descriptions des bâtiments, des rues, des places, des marchés et fortifications, décrivent un monde différent, même exotique<sup>3</sup>.

Ainsi, la description du pays dans lequel le volontaire était plongé, enfant et adolescent, peut donner une première image de sa société, de sa culture, de ses valeurs

---

<sup>1</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement. Voir aussi notre Chapitre 1.

<sup>2</sup> Eugène ENRIQUEZ, *De la horde à l'État*, Athènes, Nisides, traduit du français en grec par Vassilis TOMANAS, 2005, p. 14.

<sup>3</sup> Stavros STAVRIDIS, *La relation symbolique avec le lieu. Comment les valeurs de la société forment et déterminent l'espace*, Athènes, Calvos, 1990, 214 p.

à partir desquelles on peut mieux comprendre son attitude et ses décisions. Comment se présentait l'environnement du volontaire juste avant l'éclatement de la guerre gréco-turque ?

### **A. L'État Grec**

La Grèce se trouve au nord-est du continent européen étant l'un des pays de la péninsule Balkanique dont la surface au début de sa marche historique, en 1830, n'était que de 47.516 kilomètres carrés conformément au Traité d'Istanbul.

Ensuite, en 1864, sa surface augmenta avec l'annexion des îles ioniennes tandis que, en 1881, la Grèce, avec le rattachement de la Thessalie et de la contrée d'Arta, occupa une surface de 63.606 kilomètres carrés qui diminua à 63.211 selon le traité d'Istanbul à la suite de la défaite grecque en 1897. De plus, au début du XX<sup>e</sup> siècle les Balkans, toujours fiévreux, devinrent encore une fois le centre de combats sanglants et de modifications des frontières parmi les divers pays de cette péninsule. Des territoires de 58.583 kilomètres carrés, la Macédoine, l'Épire du sud et la Crète, conformément au traité de Londres et de Bucarest, furent rattachés à la Grèce, à la fin de deux guerres balkaniques ; de plus, les îles de la mer d'Égée lui furent concédées en 1914 à la suite d'une décision des grandes puissances<sup>4</sup>.

Ainsi, avant le début de l'affrontement militaire en Asie mineure, l'État grec occupait une surface de 121.794 kilomètres carrés<sup>5</sup> ayant presque triplé son étendue depuis 1830 et mit fin à la rhétorique de la « petite mais honnête Grèce ».

### **1. L'espace géoéconomique**

La Grèce de 1918 fut un pays dont les montagnes et la mer constituèrent deux caractéristiques fondamentales. D'un côté, les montagnes et leurs ramifications, occupant 4/5 de son continent, ne laissèrent qu'une partie extrêmement étroite pour la formation des plaines et des vallées ; et, de l'autre, c'était la mer qui l'entourait et créait, à son sein, une masse d'îles et d'îlots.

Les montagnes de la Grèce sont la continuation des chaînes occidentales de la péninsule Balkanique qui, pénétrant le territoire grec au nord, forment soit un

---

<sup>4</sup> Constantin P. OIKONOMIDIS, « Le traité de Bucarest et le statut des îles d'Égée », in Vassiliki PAPOULIA, Ioannis K. MAZARAKIS-AINIAS, Eleni GARDIKA-KATSIADAKI, *al, Le Traité de Bucarest et la Grèce*, Thessalonique, Institute for Balkan Studies, 1990, pp. 101-112.

<sup>5</sup> Concernant l'évolution des frontières de la Grèce voir Michail CHOULIARAKIS, *Évolution géographique, administrative et démographique de la Grèce, 1821-1971*, Athènes, Centre National des Etudes Sociales, 1973, vol B, pp. 48-77.

ensemble complexe de montagnes soit des chaînes qui coupent verticalement le pays en deux parties presque équilibrées. De plus, la mer joue, elle aussi, un rôle principal embrassant le pays de toutes les côtés ; à l'ouest, c'est la mer Ionienne qui domine et, à l'est, la mer Égée qui s'étire englobant une masse d'îles arides, volcaniques ou productives. Et même, c'est la mer, cette fois, qui coupe horizontalement en deux parties le pays formant au sud une presqu'île, le Péloponnèse.

Cette diversité morphologique provoqua, aussi, une variété dans les activités de ses habitants, des volontaires éventuels. Certes, les moteurs de l'économie des plaines thessaliennes furent différents de ceux de l'Épire ou de la partie montagneuse du Péloponnèse. De même, les axes de l'économie des îles des Cyclades, caractérisées par leur sol aride et, parfois, volcanique, sont différents de ceux de la Macédoine dont le sol est extrêmement productif. Ainsi, la Grèce, même si sa morphologie semble vérifier la phrase d'un Valaque : « *Qu'est-ce que la Grèce ? Une pauvre montagne rongée par la mer, où les chèvres ne mangent pas à leur faim* »<sup>6</sup>, fut, au début du XX<sup>e</sup> siècle, un pays dont l'économie se basait surtout sur l'agriculture et l'élevage nomadique<sup>7</sup>.

Par contre, la variété de la morphologie du sol et la répartition des pluies imposèrent une diversité analogue dans les produits agricoles des différentes contrées. Il y avait, ainsi, des régions qui étaient très productives pour les céréales, d'autres contrées où la production des raisins secs constitua la base de l'économie locale, des territoires où la culture du tabac domina à côté de celle des céréales ou bien encore des régions à forte production d'olives, d'huile d'olives et légumes<sup>8</sup>.

Une autre caractéristique de l'économie agricole de la Grèce de cette époque fut son petit niveau de commercialisation et l'effort de l'obtention d'une certaine autarcie par la famille rurale. À côté, ainsi, de la culture dont le produit se dirigeait vers le marché régional, les femmes et les enfants des agriculteurs s'occupaient des petits jardins potagers, de l'élevage des animaux et de l'artisanat domestique. De plus, dans les régions montagneuses, les hommes suivaient, pendant l'hiver, les troupeaux

---

<sup>6</sup> Citée par Victor BERARD, *La Turquie et l'Hellénisme contemporain*, Paris, Publication de Félix Alcan, 1896, (1892), p. 128.

<sup>7</sup> En 1907, 47,02% de la population grecque relevaient du secteur primaire. Michail RIGINOS, *Structures de production et salaires des ouvriers en Grèce, 1909-1936. Industrie-Artisanat*, Athènes, Institut de Recherche et d'Enseignement de la Banque Commerciale de Grèce, 1987, p. 75.

<sup>8</sup> MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE (dir.), *Recensement agricole de l'année 1911*, Athènes, Imprimerie Nationale, 1914, vol. 1, pp. 1-345 ; MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE (dir.), *Recensement de la production agricole des nouvelles éparchies de la Grèce. Année 1914*, Athènes, Imprimerie Nationale, 1916, pp. 1-320.

dans les hivers pour prendre la route du retour au printemps dans un mouvement continu entre la montagne et la plaine<sup>9</sup> ; au même moment, leurs femmes et enfants, restant aux villages, s'occupaient des activités agricoles insignifiantes et de l'artisanat domestique.

À côté de ce type d'économie fermée, il y avait aussi des économies ouvertes au-delà des frontières nationales. Le premier produit grec qui a « brisé » l'« obstacle » des frontières fut le raisin sec dont l'exportation, durant la plupart du XIX<sup>e</sup> siècle, représenta plus de 50%<sup>10</sup> de la valeur totale de toutes les exportations. Pourtant, la fin de son « âge d'or », connue comme *la crise de la culture des raisins secs* au début de 1890<sup>11</sup>, a conduit l'économie grecque à la faillite de 1893. La situation se stabilisa au début du XX<sup>e</sup> siècle avec l'apparition d'un nouveau produit, le tabac.

Le catalyseur de cette évolution fut l'annexion de la Macédoine<sup>12</sup> à la Grèce et son « épuration ethnique » qui a laissé comme « héritage » aux agriculteurs grecs, qui, jusqu'à ce moment-là, s'occupaient de culture de céréales, la tradition ottomane de la culture du tabac. Depuis, son exportation représenta 50%<sup>13</sup> de la valeur totale de toutes les exportations et la Grèce devint l'un des plus importants exportateurs de tabac dans le monde entier.

Le dernier secteur de l'économie, qui se développa d'une manière hésitante et équivoque et dans un climat de « silence écrasant »<sup>14</sup>, fut l'industrie qui datait de la fin des années 1860 et, jusqu'en 1875, 150 usines se répartissaient dans vingt villes<sup>15</sup>. Les années suivantes, son évolution dépendit des aléas économiques et de la situation militaire ; durant les années 1875-1890<sup>16</sup>, la crise économique et la complication

---

<sup>9</sup> Dimitris PSICHOGIOS et Evgenia PAPAPETROU, « Les déplacements des populations nomadiques », in Dimitris PSICHOGIOS, Roxani KAFTANTZOGLOU, Evdokia MANOLOGLOU, *al.*, *La transformation économique et sociale des communautés agricoles*, Athènes, Centre National des Etudes Sociales, 1987, p. 94.

<sup>10</sup> Petros PIZANIAS, *Histoire de l'économie du raisin sec 1851-1912*, Athènes, Institut de Recherche et d'Enseignement de la Banque Commerciale de Grèce, 1998, p. 152.

<sup>11</sup> Socratis D. PETMEZAS, « Economie agricole » in Christos CHATZIIOSSIF (dir.), *Histoire de la Grèce au XX<sup>e</sup> siècle. Les débuts, 1900-1922*, Athènes, Vivliorama, 2003, vol. A1, pp. 61-73.

<sup>12</sup> En 1914, la Macédoine produit 15.157.719 *ocques* de plantes industrielles d'une valeur de 36.443.366 drachmes. MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE (dir.), *op. cit.*, pp. 64-65. *Ocque* fut une unité de mesure de poids ottomane équivalente à 1280 grammes.

<sup>13</sup> Evangelos PRONTZAS, « Le paysan, le tabac et l'État. Le marché grec du tabac (1887-1939) », *Ta Istorika*, Athènes, Melissa, décembre 1992, vol. 9, n° 17, p. 281.

<sup>14</sup> Christina AGRIANTONI, « L'industrie » in Christos CHATZIIOSSIF (dir.), *op. cit.*, vol. A1, pp. 173-175.

<sup>15</sup> Michail RIGINOS, « Le développement industriel (1830-1940) » in Vassilis CREMMIDAS, Evgenia BOURNOVA, Michalis RIGINOS, *Questions d'histoire économique grecque (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Athènes, s.m.e., 1992, pp. 130-136.

<sup>16</sup> *Ibid.*, pp. 136-144.

orientale imposèrent à de nombreuses industries de déposer leur bilan. Au contraire, entre 1890 et 1914, l'industrie se développa dans un climat de protectionnisme que la dévaluation de la drachme, l'augmentation des taxes des produits importés, l'abondance de prolétaires à cause de la crise agricole et les exigences de l'armée pendant les guerres balkaniques, offrirent. La « belle époque » continua aussi durant la Grande Guerre car le blocus du port du Pirée et l'effondrement du commerce international ont « protégé » la production industrielle locale et les exigences des produits de première nécessité par les armées alliées et grecque devaient être comblées.

Certes, l'évolution industrielle, basée sur les conjonctures économiques et/ou militaires et une politique qui visait plutôt à combler les exigences régionales que nationales ou internationales, n'était cohérente ni au niveau géographique ni au niveau des secteurs. Dans ce sens, l'industrie chimique et lourde était presque inexistante tandis que les industries alimentaires, textiles et les distilleries occupèrent le plus grand nombre des unités de production<sup>17</sup>. De plus, le domaine industriel se rassembla autour des grandes villes-ports. Les causes furent diverses : au début, c'était là où affluaient les hommes à la recherche d'un salaire ; puis, la majorité de matières premières y furent importées de l'étranger et, comme cela, facilement disponibles et moins chères. Et, finalement, l'alliance des « octrois » et du mauvais réseau routier et ferré constituèrent un type de « protectionnisme »<sup>18</sup> qui favorisa la concentration des industries et leur offrait le « monopole » des grands marchés locaux qui associaient les plus pauvres aux hommes d'une grande force d'achat.

Mais, est-ce que ces caractéristiques du pays influencèrent et/ou imposèrent une diversité démographique similaire ?

## 2. Statut démographique

En Grèce, de 1830 jusqu'en 1918, tout d'abord, sa population augmenta puis, la densité suivit une courbe ascendante présentant des différences profondes entre les divers départements et différentes époques. Et, enfin, la composition ethnologique de la population rencontra des mutations énormes à la suite de l'annexion des nouvelles régions.

---

<sup>17</sup> Michalis RIGINOS, *op. cit.*, p. 86.

<sup>18</sup> Théodore D. SAKELLAROPOULOS, *Transformation institutionnelle et développement économique. État et économie en Grèce 1830-1922*, Athènes, Exantas, 1991, pp. 318-331.

Ainsi, en 1836, l'État grec comptait une population de 818.582 hommes<sup>19</sup>, qui, en 1861, passa à 1.096.864 habitants<sup>20</sup> et, dans les années suivantes jusqu'en 1890, celle-ci avait doublé, atteignant, en 1889, le chiffre de 2.187.208 habitants<sup>21</sup>. Cette augmentation était le résultat de la « stabilisation » de la mortalité, du taux de natalité élevé, de l'absence d'un grand courant d'émigration à l'étranger et l'annexion à la Grèce de nouvelles populations<sup>22</sup>.

Par contre, cette période, 1861-1890, fut, aussi, marquée par un déplacement majeur des populations des régions montagneuses ou arides vers des contrées plus productives et accueillantes. Tous les territoires montagneux perdirent, ainsi, à un rythme rapide, leur population ; désormais, les nomades, qui couvraient de grandes distances pour élever leurs bêtes, n'existaient plus à la suite de la nouvelle réalité créée par la formation des pays et l'existence des frontières qui découpait l'espace immense qu'ils exploitaient. En outre, dans d'autres contrées, le sol aride obligea les habitants à prendre la route vers des régions plus productives.

La majorité de cette vague se dirigea vers le Péloponnèse et, plus précisément, vers la partie où la culture du raisin sec dominait ; à côté de cela, il y avait d'autres hommes qui s'établirent là où ils trouvaient des terres inexploitées formant de nouveaux villages ou, même, s'établissant au sein des communautés déjà existantes<sup>23</sup>. De plus, les populations montagneuses et insulaires s'installèrent aussi dans des villes jusqu'à ce moment-là inhabitées et oubliées. Certes, ce phénomène de l'urbanisation ne prit pas, à cette période, des dimensions immenses ; par contre, il marqua le début d'une évolution inégale parmi les différentes villes.

Sur ce cas, exemple caractéristique constituèrent la ville d'Athènes, qui, en 1832, comptait seulement 6.000 habitants, et celle du Pirée, qui, au même moment, n'était rien d'autre qu'un village abandonné, se transformèrent en l'espace de soixante

---

<sup>19</sup> Cité par Socratis D. PETMEZAS, « Démographie. La conjoncture démographique : la deuxième phase du processus de la "transition démographique" et l'émigration transatlantique » in Christos CHATZIIOSSIF, *op. cit.*, vol. A1, pp. 42-43.

<sup>20</sup> Dimitris PSICHOGIOS, « Contribution à l'étude des phénomènes démographiques du XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue des études sociales*, Athènes, Centre National des Etudes Sociales, 1986, n<sup>o</sup> 63, p. 138.

<sup>21</sup> MINISTÈRE de l'INTÉRIEUR (dir.), *Statistique de la Grèce. Recensement du 15-16 avril 1889*, Athènes, Imprimerie Nationale, 1890, p. e.

<sup>22</sup> Socratis D. PETMEZAS, « Démographie. La conjoncture démographique : la deuxième phase du processus de la « transition démographique » et l'émigration transatlantique » in Christos CHATZIIOSSIF, *op. cit.*, vol. A1, pp. 41-44.

<sup>23</sup> Dimitris PSICHOGIOS, Giouli PAPAPETROU, « Zavérda : peuplement et émigration précoce » in Dimitris PSICHOGIOS, Roxani KAFTANTZOGLOU, Evdokia MANOLOGLOU, *al., op. cit.*, pp. 55-72.

ans en villes modernes qui accueillirent 148.919 personnes en 1889<sup>24</sup>. À côté d'elles, l'évolution démographique des villes du Péloponnèse de l'ouest se basa sur le commerce et la culture du raisin. En revanche, dans la Grèce centrale et à l'intérieur du Péloponnèse, où l'économie était basée sur l'autoconsommation de la production<sup>25</sup>, la population stagna ou la décadence démographique fut claire.

Par contre, durant les années suivantes, la crise de la culture du raisin sec et l'annexion des nouveaux territoires créèrent une nouvelle réalité démographique. En 1918, la Grèce a presque doublé sa population passant de 2.187.208 en 1889 à 4.964.077 habitants<sup>26</sup> à la suite, surtout, de deux guerres balkaniques qui lui fournirent de nouvelles populations ; car, pendant cette époque, le rythme annuel de l'augmentation de la population de la « vieille Grèce » fut de 0,84% tandis qu'il y avait 20 provinces dont la population présentait une diminution par rapport à celle de 1889<sup>27</sup>. La cause de ce déclin démographique des régions autrefois extrêmement peuplées fut la crise des raisins secs qui obligea leurs habitants à quitter les plaines pour prendre la route vers les centres industriels et les grandes villes-ports.

En première place de préférence des prolétaires, se trouvait la ville du Pirée dont la population connut une augmentation de 169% et la ville d'Athènes (156%) ; à côté de celles-ci, de nouvelles villes industrielles, comme Vólos, Kalamata et Larissa, devinrent aussi des pôles de concentration des agriculteurs pauvres. De plus, il y avait des villes de la zone de la culture du tabac qui présentèrent une augmentation de leur population comme par exemple, Agrínion (67%), Lamia (53%), Karditsa (34%). A l'inverse, toutes les villes de la culture du raisin sec, sauf celles qui ont développé des industries (Patras, Corfou), connurent une diminution entre 3% et 20-25%<sup>28</sup>.

Pourtant, la crise des raisins secs, provoqua aussi un autre phénomène totalement nouveau pour la Grèce ; ce fut l'émigration transatlantique<sup>29</sup>. La crise a

---

<sup>24</sup> Aleka CARADIMOU-GEROLIBOU, « Villes et urbanisme » in Christos CHATZIIOSSIF (dir.), *op. cit.*, vol. A1, pp. 226.

<sup>25</sup> Lila LEONTIDOU, *Villes de silence. Le peuplement en ouvriers d'Athènes et du Pirée, 1909-1940*, Athènes, Institut Culturel et Technologique ETVA, 1989, pp. 47-95.

<sup>26</sup> Cité par Socratis D. PETMEZAS, « Démographie. La conjoncture démographique : la deuxième phase du processus de la « transition démographique » et l'émigration transatlantique » in Christos CHATZIIOSSIF, *op. cit.*, vol. A1, pp. 48.

<sup>27</sup> Dimitris PSICHOGIOS, « Contribution à l'étude des phénomènes démographiques du XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue des études sociales*, Athènes, Centre National des Études Sociales, 1986, n° 63, pp. 158-160.

<sup>28</sup> Christina AGRIANTONI, « L'industrie » in Christos CHATZIIOSSIF (dir.), *op. cit.*, vol. A1, p. 177.

<sup>29</sup> Entre 1890 et 1917, 388.734 sont les personnes qui ont quitté le pays. Nicos BACOUNACIS, « Histoires de « Pannonie ». La première émigration aux Etats-Unis. Bateaux, entreprises, horaires » in Maria ILIOU, Alexandros KITROEF (dir.), *Le voyage. Le rêve des Grecs en Amérique, 1890-1980*, Athènes, Musée de Benakis et Proteas, 2008, p. 43.

touché tout l'espace agricole tandis que la réussite des premiers Grecs et des histoires de riches émigrés, dont tout le monde commençait à parler, ont créé le mythe qu'au-delà de l'Atlantique se trouvait la terre promise, créant ainsi un effet de *domino*<sup>30</sup>.

Certes, l'émigration ne fut ni facile ni une solution pour tous. Jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle le voyage vers le nouveau monde fut compliqué. Les Grecs devaient prendre le bateau de Patras ou du Pirée et, après avoir traversé l'Europe pour arriver au Havre ou à Anvers, ils prenaient la « *California* » afin d'arriver à New York<sup>31</sup>. En outre, les plus pauvres n'avaient pas les moyens d'acheter le billet, d'avoir la somme que la loi américaine fixait, ou un peu d'argent pour les premiers jours.

Or, pendant cette période d'« hémorragie » de la population grecque, un autre événement majeur vint changer, encore une fois, le statut démographique ; ce fut la fin des deux guerres balkaniques qui « offrit » à la Grèce de nouvelles provinces dont la population présentait une hétérogénéité profonde. Au moment de l'armistice de 1918, malgré les déplacements massifs des populations « étrangères » provoqués soit par la fin des guerres et la retraite des forces militaires et le changement des frontières<sup>32</sup>, soit par l'« épuration ethnique » suivie par les forces armées bulgares et grecques<sup>33</sup>, la Macédoine compta 1.203.000 habitants dont la majorité était des Grecs (659.000). Par contre, à côté d'eux, il y avait aussi des musulmans (350.000), des Bulgares (104.000) et 90.000 habitants d'ethnicités variées<sup>34</sup>.

Au total, le statut démographique de l'État grec un peu avant le début de la guerre en Asie mineure fut marqué par des nombreuses particularités ; des particularités qui ont été imposées par la diversité géoéconomique du pays.

### **3. Le milieu socioprofessionnel**

Au sein de ce pays hétérogène au niveau géographique et démographique, le milieu socioprofessionnel était divisé en deux zones. La première englobait le monde agricole de la petite propriété, de la famille patriarcale et des travaux

---

<sup>30</sup> Alexandre KITROEF, « L'émigration transatlantique » in Christos CHATZIIOSSIF (dir.), *op. cit.*, vol. A1, pp.132-142.

<sup>31</sup> Nicos BACOUNACIS, « Histoires de « Pannonie ». La première émigration aux Etats-Unis. Bateaux, entreprises, horaires » in Maria ILIOU, Alexandros KITROEF (dir.), *op. cit.*, pp. 39-49.

<sup>32</sup> Alexandros A. PALLIS, « Racial Migrations in the Balkans during the Years 1912-1924 », *The Geographical Journal*, vol. 66, n° 4, October 1925, p. 317-318.

<sup>33</sup> Tasos KOSTOPOULOS, *Guerre et épuration ethnique. Le côté oublié d'une ruée nationale d'une décennie 1912-1922*, Athènes, Vivliorama, 2007, pp. 35-90.

<sup>34</sup> Cité par Alexandros A. PALLIS, « Racial Migrations in the Balkans during the Years 1912-1924 », *The Geographical Journal* vol. 66, n° 4, October 1925, p. 324.

complémentaires. Dans la deuxième, on trouvait les grandes villes industrielles où des entrepreneurs, des commerçants, des professionnels libéraux et prolétaires se mêlaient.

Conformément au recensement de 1907, le secteur primaire occupait la majorité de la population grecque productive (50,05%) ; 260.826 personnes s'adonnaient à l'agriculture, 70.834 Grecs avaient comme occupation l'élevage des animaux et 5.870 hommes étaient des pêcheurs<sup>35</sup>. Au sein de ce monde rural, toute la vie était organisée autour de la petite propriété et la subsistance de la famille passait par le travail de tous ses membres.

On a, ainsi, d'un côté, le père et les fils dont le travail était de s'occuper des champs ou des pâturages et, de l'autre, la femme et les filles qui devaient assurer l'autarchie de la famille s'occupant des jardins potagers et de l'artisanat domestique. Quand la production n'était pas suffisante, l'homme quittait le village pour trouver un revenu supplémentaire chez des grands propriétaires ou des industries ; passant, ainsi, d'une plaine à l'autre ou d'une ville à l'autre, il ne rentrait chez lui qu'après avoir gagné la somme nécessaire. La famille agricole, ayant, ainsi besoin de tous ses membres, se basait sur sa structure patriarcale et étendue.

La société agricole était basée sur les hommes ; à travers eux se transmettait la propriété, le nom, la réputation familiale tandis que les filles n'étaient pas reconnues comme partie intégrante de leur famille de naissance car, à un moment donné, elles devaient s'installer chez leur mari. Dès lors, le grand enjeu des familles rurales était la naissance d'enfants mâles ; et même, dans quelques régions, l'homme pouvait avoir une deuxième femme si la première ne donnait naissance qu'à des filles<sup>36</sup>.

La deuxième caractéristique de la famille agricole fut son caractère étendu basé sur le mariage patrilocal qui, puisque la famille perdait une fille qui travaillait et apportait un dot, prenait la forme d'une stratégie familiale. La décision du mariage des enfants passait par le père et l'obligation des frères de marier leurs sœurs était d'une importance sacrée. Cette obligation semblait absurde, car, si le mariage des fils précédait, la famille aurait pu utiliser le dot pour le mariage des filles ; mais, le but de

---

<sup>35</sup> Evangelos V. MACRIS, « La population économiquement productive de la Grèce et son occupation, 1821-1971 » in M. CHOULIARAKIS, E. MACRIS, E. GRITSOPOULOS, *al.*, *Études statistiques, 1821-1971. La statistique durant 150 ans de l'indépendance grecque*, Athènes, Centre National des Études Sociales, 1972, p. 207.

<sup>36</sup> Dimitris A. PETROPOULOS, « Le fait de n'avoir pas d'enfants dans les coutumes du peuple grec » in Georgios A. MEGAS (dir.), *Revue de l'archive folklorique*, Athènes, Académie d'Athènes, 1953, vol 7, pp. 28-44.

cette coutume était de ne pas permettre la division de la famille nucléaire par laquelle passait sa transformation en famille étendue. Toute la famille travaillait, ainsi, pour vivre et « produire » la dot ; pourtant, au sein du monde agricole, ce processus dura de nombreuses années. Ceci était le but ; car, le père, retardant le mariage des filles, n'a pas, comme cela, permit à ses fils de créer leur foyer les obligeant, d'un côté, à rester chez lui jusqu'au moment du partage de la propriété familiale et, de l'autre, à faire un mariage patrilocal<sup>37</sup>.

Or, la vie des familles agricoles fut loin d'être facile ; car, rarement elles gagnaient l'argent nécessaire à leur survie. En 1914, le salaire familial moyen à Kerassies de Dorida était de 96,34 drachmes tandis que la somme nécessaire se montait à 179,95 drachmes<sup>38</sup>. De plus, des régions agricoles ont été transformées en ruines lorsqu'elles furent le théâtre des combats des nationalismes conflictuels ; « *durant la première guerre balkanique de nombreux villages d'Épire essuyèrent de grandes catastrophes* » témoigna le député Daglis<sup>39</sup> et un autre député estima que les dégâts de la catastrophe de Nigrita en Macédoine se montaient à 5.000.000 drachmes<sup>40</sup>. En outre, au sein de ces régions ruinées, il y avait aussi des bandes de brigands qui terrorisaient les agriculteurs et les éleveurs des animaux volant leur production<sup>41</sup>.

Tout cela rendait, ainsi, difficile la vie des familles agricoles et les obligeait à chercher, au début, l'argent qui manquait chez les usuriers ; ensuite, ces familles alimentèrent les villes industrielles (Athènes, Pirée, Patras) d'ouvriers permanents. Les hommes et les femmes, natifs du monde agricole, travaillèrent surtout dans les industries plutôt d'artisanats ; les garçons se dirigèrent vers les usines ou vers des magasins avec un statut de formation tandis que les filles, si elles n'entraient pas dans des industries textiles, se retrouvaient dans les maisons des riches comme femme de ménage. Les horaires de travail dans les artisanats étaient épuisants ; en 1909, un jour

---

<sup>37</sup> Dimitris PSICHOGIOS, *Dots, taxes, raisin et pain. Économie et famille dans la Grèce agricole du XIX<sup>e</sup> siècle*, Athènes, Centre National des Études Sociales, 1987, pp. 149-196.

<sup>38</sup> Cité par Costas COSTIS, « Structures des revenus au sein de l'économie des régions montagneuses. L'étude d'un cas : Kerassies à Dorida, 1914 », *Ta Istorika*, Athènes, Melissa, décembre 1987, vol. 4, n° 7, p. 191.

<sup>39</sup> A.A.N., *Journaux des Discussions de l'Assemblée Nationale, Époque K, Session Parlementaire IV (Δ)*, Athènes, Imprimerie Nationale, 1931, séance du 27 novembre 1919, pp. 18-19 ; côte : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), *Époque K de Reviviscence, Session Parlementaire IV (Δ)*, 1919-1920, vol. 67.

<sup>40</sup> A.A.N., *Ibid.*, p. 636.

<sup>41</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Nicolaos Platis, Boite 5, Enveloppe 3 : 24 juin 1919-novembre 1920, Gouverneur Supérieur de Gendarmerie d'Épire, rapport du 14 octobre 1919, n° 2671/1, p. 12.

ouvrable était de 16 à 18 heures et, en 1910, de 10 heures<sup>42</sup>. Par contre, le salaire était toujours insuffisant ; le salaire moyen d'un ouvrier dans les industries alimentaires était, en 1913, de 82,40 drachmes quand le coût de la vie se montait à 97,50 drachmes<sup>43</sup> !

Les conditions de vie des prolétaires des villes étaient, ainsi, similaires à celles des agriculteurs ; les salaires de ceux-ci ne couvraient pas leurs besoins et la visite de l'agriculteur chez l'usurier se convertissait en mendicité dans les rues des grandes villes. Certes, sauf ces « misérables », dans les grandes villes et au sein du monde agricole, il y avait des riches et des représentants de la classe moyenne ; ceux-ci étaient les grands commerçants et une minorité de hauts fonctionnaires.

Dans ce monde, caractérisé par la pauvreté, par le travail épuisant et les marges serrées quant à l'ascension sociale, la société grecque éprouva, finalement, une répulsion irrésistible envers le travail manuel qui était liée à la stabilité sociale. Le but imminent des prolétaires et des agriculteurs fut, ainsi, son intégration dans la petite bourgeoisie et celle-ci passait par l'éducation et/ou un travail temporaire dans les industries<sup>44</sup>.

De plus, l'enseignement des garçons de la famille constituait un moyen d'ascension sociale pour entrer dans le monde des fonctionnaires ; sur ce cas, Gobineau souligna :

*« Dans un pays où, à l'exception des leaders de l'État, personne n'avait d'argent, où les professions libérales n'étaient pas chose facile et même celui qui pouvait avoir un emploi qui n'assurait pas forcément le nécessaire, tout le monde pensait que puisque que seul l'État avait de l'argent, on devait essayer d'en profiter en travaillant comme fonctionnaires »<sup>45</sup>.*

En bref, le Grec de 1918 vivait dans un monde où il gagnait difficilement sa vie et l'obligeait à chercher des solutions ailleurs. L'une de ces solutions fut l'émigration ; une autre fut l'installation dans les grandes villes pour travailler dans les artisanats et la dernière d'essayer de s'insérer dans le monde des fonctionnaires, toujours incertain, parfois couteux<sup>46</sup> et, vivement, lié au système des relations « clientélistes » entre la population et le monde politique. Dans ce climat éclata la

---

<sup>42</sup> Cité par Lila LEONTIDOU, *op. cit.*, p. 119.

<sup>43</sup> Michail RIGINOS, « Les variations des salaires de l'industrie en Grèce, 1912-1936 », *Ta Istorika*, Athènes, Melissa, juin 1986, vol. 3, n° 5, p. 158.

<sup>44</sup> Michail RIGINOS, « Le développement industriel (1830-1940) » in Vassilis CREMMIDAS, Evgenia BOURNOVA, Michalis RIGINOS, *op. cit.*, p. 121.

<sup>45</sup> Cité par Constantin TSOUKALAS, *Développement social et l'État. La formation de l'espace public en Grèce*, Athènes, Themelio, 1999, (1980), p. 133.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 139.

guerre en Asie mineure ; c'était dans ce climat que se trouvèrent les hommes qui formeraient le « réservoir » des volontaires éventuels de cet affrontement militaire.

### **B. Asie mineure et Istanbul**

Or, la présence des populations grecques, en ce début du XX<sup>e</sup> siècle, ne se limita pas seulement au sein de la Grèce ; un grand nombre de leurs compatriotes et de volontaires éventuels vivaient au-delà des frontières, au sein de l'Empire Ottoman.

Ainsi, essayant de localiser les communautés grecques en Asie mineure, on commencerait par les provinces à proximité de la mer Egée ; le point de départ est le *vilayet* d'Aydin dont le centre administratif et commercial était la ville de Smyrne. Au sein et autour de cette ville se trouvaient les plus importantes communautés gagnant aussi l'arrière pays le long des réseaux routiers et voies ferrées. Ensuite, en suivant les côtes vers le nord, on trouvait la présence grecque à Mysie et Bithynie, tantôt sur les bords de l'Egée tantôt au Bosphore, à Propontide et en Mer Noire. Sur ces territoires les Grecs s'installèrent, encore une fois, sur les côtes, le long des réseaux routiers et voies ferrées et dans l'arrière pays fertile. De plus, laissant derrière nous les côtes, les dernières communautés grecques furent celles de Cappadoce, Lycaonie et Galatie où la présence grecque était modeste et rassemblée surtout autour des positions fortes qui avaient un passé orthodoxe<sup>47</sup>.

Globalement, les Grecs s'installaient sur les côtes de l'Asie mineure et au sein des régions qui étaient le point de communication entre l'arrière pays fertile et les côtes évitant, d'une manière systématique, l'intérieur de cette contrée. Une recherche du *Centre d'Études Micrasiatiques* mit en évidence 709 communautés grecques. Bithynie, avec 181 communautés, se trouvait au sommet de la liste, Ionie et Mysie suivaient englobant 122 et 60 agglomérations ; Caria rassemblait 56 villages, Eolie réunit 50 communautés et Lydie regroupait 32 villages. L'Ouest de l'Asie mineure fut, ainsi, une région à forte présence grecque dans un milieu où les musulmans étaient toujours majoritaires à l'exception de Smyrne. En outre, il y avait aussi des Grecs en Galatie, en Cilicie, en Lycaonie, en Cappadoce, en Lycie, en Pamphylie, en Paphlagonie, en Picide et Phrygie dont le nombre des communautés variait entre 6 en Picide et 81 en Cappadoce<sup>48</sup>.

---

<sup>47</sup> Sia ANAGNOSTOPOULOU, *op. cit.*, pp. 135-188.

<sup>48</sup> Georgios TENEKIDIS, « Paramètres démographiques de l'Hellénisme de l'Asie mineure. Nouveaux éléments à partir des études faites par le Centre d'Études Micrasiatiques », in Georgios MERICAS

## 1. La conquête pacifique de l'Asie mineure par les Grecs

Le peuplement grec d'Asie mineure avait commencé au XVII<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ par des *villes-états*. Ensuite, Alexandre le Grand a conquis l'Asie mineure, fut suivi par les Romains et, eux-mêmes, par les Byzantins, qui avaient regroupé, soit de leur propre volonté soit par la force<sup>49</sup>, autour de l'orthodoxie, les autochtones et la fondation de l'Empire Ottoman fut suivie par l'islamisation des populations conquises.

Pendant les premiers siècles du pouvoir ottoman l'Asie mineure fut une région dépeuplée, et resta dans cette situation jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle à la suite, surtout, de la politique ottomane du peuplement des Balkans et de la ville d'Istanbul. Or, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, l'Asie mineure se trouvait au centre d'une grande évolution démographique ; les causes furent diverses. Au début, l'existence des régions inexploitées donna l'amorce ; ensuite, le malaise économique grec et le rôle commercial que Smyrne commença à jouer, donnèrent des motivations. En outre, des réformes qui protégèrent les activités professionnelles des habitants non-musulmans la transformèrent en un paradis pour les investissements. Et, enfin, les révoltes qui avaient échoué, la guerre dans les Balkans et les catastrophes naturelles firent de l'émigration, aux yeux des populations touchées, une nécessité.

Dans ce sens, durant les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, il y avait des chrétiens qui arrivèrent au *vilayet* d'Aydin pour travailler dans les domaines des musulmans ; de même, au XIX<sup>e</sup> siècle des Grecs, natifs des Cyclades, du Dodécanèse et de la Grèce continentale, envahirent les côtes de l'ouest à la recherche d'un travail soit dans les champs des musulmans soit dans ceux des Grecs et *Roums*<sup>50</sup>. Et même, au vilayet d'Aydin, il y avait de *nouveaux villages* qui furent construits autour des grandes propriétés achetées par des commerçants grecs au cours du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>51</sup>.

En outre, la ville de Smyrne constitua le centre de la colonisation chrétienne depuis le XVII<sup>e</sup> siècle quand le commerce commença à y évoluer ; ce peuplement continua aussi durant le siècle suivant, prenant même des dimensions énormes au

---

(dir.), *Les Actes de l'Académie d'Athènes. Séance du 21 janvier 1988*, Athènes, Académie d'Athènes, 1988, vol. 63, pp. 65-66.

<sup>49</sup> Périclès RODAKIS, *Le nœud gordien d'ethnies. L'Asie Mineure à travers l'espace et le temps*, Athènes, Publications de Risos, 1990, pp. 24-26.

<sup>50</sup> Terme utilisé par les Ottomans pour désigner les Grecs qui étaient sous le pouvoir politique de la Sublime Porte.

<sup>51</sup> Sia ANAGNOSTOPOULOU, *op. cit.*, pp. 205-211.

XIX<sup>e</sup> siècle. Car, la transformation de Smyrne d'un village<sup>52</sup> en un port important, les réformes du *Tanzimat* et le système des capitulations attirèrent des commerçants grecs ; de même, l'agrandissement de la ville « invitait » des avocats, des médecins et boutiquiers. De plus, son développement créa des nécessités au niveau du prolétariat que les *Roums* des îles ou les pauvres Grecs étaient prêts à combler.

De plus, durant le dernier quart du XVIII<sup>e</sup> siècle, la révolte infortunée de 1770<sup>53</sup> a obligé des *Roums* du Péloponnèse et de Roumélie à émigrer en Asie mineure. De même, les révoltes qui avaient échoué en Thessalie, en Épire, en Macédoine et en Crète au XIX<sup>e</sup> siècle, la mauvaise administration ottomane sur place et les problèmes économiques obligeaient les *rayas*<sup>54</sup> de ces régions à chercher, en Asie mineure, un coin pour pouvoir vivre. En outre, des Grecs, natifs des régions récemment libérées, quittaient le pays touché par la guerre de l'Indépendance et les tremblements de terre à Lesbos (1867) et Chios (1883) obligèrent aussi leurs populations à prendre la route vers les côtes avoisinantes.

Les Grecs, ayant, ainsi, peuplé les côtes, gagnèrent, progressivement, l'arrière pays et y créaient des communautés tout au long des réseaux routiers et voies ferrées récemment créées<sup>55</sup>. Des Grecs en provenance des îles et de la Grèce centrale y arrivèrent pour travailler dans le chemin de fer ; le consul grec en Asie mineure remarqua en 1901 : « *tous les médecins de la voie ferrée et les chefs de gares sont des Grecs. De même, la plupart du personnel subalterne et des techniciens sont des Grecs* »<sup>56</sup>. Au même moment, d'autres Grecs les suivirent unissant l'arrière-pays fécond aux grandes villes. En bref, là où un train passait la présence grecque se renforçait ; Diest remarqua en 1889 : « *la race grecque se glissait partout où la voie ferrée et la navigation offraient des moyens de développement de la civilisation* »<sup>57</sup>.

Sur ce point, il est caractéristique de voir que le déplacement des Grecs depuis les îles et la Grèce continentale et leur installation « tardive » en Asie mineure

---

<sup>52</sup> Smyrne, en 1580, avait 2.000 habitants. Cité par Hervé GEORGELIN, *op. cit.*, p. 37.

<sup>53</sup> Pantelis Kontogiannis cite que, après la révolte infortunée d'Orlof, en peu d'années, 40.000 Roums natifs du Péloponnèse ont peuplé les côtes d'Asie Mineure étant aussi suivis par d'autres en provenance d'Épire, de Roumélie ou d'Athènes. Pantelis M. KONTOGIANNIS, *Le caractère grec des préfectures de Smyrne et Brousse*, Athènes, Association de Diffusion des Livres Utiles, 2006, (1919), p. 24.

<sup>54</sup> Terme utilisé par les Ottomans pour désigner les Grecs qui étaient sous le pouvoir politique de la Sublime Porte.

<sup>55</sup> Philip Ernest SCHOENBERG, « The evolution of Transport in Turkey (Eastern Thrace and Asia Minor) under Ottoman Rule, 1856-1918 », *Modern East Studies*, Published by Taylor and Francis Ltd., October 1977, vol. 13, no 3, pp. 359-372.

<sup>56</sup> Stamatios ANTONOPOULOS, *Asie mineure*, Athènes, Imprimerie d'« État », 1907, pp. 42-43.

<sup>57</sup> Cité par Pantelis M. KONTOGIANNIS, *op. cit.*, p. 67.

n'étaient pas inconnus chez les réfugiés de 1922-1923. Leurs témoignages fourmillent de citations quant à leur origine péloponnésienne, rouméliote, épirote ou insulaire ; Antonis Papaïoannou souligna que la plupart des habitants grecs du village Reïssderé venaient du Péloponnèse, des îles Naxos et de Crète<sup>58</sup> tandis que le soldat volontaire Labros Labricidis remarqua : « *la plupart des Grecs de Vourlà venaient de Mani, de Crète, de Naxos et de Samos* »<sup>59</sup>.

Or, la conquête des régions côtières atteignit aussi le niveau économique. Les commerçants de Smyrne étaient non seulement Européens mais aussi Grecs. En outre, à l'arrière-pays, des Grecs étaient agriculteurs et épiciers jouant aussi le rôle d'usuriers. Sur ce cas, Deschamps souligna comme suit :

« *Les Turcs ne savaient pas vendre. L'épicier grec s'infiltrait partout avec sa petite marchandise : de la ficelle, des bougies, du poisson, du caviar... Les Turcs ne savaient pas faire des économies et, très souvent, avaient besoin d'argent. Le bon épicier les abordait, leur offrait ses services, leur prêtait de l'argent à un taux de 100% en hypothéquant leur fortune, et – comme tout usurier capable – il reprenait petit à petit, dans un élan de patriotisme, les champs que les “barbares” avaient occupés* »<sup>60</sup>.

Certes, ce processus de colonisation ne se déroula ni sans difficultés ni sans déplacements en sens inverse. Ainsi, durant la guerre de l'Indépendance grecque, une première vague migratoire depuis les communautés côtières se dirigea vers les îles avoisinantes ou l'île de Syros<sup>61</sup>. De plus, une autre vague suivit surtout pendant la Grande Guerre ; d'ailleurs, l'entrée du nationalisme au sein des sociétés, jusqu'à ce moment-là, tolérantes, eut pour conséquence une déportation massive des populations considérées par les pouvoirs centraux comme des *personæ non gratae*. Les Grecs d'Asie mineure quittèrent, ainsi, les côtes, se réfugiant dans les îles de la mer Égée, en Thessalie, en Macédoine ; il y en avait aussi d'autres qui choisirent de s'installer en France ou aux États-Unis. Par exemple, le soldat volontaire de la guerre gréco-turque Nicolaos Tsihlas, en 1914, se trouvait à l'île de Lesbos d'où il prit la route vers

---

<sup>58</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département d'Erythrée, Enveloppe 67, Reïssderé, Témoignage d'Antonis Papaïoannou, Première Partie, Chapitre 2 : Habitants, p. 1.

<sup>59</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département d'Erythrée, Enveloppe 69, Vourlà, Témoignage de Labros Labricidis, Première Partie, Chapitre 2 : Habitants, p. 1.

<sup>60</sup> Gaston DESCHAMPS, *Sur les routes d'Asie*, Athènes, Trochalia, traduit du français en grec par S. KASESIAN, 1991, (1990, 1894), pp. 244-246.

<sup>61</sup> Annita PRASSA, « Emigrés issus de l'Asie Mineure pendant la Révolution de 1821 » in Art. PSAROMILINGOS et Vassiliki LAZOU (dir.), *op. cit.*, vol. 5, pp. 7-38 ; Anthoula CARAMOUZI, « Enregistrement et cartographie des agglomérations des réfugiés au sein de l'espace grec depuis 1821 jusqu'à nos jours » in Anthoula CARAMOUZI, Manolis MARMARAS, Vica D. GIZELI, *al.*, *Colloque. Le déracinement et l'autre patrie. Les villes des réfugiés en Grèce*, Athènes, Association d'Etudes de la Civilisation Néohellénique et d'Education Générale, 1999, pp. 15-57 ; Angeliki FENERLI, « Ermoúpolis, la ville des réfugiés de 1822 » in *Ibid.*, pp. 189-201.

Nantes<sup>62</sup> ; de même, son camarade volontaire Georgios Epitropakis choisit d'émigrer aux États-Unis<sup>63</sup>.

En bref, les côtes de l'ouest de l'Asie mineure furent fortement peuplées par des Grecs tout au long du XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècle, « conquérant » ces régions au niveau économique et démographique. Pourtant, loin de la mer, au-delà des montagnes inaccessibles de l'Anatolie, la présence grecque s'affaiblit et la seule chose qui évoquait son passage de ce territoire était des églises byzantines.

## **2. Smyrne : la ville « infidèle » de l'Empire Ottoman**

Smyrne est une ville dont l'histoire commence depuis le VII<sup>e</sup> millénaire avant Jésus Christ et continue jusqu'à nos jours. À l'époque antique, elle connut une grande évolution basée sur son port<sup>64</sup> tandis que le début de son déclin arriva avec la fondation de l'Empire Byzantin. Et même, ce déclin continua avec la décadence byzantine où ses habitants la quittaient à cause de la mauvaise administration et des invasions turques. La suite fut encore pire ; sa conquête par les Ottomans, suivie par des massacres et des exportations massifs de chrétiens, la transformèrent en un petit village dont la stabilisation démographique vint à la fin de ces siècles catastrophiques.

Pourtant, cette ville, placée au milieu de régions fertiles et se trouvant aussi à côté de la mer, ne pouvait pas rester pour toujours dans cette terrible situation ; Smyrne commença, ainsi, à se développer démographiquement depuis le XVII<sup>e</sup> siècle. La première impulsion fut donnée par l'« invasion » des Grecs venus des îles des Cyclades<sup>65</sup>, suivis, également par des Européens qui, prenant avantage du système des capitulations, commençaient à s'y installer. Depuis, ainsi, le XVII<sup>e</sup> siècle, Smyrne se transforma en une ville dont l'élément majoritaire fut les musulmans mais là des étrangers étaient déjà installés ; Jean-Baptiste Tavernier témoigne que 60.000 hommes étaient des Turcs, 15.000 personnes des Grecs à côté desquels se trouvaient 8.000 Arméniens, 6 à 7.000 Juifs ainsi qu'un petit nombre d'Européens<sup>66</sup>.

---

<sup>62</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département d'Erythrée, Enveloppe 70, Agios Nicolaos-Egglezonisi (Vourlà), Témoignage de Nicolaos Tsihclas, Partie de Curriculum Vitae, pp. 3-4.

<sup>63</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département d'Erythrée, Enveloppe 117, Kato Panagia (Tsesmés), Témoignage de Georgios Epitropakis, Partie de Curriculum Vitae, p. 1.

<sup>64</sup> Anastasia LERIOU, « La ville de Smyrne pendant l'antiquité. Depuis le VII<sup>e</sup> millénaire avant Jésus Christ jusqu'à la fin de l'époque romaine », in Vas. CARDASIS, Art. PSAROMILINGOS (dir.), *op. cit.*, pp. 9-32.

<sup>65</sup> V. SFIROREAS, « Emigrations et peuplement de Smyrne par des populations issues des îles de Cyclades durant l'occupation Ottomane », *Micrasiatika Chronika*, 1963, vol. 10, pp. 164-199.

<sup>66</sup> Cité par Hervé GEORGELIN, *op. cit.*, p. 38.

Or, la grande évolution apparut au cours du siècle suivant quand son port devint le port le plus important de l'Empire<sup>67</sup> ; le développement du commerce apporta la richesse et l'évolution de la navigation transforma Smyrne en un centre bancaire important. Tout cela joua un rôle principal dans son évolution démographique ; Smyrne, désormais, attirait des gens natifs de toutes les contrées du monde étant, aussi, considérée comme la « mère des pauvres », la ville où tous pouvaient trouver un travail et espérer une ascension sociale<sup>68</sup>.

De plus, son développement prit des dimensions énormes au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce fut l'époque des réformes du *Tanzimat*, de la construction des voies ferrées, de la modernisation de son port et de la crise économique grecque. Tout cela conduisit des populations grecques et européennes, à embrasser Smyrne, la transformant en « *Smyrne l'Infidèle* ». Ainsi, la ville de Smyrne dont la population, jusqu'en 1800, ne dépassait pas 100.000 habitants, se transforma vite en une grande ville énormément peuplée. En 1909, le consul Allemand compta 300.000 personnes dont 90.000 étaient des musulmans, 110.000 des Grecs-*rayas*, 30.000 des Juifs-*rayas* et 15.000 des Arméniens-*rayas* ; il y avait aussi 30.000 citoyens grecs, 10.000 Italiens, 2.000 Français, 1.200 Anglais et 10.000 autres Européens<sup>69</sup>.

Pourtant, les divers travaux (modernisation du port, construction des quais, de la voie ferrée et du tramway)<sup>70</sup> eurent comme conséquence la création de, dans une ville autrefois unie, différentes zones économiques où habitaient les différentes populations de Smyrne par rapport à leurs activités professionnelles. Cette évolution a, ainsi, divisé la ville en deux grandes parties : d'un côté, on avait des quartiers dont les habitants pouvaient prospérer et, de l'autre, des quartiers dont les populations furent enfermées entre la pauvreté et le sol marécageux<sup>71</sup>.

Désormais, la composition plurielle de la société smyrniote s'inscrivit au sein de son espace urbain. Les Européens habitaient sur le quai ou dans les banlieues ; les

---

<sup>67</sup> Elena FRANGAKIS-SYRETT, « Le développement d'un port méditerranéen d'importance internationale : Smyrne (1700-1914) », in Marie Carmen SMYNERLIS (dir.), *Smyrne, la ville oubliée ? Mémoires d'un grand port ottoman, 1830-1930*, Paris, Editions Autrement, 2006, pp. 21-49.

<sup>68</sup> Cité par Hervé GEORGELIN, « Smyrne à la fin de l'Empire Ottoman : un cosmopolitisme si voyant », *Cahiers de la Méditerranée*, [consulté en ligne], 2003, vol. 67, s.p.

<sup>69</sup> Cité par Hervé GEORGELIN, *op. cit.*, p. 51.

<sup>70</sup> Candaş BILSEL, « Vers une métropole moderne de la Méditerranée », in Marie Carmen SMYNERLIS (dir.), *op. cit.*, pp. 122-137.

<sup>71</sup> Aleka CARADIMOU-GEROLIBOU, « En cherchant le siècle perdu dans l'évolution territoriale de la ville de Smyrne (1822-1922) » in Charis EXERTZOGLOU, Angeliki INGLESIS, Spiros TZOKAS, *al., Colloque. L'hellénisme de l'extérieur. Constantinople et Smyrne, 1800-1922. Vie intellectuelle et sociale*, Athènes, Association d'Études de la Civilisation Néohellénique et Culture Générale, 2000, pp. 269-293.

Grecs s'installèrent à proximité du quartier européen ou dans les banlieues tandis que les Turcs habitaient sur les versants de Pagus. En outre, les Arméniens occupaient un espace à côté du quartier grec-européen et les Juifs se trouvaient entre le quartier turc et arménien. Certes, le critère de cette division n'était pas la « nationalité » mais les activités économiques ; voilà pourquoi, au sein des quartiers européens on trouvait des Arméniens ou même des Juifs et musulmans. De même, il y avait des quartiers à populations grecques juste à côté des quartiers juifs et arméniens, ou dans des régions encore plus dévalorisées, comme celle de Pointe<sup>72</sup>.

En outre, le projet de modernisation de Smyrne lui donna une image plus occidentale ; les rues furent élargies, le quai fut recouvert de plaques de pierre et des bâtiments néo-classiques y firent leur apparition. Le quartier franc, de son côté, avec ses grands magasins à l'euro-péen, attira l'intérêt des riches car, là ils pouvaient trouver « *des tissus en soie de Lyon, des rubans de Saint-Etienne, des mousselines de Saint-Quentin, des lainages de Roubaix et Reims, des chaussures en cuir corroyé à Toulon et Château-Renault* »<sup>73</sup>.

La chose était claire ; tout signe anatolien se cachait, désormais, derrière le *Quai* ; Eudel remarqua : « *au premier regard il n'y avait rien de turc* » tandis que De Crue souligna qu'il n'aurait vu aucun Turc s'il n'était pas obligé de les payer pour éviter le dérangement provoqué par la fouille de ses bagages<sup>74</sup>. Cette image ne changeait pas non plus quand on se promenait sur le *Quai* ; Gaston Deschamps nous témoigne :

« *C'était l'heure où les riches, surtout les francs de Smyrne, sortaient pour se promener sur le quai. On les voyait tous, des employés consulaires, des commerçants de toute nationalité, des banquiers suisses, des exportateurs allemands, des tailleurs autrichiens, des commerçants de figues hollandais, des agents immobiliers italiens, des bureaucrates hongrois, des pourvoyeurs arméniens, des banquiers grecs* »<sup>75</sup>.

Par contre, Smyrne fut une ville plurielle richement décrite par les voyageurs qui se promenaient non seulement dans le quartier franc mais aussi dans les rues de la vieille ville, et qui avaient bu leur café autant sur le *Quai* qu'à l'intérieur de la ville. Gaston Deschamps, s'étant promené dans le quartier turc entre des maisons en bois et

---

<sup>72</sup> Gaston DESCHAMPS, *op. cit.*, p. 157 ; voir aussi : Marie-Carmen SMYNERLIS, « Coexistence et réseaux de relations à Smyrne aux XVIIIe et XIXe siècles », *Cahiers de la Méditerranée*, [consulté en ligne], 2003, vol. 67, s.p.

<sup>73</sup> Gaston DESCHAMPS, *op. cit.*, pp. 141-144.

<sup>74</sup> Cité par Vassilis CARDASIS, « Smyrne à travers les yeux des voyageurs Européens » in Paschalis KITROMILIDES, Roxane ARGYROPOULOU, Vassilis CARDASIS, *Smyrne. La métropole de l'hellénisme de l'Asie Mineure*, Athènes, Efessos et Centre d'Études Micrasiatiques, s.a.p., p. 52.

<sup>75</sup> Gaston DESCHAMPS, *op. cit.*, p. 127.

des mosquées, devint le témoin d'un monde totalement différent de celui du quai ; s'étant mêlé à la mosaïque des populations de l'Orient il remarqua, parmi des enfants et femmes qui courraient ici et là, des *cavasses*<sup>76</sup> avec des vêtements bordés d'or, des *beys*<sup>77</sup> qui portaient de longues robes et des *zeybeks*<sup>78</sup> avec leurs grands turbans ; à côté d'eux, les Juifs, enfermés dans leur ghetto, vivaient, autour de leurs synagogues, une vie terrible et leurs enfants jouaient au milieu des rues sales et pleines de boue<sup>79</sup>.

En bref, Petros Broussalis, né à Smyrne et réfugié en Grèce, avait raison quand il nous conseillait d'oublier Istanbul, Alexandrie et Beyrouth ; sans aucun doute, « *la ville de Smyrne, avant la catastrophe, a été l'endroit le plus cosmopolite au monde* »<sup>80</sup>.

### 3. Istanbul : la « Ville » des Grecs

La deuxième ville de l'Empire Ottoman de grande histoire fut celle d'Istanbul dont l'existence date de 658 avant Jésus Christ quand la ville de Byzance fut fondée sur les côtes du Bosphore par des colonisateurs en provenance de Mégare. Depuis, et dans un climat où des périodes de conquêtes ont été suivies par d'autres d'autonomie et de catastrophes, la ville se développait et s'enrichissait.

Or, le moment majeur de son évolution fut lorsque Constantin décida, en 324, de transférer la capitale de l'Empire Romain dans une nouvelle ville située au Bosphore, lui donnant le titre de seconde Rome et la « *constituant souveraine sur tous ceux qui sont sujets des Romains au nord, au midi et au levant* »<sup>81</sup>. Car, la ville, étant la capitale et le centre commercial d'un Empire immense, connut une grande évolution économique et architecturale.

Pourtant, quand l'apogée de l'époque Byzantine finit, la ville connut des jours sombres ; sa chute fut lente et pénible. Les pillages de Constantinople durant la IV<sup>e</sup> Croisade en marquèrent le début et sa conquête par les forces de Mahomet II en 1453, suivie d'une nouvelle série de meurtres et pillages<sup>82</sup>, ouvrit une nouvelle page de son

---

<sup>76</sup> Fonctionnaire de l'Empire Ottoman et, parfois, huissier de la Sublime Porte.

<sup>77</sup> Dignitaire politique de l'Empire Ottoman.

<sup>78</sup> Gendarme ou soldat professionnel de l'Empire Ottoman.

<sup>79</sup> Gaston DESCHAMPS, *op. cit.*, pp. 132-133 et 179.

<sup>80</sup> Giles MILTON, *op. cit.*, p. 27.

<sup>81</sup> Cité par Louis BREHIER, « Constantin et la fondation de Constantinople », *Revue Historique*, Paris, Presses Universitaires de France, mai-août 1915, vol. 119, p. 250.

<sup>82</sup> Halil INALCIK, « The policy of Mehmed II toward the Greek population of Istanbul and the Byzantine Buildings of the city », *Dumbarton Oaks Papers*, Dumbarton Oaks-Harvard University, 1969/1970, vol. 23/24, p. 231.

histoire ; désormais, la ville de Constantin, appelée Istanbul, constitua le centre d'un nouvel Empire, celui de l'Empire Ottoman.

Cette nouvelle époque commença par une action extrêmement symbolique ; celle-ci fut la transformation du symbole du pouvoir précédent, l'église de Sainte-Sophie, en mosquée. Pourtant, le nouveau pouvoir fut obligé de résoudre aussi des problèmes qui mettaient en danger l'existence de la ville que Mahomet II voulait être la capitale de son nouvel État ; et, ce danger était son déclin démographique déjà présent avant sa chute. La préoccupation, ainsi, du nouvel Empereur fut de transformer une ville délaissée en une ville pleine de vie ; afin d'atteindre son but, il suivit une politique de repeuplement par des musulmans, orthodoxes et Arméniens venus d'autres contrées<sup>83</sup> qui firent d'Istanbul la ville la plus peuplée comptant en 1478, 97.956 habitants<sup>84</sup>.

Désormais, Istanbul, constituant aussi le centre administratif de l'Empire Ottoman, suivit une évolution rapide au niveau économique et démographique<sup>85</sup> qui continua aussi durant les siècles suivants de telle manière que son vilayet accueillit, en 1914, 909.978<sup>86</sup> âmes. Dans cette évolution démographique ont joué, pour les étrangers, un rôle fondamental, le système des capitulations et les réformes du *Tanzimat*. En 1914, les Grecs y formèrent une communauté de 205.762 personnes tandis que celle des Européens atteignit 56.689 âmes<sup>87</sup>. De plus, la crise économique dans les régions orientales de l'Empire a obligé les musulmans, les Arméniens et orthodoxes à gagner Istanbul à la recherche d'un salaire<sup>88</sup> ; en outre, la guerre russo-turque et les deux guerres balkaniques ont réduit le territoire du « grand malade » et ont conduit les musulmans natifs des régions perdues à chercher refuge à Istanbul.

En bref, Istanbul constitua une mosaïque de populations ; des musulmans, des Grecs – *rayas* ou non – des Européens, des Arméniens et Juifs partagèrent le même

---

<sup>83</sup> *Ibid.*, pp. 229-249.

<sup>84</sup> Omer Lutfi BARKAN, « Essai sur les données statistiques des registres de recensement dans l'Empire Ottoman aux XVe et XVIe siècles », *Journal of the Economic and Social History of the Orient*, Brill Publications, August 1957, vol. 1, n° 1, p. 27.

<sup>85</sup> Braudel note qu'Istanbul, à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, comptait 700.000 habitants ; *ibid.*, pp. 21 et 27.

<sup>86</sup> Cité par Meir ZAMIR, « Population statistics of the Ottoman Empire in 1914 and 1919 », *Middle Eastern Studies*, Taylor and Francis Ltd., January 1981, vol. 17, n° 1, p. 89.

<sup>87</sup> Cité par *Ibid.* Pourtant, la statistique du Patriarcat Œcuménique cita que, en 1912, la population grecque au vilayet d'Istanbul atteignit 364.459 personnes. A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 218, « F. 2 Ministère des Affaires Etrangères » (1917-1920), 17 février 1918, n° 387, p. 8.

<sup>88</sup> Christopher CLAY, « Labour Migration and Economic Conditions in Nineteenth-Century Anatolia », *Middle Eastern Studies*, Published by Taylor and Francis Ltd., October 1998, vol. 34, n° 4, *Turkey before and after Atatürk: Internal and External Affairs*, pp. 1-32.

espace urbain. De plus, elle fut la ville des grandes contradictions puisque que, à côté des bâtiments modernes, on trouvait des cabanes et près des rues sales se trouvait un joli jardin ; sur ce cas, un voyageur souligna : « *Istanbul n'est ni contemporaine ni médiévale, ni complètement asiatique ni totalement européenne et elle est peu cosmopolite* »<sup>89</sup>. Au sein de ces divergences, les Grecs, étant commerçants, banquiers, boutiquiers, entrepreneurs, fonctionnaires, maçons et porteurs, jouèrent, après les Turcs, le rôle le plus important<sup>90</sup>.

Pourtant, Istanbul ne constitua pas une ville grecque aux yeux du monde hellène à cause de sa composition ethnologique et de la position que leurs compatriotes possédaient en son sein. Les raisons, qui ont fait d'Istanbul « la Ville des villes », étaient différentes ; et, ces facteurs se basaient sur l'existence, d'un côté, des bâtiments extrêmement symboliques pour l'identité nationale grecque et, de l'autre, les mythes que l'imagination grecque avait créés depuis sa chute.

Constantinople ne pouvait, alors, être que la « ville sacrée » de l'orthodoxie puisque que c'était là que se trouvait le siège du Patriarce dont la place pour l'orthodoxie est similaire à celle que le Pape occupe chez les catholiques ; c'était là, aussi, où se trouvait l'église de Sainte-Sophie qui « *passé pour être la plus belle église grecque qui n'ait jamais existé* »<sup>91</sup>. En outre, elle était considérée comme la « Ville Régnante » de l'hellénisme puisque qu'elle était la capitale de l'Empire Byzantin qui était tenu pour Grec. Or, sa chute ne marqua pas la fin définitive de sa période grecque mais seulement une pause ; une pause qui, tôt ou tard, finirait conformément aux légendes créées depuis le « *jour sombre de la chute de Constantinople* » en 1453.

Ces mythes, contés par les parents aux enfants et chantés par la muse populaire, sont passés d'une génération à l'autre renforçant dans le subconscient collectif la grécité de Constantinople et faisant sa reconquête une nécessité historique. Et, cette reconquête par l'hellénisme répondait à une « téléologie historique » puisque que la chute de la « Ville », conformément aux légendes, avait laissé certaines choses inaccomplies. Les Grecs, ainsi, de toute époque ne sont pas les seuls qui attendaient

---

<sup>89</sup> Ch. J. DWIGHT, « La vie à Istanbul un siècle auparavant », in Marina CALEODI (dir.), *Les patries de l'hellénisme. Constantinople*, Athènes, Publications de National Geographic, 2011, vol. 1, p. 66.

<sup>90</sup> Cité par Théodoros KARZIS, *Les patries des Grecs. Asie mineure, Pont-Euxin, Constantinople, Thrace orientale, Roumélie orientale, Pélagonie, Épire du Nord*, Athènes, Publications de Livani, 2002, (1973), p. 224. Concernant les occupations des grecs à Istanbul voir aussi A.M.B., Archives d'Apostolos Doxiadis, Enveloppe 2, Alexandre ANTONIADIS, *La puissance de l'hellénisme et le rôle économique des Grecs en Thrace*, Paris, 1919, pp. 18-25.

<sup>91</sup> M.G.A.M., *Résumé géographique de la Grèce et de la Turquie d'Europe*, Paris, Publications de Dupont, 1826, p. 493.

ce moment sacré ; selon le mythe : il y a sept poissons à moitié frits qui sont tombés à l'eau au moment de sa chute, un prêtre qui a brutalement arrêté la Divine Liturgie lorsque des Ottomans pénétrèrent dans la basilique Sainte-Sophie, se cachant derrière une porte qui s'est transformée en mur et, bien sûr, le dernier Empereur qui se transforma en statue<sup>92</sup>.

En définitive, Constantinople était chez les Grecs « La Ville » ; cette évolution des légendes a joué un rôle majeur transformant sa reconquête en un paroxysme collectif. Et, finalement, ce paroxysme se prouve aussi par l'existence d'une masse de plaintes sur la chute de Constantinople qui se chantaient dans toutes les régions grecques. D'ailleurs, combien de générations d'enfants ne sont elles pas passées par les écoles, essayant de calmer La Vierge Marie, qui a commencé à pleurer au moment de l'annonce de la Chute de Constantinople, en chantonnant les paroles suivantes d'une chanson populaire ?

*Calme-toi, Ste Vierge, et ne sois pas très triste,  
après bien longtemps, bien des lustres, tout sera de nouveau, à Toi*<sup>93</sup>.

### **C. Thrace orientale, Pont-Euxin, Chypre et Dodécanèse**

Notre but, dans cette partie, est de décrire les régions d'où les volontaires de la guerre gréco-turque étaient natifs ; ce but resterait, ainsi, inaccompli si on ne mentionnait pas la Thrace orientale, le Pont-Euxin, Chypre et les îles du Dodécanèse.

Ces régions, sous des pouvoirs différents à la fin de la Grande Guerre, furent des territoires colonisés par des grecs anciens suivant, depuis, la même évolution historique. Étant que colonies anciennes, elles passèrent sous le contrôle d'Alexandre le Grand ; puis, ce fut le tour de l'Empire Romain, ensuite celui de l'Empire Byzantin et finalement celui de l'Empire Ottoman. La conquête ottomane de Chypre fut suivie par celle de l'Angleterre alors que le Dodécanèse se trouvait, en 1918, sous le pouvoir italien. Par contre, ces contrées eurent, plus ou moins, la même évolution historique comme si elles répondaient à un besoin bizarre !

De plus, leur composition ethnologique était aussi plurielle. En Thrace orientale il y avait des musulmans, des Slaves, des orthodoxes, des Arméniens et Juifs. À Chypre, à côté des musulmans et des Grecs, on trouvait des Anglais ; dans le

---

<sup>92</sup> Jean DEFTRASNE, *Récits tirés de l'histoire de Byzance*, Athènes, Publications de Pechlivanis, traduit du français en grec par St. VOURDOUBA, 1970, pp. 205-211 ; Nicolaos VASSILIADIS, *Les légendes de la Ville*, Athènes, Ladica & Vassiouli, 1923, p. 56.

<sup>93</sup> Quant aux plaintes et les légendes créées voir aussi le documentaire suivant Panagiotis MILONAS (dir.), « Les plaintes de la Chute », *Production d'ERT AE, ET-1*, s.a.p., durée 45min.

Dodécanèse où les Grecs étaient majoritaires, les fonctionnaires, les *carabinieri*, les soldats et quelques citoyens italiens rendaient la présence européenne bien perceptible.

### **1. Thrace orientale : un territoire marqué par la guerre**

La région de la Thrace se peupla au VII<sup>e</sup> millénaire et entra dans le monde grec pendant le VII<sup>e</sup> siècle avant Jésus Christ. Ensuite, son histoire suivit le même trajet que les régions se trouvant autour de la mer Égée ; elle fit d'abord partie de l'Empire Macédonien, puis de l'Empire Romain et, enfin, Constantin la rattacha à l'Empire Byzantin. Depuis, elle connut une grande évolution jusqu'à l'époque du déclin byzantin, l'a conduit à sa décadence et, finalement, à sa conquête par les Ottomans.

Durant, ainsi, l'occupation ottomane, la Thrace orientale se transforma en une région musulmane où les mosquées dominèrent et fascinèrent les Européens ; Blanqui, décrivant la Mosquée de Selim, écrivit : « *Elle est plus belle que l'église de Sainte-Sophie d'Istanbul. L'intérieur est couvert de marbre et chaque minaret, qui est de granit, est entouré par trois escaliers, indépendants l'un de l'autre, qui l'entourent comme un serpent jusqu'au sommet, et d'une précision qui surprend les architectes* »<sup>94</sup>. De plus, ses territoires fertiles<sup>95</sup> furent massivement peuplés, à la suite d'une politique suivie par le pouvoir ottoman, par des musulmans et orthodoxes qui étaient venus de l'Asie mineure et des hauts plateaux de l'Orient ainsi que par des populations slaves.

Dans ces régions, ainsi, où la fertilité des territoires combinée à l'existence, au sud, de la mer et, proches de la capitale de l'Empire Ottoman, les musulmans, les Grecs-orthodoxes, les Bulgares ainsi que les Juifs, les Slaves et Arméniens vivaient, durant l'occupation ottomane, une vie, plus ou moins, calme puisque que les violences envers les infidèles diminuèrent, surtout, pendant les périodes de crises.

Ainsi, les Grecs, comme dans les autres territoires de cet Empire immense, formant une communauté qui comptait 338.728 personnes<sup>96</sup>, occupèrent massivement

---

<sup>94</sup> Cité par Théodoros KARZIS, *op. cit.*, pp. 241-242.

<sup>95</sup> La description que Pouillet nous donne quant aux alentours d'Andrinople est révélatrice : « *ils sont magnifiques, présentant une fécondité extraordinaire lorsqu'ils sont arrosés par trois fleuves* ». Cité par *Ibid.*, p. 242.

<sup>96</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 455, « Informations concernant la Conférence de Paix » (1918-1919), Sous-enveloppe 2, Statistiques de Thrace, p. 6.

le territoire. Les observations faites par des voyageurs européens sont révélatrices ; Reclus souligna :

*« La population des villages et des campagnes [à l'intérieur de la Thrace] était composée presque exclusivement de Grecs. [...] Toute la Thrace leur appartenait ; du Bosphore à Andrinople et des Dardanelles au golfe du Bosphore on se trouvait partout en territoire grec »<sup>97</sup>.*

Ainsi, la population grecque de Thrace s'occupait d'agriculture, de pêche, d'élevage, du commerce, des professions libérales, de l'industrie. Alexandre Antoniadès nota que 35% des industries extractives étaient aux mains des Grecs tandis que ce pourcentage atteignait 50% dans les domaines de l'agriculture et l'élevage et 70% du commerce et de la manufacture ; en outre, 30% de ceux qui occupaient un poste dans les transports étaient des Grecs et 20% des places dans le domaine du secteur tertiaire furent, elles aussi, occupées par des orthodoxes<sup>98</sup>. Sur ce cas, N. Bianconi souligna :

*« Dans les provinces comprises entre la mer de l'Archipel, au sud, et les grandes artères transversales du centre de la Turquie d'Europe, [les Grecs] ils étaient les seuls à s'occuper du commerce des céréales, qui se faisait dans la riche province des bords de la Maritza (Hèbre) du Carasou (le Nestus) et du Vardar ; ils étaient aussi les seuls maîtres exclusifs des exportations de la Turquie sur les rivages de la Mer Noire et sur l'Archipel. Les ports de Salonique, Vólos, Rodosto, etc... n'étaient alimentés que par des denrées qu'ils produisaient eux-mêmes sur leurs propres terres, ou qu'ils achetaient même quelques fois, dans les plaines de la Bulgarie »<sup>99</sup>.*

Par contre, les années sombres pour la mosaïque ethnologique de cette région n'étaient pas encore arrivées ; la période ottomane fut, *grosso modo*, calme. Or, cette image changea pendant les deux premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle où les guerres continuelles et les conquêtes successives la transformèrent en ruines, laissant les populations locales comme les seuls témoins d'une violence scandaleuse, des politiques d'épuration ethnique et de la victoire finale du nationalisme envers le cosmopolitisme. Les auspices désastreux, quant aux torrents de sang et larmes qui couleraient, ne furent pas interceptés par le Consul Morgan qui soulignait en 1914 :

*« Les Turcs étaient résolus à expulser tous les Chrétiens des régions de la Thrace tandis qu'en Macédoine les musulmans se plaignaient d'un comportement injuste et l'orthodoxie grecque imposait de force aux chrétiens sur place leur religion. Il semblait, ainsi, que les peuples soumis n'avaient aucune autre solution que la migration ou l'insurrection. Avec le temps, la Grèce et la Turquie, et avec le tribut des martyres subis par les populations soumises à leurs pouvoirs, pourront être fiers*

---

<sup>97</sup> A.M.B., Archives d'Apostolos Doxiadis, Enveloppe 2, Alexandre ANTONIADES, *La puissance de l'hellénisme et le rôle économique des Grecs en Thrace*, Paris, 1919, pp. 1-2.

<sup>98</sup> *Ibid.*, pp. 7-17.

<sup>99</sup> Cité par *Id.*, p. 2.

*du fait qu'elles règneront sur des populations homogènes, mais, entre temps, la réputation concernant leur tolérance ne se sera pas du tout améliorée »<sup>100</sup>.*

Ainsi, le passage de la Thrace orientale d'une région multilingue et multiconfessionnelle en un territoire homogène fut marqué par des destructions impressionnantes et l'exportation massive de populations considérées comme « étrangères » ; de même, les batailles brutales ont contribué à la terrible image qu'elle donnait à ses visiteurs à la fin de cette période de six ans. Le député Balcabassis s'exclama, ainsi, depuis les bancs de l'Assemblée le 13/26 mai 1921 comme suit :

*« La péninsule de la Thrace, étant un champ de batailles, a subi des catastrophes majeures. Les pertes au niveau des bâtiments atteignaient 70% tandis qu'au niveau humain elles variaient entre 15 et 35%. À Madyte, où avant la guerre la population s'élevait à 10.000 personnes, on n'y trouvait, aujourd'hui, que 779 familles dont 423 vivaient dans des taudis et d'autres, 86, habitant dans des maisons croulantes.*

*Les habitants de Krithie, au sud de Madyte, se rassemblèrent à Setoul-Bahr et, là, ramassant des plaques de fer blanc que les armées avaient laissées derrière elles, ont construit leurs taudis puisque que leur région natale avait été complètement détruite pendant les guerres. [...] Quant à Gallipoli, on n'y trouvait rien de plus qu'une partie du quartier turc. Les alentours se dépeuplèrent. La région de Kessiani n'avait plus de villages grecs. La même image régnait dans la région de Péristasis. [...] Les décès continuels, à cause du manque et de la mauvaise alimentation, arrêtaient tout effort d'évolution »<sup>101</sup>.*

Globalement, c'était dans cette situation que se trouvait, la Thrace orientale à la fin de la Grande Guerre, n'étant plus qu'une région en ruine où la population habitait dans des étables ou des taudis et s'alimentait d'herbe<sup>102</sup>. C'était également dans cette situation que se trouverait, le volontaire éventuel autochtone avant l'éclatement de la guerre en Asie mineure puisque que la reconstruction des villages et villes détruits, complètement ou non, fut, non seulement, longue et coûteuse mais devait aussi passer par le vote de lois spécifiques<sup>103</sup>.

---

<sup>100</sup> Cité par Spiros MARKETOS, « L'intégration de Thessalonique Séfarade à la Grèce : Le cadre », in Vassilis CREMMIDAS, Georgios MARGARITIS, Anna LABROPOULOU, *al.*, *Colloque. L'hébraïsme grec*, Athènes, Association d'Études de la Civilisation Néohellénique et Culture Générale, 1999, p. 83.

<sup>101</sup> A.A.N., *Journaux des Discussions de l'Assemblée Nationale, IIIème Session Constitutionnelle des Grecs*, Athènes, Imprimerie Nationale, 1932, séance du 13 mai 1921, p. 697 ; côte : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), *Epoque IIIème (Γ) Constitutionnelle, 1920-1921*, vol. 68.

<sup>102</sup> *Ibid.*, p. 702.

<sup>103</sup> Loi 2515 du 1 octobre 1920. A.A.N., *Journal du Gouvernement du Royaume Grec*, 1920, 201-298, vol. A, pp. 2198-2199 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ) A 1920/3.

## 2. Pont-Euxin : une terre rude à population chrétienne fervente

La région du Pont-Euxin se trouve sur les côtes au sud de la Mer Noire au nord-est de l'Asie mineure occupant une surface de 70.000 kilomètres carrés ; son territoire est, dans sa majorité, traversé par des montagnes immenses, les Alpes Pontiques, qui commencent leur long « voyage » depuis le Caucase tandis que son climat est rude caractérisé par de longs hivers froids.

Cette région inhospitalière constituait, ainsi, encore un territoire que la civilisation grecque-ancienne occupa ; colonisée durant le VIII<sup>e</sup> siècle avant Jésus-Christ par des populations en provenance de l'Ionie qui fondèrent Sinope, elle fut lentement conquise par d'autres peuples qui ont aussi fondé Trébizonde et Amisios (Sampsounde). Depuis, les villes du Pont connurent une grande évolution économique et culturelle passant par des périodes d'autonomie – durant la prédominance perse – ou d'indépendance (à l'époque d'Alexandre le Grand) ou de conquête par les Romains. Une nouvelle période arriva avec la fondation de Constantinople ; désormais, le Pont-Euxin devint une éparchie du nouvel Empire continuant à évoluer sous une nouvelle religion, le christianisme.

Par contre, le début du déclin de l'Empire Byzantin mit, brutalement, fin à la période byzantine puisque, en 1204, fut fondé l'Empire de Trébizonde qui se maintint jusqu'en 1461. Durant cette époque, les régions du Pont continuèrent à se développer ; des nouvelles églises et monastères étaient fondés afin de renforcer la foi chrétienne, des nombreuses écoles rappelaient aux populations leur identité byzantine et le commerce continuait à apporter la richesse à l'Empire<sup>104</sup>.

Pourtant, la région du Pont, suivant la même *évolution historique bizarre* comme tous les autres territoires de l'ex-Empire Byzantin, entra dans le monde ottoman en 1461. Sa conquête, rapide et violente, – même si elle ne fut pas suivie de destructions étendues de villes et de villages – a aussi changé son statut démographique puisque qu'un grand nombre d'habitants fut, violemment ou non, transporté à Istanbul au cours de la politique de son repeuplement.

De plus, parmi les régions diverses du Pont au cours des siècles ottomans, on constate une grande différence quant à leur développement démographique, économique et/ou culturel. La ville d'Amassia, par exemple, fut l'une des villes du

---

<sup>104</sup> Michel BALARD, « Byzance et les régions septentrionales de la mer Noire (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) », *Revue Historique*, Presses Universitaires de France, juillet-septembre 1992, t. 288, fasc. 1 (583), pp. 19-38.

Pont qui, durant le XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle, constitua l'un des plus importants centres confessionnel, culturel et économique en Anatolie et évolua rapidement au niveau démographique comptant 1.990 *nefer*<sup>105</sup> en 1523 dont 78% (1.555) étaient des musulmans tandis que, en 1576, sa population masculine atteignit 3.326 personnes dont 2.551 hommes étaient des musulmans. En revanche, la ville de Trébizonde présenta, durant la même période, une augmentation beaucoup plus modeste passant de 1.473 en 1523 à 2.122 *nefer* en 1583 ; en outre, le déclin démographique de sa population orthodoxe fut bien voyant durant le XVI<sup>e</sup> siècle comptant en 1583 seulement 699 *nefer* ; à côté de ceux-ci, 1.141 musulmans représentaient une augmentation de 419%<sup>106</sup>.

Certes, cette différence au niveau de la composition confessionnelle de la population locale au sein des villes fortement chrétiennes dans un passé si récent ne pouvait pas être accidentelle ; en outre, l'augmentation de la population musulmane de Trébizonde qui atteignait 419% entre 1523 et 1583, était humainement impossible. Il est ainsi fort probable que les Ottomans y renforcèrent leur pouvoir non seulement en fondant des mosquées mais aussi en peuplant ces territoires avec des musulmans venus d'autres éparchies. Il est aussi probable que ces nouveaux installés ont prit la place de nombreux chrétiens expulsés en Russie ou en Asie mineure. De plus, l'islamisation des chrétiens constitua encore une politique suivie par le pouvoir ottoman ; et même, une grande vague de crypto-christianisme se développa parmi les populations sur place qui, dans les rues, se comportaient comme de bons musulmans, cependant, secrètement baptisés au nom de Jésus-Christ.

Mais, le christianisme a, finalement, survécu, rassemblé surtout au sein des grandes villes pontiques d'une histoire de longs siècles et autour des nombreuses églises qui évoquaient, aux yeux des *Rayas*, un passé glorieux ; car, d'un côté, le processus de l'islamisation ne prit pas des dimensions si étendues et, de l'autre, les réformes du *Tanzimat* leur ont permis d'exprimer librement leur religion. De plus, les Grecs, profitant de ces réformes, s'enrichissaient rapidement. Ceux-ci étant agriculteurs et navigateurs, commerçants et banquiers, occupèrent une place majeure dans la société pontique ; un chroniqueur grec de cette période écrivit : « *les Turcs, masse attardée et pauvre dans l'ensemble de la région, reconnaissent passivement*

---

<sup>105</sup> Habitants masculins de l'Empire Ottoman.

<sup>106</sup> Ronald C. JENNINGS, « Urban population in Anatolia in the Sixteenth Century: A Study of Kayseri, Karaman, Amasya, Trabzon, and Erzurum », *International Journal of Middle East Studies*, Cambridge University Press, January 1976, vol. 7, n° 1, pp. 37-47.

*la supériorité des Grecs et l'acceptaient avec fatalisme comme la volonté d'Allah le tout-puissant »<sup>107</sup>.*

Dans ce climat, la communauté grecque du Pont-Euxin suivit aussi une courbe ascendante au niveau démographique et comptait au début du XX<sup>e</sup> siècle entre 361.741<sup>108</sup> et 477.828<sup>109</sup> âmes. Pourtant, les jours sombres arrivèrent à grands pas ; au Pont-Euxin aussi, l'ère des nationalismes changea tout, donnant, durant la Grande Guerre, une première image de ce qui suivrait. Les Arméniens étaient les premières victimes du dévouement de la colère des Turcs ; ensuite, ce fut le tour des *Roums*. Des deux communautés, des femmes, des enfants, des vieux, prirent, de force, la route vers des régions lointaines traversant, presque nus, des montagnes immenses couvertes de neige. Les hommes, de leur côté, « servaient » dans les *amélés tabouru*, qui se trouvaient au fond de l'Anatolie, ou, prenant leurs baïonnettes, se réfugiaient dans les montagnes et organisaient des bandes. Tout cela a, d'un côté, empoisonné les relations entre les orthodoxes et les musulmans sur place et, de l'autre, a « formé » la population chrétienne masculine à la guérilla. Les conséquences de cette double évolution prédétermineraient les réactions des Grecs autochtones entre 1919 et 1922.

Pourtant, pour conclure, quelle fut la situation du Pont-Euxin après la Grande Guerre ? Le journaliste Scouloudis s'y trouva et en témoigne :

*« [À Sinope] on en voyait que la fortification et le mahaleb turc. Le quartier grec est rasé. On trouvait seulement des ruines là où jusque hier fleurissait une ville heureuse. Dans une maison de ceux qui ont survécu à la catastrophe, on nous a offert du café. La bonne, une jeune fille de 19 ans, marchait doucement, portant une robe noire, sans chaussures, elle regardait le sol avec des yeux empreints d'amertume, de telle sorte qu'on pensait qu'elle continuait à pleurer. Comme dans une tragédie, la bonne marchait lentement avec le plateau à la main. Elle avait une prestance de marque pour être bonne mais elle était aussi trop modeste pour être noble. Or, elle était la fille d'un riche de Sinope. Ses parents étaient morts en exil »<sup>110</sup>.*

### **3. Chypre et Dodécannèse : les Grecs sous les Européens**

Chypre et Dodécannèse furent encore deux régions où des populations grecques habitaient et que la Grèce revendiqua. Leur histoire suivit, en gros, les mêmes pas que celle des territoires se trouvant autour de la mer Égée ; la seule différence fut que, à la fin de la Grande Guerre, ces îles furent sous le pouvoir des Européens.

---

<sup>107</sup> Cité par Stéphane YERASIMOS, « La question du Pont-Euxin (1912-1923) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, Presses Universitaires de France, janvier 1989, n° 153, p. 10.

<sup>108</sup> Statistique de l'Empire Ottoman de 1906/07-1914 ; Tasos KOSTOPOULOS, *op. cit.*, p. 175.

<sup>109</sup> Statistique du Patriarcat Œcuménique. A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 218, « F. 2 Ministère des Affaires Étrangères » (1917-1920), 17 février 1918, n° 387 p. 3.

<sup>110</sup> Cité par Dimitris PSATHAS, *op. cit.*, p. 305.

À Chypre, la colonisation avait été faite par des populations venues des îles de la mer Égée et des régions d'Asie mineure. Ensuite, et au début, conquise par les Égyptiens, les Perses et les Assyriens, l'île tomba aux mains d'Alexandre le Grand avant de passer sous le contrôle Romain pendant lequel elle connut une grande évolution démographique et économique. Le déclin arriva en 364, quand Chypre fut occupée par les Byzantins ayant connu, depuis, une grande période de conquêtes différentes jusqu'au moment où, en 1571, le Sultan Selim II l'annexa à son Empire<sup>111</sup>.

L'occupation ottomane, qui dura trois siècles, marqua l'île au niveau économique et démographique démentant les espoirs des orthodoxes qui l'avaient accueillie comme leur libération du joug vénitien. Ainsi, les bateaux ne gagnèrent plus ses ports et les vingt milles ex-soldats, qui étaient restés sur place, créèrent une minorité musulmane<sup>112</sup>. De plus, le système des impôts, touchant les « infidèles », obligea les pauvres à se convertir à l'islam et d'autres jeunes hommes à perdre une grande partie de leur salaire. Tout cela pesa sur la population qui émigra dans le Péloponnèse, en Crète, à Corfou, à Venise, en Orient ; un voyageur à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle nous témoigne : « [Famagouste présentait] *une image mélancolique. La ville était quasiment dépeuplée. Son dépeuplement a aussi touché la campagne. On passait à travers de nombreux villages grecs ravagés* »<sup>113</sup>.

La fin de l'administration ottomane arriva en 1878 quand le Sultan céda l'occupation de Chypre à l'Angleterre, obtenant son engagement à défendre la Porte dans l'éventualité d'une attaque de la Russie<sup>114</sup>. L'occupation anglaise transforma Chypre d'une île dépeuplée et ravagée en une région en pleine vie<sup>115</sup> et ses habitants grecs-orthodoxes, fortement majoritaires en 1881<sup>116</sup>, l'ont vu, d'un côté, comme le

---

<sup>111</sup> Irene B. TAEUBER, « Cyprus: The demography of a strategic island », *Population Index*, Office of Population Research, January 1955, vol. 21, n° 1, pp. 4-7.

<sup>112</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>113</sup> Cité par [Anonyme], « Cyprus under British Rule », *Science*, American Association for the Advancement of Science, 25 June 1886, vol. 7, n° 177, p. 576.

<sup>114</sup> Kyrillos NICOLAOU, « Un coup diplomatique et géostratégique britannique : la prise de Chypre par l'Angleterre (1878) et la réaction française », *Cahiers de la Méditerranée* [consulté en ligne], 2005, vol. 67, s.p.

<sup>115</sup> La valeur du commerce est passé de £334.979 en 1878, en £591.896 en 1884-1885 et le revenu d'un agriculteur atteignit £3 en 1881 au lieu de £1,10s sous la période ottomane. *Ibid.*, pp. 576-577. Pourtant, Alain Blondy souligne : « *En même temps, l'intégration dans l'Empire britannique n'entraîna pas pour Chypre, comme cela l'avait été pour Malte au début du siècle, un quelconque développement économique. Bien au contraire, l'île retomba dans un profond marasme économique* ». Alain BLONDY, « Chypre ou l'Europe aux portes de l'orient », *Cahiers de la Méditerranée* [consulté en ligne], 2004, n° 68, s.p. De plus, la population augmenta passant de 186.000 en 1881 à 237.000 habitants en 1901. Irene B. TAEUBER, « Cyprus: The demography of a strategic island », *Population Index*, Office of Population Research, January 1955, vol. 21, n° 1, pp. 9-18.

<sup>116</sup> Ils représentèrent 73,9% de la population globale. Irene B. TAEUBER, « Cyprus... », *op. cit.*, p. 8.

moment de leur libération de l'Ottoman et, de l'autre, comme la première phase qui aboutirait à son unification à la Grèce ; la phrase de l'archevêque Sophronios II<sup>e</sup> au gouverneur Lord John Hay en est caractéristique : « *Nous avons accepté ce changement de gouvernement, avec d'autant plus de joie, que nous croyions que la Grande-Bretagne aiderait Chypre à s'unir à la mère-patrie, la Grèce* »<sup>117</sup>.

Ce vœu, ainsi, ardent des orthodoxes chypriotes fut à haute voix exprimé dès les premiers jours de l'occupation anglaise et prit des dimensions énormes durant les guerres balkaniques et à la fin de la Grande Guerre sous la forme d'articles dans les journaux et d'une masse de pétitions envoyées par des associations et des prêtres au gouvernement anglais, aux Conférences de Paix et aux diplomates européens et américains. Or, les années passaient et l'unification ne se réalisa pas prouvant que l'occupation de l'île par les Anglais n'entraînait pas dans le cadre d'une politique de libération des peuples de l'Ottoman mais dans celui de l'expansion de leur influence en Orient. Les « conseils », ainsi, donnés par des journaux au gouvernement britannique de « *se débarrasser d'un poids vain et dommageable* »<sup>118</sup> ne trouvèrent pas d'écho ; de plus, la proclamation de l'union de l'île à la Grèce le 8 janvier 1913 resta une lettre morte<sup>119</sup>. En outre, Lloyd George, en 1919, exprima sa sympathie envers les pétitions sans pouvoir répondre définitivement à cause de la situation incertaine en Orient<sup>120</sup>.

Le Dodécanèse constitua encore une région à population grecque que l'État Grec revendiqua en 1918 et qui se trouvait sous l'occupation italienne. Son histoire commença depuis l'antiquité étant, au début, colonisé par des populations natives de la Grèce continentale, ensuite, conquis par Alexandre le Grand et, puis, par les Romains. De plus, la fondation de l'Empire Byzantin et l'expansion de l'orthodoxie ont aussi touché le Dodécanèse qui tomba, finalement, aux mains des ottomans en 1522.

La fin de l'ère ottomane arriva avec la guerre italo-ottomane en 1911-1912 qui a conduit à l'occupation du Dodécanèse par l'armée italienne. Comme d'ailleurs à

---

<sup>117</sup> Cité par Alain BLONDY, « Chypre ou l'Europe aux portes de l'orient », *Cahiers de la Méditerranée* [consulté en ligne], 2004, n° 68, s.p.

<sup>118</sup> Apollonios KITIEFS, « Chypre et Angleterre », *Eleftheria*, Nicosie, 5 janvier 1913, année 7<sup>e</sup>, n° 348, p. 1.

<sup>119</sup> Alain BLONDY, « Chypre ou l'Europe aux portes de l'orient », *Cahiers de la Méditerranée* [consulté en ligne], 2004, no 68, s.p.

<sup>120</sup> A.H.M.A.E., Enveloppe A/5/13 1919 A Politique/Mytilène, Limnos, Thasos, Milos, Dodécanèse, Chypre, Section Chypre, Dépêche télégraphique de Kaclamanos, 5 novembre 1919, p. 1.

Chypre aussi, les habitants orthodoxes des îles, fortement majoritaires<sup>121</sup>, ont accueilli avec une joie exubérante « l'armée libératrice » manifestant aussi leur vœu de voir le Dodécanèse s'unir à la mère-Grèce. Dès les premières semaines de la présence italienne, des manifestations, des pétitions et des protestations grecques firent leur apparition ; en octobre 1912, le Général d'Ameglio reçut une pétition qui, entre autres, soulignait : « *Les "soussignés" habitants des paroisses du chef-lieu St Anargiri de Rhodes [...] expriment : leur ardent vœu d'être unis à la mère Hellas* »<sup>122</sup>. D'autres pétitions continuèrent à arriver dans les bureaux du gouverneur du Dodécanèse, au ministère grec des Affaires étrangères et aux diplomates des Grandes Puissances jusqu'en 1919.

En outre, la pression envers le gouvernement italien et la communauté mondiale passa aussi par des manifestations organisées durant des fêtes religieuses ; des manifestations qui, très souvent, se transformèrent en « combats » entre les citoyens et les forces armées, comme à Pâques 1919, laissant, derrière eux, couler du sang dans les ruelles<sup>123</sup>. De l'autre côté, la réaction italienne engloba l'arrestation des notables et des citoyens qui exprimaient leur vœu d'unification du Dodécanèse à la Grèce<sup>124</sup>, le blocus naval des îles et le renforcement des forces armées sur place<sup>125</sup> ; de plus, l'interdiction des manifestations ou liturgies<sup>126</sup> et la distribution d'un papier que les habitants devaient signer déclarant leur : « *vœu et désir irrévocable et inébranlable de goûter leur autonomie sous la protection et l'organisation du Gouvernement Italien* »<sup>127</sup> s'inscrivirent dans la même politique.

En bref, Chypre et le Dodécanèse furent deux régions sous l'occupation des Européens avec une vie parallèle ; car, leurs populations grecques à chaque fois exprimaient leur désir de faire partie de l'État grec tandis que les pouvoirs centraux suivirent, de leur côté, des politiques qui prouvaient, violemment ou non, leur non

---

<sup>121</sup> À côté des Grecs il y avait une communauté musulmane, qui était créée surtout par des musulmans venus de l'île de Crète après la conquête ottomane, et un petit nombre de juifs originaires d'Espagne et qui avaient émigré au Dodécanèse durant le XVI<sup>e</sup> siècle. Denis BOCQUET, « Rhodes 1912 : Les mésaventures du Général d'Ameglio », *Cahiers de la Méditerranée* [consulté en ligne], 2004, vol. 68, s.p.

<sup>122</sup> Cité par *Id.*

<sup>123</sup> A.H.M.A.E., Enveloppe A/5/VI 17/1919 A Politique/Dodécanèse, Dénonciation des Métropolités de Rhodes et de Carpathos-Cassos, 25 avril 1919, n° 1913, p. 5 ; télégramme de Diomidis, 8 mai 1919, n° 3790, p. 1.

<sup>124</sup> A.H.M.A.E., Enveloppe B/59 6/B Politique 1918-1919/Enveloppe Spéciale du Dodécanèse, Rapport confidentiel de Konstantinidis, 24 juillet 1919, n° 106, p. 2.

<sup>125</sup> *Ibid.*, Rapport confidentiel de Konstantinidis, 21 avril 1919, n° 83, p. 1.

<sup>126</sup> *Id.*, Rapport confidentiel de Konstantinidis, 19 novembre 1918, no 38, p. 1.

<sup>127</sup> *Id.*, Rapport confidentiel de Konstantinidis, 29 novembre 1918, no 43, p. 2.

désir de céder ces îles à la Grèce étant aussi soutenus par les musulmans sur place qui préféraient l'occupation anglaise et italienne à celle de la Grèce.

## **II. L'acculturation nationale des orthodoxes de la diaspora**

Ainsi, les volontaires de la guerre gréco-turque de 1919 à 1923 étaient natifs des régions hétérogènes non seulement sur le plan géographique, économique et socioprofessionnel mais aussi sur le plan culturel, linguistique et politique. Depuis l'Asie mineure jusqu'au Pont-Euxin et depuis Chypre jusqu'en Thrace, les Grecs-orthodoxes habitaient dans des régions où partout les populations, les langues, les religions, les coutumes et traditions se mélangeaient et la citoyenneté ne déterminait pas forcément leur appartenance nationale.

Dans ce sens, pour que ces habitants se transformassent en un réservoir d'« effectifs » qui pouvaient volontairement renforcer l'armée grecque en cas de guerre, on devait forger l'idée de leur appartenance à la nation grecque. D'ailleurs, l'ère des nationalismes apportait la conscience nationale ; et, cette construction forma, de son côté, des « *antinomies rigoureuses* »<sup>128</sup> entre « moi » et « l'autre », entre le « Grec », le « Turc », le « Français », l'« Allemand »... Et, si ces « antinomies » à l'Ouest différenciaient les citoyens « cachés » derrière des frontières spécifiques, en Orient, il existait cette diversité dans la même société.

Ainsi, quels furent les mécanismes par lesquels passa la création de la conscience nationale chez les Grecs de la diaspora ? Quels furent les trois pôles de la conscience de l'appartenance au monde grec ? À travers quels mécanismes montraient les Grecs de ces contrées à leur entourage musulman, juif, arménien ou européen, qu'ils se sentaient comme des « étrangers » dans leurs villes et villages natals ?

### **A. La création d'une conscience nationale**

L'ère des nationalismes a trouvé l'Empire Ottoman extrêmement « en retard ». En Europe l'homogénéité était la règle tandis que l'Empire Ottoman était un monde pluriel ; de plus, en Europe, on créa des limites spécifiques parmi les diverses communautés tandis que, dans les régions du Sultan, les musulmans, les orthodoxes, les Juifs et Arméniens vivaient côte à côte. En outre, en Occident, les différences entre les diverses nations se basaient sur la conscience nationale ; en revanche, au sein

---

<sup>128</sup> Phrase empruntée à Gilles LIPOVETSKY, *L'ère du vide*, Scopelos, Nisides, traduit du français en grec par Vassilis TOMANAS, 2002, p. 36.

du monde ottoman les limites entre les communautés se basaient sur la religion. Dans ce monde, la « grécité » ou l'« ottomanisme » devaient, ainsi, s'enseigner.

Afin d'accomplir ce but, l'Empire Ottoman suivit la politique des réformes du *Tanzimat* ; l'État grec, de son côté, n'ayant pas sous son influence l'Asie mineure, la Thrace, le Pont-Euxin, le Dodécanèse et Chypre, a choisi la construction des écoles, des églises et des associations. Pour la Grèce le but fut clair : l'hellénisation des populations des régions de l'ex-Empire Byzantin ; afin d'y parvenir, la façon fut aussi fixée : « enseigner, glorifier Dieu, s'organiser » !

## 1. Les écoles

La fondation des écoles au sein des communautés des *Roums* constitua un des plus importants pôles de leur vie durant l'occupation ottomane même avant l'existence de l'État grec ; le but de ces écoles fut, surtout, le maintien de la religion orthodoxe durant les premières années de la prédominance ottomane. Des « écoles » firent, ainsi, leur apparition dans des monastères et églises où des prêtres enseignaient aux enfants des *rayas* l'évangile en jouant le rôle de contrepoids contre l'islamisation. Certes, dans ce schéma il y avait aussi des écoles qui étaient fondées en dehors de ce milieu et avaient un programme d'enseignement plus global ; l'école de *Megali tou Genous Scholi* fondée en 1454, l'*Anaxagorios Scholi*<sup>129</sup> à Vourlà fondée en 1760 ou l'*Evangeliki Scholi* de Smyrne, créée en 1720, furent des exemples caractéristiques.

Mais, le grand changement arriva au début du XIX<sup>e</sup> siècle et fut marqué par la fondation de l'État grec ; désormais, l'existence d'un État-nation au sein duquel se créait une idéologie nationale spécifique forma une nouvelle réalité pour les orthodoxes qui se trouvaient au-delà de ses frontières. Certes, l'appartenance ou non à cette *communauté imaginaire*<sup>130</sup> récemment formée constitua une question de volonté personnelle ; par contre, l'État grec, de son côté, tentait d'englober sous son idéologie nationale ces orthodoxes qui ne furent, aux yeux des musulmans, que de *rayas*.

Très rapidement, des consulats et sous-consulats « conquièrent » les Balkans, les îles, l'Asie mineure et le Pont et furent suivis par un grand réseau d'écoles dont le

---

<sup>129</sup> Nitsa PARARA-EFTICHIDOU, « L'Anaxagorios Scholi de Vourlà », in Macis LICLOUDIS, Charis SAPOUTZAKIS (dir.), *Deuxième Colloque. L'hellénisme de l'Asie Mineure depuis l'antiquité jusqu'à la Grande Exode. Education-Enseignement au sein des patries inoubliables de l'Anatolie*, Nea Ionia-Athènes, Centre d'Étude et Révélation de la Civilisation Micrasiatique (CE.PI.MO.), 2006, pp. 177-185.

<sup>130</sup> Le terme est prêté par Anderson BENEDICT, *Imagined communities*, Athènes, Nefeli, 1997, traduit de l'anglais en grec par Chantzaroula POTHITI, p. 315.

but fut l'enseignement de la « grécité ». Sur ce cas, P. Kitromilides souligne : « *l'œuvre de l'éducation nationale au-delà des frontières de l'État grec équivalait à l'extension des limites symboliques de l'ethnie grecque par son intégration à des communautés sociales où, grâce à leur langue ou leur religion, il était possible d'apprendre à s'identifier à une communauté imaginaire élargie, celle de la nation grecque* »<sup>131</sup>. Précisément, les écoles fondées chez les Grecs-orthodoxes de la diaspora étaient des institutions dont le but était d'implanter la nationalité grecque aux élèves, de leur enseigner le fait qu'ils étaient des Grecs et les héritiers de Byzance. Le témoignage de Reclus est significatif :

« *Tous [les Grecs d'Asie mineure] sont d'accord sur le fait que l'enseignement doit éduquer chez les jeunes l'amour de la patrie et la fierté de sa supériorité. [...] Le travail de la reconquête se développe à travers l'école* »<sup>132</sup>.

Ainsi, en Asie mineure, à Istanbul, en Thrace, dans le Pont, au Dodécanèse et à Chypre les orthodoxes fondèrent des écoles, des professeurs arrivèrent de la Grèce et des petits enfants affluèrent dans les classes. Un peu après l'Indépendance grecque, au vilayet d'Istanbul, trois *Grandes Ecoles* ouvrirent leurs portes aux jeunes hommes ; les écoles du Pont se réorganisèrent, en Thrace elles firent massivement leur apparition et en Asie mineure la première impulsion fut donnée à Smyrne.

Par contre, les réformes du *Tanzimat* donnaient, finalement, des dimensions énormes à l'éducation des Grecs de l'Empire Ottoman ; car, le sentiment de sécurité et liberté, qui fut créé, et la concession aux « infidèles » du droit d'avoir leur éducation, changèrent le climat. Désormais, des écoles étaient fondées non seulement dans les grandes villes mais aussi dans les petits villages ; des professeurs en provenance de la Grèce et qui avaient étudié à l'Université d'Athènes, berceau de l'idéologie nationale, conquièrent les régions côtières et les plateaux anatoliens.

L'évolution fut remarquable. Des Grecs riches offraient de grosses sommes, des bâtiments furent donnés aux communautés afin d'y fonder des écoles. De même, pendant les fêtes religieuses des membres de l'administration des écoles passaient dans les maisons des orthodoxes pour vendre des cierges et les prêtres, durant les offices de mariage recueillaient des oboles pour le « droit des écoles »<sup>133</sup>.

---

<sup>131</sup> Paschalis M. KITROMILIDES, « "Communautés imaginaires" et les débuts de la question des ethnies aux Balkans », in Thanos VEREMIS (dir.), *Identité nationale et nationalisme dans la Grèce moderne*, Athènes, Institut Educatif de la Banque Nationale (M.I.E.T.), 2003, p. 90.

<sup>132</sup> Cité par Pantelis M. KONTOGIANNIS, *op. cit.*, p. 143.

<sup>133</sup> Iordanis PAPADOPOULOS, « L'éducation en Cappadoce depuis l'antiquité jusqu'au changement des populations », in Macis LICLOUDIS, Charis SAPOUTZAKIS (dir.), *op. cit.*, pp. 233-234.

Donc, des nombreuses écoles commencèrent à changer l'espace urbain des grandes villes en occupant de grands bâtiments et en accueillant les enfants des familles bourgeoises, ceux des familles pauvres en tant que boursiers ou bien encore des orphelins ; en outre, des écoles plus modestes changèrent l'image des villages de l'arrière-pays. À Istanbul, en 1873, 105 écoles accueillaient 12.000 élèves<sup>134</sup> et, en 1902, dans tout le vilayet, il y avait 185 écoles dont le nombre des élèves atteignirent 19.132<sup>135</sup> ; en Thrace orientale, l'évêque d'Andrinople contrôla 97 écoles dans lesquelles 9.154 élèves recevaient un enseignement sur la gloire grecque tandis que, à Péristasis, les écoles passèrent, entre 1873 et 1905, de 8 à 14 et les élèves de 1060 à 1800<sup>136</sup>.

De plus, dans le Pont-Euxin, en 1890, fonctionnaient 500 écoles éduquant 20.500 élèves et, en 1914, le réseau éducatif couvrait même le nécessaire de la plus petite communauté grecque-orthodoxe qui se trouvait dans cette terre rude, comptant 1.109 écoles dans lesquelles 1.522 professeurs enseignaient à 86.456 élèves<sup>137</sup>. De même, des écoles furent fondées dans toute la péninsule de l'Asie mineure où en 1913-1914, on compta un total de 378 établissements éducatifs dans lesquels 876 instituteurs et professeurs enseignaient l'histoire et la langue grecque à 62.587 filles et garçons<sup>138</sup>.

Certes, ce développement montre que l'espace fut, fortement, envahi par des écoles ; pourtant, l'expérience de l'éducation ne fut pas, partout et pour tous, la même. Les écoles d'Istanbul occupèrent, surtout, de grands bâtiments, avec de grands escaliers en marbre qui, à l'intérieur, conduisaient à de grandes classes, dans des bibliothèques et laboratoires de chimie bien équipées et des salles de fêtes couvertes

---

<sup>134</sup> St. V. PSALTIS, *La Thrace et la force de son élément grec*, Athènes, Association de Diffusion des Livres Utiles, 1919, p. 17.

<sup>135</sup> Constantin SVOLOPOULOS, *Constantinople, 1856-1908. L'apogée de l'hellénisme*, Athènes, Publications d'Athènes, 2006, 1994, p. 56. Soula BOZI, *L'hellénisme de Constantinople. Communauté de Stavrodome-Pérran, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Athènes, Ellinica Grammata, 2002, pp. 94-171. En outre, on peut trouver des statistiques faites par le Patriarcat Œcuménique entre 1920 et 1923, A.H.M.A.E., 1922/Enveloppe 30, Sous-enveloppe 5, « Eléments statistiques de Constantinople ».

<sup>136</sup> St. V. PSALTIS, *op. cit.*, pp. 108 et 165. Concernant l'évolution de l'éducation grecque en Thrace durant cette période voir aussi, Ioanna MOUSIKOUDIS-HATERRER, *L'évolution de l'éducation grecque en Thrace de 1856 à 1908 : antagonismes financiers et intérêts nationaux*, thèse de doctorat sous la direction de Constantin ANGELOPOULOS, Université de Paul-Valéry-Montpellier III, 2008, 548 p.

<sup>137</sup> A.H.M.A.E., Enveloppe 40.3/1920, « L'hellénisme du Pont », Evêque Panaretos, *Pont*, 28 avril 1920, p. 12.

<sup>138</sup> David ANTONIOU, « La situation de l'éducation dans la région de l'Administration Grecque de Smyrne (zone de Sèvres) depuis 1919 jusqu'en 1922 », in Macis LICLOUDIS, Charis SAPOUTZAKIS (dir.), *op. cit.*, p. 150.

des fresques magnifiques ; en outre, de grandes chambres pour les boursiers et les salons avec des portes couvertes de cristaux, pleins de meubles lourds de style rococo et des pianos, donnèrent aux visiteurs une image d'un faste énorme<sup>139</sup>.

En revanche, dans la campagne et à l'intérieur de l'Asie mineure, les écoles furent beaucoup plus modestes ; Gaston Deschamps se trouva à Mylasa où l'école : « n'était rien d'autre qu'une pièce creuse dans laquelle des enfants sales annonçaient l'Iliade »<sup>140</sup>. La même image se retrouve dans des villages de Cappadoce ; à Peskartas, l'école n'était que :

« Une maison derrière la vieille église de Saint-Panteleïmon. C'était un bâtiment en pierre où il y avait quatre pièces. Une salle de classe, une chambre pour l'instituteur, une pièce qui servait de dépôt pour le blé, l'orge, les légumes secs, qui étaient le salaire en nature de l'instituteur. Il y avait aussi un dépôt pour le bois en hiver. Il n'y avait ni pupitres ni chaises »<sup>141</sup>.

Globalement, l'effort de l'hellénisation des populations orthodoxes de la diaspora constitua une vraie conquête pacifique que Gaston Deschamps décrivait en 1890 comme suit :

« Ne pouvant reconquérir par le sabre tout cet Empire un peu chimérique, les Grecs, les héritiers des Romains d'Orient, les Roums, comme les Turcs les appellent, tâchent de conserver leur ancien domaine, en mettant partout des instituteurs et des institutrices en faction. Depuis des siècles leur tactique invariable, et d'ailleurs très efficace, est de maintenir, par l'école, la tradition de l'hellénisme et l'espoir de la résurrection nationale »<sup>142</sup>.

## 2. Les églises

Le deuxième pôle de l'édification de la conscience nationale chez les Grecs de la diaspora fut l'Église ; cette « *forteresse nationale* » dont parlait Deschamps<sup>143</sup>. Par contre, l'Église a, au début au moins, été fortement hostile envers le nationalisme. Car, ses valeurs séparaient les peuples en communautés sur la base des races et des langues ; le nationalisme se trouvait, ainsi, à l'autre bout des idées de l'orthodoxie qui enseignait l'existence d'une seule communauté unie sous la protection de Dieu indépendamment des caractéristiques humaines.

Sur cette querelle entre l'église et les porteurs du nationalisme, la réaction du clergé envers les *Lumières* est révélatrice ; la condamnation des « propagandistes »

---

<sup>139</sup> Description de l'Institution de jeunes filles de Zappio ; Soula BOZI, *op. cit.*, p. 130.

<sup>140</sup> Gaston DESCHAMPS, *op. cit.*, p. 301.

<sup>141</sup> Iordanis PAPADOPOULOS, « L'éducation en Cappadoce depuis l'antiquité jusqu'au changement des populations », in Macis LICLOUDIS, Charis SAPOUTZAKIS (dir.), *op. cit.*, pp. 228-229.

<sup>142</sup> Gaston DESCHAMPS, *op. cit.*, p. 165.

<sup>143</sup> *Ibid.*, p. 301.

des *Lumières* et la révolution grecque par le Patriarche Œcuménique constitue une preuve éclatante<sup>144</sup>. De plus, la publication d'une brochure, *Patriki Didascalía*, qui prévenait les orthodoxes des rudes conséquences pour leurs âmes s'ils suivaient les idées révolutionnaires et qui leur demandait aussi d'être fidèles à la Porte, s'inscrivit dans cette politique<sup>145</sup>. En outre, la condamnation, en 1872, du nationalisme<sup>146</sup> par le Patriarcat Œcuménique ne laisse aucun doute : « *Le concile excommunie en blâmant et en condamnant le [racisme] nationalisme, c'est-à-dire les séparations raciales et les querelles, les envies et les discordes au sein de l'église de Jésus Christ, parce qu'il est contraire à l'enseignement de l'évangile et des canons de l'Église...* »<sup>147</sup>.

En bref, l'Église se transforma en un pôle important de la création de la conscience nationale seulement lorsque l'Église Orthodoxe Grecque a, partialement, proclamé, en 1833, son autonomie du Patriarcat Œcuménique. Désormais, à côté de l'école, l'Église se transforma en un « nouveau » porteur du nationalisme grec. Dans cette optique, les prêtres envoyés dans les régions à population orthodoxe de la diaspora furent non seulement les meilleurs du clergé mais aussi des nationalistes fervents, comme l'évêque de Smyrne Chrysostome, l'évêque de Rhodes Apostolos et celui de Trébizonde Chrysanthos.

Dorénavant, l'Église et les monastères ne furent pas seulement des refuges pour les *rayas*-orthodoxes ; dans ce grand réseau au sein de l'Empire Ottoman et ailleurs, les prêtres devaient aussi enseigner à leurs ouailles la « grécité », la gloire de Byzance et la continuité de la race grecque depuis l'Antiquité. Dimitris Psathas se rappelle de son enfance à Trébizonde :

« *Voilà l'église de Saint-Grigoris, notre cathédrale magnifique où l'évêque Chrysanthos se rappelait dans son sermon, tous les dimanches, les fameux Dix mille hommes de Xénophon qui, depuis les grandes montagnes de Trébizonde, aperçurent la mer et s'exclamèrent : "La mer ! La mer !" . C'est ici, à Trébizonde qu'ils sont descendus, et ici, sur ce rivage, après tant des pérégrinations, batailles, tribulations –*

---

<sup>144</sup> Quant à la querelle entre les propagandistes des *Lumières* et l'église voir une très bonne analyse faite par : Paschalis M. KITROMILIDES, *Les Lumières néo-helléniques. Les idées politiques et sociales*, Athènes, Institut Educatif de la Banque Nationale [M.I.E.T.], 2000, (1996), traduit de l'anglais en grec par Stella NICOLOUDI, pp. 336-497.

<sup>145</sup> Richard CLOGG, « "The Dhidhaskalia Patriki" (1798) : An Orthodox Reaction to French Revolutionary Propaganda » *Middle Eastern Studies*, Publication Taylor & Francis Ltd., May 1969, vol 5, no 2, pp. 87-115.

<sup>146</sup> Le mot utilisé est le mot racisme mais dans le texte la définition du racisme est le suivant : « *la discrimination sur la base de l'origine raciale et langue différente* ».

<sup>147</sup> Cité par Paschalis M. KITROMILIDES, « "Communautés imaginaires" et les débuts de la question des ethnies aux Balkans », in Thanos VEREMIS (dir.), *op. cit.*, p. 111.

disait le Despote – qu'ils se sont baignés ; ô, cette ville dont l'histoire grecque datait depuis des siècles. Tous le témoignaient ; les écrivains anciens, les murs et fortifications anciennes, les tombeaux impériaux, les églises et surtout le peuple qui s'est enraciné dans ce sol saint, l'arrosant de larmes et de sueur et continuant, d'une génération à l'autre, l'histoire séculaire de la Grèce. Je regardais mon père ; il larmoyait. Mais, pourquoi ? »<sup>148</sup>.

Or, la grande impulsion, quant au rôle national de l'Église orthodoxe, arriva grâce aux réformes du *Tanzimat* et à la liberté que le Sultan céda à ses *rayas* concernant la pratique de leur religion ; désormais, tous les « infidèles » pouvaient faire sonner les cloches de leurs églises, organiser des processions, exercer leur religion de manière plus visible qu'auparavant<sup>149</sup>. De plus, la conquête de l'Asie mineure et des quartiers d'Istanbul par des orthodoxes allié à l'adoption d'un système souple<sup>150</sup> par le pouvoir ottomane quant à la réparation des églises ou à la fondation de nouvelles ont conduit à une apparition massive de clochers au sein des régions où, jusque hier, les grands minarets des mosquées dominaient.

Désormais, des églises, après tant de siècles abandonnées, rouvrirent tandis que de nouvelles églises firent leur apparition à Istanbul, en Thrace, dans le Pont, en Asie mineure. En outre, des prêtres arrivèrent afin de glorifier Dieu et d'implanter à leurs ouailles la conscience nationale grecque. Dans ce processus, les communautés sur place jouèrent, encore une fois, un rôle majeur ; les sommes qu'elles dépensèrent pour la fondation des églises étaient considérables et l'importance qu'elles donnaient aux capacités et la motivation des prêtres fut majeure, n'hésitant à envoyer des lettres de protestation si elles trouvaient que les prêtres ne pouvaient pas accomplir leur devoir national. La lettre envoyée à l'association *Anatoli* quant à l'évêque d'Ilioupoli de Carie, Tarassios, en est caractéristique : « *Tarassios a vieilli, il dépérit et ne peut rien faire en faveur de la sainte Eglise et de la communauté* »<sup>151</sup>.

Dans cette optique, il est caractéristique de voir qu'en dix ans, depuis le *Hatt-î Humayun*, dans un seul quartier, à Pérran d'Istanbul, deux nouvelles églises furent fondées<sup>152</sup>. De plus, l'évêque Panaretos nota que, en 1914, dans le Pont-Euxin

---

<sup>148</sup> Dimitris PSATHAS, *op. cit.*, pp. 21-22.

<sup>149</sup> Lucette VALENSI, « Les Tanzimat ou le temps de la réforme », *Les collections de l'Histoire*, Sophia Publications, octobre-décembre 2009, no 45, p. 45.

<sup>150</sup> Conformément au *Hatt-î Humayun* toutes les communautés eurent le droit de fonder des églises ; pour voir ce que le *Hatt-î Humayun* fixait, voir Dimitrios PORTOLOS (dir.), *Charilaos Tricoupis et son époque*, Athènes, Publication d'Archives Historiques et Littéraires Grecques (E.L.I.A.), 1996, p. 116.

<sup>151</sup> Cité par Kiriaki MAMONI et Lida ISTIKOPOULOU, *Organisation corporative de l'hellénisme en Asie Mineure (1861-1922)*, Athènes, Estia, 2006, pp. 39-40.

<sup>152</sup> Soula BOZI, *op. cit.*, pp. 87-93.

existaient au total 1.138 églises, 696 chapelles et 16 monastères avec un clergé de 1.416 prêtres. Par contre, ce qui nous montre clairement l'essor de la fondation de nouvelles églises est le suivant : parmi 1.138 églises seulement 14 étaient des églises byzantines tandis que 1.124 étaient modernes ; de même, parmi 696 chapelles, 509 qui furent récemment fondées, seulement 106 dataient de l'époque byzantine et parmi 16 monastères, 9 étaient nouveaux et 7 byzantins<sup>153</sup>.

Globalement, la conquête symbolique de l'Empire Ottoman par les Grecs ne se limita pas aux écoles ; des églises, aussi, étaient fondées. Pendant ce « long » XIX<sup>e</sup> siècle, l'Orient était une région en conflit symbolique où des Grecs formaient leur identité nationale et tentaient de s'imposer, symboliquement, aux Turcs.

### 3. Organisation corporative

Certes, les écoles et églises fondées au sein de l'Empire Ottoman jouèrent un rôle majeur quant à la formation de la conscience nationale chez les Grecs-*rayas*. Pourtant, sans l'appui économique et la motivation des communautés grecques sur place elles n'auraient jamais connu cette évolution. Car, d'un côté, ces institutions se trouvaient au sein d'un monde qui, même s'il était tolérant, était étranger et au début d'un processus de création de son identité nationale ; de plus, le ministre grec de l'Éducation n'avait aucun pouvoir quant à l'organisation, au financement et la fondation de telles institutions au-delà des frontières nationales. Tout cela devait, ainsi, passer par les associations fondées par des Grecs sur place constituant le troisième pôle de la création de la conscience nationale chez les Grecs de la diaspora.

Le phénomène de la fondation des organisations commença au début du XIX<sup>e</sup> siècle ; les premières associations se répandirent à Istanbul, à Smyrne et Trébizonde qui comprenaient toujours des communautés pionnières. La *Corporation des vendeurs de caviar* d'Istanbul, fondée en 1803, constitua la première association des orthodoxes de l'Empire Ottoman oriental qui s'occupa des problèmes sur place<sup>154</sup>. De même, à Smyrne, en 1819, fut créé le *Club Commercial Grec* qui se chargea de l'évolution professionnelle de ses membres et de bienfaisance<sup>155</sup> et, en 1838, fit son apparition la première association pour la propagation des études grecques sous le nom

---

<sup>153</sup> A.H.M.A.E., Enveloppe 40.3/1920, « L'hellénisme du Pont », Evêque Panaretos, *Pont*, 28 avril 1920, pp. 12-13.

<sup>154</sup> Kiriaki MAMONI et Lida ISTIKOPOULOU, *Corporations de Constantinople (1861-1922)*, Athènes, Association de Diffusion des Livres Utiles, 2009, p. 37.

<sup>155</sup> Kiriaki MAMONI, Lida ISTIKOPOULOU, *op. cit.*, p. 126.

*Moussion*<sup>156</sup>. En outre, à Trébizonde, le *Comité concernant les écoles à l'arrière-pays* avait pour but de soutenir les écoles du vilayet, et la *Confrérie Charitable*, créée en 1830, d'aider économiquement les orthodoxes nécessiteux<sup>157</sup>.

Pourtant, la grande évolution arriva, encore une fois, avec les réformes du *Tanzimat* et le développement du sentiment d'égalité chez les Grecs de l'Empire Ottoman. Désormais, les *rayas* de hier étaient considérés, tout au moins par le pouvoir central, comme des citoyens égaux à leurs *occupants* ; de plus, leur ascension économique, grâce aux droits que le Sultan leur avait cédés, a donné une grande impulsion à l'inauguration des associations en Asie mineure, à Istanbul, au Pont, en Thrace.

Depuis 1856, en Asie mineure une masse d'associations et confréries, de salles de lecture et clubs sportifs-musicaux firent leur apparition dans les grandes villes et à l'arrière pays jusqu'aux fonds de la péninsule ; le nombre de 547 différentes associations qui fonctionnaient entre 1856 et 1918 en est révélateur<sup>158</sup>. Certes, un grand nombre d'entre elles arrêterent très vite leurs travaux à cause de problèmes économiques, des querelles parmi leurs membres et leur interdiction par le pouvoir ottoman<sup>159</sup>.

Par contre, ces associations, indépendamment de leur durée de vie et problèmes qu'elles devaient surmonter, ont énormément aidé à la création des écoles et des églises, à leur financement et à l'implantation de la conscience nationale grecque chez les orthodoxes sur place. Car, un grand nombre d'entre elles avait pour but de financer les écoles de leurs périphéries, d'inaugurer de nouvelles écoles, de financer les études des jeunes et de trouver des professeurs ; de plus, elles fondèrent des salles de lecture et des bibliothèques, elles organisèrent des cours de disciplines diverses et renforcèrent l'apprentissage de la langue grecque chez les orthodoxes turcophones ou arménophones. P. Paschalidis écrivit en 1909 : « *avec la contribution de la confrérie Bithynie pour la propagation de l'instruction créée depuis un an et demi, la langue arménienne disparaît de plus en plus* »<sup>160</sup>. De même, des confréries religieuses ont été fondées afin d'inaugurer de nouvelles églises, de réparer, décorer et embellir les églises et chapelles déjà existantes, et de propager l'orthodoxie.

---

<sup>156</sup> *Ibid.*, pp. 74-75.

<sup>157</sup> *Id.*, p. 206.

<sup>158</sup> *Id.*, pp. 17-200, 244-270.

<sup>159</sup> *Id.*

<sup>160</sup> Cité par *Id.*, p. 27.

Dans le même sens s'inscrivirent aussi les clubs sportifs et musicaux comme aussi les associations théâtrales ; car, d'un côté, l'apprentissage de la grécité passait aussi par l'enseignement de la musique byzantine et de la civilisation grecque, et, de l'autre, la supériorité de la race grecque devait aussi se montrer par l'entraînement de sa jeunesse. Désormais, la jeunesse grecque, au sein d'un monde qu'elle voulait, dans une dernière analyse, revendiquer pour elle-même, devait, ainsi, se montrer en pleine forme ; comme cela, des clubs sportifs firent leur apparition, de grands stades ont été construits tandis que la gymnastique entra dans les écoles. Le rédacteur du journal *Cosmos* de Smyrne, faisant l'éloge de *Panionios*, écrivit :

« *Durant des années noires et sombres, Panionios éclairait les montagnes et la mer comme un phare brillant afin que la jeunesse puisse les traverser ; une jeunesse pleine de vie et de vigueur, une jeunesse honorée qui suscitait ici, là et partout l'admiration. Comme une source pure, source cristalline, le Stade de Panionios a inondé, rafraîchi la jeunesse de Smyrne et l'a fait grandir, lui a donné la vie et l'a nourrie de ce qu'il y a de plus beau, de plus magnifique, l'a remplie de vaillance, l'ayant transformée ainsi en une jeunesse réelle* »<sup>161</sup>.

De plus, conformément au programme du *Lycée Gréco-Allemand de Smyrne*, la gymnastique : « *avait comme but, à travers le développement physique, circonspect, sage et harmonique du corps des jeunes hommes, la santé, le bien-être, la beauté, la force, l'endurcissement, le renforcement de la volonté, le développement du courage, la confiance en soi, la discipline, l'harmonie, la solidarité, la décence, l'amour de la patrie* »<sup>162</sup>. Dans ce sens, les corporations comme l'*Association Philharmonique de Smyrne* ou le *Club de Gymnastique Panionios*<sup>163</sup> ne furent rien d'autre que des propagandistes du nationalisme grec.

De même, le culte des organisations a conquis le Pont-Euxin où la fondation de quarante associations répondait aux besoins des autochtones. Un grand nombre d'entre elles s'occupa de l'inauguration de nouvelles écoles et de leur financement, de l'encadrement des instituteurs, de la fondation des bibliothèques et de l'organisation des cours du soir. De plus, des confréries religieuses couvrirent le besoin de renforcement de la foi orthodoxe dans une contrée marquée par l'islamisation et le crypto-christianisme<sup>164</sup>.

---

<sup>161</sup> « Problèmes. Panionios », *Cosmos*, 14 octobre 1919, année 10<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 437, p. 2.

<sup>162</sup> Cité par Hervé GEORGELIN, *op. cit.*, pp. 122-123.

<sup>163</sup> Petros LINARDOS, *La ville de Smyrne de Panionios. Dès la primauté de l'Asie Mineure à la renaissance athénienne*, Athènes-Nea Smyrni, « Amis des arts », 1998, p. 320.

<sup>164</sup> Kiriaki MAMONI et Lida ISTIKOPOULOU, *op. cit.*, pp. 201-226, 270-273 ; Evangelia D. BOUBOUGIATZI, « L'organisation communautaire des grecs du Pont » in Marina CALEODI (dir.), *Les patries de l'hellénisme. Le Pont*, Athènes, National Geographic, 2011, vol. 3, pp. 20-29.

En outre, des associations diverses firent leur apparition depuis 1856 à Istanbul et en Thrace pour diffuser la « grécité » chez les Grecs sous le pouvoir ottoman. Certes, les problèmes ne manquèrent pas ; pourtant, l'œuvre apportée en faveur du développement de la conscience nationale commune fut, là aussi, colossale<sup>165</sup>. Parmi ces associations, la plus importante fut l'*Association Littéraire Grecque d'Istanbul*, fondée en 1861, qui s'occupait de l'enseignement des Grecs dans l'Empire Ottoman, tentant aussi de jouer le rôle du *ministère de l'Éducation* se substituant au rôle du Patriarcat Œcuménique<sup>166</sup>.

En bref, ces associations, créées par des populations hétérogènes et dispersées dans des régions aussi diverses, eurent deux caractéristiques communes. D'un côté, elles jouaient le rôle du troisième pôle de la création de la conscience nationale chez les orthodoxes car les écoles et les églises sur place ne pouvaient pas évoluer sans leur appui, tout au moins, économique ; et, de l'autre, elles créaient des liens solides entre les communautés grecques de la diaspora et la Grèce, et y envoyaient des jeunes pour étudier ou faisaient venir de Grèce, des professeurs et prêtres pour les « convertir » à la « grécité ».

## **B. Les trois pôles de la conscience nationale**

Ayant déjà décrit les institutions à travers lesquelles on tentait d'enseigner la « grécité » chez les populations orthodoxes qui se trouvaient au-delà des frontières nationales, il est temps de se demander en quoi se résumait l'idéologie nationale grecque à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle ; il est temps de se demander quels furent les principes que ce grand réseau d'écoles, d'églises et d'organisations tentait d'enseigner aux Grecs soumis au pouvoir ottoman, anglais et/ou italien.

### **1. La langue**

L'ère des nationalismes apporta la formation des communautés imaginaires élargies dont l'autodéfinition passait par diverses caractéristiques, bien définies et précises ; l'une de ces caractéristiques fut la langue. Dans cette perspective, le grand

---

<sup>165</sup> Quant aux associations fondées à Istanbul voir Kiriaki MAMONI et Lida ISTIKOPOULOU, *op. cit.*, p. 481. Quant aux organisations en Thrace voir Kiriaki MAMONI, *Associations de Thrace et Roumélie Orientale (1861-1922). Histoire et Travail*, Thessalonique, Société des Etudes de la Péninsule d'Hémos (I.M.X.A.), 1995, pp. 37-82.

<sup>166</sup> Antonis PAVLIDIS, « Patriarcat Œcuménique et Etat Ottoman durant la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Aspects de l'éducation de l'hellénisme micrasiatique » in Macis LICLOUDIS, Charis SAPOUTZAKIS (dir.), *op. cit.*, pp. 101-105.

enjeu des pouvoirs centraux des États-nations fut l'adoption de la langue commune par tous les citoyens non seulement parce qu'elle répondait au besoin réel de communication mais surtout car elle aidait à la prise de conscience de l'appartenance à la même nation.

La langue grecque constitua, ainsi, un des pôles de la conscience nationale symbolisant la différence des Grecs par rapport aux Turcs, aux Anglais et Italiens et marquant la « continuité » de la race depuis l'antiquité. Pourtant, si l'homogénéité linguistique des populations se trouvant au sein des frontières nationales basée sur l'école, l'église et l'armée n'affrontait pas trop de problèmes, la situation était beaucoup plus confuse en ce qui concernait les populations grecques se trouvant au-delà des frontières, celles que la Grèce voulait annexer à son pouvoir central.

L'objectif, ainsi, de la politique de l'État grec fut l'adoption de la langue grecque par les populations orthodoxes en Asie mineure, en Thrace orientale, au Pont-Euxin, à Chypre, au Dodécanèse ; l'une des occupations des consuls envoyés dans ces régions délicates fut la propagation des études grecques et la fondation des écoles et des églises. Pourtant, l'adoption d'une nouvelle langue par des populations qui, pendant tant de siècles, parlaient une autre langue ne fut pas une mission facile. Certes, à Istanbul, en Asie mineure et en Thrace orientale, il y avait des orthodoxes qui parlaient le grec même pendant une période où d'autres orthodoxes, en Macédoine par exemple, étaient slavophones ; mais, en aucun cas, la langue grecque ne se répandit pas autant parmi ces populations que l'histoire officielle grecque le veut.

En Asie mineure, à l'exception d'une zone côtière qui englobait la ville de Smyrne et ses alentours où l'enseignement grec était développé, des associations éducatives ont été fondées massivement et des vagues de populations venues de la Grèce continentale ou des îles avoisinantes avaient conquis son espace, de nombreux orthodoxes turcophones existaient presque partout. Sur ce cas, il est déjà souligné que l'existence séculaire des populations orthodoxes dans ces régions correspondait à des populations turcophones tandis que les nouveaux arrivés parlaient le Grec<sup>167</sup>.

D'ailleurs, les témoignages des voyageurs nous donnent la même image quant aux alentours de Smyrne ; Cuinet souligna : « *Les Grecs des villes de la campagne à l'intérieur du vilayet [d'Aydin] parlaient facilement le turc et sans accent, il n'en*

---

<sup>167</sup> Sia ANAGNOSTOPOULOU, *op. cit.*, pp. 194-195.

*était pas de même quand ils parlaient leur langue qu'ils déformaient* »<sup>168</sup>. De même, quelques kilomètres au-delà de Smyrne, les habitants-orthodoxes de Seydikioï étaient, en majorité, turcophones et parmi les quinze villages à populations de *Roums* en Magnésie, deux ou cinq étaient aussi turcophones<sup>169</sup>.

De plus, les sources témoignent que, plus on laisse derrière nous les côtes d'Asie mineure, plus les orthodoxes parlaient la langue turque ; le consul grec en Asie mineure, Stamatios Antonopoulos, souligna : « *plus on s'éloignait des côtes de l'Asie mineure, plus on remarquait que la présence grecque diminuait et moins on entendait la langue grecque. La ville de Philadelphie constituait, en quelque sorte, la limite entre les populations grecques grécophones et turcophones* »<sup>170</sup>. Dans le même sens, les orthodoxes du vilayet de Konya étaient, en majorité, turcophones. Païsius remarqua, en 1861, que la plupart des *Roums* dans les provinces de Césarie, Konya, Néocésarie et Ankara avait comme langue maternelle le turc<sup>171</sup>.

Ainsi, l'existence des écoles et des associations éducatives dans ces régions fut plus que nécessaire pour créer une génération hellénophone ; or, l'hellénisation linguistique des enfants de ces territoires ne fut pas une tâche facile. Car, ces derniers vivaient au sein des régions turcophones et leurs parents parlaient chez eux seulement le Turc, chose qui créait un cercle vicieux ; durant l'hiver, les enfants apprenaient le Grec à l'école et pendant l'été ils étaient, de nouveau, plongés dans un milieu turcophone oubliant, jusqu'en septembre, presque tout<sup>172</sup>. Stavros Christodoulidis, officier de l'armée grecque, passant de Kütahya en 1921, témoigne :

*« Je suis le premier qui est entré dans la ville de Kütahya. [...] Les femmes nous regardent et pleurent [...]. Un grand nombre d'entre elles viennent ensuite nous voir dans notre camp et quelques unes nous parlent en grec qu'elles maîtrisent très peu »*<sup>173</sup>.

Certes, à côté de ces contrées, il y en avait aussi d'autres où les populations orthodoxes parlaient le grec comme à Istanbul, à Chypre, dans le Dodécanèse et dans

---

<sup>168</sup> Cité par *Ibid.*, p. 194. Sur ce cas, le témoignage d'Evangelos Evangelinos, natif de Cagiasi, en est caractéristique : « *on parlait le Grec avec des mots turcs au milieu des phrases comme on faisait, d'ailleurs, dans tous les villages aux alentours* ». C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département de Smyrne, Enveloppe 19, Cagiasi, Témoignage d'Evaggelos Evaggelinos, Première Partie, Chapitre 3 : Langue, p. 1.

<sup>169</sup> *Ibid.*, p. 195.

<sup>170</sup> Stamatios ANTONOPOULOS, *op. cit.*, p. 16.

<sup>171</sup> Cité par Iordanis PAPAPOULOS, « L'éducation en Cappadoce depuis l'antiquité jusqu'au changement des populations », in Macis LICLOUDIS, Charis SAPOUTZAKIS (dir.), *op. cit.*, p. 207.

<sup>172</sup> Antonios KAZANTZOGLOU, « L'éducation à Tyana inoubliable de Cappadoce » in *Ibid.*, p. 195.

<sup>173</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Stavros Christodoulidis, *Journal de campagne d'Asie Mineure, 7 mai 1921-14 septembre 1922*,

le Pont-Euxin. Et, si à Istanbul et Smyrne, les choses étaient vraiment claires grâce à l'existence des écoles depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle et à un grand nombre de bourgeois qui envoyaient leurs enfants étudier en Grèce, dans le Pont-Euxin et à Chypre les choses furent beaucoup plus confuses. Car, là, la langue parlée évoquait plutôt le grec ancien que le grec moderne au niveau phonétique et morphologique tandis que, au niveau du vocabulaire, elle constituait un mélange de mots de grec moderne et de mots tantôt grecs anciens tantôt turcs<sup>174</sup>.

Globalement, l'adoption de la langue grecque par les populations orthodoxes se trouvant au-delà des frontières nationales joua le rôle de prolongement des limites symboliques de la nationalité grecque. En effet, à une époque où le démembrement de l'Empire Ottoman était en cours, le processus de la transformation des collectivités religieuses en communautés ethnico-religieuses fut bien réel et l'existence d'une compétition énorme pour le prosélytisme de la mosaïque démographique du « grand malade » avec les nationalismes balkaniques était en vigueur, l'adoption, par ces populations, de la langue d'un État ou d'un autre, pourrait faire pencher le plateau de la balance, quant à l'annexion de ces territoires, en faveur de l'un ou de l'autre. La langue parlée par les populations sur place fut, ainsi, considérée comme l'une des caractéristiques de leur appartenance nationale.

## **2. La religion**

L'ère du nationalisme a, de façon décisive, bouleversé le cours de l'histoire en créant des entités politiques dont la légitimation ne passait plus par la loi divine ou héréditaire mais par le consensus du corps national. En arrachant les différences entre les classes sociales diverses, elle a créé une nouvelle communauté unie autour de l'intérêt national ; désormais, les aristocrates, les agriculteurs et les bourgeois formaient une même collectivité<sup>175</sup>. Et, cette nouvelle communauté se créa à travers la conscience nationale basée sur des éléments culturels comme la langue ou la religion.

Certes, nombreuses furent les idéologies nationales qui, non seulement, ne se basaient pas sur la religion mais qui lui furent aussi, profondément, hostiles ; le cas de la France dont le « combat » anticlérical prit des dimensions sanglantes durant et après la Révolution Française et également, le cas du nationalisme turc dont le

---

<sup>174</sup> Sofronis CHATZISAVVIDIS, « La dialecte pontique : son histoire et son usage dans l'espace grec d'aujourd'hui », Marina CALEODI (dir.), *op. cit.*, vol. 3, pp. 8-20.

<sup>175</sup> Pantelis E. LEKKAS, « Le discours nationaliste au-delà des classes », *Mnimon*, Athènes, Société d'Etude de l'Hellénisme Modern, 1994, vol. 16, pp. 95-106.

caractère laïc que Kemal Atatürk lui a donné, n'hésitant pas à renverser le Sultan, symbole à la fois politique et religieux de l'ex-Empire Ottoman, sont révélateurs. Pourtant, dans d'autres nationalismes, la religion joua un rôle majeur quant à leur création et leur formation ; le cas des nationalismes balkaniques est caractéristique<sup>176</sup>.

Le discours national de l'État grec a, ainsi, attribué à l'orthodoxie en la constituant un des pôles de sa conscience nationale, en enseignant aux jeunes que le fait d'être Grec ne se limitait pas seulement à la langue maternelle mais que la religion, aussi, les unissait. Et, cette appropriation a prolongé les limites symboliques de l'hellénisme puisque qu'on pouvait, désormais, revendiquer aussi des populations qui n'étaient pas hellénophones comme par exemple les orthodoxes de Cappadoce ou de Macédoine. On remarque ainsi que cette liaison de l'orthodoxie à la « grécité », comme celle de l'exarchat dans la conscience nationale bulgare, a créé de nouveaux schémas contradictoires dans les Balkans et en Orient. Désormais, les musulmans étaient des Turcs, les orthodoxes des Grecs tandis que l'exarchat (l'orthodoxie bulgare) caractérisait les Bulgares même si certains de ces derniers, refusant d'être « soumis » au « joug » de l'Église orthodoxe grecque qui, entre autres, pratiquait une politique d'hellénisation de la liturgie contrariant profondément les populations slaves et roumaines, se rapprochèrent de l'Église catholique<sup>177</sup>.

Tout cela était enseigné non seulement dans les églises mais aussi au sein des écoles qui se trouvaient dans les régions délicates où l'islamisme et l'exarchat n'étaient pas les seuls contrepoids de l'orthodoxie puisque que des missionnaires catholiques ou protestants mettaient en danger la foi des jeunes et leur caractère national. Dans ce sens, l'éducation religieuse avait une place prédominante dans les programmes des écoles en Asie mineure, en Thrace, sur le Pont, à Chypre et Dodécannèse. La journée commençait et finissait par une prière collective des élèves et l'évolution de l'histoire était présentée comme un combat séculaire entre les différentes formes de christianisme et/ou entre l'orthodoxie et l'islamisme. En outre, le catéchisme religieux se prolongeait au-delà des classes car, la présence des élèves à l'église le dimanche et les jours de fêtes religieuses fut obligatoire pour tous<sup>178</sup>.

---

<sup>176</sup> Voir aussi Pantelis E. LEKKAS, « Idéologie nationaliste et identité nationale », *Ta Istorika*, Athènes, Publications de Melissa, décembre 1989, vol. 6, no 11, p. 330.

<sup>177</sup> Jean-Noël GRANDHOMME, « Le développement de l'Église catholique en Bulgarie (1860-1944) », in Jean-Noël GRANDHOMME, Didier RANCE, *Catholiques de Bulgarie*, Paris, AED, 2002, pp. 47-81.

<sup>178</sup> Hervé GEORGELIN, *op. cit.*, pp. 123-126.

De plus, l'implantation de la religion orthodoxe passait aussi par les grands-parents qui essayaient d'initier les jeunes à l'orthodoxie ; de même, la fondation d'une masse d'associations religieuses, ayant comme objectif « *le réveil du sentiment religieux orthodoxe* » ou « *l'élimination des actes perfides des propagandistes* », s'inscrivit dans la même politique<sup>179</sup>. L'enjeu était, ainsi, clair ; il fallait, par tous les moyens, transformer les jeunes en croyants fervents puisque l'orthodoxie montrait l'appartenance nationale ; d'ailleurs, « *la religion était le fondement de l'hellénisme, l'orthodoxie constituait l'identité des rayas* »<sup>180</sup>.

De plus, la deuxième caractéristique majeure de la religion était la dimension politique qu'elle prit au sein des États-nations ; d'ailleurs, les prêtres tentèrent non seulement de propager le royaume des cieux mais aussi d'inculquer à leurs ouailles le nationalisme, l'amour de la patrie, l'unicité de la nation. En un mot, ils avaient un double rôle et, très souvent, contradictoire ; d'un côté, ils devaient enseigner aux croyants l'amour envers tous et les obliger à suivre une vie vertueuse et, de l'autre, les mêmes prêtres propageaient les objectifs nationalistes formés par le pouvoir central. Il est caractéristique de voir que le rôle que les prêtres orthodoxes ont joué durant la « *décennie des guerres* » (1912-1922) fut très important ; car, l'amour envers la patrie s'accoupla à la haine envers les ennemis et la propagation de l'orthodoxie comme la seule vraie religion prenait la forme d'un catéchisme qui créa l'aversion envers l'islamisme ottoman et/ou l'exarchat bulgare.

La lettre que le métropolite Chrysostome de Smyrne adressa au roi Constantin en mars 1916 fut révélatrice de l'implication de la religion à la politique. Dans cette lettre, il caractérisa les Turcs comme « *une race affreuse en pleine décadence* » et les Bulgares comme un peuple d'« *ingrats et lâches également en pleine décadence* » qui vivait dans un État « *plongé dans la corruption personnelle, nationale et religieuse* »<sup>181</sup> ; et, Chrysostome demanda au roi Constantin, tentant de le persuader de quitter la politique de neutralité, de conduire l'armée grecque au combat pour se

---

<sup>179</sup> Cité par Kiriaki MAMONI et Lida ISTIKOPOULOU, *op. cit.*, pp. 21 et 51.

<sup>180</sup> Margarita ISSIGONI, *Smyrne. La ville de Smyrne dans la vie d'un instituteur*, Athènes, Publications de Castanioti, 2006, (1997), p. 63.

<sup>181</sup> Deuxième lettre adressée au roi des Grecs Constantin par le Métropolite Chrysostome de Smyrne le 25 mars 1916 in Alexis ALEXANDRIS (dir.), *Les archives personnelles du martyr de la nation Chrysostome comme elles ont été sauvées par le Métropolite d'Autriche Chrysostome Tsiter*, Athènes, Institut Educatif de la Banque Nationale (M.I.E.T.), 2000, vol. 3, pp. 8-10. En effet, l'hostilité du clergé grec envers les Bulgares se basait surtout sur le refus, comme nous avons vu, de ceux-ci à faire partie intégrante de l'Église orthodoxe grecque. Jean-Noël GRANDHOMME, « Le développement de l'Église catholique en Bulgarie (1860-1944) », in Jean-Noël GRANDHOMME, Didier RANCE, *op. cit.*, pp. 47-50.

venger des infidèles et unir l'époque d'Alexandre le Grand à la sienne, reformant, ainsi, l'Empire Byzantin<sup>182</sup>.

L'orthodoxie, ainsi, durant l'occupation ottomane fut l'unificateur des peuples hétérogènes sous la même idéologie qui les séparait des musulmans dominants. Cette séparation avait un caractère religieux et l'islamisation des orthodoxes, volontaire ou non, ne fut pas directement liée au changement de leur nationalité. Or, quand le nationalisme a conquis les Balkans et les églises devinrent indépendantes, tout a changé ; la force symbolique de la religion fut exploitée pour la création d'une identité commune qui, dépassant l'espace religieux, unifia les populations qui se trouvaient soit au sein des frontières nationales soit au-delà de celles-ci. Désormais, l'Église et les prêtres devinrent les porteurs d'une idéologie politique ; leur catéchisme allia le niveau métaphysique à l'enseignement de la « grécité », créant des ennemis et mobilisant des masses en faveur des objectifs nationaux. En un mot, on avait « *l'engagement politique de la religion* »<sup>183</sup> qui transforma ses ouailles en être-nationaux, le *millet orthodoxe* en *communauté grecque-orthodoxe*<sup>184</sup>.

Pour conclure, la religion, même si elle fut adoptée par le nationalisme balkanique plus tard que la langue, a accompli sa tâche grâce à sa force symbolique, construisant au sein de l'Empire Ottoman des groupes ethnico-religieux.

### 3. Histoire-Géographie

Le troisième pôle de la formation de la conscience nationale chez les Grecs de la diaspora fut la continuité de l'hellénisme, dans le temps et dans l'espace, enseignée par l'histoire et la géographie. Dans les classes, les élèves apprenaient non seulement la langue grecque ou à être des croyants fervents mais aussi le fait que ces régions leur appartenaient car, leurs ancêtres étaient les premiers à les avoir peuplées.

Tout l'espace de l'Empire Ottoman était présenté comme des régions qui appartenaient aux populations grecques. Les élèves apprirent l'histoire de leurs territoires en suivant une évolution linéaire ; les Grecs anciens étaient les premiers qui

---

<sup>182</sup> Alexis ALEXANDRIS (dir.), *op. cit.*, pp. 10-11.

<sup>183</sup> Pantelis E. LEKKAS, « Idéologie nationaliste et identité nationale », *Ta Istorika*, Athènes, Publications de Melissa, décembre 1989, vol. 6, no 11, p. 337.

<sup>184</sup> Or, cette cosmogonie nationaliste n'a pas touché tous les orthodoxes comme quelques turcophones de l'intérieur de l'Asie mineure que l'on appelait *Karamanlides* ; Evangelia BALTA, « L'introduction des livres des *Karamanlides*, source pour l'étude de la "conscience nationale" des populations orthodoxes turcophones de l'Asie mineure », *Mnimon*, Athènes, Société d'Etude de l'Hellénisme Modern, 1987, vol. 11, pp. 225-233.

ont peuplé ces régions, Alexandre le Grand, un autre Grec, les rassembla sous son pouvoir, l'Empire Byzantin les christianisa et l'Ottoman « barbare » les arracha par la violence. Dans cette optique, l'enseignement de l'époque de l'antiquité et de celle de Byzance, prouvant l'existence des populations grecques dans ces régions depuis des millénaires, prit une place dominante dans toutes les écoles. Dans le *Lycée Gréco-Français de Pérran* d'Istanbul, l'enseignement de l'histoire commençait en troisième année de classe où les élèves apprenaient la préhistoire tandis que l'année suivante ils étaient plongés dans l'époque de l'Antiquité jusqu'à la fin des guerres persiques ; de plus, durant la cinquième année, leur enseignement se basait sur l'époque de Périclès et d'Alexandre le Grand tandis que l'année suivante s'occupait de la description du passage de l'Empire d'Alexandre à celui de Byzance jusqu'à la chute de Constantinople<sup>185</sup>.

En ce sens, l'enseignement de la continuité grecque était enseigné aussi au-delà des classes ; les excursions jouaient le rôle de preuve pour ce que décrivaient les livres. Elles prenaient donc les dimensions d'une découverte du passé, d'un hommage aux Grecs anciens et byzantins ; on contemplait les ruines des temples anciens, les cimetières des ancêtres, des églises byzantines abandonnées ou détruites par les musulmans. Certes, dans ces contrées les preuves de la présence d'autres civilisations étaient fortement présentes, mais on les ignorait ; le but était, d'ailleurs, clair : il fallait montrer aux jeunes que ces territoires leur avaient appartenu et cela passait par l'adoration des symboles de la civilisation grecque ancienne ou byzantine<sup>186</sup>.

En outre, la publication, durant le XIX<sup>e</sup> et le début du XX<sup>e</sup> siècle, d'une masse de livres, plutôt propagandistes, ayant comme but de prouver la présence séculaire des Grecs au sein de ces régions et la continuité des caractéristiques spirituelles et morphologiques des Grecs anciens chez leurs « compatriotes » contemporains, s'inscrivit dans la même politique. P. Kontogiannis consacra un chapitre entier afin de prouver cette continuité en citant aussi des témoignages de voyageurs européens ; entre autres, il présenta celui de W. J. Childs qui soulignait : « *les Grecs contemporains de l'Asie mineure se différencient, probablement, très peu des Grecs qui vivaient ici vingt siècles avant eux* »<sup>187</sup>.

---

<sup>185</sup> « Programme analytique du Lycée Gréco-Français modèle », in *Règlement du Lycée Gréco-Français modèle à Pérran de Constantinople*, Constantinople, Publication des Frères Gerardon, 1910, pp. 10-18.

<sup>186</sup> Hervé GEORGELIN, *op. cit.*, pp. 129-131.

<sup>187</sup> Cité par Pantelis M. KONTOGIANNIS, *op. cit.*, p. 31.

De plus, dans le cadre de l'enseignement de l'histoire, les élèves apprenaient les exploits de la race grecque durant la Révolution de 1821 et les grands héros qui ont donné la liberté aux Grecs de l'autre côté de la mer Égée. Pourtant, l'enseignement de la révolution grecque s'étendait aussi chez eux où leurs parents jouaient le rôle de propagandistes de l'héroïsme grec. Dimitris Psathas se rappela ainsi :

*« Il y a toujours beaucoup de choses que je ne comprends pas, des choses qui se déroulaient non seulement en dehors de notre maison, mais chez nous aussi ; comme, par exemple, ces cadres bizarres avec les visages étranges qui sont accrochés aux murs tout autour de notre salon – des visages si menaçants – quelqu'un qui porte un casque, un autre avec des fusils anciens et de grands couteaux, quelqu'un d'autre avec des cheveux longs et ondulés et ils ont tous des yeux qui lancent des flammes, de grandes barbes et de longues moustaches, même si je peux lire sans grand effort les noms qui sont écrits dessus : KOLOKOTRONIS, MIAOULIS, KARAISKAKIS, ATHANASIOS DIAKOS, ODYSSEAS ANDROUTSOS, RIGAS FEREOUS etc. À la fête de mon père, des Turcs, des amis et des clients, viennent pour lui dire "joyeux anniversaire", et, ils voient, eux aussi, avec un air bizarrement curieux, les cadres et demandent à mon père : "Giannis, qui sont tous ces hommes ?" Ce sont des membres de ma famille, Chassan Efendi. "T'as une grande famille toi, Giannis". C'est vrai, toute ma famille est là. "T'es un bon homme, Giannis, si tu les aimes tous, proches ou lointains". Pourtant, mon père m'a, un jour, donné une autre explication : "Ceux-ci, mon fils, sont ceux qui ont apporté à la Grèce la liberté" »<sup>188</sup>.*

De même, la connaissance de la Grèce passait par l'enseignement de la géographie ; dans les premières années de classe, les élèves apprenaient leur environnement proche : leur quartier, puis leur ville ou village, ensuite leur région<sup>189</sup>. Stassa Issigoni témoigna de sa première année d'école à Smyrne :

*« À midi dans toutes les écoles de Smyrne, on faisait une pause ; les élèves allaient chez eux pour déjeuner et ils y retournaient dans l'après-midi. Par contre, même si la ville était pleine des ruelles étroites, les élèves n'avaient aucun problème à se repérer dans ce dédale, même pas les débutants ; car, la première chose qu'on leur enseignait était, de pouvoir dessiner la carte de Smyrne en ayant comme point de repère leur école »<sup>190</sup>.*

De même, l'apprentissage de la géographie de l'Asie mineure se prolongeait jusqu'au lycée ; dans la première classe préparatoire du *Lycée Gréco-Allemand* de Smyrne la géographie occupait deux heures par semaine de l'emploi du temps et on enseignait la géographie de l'Asie mineure et des îles avoisinantes<sup>191</sup>. De plus, dans le *Lycée Gréco-Français de Pérran* de Constantinople, l'enseignement de la géographie,

---

<sup>188</sup> Dimitris PSATHAS, *op. cit.*, pp. 22-23.

<sup>189</sup> Hervé GEORGELIN, *op. cit.*, pp. 128-129.

<sup>190</sup> Cité par Margarita ISSIGONI, *op. cit.*, pp. 68-69.

<sup>191</sup> *Programme analytique du Lycée Gréco-Allemand de Smyrne*, Smyrne, Publications de Typos, 1906, certifié par le Métropolitain de Smyrne Vassilios le 3 août 1906, pp. 4, 20.

qui commençait en troisième année, était consacré à l'apprentissage de la topographie de la ville et ensuite on apprenait la géographie de la Turquie européenne et asiatique<sup>192</sup>.

De plus, après l'enseignement de l'environnement géographique proche, les élèves se plongeaient dans l'apprentissage de la géographie du monde grec ancien et la topographie de ses colonies en Asie mineure et en Méditerranée<sup>193</sup>. Ensuite, l'apprentissage de la géographie de l'État grec prenait sa place, très souvent, allié à l'enseignement de la Turquie Européenne ou à celle des Balkans ; en deuxième classe préparatoire du *Lycée Gréco-Allemand* de Smyrne les élèves suivaient, ainsi, deux heures de cours de géographie sur la Turquie Européenne et la Grèce<sup>194</sup>.

En définitive, à travers l'histoire et la géographie de l'Europe orientale, de l'Asie mineure et de la Méditerranée, on montrait aux élèves l'histoire séculaire des Grecs, on leur implantait l'idée que ces territoires leur avaient appartenu. À travers cette réalité, on exaltait, ainsi, l'imagination des Grecs de la diaspora et donnait à l'éventualité d'une guerre contre l'Empire Ottoman l'image d'une « *nécessité historique* »<sup>195</sup>.

### **C. Coutumes et traditions**

Or, même si les différences entre les communautés ethniques dans des régions plurielles passèrent par des éléments imposés par l'État-nation, les autochtones avaient, eux aussi, des coutumes et traditions qui, pendant tant de siècles de vie commune, les séparaient des « infidèles ». Certes, ces traditions prirent un sens national à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle mais leur existence séculaire prouve que, d'un côté, la société ottomane fut, plus ou moins, tolérante envers les « autres » et, de l'autre, que les orthodoxes sur place avaient conscience de leur différence par rapport à la mosaïque au sein de laquelle ils vivaient.

Quels furent les éléments culturels qui se sont développés parmi les Grecs de la diaspora ? À travers quels mécanismes montraient-ils leur différence par rapport aux Ottomans et Européens ? Comment montraient-ils leur volonté de faire partie de la Grèce ?

---

<sup>192</sup> « Programme analytique du Lycée Gréco-Français modèle » in *op. cit.*, pp. 4 et 10-12.

<sup>193</sup> Hervé GEORGELIN, *op. cit.*, pp. 128-129.

<sup>194</sup> Kyriakos GIANNIKIS (dir.), *op. cit.*, pp. 4 et 20.

<sup>195</sup> Dimitris VAKAS, *La Grande Grèce : Eleftherios Venizélos un chef de guerre*, Athènes, Estia, 1948, p. 518.

## 1. Auto-administration

L'auto-administration des communautés orthodoxes au sein de l'Empire Ottoman constitue un phénomène séculaire et vraiment confus ; son existence datait du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>196</sup> tandis que sa forme n'était pas, au début, partout la même puisque que ses caractéristiques dépendaient des droits que les *Firman*s<sup>197</sup> de la Porte donnaient.

Or, pour comprendre le système administratif des communautés grecques dans l'Empire Ottoman, il faut tout d'abord éclaircir le mythe quant aux *millets*. Les *millets*, en tant que divisions ethnico-confessionnelles, n'étaient pas un système qui existait depuis le début comme des historiens grecs le voulaient afin de prouver l'existence séculaire de la « conscience nationale » chez les Grecs sur place<sup>198</sup>. La séparation entre les populations de l'Empire Ottoman se basait seulement sur la religion et le pouvoir des chefs religieux sur leurs ouailles était reconnu par le pouvoir central. Par contre, le système des millets, existant sous une forme latente depuis le XVI<sup>e</sup> siècle<sup>199</sup>, fut institutionnellement déposé à l'époque des réformes du *Tanzimat*.

Le *Tanzimat* s'inscrit dans un processus global de centralisation du pouvoir politique commencé par Selim III ; ce processus continua sous Mahmoud II qui devint le chef incontestable de son Empire<sup>200</sup>. Ensuite, le *Tanzimat* visait à achever la centralisation du pouvoir politique. Ce fut, ainsi, l'époque où les institutions administratives perdirent les droits du passé en faveur d'Istanbul et la collecte des taxes par les nobles sur place passa aux mains des fonctionnaires. De plus, le pouvoir judiciaire passa, dans sa totalité, sous le contrôle de l'Empire et les diverses communautés perdirent les pouvoirs cédés par les *Firman*s<sup>201</sup>.

Pourtant, le *Tanzimat* avait une grande contradiction à une époque où les Balkans étaient entrés dans le tourbillon du nationalisme et ceci était

---

<sup>196</sup> L'existence de la communauté orthodoxe de Cassaba datait de 1625 ; Kyrilos ZACHOPOULOS, *Pages historiques de la communauté orthodoxe de Kassaba (1625-1922) et quelques notes concernant les communautés à Ahmetli et Organli*, Athènes-Nea Smyrni, s.m.e., 1934, pp. 7-11.

<sup>197</sup> Circulaire publiée par le Sultan.

<sup>198</sup> Constantin PAPANIGOUPOULOS, *L'histoire de la nation grecque : depuis l'antiquité jusqu'en 1930*, Athènes, Publications d'Eleftheroudakis, 1932, vol. 5B, pp. 114-115.

<sup>199</sup> Cotas COSTIS, « Communautés, église et millet dans les régions "grecques" de l'Empire Ottoman durant l'époque des réformes », *Mnimon*, Athènes, Société d'Etude de l'Hellénisme Modern, 1991, vol. 13, pp. 57-65.

<sup>200</sup> Kemal KARPAT, « The transformation of the Ottoman State, 1789-1908 », *International Journal of Middle East Studies*, Cambridge University Press, July 1972, vol. 3, no 3, pp. 251-254.

<sup>201</sup> Cotas COSTIS, « Communautés, église et millet dans les régions "grecques" de l'Empire Ottoman durant l'époque des réformes », *Mnimon*, Athènes, Société d'Etude de l'Hellénisme Modern, 1991, vol. 13, pp. 57-75.

l'institutionnalisation des communautés religieuses ; cette évolution transforma les *millets* de groupes religieux en communautés en plein processus de nationalisation renforçant la division symbolique entre les occupants et les occupés. En outre, les communautés diverses de l'Empire Ottoman devinrent de plus en plus laïques puisque le chef religieux ne fut, désormais, pas le seul à se charger de leurs affaires ; il existait dorénavant un conseil dont les sièges étaient occupées par des prêtres et des laïcs. De plus, les *Règlements Généraux* donnèrent aux « infidèles » le droit de créer leurs institutions administratives. Autrement dit, les réformes imposées par le Sultan donna aux infidèles le droit de dialoguer avec le pouvoir central pas comme des « citoyens ottomans » ni en tant que « populations occupées » mais comme des membres d'une communauté autonome.

Conformément, ainsi, aux *Règlements Généraux* du millet orthodoxe, certifiés en 1862 par le Sultan, les populations grecques avaient le droit de fonder des communautés organisées à la base des institutions qui s'occupèrent des affaires de celles-ci. Ainsi, après cette « réorganisation heureuse »<sup>202</sup>, des communautés orthodoxes firent, massivement, leur apparition tandis que les populations sur place, élisant leurs représentants, prirent, fermement, part aux affaires communautaires.

Certes, même si le système fondé fut le système représentatif, il évoqua, plutôt, une démocratie aristocratique ; car, le droit de voter et d'être élu était lié au niveau de l'éducation de l'homme et de celui de sa fortune, à son âge, et aux dons qu'il faisait à la communauté tandis que les femmes étaient exclues. Par exemple, à Smyrne, les personnes qui eurent le droit de voter aux élections de la *Commission Centrale* furent, d'un côté, ceux qui constituaient les représentants communautaires et, de l'autre : « *les habitants orthodoxes de Smyrne qui font un don, durant l'année, d'au moins trois liras ottomanes à une ou aux plusieurs écoles, ou aux quatre grandes institutions de la ville ainsi que les représentants des corporations professionnelles qui donnent aux institutions éducatives ou philanthropiques durant l'année la somme définie par l'accord entre la Commission Centrale, la Démogérontie et chaque corporation* »<sup>203</sup> ; en outre, eurent le droit d'être élu les habitants de Smyrne, y habitant depuis, au moins, trois ans, et ceux qui : « *étaient, non seulement, orthodoxes*

---

<sup>202</sup> Constantin Meletiou NIGDELIS, Ioannis Theofanous STAMATIADIS, *Le village Syllata de Cappadoce*, Nea Syllata-Chalcidique, Association Culturelle des Femmes du village Nea Syllata, s.a.p., p. 157.

<sup>203</sup> *Règlement organique de la Communauté grecque-orthodoxe de Smyrne*, Smyrne, Publication de « Typos », 1888, p. 6.

*et sujets ottomans mais qui appartenait aussi à la classe la plus noble de la communauté orthodoxe »*<sup>204</sup>.

Pourtant, même si le système électoral adopté avait ses limites, il constitua une évolution majeure pour les populations autochtones. Car, il a, pour la première fois, donné aux orthodoxes un sentiment d'égalité avec les musulmans ; de plus, à partir de cette organisation commune, les orthodoxes purent développer une conscience collective commune. Autrement dit, l'existence des organisations, qui suivirent les mêmes règles, offrait aux orthodoxes géographiquement dispersées, culturellement hétérogènes et linguistiquement composites un facteur important sur lequel elles pouvaient baser leur cohésion idéologique et psychologique ; en un mot : *« malgré tout ses défauts, le nouveau système se trouvait devant un espace démembré socialement, culturellement, et linguistiquement et il a tenté de l'homogénéiser »*<sup>205</sup>.

En outre, l'organisation administrative des orthodoxes s'occupait, seulement, de la gestion des églises, des écoles et établissements philanthropiques. Les responsabilités de la *Démogérontie* d'Artaki se limitèrent à ceci :

*« Elle surveille les intérêts communautaires de la ville ; elle nomme la commission des églises ; elle surveille leur bonne marche ; elle nomme l'Inspection des Écoles ; elle veille au respect des règles de la commission des écoles ; elle contrôle les bilans des commissions des écoles et églises ; elle fixe le budget des écoles ; elle nomme la commission éducative »*<sup>206</sup>.

Or, ces responsabilités fixées par le règlement des communautés orthodoxes au sein de l'Empire Ottoman furent d'une importance majeure pour l'élaboration de la conscience nationale chez les populations locales. En fait, en surveillant et aidant au bon fonctionnement et à la fondation des nouvelles écoles ou des églises, ces communautés offrirent une œuvre qui pourrait être considérée comme nationale ; dans des territoires où le ministre grec de l'Éducation ne pouvait, officiellement, rien faire, l'enseignement de la nouvelle génération et l'implantation de la « grécité » résultaient seulement de la mobilisation des autochtones.

En bref, le système administratif des communautés orthodoxes<sup>207</sup> de l'Empire Ottoman était l'un des mécanismes des populations grecques qui prouvait leur différence par rapport à la culture politique dominante et rendait de plus en plus

---

<sup>204</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>205</sup> Charis EXERTZOGLOU, « Les communautés grecques-orthodoxes au sein de l'Empire Ottoman (XIX<sup>e</sup>-début du XX<sup>e</sup> siècle) », in Antonis LIACOS (dir.), *op. cit.*, p. 43.

<sup>206</sup> *Règlement général de la Communauté Orthodoxe d'Artaki*, Istanbul, Imprimerie Patriarcale, 1900, p. 12.

<sup>207</sup> Pour plus d'informations voir aussi Sia ANAGNOSTOPOULOU, *op. cit.*, pp. 271-417.

profonde, la division idéologique et psychologique entre les occupants (ottomans) et les occupés (Grecs-*rayas*).

## 2. Les fêtes

Les fêtes religieuses ou nationales sont des démonstrations sociales des *communautés imaginaires* qui se déroulent en public en se basant sur la cérémonie d'un événement qui a bouleversé le cours de leur histoire ; la Noël et Pâques pour les chrétiens, le ramadan et le baïram pour les musulmans ainsi que le 25 mars<sup>208</sup> pour les Grecs sont des jours où chacun célèbre quelque chose d'important. Pourtant, au sein des régions plurielles autour de la mer Égée les fêtes jouèrent un rôle plus important. À travers celles-ci, chaque membre d'une communauté montrait son appartenance religieuse et/ou nationale et sa différence par rapport aux autres communautés sur place ; de plus, les Grecs de la diaspora y exprimaient leur vœu de se libérer du « joug » ottoman, anglais ou italien.

Dans les fêtes religieuses s'inscrivaient les célébrations du saint-protecteur d'une paroisse d'une ville ou d'un village. Ce jour-là, les chrétiens se rassemblaient à l'église pour suivre la messe et la sortie de l'icône du saint ; la cérémonie continuait avec une fête pendant laquelle ils s'amusaient pour glorifier Dieu. Le réfugié Christos Mouratidis témoigne que, durant la fête de Saint-Ioannis, tous les habitants de son village se rassemblèrent, après avoir suivi la messe, dans une chapelle à la campagne où ils mangèrent et burent, ils chantèrent et dansèrent jusqu'au soir<sup>209</sup>. À travers ces spectacles les orthodoxes montraient aux « infidèles » leur croyance et différence par rapport à ceux-ci ; certes, dans un monde pas encore « empoisonné » par le nationalisme la participation des musulmans à ces fêtes n'était pas rare. Le volontaire Athanasios Kapantonis nous témoigne comme ceci : « *notre église fêtait le jour de Sainte-Croix et on faisait une grande fête. On se rassembla sur la place du village où on dansa au rythme de la musique. Avec nous, les Turcs s'amusaient aussi* »<sup>210</sup>.

En outre, la célébration exubérante du carnaval par les orthodoxes fut encore une démonstration de leurs motivations. Stassa Issigoni se rappelait sa grande joie ce jour-là où les rues de Smyrne étaient embaumées par l'odeur des gâteaux préparés par

---

<sup>208</sup> Commémoration de la Révolution Grecque de 1821.

<sup>209</sup> C.E.M., A.T.O., Archives des Manuscrites, Province de Pont, n° : 90, Christos MOURATIDIS, *Chous Charava*, Athènes, 1960, pp. 2-3.

<sup>210</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département de Smyrne, Enveloppe 49, Kritzalia, Témoignage d'Athanasios Kapantonis, Deuxième Partie, Chapitre 9 : Relations entre les Grecs et les Turcs, p. 1.

les femmes orthodoxes et étaient énormément peuplées par des hommes déguisés qui erraient d'une maison à l'autre ; elle se souvint aussi de la fête qui suivit le défilé des chars du carnaval<sup>211</sup>. Un défilé qui prenait, parfois, un symbolisme bien nationaliste puisque le passé ancien était glorifié ; comme par exemple, en 1904, où un char avec le Dieu Apollon fit son apparition, gagnant le premier prix du carnaval et les acclamations effrénées des Grecs car, il montrait, en suivant le discours nationaliste, la continuité du peuple grec dans l'espace et dans le temps<sup>212</sup>.

Pourtant, la fête religieuse qui prenait, chez les Grecs de la diaspora, une dimension fortement nationaliste alliée, très souvent, à l'antisémitisme était celle de Pâques comme si le carême et la continence, qui suivaient le carnaval, marquaient une période de paix avant une deuxième et plus spectaculaire tempête. Tout commençait au début de la Semaine Sainte pendant laquelle la haine contre le peuple juif augmentait de plus en plus puisque que sa culpabilité pour la crucifixion du Christ était indubitable. Dimitrios Psathas se rappelait la famille juive qui habitait en face de sa maison à Trébizonde et dont les enfants jouaient avec lui tout au long de l'année ; par contre :

*« Pendant la Semaine Sainte de Pâques, toutes les relations entre nous étaient coupées brusquement ; ni mon père, ni aucune autre personne de notre maison ne disait "bonjour" aux Juifs. Et nous, les enfants, oubliant toute de suite le comportement paisible de nos voisins, on regardait avec horreur leur porte derrière laquelle – on savait bien – Abraham tenait un tonneau plein des pointes dans lequel il mettait n'importe quel enfant chrétien qu'il réussissait à attraper ; ensuite, il faisait rouler le tonneau et il buvait le sang de l'enfant. Ma mère me disait souvent qu'il fallait faire attention, qu'ils étaient des excommuniés. Et moi, j'étais vraiment attentif ; la nuit, je voyais clairement ce tonneau à pointes et, roulé en boule dans mon lit, je ne pouvais pas dormir. [...] Les Juifs, de leur côté, savaient, sans doute, ce qu'on pensait d'eux et, comprenant notre hostilité soudaine, fermaient les fenêtres et portes de leur maison – qu'est-ce qu'il fallait faire d'ailleurs – pendant toute la Semaine Sainte. Par contre, cela constituait pour nous la preuve éclatante de ce que ces excommuniés faisaient à l'intérieur de leur maison ; et, qui sait, combien d'enfants chrétiens furent ramenés par Abraham – cachés dans son panier – afin de les faire tourner dans son tonneau »<sup>213</sup>.*

De plus, l'antisémitisme était présent même le Samedi Saint. Dans le Tsifliki de Saint Georges, durant la messe de la Résurrection, les croyants battaient bruyamment la semelle pour montrer qu'ils piétinaient les Juifs<sup>214</sup> ; en outre, à Aydin,

---

<sup>211</sup> Margarita ISSIGONI, *op. cit.*, pp. 75-76.

<sup>212</sup> Cité par Hervé GEORGELIN, *op. cit.*, pp. 142-143.

<sup>213</sup> Dimitris PSATHAS, *op. cit.*, pp. 25-27.

<sup>214</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département de Smyrne, Enveloppe 15, Tsifliki de Saint Georges, Témoignage de Georgios Terzoglou, Deuxième Partie, Chapitre 1 : La vie de l'homme, p. 1.

les orthodoxes, après l'acclamation du prêtre pour la Résurrection du Christ, tirèrent des feux d'artifices et brûlèrent l'effigie d'un Juif<sup>215</sup>. Pourtant, la célébration de Pâques chez les Grecs de l'Empire Ottoman prenait aussi la forme d'une fête pendant laquelle on exprimait, à haut voix, son appartenance nationale. Gaston Deschamps, se trouvant en 1890 à Smyrne, écrivit sur la célébration du Dimanche de Pâques :

*« J'ai vu, le jour de Pâques, une procession moitié religieuse, moitié patriotique, se dérouler dans les rues avec un cortège de prêtres nasillards et des palikares qui tiraient en l'air, sous la protection de la gendarmerie turque, qui écartait consciencieusement les badauds à l'approche du cortège. Les fenêtres des maisons débordaient de têtes curieuses et encadraient des groupes charmants de jeunes filles brunes qui avaient piqué, en l'honneur de la Grèce, des fleurs bleues dans leurs cheveux couleur de jais. Le soir, dans la cour pavée de l'église épiscopale de Sainte-Photine, tandis que les prêtres étaient prosternés en extase devant les icônes enluminées par les moines du mont Athos, les fidèles s'assemblaient en silence et l'ombre des flammes des cierges vacillait sur les murs délavés, sous le clair de lune. À minuit, quand l'Archevêque, suivi des acolytes, le front ceint de la tiare byzantine, sortit par le grand portail, dont les deux battants s'ouvrirent brusquement, et que, semblable à un Patriarche du temps de Nicéphore Phokas<sup>216</sup>, il s'écria : "le Christ est ressuscité !" un orchestre caché dans le campanile se mit à jouer, avec des cuivres et des grosses caisses singulièrement modernes, l'Hymne National Grec »<sup>217</sup>.*

Ailleurs, la célébration de Pâques était liée à l'organisation de grandes manifestations dont le but était l'expression par les populations orthodoxes sur place leur désir de voir leurs territoires annexés à la Grèce. En 1919, à Dodécannèse :

*« Après la messe de Pâques, les fidèles, au lieu de se séparer, demeurèrent dans les églises pour manifester leurs sentiments nationaux et leurs vœux séculaires pour l'Union du Dodécannèse à la Grèce. Le plébiscite fut alors lu publiquement et signé par le peuple tout entier qui acclamait frénétiquement la liberté et l'union, sous les yeux des soldats italiens présents dans toutes les églises comme délégués du gouvernement italien »<sup>218</sup>.*

Ainsi, Louis de Launay avait raison quand il soulignait : *« chez tous les Grecs la religion constitue le lien national par excellence et la proclamation bruyante de leur foi chrétienne est leur moyen le plus légal d'exprimer un espoir fervent dans l'accomplissement de la Grande Idée »<sup>219</sup>.*

Dans d'autres régions, les fêtes nationales jouèrent le même rôle. Le 25 mars 1921, les Grecs se rassemblèrent dans la cathédrale de Nicosie pour rendre hommage

---

<sup>215</sup> C.E.M., A.T.O., Province de Carie, Département d'Aydin, Enveloppe 1, Aydin, Témoignage de Nicolaos Kyriakopoulos, Deuxième Partie, Chapitre 1 : La vie de l'homme, p. 1.

<sup>216</sup> Nicéphore Phokas, Empereur Byzantin de la dynastie Macédonienne (963-969).

<sup>217</sup> Gaston DESCHAMPS, *op. cit.*, p. 160.

<sup>218</sup> A.M.B., Archives d'Elefthérios Venizélos, Enveloppe 19, no 173/30, Rapport de Skevos ZERVOS, *Le Dodécannèse ensanglanté. Les événements du 20 avril 1919*, pp. 11-12.

<sup>219</sup> Louis De LAUNAY, *Chez les Grecs de Turquie*, Paris, Edition d'Edouard Cornély, 1897, p. 23.

aux héros de la Révolution et glorifier la Nation Grecque et son Roi ; après la cérémonie, des élèves grecs, malgré l'interdiction de la police britannique, défilèrent dans la ville en clamant l'union à l'État grec et, se livrant à des combats brutaux avec les policiers anglais et ottomans, ils laissèrent derrière eux des blessés et chez les occupants anglais la crainte d'une répétition des « guérillas »<sup>220</sup>.

En bref, toute sorte de fêtes visait, chez les Grecs de la diaspora, à l'expression de leur appartenance nationale, de leur différence par rapport aux autres communautés sur place et de leur fidélité au nationalisme grec.

### 3. Mythes et chants populaires

À part les fêtes, où l'importance de la conquête symbolique de l'espace social et la démonstration de la motivation des orthodoxes étaient majeures, les mythes développés au sein de ces communautés jouèrent, eux aussi, un rôle très important ; car, ils « montraient » aux nouvelles générations la supériorité de la race par rapport aux « étrangers », sa croyance et sa motivation de se battre pour sa liberté. De plus, ils s'inscrivirent dans le processus de la création, par des populations considérées comme « étrangères », d'une culture précise et clairement différente de la culture officielle.

De plus, les chants populaires unifiaient sous la même culture folklorique tous les orthodoxes qui étaient dispersés au sein de l'Empire Ottoman ; en outre, elles créèrent des liens entre les deux côtes de la mer Égée puisque que leurs frères exprimaient leur joie ou leur tristesse par des chansons identiques.

De la fin du XIX<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle, les mythes des Grecs sous le pouvoir d'un État étranger furent des compositions collectives passées d'une génération à l'autre par les grands parents. À partir de ces mythes, les orthodoxes tentaient de prouver leur différence par rapport aux musulmans en formant, aussi, chez les jeunes la conscience d'une foi religieuse plus puissante que celle des « infidèles ». Sur ce cas, le mythe que la grand-mère de Dimitris Psathas lui racontait sur le monastère de la Vierge de Soumela en est révélateur :

« [...] Une fois, il y a des siècles, passa ici un Sultan féroce avec son armée et, en voyant le monastère accroché là en haut entre les montagnes dans les bras de Dieu, s'étonna et demanda : "Allah, Allah, c'est quoi là-bas ?". On lui a répondu que c'était un monastère chrétien. Le Sultan, très fâché, ordonna de le brûler tout de suite. Ses hommes coururent ainsi vers le monastère afin de l'incendier mais, à ce

---

<sup>220</sup> A.H.M.A.E., 1921/Enveloppe 10, Sous-enveloppe 3, Partie 1, « Question de Chypre », Rapport du Consul Grec à Chypre, 3/16 avril 1921, n° 5, p. 2.

*moment-là, le Sultan tomba de son cheval, commença à se lamenter par terre et de la bave sortait de sa bouche. Il cria, ainsi, “Grâce !”, “Grâce !” et il ordonna à ses hommes de s’arrêter et de ne pas incendier le monastère. Ceux-ci ne l’ont pas brûlé et le Sultan se remit tout de suite. De nouveau, il commanda à ses hommes, cette fois-ci, de dorer non seulement le monastère mais aussi l’icône de la Vierge. Et, depuis, tous les Sultans, apprenant les miracles de la Vierge, rendaient hommage et donnaient des pouvoirs au monastère ; comme cela le monastère de la Vierge de Soumela a survécu sans problème au cours des siècles »<sup>221</sup>.*

De même, le réfugié Vassilios Raftopoulos cite un mythe sur un monastère au vilayet de Konya qui « prouve » la grandeur des Saints des orthodoxes envers les infidèles et le fait que leur puissance était plus grande que celle de ceux qui ont assujetti les orthodoxes. Il écrivit ainsi comme suit :

*« Un jour, le fils du Sultan de Konya est sorti pour chasser. Il est arrivé ainsi à côté du monastère et il monta sur la montagne où était l’église. Alors qu’il visait avec son arme un oiseau, il se pencha en arrière et tomba dans le précipice. En fait, il n’est pas mort parce qu’un “ak-sakkalis” à la barbe blanche l’a rattrapé par les bras. Cet homme se présenta à ce moment-là au fils du Sultan, celui-ci lui dit qu’il était le Saint-Chariton. Le Sultan a, ainsi, visité le monastère et, après que le prince eût reconnu l’homme qui lui avait sauvé la vie en montrant son icône, il dit au père abbé qu’il était reconnaissant du geste du Saint qui avait sauvé son fils. En voyant ainsi toute l’étendue de la plaine devant le monastère il dit : “j’offre au monastère tout cet espace en signe de gratitude”. Comme cela, le monastère eut, selon le Firman du Sultan, en sa possession tout ce territoire. Pourtant, ses Successeurs ne l’ont pas respecté, prenant possession de toute la région. Mais, le Saint les a puni en rendant la plaine incultivable ; désormais, le blé ne germa plus »<sup>222</sup>.*

Sans doute, l’existence de ces mythes des Saints tout puissant répondit, chez les orthodoxes, à la nécessité de dissuader les jeunes membres d’embrasser une autre religion. On dirait qu’ils jouèrent le contrepois pendant une époque où l’islamisation pouvait permettre une ascension sociale et le catholicisme ou le protestantisme permettaient, eux aussi, d’offrir une vie meilleure sous la protection des capitulations.

Egalement, dans les régions de l’Empire Ottoman, les chants populaires jouèrent le rôle de liens entre les populations dispersées ici et là ; les thèmes furent partout les mêmes : la naissance, la mort, le mariage, l’émigration et le désastre prirent la forme de chants qui occupèrent tous les territoires de la « diaspora » grecque. Ces populations hétérogènes, partageant la même culture folklorique, se virent comme des membres de la même communauté imaginaire tandis que l’analogie entre leurs chansons populaires avec celles de la Grèce donna à ces hommes le sentiment d’appartenance à la même famille organisée désormais en un État-nation.

---

<sup>221</sup> Dimitris PSATHAS, *op. cit.*, p. 24.

<sup>222</sup> C.E.M., A.T.O., Archives des Manuscrites, Province de Lycaonie, n° 410, Vassilios RAFTOPOULOS, *Concernant Silli de Konya*, Athènes, 1968-1974, pp. 15-16.

Par contre, les chants populaires qui ont joué le rôle le plus important quant à la création d'une conscience commune et des ancêtres communs furent ceux qui évoquèrent des catastrophes choquantes comme la chute de Constantinople. Dans ces chansons funèbres, le sang a un rôle dominant car, plus la violence est choquante, plus la volonté de vengeance se renforce ; plus le sang des innocents a coulé sur les pavés, plus les liens entre les différentes populations se renforçaient au nom de la vengeance. La chanson suivante sur la chute de Constantinople est révélatrice :

*Un oiseau, un bel oiseau sortait de la Ville  
il n'est allé se poser ni dans les vignes, ni dans le jardin  
mais il est allé se poser dans le château du Soleil,  
il a agité l'une de ses ailes, elle était trempée de sang  
et il a agité l'autre aile qui tenait un papier écrit<sup>223</sup>.*

Dans la même optique s'inscrit aussi l'épopée de Digenis Akritas qui connut un triomphe au XIX<sup>e</sup> siècle prenant la forme de chants populaires ; le but répondit, ici, à la nécessité de créer chez les « esclaves » le courage et la culture guerrière afin d'être prêt au *grand moment*. Son mythe, ainsi, aux mains de la Muse Populaire, le transformait en défenseur des frontières de Byzance, dans des combats contre un monstre et un lion pour protéger sa femme, en quelqu'un qui avait les vertus d'Achilles et celles d'Hercules, prenant même les dimensions du symbole de « *la lutte éternelle et interminable de l'hellénisme contre le monde musulman* » selon Nicolaos Politis<sup>224</sup>. De plus, chez les poètes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, il devint celui qui unifiait les Grecs anciens à ceux de Byzance et, de là, aux Grecs contemporains ; les paroles suivantes d'un poème de Palamas sont révélatrices :

*[Digenis] ne disparaît pas dans les profondeurs de la terre  
mais, il se repose seulement ;  
il réapparaît en vie  
et ressuscite les peuples<sup>225</sup>.*

En définitive, les mythes et les chants populaires se développèrent parmi les orthodoxes de la diaspora afin de montrer leur puissance, leur motivation, leur énergie et leurs différences par rapport à la culture ottomane dominante. À travers ceux-ci, les orthodoxes créèrent aussi une conscience commune et un lien solide avec Athènes.

---

<sup>223</sup> Cité par Guy SAUNIER, « Le début de la chanson populaire historique et la conscience nationale grecque », *Song and popular culture*, Deutsches Volksliedarchiv, janvier 2000, n° 45, p. 78.

<sup>224</sup> Cité par Giorgos KECHAGIOGLOU, « Le destin de la poésie byzantine des *Akrités* au sein de la littérature grecque », *Ellinica*, Thessalonique, Association d'Études Macédoniennes, 1986, vol. 37, n° 1, p. 96.

<sup>225</sup> *Ibid.*, p. 97.

### **III. Le niveau idéologique**

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'homogénéisation des Grecs, qui étaient dispersés ici et là autour de la mer Égée, ne passait pas seulement par leur acculturation nationale mais aussi par la création d'idéologies qui justifiaient un conflit éventuel avec l'Empire Ottoman. Ainsi, en leur enseignant leur appartenance à la nation grecque, ces hommes ordinaires, qui constituaient également des soldats volontaires éventuels, avaient appris aussi à haïr le Turc, à vouloir le renvoyer en Asie, au nom d'une idée « humanitaire » ou « conquérante ».

Quelle fut, ainsi, l'idée qui justifia l'aventure guerrière grecque en Asie mineure ? Comment a-t-elle évolué au fil des années ? Et, le Turc ? Quels furent les stéréotypes développés sur lui ? Et, finalement, quelles étaient les idées développées au sein des contrées à populations grecques quant à l'armée et/ou la guerre ?

#### **A. La grande idée de Kolettis se transforme en Grande Idée**

Sans aucun doute, la Grande Idée constitua, pour l'État grec, l'idée qui jouerait un rôle décisif dans la formation de sa politique extérieure et intérieure pendant presque un siècle ; elle constitua une rhétorique nationaliste acceptée par toutes les classes sociales qui connut son apothéose surtout pendant les deux premières décennies du siècle précédent. Occupant, en effet, tout l'espace social, celle-ci a imposé au monde politique ses obligations – à la fois réalistes et romantiques – et dont l'abandon fut considéré comme une trahison nationale.

Qui fut, ainsi, l'homme qui l'a émise ? Quel sens a-t-elle prit durant le XIX<sup>e</sup> siècle ? Quand a-t-elle occupé le subconscient collectif et sous quelle forme ?

#### **1. La naissance d'une idée qui voulait être grande**

Le 14/27 janvier 1844, à l'Assemblée nationale se déroula une séance constitutionnelle pendant laquelle la discussion tourna autour du troisième article de la Nouvelle Constitution qui définirait les caractéristiques du citoyen grec ; quelques jours auparavant, un nombre de députés avaient proposé l'existence d'une distinction entre les autochtones et hétérochtones<sup>226</sup>. Le premier, ainsi, qui monta à la tribune fut

---

<sup>226</sup> Il faut noter ici que Ioannis Kolettis provenait de l'Épire qui se trouvait toujours sous le pouvoir de l'Empire Ottoman ; il est ainsi logique que cette proposition de la distinction entre les Grecs de la métropole et d'au-delà des frontières nationales ait fait vibrer une corde sensible chez cet homme.

Ioannis Kolettis afin de souligner le devoir des Grecs du continent de montrer leur union avec les Grecs qui se trouvaient toujours sous le joug ottoman ; cette union devait être aussi exprimée par la Constitution. Durant son discours, il a, aussi, dit la fameuse phrase « grande idée » ; en voici l'extrait :

*« Je frissonne quand je me souviens de ce jour-là quand on a juré de tout donner, même notre vie, pour la libération de la Grèce. [...] Il faut vraiment avoir conscience du poids de ce serment durant cette circonstance, pendant laquelle on s'est réuni afin de rédiger la Constitution, cet évangile de notre existence politique. [...] Par sa position géographique, la Grèce est le centre de l'Europe, ayant à sa droite l'Orient et à sa gauche l'Occident ; elle était destinée à éduquer, à travers sa chute, l'Occident et à civiliser l'Orient par sa résurrection. Le premier but fut accompli par nos ancêtres tandis que le deuxième objectif nous est attribué ; à la base de l'esprit de ce serment et de cette grande idée on a toujours vu les députés de la nation se réunir afin de décider non seulement du destin de la Grèce, mais aussi de celui de la race grecque. Combien vraiment je voudrais que soient présents aujourd'hui Germani, Zaïmai, Kolokotronai, ceux qui furent autrefois députés de l'Assemblée nationale, et ceux qui ont pris les armes afin d'accomplir cet objectif général ; car, je suis certain qu'ils seraient d'accord avec moi, sur mon idée que nous nous étions éloignés de cette grande idée de la patrie, qui avait déjà été exprimée dans la chanson de Rigas. Étant, auparavant, unis dans le même esprit, tous ceux, qui avaient le nom de Grec, avaient gagné une partie de l'objectif entier.*

*Et, vous, vous avez sans doute la même idéologie, vous désirez la même chose, parce que chacun de nous a en lui l'idée de sa brillante origine grecque »<sup>227</sup>.*

Pourtant, ce ne fut pas la première fois que Ioannis Kolettis parla d'une grande idée ; en 1835, le roi Othon a demandé au ministère de l'Intérieur des propositions concernant l'adoption des fêtes nationales et des épreuves d'athlétisme publiques. Ioannis Kolettis, en occupant, à ce moment-là, le fauteuil ministériel de l'Intérieur, a adressé un mémoire au Roi dans lequel il écrivit, entre autres : « *L'une des grandes idées qui fermentèrent dans les esprits naturellement actifs des Grecs depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle et qui firent éclater la révolution grecque, fut cette intention de leur part, ardente et généreuse, de se rapprocher de leur antiquité et de reproduire chez eux ce passé classique et glorieux* »<sup>228</sup>. De même, Ioannis Kolettis, selon Vassilis Cremmidas, dans des lettres qu'il envoyait depuis Paris à ses amis, utilisait, très souvent, le mot « idée » sans l'adjectif « grande »<sup>229</sup>.

---

<sup>227</sup> Cité par K. TH. DIMARAS, « De cette Grande Idée », in G. V. DERTILIS et C. COSTIS (dir.), *Sujets de l'histoire néo-hellénique (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Athènes-Comotini, Publications d'Ant. N. Saccoulas, 1991, pp. 45-46.

<sup>228</sup> Cité par Vassilis CREMMIDAS, *La Grande Idée. Transformations d'une idéologie nationale*, Athènes, Publications de Tipothito, 2010, p. 18.

<sup>229</sup> *Ibid.*, pp. 25-26. Quant à l'utilisation de la phrase « grande idée », Dimaras souligne : « la phrase "grande idée", sans le sens national, constitua un élément vivant de la langue parlée et écrite de cette époque ». K. TH. DIMARAS, « De cette Grande Idée », in G. V. DERTILIS et C. COSTIS (dir.), *op. cit.*, pp. 48-49.

Mais, que voulait-il dire quand il parlait de cette grande idée ? À quel objectif se référerait-il ? Est-ce qu'il voulait lui donner un sens irrédentiste ou non ?

Certes, le discours de Ioannis Kolettis depuis les bangs de l'Assemblée est plein des symbolismes tandis que le contenu de sa Grande Idée est ouvert à des significations différentes ; en outre, notre travail serait beaucoup plus facile si Ioannis Kolettis, lui-même, donnait la signification exacte de sa grande idée avant sa mort. Or, nous sommes obligés de continuer sans son aide ; d'ailleurs, Marc Bloch l'avait déjà écrit : « *les chercheurs du passé ne sont jamais absolument libres. Le passé est leur tyran. Il leur interdit de connaître ce qu'il ne leur a pas donné lui-même, consciemment ou inconsciemment* »<sup>230</sup>.

En analysant, ainsi, son discours, la première signification de sa Grande Idée est celle du destin de la Grèce à transmettre la civilisation européenne à l'Orient grâce à sa position géographique. D'ailleurs, cet objectif fut, déjà, formulé, en 1835, par Georg Ludvich von Maourer, membre de la régence du roi Othon, dans son livre publié à Heidelberg ; il écrivit alors :

« *La destination de la Grèce est de transmettre le flambeau de la civilisation européenne en Asie et encore plus loin et, sur cela, elle est aidée par sa position géographique vraiment privilégiée et la sagacité de ses habitants. Et, comme elle fut, autrefois, le berceau de la civilisation pour l'Europe, une Europe qui rend maintenant à la Grèce cette éducation, il faut, elle aussi, conformément aux lois séculaires des échanges, rendre en Asie, en Egypte et aux autres pays de l'Orient ce qu'elle a pris d'eux avant, pendant des milliers d'années* »<sup>231</sup>.

À part la transmission de la civilisation européenne en Orient, Ioannis Kolettis donna, selon nous, à sa « grande idée » le sens de la création d'un grand État grec qui dépasserait les frontières de 1844 puisque les députés devaient décider non seulement de l'État grec mais aussi de la Race Grecque, car nous nous étions éloignés de l'idée exprimée par la chanson de Rigas<sup>232</sup>. D'ailleurs, les choses deviennent encore plus claires si nous prenons en considération l'origine de Ioannis Kolettis et le sujet de la discussion ; comment, en effet, un homme qui se sentait grec et sa région étant toujours sous l'Empire Ottoman, pouvait ne pas englober dans sa Grande Idée la libération de ses frères soumis sous le pouvoir du Sultan ? Comment pouvait-il ne pas évoquer le *Thourios* de Rigas qui appela tous les peuples balkaniques à se soulever

---

<sup>230</sup> Marc BLOCH, *Apologie pour l'histoire*, Athènes, Enallaktikes Ekdoseis, traduit du français en grec par Costas GAGANAKIS, 1994, p. 84.

<sup>231</sup> Cité par Vassilis CREMMIDAS, *op. cit.*, pp. 15-16.

<sup>232</sup> Cette remarque est aussi faite par K. TH. DIMARAS, « De cette Grande Idée », in G. V. DERTILIS et C. COSTIS (dir.), *op. cit.*, p. 51.

contre la tyrannie ottomane ? Comment pouvait-il être satisfait de la Grèce de son époque qui n'avait gagné qu'*une partie de l'ensemble de l'objectif* ?

En outre, un autre sens se trouve dans l'idée de l'union de l'hellénisme. Dans cette optique, Ioannis Kolettis, un homme hétérochtone, ne pouvait pas ne pas évoquer l'origine grecque commune que tous les membres de l'Assemblée partageaient. Il ne pouvait pas ne pas rappeler que des Grecs, qui maintenant se considéraient comme hétérochtones, ont, eux aussi, donné le serment de tout offrir, même leur vie, afin de libérer la patrie.

En définitive, la première et primordiale signification de la Grande Idée de Kolettis fut celle de la transmission, à travers les Grecs, de la culture européenne à l'Orient. Pourtant, nous ne serions pas, pense-t-on, loin de la réalité si nous soutenions que, à travers sa Grande Idée, il exprima aussi son vœu ardent de voir le prolongement des frontières nationales. D'ailleurs, il ne nous a pas dit de quelle manière il imaginait cette communication de la civilisation européenne aux peuples de l'Orient ; en un mot, cette mission civilisatrice prendrait la forme de la création d'un grand réseau d'écoles qui occuperaient toute l'Asie ou celle-ci d'Alexandre le Grand ?

Et, finalement, la Grande Idée eut un sens irrédentiste bien avant janvier 1844 ; Alexandros Soutsos, dans son poème *Le premier-ministre*, écrivit en 1843 :

*« Et si à la race venait une quelconque grande idée  
de mettre en mouvement ses membres paralysés  
et demandait son héritage ancestral  
celui de Comnini de ses arrières-grands-pères  
l'Empire,  
quel est le téméraire qui voudrait résister et voudrait  
étouffer la voix du peuple sur place et à l'étranger ? »<sup>233</sup>.*

## **2. La Grande Idée à l'œuvre**

La Grande Idée, indépendamment de la signification qu'elle avait chez Ioannis Kolettis ainsi que la polémique qu'elle a connue dans quelques journaux entre 1845 et 1847<sup>234</sup>, a, profondément, occupé l'espace social grec sous la forme irrédentiste. En peu de temps, celle-ci imposa au nouvel État une fascination irrésistible qui, en alliance avec les évolutions diplomatiques européennes et militaires en Orient, mobilisa les masses vers un seul objectif : le prolongement des frontières nationales.

---

<sup>233</sup> Cité par Vassilis CREMMIDAS, *op. cit.*, 2010, p. 19.

<sup>234</sup> K. TH. DIMARAS, « De cette Grande Idée », in G. V. DERTILIS et C. COSTIS (dir.), *op. cit.*, pp. 53-54.

Ce qui, jusqu'à ce moment-là, manquait, fut l'étincelle qui provoquerait l'éclatement des sentiments agressifs envers l'Ottoman.

Et, cette dernière n'a pas tardé à faire son apparition. Durant, ainsi, la Guerre de Crimée, en janvier 1854 une révolution, qui avait éclaté premièrement dans l'Épire du Sud, a prit la forme d'une vague énorme qui occupa toutes les régions de l'Empire Ottoman se trouvant à côté des frontières grecques ; en peu de temps, en Thessalie et en Macédoine les populations se révoltèrent. Le climat, dans la Grèce, était extatique. Des centres de recrutement de volontaires s'organisèrent à Athènes tandis que des officiers et des sous-officiers de l'armée grecque s'y présentèrent afin d'aller au front ; de même, une masse de citoyens fut prête à tout quitter pour aider ses frères et des bandes de brigands et une masse de clandestins partirent vers les régions qui s'étaient révoltées. Dans les bureaux du gouvernement régna, aussi, une grande effervescence révolutionnaire ; le roi Othon, en ignorant les démarches françaises et anglaises, a déplacé la garnison de Nauplie et des forces d'artillerie depuis Athènes sur les frontières du nord se déclarant aussi prêt à aller aux camps de recrutement des volontaires afin de les conduire au front comme un vrai roi-guerrier. Les journaux d'Athènes, de leur côté, appelèrent les citoyens à se présenter sous les drapeaux afin de mener à terme l'entreprise commencée en 1821<sup>235</sup>. Pourtant la situation n'évolua pas de la manière que l'hellénisme voulait ; la Porte a mobilisé des irréguliers albanais et la révolution prit, très vite, la forme de pillages systématiques des propriétés des populations autochtones. De plus, les grandes puissances (Angleterre et France) ont averti le roi Othon qu'elles étaient prêtes à revendiquer le remboursement des crédits qu'elles ont octroyé à la Grèce, s'il ne retirait pas ses forces, et envahirent le port du Pirée. Le roi fut, ainsi, obligé de déclarer la neutralité grecque en changeant aussi le gouvernement et donnant l'investiture du Premier ministre à Mavrokordhâtos<sup>236</sup>.

L'échec de cette première tentative de la réalisation de la Grande Idée eut des conséquences majeures pour la Grèce. Un grand nombre de réfugiés, accompagnés par ceux qui avaient provoqué la révolte et les bandes de brigands et d'irréguliers, ont prit la route des régions grecques. Au niveau économique et politique, les choses ne furent pas meilleures ; les forces européennes ont imposé un comité économique

---

<sup>235</sup> Voir aussi Vassilis CREMMIDAS, *op. cit.*, pp. 37-40.

<sup>236</sup> Dakins DOUGLAS, *The unification of Greece, 1770-1923*, Athènes, Institut Éducatif de la Banque Nationale (M.I.E.T.), 1998, (1982), traduit de l'anglais en grec par A. XANTHOPOULOS, pp. 132-139.

international chargé de contrôler l'économie anémique du pays tandis que le roi Othon fut obligé, suite à une révolte en octobre 1862<sup>237</sup>, de quitter son trône.

Pourtant, la Grande Idée et sa signification irrédentiste continua à toucher le peuple grec, à imposer ses règles au monde politique et à secouer même des révolutionnaires romantiques européens comme Garibaldi. Donc, des révoltes en Thessalie en 1867 et en Crète (1866-1869) ont donné l'occasion à des corps irréguliers grecs d'y prendre part<sup>238</sup> et plus de deux mille volontaires en chemise rouge, sous les ordres de Ricciotti Garibaldi, d'y arriver pour se battre afin de soutenir ce peuple balkanique révolutionnaire<sup>239</sup>. Au même moment, Giuseppe Garibaldi, lui-même, proclamait aux Grecs, en les rassurant, son soutien assidu<sup>240</sup>.

Or, encore une fois, la tentative échoua. Ce nouvel échec, allié à la faiblesse de l'armée grecque de se charger de la guerre irrédentiste et la prise de conscience qu'une guerre avec l'Empire Ottoman n'était, en ce moment, pas très possible à cause de la surveillance des Balkans par les chambres ministérielles européennes<sup>241</sup>, transforma le sens de la Grande Idée ; l'objectif, dorénavant, préconisé par celle-ci, était le développement économique du pays par le prolongement pacifique des frontières nationales<sup>242</sup>.

De même, jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'existence de la Grande Idée, sous le sens irrédentiste, continua à être latente puisque que l'État grec ne suivait pas une politique dynamique envers son voisin et les Européens surveillaient toujours la « *poudrière de l'Europe* ». Dans ce sens, tout l'effort se canalisa vers l'évolution économique du pays ; ce fut aussi l'époque pendant laquelle la culture du raisin connut une grande évolution et l'industrie aussi se développa. Dans ce climat, l'enthousiasme nationaliste provoqué chez les Grecs par la célébration du cinquantenaire de la Révolution s'apaisa vite ; le poète Aristote Valaoritis, ayant

---

<sup>237</sup> Giorgos ANASTASIADIS, *Histoire politique et constitutionnelle de la Grèce, 1821-1941*, Athènes-Thessalonique, Publications de Sakkoula, 2001, pp. 67-75.

<sup>238</sup> Ioannis S. KOLIOPOULOS, « Banditisme et irrédentisme en Grèce au XIX<sup>e</sup> siècle », in Thanos VEREMIS (dir.), *op. cit.*, pp. 133-197.

<sup>239</sup> Hubert HEYRIÈS, *op. cit.*, p. 44.

<sup>240</sup> *Ibid.*, pp. 44-45.

<sup>241</sup> A. N. Vernardakis souligna, en 1870 : « *La Grèce a une armée de 14.000 hommes et dépense une somme de 10 à 12 millions de drachmes chaque année. Pourtant, cette armée n'a aucune utilité. Elle n'est pas en mesure de nous aider à accomplir nos rêves, même dans le cas où l'Europe nous le permettrait. Quant à la Défense, elle nous est, aussi, complètement inutile car personne ne va nous attaquer* ». Cité par Constantin TSOUCALAS, *op. cit.*, pp. 70-71.

<sup>242</sup> Vassilis CREMMIDAS, *op. cit.*, pp. 63-106.

donné des frissons au peuple durant la célébration avec ses poèmes, en écrivit un autre montrant combien était éphémère ce phénomène. On lit alors :

*Elle a enflammé le ciel  
mon étoile pendant une heure  
maintenant, qui se souvient d'elle ?*<sup>243</sup>

Cependant, durant la dernière décennie du XIX<sup>e</sup> siècle la Grande Idée irrédentiste et ouvertement hostile à l'Empire Ottoman gagna, de nouveau, les hommes politiques et les militaires ; désormais, la Grèce agrandie jeta des coups d'œil de plus en plus hostiles vers le nord. L'Épire et la Macédoine étaient toujours sous le pouvoir ottoman, la situation en Crète restait aussi confuse tandis que la situation à l'intérieur du pays n'était pas meilleure ; la campagne fut vraiment touchée par la crise de la culture du raisin sec et la population jeune choisit l'émigration vers les États-Unis. Ce fut exactement à ce moment que les tambours de guerre sonnèrent de plus en plus menaçants ; ce fut à ce moment qu'une association militaire sous le nom de *Ethniki Etairia* a conduit la Grèce à la guerre catastrophique de 1897<sup>244</sup>.

Globalement, la Grande Idée, jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, connut non seulement des époques d'apogée et de chute mais aussi des métamorphoses quant à son sens. Pourtant, elle préconisa toujours le même but ; c'était le prolongement des frontières nationales. Dans ce schéma, elle a, finalement, survécu afin de jouer un rôle décisif pendant les deux premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle.

### **3. La Grande Idée au début suffoque mais en sort finalement victorieuse**

La guerre gréco-turque d'avril 1897 fut le résultat de la crise crétoise de 1896-1897 et de l'enthousiasme provoqué par les mots d'ordre nationaliste de l'*Ethniki Etairia*. Georgios Filaretos, député et membre de cette association, s'exclama depuis la tribune, le 20 novembre/2 décembre 1896, quant à la Crète : « *Unification et seulement Unification* » quand bien même durant ce combat « *serait détruite la Grèce libre et la Crète très éprouvée* »<sup>245</sup>. Les journaux, de leur côté, renforcèrent le paroxysme en publiant des articles enflammés et en condamnant le gouvernement de trahison nationale à cause de l'obstruction de l'envoi de la flotte en Crète<sup>246</sup>.

---

<sup>243</sup> Cité par *Ibid.*, p. 90.

<sup>244</sup> Giannis GIANOULOPOULOS, « *Notre aveuglement généreux...* » : *la politique extérieure et les « affaires nationales » de la défaite de 1897 jusqu'à la catastrophe en Asie mineure*, Athènes, Vivliorama, 2003, (1999), pp. 3-183.

<sup>245</sup> Cité par *Ibid.*, p. 166.

<sup>246</sup> « La révolution », *Skrip*, Athènes, 22 janvier 1897, année 4<sup>e</sup>, période 2<sup>e</sup>, n° 503, p. 1.

La guerre éclata et, en peu de temps, l'armée grecque, mal organisée et extrêmement insuffisante, connut des défaites continuelles en prenant la route vers Athènes et fut suivie par l'armée ottomane. La catastrophe fut rapide et remarquable et, si les grandes puissances n'étaient pas intervenues, elle aurait pu, comme Filaretos avait prévu, être totale. Et, même si la défaite n'était pas catastrophique au niveau territorial, elle fut considérée comme honteuse ; le journal *Empros* caractérisa la guerre comme une « *tragi-comédie* »<sup>247</sup>. Pourtant, elle ne fut pas le seul événement « honteux » de la décennie de 1890 car, cette défaite eut des conséquences majeures au niveau économique puisque que l'État grec fut obligé de payer des indemnités de guerre à l'Empire Ottoman.

Et, de là, vint le deuxième événement « honteux » ; car, la défaite fut suivie de l'installation, en 1898, à Athènes d'une Commission Internationale Financière, suite au Traité de paix, qui se chargea du paiement des emprunts de la Grèce. L'installation de ce Contrôle constitua, d'un côté, le prix que la Grèce devait payer aux grandes puissances pour leur intervention et la non-diminution du territoire national et, de l'autre, la condition essentielle pour l'octroi d'un nouvel emprunt pour le paiement des indemnités de guerre. La loi fut, ainsi, votée par l'Assemblée en cédant à la Commission la plupart des revenus fiscaux de l'État issus de la vente des produits comme le pétrole, le sel et le tabac. La fiscalité devint aussi plus lourde et le ministre des Finances fut obligé de retirer de la circulation la monnaie pléthorique<sup>248</sup>. Le journal *Skrip* trouva qu'il s'agissait de : « *l'asservissement économique total de l'État* »<sup>249</sup>.

Ces évolutions auraient pu conduire à la mort de la Grande Idée ; en fait, l'armée était, toujours, mal organisée et la situation économique du pays ne permettait pas sa réorganisation. En outre, imaginons un peu le Grec ordinaire de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui essayait de dresser le bilan de ce que lui a offert l'effort militaire de la réalisation du rêve irrédentiste. Il vit, ainsi, des révoltes qui avaient échouées en Thessalie, Épire et Macédoine pendant lesquelles des forces navales européennes ont conquis le port du Pirée et furent suivies par l'installation d'un comité international pour contrôler l'économie grecque ; de plus, il eut devant ses yeux la défaite de 1897

---

<sup>247</sup> « En faveur de la Grèce », *Empros*, Athènes, 18 septembre 1897, année 1<sup>ère</sup>, n° 311, p. 1.

<sup>248</sup> Loi 2519 du 26 février 1898. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1898, 1-201, vol. A, pp. 71-79 ; cote : 001 FEK (ΦΕΚ) Α 1898/1 ; Michalis PSALIDOPOULOS, « De la faillite de 1893 à Goudi », *Kathimerini* [consulté en ligne], 2 juillet 2011.

<sup>249</sup> « Le projet de loi du contrôle », *Skrip*, Athènes, 20 février 1898, année 3<sup>e</sup>, période 2<sup>e</sup>, n° 895, p. 1.

suivie du paiement des indemnités de guerre et l'installation, de nouveau, d'une commission internationale légitimée par l'Assemblée pour réunir les impôts du peuple afin de payer les banquiers européens. Au même moment, lui-même était obligé de vivre dans un taudis à la recherche d'un emploi jusque même 16 heures de travail ou d'un billet pour l'Amérique. En revanche, la politique pacifique apporta, de temps en temps, des cadeaux inespérés comme l'annexion des îles ioniennes ou celle de la Thessalie et une partie de l'Épire.

En outre, la révolution des *Jeunes Turcs* et l'enthousiasme qu'elle a provoquée chez les Grecs de la diaspora auraient pu, aussi, marquer la fin de la Grande Idée ; en effet, si le prolongement des frontières nationales passait par une guerre entre la Grèce et l'Empire Ottoman, on aurait, sans doute, besoin non seulement de la vivacité et de la mobilisation des Grecs du continent, mais aussi de l'appui économique et militaire des communautés grecques se trouvant au sein de cet Empire. En un mot, pour que la Grande Idée soit un succès, les Grecs de l'Asie mineure devaient, eux aussi, se mobiliser en sa faveur, ils devaient vouloir se battre pour la Grèce et être libérés par la Grèce.

Pourtant, le *Comité Ottoman de l'Unité et Progrès* dont le but fut : « *la réalisation des réformes en faveur, non d'une seule ethnicité, mais de tous les Ottomans, indépendamment s'ils sont Juifs, Chrétiens ou Musulmans* »<sup>250</sup> et le mouvement des *Jeunes Turcs* de 1908 ont profondément changé la situation dans l'Empire et les pensées en Grèce. L'éclatement de la révolte fut suivi par des scènes de fraternisation entre les Grecs et Turcs de l'Empire tandis que les hommes politiques grecs, comme Stéphane Dragoumis, soulignèrent qu'elle « *ressuscita le miracle de l'Empire Byzantin, c'est-à-dire qu'on allait assimiler les Turcs, comme autrefois les Romains, et l'Empire Ottoman se transformerait en Empire Grec* »<sup>251</sup>. Les journaux l'accueillirent comme l'aube d'une nouvelle période de justice et d'égalité ; pour le journal *Patris* la révolte constitua : « *un événement magnifique et la fraternisation des citoyens du Sultan fut un événement historique majeur* »<sup>252</sup>. De même, les Grecs de l'Empire Ottoman la virent comme la gardienne de leurs libertés dans l'État ottoman et leur assimilation politique au sein du pluralisme<sup>253</sup>.

---

<sup>250</sup> Cité par Dimitrios KITSIKIS, *Histoire comparative de la Grèce et de la Turquie au XX<sup>e</sup> siècle*, Athènes, Estia, 1993, (1978), pp. 89-90.

<sup>251</sup> Cité par *Ibid.*, p. 103.

<sup>252</sup> « L'événement magnifique », *Patris*, Athènes, 13 juillet 1908, année 19<sup>e</sup>, période 2<sup>e</sup>, n° 5233, p. 1.

<sup>253</sup> Cité par Constantin SVOLOPOULOS, *op. cit.*, p. 23.

Néanmoins, la Grande Idée sortit de cette période de déconsidération plus forte qu'auparavant. Sur cette évolution, les *Jeunes Turcs*, qui suivirent une politique nationaliste, ont joué un rôle très important ; Pierre Renouvin les critiqua en écrivant : « *Ce libéralisme ne fut que superficiel. Quand le Comité de l'Union et Progrès a installé ses hommes au pouvoir, il dévoila son programme. Son but était de renforcer les populations turques aux dépens des ethnicités soumises* »<sup>254</sup>. Dans ce climat, la vie des Grecs de l'Empire Ottoman devint de plus en plus dure et les relations entre les musulmans et les orthodoxes s'aggravèrent<sup>255</sup>.

En outre, une révolte militaire en Grèce, en 1909, eut pour conséquence l'accès d'Eleftherios Venizélos au poste de Premier ministre ; un autre hétérochtone, soixante-dix ans après Kolettis, se présenterait à l'Assemblée afin de ressusciter le sens irrédentiste de la Grande Idée et tenter de la réaliser. Le consul austro-hongrois à Athènes souligna quant à lui que le rêve de la refondation du Byzance l'aveuglait<sup>256</sup>.

Globalement, depuis 1910 la Grande Idée gagna, définitivement, une place prépondérante dans la société et le monde politique grecs ; dorénavant, tous les efforts d'une nation entière, toutes les discussions avec les diplomates européens du Premier ministre grec et tous les cadavres des soldats qui joncheraient les champs de batailles répondirent à un seul but : la fondation de l'Empire Byzantin contemporain.

## **B. Les représentations différentes du Turc chez le Grec**

La coexistence séculaire des populations diverses dans les Balkans comme aussi en Orient a provoqué la naissance de relations entre elles à la fois conflictuelles et amicales ; de plus, à partir de cette « cohabitation » se créèrent des images différentes de l'une pour l'autre, des représentations qui exprimèrent les sentiments que l'une avait pour l'autre, des représentations qui, finalement, changèrent par rapport aux évolutions aux niveaux politique, diplomatique et militaire.

Comment, ainsi, les Grecs de la métropole voyaient-ils leur voisin ? Quelles caractéristiques lui attachèrent-ils ? Et, les Grecs au-delà des frontières nationales ? Que disaient-ils de celui avec lequel ils vivaient et travaillaient côte à côte ?

---

<sup>254</sup> Cité par Dimitrios KITSIKIS, *op. cit.*, p. 114.

<sup>255</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département de Smyrne, Enveloppe 23, Koukloutzas, Témoignage d'Ilias Kourkouris, Deuxième Partie, Chapitre 9 : Relations entre les Grecs et les Turcs, p. 1.

<sup>256</sup> Cité par Dimitrios KITSIKIS, *op. cit.*, p. 140.

## 1. Ennemi de toujours

Les deux premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle constituèrent une période caractérisée par de grands bouleversements territoriaux au sein de la péninsule balkanique provoqués par des guerres continuelles. Pourtant, ces changements, plus ou moins violents, ont créé des problèmes d'homogénéité entre les populations qui, désormais, furent englobées dans un nouvel État et, comme cela, obligées d'accepter et/ou d'apprendre les caractéristiques d'une nouvelle conscience communautaire.

Les cas furent nombreux. Les Traités de Londres et celui de Bucarest transformèrent la pauvre et petite Grèce en un pays qui pourrait, désormais, assurer, à un certain niveau, sa subsistance ; or, la composition linguistique, culturelle et confessionnelle de ces régions fut extrêmement problématique. Certes, le grand réseau d'écoles et églises, fondé durant le XIX<sup>e</sup> siècle, avait créé une certaine conscience commune parmi les orthodoxes tandis que les violences des forces armées grecques ont, jusqu'à un certain point, « nettoyé » ethnologiquement ces territoires pendant les guerres balkaniques. Pourtant, le « problème » était toujours existant.

Dans l'Épire vivaient des populations dont la langue n'était pas forcément le Grec mais aussi l'Albanais ou le Valaque tandis que, en Macédoine, le statut ethnique était plus complexe à cause de la présence des musulmans et des Juifs qui parlaient le Turc, l'Albanais, le Valaque ou le Ladino et des orthodoxes qui se diversifiaient, également, au niveau linguistique<sup>257</sup>. Dans cette coexistence de populations différentes, qui n'acceptaient pas forcément la Grande Idée et son caractère messianique, l'État devait trouver des institutions et des mécanismes qui pourraient les transformer en une nation ayant les mêmes buts et les mêmes rêves pour l'avenir.

Donc, pour ce faire, on s'appuya sur l'armée et l'éducation. En fait, le service militaire obligatoire a hellénisé au niveau linguistique les soldats dont, très souvent, la langue grecque n'était pas leur langue maternelle ; il constitua aussi le mécanisme qui unifiait les Grecs des régions différentes dans le cadre d'une expérience sociale commune qui devint la base de la découverte d'une identité nationale commune ; et, finalement, grâce à l'armée, ces hommes ordinaires passaient d'une région de l'État à l'autre, en cultivant, à travers l'expérience du déplacement géographique, la

---

<sup>257</sup> Georgios MAVROGORDATOS, « Les minorités nationales », in Christos CHATZIOSIF (dir.), *op. cit.*, vol. B2, pp. 9-35.

connaissance d'une patrie commune et beaucoup plus grande qui dépassait le régionalisme<sup>258</sup>.

De plus, l'éducation fut le mécanisme d'une hellénisation des élèves tout d'abord linguistique. En outre, l'enseignement de l'histoire et de la géographie permettait à ceux-ci de voir la continuité de l'hellénisme dans le temps et dans l'espace prouvant la justesse de la Grande Idée. En un mot, à partir de l'armée et l'enseignement, les populations hétérogènes acquirent une conscience commune en ayant aussi une certaine fidélité en faveur des projets de la nation.

Pourtant, la Grèce devait aussi trouver une certaine rhétorique qui aurait pu massivement mobiliser ces nouvelles populations et les Grecs soumis au pouvoir du Sultan dans l'éventualité d'une guerre contre l'Empire Ottoman ; et, cette rhétorique fut celle qui présenta le Turc comme l'ennemi de toujours de l'hellénisme. Sans doute, cette rhétorique avait été développée depuis les premières décennies de l'existence de l'État grec comme elle avait été aussi enseignée dans les écoles. Mais, le grand changement arriva seulement à la fin de la Grande Guerre quand la Grande Idée ressuscita plus menaçante que jamais auparavant. Ce fut à ce moment, ainsi, que cette représentation du Turc occupa tout l'espace social en prenant la place que la Bulgarie, « *ennemi fourbe et dangereux* »<sup>259</sup>, occupait durant les guerres balkaniques.

Le Turc, donc, tant pour les journaux que le monde politique, constituait l'ennemi de toujours de l'hellénisme. À la fin de la Grande Guerre, les journaux, publiant une masse d'articles, soulignèrent le combat séculaire que l'hellénisme menait contre la race turque en évoquant aussi que la mer Égée était un « lac grec » puisque les territoires qui l'englobaient avaient été énormément peuplés par des Grecs depuis l'Antiquité. En outre, ils rappelèrent, durant les discussions diplomatiques à Paris, la guerre de l'Indépendance grecque dont l'œuvre n'était pas encore terminée puisqu'une partie de la race grecque était toujours sous le « joug » ottoman.

De même, les discussions à l'Assemblée sur les questions nationales tournèrent, très souvent, autour de cette race ennemie qui occupa la ville d'Istanbul et tous les territoires de l'Empire Byzantin en « offrant » des jours sombres à la nation grecque. Or, les Grecs, en prouvant leur vivacité et leur motivation, ont continué à se battre contre leurs occupants en formant des bandes de *klephtes* ; ensuite, ils

---

<sup>258</sup> Paschalis M. KITROMILIDES, « "Communautés imaginaires" et les débuts de la question des ethnies aux Balkans », in Thanos VEREMIS (dir.), *op. cit.*, pp. 77-78.

<sup>259</sup> « Les travaux du jury spécial et la condition des questions grecques », *Empros*, Athènes, 7 février 1919, année 23<sup>e</sup>, n° 8018, p. 1.

ressuscitèrent en 1821 et, depuis, ils étaient prêts à continuer cette guerre contre le Turc, contre l'ennemi « *le plus important de nos ennemis héréditaires* »<sup>260</sup> comme le caractérisa Venizélos.

Dans la même perspective, l'orthodoxie joua un rôle très important dans la formation de la représentation du Turc comme l'ennemi de toujours ; pourtant, la rhétorique se fonda, ici, sur l'existence d'un affrontement interminable entre deux religions différentes, entre l'orthodoxie et l'islamisme, une lutte entre la croix chrétienne qui apporta la lumière et le croissant rouge musulman caractérisé par des jours sombres<sup>261</sup>. Dans ce sens, la guerre fut, aussi, menée par les prêtres pour la croix, « par elle et avec elle » ; cette guerre, ainsi, ne s'arrêta pas durant les siècles de l'occupation ottomane car des prêtres organisèrent des écoles dans les monastères et les églises pour les *rayas*, jouant le rôle de contrepoids contre l'islamisation violente. Ensuite, ils prirent les armes durant la Guerre de l'Indépendance pour se battre contre l'islam et furent, pendant les guerres balkaniques, sur le front pour donner leur bénédiction et encourager les soldats.

Globalement, la représentation du Turc comme l'ennemi de toujours avait comme but l'unification d'un peuple profondément hétérogène.

Figure 4 : Le coucher du croissant rouge musulman<sup>262</sup>



<sup>260</sup> A.A.N., Journaux des Discussions de l'Assemblée Nationale, Epoque K, Session Parlementaire IV (Δ), Athènes, Imprimerie Nationale, 1931, séance du 30 avril 1919, p. 817 ; cote : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), Epoque K de Reviviscence, Session Parlementaire IV (Δ), 1919-1920, vol. 67.

<sup>261</sup> Voir la figure n° 4.

<sup>262</sup> E.L.I.A., Archives photographiques, décennie 1910, code : CP.CPTSA1.009. Cette image constitue un exemple caractéristique de la représentation des jours sombres auxquelles étaient condamnés les territoires occupés par l'Empire Ottoman. Or, l'arrivée des forces armées grecques apportant avec elle le drapeau et le soleil de la religion orthodoxe éloignait non seulement les troupes turques mais aussi les ténèbres de l'islamisme, du croissant rouge musulman.

## 2. « *Barbare* »

Une deuxième représentation, créée par les Grecs de la métropole concernant le Turc, fut l'image du « *barbare* ». Donc, pour le Grec du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, le Turc constituait une race « *barbare* », d'un côté, à cause de sa civilisation tardive et, de l'autre, à cause de son énorme violence durant les combats. Autrement dit, la dissemblance constituait, ici, le développement politique, social, scientifique et économique qui caractérisait le Grec par rapport au retard du peuple turc comme aussi la différente culture de guerre suivie par les deux « races ». La phrase suivante de Ioannis Kapsis, écrite bien après la défaite de 1922, confirme de la meilleure façon cette approche chauviniste : « *les Grecs sont superbes, développés, riches et intelligents par rapport aux Turcs qui sont Asiates et barbares, ne respectant que la force des armes* »<sup>263</sup>.

Donc, les Turcs étaient, aux yeux du Grec, une race de « *barbares* » car ils préféraient la vie nomade à l'organisation des sociétés avec des lois et règles bien définies ; ils aimaient le chaos, le désordre social et l'arbitraire par rapport à la justice et la paix sociale. De plus, ils étaient des « *barbares* » car les arts, les sciences ainsi que l'économie et la civilisation étaient stagnantes chez eux tandis que leur fidélité à l'autoritarisme du Sultan montrait leur retard politique. Toutes ces caractéristiques prouvaient, selon les Grecs, la « *barbarie* » du Turc. D'ailleurs, le premier objectif de l'hellénisme, formé par la Grande Idée, fut la transmission du flambeau des sciences, de l'éducation et de l'évolution sociale, politique et économique aux voisins sous-civilisés ; la phrase chauviniste de Ioannis Kapsis est, encore une fois, caractéristique : « *le but fut de civiliser cette race de barbares et transformer ces violeurs odieux en êtres humains qui pourraient vivre en paix et en toute justice dans une société organisée et développée* »<sup>264</sup>.

En outre, la deuxième dimension de la « *barbarie* » du Turc passait par sa culture et ses coutumes de guerre ; les Turcs, en préférant la guerre et la violence à l'amitié et l'hospitalité, prouvaient leur « *barbarie* ». De plus, leurs coutumes de guerre, qui ont fait couler tant de sang sur les pavés d'Istanbul, en Orient et Europe centrale, constituèrent les témoins irréfutables de la « *barbarie* » turque. Ces coutumes, qui accumulèrent tant de souffrances chez les populations occupées, devaient, ainsi, être exclues du monde humain. En un mot, pour le Grec du début du

---

<sup>263</sup> Ioannis KAPSIS, *op. cit.* pp. 40-42.

<sup>264</sup> *Ibid.*

XX<sup>e</sup> siècle, l'Empire Ottoman était : « *le monde des ténèbres, de la barbarie et du fanatisme. C'est un monde de crimes, de violence, de massacre, de pillage ; un monde de cinq siècles de honte. [...] C'est une tache sanglante qui constitue une honte dans l'Histoire et la vie des peuples civilisés* »<sup>265</sup>.

Pour conclure, le peuple turc fut représenté par les Grecs comme une race barbare à cause de son retard culturel et sa culture de guerre. Pourtant, Gaston Deschamps, durant son voyage en Asie mineure en 1890, devint témoin d'un Orient que tous les hommes politiques de son époque, enfermés dans leurs bureaux, ignoraient ou voulaient ignorer ; il écrivit, ainsi, comme suit :

« *Cependant, la cour du konak<sup>266</sup> s'emplit de gens. C'est aujourd'hui une grande fête pour les Turcs. De toutes les cases du village, et même des hameaux aux alentours, les paysans sont venus, pour saluer l'aga. Un à un, ils grimpent l'escalier de bois, entrent dans la salle, miment, sans mot dire, de calmes "salamalescs", baisent la main grasse d'Abdoullah. Celui-ci reste majestueux, presque ennuyé, comme il sied à un chef qui connaît sa puissance. Il se déride pourtant, ses yeux s'éclairent, sa grosse figure sourit : il a cédé au charme d'un cortège d'enfants qui défilent devant lui en procession. J'ai eu soudain la vision d'un Orient que nous ne connaissons guère, l'Orient bonhomme et paternel des vieilles dynasties et des féodalités disparues. Si nous n'imaginons les Orientaux qu'avec une mine furieuse et un rictus sanguinaire, c'est peut-être parce que, depuis les Croisades jusqu'aux guerres turco-russes, nous avons tout fait pour les enrager...* »<sup>267</sup>.

### 3. Ami

Les représentations d'une population sur ses voisins évoquent, de manière précise, les sentiments, amicaux ou hostiles, qu'elle nourrit à l'égard de ces derniers ; les Grecs, ainsi, de la métropole voyaient le Turc comme un ennemi et une race « barbare ». Pourtant, le Turc, pour les Grecs qui se trouvaient au-delà de la frontière nationale, fut-il un ennemi ou un ami ?

Au sein des régions multiethniques, la distraction et le travail constituent des phénomènes sociaux par lesquels passe le brassage des différentes populations. Dans l'Empire Ottoman, ainsi, les cafétérias étaient des lieux où des Grecs, des Arméniens et des musulmans se rassemblèrent afin de discuter et de s'amuser. Louis de Launay, en se promenant à Smyrne, nous donne l'image d'un café à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : « [...] à gauche, un café en plein vent, des tables, des fumeurs, des turbans verts, des fez rouges, des bonnets brodés arméniens, tout rose sur une étoffe noire ; ces

---

<sup>265</sup> « La force de la justice et le droit de la justice », *Skrip*, Athènes, 1 juillet 1921, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 6092, p. 1.

<sup>266</sup> *Konak* était la maison de l'aga.

<sup>267</sup> Gaston DESCHAMPS, *op. cit.*, pp. 311-312.

*bouteilles de verres luisantes qui sont des narghilés* »<sup>268</sup> ; Krumbacher, de son côté, ayant visité la ville d'Aydin, soulignait : « *Quand la nuit tomba, les rues étroites et en pente se vidèrent. Nous nous sommes, ainsi, retiré dans un grand café où des Turcs, des Grecs et Arméniens étaient rassemblés dans une ambiance amicale* »<sup>269</sup>.

De même, au travail, des populations différentes se mêlaient également ; au port de Smyrne, dans les champs de l'arrière-pays et dans les entreprises des riches Levantins des chapeaux se mélangeaient avec des fez et les différentes langues parlées créaient une ambiance bien « confuse ». Aglaïa Contou se rappelle que sa famille engagea des femmes musulmanes pour la cueillette du raisin de sa vigne<sup>270</sup> ; de même, Ourania Aradouli se souvient que des femmes ottomanes faisaient les durs travaux dans les jardins et à la maison<sup>271</sup>.

Alors que les populations diverses se mêlaient quotidiennement dans les cafés et au travail, des relations amicales se nouèrent ; dans ce climat, les orthodoxes et les musulmans partageaient des distractions comme la chasse<sup>272</sup> ou le football<sup>273</sup> comme les volontaires Dimitrios Frangakis et Athanasios Kapantonis nous témoigne. De plus, les visites d'une famille musulmane chez une famille orthodoxe et l'inverse était un phénomène très répandu<sup>274</sup>.

En outre, les relations amicales entre les orthodoxes et les musulmans conduisaient à l'invitation et à la présence des uns aux fêtes familiales des autres comme l'anniversaire, la fête du saint patron, les mariages et le baptême des enfants orthodoxes. De son enfance à Trébizonde, Dimitrios Psathas se rappelle qu'à la fête de son père, des Turcs, des amis et des clients, rendaient visite à la famille<sup>275</sup> ; Aglaïa Contou témoigne aussi :

« *Quand on avait un mariage, ils [les Turcs] voulaient envoyer leurs cadeaux. Quand je me suis mariée, un Turc, une connaissance de notre famille, m'a offert une grande horloge qui avait un aigle et sonnait toutes les heures. Nous avons, une autre fois, envoyé un gramophone avec sept disques. Au mariage turc le mari fêtait chez lui*

---

<sup>268</sup> Louis De LAUNAY, *op. cit.*, p. 29.

<sup>269</sup> Cité par Hervé GEORGELIN, *op. cit.*, p. 154.

<sup>270</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département de Smyrne, Enveloppe 43, Menemeni, Témoignage d'Aglaïa Contou, Deuxième Partie, Chapitre 9 : Relations entre les Grecs et les Turcs, pp. 1-3.

<sup>271</sup> *Ibid.*, Province de Carie, Département d'Aydin, Enveloppe 3, Karabournari, Témoignage d'Ourania Aradouli, Deuxième Partie, Chapitre 9 : Relations entre les Grecs et les Turcs, p. 1.

<sup>272</sup> *Ibid.*, Province d'Ionie, Département d'Erythrée, Enveloppe 96, Mikro Mourdouvani, Témoignage de Dimitrios Frangakis, Deuxième Partie, Chapitre 9 : Relations entre les Grecs et les Turcs, p. 1.

<sup>273</sup> *Ibid.*, Province d'Ionie, Département de Smyrne, Enveloppe 49, Kritzalia, Témoignage d'Athanasios Kapantonis, Deuxième Partie, Chapitre 9 : Relations entre les Grecs et les Turcs, p. 1.

<sup>274</sup> *Ibid.*, Enveloppe 25, Meréçi, Témoignage de Nicolaos Vezirgiannis, Deuxième Partie, Chapitre 9 : Relations entre les Grecs et les Turcs, p. 1.

<sup>275</sup> Dimitris PSATHAS, *op. cit.*, p. 22.

*avec les hommes tandis que les femmes allaient chez la mariée. Il y avait des instruments et on s'amusait. Quand nous étions invités, nous y allions en suivant leur tradition ; l'homme allait chez le mari et la femme chez la mariée »<sup>276</sup>.*

Pourtant, dans des contrées à plusieurs cultures, la tension des relations entre les deux communautés fit, parfois, son apparition surtout parmi les enfants qui commençaient à baigner dans le monde du nationalisme dans les différentes écoles qui avaient été fondées. LEMONIA PANGALOU se souvient que quand elle était petite : « nous [les enfants grecs] ne voulions pas jouer avec les enfants turcs et nous les battions »<sup>277</sup> tandis que SOPHIA FRANGOU se rappelle : « quand nous étions petites, nous jouions avec les filles turques. Parfois, pour nous agacer, elles traçaient une croix par terre, ensuite, elles crachaient et pissaient dessus. De cette manière elles nous offensaient »<sup>278</sup>. De même, ELEFTHERIOS MAVRIDIS témoigne que même s'ils vivaient sans problème avec les Turcs, il y avait toujours une hostilité latente entre les enfants orthodoxes et les musulmans ; quand ils étaient petits, les enfants turcs pourchassaient les enfants grecs avec des pierres et les appelaient « Giaours ! »<sup>279</sup>.

En outre, plusieurs témoignages indiquent que les relations les plus aiguës furent celles qui existaient entre les Grecs et les Turcs qui vinrent de l'île de Crète ou avec les Kurdes et Circassiens qui s'étaient réfugiés en Asie mineure depuis les régions caucasiennes et transcaucasiennes. Les réfugiés grecs d'Asie mineure étaient d'accord sur le fait que les turco-crétois étaient violents et hostiles envers les populations grecques sur place<sup>280</sup> ; en outre, quant aux populations Kurdes et Circassiennes, le Consul Français à Istanbul, le 25 juin 1910, souligna : « Les chrétiens de Césarée ne craignent pas les musulmans installés dans la ville mais les nombreuses races de Kurdes et de Circassiens qui sont toujours prêts à accepter l'invitation de leurs coreligionnaires quand il s'agit de massacres et de pillages »<sup>281</sup>.

Pourtant, les relations entre les deux communautés s'aggravèrent au moment où le nationalisme commença à toucher leurs régions transformant cette cohabitation

---

<sup>276</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département de Smyrne, Enveloppe 43, Menemeni, Témoignage d'Aglaïa Contou, Deuxième Partie, Chapitre 9 : Relations entre les Grecs et les Turcs, pp. 2-3.

<sup>277</sup> *Ibid.*, Enveloppe 5, Karantina, Témoignage de LEMONIA PANGALOU, Deuxième Partie, Chapitre 9 : Relations entre les Grecs et les Turcs, pp. 1-2.

<sup>278</sup> *Ibid.*, Enveloppe 8, Kordelio, Témoignage de SOPHIA FRANGOU, Deuxième Partie, Chapitre 9 : Relations entre les Grecs et les Turcs, p. 1.

<sup>279</sup> *Ibid.*, Province de Phrygie, Département de Konya, Enveloppe 2, Azizié, Témoignage d'Eleftherios MAVRIDIS, Deuxième Partie, Chapitre 9 : Relations entre les Grecs et les Turcs, p. 1.

<sup>280</sup> *Ibid.*, Province d'Ionie, Département de Smyrne, Enveloppe 42, Tsagli, Témoignage de PANTELIS GEORGEFENDIS/CHIOTAKIS, Deuxième Partie, Chapitre 9 : Relations entre les Grecs et les Turcs, p. 1.

<sup>281</sup> Cité par Giorgos T. TSEREVELAKIS, « La cohabitation des grecs et des turcs. Les équilibres économiques et sociales » in Art. PSAROMILINGOS et Vassiliki LAZOU (dir.), *op. cit.*, vol. 5, p. 47.

pacifique, au début, en méfiance et, ensuite, en hostilité claire. Les réfugiés témoignent que leurs relations amicales avec les Turcs furent empoisonnées en 1908 par la propagande des « intellectuels » qui a fanatisé les musulmans, et que, depuis 1914, cette violence verbale s'est transformée en massacres et en pillages. Manolis Chatzissavas se rappelle que, durant la Grande Guerre, quand les Alliés bombardaient les côtes de l'Asie mineure, les Turcs s'acharnaient sur les Grecs sur place<sup>282</sup>.

En définitive, les relations entre les Grecs et les Turcs de l'Empire Ottoman furent amicales au moins jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle. Les Grecs de la diaspora voyaient les Turcs comme des amis, des frères et des camarades et ils n'avaient même aucun problème à leur confier la surveillance de leurs enfants<sup>283</sup> tandis que les musulmans nourrissaient du respect sans réserve envers les femmes orthodoxes<sup>284</sup>.

### C. Les sentiments envers l'armée

La prédisposition envers l'armée constitue l'un des facteurs importants qui caractérisent l'idéologie propre à tout État et/ou toute contrée d'un certain pays. Partant de la définition que Jules Maurin donne à la sensibilité militaire comme « *l'accueil réservé à l'armée et au militaire par le corps social et ses composantes* »<sup>285</sup>, on dirait que celle-ci joue un rôle prédominant à l'accueil que la même société réserve à la possibilité d'une guerre et, comme cela, à la possibilité de participer volontairement ou par mobilisation à la première ligne de tir.

Certes, l'inclination militaire d'une certaine société ou d'un certain homme peut changer au cours des années part rapport aux différentes circonstances, aux évolutions politiques, idéologiques ou militaires. Par contre, sur un plan global, il est beaucoup plus difficile de convaincre un homme fortement antimilitariste à participer volontairement à une guerre qu'un autre qui reste favorable à l'armée, admiratif devant la splendeur des médailles qui décorent les officiers et/ou les soldats.

Ainsi, comment la société grecque voyait l'armée juste avant l'éclatement de la guerre en Asie mineure ? Quels étaient les sentiments pour l'armée chez les Grecs

---

<sup>282</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département de Smyrne, Enveloppe 40, Agiassoulouk, Témoignage de Manolis Chatzissavas, Deuxième Partie, Chapitre 9 : Relations entre les Grecs et les Turcs, p. 1.

<sup>283</sup> *Ibid.*, Province d'Ionie, Département d'Erythrée, Enveloppe 103, Salmani, Témoignage d'Evrpidis Contozoglou, Deuxième Partie, Chapitre 9 : Relations entre les Grecs et les Turcs, p. 1.

<sup>284</sup> *Ibid.*, Province d'Ionie, Département de Smyrne, Enveloppe 16, Giaourkioï, Témoignage de Theano Kremasménou, Deuxième Partie, Chapitre 9 : Relations entre les Grecs et les Turcs, p. 1.

<sup>285</sup> Jules MAURIN, *op. cit.*, p. 167.

de la diaspora ? Et, finalement, quel était le rôle qu'un nouveau parti politique, la gauche, joua à ce moment historique ?

### **1. Une nouvelle armée présente partout**

La défaite de l'armée grecque en 1897 avait des conséquences majeures, d'un côté, quant à la manière qu'avait la société grecque de voir l'armée, et, de l'autre, quant aux mesures que les gouvernements suivants ont pritis pour l'organisation d'une nouvelle armée qui serait prête à réaliser la Grande Idée. Durant toute la période entre la fondation de l'État grec et la guerre échouée de 1897, celle-ci constituait une foule d'hommes, en uniformes, indisciplinés et pas du tout entraînés qui s'occupait surtout de poursuivre des bandes de brigands et de la collecte des taxes<sup>286</sup>. Il est caractéristique que, en 1886, des officiers anglais écrivirent quant à l'armée grecque :

*« Si on exclut les fusiliers, qui sont un corps d'Albanais engagés dans l'armée grecque, divisés en détachements différents et dispersés, loin de l'influence défaitiste des discussions politique des cafétérias d'Athènes, dans les contrées montagneuses et inhospitalières de la Grèce, nous pouvons conclure que tout le reste de l'armée grecque n'est capable de rien... »<sup>287</sup>.*

De même, la situation du corps d'officiers n'était pas meilleure. Se trouvant à Athènes, discutant continuellement de politique et étant élu comme député, *« l'officier grec n'a jamais vécu la vie d'une caserne, même pas dans son sommeil »* comme un sous-officier anonyme écrivait en 1870<sup>288</sup>. En outre, concernant les officiers de 1897, le général Pangalos soutenait la chose suivante:

*« Les cadres d'infanterie, à part quelques lieutenants et sous-lieutenants de l'École Militaire et de l'École de sous-officiers, étaient absolument ignorants et incapables. La grande majorité des officiers supérieurs [...] avaient une éducation militaire qui se limitait à la tactique des bandits, des déserteurs et des voleurs des bestiaux. [...]. Semblable, sinon pire, était la situation parmi les officiers de la cavalerie. À part quelques exceptions [...] on se demande si 5 à 6 officiers étaient capables d'une simple reconnaissance »<sup>289</sup>.*

Dans ce sens, la défaite de la Grèce durant la guerre gréco-turque de 1897 constitua une évolution logique puisque que, pendant les batailles, la situation de son

---

<sup>286</sup> Eleni CHOURMOUZI, « La Grèce après la guerre de 1897 », in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS, (dir.), *op. cit.*, vol. 14, p. 169.

<sup>287</sup> Cité par Victor PAPAOKOSMAS, *L'armée dans la vie politique grecque*, Athènes, Estia, 1981, traduit de l'anglais en grec par Alexandra FIADA, p. 40.

<sup>288</sup> Cité par Ioannis PIKROS, « La route vers la guerre de 1897 », in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS, (dir.), *op. cit.*, vol. 14, p. 95.

<sup>289</sup> Cité par Triantafyllos GEROZISSIS, *Le corps des officiers et sa place dans la société grecque, 1821-1974*, thèse de doctorat dirigée par J. GAUDEMET, Paris, Université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris, 1987, vol. 1, p. 209.

armée s'aggrava encore plus faisant un chroniqueur anglais à commenter ainsi : « *Dès les premiers instants, l'anarchie générale fut comparable à celle qui a précédé la catastrophe française de 1870* »<sup>290</sup>.

À la suite, ainsi, de cette défaite, tous avaient compris que, si la Grèce voulait toujours réaliser sa Grande Idée, l'armée grecque devrait être réorganisée. Pourtant, cet effort des gouvernements suivants se déroulait dans une situation extrêmement critique. Le peuple grec affichait, désormais, un défaitisme et un fatalisme profond face à la Turquie<sup>291</sup>. De plus, celui-ci étalait un dédain général envers tous les officiers ; la défaite, qui fut considérée comme humiliante, fut à l'origine du persiflage de l'armée par la société grecque, de la recherche des coupables parmi les officiers et dans le Palais, et du sentiment de trahison par l'élite politique du pays<sup>292</sup>.

Pourtant, les années suivantes, les gouvernements grecs ont réussi à transformer cette foule d'hommes en uniformes où, durant les combats, les soldats étaient à la déroute<sup>293</sup> et les sous-officiers se souciaient seulement de quelle façon ils pourraient sauver les affaires qu'ils avaient emportées avec eux en première ligne de tir<sup>294</sup>, en une armée forte, bien entraînée, bien équipée et bien répartie dans le pays. La réorganisation de l'armée grecque commença sous le Premier ministre, Georgios Theotokis, qui gouverna le pays de 1899 jusqu'en 1909 avec des petites pauses. Entre 1899 et 1904, les mesures prises furent plutôt modestes à cause de la crise politique et économique, et de la volonté des officiers d'intervenir dans le projet de la réorganisation de l'armée<sup>295</sup>. Or, entre 1904 et 1909, le travail accompli fut beaucoup plus important. Des emprunts et des crédits divers ont renforcé le budget du ministère de l'Armée, chose qui a aidé l'équipement des forces armées grecques ; de plus, le gouvernement de Theotokis non seulement dégagea l'armée des occupations de la gendarmerie et de toute autre occupation étrangère à son but mais organisa aussi des manœuvres militaires durant l'été pour les soldats réservistes<sup>296</sup>. En outre, pour la

---

<sup>290</sup> Cité par Victor PAPAKOSMAS, *op. cit.*, p. 41.

<sup>291</sup> Triantafyllos GEROZISSIS, *op. cit.*, vol. 1, p. 221.

<sup>292</sup> *Ibid.*, pp. 221-222 ; Eleni CHOURMOUZI, « La Grèce après la guerre de 1897 », in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS, (dir.), *op. cit.*, vol. 14, pp. 160-163.

<sup>293</sup> Ioannis PIKROS, « La route vers la guerre de 1897 », in *Ibid.*, p. 129.

<sup>294</sup> Christos CHRISTIDIS (dir.), *Le journal personnel de Ioannis Metaxás*, Athènes, Govotsis, 1974, (1972), vol. A, p. 162.

<sup>295</sup> Dakin DOUGLAS, *op. cit.*, p. 239.

<sup>296</sup> *Ibid.*, pp. 239-240 ; Nicolaos OIKONOMOU, « Evolutions politiques intérieures », in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS, (dir.), *op. cit.*, vol. 14, pp. 186-190.

première fois, les forces armées grecques furent bien réparties dans le pays avec la I<sup>ère</sup> Division stationnant à Larissa, la II<sup>ème</sup> à Athènes et la III<sup>ème</sup> à Missolonghi<sup>297</sup>.

Ensuite, le mouvement militaire de Goudi<sup>298</sup> apporta, à la vie politique grecque, Eleftherios Venizélos qui, s'occupant lui-même des ministères de l'Armée et de la Marine, termina l'œuvre que son prédécesseur avait commencée. Ainsi, il renforça, encore une fois, l'équipement de l'armée grecque, il appela, malgré les réactions du roi Georges I<sup>er</sup>, une mission militaire française pour l'organiser, au moment où des officiers grecs allaient en France pour apprendre la tactique militaire<sup>299</sup>. En outre, le nouveau règlement de l'armée mettait définitivement fin à l'existence, à la suite des pressions exercées par des députés, des petits détachements dans des contrées diverses du pays pour renforcer leur économie<sup>300</sup> ; désormais, l'État était divisé en quatre régions où stationnaient les quatre différentes divisions alors que chaque *région militaire* fut divisée en trois *départements* où les régiments et les bataillons de chaque division stationnaient<sup>301</sup>.

Par la suite, alors que les guerres balkaniques de 1912-1913 étaient finies et que le pays occupait de nouveaux territoires, l'omniprésence militaire était achevée. Dorénavant, la Grèce agrandie était divisée en 5 *régions militaires* et celles-ci en 14 *départements militaires* ; dans chaque *département* on trouvait un bureau de recrutement ainsi que des forces armées grecques diverses<sup>302</sup>. La logique de cette répartition de l'armée sur le territoire grec était simple ; les Corps d'Armée et les différentes Divisions siégeaient dans des grandes ou petites villes tandis que leurs unités diverses occupaient massivement les alentours<sup>303</sup>.

Ainsi, en peu de temps, l'armée grecque fut transformée d'une foule incapable non seulement de réaliser la Grande Idée mais aussi de défendre le territoire national en une institution bien entraînée, bien répartie dans le pays et surtout prête à accomplir les rêves de la nation grecque. D'ailleurs, les lettres de créance qu'elle a

---

<sup>297</sup> Efi S. PASCHALIDOU (dir.), *op. cit.*, p. 222.

<sup>298</sup> Voir entre autres Athanasios VEREMIS, « Le mouvement militaire de 1909 », in *Ibid.*, pp. 258-266.

<sup>299</sup> Dakin DOUGLAS, *op. cit.*, pp. 283-284 ; Dimitrios A. KATSIKOSTAS, « La réorganisation des forces armées grecques et l'œuvre de la Mission Militaire Française d'Eydoux » in V. ANASTASSOPOULOS (dir.), *Les relations politico-militaires entre la Grèce et la France (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Athènes, Publication de la Direction de l'Histoire de l'Armée Grecque, 2011, pp. 68-81.

<sup>300</sup> Eleni CHOURMOUZI, « La Grèce après la guerre de 1897 », in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS, (dir.), *op. cit.*, vol. 14, pp. 169.

<sup>301</sup> Loi 3995 du 7 janvier 1912. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1912, 1-100, vol. A, n° 15, p. 82 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ) A 1912/1.

<sup>302</sup> Décret Royale du 23 décembre 1913. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1913, 1-268, vol. A, n° 264, pp. 940-941 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ) A 1913/1. Voir aussi notre Annexe IV.

<sup>303</sup> *Ibid.*

déposées sur les champs de batailles durant les guerres balkaniques de 1912 et 1913 ainsi que de la Grande Guerre, d'un côté, remplissaient, sans aucun doute, le peuple d'une grande fierté et, de l'autre, confirmaient que les décisions que l'élite politique grecque avait prises à la suite de la défaite de 1897 étaient les plus appropriées.

En définitive, l'évolution et les changements entre 1897 et 1918 n'ont pas seulement conduit l'armée grecque « *de la tragédie à la gloire* »<sup>304</sup> mais aussi de son dédain général à son admiration de la part de la société grecque. Et même, cette admiration envers celle-ci jouerait, par la suite, un rôle majeur pour le courant du volontariat puisque qu'elle motiverait des jeunes hommes aventureux à participer à une « nouvelle » guerre qui se profilait afin d'être, eux aussi, glorifiés, couronnés de fleurs, accueillis par leurs frères libérés comme des demi-dieux.

## **2. Le manque de culture militaire chez les Grecs de l'Empire Ottoman**

Pourtant, si les victoires de l'armée grecque contre les forces armées bulgares et ottomanes ainsi que son omniprésence dans le pays récemment agrandi avaient comme conséquence le développement d'un terrain favorable chez les Grecs du continent, pour leurs compatriotes de l'autre côté de l'Égée, la réalité était totalement différente.

En effet, au sein de leurs contrées natales, des forces armées turques étaient partout présentes, même dans les villes les plus importantes de cet Empire immense. Il est caractéristique de voir ici que des casernes ottomanes existaient même au sein de la ville de Smyrne qui, au début du XX<sup>e</sup> siècle, constituait la vitrine de l'Empire Ottoman ; et même, les casernes sur place étaient le lieu d'embarquement des troupes ottomanes à destination des champs de batailles dans la péninsule balkanique<sup>305</sup>. Cependant, cette omniprésence militaire ottomane ne résultait pas du développement d'une culture militaire chez les populations grecques soumises au pouvoir politique de la Sublime Porte. D'ailleurs, d'un côté, ces troupes, constituant le symbole de la prédominance du Sultan sur ces contrées, étaient, pour les Grecs sur place, les occupants des territoires qui appartenaient à l'État grec. Et, de l'autre, les mêmes forces armées devenaient, parfois, la cause des cauchemars des populations grecques autochtones. Celles-ci les obligeaient à abandonner leurs villes et villages natals sur les côtes micrasiatiques, les conduisaient sur les hauts plateaux de l'Orient ; de plus

---

<sup>304</sup> Dimitrios A. KATSIKOSTAS, « La réorganisation... », *op. cit.*, p. 82.

<sup>305</sup> Hervé GEORGELIN, *op. cit.*, p. 61.

elles fouillaient leurs maisons durant la nuit pour chercher des jeunes hommes-déserteurs de l'armée turque. Sur ce cas, Manolis Axiotis, volontaire de l'armée grecque durant la guerre gréco-turque, nous témoigne comme suit :

*« Nous, [les Grecs], étions un peuple créatif et plein d'entrain et, soudain, nous sommes devenus le passif dans le bilan des grandes puissances qui devait, d'un seul trait, être supprimé. Et, elles ne nous ont pas éliminés en utilisant des gommes et des crayons mais en se servant de la force. C'est Liman Von Sanders qui avait commencé et il a été suivi par nos amis de l'Entente !*

*Les préliminaires des massacres avaient eu lieu à Fokaies, à Aivali et ailleurs avant même que la Grande Guerre n'éclatât. Mais, quand la Turquie entra dans la guerre aux côtés de l'Allemagne, le déracinement systématique des populations grecques, qui habitaient près de la mer, commença. L'ordre était donné. En quelques heures, les chrétiens devaient préparer leurs affaires et, avec leurs familles, prendre la route vers l'intérieur de la Turquie.*

[...]

*[Au même moment], Cosmas, le crieur public de mon village, nous informait que Sultan avait ordonné à tous les citoyens ottomans, de 22 à 40 ans, de se présenter sous les drapeaux.*

[...]

*La désertion constituait une solution de désespoir. Personne ne peut décrire la dure vie des hommes qui se cachaient. Ils créaient des cachettes sous la terre, dans des puits, dans des égouts et sous des toits. Là, ils restaient plusieurs années enfermés.*

*Quand la nuit tombait, une armée de femmes commençait sa propre guerre. Elles étaient les mères et les femmes qui avaient leurs fils et leurs maris cachés. Pendant quatre ans, ces femmes n'ont pas dormi, n'ont pas mangé tranquillement. Un grand nombre d'entre elles passaient les nuits sur une chaise, l'oreille tendue, le cœur angoissé. À chaque moment, le soupçon que les gendarmes et les soldats turcs n'arrivassent les terrifiait : "Ils arrivent ! Ils arrivent !".*

[...]

*[Ainsi], durant la nuit, les blocus provoquaient l'horreur. Quand les gendarmes et les soldats arrêtaient un déserteur, ils le tabassaient, le torturaient et, parfois, le tuaient. À ce moment-là, dans la nuit, des lamentations et des aboiements des chiens s'entendaient. Toutes les familles veillaient et attendaient... »<sup>306</sup>.*

De plus, la non-obligation des *Giaours*, toutes ces années au sein des contrées sous le pouvoir du Sultan, à servir dans l'armée ottomane, n'a pas aidé à la création d'une culture militaire. Et même, ensuite, quand le service militaire, sous le pouvoir des *Jeunes Turcs*, constituait, pour eux aussi, une obligation, la situation n'a pas changé puisque que non seulement ils voyaient leur service avec horreur mais ils étaient aussi prêts à tout faire pour l'éviter même en payant les gendarmes et les soldats turcs<sup>307</sup>. Et, ces hommes ordinaires n'avaient pas tort parce que, pour accomplir leur devoir envers leur « patrie », ils étaient conduits dans les *amelés*

<sup>306</sup> Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, pp. 82-83, 87-88, 91-93.

<sup>307</sup> *Ibid.*, p. 93.

*tabourou* où la vie était impossible, le travail était épuisant et une mort lente et pénible attendait la plupart de ces mobilisés.

Le volontaire de l'armée grecque, Manolis Axiotis, ayant passé par un tel *bataillon de travail* à Ankara, nous donne une bonne image de la vie invivable durant son « service militaire » sous les drapeaux turcs. Ainsi, tout d'abord, les « soldats » étaient entassés dans de grands logements sans fenêtres qui n'étaient pas du tout appropriés pour des être-humains. En outre, le travail était dur et, très souvent, accompagné d'une grande violence par les soldats turcs et les horaires étaient si épuisants que « *les esclaves du passé étaient, en comparaison, des maîtres* »<sup>308</sup>. De plus, le manque d'alimentation épuisait encore plus ces hommes ordinaires tandis que les poux et le typhus prenaient la forme d'épidémies<sup>309</sup>. Et, pour certains d'entre eux, la vie s'améliorait seulement quand, ayant fini la construction d'une rue ou d'un tunnel de leurs propres mains, ils allaient travailler chez un Turc autochtone qui les plaignait<sup>310</sup>.

En bref, pour les Grecs de l'Empire Ottoman, l'armée constituait une institution qui réveillait, inconsciemment, l'horreur. Certes, pendant les guerres balkaniques et la Grande Guerre, il y avait des jeunes hommes qui, ayant déserté des *amelés tabourou*, s'étaient présentés volontairement dans l'armée grecque<sup>311</sup>. Or, pour la plupart des *Micrasiatés* et surtout pour ceux qui habitaient sur les hauts plateaux de l'Orient, le service militaire signifiait la mort et, comme cela, ils devaient l'éviter à tout prix.

### **3. L'antimilitarisme d'un nouveau parti politique : la gauche**

Au même moment, au sein de l'État grec, à côté du développement des idéologies pro-militaristes que les triomphes de l'armée grecque sur les champs de batailles et son omniprésence avaient provoqué, la société grecque était également secouée par des idéologies antimilitaristes d'un nouveau parti politique, le parti socialiste.

Certes, le socialisme n'était pas une idéologie nouvelle au sein de la Grèce, elle existait depuis même les premières décennies de la création du nouveau pays dans la péninsule balkanique. Ainsi, depuis 1875 et jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, un grand

---

<sup>308</sup> *Id.*, p. 131.

<sup>309</sup> *Id.*, pp. 109-138.

<sup>310</sup> *Id.*, pp. 139-161.

<sup>311</sup> *Id.*, p. 66.

nombre d'associations socialistes furent fondées dans toutes les contrées de la « vieille Grèce » ; de plus, une masse de journaux et de magazines propagandistes des nouvelles idées firent également leur apparition durant la même période. Pourtant, la plupart de ceux-ci demandait plutôt l'amélioration des conditions de vie et du travail des ouvriers et des agriculteurs, la réforme du régime politique, l'abolition de la propriété personnelle, l'égalité de tous les civils ainsi que l'accès gratuit de tous à l'enseignement, à la santé et à la justice. À côté de ces demandes, les allusions à la guerre étaient laconiques et avaient des lacunes ; elles se limitaient seulement au remplacement de l'armée par des corps de milices et l'obligation de la fraternisation de tous les peuples pour effacer leurs différences et les causes de leurs rivalités<sup>312</sup>.

Cependant, ensuite, alors que la Grande Guerre secouait toute l'Europe en provoquant des hécatombes et des destructions considérables au sein des pays en guerre et que la révolution en Russie avait réussi, la rhétorique des socialistes envers la guerre est devenue plus radicale et prit une forme, plus ou moins, commune à travers la fondation d'un nouveau parti ; celui-ci fut le *Parti Socialiste Ouvrier Grec*. Certainement, l'expérience de la guerre et le prestige de l'armée n'a pas seulement touché les pro-militaristes mais aussi les gauchistes qui, à part la conception militaire de la Révolution, utilisaient également, très souvent, le vocabulaire de l'armée ; par exemple, le revirement idéologique était caractérisé comme « désertion » et pas « trahison »<sup>313</sup>. Sur ce cas, il est caractéristique de voir que durant le premier congrès du *Parti Socialiste*, en novembre 1918, qui eut la forme d'un congrès de fondation, l'un des participants soulignait comme suit :

*« Nous, les socialistes, ne sommes pas pacifistes comme tout le monde pense. Les guerres, contre le régime féodal, œuvraient dans le but de fonder une société meilleure. Pourtant, les guerres qui éclatent durant ces trente dernières années ou même encore plus, sont des guerres impérialistes dont le but est le partage ou l'enlèvement des colonies. Et, la guerre contre le régime bourgeois est une guerre socialiste. Nous ne sommes d'accord que pour ce genre de guerre. Envers toutes les autres, quelque que soit leur nom et qui ont pour objectif de servir les intérêts des bourgeois, nous sommes obligés d'être contre »*<sup>314</sup>.

Ainsi, finalement, les participants au congrès de la fondation du *Parti Socialiste*, ayant voté le programme et les principes du nouveau parti politique,

---

<sup>312</sup> Panagiotis NOUTSOS (dir.), *La pensée socialiste en Grèce de 1875 jusqu'en 1974*, Athènes, Publications de « Gnossi », 1995, (1990), pp. 139-308.

<sup>313</sup> Spiros MARKETOS, « La gauche grecque », in Christos CHATZIOSSIF (dir.), *op. cit.*, vol B2, p. 128.

<sup>314</sup> COMITE CENTRAL DE K.K.E. (dir.), *Le premier congrès de S.E.K.E. Les actes*, Athènes, Publication du Comité Central de KKE, 1982, pp. 83-84.

demandaient, entre autres, l'abolition du service militaire obligatoire et le remplacement de l'armée par des corps de milices, la démobilisation immédiate, le désarmement général et la destruction de toutes les fortifications et forteresses, l'internationalisation des mers et une procédure obligatoire d'arbitrage pour toute différence entre les pays. De plus, il fixait l'abstention à toutes les guerres sauf celle pour défendre la Nation, suite à une décision de la commission d'arbitrage de la Société des Nations ; il proposa aussi le retour dans leurs maisons natales de tous les réfugiés natifs d'Asie mineure et des pays balkaniques indépendamment de leurs origines, la fondation d'une fédération des vilayets autonomes en Asie mineure et la création d'une *Fédération Démocratique dans les Balkans* pour éviter les guerres entre les pays de cette péninsule<sup>315</sup>.

De même, ensuite, alors que la Grèce faisait la guerre à la Turquie pour l'accomplissement de sa Grande Idée, dans le journal *Rizospastis*, l'organe du *Parti Socialiste*, une grande masse d'articles, qui exprimaient son opposition à cette guerre, étaient publiés<sup>316</sup>. De plus, en automne 1920, le *Parti Socialiste*, publiant son programme dans le journal *Rizospastis* en vue des élections législatives, informait le peuple grec de son opposition à la guerre et de sa demande de démobilisation générale et de l'instauration de la paix véritable entre les peuples<sup>317</sup>. Et même, cette rhétorique antimilitariste et pacifiste commençait à influencer une partie des Grecs qui soit, refusant d'être mobilisés, se réfugiaient dans les montagnes et faisaient la guérilla contre les autorités militaires de leurs contrées<sup>318</sup> soit commentaient d'un ton caustique ceux qui propageaient l'enrôlement volontaire et/ou les ouvriers qui avaient décidé de se présenter volontairement dans l'armée grecque<sup>319</sup>.

Pour conclure, au sein de la société grecque du début du XX<sup>e</sup> siècle, des idéologies contradictoires se mêlaient quant à l'armée et au phénomène de la guerre. À côté des pro-militaristes, il y avait d'autres hommes ordinaires qui, étant influencés

---

<sup>315</sup> *Ibid.*, pp. 139, 144-146.

<sup>316</sup> « La fin de la politique nationale », *Rizospastis*, 1 mars 1920, année 3<sup>e</sup>, n° 936, p. 1 ; « Le dernier acte », *Rizospastis*, 23 avril 1920, année 3<sup>e</sup>, n° 987, p. 1.

<sup>317</sup> « Le programme du Parti Socialiste Ouvrier », *Rizospastis*, 11 octobre 1920, année 4<sup>e</sup>, n° 1147, p. 3.

<sup>318</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 704, « Direction générale de Crète » (1921-1922) », Rapport confidentiel du colonel Leonidas Sagias adressé au ministre de l'Armée concernant la question des insoumis et des déserteurs de l'île de Crète, Athènes, 26 décembre 1921, n° 9976, pp. 1-4 ; Rapport confidentiel du Gouverneur général de Crète adressé au Premier ministre, au ministre de l'Intérieur et au ministre de l'Armée concernant la sécurité publique en Crète, Canée, 16 août 1921, n° 169, pp. 1-7.

<sup>319</sup> « Lettres des lecteurs. Deviens... volontaire », *Rizospastis*, 15 juillet 1920, année 3<sup>e</sup>, n° 1069, p. 1.

par la rhétorique pacifique gauchiste dont la justesse était prouvée par la Grande Guerre, refuseraient de participer à l'affrontement militaire gréco-turc.

En définitif, le milieu géographique, économique, démographique et social, d'où le volontaire de la guerre gréco-turque provenait, était extrêmement divers. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, des populations grecques n'habitaient pas seulement au sein de la Grèce mais aussi dans tous les territoires autour de la mer Égée. Certes, tous ceux-ci avaient la même conscience nationale, la même idée de leur appartenance à la nation grecque que surtout les écoles et les églises leur avaient « implantée ». Pourtant, au sein de ces régions, les différences étaient bien voyantes.

Autrement dit, même si l'*Attikoviotia* et la Macédoine appartenaient à l'État grec, elles constituaient deux régions économiquement et socialement différentes. De même, ce climat d'hétérogénéité triomphait dans tous les territoires qui se trouvaient au-delà des frontières nationales et, parfois, aussi dans la même, dans un sens plus global, région. Ainsi, le Pont-Euxin et ses peuples grecs, à part pour la religion et la langue, n'avait rien à avoir avec leurs compatriotes qui vivaient en Asie mineure. Et même, les populations grecques des côtes micrasiatiques étaient, eux aussi, profondément différentes des habitants grecs de l'intérieur de l'Asie mineure ; ces différences allaient même parfois jusqu'à la langue qu'ils parlaient.

De plus, au niveau « idéologique », les différences parmi les Grecs étaient, encore une fois, bien nettes. Donc, à côté du Grec du continent qui voyait en la personne du Turc un homme sauvage et un ennemi de toujours, il y avait un autre Grec, natif de l'Asie mineure cette fois-ci, qui caractérisait son voisin d'ami, d'homme tolérant qui participait même aux fêtes grecques. En outre, à côté de celui qui admirait l'armée, il y en avait un autre qui voyait cette institution avec horreur ou avec indignation et cause de tous les malheurs des peuples balkaniques et européens.

En bref, si les Grecs du début du XX<sup>e</sup> siècle, qui étaient dispersés depuis le Pont-Euxin jusqu'à Chypre et depuis le Dodécanèse jusqu'en Épire et en Thrace, étaient unis par la conscience nationale, la religion et la Grande Idée, il y avait autant d'autres caractéristiques qui les séparaient ; et même, ce sont exactement ces caractéristiques différentes qui joueraient, après la défaite grecque en Asie mineure, un rôle majeur dans la vie et les « conflits » de ces populations au sein de la Grèce.

Pourtant, pour l'instant, tous ces hommes ordinaires, natifs de contrées lointaines et profondément hétérogènes entre elles, étaient prêts à se mêler

volontairement à la guerre gréco-turque qui se profilait. Des Athéniens, des Smyrniotes, des Stambouliotes, des Chypriotes, des *Dodécanèsiens*, des Thraciens et des hommes natifs du Pont-Euxin prenaient volontairement la route vers les casernes de l'armée grecque étant poussés par leurs propres aspirations, par leurs propres motivations...

## **Chapitre 3 : Motivations**

Le soldat volontaire se différencie de son camarade appelé ou réserviste par un acte précis : l'engagement. Les soldats appelés ou réservistes sont obligés de porter les armes soit par la loi qui fixe les conditions de recrutement des jeunes hommes soit par un ordre de mobilisation générale publié par le ministre de l'Armée d'un certain État. En revanche, les combattants volontaires sont des hommes en uniforme que rien n'oblige à prendre les armes, des hommes qui s'engagent volontairement et qui veulent, de leur propre chef, participer à la vie militaire en période de paix ou bien prendre activement part à une guerre<sup>1</sup>.

Or, « *s'engager n'est pas un acte indifférent ou neutre [...] c'est un indicateur et même un indicateur important, peut-être essentiel* »<sup>2</sup>. En d'autres termes, tout engagement volontaire suppose également des motivations, une « force », un « moteur ».

Alors, quelles étaient les motivations des volontaires de la guerre gréco-turque de 1919-1923 ?

## **I. Elan patriotique et désir de vengeance**

L'objectif de la campagne de l'armée grecque en Asie mineure entre mai 1919 et août 1922 était la réalisation de la Grande Idée, la libération des populations grecques toujours soumises au pouvoir du Sultan et l'unification de tous les Grecs qui se trouvaient autour de la mer Égée sous le même pouvoir politique. Or, l'attaque kémaliste d'août 1922, le recul de l'armée grecque vers les îles égéennes et les côtes balkaniques, les atrocités turques en Asie mineure, perçues comme continuant celles commises durant la Grande Guerre, la signature du traité de paix à Lausanne en juillet 1923, tous ces éléments marquèrent la fin définitive du rêve grec de la refondation de l'Empire Byzantin.

Ainsi, durant toute la période de la guerre, du printemps 1919 à l'été 1923, une exaltation patriotique énorme et un désir de vengeance profond habitèrent la population grecque et la diaspora. La mégalomanie romantique et la volonté d'éliminer définitivement le Turc, considéré comme un homme « *barbare* » et

---

<sup>1</sup> André MARTEL, « A propos des engagés en Europe au XX<sup>e</sup> siècle », in Hubert HEYRIÈS et Jean-François MURACCIOLE (dir.), *op. cit.*, p. 12 ; Pavlos DRANDAKIS (dir.), *op. cit.*, vol. 9, p. 718 ; Sotirios AGAPITIDIS, Nicolaos ANDRIOTIS, Vassilios VELLAS, *al.*, *Grande Nouvelle Encyclopédie Grecque*, Athènes, Publication de Charis Patsis, 1978, vol. 14, p. 333.

<sup>2</sup> Jules MAURIN, « Les Français engagés volontaires de la Grande Guerre », in Hubert HEYRIÈS et Jean-François MURACCIOLE (dir.), *op. cit.*, p. 96.

l'« *ennemi de toujours* »<sup>3</sup>, donnèrent tout à la fois un sens fétichiste aux noms et aux images du passé, comme le dernier Empereur de Byzance qui attendait depuis 1453 sa résurrection, et poussèrent un grand nombre d'hommes à s'engager dans l'armée grecque.

### **A. Volontaire : un patriote fervent ?**

Au cours des guerres et dans toutes les armées, l'une des motivations des volontaires fut sans doute l'intention profonde de servir la patrie, de se battre et, peut-être, de mourir pour elle. Les volontaires grecs éprouvèrent-ils ce sentiment ? Comment perçurent-ils la guerre qui se déroulait, une guerre juste ? La menace de la réoccupation de la Thrace orientale par les Turcs à la suite de débâcle de 1922 joua-t-elle un rôle concernant l'engagement volontaire ?

#### **1. Se battre pour la Grèce bien-aimée**

Il est certain que le sentiment patriotique fut fondamental et dominant. Beaucoup de volontaires voulurent se battre pour la Grèce, pour une patrie qui, pour la plupart d'entre eux, était toujours éloignée, inconnue et mystérieuse. La grande majorité des volontaires grecs de la guerre gréco-turque (5.599 hommes, 77,4%) provenaient des régions peuplées de Grecs au-delà de la frontière fixée à la suite des deux guerres balkaniques de 1912-1913<sup>4</sup>.

Ces hommes, originaires de territoires éloignés du centre politique et national de l'hellénisme, avaient le sentiment d'appartenir à la nation grecque. Certes, tous ces jeunes hommes n'étaient pas poussés par un élan patriotique, ou l'amour pour la Grèce. Mais, parmi eux, certains sûrement voulurent accomplir leur devoir envers la mère-patrie, notamment ceux qui s'engagèrent la première année de la guerre quand la loi 2415, qui fixait une rémunération pour chaque volontaire<sup>5</sup>, n'était pas encore votée et que la grande majorité des Turcs résidants dans la *zone d'occupation* semblait avoir accepté son sort.

Le soldat volontaire Constantin Politis et ses amis furent parmi ces volontaires. Dès les premiers jours de l'occupation de l'Asie mineure par l'armée grecque alors que le statut de cette région n'était pas encore fixé, ils rendirent visite

---

<sup>3</sup> Sur ce cas, voir aussi notre chapitre 2.

<sup>4</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement. Sur ce cas, voir aussi notre chapitre 1.

<sup>5</sup> Loi 2415. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1920, 101-200, vol. A, n° 155, pp. 1558-1559 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1920/2. Voir aussi notre chapitre 1 et notre annexe II.

tous les jours aux officiers pour exprimer leur désir ardent de s'enrôler tout de suite<sup>6</sup>. Une fois revêtu de l'uniforme grec, Constantin Politis expliqua par une phrase laconique mais bien claire au haut commissaire grec de Smyrne, Aristides Stergiadis, les raisons de son enrôlement : « *Monsieur le haut commissaire, [...] moi, je me suis présenté en tant que simple volontaire afin de servir ma patrie* »<sup>7</sup>.

D'autres volontaires d'origine grecque, tout en ayant un métier sûr sans rien à voir avec la guerre, exprimèrent leur « *vœu sacré* » de s'enrôler pour servir leur patrie en déposant de nombreuses demandes auprès du bureau du Premier ministre. Tel fut le cas de Ioakim Nicolaïdis, natif de la Thrace orientale, licencié de l'*Ecole Rizarios*<sup>8</sup> et commissaire ecclésiastique d'Andrinople<sup>9</sup>.

D'autres également, originaires de Russie ou de Turquie, ayant vécue loin de la Grèce et dans les casernes de ces armées étrangères comme officiers ou sous-officiers, demandèrent, eux aussi, d'être acceptés dans les rangs de l'armée grecque. Dans leurs demandes, ils exprimèrent leur amour envers leur vraie patrie et leur vœu ardent de se battre pour les droits de celle-ci<sup>10</sup>. Parmi eux, figuraient des ex-officiers de l'armée tsariste pour lesquels nous pourrions supposer que leur élan patriotique n'était pas leur seule motivation, mais aussi des ex-officiers de l'armée turque issus d'une famille orthodoxe et dont les liens avec leurs origines grecques étaient depuis longtemps rompus. Ces derniers allèrent même jusqu'à se faire baptisés orthodoxes et démissionner de l'armée turque<sup>11</sup>. Cet élan patriotique constaté au début de la guerre fut également présent durant la dernière année de la guerre<sup>12</sup>, après la défaite grecque et la catastrophe de Smyrne, et alors que la loi 2415 n'était plus en vigueur<sup>13</sup>.

---

<sup>6</sup> Constantin I. POLITIS, *Asie Mineure*, Athènes, Kedros, Athènes, 1977, vol. 1, pp. 51-52.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 58.

<sup>8</sup> L'*Ecole Rizarios* d'Athènes fondée en 1841 est, jusqu'à nos jours, une école ecclésiastique.

<sup>9</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 459, « S/72a placements, détachements, déplacements (janvier-novembre 1920) », Télégramme d'Ioakim Nicolaïdis adressé au bureau du Premier ministre, Andrinople, 3 septembre 1920, n° 7330, p. 1.

<sup>10</sup> *Ibid.*, Enveloppe 215, « F. 1 Ministère de l'Armée (1917-1920) », Demande de Constantin Christos-Theodoratos adressée au bureau politique du Premier ministre, Athènes, 18 avril 1920, n° 82, pp. 1-2 ; Demande de l'ex-commandant de la gendarmerie turque Nouri adressée au bureau politique du Premier ministre, Constantinople, 12 février 1920, n° 65, pp. 1-2 ; Enveloppe 459, « S/72a placements, détachements, déplacements (janvier-novembre 1920) », Demande d'Ektor-Aristidis Karagiannopoulos adressée au bureau du Premier ministre, Athènes, 8 septembre 1920, s.n., pp. 1-2.

<sup>11</sup> *Ibid.*, Demande de l'ex-commandant de la gendarmerie turque Nouri adressée au bureau politique du Premier ministre, Constantinople, 12 février 1920, n° 65, pp. 1-2.

<sup>12</sup> « Une lettre », *Rizospastis*, Athènes, 20 octobre 1922, année 6<sup>e</sup>, période 2<sup>e</sup>, n° 1916, p. 1. « Allez-y les volontaires », *Empros*, Athènes, 23 septembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9319, p. 4.

<sup>13</sup> A.H.M.A.E., 124.1/1920 « Affaires militaires et de recrutement », Sous-enveloppe 3, Circulaire du ministre de l'Armée signée par le sous-ministre Alexios Grivas, Athènes, 6 août 1920, n° 95660, p. 1. Sur ce cas, voir aussi notre chapitre 1.

De même, des hommes plus âgés s'engagèrent pour tout donner à leur patrie même si « rien ne [les] obligeait à prendre cette décision, même si la pression sociale ne saurait être invoquée, [puisque que] personne, ni en ville, ni à la campagne ne pouvait s'offusquer de leur présence au sein de la société civile »<sup>14</sup>. Ainsi, entre octobre 1921<sup>15</sup> et juillet 1923, 91 hommes de plus de 40 ans, d'origines grecques (4,3%) s'enrôlèrent. Certes parmi eux, se glissèrent des réfugiés dont l'engagement volontaire constituait une manière de pouvoir vivre, mais il y eut également 39 volontaires (42,9%) natifs des régions de l'État grec<sup>16</sup>.

Ainsi, le sentiment patriotique ne saurait être négligé. Des hommes, jeunes et vieux, quittèrent leur vie paisible, leurs proches et leur famille afin de servir leur patrie, une patrie souvent représentée comme une mère puissante, à l'image de ce qu'un soldat volontaire engagé en 1916 écrivit dans un poème :

*« Mère, si je t'ai inspirée de l'amertume  
Mère, excuse-moi,  
Mais, je suis au service d'une autre mère,  
d'une mère toute puissante.  
Elle est notre mère à tous,  
La source de la gloire,  
Celle-ci est notre Grèce resplendissante.  
Elle est notre mère et nous, les Grecs, nous sommes ses enfants  
qui, pour sa liberté, avons prêté serment  
soit de tous mourir,  
soit de voir notre Patrie libre honorée et glorieuse »*<sup>17</sup>.

## 2. Fidélité à la Grande Idée

Une autre motivation profonde anima bon nombre de volontaires : le caractère juste de la guerre menée. Cet objectif majeur de l'hellénisme n'était rien d'autre que la réalisation de la Grande Idée, la « libération » de toutes les populations grecques des régions voisines de la mer Égée, toujours placées sous le pouvoir politique de la Sublime Porte, et leur unification à l'État grec.

Le soldat volontaire Dimitrios Kirmizas, comme d'ailleurs d'autres *Micrasiatés*, s'engagea dans l'armée grecque afin de libérer sa Patrie des Turcs<sup>18</sup>. Le

---

<sup>14</sup> Jules MAURIN, « Les Français engagés volontaires de la Grande Guerre », in Hubert HEYRIÈS et Jean-François MURACCIOLE (dir.), *op. cit.*, p. 97.

<sup>15</sup> Après le recul de l'armée grecque de Sakarya, la déception et la fatigue des soldats commencèrent à s'exprimer de plus en plus fort. Voir aussi notre chapitre 4.

<sup>16</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>17</sup> A.M.B., Archives de Panagiotis Tzavaras, Enveloppe 1, Carte postale de la ville de Thessalonique écrite le 29 mars 1917.

fantassin volontaire Spiros Frangoulis quitta ses études à Berlin et gagna les hauts plateaux de l'Orient comme simple volontaire, poussé par la Grande Idée. Il expliqua son geste ainsi :

*« J'ai tout laissé au hasard. Je pouvais rester là où j'étais, à l'étranger, et avoir une vie paisible et sûre. Pourtant, il y avait quelque chose qui me poussait à venir et à mourir ici [en Asie mineure]. J'avais pressenti que j'allais me faire tuer aujourd'hui. Ah ! Ce quelque chose ! Ah ! Cette [I]dée ! Elle est plus importante que tout. Devant sa beauté insaisissable, je sens mon âme s'agenouiller ! Devant son autel, je veux déposer toute ma vie ! Ce soir, quand la nuit étendra son voile noir au dessus de ces crêtes sanguinolentes, moi, je serais mort »<sup>19</sup>.*

D'autres hommes vétérans de la « première période » de l'effort grec pour réaliser la Grande Idée, en 1897 et en 1912-1913, déposèrent leur demande auprès du bureau du Premier ministre en exprimant leur désir de participer au « noble combat que la Race Grecque menait afin d'écraser le "barbarisme" et libérer les frères toujours "esclaves" [du pouvoir turc] »<sup>20</sup>.

Cette fidélité des Grecs du continent et de la diaspora à la Grande Idée s'exprima avec force quand sa réalisation fut « menacée » par les Alliés exigeant l'évacuation de l'Asie mineure par les forces armées grecques pour régler la question de l'Orient. Ainsi, à la fin février 1921, au cours d'une conférence à Londres, les propositions des Alliés au gouvernement grec de revoir la zone d'occupation de l'Asie mineure et le changement de son statut administratif<sup>21</sup>, tombèrent à plat et provoquèrent la réaction du peuple grec. Ce dernier refusa violemment cette cession de l'Asie mineure à Moustapha Kemal et donc l'abandon de la Grande Idée en en faisant une question en dehors de toute discussion et/ou de négociation. Il envoya alors de nombreuses pétitions à l'Assemblée nationale dans lesquelles il montrait son indignation et son opposition<sup>22</sup> et beaucoup de volontaires rejoignirent l'armée pour renforcer les effectifs de l'armée grecque et écraser définitivement les forces

---

<sup>18</sup> Nitsa PARARA-EFTICHIDOU, *Un Micrasiatis natif de Vourlà prisonnier des Turcs 1922-1923*, Athènes, Periplous, 2004, (1979), p. 15.

<sup>19</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives d'Ilias Voutieridis, Enveloppe 3, Lettre de Spiros Frangoulis au journal *Synadelfos*, pp. 5-6. Le mot « idée » étant écrit en minuscule, on suppose qu'il parle de la Grande Idée qui fut, à cette époque, considérée comme la plus belle idée de l'hellénisme. D'ailleurs, durant tout le XIX<sup>e</sup> siècle, les mots « grande idée » étaient, à l'époque, écrits en minuscules. Voir aussi notre chapitre 2.

<sup>20</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 465, « S/72d Direction du personnel, informations générales, demandes et informations (janvier-octobre 1920) », Demande de Vassilios G. Vergis déposée au bureau politique du Premier ministre, Athènes, 22 juin 1920, n° 5915, pp. 1-2.

<sup>21</sup> Voir aussi notre chapitre 4.

<sup>22</sup> A.A.N., Journaux des Discussions de l'Assemblée nationale, III<sup>e</sup> session constitutionnelle des Grecs, Athènes, Imprimerie Nationale, 1932, séance du 18 février 1921, pp. 269-270 ; côte : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), III<sup>e</sup> Session Constitutionnelle, 1920-1921, vol. 68.

kémalistes. De fait, en mars 1921, 209 volontaires s'engagèrent alors que les mois précédents, entre septembre 1920 et février 1921, seuls 137 volontaires s'étaient manifestés<sup>23</sup>.

L'année suivante, le projet des Alliés d'obliger l'armée grecque à évacuer l'Asie mineure, provoqua encore une fois l'indignation générale et suscita pétitions et volontariat<sup>24</sup>. Ainsi, alors que 47 jeunes hommes seulement avaient rejoint l'armée entre octobre et décembre 1921, 109 autres, s'engagèrent entre janvier – quand les « mauvaises » nouvelles concernant la cause grecque commencèrent à être connues – et mars 1922, soit 58% de tous les engagés volontaires de 1922<sup>25</sup>.

Ainsi, la Grande Idée motiva sans doute profondément les Grecs à prendre part à cette guerre contre l'ennemi multiséculaire qu'était le Turc. La Grande Idée resta en effet forte. Depuis 1844, elle était le symbole du nationalisme grec et sa réalisation apparaissait comme absolument nécessaire et inévitable pour garantir la survie de l'État grec.

### **3. Sauver la Thrace orientale, sauver la patrie**

Après la défaite de l'armée grecque en Asie mineure et son recul sur les côtes des îles égéennes et sur celles de la péninsule balkanique, il fallut désormais sauver la Thrace orientale menacée par la progression des forces armées kémalistes. Ces dernières, devant une armée totalement désorganisée<sup>26</sup>, pouvaient avec un simple assaut vers Istanbul et, de là, vers Andrinople et ses alentours, envahir la Thrace orientale et refouler les forces grecques vers la Thrace occidentale et, peut-être, vers la Macédoine. Aussi, la Thrace devint, dorénavant, « *le bastion de toute la Grèce, sans laquelle nous [les Grecs] serions amenés à disparaître* »<sup>27</sup> et, pour laquelle tout homme apte à la guerre devait s'engager volontairement et se battre avec acharnement pour empêcher la catastrophe totale, comme le proclamèrent les ministres grecs de

---

<sup>23</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>24</sup> A.A.N., Journaux des Discussions de l'Assemblée nationale, III<sup>e</sup> session constitutionnelle des Grecs, Athènes, Imprimerie Nationale, 1933, séance du 22 mars 1922, pp. 1199-1202 ; côte : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), III<sup>e</sup> Session Constitutionnelle, 1922, vol. 69 ; A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 570, « Archives 1922 701-800 » (mars 1922), Télégramme de protestation du peuple thracien envoyé au bureau politique du Premier ministre, Redestos, 21 mars 1922, n<sup>o</sup> 756, p. 1. Voir aussi notre chapitre 4.

<sup>25</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>26</sup> Sur ce cas, voir aussi notre chapitre 7.

<sup>27</sup> « Oh ! Grecs de Thrace, réveillez-vous », *Macédoine*, Thessalonique, 13 septembre 1922, année 12<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 3785, p. 1.

l'Armée du dernier gouvernement antivenizéliste et de la dictature militaire<sup>28</sup>. Par ailleurs, des députés de l'Assemblée nationale, natifs de la Thrace orientale, écrivirent des articles, publiés à la une des journaux du continent, se déclarèrent prêts à servir volontairement sur le front et essayèrent de motiver leurs compatriotes à en faire autant<sup>29</sup>. D'autres simples Grecs voulurent protéger leur pays de ce danger effrayant et portèrent à la connaissance du ministre de l'Armée à travers les pages des journaux qu'ils étaient prêts à tout quitter et à se porter comme simples volontaires pour la survie de la patrie<sup>30</sup>.

Dans ce climat d'exaltation patriotique extrême, marqué également par la catastrophe de la ville de Smyrne, par les cadavres allongés sans sépulture sur les vastes territoires de l'Orient et par la mort définitive de la Grande Idée, beaucoup de volontaires se présentèrent en septembre 1922. Certes, le nombre de 38 engagés après l'arrivée de l'armée grecque sur le continent européen et avant que l'armistice de Moudania ne fût signé<sup>31</sup>, peut être considéré comme insignifiant. Pourtant, il ne faut pas oublier que le « réservoir » des volontaires éventuels était épuisé (le processus de démobilisation des réservistes et des volontaires vétérans des champs de batailles de l'Asie mineure n'avait pas encore vraiment commencé). Par ailleurs, le nombre des engagés entre le 4/17 septembre et le 29 septembre/12 octobre 1922 fut quatre fois plus important que celui des volontaires de juillet à août 1922<sup>32</sup>, quand la défaite n'était pas encore une réalité même si elle arrivait à grands pas et menaçait ouvertement la vie des *Micrasiatés* ainsi que leur présence séculaire en Orient, cet Orient multiethnique, multilingue et multiconfessionnel.

Ainsi, force est de reconnaître que l'effondrement tragique de l'armée grecque en Asie mineure, et l'évacuation de ces territoires, mais aussi et surtout la menace d'une invasion de la Thrace orientale furent déterminants aussi pour pousser de simples Grecs à s'engager dans l'armée en 1922 et 1923.

---

<sup>28</sup> « L'engagement des soldats volontaires », *Skrip*, Athènes, 8 septembre 1922, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 7420, p. 4 ; « Tous sous les drapeaux ! Allez-y les volontaires grecs. Circulaire enthousiaste du ministère », *Empros*, Athènes, 21 septembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9317, p. 4.

<sup>29</sup> « Grecs de Thrace, tous sous les drapeaux », *Empros*, Athènes, 9 septembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9305, p. 1.

<sup>30</sup> « Allez-y les volontaires », *Empros*, Athènes, 23 septembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9319, p. 4.

<sup>31</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>32</sup> *Ibid.*

## B. Intégration par le prix du sang

Les motivations d'ordre patriotique ne furent pas les seules. Des volontaires voulurent aussi « gagner » leur appartenance à la Nation grecque. Comme « *au cours de la Grande Guerre, certains volontaires étrangers se trouvèrent ballottés en permanence entre deux cultures et entre deux pays* »<sup>33</sup>, il y eut également des hommes qui se retrouvèrent pris entre leur culture grecque et leur nationalité anglaise, italienne ou ottomane durant la guerre gréco-turque de 1919-1923, considérant leur engagement dans l'armée grecque comme « *le moyen d'obtenir [leur] intégration par le sang* »<sup>34</sup>. Pourquoi ?

### 1. Chypre

Au printemps 1919, alors que la Grande Idée, l'objectif sacré de l'hellénisme, semblait se réaliser avec le débarquement des forces grecques à Smyrne, d'Athènes à Thessalonique, jusqu'à Smyrne et Istanbul, les Grecs inondèrent les rues et les ruelles, les places centrales et les pavées des églises afin de fêter ce moment historique majeur qui marquait la « *résurrection de la Grèce pour la réalisation des désirs toujours vivants de la Nation* »<sup>35</sup>.

Le peuple grec de l'île de Chypre ne pouvait échapper à ce climat festif d'autant que l'occupation de Smyrne semblait annoncer le début d'un effet *domino* concernant tous les territoires autour de la mer Égée, considérés comme grecs tant au niveau démographique et historique que culturel. La décision des Alliés de céder à la Grèce des régions à populations grecques en Orient semblait indiquer de la façon la plus éclatante que le moment de l'unification de l'île de Chypre à la mère-Grèce était venu. Le télégramme que l'archevêque de Chypre Kyrillos envoya de Londres<sup>36</sup> à l'évêque de Smyrne Chrysostome est révélateur :

*« Le Christ est ressuscité ! L'église et le peuple du Chypre vous bénissent et vous félicitent. En ce moment sacré, nous sommes tous à vos côtés fêtant avec vous l'un des jours les plus heureux de notre vie nationale contemporaine. Nous vous prions d'accepter et de transmettre à nos frères d'Ionie les félicitations de l'Église et*

---

<sup>33</sup> Hubert HEYRIÈS, « Conclusion », in Hubert HEYRIÈS et Jean-François MURACCIOLE (dir.), *op. cit.*, p. 465.

<sup>34</sup> Hubert HEYRIÈS, « Le volontaire garibaldien en France d'une guerre à l'autre 1914-1915/1939-1940 », in *ibid.*, p. 195.

<sup>35</sup> Constantin CHATZIANTONIOU, *op. cit.*, p. 48.

<sup>36</sup> Au début de l'année 1919, l'archevêque de Chypre Kyrillos se trouvait à Londres dans le but de soutenir auprès du gouvernement anglais le projet de l'unification de l'île de Chypre à la Grèce.

*l'embrassement fraternel du peuple chypriote qui, ayant confiance en la Grande Bretagne, attend [l'unification de Chypre à la Grèce] »<sup>37</sup>.*

Au printemps 1919, on organisa des fêtes et on chanta un *Te Deum* dans toutes les villes et tous les villages de l'île<sup>38</sup>, les *fustanelles*<sup>39</sup> et les drapeaux grecs se vendirent en masse<sup>40</sup> et les journaux locaux appelèrent le peuple chypriote à fêter sa libération prochaine<sup>41</sup>. Par la suite, au cours de la guerre, les fêtes liées aux victoires grecques<sup>42</sup> cédèrent la place à de nombreuses manifestations et assemblées générales des Chypriotes pendant lesquelles ils signèrent des pétitions afin de faire connaître aux délégations diplomatiques des grandes puissances leur désir ardent de voir leur île unifiée à la mère-Grèce<sup>43</sup>.

Dans ce climat, à la suite de la ratification de la loi 2415 par l'Assemblée nationale et de la publication à Chypre de la nouvelle que la Grèce avait besoin de volontaires, des Chypriotes envahirent les bureaux provisoires du recrutement en se déclarant prêts à tout quitter pour aller se battre contre les troupes kémalistes. Des hommes de tout âge abandonnèrent leur projet d'émigrer aux États-Unis<sup>44</sup> et s'inscrivirent au cours de l'été 1920, au printemps 1921 et 1922 sur des listes nominatives en attendant les bateaux qui les transporteraient en Grèce ou en Asie mineure<sup>45</sup>. Leur but était clair et dépassait le simple sentiment du devoir à accomplir envers la mère-Grèce, la volonté de se battre pour la patrie.

Pour ces hommes, l'engagement volontaire, peut-être à cause du refus du gouvernement britannique d'autoriser ce type de manifestation<sup>46</sup>, constitua la preuve éclatante qu'ils étaient des Grecs. Ils « gagnaient » ainsi le moyen d'appartenir à la Nation grecque, en combattant pour une cause qui n'était pas seulement juste et noble mais qui les concernait profondément. De fait, durant l'été 1920, tous les journaux chypriotes rappelèrent l'importance politique capitale que cet engagement volontaire

---

<sup>37</sup> Cité par Dimitrios TALIADOROS, *op. cit.*, pp. 28-29.

<sup>38</sup> *Ibid.*, pp. 29-33.

<sup>39</sup> *Fustanelle* est une jupe plissée très souvent de couleur blanche qui constituait une partie du costume traditionnel grec.

<sup>40</sup> Cité par Dimitrios TALIADOROS, *op. cit.*, pp. 31-32.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>42</sup> *Id.*, pp. 41-59

<sup>43</sup> M.G.L.O., Pétition des habitants grecs d'Omodos, Omodos (Chypre), 25 mars 1921, s.n., p. 1. Voir aussi annexe V. La pétition fut exposée dans la salle centrale du musée.

<sup>44</sup> « Patriotisme chypriote », *Macédoine*, Thessalonique, 21 juin 1920, année 9<sup>e</sup>, n° 3007, p. 4.

<sup>45</sup> Sur ce cas, voir aussi notre chapitre 1.

<sup>46</sup> *Ibid.* Finalement, durant la guerre gréco-turque de 1919 à 1923, seulement 43 Chypriotes d'origines grecques purent s'enrôler volontairement dans l'armée grecque ; 34 jeunes hommes se présentèrent durant la « première » période de la guerre tandis que 9 autres s'engagèrent entre septembre 1922 et juillet 1923. Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement. Voir aussi notre Chapitre 1.

aurait pour l'unification future de l'île à la Grèce. Le journal antivenizéliste *Alitheia* publia un article dans lequel il souligna :

« *Dans la situation où se trouve aujourd'hui Chypre, la participation active au combat national est d'un intérêt extrêmement important car, en envoyant des milliers de volontaires dans l'armée grecque, nous montrerons non seulement en paroles mais aussi en actes que nous voulons identifier notre destin à celui de la grande Patrie Grecque !* »<sup>47</sup>.

De même, le journal venizéliste de Chypre *Salpinx*, plus explicatif et optimiste, publia au sujet de l'engagement volontaire des jeunes hommes de Chypre et de l'unification de l'île à l'État grec :

« *Et sommes nous des rêveurs, si nous disons, si nous proclamons que nous sommes profondément convaincus que ces beaux jeunes hommes de Chypre [qui s'engageront volontairement dans l'armée grecque] seront ceux qui, rentrant demain des champs de batailles, nous apporterons la nouvelle, tant désirée, de notre unification à la Grèce ?* »<sup>48</sup>.

Ainsi, la grande majorité des Chypriotes qui, entre l'été 1920 et le printemps 1922, se déclarèrent prêts à quitter leurs maisons natales pour se porter volontairement et revêtir l'uniforme de l'armée grecque<sup>49</sup>, furent poussés par le besoin profond de prouver au monde entier qu'ils n'étaient pas des citoyens anglais d'origines grecques mais qu'ils étaient des Grecs aspirant profondément à être intégrés à la mère-Grèce. Le journal *Armonia* souligna :

« *L'empressement que la jeunesse chypriote a montré, en s'inscrivant dans le corps des volontaires de la grande patrie, prouve, encore une fois, que l'âme des Chypriotes est occupée par les mêmes idéaux [que ceux qui occupent l'âme des Grecs du continent] et que le même sang bouillie dans les cœurs de tous les Grecs. Le sang. Oui, le sang nous unit. Est-ce qu'ils ont besoin d'autres preuves ?* »<sup>50</sup>.

## 2. Dodécanèse

Les habitants grecs du Dodécanèse, oscillant, eux aussi, entre deux pays et entre deux cultures, considérèrent que l'enrôlement volontaire dans l'armée grecque manifestait de la façon la plus éclatante leur profond désir de libérer leurs îles du pouvoir italien, un objectif majeur pour lequel ils étaient prêts à tout.

Aussi, dès l'hiver 1919, alors que la Conférence de la paix n'avait pas encore autorisé l'État grec à occuper Smyrne, les *Dodécanèsiens*, résidant en Dodécanèse ou

---

<sup>47</sup> Cité par Dimitrios TALIADOROS, *op. cit.*, pp. 67-68.

<sup>48</sup> Cité par *ibid.*, p. 68.

<sup>49</sup> A.H.M.A.E., 124.1/1920 « Affaires militaires et de recrutement », Sous-enveloppe 2, Télégramme du remplaçant du consul grec à Chypre, Artemis, adressé au ministre grec des Affaires étrangères, Nicosie, 27 juin/10 juillet 1920, n° 19323, p. 1.

<sup>50</sup> Cité par Dimitrios TALIADOROS, *op. cit.*, p. 71.

se trouvant dispersés dans le monde entier, envoyèrent de nombreuses pétitions aux gouvernements des grandes puissances dans lesquelles ils exprimaient leur vœu de voir leurs îles unifiées à la mère-Grèce. Les Grecs de l'île de Nissiros et résidant à Constantinople écrivirent au Président des États-Unis et aux Premiers ministres des « États civilisés » :

*« Les habitants du Dodécanèse se trouvant actuellement à Constantinople [et] s'étant réunis aujourd'hui en Assemblée Générale, ont l'honneur, conformément à une décision prise à l'unanimité, de s'adresser aux Puissances alliées et d'exprimer d'abord, leur reconnaissance éternelle envers les Nations qui ont combattu pour la civilisation et la vraie liberté des peuples placés sous le joug étranger.*

*D'autre part, au regard du principe de liberté et de justice proclamés solennellement par les susdites Puissances et au vu du sentiment tenace et inaltérable d'attachement à la Mère-Patrie, les habitants de ces îles formulent le vœu ardent de voir la Conférence de la Paix accepter leur union à la Grèce, dont elles font partie en raison de leur origine, de leur langue, de leurs traditions historiques et de leur situation géographique »<sup>51</sup>.*

Cette appartenance nationale et ce désir profond d'intégrer à la Grèce furent exprimés de nombreuses fois et à plusieurs reprises au cours du printemps et de l'été 1919 et en 1920, quand les délégations diplomatiques grecque et italienne étaient en train de signer, à Sèvres, un accord bilatéral. Ainsi, en avril 1919, la célébration du jour de Pâques dans le Dodécanèse suscita une grande manifestation en faveur de l'unification à la Grèce<sup>52</sup>. De même, en juin 1919, le président de la délégation du Dodécanèse à la Conférence de la Paix, Skevos Zervos, adressa au Sénat français un mémoire dans lequel il souligna qu'il n'y avait rien de commun entre l'Italie et le Dodécanèse, que les Italiens, contrairement aux principes de justice et d'humanité les plus ancrés, occupaient ces îles, et il demandait également à « *la France immortelle, mère de la liberté et patrie de la civilisation, de ne pas abandonner à son sort le Dodécanèse opprimé et martyr* »<sup>53</sup>. Quant aux pétitions, elles ne cessèrent d'arriver massivement sur les bureaux des diplomates européens, y compris durant le printemps 1920<sup>54</sup>.

Ainsi, pour les *Dodécanèsiens*, comme pour les Chypriotes, l'enrôlement dans l'armée grecque devint la preuve de leurs origines grecques, de leur sang grec, de leur

---

<sup>51</sup> A.H.M.A.E., A/5/VI 17/1919, A Politique/Dodécanèse, Pétition de la Société Nissirienne résidante à Constantinople, Istanbul, 30 janvier 1919, s.n., p. 1.

<sup>52</sup> *Ibid.*, Télégramme chiffré de Diomidis adressé au ministre des Affaires étrangères, Athènes, 30 avril 1919, n° 456, p. 1.

<sup>53</sup> A.M.B., Archives d'Athos Romanos, Enveloppe 25, Skevos ZERVOS, *Le Dodécanèse et le Senat Français*, Paris, 16 juin 1919, pp. 1-3.

<sup>54</sup> Voir surtout A.H.M.A.E., 1920/6.2, « Enveloppe de Dodécanèse », Sous-enveloppes 2 et 3.

appartenance nationale. Certes, le volontariat ne connut en aucun cas la même ampleur que dans l'île de Chypre. Personne ne mentionna en effet l'existence de bureaux provisoires locaux du recrutement ou de *Dodécanèsiens* qui attendaient des bateaux pour les transférer sur le front. Quelques témoignages rapportèrent au contraire que beaucoup d'entre eux préférèrent fuir plutôt que d'être obligés de répondre à l'appel de l'armée grecque.

En effet, au printemps-été 1920, les délégations diplomatiques grecque et italienne discutèrent du sort Dodécanèse. En août 1920 à Sèvres, Eleftherios Venizélos signa non seulement le Traité de la paix mais aussi un accord bilatéral, avec le Comte Lelio Bonin Longare, au sujet du statut du Dodécanèse. Conformément au premier article, « *l'Italie renonçait en faveur de la Grèce à tous ses droits et titres sur les îles de la mer Égée occupées par celle-ci, à savoir Stampalia, Chalki avec Alimnia, Scarpanto, Cassos, Episcopi, Nissiros, Calymnos, Léros, Patmos, Lipsos, Symi et Cos ainsi que sur les îlots qui en dépendaient* ». L'article 2 de cet accord fixa cependant que l'île de Rhodes et les îlots qui en dépendaient resteraient sous la souveraineté de l'Italie qui leur accorderait dans les deux mois à partir de la signature du présent traité une large autonomie locale. Par ailleurs, l'article dix précisa que le dit accord serait ratifié et entrerait en vigueur au même moment que le traité de Sèvres<sup>55</sup>. Mais cet accord signé entre l'Italie et la Grèce resta lettre morte, comme d'ailleurs le traité de Sèvres<sup>56</sup>.

Ainsi, des jeunes hommes natifs du Dodécanèse choisissaient de quitter leurs maisons natales et leurs proches pour ne pas être mobilisés si l'État grec occupait finalement leurs îles. Le télégramme du capitaine du port de Samos envoyé à la direction de la marine marchande d'Athènes est révélateur :

*« On a l'honneur de vous faire savoir que le capitaine du bateau à vapeur "Athéna" de l'entreprise maritime "Palios" qui a jeté l'ancre dans notre port en provenance du Dodécanèse nous a informé que les Dodécanèsiens émigrent massivement à l'étranger parce qu'ils ont peur d'être appelés sous les drapeaux après l'occupation des îles par l'Armée Grecque.*

*Nous pouvons imaginer qu'une telle émigration, provoquée peut-être par la propagande, de la jeunesse des îles du Dodécanèse, est extrêmement nuisible, nous vous communiquons ces nouvelles pour que vous preniez les mesures nécessaires »<sup>57</sup>.*

---

<sup>55</sup> A.M.B., Archives d'Athos Romanos, Enveloppe 27, *Traité entre la Grèce et l'Italie*, Sèvres, 10 août 1920, pp. 1-3.

<sup>56</sup> Le Dodécanèse ne sera unifié à la Grèce que seulement en 1947.

<sup>57</sup> A.H.M.A.E., 1920/6.2, « Enveloppe de Dodécanèse », Sous-enveloppe 2, Télégramme confidentiel du capitaine du port de Samos adressé à la direction de la marine marchande, Vathi (Samos), 31 mai 1920, s.n., p. 1.

Cette fuite des *Dodécanèsiens* ne doit pas cependant occulter le fait que d'autres hommes prirent le bateau pour passer en Asie mineure ou gagner la Grèce afin de s'engager dans l'armée grecque<sup>58</sup>.

Certes, ils furent très peu nombreux, à peine 18, durant la « première période » de la guerre gréco-turque<sup>59</sup>, et 19 autres entre septembre 1922 et juillet 1923<sup>60</sup>. Mais pour eux, le but était clair. Il s'agissait de prouver qu'ils étaient prêts à tout faire, à donner même leur vie pour démontrer au monde entier que la Grèce était leur patrie, qu'ils appartenaient à la Nation grecque et que l'unification du Dodécanèse à celle-ci n'était pas une simple revendication mais une affaire juste fondée sur « *les droits de l'homme, les principes d'humanité les plus élémentaires, le droit des peuples, le principe des nationalités et de la doctrine wilsonienne* »<sup>61</sup>.

### 3. Pont-Euxin et *Épire du Nord*

Au cours de la guerre gréco-turque de 1919-1923, l'État grec revendiqua ouvertement ou secrètement deux régions dont les populations grecques exprimèrent ardemment leur vœu d'être unifiés à leur mère-patrie : le Pont-Euxin et l'*Épire du Nord*<sup>62</sup>. Mais devant le refus catégorique des délégations diplomatiques des grandes puissances, la politique grecque dut renoncer. Eleftherios Venizélos soutint ainsi le projet d'intégrer le Pont-Euxin à un nouvel État arménien créé dans le Caucase<sup>63</sup> tandis que pour l'*Épire du Nord*, le gouvernement italien demanda de plus en plus intensivement, que fût créé l'Albanie qui engloberait ces régions peuplées de Grecs-orthodoxes<sup>64</sup>.

Mais dans le Pont-Euxin, les Grecs exprimèrent, avant même l'arrivée de l'armée grecque à Smyrne, leur vœu d'être unifié à la mère-Grèce ou, si une telle unification n'était pas possible, de créer un État autonome sous protection de la

---

<sup>58</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>59</sup> *Ibid.*

<sup>60</sup> *Id.*

<sup>61</sup> A.M.B., Archives d'Athos Romanos, Enveloppe 25, Skevos ZERVOS, *Le Dodécanèse et le Senat Français*, Paris, 16 juin 1919, p. 3.

<sup>62</sup> Selon l'historiographie grecque officielle, l'*Épire* se divise en deux grandes parties : l'*Épire du Sud* qui constitue une des régions de l'État grec et l'*Épire du Nord*, aujourd'hui le nom de la région sud de l'Albanie où un grand nombre de Grecs vivaient et continuent de vivre.

<sup>63</sup> Efi ALLAMANI, Krista PANAGIOTOPOULOU, « La question du Pont-Euxin », in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS, (dir.), *op. cit.*, vol. 15, pp. 112-113.

<sup>64</sup> Nicolaos PETSALIS-DIOMIDIS, « L'évolution du problème de l'*Épire du Nord* depuis 1918 jusqu'en 1922 », in *ibid.*, p. 88.

Grèce<sup>65</sup>. Et, en avril 1919, l'évêque de Trébizonde Chrysanthos se chargea lui-même de présenter aux délégations diplomatiques des grandes puissances à la Conférence de la paix, les revendications de ses compatriotes, allant même jusqu'à protester auprès du gouvernement britannique, contre le projet des grandes puissances d'intégrer le Pont-Euxin à l'Arménie<sup>66</sup>.

Aussi, au nom de la liberté, des Grecs du Pont-Euxin commencèrent à organiser leur propre armée formée de volontaires<sup>67</sup> tandis que d'autres Grecs formaient des troupes irrégulières et affrontaient les forces kémalistes dans les montagnes inhospitalières de cette région. D'autres encore, ou les mêmes, adressèrent de nombreux rapports aux gouvernements grecs, venizéliste et antivenizéliste, en leur demandant de faire progresser les forces armées grecques, qui étaient formées sur le Pont-Euxin, vers l'Asie mineure pour écraser définitivement les troupes de Moustapha Kemal<sup>68</sup>.

De plus, à côté de toutes ces forces armées irrégulières ou semi-irrégulières, un grand nombre de Grecs natifs du Pont-Euxin et résidant en Grèce depuis la Grande Guerre se portèrent volontaires dans l'armée grecque pour affirmer leur appartenance nationale et montrer à quel État ils voulaient que leurs régions natales fussent réunies. Ainsi, leur engagement volontaire eut une signification double : non seulement en agissant de la sorte, ils affirmaient leur identité grecque et faisaient du Pont-Euxin une région qui devait être unifiée à la Grèce, mais encore, ils obligeaient en quelque sorte les gouvernements grecs à marcher sur le Pont-Euxin pour l'occuper. Et selon l'officier Xénophon Akoglous, le déplacement du *Bataillon des volontaires du Pont-Euxin* de Thessalonique à Smyrne fut considéré par les soldats comme une manœuvre diplomatique préparant l'annexion du Pont à la Grèce<sup>69</sup>.

Quant aux populations grecques-orthodoxes natives de l'*Épire du Nord*, revendiqué par l'État grec depuis même l'époque de sa fondation au début du XIX<sup>e</sup>

---

<sup>65</sup> Efi ALLAMANI, Krista PANAGIOTOPOULOU, « La question du Pont-Euxin », in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS, (dir.), *op. cit.*, vol. 15, pp. 112-113.

<sup>66</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Chrysanthos, Enveloppe 2, Sous-enveloppe 2.1, « Question du Pont-Euxin », Enveloppe 3, Lettre de l'évêque de Trébizonde Chrysanthos adressée à Lloyd George, Trébizonde, 6 avril 1920, pp. 1-2.

<sup>67</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Chrysanthos, Enveloppe 8, Sous-enveloppe 8.3 « Correspondance. Lettres entrantes B en ordre alphabétique depuis A à L », Lettre du président du *Comité des Grecs du Pont*, Kalantidis, adressée à l'« *Assemblée* » des Grecs du Pont de Batoum, Athènes, 14 décembre 1919, s.n., pp. 4-8. Voir aussi notre chapitre 1.

<sup>68</sup> *Ibid.*, Lettre du président du *Comité des Grecs du Pont*, Kalantidis, adressée à Eleftherios Venizélos, Athènes, 24 juin 1920, s.n., pp. 1-4. Voir aussi notre chapitre 1.

<sup>69</sup> Xénophon AKOGLIOUS, « Le Bataillon des volontaires du Pont », *Pontiaki Estia*, Athènes, Comité des Études Pontiques, vol. 73, 1956, p. 3519.

siècle<sup>70</sup>, l'enrôlement de certains d'entre eux prouva de la façon la plus éclatante, comme pour le Pont, que l'*Épire du Nord* appartenait, *de facto*, à la Grèce même si l'unanimité n'existait pas au sein de la communauté grecque orthodoxe. En effet, si des habitants grecs de Dropoli voulaient leur unification à l'État grec<sup>71</sup> et les Grecs de Himara s'étaient révoltés contre les Turcs tout de suite avec l'éclatement de la première guerre balkanique déclarant même leur unification à la Grèce<sup>72</sup>, d'autres orthodoxes désiraient l'existence sur place d'une Albanie indépendante<sup>73</sup>. Et ces orthodoxes se trouvaient parmi les Grecs de Korçë où J. J. Sederholm, membre de la Commission d'enquête qui avait été envoyé sur place par la Société des Nations durant l'hiver 1921-1922, soulignait que seulement un tiers des orthodoxes de cette région désirait l'unification à la Grèce<sup>74</sup>.

L'engagement volontaire de certains Épirotes dans l'armée grecque signifiait donc avant tout une volonté profonde d'intégration par le sang à l'État grec et le moyen de prouver au monde entier leur conscience nationale et leur appartenance à la Nation grecque.

Sur ce cas, il est caractéristique de voir que, durant la guerre gréco-turque de 1919 à 1923, 53,4% des volontaires d'origines grecques natifs de l'Albanie du sud provenaient des villes autres que celle de Korçë comme Gjirokastër, Himara et Delvinë<sup>75</sup>. À côté de ceux-ci, le reste des volontaires étaient natifs de la ville de Korçë ; mais ces derniers appartenaient au groupe d'orthodoxes qui exprimaient leur vœu de voir leur région natale unifiée à l'État grec. En effet, en ce qui concernait les Grecs de la ville de Korçë, J. J. Sederholm remarqua que ceux qui avaient pris ouvertement position en faveur de l'annexion de l'*Épire du Nord* à la Grèce étaient ceux qui avaient vécu la période ottomane tandis que leurs compatriotes de la nouvelle génération étaient ceux qui restaient plutôt indifférents devant cette question

---

<sup>70</sup> Pour plus d'informations concernant les revendications grecques en *Epire du Nord*/Albanie du Sud voir à titre d'exemple la communication très intéressante de Giannis GIANNOULOPOULOS, « 1922 : L'autre front » in Georgia INGLEZOU, Liziana DELVEROUDI, Despina PAPANIMITRIOU, *al., op., « En... 1922 », quoi d'autre eut lieu à ce moment ?*, Athènes, Association d'Études de la Civilisation Néohellénique et Culture Générale, 2008, pp. 325-345.

<sup>71</sup> *Ibid.*, p. 337.

<sup>72</sup> Labros Anast. PSOMAS, « The Religious and Ethnographic Synthesis of the Population of Southern Albania (Northern Epirus) in the beginning of the 20<sup>th</sup> century », *Theologia*, Athènes, Publication de l'Église grecque, 2008, vol. 79, n° 1, pp. 258-259.

<sup>73</sup> Giannis GIANNOULOPOULOS, « 1922 : L'autre front » in Georgia INGLEZOU, Liziana DELVEROUDI, Despina PAPANIMITRIOU, *al., op., op. cit.*, pp. 337-340.

<sup>74</sup> Labros Anast. PSOMAS, « The Religious and Ethnographic Synthesis of the Population of Southern Albania (Northern Epirus) in the beginning of the 20<sup>th</sup> century », *Theologia*, Athènes, Publication de l'Église grecque, 2008, vol. 79, n° 1, p. 268.

<sup>75</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

ou préféraient la fondation sur place d'un État albanais<sup>76</sup>. Et il semble que l'envoyé de la Société des Nations n'avait pas tort. Donc, l'âge moyen des volontaires originaires de la ville de Korçë était de 28 ans et la plupart d'entre eux, 62,5%, avaient plus de trente ans ou aux environs de la trentaine ; pour le reste, deux volontaires avaient 25 ans et un seul avait 20 ans<sup>77</sup>. Autrement dit, sept volontaires sur huit natifs de Korçë étaient nés entre 1888 et 1896, ayant vécu leur adolescence ou même une bonne partie de leur jeunesse en tant que citoyens du Sultan ; en fait, quand l'Empire Ottoman abandonna ces régions, à la fin de la première guerre balkanique, ces derniers avaient entre 17 et 25 ans<sup>78</sup> étant aussi des témoins de la violence turque, dans leurs régions natales, qui avait suivi la victoire de l'armée ottomane en 1897<sup>79</sup>.

Ainsi, à une époque où, dans le monde entier, le droit des peuples et des nationalités nourrissait l'idéal de l'unification d'une nation en gestation (comme l'achèvement de l'unité de la Grèce), l'enrôlement volontaire ne fit que traduire des motivations d'ordre romantique comme celle de l'intégration par le sang.

### **C. Protéger ou se venger**

Le patriotisme et l'intégration par le sang ne furent pas les seules motivations qui animèrent les volontaires. Le désir de protéger les civils contre un ennemi féroce ou bien encore la volonté de se venger des massacres commis par l'ennemi et de transfigurer une défaite considérée comme humiliante poussèrent également des Grecs à rejoindre l'armée au nom de raisons « humanitaires » ou de prestige national.

#### **1. Protéger les civils, protéger l'Europe**

Au cours de la campagne d'Anatolie du début mai 1919 au début septembre 1922, les communautés grecques furent en permanence exposées aux violences de guerre y compris lorsque l'armée grecque progressa vers l'intérieur de la péninsule micrasiatique jusqu'à Afyon Karahissar et Eskisehir. Dès le débarquement des Grecs à Smyrne, les Turcs massacrèrent massivement les Grecs dans l'arrière-pays du vilayet d'Aydin, et à Aydin même, son ancienne capitale. Entre le 17/30 juin et le 20 juin/3 juillet 1919, des bandes de *Tsétés* tuèrent les Grecs, violèrent leurs femmes,

---

<sup>76</sup> Labros Anast. PSOMAS, « The Religious... », *op. cit.*, p. 268.

<sup>77</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>78</sup> *Ibid.*

<sup>79</sup> Ioannis KAFETZOPOULOS, Charalabos FLOKAS, Angeliki DIMA-DIMITRIOU, *Le combat en Épire du Nord*, Athènes, Publication de la Direction de l'Histoire de l'Armée Grecque, 1997, pp. 18-19.

pillèrent et incendièrent leurs propriétés<sup>80</sup>. Lorsque l'armée grecque réoccupa la ville d'Aydin, le 20 juin/3 juillet 1919, la population grecque de la ville était ainsi passée de 7.500 orthodoxes et 3.500 Grecs réfugiés des villages à proximité à seulement 4.500 âmes<sup>81</sup>.

En outre, la pénétration en profondeur de l'armée grecque, dans des territoires inhospitaliers, inconnus et habités massivement par des populations musulmanes, laissa sans protection les populations orthodoxes des côtes micrasiatiques, à la merci des forces semi-irrégulières et des bandes de *Tsétés* de Kemal.

Ainsi, tandis que le volontaire Manolis Axiotis pourchassait aux côtés de ses camarades volontaires, appelés ou réservistes, les forces nationalistes turques sur les hauts plateaux de l'Orient<sup>82</sup>, des irréguliers turcs déportaient brutalement des familles grecques entières, massacraient les jeunes et les vieux, violaient les femmes dans les contrées occupées par l'armée grecque<sup>83</sup>. Quant aux régions contrôlées par Moustapha Kemal, les déportations et les massacres étaient très souvent liés au recrutement d'hommes et aux pillages<sup>84</sup>. D'un autre côté, dans les provinces côtières, la vie et la propriété des habitants musulmans n'étaient, elles aussi, en aucun cas assurées. Dans la contrée de Magnésie<sup>85</sup>, de Seydikioï<sup>86</sup>, de Vaïndirio<sup>87</sup> et Salihli<sup>88</sup>, des bandes de brigands attaquèrent presque tous les jours les villages, terrorisèrent les musulmans,

---

<sup>80</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 455, « Informations concernant la Conférence de la Paix (1918-1919) », Sous-enveloppe 1, Rapport du chef de la mission sanitaire grecque, B. Tsamoucas, Smyrne, 25 juin 1919, s.n., pp. 1-3.

<sup>81</sup> Cité par Efi ALLAMANI, Krista PANAGIOTOPOULOU, « Les réactions turques dans le vilayet d'Aydin. Les événements à Pergame, à Menemeni et à Aydin », in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS, (dir.), *op. cit.*, vol. 15, p. 121.

<sup>82</sup> Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, pp. 219-275.

<sup>83</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 454, « A) Persécutions en Asie Mineure, B) Rhodes (septembre-octobre 1920) », Rapport de l'officier Pangalos adressé au ministre des Affaires étrangères, au haut commissariat de Smyrne, au général de divisions Katechakis et aux bureaux de presse d'Athènes, de Smyrne et de Thessalonique, État-major, 22 septembre 1920, n° 15070/9250/III, p. 1.

<sup>84</sup> *Ibid.*, Rapport de l'évêque d'Ankara, Gervassios, concernant les violences turques à Eskisehir et Kütahya, Istanbul, 8 août 1920, p. 2 ; Rapport de l'évêque d'Ankara, Gervassios, concernant les violences turques à Eskisehir, Kütahya et la province d'Ankara, Istanbul, 4 septembre 1920, n° 60684, p. 2.

<sup>85</sup> A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 48 5/7, « Haut Commissariat-Direction de Sécurité Publique, Vols et attaques des bandes d'irréguliers dans la zone dirigée par la Grèce, 29/12/1920-19/6/1921 », Rapport du capitaine de gendarmerie d'Axari, M. Papavramopoulos, adressé au gouverneur de la gendarmerie de Magnésie, Axari, 27 mai 1921, n° 8970/4, p. 2.

<sup>86</sup> *Ibid.*, Rapport du capitaine de gendarmerie de Tourbali, D. Papadias, adressé au gouverneur de la gendarmerie de Seydikioï, Tourbali, 2 juillet 1921, n° 912/3, p. 2

<sup>87</sup> *Id.*, Rapport du capitaine de gendarmerie d'Odemisio, Kaffassis, adressé au gouverneur de la gendarmerie de Vaïndirio, Odemisio, 6 juin 1921, n° 1030/6, p. 4.

<sup>88</sup> *Id.*, Télégramme du capitaine de gendarmerie de Salihli, Kalogerakis, adressé au gouvernement de gendarmerie du haut commissariat de Smyrne, Salihli, 12 mars 1921, n° 262/3, p. 1.

volèrent leurs bêtes, leurs bijoux, leur argent, engagèrent des escarmouches avec les détachements de la gendarmerie grecque.

Ailleurs, la violence à l'encontre des civils toucha aussi la région du Pont-Euxin où le fameux Topal Osman chercha à « nettoyer » sur le plan démographique cette contrée lointaine. Dans les villes et les villages pontiques, ses forces semi-irrégulières massacrèrent les orthodoxes autochtones, déportèrent les femmes et les enfants, transformèrent ces régions autrefois développées et riches en un amas de ruines<sup>89</sup>.

Dans ce climat de violence de guerre contre les civils, un grand nombre de soldats volontaires décidèrent de s'enrôler dans l'armée grecque ou, tout simplement, de prendre le fusil et de s'engager dans des groupes irréguliers dans les montagnes afin de protéger les populations autochtones de cet ennemi féroce.

Ce fut le cas notamment d'hommes du Pont-Euxin. Ces derniers rejoignirent les montagnes, organisèrent des repaires, et combattirent avec acharnement les forces kémalistes et ainsi tentèrent de sauver leurs compatriotes des massacres et des déportations violentes<sup>90</sup>. D'autres civils grecs incorporèrent volontairement des « régiments » de milices organisés à Sokia<sup>91</sup> et dans d'autres régions de l'Asie mineure occupées par l'armée grecque<sup>92</sup> toujours dans le but de protéger leurs familles et leurs propriétés des forces kémalistes<sup>93</sup>.

Les Grecs ne furent pas les seuls à agir de la sorte. Des non-Grecs firent de même avec les mêmes motivations. L'ex-capitaine de la gendarmerie équestre d'Alep, Achmet Chamdi, demanda ainsi l'autorisation de former son propre groupe pour protéger les musulmans et les chrétiens des contrées de Denizli, de Dinar, de Sindikli, de Karahissar et d'Oussak des massacres perpétrés par les troupes kémalistes<sup>94</sup>.

---

<sup>89</sup> Archives d'E.L.I.A., Enveloppe 19, Sous-enveloppe 19.2 « Occupation de Smyrne, 1919-1922 », Rapport d'Ioannis Dilmitoglou, notable de Bafra, concernant la tragédie de la région de Bafra dans le Pont-Euxin, Athènes, 14 octobre 1921, s.n., pp. 1-4 ; Dimitris PSATHAS, *op. cit.*, pp. 336-448.

<sup>90</sup> *Ibid.* ; Christos SAMOUILIDIS, *op. cit.*, pp. 280-288.

<sup>91</sup> A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 70, « Direction de Sécurité publique, Informations confidentielles, 15/7/1922-20/8/1922 », Demande de fusils par Ch. N. Sarikas au nom de tous les Grecs de Sokia adressé au président de la *Défense Micrasiatique*, Sokia, 8/21 août 1922, s.n., pp. 1-3.

<sup>92</sup> A.M.B., Archives familiales de Petimezas, Rapport du général K. Petimezas, *La milice d'Asie Mineure, 1921-1922*, pp. 1-2.

<sup>93</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>94</sup> A.H.M.A.E., A/5/VI, 7/1919, A Politique/Enveloppe de Smyrne de juillet-octobre (6.000-10.000), Demande d'Achmet Chamdi d'origine kurde auprès du ministre grec des Affaires étrangères de s'enrôler volontairement dans l'armée grecque, Istanbul, 12 août 1919, n° 6093, pp. 1-2.

La nouvelle des atrocités kémalistes à l'encontre des populations pour lesquelles il n'y avait pas de place dans le nouvel État turc homogène, arriva aussi dans les pays d'Europe et aux États-Unis par le biais de la presse. L'indignation et l'émotion furent telles que de jeunes hommes demandèrent à rejoindre l'armée grecque. Paul King, fils du sénateur américain et philhellène William King, poussé par les atrocités turques commises contre les Grecs et les Arméniens, déposa, en mai 1922, une demande d'enrôlement en se déclarant prêt à combattre pour expulser les Turcs de l'Europe, les considérant comme une menace<sup>95</sup>.

Au même moment, d'autres philhellènes, originaires du continent européen cette fois, décidaient de suivre l'exemple admirable de Lord Byron qui était venu sur la péninsule balkanique un siècle avant eux et mourut sur place afin d'aider le peuple grec en révolte. Et ces hommes étaient des officiers anglais prouvant de la meilleure façon que l'héritage que leur compatriote avait laissé était toujours fort et vivant dans la mémoire collective. Donc, ces derniers, durant la guerre en Asie mineure, déposaient de nombreuses demandes auprès des autorités politiques grecques de Londres ou d'ailleurs, demandant d'être acceptés comme volontaires dans l'armée grecque afin de contribuer eux aussi à l'écrasement des forces kémalistes et à la protection des populations autochtones<sup>96</sup>. Et même, ce courant du volontariat faisait Rangavis souligner qu'on pourrait former un *Corps d'Armée d'Anglais Philhellènes*<sup>97</sup>.

## 2. Se venger des atrocités turques

Ces massacres et ces atrocités commises par les forces turques à l'encontre des Arméniens et des Grecs suscitèrent des sentiments profonds de vengeance, même si des rivalités naquirent entre les différentes communautés<sup>98</sup>. Le médecin sous-lieutenant de l'armée grecque Seïtanidis, natif de Kerassounta du Pont-Euxin, dit au journaliste du journal venizéliste *Empros* :

*« Je suis né à Kerassounta du Pont-Euxin. Ma famille était, autrefois, vraiment nombreuse. Pourtant, aujourd'hui, je suis le seul qui est en vie. Ma mère, mes frères et sœurs ont été massacrés par les Turcs. Mon père fut horriblement mutilé*

---

<sup>95</sup> *Ibid.*, 1922/Enveloppe 4, Sous-enveloppe 3, Partie 1, « Militaires prisonniers, déserteurs, Volontaires américains en Asie Mineure », Demande de Paul King de s'engager dans l'armée grecque, États-Unis, 22 mai 1922, s.n., p. 1.

<sup>96</sup> *Ibid.*, 1921/Enveloppe 39, Sous-enveloppe 5, Partie 1, « Affaires militaires », Télégramme de Lellis adressé au ministre des Affaires étrangères, Alexandrie, 22 avril/5 mai 1921, n° 10989, p. 1.

<sup>97</sup> *Ibid.*, 1921/Enveloppe 3, Sous-enveloppe 5, Partie 2, « Affaires militaires », Télégramme de Rangavis adressé au ministre des Affaires étrangères, Londres, s.d., s.n., p. 1.

<sup>98</sup> Sur ce cas, voir aussi notre chapitre 2.

*par les Turcs et en est, ensuite, mort. Je suis purement et simplement seul au monde, mon ami. Mais, ce n'est pas grave car l'heure de la vengeance est, enfin, arrivée. Maintenant, je fais mon service dans l'armée grecque en tant que médecin sous-lieutenant. Et, vous ne pouvez même pas imaginer la gratitude et l'émotion que je sens quand je soigne ces héros, ces vengeurs du sang de ma mère et de celui de mon père »<sup>99</sup>.*

Comment aurait-il pu en être autrement devant les rapports signalant des massacres, des femmes et des enfants brûlés vifs<sup>100</sup>, des villages entiers du Pont-Euxin vidés de leurs habitants déportés et réduits en cendres<sup>101</sup> ? Beaucoup de Grecs prirent ainsi des bateaux à vapeur depuis le port d'Istanbul en direction du front micrasiatique pour se venger des massacres des membres de leurs familles par les troupes kémalistes<sup>102</sup>.

Les Arméniens furent eux aussi victimes de l'effort brutal des Turcs à créer un État-nation à l'européenne, un État fondé sur les règles du nationalisme, de « *cette conquête pacifique et bienfaisante de l'Ouest* » comme Gaston Deschamps le décrivit<sup>103</sup> ! Le génocide dont ils avaient été les victimes suscita ainsi beaucoup de vocations militaires. Sur les bateaux à vapeur qui conduisaient des Grecs d'Istanbul à Smyrne, figuraient ainsi de jeunes arméniens poussés, eux aussi, par un lourd désir de vengeance envers les troupes des *Jeunes Turcs* ou de Moustapha Kemal<sup>104</sup>.

De leurs côtés, des Circassiens se battirent également animés d'un même sentiment de vengeance<sup>105</sup>. Le *moutéssarif*<sup>106</sup> de Nicomédie, le Circassien Ibrahim Bey, dit à K. Faltaïts, journaliste et correspondant de guerre sur le front, du journal venizéliste *Empros* depuis juin 1920, que son peuple avait connu les mêmes martyrs que les Grecs. Les Circassiens avaient été eux aussi victimes des troupes kémalistes

---

<sup>99</sup> « Les témoignages des blessés. Des détails concernant nos combats superbes », *Empros*, Athènes, 10 juillet 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8886, p. 3.

<sup>100</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 498, « Bulletins des informations militaires et rapports confidentiels (1918-1920) », Bulletin du Patriarcat Œcuménique du 22 septembre/2 octobre 1920 concernant le rapport de l'évêque de Philadelphie au sujet des événements de Nazli, 22 septembre/2 octobre 1920, n° 249, pp. 1-2 ; Bulletin du Patriarcat Œcuménique du 26 septembre/6 octobre 1920 sur les événements à Aydin, 26 septembre/6 octobre 1920, n° 251, pp. 1-2.

<sup>101</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Georgios Streït, Enveloppe 19, Sous-enveloppe 19.2 « Occupation de Smyrne, 1919-1922 », Communiqué de la *Société des Nations* au Conseil et aux États-membres concernant le traitement des Grecs du Pont-Euxin par les troupes kémalistes, Genève, 14 novembre 1921, pp. 1-5.

<sup>102</sup> « Arrivée massive de volontaires », *Empros*, Athènes, 23 juin 1920, année 24<sup>e</sup>, n° 8509, p. 4.

<sup>103</sup> Gaston DESCHAMPS, *op. cit.*, p. 117.

<sup>104</sup> « Arrivée massive de volontaires », *Empros*, Athènes, 23 juin 1920, année 24<sup>e</sup>, n° 8509, p. 4.

<sup>105</sup> *Ibid.*

<sup>106</sup> Le *Moutéssarif* fut un fonctionnaire de l'Empire Ottoman qui s'occupait du gouvernement d'un *moutéssarifliki*, division administrative que l'Empire Ottoman créa et qui correspondit à la préfecture d'aujourd'hui.

qui avaient pillé et incendié leurs villages, obligeant les habitants à trouver refuge dans la zone d'occupation grecque<sup>107</sup>.

D'autres volontaires non grecs réagirent aussi devant les tortures et le massacre infligés à leurs proches par les troupes nationalistes turques. Des Kurdes se sentirent concernés comme l'ex-capitaine de la gendarmerie équestre d'Alep, Achmet Chamdi, qui rejoignit les Grecs pour venger la mort de son frère et de son cousin, terriblement torturés et massacrés par les Turcs parce qu'ils avaient refusé d'aider économiquement le mouvement nationaliste de Moustapha Kemal<sup>108</sup>.

Ainsi, les atrocités des *Jeunes Turcs* et celles des forces armées de Moustapha Kemal eurent une double conséquence majeure. D'une part, ces massacres accrurent le fossé qui séparait les communautés grecques, arméniennes et circassiennes de celles des Turcs dans des régions plurielles. D'autre part, ces atrocités poussèrent des volontaires à s'engager, sans rapport avec les rêves nationalistes de la Grèce, mais seulement pour se venger.

### **3. Se venger de la défaite humiliante**

La campagne grecque en Asie mineure, commencée le 2/15 mai 1919, s'acheva en septembre 1922 par l'effroyable défaite des forces armées grecques sur les hauts plateaux de l'Orient. La débâcle fut irrémédiable, la retraite fut rapide et indisciplinée sur les îles égéennes et les côtes de la Thrace orientale. Smyrne, détruite, incendiée, pillée, connut le pire moment de son histoire. La Grande Idée mourrait avec d'autant plus de force que des milliers de réfugiés qui vivaient, depuis tant de siècles, sur les côtes micrasiatiques arrivèrent en Grèce dans un véritable chaos. Mais surtout, dans ce contexte de catastrophe nationale, la défaite fut perçue comme la plus humiliante qui soit. Les réactions oscillèrent entre le mépris à l'égard de l'armée, des officiers et des soldats, jugés incapables d'imposer à Moustapha Kemal les conditions du traité de Sèvres, et la volonté de rechercher les responsables pour les condamner à mort comme nous le verrons en détail dans les chapitres suivants<sup>109</sup>.

Il est certain que dans ces conditions non seulement critiques mais aussi sombres, l'engagement volontaire ne fascinait plus personne au sein de la société

---

<sup>107</sup> « Le journal *Empros* sur le front. Les Circassiens sont des alliés des Grecs », *Empros*, Athènes, 1<sup>er</sup> juin 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8847, pp. 1-2.

<sup>108</sup> A.H.M.A.E., A/5/VI, 7/1919, A Politique/Enveloppe de Smyrne de juillet-octobre (6.000-10.000), Demande d'Achmet Chamdi d'origine kurde auprès du ministre grec des Affaires étrangères de s'enrôler volontairement dans l'armée grecque, Istanbul, 12 août 1919, n° 6093, pp. 1-2.

<sup>109</sup> Sur ce cas, voir notamment notre chapitre 8.

grecque<sup>110</sup> en dépit des cris nationalistes que les journaux lançaient, prévenant les Turcs que la Grèce se vengerait de cette défaite<sup>111</sup>.

Et pourtant, certains répondirent à l'appel de l'orgueil blessé qu'il fallait venger en se portant volontaire pour « laver » l'humiliation provoquée par cette défaite. Ces jeunes hommes voulaient retrouver le prestige de l'armée grecque des guerres balkaniques de 1912-1913, de la Grande Guerre et de la campagne d'Anatolie jusqu'à l'été 1922. Ils voulaient aussi prouver au monde entier que l'armée grecque était composée de héros et non de lâches abandonnant leurs compatriotes et les cadavres de leurs camarades sans même se battre. Jusqu'à la fin septembre 1922, un grand nombre de Grecs natifs de la Macédoine rejoignirent ainsi l'armée grecque<sup>112</sup>. Ressentant la honte de la déroute humiliante en Asie mineure, ils renforcèrent les effectifs de l'armée en Thrace et en Macédoine<sup>113</sup>. Il en fut de même pour des Athéniens qui, se trouvant déjà sur le front, étaient prêts à tout faire pour glorifier de nouveau l'armée grecque et la Grèce. Un volontaire écrivit ainsi à sa mère à la veille de Noël :

*« Il y a quatre mois que je suis sur le front, je suis un soldat de l'armée qui sauvera la Grèce. Je suis un soldat qui, pour la première fois dans sa vie, porte la baïonnette et le sacro-saint fusil. [...] Eh bien, il y a quatre mois que je suis là et, toi, essaie d'imaginer combien je suis heureux, joyeux, rieur et optimiste en ce qui concerne le but pour lequel je suis venu et je vais y rester.*

*[...] Je mange et je passe de très bon temps avec les autres jeunes, mes camarades et vrais frères parce que nous avons un seul but. C'est de "nettoyer" la honte de l'Asie mineure. C'est de glorifier de nouveau la Patrie ; et, nous sommes prêts, avec Dieu à nos côtés, et nos supérieurs sont, eux aussi, avec nous, nous soutenant comme de vrais pères.*

*[...]*

*[...] Mère, nous gagnerons, nous en sortirons glorieux, nous laverons la honte. Prie, et ne t'inquiètes de rien. Ton fils te baise la main... »<sup>114</sup>.*

## II. Une stratégie d'évitement

Ces sentiments nobles qui nourrissent le volontariat au cours de la guerre ne doivent pas pour autant masquer des stratégies d'évitement qui se manifestèrent au fur et à mesure que la guerre durait et que les pertes s'accumulaient, réduisant le

---

<sup>110</sup> Voir aussi notre chapitre 1.

<sup>111</sup> E. L., « La Grèce se vengera », *Empros*, Athènes, 2 septembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9298, p. 1.

<sup>112</sup> « La phalange de volontaires natifs de la Macédoine », *Empros*, Athènes, 30 septembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9326, p. 3.

<sup>113</sup> *Ibid.*

<sup>114</sup> « Depuis le front. Une lettre d'un soldat de notre armée adressée à sa maison, à sa mère », *Macédoine*, Thessalonique, 23 janvier 1923, année 13<sup>e</sup>, n° 3909, p. 1.

volontariat comme peau de chagrin<sup>115</sup>. Quelles furent donc ces stratégies d'évitement ?

### A. Éviter la misère

Au cours de la guerre, la vie des Grecs ne fut pas facile, aussi bien dans les régions profondément affectées par les combats et par le processus d'une épuration ethnique violente que dans des États presque en faillite écrasés par le poids des dépenses militaires. La situation s'aggrava avec la défaite, à partir de septembre 1922 et jusqu'à la signature du Traité de paix à Lausanne, en juillet 1923 d'autant que l'arrivée de milliers de réfugiés provoqua encore plus de problèmes de survie pour l'ensemble d'une population grecque unifiée « *dans le sens inverse de celui préconisé par la [Grande] Idée* »<sup>116</sup>. Certes, des profiteurs de guerre purent s'enrichir, ce qui provoqua la réaction du journal *Rizospastis*, l'organe du *Parti Socialiste Grec*<sup>117</sup>. Mais cela n'empêcha pas l'industriel, banquier et homme politique, G. Stringos, d'écrire dans un rapport remis au ministère de l'Économie nationale, en 1919, que la guerre mondiale avait offert aux entrepreneurs grecs les moyens de développer leurs affaires<sup>118</sup>.

Alors, dans cette situation de crise économique, morale et sociale, l'engagement volontaire dans l'armée grecque n'apparut-il pas comme un moyen de fuir la misère et de pouvoir nourrir convenablement sa famille ?

## 1. Les misérables

Avant même la guerre gréco-turque, la vie des familles grecques, agricoles ou ouvrières, était extrêmement difficile. La crise agricole de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et la faillite de l'État grec, les années suivantes, eurent des conséquences non seulement sur la démographie mais aussi sur la vie de la population<sup>119</sup>. Ceux qui pouvaient économiser la somme nécessaire<sup>120</sup>, quittèrent le pays et gagnèrent les États-Unis ; les

---

<sup>115</sup> Voir aussi notre chapitre 1.

<sup>116</sup> Yannis MOURELOS, « Y a-t-il un impérialisme Grec ? », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, Presses Universitaires de France, octobre 1993, n° 172, p. 11.

<sup>117</sup> « Le bilan », *Rizospastis*, Athènes, 29 juillet 1920, année 4<sup>e</sup>, n° 1083, p. 1.

<sup>118</sup> Cité par Nicos PSIROUKIS, *La catastrophe d'Asie Mineure, 1918-1923*, Nicosie, Egéon-Coucida, 2000, (1964), p. 111.

<sup>119</sup> Voir aussi notre Chapitre 2.

<sup>120</sup> La somme minimale dont on avait besoin était de 350-400 drachmes. Cité par Dimitris C. PSICHOGIOS, « Contribution à l'étude des phénomènes démographiques du XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue des études sociales*, Athènes, Centre National des Études Sociales, 1986, n° 63, pp. 172-173.

autres immigrèrent vers les grandes villes industrielles et surtout vers Athènes et le Pirée qui se transformèrent en profondeur<sup>121</sup>.

Or, les villes n'étaient pas prêtes pour accueillir cette « invasion » de paysans pauvres et misérables à la recherche d'un travail. La misère régnait comme en témoigne une étude de 1920 dirigée par le ministère de l'Économie nationale :

« On a vu, dans un taudis sans fenêtre, le père et deux enfants, tous les trois tuberculeux, suivant les déclarations du père, gisant sur la terre humide dans une atmosphère fétide enveloppé chacun d'une couverture sordide comme s'ils étaient des paquets. Un autre jeune tuberculeux ne pouvait pas respirer près d'une lucarne minuscule dans le quartier de Plaka, et, à côté de l'Acropole, un jeune de vingt ans est finalement mort après six mois de martyre dans un taudis obscur »<sup>122</sup>.

Les salaires restaient également bas. Alors qu'on avait besoin de 212 drachmes pour vivre, un ouvrier du tabac en 1919 gagnait à peine 141,5 drachmes par mois<sup>123</sup> en travaillant six mois par an ! La vie à la campagne n'était pas du tout meilleure. Le salaire journalier moyen des agriculteurs était de 3 drachmes par jour<sup>124</sup> et la réforme agraire était loin d'être réalisée<sup>125</sup> ! En outre, l'État refusait de prendre à sa charge les remboursements des dégâts climatiques<sup>126</sup> et le brigandage était endémique<sup>127</sup>.

Le coût de la guerre gréco-turque rendit la vie encore plus difficile dès le début. Le journal venizéliste *Macédoine* publia :

---

<sup>121</sup> Il est caractéristique de voir que la ville d'Athènes, occupant 400 hectares en 1879, était une capitale moderne au centre de laquelle dominaient des bâtiments néoclassiques ; par contre, en 1907, elle occupa une surface de 1.918 hectares et son schéma directeur fut modifié 565 fois entre 1836 et 1920 ! Aleka CARADIMOU-GEROLIBOU, « Villes et urbanisme » in Christos CHATZIIOSSIF (dir.), *op. cit.*, vol. A1, pp. 227-229. De même, la ville du Pirée connut, pendant la même période, une transformation brutale puisque que son paysage urbain fut conquis par les baraques des nouveaux arrivés ; son schéma directeur, en 1836, occupa une surface de 112 hectares tandis que, en 1910, il atteignit 542 hectares. Lila LEONTIDOU, *op. cit.*, pp. 83-85.

<sup>122</sup> Aleka CARADIMOU-GEROLIBOU, « Villes et urbanisme » in Christos CHATZIIOSSIF (dir.), *op. cit.*, vol. A1, pp. 231-232. Pour plus d'informations sur l'installation des ouvriers dans les grandes villes voir aussi Lila LEONTIDOU, *op. cit.*, pp. 96-149.

<sup>123</sup> « La question des ouvriers. Le problème des ouvriers du tabac », *Rizospastis*, Athènes, 8 août 1919, année 3<sup>e</sup>, n° 734, p. 2.

<sup>124</sup> A.A.N., Journaux des Discussions de l'Assemblée Nationale, Epoque K, Session Parlementaire IV (Δ), Athènes, Imprimerie Nationale, 1931, séance du 24 novembre 1919, p. 22 ; côte : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), Epoque K de Reviviscence, Session Parlementaire IV (Δ), 1919-1920, vol. 67.

<sup>125</sup> En deux ans, les 39 fonctionnaires du ministère de l'Agriculture n'avaient examiné que 650.000 hectares ; alors qu'à côté de ses surfaces, il y en avait encore 1.070.000 hectares où ceux-ci n'avaient même pas encore commencé le travail préparatoire. *Ibid.*, p. 26.

<sup>126</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 577, « Archives 1922 1401-1500 » (mai 1922) », Réponse du ministre de l'Agriculture aux demandes faites par les civils sur le remboursement de leur production détruite à cause des conditions climatiques signée par I. Issaakidis, Athènes, 20 mai 1922, n° 38785, p. 1.

<sup>127</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Nicolaos Platis, Boite 5, Enveloppe 3, « 24/6/1919-novembre 1920, Gouverneur Supérieur de Gendarmerie d'Épire », Rapport sur la sécurité publique en Épire, Ioannina, 14 octobre 1919, n° 2671/1, p. 12.

*« En Grèce, [la vie quotidienne] devient, de jour en jour, de plus en plus difficile. Pour la grande majorité du peuple grec, il leur est même impossible de survivre.*

*Le prix de tous les produits augmente sans cesse. L'alimentation, les vêtements, les chaussures, les produits de deuxième et de troisième nécessité et, en général, toute chose qui peut être vendue et achetée, est réévaluée. Dans cette situation de l'augmentation du coût de la vie, le gouvernement a décidé de doubler les loyers<sup>128</sup> qui atteignent déjà des sommes vertigineuses !*

*Vous pouvez imaginer les petites tragédies qui ont lieu tous les jours dans la majorité des maisons. Imaginez le fonctionnaire et le gagne-petit, l'ouvrier et l'artisan combien ils souffrent quand ils ont aussi la malchance d'avoir une famille. Quoi faire avec leur salaire, leurs petits gains et leur salaire journalier qui restent les mêmes au moment où tous les produits augmentent ?! Que payer en premier, l'alimentation, les vêtements, les chaussures ou le loyer ? »<sup>129</sup>.*

Aussi, la loi 2415<sup>130</sup>, qui fut en vigueur du 5/18 juin 1920<sup>131</sup> au 6/19 août 1920<sup>132</sup>, fixant un « salaire » pour tous les volontaires, apparut comme le moyen de sortir de la misère. L'armée assurait en effet le logement, la nourriture, l'habillement, et offrait une allocation de 0,50 drachmes par jour si l'on servait en Asie mineure<sup>133</sup>. Le « salaire » pouvait, donc, être utilisé pour nourrir la famille, sans compter le pécule versé le jour de l'engagement.

En ce sens, l'augmentation de la « solde » des gendarmes volontaires, qui atteignit 170 drachmes<sup>134</sup>, fit de l'engagement dans la gendarmerie une solution bien attirante pour tous ces ouvriers et paysans misérables qui n'avaient pas de quoi nourrir leurs familles. L'enrôlement était si attirant que les refus des demandes poussèrent les impétrants malheureux à adresser des lettres de protestation au Premier ministre<sup>135</sup>.

---

<sup>128</sup> Au même moment, les loyers des pâturages furent, eux aussi, augmentés. A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 541, « Archives 1100-1200 (août 1921) », Télégramme de protestation des éleveurs de bêtes de la Macédoine occidentale adressé au Premier ministre concernant l'augmentation des loyers des pâturages, Tsotili, 30 juillet 1921, n° 47, p. 2.

<sup>129</sup> « Une vie impossible », *Macédoine*, Thessalonique, 22 août 1921, année 11<sup>e</sup>, n° 3427, p. 1.

<sup>130</sup> Loi 2415. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume grec, 1920, 101-200, vol. A, n° 155, pp. 1558-1559 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1920/2.

<sup>131</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 503, « Circulaires du ministère de l'Armée (1920) », Circulaire du ministre de l'Armée concernant l'enrôlement des volontaires dans l'armée grecque adressée à toutes les autorités militaires et policières de l'État grec, Athènes, 5 juin 1920, n° 93216/396, pp. 1-3.

<sup>132</sup> A.H.M.A.E., 124.1/1920 « Affaires militaires et de recrutement », Sous-enveloppe 3, Circulaire du ministre de l'Armée signée par le sous-ministre Alexios Grivas, Athènes, 6 août 1920, n° 95660, p. 1.

<sup>133</sup> A.A.N., Journaux des Discussions de l'Assemblée nationale, Epoque K, Session Parlementaire IV (Δ), Athènes, Imprimerie Nationale, 1931, séance du 17 février 1920, p. 643 ; côte : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), Epoque K de Reviviscence, Session Parlementaire IV (Δ), 1919-1920, vol. 67 ; Décret législatif du 28 septembre 1919. Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1919, 101-276, vol. A, n° 217, p. 1526 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1919/2.

<sup>134</sup> « Augmentation du salaire des gendarmes volontaires », *Macédoine*, Thessalonique, 5 janvier 1920, année 9<sup>e</sup>, n° 2844, p. 1.

<sup>135</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 275, « B/8 personnel de la gendarmerie » (janvier-octobre 1920) », Sous-enveloppe B, Lettre de protestation de Nicolaos Kobolitis adressée au

La vie des Grecs de l'Asie mineure ne fut pas plus facile, mis à part ceux qui vivaient à Smyrne. Au cours de la Grande Guerre, il avait fallu quitter sa maison et sa terre pour fuir la violence des *Jeunes Turcs* et, après la guerre, le retour ne s'était pas bien déroulé. Les terres étaient en friches et les maisons complètement détruites<sup>136</sup>.

Aussi, l'enrôlement dans l'armée grecque permit également de survivre, de nourrir sa famille, d'éviter la misère et même de rêver à une possible ascension sociale par le métier des armes. La situation était telle que parfois, la démobilisation provoqua un choc si intense que certains se suicidèrent sur la route du retour comme le soldat volontaire Ioannis Sevastopoulos<sup>137</sup> qui, licencié de l'armée grecque en janvier 1922, se suicida deux jours après pour des « *raisons économiques* »<sup>138</sup>.

## 2. Les réfugiés

De la Grande Guerre à 1923, la péninsule balkanique et l'Orient furent profondément bouleversés par des vagues migratoires continues. Les persécutions turques dans le Pont-Euxin et l'Asie mineure au cours de la Grande Guerre, la *Révolution* en Russie, les sanglantes batailles en Orient et la défaite de l'armée grecque en août-septembre 1922 sur les côtes micrasiatiques, poussèrent une foule d'hommes d'origines diverses à quitter leurs pays natals et à chercher refuge dans la zone d'occupation de l'armée grecque ou, le plus souvent, en Grèce.

Or l'arrivée de milliers de réfugiés se déroula dans des conditions terribles après avoir fui la violence de la guerre et les persécutions. Non seulement ils se retrouvaient dans un monde inconnu mais encore ils ne bénéficiaient pas même du nécessaire pour leur survie.

Les réfugiés du Pont-Euxin de la Grande Guerre vivaient à Athènes et au Pirée, jusqu'en octobre 1920, sous des tentes dans des champs que les pluies transformaient en petits lacs<sup>139</sup>. Ceux qui avaient trouvé refuge en Macédoine,

---

Premier ministre, Corfou, 12 septembre 1920, n° 8773, pp. 1-3 ; Lettre de protestation de Petros Sifantas adressée au Premier ministre, Corfou, 12 septembre 1920, n° 8775, pp. 1-3.

<sup>136</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département d'Erythrée, Enveloppe 109, Tépepozi, Témoignage de Kiriakos Chatzikiriakou, Troisième Partie, chapitre 2 : Echos d'événements historiques, p. 4.

<sup>137</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>138</sup> A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 79 ST(ΣΤ) « Services militaires (Services militaires différents et Directions militaires d'Adramitio. Ordres, mobilisation), 20-30/11/1921 », Rapport de la direction des affaires intérieures du haut commissariat de Smyrne adressé au représentant d'Adramitio et signé par S. Skarpetis, Smyrne, 26 janvier 1922, n° 1024, p. 1.

<sup>139</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 453, « Enveloppe du Pont-Euxin 1920 » (août-octobre 1920) », Rapport du *Comité des Grecs du Pont d'Athènes* adressé au Premier ministre

vivaient, eux aussi, sous des tentes, dans des bâtiments détruits et des granges dans des conditions d'hygiène terribles sans même que l'Etat ne leur fournisse des terres cultivables, des bêtes et de l'outillage agricole<sup>140</sup>.

En Asie mineure, la vie des Arméniens, qui s'étaient réfugiés dans la zone d'occupation grecque pour fuir la violence kémaliste, n'était pas meilleure. Entassés sur les pavées des églises<sup>141</sup>, manquant de tout, même de pain<sup>142</sup>, et continuellement malades<sup>143</sup>, ces Arméniens réfugiés étaient également victimes de mauvais comportements des soldats grecs à leur égard. Ces derniers, sur ordres de leurs officiers, leur volaient en effet la literie que le service de l'Assistance du haut commissariat grec leur avait donnée<sup>144</sup>. Quant aux ex-officiers tsaristes et aux Circassiens anti-kémalistes, dispersés dans la péninsule micrasiatique, ils affrontaient eux aussi des difficultés énormes pour subsister<sup>145</sup>.

Par la suite, la vie des milliers de réfugiés grecs, circassiens et arméniens arrivés en Grèce à la suite du recul de l'armée de l'Asie mineure et de la Thrace orientale ne fut pas meilleure. Arrivés en Grèce à bord de caiques ou à pied, ces réfugiés, malades et traumatisés en majorité, s'entassèrent dans des théâtres et des églises, sous des tentes et dans des logements bâclés, dans des camps dispersés ici et là à Athènes, au Pirée, à Thessalonique, à Vólos, dans les îles et ailleurs<sup>146</sup>. Les conditions d'hygiène y étaient épouvantables, n'épargnant pas les populations autochtones. Le commissaire de la Société des Nations pour les épidémies en Grèce, après avoir visité un quartier du centre d'Athènes, à côté de Thésion, remarqua un

---

signé par son directeur, Margaritis Evangelidis, et son secrétaire, Alexandre Polichronidis, Athènes, 9 octobre 1920, s.n., p. 1.

<sup>140</sup> *Ibid.*, Enveloppe 547, « Archives 1701-1800 » (août-septembre 1921) », Rapport du *Comité des réfugiés natifs du Caucase*, adressé au Premier ministre et signé par son directeur, Th. Eftimiadis, et son secrétaire [signature illisible], Thessalonique, 18 août 1921, n° 560, pp. 2-9.

<sup>141</sup> A.H.S.C., Archives d'Alexandros Svolos, Boite 3, Enveloppe 1, Télégramme du dirigeant du service de l'Assistance des réfugiés Valassopoulos adressé au gouvernement grec de Smyrne, Brousse, 20 octobre 1921, n° 71, p. 1.

<sup>142</sup> *Ibid.*, Télégramme de l'évêque des Arméniens, Sakir der Sarkisian, adressé au dirigeant du service de l'Assistance des réfugiés, Valassopoulos, Brousse, 20 octobre 1921, s.n., p. 1.

<sup>143</sup> *Id.*, Télégramme de l'évêque des Arméniens, Sakir der Sarkisian, adressé au gouverneur militaire de Brousse, Brousse, 24 octobre 1921, n° 95, p. 1.

<sup>144</sup> *Id.*, Télégramme du dirigeant du service de l'Assistance des réfugiés, Valassopoulos, adressé au représentant du haut commissariat grec de Smyrne à Brousse, Brousse 21 décembre 1921, n° 79, p. 1.

<sup>145</sup> Paul DUMONT, « Les années blanches », in Stéphane YERASIMOS, (dir.), *Istanbul, 1914-1923 : capitale d'un monde illusoire ou l'agonie des vieux empires*, Paris, Editions Autrement, 1992, pp. 184-203 ; A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 15, « A/21 Politiques, Informations diverses », Demande du Circassien Osman Bey de s'enrôler dans l'armée grecque, Oussak, 17 mai 1921, n° 17551, p. 1.

<sup>146</sup> Sur ce cas, voir aussi notre chapitre 8.

grand nombre de jeunes souffrant de fièvre typhoïde aussi bien parmi la population locale que parmi les réfugiés<sup>147</sup>.

On comprend alors que l'engagement de ces réfugiés, sans pays, sans fortune et sans destin, offrit l'occasion de ne pas mourir de faim et/ou de maladies. L'armée donnait en effet de la nourriture, un logement, des vêtements et des chaussures, et même une allocation et/ou « salaire », particulièrement attirant.

Les volontaires natifs du Pont-Euxin, qui formèrent le *Bataillon des volontaires du Pont* touchèrent ainsi non seulement l'allocation des réfugiés mais aussi celle des soldats réservistes<sup>148</sup>. Les 89 hommes du Pont-Euxin, résidant et réfugiés à Thessalonique, qui s'étaient engagés en juillet-août 1920<sup>149</sup> profitèrent des avantages de la loi 2415. De son côté, l'ex-capitaine de l'armée ottomane, le Circassien Osman Bey, natif du village Tsana-Kalé du Bosphore, demanda à s'engager pour survivre. Sa situation était précaire. Il ne pouvait pas en effet retourner dans son village car son oncle Achmet Anzouvar avait été tué par les troupes kémalistes, et il avait tout perdu<sup>150</sup>. Il en était de même pour l'ex-officier tsariste Konstantinos Christos Theodoratos. Ce dernier voulut également s'engager, étant prêt à accepter n'importe quel travail pourvu qu'il puisse vivre, étant réfugié et manquant de tout<sup>151</sup>.

Les réfugiés de la défaite d'août 1922 cherchèrent également à rejoindre l'armée pour pouvoir vivre et nourrir leurs familles. Ainsi, 88 réfugiés, enrôlés volontaires dans le *Bataillon de sécurité de Thessalonique*<sup>152</sup>, voulaient ainsi profiter du « salaire » fixe que l'armée garantissait<sup>153</sup>. Les motivations des engagés grecs, arméniens et circassiens dans les corps de volontaires irréguliers formés en février

---

<sup>147</sup> A.M.B., Archives d'Apostolos Doxiadis, Enveloppe 4, Rapport du commissaire de la *Société des Nations* pour les épidémies en Grèce adressé au ministre de l'Hygiène, Athènes, 8 mars 1923, n° 133, p. 1.

<sup>148</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 222, « F. 7 Ministère de l'Assistance (novembre 1919) », Rapport du ministre de l'Assistance, Sp. Simos, adressé au Premier ministre, Athènes, 20 novembre 1919, n° 60425, pp. 2-5.

<sup>149</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>150</sup> A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 15, « A/21 Politiques, Informations diverses », Demande du Circassien Osman Bey de s'enrôler dans l'armée grecque, Oussak, 17 mai 1921, n° 17551, p. 1.

<sup>151</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 459, « S/72a placements, détachements, déplacements (janvier-novembre 1920) », Demande de l'ex-officier tsariste, Konstantinos Christos Theodoratos, adressée au bureau politique du Premier ministre pour s'enrôler volontairement dans l'armée grecque, Athènes, 11 juin 1920, n° 93525, p. 1.

<sup>152</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>153</sup> « Création d'un bataillon de volontaires. Annonce officielle », *Macédoine*, Thessalonique, 24 décembre 1922, année 12<sup>e</sup>, n° 3883, p. 1.

1923<sup>154</sup> relevèrent des mêmes problématiques, la garantie d'un « salaire » suivant le « grade » de chacun<sup>155</sup>. Le capitaine Kleantlis Boulalas conclut que ces derniers étaient des hommes qui, ne pouvant exercer aucun autre métier pour vivre, avaient choisi de s'enrôler dans ces troupes<sup>156</sup>. Et le ministre grec de l'Armée avoua que le but officiel de la formation de ces corps de volontaires irréguliers fut, entre autres, « de ramasser les réfugiés dispersés dans les villes qui ne pouvaient pas trouver de travail »<sup>157</sup>.

### 3. Les chômeurs

Les réfugiés engagés pour raison économique ne furent pas les seuls. Les chômeurs, dont la subsistance était presque impossible, furent également concernés.

La crise était telle que leur nombre était considérable. En 1917, dans la ville d'Athènes et celle du Pirée, le chômage touchait 64.202 hommes, soit 46,97% de la population active<sup>158</sup> !

Aussi, la situation s'aggrava les années suivantes pour le « nouveau prolétariat » issu du monde agricole qui avait trouvé un travail dans les manufactures de tabac à cause de l'apparition des machines, ce qui provoqua le licenciement massif des ouvriers ; en fait, une seule machine remplaçait 125 travailleurs, comme le député I. Valalas le déclara sur les bancs de l'Assemblée nationale<sup>159</sup>. Certes le décret législatif du 25 février/10 mars 1919<sup>160</sup>, devenu une loi, le 2/15 octobre 1920<sup>161</sup>, fixa une indemnité pour tous les ouvriers licenciés des manufactures de tabac, la réalité restait toutefois la même, la précarité restait grande.

---

<sup>154</sup> Décret législatif du 11 février 1923. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1923, 1-200, vol. A, n° 46, p. 316 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1923/1.

<sup>155</sup> *Id.*

<sup>156</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 722, « Bulletins des informations militaires (novembre 1922-juin 1923) », Rapport confidentiel du capitaine Kleantlis Boulalas concernant les troupes de volontaires formées dans les îles adressé au ministre de l'armée, Athènes, 9 mars 1923, pp. 4-6.

<sup>157</sup> A.H.M.A.E., 1923/Enveloppe 90, Sous-enveloppe 7, « Episodes frontaliers. Attaques des troupes irrégulières composées des Grecs, des Circassiens et des Arméniens sur les côtes micrasiatiques », Rapport secret et confidentiel du ministère de l'Armée P. P. Mavromichalis adressé au ministre des Affaires étrangères, Athènes, 23 avril 1923, n° 1836, p. 1.

<sup>158</sup> Cité par Lila LEONTIDOU, *op. cit.*, p. 120.

<sup>159</sup> A.A.N., Journaux des Discussions de l'Assemblée nationale, Epoque K, Session Parlementaire IV (Δ), Athènes, Imprimerie Nationale, 1931, séance du 18 février 1920, p. 659 ; côte : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), Epoque K de Reviviscence, Session Parlementaire IV (Δ), 1919-1920, vol. 67.

<sup>160</sup> Décret législatif du 25 février 1919. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1919, 1-100, vol. A, n° 42, pp. 323-324 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1919/1.

<sup>161</sup> Loi 2525. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1920, 201-298, vol. A, n° 227, pp. 2227-2228 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1920/3.

Dans ces conditions, le paysan qui se retrouva à Athènes, au Pirée ou ailleurs, ne pouvait trouver du travail. Il « vivait seulement du pain que sa femme ou son frère lui envoyait de son village où [...] sa famille continuait à vivre »<sup>162</sup>. Les ouvriers et les salariés chômeurs se retrouvaient dans une situation aussi précaire. Aussi l'engagement devint une solution bien attirante, surtout lorsque l'armée donnait un « salaire » fixe. Le volontaire Spiridon Retsinas est un cas exemplaire : employé dans l'entreprise anglaise *Eastern Telegraph* il en fut licencié et ce licenciement, comme il l'avoua, le détruisit personnellement ainsi que sa famille. Il se présenta alors comme volontaire de l'armée grecque<sup>163</sup>.

L'attraction financière fut telle que le journal *Rizospastis*, organe du *Parti Socialiste Grec*, publia d'ailleurs le 23 mai/5 juin 1920, un article ironique. Dans cet article, le rédacteur augmenta exprès les sommes que les volontaires gagneraient à la suite de leur engagement ; en effet, la loi fixait, 100 drachmes par mois pour ceux qui s'engageaient pour 3 mois, 125 drachmes pour un enrôlement volontaire de 6 mois et 150 drachmes pour ceux qui resteraient sous les drapeaux pendant un an. De plus, chaque soldat touchait une prime d'engagement de 150 drachmes s'il s'engageait pour 3 mois, 300 drachmes s'il s'enrôlait pour 6 mois et 500 drachmes pour tout soldat volontaire qui s'engageait pour un an<sup>164</sup>. Dans le dit article, on lit alors comme suit :

« Avez-vous entendu les salaires que Venizélos a proposé pour les soldats volontaires ? À part la nourriture, l'habillement, les chaussures et le salaire journalier du soldat, 150 drachmes par mois, pour tous ceux qui s'engageront pour trois mois, 300 drachmes par mois pour un enrôlement de six mois et 600 drachmes par mois pour tous ceux qui s'engageront pour un an. De cette façon, il résout aussi le problème du chômage ; et même, c'est une solution que, en Europe, ils n'ont même pas imaginé. Il ne faut pas oublier que le problème du chômage, que la Guerre a provoqué, occupe très sérieusement les gouvernements en Europe. Mais de cette manière on est assuré du maintien au pouvoir du même gouvernement. 600 drachmes sont suffisants pour inspirer la fidélité, le dévouement et le fanatisme envers le régime politique et contre ses ennemis. De plus, nombreux sont ceux qui payeront volontiers la protection de leurs fortunes, qu'ils ont gagnées honnêtement, contre tout danger. Ainsi, empressez-vous, chômeurs. Hâtez-vous ! Vous, les oisifs ! 600 drachmes, nourriture, vêtements et logement ! »<sup>165</sup>.

---

<sup>162</sup> Cité par Lila LEONTIDOU, *op. cit.*, p. 121.

<sup>163</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 591, « Enveloppe des informations diverses 1-350 (septembre-décembre 1922) », Lettre du soldat volontaire Spiridon Retsinas adressée au Premier ministre, Athènes, 25 novembre 1922, n° 240, p. 1.

<sup>164</sup> Loi 2415. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1920, 101-200, vol. A, n° 155, pp. 1558-1559 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1920/2. Voir aussi notre Annexe II.

<sup>165</sup> « De notre avis. Empressez-vous, les chômeurs », *Rizospastis*, Athènes, 23 mai 1920, année 3<sup>e</sup>, n° 1017, p. 1.

Ainsi, il faut bien reconnaître que dans ce pays pauvre, profondément touché par les guerres, les déplacements de populations et les crises économiques, le chômage constitua un problème majeur que beaucoup cherchèrent à fuir en s'engageant dans l'armée pour pouvoir vivre, tout simplement.

## **B. Éviter le front**

Tous les volontaires ne cherchèrent pas à fuir la misère ou à exprimer des sentiments patriotiques. Certains virent en effet dans l'engagement le moyen d'éviter le front. La stratégie d'évitement de la violence de guerre fut en effet une réalité au cours de la guerre gréco-turque de 1919 à 1923, comme on avait pu le constater au cours de la Grande Guerre, en France par exemple<sup>166</sup>.

Quelles furent donc les formes de cette stratégie d'évitement ?

### **1. L'engagement dans la gendarmerie**

L'engagement dans la gendarmerie apparut particulièrement attractif aux jeunes *Micrasiatés* et continentaux. Non seulement, on avait la garantie d'une solde fixe<sup>167</sup>, qui pouvait renforcer le budget familial, et la possibilité d'y faire carrière en fuyant définitivement la misère, mais surtout, on évitait ainsi le front. De fait, plus la guerre durait et devenait sanglante et meurtrière, plus l'engagement dans la gendarmerie augmenta.

Entre 1919 et 1922, 639 jeunes rejoignirent la gendarmerie avant d'être affectés dans les régiments de l'armée grecque<sup>168</sup>. Parmi eux<sup>169</sup>, 19 gendarmes volontaires s'engagèrent en 1919, soit 4,5% des volontaires de l'année. Mais, en 1920, le nombre des volontaires dans une quelconque école de gendarmerie s'éleva à 252, soit 6,31% des volontaires de l'année<sup>170</sup>. Par la suite, ceux qui choisirent directement la gendarmerie au lieu de l'infanterie, constituèrent une proportion

---

<sup>166</sup> Comme Frédéric Rousseau remarque quant aux volontaires Nîmois de la Grande Guerre, plus la guerre avançait, plus les hommes utilisaient la voie de l'engagement pour se positionner le plus loin possible des premières lignes. Dans ce sens, si, au début de la guerre, les Nîmois préféraient l'infanterie, au fur et à mesure, ils choisissaient de plus en plus l'artillerie lourde puis la marine dans le but de s'éloigner le plus loin possible des tranchées. Frédéric ROUSSEAU, « De l'élan patriotique aux stratégies d'évitement. Anatomie des engagements volontaires souscrits à Nîmes durant la Grande Guerre », in Hubert HEYRIÈS et Jean-François MURACCIOLE (dir.), *op. cit.*, pp. 141-144.

<sup>167</sup> Cette solde était de 170 drachmes comme la loi 1810 le fixait. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1920, 1-100, vol. A, n° 2, p. 5 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1920/1.

<sup>168</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>169</sup> Ici, on exclut deux gendarmes volontaires pour lesquels on n'a pas d'informations sur la date de leur engagement.

<sup>170</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

importante de l'ensemble des volontaires. En 1921, parmi 674 engagés, 228 (soit 33,8%) voulurent devenir gendarmes et, en 1922, sur 191 volontaires, les gendarmes furent 138 (soit 72,25% du total)<sup>171</sup> !

L'âge moyen fut de 18,3 ans. La plupart avait 19 ans le jour de leur engagement (493, 77,8%), 116 volontaires avaient 18 ans, 17 hommes avaient 20 ans, 3 gendarmes volontaires avaient 17 ans, 2 jeunes avaient 22 ans, un volontaire gendarme avait 23 ans, un autre avait 21 ans et un jeune homme avait 16 ans<sup>172</sup>. Tous les gendarmes volontaires, tout au moins ceux qui, par la suite, furent affectés dans l'armée de terre, appartenirent ainsi aux classes « jeunes » confirmant les propos du journal venizéliste *Empros*<sup>173</sup>. Par ailleurs, cet âge entre 18 et 20 ans (98,7%) prouve que ces hommes s'enrôlaient dans la gendarmerie quelques mois ou même quelques jours avant l'appel de leur classe, c'est-à-dire au fond avant un départ vers les régiments du front.

Affectés à l'arrière, dans leurs villes et leurs villages natals<sup>174</sup> ou même au service du bureau politique du Premier ministre<sup>175</sup>, les gendarmes volontaires provoquèrent l'indignation des journaux et des soldats grecs qui se trouvaient sur le front et qui les considéraient comme des embusqués. Le journal venizéliste *Empros*, publia un article en mai 1921 dans lequel on pouvait lire :

*« Tous ces hommes se sont [volontairement] présentés à la Gendarmerie non pas par amour pour ce Corps mais pour éviter la guerre, en passant leur temps dans l'indolence quand les autres du même âge et les soldats réservistes, chefs de familles, se trouvent pour la cinquième fois sur le front. Ce "commerce" atroce – comme les soldats l'appelle – de l'engagement dans la Gendarmerie, qui prend les dimensions d'un scandale social et militaire, doit tout de suite s'arrêter. Et, il s'arrêtera quand ces gendarmes seront envoyés sur le front en tant que soldats de l'armée de Terre »*<sup>176</sup>.

De fait, l'engagement dans la gendarmerie permit réellement d'« éviter, de la façon la plus indolore et la moins nuisible, le poids du service militaire »<sup>177</sup>. Aussi, les appels du haut commissaire grec de Smyrne aux Grecs autochtones pour s'enrôler

---

<sup>171</sup> *Ibid.*

<sup>172</sup> *Id.*

<sup>173</sup> « Les gendarmes volontaires », *Empros*, Athènes, 24 mars 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8779, p. 3.

<sup>174</sup> « Le combat contre les embusqués », *Empros*, Athènes, 20 mai 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8835, p. 3.

<sup>175</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 591, « Enveloppe des informations diverses 1-350 (septembre-décembre 1922) », Ordre d'affectation du gendarme volontaire Nicolaos Mantas au bureau politique du Premier ministre, Athènes, 20 novembre 1922, n° 544, p. 1 ; Ordre d'affectation du gendarme volontaire Georgios Vagiannopoulos au bureau politique du Premier ministre, Athènes, 23 décembre 1922, n° 3980/4, p. 1.

<sup>176</sup> « Les gendarmes embusqués », *Empros*, Athènes, 20 mai 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8835, p. 3.

<sup>177</sup> « Les gendarmes volontaires », *Empros*, Athènes, 24 mars 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8779, p. 3.

dans la gendarmerie de manière à renforcer les effectifs du *Gouvernement Supérieur de la Gendarmerie* en Asie mineure et restaurer la sécurité publique<sup>178</sup> eurent beaucoup de succès et nourrirent le courant du volontariat dans l'arme.

Figure 5 : L'École de la Gendarmerie de Smyrne<sup>179</sup>



## 2. Les miliciens

Il y eut toutefois un autre moyen d'éviter le front et la violence de guerre. Un grand nombre de jeunes voulurent en effet rejoindre les « régiments » des milices organisés par le général K. Petimezas<sup>180</sup> pour échapper à une affectation dans l'infanterie ou l'artillerie sur le front.

En décembre 1921, le général K. Petimezas devint le gouverneur militaire de la zone sud de l'occupation de l'Asie mineure par l'armée grecque<sup>181</sup>. Face au grand nombre de bandes de Turcs et au manque d'effectifs pour protéger les Grecs

---

<sup>178</sup> A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 80 G(Γ)1, « Informations militaires et de recrutement, 26/2/1921-9/8/1922 », Appel du haut commissaire grec de Smyrne pour l'engagement volontaire des *Micrasiatés* de la classe 1922 dans la gendarmerie signé par le haut gouverneur de la gendarmerie d'Asie mineure Nikiforos Nikiforakis, Smyrne, 14 août 1921, n° 1043, p. 1 ; *Ibid.*, Enveloppe 53, « Décisions et ordres généraux du Haut commissariat, 7/2-6/7/1921 », Rapport confidentiel et urgent de S. Skarpetis, chef du bureau d'Aristides Stergiadis, adressé au gouverneur de Magnésie et aux représentants du Haut commissariat, Smyrne, 12 août 1921, n° 375, pp. 1-2.

<sup>179</sup> E.L.I.A., Archives photographiques, Smyrne, 1919, photographe Nicos Zografos, code : L030.051.

<sup>180</sup> A.M.B., Archives familiales de Petimezas, Rapport du général K. Petimezas, *La milice de l'Asie Mineure, 1921-1922*, p. 1.

<sup>181</sup> *Ibid.*

autochtones, il décida d'organiser une milice en s'appuyant sur la population grecque-orthodoxe locale<sup>182</sup>. En peu de temps, le général K. Petimezas mobilisa les autochtones, recueillit une somme considérable provenant des dons de la population et obtint le 10/23 mai 1922, l'autorisation du Haut Gouvernement Militaire par l'ordre numéro 9264/5174<sup>183</sup>.

Ainsi, entre avril et juin 1922<sup>184</sup>, des milliers d'hommes nés en Asie mineure rejoignirent les milices. Ils étaient certes convaincus de la nécessité de défendre leur liberté, leurs maisons et leurs propriétés contre les Turcs, mais ils ne voulaient pas non plus quitter leurs maisons natales pour aller sur le front !<sup>185</sup>

Le travail accompli par K. Petimezas fut remarquable. En trois mois, 12 *Régiments de miliciens*, composés de 12 bataillons, d'un corps de scouts, d'un détachement équestre, d'un escadron d'infirmières, d'un service de transport, d'un prêtre, d'un caissier et d'un atelier de fabrication d'uniformes chacun, constituèrent l'organique de ces milices<sup>186</sup>. De façon manifeste, ces milices furent aussi un succès parce qu'elles offraient le moyen de contribuer à l'effort national sans être obligé d'aller sur le front. Portant l'uniforme, dotés d'un fusil et de munitions, ces soldats volontaires miliciens restaient toutefois dans leurs régions natales et pouvaient aussi continuer de s'occuper de leurs propres affaires<sup>187</sup>. Il est d'ailleurs caractéristique de voir que, au moment où le volontariat dans l'armée de Terre connut sa plus grande baisse, des hommes de tout âge s'engagèrent dans la milice, des femmes se présentèrent, elles aussi volontairement, pour devenir infirmières et/ou ouvrières dans les ateliers de fabrication d'uniformes et les enfants formèrent volontairement des troupes de scouts<sup>188</sup>.

De fait, d'avril à juin 1922, alors que 22 jeunes se présentaient comme volontaires à l'armée<sup>189</sup>, le général K. Petimezas formait sans aucun problème 144

---

<sup>182</sup> *Id.*, pp. 1-2.

<sup>183</sup> *Id.*, p. 1.

<sup>184</sup> En juin 1922, l'État-major de l'armée grecque d'Asie mineure décida de démanteler la milice organisée sur place. *Ibid.*, p. 6.

<sup>185</sup> « Notre milice », *Amalthia*, Smyrne, 23 avril 1922, année 85<sup>e</sup>, n° 19207, p. 1.

<sup>186</sup> A.M.B., Archives familiales de Petimezas, Rapport du général K. Petimezas, *La milice de l'Asie Mineure, 1921-1922*, pp. 1-2.

<sup>187</sup> « Comment la milice micrasiatique s'est formée », *Cosmos*, Smyrne, 22 avril 1922, année 12<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 1197, p. 1.

<sup>188</sup> A.M.B., Archives familiales de Petimezas, Rapport du général K. Petimezas, *La milice de l'Asie Mineure, 1921-1922*, p. 1.

<sup>189</sup> Quarante-sept jeunes hommes s'étaient volontairement engagés dans la gendarmerie et, par la suite, furent affectés dans l'armée de Terre. Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

bataillons de miliciens dispersés ici et là dans la zone d'occupation grecque<sup>190</sup> ! Au cours de la même période, si les *Micrasiatés* affichaient leur indifférence profonde envers l'armée de Terre puisque seulement 5 volontaires rejoignirent l'armée<sup>191</sup>, ils étaient à Choroskioï de Magnésie, « 1.800 hommes [miliciens] stationnés et déterminés à combattre, à faire couler leur sang pour ne laisser personne outrager leur liberté »<sup>192</sup> !

Ce refus des *Micrasiatés* de s'engager dans l'armée de Terre continua après la décision du quartier général grec, poussé par le haut commissaire grec Aristides Stergiadis<sup>193</sup>, d'arrêter la formation des corps de miliciens et de désorganiser ces troupes, le 16/29 juin 1922, jour où le général Petimezas partit également pour la Grèce<sup>194</sup>. Le cas de deux volontaires *Micrasiatés* seulement, de Smyrne<sup>195</sup> et de Choroskioï<sup>196</sup>, sur les 11 engagés entre juillet et août 1922<sup>197</sup>, est révélateur. Pour s'en tenir le bourg de Choroskioï avait en 1905 une population chrétienne de 4.500 habitants<sup>198</sup> et, en juin 1922, un corps de 1.800 miliciens volontaires<sup>199</sup>, mais un seul homme natif de celui-ci se porta comme simple volontaire de l'armée grecque<sup>200</sup>.

Ainsi, alors que la déception régnait dans l'armée grecque et l'ambiance générale témoignait d'un défaitisme profond<sup>201</sup>, l'engagement des *Micrasiatés* dans la milice répondit à un double objectif : montrer que l'on accomplissait son devoir envers la patrie mais aussi et peut-être surtout, éviter le danger d'être envoyé en première ligne.

---

<sup>190</sup> A.M.B., Archives familiales de Petimezas, Rapport du général K. Petimezas, *La milice de l'Asie Mineure, 1921-1922*, p. 1. Voir aussi la carte n° 3.

<sup>191</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>192</sup> « L'intérieur est déjà organisé. Les miliciens de Magnésie à Choroskioï », *Cosmos*, Smyrne, 12 avril 1922, année 12<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 1187, pp. 1-2.

<sup>193</sup> A.M.B., Archives familiales de Petimezas, Rapport du général K. Petimezas, *La milice de l'Asie Mineure, 1921-1922*, p. 6.

<sup>194</sup> « Nouvelle d'au-delà de Smyrne. Le départ de K. Petimezas », *Cosmos*, Smyrne, 18 juin 1922, année 13<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 1254, p. 1.

<sup>195</sup> À Smyrne, on n'organisa pas de *Régiments de miliciens*. A.M.B., Archives familiales de Petimezas, Rapport du général K. Petimezas, *La milice de l'Asie Mineure, 1921-1922*, p. 3.

<sup>196</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>197</sup> *Ibid.*

<sup>198</sup> « Tableau statistique de la contrée d'Éphèse », *Xénophanis*, Athènes, Publication du Comité des *Micrasiatés* « Anatoli », 1905, n° 2, pp. 426-427.

<sup>199</sup> « L'intérieur est déjà organisé. Les miliciens de Magnésie à Choroskioï », *Cosmos*, Smyrne, 12 avril 1922, année 12<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 1187, pp. 1-2.

<sup>200</sup> Archives S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>201</sup> Sur ce cas, voir aussi notre chapitre 4.

Carte 3 : Le stationnement des Régiments de milices

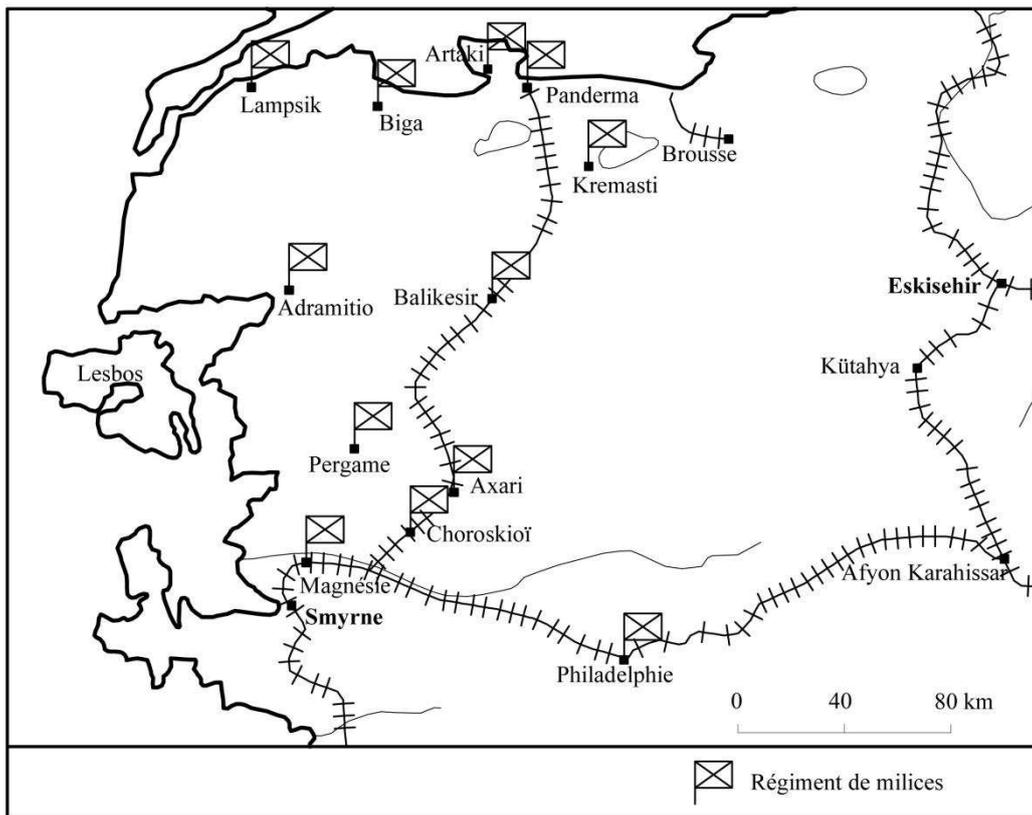


Figure 6 : Revue du 3<sup>e</sup> Régiment de miliciens d'Axari<sup>202</sup>

« Photographie non reproduite par respect  
du droit de Musée de Benakis »

Source :

Musée de Benakis,

Archives familiales de Petimezas, Rapport du général K. Petimezas, *La milice de  
l'Asie mineure, 1921-1922, s.p.*

<sup>202</sup> A.M.B., Archives familiales de Petimezas, Rapport du général K. Petimezas, *La milice de l'Asie mineure, 1921-1922, s.p.*

Figure 7 : 9<sup>e</sup> Corps de scouts rentrant à Panderma après les manœuvres<sup>203</sup>

« Photographie non reproduite par respect  
du droit de Musée de Benakis »

Source :

Musée de Benakis,

Archives familiales de Petimezas, Rapport du général K. Petimezas, La milice de  
l'Asie mineure, 1921-1922, s.p.

### 3. Le cas spécial des musiciens

En mai 1918, le gouvernement venizéliste décida de réorganiser le corps de musiciens militaires<sup>204</sup>. Par décret, il donna, ainsi, le droit à son ministre de l'Armée de créer des *Unités de Musiciens Militaires*<sup>205</sup>. Par la suite, un grand nombre de décrets royaux fixèrent la création, le but et les conditions d'engagement des soldats dans ces « nouvelles » formations militaires. Le décret royal du 17/30 août 1918 stipula ainsi qu'une *Garnison de Musique* siégerait à Athènes, une autre à Thessalonique, trois unités seraient créées pour le I<sup>er</sup>, le II<sup>e</sup> et le V<sup>e</sup> Corps d'Armée, une formation irait au *Corps d'Armée de la Défense Nationale*, une autre à la Division de l'Archipel. Une *Garnison de Musique de Crète*, une *Garnison de Musique de Samos*, une *Chaire Militaire* à Athènes et un *Orchestre Militaire* siégeant, lui aussi, à Athènes seraient enfin formées<sup>206</sup>. Concernant les effectifs, le nombre fut limité à 111

---

<sup>203</sup> *Ibid.*

<sup>204</sup> En effet, depuis le début de l'existence de l'armée grecque en tant qu'institution du nouvel État grec, il fut créé des *Unités de Musiciens Militaires*. La première *Unité de Musiciens Militaires* était celle de Nauplie qui, en 1825, était sous les ordres d'Ernest Maggel ; depuis et jusqu'en 1918, il existait toujours dans l'armée grecque des *Unités de Musiciens Militaires* et leur organisation et leur système de recrutement changeaient toujours très souvent. Efi S. PASCHALIDOU (dir.), *op. cit.*, pp. 76, 107, 170-172, 176, 228.

<sup>205</sup> Décret législatif 1424 du 11 mai 1918. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1918, 101-260, vol. A, n° 106, p. 727 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1918/2.

<sup>206</sup> Décret royal du 17 août 1918. *Ibid.*, n° 183, p. 1502. Par la suite, en février 1921, l'*Orchestre Militaire* d'Athènes fut déformée ; Décret royal du 27 février 1921. *Ibid.*, 1921, 1-248, vol. A, n° 33, p. 198 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1921/1.

soldats-musiciens de première classe, 124 soldats-musiciens de deuxième classe, 145 soldats-musiciens de troisième classe et 65 soldats-musiciens de quatrième classe<sup>207</sup>. Par un autre décret royal du 14/27 juillet 1918, le ministre de l'Armée créa également des *Groupes Militaires de Musique Populaire* composés au total de 15 soldats-musiciens, cinq hommes en uniforme pour chaque classe entre la deuxième et la quatrième<sup>208</sup>.

Par ailleurs, le décret royal du 14/27 juillet 1918, amendé par un autre du 17/30 août 1918, permit d'incorporer dans les *Unités de Musiciens Militaires*, des musiciens diplômés et des civils, engagés comme soldats volontaires pour un service de 3 ans<sup>209</sup>. Enfin, le décret royal du 24 décembre 1919/6 janvier 1920 stipula que le recrutement des soldats dans les différentes *Unités de Musiciens Militaires* ne serait autorisé qu'en période de paix. En période de mobilisation, un tel recrutement serait interdit pour tous, à l'exception des hommes dont la classe militaire n'avait pas encore été appelée sous les drapeaux<sup>210</sup>.

Ainsi, durant la guerre gréco-turque de 1919-1923, rares furent ceux qui purent s'engager dans les *Unités de Musiciens Militaires*. Ces derniers appartenaient aux classes « jeunes » et/ou « vieilles ». L'âge moyen des 17 soldats volontaires engagés dans les *Unités de Musiciens Militaires*, était en effet de 19,6 ans, soit 10 volontaires de 19 ans, 5 de 18 ans, un de 17 ans et un autre de 37ans<sup>211</sup>.

Tous ces hommes furent considérés comme des soldats auxiliaires, ne portant pas de fusils et étant entraînés à servir comme brancardiers ou dans les services auxiliaires<sup>212</sup>. Or, à la différence de leurs camarades versés dans les services auxiliaires après avoir été déclarés inaptes – volontaires, réservistes ou appelés –, ces volontaires étaient tout-à-fait aptes à faire la guerre. En fait ils choisirent l'« arme » de la musique afin d'éviter le plus longtemps possible la première ligne, sachant pertinemment qu'aucun soldat ne pouvait choisir l'arme de son affectation<sup>213</sup>. Cette attitude de contournement de la violence de guerre suscita des commentaires amers de

---

<sup>207</sup> Décret royal du 17 août 1918. *Ibid.*, 1918, 101-260, vol. A, n° 183, p. 1502 ; 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1918/2.

<sup>208</sup> Décret royal du 14 juillet 1918. *Ibid.*, n° 157, p. 1121.

<sup>209</sup> *Ibid.*, p. 1125 ; Décret royal du 17 août 1918. *Ibid.*, n° 183, p. 1304.

<sup>210</sup> Décret royal du 24 décembre 1919. *Ibid.*, Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1920, 1-100, vol. A, n° 3, p. 16 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1920/1.

<sup>211</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>212</sup> Décret royal du 17 août 1918. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1918, 101-260, vol. A, n° 183, p. 1502 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1918/2.

<sup>213</sup> Loi 425 du 4 décembre 1914 ; A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1914, 201-407, vol. A, n° 360, p. 1945, côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1914/2. Voir aussi notre chapitre 1.

la part des autres soldats qui se trouvaient, eux, sur le front. L'un de ces combattants chevronnés écrivit dans une lettre envoyée au journal venizéliste *Empros* au sujet des musiciens :

« Il y a aussi d'autres jeunes hommes qui s'engagent dans les Unités de Musiciens Militaires et restent chez eux en ayant remplacé le fusil par la *klapadora*<sup>214</sup> et la clarinette. Mais, pourquoi devraient-ils se faire du souci, quand il y a des *evzones* qui endurent tous les malheurs ? »<sup>215</sup>.

Il n'avait pas tort car les volontaires musiciens passaient plusieurs mois dans les classes des conservatoires avant de gagner les régiments de l'armée grecque<sup>216</sup> conformément à l'article 4 du décret royal du 12/25 mars 1919 qui imposait une durée de formation de six ou quatre mois aux jeunes hommes particulièrement doués<sup>217</sup>. Certains de ces derniers aussi eurent la chance de finir leur formation musicale et d'être envoyés aux régiments une fois finis les combats en Asie mineure, après le départ de l'armée grecque de la Thrace orientale. Ainsi, les volontaires musiciens engagés entre mars et mai 1922, soit 15,1% de tous les soldats volontaires qui se présentèrent au cours de ces trois mois et 40% de ceux qui s'étaient enrôlés dans l'armée de Terre<sup>218</sup>, ne jouèrent jamais un seul morceau de musique en Asie mineure.

L'engagement dans les *Unités de Musiciens Militaires* permit ainsi de prolonger le séjour à l'arrière et d'éviter le front. Il s'agissait bien d'une stratégie d'évitement des violences de guerre.

### C. Fuir les persécutions

La guerre gréco-turque fut marquée par une violence envers les civils dans les deux camps. Les forces armées grecques pillèrent et incendièrent des villages turcs et torturèrent même les populations, lors de leur retraite de Sakarya, tandis que les troupes semi-irrégulières kémalistes comme les bandes de *Tsétés*, massacrèrent les Grecs et incendièrent des villes entières<sup>219</sup>. L'incendie de Smyrne, le 31 août/13 septembre 1922, et les atrocités qui s'en suivirent, indépendamment du fait qu'il

---

<sup>214</sup> La *klapadora* était un instrument populaire à vent ressemblant au cornet.

<sup>215</sup> « Tous sur le front. Le phénomène des embusqués va bon train », *Empros*, Athènes, 1<sup>er</sup> juin 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8847, p. 2.

<sup>216</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités de l'armée grecque. Mutations des soldats volontaires.

<sup>217</sup> Décret royal du 12 mars 1919. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1919, 1-100, vol. A, n° 63, p. 476 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1919/1.

<sup>218</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement. Le reste des volontaires s'était engagé dans la gendarmerie.

<sup>219</sup> Sur ce cas, voir aussi notre chapitre 4.

s'agissait d'une action symbolique majeure pour l'avenir de la Turquie, témoignèrent de la violence de guerre de cette période<sup>220</sup>.

Dans cette perspective, l'engagement volontaire de Grecs de l'Asie mineure s'inscrit dans une logique d'évitement de la violence de guerre et de la guerre elle-même. En quoi et comment ?

### 1. Fuir le recrutement turc

Le débarquement des Grecs à Smyrne, le 2/15 mai 1919, leur progression vers l'intérieur de la péninsule micrasiatique, la présence militaire grecque à Istanbul en face du Palais du Sultan, tous ces éléments provoquèrent l'exaltation patriotique des Turcs autochtones, une exaltation nourrie du sentiment d'humiliation qu'ils ressentaient<sup>221</sup>. Moustapha Kemal sut en profiter pour mener une guerre sacrée au nom de la libération de la patrie et devint ainsi le seul homme capable de « réveiller » de son assoupissement le monde turc vaincu depuis les sept dernières années. Mais pour cela il devait se débarrasser du Sultan et de ses fidèles parmi lesquels régnait le défaitisme<sup>222</sup> tout en organisant une nouvelle armée turque. Dans un premier temps, le nouveau chef de la Turquie mobilisa la population musulmane locale et créa de nombreuses bandes de *Tsetés* pour harceler les troupes grecques à l'arrière, dans la zone d'occupation et au-delà, terroriser les populations grecques et recruter par la violence des autochtones<sup>223</sup>.

Dès le début de la prédominance kémaliste en Orient, les populations musulmanes locales, qui habitaient au-delà de la zone d'occupation par l'armée grecque sentirent les conséquences de cette « politique »<sup>224</sup>. Dans une correspondance d'août 1919 de Smyrne et publiée dans le journal venizéliste *Empros*, on lit le suivant :

*« Il y a quelques jours, une bande de brigands, ayant attaqué Oussak, s'est mis à recruter par la violence les autochtones. »*

[...]

*Au-delà de la zone occupée par l'armée grecque et surtout dans le département de Balikesir, les bandes de brigands continuent de recruter violemment*

---

<sup>220</sup> *Ibid.*

<sup>221</sup> Elie KENDOURIE, « The end of the Ottoman Empire », *Journal of Contemporary History*, Sage Publications, 1968, vol. 3, n° 4, p. 20.

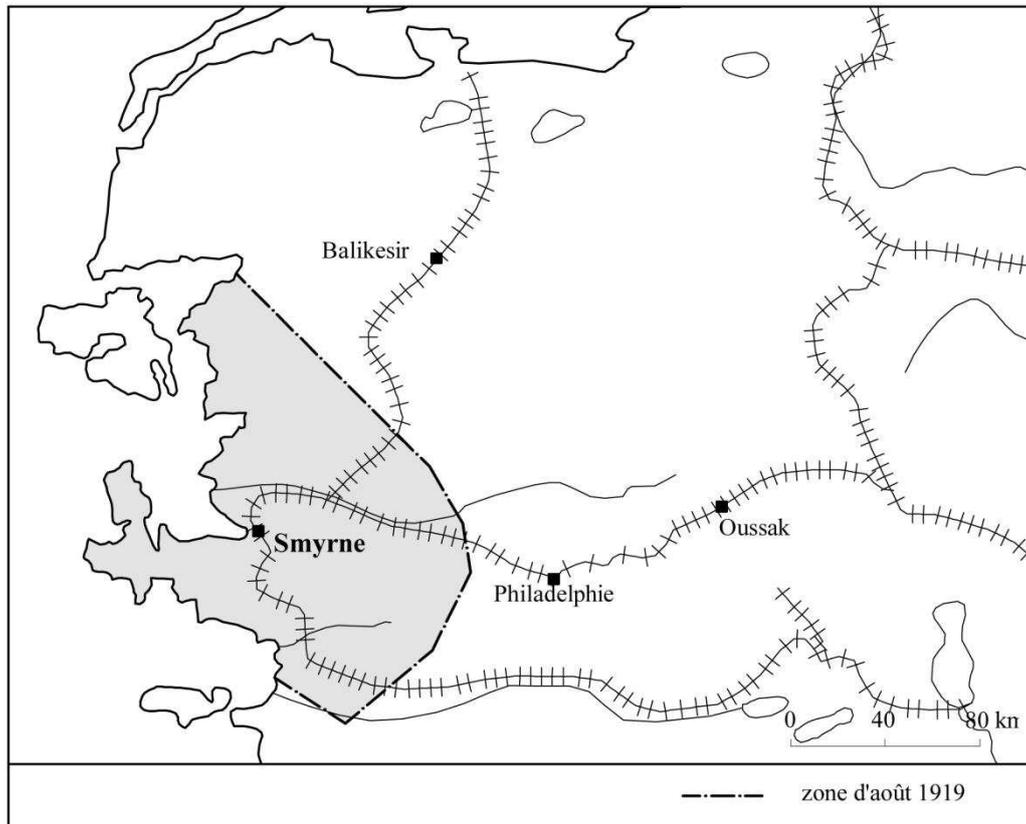
<sup>222</sup> Voir aussi notre chapitre 4 ainsi que la dessin n° 2.

<sup>223</sup> Sur ce cas, voir aussi notre chapitre 4.

<sup>224</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 259, « F. 36 Rapports de la situation militaire (1919) », Rapport confidentiel des informations sur la Turquie entre 5 octobre et 1<sup>er</sup> novembre 1919, signé par le chef de l'armée, Sarigiannis, État-major, 1<sup>er</sup> novembre 1919, pp. 19-21.

même des adolescents de 15 à 20 ans. [...] Dans l'éparchie de Philadelphie, le recrutement violent est organisé par Arif Bey, ex-gendarme de Smyrne »<sup>225</sup>.

Carte 4 : Les contrées de la mobilisation des Turcs en août 1919



Peu à peu, ce recrutement violent concernait non seulement les musulmans autochtones<sup>226</sup> mais aussi les populations grecques de l'Asie mineure. L'Assemblée d'Ankara vota, en avril 1921, une loi immédiatement appliquée et fixant le recrutement forcé de tous les chrétiens masculins âgés jusqu'à 40 ans<sup>227</sup>. De la sorte, les kémalistes homogénéisaient la population de leur pays en opérant un recrutement indifférencié. Mais des informations concernant la violence du recrutement des Grecs autochtones arrivèrent de plus en plus au bureau du haut commissaire grec de Smyrne, Aristides Stergiadis, ou même aux autorités politiques grecques de l'autre côté de la mer Égée.

<sup>225</sup> « Les bandes d'irréguliers turcs volent, massacrent et recrutent au-delà de la zone d'occupation », *Empros*, Athènes, 1<sup>er</sup> août 1919, année 23<sup>e</sup>, n° 8188, p. 2.

<sup>226</sup> A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 48 5/7, « Haut Commissariat-Direction de Sécurité Publique, Vols et attaques des bandes d'irréguliers dans la zone dirigée par la Grèce, 29/12/1920-19/6/1921 », Télégramme du capitaine de gendarmerie de Salihli, Kalogerakis, adressé au gouvernement de gendarmerie du haut commissariat de Smyrne, Salihli, 12 mars 1921, n° 262/3, p. 1.

<sup>227</sup> « La guerre en Asie Mineure. La mobilisation des chrétiens », *Proodos*, Istanbul, 13 avril 1921, année 17<sup>e</sup>, n° 5841, p. 4.

Ainsi, le 5/18 juillet 1921, l'avocat de l'entreprise *Régie*, Georgios Stamatopoulos, et son compatriote, l'artisan Andreas Stamatiadis, tous deux originaires de Mouglia en Asie mineure, prévinrent le secrétaire général du Haut commissariat grec de Smyrne que les kémalistes recrutaient les habitants grecs de 18 à 45 ans de leur « pays »<sup>228</sup>. De même, les journaux grecs publièrent, dès l'automne 1920, de nombreux articles au sujet du recrutement forcé des *Micrsiatés* par les troupes kémalistes et de leur envoi dans les montagnes inhospitalières et couvertes de neige du Caucase<sup>229</sup>.

Dans ce contexte, il est certain que l'engagement des Grecs dans l'armée grecque devint la solution pour fuir le recrutement forcé des Turcs et la certitude d'un exil et d'une mort lente et pénible, soit dans les *amelés tabourou* à l'intérieur de l'Asie mineure<sup>230</sup> soit dans des régions lointaines<sup>231</sup>.

Déjà, entre juin et octobre 1919, lorsque le recrutement turc ne touchait que leurs compatriotes musulmans, huit hommes natifs de Balikesir s'engagèrent dans l'armée grecque<sup>232</sup>. Mais plus tard, Dimitrios Roditis, recruté par les Turcs, déserta des *amelés tabourou*<sup>233</sup> et se présenta quelques mois plus tard volontairement à l'armée grecque<sup>234</sup> refusant de servir dans l'armée turque.

---

<sup>228</sup> A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 53, « Décisions et ordres générales du Haut Commissariat, 7/2-6/7/1921 », Rapport d'informations données par Georgios Stamatopoulos et Andreas Stamatiadis, adressé au département de la sécurité publique signé par M. Chroussanis, Smyrne, 8 juillet 1921, n° 449, p. 1.

<sup>229</sup> « Recrutement des Grecs par Moustapha Kemal », *Empros*, Athènes, 19 octobre 1920, année 24<sup>e</sup>, n° 8626, p. 4.

<sup>230</sup> « Histoire d'un déserteur. De l'intérieur de l'Asie mineure », *Cosmos*, Smyrne, 4 juillet 1919, année 10<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 350, p. 1.

<sup>231</sup> « Recrutement des Grecs par Moustapha Kemal », *Empros*, Athènes, 19 octobre 1920, année 24<sup>e</sup>, n° 8626, p. 4.

<sup>232</sup> Archives de S.A.M., Registres matricule du recrutement.

<sup>233</sup> « Histoire d'un déserteur. De l'intérieur de l'Asie mineure », *Cosmos*, Smyrne, 4 juillet 1919, année 10<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 350, p. 1.

<sup>234</sup> Archives de S.A.M., Registres matricule du recrutement.

## Dessin 2 : L'enfant terrible<sup>235</sup>



Jeune turc : « *Je vais me battre jusqu'à la mort pour notre honneur national* ». Vieux turc : « *Bien, s'il le faut. Mais, moi, je m'en lave les mains de cette histoire. Sauf si, bien évidemment, tu gagnes* ».

### 2. Échapper aux déportations violentes

Les déportations et massacres perpétrés par les troupes semi-irrégulières kémalistes poussèrent également de jeunes Grecs à s'engager pour fuir et échapper à ces horreurs de la guerre.

Avec l'objectif de « nettoyer » leur pays des « *Giaours* », les troupes kémalistes pillèrent, incendièrent, massacrèrent et déportèrent les Grecs des villes et des villages de l'Asie mineure se trouvant en dehors de la zone d'occupation grecque. Partout, de longs convois de femmes et d'enfants, de vieux et de jeunes se formèrent et prirent, de force, la route de l'exil. Du Pont-Euxin au *vilayet* d'Ankara, d'Afyon Karahissar et d'Eskisehir aux grandes villes des côtes de la mer Égée, parvinrent aux gouvernements des Grandes Puissances, des lettres de protestations des survivants et des témoignages de réfugiés tandis que des correspondances étaient publiées dans les journaux grecs, décrivant une situation terrible.

Ainsi, le *Comité des habitants d'Aydın, Nazli, Sarakioï, Denizli et Chonés*, adressa une lettre de protestation à Millerand, à Venizélos et à Giolitti :

---

<sup>235</sup> Figure qui fut publiée dans le journal *Punch* de Londres, le 7 juillet 1920. Roy DOUGLAS, *Between the wars 1919-1939. The cartoonists vision*, London, Routledge, 1992, p. 51.

« Le 22 juin 1920, les kémalistes, agissant dans la région de Nazli avec des criminels de Sokia et d'autres provenant d'au-delà du Méandre, sous le commandement d'Ali Sokiali, prétextant l'avancée de l'armée grecque, pillèrent les maisons des chrétiens de Nazli, emportèrent leur butin, incendièrent la ville en utilisant des obus explosifs, à l'exception des quartiers des musulmans, et finirent par le massacre et la torture des populations chrétiennes.

Des témoins oculaires racontent avec horreur que sous des ruines fumantes gisaient de nombreux êtres innocents carbonisés. Selon des calculs modérés, le nombre des morts sous les ruines de Nazli, dépassent cinq cent. Plus de 3.000, pour la plupart des femmes et des enfants complètement dépouillés ont été amenés par la force, dans un état déplorable, pieds nus et tête nue, à l'intérieur de l'Asie mineure.

[...] Les vieillards et les faibles, qui ne pouvaient pas suivre la caravane, furent cruellement tués en route par des criminels.

Leurs cadavres n'ont pas été enterrés. Sur la seule route de Nazli à Kouyoudjak, sur une distance de 12 kilomètres, on a compté 52 cadavres tandis que d'autres ont été massacrés et jetés dans le Méandre.

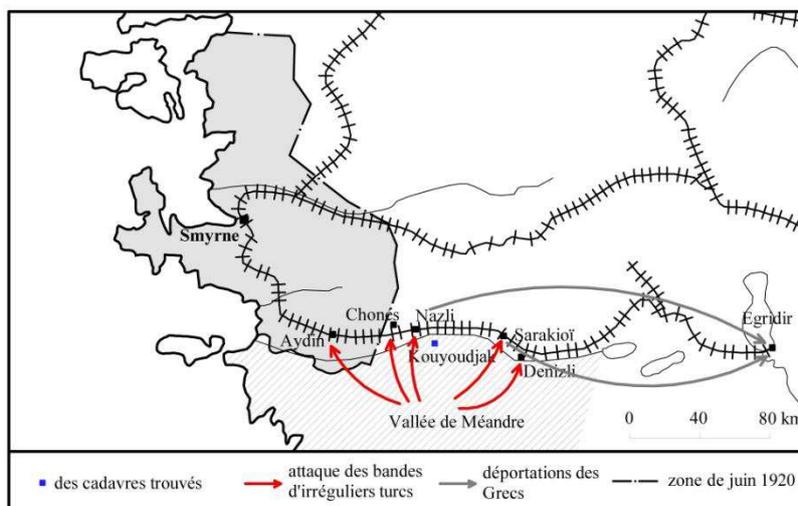
Le sort des survivants est inconnu. Selon les informations recueillies, les Grecs furent amenés et dispersés dans des localités de l'intérieur jusqu'à Egirdir dans une situation lamentable, manquant même de pain.

Le sort des habitants de Sarakioï nous est complètement inconnu. Cette ville pillée reste toujours inhabitée. Denizli, où 20.000 Grecs ont été concentrés, a subi le même sort. La population masculine sans exception fut amenée et concentrée comme s'il s'agissait de criminels sur un îlot désert du lac Egirdir.

[...]

Excellence, en Vous exposant les indescriptibles horreurs depuis le 19 juin 1919, date de l'évacuation de la ville de Nazli par l'armée grecque, et les sauvageries récentes, inouïes, nous vous prions d'avoir pitié de ces être malheureux et de les délivrer de cette tyrannie sans pareille dans les annales de l'histoire »<sup>236</sup>.

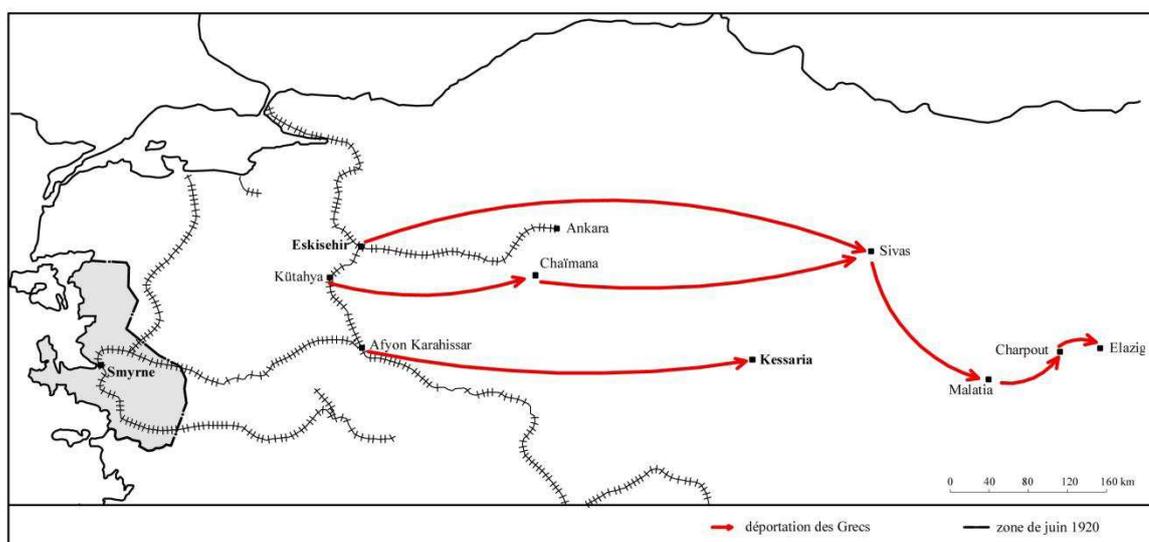
Carte 5 : L'attaque de troupes kémalistes en juin 1920



<sup>236</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 439, « L/64 1920 Informations générales du ministère des Affaires étrangères (janvier-octobre 1920) », Lettre de protestation du Comité des habitants d'Aydin, Nazli, Sarakioï, Denizli et Chones adressée à Millerand, à Venizélos et à Giolitti, Smyrne, 31 juillet 1920, n° 7949, pp. 1-2.

Au même moment, la situation à l'intérieur de l'Asie mineure n'était pas meilleure car les déportations des Grecs autochtones étaient aussi nombreuses. En 1920, les jeunes hommes grecs de Kütahya et d'Afyon Karahissar furent déportés ; les premiers furent conduits à Chaïmana puis à Sivas, à Malatia, à Charpout et à Elazig<sup>237</sup> tandis que les seconds à Kessaria<sup>238</sup>. Toute la population masculine grecque d'Eskisehir eut le même destin et fut exilée à Sivas en avril 1921, avant que l'armée grecque ne lança son attaque pour occuper Eskisehir et Afyon Karahissar<sup>239</sup>. Dans le Pont-Euxin, de grandes villes et des petits villages à forte présence grecque se vidèrent de leurs habitants et de longues caravanes de déportés de tout âge empruntèrent de plus en plus les petites routes des montagnes inhospitalières<sup>240</sup>.

Carte 6 : La déportation des Grecs de Kütahya, d'Eskisehir et d'Afyon Karahissar



Dans un tel contexte, nombreux furent ceux qui décidèrent de s'enrôler dans l'armée grecque pour éviter ces déportations massives et ces longues marches mortelles vers des régions lointaines, inconnues et inhospitalières. Theodosis Kotsagas, au moment où son compatriote Papa-Stavros Efremidis et toute la population masculine de la ville de Kütahya de 16 ans et plus, furent, par la force,

<sup>237</sup> C.E.M., A.T.O., Province de Phrygie, Département d'Afyon Karahissar, Enveloppe 5, Kütahya, Témoignage de Papa-Stavros Efremidis, Partie de Curriculum Vitae, pp. 2-3.

<sup>238</sup> *Ibid.*, Enveloppe 1, Afyon Karahissar, Témoignage de Theofilos Tsolakoglou, Partie de Curriculum Vitae, p. 2.

<sup>239</sup> « La guerre en Asie Mineure. Les Grecs d'Eskisehir », *Proodos*, Istanbul, 14 avril 1921, année 17<sup>e</sup>, n° 5842, p. 2.

<sup>240</sup> Christos SAMOUILIDIS, *op. cit.*, pp. 294-297.

conduits à l'intérieur de l'Orient<sup>241</sup>, prit ainsi volontairement la route des casernes de l'armée grecque pour s'engager<sup>242</sup>.

Il est d'ailleurs caractéristique de constater que sur les 9 volontaires de Kütahya, d'Afyon Karahissar et d'Eskisehir, un seul se présenta sous les drapeaux après l'occupation de sa ville par l'armée grecque, mais les huit autres s'engagèrent quand leurs villes se trouvaient sous la domination de Moustapha Kemal et donc totalement à la merci des assauts brusques des *Tsétés* et exposées aux déportations massives<sup>243</sup>. Dans le Pont-Euxin, des Grecs gagnèrent de leur propre chef, les montagnes pour y organiser la résistance face aux troupes de Topal Osman et éviter les déportations violentes et les massacres des Turcs<sup>244</sup>.

Ainsi, alors que Moustapha Kemal tentait, de toutes les façons, de créer une nouvelle Turquie la plus homogène possible, l'armée grecque constitua pour les populations touchées, une sorte d'« asile », accueillant les volontaires grecs qui souhaitaient éviter les déportations violentes et les atrocités des Turcs.

### 3. Éviter la captivité et la mort

L'assaut brusque des forces kémalistes sur le front d'Afyon Karahissar en août 1922 provoqua l'effondrement de l'armée grecque et sa retraite précipitée vers les côtes micrasiatiques, dans le désordre, le chaos, l'épuisement général et l'abatement moral le plus total et le plus triste qui soit<sup>245</sup>.

Dès lors plus personne ne voulait se battre, même ceux de l'Asie mineure. L'armée n'était plus qu'une foule indisciplinée d'hommes que leurs officiers ne pouvaient plus du tout contrôler. La panique était totale. Tandis que les soldats réservistes et appelés de la Grèce continentale reculaient continuellement vers la mer pour passer de l'autre côté de l'Égée, les volontaires d'Asie mineure désertèrent en masse pour retourner chez eux et sauver leurs familles. Rares furent les unités qui continuèrent de faire la guerre en menant des combats d'arrière-garde. Les officiers grecs préféraient continuer leur route plutôt que d'affronter les forces kémalistes. La crise était telle que l'on dit que Moustapha Kemal se serait exclamé : « *Grecs,*

---

<sup>241</sup> C.E.M., A.T.O., Province de Phrygie, Département d'Afyon Karahissar, Enveloppe 1, Kütahya, Témoignage de Papa-Stavros Efremidis, Partie de Curriculum Vitae, p. 2.

<sup>242</sup> *Ibid.*, Témoignage de Theodosios Kotsagas, Partie de Curriculum Vitae, p. 2.

<sup>243</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>244</sup> Dimitris PSATHAS, *op. cit.*, pp. 364-492 ; Christos SAMOUILIDIS, *op. cit.*, pp. 311-391. Voir aussi notre chapitre 6.

<sup>245</sup> Voir aussi notre chapitre 4.

*arrêtez ! Rappelez-vous votre histoire glorieuse et arrêtez... Arrêtez pour donner au moins une seule bataille... »*<sup>246</sup>. En même temps, des milliers de civils de la péninsule micrasiatique, prenaient la route de Smyrne fuyant l'avancée victorieuse du général turc pour éviter les atrocités et/ou la captivité<sup>247</sup>.

Le temps de la gloire du débarquement à Smyrne sous les acclamations délirantes de la population trois ans plus tôt n'était plus. Le temps de la fascination militaire n'était plus. Aussi le volontariat s'effondra-t-il comme nous l'avons déjà vu<sup>248</sup>.

Et pourtant, il y eut des volontaires, très peu nombreux certes, mais leur engagement dans ces temps de cruelles désillusions, d'effondrement de la Grande Idée et de défaite, fut hautement symbolique. Quatre jeunes hommes se portèrent en effet volontaires : trois étaient *Micrasiatés* et un seul provenait de Rhodes<sup>249</sup>. Deux d'entre eux se présentèrent à l'*Unité de recrues d'Athènes*, un autre alla dans l'*Unité de recrues de Thessalonique*, et le dernier s'enrôla en Asie mineure. En effet, le 20 août 1922, cet homme ordinaire natif de Balikesir s'engagea volontairement dans le 48<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de l'Armée d'Asie Mineure<sup>250</sup>.

Certes, pour les trois volontaires engagés en Grèce continentale, il s'agissait d'un patriotisme déjà décrit, mais leur camarade natif de Balikesir éprouvait sans doute un sentiment différent. Pour lui, il fallait éviter la captivité et la mort dans un camp de concentration.

Ainsi, dans les derniers jours de la guerre en Asie mineure, l'engagement de *Micrasiatés* dans l'armée grecque releva-t-il d'un sentiment d'autodéfense, sachant très bien que la captivité signifiait la mort.

### **III. « Obligations imposées »**

Au cours de la guerre gréco-turque de 1919-1923, d'autres motivations que celles liées à l'engagement patriotique ou aux stratégies d'évitement jouèrent un rôle. N'oublions pas qu'à l'époque l'État grec et l'Empire Ottoman étaient perturbés par

---

<sup>246</sup> Cité par Ioannis KAPSIS, *op. cit.*, p. 248.

<sup>247</sup> *Ibid.*

<sup>248</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement. Voir aussi notre Chapitre 1.

<sup>249</sup> *Ibid.*

<sup>250</sup> *Ibid.* Ensuite et avec la réorganisation de l'armée grecque qui avait lieu juste après la défaite micrasiatique, le 48<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie fut l'un des régiments de l'Armée d'Asie mineure qui était définitivement déformé. A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 728, « Circulaires du ministre de l'Armée (1922) », Circulaire de ministre de l'Armée, A. Charalabis, Athènes, 5 novembre 1922, n° 211812/1263, p. 3.

des *Discordes Nationales*. D'un côté, les Grecs, depuis la Grande Guerre, étaient divisés entre le parti d'Eleftherios Venizélos et les Royalistes, aux politiques divergentes concernant le choix ou non de participer à la guerre aux côtés des Alliés<sup>251</sup>. De l'autre, l'Empire Ottoman était affecté par l'apparition du mouvement kémaliste, à la suite de la signature de l'armistice de Moudros, ce qui divisait la société musulmane en deux parties adverses. En outre, les prêtres et les *démogerontés*<sup>252</sup> des villes et des villages de l'Asie mineure jouaient un rôle très important. Respectés par les chrétiens autochtones, ils pouvaient influencer leur choix.

Ainsi, l'engagement eut aussi d'autres raisons que nous pourrions appeler « obligations imposées », mêlant en permanence aspect politique, dimensions psychologiques ou morales, et pression sociale.

### **A. Fidélité politique ou manifestation anti-kémaliste**

Même si le but était le même pour tous les volontaires (écraser définitivement les forces kémalistes), les raisons politiques et idéologiques de l'engagement furent permanentes car de nombreux volontaires s'engagèrent pour prouver leur fidélité au chef de leur pays ou pour manifester leur opposition au projet de Moustapha Kemal de former un État-nation turc.

#### **1. Les venizélistes**

Durant la prédominance politique d'Eleftherios Venizélos, les conséquences de la *Discorde Nationale* étaient toujours bien vivantes au sein d'une société grecque divisée entre venizélistes et royalistes. Le conflit entre les deux partis était tel que deux officiers royalistes réformés tentèrent de tuer Eleftherios Venizélos à la gare de Lyon de Paris, le 30 juillet/12 août 1920, deux jours après la signature du traité de Sèvres ; le lendemain, le 31 juillet/13 août 1920, à Athènes, les venizélistes, en réaction, détruisirent les bureaux des journaux antivenizélistes et tuèrent un responsable politique royaliste, Ion Dragoumis<sup>253</sup>.

---

<sup>251</sup> Georgios LEONTARITIS, « La Grèce et la Grande Guerre », in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS, (dir.), *op. cit.*, vol. 15, pp. 15-52.

<sup>252</sup> Durant l'époque ottomane, les communautés grecques élisaient leurs propres notables qui étaient appelés *démogerontés* ; ceux-ci étaient les « gouverneurs » de la communauté grecque d'une ville ou d'un village sous le pouvoir politique du Sultan.

<sup>253</sup> « La manifestation d'hier à Athènes », *Empros*, Athènes, 1<sup>er</sup> août 1920, année 24<sup>e</sup>, n° 8548, pp. 1-2. Voir aussi notre chapitre 4.

Cette profonde hostilité entre les deux partis politiques affecta également les Grecs de la diaspora. Harris Voïlas, ex-soldat volontaire de l'armée canadienne, écrivit à Eleftherios Venizélos que, se trouvant aux États-Unis, il fut obligé de « *gifler un Grec indigne et traître, l'entrepreneur grec Dimitrios Theofilaktos, car, celui-ci se déchaînait contre votre Excellence et menait un combat contre les intérêts de la Nation* »<sup>254</sup>.

Les journaux des deux camps, du continent et de la diaspora, n'hésitaient pas non plus à jeter de l'huile sur le feu<sup>255</sup>. À l'Assemblée nationale, les députés du parti venizéliste, au pouvoir et occupant la majorité des sièges, ne laissaient pas parler leurs collègues royalistes, se moquaient d'eux, faisaient du bruit et les chahutaient<sup>256</sup> !

Au front, l'armée était aussi divisée. Le commandement des unités grecques était confié aux officiers venizélistes tandis que les fidèles du roi Constantin, étaient exclus de l'armée depuis l'époque de la Grande Guerre, et les incidents et les querelles entre soldats venizélistes et monarchistes ne manquaient pas.

Dans ce contexte de tension extrême, l'engagement comme preuve de fidélité envers l'homme politique crétois qui avait offert à la Grèce l'occasion d'occuper les côtes micrasiatiques et de commencer à réaliser la Grande Idée, ne pouvait être qu'une réalité. Ainsi, après la tentative d'assassinat du Premier ministre, entre le 1<sup>er</sup>/14 août et le 3/16 août 1920, les Grecs envahirent non seulement les églises pour remercier Dieu d'avoir sauvé leur Premier ministre<sup>257</sup> mais aussi les camps militaires de l'armée grecque où ils se portèrent volontaires. En effet, au cours de ces trois jours, 138 jeunes hommes s'engagèrent, soit 34% des volontaires de tout le mois d'août 1920 et 13,7% de tous les volontaires enrôlés entre le 5/18 juin et le 6/19 août 1920<sup>258</sup>. Il est donc certain que parmi ces 138 volontaires, figuraient aussi, aux côtés de miséreux fuyant le chômage pour profiter des avantages de la nouvelle loi de

---

<sup>254</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 459, « « S/72a placements, détachements, déplacements (janvier-novembre 1920) », Demande de Harris Voïlas de s'engager volontairement dans l'armée grecque adressée au Premier ministre, Le Pirée, 29 septembre 1920, n° 9046, p. 2.

<sup>255</sup> Voir entre autres, « L'analyse psychologique des événements », *Empros*, Athènes, 2 août 1920, année 24<sup>e</sup>, n° 8549, p. 1 ; « Il faut écraser la tyrannie [venizéliste] », *Skrip*, Athènes, 31 octobre 1920, année 28<sup>e</sup>, n° 5563, p. 1.

<sup>256</sup> Voir à titre d'exemple, A.A.N., Journaux des Discussions de l'Assemblée nationale, Epoque K, Session Parlementaire IV (Δ), Athènes, Imprimerie Nationale, 1931, séance du 12 décembre 1919, pp. 219-220 ; côte : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), Epoque K de Reviviscence, Session Parlementaire IV (Δ), 1919-1920, vol. 67.

<sup>257</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 387, « Expression d'horreur au sujet de la tentative d'assassinat contre Venizélos (août 1920) », Télégramme du gouverneur de Redestos, A. Papadatos, adressé au haut commissaire grec de Thrace, Redestos, 3 août 1920, s.n., pp.1-2.

<sup>258</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

recrutement, un grand nombre de fidèles d'Eleftherios Venizélos, paysans et petits commerçants, mais aussi secrétaires et instituteurs<sup>259</sup>.

Cette motivation politique toucha également des volontaires venus du Nouveau Monde comme Harris Voïlas qui justifia ainsi son désir de rejoindre l'armée grecque :

« *Mon expérience [aux États-Unis] et surtout mon vœu ardent de servir sous le drapeau grec et sous votre Excellence, Premier ministre-sauveur de la Grèce, m'ont poussé à démissionner de l'armée canadienne afin de venir ici et de m'engager dans l'armée grecque* »<sup>260</sup>.

Eleftherios Venizélos considéré comme le héros grec par excellence, comme le chef incontestable du pays, suscita ainsi de véritables motivations parmi ses partisans et les Grecs tout simplement.

## 2. Les royalistes

L'accès au pouvoir de la coalition des antivenizélistes et le retour du roi Constantin sur le trône de Grèce approuvé par 99% de la population autochtone ne calmèrent pas ce climat de « guerre civile »<sup>261</sup>. L'abandon du pays par Eleftherios Venizélos et les articles des journaux venizélistes appelant à la concorde nationale et à une *Union Sacrée*<sup>262</sup> n'aboutirent pas non plus à la fraternisation du peuple. La *Discorde Nationale* avait tant empoisonné la vie politique grecque que les antivenizélistes, désormais vainqueurs, voulurent rendre aux venizélistes la monnaie de leur pièce.

Les grandes villes de la Grèce furent de nouveau transformées en champ de batailles, des morts furent déplorés<sup>263</sup>. Les journaux des deux camps poursuivirent leur combat « idéologique »<sup>264</sup>. Et à l'Assemblée nationale, les antivenizélistes,

---

<sup>259</sup> *Ibid.*

<sup>260</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 459, « « S/72a placements, détachements, déplacements (janvier-novembre 1920) », Demande de Harris Voïlas de s'engager volontairement dans l'armée grecque adressée au Premier ministre, Le Pirée, 29 septembre 1920, n° 9046, p. 2.

<sup>261</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Georgios Stréit, Enveloppe 33, Sous-enveloppe 33.1 « Vie politique en Grèce. Fin de 1920 », Rapport concernant le référendum, Athènes, 10 décembre 1920, p. 9.

<sup>262</sup> « Tous autour de l'*Union Sacrée* », *Macédoine*, Thessalonique, 7 novembre 1920, année 10<sup>e</sup>, n° 3145, p. 1.

<sup>263</sup> « Image d'hier de Thessalonique », *Macédoine*, Thessalonique, 3 novembre 1920, année 10<sup>e</sup>, n° 3141, p. 1.

<sup>264</sup> Voir entre autres, « Le gouvernement maudit de Gounaris fut renversé hier », *Macédoine*, Thessalonique, 26 février 1922, année 11<sup>e</sup>, n° 3616, p. 1 ; « Encore une fois ils [les venizélistes] sont les agents des objectifs des étrangers », *Skrip*, Athènes, 30 septembre 1921, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 7080, p. 1. Voir aussi le dessin n° 3.

désormais majoritaires, ne se privèrent pas, à leur tour, d'insulter les députés venizélistes, obligeant, parfois, le Président à suspendre la séance<sup>265</sup> !

Sur le front, le changement du gouvernement provoqua plusieurs incidents entre les fidèles des deux partis politiques différents et une réorganisation totale du commandement<sup>266</sup>. Des officiers royalistes, exclus de l'armée depuis l'époque de la Grande Guerre, gagnèrent ainsi l'Asie mineure pour conduire leurs troupes à la victoire<sup>267</sup> tandis que certains officiers venizélistes, refusant d'être commandés par des antivenizélistes, désertèrent à Istanbul<sup>268</sup> !

Dans ce nouveau contexte, des volontaires rejoignirent aussi l'armée pour des raisons politiques et/ou « idéologiques » inverses de celles de l'époque venizéliste. Ainsi, quelques mois après le retour du roi Constantin sur le trône, le journal antivenizéliste *Skrip* informa le peuple que la jeunesse grecque de Melbourne voulut venir en Grèce et aider le roi Constantin à occuper la ville d'Istanbul<sup>269</sup> ; pourtant, aucun jeune homme d'Australie n'a finalement gagné les casernes de l'armée grecque depuis mars 1921 jusqu'en août-septembre 1922<sup>270</sup>. D'autres royalistes de la diaspora, prenant conscience que l'armée de leur Roi avait besoin d'eux, firent de même. L'un d'eux, M. Lavdas, informa, depuis Boston, le Premier ministre que, « *poussé par son amour envers son honorable Patrie et envers le roi des Grecs, Cotsos*<sup>271</sup>, *non seulement énormément aimé par le peuple mais aussi l'idole de la Race Grecque, il était prêt à former un Corps de Volontaires* »<sup>272</sup>.

Par ailleurs, l'initiative de Gounaris, acceptée par l'Assemblée nationale, le 28 mai 1921, de proposer au roi Constantin de gagner le front micrasiatique et de prendre le commandement des troupes grecques au cours de l'assaut de l'été 1921 vers

---

<sup>265</sup> Voir à titre d'exemple, A.A.N., Journaux des Discussions de l'Assemblée nationale, III<sup>e</sup> session constitutionnelle des Grecs, Athènes, Imprimerie Nationale, 1932, séance du 21 janvier 1921, pp 26-28. 12 ; côte : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), III<sup>e</sup> Session Constitutionnelle, 1920-1921, vol. 68.

<sup>266</sup> Voir aussi notre chapitre 4.

<sup>267</sup> Voir entre autres, Ioannis GIANNOULOPOULOS, « Le gouvernement de Dim. Rallis et les épurations dans l'administration et dans l'armée », in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS, (dir.), *op. cit.*, vol. 15, pp. 154-156.

<sup>268</sup> A.H.M.A.E., 1921/Enveloppe 2, Sous-enveloppe 2, « Affaires militaires », Partie 1, « Situation de l'armée grecque », Lettre du général de division Dimitris Ioannou adressée au haut commissaire grec d'Istanbul, Istanbul, 1<sup>er</sup> septembre 1921, s.n., p. 1.

<sup>269</sup> « Les Grecs d'Australie viennent pour s'engager volontairement dans l'armée grecque », *Skrip*, Athènes, 25 mars 1921, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 6005, p. 4.

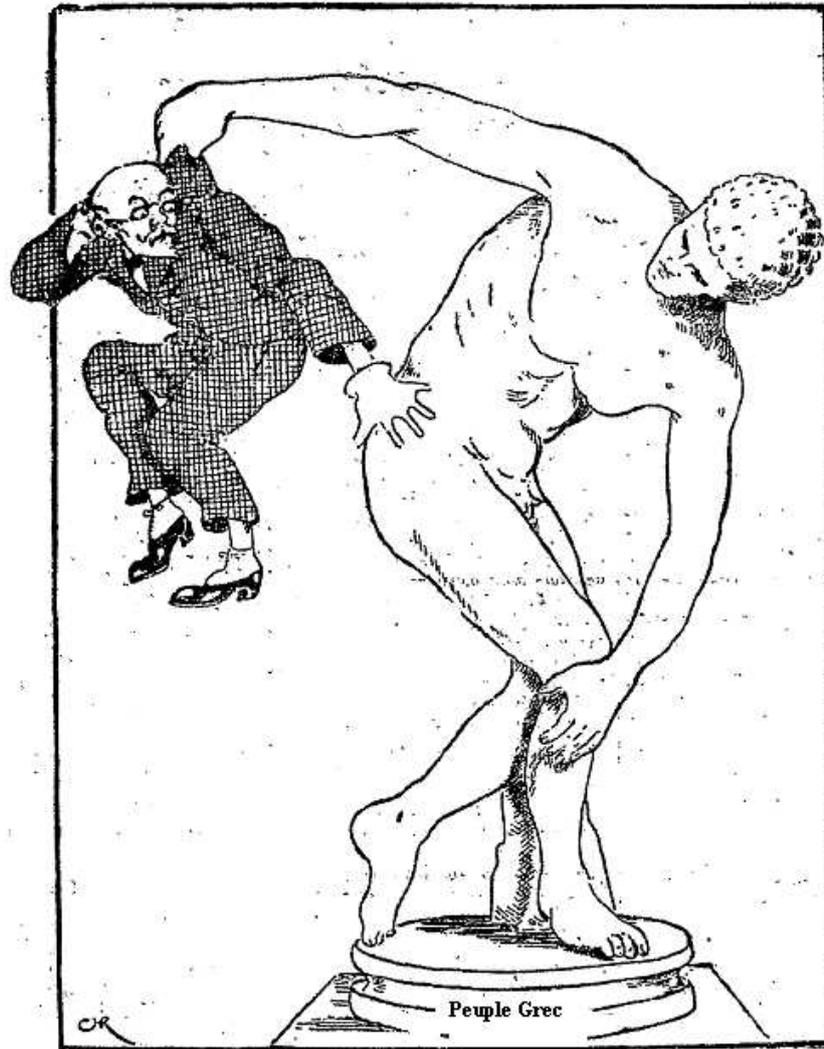
<sup>270</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>271</sup> *Cotsos* est le surnom de Constantin évoquant une certaine intimité.

<sup>272</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 696, « Archive de lettres 1922, 201-300 (juin-août 1922) », Lettre du Club Gréco-Américain adressée au Premier ministre, Boston, 31 juillet 1922, n<sup>o</sup> 244, pp. 1-3.

Eskisehir et Afyon Karahissar<sup>273</sup>, provoqua une grande effervescence non seulement parmi les royalistes mais aussi parmi les députés. Trois de ces derniers demandèrent en effet à leurs collègues l'autorisation de partir pour le front<sup>274</sup>, comme le firent deux autres députés un mois plus tard, alors que le roi Constantin était toujours en Asie mineure<sup>275</sup>.

Dessin 3 : Les adieux du peuple grec à Venizélos<sup>276</sup>



« Quand tu tyrannisais le peuple grec, tu ne t'en souciais pas... Eh bien ! C'est pourquoi, un jour, jouant au discobole, il t'a, d'un jet, envoyé au Diable ! ». Dans cette phrase, il y a, en grec, un jeu de mot entre « d'un jet », *dia volou*, et « au Diable », *kata Diavolou*.

<sup>273</sup> A.A.N., Journaux des Discussions de l'Assemblée nationale, III<sup>e</sup> session constitutionnelle des Grecs, Athènes, Imprimerie Nationale, 1932, séance du 28 mai 1921, pp. 850-852 ; cote : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), III<sup>e</sup> Session Constitutionnelle, 1920-1921, vol. 68.

<sup>274</sup> *Ibid.*, p. 848.

<sup>275</sup> *Id.*, séance du 1 juillet 1921, p. 853.

<sup>276</sup> [Sans titre], *Skrip*, Athènes, 3 août 1922, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 7394, p. 1.

### 3. Les anti-kémalistes

À côté des volontaires venizélistes ou royalistes, un grand nombre d'autres jeunes hommes d'origines circassienne et/ou arménienne se battirent, mais pour d'autres raisons. Pour ces derniers, la motivation de leur enrôlement n'était ni liée à la Grande Idée ni aux passions politiques qui bouleversaient, à l'époque, la société grecque, mais à leur opposition profonde au projet de Moustapha Kemal de créer, à la place de l'Empire Ottoman multiethnique, un nouvel État-nation turc homogène.

Les Circassiens, originaires des territoires caucasiens, avaient trouvé refuge dans les territoires contrôlés par le Sultan au cours de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, et n'étaient unis aux Turcs que par la seule la religion musulmane<sup>277</sup>. Les Arméniens, faisaient, eux aussi, partie de l'immense Empire Ottoman, mais n'avaient rien à voir avec les Turcs et avaient beaucoup souffert, durant la Grande Guerre, de la politique génocidaire à leur endroit des *Jeunes Turcs* concernant la création d'un État turc à l'européenne<sup>278</sup>.

Aussi, beaucoup de Circassiens et d'Arméniens rejoignirent-ils l'armée grecque par opposition radicale au projet kémaliste de créer un nouvel État fondé sur une nouvelle conscience nationale et au sein duquel il n'y aurait pas de place pour eux. Le Circassien Ali Sami, envoya ainsi, le 30 septembre/13 octobre 1922, une lettre de protestation à Eleftherios Venizélos :

*« L'armistice de Moudania sera bientôt signé. Mais, est-ce que le dit protocole prend en considération les sentiments et la décision de ne pas se soumettre à Moustapha Kemal, exprimés par trente mille musulmans anti-kémalistes réfugiés avec moi de l'Orient en Grèce ? Cet armistice se soucie-t-il des trois cent mille musulmans anti-kémalistes toujours sur les montagnes de l'Orient [...] ? Est-ce que le protocole de Moudania prend en considération les trois cent mille musulmans anti-kémalistes résidant à Istanbul ?*

*Il est évident que l'occupation de la Thrace [par les troupes kémalistes] provoqua l'émigration de milliers d'anti-kémalistes. Vous devez informer les Grandes Puissances que les musulmans anti-kémalistes ne vont jamais se soumettre, sans se battre contre les kémalistes ; ces kémalistes, dans le monde musulman, ne sont considérés que comme une bande de brigands qui massacre des femmes et des enfants désarmés, comme le décret du Sultan et la décision des Seyhülislamistes le fixent. Nous, les musulmans anti-kémalistes, constituant presque un million d'âmes, nous ne nous soumettrons jamais au joug kémaliste. De ce fait, nous vous demandons de rappeler aux Grandes Puissances que notre décision est toujours inchangée, nous ne*

---

<sup>277</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Georgios Streit, Enveloppe 18, Sous-enveloppe 18.7 « Problème turc. Négociations de paix 1918-1920, 1918-1922 », *La Circassie et les Circassiens*, Rapport anonyme, pp. 1, 9-10. Voir aussi notre chapitre 6.

<sup>278</sup> Enzo TRAVERSO, *1914-1945, op. cit.*, pp. 152-153 ; Stephan ASTOURIAN, « The Armenian Genocide : An Interpretation », *The History Teacher*, Published by Society for History Education, February 1990, vol. 23, n° 2, pp. 111-160. Voir aussi notre chapitre 6.

*nous soumettrons pas au joug de Moustapha Kemal, et de leur demander de prendre des mesures humanitaires »<sup>279</sup>.*

De fait, les Circassiens, ayant vu massacrer leurs proches par les troupes kémalistes et ayant été obligés de quitter leurs maisons<sup>280</sup>, se battirent aux côtés des Grecs, dans des troupes semi-irrégulières constituées sur le front micrasiatique. Et leur combat se poursuivit même après la défaite des Grecs en Asie mineure formant, de nouveau, des troupes semi-irrégulières dans le nord du pays et dans les îles<sup>281</sup>, tant ils « *en voulaient à mort à Moustapha Kemal, combattant avec dévouement aux côtés de l'armée grecque et avec acharnement contre le plus grand ennemi de l'islamisme qu'était Kemal* »<sup>282</sup>.

Les Arméniens en firent autant, victimes du génocide turc, et obligés de chercher refuge d'abord dans la zone d'occupation grecque en Asie mineure<sup>283</sup> puis dans l'État grec<sup>284</sup>. Pour eux aussi, la motivation était claire : écraser les forces kémalistes qui menaçaient leur existence en Asie Mineure, dans le Pont-Euxin et à Istanbul.

Il est clair, au fond, que les Circassiens et les Arméniens versèrent volontairement leur sang sur les hauts plateaux de l'Orient non pour la Grèce et ses buts nationaux mais **contre** Moustapha Kemal et son projet de créer un État-nation turc, tout en défendant le Sultan considéré comme le garant de la survie de l'Empire Ottoman multiethnique, multilingue et multiconfessionnel ou, tout au moins, de la survie de l'ancien régime qui était, plus ou moins, tolérant envers les étrangers.

## **B. Les obligations morales et psychologiques**

Les raisons de l'engagement volontaire ne furent pas seulement liées à des comportements de fidélité politique, mais aussi à des valeurs morales et psychologiques.

---

<sup>279</sup> A.M.B. Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 30, Lettre d'Ali Sami adressée à Eleftherios Venizélos, Thessalonique, 30 septembre 1922, s.n., p. 1.

<sup>280</sup> A.H.M.A.E., 12.2/1920 Enveloppe de Smyrne, Sous-enveloppe 3, A. Sami Bey, « Lettre ouverte adressée à Eleftherios Venizélos », *Dikaio*, Athènes, 20 novembre 1919, année 4<sup>e</sup>, s.n., annexe, p. 2 ; « Le journal *Empros* sur le front. Les Circassiens sont les alliés des Grecs », *Empros*, Athènes, 1<sup>er</sup> juin 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8847, pp. 1-2.

<sup>281</sup> Voir aussi nos chapitres 1, 6 et 7.

<sup>282</sup> « Parmi les blessés héroïques », *Empros*, Athènes, 13 juillet 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8889, p. 3.

<sup>283</sup> A.H.S.C., Archives d'Alexandros Svolos, Boite 3, Enveloppe 1, Télégramme du dirigeant du service de l'Assistance des réfugiés, Valassopoulos, adressé au représentant du haut commissaire grec de Smyrne à Brousse, Brousse 19 octobre 1921, n° 44, p. 1.

<sup>284</sup> « La manifestation d'hier des réfugiés », *Empros*, Athènes, 9 janvier 1923, année 27<sup>e</sup>, n° 9425, pp. 1-2.

## 1. La gloire

La quête de la gloire fut un ressort permanent. Or l'histoire militaire récente de la Grèce avait connu des hauts et des bas. La défaite de 1897 fut considérée d'autant plus comme humiliante, donnant naissance à un mépris général envers l'armée, le métier des armes et les officiers<sup>285</sup> que la campagne avait été présentée comme une vulgaire promenade militaire. La séance de l'Assemblée nationale qui eut lieu avant l'éclatement de la guerre s'était déroulée dans une ambiance festive obligeant l'historien Aspreas à commenter comme suit : « *cette séance... occupe une place [extraordinaire] dans la vie politique grecque car le gouvernement et l'opposition ignoraient complètement la réalité* »<sup>286</sup>. « *La démagogie des hommes politiques autour de la Grande Idée et les capacités de l'armée grecque de l'emporter facilement sur l'armée turque, avaient donné au peuple l'impression qu'il s'agissait d'une promenade militaire et que l'armée grecque était invincible* »<sup>287</sup>. Aussi la retraite indisciplinée des forces grecques vers Athènes constitua un choc.

Par la suite, les victoires de l'armée grecque au cours des deux guerres balkaniques, l'annexion de l'*Épire du Sud*, de la Macédoine et des îles égéennes, l'héroïsme montré par les soldats grecs durant la Grande Guerre, transformèrent le mépris que le peuple grec avait éprouvé quelques années plus tôt envers son armée, en admiration. Une admiration exprimée ainsi par le généralissime Franchet d'Espèrey dans une lettre adressée à Venizélos le 3 décembre 1918 : « *L'héroïsme des forces armées grecques a partout et dignement obtenu les récompenses des Alliés. Les fils sont dignes de leurs ancêtres* »<sup>288</sup>.

En outre, dès le débarquement des soldats grecs à Smyrne, l'armée grecque fut partout accueillie par les Grecs non seulement comme une armée de libération mais aussi comme une armée héroïque. Des femmes et des enfants, des vieux et des prêtres envahirent les rues qu'empruntèrent les soldats pour les acclamer, les couvrir de fleurs, leur offrir de l'eau, des fruits, de la nourriture et de l'alcool comme le racontèrent le capitaine Dimitrios Arvanitis et le volontaire Charalabos Pliziotis<sup>289</sup>.

---

<sup>285</sup> Sur ce cas, voir aussi notre chapitre 2.

<sup>286</sup> Cité par Ioannis PIKROS, « La guerre gréco-turque de 1897 », in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS, (dir.), *op. cit.*, vol. 14, p. 127.

<sup>287</sup> Triantafyllos GEROZISSIS, *op. cit.*, vol. 1, p. 221.

<sup>288</sup> Cité par Alexandros DESPOTOPOULOS, « La participation grecque à la guerre », in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS, (dir.), vol. 15, p. 74.

<sup>289</sup> Dimitrios ARVANITIS, *Campagne d'Asie mineure*, Athènes, Publication d'Argiris Vournas, 2006, pp. 22-23. Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, pp. 46, 57, 62.

Dans ce contexte, la rhétorique de la gloire fut un élément récurrent. Cette gloire mythique ou mythifiée prenait différents visages : la victoire militaire, le devoir le plus sacré de libérer des territoires et des peuples grecs. Beaucoup à l'arrière parlaient constamment des soldats héroïques, s'enorgueillissaient auprès de leurs proches de connaître quelqu'un parmi les soldats glorieux de l'armée grecque. La lettre qu'une certaine Nana, *marraine de guerre*, adressa au fantassin appelé Lefteris Paraskevaïdis est révélatrice :

« [...] *Ces lettres je les garderai pour toujours afin de me rappeler de toi, mon chéri, et de la progression magnifique de notre armée, de notre armée extraordinaire dont, toi aussi mon petit diable*<sup>290</sup>, *tu fais parti.*

[...]

*Tu me demandes de t'écrire ce qu'ils disent ici [à Smyrne] sur vous [les soldats]. Tu ne peux pas imaginer tout seul ? Nous ne parlons que de vous. Nous dormons, nous nous réveillons et nous parlons de vous. Nous allons dans une cafétéria et nous parlons de vous.*

*Hier soir, je suis allée au cirque, c'était la première représentation. Nous regardions, nous admirions les beaux chevaux, les acrobates et même les clowns ; pourtant, avec mon frère, nous parlions de vous, toujours de vous.*

[...]

*Cet après-midi, ils disaient que l'occupation d'Andrinople était sûre. Toi, y étais-tu ou tu es resté à Brousse ? Même si tu pars loin de moi, je veux que tu t'en ailles, je veux que tu suives l'armée dans sa marche glorieuse. Je le veux parce que je suis fière de toi et je plaisante avec les autres femmes de mon entourage en leur disant que tu es le meilleur des frères puisque que même avec toutes tes préoccupations, tu te souviens aussi de moi »*<sup>291</sup>.

Il est certain que l'engagement volontaire dans l'armée grecque permit à des sans grades, des obscurs, d'atteindre ou de toucher la gloire, d'obtenir la vie éternelle dans la mémoire collective. Certains volontaires avaient le sentiment de devenir des héros et même des demi-dieux pourchassant continuellement les kémalistes, participant aux marches militaires, aux attaques tempétueuses de l'armée grecque et aux combats au corps à corps, baïonnette contre baïonnette dans les tranchées de l'ennemi. Les victoires, la moindre occupation par l'armée grecque d'une ville en Asie mineure, l'accueil enthousiaste des chrétiens, tout augmentait encore plus le désir de certains Grecs autochtones de participer au prochain assaut et de faire partie ainsi des futurs soldats glorifiés. Beaucoup de Grecs natifs d'Istanbul, apprenant la progression de l'armée grecque vers Balikesir, inondèrent les rues de la capitale

---

<sup>290</sup> Très souvent, entre un soldat et une marraine de guerre, se développait une grande intimité qui prenait même la forme d'un flirt.

<sup>291</sup> Lefteris PARASKEVAÏDIS, "Marraine de guerre". *Journal et correspondance d'un soldat de la campagne en Asie mineure*, Thessalonique, University Studio Press, 2006, pp. 79-81.

ottomane et se présentèrent volontairement dans les bureaux des autorités militaires pour fêter cet événement<sup>292</sup>.

Ainsi, la guerre en Asie mineure suscita aussi des vocations militaires en quête de gloire et de reconnaissance nationale, notamment pour tous les aventuriers, pour tous ceux qui, « [étant] *en rupture de ban, cherchaient à donner un sens à leur vie* »<sup>293</sup>. Le désir de provoquer l'admiration de ses compatriotes, de libérer en héros des villes et des villages, en étant couvert de fleurs habita sans doute bon nombre de volontaires. Mais, laissons parler un journaliste de cette époque qui commenta ainsi le vote de la loi 2415 par l'Assemblée nationale :

« *Voilà, une très bonne occasion pour tous ceux qui ont soif de gloire, de victoire, de couronnement. La Patrie fait appel aux volontaires en leur donnant un très bon salaire. Sans doute, sa voix ira droit au cœur de ces hommes beaux qui ont la nostalgie des combats de Kilikis<sup>294</sup> et de Skra<sup>295</sup>, de ceux de Bizani<sup>296</sup> et de Giannitsa<sup>297</sup> ; sans doute, la Patrie poussera tous ces hommes beaux qui veulent fêter avec les combattants grecs d'aujourd'hui des victoires semblables à celles du passé, [à s'engager volontairement dans l'armée].*

*Allez-y, les braves ! Le clairon sonne ! »*<sup>298</sup>.

## 2. La virilité

Un autre sentiment transparait dans les différents témoignages consultés, celui de la virilité. Certains volontaires cherchèrent en effet à passer du stade d'adolescent à celui de l'adulte viril. Or l'armée était considérée comme l'institution qui transformait l'adolescent en homme. Un journaliste écrivit ainsi que dans les casernes, « *l'enfant imberbe, fluet et habitué aux caresses de sa famille portait maintenant l'uniforme de l'armée. Son visage, hâlé par le soleil, prenait une expression entière d'homme et ses muscles se formaient petit à petit avec l'utilisation du fusil. Tel était l'impact de l'armée sur tous les nouveaux appelés* »<sup>299</sup>. D'autres espéraient que l'armée changerait en mieux le caractère capricieux des enfants gâtés. Tel était l'espoir d'une certaine Mikela qui écrivit à Athos Romanos :

---

<sup>292</sup> « L'impression provoquée à Istanbul par la progression de l'armée grecque », *Macédoine*, Thessalonique, 23 juin 1920, année 9<sup>e</sup>, n° 3009, p. 2.

<sup>293</sup> Hubert HEYRIÈS, « Le volontaire garibaldien en France d'une guerre à l'autre 1914-1915/1939-1940 », in Hubert HEYRIÈS et Jean-François MURACCIOLE (dir.), *op. cit.*, p. 196.

<sup>294</sup> Bataille de la Seconde Guerre balkanique, 19-21 juin 1913.

<sup>295</sup> Bataille de la Grande Guerre, 16-18 mai 1918.

<sup>296</sup> Bataille de la Première Guerre balkanique, 16-22 février 1913.

<sup>297</sup> Bataille de la Première Guerre balkanique, 19-20 octobre 1912.

<sup>298</sup> « Affaires. Le clairon sonne », *Cosmos*, Smyrne, 14 juin 1920, année 11<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 654, p. 1.

<sup>299</sup> « Les jeunes hommes de Smyrne dans les casernes », *Cosmos*, Smyrne, 22 mars 1920, année 10<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 589, p. 1.

« Il y a sept jours que Michalakis<sup>300</sup> porte l'uniforme et qu'il est parti pour le front. Le brassage avec les autres soldats aura un impact bienfaisant sur lui parce que, ces derniers temps, il avait développé un mauvais caractère »<sup>301</sup>.

En outre, le fait d'être déclaré apte au service signifiait que l'on était aussi capable de fonder une famille et d'entrer dans le monde professionnel. S'engager en pleine guerre était aussi perçu comme un acte courageux et être affecté dans une unité en première ligne constituait un honneur pour la famille<sup>302</sup>. Le volontaire n'était plus un « mollasson »<sup>303</sup> et avait prouvé sa virilité en devenant l'exemple de ce que pouvait être un vrai homme pour tous les membres de sa famille<sup>304</sup>.

Autrement dit, l'enrôlement dans l'armée grecque pouvait jouer, à l'époque, le rôle d'un rite de passage, d'un changement de statut psychologique, de l'abandon du monde de l'enfance ou de l'adolescence pour celui des adultes, phénomène d'autant plus important que l'âge de l'engagement n'était pas fixé à 20 ans, comme pour l'appel classique, mais pouvait être plus jeune.

Certes, des volontaires de 14 à 19 ans rejoignirent la gendarmerie ou les *Unités de musiciens militaires* afin d'éviter le front<sup>305</sup>. Certes un grand nombre de réfugiés de cet âge<sup>306</sup> cherchèrent aussi probablement un moyen de vivre et/ou de nourrir leurs parents en s'engageant, ils représentèrent la majorité des adolescents qui s'enrôlèrent dans l'armée grecque entre mai 1919 et juillet 1923, soit 62,48% de tous les volontaires de 14 à 19 ans<sup>307</sup>. Certes des volontaires furent poussés par l'exaltation patriotique du moment, par le sens du devoir à accomplir envers la Patrie ou bien encore par la volonté de se venger des atrocités turques ou de la défaite d'août-septembre 1922.

Mais, parmi tous ces adolescents, figurèrent aussi des volontaires qui voulaient prouver leur virilité et leur aptitude à s'occuper de leur propre vie, « à devenir des

---

<sup>300</sup> Michalakis est le surnom du prénom Michalis ou Michaïl évoquant une certaine intimité. Michalakis était, peut-être, son fils.

<sup>301</sup> A.M.B., Archives d'Athos Romanos, Enveloppe 29, Lettre adressée à Athos Romanos signée par une certaine Mikaela, 31 décembre 1922, s.n., p. 2.

<sup>302</sup> « Nouvelles du jour. Le père d'un héros », *Empros*, Athènes, 10 septembre 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8947, p. 2 ; Archives d'E.L.I.A., Archives de Dimakou et d'Angeliki Fikiori, Boîte d'Angeliki Fikiori, Enveloppe 3, Sous-enveloppe 3.1 « Lettres d'Angeliki Fikiori adressées aux diverses personnes de sa famille, 1906-1936 », Enveloppe 3 « Lettres d'Angeliki Fikiori adressées aux diverses personnes de sa famille, 1918-1936 », Lettre d'Angeliki Fikiori adressée à son cousin et à sa femme, Smyrne, 23 novembre 1919, s.n., p. 5.

<sup>303</sup> « Sous le drapeau grec », *Cosmos*, Smyrne, 28 février 1920, année 10<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 567, p. 1.

<sup>304</sup> « Nouvelles du jour. Le père d'un héros », *Empros*, Athènes, 10 septembre 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8947, p. 2.

<sup>305</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>306</sup> *Ibid.*

<sup>307</sup> *Id.*

hommes, à se détacher des jupes de leur mère »<sup>308</sup>. Il y avait d'ailleurs toujours une mère grecque qui réagissait aux émois amoureux de son fils adolescent en ne lui permettant pas de se marier ; et celui-ci se trouvait dans l'obligation de s'enrôler volontairement dans l'armée grecque afin d'entrer dans le monde des adultes, afin de prouver à sa mère sa virilité et que, désormais, il était prêt à s'occuper tout seul de ses propres affaires<sup>309</sup>.

### 3. Punition et autopunition

Un autre caractère surprenant transparaît également dans les différents témoignages retrouvés, celui de la punition et de l'autopunition. L'engagement et l'affectation en première ligne pouvaient également être considérés comme le moyen de se faire pardonner par ses proches ou de laver l'honneur de la famille. La lettre que l'officier Meletis Fikioris reçut fin juin 1921 est révélatrice. Son expéditeur écrivait :

*« Il est nécessaire que tu fasses tout ce que tu peux pour que Kotsos soit déplacé par le bureau du [général] Miln<sup>310</sup>. Il faut qu'il soit affecté dans les unités sur le front et non dans celles de l'arrière avec tous les embusqués. Là, peut-être, il aura la chance de se faire tuer durant une bataille et, comme cela, de se faire pardonner.*

*Je crois que je t'ai déjà dit qu'il a falsifié le double d'une procuration que Polikseni lui a, soi-disant, donné l'autorisant de vendre son champ. Il s'est ensuite mis d'accord avec un homme pour 17 drachmes par coudée et ils ont signé le contrat. [...] S'il reste au service de Miln, il est sûr qu'il commettra d'autres escroqueries, déshonorant même le nom de sa famille. Voilà pourquoi, tu dois agir intensivement pour qu'il soit affecté sur le front avant qu'il ne commette d'autres méfaits »<sup>311</sup>.*

La quête de la punition ainsi exprimée s'accompagnait toutefois, à d'autres occasions, d'un désir profond et personnel de laver la honte de ses méfaits, délits et crimes, en s'engageant personnellement dans l'armée.

Achileas Adamopoulos, coupable d'avoir tué sa femme en mai 1918 parce qu'elle le trompait, avait été condamné par le tribunal ottoman de Smyrne à un an de

---

<sup>308</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Dimakou et d'Angeliki Fikiori, Boîte d'Angeliki Fikiori, Enveloppe 3, Sous-enveloppe 3.1 « Lettres d'Angeliki Fikiori adressées aux diverses personnes de sa famille, 1906-1936 », Enveloppe 3 « Lettres d'Angeliki Fikiori adressées aux diverses personnes de sa famille, 1918-1936 », Lettre d'Angeliki Fikiori adressée à son cousin et à sa femme, Smyrne, 23 novembre 1919, s.n., pp. 5-6.

<sup>309</sup> Constantin GLENTIS, *Mémoires de la campagne en Asie mineure*, Athènes, Publication de Chartovivliodetiki, 1971, p. 86.

<sup>310</sup> Le général Miln siégeait à ce moment-là à Istanbul.

<sup>311</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Dimakou et d'Angeliki Fikiori, Boîte d'Angeliki Fikiori, Enveloppe 7, Sous-enveloppe 7.3 « Lettres adressées à Polikseni et Meletis Fikiori 1903-1928 », Enveloppe 1 « Lettres adressées à Meletis Fikioris, 1903-1921 », Lettre adressée à Meletis Fikioris, Athènes, 17 juin 1921, s.n., pp. 1-2.

prison<sup>312</sup>. Libéré en mai 1919, comme d'ailleurs tous les autres prisonniers, lorsque la ville était occupée par l'armée grecque<sup>313</sup>, il fut de nouveau remis en prison, quelques mois plus tard, le 15/28 septembre 1919, à la suite d'un ordre, numéro 2337/4815, donné par le gouverneur des affaires judiciaires de l'Armée de l'occupation<sup>314</sup>. Après avoir demandé en vain sa libération parce qu'il avait déjà purgé sa peine<sup>315</sup>, le 6/19 avril 1920, il envoya encore une lettre au haut commissaire grec de Smyrne dans laquelle il exprima sa volonté de s'engager dans l'armée grecque :

*« Je pourrais être utile si ma patrie m'acceptait en tant que soldat afin que je contribue, moi aussi, à sa marche glorieuse. Accomplissant, ainsi, un devoir sacré, je pourrais laver la tâche d'un acte criminel que j'ai commis à cause de mon haut sens de l'honneur.*

*C'est pour cela que, je vous prie, Excellence, d'ordonner ma libération provisoire sous condition que vous ordonnerez, de nouveau, mon emprisonnement quand sera fini mon devoir sacré envers ma patrie bien aimée ; ce devoir sacré est mon engagement [volontaire] sous les drapeaux »*<sup>316</sup>.

Certes, Achileas Adamopoulos n'était pas sincère, il valait mieux combattre libre que rester en prison, mais sa proposition de retourner en prison une fois son devoir sacré accompli laisse perplexe ! Le directeur de la prison de Smyrne affirma par ailleurs qu'il avait eu un très bon comportement au cours de toute la période de son emprisonnement<sup>317</sup>. Quoiqu'il en soit, un autre engagé rejoignit l'armée grecque pour « nettoyer » la honte portée sur le nom de sa famille, à cause d'une sœur, qui bien que mariée, avait de nombreuses relations extraconjugales<sup>318</sup>.

Ces quelques cas montrent en tous les cas que les motivations d'ordre moral et psychologique ne furent pas absentes. Certains voulurent ainsi se faire pardonner leurs propres péchés ou bien encore cherchèrent à nettoyer la honte que des proches avaient jetée sur leur nom en espérant être affecté sur le front, ce grand « purgatoire ».

---

<sup>312</sup> A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 43 3/3 « Haut Commissariat-Direction de Sécurité, Demandes de recrutement émises par des accusés, jugements d'affaires, grâces, mises en liberté. Numéros de protocole 1-16000, 27/12/1919-4/6/1920 », Demande d'Achileas Adamopoulos d'être libéré de prison adressée au haut commissaire grec de Smyrne, Smyrne, 17 février 1920, n° 5070, pp. 1-4.

<sup>313</sup> *Ibid.*, Demande d'Achileas Adamopoulos d'être libéré de prison afin de s'enrôler volontaire dans l'armée grecque adressée au haut commissaire grec de Smyrne, Smyrne, 6 avril 1920, n° 9809, p. 1.

<sup>314</sup> *Id.*, Rapport du directeur des prisons de Smyrne adressé au haut commissaire grec de Smyrne, Smyrne, 15 mars 1920, n° 1593, p. 1.

<sup>315</sup> *Id.*, Demande d'Achileas Adamopoulos d'être libéré de prison adressée au haut commissaire grec de Smyrne, Smyrne, 17 février 1920, n° 5070, p. 4.

<sup>316</sup> *Id.*, Demande d'Achileas Adamopoulos d'être libéré de prison afin de s'enrôler volontairement dans l'armée grecque adressée au haut commissaire grec de Smyrne, Smyrne, 6 avril 1920, n° 9809, p. 1.

<sup>317</sup> *Id.*, Rapport du directeur des prisons de Smyrne adressé au haut commissaire grec de Smyrne, Smyrne, 15 mars 1920, n° 1593, p. 1.

<sup>318</sup> « Fratricide durant la nuit dans le jardin de Zappio », *Empros*, Athènes, 26 septembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9322, p. 4.

### C. La pression sociale

Au cours de la guerre, l'engagement volontaire dans l'armée grecque prit aussi la forme d'une « obligation imposée » du fait de la pression que la société exerça sur sa jeunesse. Le haut commissaire grec de Smyrne, Aristides Stergiadis, avoua dans un télégramme qu'il envoya au ministre grec des Affaires étrangères au sujet des volontaires :

*« C'est vrai qu'une certaine pression fut exercée [...], mais celle-ci était, disons, petite. Les civils ottomans [d'origines grecques, subirent une] pression surtout morale et indirecte. [Mais] dans certaines circonstances extraordinaires, la pression était directe et exercée par les autorités grecques [... pour contrer] des hommes qui encourageaient les citoyens ottomans d'origines grecques à ne pas s'engager volontairement [dans l'armée grecque] »<sup>319</sup>.*

Alors, quelles étaient ces *autorités grecques* dont Aristides Stergiadis faisait mention dans son télégramme ? Et de quelles façons exerçaient-elles leur pression *directe et indirecte, morale et psychologique* ?

#### 1. L'Église

Au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'Église jouait un rôle majeur dans la vie de tous les Grecs, fussent-ils continentaux ou non. L'orthodoxie constituait l'un des piliers identitaires de la conscience nationale grecque durant les longs siècles de la prédominance ottomane. Pour les Grecs de la métropole, l'Église représentait l'institution qui avait contribué à faire éclater la Révolution, à libérer certaines régions du joug ottoman et, finalement, à former l'État grec. Le discours, sur les bancs de l'Assemblée nationale, du député Eftaxias, le 23 janvier/5 février 1920 était révélateur :

*« L'Église prépara notre combat National [la Révolution]. Je vous rappelle les noms d'Evgenios Voulgaris<sup>320</sup>, de Nikiforos Theotokis<sup>321</sup>, de Neofitos Doukas<sup>322</sup> de Nicodimos [sic] Gazis<sup>323</sup> et d'un grand nombre d'autres hommes qui, à travers leurs livres et leurs efforts, ont préparé notre combat National. Quand la Grande*

---

<sup>319</sup> A.H.M.A.E., 12.2/1920 Enveloppe de Smyrne, Sous-enveloppe 2, Télégramme personnel et confidentiel du Haut commissaire grec de Smyrne, Aristides Stergiadis, adressé au ministre grec des Affaires étrangères, Smyrne, 5 juin 1920, n° 637, p. 1.

<sup>320</sup> Evgenios Voulgaris (1716-1806). Prêtre, professeur dans des grandes institutions de son époque et auteur, Evgenios Voulgaris, natif de Corfou, est une des plus importantes figures de la diffusion des *Lumières* en Grèce. Voir aussi Paschalis M. KITROMILIDES, *op. cit.*, pp. 52-66, 178-188.

<sup>321</sup> Nikiforos Theotokis (1731-1800). Prêtre, professeur et auteur, natif également de Corfou, Nikiforos Theotokis est, lui aussi, l'une des plus importantes figures des *Lumières* en Grèce. *Ibid.*, pp. 66-71.

<sup>322</sup> Neofitos Doukas (1760-1845). Prêtre, professeur et auteur est, lui aussi, un de ceux qui ont contribué à la diffusion des *Lumières* parmi les Grecs. *Ibid.*, pp. 290, 399.

<sup>323</sup> Normalement, il voulait dire Anthimos Gazis (1764-1828). Prêtre, géographe et professeur, Anthimos Gazis contribuait, lui aussi, à la diffusion des *Lumières*.

*Révolution a éclaté, les prêtres ont été parmi les premières victimes ; le Patriarche Grigorios V<sup>e</sup>, tous les Archevêques de son synode, les Évêques de Chypre et de Crète, surtout celui d'Iraklion, sont morts. Ici, en Grèce, les prélats, les prêtres et même les diacres ont joué un rôle principal [durant la Révolution]. N'oubliez pas que le premier, qui a fait flôtter le drapeau de la Révolution et assiégé Patras, était l'évêque Patron Germanos. N'oubliez pas que l'évêque de Méthone fut à la tête du siège de Navarino. Ne négligez pas non plus que même de simples prêtres ont participé à la Révolution comme Athanassios Diakos, Grigorios Papafléssas et tant d'autres »<sup>324</sup>.*

De leurs côtés, les Grecs de la diaspora considéraient l'Église comme une institution qui avait contribué à favoriser leur acculturation nationale, assurant aussi l'unité spirituelle et culturelle de toutes les populations grecques-orthodoxes linguistiquement hétérogènes et extrêmement dispersées ici et là dans les vastes territoires de l'Asie mineure et du Pont-Euxin<sup>325</sup>.

Aussi, au début du XX<sup>e</sup> siècle, l'Église était-elle extrêmement respectée par les Grecs. Elle joua de ce fait un rôle majeur concernant les engagements dans l'armée, en donnant des raisons justes et nationales.

Autrement dit, au cours de la guerre gréco-turque de 1919-1923, l'« œuvre nationale » des prêtres orthodoxes ne se limita pas à accueillir l'armée grecque libératrice<sup>326</sup>, à faire des *Te Deum* en faveur de la victoire des forces armées grecques<sup>327</sup>, à bénir les soldats grecs avant les assauts<sup>328</sup>, à organiser des protestations contre les occupants<sup>329</sup> ou bien encore aller à Paris pour soutenir les rêves nationaux de leurs ouailles<sup>330</sup>. Les prêtres de toutes les régions peuplées de Grecs poussèrent aussi les hommes à s'engager.

À Chypre, le 12/25 juin 1920, l'archevêque de l'île, Kyrillos III<sup>e</sup>, adressa ainsi, de Londres, un télégramme à l'évêque de Paphos Iakovos, vicaire du trône archiépiscopal de l'île, dans lequel il lui demandait de soutenir immédiatement « *le décret du gouvernement grec [c'est-à-dire la loi 2415] concernant l'engagement des*

---

<sup>324</sup> A.A.N., Journaux des Discussions de l'Assemblée nationale, Epoque K, Session Parlementaire IV (Δ), Athènes, Imprimerie Nationale, 1931, séance du 23 janvier 1920, p. 465 ; côte : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), Epoque K de Reviviscence, Session Parlementaire IV (Δ), 1919-1920, vol. 67.

<sup>325</sup> Voir aussi notre chapitre 2.

<sup>326</sup> « Dernière heure. Comment on a occupé la ville de Smyrne », *Empros*, Athènes, 4/17 mai 1919, année 23<sup>e</sup>, n° 8101, p. 2.

<sup>327</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 534, « Archives 401-500 (juillet 1921) », Télégramme du préfet de Larissa, K. Vergopoulos, concernant les célébrations qui ont suivi la nouvelle de l'occupation d'Eskisehir adressé au Premier ministre, Larissa, 21 juillet 1921, n° 2134, p. 1.

<sup>328</sup> E.L.I.A., Archives photographiques, Carte postale, 1921, code : KOU 2.063.

<sup>329</sup> A.H.M.A.E., A/5/VI, 17/1919, A Politique/Dodécaneuse, Télégramme de Diomidis adressé au ministre grec des Affaires étrangères, Politis, Athènes, 30 avril 1919, n° 456, p. 1.

<sup>330</sup> Dimitris PSATHAS, *op. cit.*, pp. 319-322.

*volontaires pour le combat national* »<sup>331</sup>. Iakovos publia alors, une semaine après, une circulaire dans laquelle il appelait les Chypriotes d'origines grecques à accomplir leur devoir envers la Patrie en s'engageant, tout de suite, comme volontaires dans l'armée nationale<sup>332</sup>. De même, l'exemple d'Iakovos fut aussi suivi par l'évêque de Kition, Nicodimos, qui appela, lui aussi, dans une circulaire, ses ouailles à renforcer les effectifs de l'armée grecque<sup>333</sup>.

Dans le Pont-Euxin, l'effort de l'évêque de Trébizonde, Chrysanthos fut aussi colossal. Ce dernier contribua en effet à la formation d'une armée *pontique* composée de volontaires, qui pourrait, par la suite, non seulement libérer les Grecs mais aussi participer à l'écrasement des forces kémalistes sur le front micrasiatique<sup>334</sup>.

De son côté le clergé orthodoxe de l'Asie mineure poussa à l'engagement. Le 27 février/12 mars 1920, le généralissime Leonidas Paraskevopoulos lança un appel aux Grecs d'Asie mineure à se présenter volontairement sous les drapeaux dans l'unité de recrues de Baltzova<sup>335</sup> ; de même, quelques jours plus tard, le 4/17 mars 1920, le généralissime appela les autochtones-citoyens grecs à se présenter sous les drapeaux<sup>336</sup>. Dans ce sens, l'évêque de Smyrne, Chrysostome, s'adressant aux Smyrniotes, fit un sermon enflammé, les encourageant à prendre la route des casernes, à se munir de fusils pour achever l'œuvre commencée par les Grecs de l'autre côté de la mer Égée<sup>337</sup>.

Au même moment, les prêtres de l'intérieur de l'Asie mineure, avec l'assistance des *démogerontés*, rassemblèrent leurs ouailles sur les places centrales des villes et des villages et les poussèrent à se porter volontaires dans l'armée grecque. Ils ne se contentèrent pas seulement de faire des discours enflammés dans les églises, ils insultèrent aussi ceux qui refusaient de s'engager en leur rappelant leur appartenance et leur conscience nationale ; de plus, les prêtres demandaient à leurs ouailles d'obliger ceux qui refusaient à s'enrôler dans l'armée grecque à porter des *fez*, une coiffure particulière qui constituait l'une des parties du costume turc

---

<sup>331</sup> Dimitrios TALIADOROS, *op. cit.*, p. 65.

<sup>332</sup> *Ibid.*, pp. 65-66.

<sup>333</sup> *Id.*, p. 66.

<sup>334</sup> A.M.B., Archives d'Athos Romanos, Enveloppe 27, Dépêche télégraphique du colonel Katheniotis, Thessalonique, 28 septembre [1919], s.n., p. 1.

<sup>335</sup> Leonidas PARASKEVOPOULOS, *op. cit.*, vol. 2, p. 255.

<sup>336</sup> « Dernière heure. Appels aux six âges des citoyens grecs », *Cosmos*, Smyrne, 25 février 1920, année 10<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 564, p. 1 ; « Appel aux nouveaux âges », *Cosmos*, Smyrne, 11 mars 1920, année 10<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 579, p. 1.

<sup>337</sup> Alexis ALEXANDRIS (dir.), *op. cit.*, vol. 3, pp. 117-120.

traditionnel et qui, bien évidemment, montrerait que ceux-ci étaient Turcs ! La tension était telle que le soir, un crieur public annonça que tout homme qui refuserait de s'engager dans l'armée grecque, serait sévèrement puni<sup>338</sup> !

En définitive, l'Église fut la première *autorité* grecque qui exerça une pression, directe ou indirecte mais, en tous les cas, forte sur les populations d'origines grecques, transformant leur engagement en une « obligation imposée ».

## 2. Le monde politique

Le monde politique ne resta pas en reste. Il contribua, lui aussi, de nombreuses façons à « mobiliser » les soldats volontaires dans l'État grec et au-delà.

Dans un premier temps, le ministre grec de l'Armée et celui des Affaires sociales et de la Santé formèrent plusieurs comités chargés, par des tournées en Grèce entre 1919 et 1920, de motiver les Grecs, surtout réfugiés, à participer volontairement à l'effort national pour la réalisation de la Grande Idée. Pour autant, les pressions ne manquèrent pas. En automne 1919, à Spétses, à Vólos et à Trikala, de tels comités expliquèrent aux Grecs du Pont-Euxin que « *s'ils ne s'engageaient pas, ils perdraient la sympathie du service [de l'assistance] et ils risqueraient d'être privés du bénéfice de l'assistance* »<sup>339</sup>. Ainsi, à Spétses, en une heure seulement, le temps que le bateau à vapeur qui transférait le dit comité, resta ancré au port, 120 hommes se déclarèrent prêts à porter volontairement l'uniforme de l'armée grecque<sup>340</sup> !

Quelques mois plus tard, d'autres comités composés de civils et d'officiers, formés par le ministre grec de l'Armée et envoyés dans de nombreux départements de l'État grec « *catéchisèrent* » la jeunesse locale au sujet de l'enrôlement volontaire<sup>341</sup>. Ainsi, lors d'une visite de camps de réfugiés à Thessalonique par l'une de ces commissions en juillet 1920, « *Monsieur Filandros, avec des paroles enflammées, rappela aux réfugiés leurs devoirs envers la Patrie et la gratitude qu'ils devaient à l'armée grecque qui combattait pour la réalisation des rêves de la race [grecque]. Le comité a trouvé que le moral des réfugiés était vigoureux et ceux-ci se présentèrent*

---

<sup>338</sup> Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, pp. 216-217.

<sup>339</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 5, Rapport du colonel Katheriotis concernant l'engagement volontaire des Grecs du Pont-Euxin adressé au vice-président du gouvernement, Athènes, 15 octobre 1919, n° 40, p. 1.

<sup>340</sup> *Ibid.*

<sup>341</sup> A.H.M.A.E., 13.3/1920 « Rappports des informations concernant la situation militaire en Asie mineure », Télégramme d'Emmanuel Repoulis adressé à Eleftherios Venizélos, Athènes, 14 juin 1920, s.n., p. 1.

*massivement sous les drapeaux* »<sup>342</sup>. Au même moment, le ministre grec des Affaires sociales et de la Santé adressa aux autorités grecques une circulaire dans laquelle il demandait de pousser les réfugiés à s'engager dans l'armée grecque en leur promettant que le gouvernement grec s'occuperait de leurs familles<sup>343</sup>.

La catastrophe en Asie mineure et la mort de la Grande Idée n'arrêtèrent pas les pressions politiques. En septembre 1922, un grand nombre de députés et/ou d'hommes politiques publièrent, ainsi, de nombreux articles dans les journaux. Le président du comité des *Dodécanèsiens* lança un appel à ses compatriotes pour qu'ils quittent tout afin de sauver leur patrie en danger. Il leur demandait de faire la guerre pour vaincre et vivre libre sinon le déshonneur, la honte et la pauvreté les attendraient<sup>344</sup>. Des députés de Thrace soulignèrent, eux aussi, que leurs compatriotes devaient s'engager pour défendre leurs propres maisons et prouver au monde entier qu'ils étaient dignes de leur liberté puisqu'ils étaient prêts à tout sacrifier pour elle<sup>345</sup>. Un autre député natif de la Messénie appela les civils respectés de la société grecque à s'engager volontairement pour punir les massacreurs des milliers de chrétiens de l'Ionie et du Pont-Euxin<sup>346</sup>.

Le monde politique n'oublia pas non plus de faire pression sur les Grecs vivant au-delà des frontières nationales.

Eleftherios Venizélos s'occupa, lui-même, de motiver les réfugiés grecs qui habitaient, depuis la Grande Guerre, en France. En une seule famille, quatre frères s'engagèrent ainsi comme le nota le soldat volontaire Nicolaos Tsihclas<sup>347</sup>.

Les mêmes pressions s'exercèrent aussi sur les Grecs des côtes micrasiatiques. Dans ce cas cependant, ce furent les *démogerontés*, ces hommes respectés par les autochtones et qui jouaient un rôle principal dans la vie des communautés grecques, qui encouragèrent le volontariat. Les *démogerontés* de Kirkitzé, avec la collaboration du clergé sur place, firent ainsi de l'engagement volontaire, une « *mobilisation*

---

<sup>342</sup> « Les volontaires. Des engagements massifs », *Macédoine*, Thessalonique, 27 juillet 1920, année 10<sup>e</sup>, n° 3043, p. 2.

<sup>343</sup> « L'écho de la ville. Les volontaires réfugiés », *Macédoine*, Thessalonique, 2 juillet 1920, année 9<sup>e</sup>, n° 3018, p. 1.

<sup>344</sup> « Nouvelles du jour. Tous sous les drapeaux ! », *Empros*, Athènes, 11 septembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9307, p. 2.

<sup>345</sup> « Les députés de Thrace s'adressent au peuple thracien », *Macédoine*, Thessalonique, 13 septembre 1922, année 12<sup>e</sup>, n° 3785, p. 2.

<sup>346</sup> « Allez-y ! Les volontaires », *Empros*, Athènes, 9 septembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9305, p. 1.

<sup>347</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département d'Erythrée, Enveloppe 70, Agios Nicolaos-Egglezonissi, Témoignage de Nicolaos Tsihclas, Troisième Partie, Chapitre 2 : Echos des événements historiques, p. 3.

*obligatoire* »<sup>348</sup>. Un autre *démogerontas*, Vassilios Vassiliadis, de Balikesir, « convainquit » le protégé italien Ipokratis Joseph Alvertos de se présenter volontairement sous les drapeaux. Ce dernier devait le faire en tant que civil ottoman d'origine grecque sinon le *démogerontas* le conduirait par la violence et enchaîné dans la place militaire grecque la plus proche<sup>349</sup>.

### 3. Les journaux

L'Église et le monde politique ne furent pas les seuls à faire pression sur les Grecs. La presse joua un rôle bien souvent déterminant, en publiant non seulement les ordres des officiers grecs et ceux des ministres de l'Armée<sup>350</sup> ainsi que les appels des députés<sup>351</sup> mais aussi une masse d'autres articles dans le but de motiver les hommes à s'engager.

Tout au long de la guerre en Asie mineure, les journaux rappelèrent continuellement au peuple que le devoir envers la patrie et envers les frères placés toujours sous le joug ottoman passait par l'engagement<sup>352</sup>. Des unes presque quotidiennes montraient des articles évoquant de nouveaux volontaires massivement engagés<sup>353</sup> ou les présentant comme des patriotes fervents dotés d'un énorme enthousiasme et d'une vertu flamboyante<sup>354</sup>. Les journaux essayèrent aussi d'effacer toutes les réticences de ceux qui pensaient s'engager mais n'osaient pas, en leur « prouvant » que tous ces nouveaux volontaires ne pouvaient pas avoir tort. Parfois aussi, les mêmes journaux se montrèrent caustiques envers la population masculine de telle ou telle région de la Grèce qui n'avait pas offert à l'armée la masse de volontaires qu'elle pouvait donner. En juin 1920, un article du journal venizéliste *Macédoine*, parlant de la jeunesse de Thessalonique, écrivit ainsi :

---

<sup>348</sup> Manolis AXIOTIS, *Balkans Unis*, Athènes-Pirée, Publication de Manolis Axiotis, 1976, pp. 149-150 ; Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, pp. 216-217.

<sup>349</sup> A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 31 A/9 ST(ΣΤ) « Affaires intérieures, Représentant à Balikesir, 17/9-22/12/1921 », Demande d'Angela Joseph Oktavios Alvertos auprès du représentant du haut commissaire grec à Balikesir concernant le congé définitif de son fils des rangs de l'armée, Balikesir, 17 novembre 1921, n° 384, p. 1.

<sup>350</sup> Voir à titre d'exemple, « Tous sous les drapeaux ! Allez-y les volontaires Grecs. Circulaire enthousiaste du ministre », *Empros*, Athènes, 21 septembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9317, p. 4 ; « Les Thraciens sous les drapeaux. Ordre de l'officier Zimvrakakis. Appel aux 10 âges de Thraciens », *Macédoine*, Thessalonique, 26 juillet 1920, année 10<sup>e</sup>, n° 3042, p. 3.

<sup>351</sup> « Jeunes hommes de Thrace, tous sous les drapeaux », *Empros*, Athènes, 9 septembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9305, p. 1.

<sup>352</sup> « Volontaires », *Macédoine*, Thessalonique, 15 juin 1920, année 9<sup>e</sup>, n° 3001, p. 1.

<sup>353</sup> « Affaires militaires », *Empros*, Athènes, 15 juin 1920, année 24<sup>e</sup>, n° 8501, p. 1.

<sup>354</sup> « Du jour. Les volontaires », *Macédoine*, Thessalonique, 22 juin 1920, année 9<sup>e</sup>, n° 3008, p. 1.

« L'observation du Président du comité sur le recrutement des volontaires, qu'on publie dans une autre colonne, est amère du fait de l'indifférence sinistre des jeunes hommes de la ville de Thessalonique. [...]

On n'aurait jamais pu imaginer que Thessalonique, berceau du Mouvement National [du Mouvement de la Défense Nationale d'Eleftherios Venizélos durant la Grande Guerre] qui réalisa tant d'œuvres colossales, serait supplanté par l'enthousiasme et le patriotisme de l'arrière-pays. On n'aurait jamais pu imaginer qu'en ces jours de lumineuse Résurrection Nationale, la poitrine de notre jeunesse ne palperait pas d'un enthousiasme majestueux qui bouleverse, renforce et transforme, en une scène magnifique d'ardeur et de vivacité, toute la Grèce. Des hommes chevronnés natifs de Phthiotide et d'Acarnanie prient pour se battre en Thrace et en Asie mineure. Des hommes du Péloponnèse et des îles, qui viennent juste d'être congédiés de l'armée, manifestent de nouveau un grand patriotisme et un bel enthousiasme. Des milliers de frères toujours placés sous le joug ottoman se hâtent pour se présenter volontairement sous les drapeaux ; à côté d'eux, des Turcs et des Arméniens revendiquent le grand honneur de se battre aux côtés de l'armée grecque glorifiée. On s'étonne ainsi de cette indifférence de notre jeunesse dont on connaît bien le patriotisme profond.

On s'étonne et on ne peut pas expliquer le refus du devoir sacré envers la patrie et, ainsi, la honte qui atteint la ville de Thessalonique [...] »<sup>355</sup>.

La catastrophe en Asie mineure et l'incendie de Smyrne qui endeuillèrent tout le pays et provoquèrent aussi d'autres problèmes considérables n'arrêtèrent pas les journaux. Des articles enflammés qui soulignaient la nature sacrée du combat rappelèrent que le caractère grec imposait, à tous les hommes, le sacrifice<sup>356</sup>.

Cette propagande nationaliste ne se limita pas à l'espace national. La presse grecque de la diaspora suivit, elle aussi, la même rhétorique en essayant de motiver de plus en plus de volontaires. Elle fit mention de la défense des maisons natales et des tombeaux des ancêtres. Elle développa des arguments en faveur de la survie de la nation, de la société et de la famille<sup>357</sup>. Les Grecs autochtones furent ainsi placés devant leurs propres responsabilités. Au fond, les journalistes essayèrent de créer dans les populations grecques locales un sentiment de responsabilité commune et de culpabilité face à la possibilité d'une défaite définitive au sujet de laquelle personne n'aurait d'excuses.

Cette presse de la diaspora fit comme la presse nationale en publiant des articles amers condamnant l'apathie des Grecs. Dans le journal *Cosmos* de Smyrne, à propos d'une fête locale, l'équipe de la rédaction demanda que celui qui voulait contribuer à la guerre et prouver son patriotisme, portât l'uniforme de l'armée grecque

---

<sup>355</sup> « On est affligé et on ne croit pas », *Macédoine*, Thessalonique, 25 juin 1920, année 9<sup>e</sup>, n° 3010, p. 1.

<sup>356</sup> « Allez-y », *Skrip*, Athènes, 21 septembre 1922, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 7433, p. 1.

<sup>357</sup> « Allez-y les *Micrasiatés* », *Cosmos*, Smyrne, 23 mars 1921, année 11<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 931, p. 1.

au lieu de faire un don de 100 ou 150 livres<sup>358</sup>. Le journal *Eleftheros Pontos* publia, le 18/31 juillet 1920, une lettre dans laquelle on put lire :

*« Dans les articles du journal Eleftheros Pontos j'ai lu que le gouvernement grec acceptait des soldats volontaires en leur donnant un très bon "salaire" et que de Constantinople, de Smyrne, de la Thrace et de la Macédoine un grand nombre d'hommes se hâtait de s'inscrire sur les listes et de partir pour le front. Or, je n'ai pas vu et entendu un tel engagement de la part des Grecs du Pont-Euxin. Cette attitude exclusive, ou même cette indifférence condamnable n'est pas bonne pour nous, Grecs du Pont-Euxin, nous qui, malheureusement, au cours de ces dernières années, avons été attaqués par une autre "maladie"<sup>359</sup> et sommes partis d'une ville russe pour aller dans une autre. Nous n'avons [désormais] comme but que de trouver seulement le moyen de gagner ou de regagner tout ce que l'on a perdu durant ces émigrations.*

[...]

*Les Grecs du Pont-Euxin doivent, eux aussi, agir comme les Arméniens, les Macédoniens, les Thraciens, les Grecs de l'Ionie qui se hâtent d'aider les Grecs de l'Asie mineure, toujours soumis au pouvoir du Sultan, et de contribuer à la gloire de l'hellénisme. C'est de cette façon que les Grecs du Pont-Euxin doivent se hâter d'accomplir leur devoir pour qu'ils aient un jour le droit d'exiger de la part des Micrasiatiques leur secours »<sup>360</sup>.*

En définitif, les motivations des volontaires de la guerre gréco-turque furent tout à la fois d'une grande diversité et polymorphes. Se mêlèrent en effet des sentiments patriotiques, marqués par une grande fidélité envers les rêves nationaux de la Grèce ou par le désir de sauver la Thrace orientale de la menace kémaliste. D'autres volontaires voulurent réaliser par le sang leur intégration à la Nation grecque et l'unification de leurs régions à la mère-patrie, tout en combattant aux côtés de ceux qui voulaient protéger les civils, venger les atrocités turques et/ou laver l'affront de la défaite humiliante d'août-septembre 1922. D'autres cherchèrent à éviter la guerre et son cortège de violences et de souffrances, ou encore voulurent, en s'engageant, fuir la misère et les persécutions dans le seul objectif de survivre ! D'autres également furent poussés par leurs passions politiques divergentes, par la quête de la gloire, ou encore cherchèrent à prouver leur virilité en s'affirmant en tant qu'hommes, ou bien encore s'engagèrent pour obtenir le pardon des leurs, ou par sens de l'honneur. D'autres furent touchés par les pressions sociales et par les menaces exercées par

---

<sup>358</sup> « Affaires. Portez-vous l'uniforme de l'armée grecque », *Cosmos*, Smyrne, 22 avril 1922, année 12<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 1197, p. 1.

<sup>359</sup> Normalement, il entend la violence des *Jeunes Turcs* durant la Grande Guerre.

<sup>360</sup> « Nécessité. Obligation », *Eleftheros Pontos*, Trébizonde, 18 juillet 1920, année 2<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 107, p. 4.

l'Église, par le monde politique et par la presse, concernant par exemple le maintien ou non de l'assistance sociale assurée par le gouvernement grec.

En bref, tous les volontaires possibles se retrouvèrent dans cette guerre : des patriotes fervents et des aventuriers, des misérables et des « idéologues », des hommes obligés de s'engager et d'autres qui cherchaient un moyen de prouver au monde entier leur appartenance nationale.

## Conclusion

Pour terminer, le soldat volontaire de la guerre gréco-turque était un homme d'origine grecque, de caractéristiques méditerranéennes, d'une taille de 1,67m, d'âge moyen de 24,7 ans et en bonne santé. Cet homme ordinaire était célibataire (86,8%) et natif de toutes les contrées à population grecque qui se trouvaient autour de la Méditerranée. Provenait en majorité (74,8%) des contrées qui étaient toujours sous le pouvoir politique du Sultan ou récemment libérées par l'armée grecque, cet homme ordinaire prouvait de la meilleure façon son vœu d'être libéré du « joug » de l'Empire Ottoman, sa fidélité à la Grande Idée et son appartenance à la Nation Grecque que les écoles sur place lui avaient implantées. À côté de ceux-ci, les Grecs du continent formaient, eux aussi, un effectif pas du tout négligeable représentant 22,6% de tous les volontaires ; et cette forte participation de Grecs continentaux nous montre que la Grande Idée était pour eux une idée juste et la libération des frères de l'autre côté de la mer Égée, une obligation sacrée. Pour le reste, 43 Chypriotes et 37 *Dodécanèsiens*, ne tenant aucun compte de l'opposition des Anglais et des Italiens qui occupaient leurs îles, prirent volontairement la route des casernes afin de s'intégrer à la Grèce par le prix du sang comme d'ailleurs leurs camarades natifs de l'*Épire du Nord*.

De plus, la profession du volontaire grec montrait l'évolution, au sein de la société grecque du continent et de la diaspora, d'une économie basée sur l'agriculture en une société « industrielle ». Plus précisément, 36,6% des volontaires grecs travaillaient dans le secteur secondaire de la production, 36,1% était dans le secteur primaire tandis que 27,3% des volontaires étaient dans le secteur tertiaire. Et comment aurait-il pu en être autrement puisque l'État grec ne s'était pas encore remis de la crise agricole du XIX<sup>e</sup> siècle et l'Asie mineure et Istanbul avaient été envahis par des Européens, entrepreneurs et/ou aventuriers ?

Par ailleurs, la profession du volontaire nous montre également que pour un certain nombre de ces hommes ordinaires, l'enrôlement dans l'armée grecque constituait une manière de pouvoir vivre. D'ailleurs, en dehors de la crise agricole, toute la périphérie grecque était touchée par les guerres continuelles qui secouaient la péninsule balkanique durant presque dix ans tandis que dans les grandes villes industrielles, la situation n'était pas meilleure. Le chômage et la mendicité y étaient chose courante.

D'autres Grecs encore cherchaient, en s'engageant volontairement, la gloire que l'armée grecque victorieuse offrait ; sur ce cas, la mutation de la société grecque du dédain de l'armée grecque à la suite de la défaite de 1897 en admiration de 1918-1921 influença donc un bon nombre de Grecs. De plus, la *Discorde Nationale* poussa des Grecs, dont la profession et le salaire était stable ou la vie était plus ou moins facile à l'autre bout de l'Atlantique où ils avaient émigrés durant les années de crise en Grèce, à s'enrôler dans l'armée grecque comme signe de fidélité envers tel ou tel homme politique.

Aux côtés des volontaires grecs, on trouvait également une petite minorité d'étrangers (634 hommes) qui se présentèrent, eux aussi, volontairement dans l'armée grecque durant la même période. Leurs caractéristiques étaient méditerranéennes, ils étaient un peu plus grands que les Grecs, mesurant 1,69m et aussi un peu plus vieux avec un âge moyen de 25,4 ans et beaucoup plus valides que leurs camarades d'origines grecques. De plus, ils étaient eux aussi célibataires (90%), travaillant plus dans le secteur secondaire de la production (48,4%) que dans le secteur primaire (28,5%) ou le tertiaire (23,1%).

Ces volontaires provenaient, de nouveau, des côtes micrasiatiques tandis qu'une petite minorité des pays de l'Europe orientale ou même occidentale. Étant des philhellènes, des anti-kémalistes ou tout simplement des réfugiés misérables, ces hommes ordinaires combattaient Moustapha Kemal surtout pour assurer leur présence en Asie mineure ou les besoins de leurs familles ; à côté de ceux-ci, certains jeunes hommes étaient poussés par l'héritage de Lord Byron ou la volonté de se venger des massacres de leurs proches par les kémalistes.

Tous ces volontaires, ainsi, Grecs et étrangers, évitaient l'enrôlement quand la guerre était arrivée à son apogée. Par ailleurs, il s'enrôlait seulement soit quand celle-ci semblait ne plus être qu'une simple promenade militaire ou arrivait à sa fin soit quand l'engagement sous les drapeaux était devenue une opération avantageuse. De plus, la grande majorité d'entre eux (92,35%) étaient affectés dans l'infanterie et seulement trois choses pouvaient leur éviter cette arme « meurtrière » : l'une était un problème de santé, l'autre était la chance et la troisième était une stratégie personnelle d'évitement ; et cette stratégie conduisait l'homme à s'engager volontairement dans la gendarmerie, les *Unités de Musiciens Militaires* ou dans les régiments de milices.

Et, la grande majorité de cette masse de fantassins volontaires arriva depuis les côtes de la mer Égée à Sakarya et, de là, encore une fois sur les côtes afin de prendre

les bateaux, qui les transportèrent dans les îles Égéennes et la Thrace orientale, et d'être licenciés quelques jours ou quelques mois plus tard. Parmi eux, une petite partie resta à l'arrière quand leurs camarades donnaient leur vie sur les hauts plateaux de l'Orient. Une autre partie, les « nouveaux » volontaires, aida Eleftherios Venizélos à signer le traité de Lausanne en juillet 1923.

Il y a, ainsi, une guerre avec deux « périodes » ; durant la première, les combats furent nombreux, les marches militaires épuisantes et la violence spectaculaire tandis que, pendant la deuxième, les escarmouches et les cris de guerre occupèrent une place prépondérante...

**Deuxième partie : Le volontaire au centre de la guerre gréco-turque  
(1919-1922)**

## Introduction

La guerre constitue une expérience unique pour tout soldat, volontaire ou non. Caractérisée, d'un côté, par une vie, plus ou moins, « paisible » et monotone dans les casernes et, de l'autre, de longues marches militaires et d'une violence presque paroxystique au moment des combats et/ou des escarmouches, elle laisse un souvenir indélébile à ses participants-survivants. Ainsi, le jeune homme, qui porte l'uniforme d'une armée en temps de guerre, se transforme, au début, en soldat obligé de suivre les normes de l'institution à laquelle il fait dorénavant partie. Ensuite, le même homme se transforme en combattant, en un homme qui est entraîné et chargé de tuer le combattant adverse afin d'accomplir le but de la guerre menée.

Dans ce sens, le soldat volontaire de la guerre en Asie mineure ne pouvait pas échapper à cette réalité. Étant poussé par ses propres motivations et s'étant engagé volontairement sous les drapeaux, cet homme ordinaire était à la fois soldat et combattant connaissant, en alternance, « deux vies » totalement différentes. D'un côté il y avait la vie dans les camps militaires et, de l'autre, celle durant les batailles.

Comment, ainsi, le volontaire de 1919 à 1922 a-t-il vécu la guerre ? Comment a-t-il passé les « longs » mois de l'accalmie sur les vastes territoires de l'Asie mineure ? Étant originaire de tous les coins à population grecque, quelles étaient les caractéristiques de son brassage avec les autres camarades ? Et, quel était son comportement au sein des casernes ? Était-il un soldat disciplinaire ou turbulent ?

Puis, une fois que l'ordre d'un nouvel assaut était donné, comment a-t-il combattu ? Quelle était sa contribution sur le champ de bataille ? Et, quand l'attaque kémaliste d'août 1922 annonçait non seulement la fin de la guerre mais la défaite grecque, de quelle façon a-t-il réagi ?

## **Chapitre 4 : La guerre gréco-turque (1919-1922)**

L'affrontement militaire gréco-turc entre 1919 et 1922 constitue la prolongation de la Grande Guerre qui a, d'un côté, profondément bouleversé les territoires européens, provoquant la fin des Empires et, de l'autre, a inspiré à la société mondiale une aversion irrésistible pour les guerres autant catastrophiques que meurtrières. De ce fait les vainqueurs de cette guerre se rassemblèrent à Paris afin de bâtir un monde nouveau basé sur deux idées du Président Wilson des États-Unis, et dont le but fut d'« imposer » la paix éternelle : d'une part, l'indépendance des peuples soumis aux pouvoirs politiques étrangers pourrait mettre fin aux révolutions nationales et, d'autre part, au sein de la Société des Nations récemment créée, la diplomatie gagnerait une place primordiale pour dénouer les crises entre les différents pays.

Or, les projets ambitieux des « pacificateurs » siégeant à Paris tombèrent très vite. En effet, du printemps 1919 à l'été 1922, l'Orient aux multiples cultures, qui constitua : « *une ligne sismique [qui], partant du Caucase et s'avancant en Méditerranée, concentre en elle de façon virulente l'affrontement de tout ce qui s'oppose dans la planète : Occident et Orient, Nord et Sud, islam et christianisme, laïcité et religion, fondamentalisme et modernisme, richesse et pauvreté* »<sup>1</sup>, fut ravagé par les mitrailleuses et les canons tandis que ses populations se noyaient dans leur sang.

## **I. Le début de la guerre**

Certes, un conflit entre la Grèce et l'Empire Ottoman n'était pas un phénomène nouveau pour les deux pays. Depuis 1830 et la création du nouvel État grec, leurs affrontements guerriers, ouvertement déclarés ou sous forme clandestine, avaient très souvent bouleversé la péninsule balkanique et les îles de la mer Égée ; pourtant, en ce début du XX<sup>e</sup> siècle, la réalité était différente. Car, à la fin de la Grande Guerre, le Sultan et son Empire, autrefois immense, ne faisaient plus peur au monde ; de même la Grèce en ressortait renforcée faisant partie des vainqueurs. En outre, ce fut la première fois qu'une guerre entre les deux pays se déroulait sur les côtes Asiatiques.

---

<sup>1</sup> Cette phrase d'Edgar Morin décrit la région de la Méditerranée en général ; on trouve, pourtant, qu'elle représente aussi de la meilleure façon les provinces plurielles de l'Empire Ottoman et du Royaume Grec. Cité par : Samya El. MEHAT, « La Méditerranée, "paix et guerre entre les nations" », *Cahiers de la Méditerranée*, [consulté en ligne], 2005, vol. 50, s.p.

## **A. Les forces présentes**

La fin de la Grande Guerre constitua pour la Grèce et l'Empire Ottoman l'aboutissement de six ans d'efforts militaires qui avaient bouleversé, non seulement, leurs frontières, mais également le moral du peuple et de leurs armées. Autrement dit, l'Empire Ottoman, à la fin de la Grande Guerre, n'avait plus rien à voir au point de vue territoriale, au point de vue économique et même moral, avec celui de 1912 ; de même, la Grèce sortit de ces guerres plus vaste en territoire, gagnante tant sur le plan diplomatique que militaire et renforcée au niveau moral car la honte de la défaite de 1897 était, désormais, effacée.

Alors, dans quelle situation se trouvaient l'Empire Ottoman et la Grèce et son peuple en 1918 ? Étaient-ils prêts à réaliser la Grande Idée ?

### **1. L'Empire Ottoman : vaincu et malade**

À la fin de la Grande Guerre, l'Empire Ottoman ne fut plus seulement le « grand malade », mais il se battait pour rester en vie. De plus, Talât, Enver et Djemal, qui étaient ses dirigeants pendant cette guerre catastrophique aux côtés de l'Allemagne, démissionnèrent et s'enfuirent à l'étranger ; le peuple turc, de son côté, attendait dans l'adversité l'effondrement de son Empire, autrefois fort et uni.

En plein été 1918, Mehmet VI accéda au trône de l'Empire Ottoman après le décès de son frère Mehmet V, le 3 juillet 1918. Après quatre mois, il géra une crise majeure ; en effet, après la démission du gouvernement des *Jeunes Turcs*, Mehmet VI nomma, le 13 octobre 1918, le général Ahmet Izet Pacha, Premier ministre afin qu'il négocie l'armistice avec l'Entente. Le 29 octobre, la délégation ottomane, avec le ministre des Forces Navales Raouf Bey à sa tête, monta sur le navire de guerre anglais, *Agamemnon*, qui se trouvait au port de Moudros, pour discuter les conditions de l'armistice ; finalement, le jour suivant, la guerre fut, officiellement, finie pour l'Empire Ottoman dont la délégation signa l'armistice.

Pourtant, la crise majeure qui arrivait à grands pas, tant au niveau politique qu'au niveau moral, prouva combien l'Empire Ottoman n'avait plus sa splendeur du passé !

Tout au long de la période qui suivit la signature de l'armistice, Mehmet VI tenta d'imposer sa volonté à la capitale en essayant de devenir celui qui dominait de façon incontestable la vie politique de son Empire. Dans ce climat le gouvernement d'Ahmet Izet Pacha ne dura que vingt-cinq jours ; le 8 novembre 1918, Ahmet Tefvik

Pacha devint, ainsi, Premier ministre tandis que le 21 décembre le Sultan dissout l'Assemblée nationale prenant ainsi en main toutes les autorités dont étaient privés les Sultans en 1908-1909. De la même façon, le 4 mars 1919, le gouvernement d'Ahmet Tefvik Pacha démissionna en faveur du beau-frère du Sultan, Damât Ferit Pacha, tandis que les persécutions contre les *Jeunes Turcs* prirent des dimensions énormes, jusqu'à leur anéantissement total<sup>2</sup>.

De plus, les jours sombres que vivait l'Empire Ottoman ne se limitèrent pas au monde politique ; le 13 novembre 1918, une flotte alliée gagna Istanbul tandis que Franchet d'Espèrey entra dans la capitale ottomane le 8 février 1919 sur un cheval blanc rappelant ainsi l'entrée de Mahomet le Conquéreur quelques siècles auparavant. Cette double évolution, d'un côté, provoqua une explosion de joie au sein des habitants non musulmans, qui occupèrent les rues du centre en faisant flotter les drapeaux des alliés<sup>3</sup> et, de l'autre, la déception du Sultan qui refusa d'être témoin de la « conquête » de la capitale de son Empire en s'exclamant : « *Je ne peux pas regarder en dehors de ma fenêtre. Je ne veux même pas regarder* »<sup>4</sup>. Le même paroxysme se répéta quelques jours plus tard à Smyrne, quand un navire anglais atteignit le port et débarqua un détachement ; le capitaine Dixon connut l'accueil d'un libérateur et les soldats devinrent témoins « *des démonstrations d'enthousiasme [qui] ont continué pendant toute la nuit. Dans les cafés du quai, qui furent pleins du monde, on entendait des passages de "God Save the Queen" et de "La Marseillaise"* »<sup>5</sup>.

Pourtant, les musulmans ne participèrent pas aux célébrations que faisaient les Grecs ; ils les regardèrent plutôt troublés, acceptant avec fatalisme leur défaite. Harold Armstrong souligna que le peuple turc pouvait accepter, sans aucune réaction, tous les termes de la paix, quels qu'ils fussent<sup>6</sup>. De plus, les journaux turcs inspirèrent le même défaitisme ; un journal publia :

« *Auparavant, durant les années de la toute-puissance des Sultans quand un grand vizir tombait en disgrâce, le Sultan ordonnait qu'il soit conduit dans un palais ; là, le grand vizir attendait d'être servi avec de la citronnade ou du sorbet rouge. La citronnade signifiait l'exil, le sorbet rouge la mort. Ainsi, la Turquie, en ce moment, se trouve à la place du grand vizir qui attend sa boisson. Quelle sera-t-elle ? Citronnade ou sorbet rouge ?* »<sup>7</sup>.

---

<sup>2</sup> Bernard LEWIS, *op. cit.*, vol. 1, pp. 475-482.

<sup>3</sup> Hélène et Stéphane YERASIMOS, « Rêves et cauchemars d'une ville perdue » in Stéphane YERASIMOS, (dir.), *op. cit.*, pp. 139-145.

<sup>4</sup> Cité par Giles MILTON, *op. cit.*, p. 147.

<sup>5</sup> Témoignage d'Annie Marshal cité par *Ibid.*, p. 144.

<sup>6</sup> Cité par *Id.*, p. 148.

<sup>7</sup> Cité par Dimitris PSATHAS, *op. cit.*, p. 294.

En outre, le terrorisme et les massacres envahissaient l'arrière-pays de l'Empire Ottoman ; les soldats turcs, qui se démobilisèrent et qui avaient gardé leurs armes, formèrent des bandes de brigands<sup>8</sup> qui exploitaient les villages et les populations de l'arrière-pays tandis que les gendarmes et les *valis*<sup>9</sup> n'arrivaient plus à rétablir l'ordre et la sécurité publique. Des vols et des meurtres se déroulaient, ainsi, tous les jours et les enlèvements de personnes de tout âge augmentaient également.

En bref, la situation dans laquelle se trouva l'Empire Ottoman après la Grande Guerre fut tragique. Or, elle ne fut rien d'autre que l'aboutissement de sa décadence commencée depuis des siècles et qui frappait la plupart de voyageurs de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Le témoignage de Gaston Deschamps, qui se trouvait en Asie mineure en 1890, est caractéristique ; il souligna alors :

*« Il y a, près du village, au pied de l'ancienne acropole, une espèce de logis féodal, dont les murs, faits de glaise et de gravier, se lézardent et s'écroulent. [...] La Turquie s'en va lentement, pierre par pierre, comme ce château de misère [...] »<sup>10</sup>.*

Et plus bas, il continua :

*« Du reste, il est impossible de glisser dans la décadence avec plus de sérénité. Les terribles dangers qui les [les Turcs] menacent ne suffisent pas à stimuler leur apathie. Leur insouciance fataliste est au-dessus de tous les revers. Ils s'en iront comme ils sont venus, sans prendre la peine de se demander pourquoi. Après tout, la vie nomade n'est pas une nouveauté pour leur race errante. Leurs pères ont campé jadis dans les steppes. Plus tard, leur cavalerie tourbillonnante a passé, sabre au clair, sur les terres opulentes de l'Asie antérieure. Enivrés de gloire, ils ont poussé jusqu'à Constantinople leur pointe hardie. Quand l'heure viendra de la retraite décidée par Allah, l'escadron résigné, déchu de ses splendeurs premières, tournera bride et rebrousse chemin, au trot mélancolique de ses chevaux fourbus »<sup>11</sup>.*

Globalement, 1918 marqua sans doute, pour l'Empire Ottoman, la fin d'une période de guerre de six ans pendant laquelle son armée passa d'une défaite à l'autre. De plus, c'était l'aboutissement d'un processus de décadence qui s'accéléra dans les dernières années.

## **2. La Grèce victorieuse**

L'Empire Ottoman, à la fin de la Grande Guerre, se trouvait dans une situation tragique en même temps que les Européens devenaient hostiles, ce qui annonçait des

---

<sup>8</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives du Haut Commissariat de Smyrne, Boite 1, Rapport de Mavroudis, 26-12-1918, p. 1.

<sup>9</sup> Gouverneur d'un *vilayet* de l'Empire Ottoman.

<sup>10</sup> Gaston DESCHAMPS, *op. cit.*, p. 244.

<sup>11</sup> *Ibid.*, pp. 273-275.

changements radicaux envers le Sultan et son peuple. D'ailleurs, les projets de son expulsion du continent européen avaient déjà été formés depuis la première guerre balkanique ; John Stavridis écrivit dans son journal en 1912 : « *Ce soir, j'ai diné au ministère des Affaires étrangères [à Londres] ; Lloyd George, Masterman, Spender, Roberts et trois femmes furent présents. Toute la conversation s'est déroulée sur la guerre. Durant le diner, Lloyd George demanda une coupe de champagne et porta le toast suivant : "A la santé des Alliés, dont un représentant se trouve aujourd'hui entre nous, et souhaitons qu'ils expulsent le Turc de l'Europe et le renvoi de là où il est venu" »*<sup>12</sup>.

Pourtant, à partir de ce moment, le projet des Européens n'était pas seulement l'expulsion du Turc de l'Europe, mais aussi le démembrement de son Empire qui conjugait despotisme, tyrannie et violence. Lord Curzon souligna : « *La présence du Turc en Europe, depuis cinq siècles, constitua la source de distractions, d'intrigues, de corruption, d'oppression et d'une mauvaise administration* »<sup>13</sup>.

En revanche, la Grèce sortit de la Grande Guerre victorieuse et renforcée autant au niveau diplomatique qu'au niveau moral ; car, d'un côté, elle faisait partie de l'alliance triomphante et, de l'autre, elle avait, pendant les six dernières années, écrasé, tant de fois, son ennemi, durant la première guerre balkanique et la Grande Guerre. Au moment où la délégation ottomane signait l'armistice à Moudros, le Premier ministre grec rendait visite aux capitales européennes afin de trouver des défenseurs de son projet pour une Grèce grande et forte englobant la plupart de territoires à populations helléniques. En outre, à ce moment-là, le navire grec *Averof* arriva en mer de Marmara provoquant la joie des Grecs qui habitaient sur place. Catherine Laskaridhis se souvient de ce jour-là :

« *" La flotte alliée arrive ! " " Le légendaire Averof arrive ! " " L'Averof au Bosphore ! " »*. [...]

*Des milliers de gens s'agglutinent sur les rivages, sur les hauteurs. Des hommes grimpent sur les toits, les terrasses, les hauts murs, partout d'où on peut voir le port, la mer de Marmara. Tous les habitants des faubourgs se dirigent dès l'aube vers les rivages inférieurs du Bosphore, le pont de Galata risque de sombrer sous la foule. Le parc du vieux palais noir de monde, qui, venant des faubourgs du littoral de la mer de Marmara, s'agglutine dans la pointe du sérail sur fond de Sainte-Sophie »*<sup>14</sup>.

---

<sup>12</sup> Cité par Michael LLEWELLYN SMITH, *op. cit.*, p. 51.

<sup>13</sup> Cité par Giles MILTON, *op. cit.*, p. 149.

<sup>14</sup> Cité par Hélène et Stéphane YERASIMOS, « Rêves et cauchemars d'une ville perdue » in Stéphane YERASIMOS, (dir.), *op. cit.*, p. 139.

De même, l'équipage célébra à haute voix ce moment historique ; d'ailleurs, l'entrée d'un navire grec à Istanbul ne fut pas, pour eux, un exploit insignifiant. Un commandant anglais d'un navire de la flotte alliée écrivit dans son journal : « *Les Grecs sont profondément emballés parce qu'ils entrent en tant qu'occupants à Istanbul. Je pense que les Turcs vont diriger leurs canons vers eux et ils vont couler quelques-uns d'eux s'ils ne se calment pas* »<sup>15</sup>.

Entre temps, en janvier 1919, la Conférence de la Paix inaugurait ses travaux à Paris où les représentants des pays victorieux voulaient créer un nouveau monde au milieu d'une masse de journalistes, de lobbies et de représentants des minorités nationales, religieuses et économiques. Dans cette foule pêle-mêle, Venizélos et ses collaborateurs se mirent au travail. Ils demandèrent au ministère des Affaires étrangères des tableaux statistiques concernant l'ensemble démographique de la Thrace et de l'Asie mineure ; ils créèrent de nouvelles cartes ethnographiques tandis que Venizélos donnait des interviews aux journaux européens afin de mobiliser les philhellènes et les peuples européens en faveur des revendications grecques.

En outre, durant la Conférence, Venizélos présenta la civilisation grecque ancienne, les colonies de ses ancêtres en Asie mineure, les violences turques durant l'occupation ottomane et son « conflit » avec le Roi Constantin pour conduire sa nation à la Grande Guerre. Par ailleurs, pour gagner la sympathie des représentants des pays victorieux, il prouva sa bonne volonté en s'occupant des problèmes périphériques. C'est dans cette perspective qu'il accepta l'envoi des forces armées grecques à Odessa et qu'il se mit à discuter avec Wilson de son projet de Société des Nations ou de ses fameux quatorze points<sup>16</sup>.

Ainsi, il était prêt à tout pour réussir le rattachement des territoires de l'Asie mineure et de la Thrace à la Grèce ; car, le démembrement de l'Empire Ottoman étant déjà décidé, le problème était, désormais, de savoir de quelle manière le « gâteau » serait partagé. C'est aussi la raison pour laquelle il voulait impressionner les chefs et les diplomates alliés. Et, il sembla réussir ; Harold Nicholson, dans une lettre adressée à son père, écrivit :

*« Je ne peux pas te décrire le prestige que Venizélos a ici. Celui-ci et Lénine sont les seules réellement grandes figures de l'Europe. Sa parole fut un mélange bizarre de charme, d'esprit de brigand, de politique de portée internationale, de patriotisme, de courage, de philologie. Mais, ce fut lui-même par-dessus tout ; cet*

---

<sup>15</sup> Cité par Giles MILTON, *op. cit.*, p. 149.

<sup>16</sup> Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, pp. 41-42.

*homme corpulent, râblé, souriant, avec des yeux qui resplendirent derrière ses lunettes et avec un bonnet en soie noir et carré reposé sur sa tête* »<sup>17</sup>.

Venizélos courut ainsi, en 1918-1919, dans les capitales européennes. Le 1<sup>er</sup> janvier 1919, le journal *Eleftheros Typos* montra une caricature caractéristique; Venizélos et Wilson étaient en train de discuter : « *Wilson* : “*Pourquoi cours-tu, Venizélos ?*” ; *Venizélos* : “*Je vais arracher les dents de mes voisins mauvais, comme toi, tu vas arracher ceux de l’Allemagne*” »<sup>18</sup>.

### **3. Le peuple grec prêt à réaliser ses rêves**

Tandis que Venizélos menait son combat diplomatique en Europe et que le peuple du Sultan n’aspirait qu’à la paix et à la tranquillité, les Grecs de la Grèce et aussi ceux de la diaspora célébraient l’aube d’une occasion inespérée qui pourrait conduire leur nation à conquérir la ville d’Istanbul et à libérer les territoires peuplés de grecs orthodoxes.

Dans ce climat, chacun, selon ses capacités, fut mobilisé pour diffuser les revendications grecques et convaincre les peuples européens de leur juste aspect. Les grecs riches de la diaspora offrirent, alors, des grosses sommes pour mobiliser des photographes et des producteurs de films au nom de la Grèce<sup>19</sup> ; de nombreux tableaux statistiques et cartes ethnographiques des régions en question furent publiés. De même, des conférences eurent lieu dans les capitales européennes afin de soutenir la cause grecque-micrasiatique. La conférence donnée par Félix Sartiaux en mars 1919 à Paris dans le cadre des initiatives prises par la *Ligue Française pour la défense des droits de l’Hellénisme* qui visèrent à influencer l’opinion française et les diplomates qui se trouvaient à Paris, en faveur des revendications grecques, fut un exemple caractéristique<sup>20</sup>. Félix Sartiaux souligna que l’Asie mineure était non seulement la continuation de la mer Égée sur le plan géographique et climatologique, mais aussi une terre grecque au niveau historique, culturel, économique et démographique ; par la suite, celui-ci évoqua les massacres dont les Grecs d’Asie mineure avaient été victimes durant la Grande Guerre soutenant aussi que les intérêts

---

<sup>17</sup> Cité par Michael LLEWELLYN SMITH, *op. cit.*, p. 141.

<sup>18</sup> Cité par Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, p. 37.

<sup>19</sup> *Ibid.* p. 40.

<sup>20</sup> Le discours de Félix Sartiaux fut aussi publié, quelques mois plus tard, sous la forme d’un livre ; voir aussi TH. PILARINOS, « Prologue » in Félix SARTIAUX, *L’Asie Mineure Grecque*, Athènes, Istoritis, 1993, traduit du français en grec par Ntina NICA, pp. 23-26.

nationaux de la France imposaient également au gouvernement français de soutenir les revendications grecques<sup>21</sup>.

En outre, les populations grecques se trouvant hors des frontières nationales exprimèrent le vœu ardent de voir leurs régions rattachées à la mère patrie. Partout, des manifestations furent suivies de *Te Deum*. Le 7/20 janvier 1919 à Constantinople, après la célébration de la messe à laquelle le haut commissaire grec, Kanelopoulos, fut présent, Kazanovas, membre du Comité Mixte<sup>22</sup>, déclara : « *Le Comité Mixte National, en se présentant publiquement et officiellement, pour la première fois, devant les autorités de l'Etat grec, vient déclarer [...] sa volonté solide et sa décision inébranlable de voir l'unification totale de la Nation et le rétablissement entier de la Race* »<sup>23</sup>.

De même, des réfugiés de la Thrace et de l'Asie mineure manifestèrent à Athènes, au Pirée et à Thessalonique en faveur du rattachement de leurs régions à la Grèce. Le 10/23 février 1919, ils se rassemblèrent, sous la pluie, sur la place d'*Omonia* au centre-ville d'Athènes ; là, ils signèrent une pétition adressée à Venizélos et aux représentants des pays victorieux dans laquelle ils soulignèrent la nécessité de l'union de toute la Thrace à la Grèce afin de confirmer la gloire de la liberté<sup>24</sup>.

Dans ce climat d'hystérie, se mobilisèrent aussi des populations issues de ces régions mais résidant en Égypte, aux États-Unis ou en l'Amérique Latine en créant des comités et en envoyant des pétitions au Congrès de la Paix ou aux ministres des affaires étrangères des Alliés. Les Chypriotes résidants en Égypte et au Soudan, dans une pétition adressée au gouverneur anglais de l'île, soulignèrent :

« *On constate le dévouement de tous les Chypriotes habitants en Égypte et au Soudan à l'égard de la mère-Grèce avec laquelle Chypre a des liens historiques, des liens de sang, de langue, de religion, de traditions, de coutumes et de mœurs [...] ; on a la conviction que les grands principes de la liberté et de la justice pourront aussi s'adapter à Chypre et que l'Angleterre obtiendra une raison supplémentaire pour qu'on lui rende hommage en cédant Chypre à la mère-Grèce* »<sup>25</sup>.

---

<sup>21</sup> *Ibid.*, pp. 35-179.

<sup>22</sup> Comité d'auto-administration des communautés grecques sous le pouvoir du Sultan qui était, très souvent, composée des prêtres et des laïcs. Voir aussi notre Chapitre 2.

<sup>23</sup> « Manifestations nationales à Constantinople. Le Comité Mixte demande l'union », *Empros*, Athènes, 8 janvier 1919, année 23<sup>ème</sup>, n° 7988, p. 1.

<sup>24</sup> « Les nouvelles du jour. La manifestation d'hier en faveur de la Thrace », *Empros*, Athènes, 11 février 1919, année 23<sup>ème</sup>, n° 8022, p. 1.

<sup>25</sup> A.H.M.A.E., A/5/13 1919 A Politique/Mytilène, Límnos, Thasos, Milos Dodécanèse, Chypre, Sous-enveloppe : Chypre. Dépêche Télégraphique adressée au ministère des Affaires étrangères, Caire, 15 janvier 1919, p. 1.

De même, dans une dépêche adressée à Venizélos, des habitants grecs du Massachussetts nés à Rhodes écrivirent : « *Après tant de siècles de sujétion et de tyrannie, c'est le moment de sentir la liberté et de voir le rattachement du Dodécanèse à la Grèce* »<sup>26</sup>.

En outre, les Grecs de Grèce suivirent la même rhétorique et demandèrent le rattachement de tous les territoires de populations grecques-orthodoxes à la Grèce. Le 21 janvier/3 février 1919, une manifestation énorme eut lieu dans la ville d'Ioannina pendant laquelle la population locale exprima son indignation envers l'Italie en déclarant, en même temps, son vœu ardent de voir l'union de l'*Épire du Nord* à la Grèce. De plus, les Grecs déclarèrent qu'ils étaient prêts à subir tous les sacrifices, quels qu'ils fussent, afin de libérer leurs frères toujours soumis à la tyrannie italienne<sup>27</sup>.

Ce discours fut, aussi, renforcé par les articles qui virent le jour dans les journaux publiés à Athènes et dans la périphérie. Dans ces articles, les journaux évoquèrent les massacres que les populations grecques avaient subis du fait des Ottomans depuis 1453 ; ils rappelèrent aux Alliés que la Grande Guerre constitua un combat entre la civilisation et la barbarie, entre la démocratie et le militarisme, entre la liberté et la soumission. En outre, ils se souvinrent des droits historiques, géographiques et culturels que la Grèce avait dans les régions revendiquées et le fait que le nouveau monde devait se fonder sur la justice et la liberté<sup>28</sup>.

En définitive, la fin de la Grande Guerre donna aux populations grecques l'espoir que les rêves préconisés par la Grande Idée pouvaient s'accomplir. Le peuple tenta ainsi de « pousser » la Conférence de la Paix à prendre des décisions en faveur de sa cause. L'argent dépensé par les entrepreneurs grecs de la diaspora, l'encre utilisée pour les pétitions, les dépêches et les journaux, ainsi que les heures que des réfugiés et des habitants de la « vieille Grèce » ou des « nouveaux territoires » avaient passées dans les rues sous la pluie ou la neige durant cet hiver-printemps de 1919, constituèrent les preuves éclatantes de la mobilisation générale du peuple grec.

---

<sup>26</sup> A.H.M.A.E., A/5/VI 17/1919 A Politique/Dodécanèse. Dépêche Télégraphique adressée à Venizélos, Massachussetts, 22 mars 1919, p. 1.

<sup>27</sup> « Dernière heure. Une grande manifestation déroulée à Ioannina en faveur de l'Épire du Nord », *Empros*, Athènes, 22 janvier 1919, année 23<sup>e</sup>, n° 8002, p. 2.

<sup>28</sup> « Les déclarations d'Eleftherios Venizélos et l'occupation militaire de la Thrace », *Empros*, Athènes, 5 janvier 1919, année 23<sup>e</sup>, n° 7985, p. 1 ; « Les travaux du Comité spécifique et les questions grecques », *Empros*, Athènes, 7 février 1919, année 23<sup>e</sup>, n° 8018, p. 1 ; « La question de la Thrace. La manifestation d'aujourd'hui des soumis », *Empros*, Athènes, 10 février 1919, année 23<sup>e</sup>, n° 8021, p. 1 ; « La condamnation de l'Empire Ottoman », *Empros*, Athènes, 20 février 1919, année 23<sup>e</sup>, n° 8030, p. 1.

## **B. Les Grecs occupent la ville de Smyrne**

Durant les mois qui suivirent la signature de l'armistice par la délégation ottomane, les deux États prirent des voies différentes. D'un côté, au sein de l'Empire Ottoman, le défaitisme régna aux Palais du Sultan tandis que le peuple turc se démobilisait après six ans de guerres ; de l'autre, chez les Grecs, le nationalisme occupa de plus en plus les esprits. Pourtant, l'éclatement d'une nouvelle guerre ne paraissait pas possible car toute évolution était désormais « imposée » par la Conférence de la Paix. Ce fut l'époque au cours de laquelle les armes cédèrent la place à la diplomatie.

Or, la décision de l'occupation de Smyrne par l'armée grecque, même sous un statut provisoire, entendit montrer que cette période, plus ou moins calme, n'était qu'une pause avant qu'une tempête guerrière ne troublât à nouveau l'Orient. Désormais, l'effervescence nationaliste grecque se déchaînerait contre les musulmans tandis que le défaitisme turc se transformerait lentement en résistance.

### **1. La décision**

En janvier 1919, Eleftherios Venizélos arriva à Paris pour prendre part à la Conférence de la Paix en ayant un seul but : créer la Grande Grèce, et obtenir, au moins, les côtes de l'Asie mineure et la Thrace orientale. Le 3 février 1919, ce fut le grand jour. Venizélos présenta les revendications grecques aux vainqueurs de la Grande Guerre. Il entra, ainsi, dans la salle, muni des tableaux statistiques, des cartes ethnographiques, des photographies qui prouvaient la « grécité » des territoires en question ainsi qu'un rapport écrit par lui-même dans lequel il présentait les raisons historiques, géographiques, démographiques et culturelles justifiant l'unification de ces territoires à la mère-Grèce.

Le jour suivant, à la suite d'une proposition de Lloyd George, une conférence des experts se chargea d'étudier les revendications grecques et de proposer de quelle manière on pourrait dénouer le plus justement, la « question orientale ». Pourtant, les dissensions entre les représentants des différents pays compliquèrent l'affaire ; bien que les Anglais et les Français fussent, *grosso modo*, d'accord de céder à la Grèce une grande partie de l'Asie mineure, les Américains, en se fondant sur des statistiques qui prouvaient que les Grecs étaient minoritaires dans la plupart des *sandjaks*<sup>29</sup>,

---

<sup>29</sup> Division administrative de l'Empire Ottoman, équivalant des préfectures d'aujourd'hui.

exprimèrent, à haute voix, leur désaccord tandis que les Italiens, en revendiquant ces régions pour eux-mêmes, refusèrent même d'en discuter<sup>30</sup>.

Au printemps 1919, la question orientale fut, ainsi, toujours ouverte même si Clemenceau exprima à Venizélos son appui en faveur de la cause grecque<sup>31</sup> et même si Lloyd George s'était déclaré satisfait du dénouement favorable à la Grèce de la question de Smyrne<sup>32</sup>.

Or, fin d'avril 1919, la question orientale, qui était jusque là presque oubliée par les grandes puissances, devint brutalement la question la plus importante en raison de la réaction des Italiens. Le 24 avril 1919, les Italiens, excédés par le comportement des Français, des Anglais et des Américains au sujet de Fiume, quittèrent non seulement la Conférence mais aussi la capitale française. De plus, le débarquement des soldats italiens sur les côtes de l'Asie mineure et l'envoi des navires de guerre italiens à Smyrne furent considérés par Wilson comme « *une action profondément agressive et une menace de guerre* »<sup>33</sup>.

Le 5 mai 1919, le Conseil Supérieur de la Conférence de la Paix se rassembla pour discuter des actions italiennes en Asie mineure ; ce fut à ce moment que Lloyd George, avertissant les Alliés que les Italiens les mettraient devant le fait accompli, proposa de modifier toute de suite les mandats et d'autoriser la Grèce à occuper Smyrne<sup>34</sup>. Le sort en fut alors jeté. Le 6 mai, le conseil valida les décisions du jour précédent en donnant l'autorisation aux Grecs de débarquer tout de suite dans la ville de Smyrne afin de protéger les habitants grecs exposés à des risques d'émeutes des musulmans et de massacres des orthodoxes sur place. Le même jour, Lloyd George invita Venizélos au Quai d'Orsay afin de lui annoncer la décision du Conseil Supérieur de la Conférence de la Paix. Dans son journal, Venizélos décrivit alors la discussion qui s'était déroulée entre les deux hommes :

« [Lloyd Georges] : “ *Est-ce que vous avez des forces armées disponibles ?* ”

“ [Eleftherios Venizélos] : *Bien sur. Mais, pourquoi ?* ”

“ [Lloyd Georges] : *Le président Wilson, Monsieur Clemenceau et moi, avons décidé qu'aujourd'hui même, il faut que vous occupiez la ville de Smyrne.* ”

“ [Eleftherios Venizélos] : *On est prêt* ” »<sup>35</sup>.

---

<sup>30</sup> Michael LLEWELLYN SMITH, *op. cit.*, pp. 155-156.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p. 157.

<sup>32</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 17, Télégramme confidentiel de Eleftherios Venizélos adressé exclusivement au ministre des Affaires étrangères, Paris, 3/16 février 1919, n° 11420, p. 2.

<sup>33</sup> Cité par Michael LLEWELLYN SMITH, *op. cit.*, p. 159.

<sup>34</sup> *Ibid.*, p. 160-161.

<sup>35</sup> Cité par *Id.*, p. 163.

Tout de suite, Venizélos, exultant de joie, envoya un télégramme chiffré au ministère des Affaires étrangères à Athènes en soulignant ceci : « *En ce moment, le Conseil Supérieur de la Conférence de la Paix m'informe que, durant la conférence d'aujourd'hui, on a unanimement décidé d'autoriser le départ immédiat d'un corps expéditionnaire pour Smyrne. La décision est prise à l'unanimité. Vive la Nation !* »<sup>36</sup>. Ensuite, il demanda au général Paraskevopoulos, qui siégeait à Thessalonique, de tenir prête la I<sup>ère</sup> Division car, d'un moment à l'autre, elle devrait s'embarquer pour Smyrne<sup>37</sup> ; de même, il envoya un télégramme au ministre des Affaires étrangères pour demander au vice-président de son gouvernement, Repoulis, de prendre immédiatement toutes les mesures nécessaires pour que tous les navires marchands et de transport fussent prêts à lever l'ancre, durant la nuit, en direction de Thessalonique, dès qu'il recevrait un télégramme de confirmation<sup>38</sup>. Dès lors, une nouvelle guerre arrivait à grands pas ; la décision des Alliés prise davantage pour arrêter les projets italiens en Asie mineure que pour satisfaire les revendications grecques, fut l'amorce qui fit éclater une guerre sanglante entre les peuples locaux.

En définitive, comme Michael Llewellyn Smith le souligne : « *La décision fatale fut prise d'une manière bâclée* »<sup>39</sup>. En effet, aucun de ces trois hommes ne put comprendre qu'à cause de leur décision, une nouvelle guerre commençait. Pourtant, certains l'avaient compris. Quand le chef du quartier général anglais, le maréchal Henry Wilson, apprit la nouvelle, il en fut terrorisé. Il demanda alors à Lloyd George s'il comprenait que de cette décision éclaterait une nouvelle guerre ; Lloyd George, n'ayant pas le temps d'en douter, le congédia<sup>40</sup>.

## **2. Vers Smyrne !**

Depuis 23 avril/6 mai et jusqu'au 2/15 mai 1919, Venizélos, se trouvant à Paris, essaya d'organiser le départ des forces armées grecques pour Smyrne ; il envoya une masse de télégrammes au ministre des Affaires étrangères ainsi qu'au quartier général de Thessalonique pour donner des ordres tandis que l'amiral Mavroudis, qui était à Smyrne depuis le début de 1919, envoya des informations sur

---

<sup>36</sup> Cité par Costantin CHATZIANTONIOU, *op. cit.*, p. 34.

<sup>37</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 17, Télégramme de Venizélos, 23 avril/6 mai 1919, n° 4201, p. 1.

<sup>38</sup> *Ibid.*, Télégramme de Venizélos, 23 avril/6 mai 1919, n° 4200, p. 1.

<sup>39</sup> Michael LLEWELLYN SMITH, *op. cit.*, p. 162.

<sup>40</sup> Cité par Giles MILTON, *op. cit.*, p. 164.

l'armée ottomane et les civils<sup>41</sup>. Finalement, le général Paraskevopoulos adressa à Venizélos le 28 avril/11 mai 1919, le télégramme que celui-ci attendait anxieusement : « *Première division sera prête à partir demain, Lundi, à dix heures du matin* »<sup>42</sup>.

Le lendemain le convoi des bateaux sortit du port de Thessalonique et se dirigea vers celui de Smyrne ; en route, les officiers informèrent leurs soldats que la destination finale était la ville « infidèle » de l'Empire Ottoman en lisant une allocution de Venizélos qui leur était adressée. Le 1<sup>er</sup>/14 mai 1919, le convoi des bateaux arriva dans le golfe de Gerakas de l'île de Lesbos tandis qu'à Smyrne un grand nombre de Grecs-orthodoxes et de notables se rassemblèrent, à quatre heures de l'après-midi, sur le pavé de l'église orthodoxe de Sainte-Photine, qui se trouvait au centre de la ville, sur l'invitation de l'évêque Chrysostome. Là, le capitaine grec Mavroudis lut l'allocution d'Eleftherios Venizélos qui informait le peuple du débarquement des soldats grecs dans la ville de Smyrne le lendemain.

L'allocution commença ainsi : « *Le temps est venu. Le Congrès de la paix a donné à l'armée grecque le droit d'occuper la ville de Smyrne pour assurer l'ordre social. Cette décision a été prise parce que l'union de Smyrne avec la Grèce est déjà décidée...* »<sup>43</sup>. À l'annonce de cette phrase, les cloches de l'église orthodoxe annoncèrent la « résurrection » du peuple grec, les Grecs rassemblés en dehors de l'église, transformés en une foule incontrôlable et euphorique, coururent dans la ville et pavoisèrent leurs maisons.

Au même moment, les journaux grecs et chypriotes publièrent des articles d'un nationalisme exacerbé en rappelant aux Grecs la Grande Idée et le rêve de la Grande Grèce, leur rappelant aussi leur devoir sacré envers leurs frères encore « esclaves » sous un joug « *barbare* » qui ne respectait pas la vie et les libertés des minorités et finalement l'héritage de la Grèce sur les régions de l'Asie mineure. Ainsi, le journal *Ethnos* publia un article sous le titre « Vive la Grande Grèce » dans lequel on exprima l'idée que la reconquête des « *héritages sacrés du territoire de l'Asie mineure* » était le destin de la race grecque. De plus, on pouvait lire comme suit : « *La résurrection de la nation grecque commence de l'autre côté de la mer d'Égée lorsque*

---

<sup>41</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 17, Télégramme de Mavroudis, 9 mai 1919, n° 1061, p. 1.

<sup>42</sup> *Ibid.*, Télégramme de Venizélos, 28 avril/11 mai 1919, n° 4422, p. 1.

<sup>43</sup> Alexis ALEXANDRIS (dir.), *op. cit.*, vol. 3, p. 49.

*l'Histoire de la Grèce et sa mission civilisatrice en Anatolie et au Sud-est de l'Europe lui donne, de facto, le droit d'occuper l'Asie mineure* »<sup>44</sup>.

Les journaux chypriotes, de leur côté, remarquèrent que ce moment était le plus heureux et le plus décisif de l'histoire grecque. Il prouvait non seulement la reconnaissance par la communauté internationale des droits de la Grèce sur ces territoires, peuplés depuis toujours par des Grecs, mais surtout il exprimait la force et la volonté de la Grèce de réunir tous les Grecs sous la même autorité politique. Ainsi, il redonnait espoir aux « frères » toujours soumis au pouvoir ottoman, anglais ou italien. Le journal *Eleftheria* dans un article ayant comme titre « La résurrection de la Nation » souligna : « *La ville de Smyrne est la première qui cache les chaînes. L'heure est arrivée. C'est le marteau de Chypre, de la Thrace, de l'Épire, du Dodécanèse qui casse les chaînes de l'esclavage* »<sup>45</sup>. Le journal *Salpinx*, dans son article principal, souligna de son côté : « *Combien d'années pensait-on que nos rêves étaient vains ? Mais le temps est venu et avec la résurrection de nos frères d'Asie mineure, la notre va bientôt arriver. Vivants, fêtez ! Morts, réveillez-vous !* »<sup>46</sup>.

La nuit, ainsi, arriva. Le convoi qui conduisait l'armée grecque à Smyrne, embarqua de Lesbos à deux heures du matin ; en même temps, la ville vivait des moments extraordinaires. D'un côté, ses habitants grecs-orthodoxes se préparèrent pour le grand moment de la libération de leur ville natale en faisant des bouquets de fleurs ainsi qu'en cherchant des drapeaux grecs dans les profondeurs de leurs coffres. De l'autre, les musulmans, en ayant à leur tête des turco-crétois ainsi que des échappés des prisons de la ville, imprimèrent et diffusèrent des proclamations qui appelaient les habitants turcs de la ville à se rassembler massivement au cimetière juif pour montrer au monde entier qu'ils étaient majoritaires<sup>47</sup> ; la manifestation de protestation eut, ainsi, lieu sur les éminences de Bahri-Baba, où, selon des témoignages, 50.000 femmes, hommes et enfants musulmans<sup>48</sup> battirent du tambour autour des feux<sup>49</sup>.

---

<sup>44</sup> « Vive la Grande Grèce ! », *Ethnos*, Athènes, 1 mai 1919, année 6<sup>e</sup>, n° 1869, p. 2.

<sup>45</sup> Cité par Dimitrios TALIADOROS, *op. cit.*, p. 30.

<sup>46</sup> Cité par *Ibid.*

<sup>47</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 495, « Informations Confidentielles concernant l'application du Traité de Paix » (1919-1920), Télégramme chiffrée de Mavroudis, 23 mai 1919, n° 1219, p. 1.

<sup>48</sup> Cité par Giles MILTON, *op. cit.*, p. 168.

<sup>49</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 495, « Informations Confidentielles concernant l'application du Traité de Paix » (1919-1920), Rapport de Mavroudis, 4/17 mai 1919, n° 1170, p. 1.

En définitive, l'annonce du débarquement de l'armée grecque à Smyrne bouleversa les esprits dans cette ville multiculturelle et provoquerait une guerre sanglante. Or, l'armée grecque approchait...

### 3. Le débarquement et les premières émeutes

Sept heures du matin, 2/15 mai 1919. Smyrne. Les premiers habitants grecs de la ville, munis de fleurs et de drapeaux, gagnèrent le quai d'où ils regardèrent en extase la mer ; soudain, le convoi fit son apparition, au début comme une ombre, et, ensuite comme un ange libérateur. La phrase « Ils arrivent ! Ils arrivent ! » sortit tout de suite des bouches des Smyrniotes, qui se mirent à danser et à chanter. Alexis Alexiou, qui avait 7 ans en 1919, se souvient de ce jour : « *Je suis allé sur le Quai avec mes parents. Toute la ville de Smyrne célébrait ; ce fut comme Pâques. Tous avaient des cocardes bleues et blanches sur la poitrine. Tous coururent vers le quai ; ils criaient et chantaient* »<sup>50</sup>.

Pendant de longues minutes, la joie des Grecs s'accrut tandis que les bateaux approchaient de plus en plus du quai. Dans ce climat d'hystérie, les premiers soldats grecs débarquèrent à huit heures moins dix du matin ; l'évêque Chrysostome embrassa le drapeau, bénit les soldats libérateurs tandis que la foule joyeuse leur jetait des fleurs. Le correspondant du journal *Ethnos* souligna dans son télégramme :

« *Le quai est plein d'une foule plus que joyeuse. Tous tiennent des fleurs et des drapeaux. Ils pleurent. Toutes les maisons sont pavoisées. On entend seulement des acclamations et on voit partout des personnes qui dansent. À huit heures moins dix du matin, les premiers soldats grecs débarquent ; ils embrassent le sol. C'est le moment d'un délire indescriptible* »<sup>51</sup>.

De plus, les soldats grecs débarqués prirent part à cette « fête » sur le quai de Smyrne en provoquant l'étonnement et les critiques négatives des officiers alliés se trouvant sur place. Robert Berry, capitaine d'un navire américain, en voyant les soldats grecs abandonner leurs armes et se mettre à danser autour de celles-ci, souligna : « *Les Grecs n'agissent pas délicatement avec un peuple pour lequel l'occupation de ses territoires constitue un calice jusqu'à la lie* »<sup>52</sup>.

Pourtant, le drame arriva. Vers dix heures du matin, après la « fête » et alors que le 1/38<sup>e</sup> Régiment d'Evzones, marchant entre une foule énorme qui occupait les

---

<sup>50</sup> Témoignage d'Alexis Alexiou, in F. D. APOSTOLOPOULOS, *op. cit.*, vol. 1, p. 6.

<sup>51</sup> « Deuxième édition. Le débarquement », *Ethnos*, Athènes, 2 mai 1919, année 6<sup>e</sup>, n° 1870, p. 2 ; « Le débarquement de l'armée grecque à Smyrne », *Empros*, Athènes, 3 mai 1919, année 23<sup>e</sup>, n° 8100, p. 1 ; « Dernière heure », *Empros*, Athènes, 4 mai 1919, année 23<sup>e</sup>, n° 8101, p. 2.

<sup>52</sup> Cité par Giles MILTON, *op. cit.*, p. 170.

rues et les ruelles, passait devant les casernes turques de Smyrne, quelqu'un tira<sup>53</sup> sur le régiment. Dès lors, les soldats grecs et les civils turcs et grecs se livrèrent à des meurtres, à des viols et à des pillages pendant deux jours, non seulement dans la ville mais aussi dans ses environs<sup>54</sup>. Le lieutenant-colonel du 4<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de la 1<sup>ère</sup> Division, Alexandre Schinas, témoigna : « *Le jour du débarquement de nombreux magasins furent pillés par des Grecs, des Arméniens, des Israélites aussi bien que par des citoyens de toute nationalité* »<sup>55</sup> ; de même, un témoin anglais écrivit dans son journal : « *Partout, il y avait des cadavres de Turcs, dans la mer où on jetait les blessés pour les noyer, dans les gabares qui étaient ancrées au quai, et même dans les bâtiments de l'entreprise anglaise de gaz* »<sup>56</sup>.

En outre, un grand nombre non seulement de soldats mais aussi de civils turcs furent arrêtés, maltraités et, parfois, tués par les soldats grecs ; un observateur américain de l'époque fit, en rassemblant des témoignages divers, un bilan très noir du traitement des turcs capturés par les soldats grecs<sup>57</sup>. Stavros Liatis, le consul grec à Smyrne, témoigna, de son côté :

« *Sur le quai, j'ai vu des civils turcs, des fonctionnaires, des officiers et soldats, divisés en groupe et conduits par des soldats de notre armée. Tous furent divisés en deux lignes et, ayant les mains en l'air et leurs visages pleins de sang, ils criaient, imploraient, s'exclamaient, pleuraient. De plus, un grand nombre d'entre eux furent frappés par des soldats grecs pendant que des civils et soldats grecs volaient leurs montres et portefeuilles* »<sup>58</sup>.

Dans ce climat de meurtres, de pillages et de viols, les premiers soldats volontaires, habitants en Grèce, se présentèrent, ce 2/15 mai 1919, sous les drapeaux en se déclarant prêts à tuer le Turc. C'est ainsi qu'au moment où le sang musulman coulait sur les dalles du quai de Smyrne, trois hommes ordinaires issus de régions

---

<sup>53</sup> En consultant les archives diplomatiques de la Grèce et la bibliographie concernant cet événement il est impossible de trouver le premier qui a tiré. Pourtant, Paul Dumont donne son identité : « *L'occupation débutera sous de funestes auspices... Les cloches des églises sonnent à toute volée et la foule massée sur les quais acclame les soldats qui défilent. Soudain c'est le drame ! Un journaliste turc, Hassan Tahsin, sort son revolver et abat le porte-drapeau d'un régiment d'evzones* », Paul DUMONT, *Mustafa Kemal invente la Turquie moderne*, Bruxelles, Editions Complexe, 2006, 1983 p. 31.

<sup>54</sup> A.G.E., Petites collections, Série K, Enveloppe K 109h (η), « Débarquement à Smyrne », Liste nominative des condamnés par la cour martiale d'exception à Smyrne entre mai et juillet 1919, p. 10 ; Liste nominative des condamnés par la cour martiale d'exception à Smyrne concernant des préjudices à Mainemeni, Pergame, Magnésie et Cassampa, n° 1052, p. 4.

<sup>55</sup> *Ibid.*, Rapport de l'audition du lieutenant-colonel Alexandre Schinas, 3 juillet 1919, p. 3.

<sup>56</sup> Cité par Giles MILTON, *op. cit.*, p. 176.

<sup>57</sup> A.H.M.A.E., Enveloppe A/5/VI, 10/1919, A Politique/Asie Mineure, Rapport envoyé au Commissaire grec à Istanbul, 1<sup>er</sup> juin 1919, p. 3.

<sup>58</sup> A.G.E., Petites collections, Série K, Enveloppe K 109h (η), « Débarquement à Smyrne », Rapport de l'audition du consul grec Stavros Liatis, 3/16 juillet 1919, pp. 5-6. Archives d'E.L.I.A., Archives de Georges Streit, Enveloppe 18, Sous-enveloppe 18.1, *Débarquement des Grecs à Smyrne*, p. 5.

différentes saluaient leurs proches et se mettaient volontairement en route vers les casernes de la Grèce continentale<sup>59</sup>.

En définitive, les événements du 2/15 mai 1919 montrèrent de la meilleure façon que la présence grecque en Asie mineure provoqua les passions, bien cachées jusque là, de deux nationalismes explosifs qui ne pouvaient que déboucher vers la guerre.

Figure 8 : L'accueil de l'armée grecque à Smyrne. 2/15 mai 1919<sup>60</sup>



### C. Le réveil de la Turquie

Le débarquement de l'armée grecque à Smyrne constitua, sans doute, le catalyseur de la renaissance du mouvement national turc ; certes, le défaitisme régnait toujours au Palais du Sultan et chez ses citoyens musulmans. Cemal Enginsoy nous donne une image nette de la situation de la Turquie en ce printemps 1919 :

*« L'armistice contenait un certain nombre de dispositions réellement sévères, qui étaient loin d'être de nature temporaire. On ne peut cependant affirmer qu'ils donnèrent une première impression assez forte pour mener le peuple turc à la guerre. Parce que la nation était occupée à penser ses blessures et à revenir à une vie normale après sept années de guerre. En raison des arriérés de paix et du manque des moyens techniques, la Nation avait été écrasée sous la pression physique de la guerre depuis tant d'années. Le peuple turc était fatigué et appauvri. L'armée turque*

<sup>59</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>60</sup> E.L.I.A., Archives photographiques, Smyrne, 1919, photographeur Nicos Zografos, code : L030.013.

*avait souffert de lourdes pertes ; ses armes et munitions avaient été emportées et les réseaux du transport disponible étaient sous contrôle des forces d'occupation. La vie économique de la Nation était totalement paralysée. L'activité commerciale cessa complètement. Il n'y avait plus une seule usine dans le pays. L'agriculture était revenue à sa forme la plus primitive ; le niveau de vie des gens était très bas. Dans ces conditions, ce dont le pays avait le plus besoin était la paix »<sup>61</sup>.*

Pourtant, l'idée de la résistance contre les occupants gagna progressivement du terrain et s'étendit dans tout le pays parce que les Turcs considérèrent l'intervention de l'armée grecque à Smyrne comme un affront bafouant leur honneur national. Sur ce point, Elie Kendourie écrivit :

*« L'occupation grecque, plus qu'une blessure, est une injure à l'honneur. Les Grecs, dans un passé récent, étaient les objets des musulmans ottomans ; pourtant, maintenant, sans même avoir combattu pendant la guerre et en ayant tiré avantage des compassions des chrétiens Européens, ils comptaient spolier et humilier ceux qui étaient leurs maîtres jusqu'à hier »<sup>62</sup>.*

Dès lors, les Turcs commencèrent à réagir. Et Moustapha Kemal Pacha, quittant Istanbul, se dirigea vers les hauts plateaux de l'Orient pour, au début, mobiliser les hommes et, ensuite, organiser une armée qui pourrait libérer la Turquie de ses occupants.

## **1. La réaction turque et l'apparition de Moustapha Kemal**

Durant les derniers mois de la Grande Guerre, Moustapha Kemal se trouvait à Alep où il était chargé de la défendre contre les forces du maréchal Allenby ; et même, c'était là où celui-ci montrerait un peu de ses qualités militaires « *rameutant des formations en retraite plus ou moins désordonnée, constituant des unités de fortune, imposant sa volonté à des chefs fatigués* »<sup>63</sup>. C'était ainsi au nord d'Alep où Moustapha Kemal apprit la démission du gouvernement des *Jeunes Turcs* et la décision de ceux qui se trouvaient loin des champs de batailles, de signer l'armistice. Il essaya alors de se mêler à la politique en télégraphiant à Istanbul pour proposer un gouvernement d'Izzet Pacha auquel il participerait lui aussi. Pourtant, ses efforts n'eurent pas de résultat.

Par la suite, devant l'effondrement de l'Empire Ottoman, la conquête de la ville d'Alep et l'armistice de Moudros, Moustapha Kemal, recevant un télégramme

---

<sup>61</sup> Cemal ENGINSOY, « Operations on the western front during the Turkish war of Independence (1919-1922) », *Revue Internationale d'Histoire militaire*, Publication Comité International des Sciences Historiques-Commission Internationale d'Histoire Militaire, 1980, 46, pp. 207-209.

<sup>62</sup> Elie KENDOURIE, « The end of the Ottoman Empire », *Journal of Contemporary History*, Sage Publications, 1968, vol. 3, n° 4, p. 20.

<sup>63</sup> Rémy PORTE, *op. cit.*, pp. 320-322.

d'Izzet Pacha, prit la route pour Istanbul le 10 novembre 1918. Il arriva à la capitale le 13 novembre dans le but de gagner pour lui-même le ministère de la Guerre. Pourtant, le Sultan, qui, d'un côté, voulait que le gouvernement soit totalement soumis à sa volonté et, de l'autre, exclure tout nationalisme, croyant que celui-ci était la cause de tous les malheurs de son Empire, envoya Kemal le plus loin possible en lui assignant l'inspection des armées en Anatolie pour y restaurer l'ordre et la fidélité en son nom<sup>64</sup>.

Moustapha Kemal prit, ainsi, la route de l'Orient en arrivant le 6/19 mai 1919 à Amisos. Il s'agissait, d'un côté, d'un exil puisqu'il laissait derrière lui un Sultan et un gouvernement totalement soumis aux volontés des Alliés mais, de l'autre, la dernière occasion de sauver sa belle Turquie en réorganisant son armée et en engageant une guerre contre ses occupants. Kemal, en 1927, décrivit ainsi la situation qui régnait à Istanbul après la signature de l'armistice et le projet du Sultan :

*« Ceux qui ont entraîné la nation et le pays dans la Grande Guerre, se souciaient seulement de sauver leur vie et ils se sont enfuis à l'étranger. Vahidedin, qui occupa la place de sultan et calife, fut un homme vicieux qui, en utilisant des moyens méprisables, tentait seulement de se protéger lui-même ainsi que son trône. Le conseil des ministres, en ayant à sa tête Damât Ferit Pacha, fut faible, lâche et indigne, soumis à la volonté du Sultan et prêt à être d'accord sur n'importe quoi, à condition de pouvoir ainsi sauver le Sultan et se sauver eux-mêmes [les ministres] »<sup>65</sup>.*

Entre-temps, dans la capitale de l'Empire Ottoman, les musulmans réaffirmèrent de toutes les façons possibles leur hostilité envers l'occupation de Smyrne par des forces armées grecques ; dans un télégramme du 19 mai 1919, le haut commissaire grec à Istanbul, Kanelopoulos, souligna :

*« Sur un ordre donné par le parti de l'Entente libérale, les magasins turcs ont fermé aujourd'hui, dimanche, en signe de deuil pour Smyrne. Les journaux turcs du soir publient que Stamboul [sic] offrait aujourd'hui l'aspect d'une ville en deuil. La plupart des écoles supérieures turques ont suspendu leurs cours. Les étudiants des Universités ont tenu hier dans leurs salles de conférence de grandes réunions élevant des protestations. [...] Les Musulmans ont pavoisé certains magasins en noir »<sup>66</sup>.*

De plus, des manifestations bouleversèrent presque tous les jours la vie des grandes villes de l'Empire aussi bien que l'arrière-pays ; dans un télégramme du correspondant du journal *Macédoine* on pouvait lire :

---

<sup>64</sup> Pour les efforts de Moustapha Kemal afin de gagner un poste ministériel voir Stéphane YERASIMOS, « L'éclosion d'un sauveur » in Stéphane YERASIMOS, (dir.), *op. cit.*, pp. 109-120.

<sup>65</sup> Bernard LEWIS, *op. cit.*, pp. 489-490.

<sup>66</sup> A.H.M.A.E., Enveloppe A/5/Ia, 2/1919, A Politique/Turquie, Télégrammes envoyés par le haut commissariat grec à Istanbul, Télégramme Chiffrée, Constantinople, 19 mai 1919, p. 1. Voir aussi, « Le démembrement de la Turquie », *Macédoine*, Thessalonique, 8 mai 1919, année 8<sup>e</sup>, n° 2619, p. 1.

« On vit tous les jours dans un climat d'hystérie nationaliste. La presse gronde tandis que les séides du gouvernement ont organisé aujourd'hui de nouvelles manifestations. À Topkapi, aux environs du Bosphore, à Makrikioï, dans le quartier de Saint-Stéphane et à Chalkidona plusieurs musulmans se sont rassemblés. [...] De plus, de nombreuses manifestations ont bouleversé aussi l'arrière-pays [...] ; de même, une masse de pétitions de protestation occupent la Sublime Porte »<sup>67</sup>.

Et même, durant ces manifestations, des menaces furent exprimées à haute voix ; pendant une manifestation à Istanbul un quelconque Sabit s'exclama : « *Aucun musulman ne croit les proclamations controuvées de Venizélos. Le monde entier sait que Smyrne constituera l'abattoir des Grecs ou le tombeau des Turcs* »<sup>68</sup>. En outre, Kanelopoulos informa le ministre grec des Affaires étrangères des faits suivants :

« *Un grand meeting musulman a eu lieu hier, le 22 mai 1919, à Stamboul [sic]. On pouvait évaluer le nombre des participants à 30.000. Les Turcs les font monter naturellement à plusieurs centaines de mille. Voici les résolutions votées "Les musulmans de Constantinople groupés étroitement autour du trône sont prêts à sacrifier leur vie jusqu'à l'évacuation des territoires injustement occupés"* »<sup>69</sup>.

Dans l'arrière-pays, loin de la capitale occupée par les forces alliées, les gouverneurs locaux publièrent des brochures qui appelèrent les jeunes hommes musulmans sous les drapeaux ; ils les appelèrent à une « guerre sacrée » dont le but était de libérer la belle Smyrne<sup>70</sup>.

Or, cette grande effervescence patriotique n'occupa pas seulement les musulmans du monde ottoman mais également les Grecs de Grèce comme ceux de la diaspora. Dans le climat, qui suivit le débarquement des forces armées helléniques à Smyrne, de nouveaux volontaires se présentèrent sous les drapeaux ; ces hommes ordinaires issus de tous les coins du monde grec – Thrace, Istanbul, Asie mineure, îles de la mer Égée, *vieille Grèce*, Macédoine, Épire, Égypte, Chypre et Dodécannèse – gagnèrent les casernes en Grèce continentale, les bureaux du recrutement de leur agglomération ou les consulats où ils se procurèrent les feuilles de route pour rejoindre une armée victorieuse.

Ainsi, le démantèlement de l'Empire Ottoman, autrefois uni et fort, provoqua autant le réveil du nationalisme turc essentiellement grâce à Moustapha Kemal que le renforcement du nationalisme grec « obligé » de prendre part activement au moment historique.

---

<sup>67</sup> « Des agitations turques », *Macédoine*, Thessalonique, 15 mai 1919, année 8<sup>e</sup>, n° 2626, p. 1.

<sup>68</sup> « Manifestation à Constantinople », *Rizospastis*, Athènes, 15 mai 1919, année 2<sup>e</sup>, n° 652, p. 2.

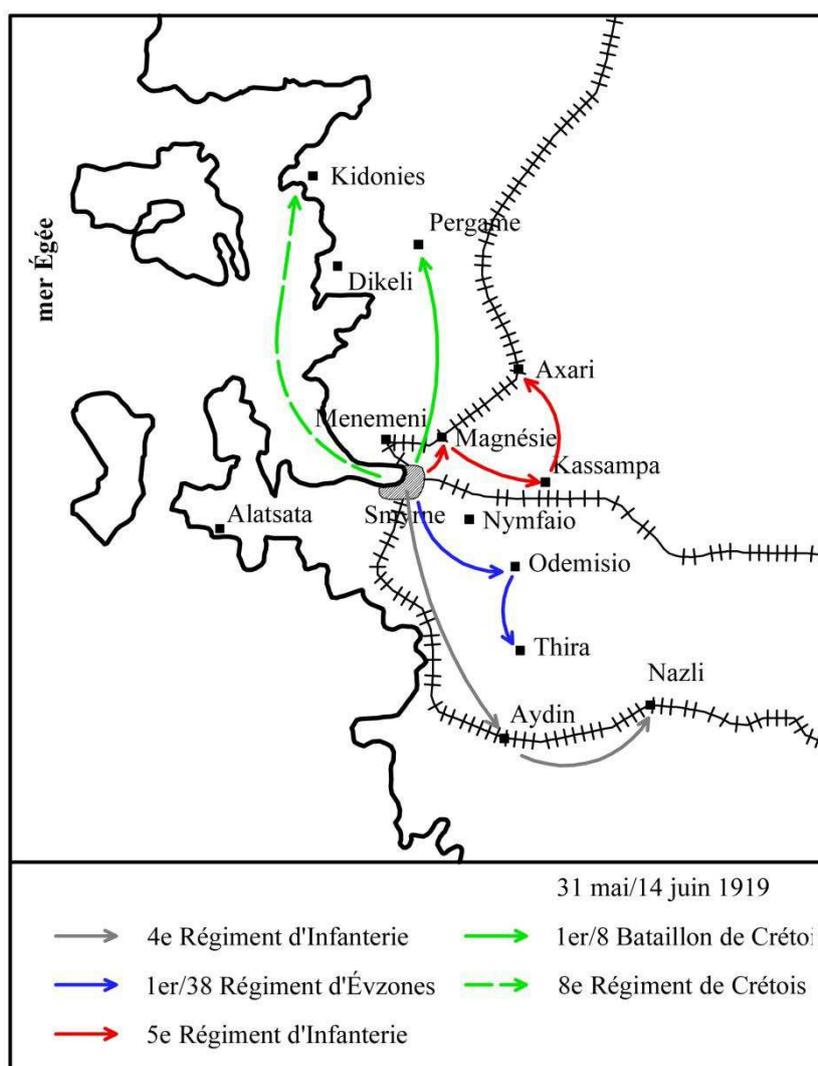
<sup>69</sup> A.H.M.A.E., Enveloppe A/5/Ib, 2/1919, A Politique/Turquie, Télégrammes envoyés par le haut commissaire grec à Istanbul, Télégramme Chiffrée, Constantinople, 10/23 mai 1919, n° 3351, p. 1.

<sup>70</sup> A.H.M.A.E., Enveloppe A/5/VI, 10/1919, A Politique/Asie Mineure, Pétition du *moudour* de Kerassounta, 17 juillet 1919, p. 1 ; Pétition du congrès de Kerassounta, 17 juillet 1919, p. 1.

## 2. Le renforcement du mouvement kémaliste

En même temps, la guerre éclatait. L'armée grecque, dès qu'elle imposa l'ordre à Smyrne et à ses environs, continua vers l'intérieur de la péninsule afin de « libérer » le pays proche et de créer une tête de pont défensive entre les premières bandes de brigands musulmanes et la « perle de l'Anatolie ». En peu de temps, les soldats grecs occupèrent, alors, Menemeni, Nymfaio, Magnésie, Aydin, Kidonies et Kassampa ; de plus, d'autres régiments entrèrent à Thira, Odemisio, Axari, Alatsata, Nazli<sup>71</sup>, Pergame et Dikili jusqu'au 31 mai/14 juin 1919.

Carte 7 : Progression de l'armée grecque jusqu'au 31 mai/14 juin 1919



En outre, les Grecs sur place participèrent volontairement à cette action offensive de l'armée. Maria Happa, réfugiée d'Asie mineure, se souvient :

<sup>71</sup> La ville de Nazli fut quittée par l'armée grecque 5 jours plus tard et réoccupée en été 1920.

« Avant que l'armée grecque n'arrivât chez nous, les hommes de Seydikioï avaient pillé les casernes de l'aéroport de Kazimir, ils avaient prit l'armement et, puis, ils étaient passés dans les villages grecs où ils l'avaient distribué aux civils. C'est avec cet armement que les paysans grecs ont occupé une grande région avant même que l'armée grecque ne se mît à la bataille. [...] Quand l'armée grecque arriva à Tzimovasi, les soldats entrèrent au village en ayant les armes sur l'épaule et des fleurs à la baïonnette »<sup>72</sup>.

Cette occupation grecque exalta naturellement le sentiment national chez les Turcs, fournissant ainsi au mouvement kémaliste, toujours en formation, le levier nécessaire pour soutenir et augmenter son effort militaire. Ainsi, le drame ne tarda pas à bouleverser la vie des villes récemment « libérées » par les Grecs et à prouver au monde entier ainsi qu'à Venizélos que le nationalisme turc était toujours bien vivant.

Un détachement mixte de l'armée grecque composé d'un peloton du 1/8<sup>e</sup> bataillon crétois, d'un peloton d'artillerie lourde ainsi que d'un escadron de cavalerie, situé à Pergame, occupée depuis le 30 mai/12 juin 1919, fut attaqué, le 2/15 juin 1919, par des turcs irréguliers qui purent, enfin, réoccuper la ville ; les soldats grecs capturés furent horriblement massacrés. Le bilan des pertes fut tragique ; on compta un mort, 9 blessés tandis que 86 jeunes avaient disparu. Mais le 7/20 juin 1919, les Grecs prirent de nouveau possession de Pergame, pourchassant aussi les turcs irréguliers.

De plus, ces horribles massacres, auxquels se livrèrent les deux armées et les civils grecs et turcs, se prolongèrent à Aydin et transformèrent la ville en débris et en un cimetière immense. Alors, les forces grecques, attaquées par les Turcs, furent obligées de quitter Aydin le 17/30 juin 1919 en incendiant la plupart de la ville et en massacrant ses habitants turcs ; dans ce climat d'hystérie, « des indigènes chrétiens ont cambriolé les dépôts d'armement et munis d'armes, ont massacré, dans la ville, des femmes et enfants turcs »<sup>73</sup>. Le 20 juin/3 juillet 1919, l'armée grecque put, enfin, réoccuper la ville ; pourtant, ces trois jours de l'occupation turque furent suffisants pour que les Turcs sur place se vengeassent sur les Grecs. Le correspondant des journaux *Libre Belgique* et *National Telegraph* souligna :

« Il y a eu une extermination complète et brutale de la contrée, plus de 2.500 meurtres. Aydin n'existe plus. Massacreurs d'enfants, violeurs des femmes, incendiaires, tels sont les Turcs qui aspirent à gouverner la Turquie de demain »<sup>74</sup>.

---

<sup>72</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département de Smyrne, Enveloppe 32, Tzimovasi, Témoignage de Maria Happa, Troisième Partie, Chapitre 2 : Échos des événements historiques, pp. 4-6.

<sup>73</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 21, Télégramme chiffré de Stergiadis, 3 juillet 1919, p. 2.

<sup>74</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 21, Télégramme chiffré de Stergiadis, 22 juillet 1919, n° 4793, p. 1. Concernant les événements d'Aydin voir aussi, A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 455, « Informations concernant la Conférence de Paix » (1918-1919),

Entre-temps, le mouvement kémaliste se renforça de plus en plus en Orient ; à Amassia de Pont, Moustapha Kemal organisa la première conférence avec les militaires qui se trouvaient à ses côtés. Ce fut là qu'ils signèrent le *Protocole d'Amassia* dans lequel ils exprimèrent la nécessité d'avoir un nouveau centre national loin d'Istanbul et du contrôle des Alliés ; ensuite, un nouveau congrès des kémalistes eut lieu le 10 juillet 1919 à Erzeroum où Kemal imposa son pouvoir au nom de la libération nationale et en organisant la résistance turque dont le mot d'ordre fut le suivant : « *la Turquie pour les Turcs* ». De même, le congrès de Sevastia, qui se déroula en septembre 1919, ratifia les décisions prises à Erzeroum et les participants se déclarèrent prêts à tout sacrifier pour libérer leur patrie de ses occupants étrangers<sup>75</sup>.

Au même moment, des comités nationaux turcs diffusèrent des manifestes dans lesquels ils appelèrent les musulmans à prendre les armes pour résister à l'occupation de leur pays et aux sauvageries des Grecs<sup>76</sup> ; sur ce cas, le haut commissaire grec à Smyrne, Stergiadis, informa Venizélos qu'autour de Smyrne les kémalistes comptaient plus de 18.000 hommes<sup>77</sup>. De plus, le mouvement kémaliste occupa de plus en plus la population turque de l'Asie mineure et celle de la Thrace orientale<sup>78</sup> ; conformément à un télégramme que Kanelopoulos envoya au ministre grec des Affaires étrangères, un fonctionnaire anglais en rentrant d'une tournée en Anatolie l'informa de ceci : « *80% non seulement de la population mais même des fonctionnaires turcs sont de tout cœur avec le mouvement révolutionnaire* »<sup>79</sup>.

En bref, durant cet été 1919, Moustapha Kemal tenta d'organiser son mouvement nationaliste afin de libérer sa belle Turquie des forces étrangères qui

---

Sous-enveloppe 1, Rapport de B. Tsamoucas, Smyrne, 25 juin 1919, p. 2 ; Rapport du général Paraskévopoulos, Smyrne, 2 août 1919, p. 1. Archives d'E.L.I.A., Archives de Georgios Streït, Enveloppe 18, Sous-enveloppe 18.5, Témoignage de P. Stoloizidis, p. 9.

<sup>75</sup> Efi ALLAMANI, Krista PANAGIOTOPOULOU, « Début et évolution du mouvement nationaliste de Kemal », in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS, (dir.), *op. cit.*, vol. 15, pp. 126-127 ; A.H.M.A.E., Enveloppe A/5/Ia, 1919/2, A Politique/Turquie, Télégrammes envoyés par le haut commissariat grec à Istanbul, Télégramme chiffré de Kanelopoulos, Constantinople, 10 octobre 1919, n° 7436, p. 1.

<sup>76</sup> A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 6 1/g (γ) A, Délivrances et réceptions des informations diverses par des services militaires, 17/6/1919-11/11/1919, Manifeste du Comité National des Turcs de Denizli, p. 6.

<sup>77</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 19, Télégramme chiffré de Stergiadis, 19 juin 1919, p. 1.

<sup>78</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 259, « F. 36 Rapports de la situation militaire » (1919), Sous-enveloppe 2, Rapport des informations du Quartier Général de 5/18 octobre au 1/14 novembre 1919, Quartier Général, 1/14 novembre 1919, n° 9205/II, pp. 19-22, 28-31.

<sup>79</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 22, Télégramme chiffré de Kanelopoulos, 12 août 1919, n° 5718, p. 1.

occupaient de nombreuses provinces tandis que le Sultan, à Istanbul, publia des *fétvas*<sup>80</sup> menaçants contre les révolutionnaires et envoya en Anatolie des nouvelles forces armées. De l'autre côté, les Grecs continuèrent de se présenter volontairement sous les drapeaux ; le journal *Macédoine* nous informe que le 1<sup>er</sup>/14 juillet 1919, de nombreux volontaires arrivèrent à Thessalonique depuis Constantinople et, qu'en chantant, ils allèrent vers les casernes de la ville<sup>81</sup> ; en même temps, les volontaires déjà présents y continuaient leur entraînement militaire.

### **3. L'anarchie à l'intérieur de la péninsule et la coopération entre les Turcs et les Italiens**

Les mois, ainsi, s'écoulèrent, l'hiver arriva à grands pas et la situation en Orient s'aggrava de plus en plus. Car, d'un côté, l'armée grecque fut bloquée par la décision du général Miln<sup>82</sup> de ne pas mener d'opérations militaires étendues au-delà des régions occupées, contre les bandes de turcs irréguliers qui se formaient à l'intérieur de la péninsule ; et, de l'autre, le mouvement kémaliste, en étant, très souvent, aidé par les Italiens, accrut tous les jours ses forces armées qui terrorisaient les populations de l'arrière-pays. De plus, une masse de Grecs et Turcs clandestins mais aussi des contre-révolutionnaires Circassiens, qui attaquaient les forces kémalistes, troublèrent la situation.

La guerre gagna, alors, progressivement tout le territoire de l'Asie mineure ; des nouveaux *comités Nationaux Turcs* firent leur apparition ici et là dans la péninsule en appelant, à travers des manifestes et des brochures, les Turcs à prendre part à la guerre sacrée non seulement contre les occupants de leur pays mais aussi contre les traîtres qui se trouvaient à Istanbul et qui conduisaient la Turquie à une guerre civile<sup>83</sup>. En outre, des bandes d'irréguliers attaquèrent les villages et les villes au-delà

---

<sup>80</sup> Décret « religieux » publié de la part du Sultan ; des *fétvas* furent aussi publiés par les imams concernant un sujet qui touchait la justice ou la religion.

<sup>81</sup> « Volontaires issus d'Istanbul », *Macédoine*, Thessalonique, 2 juillet 1919, année 8<sup>e</sup>, n° 2667, p. 2.

<sup>82</sup> Le 5/18 juillet 1919, le général anglais Miln se chargea du commandement des forces armées alliées en Asie mineure. Depuis, toute opération militaire de l'armée grecque dut être ratifiée par lui. La première décision de Miln fut de donner aux Grecs le droit de poursuivre les irréguliers turcs au-delà des régions occupées mais dans une zone qui s'étendit entre 1.000 et 1.500 mètres sous la condition de regagner la ligne défensive après sa contre-attaque. Puis, en octobre, un nouveau règlement donna aux officiers grecs le droit d'ordonner à leurs soldats de poursuivre les révolutionnaires à la distance de 3.000 mètres au-delà du lieu de l'attaque turque toujours sous la condition de rentrer dans la zone occupée.

<sup>83</sup> A.H.M.A.E., A/5/VI, 14/1919, A Politique/Gouvernement révolutionnaire de Sivas, Manifeste du Comité Central des Organisations Nationales de Karaçi, Rapport de Katechakis, 4 novembre 1919, n° 1099/II/742, p. 3.

de la zone d'occupation grecque, engageant au passage des jeunes turcs et massacrant les Grecs sur place<sup>84</sup>. De plus, des affrontements entre des bataillons grecs et des turcs irréguliers, même dans la zone d'occupation, furent plus nombreux ; et même, depuis août 1919, le sous-officier Ioannis Papadimas caractérisa cette situation comme : « *une hémorragie quotidienne* »<sup>85</sup>.

Dans ce climat, le quartier général de l'armée grecque fut obligé de créer de nombreux détachements mixtes afin de poursuivre et de disperser les turcs irréguliers ; pourtant, leur tâche ne fut pas facile, et le coût en soldats ne fut pas négligeable. Le lieutenant Emmanuel Georgakakis, se trouvant à la tête d'un détachement créé conformément à l'ordre de la II<sup>e</sup> Division de 5/18 septembre 1919<sup>86</sup>, nous témoigne que les déplacements de ses hommes furent courants, les heures de repos limitées et les pertes considérables ; de plus, les escarmouches avec un ennemi, qui, non seulement, ne portait pas l'uniforme mais qui réussissait également à se glisser et se mêler aux civils musulmans des villages, étaient nombreuses<sup>87</sup>.

De plus, la situation s'aggrava car les *Tsétés* furent, très souvent, aidés, soit pour s'enfuir soit pour être fournis en tout type d'armement par les forces italiennes qui occupaient des territoires au Sud de la zone grecque. Les témoignages furent significatifs ; dans un rapport du médecin sous-lieutenant St. Charalabidis on pouvait lire : « [à Attalea] *les Italiens vendent librement des armes aux Turcs. Plusieurs Grecs ont vu des Turcs acheter des grenades aux Italiens* »<sup>88</sup>. En outre, un Grec, issu de Castellorizo de Dodécannèse, témoigna que 4 à 5.000 soldats turcs, en ayant à leur tête 50 à 60 officiers, furent déplacés d'Asie mineure à Rhodes sur des bateaux italiens<sup>89</sup> tandis qu'un officier turc, dans une lettre adressée à son père, écrivait : « *L'amitié entre les Italiens et les Turcs se renforce quotidiennement* »<sup>90</sup>.

Par ailleurs, la situation de chaos en Orient s'aggrava aussi du fait d'une révolution contre le mouvement kémaliste dans les hauts plateaux de l'Anatolie ; là,

---

<sup>84</sup> « Le moment décisif », *Empros*, Athènes, 12 octobre 1919, année 23<sup>e</sup>, n° 8259, p. 1.

<sup>85</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives d'Ioannis Papadimas, *Journal du 15 mars jusqu'au 18 août 1919*, n° 9, p. 92.

<sup>86</sup> A.F.N.R.E.E.V., Archives d'Emmanuel N. Georgakakis, Enveloppe 1, Ordre de la II<sup>e</sup> Division, 5 septembre 1919, n° 624/2, p. 1.

<sup>87</sup> *Ibid.*, Journal du 7 juillet 1919 jusqu'au 16 mars 1920, s.p.

<sup>88</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 20, Rapport de St. Charalabidis quant aux événements du 19 à 26 juin 1919, p. 1.

<sup>89</sup> A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 6 1/g (γ) A, Délivrances et réceptions des informations diverses par des services militaires, 17/6/1919-11/11/1919, Rapport de la Croix-Rouge Grecque, Makri, 18/31 juillet 1919, n° 55, p. 1.

<sup>90</sup> A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 7 1/6e (ε), Plantes des Italiens, 22/7/1919-14/12/1919, Lettre du 15 juin 1919, I<sup>e</sup> Corps de l'Armée, n° 21131/1202, p. 2.

plusieurs civils s'étaient révoltés contre les *Comités Nationaux* en se livrant même à des combats sanglants<sup>91</sup>. De même, le mouvement du Circassien Anzouvar se renforça de plus en plus, comme en témoigne un télégramme d'Istanbul, publié dans le journal *Macédoine* :

« *Les Circassiens de Balikesir, en répondant au manifeste d'Anzouvar qui traite Kemal de traître à la Patrie et au Califat, prirent les armes. Des combats sanglants ont eu lieu entre des détachements d'Anzouvar et ceux de Kemal* »<sup>92</sup>.

Au même moment, les soldats volontaires, qui s'étaient présentés sous les drapeaux au printemps 1919, se munissaient de feuilles de route et gagnaient les régiments ; de plus, de nouveaux volontaires issus de l'Asie mineure, du Pont-Euxin, d'Istanbul, de Chypre et du continent grec continuèrent de se présenter dans les casernes. En outre, en août 1919, à Thessalonique ainsi qu'à Athènes, un nouveau bataillon fit son apparition ; ce fut le *Bataillon des volontaires du Pont* dans lequel plusieurs réfugiés, issus de cette région lointaine, et qui étaient venus en Grèce durant la Grande Guerre, portèrent l'uniforme de l'armée grecque<sup>93</sup>.

Ainsi, durant les premiers mois de l'occupation grecque en Asie mineure, la multitude des peuples de l'Orient se révolta. D'un côté, les Turcs exprimèrent, de toutes les manières possibles, leur hostilité envers cette situation humiliante ; et, de l'autre, des Grecs, célébrant leur victoire, coururent volontairement vers les casernes afin de jouer leur rôle dans la création de la Grande Grèce qui se profilait.

## II. L'ère des batailles

Le débarquement des forces grecques à Smyrne, le 2/15 mai 1919, marqua le début d'une nouvelle guerre entre la Turquie et la Grèce. Or, à partir de ce jour ensoleillé du printemps 1919 et jusqu'en décembre, les soldats grecs chevronnés, qui s'étaient battus dans les Balkans, prirent part, cette fois-ci, à une guerre sans combats véritables.

Durant tous ces mois, l'armée grecque joua, en effet, le rôle de la gendarmerie en poursuivant les bandes d'irréguliers qui apparaissaient dans la zone occupée ou au-delà de celle-ci. Car, d'un côté, l'armée turque, démobilisée en raison des conditions

---

<sup>91</sup> « La contre-révolution contre Kemal », *Empros*, Athènes, 25 octobre 1919, année 23<sup>e</sup>, n° 8272, p. 1.

<sup>92</sup> « Les Circassiens contre Kemal », *Macédoine*, Thessalonique, 24 novembre 1919, année 9<sup>e</sup>, n° 2805, p. 2.

<sup>93</sup> Xénophon AKOGLIOUS, « Le Bataillon des volontaires du Pont », *Pontiaki Estia*, Athènes, Comité des Études Pontiques, vol. 73, 1956, pp. 3514-3515.

de l'armistice, n'existait plus, alors que son armement était stocké dans des dépôts contrôlés par les alliés ; et, de l'autre, les décisions du général Miln obligèrent l'armée grecque à défendre sa zone sans pouvoir mener des opérations militaires pour disperser les petites forces kémalistes.

L'ère des vraies batailles n'arriva qu'en 1920.

### **A. Les premières batailles et le Traité de Sèvres**

Dès les premiers jours de la présence de Moustapha Kemal en Orient, loin du pouvoir de la Sublime Porte qui se trouvait sous le contrôle étroit des alliés, des *Comités Nationaux* firent massivement leur apparition dans la zone libre de l'Asie mineure et en Thrace orientale ; leur objectif fut de recruter des jeunes paysans, à leur majorité, et de créer des bandes d'irréguliers qui pourraient, au début, mener une guerre d'usure contre les forces grecques en pillant aussi les dépôts d'armes stockées et contrôlées par les alliés.

Ainsi, à la fin de 1919, le gouvernement d'Ankara eut sous son contrôle une armée composée de plus de 49.389 hommes en Asie mineure et de 5.000 soldats en Thrace orientale<sup>94</sup>. De plus, au niveau de l'armement, les pillages des dépôts d'armes, contrôlés par les alliés, couvrirent ses besoins. Halidé Edip, membre du mouvement nationaliste et oratrice des manifestations déroulées à Istanbul pendant l'année précédente, se souvint de la façon dont l'armement était envoyé à Ankara : « *On cacha des caissons pleins d'armes dans des sacs de charbon ou dans des ballots de paille ; puis, on les transporta durant la nuit et on les enterra avant le lever du jour* »<sup>95</sup>.

Ainsi au début de 1920, les armées étaient en place pour connaître une véritable guerre qui semblait inévitable. Ce qui manquait était l'initiative, c'est à dire l'attaque grecque. Cela ne tarda pas à se réaliser et à « enflammer », pendant deux ans, toute l'Asie mineure.

## **1. Grecs et Italiens : une coexistence problématique**

Au début de 1920, l'armée grecque se trouva, encore une fois, bloquée sur sa zone défensive qui avait été fixée depuis le mois d'octobre de l'année précédente par

---

<sup>94</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 259, « F. 36 Rapports de la situation militaire » (1919), Sous-enveloppe 2, Rapport des informations du Quartier Général de 5/18 octobre au 1/14 novembre 1919, Quartier Général, 1/14 novembre 1919, n° 9205/II, pp. 22, 31.

<sup>95</sup> Cité par Giles MILTON, *op. cit.*, p. 203.

le général Miln ; de plus, à la suite de ses ordres, elle ne pouvait pas mener des opérations militaires afin d'écraser les forces révolutionnaires, qui, conformément aux informations, se formaient au-delà des barbelés grecs.

En exceptant, ainsi, quelques attaques kémalistes qui eurent lieu les mois de janvier et de février 1920, et dont le général Paraskevopoulos avait informé Venizélos<sup>96</sup>, aucun autre événement militaire ne se déroula jusqu'en été de la même année, augmentant ainsi l'ennui des soldats et officiers sur place.

En même moment, des jeunes hommes issus de tous les coins du monde hellénique continuèrent à prendre la route vers les casernes de la Grèce ou vers le camp militaire de la II<sup>e</sup> Division qui se trouvait dans la ville de Smyrne. Et même, le volontariat connu, durant le printemps 1920, l'une de ses plus fortes hausses au sein des Grecs de l'Asie mineure du fait de l'appel aux armes du général Paraskevopoulos. De plus, l'administration grecque sur place se hâta d'informer aussi les Européens de cette évolution comme en témoigne un télégramme envoyé, le 13/26 avril 1920, par le haut commissaire grec à Smyrne, Aristides Stergiadis, au ministre des Affaires étrangères à Athènes : « *Je vous prie de transmettre ce télégramme au Temps de la part de M. Tenekidis : "Grecs, sujets ottomans, continuent de s'enrôler comme volontaires dans l'armée grecque avec enthousiasme et entrain" »*<sup>97</sup>. En outre, les autres volontaires, qui avaient déjà revêtus l'uniforme, ayant terminé leur entraînement militaire dans les casernes, gagnèrent les régiments en Thrace occidentale, ou les bateaux au Pirée et à Thessalonique afin d'arriver dans la belle Smyrne.

Entre-temps, les relations entre les civils grecs et italiens comme celles entre les soldats de deux États en Asie mineure s'aggravèrent de plus en plus ; cette coexistence problématique se profilait depuis, déjà, les premiers mois de la présence des forces armées grecques à Smyrne et dans ses environs. Le chef de la gendarmerie de Smyrne informa le haut commissaire grec sur place, le 1<sup>er</sup>/14 juillet 1919, que des marins italiens et des soldats grecs étaient entrés en conflit la nuit précédente dans le centre-ville de Smyrne<sup>98</sup>. De même, le délégué du haut commissariat italien

---

<sup>96</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 26, Dépêche télégraphique chiffré de Paraskevopoulos, Thessalonique, 20 janvier 1920, n° 140, p. 1.

<sup>97</sup> A.H.M.A.E., 1920/141.1 Enveloppe spécifique de Smyrne (Armée grecque en Asie mineure), Sous-enveloppe 2, Télégramme chiffré de Aristides Stergiadis, Smyrne, 13/26 avril 1920, n° 2273, p. 1.

<sup>98</sup> A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 5 1/6b A, Propagande italienne et actions des Italiens, 7/6/1919-28/7/1919, Rapport du chef de la gendarmerie de Smyrne, Smyrne, 1<sup>er</sup> juillet 1919, n° 338/11, p. 1.

d'Istanbul, qui siégeait à Smyrne, fit, le 5 juillet 1919, un tableau des injures, menaces et voies de fait dont des citoyens italiens de Smyrne faisaient l'objet de la part de nombreux civils et militaires grecs<sup>99</sup>.

Dans ce climat menaçant, le ministre de l'Armée publia une circulaire dans laquelle il souligna la nécessité de nouer des relations amicales entre les deux armées et les populations dans l'intérêt général<sup>100</sup>.

Pourtant, même si Venizélos, depuis la tribune de l'Assemblée nationale, assura les députés que les relations entre l'Italie et la Grèce étaient amicales<sup>101</sup>, la situation au front et les rapports arrivés au ministère des Affaires étrangères le démentaient. Ainsi, durant l'hiver de 1919-1920 et au printemps 1920, de nombreuses escarmouches entre les deux armées eurent lieu dans la vallée de Méandre<sup>102</sup> ; en outre, plusieurs rapports évoquèrent que des soldats italiens furent, de temps en temps, tués en Asie mineure par les troupes grecques<sup>103</sup>.

Globalement, la coexistence de deux nationalismes, grec et italien, en Asie mineure, dont les rêves étaient l'occupation des mêmes territoires, bouleversa les relations entre les soldats et les civils des deux pays ; ainsi, même si au niveau diplomatique les relations furent « amicales », dans la vie réelle, loin des accords entre les hommes politiques des deux nations, cette amitié fut plus que douteuse.

## **2. Les premières batailles et l'occupation de la Thrace orientale**

L'inactivité des troupes grecques sur le front de l'Asie mineure pendant un an découla de la crainte des Alliés de voir la progression grecque vers des régions où les populations helléniques étaient, sans doute, minoritaires, renforcer le nationalisme turc et embrouiller le processus de la pacification de l'Orient. Or ce fut exactement cette crainte qui offrit à Moustapha Kemal le temps nécessaire d'organiser son armée constituée, au début de bandes d'irréguliers, puis de mener des opérations militaires contre les armées alliées qui avaient un nombre restreint de soldats.

---

<sup>99</sup> A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 5 1/6b A, Propagande italienne et actions des Italiens, 7/6/1919-28/7/1919, Rapport du délégué italien à Smyrne, Smyrne, 3 juillet 1919, n° 750, p. 4.

<sup>100</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 502, « Circulaires du ministère de l'armée », (1919), Sous-enveloppe 2, Circulaire du 26 juillet 1919, n° 83584/811, p. 1.

<sup>101</sup> A.A.N., Journaux des Discussions de l'Assemblée Nationale, Epoque K, Session Parlementaire IV (Δ), Athènes, Imprimerie Nationale, 1931, séance du 2 mai 1920, p. 818 ; cote : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), Epoque K de Reviviscence, Session Parlementaire IV (Δ), 1919-1920, vol. 67.

<sup>102</sup> Voir, A.H.M.A.E., Enveloppe 1920/26.2 Enveloppe concernant Smyrne ; A.H.M.A.E., 1920/141.1 Enveloppe spécifique de Smyrne (Armée grecque en Asie Mineure), Sous-enveloppe 2.

<sup>103</sup> Voir, A.H.M.A.E., Enveloppe 1920/26.2 Enveloppe concernant Smyrne.

Ainsi, durant le mois de février 1920, alors que les pacificateurs du monde se rassemblaient à Londres pour discuter de la question orientale, les forces kémalistes semi-irrégulières écrasèrent, en Cilicie, les forces armées françaises, massacrant aussi quelques milliers d'Arméniens. De plus, quelques mois plus tard, en juin 1920, Kemal ordonna à ses officiers de mener des opérations militaires contre les forces anglaises de Nicomédie ; immédiatement, le général Miln demanda des renforts. Les seules forces armées, à ce moment-là, disponibles étaient celles de la Grèce ; Lloyd Georges demanda, alors, à Venizélos une division grecque pour défendre les Dardanelles. Venizélos fut d'accord à la condition que la Turquie se limitât aux plateaux anatoliens ; dans cette optique, la progression militaire de l'armée grecque, si désirée par les officiels et Venizélos, fut, enfin, décidée en juin 1920.

Le quartier général grec notifia, le 8/21 juin 1920, l'ordre du généralissime Paraskevopoulos d'attaquer les forces kémalistes :

*« Demain, enfin, on commence l'attaque attendue depuis si longtemps.*

*Toute l'armée grecque en Asie mineure comme un seul homme, dès que le signal sera donné, s'élancera contre l'ennemi afin d'accomplir une bonne action dans le but de la libération totale de nos frères "esclaves".*

*Continuez notre histoire qui est caractérisée par l'héroïsme, la courtoisie et la magnanimité.*

*Je suis sûr que vous le ferez.*

*À la fin de nos guerres, personne n'est censé souiller notre histoire »<sup>104</sup>.*

L'attaque, sous le soleil brûlant d'Asie mineure, fut orageuse ; le soldat volontaire Charalabos Pliziotis, qui prit part aux opérations militaires, écrivit dans son journal : *« On marche au pas de course, la chaleur est insupportable et plusieurs soldats s'évanouissent »<sup>105</sup>*. Le 9/22 juin 1920, les soldats grecs, appelés, réservistes et volontaires, entrèrent triomphalement à Axari et, le lendemain, ils occupèrent Salihli, Soma, Derekioï et Mentechori. De même, jusqu'au 30 juin/13 juillet 1920, les Grecs occupèrent Philadelphia, Balikesir, Panderma, Brousse (ancienne capitale et ville sainte des Ottomans), Kios et Nicomédie.

Partout, les soldats grecs furent accueillis en libérateurs par les populations helléniques sur place ; le volontaire Charalabos Pliziotis nous témoigne de l'entrée de son bataillon à Balikesir : *« Enfin, en ayant les armes sur l'épaule, on défila dans la ville. Tous les habitants furent là. Les Grecs et les Arméniens nous saluèrent et*

---

<sup>104</sup> Archives de S.A.M., Ordre quotidien de l'unité des recrues de Serres du 18 juin 1920, s.p. ; cote : Unité de recrues d'infanterie de Serres, Films 23 et 24, Armoire 4, Casier N, livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 30/5/1920-15/8/1920.

<sup>105</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 46.

*applaudirent tandis que les Turcs tinrent des drapeaux blancs et ils les agitaient. De plus, tous les magasins et les maisons des Turcs furent pavés de drapeaux blancs* »<sup>106</sup>. De plus, des déclarations et télégrammes de remerciement, de la part des habitants grecs et arméniens des villes et villages libérés, pour l'armée grecque et Venizélos s'entassèrent sur le bureau politique du Premier ministre<sup>107</sup> ; de même, les officiers saluèrent, dans leurs ordres généraux, l'héroïsme et la vivacité de leurs soldats<sup>108</sup> et les journaux, à côté des listes nominatives des blessés sur lesquelles figuraient aussi les noms des volontaires, publièrent les descriptions des batailles et des articles qui évoquaient la fougue effrénée de l'armée grecque<sup>109</sup>.

Par la suite, les opérations militaires se déplacèrent vers la Thrace orientale ; jusqu'au 7/20 juillet 1920, les régiments se rassemblèrent et se préparèrent à poursuivre et à écraser les forces du révolutionnaire Tzafer Tagiar. L'attaque fut, encore une fois, tumultueuse ; le 11/24 juillet 1920, l'armée grecque passa le fleuve d'Évros. Le 12/25 juillet, un régiment d'evzones défila à Andrinople et Tzafer Tagiar fut, quelques jours plus tard, capturé. Le lendemain, le roi Alexandre rendit visite à l'ancienne capitale des Ottomans afin de se présenter au *Te Deum* triomphal qui avait lieu dans la cathédrale de la ville.

Entre-temps, une loi<sup>110</sup>, votée par l'Assemblée nationale au sujet de l'engagement des soldats volontaires, donna une nouvelle impulsion au courant du volontariat ; des hommes ordinaires, ainsi, prenaient, encore une fois, volontairement la route vers les casernes ou même vers les Ambassades et les Consulats Grecs au-delà des frontières nationales afin de porter l'uniforme de l'armée grecque victorieuse. Alors, des Grecs de l'Asie mineure, de Constantinople, de Crète et de Thrace se mirent en route ; d'autres Grecs, issus ou habitants Chypre, le Dodécannèse, Anvers ou

---

<sup>106</sup> *Ibid.*, pp. 46-47.

<sup>107</sup> Voir entre autres, A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 439, « L/64 1920 Informations générales du Ministère des Affaires Étrangères » (janvier-octobre 1920), Télégrammes des communautés grecques d'Artaki et de la communauté Arméno-catholique de Panderma, 11 juillet 1920, n° 8970, p. 5 ; Télégramme de la corporation éducative « Anagenèses » de Panderma, 11 juillet 1920, n° 8971, p. 2 ; Rapport des habitants d'Ortakioï de Bithynie, 11 juillet 1920, n° 8974, p. 4.

<sup>108</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de famille de Petropoulaki, Boîte 1, Enveloppe 1.5, Dimitrios P. Petropoulakis (1913-1922), Sous-enveloppe 2, Livre 1, Division de Smyrne, 30<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, Rapport guerrier général des faits en Asie mineure, 14 juin 1920, pp. 48-50. Archives de S.A.M., Ordre général du généralissime Paraskevopoulos, 13 juin 1920, s.p. ; cote : Dépôt de matériel vétérinaire d'Athènes, Film 1, Armoire 1, Casier H, livre des ordres du jour, 2/7/1919-24/6/1920.

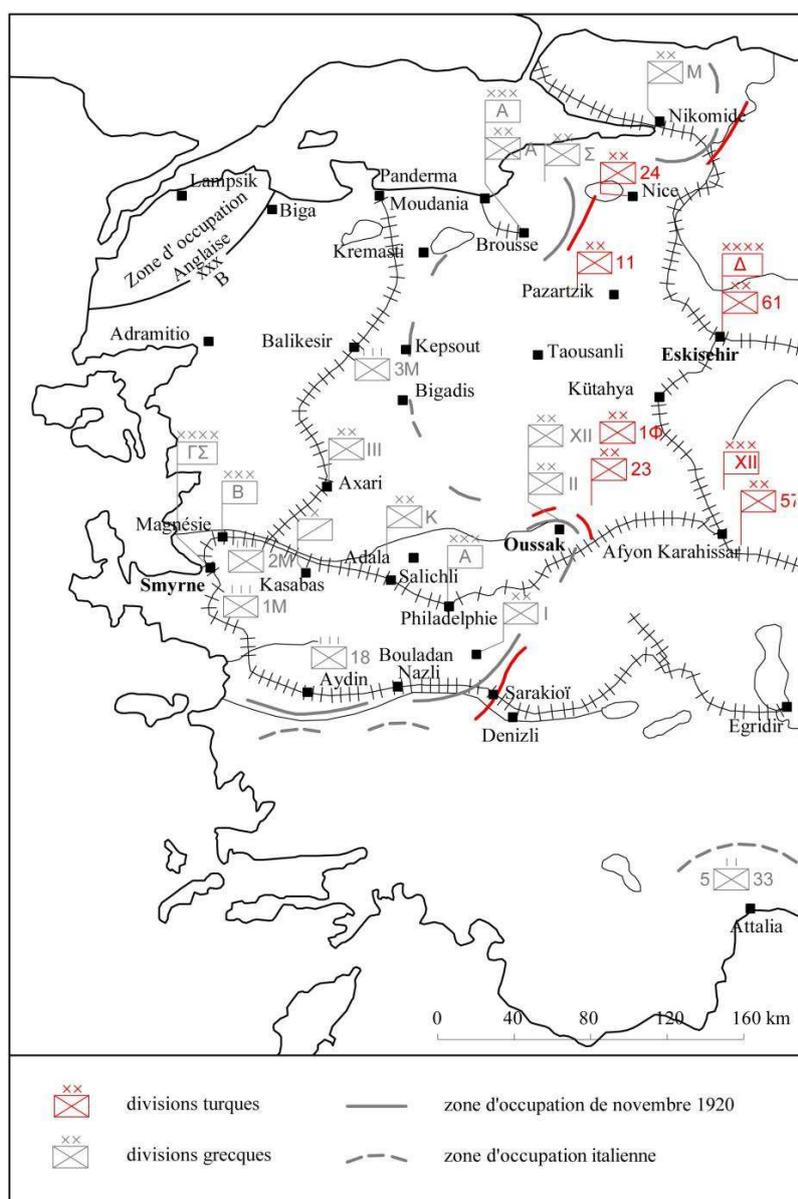
<sup>109</sup> « Armée Grecque Immortelle ! », *Macédoine*, Thessalonique, 20 juin 1920, année 9<sup>e</sup>, n° 3005, p. 1.

<sup>110</sup> Loi 2415 du 13 juillet 1920. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1920, 101-200, vol. A, n° 155, pp. 1558-1559 ; cote : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1920/2.

Bucarest, occupèrent les bureaux des Ambassades et Consulats ou bien encore les bureaux de recrutement récemment ouverts sur place.

Ainsi, les opérations militaires victorieuses, menées par l'armée grecque en Asie mineure durant l'été 1920, constituèrent les premières vraies batailles ; durant celles-ci, l'armée grecque avait 368 officiers et soldats morts, 1.132 autres qui étaient blessés et 11 soldats disparus<sup>111</sup>. La vraie guerre avait en effet éclaté même si le moment de la signature de paix arrivait...

Carte 8 : La zone occupée par l'armée grecque en novembre 1920<sup>112</sup>



<sup>111</sup> Georgios PAPAGEORGIOU, *Le service sanitaire de l'armée grecque durant la campagne micrasiatique, 1919-1922*, Athènes, Publication de la Direction de l'Histoire de l'Armée, 1968, p. 276.

<sup>112</sup> Constantin POLIZOIS, *op. cit.*, s.p.

### 3. Le Traité « en porcelaine » et les « remerciements » envers Venizélos

Le 28 juillet/10 août 1920, durant l'après-midi, les vainqueurs de la Grande Guerre se rassemblèrent dans l'entreprise des porcelaines de Sèvres afin de signer, sous la direction du Président Français, le traité de paix avec l'Empire Ottoman<sup>113</sup>. Ainsi, après un mot de Millerand, qui évoqua l'hostilité turque envers les pays qui se battaient en faveur de la justice et de la liberté, les représentants des États signèrent le fameux Traité. Ses conditions furent, pour la Turquie Ottomane, humiliantes alors qu'elles transformaient la Grèce en un grand pays de « *deux continents et cinq mers* ».

La Grèce occupa, ainsi, toute la région de la Thrace et toutes les îles de la mer Égée, sauf Dodécanèse. De plus, l'administration de la ville de Smyrne avec son arrière-pays passa aux Grecs pour une période de cinq ans durant laquelle leur souveraineté nominative resta, toujours, aux mains du Sultan ; au bout de cette période, l'Assemblée régionale eut le droit de demander à la Société des Nations l'intégration totale à la Grèce de ce territoire<sup>114</sup>.

Pour la Grèce, le traité fut signé par Eleftherios Venizélos et l'ambassadeur grec à Paris Athos Romanos, tandis que Haanti Pacha, Riza Tefvik et Resat Hali Bey furent les délégués du Sultan qui signèrent en son nom le traité qui constituait « le chant du cygne » de son Empire. Le journal turc *Aksan* n'eut aucune illusion ; en annonçant la signature du traité, il publia : « *Aujourd'hui, on fait des adieux au grand Empire Ottoman, à un passé glorieux de sept siècles, aux trésors rares et inestimables, au sang de nombreuses générations. Désormais, toute liaison avec le passé est rompue. Aujourd'hui, c'est un jour de deuil et de pleurs* »<sup>115</sup>.

En revanche, à Athènes, ces moments-là furent extatiques. La signature du Traité fut annoncée par des coups de canons ; les habitants de la capitale se déversèrent dans les rues et les places en clamant « *Christos Anesti* » et les cloches

---

<sup>113</sup> Le lieu de la signature du traité de Sèvres a provoqué une masse des commentaires tantôt ironiques tantôt annonciatrices de son inapplication non seulement par la diplomatie européenne mais également par la presse grecque. Raymond Poincaré écrivit, un peu après, de celui-ci : « *La ville de Sèvres a maintenant, elle aussi, son blason sur la couronne de la paix. Le Traité avec la Turquie fut signé dans l'industrie d'État avec des gâteaux et boissons. Le Traité, lui-même, est fragile, peut-être un vase brisé. Ne touchez pas !* » ; cité par Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, p. 199. De même, le journal *Empros* de Constantinople, de son côté, publia, le 18 juillet 1920 : « *Le traité avec la Turquie sera signé dans l'Entreprise de Sèvres. [...] Après tant de mois qu'on le traite, c'est vrai que sa signature dans une industrie est la plus appropriée. La seule chose, qui n'est pas bonne, est qu'elle produit des porcelaines. [...] Et, dans une telle entreprise, il paraît impossible qu'on signe un Traité qui veut fixer la paix en Orient* » ; « *Pancartes* », *Empros*, Constantinople, année 10<sup>e</sup>, période 2<sup>e</sup>, n° 90, p. 7.

<sup>114</sup> Pour une présentation plus exhaustive du Traité de Sèvres voir Efí ALLAMANI, Krista PANAGIOTOPOULOU, « Le Traité de Sèvres », in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS, (dir.), *op. cit.*, vol. 15, pp. 139-144.

<sup>115</sup> Cité par Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, pp. 201-202.

des églises firent vibrer la ville de leurs sons. De plus, des civils et des soldats se mirent à danser sur la place de *Syntagma* et celle d'*Omonia* ; au même moment, quatre détachements de cavalerie et de clairons parcoururent toute la ville pour communiquer la nouvelle réjouissante<sup>116</sup>.

Pourtant, la vie au front continuait semble-t-il normalement. Le soldat appelé Dimitrios Kefalogiannis et le sous-officier Pantelis Priniotakis, se trouvant en Asie mineure, n'évoquèrent rien de spécial dans leurs journaux de guerre ni le jour de l'annonce de la signature du Traité ni les jours qui s'ensuivirent<sup>117</sup> ; le soldat volontaire, Charalabos Pliziotis, qui se trouvait en Thrace orientale à ce moment, écrivit, de son côté, dans son journal : « *Mercredi, 29-7-1920. [...] On a appris de la signature de paix. Jeudi, 30-7-1920. Aujourd'hui, on eut droit au Te Deum et on défila pour célébrer la paix ; par contre, la nonchalance régna* »<sup>118</sup>.

Le même jour que défilait Charalabos Pliziotis, Elefthérios Venizélos avec son escorte, muni du traité de paix, gagna la gare de Lyon à Paris pour commencer son grand voyage dont la destination finale fut le port du Pirée. Deux officiers royalistes réformés, le lieutenant de vaisseau Apostolos Tserepis et le lieutenant Georgios Kiriakis, faisaient le guet pour assassiner l'homme qui serait considéré par ses compatriotes comme : « *le grand bienfaiteur de la Grèce et le sauveur de la patrie* »<sup>119</sup>. Le Premier ministre grec fut, finalement, sauvé et transporté à l'hôpital de la rue Georges Bizet<sup>120</sup>.

À la ville d'Athènes, avant même d'avoir pu vraiment se réjouir de la signature de la paix, un nouveau drame éclata à cause de l'attentat contre Venizélos...

Vers 13h 30, le 31 juillet/13 août 1920, les premiers habitants se rassemblèrent sur la place de *Syntagma* tandis que d'autres les y rejoignirent, arrivant de la rue de *Stadiou* ; ce fut à cet instant que la « guerre civile » entre les venizélistes et les

---

<sup>116</sup> « L'annonce de la paix à Athènes », *Empros*, Athènes, 30 juillet 1920, année 24<sup>e</sup>, n° 8546, p. 2. Le seul journal qui ne célébra pas la signature de paix fut *Rizospastis*, le journal du parti socialiste, qui, dans son article principal, écrivit entre autres : « *les frères esclaves sont libérés d'une tyrannie politique pour se soumettre à l'esclavage économique des capitalistes de leur patrie* ». G. PETSOUPOULOS, « Ce n'est pas la paix des peuples », *Rizospastis*, Athènes, 30 juillet 1920, année 4<sup>e</sup>, n° 1084, p. 1. Voir aussi « Le bilan », *Rizospastis*, Athènes, 29 juillet 1920, année 4<sup>e</sup>, n° 1083, p. 1.

<sup>117</sup> Dimitrios KEFALOGIANNIS, *Journal de voyage. Smyrne, juin 1920 – Nicomédie, janvier 1921*, Athènes, Estia, 2005, pp. 43-47 ; Pantelis PRINIOTAKIS, *op. cit.*, p. 86.

<sup>118</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 60.

<sup>119</sup> Décret de l'Assemblée Nationale des Grecs du 25 août 1920 ; A.A.N., *Journaux des Discussions de l'Assemblée Nationale, Epoque K, Session Parlementaire IV (Δ)*, Athènes, Imprimerie Nationale, 1931, séance du 25 août 1920, pp. 1056-1057 ; cote : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), Epoque K de Reviviscence, Session Parlementaire IV (Δ), 1919-1920, vol. 67.

<sup>120</sup> Cité par Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, pp. 205-206.

monarchistes, éclata. La foule, qui réclamait vengeance, incendia tous les bureaux et les imprimeries des journaux antivenizélistes ; des théâtres, des cafétérias aussi bien que des restaurants et des lieux de rencontre des royalistes furent livrés à la fureur de la foule et des flammes<sup>121</sup>. De plus, dans ce climat d'hystérie, l'homme politique royaliste Ion Dragoumis mourut le même jour<sup>122</sup> et des détachements de forces armées s'accumulèrent, durant toute la nuit, devant le parlement, sur la place de *Syntagma* et celle d'*Omonia* pour éviter la destruction ultérieure de la ville<sup>123</sup>.

Les jours suivants, s'entassèrent sur le bureau du Premier ministre des télégrammes envoyés de tous les coins du monde hellénique et par des soldats et des officiers. La plupart exprimait l'horreur devant la tentative de meurtre ou se félicitaient de la survie de Venizélos<sup>124</sup> ; en outre, partout des manifestations furent suivies de *Te Deum* en l'honneur de l'homme qui agrandit l'État<sup>125</sup>.

Au même moment, de nombreux volontaires, appelés et réservistes venus du front, gagnèrent les hôpitaux militaires d'Athènes, de Thessalonique, de Chalkida, de Smyrne et Brousse ; de plus, même si le Traité de paix était déjà signé, des nouveaux volontaires continuèrent de se présenter dans les casernes pour accomplir la « Grande Idée » puisque Constantinople était toujours sous le contrôle du Sultan.

Au fond, le Traité de Sèvres ne donna aucune solution au problème oriental. Car la vraie Turquie, celle de Kemal, ne signa jamais un traité de paix avec la Grèce, avec l'armée qui sapa la liberté du peuple turc. La guerre devait, alors, continuer jusqu'à l'élimination définitive de l'un des belligérants. Mais le monde politique grec devait, d'abord, s'occuper du combat intérieur ; les élections arrivaient.

## **B. Le roi Constantin et les Alliés**

Le Traité de paix fut, alors, signé tandis qu'Eleftherios Venizélos, remis de ses blessures prit la route vers Athènes ; entre-temps, il passa par Smyrne où, dans un navire grec ancré dans le golfe, il décida l'éloignement du Quartier Général, du fait que l'occupation de la ville d'Oussak par l'armée grecque s'était faite sans sa permission ou celle des Alliés. Puis, il arriva à Athènes en ayant comme but

---

<sup>121</sup> « La manifestation de hier à Athènes », *Empros*, Athènes, 1 août 1920, année 24<sup>e</sup>, n° 8548, pp. 1-2.

<sup>122</sup> Pour plus d'informations concernant l'assassinat d'Ion Dragoumis voir Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, pp. 207-216.

<sup>123</sup> « La manifestation de hier à Athènes », *Empros*, Athènes, 1<sup>er</sup> août 1920, année 24<sup>e</sup>, n° 8548, pp. 1-2.

<sup>124</sup> Voir à titre d'exemple : A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 387, « Expression d'horreur de la tentative contre Venizélos » (août 1920).

<sup>125</sup> Voir à titre d'exemple, *Ibid.*

d'annoncer des élections puisque son « combat » diplomatique s'était terminé dans la ville de Sèvres.

D'ailleurs, le 23 novembre/6 décembre 1919, il avait déjà déclaré sur les bancs de l'Assemblée nationale :

*« Mes adversaires veulent convaincre le peuple grec qu'il agit sous le pouvoir d'un affreux tyran. Pourtant, c'est vrai que je n'ai jamais imaginé que ma jeunesse finissante et arrivant déjà au seuil du vieillissement je deviendrais un tyran si dur. [...] Pourtant, je vous assure, messieurs les députés, que je n'ai pas l'âme tyrannique et [...] je pense que ceux qui attendent depuis tout ce temps, peuvent encore attendre un peu, afin que je finisse l'œuvre que je soumettrai au jugement du peuple »<sup>126</sup>.*

Ainsi, la route vers les élections était ouverte à partir du moment où la paix était signée ; le plus grand moment pour les deux adversaires politiques était arrivé...

## 1. Les élections

Eleftherios Venizélos rentra de Paris avec le Traité de Sèvres ; un Traité qui, d'un coté, réalisait le rêve de la Grande Grèce et, qui, de l'autre, renforçait son parti politique. L'homme politique crétois en profita pour lancer son attaque finale contre le roi Constantin exilé et les royalistes, en soulignant, pendant la séance du 25 août/7 septembre 1920, ceci :

*« Si la Réaction pense qu'on doit faire un referendum pour que le peuple décide du retour de l'ex Roi, de ce Roi qui a osé proclamer qu'il n'est pas obligé de suivre la volonté du peuple ; du Roi qui est, pratiquement, devenu le chef d'un parti politique, le parti royaliste, et qui, à l'extérieur, pourrait provoquer la fin de l'Alliance entre la Grèce et les vainqueurs de la Grande Guerre tandis qu'à l'intérieur il pourrait diviser l'armée de la nation en deux, l'armée de la Défense Nationale et celle du Roi<sup>127</sup> ; d'un Roi qui est devenu le plus grand ennemi d'un grand parti politique et qui a, également, osé tenter d'assassiner le Premier ministre du pays pour faciliter son retour triomphal au Trône ; si alors les hommes politiques de la Réaction croient qu'ils sont aussi forts pour se charger de telles responsabilités, moi, j'accepte le défi ! Ainsi, si le peuple grec approuve ma politique aux élections, c'est la meilleure preuve qu'il n'accepte pas les changements politiques que l'opposition cherche. Néanmoins, si les citoyens donnent à mes adversaires le droit de gouverner le pays, ces derniers peuvent faire ce qu'ils veulent »<sup>128</sup>.*

---

<sup>126</sup> A.A.N., Journaux des Discussions de l'Assemblée Nationale, Epoque K, Session Parlementaire IV (Δ), Athènes, Imprimerie Nationale, 1931, séance du 23 novembre 1919, p. 16 ; cote : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), Epoque K de Reviviscence, Session Parlementaire IV (Δ), 1919-1920, vol. 67.

<sup>127</sup> Venizélos fait allusion à l'éclatement de la Discorde Nationale, quand, en étant obligé à démissionner une deuxième fois en décembre 1915, il alla, premièrement, à Canée et, puis, à Thessalonique où un mouvement des venizélistes éclata. Là, Venizélos fit son gouvernement qui est connue comme le *Gouvernement de la Défense Nationale* et mobilisa des classes militaires au Nord du pays ; cette armée est connue comme *l'Armée de la Défense Nationale*.

<sup>128</sup> A.A.N., Journaux des Discussions de l'Assemblée Nationale, Epoque K, Session Parlementaire IV (Δ), Athènes, Imprimerie Nationale, 1931, séance du 25 août 1920, pp. 1060-1061 ; cote : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), Epoque K de Reviviscence, Session Parlementaire IV (Δ), 1919-1920, vol. 67.

Ensuite, le 10/23 septembre 1920, le Premier ministre annonça, depuis la tribune de la Chambre, la dissolution de l'Assemblée nationale de la période K<sup>129</sup> tandis que le décret royal, qui appela les citoyens grecs aux urnes le 25 octobre/7 novembre 1920, était affiché, la nuit même, à l'extérieur du parlement<sup>130</sup>. De plus, la loi martiale fut levée et les monarchistes, exclus durant la Grande Guerre, regagnèrent le pays pour prendre part aux élections. Désormais, le parti de Venizélos d'un côté et la coalition des royalistes, de l'autre, livrèrent un « combat » pour l'emporter politiquement.

Dans ce climat, les journaux jouèrent, eux aussi, un rôle majeur dans le développement d'une grande hostilité parmi les fidèles des deux plus grands partis politiques. Les pro-venizélistes annoncèrent, alors, la défaite de la coalition royaliste en présentant Venizélos comme le seul homme politique qui pourrait assurer non seulement l'application des conditions fixées par le Traité mais aussi l'ordre public et la prospérité du peuple<sup>131</sup>. En revanche, les journaux royalistes demandèrent aux Grecs de se soulever contre la tyrannie venizéliste qui : « *arracha toutes les libertés du peuple et entassa tant de ruines en ayant pour but son maintien au pouvoir* »<sup>132</sup>.

Au même moment, l'armée grecque lança de nouvelles opérations en Asie mineure dans le but d'occuper la ville de Nikaia. Cette attaque prit, très vite, la forme de pillages systématiques des propriétés des populations locales et d'incendies des villes et des villages. Le soldat volontaire, Charalabos Pliziotis, y ayant pris part, fit un tableau très noir de cette situation ; il écrivit, ainsi, dans son carnet de guerre :

*« Je suis allé avec Simitopoulos sur le lac afin de laver nos vêtements. Quand nous sommes rentrés dans notre tente-abri, nous avons trouvé un sac plein de noix. Nous avons, ainsi, demandé Pezaros qu'est-ce qui se passait. Il nous a répondu que dans la ville c'était la "fête". Nous y sommes donc allés. Les soldats étaient dispersés ici et là dans les maisons et les magasins. Le pillage était total. Les Turcs étaient partis avant notre arrivée. Des Grecs n'existaient pas car, quelques jours plus tôt les Turcs les avaient massacrés. [...] À deux heures, un incendie fut éclaté dans la ville. Le bataillon y est allé pour l'étendre »*<sup>133</sup>.

---

<sup>129</sup> A.A.N., Journaux des Discussions de l'Assemblée Nationale, Epoque K, Session Parlementaire IV (Δ), Athènes, Imprimerie Nationale, 1931, séance du 10 septembre 1920, pp. 1152 ; cote : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), Epoque K de Reviviscence, Session Parlementaire IV (Δ), 1919-1920, vol. 67.

<sup>130</sup> Décret Royale du 10 septembre 1920. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1920, 201-298, vol. A, n° 207, p. 2075 ; cote : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1920/3.

<sup>131</sup> « La dissolution de la Chambre », *Empros*, Athènes, année 24<sup>e</sup>, n° 8590, p. 1.

<sup>132</sup> « Pour le renforcement de la lutte », *Skrip*, Athènes, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 5534, p. 1 ; voir aussi « Désinfection morale », *Skrip*, Athènes, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 5523, p. 1 ; « Libération vengeresse », *Skrip*, Athènes, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 5525, p. 1.

<sup>133</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, pp. 77-79.

De même, à Athènes, la réalité ne fut pas meilleure ; le combat entre les deux partis politiques continua tandis que la mort, par septicémie, du roi Alexandre<sup>134</sup>, le 12/25 octobre 1920, agita encore une fois la vie politique.

C'est pourquoi la discussion du retour ou pas du roi Constantin au trône commença. L'Assemblée se réunit, alors, inopinément le 15/28 octobre 1920 ; durant une séance très intense, Venizélos informa les représentants des Grecs qu'il avait appelé le prince Paul au trône mais que celui-ci refusa, donnant pour explication qu'il voulait attendre le résultat des élections. Ensuite, les députés, ratifiant la proposition du Premier ministre, votèrent en faveur de l'amiral Koudouriotis pour la place de vice-roi<sup>135</sup> ; en outre, les élections furent reportées au 1<sup>er</sup>/14 novembre 1920<sup>136</sup>.

Dès lors, l'effervescence régna en Grèce ; la question royaliste bouleversa le pays. Les journaux publièrent des articles incendiaires<sup>137</sup> et des manifestations sanglantes eurent lieu dans les centres villes<sup>138</sup>. Les passions politiques secouèrent aussi la vie sur le front et les relations entre les soldats issus de la « vieille Grèce » et ceux venus des « nouveaux territoires », de l'Asie mineure et de la Thrace qui étaient, dans leur majorité, des volontaires<sup>139</sup>. Un témoignage en est révélateur :

*« 16 octobre 1920. De nombreux soldats reçoivent des lettres de leurs familles qui les poussent à voter contre Venizélos et à choisir les monarchistes. Eux, ils ont promis la démobilisation. Peu nombreux sont ceux que les familles incitent à voter en faveur des venizélistes. Dans notre section les discussions politiques entre les hommes sont amères, un ordre tente de les interdire<sup>140</sup>. 20 octobre 1920. Les soldats de notre section et les officiers sont divisés en deux parties. Crétois, originaires de Mytilène, d'Asie mineure, de Thrace, d'Épire sont tous venizélistes. Tous les autres sont antivenizélistes... Des incidents commencent à se produire. Ce matin un soldat originaire d'Asie mineure allait chercher de l'eau. Un autre originaire de Patras lui a jeté une gamelle sur les pieds. Le premier l'a mal pris et ils se sont mutuellement*

---

<sup>134</sup> Une allocution, signée par Elefthérios Venizélos et son conseil des ministres et publié le 12/25 octobre 1920, informa le peuple de la mort du roi Alexandre. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1920, 201-298, vol. A, n° 235, p. 2293 ; cote : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1920/3.

<sup>135</sup> A.A.N., Journaux des Discussions de l'Assemblée Nationale, Époque K, Session Parlementaire IV (Δ), Athènes, Imprimerie Nationale, 1931, séance du 15 octobre 1920, pp. 1153-1157 ; cote : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), Époque K de Reviviscence, Session Parlementaire IV (Δ), 1919-1920, vol. 67.

<sup>136</sup> Décret-loi du 19 octobre/1<sup>er</sup> novembre 1920. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1920, 201-298, vol. A, n° 241, p. 2331 ; cote : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1920/3.

<sup>137</sup> Voir entre autres, « Oh ! Le ridicule ! », *Macédoine*, Thessalonique, 14 octobre 1920, année 10<sup>e</sup>, n° 3121, p. 1.

<sup>138</sup> « Les manifestations de hier », *Empros*, Athènes, 21 octobre 1920, année 24<sup>e</sup>, n° 8627, p. 2.

<sup>139</sup> Les populations issues des régions de la « vieille Grèce » furent fidèles au roi et au parti royaliste ; de l'autre côté, tous les Grecs issus de Macédoine, Épire, Thrace et Asie mineure reconnurent en Venizélos leur libérateur, l'homme politique qui arriva à les englober dans le Royaume Grec.

<sup>140</sup> Ordre général du ministère de la Guerre du 15/28 septembre 1920, n° 197961/670. Archives de S.A.M., Ordre quotidien de l'unité des recrues de Serres du 20 septembre 1920, s.p. ; côte : Unité de recrues d'infanterie de Serres, Film 24, Armoire 4, Casier N, livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 13/8/1920-3/10/1920.

*insultés. Celui de Patras a traité son confrère de traître et l'autre lui a retourné l'injure. Ils ont commencé à se frapper lorsque d'autres soldats plus impassibles les ont séparés. Cet incident ne s'était jamais produit dans notre section »<sup>141</sup>.*

Finalement, le parti venizéliste perdit les élections, Eleftherios Venizélos, lui-même, ne fut pas élu en tant que député. Trois jours plus tard, il embarqua à *Narcissos* et quitta la Grèce ; le même jour, Dimitrios Rallis se chargea du gouvernement<sup>142</sup>, il convoqua son Conseil des ministres<sup>143</sup> et, à la suite de la renonciation de l'amiral Koudouriotis au trône<sup>144</sup>, la reine mère Olga s'occupa de la régence<sup>145</sup>.

En bref, les élections législatives, qui eurent lieu dans une période de grands changements, prouvèrent, de la meilleure façon, l'hostilité entre les deux partis politiques. Enfin, les antivenizélistes accédèrent au pouvoir ; désormais, tout commencerait à changer avec le retour du roi Constantin qui se profilait.

## **2. Le référendum et le retour du roi Constantin**

Après les élections, Venizélos quitta, ainsi, la Grèce pour « *ne pas compliquer l'effort du nouveau gouvernement* » comme il le dit à Pénélope Delta<sup>146</sup> ; au même moment, les fidèles des royalistes célébrèrent leur victoire. Les moments furent extatiques. Le matin du 3/16 novembre 1920 à Thessalonique, les royalistes se déversèrent dans les rues en tenant des rameaux d'olivier et en criant en faveur du roi Constantin ; en outre, sur les balcons et les terrasses des maisons furent accrochées des photographies, décorées avec des rameaux d'olivier et des chrysanthèmes, du roi Constantin et de Gounaris. De plus, des incidents ne tardèrent pas à se produire ; de nombreux venizélistes furent battus, des photographies de l'ex-Premier ministre, qui décoraient des cafétérias, furent, violemment, décrochées. Les bureaux venizélistes furent détruits par les manifestants<sup>147</sup>. De même, des brochures, annonçant la mort de Venizélos, occupèrent les murs des bâtiments publics et les poteaux électriques<sup>148</sup>.

En outre, la situation au front ne fut pas meilleure ; les passions politiques accumulées durant la « longue » période pré-électorale éclatèrent. Les officiers

---

<sup>141</sup> Cité par Panagiotis GRIGORIU, *op. cit.*, pp. 65-66.

<sup>142</sup> Allocution du 4/17 novembre 1920. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1920, 201-298, vol. A, n° 253, p. 2369 ; cote : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1920/3.

<sup>143</sup> Décrets royaux du 4/17 novembre 1920. *Ibid.*, n° 254, pp. 2371-2372.

<sup>144</sup> Décret royal du 4/17 novembre 1920. *Id.*, p. 2372.

<sup>145</sup> Allocution du 4/17 novembre 1920. *Id.*, n° 255, p. 2373.

<sup>146</sup> Cité par Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, p. 243.

<sup>147</sup> « La vue d'hier de Thessalonique », *Macédoine*, Thessalonique, 3 novembre 1920, année 10<sup>e</sup>, n° 3141, p. 1.

<sup>148</sup> A.M.B., Numéro d'entrée 165, Enveloppe 1, Brochure annonçant la mort de Venizélos, p. 2.

royalistes célébrèrent leur libération de la tyrannie venizéliste ; de même, les soldats, munis de photographies du roi Constantin, inondèrent les rues de Magnésie<sup>149</sup>. Entre-temps, le courant du volontariat connut sa plus grande baisse depuis le début de la campagne. Il y eut en outre des changements dans la composition et les titres des unités militaires. Le remplacement des officiers venizélistes par ceux qui furent fidèles au Roi et qui avaient été exclus de l'armée depuis la Grande Guerre, provoqua des commentaires amers au sein des soldats chevronnés, sur les champs de batailles micrasiatiques. Le témoignage du soldat appelé Lefteris Paraskevaïdis est révélateur :

*« Notre capitaine fut remplacé par un nouveau, il s'appelait Al. Panagiotopoulos. Il était un homme de taille moyenne, un peu gros, brun et d'une moustache noire taillée. Il était gentil et sérieux. Il venait d'Athènes et il était sous-lieutenant réformé depuis 1916. Rendez-vous compte ! Il fut envoyé en tant que capitaine en première ligne de tir pour se charger du commandement d'un bataillon et était vraiment paumé. Il ne connaît pas la composition du bataillon, la tactique de guerre, le nombre de sections dont se compose la compagnie ! Il ne connaît pas les armes, l'artillerie, les grenades, les masques, les casques et en général rien de tout ce qui concerne l'arsenal ; pourtant, il fut envoyé pour conduire le bataillon au combat ! [...] Quand il vint, alors, nous saluer, on était tous dehors devant l'abri qui servait de dépôt. Il me demanda : "Qui êtes-vous, quel est votre nom et d'où vous venez ?". Je réponds : "Paraskevaïdis, fourrier, issu de Lesbos". Et, "vous ?". "Galitis<sup>150</sup>, fourrier, issu d'Asie mineure". "Vous ?", il continua. "Papanis, correspondant, originaire de Lesbos". "Vous ?", il demanda un autre. "Stefanouidakis<sup>151</sup>, magasinier, issu d'Asie mineure". Le capitaine s'exclama alors : "Mais, qu'est-ce qui se passe ? Vous venez tous de Lesbos et d'Asie mineure ?". Stefanouidakis, qui est le plus audacieux de nous tous et fanatiquement fidèle à Venizélos, lui répond : "Oui, monsieur le capitaine ! C'est pourquoi, notre division s'appelle "Division d'Archipel" et non "Septième Division" comme ils veulent maintenant !" »<sup>152</sup>.*

Au même moment, le 11/24 novembre 1920, le gouvernement appela les Grecs à se présenter, le 22 novembre/5 décembre 1920, aux urnes pour lui donner le droit d'appeler le roi Constantin au trône<sup>153</sup> ; les journaux royalistes, de leur côté, les appelèrent à voter en faveur du retour du Roi, obligé sous la violence de quitter son trône et qui symbolisait la fraternité nationale<sup>154</sup>. Les résultats<sup>155</sup> furent, largement, en

<sup>149</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives d'Ioannis Papadimas, Journal du 18 août jusqu'au 29 novembre 1920, n° 10, pp. 83-86.

<sup>150</sup> Galitis fut volontaire. Archives de S.A.M, Registres matricules du recrutement.

<sup>151</sup> Volontaire lui aussi. *Ibid.*

<sup>152</sup> Lefteris PARASKEVAÏDIS, *op. cit.*, pp. 125-126.

<sup>153</sup> Allocution du 11/24 novembre 1920. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1920, 201-298, vol. A, n° 259, p. 2381 ; cote : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1920/3. Conformément à l'article 3 du décret-loi du 12/25 novembre 1920, tous les citoyens grecs ainsi que les soldats eurent le droit de voter. Décret-loi du 12/25 novembre 1920. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1920, 201-298, vol. A, n° 261, p. 2385-2386 ; cote : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1920/3.

<sup>154</sup> « Notes. Pourquoi on fait le référendum », *Skrip*, Athènes, 13 novembre 1920, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 5576, p. 1 ; « Notes. Constantin », *Skrip*, Athènes, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 5584, p. 1.

faveur du retour du Roi, ce Roi qui avait conduit, durant les guerres balkaniques, l'armée grecque à la victoire face aux Turcs. Pourtant, le volontaire Charalabos Pliziotis écrivit dans son journal :

*« Le référendum est fait ; par contre, nous, les hommes issus d'Asie mineure, ne pûmes pas voter parce que nous sommes des volontaires. Comme cela, on ne peut pas être intéressé par celui qui sera le Roi de Grèce. Combien on souffre en silence, nous, les Volontaires... ! »*<sup>156</sup>.

Le roi Constantin prit, ainsi, la route vers la Grèce afin d'occuper son trône ; pourtant, les Alliés, deux jours avant le référendum, en envoyant un mémorandum au ministère des Affaires étrangères d'Athènes, avaient fait savoir au gouvernement qu'ils n'approuvaient pas le retour d'un Roi dont *« l'attitude et la conduite déloyales à l'égard des Alliés au cours de la guerre ont été pour ceux-ci la source de difficultés et de pertes graves »*<sup>157</sup>. Mais, le 6/19 décembre 1920, le roi Constantin débarqua du navire *Averoff* à Corinthe ; de là, il prit le train pour gagner, le même jour, Athènes. Son accueil fut délirant. Des citoyens coururent et chantèrent dans les rues, des maisons et magasins furent pavoisés tandis que des détachements militaires lui rendirent gloire<sup>158</sup> ; dans la périphérie, son arrivée fut saluée par des coups d'artillerie et des *Te Deum* eurent lieu dans les cathédrales<sup>159</sup>. Le même jour, le Roi lut aux Grecs une allocution dans laquelle il souligna entre autres : *« J'ai pour but l'union et la paix intérieure tandis qu'à l'extérieur, je veux tenter d'accomplir notre rétablissement National en me basant sur notre Armée Héroïque »*<sup>160</sup>.

En définitive, la victoire des royalistes aux élections marqua le début de la transformation totale de l'État. Le roi Constantin rentra triomphalement et reprit place sur son trône, les officiers royalistes, exclus depuis tant d'années, regagnèrent l'armée tandis que les fonctionnaires antivenizélistes, victimes, eux aussi, des passions politiques, quittèrent les prisons pour se charger, encore une fois, de leurs devoirs ;

---

<sup>155</sup> Le vote donna : 999.954 Grecs en faveur du retour du Roi tandis que 10.383 votèrent non. Archives d'E.L.I.A., Archives de Georgios Stréit, Enveloppe 33, Sous-enveloppe 33.1 « Vie politique de Grèce. Fin de 1920 », Rapport concernant le référendum, Athènes, 10 décembre 1920 p. 9.

<sup>156</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 115.

<sup>157</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 27, Mémorandum des Alliés, 3 décembre 1920, n° 15.067, p. 1. Voir aussi l'annexe VI.

<sup>158</sup> « La vue fantastique d'hier d'Athènes », *Empros*, Athènes, 7 décembre 1920, année 25<sup>e</sup>, n° 8675, pp. 1-4.

<sup>159</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 720, « Télégrammes et lettres divers (1921-1924), Sous-enveloppe 1, Télégramme venu de Tripoli, 19 décembre 1920, n° 534, p. 1 ; Télégramme venu d'Andrinople, 20 décembre 1920, n° 1554, p. 1.

<sup>160</sup> A.G.E., Archives du Palais Royal, Enveloppe 125, « Allocutions du Roi Constantin, 1912-1922 », Allocution du 6 décembre 1920, Athènes, Constantin B, p. 1. L'allocution fut aussi publiée au *Journal du Gouvernement* ; A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1920, 201-298, vol. A, n° 281, pp. 2475-2476 ; cote : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1920/3.

« les prisons s'ouvrirent et se vidèrent afin de se remplir à nouveau » comme écrit Giannis Kordatos<sup>161</sup>. Or, c'était au tour des venizélistes de subir l'épuration et les internements ! Le seul, qui fut sauvé de cette vague de changements, fut le haut commissaire grec à Smyrne, Aristides Stergiadis, dont la démission ne fut pas acceptée par Dimitrios Rallis<sup>162</sup>.

### 3. Complications diplomatiques et militaires

Les jours, ainsi, s'écoulèrent, la neige occupa la plus grande partie du pays et les fêtes de Noël arrivèrent ; au même moment, le gouvernement royaliste se chargea de ses devoirs, le roi Constantin s'installa, de nouveau, dans son palais à Tatoï tandis que ses fidèles, quand ils ne célébrèrent pas leur victoire, cherchaient à monnayer les persécutions, réelles ou imaginaires, qu'ils avaient subies durant la « tyrannie venizéliste », en escomptant un poste de fonctionnaire. Entre-temps, en Asie mineure, le nouveau généralissime, Anastasios Papoulas, qui remplaça le venizéliste Leonidas Paraskevopoulos, lança une nouvelle attaque contre les forces kémalistes pour constater la combativité de son armée et celle de l'armée ennemie.

La Grèce continua, alors, la guerre pour imposer les conditions du traité de paix à Moustapha Kemal<sup>163</sup> ; aussi les soldats grecs s'élancèrent, encore une fois, le 23 décembre 1920/5 janvier 1921, contre leurs ennemis toujours dans le but d'occuper la ville d'Eskisehir et d'Afyon Karahissar. Or, les Turcs défendirent efficacement

---

<sup>161</sup> Cité par Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, pp. 241-242.

<sup>162</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 285, « B/10a Haut Commissariat de Smyrne » (février-novembre 1920), Télégramme de démission de Stergiadis et réponse de Dimitrios Rallis, p. 1.

<sup>163</sup> Il faut noter ici qu'un grand nombre d'historiens grecs accusent la coalition royaliste de ne pas avoir respecté ses promesses pré-électorales de démobiliser les soldats après la victoire et de finir la guerre, alors qu'elle la continua. En ce sens, Lefteris Paraskevaïdis écrivit dans son journal : « Une équipe d'hommes politiques, en ayant à leur tête l'antivenizéliste Gounaris, vint à Patras. Gounaris, ayant d'abord insulté Venizélos, s'exprima ainsi : "Où sont-ils vos enfants ? En Turquie ! Et, qu'est-ce qu'ils font là bas ? Quand vous voterez pour nous, nous les démobiliserons ; ils rentreront pour que vous les embrassiez et les caressiez après que vous ne les avez pas vus depuis tant d'années ». Lefteris PARASKEVAÏDIS, *op. cit.*, p. 121. Or, d'après les journaux de l'époque, il semble que, au moins Gounaris, Stratos et Rallis, les trois chefs de la coalition, ne promirent jamais la fin de la guerre et la démobilisation ; de plus, quant à la réunion antivenizéliste à Patras, le journal *Skrip*, qui publia le discours de Gounaris en entier, n'évoqua pas cette phrase. Voir à titre d'exemple « Dimitrios Gounaris débarqua hier à Patras », *Skrip*, Athènes, 13 octobre 1920, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 8545, pp. 2-4 ; « Le peuple se déclare prêt à l'appel libérateur », *Skrip*, Athènes, 26 octobre 1920, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 8558, pp. 1-4. La même remarque est aussi faite, entre autres, par Michael LLEWELLYN SMITH, *op. cit.*, pp. 282-283. Il est aussi intéressant de voir que, le 12/25 décembre 1919, le député Chrissostalis déclara, depuis la tribune de la Chambre, que les royalistes porteraient le combat pré-électoral sur la politique intérieure de Venizélos et non sur sa politique extérieure. A.A.N., Journaux des Discussions de l'Assemblée Nationale, Epoque K, Session Parlementaire IV (Δ), Athènes, Imprimerie Nationale, 1931, séance du 12 décembre 1919, pp. 217-220 ; cote : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), Epoque K de Reviviscence, Session Parlementaire IV (Δ), 1919-1920, vol. 67.

leurs positions en obligeant, pour la première fois, l'armée grecque à reculer. Jusqu'au 1<sup>er</sup>/14 janvier 1921, les soldats grecs, suivis d'une grande masse de réfugiés, regagnèrent leurs positions défensives. Cet échec militaire, qui s'accompagna de pillages, d'incendies des villages, et de longues caravanes de réfugiés, influença la psychologie des soldats et surtout celle des soldats volontaires indigènes ; le volontaire Charalabos Pliziotis écrivit, ainsi, dans son journal :

*« Durant l'après-midi, on est passé par Assakioï. Tous les habitants grecs du village étaient déjà partis car, une fois que l'armée avait reculé, ils ne pouvaient pas y rester. La gare fut incendiée. On marcha et, sur la route, à droite et à gauche, on vit les habitants qui partaient ; des vieux et des vieilles, des jeunes femmes et des enfants, en ayant sur leurs dos leurs affaires, marchaient tout blancs et découragés de peur et de tristesse ! Le soir, on arriva à Biletzik ; là aussi, les habitants coururent ici et là comme des fous et ils nous regardèrent d'une manière dont je ne sais toujours pas la signification. Ils étaient tristes parce qu'on partait ? Ils nous haïssaient à cause de cela ? Ils nous conjuraient de les protéger ? Je ne sais pas. Pourtant, depuis le premier village où on est passé... j'ai eu un serrement de cœur ; je marchais, ainsi, courbé et je ne pouvais pas lever la tête pour les regarder »<sup>164</sup>.*

La nouvelle année et la vie du gouvernement royaliste commencèrent ainsi sous des auspices désastreux tandis que la suite ne s'annonçait pas meilleure. En janvier 1921, les Alliés appelèrent la Grèce à une Conférence à Londres pour discuter la révision du traité qu'ils avaient tous signé quelques mois auparavant ; à cette conférence les Alliés ont invité non seulement les représentants du Sultan mais aussi ceux de Moustapha Kemal<sup>165</sup>, le reconnaissant *de facto* comme le chef de la vraie Turquie ! Dans ce climat, la première crise politique du nouveau gouvernement éclata ; car, Dimitrios Rallis, qui voulait représenter l'État grec, fut obligé à quitter son fauteuil de Premier ministre pour être remplacé par Kalogeropoulos.

Le 17 février 1921, la délégation grecque gagna la capitale de l'Angleterre ; là, elle se trouva confrontée à un climat d'hostilité qui devint plus clair dès le début des travaux du congrès, le 21 février. Les Français et les Italiens demandèrent, alors, d'envoyer une commission interalliée en Asie mineure et en Thrace orientale pour vérifier que la majorité, sur place, était bien grecque ; en outre, les Alliés proposèrent la différenciation de la zone occupée et du système de son administration. Les propositions tombèrent cependant dans le vide étant donné que, durant la séance de l'Assemblée grecque du 15/28 février 1921, tous les députés ratifièrent un décret dans

---

<sup>164</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 135.

<sup>165</sup> Ioannis GIANNOULOPOULOS, « La Conférence Interalliée à Londres », in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS, (dir.), *op. cit.*, vol. 15, p. 160.

lequel ils informaient les Alliés que la Nation grecque les refusait<sup>166</sup>. Entre-temps, les habitants d'Athènes descendirent dans les rues de la capitale et arrivèrent jusqu'au Parlement pour manifester contre les propositions alliées ; de même, l'ensemble du monde grec s'agita et envoya à la Chambre des pétitions de protestation en se déclarant prêt à tout quitter pour imposer les conditions de paix à Moustapha Kemal<sup>167</sup>. De plus, les habitants grecs de Smyrne manifestèrent, eux aussi, contre les propositions alliées en ratifiant, également, une pétition de protestation<sup>168</sup>.

Les moments furent, encore une fois, délirants ; un élan patriotique envahit tous les Grecs. Les journaux, de leur côté, publièrent des articles qui évoquèrent la « grécité » des territoires occupés par l'armée hellénique et les massacres horribles des Turcs contre les populations grecques locales<sup>169</sup>. Le mouvement du volontariat augmenta par rapport à celui des mois précédents tandis que d'autres volontaires qui avaient combattu contre les Turcs, quittèrent le front à cause de la maladie, d'une blessure ou, tout simplement, de la... mort.

Au fond, dès que les antivenizélistes accédèrent au pouvoir, les complications commencèrent. La situation au front n'était pas bonne à cause du renforcement de l'armée kémaliste ; à l'extérieur, les Alliés (surtout les Français et les Italiens), en désirant, d'un côté, mettre fin à la crise orientale et, en comprenant, de l'autre, qu'ils avaient parié, probablement, sur le « cheval faible », voulurent soutenir Kemal. Ainsi, la vraie guerre n'était pas encore commencée ; l'abattoir de Sakarya attendait...

### **C. Les grandes opérations militaires du printemps-été 1921**

Les efforts des Alliés, à la Conférence de Londres, de réviser le traité de Sèvres, d'une manière qui aurait pu être mutuellement acceptée par les deux belligérants, ne donnèrent aucune solution au problème oriental ; d'ailleurs, Nicolaos Stratos, depuis la tribune de l'Assemblée grecque, s'exclama le 15/28 février 1921 :

*« Grecs de Smyrne, ne vous inquiétez pas ! On vous reconnaît comme une partie du cœur grec que personne ne peut, au sein de la mère-Grèce, renier. [...] Et à*

---

<sup>166</sup> A.A.N., Journaux des Discussions de l'Assemblée Nationale, III<sup>e</sup> session constitutionnelle des Grecs, Athènes, Imprimerie Nationale, 1932, séance du 15 février 1921, p. 250 ; côte : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), III<sup>e</sup> Session Constitutionnelle, 1920-1921, vol. 68.

<sup>167</sup> Voir à titre d'exemple, *Ibid.*, séance du 18 février 1921, pp. 269-270 ; séance du 29 mars 1921, p. 286.

<sup>168</sup> « L'alerte micrasiatique de Smyrne », *Skrip*, Athènes, 15 février 1921, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 5968, p. 4 ; « Smyrne demande son unification », *Cosmos*, Smyrne, 15 février 1921, année 11<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 896, p. 1 ; « Smyrne manifestant son vœu », *Cosmos*, Smyrne, 15 février 1921, année 11<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 896, pp. 1-2.

<sup>169</sup> « Notes. C'est impossible », *Skrip*, Athènes, 14 janvier 1921, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 5936, p. 1.

*vous, collègues issus de Thrace, je vous rappelle que le soldat grec, se trouvant à Tsatalza, a un seul but : ressusciter, par sa progression vers la Ville destinée à être la capitale de l'Hellénisme, le dernier empereur des Grecs qui y fut, terriblement, massacré »<sup>170</sup>.*

La guerre dut continuer. L'heure des moments les plus sauvages était arrivée ; dorénavant, les soldats et les populations locales se noieraient dans leur sang !

### **1. L'attaque de mars 1921**

Durant les discussions diplomatiques à Londres, les officiers grecs en Asie mineure, en ayant à leur tête le généralissime Anastasios Papoulas, organisèrent, extatiquement, une nouvelle attaque contre les forces kémalistes. Les cartes géographiques furent posées sur les bureaux du Quartier Général et les officiers, se rassemblant autour d'elles, tracèrent sur elles des flèches qui menaçaient les hauts plateaux orientaux. Entre-temps, le roi Constantin appela, le 6/19 mars 1921, tous les soldats réservistes des classes militaires de 1913b, 1914 et 1915 à se présenter sous les drapeaux<sup>171</sup> ainsi que ceux, à la suite du même appel, issus d'Asie mineure<sup>172</sup>. Au même moment, des Grecs originaires du Dodécanèse demandèrent à créer un corps de volontaires pour prendre part à l'attaque<sup>173</sup> ; de même, d'autres hommes ordinaires, natifs de Constantinople, se déplacèrent à Smyrne afin de porter, volontairement, l'uniforme de l'armée grecque<sup>174</sup>.

Au front, dans les montagnes et dans les champs couverts de neige, la vie des soldats, volontaires, appelés et réservistes, se déroulait normalement ; les déplacements consécutifs des détachements militaires vers les poste-gardes ainsi que la grippe les occupaient. Des rumeurs concernant une nouvelle attaque, des petits incidents qui se produisaient presque quotidiennement tandis que des coups de feu troublaient, de temps en temps, la tranquillité de la nuit, les agitérent<sup>175</sup>.

Finalement, l'armée grecque lança son attaque le 10/23 mars 1921 en suivant deux routes différentes ; une formation prit la route depuis Oussak vers la ville

---

<sup>170</sup> Ici, il évoque la ville de Constantinople et Constantin Paléologue qui fut le dernier empereur de Byzance. Voir aussi chapitre 2. A.A.N., Journaux des Discussions de l'Assemblée Nationale, III<sup>e</sup> session constitutionnelle des Grecs, Athènes, Imprimerie Nationale, 1932, séance du 15 février 1921, pp. 237-238 ; cote : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), III<sup>e</sup> Session Constitutionnelle, 1920-1921, vol. 68.

<sup>171</sup> « Le roi Constantin envers le peuple grec », *Skrip*, Athènes, 7 mars 1921, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 5987, p. 4.

<sup>172</sup> « Ordre », *Cosmos*, Smyrne, 10 mars 1921, année 11<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 918, p. 1.

<sup>173</sup> « À travers l'État. Les *Dodécanèsiens* sont prêts », *Macédoine*, Thessalonique, 9 mars 1921, année 10<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 3262, p. 1.

<sup>174</sup> « Volontaires issus d'Istanbul », *Macédoine*, Thessalonique, 11 mars 1921, année 10<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 3264, p. 2.

<sup>175</sup> Voir, entre autres, le témoignage du soldat volontaire Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, pp. 171-188.

d'Afyon Karahissar tandis que l'autre s'élança depuis Brousse vers Eskisehir. Les journaux d'Athènes accueillirent la nouvelle avec des titres dithyrambiques et de grands articles<sup>176</sup> ; or, la situation au front fut totalement différente. La nouvelle de l'attaque fut un coup de tonnerre pour les soldats ; le soldat volontaire Charalabos Pliziotis souhaita la mort de celui qui commandait la nouvelle attaque<sup>177</sup>.

Le sort en était jeté ! A l'aube du 10/23 mars 1921, les soldats grecs commencèrent leur attaque contre les forces kémalistes en passant par des villages et des bourgs que les habitants avaient déjà quittés et qui furent livrés à la fureur des flammes, comme le bourg de Genikioi<sup>178</sup>. De plus, des maisons et mosquées furent pillées par les fourriers Paraskevaïdis et le volontaire Galitis, pour trouver des aliments et des cierges dont ils avaient besoin<sup>179</sup>.

Au niveau militaire, tout allait bien. Le 15/28 mars, les soldats grecs entrèrent à Afyon Karahissar. Pourtant, au Nord, la formation qui avait comme objectif d'occuper Eskisehir et qui suivit les mêmes routes qu'en décembre 1920, tomba sur les tranchées bien organisées des Turcs<sup>180</sup>. Les batailles furent violentes ; de nombreux blessés quittèrent la première ligne de tir et les cadavres des soldats turcs et grecs jalonnèrent le front. Le volontaire Pliziotis écrivit dans son journal :

*« 15 mars 1921. [...] Quand la nuit tomba, on nous ordonna de renforcer le flanc droit de notre formation ; on passa par des petites gorges. Là, des Turcs morts étaient couchés à droite et à gauche ; l'un avait sa main coupée, l'autre avait perdu sa tête alors que le sang coulait sur la neige »*<sup>181</sup>.

Enfin, les soldats grecs conquièrent le village d'Avgin et les hauteurs autour de Kovalitsa ; or, au centre de la formation grecque, près du petit village İnönü, le général turc, Ismet Pasha, obligea les forces grecques à reculer. Dès lors, les Turcs lancèrent des contre-attaques tandis que les Grecs défendaient les positions occupées ; la catastrophe, ainsi, arriva. Les pertes grecques furent nombreuses, et le généralissime Papoulas demanda, au gouvernement d'Athènes, des renforts mais les

---

<sup>176</sup> « Après 468 ans », *Skrip*, Athènes, 11 mars 1921, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 5991, p. 1.

<sup>177</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, 1991, p. 197.

<sup>178</sup> Pantelis PRINIOTAKIS, *op. cit.*, p. 105.

<sup>179</sup> Lefteris PARASKEVAÏDIS, *op. cit.*, pp. 143-144.

<sup>180</sup> Le sous-officier Ioannis Papadimas écrivit dans son journal le 15/28 mars 1921 : « *Formation au nord. Notre attaque continue. A notre gauche, près du village d'Avgin, un combat acharné se dispute. Les positions défensives de l'adversaire sont bien fortifiées de façon naturelle et artificielle. Ils occupent trois lignes de tranchées. Le territoire est conquis à la baïonnette* ». Archives d'E.L.I.A., Archives d'Ioannis Papadimas, *Journal du 29 novembre 1920 jusqu'au 15 juin 1921*, n° 10<sup>a</sup>, p. 84.

<sup>181</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 205.

soldats ne purent résister longtemps ; entre-temps, les forces grecques qui avaient déjà occupé Afyon Karahissar risquaient d'être coupées des autres divisions.

Ainsi, le 20 mars/2 avril 1921, les forces grecques, qui étaient chargées de l'occupation d'Eskisehir, commencèrent à reculer vers Brousse ; quatre jours plus tard, le I<sup>e</sup> Corps, qui avait occupé Afyon Karahissar, reçut l'ordre de prendre la route du retour. Au même moment, de nouvelles batailles eurent lieu à Toumlou Bounar ; l'objectif de l'attaque turque était de couper le mouvement de retraite du I<sup>e</sup> Corps. La violence fut spectaculaire mais le 34<sup>e</sup> régiment d'infanterie défendit ses positions en donnant le temps nécessaire au I<sup>e</sup> Corps de gagner la ville d'Oussak<sup>182</sup>.

En définitive, cette défaite grecque constitua la première victoire importante des troupes turques ; désormais, il était évident que Kemal employait une armée bien organisée et équipée comme le témoigna un soldat grec en écrivant dans son journal :

*« 19 mars 1921. Nous subissons une violente attaque des Turcs aujourd'hui, avec de l'artillerie, des mitrailleuses et des grenades. Le plus surprenant pour nous est le succès de leurs artilleurs. Ils visent bien, avant ils tiraient souvent à côté »*<sup>183</sup>.

## **2. La prise d'Eskisehir et d'Afyon Karahissar**

La défaite de mars 1921, qui, selon le chef d'état-major d'Asie mineure, découlait de « *la sous-estimation des forces kémalistes et du commencement des opérations sans être précédé du renforcement nécessaire des troupes et des moyens de transport* »<sup>184</sup>, eut des conséquences majeures politiques et militaires.

Ainsi, fin mars 1921, une deuxième crise politique troubla l'État ; Kalogeropoulos céda, le 26 mars/8 avril 1921, sa place à Gounaris. Entre-temps, une délégation du nouveau gouvernement rencontra, le 25 mars/7 avril et le 29 mars/11 avril 1921, le général Ioannis Metaxás, qui était à la retraite depuis 1920, pour lui proposer de prendre part à l'effort national. Cependant, ce dernier refusa en soulignant que, depuis le début de la guerre, il était convaincu de la défaite grecque<sup>185</sup>.

En outre, la situation du front ne fut pas meilleure ; les derniers combats furent extrêmement coûteux<sup>186</sup>. Les cadavres des soldats grecs jalonnèrent les champs de

---

<sup>182</sup> Concernant l'attaque de mars 1921 voir aussi le témoignage d'un officier turc, Archives d'E.L.I.A., Campagne en Asie Mineure, Mémoires d'Ali Ihsan Pacha, pp. 1-108 et 238-285.

<sup>183</sup> Cité par Panagiotis GRIGORIU, *op. cit.*, pp. 71-72.

<sup>184</sup> Archives d'E.L.I.A., Commission d'Enquête d'Asie mineure, Sous-enveloppe 4, Rapport de Constantin Pallis, mars 1926, pp. 1-2.

<sup>185</sup> Concernant ces rencontres voir aussi Christos CHRISTIDIS (dir.), *op. cit.*, vol. G(Γ)1, pp. 71-101.

<sup>186</sup> Le généralissime Papoulas annonça, le 25 mars/7 avril 1921, que l'armée perdit 4.324 officiers et soldats morts ou blessés. « Du front », *Empros*, Athènes, 27 mars 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8782, p. 1.

batailles tandis que les journaux publiaient quotidiennement des listes nominatives de blessés où figuraient également des noms des volontaires<sup>187</sup>. De plus, des soldats grecs se livrèrent à des vols et à des meurtres contre les Turcs<sup>188</sup>. De même, des officiers venizélistes, qui avaient quittés le front et qui s'étaient réfugiés à Istanbul après la défaite de Eleftherios Venizélos, empêchèrent l'enrôlement de volontaires sur place dans l'armée grecque<sup>189</sup>.

Dans ce climat peu favorable, Gounaris et le généralissime Papoulas décidèrent néanmoins de continuer l'effort militaire. Les préparations furent énormes. Les soldats réservistes de toute la Grèce, qui appartenaient aux classes militaires de 1912 et 1913a et à celles de 1903 et 1904 furent appelés sous les drapeaux<sup>190</sup> ; de même, les Grecs issus d'Asie mineure des classes militaires de 1910 à 1921, prirent la route vers les casernes<sup>191</sup>. Il en fut de même pour les réfugiés de Thrace et d'Asie mineure habitant en Grèce<sup>192</sup>. Entre-temps, des détachements de gendarmerie fouillèrent le pays pour envoyer au front tous les jeunes hommes qui jouissaient, illégalement, d'une vie paisible ; de plus, d'autres jeunes hommes, en kaki cette fois, qui, de toute manière, avaient gagné le « droit » de rester dans la zone de l'intérieur, embarquèrent au Pirée ou à Thessalonique afin d'arriver au front<sup>193</sup>.

Au sein de cette préparation effrénée, le roi Constantin, à la suite de la proposition de Gounaris et de l'avis concordant de la Chambre<sup>194</sup>, embarqua, le 29 mai/11 juin 1921<sup>195</sup>, dans une atmosphère extatique<sup>196</sup>, sur le navire *Limnos* pour

---

<sup>187</sup> Voir à titre d'exemple, « Les blessés glorieux à Athènes », *Ibid.*, pp. 2-3.

<sup>188</sup> Voir à titre d'exemple, Archives de S.A.M., Ordre du jour du Régiment de sécurité de voies ferrées du 10 mai 1921, pp. 95-96 ; ordre du jour du Régiment de sécurité de voies ferrées du 30 mai 1921, pp. 192-193 ; côte : Régiment de sécurité de voies ferrées, Films 1-2, Armoire 41, Casier A, livre des ordres du jour, 29/4/1921-28/8/1921.

<sup>189</sup> A.H.M.A.E., 1921/Enveloppe 2, Sous-enveloppe 2, La situation de l'armée grecque, Rapport du bureau d'état-major, *L'action des officiers déserteurs à Constantinople*, p. 2.

<sup>190</sup> « Les ordres de mobilisation », *Skrip*, Athènes, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 6015, p. 1.

<sup>191</sup> « Appel aux quatre âges des Grecs d'Asie mineure », *Skrip*, Athènes, 28 avril 1921, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 6028, p. 2 ; « Appels aux deux âges des Grecs d'Asie mineure », *Skrip*, Athènes, 6 mai 1921, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 6036, p. 1 ; « Appel aux Grecs d'Asie mineure », *Skrip*, Athènes, 19 juin 1921, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 6080, p. 3.

<sup>192</sup> « On appelle les réfugiés », *Skrip*, Athènes, 23 mai 1921, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 6053, p. 4 ; « Les Grecs issus de Thrace sous les drapeaux », *Macédoine*, Thessalonique, 25 mars 1921, année 10<sup>e</sup>, n° 3278, p. 2.

<sup>193</sup> Ces soldats étaient appelés par leurs collègues du front *kourampiedes*, embusqués. Il faut noter ici que les journaux de l'époque demandèrent extatiquement leur envoi au front ; voir à titre d'exemple, « Le combat contre les *kourampiedes* », *Empros*, Athènes, 20 mai 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8835, p. 3.

<sup>194</sup> A.A.N., Journaux des Discussions de l'Assemblée Nationale, III<sup>e</sup> session constitutionnelle des Grecs, Athènes, Imprimerie Nationale, 1932, séance du 28 mai 1921, pp. 850-852 ; cote : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), III<sup>e</sup> Session Constitutionnelle, 1920-1921, vol. 68.

<sup>195</sup> Le même jour, il informa son peuple de son départ au front. A.G.E., Archives du Palais Royal, Enveloppe 125, « Allocutions du roi Constantin, 1912-1922 », Allocution du 29 mai 1921, Athènes,

arriver sur le front et se charger du commandement des opérations militaires. Le jour suivant, son accueil, à Smyrne, fut délirant<sup>197</sup> ; entre-temps, de nouveaux volontaires, parmi eux des députés<sup>198</sup> aussi, se bousculèrent dans les casernes.

Pourtant, le 5/18 et le 6/19 juin 1921, les Alliés se rassemblèrent à Paris pour tenter de résoudre, pacifiquement, la question orientale. Ils se mirent, ainsi, d'accord sur un projet qui prévoyait le retrait des troupes grecques de la zone occupée en Asie mineure ; de plus, ils communiquèrent, le 8/21 juin 1921, au gouvernement grec, une note demandant de leur concéder le droit de négocier avec Kemal. Or, Gounaris refusa leur proposition car : « *tout retard dans les opérations militaires altérerait l'armée grecque et la situation militaire* »<sup>199</sup>.

Ainsi, tout fut prêt pour l'attaque grecque dont le but était d'occuper la voie ferrée qui unifiait Istanbul à Bagdad, de l'intersection d'Eskisehir jusqu'à celle d'Afyon Karahissar en écrasant l'armée turque. Le 25 juin/8 juillet 1921, les premiers soldats grecs se mirent en route vers Kütahya ; deux jours plus tard, une deuxième formation progressa vers Karakioï et un troisième groupe, qui partit le même jour, occupa, le 1<sup>er</sup>/14 juillet, le village Souzouz Kagia.

Les batailles furent brutales mais la progression grecque fut aussi rapide. Le 1<sup>er</sup>/14 juillet 1921, l'armée hellénique occupa Afyon Karahissar et, le 4/17 juillet, la ville de Kütahya ; deux jours plus tard, des détachements helléniques défilèrent à Eskisehir. Entre-temps, les soldats grecs pillèrent<sup>200</sup> et incendièrent<sup>201</sup>, sur la route, de nombreux villages qui avaient été quittés par la majorité de leurs habitants turcs ; ceux qui restèrent, devinrent les victimes des « *baïonnettes grecques libératrices* », comme l'écrivit Ionnis Papadimas<sup>202</sup>. Or, les forces kémalistes, dont la majorité se trouvait à Kütahya, ne furent pas écrasées ; car, Kemal ordonna à Ismet Pacha de reculer vers

---

Constantin B, p. 1. De plus, le 31 mai 1921, il informa les soldats qu'il se chargeait du commandement de l'armée. A.G.E., Archives du Palais Royal, Enveloppe 125, « Allocutions du roi Constantin, 1912-1922 », Allocution du 31 mai 1921, Kordelio, Constantin B, p. 1.

<sup>196</sup> « Le départ du Roi », *Macédoine*, Thessalonique, 30 mai 1921, année 10<sup>e</sup>, n° 3344, p. 1.

<sup>197</sup> Ilias P. VOUTIERIDIS, « Vision indescriptible à Smyrne », *Empros*, Athènes, 2 juin 1921, année 28<sup>e</sup>, n° 8848, p. 1.

<sup>198</sup> Voir entre autres, A.A.N., Journaux des Discussions de l'Assemblée Nationale, III<sup>e</sup> session constitutionnelle des Grecs, Athènes, Imprimerie Nationale, 1932, séance du 28 mai 1921, pp. 848 ; côte : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), III<sup>e</sup> Session Constitutionnelle, 1920-1921, vol. 68.

<sup>199</sup> A.A.N., *Ibid.*, séance du 1<sup>er</sup> juillet 1921, pp. 854-855.

<sup>200</sup> Voir à titre d'exemple, Archives d'E.L.I.A., Archives de Stavros Christodoulidis, *Journal de campagne d'Asie Mineure, 7 mai 1921-14 septembre 1922*, pp. 29-30.

<sup>201</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives d'Ioannis Papadimas, Journal du 15 juin jusqu'au 4 septembre 1921, n° 11, pp. 7-8, 17, 24-25, 34-35.

<sup>202</sup> *Ibid.*, p. 17.

l'Est ; et, celui-ci, le 3/16 juillet, donna, à ses troupes, l'ordre de retraite vers Eskisehir.

Finalement, durant la nuit du 8/21 juillet 1921, après une dernière bataille qui eut lieu, le même jour, autour d'Eskisehir, les forces kémalistes reculèrent vers Sakarya et l'armée grecque gagna ses nouvelles positions défensives.

Ainsi, durant l'attaque de juin-juillet 1921, même si l'armée grecque occupa de nouvelles positions, elle n'écrasa pas son adversaire ; désormais, le dilemme était grand. Que fallait-il faire ? Une nouvelle attaque vers Ankara à travers une région inhospitalière ou fortifier la région occupée et la défendre contre l'ennemi ?

### 3. « ...Occupez Ankara ! »

Les dernières victoires grecques, marquées par l'occupation d'Eskisehir et d'Afyon Karahissar, agitèrent le peuple. Dans tout le pays, les Grecs se rassemblèrent, au début, dans les églises pour écouter le *Te Deum* en faveur de l'armée héroïque, puis, dans les rues où, en criant, ils célébrèrent l'écrasement de l'ennemi<sup>203</sup>. Les journaux publièrent, de leur côté, des articles dans lesquels ils saluèrent les « *héros inégalables et les soldats courageux* »<sup>204</sup> tandis que des rumeurs annonçant la captivité de Kemal troublaient les habitants de Smyrne et les soldats sur place<sup>205</sup>.

De même, au front, le généralissime Papoulas ainsi que les officiers des formations publièrent des ordres qui rendaient gloire à leurs soldats<sup>206</sup> ; en outre, le 18/31 juillet 1921, le roi Constantin arriva à Eskisehir où, après avoir salué les victoires de l'armée<sup>207</sup>, décora de médailles, aussi bien les drapeaux des régiments que les officiers et les soldats (appelés, réservistes et volontaires) qui avaient contribué à la victoire grecque.

Pourtant, la situation au niveau strictement militaire était confuse. Car, les pertes de l'armée grecque étaient, encore une fois, nombreuses ; depuis 25 juin/8 juillet jusqu'au 12/25 juillet 1921, 1.491 soldats et officiers moururent tandis que

---

<sup>203</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 534, « Archives 401-500 » (juillet 1921), Télégramme de Trikala, 8/21 juillet 1921, n° 388, p. 1 ; Télégramme de Larissa, 8/21 juillet 1921, n° 2134 ; Télégramme de Tripoli, 8/21 juillet 1921, n° 588, p. 2.

<sup>204</sup> « Vous êtes bénis », *Cosmos*, Smyrne, 5 juillet 1921, année 11<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 1027, p. 1.

<sup>205</sup> Spiros ANDROUTSOS, *Journal personnel de la campagne en Asie Mineure*, Thessalonique, Publications de Pournara, s.a.p., pp. 27-29.

<sup>206</sup> Voir entre autres Costas CHATZIANTONIOU, *op. cit.*, pp. 245, 254.

<sup>207</sup> Archives de S.A.M., Ordre quotidien du 17<sup>e</sup> régiment d'infanterie du 26 juillet 1921, Notification de l'ordre du Roi Constantin, 18 juillet 1921, Eskisehir, pp. 82-83 ; cote : 17<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, Films 8, Armoire 47, Casier R, livre des ordres du jour, 25/5/1921-24/8/1921.

6.472 hommes furent blessés et 110 furent portés disparus<sup>208</sup>. Entre autres, plusieurs soldats volontaires étaient tombés morts aux champs de batailles ou bien ils étaient blessés<sup>209</sup> ; de plus, le volontariat connut une baisse importante en raison essentiellement de l'épuisement des « réservoirs » du fait de la mobilisation massive de mars-avril 1921. Par ailleurs, une nouvelle progression vers Ankara, à une distance de 265 kilomètres depuis Eskisehir par la route la plus courte, provoquerait de nombreux problèmes concernant le ravitaillement des troupes. D'ailleurs, les soldats et les officiers sur place abordèrent cette éventualité avec terreur ; le soldat appelé Lefteris Paraskevaïdis écrivit, de son côté, dans son journal : « *Il y eut des rumeurs concernant la progression vers Ankara ! On frémit de crainte. [...] On pensa que cette attaque constituerait notre mort. Nos officiers critiquèrent la décision d'état-major de cette manière comme s'ils prévoyaient la catastrophe* »<sup>210</sup>.

De même, à Ankara la situation ne fut pas meilleure. La stratégie de retraite, que Kemal choisit, et l'abandon des régions à forte présence turque provoquèrent des réactions négatives au sein de son gouvernement. De plus, à côté des pertes qui furent lourdes également pour les troupes kémalistes, plus de 6.000 soldats turcs furent capturés par les forces armées grecques pendant les derniers combats<sup>211</sup> ; aussi le coup au moral fut rude et de nombreux Turcs désertèrent ou se rendirent aux Grecs<sup>212</sup>.

Or, la guerre devait continuer. Durant le conseil militaire de Kütahya, le 15/28 juillet 1921, tous se mirent d'accord sur la progression de l'armée grecque vers Ankara pour y écraser les forces kémalistes, occuper la ville, détruire les dépôts de l'armement sur place et retourner à Eskisehir-Afyon Karahissar, après avoir détruit aussi la voie ferrée. Le 1<sup>er</sup>/14 août 1921, les soldats grecs se mirent ainsi en route, encore une fois, pour poursuivre les forces kémalistes en progressant en trois blocs parallèles de manière à arriver au fleuve de Sakarya. Durant toute leur progression, des escarmouches éclatèrent ; mais le problème pour les soldats grecs fut la chaleur, la poussière et la soif. Le soldat appelé Spiros Androustos témoigna de cette marche

---

<sup>208</sup> Cité par Nicolaos OIKONOMOU, « Les opérations militaires de juin-septembre 1921 », in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS, (dir.), *op. cit.*, vol. 15, p. 176.

<sup>209</sup> Voir à titre d'exemple « Les blessés glorieux de Kütahya », *Empros*, Athènes, 13 juillet 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8889, pp. 2-3.

<sup>210</sup> Lefteris PARASKEVAÏDIS, *op. cit.*, pp. 194-195.

<sup>211</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Stavros Christodoulidis, *Journal de campagne d'Asie Mineure, 7 mai 1921-14 septembre 1922*, p. 36.

<sup>212</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives d'Ioannis Papadimas, *Journal du 15 juin jusqu'au 4 septembre 1921*, n° 11, pp. 43, 51, 53, 56.

d'août 1921 ainsi : « *La soif nous avait totalement épuisé ; on mit, alors, de la boue dans des foulards et on aspira pour l'apaiser un peu* »<sup>213</sup>.

Les conditions dans le désert, que traversa une formation de l'armée grecque, furent encore plus graves ; le caporal Sotirios Gyftopoulos écrivit dans une lettre adressée au directeur du journal *Synadelfos* : « *On marche à travers un désert où plusieurs tombent à cause de la chaleur et de la soif ; vers 14 heures, ils nous donnent un gobelet d'eau. Enfin, je vois, entre autres, un sergent qui meurt à cause d'une insolation* »<sup>214</sup>.

L'armée grecque gagna finalement Sakarya le 9/22 août 1921 ; le lendemain, les combats éclatèrent dans un territoire montagneux et bien fortifié par Kemal. Les batailles furent brutales ; l'artillerie lourde des deux armées répandit l'horreur tandis que les soldats grecs se lançaient sur les tranchées turques à la baïonnette. Les Grecs progressèrent et les Turcs reculèrent ; « *la première hauteur tomba pour qu'on attaquât la deuxième, la troisième, la quatrième, la dixième, toutes bien fortifiées* », lit-on dans une lettre<sup>215</sup>. Les attaques et contre-attaques s'ensuivirent ensanglantant cette terre rude ; la description suivante d'un soldat est révélatrice :

« *Depuis Kerez-Oglou jusqu'à Ardiz, à Kale-Grotto, à Tabour-Oglou à Gordio se déroula un drame qu'Eschyle serait incapable de décrire. La mort nous chercha sous mille visages. Nous sentîmes sa main rude, à chaque endroit nous flairâmes l'odeur de sa présence. Je me demande comment la mort put passer si proche des hommes qui la méprisèrent* »<sup>216</sup>.

Entre-temps, des Turcs irréguliers attaquèrent les convois de voitures et de chameaux qui tentaient de ravitailler l'armée grecque ; les munitions, l'eau et les aliments manquèrent. « *L'apparence des hommes [était] transformée par la soif, la faim, le manque de sommeil et la fatigue* » écrivit un evzone dans sa lettre<sup>217</sup> ; or, les combats continuèrent jusqu'aux plus extrêmes limites de l'endurance physique.

Globalement, les marches épuisantes à travers le désert et les combats brutaux d'août 1921 sur les hauteurs d'Ankara n'avaient pas résolu la question orientale. En effet, le temps de la retraite de l'armée grecque arriva...

---

<sup>213</sup> Spiros ANDROUTSOS, *op. cit.*, p. 37.

<sup>214</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives d'Ilias Voutieridis, Enveloppe 3, Lettre du caporal Sotirios Gyftopoulos au journal *Synadelfos*, p. 2.

<sup>215</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Dimakou-Fikiouri, Enveloppe Dimakou-Fikiouri, Sous-enveloppe 2 « Correspondance familiale », Lettre d'un soldat anonyme, Bitser, 2 septembre 1921, p. 2.

<sup>216</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives d'Ilias Voutieridis, Enveloppe 3, Lettre de Klearchos Kantianis au journal *Synadelfos*, p. 6.

<sup>217</sup> *Ibid.*, Lettre de Georgios Karabelis au journal *Synadelfos*, p. 4.

### **III. En attendant la défaite**

À la fin du mois d'août 1921, l'armée grecque était totalement épuisée. Elle avait combattu en 1912-1913, partant de Thessalie, elle a participé à la Grande Guerre aux côtés des Alliés et a mené une nouvelle guerre en Asie mineure arrivant à quelques kilomètres d'Ankara. Durant toute cette période, les soldats grecs (appelés, réservistes et nombreux volontaires), refoulant avec leur baïonnette l'adversaire dans ses tranchées et méprisant son artillerie lourde qui répandait la mort, versèrent leur sang sur les champs de batailles balkaniques et orientaux pour la Grande Idée.

Il était donc logique, qu'à un moment donné, leur élan se tarirait et que leur recul vers les régions de leur premier raid se transformerait en déroute. Ainsi, depuis la fin du mois d'août 1921, la déception régnait chez ces hommes chevronnés ; la Grande Idée n'occupait plus leurs cœurs. Dorénavant, un seul mot d'ordre les agita : « *Rentrons chez nous et on se fiche complètement de l'Asie mineure* »<sup>218</sup> !

#### **A. Le repli stratégique**

L'objectif de la progression grecque jusqu'à Sakarya, l'écrasement des forces kémalistes, l'occupation d'Ankara et la destruction des dépôts de l'armement de l'adversaire donna de maigres résultats. Les batailles avaient été brutales et lourdement couteuses en hommes des deux armées, alors que les tranchées turques s'étendaient sur une surface de trente kilomètres.

En outre, le ravitaillement des troupes sur le front fut, pour les Grecs, extrêmement difficile ; les voitures et les chameaux devaient passer non seulement par des routes impraticables mais affronter aussi les attaques menées par des Turcs irréguliers.

Dans ces conditions, les opérations militaires, quand bien même l'armée grecque aurait eu de grandes réserves pour remplacer les troupes épuisées au combat, ne pouvaient pas continuer indéfiniment. Ainsi, le temps commença à jouer en faveur de Moustapha Kemal.

#### **1. La décision de Papoulas**

Durant les batailles violentes d'août 1921, les officiers grecs, qui étaient restés à Smyrne dégustant leur café sur le quai, claironnaient les victoires de l'armée

---

<sup>218</sup> Vassilis KOULIGAS, *Kios 1912-1922. Souvenirs d'un homme issu d'Asie mineure*, Athènes-Ioannina, Publications de Dodoni, 1988, p. 176.

hellénique dans les hauts plateaux orientaux ; de plus, les journaux accueillirent les nouvelles avec des titres dithyrambiques et de grands articles évoquaient l'écrasement des forces kémalistes et la chute de la ville d'Ankara qui était, en fait, une affaire de quelques jours<sup>219</sup>. Or, la situation du front était totalement différente...

Les combats au-delà de Sakarya furent profondément épuisants et couteux en hommes, et les troupes grecques se trouvèrent dans une position vraiment difficile. Durant les batailles de Sakarya l'armée perdit 23.613 – blessés, morts et disparus – soldats et officiers<sup>220</sup>. Les soldats grecs, en effet, après des marches épuisantes à travers une région inhospitalière, durent livrer une guerre contre les Turcs installés dans des tranchées bien organisées et équipées. De plus, les premières lignes ne pouvaient pas compter sur des réserves suffisantes pour les relever, ce qui épuisait leur moral. En outre, les munitions et les aliments gagnaient le front de plus en plus difficilement. L'artilleur appelé Spiros Androutsos écrivit dans son journal :

*« Désormais, on n'a plus ni aliments ni munitions. Notre canon a seulement quatre obus. [...] On s'est rendu au camp de notre régiment mais on n'a rien trouvé »*<sup>221</sup>.

Enfin, la stratégie de Moustapha Kemal, qui provoqua tant de commentaires négatifs de la part de ses compatriotes à l'Assemblée d'Ankara, eut des résultats. La retraite de ses forces si loin d'Eskisehir et d'Afyon Karahissar devint un atout. Car, l'armée grecque, se trouvant à 300 kilomètres au-delà de ses bases de ravitaillement, ne pouvait plus résister longtemps. Si les forces kémalistes pouvaient, alors, se défendre contre les premières attaques grecques, le temps, le désert et les irréguliers achèveraient l'ennemi.

Dans ce climat, l'état-major grec rédigea, le 22 août/4 septembre 1921, un rapport adressé au gouvernement dans lequel le généralissime Papoulas souligna que continuer les attaques, pourrait provoquer la défaite de l'armée. Dans la même optique, le 26 août/8 septembre 1921, il télégraphia au ministre de l'Armée Theotokis qu'en prolongeant les opérations militaires, l'armée serait mise en grand danger, et il demanda par la même occasion de nouveaux ordres au Premier ministre.

Dimitrios Gounaris, qui se trouvait à ce moment-là à Athènes, lui répondit le 28 août/10 septembre 1921. Dans son télégramme, il souligna qu'il laissait toute l'initiative à l'état-major concernant l'intérêt et la sécurité de l'armée ; en outre, il

---

<sup>219</sup> « Progression brutale vers Ankara », *Empros*, Athènes, 24 août 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8930, p. 4.

<sup>220</sup> Constantin POLIZOIS, *op. cit.*, p. 486.

<sup>221</sup> Spiros ANDROUTSOS, *op. cit.*, pp. 45-46.

demandait au généralissime d'organiser la défense grecque quelques kilomètres au-delà de la côte occidentale de Sakarya. Le jour suivant, Papoulas lui répondit que, selon lui, l'armée devait gagner ses positions de juillet 1921 tandis que la même nuit, il demanda aux officiers des trois Corps de l'armée de préparer le retrait des troupes. La nuit suivante, les soldats grecs, épuisés par les combats, affamés et assoiffés, quittèrent les positions qu'ils avaient occupées, quelques jours auparavant, après tant de sacrifices, laissant aussi derrière eux les corps de leurs camarades.

Entre-temps, de nombreux soldats volontaires, qui avaient combattu sur les hauteurs d'Ankara et qui étaient blessés, gagnèrent par bateau les ports du Pirée et de Thessalonique, afin d'être transportés dans les hôpitaux militaires sur place<sup>222</sup>. Mais d'autres volontaires, ayant rendu leur dernier soupir dans les combats violents de Sakarya, restèrent pour toujours sur le champ de bataille<sup>223</sup> dans des tombes bâclées avec juste une croix en bois pour rappeler leur sacrifice<sup>224</sup>. L'état-major ou un de leurs camarades enverrait à leurs parents une carte en les informant de la mort de leurs fils aimés en utilisant les mots suivants : « *ayant héroïquement combattu, il tomba le ... et heure ...* »<sup>225</sup>. L'état-major toutefois, après les opérations militaires, décorerait un petit nombre d'entre eux pour tout ce qu'ils avaient, volontairement, donné pour la patrie<sup>226</sup>.

Globalement, les batailles de Sakarya marquèrent la fin des attaques grecques en Asie mineure. À partir de la nuit du 30 août/12 septembre-31 août/13 septembre 1921, au cours de laquelle les soldats grecs traversèrent, encore une fois, le fleuve pour arriver à leurs positions défensives de juillet 1921, les officiers grecs ne se doutaient pas que l'armée grecque, ayant dépassé depuis longtemps ses limites, devrait attendre une solution diplomatique. Mais, pour l'instant, il fallait qu'elle couvre les 300 kilomètres qui séparaient la côte occidentale de Sakarya d'Afyon Karahissar-Eskisehir. Durant cette marche, les soldats grecs ne se privèrent pas de ruiner, de piller et d'incendier les villages sur leur passage, commettant des viols.

---

<sup>222</sup> « Transport de 1345 nouveaux blessés », *Empros*, Athènes, 26 août 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8932, pp. 2-4.

<sup>223</sup> Voir entre autres « Les morts immortels de la XI<sup>e</sup> Division », *Empros*, Athènes, 11 octobre 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8978, p. 2.

<sup>224</sup> Voir la figure n° 9.

<sup>225</sup> Voir la carte envoyée par le sergent Kokolas à la famille du soldat volontaire Georgios Magnis in Akilas MILLAS (dir.), *La correspondance en 112 cartes postales du soldat Georgios N. Magnis durant la campagne en Asie Mineure*, Athènes, Publications d'Agras, 1983, pp. 130-131.

<sup>226</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités.

Figure 9 : Cimetière grec à Calé Groto [hauteurs d'Ankara]<sup>227</sup>

« Photographie non reproduite par respect  
du droit de Musée de Guerre d'Athènes »

Source :

Musée de Guerre d'Athènes,  
Campagne en Asie Mineure, Dossier 6, n° 1787

## 2. Vers Afyon Karahissar-Eskisehir : piller, incendier, tuer !

Dans la journée du 31 août/13 septembre 1921, toute l'armée grecque traversa, tantôt disciplinée tantôt en fuite<sup>228</sup>, le fleuve de Sakarya après avoir affronté les contre-attaques turques du 28 août/10 septembre et du 30 août/12 septembre 1921. Désormais, les trois corps grecs devaient regagner la ligne défensive d'Afyon Karahissar-Eskisehir en détruisant aussi, conformément au plan stratégique du congrès guerrier de Kütahya, la voie ferrée qui s'étendait d'Eskisehir jusqu'à Sakarya.

Entre-temps, Moustapha Kemal ordonna à ses forces de poursuivre, l'armée grecque épuisée, en essayant de l'écraser ; durant les premiers jours de septembre 1921, de nombreuses escarmouches éclatèrent, alors, entre les deux armées sur les côtes occidentales du fleuve. Pourtant, les soldats grecs purent, encore une fois, débusquer leur ennemi en lui infligeant, aussi, des pertes considérables.

Finalement, les soldats grecs gagnèrent les positions défensives qu'ils occupaient en juillet 1921 le 10/23 septembre, ayant entre temps, transporté la plupart de leurs matériaux de guerre ainsi que leurs blessés. De plus, durant leur retraite, leurs camarades-sapeurs détruisirent toute la voie ferrée qui était sur leur chemin.

<sup>227</sup> Archives photographiques de M.G.A., Campagne en Asie Mineure, Dossier 6, n° 1787.

<sup>228</sup> L'officier Stavros Christodoulidis écrit dans son journal : « On a ordre de reculer sur nos positions de juillet 1921. [...] Quelques soldats du 26<sup>e</sup> régiment d'infanterie, complètement paniqués, commencent à courir en transformant notre recul en fuite. On les attrapa en les menaçant et en ayant les armes à la main ». Archives d'E.L.I.A., Archives de Stavros Christodoulidis, *Journal de campagne d'Asie Mineure*, 7 mai 1921-14 septembre 1922, pp. 92-94.

Or, durant la retraite de l'armée grecque, les soldats grecs ne se limitèrent pas à détruire la voie ferrée ; les pillages et les incendies des villages locaux, que les habitants turcs avaient déjà quittés, devinrent quotidiens, aggravant l'hostilité entre les deux peuples. Le sergent Theofanis Kounakis écrivit dans une lettre :

*« Le 29 [août], on commença à reculer depuis Sakarya en ayant provoqué de nombreuses pertes à l'adversaire et de gros dégâts dans les villages où on passait. On s'était gavé de raisins, de melons, d'œufs, de poulets, de beurre, de fromage et surtout d'agneaux. Chaque nuit, tous les soldats portaient un agneau sur leurs épaules »<sup>229</sup>.*

Ainsi, les incendies et le pillage des villages achevaient l'œuvre « libératrice et porteuse de la civilisation de l'armée grecque en Asie mineure »<sup>230</sup>. Le sous-officier Pantelis Priniotakis souligna, le 9/22 septembre 1921, dans son journal : « On arrive au village Arab Eÿren [...] qui a, lui aussi, le même destin que celui des autres villages où on est passé. L'ayant d'abord pillé, on incendia, devant les yeux de ses habitants, les maisons et les céréales. La situation est triste et déplorable surtout depuis notre retrait de Sakarya »<sup>231</sup>.

Cet « amour de la violence » occupa aussi les soldats restés à l'arrière durant les opérations d'août 1921 ; le réfugié Emmanuel Simeonakis, qui servit en tant que volontaire à ce moment-là, témoigne sur un ton, probablement, embarrassé : « J'étais dans le 28<sup>e</sup> régiment d'infanterie et je visitai beaucoup de lieux ; et, on brula un ou deux villages que l'on n'aurait pas du incendier... »<sup>232</sup>.

Dans ce contexte de pillages et d'incendies systématiques des biens des Turcs indigènes, les officiers grecs essayèrent de discipliner cette foule avide de sang turc, et publièrent des ordres en menaçant leurs soldats de mesures sévères ; sur ce point, l'ordre du général Polymenakos du 6/19 septembre 1921 fut caractéristique :

*« Je suis au regret de noter que l'ordre de l'état-major concernant l'épuisement des ressources<sup>233</sup> du pays a mal été interprété.*

*L'exploitation des ressources a été transformée en pillages, incendies, et en l'anéantissement total des citoyens non armés.*

---

<sup>229</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives d'Ilias Voutieridis, Enveloppe 3, Lettre de Theofanis Kounakis au journal *Synadelfos*, p. 5.

<sup>230</sup> Dimitrios VAKAS, *op. cit.*, p. 338.

<sup>231</sup> Pantelis PRINIOTAKIS, *op. cit.*, p. 147. Voir aussi, Archives d'E.L.I.A., Archives de Stavros Christodoulidis, *Journal de campagne d'Asie Mineure, 7 mai 1921-14 septembre 1922*, pp. 100-102 ; Archives d'Ioannis Papadimas, *Journal du 5 septembre 1921 jusqu'au 26 août 1922*, n° 12, pp. 2-3.

<sup>232</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département de Smyrne, Enveloppe 13, Salahané, Témoignage d'Emmanuel Symeonakis, Troisième Partie, Chapitre 2 : Des échos des événements historiques, p. 2.

<sup>233</sup> Le 18/31 juillet 1921, l'état-major d'Asie mineure donna les ordres suivants aux hommes : « *on vivra des ressources du pays. C'est notre ordre et la volonté du Gouvernement* ». Archives de S.A.M., Ordre quotidien du 17<sup>e</sup> régiment d'infanterie du 1<sup>er</sup> août 1921, Notification de l'ordre de la II<sup>e</sup> Division, 28 juillet 1921, n° 14712/319, p. 101 ; cote : 17<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, Films 8, Armoire 47, Casier R, livre des ordres du jour, 25/5/1921-24/8/1921.

*L'image des territoires, où notre armée passe, est atroce et l'armée prouve qu'elle est barbare et sous civilisée ; elle prouve que le soldat grec est un vrai descendant de Tamerlan et de Vagiazit. Les populations locales, en s'unifiant avec l'armée ennemie, dirigeront leurs armes vers nous pour se venger de la destruction de leurs propriétés et [protéger] l'existence menacée de leurs familles.*

*Les représailles des Turcs contre les civils grecs se généraliseront.*

*Les Européens, qui suivent notre Armée, frémiront devant la sauvagerie indescriptible de l'Armée Grecque ; et, cette image aura des conséquences déplorables quant à nos affaires nationales.*

*Publiez des ordres sévères en interdisant cette violence ; indiquez les limites dans lesquels il faut que nos services d'intendance exploitent les ressources du pays.*

*Enfin, prenez des mesures rigoureuses contre ces destructeurs que je suis dans l'obligation de traiter de traîtres »<sup>234</sup>.*

Ainsi, la retraite de l'armée grecque depuis Sakarya fut marquée par une quantité de pillages, de massacres et d'incendies à l'encontre des populations turques locale. De fait, l'affrontement des deux nationalismes sur le sol micrasiatique fut plus que brutal et prit, presque obligatoirement, la forme d'une guerre cruelle et inexorable pendant laquelle le seul enjeu fut l'assujettissement de l'un à la volonté de l'autre.

### **3. La dernière grande bataille avant la grande fuite...**

Les soldats grecs gagnèrent, ainsi, leurs positions défensives sur la ligne d'Afyon Karahissar-Eskisehir le 10/23 septembre 1921, convaincus qu'ils avaient rempli la mission nationale pour laquelle ils s'étaient, volontairement ou non, engagés. Ils pensèrent, également, que le moment de leur démobilisation arrivait à grands pas. D'ailleurs, en partant de Thessalie et en traversant des plaines et des déserts, ils étaient arrivés à quelques kilomètres d'Ankara, exterminant à la baïonnette leurs adversaires pendant une décennie. Le moment de jouir de la vie pacifique dont ils étaient privés depuis tant d'années était enfin arrivé. Il était temps de rentrer chez soi en tant que vainqueur, de même que le temps d'être récompensé par la Nation, pour son sacrifice était aussi arrivé. Du moins le croyaient-ils.

Pourtant, leurs espoirs furent très vite déçus. La guerre devait en effet continuer jusqu'à la défaite totale de l'un des deux adversaires, et arriver à la reddition sans conditions de l'un des deux belligérants. La guerre devint totale, un

---

<sup>234</sup> A.H.M.A.E., 1921/Enveloppe 2, Sous-enveloppe 2/Partie 1, Situation de l'armée grecque, Ordre de Polymenakos du 6 septembre 1921, III<sup>e</sup> Corps d'Armée, n° 5607/2, p. 1. Sur ce cas voir aussi l'ordre du généralissime Papoulas ; Archives de S.A.M., Ordre quotidien du régiment de sécurité de voies ferrées du 25 septembre 1921, Notification de l'ordre de Papoulas, n° 89858/6-9-1921, pp. 136-137 ; cote : Régiment de sécurité de voies ferrées, Film 2, Armoire 41, Casier A, livre des ordres du jour, 29/8/1921-23/10/1921.

conflit violent et sanglant dont l'objectif était l'élimination physique et définitive de l'adversaire. Sur ce point, Moustafa Kemal fut très clair :

« *Ce n'est pas une guerre entre deux armées, mais c'est une guerre entre deux nations qui risquent leur existence et, qui, pendant le conflit, puisent leur force dans toutes leurs ressources matérielles et morales* »<sup>235</sup>.

Alors après la retraite de l'armée grecque depuis Sakarya et les escarmouches qui s'y déroulèrent, Moustapha Kemal, s'informant du positionnement des forces grecques à Afyon Karahissar-Eskisehir, ordonna à neuf divisions d'infanterie et à trois divisions de cavalerie d'attaquer les forces grecques qui se trouvaient à Afyon. Le but de cette attaque était de prendre l'intersection ferroviaire afin de couper le gros des troupes grecques de la communication et du ravitaillement qui arrivait de la ville de Smyrne ; de plus, de nombreuses informations parvenues à l'état-major kémaliste signalaient que le moral de l'armée grecque était extrêmement mauvais et qu'une attaque puissante pourrait provoquer son effondrement total<sup>236</sup>.

La bataille eut lieu le 17/30 septembre 1921 et elle fut, encore une fois, extrêmement violente. Les attaques et les contre-attaques des deux armées laissèrent sur place de nombreux soldats morts ou blessés ; de plus, les artilleries lourdes et celles de campagne répandirent l'horreur et la mort parmi ces hommes turcs et grecs qui, volontairement ou non, étaient allés au front afin de servir leur patrie. En outre, les corps d'irréguliers<sup>237</sup>, qui prirent, eux aussi, part aux combats à l'arrière de la première ligne<sup>238</sup>, évoquaient les guérillas qui avaient éclaté en Thessalie un demi-siècle auparavant.

Les combats s'achevèrent une semaine plus tard. Les soldats grecs avaient défendu, non sans avoir fait couler leur sang, leurs positions ; durant ces combats, l'armée grecque compta 105 soldats et officiers morts, 503 hommes furent blessés et 22 soldats furent portés disparus<sup>239</sup>. Moustapha Kemal, de son côté, ordonna à ses forces de reculer jusqu'aux côtes orientales du fleuve de Sakarya<sup>240</sup>. Désormais,

---

<sup>235</sup> Cité par Dimitris KITSIKIS, *op. cit.*, p. 226.

<sup>236</sup> Archives d'E.L.I.A., Campagne en Asie mineure, Mémoires d'Ali Ihsan Pacha, pp. 108-109.

<sup>237</sup> Les irréguliers turcs furent les *Tsétés* tandis que les corps d'irréguliers de l'armée grecque se composèrent de Circassiens qui, à la fin de 1919, se révoltèrent contre Moustapha Kemal, rejoignant, peu à peu, l'armée grecque pour combattre volontairement à ses côtes.

<sup>238</sup> Voir à titre d'exemple « Les Circassiens à nos côtes », *Cosmos*, Smyrne, 24 septembre 1921, année 11<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 1110, p. 1.

<sup>239</sup> Cité par Nicolaos OIKONOMOU, « Les opérations militaires de juin-septembre 1921 », in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS, (dir.), *op. cit.*, vol. 15, p. 186.

<sup>240</sup> *Ibid.*, pp. 185-186 ; Costantin CHATZIANTONIOU, *op. cit.*, pp. 307-310.

l'hiver s'approchait ; la neige occuperait bientôt les champs et les montagnes sanguinolents d'Asie mineure tandis que les deux armées devaient, enfin, se reposer et rassembler aussi bien leurs forces que l'arsenal de guerre. Toute opération militaire fut alors reportée au printemps ou à l'été de l'année suivante. Ainsi, le « front » se « déplaça » dans les salles de discussions diplomatiques.

Entre-temps, des soldats issus des régions de la zone occupée d'Asie mineure par l'armée grecque, et qui relevaient de la classe militaire de 1922, prirent la route vers les casernes à la suite de l'ordre de l'état-major<sup>241</sup> afin de combler les vides provoqués par les derniers combats extrêmement meurtriers. Au même moment, l'engagement de nouveaux soldats volontaires devint de plus en plus rare du fait de l'épuisement des « réservoirs » d'hommes. Il fallait en effet tenir compte des appels de l'année 1921, mais aussi de l'interdiction faite aux hommes issus du Dodécane et de Chypre de s'engager<sup>242</sup>. En outre, l'engagement volontaire des hommes « *qui étaient des citoyens étrangers mais d'origines grecques* »<sup>243</sup> fut réduit. Autrement dit, ceux qui voulurent, volontairement, porter l'uniforme de l'armée du roi Constantin furent désormais moins nombreux qu'auparavant.

Globalement, les combats du 17/30 septembre au 25 septembre/8 octobre 1921 furent non seulement les derniers de cette année mais également débouchèrent sur la dernière victoire de l'armée grecque sur le sol micrasiatique. L'année suivante, les forces kémalistes obligeront, par une attaque vraiment puissante, l'armée grecque à évacuer ces régions et à reculer vers les îles de la mer Égée et sur le continent européen.

## **B. La déception**

À l'automne 1921, les marches épuisantes et les combats sanglants s'achevèrent. Les soldats grecs se sentirent victorieux et purent jouir d'une vie « pacifique » dans les camps militaires. Pourtant, la déception ne tarda pas à faire son apparition tandis que les premiers mécontentements demandant leur licenciement définitif se transformèrent très vite, en tempête. De plus, les nouvelles des conférences diplomatiques et la crise politique et économique qui bouleversa l'État,

---

<sup>241</sup> « De l'armée. Les appelés de Smyrne », *Empros*, Athènes, 9 septembre 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8946, p. 3.

<sup>242</sup> « Les Chypriotes et le Dodécanésiens ne s'engagent pas », *Skrip*, Athènes, 23 septembre 1921, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 7073, p. 4.

<sup>243</sup> A.H.M.A.E., 1921/Enveloppe 39, Sous-enveloppe 6, Affaires de recrutement, Ordre du ministre de l'armée Nicolaos Theotokis, 6 mai 1921, n° 82278, p. 1.

limitèrent les possibilités de démobilisation. Les mois s'écoulèrent alors. La neige fondait tandis que Moustafa Kemal, « *le loup de l'Orient* »<sup>244</sup> préparait son attaque décisive.

### 1. Désertion et demandes de licenciement définitif

Les batailles d'août-septembre 1921 furent, sans aucun doute, les plus dures de la campagne grecque en Asie mineure. Les deux armées regagnèrent leurs bases en ayant subi des pertes considérables tant au niveau des hommes qu'au niveau des matériels. Cependant, sur le plan du moral, les situations furent totalement différentes.

D'un côté, les Grecs se sentaient victorieux car ils n'avaient connu aucune défaite. De fait, dans ce climat, le généralissime Anastasios Papoulas fut accueilli à Smyrne le 29 septembre/12 octobre 1921 comme un triomphateur ; les Grecs affluèrent, encore une fois, sur le quai pour saluer leur libérateur, toute la ville fut pavoisée de drapeaux grecs tandis que la cérémonie mêla acclamations, allocutions et médailles offertes au généralissime par la population grecque locale<sup>245</sup>. De même, les journaux de la métropole, tout en publiant des listes de soldats morts et blessés dans lesquelles figuraient les noms de volontaires<sup>246</sup>, encensèrent les victoires grecques en évoquant également l'accomplissement de l'objectif stratégique<sup>247</sup>. Pourtant, sur le plan strictement militaire, toute victoire grecque qui ne débouchait pas sur l'écrasement total des forces kémalistes, équivalait à une défaite puisqu'elle signifiait la continuation de l'effort militaire.

De son côté, Moustapha Kemal pouvait, lui aussi, se sentir victorieux même s'il n'avait gagné aucun combat au cours de l'été de 1921. Pour lui, en effet, toute défaite qui n'était pas suivie de l'écrasement total de ses forces, équivalait à une victoire puisqu'il pouvait espérer une nouvelle bataille. D'ailleurs, les Turcs acclamèrent leur chef en vainqueur. De façon caractéristique, Cemal Enginsoy souligna :

*« Le résultat le plus important de la victoire de Sakarya fut sans doute la confiance qui emplit la nation turque. Après cette victoire, qui était célébrée d'une*

---

<sup>244</sup> Surnom de Moustafa Kemal. Le terme est prêté par Jacques BENOIST-MECHIN, *Le loup et le léopard : Moustafa Kemal ou la mort d'un Empire*, Paris, A. Michel, 1954, p. 437.

<sup>245</sup> « Salut le vainqueur ! », *Cosmos*, Smyrne, 2 octobre 1921, année 11<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 1118, p. 1.

<sup>246</sup> Voir entre autres « Des blessés héroïques à Thessalonique », *Empros*, Athènes, 14 septembre 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8951, p. 2.

<sup>247</sup> Voir à titre d'exemple « Notes. L'accomplissement des objectifs », *Skrip*, Athènes, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 7054, p. 1.

*manière très enthousiaste à travers le pays, le peuple turc pouvait maintenant attendre le jour où il gagnerait son indépendance totale »<sup>248</sup>.*

Pourtant, sur le front, loin des acclamations des civils, loin des nombreux discours patriotiques excessifs que les députés grecs prononcèrent à l'Assemblée nationale sur l'armée héroïque et ses belles victoires<sup>249</sup>, la déception régnait ; le soldat appelé Lefteris Paraskevaïdis écrivit dans son journal :

*« Ici, dans nos positions de juillet, on se rangea sous des tentes précaires. Toute l'armée est désormais ruinée à cause des attaques de Kūtahya-Sakarya. On se demande : qu'allons nous devenir ? Dans mon bataillon, la déception et la tristesse règnent car on comprend que toutes nos épreuves et sacrifices n'ont eu aucun résultat positif. Tous se demandent : qu'allons nous devenir ? Quand s'achèvera cette guerre ? »<sup>250</sup>.*

Au même moment, d'autres soldats du front, qui avaient les mêmes inquiétudes que celles de Paraskevaïdis, décidèrent de quitter les camps militaires et de ne jamais y retourner. Les désertions de l'automne de 1921, et jusqu'à la défaite totale de l'armée grecque l'année suivante, furent un phénomène quotidien qui provoquèrent, peu à peu, des hémorragies dans les régiments<sup>251</sup>. Au cours des rapports du matin, tous les officiers du front constataient qu'il y avait des soldats qui étaient partis pendant la nuit précédente. Dans ce climat de déception générale, certains soldats volontaires désertèrent également<sup>252</sup>.

Tous ces déserteurs errèrent en Asie mineure, cherchant, d'une manière ou d'une autre à quitter le front et à passer en Grèce continentale, à condition de ne pas tomber sous les coups d'une attaque turque ou de ne pas chuter dans une gorge quelconque<sup>253</sup>. D'autres, y compris des volontaires<sup>254</sup>, organisés en bandes de brigands volèrent et tuèrent des civils turcs<sup>255</sup>.

---

<sup>248</sup> Cemal ENGINSOY, « Operations on the western front during the Turkish war of Independence (1919-1922) », *Revue Internationale d'Histoire militaire*, Publication Comité International des Sciences Historiques-Commission Internationale d'Histoire Militaire, 1980, 46, pp. 222-223.

<sup>249</sup> A.A.N., *Journaux des Discussions de l'Assemblée Nationale*, III<sup>e</sup> session constitutionnelle des Grecs, Athènes, Imprimerie Nationale, 1932, séance du 2 octobre 1921, pp. 986-1004 ; cote : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), III<sup>e</sup> Session Constitutionnelle, 1920-1921, vol. 68.

<sup>250</sup> Lefteris PARASKEVAÏDIS, *op. cit.*, p. 223.

<sup>251</sup> Pantelis PRINIOTAKIS, *op. cit.*, p. 186.

<sup>252</sup> Archives de S.A.M., Ordres quotidiens des unités. Punitons des soldats ; Rapports concernant les soldats absents. Le chef d'état-major d'Asie mineure dans un rapport de mars 1926 écrivit : « *Jusqu'en 1921, le nombre de déserteurs fut insignifiant ; ensuite, on eut peu de désertions parmi les soldats issus de Grèce. Par contre, au sujet des soldats issus d'Asie mineure, les désertions furent beaucoup plus nombreuses* ». Archives d'E.L.I.A., Commission d'Enquête d'Asie Mineure, Sous-enveloppe 4, Rapport de Constantin Pallis, mars 1926, p. 11.

<sup>253</sup> A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 66 3/9, Direction de Sécurité Publique, Crimes, accidents, événements occasionnels, vols, prisonniers, 21/7/1921-28/12/1921, Rapport du lieutenant de gendarmerie de [illisible] K. Dermitzakis, 18 octobre 1921, Malkatzi, n° 1028/2, p. 2.

En outre, des soldats qui avaient obtenu une permission, partirent du camp militaire et ne rentrèrent pas à l'expiration de leur permission. Le témoignage du soldat volontaire Manolis Axiotis est caractéristique : « *J'ai prit une permission de dix jours. C'était en mars 1922. Quand je suis arrivé à Kirkitzé, j'ai entendu qu'il y avait 20 à 25 soldats qui, ayant obtenu une permission normale, ou pour cause de maladie, étaient restés aux villages comme déserteurs. J'ai pris la même décision et j'ai fait la même chose. [...] On avait au village 5 ou 6 gendarmes ; mais, ils n'osèrent rien faire* »<sup>256</sup>.

En outre, à l'occasion de la revue des troupes du front par un « représentant » de l'État, les soldats protestèrent en demandant leur congé définitif. Durant la visite sur le front du prince Georges entre le 8/21 novembre et le 19 novembre/2 décembre 1921 : « *très souvent on étendit le mot "libération définitive" surtout de la part des soldats des unités qui ne prenaient pas part à la revue des troupes* » comme le signala le généralissime Papoulas au roi Constantin<sup>257</sup>.

Ainsi, depuis l'automne 1921, les soldats grecs, épuisés par les guerres consécutives depuis 1912 et les batailles cruelles en Asie mineure, exprimèrent à haute voix leur déception soit en demandant leur libération définitive des rangs de l'armée soit en désertant. Pourtant, dans ce climat de déception générale, les soldats volontaires étaient les moins « touchés » ; en effet, entre septembre 1921 et juillet 1922, seulement 28 combattants volontaires ont déserté<sup>258</sup>.

## **2. Complications diplomatiques et crises politiques**

Alors que la déception régnait au front, la situation politique et diplomatique n'était pas meilleure. Le 2/15 octobre 1921, l'Assemblée nationale se réunit pour la première fois après les vacances d'été ; durant cette séance, après une longue

---

<sup>254</sup> *Ibid.*, Rapport du lieutenant de gendarmerie de Kassabas N. Thouas, 9 décembre 1921, Kassabas, n° 1777/2, p. 4.

<sup>255</sup> Voir entre autres, *Ibid.*, Rapport du lieutenant de gendarmerie de Dikeli P. Oikonomopoulos, 25 octobre 1921, Dikeli, n° 575/5, p. 2 ; Télégramme du Haut Commandement de Smyrne, 20 novembre 1921, n° 55, p. 4.

<sup>256</sup> Manolis AXIOTIS, *op. cit.*, p. 164.

<sup>257</sup> A.G.E., Archives du Palais Royal, Enveloppe 127, « Promotions, médailles etc. du Roi Georges B 1907-1921 », Télégramme d'Anastasios Papoulas, Armée d'Asie mineure, 20 novembre 1921, n° 2524I/9416/II, p. 1. L'événement est aussi confirmé par le sous-officier Pantelis Priniotakis ; le Prince passa son unité le 16/29 novembre 1921 ; Pantelis PRINIOTAKIS, *op. cit.*, pp. 157-158.

<sup>258</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Listes nominatives des soldats déserteurs. Il faut noter ici que les archives militaires de cette époque ne sont pas complètes ; ainsi, les 28 volontaires déserteurs sont ceux que nous avons pu identifier.

discussion sur les batailles d'août 1921, sur l'armée héroïque et ses victoires<sup>259</sup>, les députés, ratifiant, au début, leur confiance au gouvernement de Gounaris, décidèrent l'arrêt des travaux de l'Assemblée jusqu'au retour du Premier ministre et du ministre des Affaires étrangères des capitales européennes<sup>260</sup>.

Entre-temps, les officiers du front durent affronter non seulement la désertion mais aussi l'indiscipline de leurs soldats. Ces derniers, très souvent, quittaient les camps militaires sans avoir l'intention de désertir, et gagnaient les villages des alentours pour terroriser les musulmans locaux, les voler ou incendier leur récolte de céréales<sup>261</sup>.

Le Premier ministre et le ministre des Affaires étrangères grecs commencèrent, ainsi, au début d'octobre 1921, leurs visites dans les capitales européennes, dans le but de trouver une solution à la question orientale avec leurs Alliés. Le 7/20 octobre 1921, ils arrivèrent à Paris, le 13/26 octobre, ils gagnèrent Londres tandis que, quelques jours plus tard, ils se rendirent à Rome. Or, la situation n'était plus celle de mars 1921 ; ces deux hommes durent, partout, faire face à l'hostilité de leurs alliés. Tous leur répétèrent que le double refus du gouvernement grec aux propositions de mars et juin 1921 constituait une grande erreur. Dans la même optique, Lord Curzon souligna que le gouvernement grec ne devait pas attendre de propositions meilleures que celle de mars-juin 1921<sup>262</sup> et chercha à les convaincre de concéder aux Alliés le droit de négocier la paix avec Kemal dans le cadre de ce projet. Entre-temps, le gouvernement français, envoyant Franklin Bouillon à Ankara, signa un accord avec Kemal le 20 octobre 1921<sup>263</sup>.

Finalement, une conférence ouvrit ses travaux à Cannes le 27 décembre 1921/9 janvier 1922 afin de pacifier l'Orient. Les Alliés s'y rassemblaient ayant deux

---

<sup>259</sup> A.A.N., Journaux des Discussions de l'Assemblée Nationale, III<sup>e</sup> session constitutionnelle des Grecs, Athènes, Imprimerie Nationale, 1932, séance du 2 octobre 1921, pp. 986-1004 ; cote : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), III<sup>e</sup> Session Constitutionnelle, 1920-1921, vol. 68.

<sup>260</sup> A.A.N., Procès verbaux des réunions de la III<sup>e</sup> session constitutionnelle des Grecs, 29/4/1921-2/10/1921, Athènes, Imprimerie Nationale, 1922, séance du 2 octobre 1921, pp. 1649-1655 ; cote : 001 PRV (ΠΡΒ) III<sup>e</sup>ème Assemblée Nationale 1921, 1922, vol. 110.

<sup>261</sup> Voir à titre d'exemple, Archives de S.A.M., Ordre quotidien de la base militaire de Moudania-Brousse-Redestos du 21 octobre 1921, Notification de l'ordre de Polymenakos, n° 399148/15-10-1921, s.p. ; cote : Base militaire de Moudania-Brousse-Redestos, Film 1, Armoire 2, Casier TH (Θ), livre des ordres du jour, 10/9/1921-3/11/1921.

<sup>262</sup> On rappelle ici que ces propositions prévirent que l'Asie mineure dut être quittée par l'armée grecque. Par contre, la question de la Thrace Orientale resta toujours ouverte à cause des disputes anglo-françaises, mais Curzon souligna aux représentants grecs que l'Angleterre voulut que la Thrace orientale restât sous l'occupation grecque.

<sup>263</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Georgios Streit, Enveloppe 19, Sous-enveloppe 19.3 « Affaires gréco-turques », L'accord turco-français du 20 octobre 1921 signé à Ankara, p. 4.

positions différentes mais, pour la première fois, plus proches que jamais auparavant. Certes, la France soutenait de plus en plus ouvertement Moustapha Kemal tandis que l'Angleterre se trouvait, depuis le début de la guerre, aux côtés de la Grèce ; pourtant, en cet hiver 1922, Lord Curzon et Lloyd Georges se montraient déterminés à convaincre les Grecs d'évacuer l'Asie mineure<sup>264</sup>. Mais, à la suite d'une crise politique française, qui provoqua le remplacement de Briand par Raymond Poincaré comme Président du Conseil, la conférence fut reportée en janvier 1922. Et, une autre crise politique, en Italie cette fois-ci, provoqua son deuxième ajournement. Au même moment, à Athènes le climat n'était pas meilleur. L'Assemblée nationale ne se réunit pas tandis que le gouvernement resta muet comme une carpe au sujet des évolutions diplomatiques durant ces quatre mois.

En Grèce, les journaux venizélistes publièrent des articles hostiles à l'égard de Gounaris et de son gouvernement. Le journal *Proodos* d'Istanbul le présenta comme un homme imbécile qui transformait la Grèce d'un État victorieux et respecté par les Grandes Puissances, en un tas de ruines sinistres<sup>265</sup> ; en outre, d'autres journaux traitèrent son gouvernement de « *maudit* »<sup>266</sup>, « *de honte et de catastrophe* »<sup>267</sup>. Cette sombre situation politique et diplomatique bouleversa aussi les soldats et les officiers du front ; le sous-officier Ioannis Papadimas écrivit dans son journal : « *La situation à l'étranger est chaotique. À l'intérieur, la dépravation, le vol et la déloyauté règnent. Qu'allons-nous devenir ?* »<sup>268</sup>. De même, le soldat volontaire Anastasios Iliadis, se rappelant des derniers mois de la présence de l'armée grecque sur le front micrasiatique, souligna comme ceci :

« *Depuis le mois de janvier 1922 et jusqu'au 14 août, les troupes grecques avaient commencé à reculer. Mais, ce n'était pas à cause de la progression de l'armée de Moustapha Kemal. Tout simplement, l'Armée Grecque ne voulait plus se battre...* »<sup>269</sup>.

Le 25 février/9 mars 1922, l'Assemblée nationale se réunit au bout de quatre mois. Après une grande discussion au cours de laquelle le Premier ministre Gounaris

---

<sup>264</sup> Michael LLEWELLYN SMITH, *op. cit.*, pp. 438-440.

<sup>265</sup> Voir entre autres « Le dernier avertissement », *Proodos*, Constantinople, 16 janvier 1922, année 18<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 6075, p. 1.

<sup>266</sup> « Le gouvernement maudit de Gounaris tomba hier », *Macédoine*, Thessalonique, 26 février 1922, année 11<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 3616, p. 1.

<sup>267</sup> « Un corbeau », *Macédoine*, Thessalonique, 27 février 1922, année 11<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 3617, p. 1.

<sup>268</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives d'Ioannis Papadimas, *Journal du 5 septembre 1921 jusqu'au 26 août 1922*, n<sup>o</sup> 12, p. 55.

<sup>269</sup> Anastasios ILIADIS, « Les mémoires de notre grand-père », in Vas. CARDASIS, Art. PSAROMILINGOS (dir.), *op. cit.*, p. 160.

fit le compte-rendu de ses discussions avec les capitales européennes, son gouvernement perdit la confiance de l'Assemblée<sup>270</sup>. Le roi Constantin céda, ainsi, à Nicolaos Stratos, le pouvoir de former le gouvernement, mais ce dernier, n'ayant pas obtenu la confiance de l'Assemblée, dut quitter son fauteuil de Premier ministre. Ensuite, Gounaris, qui avait perdu la confiance des députés quelques jours auparavant, reforma son gouvernement et convainquit la Chambre qu'il était capable d'assurer les intérêts de la Nation au moment où le début des travaux de la conférence des grandes puissances se profilait<sup>271</sup> !

Ainsi, d'octobre 1921 à mars 1922, les crises politiques bouleversèrent presque toute l'Europe, tandis que la situation sur le front devenait de plus en plus difficile et que les problèmes économiques de l'État grec croissaient à un rythme effréné ; or, Protopapadakis avait la solution...

### **3. Les problèmes économiques et une solution originale**

Le 9/22 mars 1922, cinq mois après l'acceptation par les représentants grecs de concéder leurs intérêts nationaux aux délégations alliées, les ministres des Affaires étrangères de l'Angleterre, de la France et de l'Italie se réunirent à Paris pour essayer de pacifier l'Orient toujours en flammes. Quelques jours plus tard, ayant d'abord appelé les deux belligérants à signer un armistice de trois mois, ils envoyèrent aux gouvernements grec et kémaliste leurs propositions de paix ; le projet général prévoyait l'évacuation de l'Asie mineure par les forces grecques – après la signature de la paix – ainsi que la délimitation d'une frontière entre les deux pays en Thrace orientale.

En Grèce, les propositions des alliés soulevèrent l'indignation du monde politique, du peuple ainsi que des journaux. Pendant la séance du 19 mars/1<sup>er</sup> avril 1922, les débordements patriotiques des députés grecs firent vibrer l'Assemblée nationale ; tous considérèrent les propositions des alliés comme irrecevables et, en évoquant l'héroïsme de l'armée grecque et le sang grec coulé en Asie mineure, soulignèrent que la Grèce ne pourrait jamais quitter ces régions helléniques sans combattre<sup>272</sup>. De même, les journaux lancèrent des piques contre les Alliés qu'ils

---

<sup>270</sup> A.A.N., Journaux des Discussions de l'Assemblée Nationale, III<sup>e</sup> session constitutionnelle des Grecs, Athènes, Imprimerie Nationale, 1933, séance du 25 février 1922, pp. 1015-1048 ; cote : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), III<sup>e</sup> Session Constitutionnelle, 1922, vol. 69.

<sup>271</sup> *Ibid.*, pp. 1049-1062.

<sup>272</sup> *Id.*, pp. 1152-1172.

caractérisèrent comme étant les oppresseurs des petites nations, des vendeurs de mensonges, des tricheurs<sup>273</sup> ; ils demandèrent aussi le rejet immédiat des propositions<sup>274</sup> en publiant des lettres de soldats du front qui exprimaient leur volonté de continuer la guerre et de ne pas quitter l'Asie mineure<sup>275</sup>. De plus, de nombreux télégrammes de protestation, issus de tous les coins du monde grec, arrivèrent à l'Assemblée nationale et sur le bureau du Premier ministre ; dans ces télégrammes, les Grecs rappelèrent qu'ils étaient prêts à tout quitter afin d'écraser Moustapha Kemal et unifier l'Asie mineure à l'État grec<sup>276</sup>. Il est aussi caractéristique de voir que dans ce climat d'effervescence patriotique, le volontariat devint plus important en mars-avril 1922, par rapport à la période des derniers mois de 1921<sup>277</sup>.

Le gouvernement se trouva, ainsi, devant un grand dilemme. D'un côté, s'il acceptait les propositions des Alliés, il provoquerait de nombreuses réactions, probablement violentes de la part du peuple ; et, de l'autre, s'il les repoussait, il devrait être prêt à résoudre le « problème micrasiatique » tout seul. Finalement, le rejet des propositions par le gouvernement kémaliste, qui demanda l'évacuation de l'Asie mineure par les forces grecques tout de suite après la signature de l'armistice, lui permit de ne pas « se mouiller ».

Mais le refus kémaliste signifiait la continuation de la guerre au moment où les réserves d'argent dans les coffres de l'État se tarissaient. Les dépenses militaires étaient insupportables ; le ministre de l'Économie grecque Protopapadakis, en présentant le budget national de l'année 1921-1922, souligna que les dépenses militaires atteignaient la somme de 1.986 millions de drachmes, soit 58,45% de toutes les dépenses de l'État grec<sup>278</sup> ! De plus, la négociation d'un emprunt international était impossible car Gounaris et Baltatzis, à Londres en janvier-février 1922, avaient trouvé fermées les portes de toutes les banques anglaises.

---

<sup>273</sup> Voir à titre d'exemple « Les commerçants du mensonge et de la tricherie », *Skrip*, Athènes, 17 mars 1922, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 7234, p. 1.

<sup>274</sup> « Rejet immédiat des propositions », *Empros*, Athènes, 18 mars 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9132, p. 1.

<sup>275</sup> « Le front parle », *Cosmos*, Smyrne, 6 avril 1922, année 12<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 1181, p. 1 ; « La voix du front », *Amalthia*, Smyrne, année 85<sup>e</sup>, n° 19184, p. 1.

<sup>276</sup> Voir entre autres A.A.N., Journaux des Discussions de l'Assemblée Nationale, III<sup>e</sup> session constitutionnelle des Grecs, Athènes, Imprimerie Nationale, 1933, séance du 19 mars 1922, pp. 1150-1151 ; côte : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), III<sup>e</sup> Session Constitutionnelle, 1922, vol. 69 ; A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 570, « Archives 1922 701-800 » (mars 1922), Télégramme de Larissa, 1<sup>er</sup> avril 1922, n° 81, p. 1 ; A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 571, « Archives 1922 701-800 » (mars 1922), Télégramme de Silivria, 24 mars 1922, n° 836, p. 1.

<sup>277</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement des unités.

<sup>278</sup> La somme exacte fut de 1.997.000.000 drachmes. A.A.N., Journaux des Discussions de l'Assemblée Nationale, III<sup>e</sup> session constitutionnelle des Grecs, Athènes, Imprimerie Nationale, 1933, séance du 21 mars 1922, p. 1176 ; côte : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), III<sup>e</sup> Session Constitutionnelle, 1922, vol. 69.

Dans ces conditions, la seule solution fut d'avoir recours à un emprunt national. Durant la séance du 21 mars/3 avril 1922, le ministre de l'Économie Protopapadakis présenta un projet de loi concernant un emprunt national portant sur la somme de 1.5 milliards de drachmes sous le cadre de la bissection de la monnaie<sup>279</sup>. En effet, conformément au projet de loi qui fut voté par l'Assemblée nationale et publié, le 25 mars 1922, sous la loi n° 2749 dans le *Journal du gouvernement*, tous les billets qui circulaient en Grèce furent coupés en deux<sup>280</sup>. Les civils gardèrent la partie gauche du billet sur laquelle figurait le visage de Georgios Stavrou/Stavros – l'un des fondateurs et directeur de la Banque Nationale Grecque – tandis qu'ils rendirent la partie droite des billets, sur laquelle figurait la couronne, à la Banque Nationale de Grèce qui donna aux prestataires un reçu prouvant leur participation à l'emprunt. Par la suite, les reçus furent remplacés par des obligations d'État.

La nouvelle loi déclencha une tempête à Athènes. Durant les premiers jours, la situation sur les marchés fut chaotique mais les journaux de l'époque évitèrent de la critiquer. Seul, le journal *Rizospastis*, l'organe du *Parti Socialiste*, souligna que c'était une loi qui provoquait la faim et la mort du peuple grec<sup>281</sup>.

Finalement, la nouvelle loi concernant la bissection de la monnaie offrit au gouvernement l'argent nécessaire pour continuer l'effort militaire du pays sans démobiliser les classes militaires, et pour donner au peuple la conviction que la Grande Idée n'avait pas été abandonnée. Or, l'été et la catastrophe arrivaient à grands pas...

### **C. Vers la catastrophe**

Au printemps 1922, la situation politique, diplomatique, économique et militaire était si difficile pour l'État grec que l'abandon du projet de la Grande Idée aurait été la seule solution réaliste au problème de l'Orient. Sur le plan diplomatique, les Alliés proposèrent en effet l'évacuation de l'Asie mineure par l'armée grecque. En outre, les crises politiques, liées aux évolutions diplomatiques et militaires, se succédaient l'une après l'autre donnant l'image d'un pays ruiné sous la pression d'un

---

<sup>279</sup> *Ibid.*, pp. 1180-1198.

<sup>280</sup> Loi 2749. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1922, 1-140, vol. A, n° 43, pp. 201-203 ; cote : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1922/1.

<sup>281</sup> « À notre avis. L'emprunt », *Rizospastis*, Athènes, 28 mars 1922, année 5<sup>e</sup>, période B, n° 1723, p. 1. Concernant cette loi voir aussi Giannis BASKOZOS, « Quand le billet de cent drachmes fut coupé en deux », *Vima*, Athènes, 13 février 2011, consulté en ligne.

projet « *grandiloquent et fragmentaire, ambitieux et équivoque* »<sup>282</sup>. En outre, l'économie anémique de l'État fut profondément touchée par les dépenses militaires, ce qui plaidait ainsi en faveur de l'abandon des terres micrasiatiques. Enfin, la déception, l'indiscipline et la désertion qui touchaient le front, donnèrent à tous la certitude que la fin de cette guerre, si elle n'était pas diplomatique, découlerait de l'effondrement de l'armée grecque face à une attaque kémaliste.

Ainsi, un bluff raté, une opération militaire grecque jamais achevée et une attaque kémaliste violente permirent de résoudre, une bonne fois pour toutes, la « question orientale ».

### **1. Un bluff raté et le dernier atout**

Au cours de cette période, des crises gouvernementales successives troublèrent la vie politique d'Athènes. Durant une nouvelle conférence qui eut lieu à Genève du 27 mars/9 avril au 6/19 mai 1922, Gounaris, représentant la Grèce, ne put rouvrir la discussion concernant la guerre gréco-turque. Ce nouvel « échec » marqua la fin de son gouvernement. Le 3/16 mai 1922, Gounaris, qui avait depuis longtemps perdu la confiance de l'Assemblée nationale, démissionna finalement, et fut remplacé par Nicolaos Stratos. Mais, à la séance du 4/17 mai 1922, bien que tous les représentants de la Nation se missent d'accord sur le fait que l'État avait besoin d'un gouvernement stable<sup>283</sup>, ce dernier, n'ayant pas gagné la confiance des députés, fut obligé de quitter le pouvoir<sup>284</sup>. Enfin, Petros Protopapadakis obtint, le 9/22 mai 1922, la confiance des députés<sup>285</sup> et devint celui qui se chargea de résoudre le sujet brûlant de l'Asie mineure.

Au même moment, les Grecs organisèrent leur « défense ». Depuis la fin de 1921, les officiers venizélistes, qui avaient déserté à Istanbul, avaient organisé la *Défense Nationale d'Istanbul*<sup>286</sup>, tentant de créer, dans la « zone de Sèvres », un État grec indépendant qui serait gouverné par sa population grecque. Dans cette optique, les chefs de ce mouvement arrivèrent à Athènes pour discuter de cette possibilité avec

---

<sup>282</sup> Yannis MOURELOS, « Y a-t-il un impérialisme Grec ? », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, Presses Universitaires de France, octobre 1993, n° 172, p. 7.

<sup>283</sup> Voir la parole de G. Boussios. A.A.N., Procès verbaux des réunions de la III<sup>e</sup> session constitutionnelle des Grecs, 3 mai 1922-9 juin 1922, Athènes, Imprimerie Nationale, 1922, séance du 4 mai 1922, pp. 2381-2382 ; cote : 001 PRV (IIPB) III<sup>e</sup>me Assemblée Nationale, 1922, vol. 112.

<sup>284</sup> *Ibid.*, pp. 2370-2405.

<sup>285</sup> *Id.*, pp. 2405-2429.

<sup>286</sup> Evocation directe du *Gouvernement de la Défense Nationale* que Venizélos forma à Thessalonique durant la Grande Guerre.

Gounaris ; de plus, ils adressèrent à Venizélos un rapport pour demander son soutien. De même, les Grecs d'Asie mineure, en s'organisant sous la *Défense Micrasiatique*, tentèrent de réaliser, eux aussi, le même projet et essayèrent d'attirer à leurs côtés le haut commissaire grec, Aristides Stergiadis, et le généralissime Anastasios Papoulas.

Aristides Stergiadis, même s'il n'était pas contre, ne fut pas convaincu que cette organisation pourrait résoudre le problème, parce qu'il pensait surtout que ni l'armée grecque ni les civils grecs locaux ne pourraient résister à une attaque kémaliste. En revanche, le généralissime Papoulas envisagea cette possibilité avec optimisme, mais il souligna que ce mouvement irrédentiste avait besoin du soutien économique et militaire de l'État grec. Pour autant, l'initiative des Smyrniotes n'eut pas le résultat attendu car Gounaris leur assura que la Grèce ne les quitterait jamais.

Or, en juillet 1922, le nouveau gouvernement de Protopapadakis, en essayant de résoudre le problème micrasiatique et de mettre devant le fait accompli les grandes puissances et le gouvernement d'Ankara, accepta le projet de l'organisation d'un État micrasiatique autonome sous la souveraineté limitée de la Sublime Porte en occupant un territoire plus grand que celui de la « zone de Sèvres » ; le projet prévoyait aussi qu'au gouvernement du nouvel État participeraient aussi, sur un pied d'égalité, les Turcs locaux. Aristides Stergiadis appela, ainsi, les habitants de Smyrne à faire une grande manifestation pour déclarer leur autonomie.

Le 18/31 juillet 1922, la dite manifestation eut, ainsi, lieu et la population locale déclara son autonomie en provoquant l'enthousiasme des habitants de toute race et religion aux alentours de la ville<sup>287</sup>. De même, de nombreux télégrammes de remerciement arrivèrent sur le bureau de Aristides Stergiadis à Smyrne<sup>288</sup> et sur celui du Premier ministre à Athènes<sup>289</sup>. Or, ce bluff du gouvernement grec n'eut pas de résultat. Quinze jours plus tard, les trois grandes puissances informèrent le Premier ministre grec, par une note commune, qu'ils n'acceptaient aucun changement politique dans les territoires occupés et ils soulignèrent aussi qu'une conférence fixerait l'avenir de cette région<sup>290</sup>.

---

<sup>287</sup> « L'autonomie de l'Asie Mineure. L'enthousiasme règne au-delà de Smyrne », *Cosmos*, Smyrne, 21 juillet 1922, année 13<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 1287, pp. 1-2.

<sup>288</sup> Voir entre autres A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 84, Télégrammes divers, Télégramme du service de presse de Smyrne, 3 août 1922, n° 225, p. 9.

<sup>289</sup> Voir à titre d'exemple, A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 586 « Archives 1922 2301-2400 » (juillet 1922), Télégramme adressé au gouvernement grec issu de Kirkitzé, 19 juillet 1922, n° 469, p. 1.

<sup>290</sup> Concernant l'autonomie de l'Asie mineure voir aussi entre d'autres, Ioannis GIANNOULOPOULOS, « Les évolutions intérieures et extérieures depuis septembre 1921 jusqu'en

Au même moment, le gouvernement grec, obligé de trouver au plus vite le moyen de pacifier l'Orient, prit une deuxième initiative. Le 1<sup>er</sup>/14 juillet 1922, le nouveau généralissime Chatzianestis<sup>291</sup> ordonna à trois régiments et à deux bataillons d'infanterie de se déplacer de l'Asie mineure en Thrace orientale. Ensuite, le ministre des Affaires étrangères, Baltatzis, informa les Alliés, le 14/27 juillet 1922, que la Grèce devait trouver le moyen de terminer la guerre ; deux jours plus tard, il les informa que l'armée grecque, stationnée en Thrace orientale, marcherait sur Istanbul afin de l'occuper.

Or, le 20 juillet/2 août 1922, les ambassadeurs de l'Angleterre, de la France et de l'Italie, qui siégeaient à Athènes, informèrent Baltatzis que leurs forces armées à Istanbul seraient obligées, si l'armée grecque attaquait la ville, de la défendre par les armes<sup>292</sup>. Certes, au niveau strictement militaire, l'armée grecque pouvait facilement occuper la ville rêvée de l'hellénisme puisque les forces alliées sur place étaient insignifiantes. Mais l'éventualité d'un blocus naval de tous les ports du pays par les grandes puissances et leur hostilité envers l'État grec à un moment où Moustapha Kemal pouvait lancer son attaque, arrêtaient l'opération. Il n'était pas du tout sûr, par ailleurs, qu'une occupation d'Istanbul par les Grecs provoquerait le retrait définitif de Moustapha Kemal car le gouvernement de ce dernier n'avait plus eu, depuis longtemps, de contact avec ses « homologues » d'Istanbul. Dans ces conditions, le général Vlachopoulos, qui se chargea du IV<sup>e</sup> Corps de l'Armée, reçut l'ordre du gouvernement de retirer ses forces de la frontière.

Ainsi, les deux initiatives prises par le gouvernement de Protopapadakis, dont le but était de pousser les Alliés à régler rapidement le problème de l'Orient, n'eurent aucun résultat. Les deux bluffs ne changèrent pas la réalité telle qu'elle était depuis longtemps, ni sur le plan militaire ni sur le plan diplomatique. Désormais, il était clair que la guerre se terminerait par une nouvelle bataille mais comme l'armée grecque ne pouvait plus attaquer, tous attendaient avec fatalisme celle des forces kémalistes avant la fin d'été.

---

août 1922 », in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS, (dir.), *op. cit.*, vol. 15, pp. 189-190, 194-196, 198-199.

<sup>291</sup> Le 13/26 mai 1922, Anastasios Papoulas présenta sa démission au gouvernement sous le prétexte de son âge. Voir aussi A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 80 G(Γ)/1 Informations militaires et de recrutement, 26/2/1921-9/8/1922, Télégramme du 25 mai 1922, n° 843, p. 1.

<sup>292</sup> Voir la note de C. Bentinck ; A.H.M.A.E., 1922/Enveloppe 4, Sous-enveloppe 1, Occupation d'Istanbul, Note de C. Bentinck, Athènes, 2 août 1922, p. 2. Voir aussi concernant la réaction du général français à Istanbul, A.H.M.A.E., 1922/Enveloppe 4, Sous-enveloppe 1, Occupation d'Istanbul, Télégramme de Simopoulos, Constantinople, 15/28 juillet 1922, p. 2.

## 2. L'attaque kémaliste et l'effondrement de l'armée grecque

Fin juillet-début août 1922, la situation sur le front devint de plus en plus confuse. Les soldats grecs continuèrent d'occuper leurs positions défensives sur la ligne longue de 715 kilomètres<sup>293</sup> qu'ils occupaient depuis septembre 1921. Mais les nouvelles du « front » diplomatique, concernant l'évacuation des territoires occupés, firent que « tous les soldats commencèrent à croire que toute sacrifice ultérieure était inutile »<sup>294</sup>. Les échecs successifs du gouvernement grec concernant le problème micrasiatique et l'éventualité de passer encore un hiver dans les montagnes couvertes de neige provoquèrent en outre l'horreur au sein de l'armée. De fait, la désertion et l'indiscipline des soldats continuèrent à compliquer le travail des officiers sur place. Et l'engagement volontaire dans cette guerre cruelle dont la durée paraissait indéterminée, et dans une armée qui avait, depuis longtemps, perdu son élan et sa gloire, ne fascinait presque plus personne<sup>295</sup>.

À la même époque, à Athènes et dans les grandes villes de la métropole et de l'Asie mineure, personne ne paraissait s'inquiéter. L'Assemblée nationale arrêta ses travaux le 29 juillet/11 août 1922 pour les vacances d'été<sup>296</sup> ; de plus, la vie au sein de la société civile se déroulait à un rythme normal. D'un côté, les agriculteurs et les prolétaires continuaient leur combat pour subsister et, de l'autre, les bourgeois affluaient dans les théâtres, dans les cinémas et les centres culturels<sup>297</sup>.

Or, soudain ce fut le drame... Moustapha Kemal partit d'Ankara le 23 juillet/5 août 1922 pour gagner le front et préparer ses forces pour la victoire décisive. Son départ avait été bien organisé afin de tromper l'adversaire : le lendemain de son départ, les journaux turcs annoncèrent, en effet, avec de gros titres, qu'il offrait le thé à sa mère<sup>298</sup> ! Ainsi, à l'aube du 13/26 août 1922, l'artillerie lourde kémaliste répandit

---

<sup>293</sup> Les positions de l'armée grecque s'étiraient de Kios à Propontide en arrivant à Eskisehir. De là, le front passait par Afyon Karahissar, puis il continuait vers l'ouest en passant par la chaîne montagneuse d'Akar Dag en gagnant, ensuite, le fleuve Méandre et, en suivant sa côte droite, il débouchait sur les côtes de la mer d'Égée. Alexandros DESPOTOPOULOS, « La catastrophe d'Asie Mineure », in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS, (dir.), *op. cit.*, vol. 15, p. 201.

<sup>294</sup> Archives d'E.L.I.A., Christos Zigouris, Enveloppe 1, Sous-enveloppe 1.1 « Campagne en Asie Mineure. V<sup>e</sup> Division. Rapports guerriers (1918-1922) », *Rapport militaire des événements depuis le 1<sup>er</sup> août jusqu'au 10 septembre 1922*, janvier 1923, p. 4.

<sup>295</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement des unités.

<sup>296</sup> A.A.N., Procès verbaux des réunions de la III<sup>e</sup> session constitutionnelle des Grecs, 10 juin 1922-29 juillet 1922, Athènes, Imprimerie Nationale, 1922, séance du 29 juillet 1922, p. 4596 ; cote : 001 PRV (IPB) III<sup>e</sup>me Assemblée Nationale, 1922, vol. 113.

<sup>297</sup> Liziana DELVEROUDI, « La distraction pendant les années de mobilisation » in Georgia INGLEZOU, Liziana DELVEROUDI, Despina PAPANIMITRIOU, *al., op. cit.*, pp. 237-299.

<sup>298</sup> Cité par Michael LLEWELLYN SMITH, *op. cit.*, pp. 499-500.

la terreur et la mort parmi les Grecs stationnés à Afyon Karahissar et déclencha l'attaque kémaliste.

Les hauteurs et les vallées d'Akar Dag vibrèrent sous les obus qui tombaient ici et là. Puis, l'infanterie turque jaillit de ses tranchées en hurlant le nom d'Allah et s'abattit comme une tempête sur son adversaire. L'attaque fut orageuse ; les soldats grecs, surpris par la force de l'artillerie ennemie, tentèrent de défendre leurs positions. Or, leurs tranchées tombèrent l'une après l'autre entre les mains des Turcs, à l'issue de batailles sanglantes ou grâce à la fuite des soldats. Le combat continua pendant toute la journée ; les Turcs repoussèrent continuellement les Grecs tandis que leur cavalerie se glissait entre leurs lignes en détruisant les lignes télégraphiques du I<sup>e</sup> Corps de l'armée grecque. Entre-temps, les ordres venus de Smyrne, où le généralissime siégeait, non seulement ne tenaient pas compte de la réalité du front mais étaient aussi contradictoires.

Les jours suivants, le recul se transforma en fuite. Les officiers grecs, en suivant des routes différentes, tentèrent de regagner la région fortifiée de Toumlou Bounar pour y affronter l'attaque kémaliste. Or, d'un côté, le général Tricoupis, ayant perdu toute communication avec les autres unités, conduisait ses hommes à l'abattoir d'Ali Veran et puis à la captivité ; et, de l'autre, les troupes grecques, qui s'étaient rassemblées à Toumlou Bounar, préférèrent le recul ou la fuite plutôt que le combat. L'appelé Lefteris Paraskevaïdis écrivit dans son journal :

*« On recula normalement vers Toumlou Bounar ; un groupe de 15 soldats s'approcha de nous à dos de mulets en hurlant : "Eh ! Camarades ! Courrez parce qu'ils [les Turcs] approchent". Derrière nous on entendit des coups de feu. Cela fut suffisant pour que la panique s'emparât des troupes de sorte qu'on commença à courir comme des bêtes pour se sauver »<sup>299</sup>.*

En fait, depuis le 17/30 août, la guerre était déjà fini comme l'écrivit dans son journal l'officier Stavros Christodoulidis<sup>300</sup> ; à côté, les journaux grecs, même le 20 août/2 septembre 1922, publièrent des communiqués du gouvernement du quartier général de l'Asie mineure dans lesquels ils soulignèrent que le recul de l'armée grecque relevait de projets stratégiques formés par l'État-major avant l'attaque kémaliste et que l'armée grecque avait toujours l'initiative<sup>301</sup>. Désormais, les soldats grecs n'avaient plus qu'un seul but : quitter l'Asie mineure. Dans ce climat,

---

<sup>299</sup> Lefteris PARASKEVAÏDIS, *op. cit.*, (University Studio Press), 2006, p. 260.

<sup>300</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Stavros Christodoulidis, *Journal de campagne d'Asie Mineure, 7 mai 1921-14 septembre 1922*, p. 139.

<sup>301</sup> « L'évolution de la guerre en Asie Mineure », *Macédoine*, Thessalonique, 20 août 1922, année 12<sup>e</sup>, n° 3761 ; « Le front du Sud à Oussak », *Empros*, Athènes, 20 août 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9285, p. 4.

l'indiscipline régna. Au cours des marches épuisantes et dans les combats brutaux, de nombreux soldats refusèrent de se battre tandis que les clairons sonnaient volontairement le « Cessez le feu ! »<sup>302</sup>. De plus, les villes et les villages, où l'armée grecque passa, furent pillés et incendiés<sup>303</sup> et il y eut aussi des soldats qui quittèrent la formation des troupes pour courir, seuls ou en groupes, en direction de ce qu'ils pensaient être la mer<sup>304</sup>.

Dans ces conditions, de nombreux soldats volontaires quittèrent, eux aussi, leurs camarades, et regagnèrent leurs villages afin de sauver leur famille des forces kémalistes qui avançaient. Le soldat volontaire Anestis Baroutopoulos témoigna : « *Quand je vis que le front s'effondrait, je suis parti et me rendis à mon village pour trouver ma famille. Finalement, je l'ai trouvée à Smyrne* »<sup>305</sup>.

Les troupes grecques indisciplinées, assoiffées et affamées finirent par gagner les côtes occidentales d'Asie mineure ; là, de nombreux navires grecs les attendaient pour les transporter dans les îles Égéennes et en Thrace. Le 5/18 septembre 1922, le dernier soldat grec évacua le sol micrasiatique en laissant derrière lui tant de camarades morts ou capturés. Quelques jours plutôt, le 26 août/8 septembre 1922, le haut commissaire grec, Aristides Stergiadis, avait embarqué sur le navire anglais *Iron Duke*, en quittant, lui aussi, l'Asie mineure et en laissant les populations grecques à la merci des Turcs.

Globalement, la guerre gréco-turque, qui avait commencé le matin du 2/15 mai 1919 avec le débarquement des soldats grecs à Smyrne, s'achevait, trois ans plus tard, par une attaque kémaliste fulgurante et bien organisée qui provoqua l'effondrement total de l'armée grecque et sa déroute. Or, la tragédie n'était pas encore finie...

### **3. « Smyrna delenda est »**

Les premiers jours de l'attaque kémaliste, l'armée grecque s'effondra en entraînant avec elle les populations grecques locales. Les longues caravanes lugubres, mêlées de soldats, de femmes, d'enfants et de personnes âgées, arrivèrent dans les

---

<sup>302</sup> Action du groupe de Tricoupis avant sa captivité. Voir, Archives d'E.L.I.A., Commission d'Enquête d'Asie Mineure, Sous-enveloppe 2, *Rapport des faits de la XIII<sup>e</sup> Division du 13 au 20 août 1922*, 8 janvier 1923, pp. 26-27.

<sup>303</sup> Voir à titre d'exemple le témoignage du soldat appelé Spiros ANDROUTSOS, *op. cit.*, pp. 63-85 ; et celui du sous-officier Pantelis PRINIOTAKIS, *op. cit.*, pp. 201-210.

<sup>304</sup> *Ibid.*

<sup>305</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département de Smyrne, Enveloppe 45, Loutzaki, Témoignage d'Anestis Baroutopoulos, Partie de Curriculum Vitae, p. 13.

villes et villages près des côtes et dont la majorité de la population était grecque. La panique se généralisa alors !

L'armée passait et s'en allait. De même, les réfugiés, venus de l'arrière-pays, ne s'arrêtaient pas. Les fonctionnaires du haut commissariat grec, en ramassant leurs archives, quittaient, eux aussi, leurs bureaux et leurs maisons. Les Grecs, se trouvant dans les cafés, dans les églises ou dans les champs, suivaient également l'armée ou les autres réfugiés ; une seule phrase sortait de leur bouche : « A Smyrne ! A Smyrne ! »<sup>306</sup>.

Bientôt, les soldats grecs arrivèrent sur la côte mais ils étaient dans un trop triste état pour pouvoir défendre Smyrne. Un officier de l'armée de mer Britannique, Charles Hauss, écrivit : « *Sans aucun doute, l'armée grecque constitua une foule en uniforme, la plus misérable, sale, désordonnée, exténuée que j'ai vue dans ma vie* »<sup>307</sup>. Au même moment, des civils grecs, réfugiés de l'intérieur d'Asie mineure ou habitants de Smyrne, affluaient sur le quai afin de trouver un bateau pour passer dans les îles égéennes.

Pendant ce temps, les troupes kémalistes avançaient, capturant, avec l'aide des civils turcs, de nombreux soldats volontaires qui avaient déserté pour rejoindre leurs familles<sup>308</sup>, et elles défilèrent sur le quai de Smyrne le 27 août/9 septembre 1922. Leur entrée disciplinée convainquit les habitants locaux que leur vie retrouverait bientôt un rythme normal. L'ambassadeur des États-Unis, George Horton, témoigne :

« *Si quelqu'un, connaissant d'autres revues militaires, voyait ces cavaliers sur le quai de Smyrne, il jurerait qu'ils étaient non seulement de simples soldats mais aussi de bons soldats, bien entraînés et sous le contrôle absolu de leurs officiers admirables* »<sup>309</sup>.

Mais les espoirs de la population locale furent très vite déçus. Les violences des soldats turcs envers les civils grecs et arméniens dans les environs de Smyrne commencèrent la nuit même ; progressivement, ces incidents se produisirent au centre de la ville. Les jours suivants, des pillages, des viols, des massacres de Grecs et d'Arméniens s'étendirent à toute la ville. On voyait partout des cadavres

---

<sup>306</sup> Voir entre autres le témoignage d'Evangelos Galas ; F. D. APOSTOLOPOULOS (dir.), *op. cit.*, vol. 1, pp. 109-113.

<sup>307</sup> Cité par Giles MILTON, *op. cit.*, p. 265.

<sup>308</sup> Voir entre autres le témoignage du soldat volontaire Panagiotis Marsellos ; F. D. APOSTOLOPOULOU (dir.), *op. cit.*, vol. 1, pp. 11-19.

<sup>309</sup> Cité par Giles MILTON, *op. cit.*, p. 288.

d'hommes<sup>310</sup>, de femmes et d'enfants de tout âge dans toutes les petites ruelles de Smyrne ; les vitrines des magasins furent brisées, les portes des maisons furent cassées tandis que des marchandises et des meubles, qui se trouvaient sur les pavés, rappelaient le passage des kémalistes. Une infirmière anglaise, habitant à Smyrne, écrivit dans son journal le 30 août/12 septembre 1922 : « *Toute la journée, un nuage noir plana au dessus de nos têtes... vous avez lu des atrocités... Pourtant, ici, elles sont si effroyables qu'on ne peut même pas en parler, même si elles se produisent partout* »<sup>311</sup>. Aux alentours, la situation ne fut pas meilleure ; là aussi, les massacres et les pillages continuèrent.

Finalement, la ville de Smyrne, tolérante aux multiples cultures, fut détruite le 31 août/13 septembre 1922 par un incendie que les soldats turcs allumèrent et qui surgit dans le quartier arménien. En peu de temps, il s'étendit dans le quartier grec et européen en ruinant toute la ville<sup>312</sup>. La panique fut dès lors totale ; les habitants grecs et arméniens qui, jusque là, étaient restés chez eux, affluèrent sur le quai, tandis que les troupes kémalistes continuaient leurs massacres, leurs viols et leurs incendies. De leurs côtés, quelques civils et officiers européens et américains tentèrent de sauver ce qui pouvait l'être sauvé, mais le reste de leurs compatriotes, qui étaient à bord de leurs navires dans le golfe de Smyrne, ne parut pas s'en inquiéter.

En effet, dans ces conditions déplorables, des capitaines de navires ordonnaient aux orchestres de jouer afin que les lamentations ne s'entendissent pas depuis le quai jusqu'à bord. Un chroniqueur, Ntankan Wallas, souligna : « *L'une des plus bizarres expériences de cette nuit fut d'entendre l'orchestre jouer alors que la ville brûlait et les cris des hommes ainsi que le son du craquement des flammes envahissaient l'air* »<sup>313</sup>. De même, d'autres évitaient de sauver les Grecs qui voulaient trouver un refuge sur leurs navires. Le soldat Nicolaos Kastretsios nous témoigne :

« *Des jeunes filles natives de Smyrne, très bonnes nageuses, qui se jetaient à la mer pour fuir les massacres et se sauver, approchaient les navires anglais, français, italiens. Au moment où elles essayaient de s'agripper aux navires, nos Alliés indignes leur coupaient les mains ou les tuaient. Elles retombaient, de nouveau, à la mer qui devint rouge à cause du sang de ces belles filles de Smyrne* »<sup>314</sup>.

---

<sup>310</sup> Dans ce climat, l'évêque de Smyrne Chrysostome fut, lui aussi, massacré par la foule turque à laquelle le livra le nouveau gouverneur de Smyrne Nourredin Pacha le 27 août/9 septembre 1922. Voir entre autres Christos ANGELOMATIS, *La chronique d'une grande tragédie. L'épopée de l'Asie Mineure*, Athènes, Estia, 2005, (1963), pp. 223-244.

<sup>311</sup> Cité par Giles MILTON, *op. cit.*, p. 331.

<sup>312</sup> Voir la figure n° 11.

<sup>313</sup> Cité par Giles MILTON, *op. cit.*, p. 356.

<sup>314</sup> Cité par Vassilis TZANAKARIS, *op. cit.*, p. 648.

Les victimes furent nombreuses. De petites embarcations s'approchaient de temps en temps du quai pour sauver quelques civils. Mais, le drame continuait. Les Grecs se jetaient sur les bateaux de telle manière que plusieurs d'entre eux coulèrent<sup>315</sup>. Les cadavres, qui se trouvaient sur le pavé du quai, commençaient à se décomposer créant une atmosphère oppressante ; en outre, les réfugiés étaient, dans la majorité, malades. Les jours suivants, les efforts pour évacuer les réfugiés rassemblés sur le quai de Smyrne, augmentèrent. Mais il fallut attendre le 3/16 septembre 1922, pour que Nourredin Pacha autorisât les Grecs et les Arméniens d'Asie mineure à partir sauf les hommes de 18 à 45 ans qui devaient rester prisonniers. Jusqu'à la fin du mois, la plus grande partie des civils quittèrent leurs régions natales tandis que les derniers soldats volontaires, qui, entre-temps, avaient échappé à la captivité, furent arrêtés par les Turcs et conduits dans des camps de concentration. Pour eux, la guerre n'était pas encore terminée.

Ainsi, la fin de la guerre en Asie mineure fut marquée par les massacres terribles de Grecs et d'Arméniens par les soldats et les civils turcs. La ville de Smyrne fut incendiée presque entièrement. La phrase suivante de l'officier Charles Hauss est révélatrice :

« *Voilà la réalité [concernant les événements à Smyrne] : imaginez les tortures des temps passés, ajoutez des moyens contemporains pour l'extermination de l'être humain, exagérez autant que vous voulez, et encore vous ne comprendriez même pas la moitié de l'horreur de l'évacuation de Smyrne* »<sup>316</sup>.

---

<sup>315</sup> Voir la figure n° 10.

<sup>316</sup> Cité par Giles MILTON, *op. cit.*, pp. 360-361.

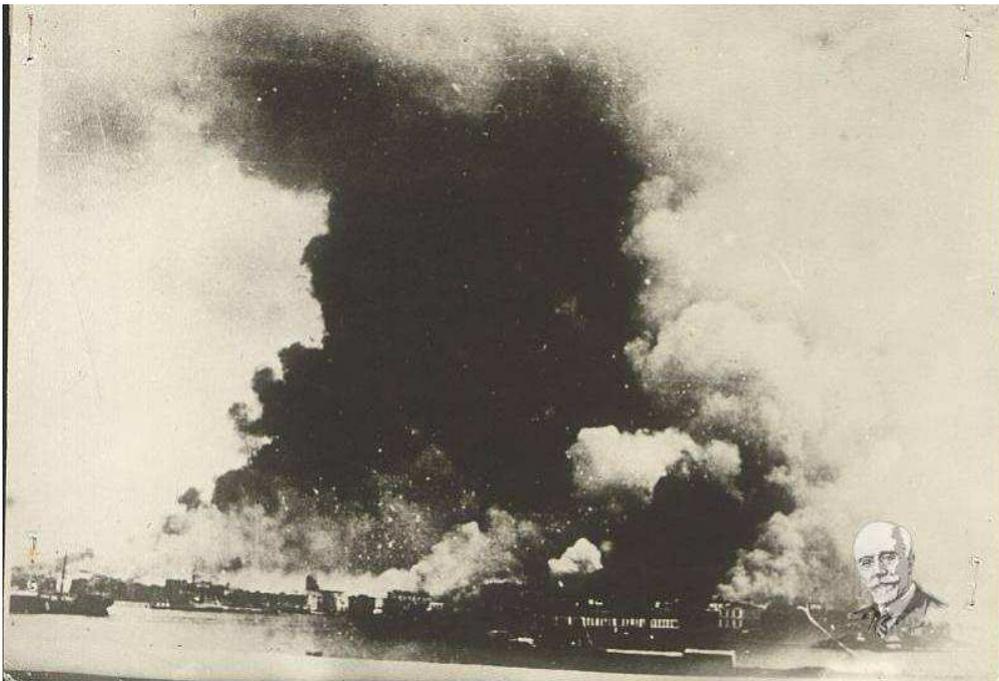
Figure 10 : Des petits bateaux tentèrent de sauver les civils tandis qu'un marin américain ne semble pas s'inquiéter<sup>317</sup>

« Photographie non reproduite par respect  
du droit de Musée de Guerre d'Athènes »

Source :

Musée de Guerre d'Athènes,  
Campagne en Asie Mineure, Dossier 14, n° 4946

Figure 11 : La ville de Smyrne en flammes<sup>318</sup>



<sup>317</sup> Archives photographiques de M.G.A., Campagne en Asie Mineure, Dossier 14, n° 4946.

<sup>318</sup> A.F.N.R.E.E.V., Enveloppe : Collection des photographies, Sous-enveloppe 204 : Archives de V. Kalaïtzis-Moudakis, Campagne en Asie mineure et catastrophe, Enveloppe 1, n° 178-2851.

En définitive, la guerre gréco-turque en Asie mineure s'inscrit dans la continuité de la Grande Guerre et dans la réalisation du projet nationaliste grec qui avait prévu la création de l'Empire Grec contemporain au nom de la Grande Idée. Elle fut aussi une guerre violente qui eut pour objectif d'éliminer physiquement et définitivement l'ennemi et de s'emparer de la ville de Smyrne en soumettant la population totalement aux volontés du nationalisme vainqueur. Sa fin fut donc aussi violente que spectaculaire ; la phrase de Georges Horton « *je suis parti de Smyrne avec la honte de ma nature humaine* »<sup>319</sup> traduit de la meilleure façon non seulement la catastrophe et les massacres terribles de septembre 1922 mais aussi, selon nous, la cruauté de toute la guerre. Sans doute, la destruction totale de Smyrne par les Turcs avait pour but principal de rayer une fois pour toute, son passé grec (et multiculturel) et de la transformer en une ville complètement turque et musulmane. Autrement dit, la Smyrne aux multiples cultures, la Smyrne tolérante, la « Smyrne infidèle », conformément à la rhétorique turque de l'époque, n'existait plus.

En bref, l'affrontement militaire en Asie mineure fut sanglant. Au cours de celui-ci, la jeunesse grecque combattit, donna sa vie, fut blessée ou capturée. Au sein de cette jeunesse, de nombreux soldats volontaires, étant poussés par leurs propres motivations, se présentèrent sous les drapeaux. Comment ont ces volontaires vécu la guerre ? Quelle était leur contribution aux champs de batailles ?

---

<sup>319</sup> Cité par Ioannis KAPSIS, *op. cit.*, p. 283.

## **Chapitre 5 : Guerre vécue**

Comme nous avons vu, les historiens grecs, anglo-saxons et français ont coutume, dès qu'ils abordent le thème de la guerre en Asie mineure, de s'intéresser aux sujets autres que celui de l'homme en uniforme.

Délaissant, ainsi, les faits militaires et diplomatiques déjà analysés, nous voudrions ici présenter les soldats volontaires afin d'apprécier leur vie au front, leurs loisirs ainsi que la discipline militaire et leur violence envers les populations locales au cours de cette guerre brutale du début du XX<sup>e</sup> siècle. Autrement dit, nous voudrions commencer par ces hommes ordinaires qui s'étaient volontairement présentés sous les drapeaux afin de voir comment ils ont vécu la guerre.

## **I. Être soldat**

Le moment pendant lequel un homme ordinaire se présente sous les drapeaux à la suite d'un ordre donné par le gouvernement ou même de sa propre volonté pour jouer son rôle dans un moment historique constitue une rupture profonde dans sa vie ; car, dès qu'il traverse la porte d'un bureau du recrutement ou d'une caserne et se met en uniforme d'une quelconque armée, il laisse derrière lui sa vie au sein de la société civile et il est obligé de suivre les règles et les normes imposées par ce nouveau statut dont il fait, volontairement ou non, parti.

En un mot, le fait d'être soldat commence au moment de l'engagement de l'homme qui, comme un nouveau-né, doit désormais s'adapter et apprendre à vivre dans un nouvel environnement au sein duquel les fusils et les grenades prennent la place des registres et des dossiers des bureaucrates tandis que les abris, de leur côté, remplacent les boutiques des artisans et les terres des paysans. Dans cette situation se trouvaient aussi tous ces hommes ordinaires qui ont volontairement porté l'uniforme de l'armée grecque pendant la guerre en Asie mineure.

### **A. Sous les drapeaux**

L'affrontement militaire gréco-turc qui éclata en mai 1919 et finit en septembre 1922, et qui se déroula dans les vastes territoires, pour la plupart, inhospitaliers de l'Orient, mobilisa les esprits des deux peuples qui combattaient depuis des siècles, les forçant à se battre à nouveau pour libérer des régions et des peuples considérés comme les leurs. Durant cette guerre, même si les historiens jusqu'à nos jours ont tendance à l'oublier, de nombreux hommes ordinaires, issus de toutes les contrées peuplées de Grecs, prirent volontairement la route pour les

casernes de la Grèce continentale et de l'Asie mineure afin de porter l'uniforme, tuer le Turc ou vivre l'aventure, sentir la poudre des mitrailleuses et la mort.

Quel était ainsi le processus de leur engagement volontaire ? Existait-il une cérémonie qui précédait leur « mobilisation » ou non ? Et, ensuite ? Comment se déroulaient leur entraînement et leur prestation de serment ?

### **1. L'engagement**

Le moment de l'enrôlement, volontaire ou non, d'un homme dans l'armée constitue un moment important dans sa vie à partir duquel toute relation avec la société civile est rompue pour une période précise ; désormais, l'homme, ayant le statut du soldat et faisant partie d'une nouvelle, à ses yeux, collectivité sociale qui se construit autour de règles précises et, très souvent, exprimées par écrit<sup>1</sup>, se déclare prêt à servir sa patrie même en donnant son sang. Pourtant, même si son engagement comporte autant de dangers, surtout en période de guerre, les jours qui précèdent celui-ci, des fêtes familiales se déroulaient en honneur de ce grand moment. Le soldat appelé Spiros Androutsos se souvient des jours de son enrôlement en soulignant :

*« En mai 1919, s'affichait un ordre qui appelait sous les drapeaux tous les hommes de la classe militaire de 1920 et nés en 1900. Conformément à cet ordre, il fallait que l'on s'enrôle entre le 4 et le 7 mai. On passa alors ces jours en fêtant et en s'amusant. Ensuite, ayant salué nos parents, nos frères et sœurs, nos proches et amis, on monta dans le train pour aller à Kalamas [Kalamata] »<sup>2</sup>.*

Mais, les camarades de Spiros Androutsos qui se présentèrent volontairement sous les drapeaux réagirent-ils de la même manière pendant les jours qui précédaient leur enrôlement dans l'armée grecque ?

À la différence de la mobilisation des soldats appelés et réservistes qui leur donne la possibilité de quitter tous ensemble le village ou la ville de leur origine afin de gagner les casernes puisque l'engagement doit avoir lieu durant une période spécifique, l'engagement volontaire est beaucoup plus aléatoire puisqu'il s'appuie sur une décision personnelle. Dans cette optique, on pourrait émettre l'hypothèse que, entre 1919 et 1922, d'un côté, les appelés et les réservistes se présentèrent sous les drapeaux en grands groupes profondément caractérisés par la ville ou le village d'origine comme le soldat appelé Spiros Androutsos l'évoqua d'ailleurs ; et, de l'autre, les soldats volontaires prenaient la route pour les camps militaires

---

<sup>1</sup> Dimitris G. TSAOUSSIS, *Dictionnaire usuel de Sociologie*, Athènes, Gutenberg, 1984, p. 67.

<sup>2</sup> Spiros ANDROUTSOS, *op. cit.* pp. 9-10.

probablement seuls ou en petits groupes composés des hommes de la même famille ou du même quartier.

Or, la réalité était totalement différente ! Bien sur, parmi ces hommes ordinaires qui portèrent volontairement l'uniforme de l'armée grecque, il y eut sûrement des jeunes qui, durant les premiers mois de la guerre<sup>3</sup> ainsi qu'entre janvier 1921 et septembre 1922<sup>4</sup> quand l'engagement volontaire fut, plus ou moins, faible, se présentèrent tous seuls dans les casernes, les bureaux du recrutement de leur agglomération ou les services consulaires grecs du pays de leur résidence. Entre autres, l'engagement volontaire du soldat Georgios Magnis, natif d'Istanbul, en août 1919 au camp militaire de la XIII<sup>e</sup> Division à Chalkida<sup>5</sup> constitue un exemple caractéristique. En effet, durant ce mois d'août 1919, aucun autre jeune, originaire de la capitale de l'Empire Ottoman ou de ses environs, ne porta volontairement l'uniforme de l'armée grecque<sup>6</sup>.

Pourtant, entre mars et septembre 1920 la situation fut différente. Ainsi, à la suite, d'un côté, de deux ordres du généralissime Paraskevopoulos qui appela sous les drapeaux les « *citoyens Grecs habitants dans la zone occupée par l'armée grecque en Asie mineure* »<sup>7</sup> ainsi que les *Micrasiatés* à s'engager volontairement sous les drapeaux<sup>8</sup>, et, de l'autre, d'une loi votée, en juin 1920, par l'Assemblée nationale qui fixait un « salaire »<sup>9</sup> pour les engagés volontaires dans l'armée grecque, le courant du volontariat connut sa plus grande apogée<sup>10</sup>.

Donc, pendant cette période, l'engagement des volontaires dans l'armée grecque fut marqué par une « avalanche » de fêtes. Des groupes importants de jeunes hommes se formèrent, presque tous les jours, à Istanbul<sup>11</sup>, au Pont-Euxin<sup>12</sup>, à

---

<sup>3</sup> Entre mai 1919 et février 1920, 450 soldats volontaires (soit 8,5% de la totalité) se rendirent dans les casernes. Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement. Voir aussi notre Chapitre 1.

<sup>4</sup> Entre janvier 1921 et début septembre 1922, 865 hommes (soit 16,37% du total de volontaires) s'engagèrent volontairement dans l'armée grecque. Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement. Voir aussi notre Chapitre 1.

<sup>5</sup> Akilas MILLAS (dir.), *op. cit.*, p. 15.

<sup>6</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>7</sup> « Dernière heure. Appels aux six âges des citoyens grecs », *Cosmos*, Smyrne, 25 février 1920, année 10<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 564, p. 1.

<sup>8</sup> Leonidas PARASKEVOPOULOS, *op. cit.*, p. 255.

<sup>9</sup> Loi 2415 du 23 juin 1920. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1920, 101-200, vol. A, n° 155, pp. 1558-1559 ; cote : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1920/2.

<sup>10</sup> Durant ces mois, 3880 hommes ordinaires (soit 73,4% de tous les volontaires) issus de tous les coins du monde hellénique, y compris la « diaspora » aussi, se portèrent comme volontaires en faveur de la « Grande Grèce ». Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement. Voir aussi notre Chapitre 1.

<sup>11</sup> « Autour de la ville. Arrivée des volontaires », *Cosmos*, Smyrne, 24 juin 1920, année 11<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 664, p. 4.

Alexandrie et au Caire<sup>13</sup>, à Bucarest<sup>14</sup>, à Anvers<sup>15</sup>, en Thrace occidentale<sup>16</sup> ainsi que sur les pavées des églises et sur les places centrales des villes ou des villages de l'Asie mineure. Les moments furent extatiques ; les acclamations, les chants et les danses accompagnèrent le départ des soldats volontaires. Des femmes grecques de tout âge, ayant pavoisé leurs propriétés et nanties de fleurs, affluèrent dans les rues et les places pour saluer leurs fils qui allaient à Smyrne pour se porter volontaires. Les prêtres furent, eux aussi, en éveil. Des *Te Deum* en faveur de l'enrôlement volontaire de la jeunesse micrasiatique se déroulaient avant le départ du train ou du bateau ; en outre, les prêtres donnèrent aux jeunes leur bénédiction<sup>17</sup>.

Le soldat volontaire Anastasios Iliadis se souvient des jours de son engagement volontaire en nous donnant des images semblables à celles de Spiros Androutsos ; il écrivait ceci :

*« Je me rappelle que, même si l'Asie mineure n'était pas annexée à la Grèce et, que de ce fait, l'État grec n'avait pas le droit d'appeler les locaux sous les drapeaux, le signal fut donné : des volontaires, tous les hommes de 20 ans et plus, pour se présenter pour la Grèce-mère. Depuis ce jour-là j'étais avec les autres jeunes de Philadelphie. On se préparait pour notre engagement [...] ; on défila dans un élan patriotique et on passa, tout heureux, devant les magasins, la cathédrale, les maisons des démogérontés pour leur dire "On vous laisse. Salut !" . Ayant ainsi embrassé ma sœur et ma tante, on prit le train pour Smyrne. Le lendemain, on se présenta tous ensemble dans les casernes de Smyrne »<sup>18</sup>.*

Globalement, l'engagement des soldats volontaires durant la guerre en Asie mineure s'est fait en grandes masses provenant d'un même village ou d'une même ville dans un climat extatique. De cette façon aussi les nouveaux volontaires, ayant, pour la plupart, défilé dans la ville de Smyrne derrière un camarade qui portait le drapeau grec, se présentèrent dans les casernes sur place.

---

<sup>12</sup> « Au Pont », *Eleftheros Pontos*, Trébizonde, 5 août 1920, année 2<sup>e</sup>, n° 112, p. 3.

<sup>13</sup> « Divers », *Eleftheros Pontos*, Trébizonde, 8 juillet 1920, année 2<sup>e</sup>, n° 104, p. 2.

<sup>14</sup> A.H.M.A.E., 124.1/1920, Informations militaires et du recrutement, Sous-enveloppe 2, Télégramme de Papas, 24 juin 1920, n° 19185, p. 1.

<sup>15</sup> *Ibid.*, Télégramme de Chr. Nikolaidis, 11/24 septembre 1920, n° 197, p. 1.

<sup>16</sup> A.H.M.A.E., 152.2/1920, Enveloppe de Thrace (juin-décembre), Sous-enveloppe 1, Télégramme de Vamvakas, 12/25 juin 1920, n° 7881, p. 1.

<sup>17</sup> « Autour de la ville. Notre nouvelle armée », *Cosmos*, Smyrne, 2 mars 1920, année 10<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 570, p. 2.

<sup>18</sup> Anastasios ILIADIS, « Les mémoires de notre grand-père », in Vas. CARDASIS, Art. PSAROMILINGOS (dir.), *op. cit.*, p. 154.

Figure 12 : Arrivée des volontaires issus des régions autour de Smyrne<sup>19</sup>

« Photographie non reproduite par respect  
du droit de Musée de Guerre d'Athènes »

Source :

Musée de Guerre d'Athènes,  
Campagne en Asie Mineure, Dossier 9, n° 2846

## 2. Les « démarches administratives » et l'entraînement

Après leur arrivée dans les casernes soit d'Asie mineure soit de Grèce continentale, ces jeunes hommes, originaires de toutes les contrées du monde à population grecque, se présentaient dans les bureaux d'inscription des nouveaux soldats ; là, ils donnaient leurs coordonnées personnelles au fourrier afin d'être inscrits sur les registres matricules de l'armée grecque<sup>20</sup> et, parfois, ils signaient *un acte de recrutement* en la présence de l'officier chargé du camp militaire et de deux témoins<sup>21</sup>. Et même, un grand nombre de volontaires, étant « conseillés » par des soldats appelés ou des camarades chevronnés sur les terrains de batailles balkaniques et/ou micrasiatiques, donnaient une fausse année de naissance pour être plutôt libérés, comme en témoigne<sup>22</sup> Anastasios Iliadis.

Ensuite, les soldats volontaires se présentaient devant le médecin du camp militaire qui les examinait afin de vérifier qu'ils étaient aptes à faire la guerre<sup>23</sup> contre

<sup>19</sup> Archives photographiques de M.G.A., Campagne en Asie Mineure, Dossier 9, n° 2846.

<sup>20</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>21</sup> Archives de S.A.M., Unité de recrues de l'II Division de Smyrne « Baltzova », Film 3, Armoire 5, Casier K, livre des actes de recrutement. Voir l'annexe VII.

<sup>22</sup> Anastasios ILIADIS, « Les mémoires de notre grand-père », in Vas. CARDASIS, Art. PSAROMILINGOS (dir.), *op. cit.*, p. 154. Pourtant, après leur engagement, le *Conseil Spécial de Recrutement* se réunit en de nombreuses séances afin de vérifier les informations données par les volontaires ainsi que leur âge qu'on « corrigerait », s'il le fallait. Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Archives de S.A.M., Ordres quotidiens des unités, Décisions du *Conseil Spécial de Recrutement*.

<sup>23</sup> Anastasios ILIADIS, « Les mémoires de notre grand-père », in Vas. CARDASIS, Art. PSAROMILINGOS (dir.), *op. cit.*, p. 154.

le Turc « *barbare* » et à libérer leurs frères « esclaves ». Pourtant, de nombreux volontaires, avant même d'avoir la « chance » de porter le fusil, furent obligés d'être examinés par le *Conseil Spécial du Recrutement* à cause d'un problème de santé qui les empêchait de prendre part, en tant que combattants, aux attaques orageuses de l'armée grecque glorieuse<sup>24</sup>. Ainsi, ces soldats volontaires étaient soit incorporés dans des unités auxiliaires, soit, définitivement ou temporairement, libérés à la suite d'un ordre du Quartier Général ou du *Conseil Spécial du Recrutement*<sup>25</sup>.

Puis, et à la fin de nombreuses « démarches administratives », les jeunes hommes, qui s'étaient volontairement engagés dans l'armée grecque et qui se trouvaient en bonne santé, prirent la route vers les dépôts du camp militaire ; là, ils se munirent de leur uniforme, de leurs godillots, de leurs casques, et en général de tout l'arsenal nécessaire pour un soldat ainsi que, bien évidemment, de leurs fusils et de leurs munitions<sup>26</sup>. De même, les jours suivants et durant une pause ou un congé de quelques heures, un grand nombre de ces volontaires coururent, extrêmement joyeux, chez les photographes militaires ou chez ceux de la ville ou du village qui se trouvait à proximité, afin d'envoyer à leurs parents et à leurs proches des photographies sur lesquelles ils posaient, tout souriant, en uniforme de l'armée grecque, portant aussi tout leur équipement et ayant le fusil à la main<sup>27</sup>.

Puis, les soldats volontaires, munis de tout leur équipement et divisés en différentes compagnies par les officiers sur place, commencèrent à s'entraîner avec leurs camarades – volontaires, appelés et réservistes – dans les vastes régions des camps militaires tandis que ni le soleil brulant du printemps ou de l'été, ni le froid et la neige de l'hiver n'étaient suffisants pour les arrêter. Désormais, aucune différenciation sociale n'existait plus entre eux ; des jeunes hommes, bien éduqués dans les salles de conférence des universités des capitales européennes et originaires des familles riches de la diaspora, s'entraînaient côte à côte avec des fils des familles pauvres dont tous les membres se battaient quotidiennement pour subvenir aux besoins de la famille.

Ainsi, au début, les volontaires couvrirent de nombreux kilomètres afin d'apprendre à défiler ; ensuite, ils coururent ici et là dans le camp militaire en

---

<sup>24</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Archives de S.A.M., Ordres quotidiens des unités, Décisions du *Conseil Spécial de Recrutement*. Voir aussi notre Chapitre 1.

<sup>25</sup> *Ibid.* Voir aussi notre Chapitre 1.

<sup>26</sup> Anastasios ILIADIS, « Les mémoires de notre grand-père », in Vas. CARDASIS, Art. PSAROMILINGOS (dir.), *op. cit.*, p. 154.

<sup>27</sup> Akilas MILLAS (dir.), *op. cit.*, 1983, p. 18.

godillots et avec leurs havresacs au dos pour se rapprocher le plus possible de la réalité sur le front où ils devraient, après leur victoire, poursuivre, dans des territoires inhospitaliers et rudes, les forces kémalistes pour les écraser. Puis, l'entraînement fatiguant se continuait avec l'apprentissage de l'utilisation du fusil et de la baïonnette pour les fantassins tandis que les artilleurs s'entraînaient à viser, à tirer et à charger les batteries. Le correspondant du journal *Cosmos*, se trouvant dans le camp militaire de Mersinli, écrivit dans un article :

*« Il est 14h 30. Le soleil brulant s'étire dans la plaine de Mersinli. Les bataillons se mettent en route et se bousculent sur les terrains pour les manœuvres. Les jeunes hommes smyrniotes, ayant leurs havresacs au dos et le fusil sur l'épaule, défilent devant moi avec leurs uniformes tout neufs, leurs cheveux coupés et leurs lourds godillots. [...] Je suis les manœuvres du premier bataillon. Divisée en escouades, la jeunesse smyrniote court ici et là, s'agenouille, vise, combat à la baïonnette, sue, souffle et s'essouffle sans grogner mais de grand cœur, infatigablement »<sup>28</sup>.*

Entre-temps, des heures d'*instruction pure*, pour suivre la rhétorique de l'époque, suspendaient l'entraînement épuisant des volontaires. Durant ces heures, ces derniers apprenaient à obéir aux ordres de leurs supérieurs, à les saluer, à garder leurs fusils et leurs uniformes en bon état ainsi qu'à avoir une bonne apparence comme preuve qu'ils faisaient partie d'une armée disciplinée et bien éduquée<sup>29</sup>.

En bref, après l'engagement volontaire si fêté, s'ensuivaient l'inscription des volontaires aux archives de l'armée, leur examen médical et un entraînement fatiguant qui durait, très souvent, presque un mois avant qu'ils ne se munissent de feuilles de route pour gagner les régiments. Pourtant, avant tout, ils devaient prêter serment.

### **3. Prestation du serment**

Les jours, ainsi, s'écoulaient et les soldats volontaires, récemment enrôlés et en bonne santé, continuaient de s'entraîner sur les terrains des camps militaires. Là,

---

<sup>28</sup> « Les jeunes hommes smyrniotes aux casernes », *Cosmos*, Smyrne, 21 mars 1920, année 10<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 588, p. 1.

<sup>29</sup> Très souvent les officiers des camps militaires et des diverses unités de l'armée grecque ordonnèrent aux officiers chargés de l'*instruction pure* des soldats, volontaires ou non, d'insister sur ces faits parce que plusieurs d'eux avaient la coutume de ne pas saluer leurs supérieurs, de ne pas se discipliner à leurs ordres ou, même, de ne pas garder leurs uniformes en bon état. À titre d'exemple voir l'ordre général du colonel Christos Tsolakopoulos du 1<sup>er</sup>/14 septembre 1919 concernant l'apparence des soldats se promenant dans le centre-ville de Thessalonique ; Archives de S.A.M., Ordre quotidien de l'Unité des recrues d'infanterie de Serres du 5 septembre 1919, Notification de l'ordre de Christos Tsolakopoulos, n° 53758/12923, s.p. ; côte : Unité des recrues d'infanterie de Serres, Film 16, Armoire 4, Casier N, livre des ordres du jour de l'unité de recrues de Serres, 23/4/1919-15/10/1919. D'ailleurs, de nombreux volontaires étaient, durant la campagne en Asie mineure, punis à cause des faits précédents ; Archives de S.A.M., Ordre du jour des unités.

ils apprenaient à tirer contre l'ennemi, à éventrer à la baïonnette le Turc, à obéir aux ordres de leurs supérieurs et à montrer leur élan patriotique et leur vivacité à travers leur propre bon aspect physique. Entre-temps, la vie dans les villes et les villages à proximité continuait normalement<sup>30</sup>. En outre, il y avait des civils qui, conduits par la curiosité ou la fierté, se rassemblaient en dehors des casernes ; là, ils admiraient les jeunes hommes qui écraseraient les forces kémalistes tandis que Alexis Alexiou, petit enfant en ce moment, offrait aux soldats de la nourriture préparée par sa mère<sup>31</sup>.

De plus, les officiers sur place tentèrent, par leurs allocutions, de convaincre les volontaires récemment engagés que leur juste et final objectif était l'occupation d'Istanbul. Le soldat volontaire Manolis Axiotis, se rappelant ses premiers jours en kaki dans l'armée grecque, témoigne de la chose suivante :

*« Sur le quai, devant la “Maison du Soldat” quelqu'un nous fit un discours patriotique. Nous étions si émus que nous avions les larmes aux yeux. Finalement, on s'en fit une raison : le devoir envers la Patrie nous appelait à prendre les armes et à ne pas les laisser avant d'entrer à Constantinople. Pour être honnête, je n'étais pas de ceux qui voulaient la ville d'Istanbul ; j'étais heureux avec ce qu'on avait déjà gagné. Pourtant, dès le moment où j'avais commencé à porter l'uniforme, je me suis dit : “Allons-y ! C'est le moment d'en terminer pour ne pas avoir de complications à l'avenir”. Et, je criai, moi aussi, de chasser les Turcs jusqu'au Pommier Rouge<sup>32</sup> »<sup>33</sup>.*

Pourtant, Manolis Axiotis et ses camarades volontaires, afin de continuer à servir leur patrie et tenter, bon gré mal gré, de ressusciter le dernier Empereur du Byzance, devaient tout d'abord prêter serment. Ainsi, durant les jours de leur entraînement militaire, les soldats volontaires étaient aussi obligés de se présenter à la cérémonie de prestation de serment qui se déroulait en leur faveur. Certes, durant la guerre gréco-turque et dans toutes les régions où se trouvaient des camps militaires grecs, même si les témoignages des soldats volontaires n'évoquèrent rien de spécial et que les journaux publiés à Athènes et dans la périphérie n'en firent aucune mention, plusieurs cérémonies de prestation de serment avaient eu lieu ; durant ces cérémonies, des volontaires, mêlés à leurs camarades appelés et réservistes, se déclarèrent ainsi prêts à tout donner pour la patrie prêtant le serment suivant :

*« Je jure fidélité à la Patrie et au Roi Constitutionnel des Grecs. Je promets d'obéir à la Constitution, aux Lois et aux votes de l'État.*

---

<sup>30</sup> « Les jeunes hommes smyrniotes aux casernes », *Cosmos*, Smyrne, 21 mars 1920, année 10<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 588, p. 1 ; Lefteris PARASKEVAÏDIS, *op. cit.*, pp. 35-42.

<sup>31</sup> Témoignage d'Alexis Alexiou in F. D. APOSTOLOPOULOS (dir.), *op. cit.*, vol. 1, pp. 6-7.

<sup>32</sup> Le *Pommier Rouge* est, conformément aux traditions grecques, une région mythique où les Turcs devaient être expulsés après la (re)-conquête de la ville d'Istanbul par les Grecs et la résurrection de Constantin Paléologue.

<sup>33</sup> Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, pp. 217-218.

*Je jure obéissance à mes supérieurs, et promets d'exécuter de tout cœur et sans contradiction leurs ordres.*

*Je jure de défendre avec fidélité, dévouement et jusqu'à mon dernier souffle le drapeau [de la Patrie] et de ne jamais le quitter ou de m'en séparer. Je jure aussi d'obéir à la Loi Militaire et de mener, en général, la vie d'un fidèle et consciencieux Soldat »<sup>34</sup>.*

Ensuite, au printemps 1920, quand le courant du volontariat connut sa plus grande hausse et que la société micrasiatique fut fortement touchée par les sermons patriotiques qu'émit l'évêque Chrysostome, *ex cathedra*, dans l'église de Sainte-Photine de Smyrne, concernant la jeunesse micrasiatique héroïque qui devait prendre les armes pour contribuer à l'effort national<sup>35</sup>, la situation était totalement différente. À ce moment, les cérémonies de prestation de serment des soldats volontaires, et de plusieurs appelés et réservistes, prirent la forme d'une grande fête patriotique pendant laquelle la société micrasiatique prouvait son mépris pour la mort de ses fils, puisque sa libération totale et la récréation de l'Empire Byzantin devaient passer par le sacrifice de sa jeunesse.

Le volontaire Manolis Axiotis se souvient du jour où lui et 400 autres volontaires originaires de son village prêtèrent serment et nous donne une brève image mais si claire du paroxysme qui occupait ses compatriotes d'origines grecques. Ainsi :

*« Le jour où l'on prêta serment, le quai était plein de monde ; des hommes étaient venus de Vourlà, de Coucloutza, de Bournova, de Seydikioï, de Coussadaçi, de Kirkitzé. Les fez volaient dans les airs et les culottes régionales claquaient au vent. Des petites filles nous jetaient des fleurs. La fanfare de chaque village jouait dans les rues tandis que des hommes se mettaient à danser. Mon service militaire commençait très bien... »<sup>36</sup>.*

De même, une cérémonie semblable eut lieu le 15/28 mars 1920 dans les casernes de Smyrne où des volontaires, qui s'étaient présentés sous les drapeaux depuis le début de mars 1920<sup>37</sup>, prêtèrent serment. Pourtant, cette cérémonie se déroula dans un climat plus recueilli même si le généralissime Paraskevopoulos, le haut commissaire grec à Smyrne Aristides Stergiadis et l'évêque de Smyrne Chrysostome y furent présents au milieu d'une masse d'autres officiers de l'armée

---

<sup>34</sup> « La prestation de serment des soldats smyrniotes », *Cosmos*, Smyrne, 16 mars 1920, année 10<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 584, p. 1.

<sup>35</sup> Parole de l'évêque Chrysostome depuis le cathédral de Smyrne le 4/17 mars 1920 ; Alexis ALEXANDRIS (dir.), *op. cit.*, vol. 3, pp. 117-120.

<sup>36</sup> Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, p. 218.

<sup>37</sup> Depuis le 1<sup>er</sup>/14 mars jusqu'au 12/25 mars 1920, 203 hommes ordinaires se présentèrent volontairement aux casernes de Smyrne ; Archives de S.A.M., Registres matricules de recrutement.

grecque et « d'une foule si énorme que le grand terrain des casernes ne fut pas suffisant pour la contenir et elle fut obligée de rester dans les rues autour du camp militaire »<sup>38</sup>. En outre, une prestation de serment, exclusivement pour des soldats volontaires, avait aussi lieu dans les mêmes casernes le 31 juillet/13 août 1920<sup>39</sup>.

En résumé, la prestation de serment des soldats volontaires, surtout dans les régions micrasiatiques, constitua une occasion pour les populations grecques-orthodoxes sur place d'occuper symboliquement le milieu social en montrant aussi aux Turcs leur forte détermination de contribuer à l'écrasement des forces de l'homme qui voulait les libérer des troupes grecques.

Figure 13 : Prestation de serment des soldats du 15/28 mars 1920<sup>40</sup>



### **B. Gagner les régiments**

Ainsi, à la fin du premier mois, pendant lequel tous ces hommes ordinaires passaient de l'état de civil à celui de soldat, non seulement prêts mais surtout formés à tuer leur ennemi, les soldats volontaires se munissaient de feuilles de route afin de gagner les régiments en première ligne. Ils quittaient donc la vie « pacifique » des

<sup>38</sup> « La prestation de serment des soldats Smyrniotes », *Cosmos*, Smyrne, 16 mars 1920, année 10<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 584, p. 1. Voir aussi la figure n° 2.

<sup>39</sup> « À travers la ville. Prestation de serment des soldats volontaires », *Cosmos*, Smyrne, 2 août 1920, année 11<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 701, p. 2.

<sup>40</sup> E.L.I.A., Archives photographiques, Smyrne, 1920, code : PAR1.192.

camps militaires d'unités de recrues pour prendre la route vers là où l'armée grecque avait le plus besoin d'hommes. Et, ce « là », c'était le front, là où les armées en pleine période de guerre ont besoin de soldats.

Donc, les volontaires, laissant derrière eux les belles villes qui se trouvaient à proximité de leurs casernes d'entraînement, montèrent dans les trains ou ils débarquèrent du Pirée et de Thessalonique afin de se présenter dans les régiments que leurs feuilles de route indiquaient. Désormais, la vraie guerre commençait...

## 1. Le déplacement des soldats volontaires

Le front principal de cette guerre gréco-turque se trouvait en Asie mineure où les troupes grecques se battaient contre les forces kémalistes ; pourtant, même si les historiens ont une tendance à l'oublier, deux autres fronts existaient au même moment. Le premier était, au début, celui de la Thrace occidentale qui se transporta par la suite, après la progression de l'armée grecque en juillet 1920, en Thrace orientale où stationnaient 54.036 soldats et 1.525 officiers de l'armée grecque durant l'été 1921<sup>41</sup>. De plus, des forces armées grecques, beaucoup plus faibles que celles d'Asie mineure et de la Thrace orientale, se trouvaient aussi en *Épire du Sud* juste en face de la frontière gréco-albanaise formée depuis décembre 1913.

Or, les soldats volontaires arrivèrent, pour la plupart, dans des unités de l'armée grecque qui se trouvaient sur le front micrasiatique et en deuxième lieu, se dirigèrent vers le front de la Thrace orientale. Il est caractéristique de voir ici qu'un seul soldat volontaire, pendant toute la période de la guerre, a été déplacé dans les forces armées de la VIII<sup>e</sup> Division qui stationnait à Ioannina (*Épire du Sud*)<sup>42</sup>. D'ailleurs, le front d'Épire était, à l'époque, considéré comme l'arrière et tous les soldats, qui y ont été déplacé ou affecté, furent considérés comme des *kourabiédés*<sup>43</sup> dont le but était d'éviter le vrai front et, comme cela, les vraies batailles. Autrement dit : « ils y furent déplacés ou affectés pour des raisons de bonnes grâces »<sup>44</sup>. Et

---

<sup>41</sup> Sarantos I. KARGAKOS, *La campagne en Asie mineure (1919-1922). De l'épopée à la tragédie*, Athènes, Publication de Sarantos I. Kargakos, 2010, vol. A, p. 361.

<sup>42</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>43</sup> *Kourabiédés* constitue un gâteau de Noël saupoudré de sucre glace et à l'époque signifiait le soldat embusqué. Et comme Panagiotis Grigoriu remarque c'était une allusion à la poudre que ces militaires des bureaux mettaient en quantité sur le visage chaque matin après le rasage. Panagiotis GRIGORIU, *op. cit.*, p. 15.

<sup>44</sup> Voir la question du député E. Chatzis adressée au ministre de l'Armée concernant les soldats affectés à la force de la VIII<sup>e</sup> Division d'Ioannina. A.A.N., Journaux des Discussions de l'Assemblée Nationale, Epoque K, Session Parlementaire IV (Δ), Athènes, Imprimerie Nationale, 1931, séance du 30

même, les soldats volontaires, eux-mêmes, surtout pendant les premières années de la guerre quand l'armée grecque passait d'une victoire à l'autre et qu'à la « libération » d'une région de l'Asie mineure à population grecque suivait la « libération » d'une autre, voulaient être déplacés sur le « vrai » front pour écraser les forces kémalistes aux côtés des autres camarades chevronnés sur les terrains de batailles balkaniques et/ou micrasiatiques ; le soldat volontaire Spiros Frangoulis écrivit dans sa lettre adressée au journal *Synadelfos* : « *je t'écris plus haut que je me prépare à venir sur le front. Je ne suis pas venu de Berlin pour rester à l'arrière au moment où d'autres soldats se battent depuis des années* »<sup>45</sup>.

Les soldats volontaires se préparèrent, ainsi, parmi leurs camarades appelés et réservistes, à se déplacer sur le front derrière les barbelés grecs qui les sépareraient des forces semi-irrégulières de Moustapha Kemal. Ainsi, la dernière nuit, une foule énorme en kaki se rassembla sur un terrain particulier d'où le lendemain, le long voyage, tantôt en train tantôt à pied, vers le front, commencerait. Le volontaire Charalabos Pliziotis se souvient de ces jours-là :

*« Samedi, 9-5-1920. Hier, toute la nuit, ceux qui devaient se déplacer le lendemain et moi-même avons dormi dans les locaux de l'association de Panionios. À 10h 30 du matin, on était à la gare de Vasmahané et à 11h 30 on monta dans le train pour aller à Magnésie. Là, on resta presque deux heures, et à 17 heures on partit pour le front. Après six heures de marche on arriva à Tserkétzkioï où se trouvait le siège du 30<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie et on y resta »*<sup>46</sup>.

Le témoignage du soldat volontaire Charalabos Pliziotis nous donne une image sereine de son déplacement sur le front, sans fêtes, sans acclamations ou chants et danses. Ailleurs, la réalité était totalement différente...

Le déplacement du 25<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie depuis le port du Pirée à Smyrne, pour prendre part à la campagne d'été de 1921, se déroula dans une atmosphère festive qui aurait normalement étonné le seul soldat volontaire du régiment<sup>47</sup> qui en était le témoin. Le sous-lieutenant Stavros Christodoulidis décrit dans son journal le départ de son régiment du port de Pirée :

*« On descend au Pirée depuis les casernes de Rouf et on embarque dans deux bateaux marchands et un bateau postal. Le quai "roi Constantin" est plein de monde de tout âge qui est venu pour saluer ses proches. [...] La fanfare du régiment joue*

---

novembre 1919, p. 95 ; cote : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), Époque K de Reviviscence, Session Parlementaire IV (Δ), 1919-1920, vol. 67.

<sup>45</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives d'Ilias Voutieridis, Enveloppe 3, Lettre de Spyros Frangoulis au journal *Synadelfos*, p. 1.

<sup>46</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 35.

<sup>47</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement du 25<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie.

*“Le fils de l’aigle”<sup>48</sup> et d’autres marches militaires qui nous remplissent d’enthousiasme et des frissons d’émotion parcourent nos corps. Quand le bateau commence à s’éloigner du quai, l’enthousiasme, la musique et les acclamations sont à leur comble. Des mouchoirs s’agitent, des larmes coulent des yeux de ceux qui se trouvent sur le quai tandis que les vivats et des phrases comme “Allez-y victorieux” ou “À la Ville”<sup>49</sup> s’étendent confusément par des milliers de bouches. La masse humaine commence à s’éloigner du bateau qui, désormais, siffle trois fois en signe de salut auquel tous les bateaux se trouvant dans le Port du Pirée répondent »<sup>50</sup>.*

Ailleurs, la joie du déplacement sur le front fut exprimée par les soldats volontaires eux-mêmes qui, se trouvant dans les trains pour gagner leurs régiments du front, tirèrent avec leurs fusils en l’air, détruisant des lignes téléphoniques et télégraphiques de l’armée grecque. Ils furent punis par la suite par leurs officiers<sup>51</sup>. Il paraît même que le phénomène prit des dimensions « catastrophiques » obligeant le généralissime Papoulas à ratifier un ordre général dans lequel il avertit non seulement les soldats mais aussi leurs officiers de « *punitions exemplaires qui en résulteraient* »<sup>52</sup>.

En définitive, le déplacement des volontaires sur le front, comme tout au long de leur service militaire jusqu’à ce moment, ressemblait plutôt à une fête en vue d’un exploit qui pourrait être fatal pour leur vie.

## **2. La sociabilité**

Ces hommes ordinaires n’avaient aucun droit en ce qui concerne le choix de leur destination. C’étaient leurs officiers sur place qui s’en chargeaient<sup>53</sup>. Pour les volontaires, l’incorporation dans tel ou tel régiment était alors une question de chance, un tirage au sort comme le volontaire Manolis Axiotis l’évoque dans son témoignage :

*« On nous a entraîné pendant 25 jours et on nous a envoyé sur le front. Je n’ai pas trop aimé la hâte du Quartier Général. Finalement, ils ont formé quelques régiments indépendants dans lesquels les soldats venaient de l’Asie mineure tandis que les officiers étaient originaires de la “Vieille Grèce”<sup>54</sup>. Moi, je suis tombé sur le 1<sup>er</sup> Régiment Indépendant dont on changerait, plus tard, le titre en le 30<sup>e</sup> Régiment d’Infanterie »<sup>55</sup>.*

---

<sup>48</sup> Chanson dédié au roi Constantin.

<sup>49</sup> La « Ville » est Constantinople. Voir aussi notre Chapitre 2.

<sup>50</sup> Archives d’E.L.I.A., Archives de Stavros Christodoulidis, *Journal de campagne d’Asie Mineure*, 7 mai 1921-14 septembre 1922, pp. 1-2.

<sup>51</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités, Punitions des soldats.

<sup>52</sup> Archives de S.A.M., Ordre quotidien du Régiment de Sécurité de voies ferrées du 6 juin 1921, Notification de l’ordre de Papoulas, n° 54131/3206/4-6-1921, pp. 224-225 ; côte : Régiment de sécurité de voies ferrées, Films 1 et 2, Armoire 41, Casier A, livre des ordres du jour, 29/4/1921-28/8/1921.

<sup>53</sup> Sur ce cas voir aussi notre Chapitre 1.

<sup>54</sup> Les territoires qui formaient la Grèce du XIX<sup>e</sup> siècle. Voir aussi notre Chapitre 2.

<sup>55</sup> Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, p. 219.

Or, l'incorporation des soldats volontaires dans les divisions sur le front n'était pas si aléatoire. En effet, les divisions de l'armée grecque, même depuis l'époque de leur débarquement à Smyrne, portaient des titres géographiques qui indiquaient dans une certaine mesure l'origine des appelés. Dans ce cas, la *Division Crétoise* et la *Division de l'Archipel* constituaient des exemples caractéristiques. Dans la même perspective, les nouvelles divisions qui se formaient sur le front micrasiatique durant la guerre gréco-turque, prenaient des titres géographiques issus des régions sur place tout au moins jusqu'en novembre 1920<sup>56</sup> ; on avait ainsi la *Division de Smyrne*, la *Division de Magnésie* ou bien encore la *Division de Kydoniés*. Certes, ces titres étaient plutôt donnés en faveur de l'important exploit du débarquement des troupes grecques sur les côtes asiatiques tandis que les soldats qui y servaient ne provenaient pas seulement des régions que leurs titres évoquaient.

Pourtant, les soldats volontaires, qui dans leur majorité étaient originaires de l'Asie mineure<sup>57</sup>, étaient incorporés dans les régiments qui formaient les divisions dont les titres évoquaient les nouveaux territoires occupés par l'armée grecque sur les côtes asiatiques. Même si nous n'avons pas pu trouver une source directe – un ordre du Quartier Général sur place ou un télégramme – qui pourrait appuyer notre remarque, les exemples sont nombreux. Le volontaire Charalabos Pliziotis originaire de Smyrne, après son entraînement militaire, a été incorporé dans le 30<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie<sup>58</sup> qui était l'un des régiments de la *Division de Smyrne*. De même, les soldats volontaires Galitis et Stefanoudakis, originaires de l'Asie Mineure, prirent la route vers le 5<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de la *Division d'Archipel*<sup>59</sup> ; en outre, tous les soldats volontaires, qui se présentaient ou s'entraînaient dans le camp militaire de Baltzova à Smyrne et qui provenaient des régions de l'Asie mineure, d'Istanbul ou du Pont-Euxin, étaient incorporés dans les régiments de la *Division de Smyrne*, de celle de *Magnésie* ou bien encore dans les régiments de la *Division de Kydoniés*<sup>60</sup>.

Cette « politique » de l'enracinement local des soldats dans les grandes unités de l'armée grecque de la période de 1919 à 1922 aida, ainsi, les soldats volontaires à

---

<sup>56</sup> Après les élections du 1<sup>er</sup> novembre 1920, les antivenizélistes, qui montèrent au pouvoir, changèrent les titres de ces divisions en donnant tout simplement des numéros.

<sup>57</sup> Voir aussi notre Chapitre 1.

<sup>58</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 35.

<sup>59</sup> Lefteris G. PARASKEVAÏDIS, *op. cit.*, p. 126. La région de l'Archipel englobait les îles de la mer Égée ainsi que les côtes micrasiatiques avoisinantes.

<sup>60</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement de l'Unité des recrues de la II<sup>ème</sup> Division de Smyrne « Baltzova ».

créer des groupes primaires profondément basés sur l'appartenance géographique et non sur leur statut militaire, c'est-à-dire volontaires, réservistes ou appelés. Autrement dit, pour la plupart de volontaires, leur sociabilité passait par leur origine géographique, apportant avec eux sur le front, leur culture, leurs traditions, leurs chants, leurs danses et, très souvent, leur langue, créant des « microsociétés » à différentes cultures qui ressemblèrent d'ailleurs à la réalité de leurs villes ou villages d'origine où des Turcs, des Grecs, des Arméniens, des Juifs et des Européens vivaient et travaillaient côtes à côtes. Comme exemple, la lettre du soldat Assimakis au journal *Synadelfos* est révélatrice :

« [... Les] *Soldats de la Morée chantent leurs mélodies, puis ceux des îles Ioniennes font de même avec leurs cantates, ceux de Smyrne et de Constantinople chantent des amanés suivis de ceux qui viennent des îles de l'Égée, puis à la fin les soldats d'Épire entament un chant funéraire [miroloï]* »<sup>61</sup>.

De plus, dans les régiments sur le front les soldats volontaires commencèrent à avoir des relations non seulement cordiales mais surtout amicales avec d'autres soldats originaires de la même région géographique même au sens plus large. Le soldat appelé Lefteris Paraskevaïdis, originaire de l'île de Lesbos, avait une relation de ce genre avec le volontaire Galitis qui venait de la ville de Smyrne et ils partageaient autant leur nourriture que la même tente-abri<sup>62</sup>. De même, le volontaire Charalabos Pliziotis fréquentait, entre autres, deux autres soldats originaires de la ville de Smyrne. Tous les trois se sont connus sur le front et ils passaient le temps de leur service militaire partageant, avec d'autres compatriotes qui s'ajoutèrent à leur groupe de temps en temps, les souvenirs de leur vie pacifique à Smyrne<sup>63</sup>, la nourriture achetée dans les magasins qui se trouvait dans les villages à proximité ou celle volée dans les propriétés des habitants<sup>64</sup> ou bien encore les colis que leurs proches leur envoyaient de l'arrière pleins d'aliments, de gâteaux et de café<sup>65</sup>.

En outre, durant leur vie « pacifique » sur le front, leurs relations prenaient aussi une forme plus affective dans le but de pouvoir surmonter les difficultés surtout climatiques qui firent leur apparition. Le volontaire Charalabos Pliziotis nous témoigne :

---

<sup>61</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives d'Ilias Voutieridis, Enveloppe 3, Lettre d'Assimakis au journal *Synadelfos*, pp. 2-3.

<sup>62</sup> Lefteris G. PARASKEVAÏDIS, *op. cit.*, p. 133.

<sup>63</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 71 et p. 88.

<sup>64</sup> *Ibid.*, pp. 48, 53 et p. 122.

<sup>65</sup> *Id.*, pp. 55-56.

*« Je suis mouillé jusqu'à l'os et je n'ai pas de vêtements pour me changer parce que je les ai donnés avant-hier pour aller à l'attaque. J'étais, ainsi, dans l'obligation de me déshabiller, de porter un t-shirt et ma capote et de "danser" à cause du tremblement et des frissons dus au froid intense qu'il fait. Finalement, nous avons tous les quatre l'idée de chercher dans une maison un petit seau et d'envoyer un enfant pour nous apporter quatre ocques de charbon. Comme cela, nous étions sauvés! Petit à petit nous avons séché nos habits un par un, chacun son tour. Le soir nous avons pris un peu de thé et du sucre pour nous réchauffer. Après l'avoir bu autour du feu, nous nous sommes couchés pour dormir, moi, Simitopoulos et Pezaros ensemble ; nous nous sommes mis tous les trois en pelote dans un coin où, normalement, dormirait un seul homme et tout ceci pour ne pas mourir de froid jusqu'au matin »<sup>66</sup>.*

Ainsi, les volontaires, ayant gagné les régiments sur le front, créaient des groupes primaires avec d'autres soldats qui, même s'ils n'étaient pas forcément de volontaires, venaient de la même région qu'eux.

### **3. La solitude**

Après avoir, ainsi, gagné les régiments, les soldats volontaires créaient des « microsociétés » au sein desquelles les volontaires partageaient avec leurs compatriotes non seulement la même culture mais également les mêmes, plus ou moins, souvenirs de leur vie en tant que citoyens. De plus, au sein de ces groupes primaires l'origine géographique des soldats détermina, très souvent, leurs convictions politiques puisque les soldats originaires des régions de la « Vieille Grèce » étaient fidèles au Roi tandis que ceux, qui venaient des « nouveaux territoires » y compris l'Asie mineure, la Thrace orientale, la ville d'Istanbul et les îles, voyaient en la personne de Venizélos leur libérateur. Dans ce climat, des discussions, concernant la situation politique et diplomatique, ne tardèrent pas à s'ouvrir surtout durant la « longue » période préélectorale de septembre-octobre 1920 et depuis la fin des opérations militaires de Sakarya quand les mauvaises nouvelles des capitales européennes bouleversaient toute la société grecque, gagnaient le front à travers les journaux et touchaient aussi le moral des soldats<sup>67</sup>.

Au sein de ces groupes, composés de trois à cinq soldats<sup>68</sup>, les soldats volontaires tuaient le temps ensemble durant les « longues » périodes d'inactivité

---

<sup>66</sup> *Id.*, pp. 98-99.

<sup>67</sup> Voir à titre d'exemple le témoignage du soldat volontaire Manolis Axiotis et la description des longues discussions concernant la conduite diplomatique de la guerre qu'il avait avec son camarade du front Drossakis qui était originaire de l'île de Crète. Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, pp. 233-236, 238-239, 250-252.

<sup>68</sup> Panagiotis GRIGORIU, *op. cit.*, p. 82.

surtout pendant les mois d'hiver où toute opération militaire était reportée vers le printemps-été à cause des conditions climatiques.

Or, à cause de la réalité sur le front, les liens à l'intérieur de ces groupes, que les soldats volontaires formaient avec leurs camarades sur place, n'étaient pas stables, et les moments de solitude nombreux.

En fait, la mutation d'un ami dans un autre régiment ou dans un autre service était non seulement possible mais aussi fréquent<sup>69</sup>, ce qui provoquait de la tristesse chez les volontaires ; un parmi eux, Charalabos Pliziotis, écrivit dans son carnet à propos du déplacement de son ami : « *J'ai appris de Simitopoulos que Pezaros a réussi à rester à Smyrne. J'ai été attristé car je perdais un très bon compagnon* »<sup>70</sup>. De plus, une maladie ou une blessure, toujours probables en temps de guerre, éloignaient également de leur régiment les membres d'un groupe pendant une certaine période. En outre, le temps libre des soldats – volontaires, appelés et réservistes – n'étaient pas toujours le même. Ainsi, pendant les corvées, les heures que les soldats passaient aux postes de garde des casernes ou bien encore les jours de punition que ces derniers passaient dans les petites « chambres » des locaux disciplinaires des camps militaires, leurs camarades volontaires se baladaient tous seuls à l'intérieur des casernes ou dans les rues des villages à proximité.

En fait, cette « promenade » n'était presque jamais reconfortante. Car, les soldats volontaires, étant tous seuls, commençaient à penser et à avoir conscience de leur situation tragique : être bloqués sur le front loin de leurs familles, de leurs proches et de la société. Autrement dit, durant ces heures de solitude les soldats volontaires prenaient conscience que : « *la vie sur le front est dure, mon ami, elle est plus dure que je n'aurais jamais pu l'imaginer. Et, je ne peux te cacher que j'ai subi un choc à la suite de ce mode de vie* »<sup>71</sup>. Le volontaire Charalabos Pliziotis écrivit, ainsi, dans son carnet de guerre le 16 novembre 1920 :

« *Le soir, je suis allé me promener. J'étais tout seul et j'étais de très mauvais poil tandis que Simitopoulos était le garde de chambrée. Je me suis baladé dans la ville et tout me paraissait noir et vide. Je suis allé jusqu'à la "maison du soldat" et je me suis acheté du chocolat, des cigarettes et deux bougis ; c'est de la vraie escroquerie. Ensuite, je suis allé dans la chambrée et je me suis adonné à la lecture pour passer ces heures d'esclavage et d'emprisonnement* »<sup>72</sup>.

---

<sup>69</sup> Voir aussi notre Chapitre 1.

<sup>70</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 106.

<sup>71</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives d'Ilias Voutieridis, Enveloppe 3, Lettre de Spiros Frangoulis [volontaire] au journal *Synadelfos*, p. 2.

<sup>72</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 112.

Certes, ces heures d'*esclavage* et d'*emprisonnement* pourraient être les heures où il était obligé de rester tout seul ou bien encore ce pouvait être les heures qu'il avait passées revêtu de l'uniforme de l'armée grecque sur le front, loin de sa vie tranquille au sein de la ville de Smyrne d'où il était originaire. Pourtant, ce qui est sûr c'est le fait, détail non négligeable, que c'était non seulement la première mais aussi la dernière fois qu'il parla, dans son carnet de guerre, des heures d'*esclavage* et d'*emprisonnement*.

Pourtant, il y avait aussi d'autres heures où ces hommes ordinaires qui avaient, à un moment ou à un autre, décidé de se mêler volontairement à cette guerre gréco-turque préférèrent rester seuls, se libérer du groupe et de ses fêtes tumultueuses. Le même soldat volontaire écrivit dans son journal :

*« 21-2-1921. [...] Après le repas, les autres ont commencé encore une fois à s'amuser en dansant des "pidicto"<sup>73</sup>, des "pentozali"<sup>74</sup>, des danses valaques, des "zeïbékiko"<sup>75</sup>, des "dirli-dirli"<sup>76</sup>. J'avais mal à la tête. Je suis alors sorti et je suis allé à la cafétéria mais, là aussi, je n'ai pas pu y rester. Je ne sais pas qu'est-ce qui se passe mais, aujourd'hui, je suis trop énervé ; je suis à prendre avec des pincettes »<sup>77</sup>.*

Enfin, la vie des soldats sur le front ne se caractérisa pas seulement par les heures qu'ils passaient avec leurs camarades mais aussi par de « longues » heures de solitude pendant lesquelles les camps militaires semblaient trop petits pour y rester tandis que les villes ou les villages à proximité paraissaient un autre monde duquel ils étaient depuis longtemps coupés pour le bien de la patrie.

### **C. La vie sur le front**

Les soldats volontaires, après avoir rejoint les régiments sur le front et avoir créé leurs propres groupes d'amis, étaient aussi obligés de suivre le rythme ordinaire du camp militaire qui comprenait non seulement l'entraînement militaire et l'*instruction pure* mais aussi de nombreuses corvées, de « longues » heures passées dans les postes de garde des casernes ainsi que des temps de repos, surtout pendant la nuit, dans leurs abris, comme cela existe dans tous les camps militaires de n'importe quelle armée.

---

<sup>73</sup> Danse crétoise pendant laquelle on danse en cercle en sautillant.

<sup>74</sup> Danse traditionnelle crétoise pendant laquelle les danseurs forment un cercle.

<sup>75</sup> Danse populaire d'origines micrasiatiques qui se base sur l'improvisation et est dansée surtout par un seul homme.

<sup>76</sup> Danse crétoise.

<sup>77</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 185.

## 1. S'entraîner et travailler

Dès les premiers jours de leur présence dans les casernes des régiments, les soldats volontaires commençaient à vivre un autre genre de vie que celle qu'ils avaient en tant que citoyens. Et même, cette vie était aussi complètement différente de celle qu'ils avaient connue dans les camps militaires des recrues où ils passaient de nombreuses heures à défiler, à marcher ayant sur le dos leurs lourds havresacs, à s'entraîner au fusil et à la baïonnette afin d'être prêts à tuer le Turc au grand moment des combats.

Désormais, leur entraînement, englobant des tirs sur cible, des lancements de grenades, des manœuvres militaires ainsi que de la gymnastique suédoise, se passaient seulement durant quelques heures du matin quand les conditions climatiques le permettaient et notamment avant le début des opérations militaires contre les forces kémalistes<sup>78</sup>. De plus, l'*instruction pure* occupait, elle aussi, quelques heures dans la matinée ou dans l'après-midi pendant lesquelles les soldats volontaires avec leurs camarades « *apprenaient [entre autres l'histoire] des drapeaux et tuaient le temps en se moquant et [en] s'amusant de [ces] quelques bêtises* »<sup>79</sup>.

Pourtant, les obligations des soldats volontaires, comme celles de tous les soldats d'ailleurs, ne se limitèrent pas uniquement à s'entraîner ou à suivre « attentivement » ce que leurs officiers leur disaient durant les heures de l'instruction pure.

En fait, la bonne marche des régiments, qui dépendait du ravitaillement continu, de la préparation de la nourriture des soldats, de la réception et de l'envoi de leur correspondance, de la propreté des lieux ou bien encore de leur réserve de bois pour alimenter les feux durant l'hiver long et rude de l'Asie mineure dans les montagnes et les plaines couvertes de neige, passait par le travail de tous les soldats ainsi que par celui des soldats volontaires. En outre, la bonne marche de toute l'armée grecque, qui dépendait de la construction de routes praticables par les caravanes de chameaux et par les voitures dans les régions asiatiques inhospitalières et, de la création de lignes télégraphiques qui permettaient la communication entre les différentes divisions de l'armée, résulta de l'effort de ces hommes ordinaires. De plus, la sécurité des unités grecques sur le front, basée sur la création des tranchées qui

---

<sup>78</sup> *Ibid.*, pp. 36-253.

<sup>79</sup> *Id.*, p. 119 et p. 121.

pourraient, à un moment donné, servir durant une brusque attaque de la part de l'ennemi, dépendait, elle aussi, du travail des soldats volontaires ou non.

Dans cette perspective, il y avait, ainsi, des volontaires qui, dès les premiers jours de leur incorporation dans leurs régiments ou bien après, se chargeaient de ces occupations bien spécifiques qui, très souvent, dépendaient de leur niveau d'enseignement. C'est ainsi que le soldat volontaire Galitis incorporé dans le 5<sup>e</sup> Régiment d'Archipel où il servait comme auxiliaire du fourrier, se chargeait de recopier l'ordre du jour de son bataillon, fort de son instruction<sup>80</sup>. De plus, le volontaire Stefanoudakis s'occupait du dépôt du même régiment<sup>81</sup> tandis que son camarade Fragoulis, volontaire lui aussi et étudiant à Berlin avant son enrôlement dans l'armée grecque, fut, au moins en juin 1922, le trésorier de la I<sup>ère</sup> Division<sup>82</sup>.

De plus, il y avait d'autres volontaires qui, durant leur service militaire, avaient été affectés, à la suite de leur propre décision, d'un problème de santé ou tout simplement d'un concours de circonstances, dans les contingents spéciaux de l'armée grecque. Tel était le cas du volontaire Anastasios Iliadis qui, quand il s'enrôla, eut la chance que le même jour l'officier du *Bataillon des Voitures de Smyrne* demandait des soldats pour son unité. Ainsi, il servit, sur sa propre décision, comme chauffeur et s'occupa du ravitaillement des troupes sur le front<sup>83</sup>. En outre, le soldat volontaire Georgios Babourakis servait comme radiotélégraphiste<sup>84</sup> tandis qu'Emmanuel Simeonakis<sup>85</sup> avec cinq autres volontaires<sup>86</sup>, incorporés dans des bataillons de sapeurs, s'occupaient de construire des routes et des tranchées.

Or, les besoins de l'armée grecque ne pouvaient pas, bien évidemment, être couverts par le travail de ce nombre insignifiant de soldats volontaires ou du petit nombre des soldats appelés et réservistes qui se chargeaient, à leurs côtes, des mêmes occupations. De cette façon, tous les autres soldats, parmi eux, également des volontaires, travaillaient eux aussi pour la bonne marche de leurs bataillons et/ou régiments.

---

<sup>80</sup> Lefteris G. PARASKEVAÏDIS, *op. cit.*, p. 94 et p. 119.

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 126.

<sup>82</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives d'Ilias Voutieridis, Enveloppe 3, Lettre de Spiros Fragoulis au journal *Synadelfos*, p. 1.

<sup>83</sup> Anastasios ILIADIS, « Les mémoires de notre grand-père », in Vas. CARDASIS, Art. PSAROMILINGOS (dir.), *op. cit.*, pp. 154-160

<sup>84</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département d'Erythrée, Enveloppe 47, Nimfaio, Témoignage de Georgios Babourakis, Partie de Curriculum Vitae, p. 1.

<sup>85</sup> *Ibid.*, Département de Smyrne, Enveloppe 13, Salahané, Témoignage d'Emmanuel Simeonakis, Troisième Partie, Chapitre 1 : Histoire locale, pp. 1-2.

<sup>86</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement, X<sup>e</sup> Bataillon des Sapeurs.

Ainsi, des soldats volontaires se munissaient, très souvent, de feuilles de route afin de gagner les bases de ravitaillement de leurs divisions ou la ville de Smyrne pour trouver la nourriture nécessaire à leurs régiments<sup>87</sup>. De même, le soldat volontaire Georgios Magnis se trouva, à dos de mulet, le 6/19 octobre 1921 à Oussak pour recevoir la correspondance de son régiment<sup>88</sup> tandis que Manolis Axiotis, volontaire lui aussi, durant l'hiver de 1921 coupa du bois aux côtés d'un camarade afin de l'aider à terminer la corvée que le sergent de leur bataillon lui avait imposé<sup>89</sup>.

De plus, le soldat volontaire Charalabos Pliziotis, après son entraînement militaire et avant les heures où il devait être aux postes de garde, prit part à de nombreuses corvées. Il débroya, avec d'autres camarades, un emplacement pour célébrer l'obit des soldats décédés de son régiment, il se chargea de la cuisine de son camp militaire et prit part à la creusée des tranchées<sup>90</sup>. Mais, tout cela, avant sa promotion au poste de caporal. Désormais, comme il écrivit dans son carnet de guerre d'un ton clairement ironique : « *Je suis caporal. Je commence à faire usage de mon grade ; les caporaux ne prennent pas part aux corvées et surtout pas à la creusée des tranchées ! En d'autres termes, je suis chargé de hauts devoirs !* »<sup>91</sup>.

Pourtant, à côté de ces soldats volontaires qui étaient, plus ou moins, toujours rapides à s'occuper de la bonne marche de leurs camps militaires, il y en avait d'autres qui essayaient, de toute manière, d'éviter les corvées. Donc, il y avait des volontaires qui, sous le prétexte d'un problème de santé, demandaient à leurs officiers d'être acquittés des corvées ou dispensés de l'entraînement militaire ; pourtant, quand les médecins des camps militaires annonçaient que ces soldats volontaires étaient en bonne santé, ces derniers prenaient la route vers les locaux disciplinaires<sup>92</sup>. De même, il y avait d'autres combattants volontaires qui, avant l'appel du matin, se cachaient dans un coin du camp militaire pour éviter, eux aussi, les corvées ou bien encore l'entraînement militaire. Et leur sort n'était pas différent car, dans les locaux disciplinaires, il y avait toujours de la place<sup>93</sup>.

Globalement, les soldats volontaires avaient un rôle vraiment actif dans leurs régiments en ce qui concernait la bonne marche ; aux côtes de leurs camarades

---

<sup>87</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités.

<sup>88</sup> Akilas MILLAS (dir.), *op. cit.*, p. 110.

<sup>89</sup> Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, p. 237.

<sup>90</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, pp. 62, 69, 163.

<sup>91</sup> *Ibid.*, p. 173.

<sup>92</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités, Punitives des soldats.

<sup>93</sup> *Ibid.*

appelés et réservistes, ils se chargeaient, eux aussi, de nombreuses occupations. Or, quelques fois, en prétextant envers leurs supérieurs qu'ils devaient couper des bois pour la nuit, ils se « réfugiaient » dans les montagnes avec leurs petits groupes, ils s'asseyaient autour d'un feu et discutaient<sup>94</sup>.

## 2. Être sentinelle

Les soldats volontaires, ayant commencé leurs journées dans les régiments sur le front en s'entraînant au fusil et à la baïonnette ou en suivant des cours de l'instruction pure donnés par leurs officiers sur place, se chargeaient ensuite, avec leurs confrères, de plusieurs occupations, plus ou moins fatigantes, afin de contribuer à la bonne marche des camps militaires. Mais, après tous ces travaux, tous ces hommes ordinaires, qui avaient, volontairement, revêtu l'uniforme de l'armée grecque, devaient se charger aussi de la sécurité des casernes.

Durant ainsi la guerre gréco-turque en Asie mineure, tous les soldats volontaires étaient obligés de passer de « longues » heures dans les postes de garde ou dans les observatoires afin d'informer leurs officiers ainsi que leurs camarades des mouvements des troupes kémalistes ou d'une brusque attaque de ces dernières. Et ce devoir, concernant la sécurité de toute l'armée, était d'une importance majeure. La stratégie choisie par Moustafa Kemal prévoyait en effet une guerre d'usure, menée par ses forces semi-irrégulières pendant les périodes où les deux armées évitaient l'affrontement décisif, contre des petits groupes de soldats grecs qui se trouvaient éloignés des autres troupes mais toujours à l'intérieur des camps militaires ou même contre les sentinelles. Sur ce cas, le témoignage du soldat volontaire Manolis Axiotis est révélateur :

*« On était au printemps de 1922. Notre légion a campé sur un plateau près d'Afyon Karahissar. Les soldats se dispersèrent. On avait une à deux heures de repos où l'on n'avait pas la conscience du danger. Tout était si calme qu'on avait envie d'oublier la guerre. [...] Moi et Drossakis, on se promena un peu pour profiter du soleil. On trouva un coin de verdure et on s'allongea. [...]*

*Soudain, on se leva tous les deux comme si on était piqué par un scorpion. Sur la hauteur juste en face de nous, derrière l'observatoire, montait un groupe de Tsétés. Ils étaient prêts à attaquer par derrière Kirmizidis qui était la sentinelle.*

*J'ai crié de toutes mes forces : "Kirmizidi, Tsétés !"*

*J'ai sauté par dessus une barrière à moitié écroulée avec le fusil à la main. Je ne le quittais même pas quand je dormais. Drossakis se traîna pour arriver jusqu'à son arme qu'il avait laissée un peu plus loin. Les Tsétés, dès qu'ils ont entendu mon*

---

<sup>94</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 121.

*cri, ont commencé à tirer et à jeter des grenades. Muni de courage du fait que j'étais un bon tireur, j'ai vidé sur eux tous mes barilletts. Entre-temps, Drossakis se retrança. On a vu Kirmizidis fléchir et tomber sur le versant de la montagne. Au même moment, on entendit, dans les buissons, qui se trouvaient très près de nous, un bruit sourd. On retint notre souffle. Ils étaient partis ou ils se cachaient pour nous attaquer à nouveau ? Voyez-vous ça ! Ils nous ont attaqués en plein jour. Mauvais signe ! Et, les nôtres ? Qu'est-ce qu'ils faisaient ? Pourquoi ils n'étaient pas encore là ? Notre regard errait de-ci de-là »<sup>95</sup>.*

Ainsi, durant cette guerre où même pendant les moments qui semblaient calmes, une petite escarmouche pouvait toujours soudainement éclater, les soldats volontaires prenaient quotidiennement – en hiver ou en été, en automne ou au printemps – la route vers les observatoires le matin et vers les postes de garde le soir pour informer à temps leurs camarades des attaques kémalistes. Ces jeunes hommes volontaires, « *se trouvant sur le plus haut sommet des montagnes qui étaient couvertes d'une toute blanche chlamyde durant l'hiver et où tous les éléments de la nature s'affrontaient comme si l'un voulait dépasser l'autre en trouble et en destruction [...] et en puisant la force d'un Hercule dans la conviction de la protection de toute l'armée qui se trouvait à proximité et de toute la Patrie qui s'étirait derrière eux pour affronter toutes les difficultés* »<sup>96</sup>, regardaient attentivement vers les lignes de l'ennemi afin de « protéger » leurs camarades des *Tsétés*.

Pourtant, la même tâche, c'est-à-dire le fait d'être sentinelle, s'avérait encore plus difficile durant la nuit quand les volontaires devaient affronter non seulement le froid et la neige mais surtout l'obscurité totale. Et, si cette tâche était plus facile grâce à la « lumière » de la lune<sup>97</sup>, cette dernière se compliquerait extrêmement si la lune restait cachée derrière des nuages noirs. Le volontaire Charalabos Pliziotis, ayant passé une telle nuit en tant que sentinelle, écrivit dans son carnet :

*« À 7h 30 du soir, j'ai remplacé un camarade au poste de garde. Il pleuvait des cordes mais, moi, je n'ai rien mis sur ma tête pour bien entendre ; j'avais seulement ma capote sur le dos ! J'étais la sentinelle chargée des tours de surveillance. Obscurité totale. Je ne peux même pas voir mon doigt. Je tiens mon fusil. Il est chargé et la baïonnette placée. Au moindre bruit que je vais entendre ...Boum ! De plus, j'ai mon fusil tendu pour transpercer tout homme qui veut passer devant moi ! et, ensuite, [avoir le temps] de prendre mes mesures et faire tout ce qui reste à faire. Le vent fait rage et les fers-blancs, [accrochés] sur les barbelés, se battent comme des diables ! et ils me surprennent continuellement »<sup>98</sup>.*

---

<sup>95</sup> Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, pp. 261-265.

<sup>96</sup> « Du front. L'observateur », *Cosmos*, Smyrne, 16 janvier 1922, année 12<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 1120, p. 1.

<sup>97</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 147.

<sup>98</sup> *Ibid.*, p. 164.

Dans ces conditions difficiles, de nombreux soldats volontaires, vaincus par la peur et/ou les conditions climatiques, quittaient leur poste et gagnaient leurs abris ou les villages à proximité, et le jour suivant, étaient punis, par leurs officiers<sup>99</sup>. De plus, il y avait des nuits où tous les soldats volontaires et leurs camarades se levaient brusquement à cause du tir d'une sentinelle grecque qui avait la conviction d'avoir vu un soldat kémaliste devant lui<sup>100</sup>.

En bref, le service des volontaires dans les postes de garde était une tâche difficile qui mettait à l'épreuve leur courage et leur santé. Il y avait, ainsi, des volontaires qui fléchissaient sous la peur tandis qu'il y en avait d'autres qui affrontaient les difficultés et envoyaient des poèmes aux journaux. Mais, laissons parler le volontaire K. Kostopoulos à travers son poème sous le titre *La sentinelle grecque* :

*« Je reste en éveil nuit et jour  
mon fusil fortement ancré dans les mains ;  
ceint de mes cartouchières,  
je me couche chaque soir »<sup>101</sup>.*

### 3. Sous l'abri

À la fin d'une journée extrêmement fatigante qui englobait parfois l'entraînement militaire mais quotidiennement des travaux divers, les soldats volontaires, avant d'aller remplacer un quelconque camarade dans les postes de garde, se dirigeaient vers leurs abris ou leurs tentes-abris.

Dans les camps militaires sur le front, les volontaires gagnaient, ainsi, les abris qu'ils avaient, très souvent<sup>102</sup>, construits seuls puisque :

*« La crise concernant les logements, qui sévit dans tous les pays, ne pose aucun problème ici [sur le front]. On n'a besoin, ni de conseils des experts et des techniciens ni de grosses sommes, qui pèseraient sur l'économie anémique, pour résoudre ce problème.*

*On est tous devenu des maçons. En une heure, [munis] d'une pelle et d'un pic, on construit nos petites maisons à côté des tranchées. On les couvre de bois et de branches. Ensuite, on jette de la terre par dessus et comme cela notre maison est couverte. Certes, ce ne sont pas de grandes maisons. Mais elles sont magnifiques [...].*

*Pourtant, très souvent, notre maison est inondée par les eaux de pluie, qui, comme un visiteur qui n'a pas été invité, s'infiltrent par la porte. À ce moment, tous*

---

<sup>99</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Punitions des soldats.

<sup>100</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 140.

<sup>101</sup> « Correspondance », *Synadelfos*, Smyrne, 18 mai 1922, année 1<sup>er</sup>, n° 50, p. 3.

<sup>102</sup> Pourtant, il y avait aussi d'autres fois où les soldats volontaires, ayant la « chance » de combattre contre les forces kémalistes, gagnaient leurs positions en trouvant des abris construits par leurs camarades restés à l'arrière. Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 63.

les soldats s'exclament : « Allez ! qu'il pleuve un peu parce que sous le soleil, on a déjà brûlé notre peau tandis que la poussière nous a aveuglé »<sup>103</sup>.

Sous ces abris construits d'une façon très précaire, les soldats volontaires se calmaient, se reposaient du travail et se souvenaient de leur vie au sein de la société civile. Le soldat volontaire Spiros Frangoulis écrivit dans une lettre adressée au directeur du journal *Synadelfos* :

*« La vie si monotone, mon ami, se transforme, parfois, en tempête. Si on exclue les petites escarmouches qui éclatent de temps en temps, durant lesquelles on montre notre supériorité sur nos ennemis, on passe tous les autres jours enfermés dans nos abris en attendant le moment où, frappant notre adversaire en pleine tête, on l'obligera à s'agenouiller devant la force de notre fougue.*

*Ainsi, tous les soirs, je m'allonge à côté de la cheminée et je me repose du travail de toute la journée et, en regardant les flammes qui lèchent les buches, je laisse ma pensée revenir sur mes souvenirs. J'imagine, ainsi non sans quelque joie, le jour, si entre temps, on ne meurt pas, où nous rentrerons chez nous après avoir accompli l'objectif pour lequel on se bat »<sup>104</sup>.*

Par ailleurs, des soldats volontaires qui, cachés dans leurs abris durant les longs mois du rude hiver sur les hauts plateaux orientaux, discutaient avec leurs camarades du déroulement de la guerre, de la situation politique et diplomatique ainsi que de la nature humaine !<sup>105</sup> De même, sous le toit de leurs abris qui, très souvent, laissait passer les eaux de la pluie<sup>106</sup>, les soldats volontaires, avant de dormir, partageaient, entre eux, des souvenirs divers de la vie qu'ils avaient depuis longtemps quittée ou bien encore ils racontaient des contes de fée<sup>107</sup>. En outre, dans les abris, la musique et les chants jouaient, eux aussi, le rôle d'un « traitement calmant » contre l'insomnie<sup>108</sup> au point que le sommeil était si serein que les soldats volontaires se réveillaient après l'appel du matin ! Le soldat volontaire Charalabos Pliziotis témoigne : « *Durant la nuit, on s'est couché dans la tente-abri et on chantait. Ainsi, petit à petit, tous les trois on s'est endormi sans le comprendre et le matin l'un demanda à l'autre s'ils [les officiers] l'avaient demandé durant l'appel du matin. C'est étrange !* »<sup>109</sup>.

Et puis, il y avait aussi des soldats volontaires qui, durant la nuit, continuaient d'assumer leurs devoirs pour la bonne marche de leurs bataillons. Le volontaire

---

<sup>103</sup> « La vie dans les tranchées », *Cosmos*, Smyrne, 4 juin 1921, année 11<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 999, p. 1.

<sup>104</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives d'Ilias Voutieridis, Enveloppe 3, Lettre de Spiros Frangoulis au journal *Synadelfos*, p. 1.

<sup>105</sup> Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, pp. 238-252.

<sup>106</sup> « La vie dans les tranchées », *Cosmos*, Smyrne, 4 juin 1921, année 11<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 999, p. 1.

<sup>107</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, pp. 123, 141, 143.

<sup>108</sup> Remarque aussi faite par Matoula RIZOU-KOUROUPOU, « Introduction » in *Ibid.*, p. 15-16.

<sup>109</sup> *Ibid.*, pp. 70-71.

Galitis, s'approchant du feu dans la tente-abri qu'il partageait avec le soldat appelé Paraskevaïdis, recopia ainsi les ordres du jour de son bataillon<sup>110</sup>.

Pourtant, la vie des soldats volontaires dans ces abris n'étaient pas toujours facile, surtout durant l'hiver quand, comme leurs récits le montrent, ils avaient de nombreux problèmes. Par exemple, le froid de l'hiver micrasiatique pénétrait facilement par le toit et/ou les murs de ces « maisons » précaires, rendant le sommeil des soldats volontaires, après une journée harassante, un exploit difficile, même impossible. Ainsi, sous ces conditions climatiques, les volontaires dormaient, dans les abris, dos à dos avec leurs camarades pour se chauffer<sup>111</sup>.

De plus, le sommeil des volontaires sous une tente-abri était encore plus difficile. Car, il était perturbé, très souvent, par un vent violent qui arrachait la tente-abri en les obligeant de se lever pour la redresser<sup>112</sup>. De même, quelques fois, la tente-abri pliait sous le poids de la neige, menaçant même la vie des soldats volontaires<sup>113</sup> tandis qu'il y avait aussi des nuits où ils se retrouvaient les pieds, de façon inexplicable, en dehors de la tente, couverts de neige<sup>114</sup>.

En revanche, durant le printemps et l'été ou bien encore pendant les jours où il faisait beau, les volontaires « *sort[ai]ent de leurs tentes-abris et de leurs abris tous roses, tous souriants et joyeux pour se laver et s'amuser entre eux* »<sup>115</sup> ou, même, pour nettoyer les abris ainsi que les couvertures<sup>116</sup>.

Globalement, les volontaires gagnaient leurs abris, à la fin de la journée, et entre les heures où ils étaient assignés aux postes de garde, pour se calmer et dormir. Pourtant, durant l'hiver leur sommeil, « *dans ces trous sombres* »<sup>117</sup>, constitua une tâche difficile, même dangereuse pour leur vie ; au contraire, pendant le printemps et l'été tout était plus facile du fait que les récits des volontaires en font rarement mention.

---

<sup>110</sup> Lefteris PARASKEVAÏDIS, *op. cit.*, p. 132.

<sup>111</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 183.

<sup>112</sup> Lefteris PARASKEVAÏDIS, *op. cit.*, p. 133.

<sup>113</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, pp. 164-165.

<sup>114</sup> *Ibid.*, p. 164.

<sup>115</sup> « Correspondance du front. Invitation venue du front », *Synadelfos*, Smyrne, 20 mars 1922, année 1<sup>er</sup>, n° 3, p. 2.

<sup>116</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, 1991, p. 166.

<sup>117</sup> Fondation de S.O.F.I.A., Archives des sœurs Despotopoulou, Enveloppe 24, Lettre du soldat réserviste Emmanuel Malamas, 22 novembre 1921, p. 1.

## II. Loisirs dans les camps militaires

Or, la vie des volontaires dans les régiments sur le front ne comprenait pas seulement de nombreuses corvées, des heures passées, sous la pluie, la neige ou le soleil brulant, dans les postes de garde et les observatoires ou bien encore des heures de repos « difficile » sous leurs abris qui se trouvaient, très souvent, cachés sous la terre.

Cette vie était, également, marquée par plusieurs loisirs individuels ou en équipe, et même des distractions que les officiers de l'armée grecque avaient organisées sur place pour leurs soldats volontaires, appelés et réservistes. Dans cette perspective, « *le front est une zone de plaisance et la vie sur place constitue un vrai plaisir. [...] La vie sur le front est, aujourd'hui, la même que celle recherchée par les riches Européens, dans les hautes montagnes de la Suisse. Celle-ci est romantique, une grande fête, un enchantement continu qui, à la fin, nous laissera les meilleurs et les plus doux souvenirs* » comme témoigne un soldat de cette époque<sup>118</sup>.

Quels étaient, ainsi, les loisirs préférés des soldats volontaires sur place ? Comment s'amusaient-ils avec leurs groupes primaires ? Et, finalement, quel était leur rôle dans le déroulement des loisirs organisés par l'armée grecque ?

### A. Loisirs individuels

Dans les camps militaires, il y avait, comme nous avons vu, de « longues » heures que les volontaires devaient passer tous seuls, quand leurs camarades étaient, en même temps, occupés aux corvées ou à la sécurité du camp militaire. Il en était de même, lorsque certains étaient blessés et se trouvaient dans un hôpital militaire loin du front.

Durant, ainsi, ces heures, les volontaires étaient dans l'obligation de trouver une manière de tuer leur temps libre, de passer ces heures de la solitude qui constituaient, très souvent, une expérience pénible. Car, durant ces heures, le souvenir de la vie, qu'ils avaient volontairement quittée, et la prise de conscience d'avoir volontairement pris part à une guerre cruelle dont la fin paraissait indéterminable, étaient des pensées inévitables qui les choquaient profondément. De la même façon, les loisirs individuels des soldats volontaires venaient combler les durs moments de leur solitude et faisaient s'écouler le temps d'une façon moins douloureuse.

---

<sup>118</sup> « La coopération de nos camarades. Impressions », *Synadelfos*, Smyrne, 20 juillet 1922, année 1<sup>ère</sup>, n° 104, p. 2.

## 1. Carnets de guerre

Durant la guerre gréco-turque en Asie mineure, les carnets de guerre constituaient une occupation individuelle qui était plus ou moins adoptée par les soldats volontaires qui se trouvaient sur le front ou ailleurs. Pourtant, le fait d'avoir un journal personnel dans lequel on raconte la guerre au temps présent repose sur deux facteurs spécifiques et différents. D'un côté, pour avoir un carnet de guerre, il faut, tout d'abord, qu'on sache lire et écrire. Et, de l'autre, cela dépend aussi de la volonté du soldat à raconter sa vie et sa guerre au moment où les escarmouches, les déplacements, les marches militaires, les blessures et la mort font, de manière intense, leur apparition.

Ainsi, en ce début du XX<sup>e</sup> siècle, le problème de l'analphabétisme du peuple grec était, plus ou moins, résolu. Au sein de l'État grec les taux d'illettrisme diminuaient de plus en plus surtout parmi la population masculine du pays ; conformément aux enquêtes statistiques, en 1907, 60% des hommes grecs savaient lire et écrire tandis qu'en 1920 on atteignait le taux de 66% de la population masculine<sup>119</sup>. De plus, la situation au sein des communautés à population grecque des régions micrasiatiques, thraciennes ou même à Istanbul et ses environs était meilleure. Sans doute, dans ces territoires, il y avait des villes et des villages où l'éducation de la jeunesse grecque était d'une importance majeure pour les Grecs sur place qui donnaient à leurs enfants un bon niveau scolaire<sup>120</sup> ; ce fait étonna aussi les soldats de la Grèce continentale comme l'affirme l'un d'entre eux : « *Des Grecs d'Asie mineure ont été mobilisés aussi, ils venaient d'Aydin, de Magnésie, d'Aïvali. Ils étaient tous instruits et se montraient très déterminés* »<sup>121</sup>.

Pourtant, dans ce monde il y avait aussi des profondes inégalités. Comme un réserviste smyrniote l'évoquait dans sa lettre, il y avait une grande différence entre les hommes ruraux et leurs camarades originaires du monde urbain quant à leur capacité de s'exprimer par l'écrit ; adressant une lettre au rédacteur en chef du journal *Synadelfos*, il écrivit ainsi d'une façon amère :

« *J'ai lu dans votre journal d'hier que vous faites un concours pour que chaque soldat puisse écrire des nouvelles quant à la campagne de l'Asie mineure. Et je vous demande : vous ignorez que l'Armée Grecque est composée d'agriculteurs, de bergers et d'ouvriers et de ce fait ils sont peu nombreux ceux qui seront capables*

---

<sup>119</sup> M. NEGREPONTO-DELIVANIS, *Greece in transition 1821-1971. Economic aspects*, Thessalonique, s.m.e., 1979, p. 125.

<sup>120</sup> Voir aussi notre Chapitre 2.

<sup>121</sup> Cité par Panagiotis GRIGORIU, *op. cit.*, p. 63.

*d'écrire leurs mémoires ? Je suis mobilisé depuis cinq ans et j'ai connu plusieurs fronts mais je n'ai jamais rencontré un fils de député ou un fils d'entrepreneur »*<sup>122</sup>.

En outre, les historiens ont tendance à oublier que dans les régions micrasiatiques, l'expérience de l'éducation n'était pas la même pour tous les grecs-orthodoxes. À côté des villes où il y avait des grandes écoles, on trouvait des petits villages où les cours se déroulaient dans les maisons tandis qu'il y avait aussi des régions où l'apprentissage de la langue grecque, dans un milieu profondément turcophone, était une tâche difficile<sup>123</sup>.

Ainsi, pour les volontaires qui venaient en majorité du monde rural et dont les occupations étaient plutôt l'agriculture ou l'élevage<sup>124</sup>, la capacité ainsi que la volonté de garder un carnet de guerre était, probablement, faible. De plus, quand bien même le niveau scolaire de certains soldats volontaires leur permettait de garder un carnet de guerre, malheureusement le déroulement de la guerre ainsi que les événements d'août 1922, entraînèrent la destruction ou la perte de leurs journaux. Au fond, un grand nombre de ces carnets des soldats volontaires devaient se perdre ou être détruits pendant leurs multiples déplacements ou bien encore lors de la déroute d'août 1922, étant donné que les volontaires, qui possédaient un carnet de guerre, l'avaient dans leurs havresacs ou dans une poche de leurs uniformes militaires. Par exemple, après l'attaque kémaliste d'août 1922, la plupart des volontaires, qui étaient originaires d'Asie mineure, abandonnèrent, d'une manière ou d'une autre, d'abord leurs havresacs puis leurs uniformes pour aller sauver leurs familles et/ou leur propre vie. Dans ce contexte, il est fort probable qu'une masse de carnets soit restée en Asie mineure et, finalement, détruite par les flammes qui avaient ravagé non seulement la ville de Smyrne mais aussi d'autres villes et villages micrasiatiques à forte population grecque.

Tel était probablement le cas du carnet de guerre du soldat volontaire Spiros Frangoulis dont la lettre adressée au directeur du journal *Synadelfos* constituait une copie d'un extrait de son journal<sup>125</sup>. En outre, le carnet de guerre du soldat volontaire Charalabos Pliziotis faillit, lui-aussi, se perdre lorsqu'avant une attaque en mars 1921 il le laissa chez un Grec à Kios en lui « ordonnant » de le lui envoyer là où son unité

---

<sup>122</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives d'Ilias Voutieridis, Enveloppe 3, Lettre d'un soldat Smyrniote anonyme au journal *Synadelfos*, pp. 1-2.

<sup>123</sup> Voir aussi notre Chapitre 2.

<sup>124</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement. Voir aussi notre Chapitre 1.

<sup>125</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives d'Ilias Voutieridis, Enveloppe 3, Lettre de Spiros Frangoulis au journal *Synadelfos*, p. 6.

stationnerait après l'attaque<sup>126</sup> ; finalement, en arrivant blessé à Athènes, il envoya deux lettres à Kios pour le récupérer à l'hôpital militaire<sup>127</sup>.

Nous n'avons pu retrouver qu'un seul carnet de guerre de soldat volontaire écrit durant la guerre. À travers celui-ci, nous pouvons voir que les soldats volontaires, s'ils possédaient un journal personnel, le considéraient comme un refuge pour les « longues » heures de solitude et/ou d'inactivité. Le carnet de guerre constituait leur meilleur « ami » qui ne les quitterait jamais ; durant les heures où ils n'avaient rien à faire, les volontaires choisissaient, très souvent, de raconter leur vie, une vie qui était extrêmement monotone comme en témoigne le volontaire Spiros Fragoulis<sup>128</sup> ainsi que son camarade, volontaire lui aussi, Charalabos Pliziotis<sup>129</sup>, dans leur journal personnel.

En outre, le même carnet jouait aussi le rôle d'un bon confesseur. D'ailleurs, c'était dans ses pages qu'ils écrivaient les difficultés de leur vie sur le front ; c'était dans ses pages que les soldats volontaires racontaient « *leurs passions* »<sup>130</sup>, leurs bons moments avec leurs camarades<sup>131</sup> ainsi que les périodes d'extrême violence<sup>132</sup>.

En bref, le carnet de guerre constitua une occupation individuelle des volontaires afin de tuer leur temps libre au moment où leurs camarades avaient quelque chose d'autre à faire. Par contre, c'était une occupation qui ne concernait pas tous les volontaires car la nature même de cette occupation impliquait obligatoirement la connaissance de l'écriture.

## 2. Correspondance

Or, les heures de solitude et d'inactivité sur le front ou à l'arrière étaient extrêmement nombreuses. Ainsi, pour les volontaires qui avaient non seulement la capacité mais surtout la volonté de garder un carnet de guerre, cela-même ne pouvait en aucun cas combler toutes ces heures. Il fallait, donc, que les volontaires trouvent aussi d'autres loisirs individuels afin de passer les heures d'attente jusqu'à la prochaine attaque ou leur tour des corvées diverses.

---

<sup>126</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 198.

<sup>127</sup> *Ibid.*, pp. 215, 230.

<sup>128</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives d'Ilias Voutieridis, Enveloppe 3, Lettre de Spiros Fragoulis au journal *Synadelfos*, p. 2.

<sup>129</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 252.

<sup>130</sup> *Ibid.*, p. 150.

<sup>131</sup> *Id.*, pp. 49-50.

<sup>132</sup> *Id.*, p. 137.

Dans cette perspective, la correspondance était encore une manière que choisissaient ces hommes ordinaires qui avaient, à un moment ou à un autre, revêtu volontairement l'uniforme grec, pour « *tromper leur vie monotone* »<sup>133</sup>. Et cette occupation individuelle était adoptée par les soldats volontaires beaucoup plus que celle des carnets de guerre. Ainsi, il y avait des volontaires qui, même s'ils ne possédaient pas de journal personnel, avaient une correspondance intense avec leurs familles<sup>134</sup> ou bien encore ils envoyaient de nombreuses lettres aux femmes qu'ils avaient quittées en raison de leur engagement volontaire sous les drapeaux<sup>135</sup>.

Pourtant, la correspondance des soldats volontaires ne constituait pas seulement une manière de combler les heures de leur inactivité et de leur solitude. Cette occupation individuelle répondait aussi à d'autres besoins, beaucoup plus importants, de ces hommes ordinaires qui se trouvaient sur le front et, de ce fait, exclus de la vie civile. Pour comprendre la chose, il est nécessaire de répartir les lettres envoyées en deux grands groupes : la correspondance des volontaires avec leurs camarades et, celle avec leurs familles.

Durant, ainsi, leur service militaire, les soldats volontaires envoyaient, très souvent, des lettres à leurs camarades qu'ils avaient connus sur le front, et qui se trouvaient, à cause d'une mutation ou d'une blessure, ailleurs. Dans ces lettres, ils partageaient avec leurs frères d'armes les difficultés de la vie sur le front, des renseignements sur le déroulement de la guerre ou les préparations militaires pour des nouvelles attaques<sup>136</sup>. Cette correspondance permettait, en quelque sorte, aux soldats volontaires d'assouvir le besoin de raconter les nombreuses difficultés de la vie au front ainsi que leurs angoisses, aux hommes qui pouvaient plus que personne les comprendre ; en un mot, elle jouait le rôle d'une confession mutuelle qui leur donnait le courage d'affronter une vie monotone et dangereuse même en se taquinant entre eux concernant la continuation de la guerre. En effet, le soldat volontaire Charalabos Pliziotis commentait, au fur et à mesure, d'un ton profondément ironique même caustique la continuation de la guerre, les nouveaux assauts souhaitant aussi la mort de l'officier qui ordonna des nouvelles attaques<sup>137</sup>, chose que leurs camarades le savait ; dans cette perspective, il commenta dans une lettre qu'un camarade lui

---

<sup>133</sup> Fondation de S.O.F.I.A., Archives des sœurs Despotopoulou, Enveloppe 40, Lettre du soldat réserviste Petros Tedomas, 29 novembre 1921, p. 1.

<sup>134</sup> Akilas MILLAS (dir.), *op. cit.*, 131 p.

<sup>135</sup> Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, pp. 218-219.

<sup>136</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, pp. 187-188.

<sup>137</sup> *Ibid.*, pp. 98, 145, 197.

adressa : « *Psounis [veut] me reconforte[r] en me disant qu'à Brousse on fait de grandes préparations dans l'infanterie, la cavalerie, l'artillerie, et que ça sent... Eskisehir !!* »<sup>138</sup>.

En outre, les volontaires avaient l'habitude d'envoyer de nombreuses lettres aux membres de leurs familles pour les informer de leur état de bonne santé, de leurs déplacements, de la façon dont ils avaient, aux cotés de leurs camarades, héroïquement combattu pour disperser les forces kémalistes et/ou celles de Tzafer Tagiar ainsi que pour transmettre leurs vœux pour la nouvelle année, les fêtes du Pâques ou l'anniversaire de quelqu'un<sup>139</sup>. Sans doute, le premier but de ces lettres des soldats volontaires étaient d'apaiser l'angoisse de leurs familles aimées en ce qui concernait les dangers qu'ils encourraient du fait d'être sur le front.

Pourtant, le but principal de cette correspondance n'était pas, selon nous, de renseigner à chaque pas leurs proches du déroulement de la guerre mais surtout de les « obliger » à répondre. D'ailleurs, dans leurs lettres, les volontaires ne pouvaient que décrire les « bons » moments de leur vie militaire, la riche nourriture, leurs assauts tempétueux, leur héroïsme et celui de leurs camarades car la censure veillait toujours ! Ainsi, ils préféraient s'autocensurer pour que leurs proches ne reçoivent pas une lettre « coupée » par la censure ou même de n'en recevoir aucune.

Donc, le soldat volontaire Georgios Magnis demandait, d'une façon pressante, aux membres de sa famille de lui écrire « *le plus souvent possible* »<sup>140</sup>. C'est pourquoi, d'un côté, les soldats volontaires pouvaient s'occuper, durant les moments d'inactivité, de leur correspondance familiale ; et, de l'autre, à travers ces lettres, les volontaires sentaient qu'ils n'avaient jamais quitter leurs familles. Ils se rappelaient qu'ils n'étaient pas des « machines chargées de tuer » mais des êtres-humains. En un mot, les soldats volontaires, à partir de ces lettres, pouvaient, d'une manière imaginaire, se promener dans leurs maisons, dans les rues et les ruelles de leurs villes ou villages d'origine, et, en se mêlant, de cette façon, à la société et en « s'occupant » des problèmes familiaux, ils « quittaient », pour quelques instants, le front, le fusil et l'uniforme.

D'ailleurs, le moment de l'arrivée, dans les camps militaires, du soldat chargé de recevoir la correspondance du régiment était d'une importance majeure tandis que

---

<sup>138</sup> *Id.*, p. 188.

<sup>139</sup> Akilas MILLAS (dir.), *op. cit.*, pp. 37-38, 58-64, 89.

<sup>140</sup> *Ibid.*, p. 17.

les moments, qui suivaient la distribution des lettres aux soldats, étaient sacrés exactement parce qu'à partir de ces lettres, tous les soldats ainsi que les soldats volontaires pouvaient se retrouver, pour un peu, chez eux. Sur ce cas, une lettre adressée par un sous-lieutenant servant sur le front et publiée dans le journal *Synadelfos* est révélatrice :

*« La chaleur éprouvante de l'après-midi commence petit à petit à baisser. Il est 18 heures, l'heure du crépuscule et de la mélancolie. Les soldats se réveillent et, assis sous la grande tonnelle qui leur offre son ombre rafraîchissante, ils attendent. Qu'est-ce qu'ils attendent ? Le régal des moments nostalgiques de la vie militaire !*

*En peu de temps, le facteur arrive et il distribue le courrier aux hommes de l'escouade. Tout de suite, tous les soldats ouvrent [les enveloppes] et en tremblant, ils parcourent les lignes de leurs lettres. Des impressions diverses montent de chacune de ces lignes et les lettres sont fourrées dans les poches.*

*Un silence de mort règne, comme si on célèbre un office divin quelconque. La pensée de chacun et les yeux de son âme se tournent vers le village, autour de sa propre vie. Comme un film au cinéma, ils vont voir les maisons, les champs, les prairies, les vignes, les oliviers, la fontaine, l'intérieur de leurs maisons, leurs familles et, finalement, la silhouette d'une femme aux yeux noirs.*

*Ce sont les grands moments nostalgiques du soldat grec. Cela vaut la peine d'être témoin de ce moment céleste. C'est, peut-être, l'occupation la plus douce que l'on a ici.*

*Durant ces beaux et grands moments, nous bâtissons des rêves et des espoirs, édifiant un monde parfait pour un bonheur futur.*

[...]

*Oh ! Beau, pur et immaculé village Grec ! C'est de toi que, par la lettre que tu nous envoies, naît les doux moments de nostalgie qui nous donnent une volonté de fer [pour rester sur le front] »<sup>141</sup>.*

Globalement, la correspondance des volontaires avec leurs camarades et leurs familles, constituait non seulement une occupation individuelle dans le but de tuer leur temps libre, mais, elle était également d'une importance majeure pour leur donner le courage de rester sur le front.

### **3. Livres et journaux**

Pourtant, les heures d'inactivité et de solitude des soldats volontaires étaient si longues et si nombreuses que ni les carnets de guerre ni la correspondance intense avec leurs camarades et/ou avec leurs familles ne pouvaient les combler. La solitude, l'inactivité et l'ennui étaient en fait toujours présents assaillant continuellement le moral des volontaires. Et, cette situation empirait au fur et à mesure qu'elle s'éternisait. Car, alors que la guerre continuait, les batailles se faisaient de plus en

---

<sup>141</sup> « La coopération de nos camarades. Les moments nostalgiques », *Synadelfos*, Smyrne, 21 juillet 1922, année 1<sup>ère</sup>, n° 105, p. 2.

plus rares. De fait, entre septembre 1921 et août 1922, les deux armées adverses ne se livrèrent aucun vrai combat tandis que les rares escarmouches n'étaient suffisants pour casser la monotonie<sup>142</sup>. En outre, les « promenades » individuels des soldats grecs dans les villages ou les villes se trouvant près des casernes grecques non seulement étaient interdites par les officiers pour des raisons de sécurité<sup>143</sup> mais également, les soldats, eux-mêmes, les évitaient systématiquement pour ne pas se faire tuer lors d'une brusque attaque des Turcs.

Enfermés, ainsi, dans les camps militaires, les soldats volontaires, ayant déjà répondu aux lettres de leurs familles et de leurs camarades, et raconté leur vie militaire dans leurs carnets de guerre, se plongeaient, dans la lecture des livres<sup>144</sup> soit durant la nuit sous leurs abris, soit pendant les quelques heures de repos durant la journée dans les « maisons du soldat » créées au sein des casernes. D'ailleurs, « *sur le front on n'a pas grande chose à faire* »<sup>145</sup> ; comme cela, « *on lit beaucoup* »<sup>146</sup> comme écrivait un sous-officier de l'armée grecque dans ses lettres.

Dans la foule pêle-mêle de l'armée grecque où des agriculteurs vivaient et combattaient aux côtés des bergers et des fonctionnaires, les soldats volontaires suivaient, eux aussi, la même tactique, que Papparodos décrivit dans ses lettres, afin de « *tuer les heures d'ennui* »<sup>147</sup> dans les montagnes inhospitalières de l'Asie mineure ; ils lisaient beaucoup ! Il y avait, ainsi, des volontaires qui, sous le toit de leurs abris durant les nuits glacées de l'hiver, lisaient des ouvrages divers que de nombreuses associations de la Grèce continentale<sup>148</sup> ou celles créées par des femmes grecques à Istanbul<sup>149</sup> ainsi qu'à Smyrne<sup>150</sup> durant la guerre gréco-turque, envoyaient sur le front pour la distraction des combattants grecs. Le soldat volontaire Charalabos Pliziotis fut un de ces soldats qui aimaient lire, jour et nuit, ces livres offerts par les

---

<sup>142</sup> Voir aussi notre chapitre 4.

<sup>143</sup> Archives de S.A.M., Ordre quotidien de la 1<sup>ère</sup> escadre des études de campagne du 17 décembre 1921, Notification de l'ordre de l'Armée d'Asie Mineure, n° 27694/8610/3/11-12-1921, s.p. ; cote : I<sup>re</sup> escadre des études de campagne, Film 1, Armoire 34, Casier I, livre des ordres du jour, 1/12/1920-31/3/1922.

<sup>144</sup> « Lettres du front. Maison du soldat et lecture », *Synadelfos*, Smyrne, 5 mai 1922, année 1<sup>ère</sup>, n° 39, p. 2.

<sup>145</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Nicolaos Papparodos, Boite 1, Enveloppe 1.1, Sous-enveloppe 1, « Correspondance de Nicolaos Papparodos (1922-1947) », Lettre du 1 août 1922, p. 2.

<sup>146</sup> *Ibid.*, Lettre du 29 juillet 1922, p. 3.

<sup>147</sup> « Lettres du front. Maison du soldat et lecture », *Synadelfos*, Smyrne, 5 mai 1922, année 1<sup>ère</sup>, n° 39, p. 2.

<sup>148</sup> « Livres pour les soldats », *Empros*, Athènes, 28 novembre 1919, année 24<sup>e</sup>, n° 8306, p. 1.

<sup>149</sup> Giannis PPAKOSTAS (dir.), *Pour la marraine de guerre. Correspondance du front micrasiatique*, Athènes, Patakis, 2007, pp. 14-32 ; Kiriaki MAMONI et Lida ISTIKOPOULOU, *op. cit.*, pp. 372-409.

<sup>150</sup> Kiriaki MAMONI et Lida ISTIKOPOULOU, *op. cit.*, pp. 129-132.

associations grecques<sup>151</sup>. Ce loisir l'occupait, parfois même, durant les heures qu'il devait passer comme gardien de la chambrée ; il s'asseyait, ainsi, à côté du feu, il grillait du pain et il lisait<sup>152</sup>.

De même, d'autres volontaires, durant leur service militaire, choisissaient de se plonger dans le monde des sciences, dépensant la plupart de l'argent qu'ils gagnaient sur le front micrasiatique dans des abonnements/souscriptions dans des librairies. Tel était le cas du soldat volontaire Galitis qui « *disposa la plupart des drachmes [qu'il gagna en tant que soldat sur le front micrasiatique] pour acheter des livres scientifiques et littéraires ayant des souscriptions dans les librairies de Sidéris et de Vassiliou* »<sup>153</sup>. De plus, il y avait d'autres soldats volontaires qui, en envoyant au journal *Synadelfos* la somme nécessaire pour l'achat de livres divers, demandaient qu'on les leur envoie sur le front<sup>154</sup>.

En outre, les soldats volontaires, demandant, très souvent, à leurs parents de leur envoyer des journaux<sup>155</sup>, les dévoraient afin d'être au courant du déroulement de leur guerre sur le « front » diplomatique. Pourtant, ces journaux arrivaient, bien évidemment, au front avec un grand retard tandis que « *les journaux d'Athènes arrivaient rarement sur le front. Ils les gardaient à l'arrière* »<sup>156</sup>. Or, le plus grand problème résidait dans le fait que les soldats au front croyaient que tout ce qui était écrit dedans, était sans aucun intérêt ; « *Et, lire quoi dedans ? C'était comme s'ils [les journaux] venaient d'un autre monde* »<sup>157</sup> comme témoigne le soldat appelé, à l'époque de la guerre micrasiatique, K. Papalexandrou.

C'est ainsi que les premiers journaux des unités de l'armée grecque avaient commencé à faire leur apparition « *après la fin des batailles de Sakarya à cause de l'ennui [des soldats se trouvant sur le front] [...] et pour combler le besoin de communiquer entre eux* »<sup>158</sup> ; d'ailleurs, « *le front avait sa propre vie. Une vie caractérisée par sa psychologie, ses intérêts, ses sentiments et ses passions, son action et ses potins ; des choses que la presse d'Athènes ne pouvait même pas*

---

<sup>151</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 227.

<sup>152</sup> *Ibid.*, p. 125.

<sup>153</sup> Lefteris PARASKEVAÏDIS, *op. cit.*, p. 119.

<sup>154</sup> « Correspondance », *Synadelfos*, Smyrne, 30 avril 1922, année 1<sup>ère</sup>, n° 35, p. 3.

<sup>155</sup> Akilas MILLAS (dir.), *op. cit.*, p. 22.

<sup>156</sup> K. Th. PAPALEXANDROU, « Les gazettes du front », *Ellinika Grammata*, Athènes, 15 février 1929, année 3<sup>e</sup>, vol. 4, n° 41, p. 224.

<sup>157</sup> *Ibid.*

<sup>158</sup> *Id.*

*imaginer* »<sup>159</sup>. Ces gazettes du front constituaient, ainsi, encore un loisir pour les soldats volontaires ; munis de ces « journaux », pour la plupart, satyriques, les soldats entraient dans leurs abris et les lisaient.

Dans cette optique, le journaliste Ilias Voutieridis publia, entre mars et août 1922, un journal, qui n'était pas une gazette du front, sous le titre *Synadelfos* (*Camarade*) qui était édité à Smyrne sous le patronage du 2<sup>e</sup> Bureau de l'État-major de l'armée grecque en Asie mineure et adressé aux troupes grecques<sup>160</sup>. Et ce journal ait connu un grand succès parmi les hommes sur le front tandis que sa lecture se faisait, parfois, collectivement ; un soldat lisait ainsi à haute voix, les « articles » pour que ses camarades sussent ce qui se passait dans le monde<sup>161</sup>. En outre, il y avait des volontaires qui prenaient part à la « rédaction » de *Synadelfos* en envoyant leurs poèmes<sup>162</sup> ou leurs histoires<sup>163</sup> issues de la campagne micrasiatique au rédacteur en chef pour qu'il les publiât. De plus, il y avait d'autres soldats volontaires qui passaient leur temps à trouver les « solutions »<sup>164</sup> à des devinettes posées par la « rédaction » du journal afin de gagner, après tirage au sort, un ouvrage littéraire<sup>165</sup>.

En définitive, les volontaires, afin d'affronter la « *monotonie désarmante* »<sup>166</sup> de leur vie sur le front, lisaient des livres et des journaux ; ils écrivaient également des petits poèmes et des nouvelles tirés de leur vie militaire pour les voir publiés dans les gazettes du front.

## B. Loisirs en équipe

Durant, ainsi, la guerre gréco-turque en Asie mineure, les soldats volontaires tentaient de passer les heures de leur solitude et d'inactivité en écrivant une masse de lettres à leurs proches, en lisant de nombreux livres et journaux ainsi qu'en racontant leur guerre dans leurs carnets personnels. Pourtant, leurs loisirs ne se limitaient pas seulement à ces occupations individuelles. D'ailleurs, dans la journée au sein des

---

<sup>159</sup> *Id.*

<sup>160</sup> Panagiotis GRIGORIU, *op. cit.*, p. 402.

<sup>161</sup> « La nuit sur le front », *Synadelfos*, Smyrne, 14 mai 1922, année 1<sup>ère</sup>, n° 47, p. 1.

<sup>162</sup> « Correspondance », *Synadelfos*, Smyrne, 18 mai 1922, année 1<sup>ère</sup>, n° 50, p. 3.

<sup>163</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives d'Ilias Voutieridis, Enveloppe 3, Lettre de Spiros Fragoulis au journal *Synadelfos*, p. 6 ; Lettre de Georgios Aýfentis au journal *Synadelfos*, p. 18.

<sup>164</sup> « Correspondance », *Synadelfos*, Smyrne, 10 mai 1922, année 1<sup>ère</sup>, n° 43, p. 3 ; « Correspondance », *Synadelfos*, Smyrne, 11 mai 1922, année 1<sup>ère</sup>, n° 44, p. 3.

<sup>165</sup> « Concours », *Synadelfos*, Smyrne, 20 mars 1922, année 1<sup>ère</sup>, n° 3, p. 3 ; « La nuit sur le front », *Synadelfos*, Smyrne, 14 mai 1922, année 1<sup>ère</sup>, n° 47, p. 1.

<sup>166</sup> Matoula RIZOU-KOUROPOU, « Introduction » in Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 13.

camps militaires, les heures de solitude étaient suivies par d'autres heures pendant lesquelles les volontaires s'amusaient avec leurs camarades.

En effet, quelles distractions choisissaient les petits groupes de soldats sur le front, dont faisaient partie les soldats volontaires, pour se divertir ? Quel était le rôle de la musique, de l'alcool et/ou du jeu ? Et, finalement, ces divertissements allaient-ils à l'encontre des ordres imposés par les officiers des camps militaires ?

### 1. Café, thé et alcool

Durant l'affrontement militaire en Asie mineure des périodes de marches épuisantes des soldats grecs ainsi que de combats violents et sanglants entre l'armée grecque et l'armée kémaliste étaient suivies par de longs mois d'inactivité presque complète. Durant ces mois, les soldats grecs se trouvant sur le front étaient dans l'obligation de trouver de nombreuses distractions pour pouvoir passer le temps de leur service militaire et dépasser leur ennui qui pourrait être fatal tant pour leur moral que pour l'issue de la guerre.

Dans ce climat, les officiers de toutes les casernes grecques se trouvant sur le front autorisaient la création d'une « maison du soldat » sur place<sup>167</sup> où les soldats pourraient trouver, du café, plusieurs sortes de gâteaux – comme du halva, du baklava [et] du *kadaif* préparés par des soldats « spécialisés »<sup>168</sup> – ainsi que de nombreux rafraîchissements<sup>169</sup>. Et même, parfois, une deuxième « maison du soldat » faisait son apparition dans le même camp militaire de façon à développer une « rivalité » entre les hommes qui s'occupaient de ces « entreprises » différentes et adversaires pour attirer des soldats-« clients ». Sur ce cas, le contenu d'une lettre du soldat réserviste Antonios Alexopoulos adressée au directeur du journal *Synadelfos* est révélateur :

*« Le camp de notre escouade, se trouvant dans une vallée étroite, est magnifique. Quand on le voit de loin, on croit que c'est un petit village. On a conçu des lieux ombragés, arrangé des salles à manger et en général tout le nécessaire qui rend notre vie plus agréable.*

[...]

*De plus, on a deux “maisons du soldat” qui fonctionnent admirablement et où on trouve tout ce qu'on veut : du bon café, des loukoums, des cigarettes, des chandelles, des enveloppes et tout ce qui est nécessaire à un soldat.*

*Il faut également noter qu'il y a de la rivalité entre les deux “maisons”.*

---

<sup>167</sup> « Lettres du front. Maison du soldat et lecture », *Synadelfos*, Smyrne, 5 mai 1922, année 1<sup>ère</sup>, n° 39, p. 2.

<sup>168</sup> « Notre distraction », *Synadelfos*, Smyrne, 8 juillet 1922, année 1<sup>ère</sup>, n° 94, p. 2.

<sup>169</sup> « La coopération de nos camarades. Impressions », *Synadelfos*, Smyrne, 20 juillet 1922, année 1<sup>ère</sup>, n° 104, p. 2.

*Tout au début, quand on a remplacé le deuxième bataillon, seulement une “maison” était ouverte. Mais, du fait que le patron de la “maison” “Pangaion” a augmenté les prix parce que, comme il nous disait, les produits coûtaient chers, Nicolas avec Christos lui ont fait du tort en ouvrant la deuxième. Et, comme cela, Vangelis a perdu son sang froid »<sup>170</sup>.*

Pendant les heures, ainsi, où les soldats grecs n’avaient pas d’occupations dans les camps militaires, ils se rassemblaient, le jour, la nuit ou dans l’après-midi, dans ces « maisons du soldat » qui se trouvaient à l’ombre d’un platane, d’un noyer ou même d’une tonnelle qu’avaient construite les soldats sur place utilisant des branches de pins<sup>171</sup>. Là, dans une atmosphère non seulement romantique<sup>172</sup> mais surtout « *sans les normes et sans la prétention des cafétérias des villes, le soldat arrive[ait] avec son groupe, il commande[ait]... son café fort et doux, il s’allonge[ait] par terre, sous cette ombre lourde* »<sup>173</sup>, il savourait son café et, discutant avec ses camarades de divers sujets, « *il se détende[ait] du travail de toute la journée* »<sup>174</sup>.

Le soldat volontaire Charalabos Pliziotis passait, presque quotidiennement, de nombreuses heures, surtout durant le printemps, l’été et l’automne, dans ces « maisons » avec ses camarades<sup>175</sup>.

Pourtant, il y avait aussi des jours « sombres » pendant lesquels les conditions climatiques et/ou la « *terrible pauvreté* »<sup>176</sup> obligeaient les soldats volontaires à rester enfermés dans leurs abris. Là, avec leurs camarades, ils prenaient le thé offert par les fourriers de leurs bataillons, ils discutaient de la guerre, de la situation politique et diplomatique<sup>177</sup> et racontaient, avant de dormir, des contes de fée qui avaient, parfois, même des dragons<sup>178</sup> !

En outre, il y avait aussi des nuits où les soldats volontaires, avant que le clairon ne sonnât l’heure de regagner les abris pour dormir, consommaient avec leurs amis des boissons alcoolisées. En effet, au mépris de nombreux ordres de leurs

---

<sup>170</sup> Archives d’E.L.I.A., Archives d’Ilias Voutieridis, Enveloppe 3, Lettre d’Antonios Alexopoulos au journal *Synadelfos*, pp. 2-4.

<sup>171</sup> « De la vie sur le front. Rieurs et propres », *Synadelfos*, Smyrne, 27 mai 1922, année 1<sup>ère</sup>, n° 58, p. 2 ; « Une cafétéria », *Synadelfos*, Smyrne, 15 juillet 1922, année 1<sup>ère</sup>, n° 100, p. 2.

<sup>172</sup> Archives d’E.L.I.A., Archives d’Ilias Voutieridis, Enveloppe 3, Lettre du caporal Christos Kondilis au journal *Synadelfos*, p. 1.

<sup>173</sup> « Une cafétéria », *Synadelfos*, Smyrne, 15 juillet 1922, année 1<sup>ère</sup>, n° 100, p. 2.

<sup>174</sup> Archives d’E.L.I.A., Archives d’Ilias Voutieridis, Enveloppe 3, Lettre du caporal Christos Kondilis au journal *Synadelfos*, p. 1.

<sup>175</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, pp. 73-74.

<sup>176</sup> *Ibid.*, p. 86.

<sup>177</sup> Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, pp. 233-243.

<sup>178</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, pp. 141, 157.

officiers de toutes les unités de l'armée grecque<sup>179</sup>, les soldats volontaires quittaient leurs observatoires ou leurs avant-postes. Ils gagnaient les villes et les villages à proximité et ils s'achetaient, dans des épicerie sur place, des boissons alcoolisées. Ensuite, en rentrant dans les casernes, ils les faisaient passer à l'intérieur et les consommaient avec leurs camarades sur place. Et même, quelques fois les soldats volontaires provoquaient, lorsqu'ils étaient en état d'ivresse, de nombreux incidents soit dans les casernes soit dans les gares dont ils assuraient la surveillance. Ils étaient alors, le lendemain, punis par leurs officiers et obligés de passer quelques jours dans les locaux disciplinaires<sup>180</sup>.

Globalement, le café dans les « maisons du soldat » des casernes, le thé dans les abris et l'alcool avaient une place prépondérante dans les distractions des soldats volontaires sur le front. Ces boissons accompagnaient, ainsi, plus ou moins souvent, les heures libres que les soldats volontaires passaient avec leurs camarades ; mais parmi le café, le thé et l'alcool, les volontaires grecs, comme un certain nombre de poilus d'ailleurs<sup>181</sup>, préféraient l'alcool.

## **2. Jouer, parier !**

Or, les loisirs collectifs des volontaires se trouvant sur le front ne se limitaient pas seulement au bavardage accompagné de café et de nombreux rafraichissements à l'ombre des « maisons » des régiments. Ces « établissements » étaient en effet également pourvus de divers jeux : le jeu de dames et d'échecs<sup>182</sup> ou bien encore le jeu de loto et celui des dominos<sup>183</sup> ainsi que le jeu de jacquet<sup>184</sup> à côté du jeu de cartes que les soldats achetaient, eux-mêmes, dans les épicerie des villes et des villages à proximité<sup>185</sup>.

Les soldats volontaires gagnaient, ainsi, les « maisons du soldat » des casernes pour passer leur temps libre non seulement en buvant leur café et en discutant mais aussi en jouant entre eux, au même moment, à de nombreux jeux. Le soldat volontaire Charalabos Pliziotis y allait très souvent pour jouer, avec son ami Simitopoulos, aux

---

<sup>179</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives d'Alexios et Constantin Kolivas, Enveloppe Constantin Kolivas, Ordre général du 21 avril 1921, 3<sup>e</sup> Régiment de Cavalerie, n° 2737, p. 1.

<sup>180</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Punitons des soldats.

<sup>181</sup> François COCHET, *op. cit.*, pp. 205-210.

<sup>182</sup> « Lettres du front. On ne va jamais quitter nos frères », *Synadelfos*, Smyrne, 7 avril 1922, année 1<sup>ère</sup>, n° 16, p. 2.

<sup>183</sup> « De la vie sur le front », *Synadelfos*, Smyrne, 27 mai 1922, année 1<sup>ère</sup>, n° 58, p. 2.

<sup>184</sup> « Notre distraction », *Synadelfos*, Smyrne, 8 juillet 1922, année 1<sup>ère</sup>, n° 94, p. 2.

<sup>185</sup> « Une maison du soldat », *Synadelfos*, Smyrne, 15 juillet 1922, année 1<sup>ère</sup>, n° 100, p. 2.

cartes<sup>186</sup>. D'autres soldats volontaires choisissaient le jeu de loto ou celui des dominos<sup>187</sup>. De plus, quand les conditions climatiques ne leur permettaient pas d'aller dans les « maisons » des camps militaires, les soldats volontaires, formant de grands groupes avec d'autres camarades et approvisionnés en nourriture et en boissons, entraient avec leurs camarades dans un abri ou dans une maison – quand leurs régiments campaient au sein d'une ville ou d'un village – et jouaient aux cartes<sup>188</sup>.

Pourtant, tous ces jeux, surtout le jeu des cartes ainsi que celui des dés, provoquaient plusieurs problèmes nuisant à la bonne marche des camps militaires sur le front.

Ces jeux occupaient en effet non seulement les heures libres des soldats volontaires mais également les heures pendant lesquelles ils devaient se charger de diverses corvées ou même de la sécurité des casernes. De fait, des volontaires étaient punis par leurs officiers parce qu'ils jouaient, en cachette dans leurs abris, aux cartes au lieu d'accompagner leurs camarades pour les corvées et d'autres encore, laissant leur fusil ailleurs, transformaient les observatoires en un cercle de jeu des cartes<sup>189</sup>.

En outre, le jeu de cartes ainsi que le jeu de dés prenaient, presque obligatoirement, la forme de jeu d'argent parmi tous les soldats et, même, parmi quelques officiers du front, malgré tous les ordres du Quartier Général de l'Armée Grecque qui tentait de l'interdire. Le soldat appelé Lefteris Paraskevaïdis raconte qu'un officier de son régiment : « *est un joueur enragé de poker. La plupart des nuits, il rassemble des camarades à lui dans sa tente-abri et ils jouent [au poker] jusqu'au matin. Il est la coqueluche du Régiment. Quand ses camarades apprennent qu'il organise un carré, ils courent chez lui pour saisir une chaise. Surtout quand ils reçoivent leur salaire, ils s'empressent de jouer et de... tout perdre* »<sup>190</sup>.

Dans cette optique, les soldats volontaires étaient, eux aussi, des flambeurs maniaques même si leurs officiers les menaçaient de punitions rigoureuses. Il y avait, ainsi, de nombreux soldats volontaires qui étaient, très souvent et continuellement, punis par leurs officiers et qui passaient 5 à 10 nuits dans les locaux disciplinaires parce qu'ils jouaient aux cartes ou aux dés pour de l'argent<sup>191</sup>. Pourtant, il y avait aussi d'autres volontaires qui, ayant plus de chance ou étant plus prudents, n'étaient

---

<sup>186</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, pp. 107-109.

<sup>187</sup> « Notre distraction », *Synadelfos*, Smyrne, 8 juillet 1922, année 1<sup>ère</sup>, n° 94, p. 2.

<sup>188</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, pp. 75, 122.

<sup>189</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Punitions des soldats.

<sup>190</sup> Lefteris PARASKEVAÏDIS, *op. cit.*, p. 158.

<sup>191</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Punitions des soldats.

jamais punis pour avoir joué aux cartes. Tel était le cas du soldat volontaire Charalabos Pliziotis qui jouait aux cartes avec son camarade Simitopoulos en pariant la note de la « maison du soldat » ; celui qui perdait, payait le tout<sup>192</sup>. De plus, il y avait d'autres fois où le même soldat volontaire jouait pour de l'argent<sup>193</sup> ou même pour des loukoums<sup>194</sup> !

En outre, il y avait d'autres jours où les volontaires, afin de passer leur temps ou tout simplement pour se réchauffer dans les plaines et les montagnes couvertes de neige, faisaient des batailles de boules de neige<sup>195</sup>.

En bref, la distraction des volontaires se trouvant sur le front passait aussi par de nombreux jeux dans les camps militaires. Les jeux les plus courants parmi ces hommes chevronnés dans les champs de batailles d'Asie mineure et de Thrace orientale étaient le jeu de cartes et celui des dés, très souvent, pour de l'argent.

Figure 14 : Les diverses loisirs. Cartes, journal, musique<sup>196</sup>

« Photographie non reproduite par respect  
du droit de Musée de Guerre d'Athènes »

Source :

Musée de Guerre d'Athènes,  
Campagne en Asie Mineure, Dossier 12, n° 4440

### 3. Danser et chanter

La musique, tantôt sous la forme des chants tantôt sous la forme de danses, était encore une façon de se distraire parmi tous les soldats grecs ainsi que tous les

<sup>192</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 108.

<sup>193</sup> *Ibid.*, p. 122.

<sup>194</sup> *Id.*, pp. 73-74.

<sup>195</sup> *Id.*, pp. 183.

<sup>196</sup> Archives photographiques de M.G.A., Campagne en Asie Mineure, Dossier 12, n° 4440.

hommes ordinaires engagés volontairement dans l'armée grecque qui étaient conscients ou inconscients de cette vie monotone

Ainsi, le soldat volontaire Charalabos Pliziotis passait de nombreuses heures sous le toit de son abri en chantant avec ses camarades<sup>197</sup>. Et, la capacité d'un soldat à bien chanter était même d'une importance majeure pour être accepté dans son groupe primaire. Sur ce cas, son témoignage est caractéristique : « *Durant le soir, on s'est bien amusé. J'ai aussi deux nouveaux camarades originaires de la ville d'Athènes [...]. Ils ont été mutés du Quartier Général dans notre bataillon. Le premier est bizarre tandis que le deuxième chante bien et on s'amuse* »<sup>198</sup>. De plus, certains jours, quand les conditions climatiques le permettaient, le même volontaire, toujours aux côtés de ses camarades, gagnait un endroit quelconque dans les camps militaires et dansait avec eux des danses diverses issues des contrées différentes du monde grec<sup>199</sup>.

D'ailleurs, c'est la première fois, durant la guerre gréco-turque en Asie mineure, qu'une **masse importante** d'hommes originaires de tous les coins du monde grec, vivaient et se battaient côte à côte. Des soldats mobilisés de Péloponnèse combattaient à côté des hommes qui avaient quitté leur ville ou village de l'Épire et de Macédoine ; de même, des soldats appelés ou réservistes des îles de la mer Égée dormaient à côté des soldats volontaires venus de la ville d'Istanbul, de l'île de Chypre, de Pont-Euxin ou de la Dodécanèse tandis que des soldats volontaires ou appelés des régions thraciennes et micrasiatiques buvaient leur café à côté d'hommes ordinaires venus d'Attiki ou de Crète.

Dans cette foule de l'armée grecque, les soldats se trouvant sur le front partageaient et échangeaient non seulement des coutumes et des mœurs différentes mais aussi des danses et des chants divers qui constituaient, d'un côté, encore une façon de se distraire et, de l'autre, une base par où passait la fondation d'une conscience collective commune parmi des hommes venus des régions si lointaines et si différentes entre elles. La lettre d'un sergent, anonyme, adressée et publiée dans le journal *Synadelfos* est révélatrice :

« *Dans cette région pittoresque, on ne remarque aucun mouvement durant la journée. Pourtant, pendant les heures fraîches du soir tout change de visage. Les habitants en uniforme sortent en groupe de leurs tentes-abris et s'allongent sur la pelouse autour de notre fontaine cristalline. Chaque groupe commence à chanter comme les petits oiseaux qui, à la levée du jour, commencent leurs chants. Ici, des*

---

<sup>197</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, pp. 62-63, 69-70, 121, 140-141.

<sup>198</sup> *Ibid.*, p. 120.

<sup>199</sup> *Id.*, p. 37.

*Athéniens, accompagnés d'une mandoline, entament une chanson de "Panathinaia"<sup>200</sup>. Là, des fils de Crète jouent de la lyre et chantent "vas-y ma fille"<sup>201</sup>. Plus loin, une zourna de Roumélie accompagne la chanson "un aigle était assis"<sup>202</sup> [...]. Et, comme cela, des gens de la capitale et des gens de la province, des terriens et des insulaires, des civilisés et des bergers s'amuse<sup>nt</sup> fraternellement et chacun chante ce qu'il connaît et que l'on chante chez lui »<sup>203</sup>.*

En outre, la distraction des soldats volontaires sur le front, qui passaient par des danses et des chants, était également facilitée par le fait qu'« *en dehors de la fanfare de la Division qui visite tous les régiments et nous distrait, on a, dans tous les bataillons, des orchestres de mandolines et de guitares, bien organisés* »<sup>204</sup> qui, par leur musique, les invitaient à chanter et à danser<sup>205</sup>.

De plus, l'acculturation musicale des soldats volontaires était facilitée par le fait que l'armée grecque abritait des soldats qui étaient des musiciens et qui devenaient donc le pôle de distraction. On avait, ainsi, des soldats appelés et réservistes originaires de Crète qui jouaient de la lyre et chantaient des distiques crétois en initiant ainsi leurs camarades volontaires venus d'Asie mineure, à leur culture musicale<sup>206</sup>. À côté d'eux, on trouvait également des soldats volontaires originaires des territoires d'Asie mineure qui, avant de leur engagement volontaire dans l'armée grecque, étaient des musiciens qui participaient même à des groupes de musique populaire de leurs villes d'origine. Tel était le cas de Vangelis Papazoglou « *qui prit part à la campagne micrasiatique en tant que soldat volontaire et qui, avant son enrôlement, faisait partie du meilleur groupe musical de la ville de Smyrne* »<sup>207</sup>. Ainsi, ces soldats volontaires rassemblaient autour d'eux non seulement leurs compatriotes mais aussi des soldats venus d'autres régions à population grecque afin de chanter des *amanés* ou bien encore de danser des *zeibékiko* et les convertir à leur musique.

---

<sup>200</sup> *Panathinaia* était une fête à Athènes à l'époque de la Grèce Antique qui se déroulait tous les quatre ans en faveur de la déesse Athéna qui était aussi la protectrice de la ville. Le programme comportait des compétitions d'athlétisme et des concours de musique.

<sup>201</sup> Chanson populaire d'amour.

<sup>202</sup> Chanson populaire grecque. En effet, l'aigle dans la poésie populaire grecque symbolise la combativité des hommes qui se sont révoltés contre l'Empire Ottoman ainsi que leur désir de vivre en liberté.

<sup>203</sup> « Qu'est-ce qui se passe chaque soir », *Synadelfos*, Smyrne, 7 août 1922, année 1<sup>ère</sup>, n° 120, p. 1.

<sup>204</sup> « La coopération de nos camarades. Impressions », *Synadelfos*, Smyrne, 20 juillet 1922, année 1<sup>ère</sup>, n° 104, p. 2 ; « Lettres du front. On ne va jamais quitter nos frères », *Synadelfos*, Smyrne, 7 avril 1922, année 1<sup>ère</sup>, n° 16, p. 2.

<sup>205</sup> « Le front nous parle. Mais, eux, ils dansent », *Cosmos*, Smyrne, 23 mars 1922, année 12<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 1170, p. 1.

<sup>206</sup> Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, p. 240.

<sup>207</sup> Témoignage de sa femme Angeliki Papazoglou in Tasos SHORELIS, *Anthologie rébétique*, Athènes, Plethron, 1978, vol. 3, p. 47.

En bref, à travers la musique passait non seulement la distraction des volontaires mais surtout leur connaissance de la culture musicale de la Grèce de « cinq mers et de deux continents ». À partir des chants et des danses, les soldats volontaires, d'un côté, fraternisaient avec leurs camarades sur le front et, de l'autre, créaient, avec eux, une nouvelle identité qui dépassait les limites de leurs régions d'origine et qui englobait, désormais, tous les Grecs.

### **C. Loisirs organisés par l'armée**

Parmi ces nombreuses distractions individuelles ou collectives des soldats volontaires sur le front micrasiatique et thracien, il y avait aussi des loisirs que les officiers sur place avaient organisés dans les camps militaires. Le but de ces loisirs était d'aider les soldats à surpasser une vie si monotone qui pourrait saper leur moral et de les empêcher, le plus souvent possible, de quitter les casernes car au delà des barbelés grecs, des groupes de *Tsétés*, très souvent mêlés aux Turcs indigènes, guettaient pour tuer les soldats grecs éloignés du gros des troupes.

Quels étaient les loisirs que l'armée grecque organisait sur le front ? Et, les volontaires prenaient-ils activement part à ces derniers ?

#### **1. Épreuves d'athlétisme**

Durant la guerre en Asie mineure, la distraction des soldats volontaires se trouvant sur le front ne passait pas seulement par des loisirs individuels ou collectifs mais également par plusieurs « spectacles » que les officiers grecs sur place organisaient. Donc, surtout pendant les mois qui suivirent la retraite des forces armées grecques depuis Sakarya et jusqu'en août 1922, où, d'un côté, l'armée grecque, épuisée par des batailles consécutives sur les hauts plateaux orientaux, attendait une solution diplomatique pour le problème de l'Orient et, de l'autre, Moustapha Kemal préparait son attaque finale pour réoccuper les territoires micrasiatiques qui étaient conquis par les troupes grecques, de nombreuses épreuves d'athlétisme eurent lieu au sein des casernes de l'armée grecque pour que les soldats ainsi que les officiers surmontent leur ennui. Sur ce cas, la lettre que l'officier de l'artillerie Kimon Digenis adressée, le 7/20 mai 1922, à sa fille est révélatrice :

*« Maintenant, on se prépare pour des épreuves d'athlétisme qui auront lieu au début du mois suivant. La Reine nous a envoyé quelques objets pour les donner en récompense aux vainqueurs des épreuves et par la même occasion on les a organisées.*

*Qu'est-ce qu'on peut faire ? Kemal se contente de proférer des menaces mais ici, [sur le front], il évite soigneusement de donner même la plus petite excuse pour que l'on se batte. Comme cela, nous nous sommes mis à l'athlétisme »<sup>208</sup>.*

Ainsi, dans ce contexte qui voyait les deux armées éviter de se battre pendant de nombreux mois, firent, de plus en plus souvent, leur apparition dans les camps militaires de l'armée grecque, des terrains de football et de gymnastique pour divertir les soldats. Et même, ces terrains ont, au fur et à mesure, occupé toutes les contrées où les forces grecques stationnaient de façon que « *tous les bataillons de l'armée grecque, depuis l'arrière jusqu'à l'avant-poste, ont leurs terrains où les soldats, durant l'après-midi, jouent au football et passent de façon formidable les heures ennuyeuses, et, en même temps, ils développent leurs forces physiques »<sup>209</sup>. D'ailleurs, toute forme de gymnastique était considérée par les officiers comme « *la meilleure façon de distraire les soldats »<sup>210</sup>, de sorte que des officiers l'imposaient à leurs soldats<sup>211</sup>.**

Sur ces terrains de gymnastique, de nombreux matchs de football et plusieurs épreuves d'athlétisme classique furent ainsi organisés par les officiers de l'armée grecque de l'automne de 1921 à juillet-août 1922, dans le cadre des régiments, des divisions ou bien encore des Corps d'Armée. Et même, quelques fois ces épreuves prenaient la forme d'une grande fête pendant laquelle de nombreux habitants grecs des villes ou des villages à proximité venaient, aux côtés des officiers de l'armée grecque, sur le terrain<sup>212</sup> pour regarder la jeunesse grecque tout donner pour devenir championne et gagner « *des prix de valeur [comme] des statuettes en cuivre, des amphores en cristal, des montres en or, des encriers en cristal ainsi que des médailles commémoratives sur lesquelles le titre de la Division et la date des épreuves sont ciselés »<sup>213</sup>.*

Durant, ainsi, ces épreuves d'athlétisme et ces matchs de football, les volontaires se retrouvaient aux cotés de leurs camarades appelés et réservistes. D'ailleurs, chez ces volontaires originaires d'Asie mineure, d'Istanbul, du Pont-

---

<sup>208</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Digenis et Doukas (familles), Enveloppe 3, Sous-enveloppe 3.5, Partie 1, Lettre du 7 mai 1922, p. 3.

<sup>209</sup> « La coopération de nos camarades. Impressions », *Synadelfos*, Smyrne, 20 juillet 1922, année 1<sup>ère</sup>, n° 104, p. 2 ; « La vie sur le front », *Synadelfos*, Smyrne, 27 mars 1922, année 1<sup>ère</sup>, n° 9, p. 3.

<sup>210</sup> « Lettres du front. L'athlétisme sur le front », *Synadelfos*, Smyrne, 22 mars 1922, année 1<sup>ère</sup>, n° 4, p. 2.

<sup>211</sup> *Id.*

<sup>212</sup> « De la vie sur le front micrasiatique. Les evzones en Ionie », *Cosmos*, Smyrne, 14 septembre 1919, année 10<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 419, p. 1.

<sup>213</sup> « Des épreuves d'athlétisme sur le front. La vraie Grèce », *Empros*, Athènes, 4 juillet 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9239, p. 2.

Euxin, ou d'Égypte, le sens de l'athlétisme était profondément développé. Des associations sportives comme, entre autres, le *Club Gymnastique Panionios* fondé en 1898<sup>214</sup> à Smyrne, l'*Association Gymnastique Hercule* d'Istanbul<sup>215</sup> ou bien encore l'*Association Grecque Promithefs*<sup>216</sup> fondée à Trébizonde, non seulement propageaient chez la jeunesse grecque de la diaspora la culture sportive mais préparaient les Grecs sur place pour le cas d'une guerre contre l'Empire Ottoman. En d'autres termes, si l'insertion de l'exercice physique et des sports dans l'armée française après la défaite de 1870 eut comme but la préparation à la guerre<sup>217</sup>, la fondation des divers clubs sportifs dans la diaspora est perçue comme la préparation à la guerre au sein de la société civile. Et comme « *les sports individuels et collectifs, développés auprès de tous les soldats doivent accroître "la valeur morale et collective de la troupe" »*<sup>218</sup>, ils devaient en faire de même parmi les Grecs de la diaspora et soldats éventuels de l'armée grecque durant un conflit contre les forces du Sultan.

Donc, parmi les volontaires sur le front, il y avait des jeunes hommes qui, avant leur enrôlement dans l'armée grecque, étaient des athlètes de *Panionios*<sup>219</sup> ou d'autres clubs sportifs qui se trouvaient aux alentours de Smyrne. Tel était, par exemple, le cas du soldat volontaire Emmanuel Simeonakis qui, avant son engagement sous les drapeaux, était athlète dans le club *Pélops* de Salahané d'Asie mineure<sup>220</sup> ; à côté de celui-ci, le volontaire Takis Sotiroglou était un athlète de *Panionios* tandis que son camarade, lui aussi volontaire, Nicolaos Andreadakis était champion olympique en saut<sup>221</sup>.

Dans cette perspective, les soldats volontaires se trouvant sur le front ne pouvaient pas rester indifférents face à l'organisation des épreuves d'athlétisme et des matchs de football par les officiers de l'armée grecque. Ils y prenaient, ainsi, activement part et gagnaient, très souvent, une place parmi les vainqueurs, montant de ce fait, sur le podium où ils étaient félicités par leurs officiers.

---

<sup>214</sup> Petros LINARDOS, *op. cit.*, p. 320.

<sup>215</sup> Kiriaki MAMONI et Lida ISTIKOPOULOU, *op. cit.*, pp. 244-245.

<sup>216</sup> Kiriaki MAMONI et Lida ISTIKOPOULOU, *op. cit.*, pp. 210-211.

<sup>217</sup> François COCHET, « Le sport comme préparation à la guerre avant 1914 », in Gilbert ANDRIEU, Christian BLAREAU, François COCHET, *al., Les sportifs français dans la Grande Guerre*, Palaiseau, Le fantascopie, 2010, pp. 42-51.

<sup>218</sup> *Ibid.*, p. 48.

<sup>219</sup> « Autour de la ville. Les appelés des clubs gymnastiques », *Cosmos*, Smyrne, 2 mars 1920, année 10<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 570, p. 2.

<sup>220</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département de Smyrne, Enveloppe 13, Salahané, Témoignage d'Emmanuel Simeonakis, Première Partie, Chapitre 4 : Témoignage du contenu varié, p. 2 ; Troisième Partie, Chapitre 2 : Des échos des événements historiques, p. 1.

<sup>221</sup> Konstantinos I. POLITIS, *op. cit.*, vol. 1, p. 67.

Il y avait, ainsi, des soldats volontaires qui se distinguaient aux épreuves de l'athlétisme classique. Le cas du soldat volontaire Iasson Georgiadis, originaire de Caire, qui était le vainqueur des épreuves d'athlétisme organisés dans le cadre des Corps d'Armée en juillet 1922 et, comme cela, récompensé, pour son exploit, par le chef de l'armée grecque<sup>222</sup>, est révélateur. De même, les volontaires Dimitrios Zagotis et Archontis Tzanis originaires de la Thrace orientale qui ont gagné respectivement la deuxième et la troisième place dans la course de 5 kilomètres durant les épreuves d'athlétisme de la XII<sup>e</sup> Division<sup>223</sup> ainsi que la deuxième place gagnée, le 21 mai/3 juin 1922, dans la course de 100 mètres, par le volontaire Nicolaos Tsakiris natif de Magnésie<sup>224</sup>, constituent, entre autres, des exemples caractéristiques. De plus, il y avait, également, d'autres soldats volontaires qui, faisant partie des équipes de football, aidaient, de leur technique, les équipes de leurs régiments à gagner non seulement contre les équipes adverses mais aussi à récolter les acclamations délirantes ainsi que les commentaires dithyrambiques des autres soldats-spectateurs. L'un de ces joueurs, était le volontaire Iordanis Lazaridis qui était membre de l'équipe de football du 2<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie<sup>225</sup>.

En outre, de temps en temps, se déroulaient sur le front des épreuves d'équitation auxquelles des officiers grecques et des officiers-chefs des troupes irrégulières des Circassiens, qui se battaient volontairement aux côtés de l'armée grecque<sup>226</sup>, prenaient part. Pourtant, durant ces épreuves, les Circassiens, ayant l'avantage de « *leurs chevaux admirables* »<sup>227</sup>, gagnaient, d'une facilité remarquable, les courses<sup>228</sup>.

Enfin, les épreuves d'athlétisme, auxquelles les soldats volontaires prenaient massivement part, organisées sur le front par les officiers permettaient de rompre la monotonie lorsque les batailles entre les forces grecques et les troupes kémalistes devenaient de plus en plus rares. En fait, c'était une manière qu'avaient les officiers

---

<sup>222</sup> Eleftherios SKIADAS, *100 ans du Club de Tennis d'Athènes : 1895-1995*, Athènes, Publication du Club de Tennis d'Athènes, 1995, p. 152.

<sup>223</sup> « Des épreuves d'athlétisme de la XII<sup>e</sup> Division », *Synadelfos*, Smyrne, 21 avril 1922, année 1<sup>ère</sup>, n<sup>o</sup> 27, p. 2 ; Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>224</sup> « Des épreuves d'athlétisme de la ...Division », *Synadelfos*, Smyrne, 1<sup>er</sup> juin 1922, année 1<sup>ère</sup>, n<sup>o</sup> 62, p. 2 ; Archives de S.A.M., Registres matricule du recrutement.

<sup>225</sup> « La coopération de nos camarades. Des matchs de football », *Synadelfos*, Smyrne, 31 juillet 1922, année 1<sup>ère</sup>, n<sup>o</sup> 114, p. 2.

<sup>226</sup> Voir aussi notre Chapitre 6.

<sup>227</sup> « De la zone de la guerre. Les beaux Circassiens à nos côtes », *Empros*, Athènes, 28 octobre 1921, année 25<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 8995, p. 1.

<sup>228</sup> « Des épreuves d'équitation de la V<sup>e</sup> Division », *Synadelfos*, Smyrne, 2 juin 1922, année 1<sup>ère</sup>, n<sup>o</sup> 63, p. 2.

« d'obliger » les soldats, volontaires ou non, à rester au sein des camps militaires et à s'entraîner pour le grand moment où se dérouleraient les épreuves. Comme cela, les officiers protégeaient, en quelque sorte, la vie de leurs soldats car ils les « empêchaient » de quitter les casernes et de se faire tuer à l'occasion d'une attaque des *Tsétés*.

Figure 15 : Des épreuves d'athlétisme à Oussak<sup>229</sup>



Figure 16 : Equipe de football sur le front<sup>230</sup>



<sup>229</sup> E.L.I.A., Archives photographiques, Asie Mineure, 1921, code : L200.028.

<sup>230</sup> A.F.N.R.E.E.V., Enveloppe : Collection des photographies, Sous-enveloppe 204 : Archives de V. Kalaïtzis-Moudakis, Campagne en Asie Mineure et catastrophe, Enveloppe 2, n° 159-3020.

## 2. Théâtre

Dans toutes les armées, en temps de guerre, organiser la distraction de ses soldats, au front et à l'arrière, grâce à des « spectacles » organisés par les officiers, constitue un élément crucial pour entretenir le moral des troupes. Car, c'est exactement à travers ces « spectacles » que les soldats, volontaires ou non, oublient la guerre et ses dangers, quittent les casernes et se mêlent, d'une façon imaginaire, à la société, à ses rêves et à ses ambitions, à ses amours, à ses angoisses et, finalement, à la vraie vie dont tous ces hommes ordinaires sont – volontairement ou non, consciemment ou inconsciemment – privés pour une période dont la fin reste indéterminée. Autrement dit, à partir de ces « spectacles », les soldats quittent leur uniforme et leurs godillots – même s'ils les portent toujours – et retrouvent le sens de la vraie vie et, comme cela, le sens de la guerre qu'ils mènent.

Dans cette perspective, le fait de monter une pièce de théâtre dans les vastes terrains des camps militaires sur le front micrasiatique et/ou thracien comblait exactement ce besoin vital des soldats ; ainsi, à travers ces pièces de théâtre, les agriculteurs retrouvaient leurs terres, les éleveurs leurs troupeaux, et les bourgeois leur loisir lorsqu'ils étaient civils. Sur ce cas, le témoignage d'un evzone anonyme, dans une lettre envoyée et publiée dans le journal *Cosmos*, est révélateur :

*« Mais, quand on retourne en arrière, c'est-à-dire à quelques mètres de la première ligne de tir, on s'amuse bien [...] en regardant karagiozi<sup>231</sup> et en appréciant des pièces de théâtre.*

*Oui ! Oui ! On a du théâtre. Avant-hier, on a suivi la pièce de "Golfo"<sup>232</sup> jouée dans toute sa splendeur physique par des sous-officiers de notre Régiment. [...] [Et soudain], on a entendu gémir un evzone, qui était perché sur un olivier et regardait [Golfo] ainsi que le paysage romantique du mont Helmos, avec Tassos en dessous d'un peuplier, qui était dessiné sur un fond de toile. Qui sait, quelle idylle de sa vie civile il se rappelait quand, faisant paître ses chevreaux, il rencontra un jour une bergère aux joues rouges sur un quelconque versant de Pindos »<sup>233</sup>.*

Ainsi, pour distraire les soldats, les camps militaires grecs du front micrasiatique et thracien ne se remplissaient pas seulement de terrains de gymnastique

---

<sup>231</sup> *Karagiozi* est une pièce de théâtre d'ombres d'origine turque très connue au début du XX<sup>e</sup> siècle. Pavlos DRANDAKIS, *op. cit.*, vol. 13, pp. 789-791 ; Giannis PAPADOPOULOS, « De l'ombre à la scène », in Antonis FOSTIERIS et Thanasis NIARCHOS (dir.), *Le mot*, Athènes, novembre-décembre 1992, vol. 112, n<sup>o</sup> 112, pp. 936-951.

<sup>232</sup> La pièce de théâtre *Golfo* est une œuvre de Spiros Peressiadis écrite en 1893, racontant l'histoire d'un amour malheureux entre Golfo et Tassos. La pièce eut, dès le début, des commentaires dithyrambiques dans les journaux de l'époque et connut même, en XX<sup>e</sup> siècle, un succès international. Tassos EGIALOS, « Spyros Peressiadis : 150 ans depuis sa naissance », *Filodimos*, Aigio, 21 octobre 2004, s.p., [consulté en ligne].

<sup>233</sup> « De la vie sur le front micrasiatique. Les evzones en Ionie », *Cosmos*, Smyrne, 14 septembre 1919, année 10<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 419, p. 1.

mais aussi de nombreux « *beaux théâtres malgré leur sobriété [architecturale], des théâtres à ciel couvert, sans galeries ni parterres, sans discriminations de places et sans billets avec une scène précaire* »<sup>234</sup>. Là, le soldat, à côté de ses camarades, de ses officiers et des habitants turcs des villes et villages à proximité<sup>235</sup>, « *va s'émouvoir ou rire, va passer un moment agréable et se transporter, pour un peu, dans des contrées lointaines où des gens vivent une vie calme et pacifique, une vie qu'il avait, lui aussi, vécue autrefois* »<sup>236</sup>.

Le théâtre était, ainsi, la deuxième façon qu'avaient les soldats grecs pour se distraire. Il était organisé par les officiers dans le but de casser la monotonie sur le front et pour « *faire passer le temps* »<sup>237</sup>. Cette façon de se distraire attirait non seulement les soldats appelés et/ou réservistes mais aussi leurs camarades volontaires originaires de tous les territoires de la diaspora grecque. D'ailleurs, ces hommes ordinaires qui se portaient volontaires pour l'armée grecque, originaires d'Asie mineure, d'Istanbul, du Pont-Euxin ainsi que de la Thrace orientale, avaient déjà développé une forte culture théâtrale à partir de nombreuses associations de ce genre qui avaient été fondées dans leurs villes et villages natals<sup>238</sup>. En outre, le théâtre avait connu une grande mutation dans leurs villes du fait de l'installation des Européens apportant avec eux non seulement le développement économique mais aussi l'amour pour l'art dramatique<sup>239</sup>.

Les soldats volontaires participèrent ainsi activement à cette nouvelle façon de se distraire qui se répandit, progressivement, dans toute l'armée<sup>240</sup>. Ils étaient tout aussi bien spectateurs qu'acteurs, n'hésitant pas à monter sur scène et tentant d'amuser leurs camarades.

Le volontaire Charalabos Pliziotis, aux côtés de ses camarades, se rendaient dans ces théâtres à ciel couvert pour suivre de nombreuses pièces de théâtre et

---

<sup>234</sup> « De la vie sur le front. Notre théâtre », *Synadelfos*, Smyrne, 29 juin 1922, année 1<sup>ère</sup>, n° 86, p. 2.

<sup>235</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Digenis et Doukas (familles), Enveloppe 3, Sous-enveloppe 3.5, Partie 1, Lettre du 9 février 1922, pp. 2-3.

<sup>236</sup> « De la vie sur le front. Notre théâtre », *Synadelfos*, Smyrne, 29 juin 1922, année 1<sup>ère</sup>, n° 86, p. 2.

<sup>237</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Digenis et Doukas (familles), Enveloppe 3, Sous-enveloppe 3.5, Partie 1, Lettre du 9 février 1922, p. 2.

<sup>238</sup> Kiriaki MAMONI et Lida ISTIKOPOULOU, *op. cit.*, pp. 37-424 ; Kiriaki MAMONI et Lida ISTIKOPOULOU, *op. cit.*, pp. 13-285. Voir aussi notre Chapitre 2.

<sup>239</sup> Chrysothemis STAMATOPOULOU-VASSILAKOU, « Le théâtre grec à Smyrne. Une approche globale » in Vas. CARDASIS, Art. PSAROMILINGOS (dir.), *op. cit.*, pp. 77-100.

<sup>240</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Georgios Streit, Enveloppe 18, Sous-enveloppe 18.7 « Problème Turc. Négociations de paix 1918-1920, 1918-1922 », Rapport anonyme concernant l'armée grecque sur le front micrasiatique, p. 8.

s'amuser<sup>241</sup>. Il y avait, même, d'autres jours où le même soldat volontaire, prenant une permission de quelques heures, quittait avec son groupe les casernes grecques pour aller suivre une pièce de théâtre à « la maison du soldat » qui se trouvait dans les villes ou les villages à proximité<sup>242</sup>.

De plus, il y avait d'autres volontaires qui faisaient partie de troupe théâtrale et qui voyageaient, comme une caravane des tsiganes, dans toutes les directions pour amuser les soldats qui, « *restés en éveil, défendaient l'honneur de la Patrie* »<sup>243</sup>. Tel était le cas des volontaires Ioannis Lagogiannis<sup>244</sup>, Dimitrios Simopoulos et Georgios Sarantidis<sup>245</sup>. Ces volontaires, aux côtés d'autres camarades, jouaient un rôle majeur, même, « *patriotique* »<sup>246</sup>, un rôle qui était aussi reconnu par leurs confrères<sup>247</sup>. Ainsi, ces volontaires, ayant combattu contre les forces kémalistes, s'occupèrent aussi, volontairement, de distraire leurs camarades durant les « longs » mois d'inactivité<sup>248</sup> en montant des pièces de théâtre à Kütahya, à Oussak, à Balikesir, à Brousse<sup>249</sup>...

Et, quand bien même la pièce de théâtre montée s'exposait aux railleries des soldats-spectateurs, le divertissement était sûr et inoubliable ! Le témoignage du soldat volontaire Charalabos Pliziotis est révélateur :

« *À trois heures de l'après-midi, le théâtre a commencé. Au début on a suivi une comédie et puis la pièce "Cassiani". Les acteurs étaient des soldats. Cassiani la malheureuse portait un voile, Akilas portait des "habits européens" et des godillots et les autres des costumes de toutes sortes. Ainsi, c'était au début de la troisième partie du drame, mais, malheureusement, tout le monde était fixé sur la danse et l'orgue et presque personne ne suivait la pièce. Cassiani, comprenant, donc, le dédain du public, tira le paravent, s'exclama "Allez tous au diable !" et elle se retira de la scène. Akilas s'est, lui aussi, fâché et il a failli nous courir après avec ses gros godillots. C'est un événement que je n'oublierais jamais* »<sup>250</sup>.

---

<sup>241</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 84.

<sup>242</sup> *Ibid.*, p. 88.

<sup>243</sup> « De la vie sur le front. Notre théâtre », *Synadelfos*, Smyrne, 29 juin 1922, année 1<sup>ère</sup>, n° 86, p. 2 ; « La vie sur le front. Le théâtre », *Cosmos*, Smyrne, 12 mars 1922, année 12<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 1159, p. 2 ; « Intérieur. Front. La distraction de nos soldats », *Cosmos*, Smyrne, 26 juillet 1922, année 13<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 1292, p. 1.

<sup>244</sup> Dimitrios ZISIMOS-SIMOPOULOS, *Les acteurs durant la guerre*, Athènes, Publication de K. Kaminari, 1935, p. 12 ; Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>245</sup> Chrysothemis STAMATOPOULOU-VASSILAKOU, « Le théâtre grec à Smyrne. Une approche globale » in Vas. CARDASIS, Art. PSAROMILINGOS (dir.), *op. cit.*, p. 94 ; Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>246</sup> Christos ANGELOMATIS, « Remontée au passé. Les troupes théâtrales militaires », *Callitechniki*, Athènes, 3 mars 1962, année 1<sup>ère</sup>, n° 3, p. 5.

<sup>247</sup> « La vie sur le front. Le théâtre », *Cosmos*, Smyrne, 12 mars 1922, année 12<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 1159, p. 2.

<sup>248</sup> *Ibid.*

<sup>249</sup> Christos ANGELOMATIS, « Remontée au passé. Les troupes théâtrales militaires », *Callitechniki*, Athènes, 3 mars 1962, année 1<sup>ère</sup>, n° 3, p. 5.

<sup>250</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, pp. 66-67.

Figure 17 : Division Indépendante. Des soldats suivent une pièce de théâtre<sup>251</sup>

« Photographie non reproduite par respect  
du droit de Musée de Guerre d'Athènes »

Source :

Musée de Guerre d'Athènes,  
Campagne en Asie Mineure, Dossier 5, n° 1431

### 3. Le besoin des maisons closes

La guerre, jusqu'à nos jours, constitue une expérience masculine, une affaire dont les femmes sont exclues. Ayant, premièrement, accompagnés leurs êtres chers jusqu'à la gare ou au port pour qu'ils gagnent les régiments en première ligne, elles prennent la route de la maison et attendent anxieusement pendant des jours, des mois ou même des années que les combats finissent, que le signe de la démobilisation soit donnée et que leurs hommes ou fils rentrent, pour la plupart, blessés et traumatisés.

Pourtant, au front, si la femme est physiquement absente, quoique pas toujours puisque que dans les « *petits plaisirs du combattant* » sur le front de la Grande Guerre s'inscrivaient aussi des relations éphémères avec les civiles ou la visite de l'épouse dans la zone des armées<sup>252</sup>, sa figure est omniprésente, occupant l'esprit des soldats, leurs rêves et leurs fantasmes, leur correspondance ainsi que leurs discussions « masculines » avec leurs camarades. D'ailleurs, les souvenirs des femmes que les combattants ont, à un moment ou à un autre, laissées à l'arrière constituent encore un lien avec la vie qu'ils ont quittée, avec leur vie normale<sup>253</sup>.

À cette réalité, les soldats volontaires de la guerre gréco-turque en Asie mineure ne pouvaient y échapper. Pour eux aussi, la figure féminine, sous la forme de

<sup>251</sup> Archives photographiques de M.G.A., Campagne en Asie Mineure, Dossier 5, n° 1431.

<sup>252</sup> Jean-Noël GRANDHOMME, *La première guerre mondiale en France*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2002, p. 39.

<sup>253</sup> Frédéric ROUSSEAU, *op. cit.*, pp. 264-334.

la mère, d'une sœur, de l'être chéri, d'une *marraine de guerre* ou tout simplement d'une infirmière, était toujours là, tantôt au niveau imaginaire tantôt au niveau réel, pour les soulager, lire ou entendre attentivement leurs exploits sur les champs de bataille, les « intriguer » ou même pour les « trahir ».

Dans ce sens, le volontaire Georgios Magnis, en dehors de la correspondance importante qu'il avait avec sa sœur et sa mère, chercha à soulager sa vie si dure et si monotone au front, en échangeant des lettres avec une quelconque « marraine de guerre » au pseudonyme de grenade<sup>254</sup>. En outre, le soldat volontaire Charalabos Pliziotis se rappela sa nature masculine en taquinant, avec d'autres camarades blessés, une infirmière du deuxième hôpital militaire d'Athènes<sup>255</sup>. De plus, à côté, il y avait aussi des soldats volontaires qui pleuraient à cause de la trahison de leur femme aimée qui avait choisi de partir avec un autre homme au lieu d'attendre leur retour du front ; des soldats volontaires qui, après une nuit de grande souffrance où des sanglots suivaient des embrasements imaginaires, demandaient, le lendemain, à leurs officiers de les envoyer en première ligne même si leurs blessures corporelles n'étaient pas encore guéries<sup>256</sup>.

Les femmes étaient, ainsi, d'une manière ou d'une autre, « présentes » dans la vie des soldats volontaires sur le front micrasiatique ainsi que thracien. Mais, quelle était la réalité sur place des rapports sexuels ou plus affectifs ? Ces combattants volontaires, en majorité de jeunes hommes, avaient-ils des rapports sexuels au front ?

Sur ce cas, les témoignages des volontaires sont pratiquement muets car, comme tous les autres hommes de ce début du XX<sup>e</sup> siècle, ils refusaient foncièrement de parler de sexe et notamment de leur propre sexualité. D'ailleurs, comme l'avoue le soldat volontaire Manolis Axiotis, « *le paysan ouvre difficilement son cœur et notamment en ce qui concerne ce genre de sujets* »<sup>257</sup>. Pourtant, les archives militaires y font, très souvent, référence, quand les besoins sexuels des soldats volontaires perturbent la bonne marche des camps militaires de l'armée grecque.

À côté, ainsi, des soldats, volontaires ou non, qui, obtenant une permission de passer la nuit en ville, couchaient dans des cafétérias et des maisons de tolérance<sup>258</sup>, il

---

<sup>254</sup> Akilas MILLAS (dir.), *op. cit.*, p. 120.

<sup>255</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 227.

<sup>256</sup> Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, pp. 230-232.

<sup>257</sup> *Ibid.*, p. 263.

<sup>258</sup> Archives de S.A.M., Ordre quotidien de l'unité des recrues d'infanterie de Serres du 7 mai 1922, Notification de l'ordre de la place de Thessalonique, n° 3991/4-5-1922, pp. 152-153 ; côte : Unité des recrues d'infanterie de Serres, Film 31, Armoire 4, Casier KS (Ξ), livre des ordres du jour, 12/4/1922-

arrivait aussi que des volontaires, surtout après l'appel du soir, quittent les camps militaires ou les postes de gardes afin de gagner, eux aussi, les villes et les villages à proximité, au mépris de nombreux ordres d'interdiction du Quartier Général de l'Armée Grecque. Là, ils passaient quelques heures ou des nuits entières dans une quelconque maison de tolérance rentrant, seuls ou sous la surveillance des agents de la place, dans les casernes, la même nuit ou le lendemain, subissant les punitions de leurs officiers<sup>259</sup>. De même, quelque fois, les soldats volontaires, ne pouvant pas sortir des casernes, faisaient entrer, « *sans aucune permission (!)* », dans les camps militaires, des femmes de « *conduite louche* », pour suivre la rhétorique de l'époque, au risque d'être punis, eux aussi, par leurs officiers le lendemain<sup>260</sup>. De même, il y avait d'autres volontaires qui étaient punis et cassés de leur grade par leurs officiers pour des comportements loin de toute discipline militaire. En effet, ces volontaires gradés, étant sentinelles d'une quelconque gare en Asie mineure, ils y appelaient des prostituées indigènes non seulement pour partager avec elles des bouteilles d'alcool mais aussi pour combler leurs besoins sexuels en perturbant, même, le fonctionnement des gares le lendemain<sup>261</sup>.

La vie dans les camps militaires sur le front micrasiatique où, d'un moment à l'autre, une attaque kémaliste pouvait se déchaîner, était, ainsi continuellement, perturbée non seulement en raison du va-et-vient incessant de tous les soldats, mais aussi du fait de l'entrée des prostituées dans les casernes ; et celles-ci, d'un côté, pouvaient provoquer une « révolution sexuelle » parmi les soldats et, de l'autre, donner des informations à l'ennemi sur les positions défensives de l'armée grecque.

Dans ce contexte, la création des bordels militaires apparaissait comme d'une importance majeure, chose que les officiers l'aient aussi compris. Ainsi, la XII<sup>e</sup> escadre de l'artillerie lourde informa ses hommes, à partir d'un ordre du 8/21 mai 1922, de la création des bordels militaires dans le village Tarimtza<sup>262</sup>.

---

9/6/1922. Il faut noter ici que les permissions de quelques heures ou celles de passer la nuit entière dans les villes ou les villages aux environs des casernes que les soldats de l'armée grecque prenaient de temps en temps n'étaient pas inscrites dans les livres des ordres du jour. Les soldats, de leur côté, se munissaient d'une feuille signée par leur officier de service sur laquelle était marquée la durée de leur permission.

<sup>259</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Punitions des soldats.

<sup>260</sup> *Ibid.*

<sup>261</sup> *Id.*

<sup>262</sup> Archives de S.A.M., Ordre quotidien de la XII<sup>e</sup> escadre d'artillerie lourde du 8 mai 1922, Notification de l'ordre du Corps d'Armée, n° 16510/580, pp. 494-495 ; côte : XII<sup>e</sup> escadre d'artillerie lourde, Film 4, Armoire 35, Casier T, livre des ordres du jour, 26/9/1921-13/6/1922.

En définitive, durant la guerre en Asie mineure, les femmes occupèrent une place prépondérante dans la vie des soldats volontaires. Notamment, pour pouvoir combler leurs « besoins sexuels », les volontaires furent dans l'obligation de quitter le camp militaire sans permission pour aller aux maisons closes dans les villes à proximité. Et pour que ces « visites » eussent les risques minimum pour les soldats, le service sanitaire de l'armée grecque prit deux mesures importantes ; d'un côté, il créa un service spécifique pour l'examen médical des prostituées et, de l'autre, organisa des « cours » pour les officiers et les soldats concernant la prophylaxie des maladies vénériennes<sup>263</sup>. Aussi, peu à peu, les bordels militaires permirent de combler ces besoins du volontaire sans être obligé de désobéir aux ordres du Quartier Général.

### **III. Discipline, la vie en ville et la violence**

Ainsi, la vie des volontaires dans les casernes grecques sur le front micrasiatique et thracien était caractérisée par de nombreuses distractions individuelles ou collectives ainsi que par des « spectacles » organisés par leurs officiers. Pourtant, la guerre gréco-turque, qui avait, pour les combattants volontaires, commencé comme une fête, devenait de plus en plus dure. Car, c'était une guerre trop longue et les combats devenaient de plus en plus rares. Dans ce climat, les longues périodes d'inactivité, d'« exclusion » de la vie réelle et de solitude, que vivaient ces hommes ordinaires, pesèrent lourdement sur leur moral et les rendirent « nerveux »<sup>264</sup>, désobéissants, même violents.

En effet, quels étaient les délits militaires des soldats volontaires ? Étaient-ils totalement exclus de la vie civile ou leur présence au sein des villes et des villages était-elle plus fréquente qu'on ne pourrait l'imaginer ? Et, finalement, quel était leur comportement dans les villes envers les habitants et leur attitude sur le plan des biens de ces derniers ?

#### **A. Discipline**

Dans toutes les armées de toutes les époques, la discipline des soldats constitue, surtout en période de guerre, d'un côté, un élément crucial pour la bonne marche des camps militaires ainsi que pour l'issue favorable de la guerre et, de l'autre, un problème quotidien auquel les officiers doivent faire face.

---

<sup>263</sup> Georgios PAPAGEORGIOU, *op. cit.*, p. 32.

<sup>264</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 74.

L'armée, étant une microsociété en elle-même, englobe en son sein des hommes originaires de différents milieux familiaux et socioprofessionnels, avec des croyances politiques et idéologies diverses et, finalement, avec leurs propres besoins, leurs peurs et leurs œillères. De fait, le processus d'adaptation de chacun de ces hommes à son nouveau rôle de soldat n'est ni le même ni facile<sup>265</sup>. Et, plus un homme ne s'adapte pas à sa nouvelle vie, plus il verse dans la délinquance militaire.

Ainsi quelle était la forme que prenait la délinquance des volontaires de la guerre en Asie mineure ? Ces hommes s'étaient-ils facilement adaptés aux normes de la nouvelle vie qu'ils avaient volontairement choisie ? Et, comment exprimaient-ils leur amertume à l'égard d'une guerre qui durait si longtemps et/ou envers les hommes politiques qui ne pouvaient trouver une solution diplomatique ?

### 1. Désobéissance

Les délits militaires dont les soldats volontaires se rendaient coupables durant la campagne de l'armée grecque en Asie mineure se divisaient en trois grands groupes ; les actes proprement individuels, les actes d'insubordination et, les actes qui mettaient en cause une tierce personne.

Concernant les premiers actes, des soldats volontaires étaient très souvent, punis par leurs officiers car ils n'avaient pas suivi l'horaire du camp militaire. Le fait d'être, ainsi, absent au moment de l'appel ou aux horaires des repas ou du thé constituait pour les officiers de l'armée grecque un délit important pour lequel l'emprisonnement des volontaires dans les locaux disciplinaires variait entre 5 et 10 jours<sup>266</sup>.

À d'autres occasions, des volontaires étaient punis par leurs officiers car leur apparence était considérée comme un fait « *portant atteinte au prestige et à la bienséance de l'armée grecque* »<sup>267</sup> ; en effet, ces soldats volontaires, avec leurs cheveux non coupés et/ou leurs uniformes ou leurs godillots sales et en mauvais état, étaient punis par les officiers à 5 jours d'arrêt de rigueur dans les petites chambrées des locaux disciplinaires<sup>268</sup>. En outre, le fait d'avoir perdu ou volontairement détruit

---

<sup>265</sup> Constantin KOROSSIS, « L'armée en tant que porteur de socialisation secondaire » *Revue des études sociales*, Athènes, Centre National des Etudes Sociales, n° 61, 1986, pp. 141-148.

<sup>266</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Punitons des soldats.

<sup>267</sup> Archives de S.A.M., Ordre du jour du Régiment de Sécurité de voies ferrées du 12 avril 1921, s.p. ; côte : Régiment de sécurité de voies ferrées, Film 1, Armoire 41, Casier A, livre des ordres du jour, 18/3/1921-17/4/1921.

<sup>268</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Punitons des soldats.

une ou des affaires militaires, entraînait non seulement l'emprisonnement mais également le remboursement de la valeur de la chose en argent, une somme tirée de « *leurs propres biens* »<sup>269</sup>. Mais, tout objet supplémentaire trouvé chez les volontaires ainsi que tout vol d'un camarade ou de quelque ce soit appartenant à l'armée, y compris alimentation ou munitions, était passible d'un emprisonnement sévère pouvant aller jusqu'à un an<sup>270</sup>.

De plus, la propreté des abris des volontaires constituait une occupation d'une importance majeure. Dans un ordre adressé aux officiers en service, le gouverneur militaire de la I<sup>ère</sup> Escadre de l'Intendance militaire attirait ainsi l'attention des officiers sur la propreté, entre autres, des abris de tous les soldats, une propreté qui devait être absolue<sup>271</sup> dans le but d'éviter l'apparition des diverses maladies<sup>272</sup>. Ainsi, le fait d'avoir un abri sale entraînait l'emprisonnement du soldat volontaire. De même, la saleté du fusil constituait, elle aussi, une forme de délinquance qui conduisit à la punition de nombreux volontaires<sup>273</sup>.

En outre, pour les officiers grecs, le courage de dire la vérité sur son infraction/délit ou sur toute autre affaire militaire, était très important, même une preuve d'être un vrai homme. De fait, tout soldat volontaire, « *arrêté en état de mensonge* », « gagnait » plusieurs jours supplémentaires de réclusion dans les locaux disciplinaires<sup>274</sup>.

Dans un autre domaine, d'autres délits mettaient en cause des actes d'insubordination. Ainsi, des volontaires étaient punis par leurs officiers car ils refusaient d'exécuter un ordre donné par un supérieur ou tout simplement parce qu'ils n'avaient pas adopté la manière inappropriée pendant l'exécution de l'ordre<sup>275</sup>. À côté, il y avait aussi d'autres volontaires qui étaient punis parce qu'ils affichaient un manque de respect envers les officiers tantôt se comportant mal tantôt ne les saluant pas. Or, plus l'officier avait un grade supérieur, plus les nuits passées dans les locaux disciplinaires étaient nombreuses<sup>276</sup>. Ce n'est pas un hasard si un ordre général de la

---

<sup>269</sup> *Ibid.*

<sup>270</sup> *Id.*

<sup>271</sup> Archives de S.A.M., Ordre quotidien de la I<sup>ère</sup> escadre d'intendance militaire du 31 mai 1921, s.p. ; côte : I<sup>ère</sup> escadre de l'intendance militaire, Film 1, Armoire 34, Casier I, livre des ordres du jour, 1/12/1920-31/3/1922.

<sup>272</sup> Georgios PAPAGEORGIU, *op. cit.*, pp. 31-58.

<sup>273</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Punitions des soldats.

<sup>274</sup> *Ibid.*

<sup>275</sup> *Id.*

<sup>276</sup> *Id.*

VII<sup>e</sup> Division mettait le point sur l'importance du salut militaire en demandant aux officiers de donner à leurs soldats l'exemple afin que le salut militaire devienne une habitude<sup>277</sup>.

En outre, il y avait des volontaires qui, se comportant mal ou violemment envers leurs camarades, étaient, eux aussi, punis par leurs officiers. Et même, quand ce comportement intolérable provenait d'un sergent volontaire ou d'un sergent-major volontaire, celui-ci était non seulement puni à passer de nombreuses nuits enfermé dans les locaux disciplinaires mais il était aussi « cassé » de son grade<sup>278</sup>.

Globalement, les délits des volontaires sur le front micrasiatique et thracien variaient énormément. Pourtant, pour tous, la répression était identique. D'ailleurs, les camps militaires étaient munis non seulement de théâtres et de terrains de football mais aussi de locaux disciplinaires !

## 2. Se mêler de politique

Le conflit en Asie mineure, du début mai 1919 au début septembre 1922, constituait, jusqu'à ce moment-là, le plus grand effort militaire de l'État et du peuple grec dispersé dans toutes les contrées du monde pour réaliser la Grande Idée. En d'autres termes, à travers cette guerre, la Grèce tenta d'occuper la ville de Constantinople et de refonder l'Empire Byzantin contemporain.

Pourtant, c'était aussi une guerre qui avait lieu juste après la fin de la Grande Guerre, à une époque où les passions politiques accumulées lors de la *Discorde Nationale*, qui avait coupé le pays en deux, étaient toujours tendues. En outre, les blessures, provoquées par l'abandon<sup>279</sup> du pays et du trône par le roi Constantin, n'étaient pas encore guéries.

Dans ce contexte, même durant ce grand effort national, la situation était périlleuse car les supporters de Venizélos et ceux du Roi marchaient, tout au moins durant l'époque du gouvernement venizéliste, sur une corde raide. Or, cette corde s'était brutalement cassée après la victoire des royalistes aux élections du 1<sup>er</sup>/14 novembre 1920 et après le retour du roi Constantin le 6/19 décembre 1920 en Grèce, au mépris des affirmations des journaux antivenizélistes qui considéraient son retour

---

<sup>277</sup> Archives de S.A.M., Ordre quotidien du régiment de sécurité de voies ferrées du 6 avril 1921, Notification de l'ordre de la VII<sup>e</sup> Division, n° 5959/3339/I s.p. ; côte : Régiment de sécurité de voies ferrées, Film 1, Armoire 41, Casier A, livre des ordres du jour, 18/3/1921-17/4/1921.

<sup>278</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Punitons des soldats.

<sup>279</sup> Georgios LEODARITIS, « De "la bataille d'Athènes" à la déposition de Constantin » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS, (dir.), *op. cit.*, vol. 15, pp. 42-46.

comme l'acte qui « *sanctifie[rait] l'union sacrée de la Patrie* »<sup>280</sup>. Et, la situation s'aggrava encore plus quand les gouvernements antivenizélistes se montrèrent incapables de donner une solution définitive au problème de l'Orient.

Ainsi, l'armée, constituant une société en elle-même, ne pouvait échapper à cette dure réalité. D'ailleurs, la mobilisation massive des classes militaires depuis la Crète jusqu'en Thrace orientale et en Asie mineure ainsi que l'engagement d'un grand nombre de volontaires originaires des régions micrasiatiques, d'Istanbul, du Pont-Euxin, de Thrace et de Chypre, avaient eu pour résultat de faire coexister sur le front des hommes fidèles à Eleftherios Venizélos, comme les Crétois ou les *Micrasiatés*, et d'autres hommes, originaires des régions de la « vieille Grèce », qui voyaient en la personne du roi Constantin le triomphateur des guerres balkaniques et en celle de Venizélos « *l'homme qui renversa l'ordre publique, les lois et la morale* »<sup>281</sup>.

De ce fait, des incidents entre ces hommes de convictions politiques différentes commencèrent à se produire même avant les élections ; de plus, quelquefois, les soldats volontaires dirigeaient leur colère contre des civils. Le soldat appelé Paraskevaïdis se rappelle d'un tel incident, qui se produisit quand son régiment se déplaça d'Asie mineure à Patras pour les élections, et dont son camarade volontaire Stefanoudakis fut le protagoniste :

*« On est parti pour Moudania et on est passé par Brousse. Là, au sein des quartiers grecs qui se trouvaient aux environs de la ville, une grande foule très enthousiaste s'était rassemblée pour nous saluer avec des acclamations. Quelques filles, qui paraissaient être de bonne famille et qui se trouvaient sur la terrasse d'un bâtiment neuf néoclassique, applaudissaient et criaient "Vive le Roi Constantin !" Le fourrier Stefanoudakis, entendant cette ovation qui lui était restée sur l'estomac et comme un costaud qu'il était, s'est arrêté en dessous de la terrasse et cria vraiment fort à grand renfort de gestes : "Putains ! Vous voulez Constantin ? Vous ne savez pas que quand il arrivera, les Turcs vont vous baiser ?" Il cracha sur elles et il s'en alla »*<sup>282</sup>.

Et, même si ce volontaire n'ait pas été puni par ses officiers du fait de cet acte de désobéissance – alors que celui-ci s'opposait à une circulaire du ministre de l'Armée qui interdisait l'ingérence de tous les soldats et officiers dans des discussions ou des actes politiques afin que l'armée parcourût les élections sans se « mouiller »<sup>283</sup> – il n'en était pas de même pour d'autres soldats volontaires qui se mêlaient, de temps

---

<sup>280</sup> « Notes. L'union sacrée », *Skrip*, Athènes, 20 novembre 1920, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 5585, p. 2.

<sup>281</sup> « Les seuls responsables des dangers d'aujourd'hui », *Skrip*, Athènes, 29 novembre 1920, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 5592, p. 1.

<sup>282</sup> Lefteris PARASKEVAÏDIS, *op. cit.*, p. 117.

<sup>283</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 503, « Circulaires du ministère de l'Armée » (1920), Circulaire du 15 septembre 1920, n° 197961/670, p. 2.

en temps, aux discussions politiques. Et, s'il y avait des volontaires qui faisaient attention ou qui avaient de la chance de ne pas être arrêtés par leurs officiers lors d'une discussion sur la situation diplomatique et la faiblesse des gouvernements antivenizélistes à assurer l'application du Traité de Sèvres<sup>284</sup>, il y avait d'autres volontaires qui exprimaient à haute voix, notamment depuis l'été 1921, leur préférence pour Venizélos.

Ainsi, des volontaires se mêlèrent dans les camps militaires, *de façon scandaleuse*, aux discussions politiques, blâmant la politique suivie par les gouvernements antivenizélistes et s'attaquant au roi Constantin. Ils prirent alors le chemin des locaux disciplinaires où ils passèrent 20 à 30 jours<sup>285</sup>. De même, d'autres soldats volontaires, se baladant dans les villes et les villages d'Asie mineure, exprimaient à haute voix leur préférence pour Venizélos en insultant même le roi Constantin<sup>286</sup>. Ces volontaires, arrêtés par les gendarmes, étaient enfermés dans les prisons de la ville de leur arrestation où ils étaient, parfois, maltraités<sup>287</sup>.

En outre, à partir de la fin de la Grande Guerre, un nouvel acteur fit son apparition dans la vie politique de l'État grec : le *Parti Socialiste* (S.E.K.E.). Ce dernier développait une rhétorique pacifiste notamment dans son journal *Rizospatis* mais aussi à travers de nombreuses manifestations d'ouvriers qui avaient lieu dans les grandes villes de l'État grec et dont les manifestants s'opposaient aux prix augmentées des produits de première nécessité, qui constituaient une escroquerie, ainsi qu'à la guerre en Asie mineure<sup>288</sup>.

Dans ce cadre, la participation d'un soldat de l'armée grecque aux manifestations d'un parti qui s'opposait à la guerre « libératrice » de la nation grecque, constituait, bien évidemment, un délit d'une importance majeure. Et encore plus, la participation à de telles manifestations, de combattants, qui avaient volontairement pris part à cette guerre, semblait fortement contradictoire. C'est la mésaventure qui arriva au volontaire Constantin D. Roussos, arrêté par des gendarmes au cours d'une manifestation de *communistes* qui eut lieu à Athènes en automne 1920,

---

<sup>284</sup> Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, pp. 233-243.

<sup>285</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Punitons des soldats.

<sup>286</sup> A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 66 3/9, Direction de Sécurité Publique, Crimes, accidents, événements occasionnels, vols, prisonniers, 21/7/1921-28/12/1921, Rapport du lieutenant de gendarmerie de Baïndir [nom illisible], 4 septembre 1921, Baïndir, n° 3045/2, p. 1.

<sup>287</sup> *Ibid.*, Télégramme du 21 août 1921, p. 1.

<sup>288</sup> Spiros MARKETOS, « La gauche grecque » in Christos CHATZIIOSSIF (dir.), *op. cit.*, vol. B1, pp. 132-134 ; Constantin FOUANOPOULOS, « Travail salarié » in Christos CHATZIIOSSIF, *op. cit.*, vol. A1, p. 111. Voir aussi notre Chapitre 2.

déplacé et enfermé dans les prisons militaires de Smyrne. Pour sa défense, son frère, dans une demande adressée au bureau politique du Premier ministre, prétendit que toute sa famille était fidèle à Venizélos et que le dit volontaire, en permission d'un jour, était en fait allé visiter, durant la manifestation, l'évêque de Paros et Naxos auquel il apportait une lettre de leur père qui était, à l'époque, prêtre à Paros<sup>289</sup>.

Enfin, les volontaires de la guerre en Asie mineure se mêlaient, très souvent, aux discussions politiques et ils manifestaient leurs préférences politiques ; mais cette attitude était lourdement sanctionnée par les officiers et par le ministre de l'Armée qui l'interdisait. C'était ainsi considéré comme un acte de délinquance militaire, et lorsque ces volontaires coupables de « discussions politiques » se faisaient arrêtés, ils se trouvaient dans l'obligation de passer une période soit dans les locaux disciplinaires des casernes soit, encore pire, dans les prisons militaires.

### **3. Désertion**

La guerre gréco-turque s'éternisait et devenait de plus en plus monotone puisque les combats entre les deux armées ennemies devenaient de plus en plus rares. Une guerre qui paraissait sans fin. Et, s'il y en avait une, elle serait malheureuse pour plusieurs raisons : d'abord les troupes grecques avaient échoué à Sakarya et n'avaient pu écraser les forces kémalistes, ensuite, les complications s'enchaînaient sans cesse au niveau diplomatique et enfin, les gouvernements alliés persistaient à chercher la solution du problème chaud de l'Orient en obligeant les forces armées grecques à abandonner les terres micrasiatiques.

Dans ce contexte, la déception augmentait sans cesse parmi ces hommes qui avaient fait, volontairement, coulé leur sang pour libérer leurs villes natales du joug ottoman et pour l'accomplissement de la Grande Idée, qui avaient vu leurs camarades se faire tuer sur les plateaux inhospitaliers d'Ankara. Ce sentiment que leur sacrifice était, finalement, inutile, les conduisait à un dernier acte d'indiscipline militaire purement individuel et, en fait, l'acte le plus important : la désertion devant l'ennemi. En d'autres termes, les soldats, qui s'étaient, à un moment ou à un autre, volontairement présentés sous les drapeaux de l'armée grecque afin d'unifier par la force des armes, leurs territoires à la Grande Grèce qui se profilait, prenaient, encore

---

<sup>289</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 485, « S/82 Service d'état major (avril-octobre 1920) », Demande d'Ioannis D. Roussos, 4 octobre 1920, n° 9113, pp. 1-3.

une fois volontairement, la décision de ne plus s'engager, de ne plus poursuivre sous le soleil brûlant un ennemi qui réussissait continuellement à s'échapper.

Ainsi, des soldats volontaires, qui se trouvaient sur le front micrasiatique et thracien, quittaient les camps militaires sans avoir l'intention d'y retourner, en exprimant, ainsi, leur déception envers une guerre si longue au cours de laquelle régnait sur le front la monotonie. Il est caractéristique de voir ici que le volontaire Charalabos Pliziotis, qui passa la plupart de son service militaire sur le front micrasiatique, écrivit, à plusieurs reprises, dans son carnet de guerre la phrase « *encore la même chose... toujours la même chose...* »<sup>290</sup>, afin de décrire sa vie sur place. De plus, en octobre 1921, après les batailles de Sakarya et alors que la période d'inactivité totale commençait, le même volontaire souligna : « *Je n'ai pas écrit depuis plusieurs jours, mais, écrire quoi ? Il ne se passe rien qui soit digne d'être mentionné* »<sup>291</sup>. De même, il n'est pas, croyons-nous, sans importance de noter que le même soldat volontaire n'écrivit plus dans son journal personnel à partir du jour suivant ; il est, ainsi, fort probable que d'octobre 1921 à août 1922, il ne se passait rien qui pouvait être, à ses yeux, digne d'être mentionné...

En outre, la désertion des volontaires en pleine période de guerre traduisait l'idée que la guerre était inutile puisque les gouvernements grecs ne pouvaient trouver une solution diplomatique et les alliés demandaient, de plus en plus intensément, le retrait de l'armée grecque de l'Asie mineure. Le volontaire Manolis Axiotis, en discutant avec des Grecs de son village les raisons de sa désertion, souligna :

*« On était tous convaincu que, à la suite du traité de Sèvres, l'Asie mineure se rendrait à la Grèce comme ils [les Alliés] nous l'avaient assuré. Or, ce n'a été qu'un mensonge, un leurre immense. [...] Maintenant, ayant déjà assuré leurs intérêts, ils demandent l'évacuation de l'Asie mineure par les armées alliées. [...] Maintenant, nos alliés de hier sont nos ennemis et ceux-ci même sont devenus les alliés de leurs ennemis de hier. Maintenant, en soulevant le couvercle de la marmite, ils nous montrent que, pendant tout ce temps, ils cuisinaient notre catastrophe. Maintenant, Anton-efent<sup>292</sup>, il est inutile d'aller sur le front car l'Armée Grecque est obligée de quitter l'Asie mineure »*<sup>293</sup>.

Dans cette perspective, la désertion des volontaires devint peu à peu un phénomène dont l'intensité augmenta de plus en plus au lieu de s'apaiser devant le danger de la prédominance de Moustapha Kemal en Asie mineure. En effet, la

---

<sup>290</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, pp. 50, 251.

<sup>291</sup> *Ibid.*, p. 252.

<sup>292</sup> *Efent* est un mot turc qui représente l'homme qui exerce une autorité. Quand le mot *efent* accompagne un prénom, c'est un signe soit de cette autorité soit du respect que lui a une personne.

<sup>293</sup> Manolis AXIOTIS, *op. cit.*, pp. 165-166.

désertion devant l'ennemi devint très courante, surtout de la part des soldats volontaires originaires des régions micrasiatiques, à la suite de l'effondrement de l'armée grecque en août 1922. Ces derniers coururent en effet vers leurs villes et villages natals afin de rejoindre leurs familles et d'échapper tous ensemble aux forces kémalistes qui progressaient<sup>294</sup>.

Pourtant, la désertion parmi ces hommes ordinaires fut plus fréquente dès les jours ou les mois qui suivaient leur engagement volontaire ; 60% de soldats volontaires-déserteurs quittèrent ainsi les camps militaires grecs entre 10 jours et 3 mois après leur présentation sous les drapeaux<sup>295</sup> ! Ces volontaires décidaient ainsi de quitter la caserne et la vie qu'ils avaient, un peu plus tôt, eux-mêmes choisie en prenant conscience qu'ils ne pourraient pas s'adapter à leur nouveau rôle ou accepter la dureté de la vie militaire.

Pour tous ces déserteurs devant l'ennemi le destin était le même : une cour martiale était convoquée et une réclusion de trois ans dans les prisons militaires les attendaient s'ils étaient arrêtés par des gendarmes ou des agents de la paix d'une quelconque ville<sup>296</sup>. Or, à partir de décembre 1920 tous les déserteurs de l'intérieur en période de guerre – y compris les soldats volontaires bien évidemment – bénéficiaient d'une amnistie s'ils se présentaient volontairement sous les drapeaux avant l'expiration d'un délai fixé par le ministre de l'Armée<sup>297</sup>. Pourtant, cet ordre n'eut, tout au moins pour les volontaires, aucune valeur. En fait, seulement 8 volontaires-déserteurs, tirant avantage du décret royal, se (re)présentèrent volontairement sous les drapeaux ; et même, trois de ces volontaires désertèrent, une fois de plus, en l'espace de quelques jours<sup>298</sup> !

Ainsi, la désertion fréquente des volontaires découlait surtout de la vie dure et monotone dans les camps militaires et, ensuite, de l'idée que la guerre était une affaire inutile et déjà perdue.

---

<sup>294</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département de Smyrne, Enveloppe 31, Seydikioï, Témoignage de Dimitrios Nicolintagas, Partie de Curriculum Vitae, p. 4.

<sup>295</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Punitons des soldats.

<sup>296</sup> *Ibid.*

<sup>297</sup> A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 51 8/7, Haut Commissariat-Direction de Sécurité publique, Poursuite des déserteurs et insoumis, 19/1-4/6/1921, Décret royal du 21 décembre 1920, n° 263689/937, pp. 1-2.

<sup>298</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Punitons des soldats.

## **B. Au sein de la société civile**

Les soldats volontaires de la guerre en Asie mineure désertaient, ainsi, pour ne pas continuer à avoir une vie monotone, afin de retrouver leur environnement familial et intime auquel ils avaient été brutalement coupés. Pourtant, concernant la grande masse de volontaires qui continuaient à porter l'uniforme de l'armée grecque, il y avait, très près de leurs casernes en Asie mineure et en Thrace orientale, un « arrière » caractérisé par l'existence des villes et des villages tantôt à population mixte tantôt et plus souvent à population turco-musulmane.

À quelles occasions les volontaires gagnaient cet « arrière » proche de leurs casernes ? Leur présence au sein de la société était-elle un événement occasionnel ? Et, finalement, comment s'amusaient-ils quand ils s'y trouvaient ?

### **1. Permissions ? Surtout pas !**

Pendant une guerre qui dure longtemps, comme l'affrontement militaire en Asie mineure, les permissions jouent un rôle d'une importance majeure. Elles constituent une période pendant laquelle les combattants peuvent se remettre de la brutalité des combats en rentrant chez eux, en retrouvant leurs familles et en passant des moments calmes au sein de leurs villes et villages natals.

Pourtant, sur le front d'Asie mineure et de la Thrace orientale ces permissions, qui pouvaient relier, les fantassins, à la vie réelle, se faisaient rares. D'ailleurs, le Quartier Général de l'Armée Grecque sur place se méfiait beaucoup de ces permissions. Celles-ci étaient, très souvent, la « cause » de désertion et/ou d'affectation dans un service à l'arrière, des soldats qui, profitant de leurs connaissances politiques et/ou de l'incapacité des gendarmes à contrôler tous ces jeunes qui se baladaient, légalement ou illégalement, dans les villes et les villages, ne rentraient pas dans leurs régiments sur le front. Ce n'est seulement qu'après les batailles extrêmement brutales de Sakarya, que le Quartier Général ordonna aux officiers du front d'accorder des permissions de 15 jours à 5% des demandes formulées par leurs troupes<sup>299</sup> ; pourtant, c'était l'époque où la « transformation » de la permission en désertion était un secret de polichinelle parmi les cadres. Sur ce cas, le témoignage du sous-officier Pantelis Priniotakis est révélateur :

*« Aujourd'hui, on a reçu l'ordre pour donner des permissions de 15 jours à 5% des soldats et à 3% des officiers. L'ordre nous imposait un grand nombre de*

---

<sup>299</sup> Pantelis PRINIOTAKIS, *op. cit.*, p. 164.

*restrictions ; finalement, je peux proposer sept soldats de mon bataillon. Que cette tache est difficile ... !!*

*Chacun de ces soldats me présente des raisons de grande nécessité. Chacun croit qu'il a les raisons les plus importantes pour obtenir cette permission. Et, ils n'ont pas tort car leur longue absence, si loin de chez eux, a créé une masse d'obligations.*

[...]

*En toute justice, chacun attend avec angoisse. Car, [avec cette permission] il se délivrerait des maux endurees [sur le front] pour, peut-être, ne jamais rentrer »<sup>300</sup>.*

Dans ce climat, la coupure avec la vie civile pesa lourdement sur le moral, obligeant les soldats à affronter cette dure réalité avec une humeur qui fut, très souvent, caustique ; le sous-lieutenant Kefalakis, dans une lettre adressée à une marraine de guerre le 15/28 avril 1922, écrivit :

*« Vous avez bien disposé de mon cadeau, seulement il n'est pas nécessaire d'en faire une bague car pour Toi je garde une livre turque en or dans ce but, si jamais on se rencontre, vers 1927 par exemple, lorsque une permission me sera enfin accordée, je t'offrirai alors cette pièce. Comme tu comprends, attendre cinq ans et demi c'est n'est pas grand chose pour partir en permission à mon tour. Vraiment je rigole en lisant ce que tu m'écris à propos de la permission. Quelle ironie !! Ma vieille, seulement ceux qui se trouvent là bas chez vous peuvent en obtenir ; d'ailleurs, eux-mêmes ils donnent l'ordre, ensuite ils partent en permission et de retour ils annulent l'ordre pour cause de besoins incontournables de la Nation. J'en ai vraiment assez de demander ma permission pour affronter toujours la même réponse, "revenez en temps utile", je reviendrai donc en temps utile »<sup>301</sup>.*

Les soldats volontaires de la guerre en Asie mineure ne pouvaient pas échapper à cette réalité ; pour eux aussi, les permissions étaient presque impossibles. D'ailleurs, un ordre général du généralissime Anastasios Papoulas, même s'il donna aux officiers des unités de l'armée grecque le droit d'attribuer, au-delà du taux de 5% et de 3%, des permissions de 4 jours pour l'intérieur de l'Asie mineure aux soldats et aux officiers originaires de l'Asie mineure – la majorité des volontaires venaient des régions asiatiques –, fixa que ces permissions fussent attribuées seulement pour des besoins absolument urgents et vérifiés par les officiers sur place<sup>302</sup>.

Ainsi, il est caractéristique de constater que le volontaire Charalabos Pliziotis, depuis son engagement, n'eut jamais une permission *normale* ; la seule permission, qu'il obtint, était celle qu'on lui donna « grâce » à une blessure durant les opérations

---

<sup>300</sup> *Ibid.*, pp. 164-165.

<sup>301</sup> Cité par Panagiotis GRIGORIU, *op. cit.*, p. 170.

<sup>302</sup> Archives de S.A.M., Ordre quotidien du régiment de sécurité de voies ferrées du 19 décembre 1921, Notification de l'ordre de Papoulas, p. 328 ; côte : Régiment de sécurité de voies ferrées, Film 2, Armoire 41, Casier A, livre des ordres du jour, 27/10/1921-27/12/1921.

militaires de mars 1921<sup>303</sup>. De plus, le volontaire Manolis Axiotis obtint une permission, à peu près dans les mêmes conditions que son camarade Charalabos, après avoir fait couler son sang pour la patrie<sup>304</sup>. En outre, le volontaire Georgios Magnis, même si tous ses espoirs reposaient sur la signature du Traité de paix pour obtenir une permission afin de partir en vacances avec sa famille<sup>305</sup>, n'en eut aucune jusqu'à sa mort dans les hauteurs d'Ankara.

De même, au-delà des exemples individuels, seulement 0,5% (27 hommes) des soldats volontaires purent, à un moment ou à un autre, obtenir de leurs officiers une permission *normale* de quelques jours afin d'aller voir leurs proches<sup>306</sup>. Et même, dix de ces volontaires dépassèrent, finalement, le nombre de jours de leurs permissions et furent, en rentrant dans leurs régiments 5 jours, voire 2 mois après, sévèrement punis par leurs officiers<sup>307</sup>. En outre, en ne rentrant au front à la fin de sa permission, le soldat volontaire empêchait d'autres camarades d'être permissionnaires et de gagner, à leur tour, leurs contrées natales, et provoquait également leur découragement.

En bref, obtenir une permission *normale* durant la guerre en Asie mineure constituait un exploit presque impossible pour tous les soldats qui se trouvaient sur le front. Dans cette perspective, les volontaires permissionnaires ne constituaient, eux aussi, qu'une exception parmi la majorité de leurs camarades qui, pour pouvoir revoir pendant quelques jours leurs proches, devaient être blessés.

## 2. Être en ville : un événement occasionnel ?

Pendant cette guerre, au cours de laquelle les permissions étaient distribuées au compte-goutte, on pourrait imaginer que les soldats appelés et réservistes ainsi que leurs camarades volontaires vivaient de longs mois coupés de tout, en tête à tête avec leurs camarades non seulement en première ligne mais aussi dans les camps militaires de l'« arrière ». On pourrait imaginer également que, du fait de la violence de guerre, les villes et villages proches des cantonnements de l'armée grecque, ou qui les

---

<sup>303</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, pp. 35-253.

<sup>304</sup> Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, pp. 219-292.

<sup>305</sup> Akilas MILLAS (dir.), *op. cit.*, pp. 74-75.

<sup>306</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Permissions et punitions des soldats. En effet, les archives militaires de cette époque et surtout les livres des ordres du jour des unités de l'armée grecque ont des lacunes profondes. Ce nombre de volontaires permissionnaires se basent sur les informations existantes.

<sup>307</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Permissions et punitions des soldats.

abritaient, étaient profondément marqués par le ravages de l'artillerie, et généralement détruits et donc abandonnés par la grande majorité de leurs habitants.

Mais, ces hypothèses « logiques » s'adaptent-elles à la réalité de cette guerre ? Autrement dit, les volontaires du front micrasiatique et thracien vécurent-ils un tel profond isolement de la vie civile ?

Ainsi, durant la guerre en Asie mineure, les volontaires à côté de leur vie dans les camps militaires, caractérisée non seulement par de nombreuses corvées et de « longues » heures passées dans les postes de garde mais aussi par plusieurs distractions individuelles et/ou collectives, savouraient également une vie « civile » au sein des localités qui se trouvaient à proximité de leurs campements. Les camps militaires des régiments ou des bataillons de l'armée grecque étaient en effet installés non seulement à proximité des villages et des bourges mais aussi au sein de ces derniers.

Dans ce cadre, la présence des volontaires au sein de la société civile constituait un phénomène presque quotidien, à la suite d'une permission de quelques heures donnée par leurs officiers, d'un travail à faire sur place – accompagnement des camarades blessés et malades ou bien encore des Turcs prisonniers, approvisionnement en munitions et en denrées alimentaires, réception de la correspondance du bataillon – ou de leur propre chef. Durant toutes ces occasions, les soldats volontaires quittaient, ainsi, leurs abris et leurs casernes afin de gagner les villages et les bourgs à proximité. D'ailleurs, leurs témoignages font, très souvent, mention des demi-journées passées dans des villages à population mixte ou évoquent, plus souvent, leur séjour « en ville » à la suite de la poursuite de Kemal par l'armée grecque dans les steppes asiatiques turco-musulmanes.

Le volontaire Charalabos Pliziotis fut un de ces hommes qui quittaient, à plusieurs reprises, les camps militaires afin de gagner, seul ou aux côtés de ses camarades, les localités à proximité<sup>308</sup>. De même, le volontaire Georgios Magnis, profitant du fait que son bataillon campait, de temps en temps, au sein d'un bourg, errait dans les rues et les ruelles en cherchant dans les magasins des cartes-postales et des petits souvenirs pour les envoyer à ses parents<sup>309</sup>. En outre, le soldat volontaire Galitis, se trouvant à Patras pour les élections législatives de novembre 1920, se

---

<sup>308</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, pp. 35-253.

<sup>309</sup> Akilas MILLAS (dir.), *op. cit.*, pp. 36-38.

promenait, aux côtés de son camarade appelé Lefteris Paraskevaïdis, au marché central de la ville<sup>310</sup>.

De plus, les archives militaires rapportent, elles aussi, très souvent, la présence de soldats volontaires au sein des villes et des villages quand la bonne marche de leurs unités en était perturbée.

En effet, à côté de tous ces volontaires, qui quittaient « légalement » leurs casernes afin de se mêler à la vie civile, d'autres soldats volontaires sortaient des camps militaires sans avoir la permission de leurs officiers<sup>311</sup>.

Les cas étaient nombreux et d'une grande diversité. Des soldats volontaires étaient ainsi punis par leurs officiers parce que, gagnant les bourgs à proximité pour accomplir un service pour leurs bataillons, ils y restaient plus de temps que prévu ; d'autres volontaires quittaient, sans permission, les casernes afin de passer une demi-journée ou quelques heures dans les villages ou les villes à proximité<sup>312</sup>. D'autres soldats volontaires, encore, marqués par le besoin de revoir leurs familles et leurs proches ou par la nécessité de se remettre de la brutalité et de la monotonie du front, se sentaient « obligés » d'abandonner, sans permission eux aussi, les camps militaires pour une période qui variait entre 2 et 9 jours<sup>313</sup> et lorsqu'ils rentraient, ils se faisaient sévèrement punis par leurs officiers<sup>314</sup>.

Ainsi, la présence des soldats volontaires au sein des villes et des villages, qui se trouvaient plus ou moins loin de leurs casernes, n'était pas un événement occasionnel. Au contraire, c'était un phénomène très répandu.

### 3. S'amuser en ville

Les conditions de vie au front poussaient en effet les soldats volontaires à gagner les localités qui se trouvaient près de leurs casernes. Non seulement ils devaient y accomplir une tâche imposée par leurs officiers<sup>315</sup>, s'y approvisionner en

---

<sup>310</sup> Lefteris PARASKEVAÏDIS, *op. cit.*, pp. 119-120.

<sup>311</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Punitions des soldats.

<sup>312</sup> *Ibid.*

<sup>313</sup> Tous les jours que les soldats volontaires passaient au-delà des casernes étaient considérés comme des jours d'absence injustifiée, comme des « *jours d'ignorance* » comme ils sont caractérisés dans les archives militaires. Tous ces jours les soldats volontaires devaient les « servir » avant qu'ils fussent définitivement libérés des rangs de l'armée grecque. Archives de S.A.M., Ordre quotidien du Dépôt de matériel vétérinaire d'Athènes du 25 octobre 1920, Notification de l'ordre du Quartier Général, n° 78729/446 s.p. ; côte : Dépôt de matériel vétérinaire d'Athènes, Film 1, Armoire 1, Casier H, livre des ordres du jour, 16/8/1920-3/1/1921.

<sup>314</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Punitions des soldats.

<sup>315</sup> *Ibid.*, Feuilles de route des soldats.

tabac, en allumettes, en papier à cigarettes et en figues sèches<sup>316</sup> ou bien encore donner aux femmes indigènes leurs uniformes et leurs sous-vêtements pour qu'elles les lavent<sup>317</sup> mais aussi et surtout ils s'amusaient dans des cafétérias, des théâtres et des cinémas sur place.

Le volontaire Charalabos Pliziotis visita avec ses camarades, à plusieurs occasions, ces villages très souvent à population turque. Là, il buvait un café ou une boisson alcoolisée et chantait avec ses confrères ; son témoignage est révélateur :

*« Durant l'après midi, nous sommes descendus dans le village, nous nous sommes assis dans une cafétéria et nous avons bu du tsipouro<sup>318</sup>. Notre compagnie s'est, petit à petit, élargie et nous avons commencé à chanter ; nous avons aussi utilisé un bidon comme tambour et nous nous sommes bien amusés ! Ensuite, nous avons un peu dormi. Quand nous nous sommes réveillés, nous sommes à nouveau revenus dans le village où nous avons chanté jusqu'au soir »<sup>319</sup>.*

Or, même si pour Charalabos Pliziotis cette façon de se distraire, se passait, plus ou moins, d'une manière calme, il n'en était pas de même pour d'autres soldats volontaires. Beaucoup de ces derniers étaient en effet punis par leurs officiers non seulement parce qu'ils avaient quitté sans permission la caserne pour aller boire de l'alcool dans les localités à proximité, mais aussi parce qu'ils rentraient en état d'ivresse, troublant même l'ordre public par leurs chants et provoquant également de nombreux incidents dans les camps militaires en se battant avec d'autres soldats<sup>320</sup>.

À d'autres occasions, des combattants volontaires gagnaient les villes ou les villages à proximité pour s'y promener et manger des gâteaux au risque d'une indigestion et de se vider les poches ! Sur ce cas, Charalabos Pliziotis écrit :

*« Après quatre heures de marche, on est arrivé au camp à Brousse. Dès qu'on y était, je me suis lavé et ensuite je suis parti avec Iliopoulos pour aller en ville. Au début, on a mangé un feuilleté à la crème, ensuite un riz au lait. Continuant notre ballade, on s'est fait rasé chez le barbier et on s'est arrêté dans une taverne pour manger ; [ensuite] on a bu notre café et on est rentré au camp. [...] Dans l'après-midi, on est rentré à Brousse. [Mais], j'avais avec moi Iliopoulos qui voulait manger tout ce qu'il voyait. On mange un baklava<sup>321</sup> ? On le mange. On continue ! Qu'est-ce que tu en penses ? Et si on mangeait un malébi<sup>322</sup> ? Allons-y ! On se promenait à Brousse autant qu'on pouvait. Le soir, on s'est assis dans une taverne et on a diné. Ensuite, on est allé au café jusqu'à 21 heures. Là, j'ai écrit une lettre à mes parents. Et, on a*

---

<sup>316</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 167.

<sup>317</sup> *Ibid.*, pp. 75, 196.

<sup>318</sup> Boisson alcoolisée.

<sup>319</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 41.

<sup>320</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Punitons des soldats.

<sup>321</sup> Gâteau nappé de sirop, cuit au four dans un plat en métal, fait avec de la pâte feuilletée, avec du beurre, des noix et du miel.

<sup>322</sup> Crème qui se prépare avec du lait, de l'eau de rose, du sucre glace et de la farine de riz.

*calculé avec Iliopoulos que si on reste à Brousse encore deux jours, on n'aura même plus un sou pour acheter du tabac ! »*<sup>323</sup>.

Parfois aussi, des soldats volontaires retrouvaient, dans ces villes ou villages, les loisirs qu'ils avaient connus à une époque lointaine, lorsqu'ils étaient, eux aussi, des civils. Sur ce plan, le soldat volontaire Galitis, se trouvant à Patras en automne 1920, fit du lèche-vitrine aux côtés de son ami Lefteris Paraskevaïdis, et farfouilla les rayons des librairies sur place<sup>324</sup>. De même, le soldat volontaire Charalabos Pliziotis, se trouvant dans la ville de Kios, est allé au cinéma pour voir un film ; une distraction qu'il avait, depuis des années, oubliée, comme il l'avoue, même si, en sortant du cinéma, il se crut au cinéma Pathé de la ville de Smyrne<sup>325</sup>.

Souvent, le divertissement des volontaires passait également par plusieurs jeux dans les cafétérias. Il n'était pas rare en effet pour les combattants volontaires, de se faire arrêter par un officier quelconque lorsqu'ils jouaient aux cartes, aux dés et au jacquet avec d'autres camarades au lieu d'être dans les camps militaires ou de se charger des occupations « grâce » auxquelles ils s'étaient retrouvés en ville<sup>326</sup>.

Enfin, les volontaires se distrayaient dans les villes et les villages proches des casernes de différentes façons en allant voir un film au cinéma, en chantant et en dansant ; pourtant, l'alcool et le jeu étaient les meilleures façons de se distraire.

### **C. Comportement envers les civils**

Mais, le fait que les volontaires se rendaient facilement, avec leurs camarades appelés ou réservistes, en ville ou dans les villages proches de leurs camps militaires entraînait des rapports nécessaires avec les populations turco-musulmanes locales. D'où une masse d'insultes, d'injures et de voies de fait qui « *avilissaient l'uniforme de l'armée grecque* »<sup>327</sup>. De fait, les ordres des officiers grecs qui exigeaient de leurs soldats de se comporter envers les civils non comme des occupants mais comme des libérateurs, étaient très courants depuis le début de la guerre sur les côtes asiatiques<sup>328</sup>.

---

<sup>323</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, pp. 240-241.

<sup>324</sup> Lefteris PARASKEVAÏDIS, *op. cit.*, pp. 119-120.

<sup>325</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 197.

<sup>326</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Punitons des soldats.

<sup>327</sup> *Ibid.*, Ordre du jour du 18<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie du 7 août 1922, Notification de l'ordre de la 1<sup>re</sup> Division, n<sup>o</sup> 1663/834/I, s.p. ; côte : 18<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, Film 2, Armoire 48, Casier A, livre des ordres du jour, 10/6/1922-8/8/1922.

<sup>328</sup> *Id.*, Ordre du jour du 6<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie d'Archipel du 8 juillet 1919, Notification de l'ordre du colonel Tseroulis, s.p. ; côte : 6<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie d'Archipel, Film 5, Armoire 41, Casier Z, livre des ordres du jour, 26/5/1919-27/7/1919.

Alors, quel était le comportement des volontaires envers les citoyens des villes qui se trouvaient à proximité de leurs casernes ? La violence caractérisait-elle leur comportement envers les femmes et les hommes qui, jusqu'à la veille, étaient leurs concitoyens ?

## 1. Destructiions

La présence des volontaires au sein des villes et des villages micrasiatiques constituait, ainsi, un phénomène presque quotidien qui provoquait aussi de nombreux problèmes au commandement de l'armée grecque ainsi qu'au gouverneur grec, Aristides Stergiadis, qui siégeait à Smyrne. Car, le brassage des volontaires avec les citoyens était, très souvent, accompagné non seulement de tapage nocturne créé par leurs chants et leurs danses mais également de nombreux dégâts sur les propriétés des civils indigènes provoqués par les tirs de ces combattants chevronnés. De nombreux soldats volontaires étaient en effet punis par leurs officiers et passaient quelques nuits dans les locaux disciplinaires car, à l'occasion d'une revue, on avait constaté que des balles manquaient dans les chargeurs alors qu'aucun combat ou escarmouche avec les troupes kémalistes ou une bande de *Tsétés* n'avait eu lieu<sup>329</sup>.

Certes, il ne faut pas négliger que les coups de feu en l'air permettaient de démontrer sa joie ou de fêter un événement considéré d'une importance majeure, cela faisait partie intégrante des traditions des populations grecques qui vivaient dans les régions de la « vieille Grèce » comme dans le Péloponnèse, ainsi que dans les « nouveaux territoires » comme en Crète<sup>330</sup>, ou bien encore en Asie mineure<sup>331</sup> et au Pont-Euxin<sup>332</sup> dont était originaire la majorité de volontaires. Ainsi, à la nouvelle que l'armée grecque avait capturé Moustapha Kemal, non seulement les Grecs firent sonner les cloches des églises mais des soldats et des civils tirèrent, aussi, en l'air<sup>333</sup>.

De même, les fêtes religieuses constituaient, elles aussi, une très bonne occasion pour que les soldats grecs tirent plusieurs coups de feu en l'air provoquant, ainsi, des dégâts sérieux sur les bâtiments locaux. Le consul de Suède à Smyrne en fut excédé et, prévenu par une lettre de l'administrateur de la *Compagnie Industrielle du*

---

<sup>329</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Punitiions des soldats.

<sup>330</sup> Kanakis GERONIMAKIS, *Le folklore crétois : voyage dans le passé à tous les niveaux*, Iraklion, Mystis, 2008, 376 p.

<sup>331</sup> Louis De LAUNAY, *op. cit.*, pp. 30-31.

<sup>332</sup> Veroniki DALAKOURA, *Racines Grecques. Grecs du Pont*, Athènes, Publications de Pigasos, s.a.p., vol. 3, pp. 108-120.

<sup>333</sup> Spiros ANDROUTSOS, *op. cit.*, pp. 27-29.

*Levant*, informa le haut commissaire grec sur place, Aristides Stergiadis, des dégâts commis sur la cheminée de la dite compagnie par de nombreux coups de feu que des soldats grecs avaient tiré dans l'après-midi du lundi de Pâques<sup>334</sup>.

Les volontaires ne pouvaient pas échapper à cette tradition qui faisait, pratiquement, partie intégrante de la culture de tous les fantassins grecs de la guerre en Asie mineure. Certains d'entre eux furent ainsi punis par leurs officiers car, s'étant rendus en villes ou aux villages proches de leurs campements, ils avaient tiré, à plusieurs reprises, avec leurs fusils en l'air afin de s'amuser ou pour « célébrer » la résurrection de Christ<sup>335</sup>. Et, les peines s'alourdissaient lorsque ces coups de feu avaient causé la peur des civils, ou des dégâts matériels ou encore la coupure des lignes télégraphiques<sup>336</sup>.

En outre, parfois aussi dans les cafés turcs, des volontaires ne se contentaient pas seulement de boire leur café mais cassaient des tables et des vitres à la suite d'une discussion politique qui s'était mal terminée ou à cause d'une « provocation » de la part d'un musulman<sup>337</sup>. De plus, d'autres volontaires commettaient des actes du fait d'un fort sentiment nationaliste ; ils pouvaient se sentir provoqués par un drapeau turc qui flottait quelque part, commençaient à jeter des injures et le déchiraient<sup>338</sup>.

Par ailleurs, certains volontaires aient continué à saccager, quand bien même ils avaient, temporairement ou définitivement, quitté l'uniforme. Parfois, ces délits touchaient aussi les biens de civils grecs au nom de dettes anciennes ou tout simplement pour s'amuser. Tel était le cas de l'ex-soldat volontaire Anastasios Kazepis, définitivement libéré des rangs de l'armée à cause d'un problème de santé, et du soldat volontaire Stilianos Chatzistamatiou, permissionnaire à l'époque, qui avaient mis, le 16/29 août 1921, le feu aux vignes d'une Grecque de Magnésie<sup>339</sup>.

En définitive, la présence, à la suite d'une permission ou non, de volontaires dans les villes ou les villages d'Asie mineure et de Thrace orientale causa, parfois, des

---

<sup>334</sup> A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 15 A/21 « Politiques, Informations différentes », Lettre adressée au consul de Suède à Smyrne par l'administrateur de la *Compagnie Industrielle du Levant* le 4 mai 1921, Smyrne, n° 9207, p. 1.

<sup>335</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Punitons des soldats.

<sup>336</sup> *Ibid.*

<sup>337</sup> *Id.*

<sup>338</sup> *Id.*

<sup>339</sup> A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 66 3/9, « Direction de Sécurité Publique, Crimes, accidents, événements occasionnels, vols, prisonniers, 21/7/1921-28/12/1921 », Rapport du lieutenant de gendarmerie de Choroskioï N. Restis, 8 octobre 1921, Choroskioï, n° 1298, pp. 1-2 ; Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Permissions des soldats.

dégâts parmi les biens des citoyens indigènes. Certains de ces hommes ordinaires, qui s'étaient portés volontaires dans l'armée grecque, laissaient ainsi derrière eux la trace de balles dans les murs des maisons, ou le souvenir de vitres cassées et de vignes brûlées.

## 2. Pillages

Il y avait d'autres problèmes bien plus graves. La violence des hommes prenait aussi parfois la forme de pillage des propriétés et le vol des richesses de la population locale.

L'alimentation des troupes grecques qui se trouvaient sur le front micrasiatique et thracien ne peut en aucun cas être caractérisée comme riche. Dans son carnet de guerre, le soldat volontaire Charalabos Pliziotis nous décrit, jour par jour, le régime alimentaire proposé par l'armée ; un régime d'une monotonie frappante qui était composé de pâtes, de riz, de pois chiches, de harengs, de haricots, de pommes de terre et de pain bis<sup>340</sup>. Et, cela alors que son camp militaire était, très souvent, situé à côté de champs où des bêtes broutaient ou à côté d'autres champs qui, durant l'été, étaient couverts de melons et de pastèques et en automne, de poires et de pommes<sup>341</sup>.

Dans ce cadre, il était presque impossible pour les soldats volontaires de ne pas se rendre comme des fous dans les champs pour se gaver de pastèques et de melons sous le soleil brûlant d'été. Et, même si, quelquefois, les volontaires, par chance, obtenaient du propriétaire la permission de se rendre, avec leurs camarades appelés ou réservistes, dans les champs de pastèques, la « fête » continuait également, la plupart du temps, dans les champs voisins sans l'« autorisation » des autres propriétaires. Le témoignage du volontaire Charalabos Pliziotis, se trouvant à ce moment-là en Thrace orientale, est révélateur :

*« Après une marche qui a duré sept heures et demie, on est finalement arrivé à Kioutsouk-Karakarli. Heureusement, on avait de l'eau qu'on avait gardée depuis le soir précédent. Mais, il paraît que Dieu a eu pitié de nous. Dans ce village, quelques jours auparavant, la femme du mouchtar<sup>342</sup> était décédée. Il nous a, donc, laissés entrer dans son champ pour manger les pastèques afin que Dieu ait son âme ! Eh ! ...qui nous retenait à ce moment-la, la fête bâtit son plein ! Ouf !!! Enfin, on est tous devenu fous. On ne savait plus où donner de la tête. Et, dans la foulée, on a aussi*

---

<sup>340</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, pp. 35-253.

<sup>341</sup> *Ibid.*

<sup>342</sup> Gouverneur d'un village ou d'un bourg de l'Empire Ottoman.

*mangé les pastèques de deux champs qui se trouvaient à coté !! Que Dieu ait l'âme de cette femme et bénisse les propriétaires des deux autres champs »<sup>343</sup>.*

En outre, des soldats volontaires se procuraient, sans aucune « permission », les pastèques, les melons ou les poires pour s'« approvisionner » en fruits que l'intendance de l'armée grecque ne pensait pas à leur donner. Arrêtés en flagrant délit par leurs officiers, ils étaient punis et passaient quelques nuits dans les petites chambrées des locaux disciplinaires<sup>344</sup>. Sur ce plan, les officiers, qui se trouvaient sur le front, étaient si méfiants vis-à-vis de ces va-et-vient de volontaires, comme de tous leurs soldats d'ailleurs, qu'ils les punissaient quand bien même ces derniers rentraient dans les camps militaires les mains vides. Le volontaire Charalabos Pliziotis raconte :

*« Aujourd'hui on défila à Axari. Ensuite, on s'est arrêté dans un manoir. Avant de prendre mon repas, je suis allé avec Pezaros pour nous approvisionner en eau. Pourtant, en route le commandant nous a arrêtés et il nous a envoyés dans les locaux disciplinaires car il pensait qu'on était allé se balader pour cueillir des poires !!! On a été enfermés jusqu'à dix heures du soir »<sup>345</sup>.*

D'autres volontaires étaient punis pour avoir volé des agneaux ou des poulets aux autochtones<sup>346</sup>. De fait, le vol en tout genre de denrées alimentaires dans les villages à proximité et leur vente à d'autres soldats de l'armée, constituaient une « opération fructueuse » qui « prouvait » également « l'esprit d'entreprise » des volontaires ; les officiers n'étaient évidemment pas du tout d'accord et les peines disciplinaires s'alourdissaient<sup>347</sup>

Par ailleurs, la guerre pouvait constituer pour quelques soldats volontaires le moyen de s'enrichir de façon frauduleuse. Les archives militaires conservent en effet des documents qui font mention de soldats et d'officiers coupables d'avoir pillé les propriétés des autochtones et de les avoir fait chanter pour de l'argent<sup>348</sup>.

En outre, il était courant de constater le vol de camarades ou de biens militaires<sup>349</sup>, il est probable aussi que des vols étaient commis quand ces combattants

---

<sup>343</sup> *Id.*, p. 53.

<sup>344</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Punitons des soldats.

<sup>345</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 44.

<sup>346</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Punitons des soldats.

<sup>347</sup> *Ibid.*

<sup>348</sup> *Id.*, Ordre quotidien du 18<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie du 7 août 1922, Notification de l'ordre de la 1<sup>re</sup> Division, n<sup>o</sup> 1663/834/I, s.p. ; côte : 18<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, Film 2, Armoire 48, Cazier A, livre des ordres du jour, 10/6/1922-8/8/1922. Sur ce cas, le témoignage du sous-lieutenant Emmanuel Georgakakis est révélateur ; « [8 octobre 1919] *J'ai été dans l'obligation de tirer sur le soldat Ioannis Koubakis parce que, dans un café turc à Thira, il a craché sur mes pieds car je lui ai ordonné de sortir du café et de rejoindre son bataillon. Car, il dérangeait les ottomans qui se trouvaient sur place et il les cherchait illégalement pour trouver de l'argent* ». A.F.N.R.E.E.V., Archives d'Emmanuel N. Georgakakis, Enveloppe 1, Journal du 7 juillet 1919 jusqu'au 16 mars 1920, s.p.

<sup>349</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Punitons des soldats.

volontaires se mêlaient aux civils. Du reste, parmi ces hommes ordinaires, figuraient aussi des volontaires qui avaient été, avant de porter l'uniforme, accusés et refusés pour cause de doutes ou bien encore condamnés par la cour martiale, pour des vols durant les premiers jours du débarquement des troupes grecques à Smyrne. Tel était le cas de Nicolaos G. Kiriazis ou d'Anastasios K. Kechagias qui avaient été, respectivement, condamnés à deux et trois mois d'emprisonnement ou bien encore de Stelios P. Chassapis qui avait été libéré pour cause de doutes<sup>350</sup>.

Ainsi, des soldats volontaires de la guerre gréco-turque furent bien loin d'avoir un comportement exemplaire.

### 3. Violence

Pourtant, la violence des volontaires, durant les « longs » mois d'accalmie sur le front micrasiatique et thracien, ne se limitait pas seulement aux dégâts causés aux propriétés ou aux vols de fruits ou de poulets dans les champs des civils ; elle prenait également la forme de voies de fait et d'injures envers ceux qui, jusqu'à la veille, étaient leurs concitoyens au sein de l'Empire Ottoman.

D'ailleurs, dès le début de la guerre gréco-turque en Asie mineure, la violence des troupes grecques envers les populations autochtones constitua une des caractéristiques essentielles de cet affrontement. Cela mobilisa même le Premier ministre, Eleftherios Venizélos, qui, se trouvant à Paris, envoya des télégrammes au généralissime Leonidas Paraskevopoulos, qui siégeait à Thessalonique, dans lesquels il demanda d'ordonner aux officiers sur le front asiatique d'« *entraîner systématiquement leurs hommes pour qu'ils oublient tout motif d'hostilité envers les Turcs et qu'ils se comportent envers tout citoyen, même s'il est un ennemi, comme de vrais soldats grecs en le protégeant* »<sup>351</sup>.

Rien n'y fit. La violence habita, progressivement, tous les combattants de l'armée grecque ainsi que les hommes qui s'étaient volontairement présentés sous les drapeaux. Certains de ces derniers, avant même de porter l'uniforme de l'armée grecque, s'étaient déjà mêlés aux violences qui s'étaient déroulées pendant les

---

<sup>350</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; A.G.E., Petites collections, Série K, Enveloppe K 109h (η), « Débarquement à Smyrne », Liste nominative des condamnés par la cour martiale d'exception à Smyrne entre mai et juillet 1919, p. 5 ; Liste nominative des condamnés par la cour martiale d'exception à Smyrne concernant des préjudices à Mainemeni, Pergame, Magnésie et Kassampa, n° 1052, p. 2. Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>351</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 18, Télégramme chiffré de Venizélos concernant un régiment de la *Division d'Archipel*, 19 mai/1<sup>er</sup> juin 1919, n° 5205, p. 1.

premières semaines de la présence grecque sur les côtes asiatiques. Tel était le cas de Dimitris I. Antonoglous qui avait été condamné par la cour martiale de Smyrne pour avoir blessé, le 2/15 juin 1919, une certaine P. Tzitzioupiré dans le village Parsés<sup>352</sup>.

Pourtant, il est difficile de décrire cette violence de la part des soldats volontaires durant la période d'accalmie. Les archives militaires sont, encore une fois, pratiquement muettes tandis que les témoignages des volontaires n'en font pas, très souvent, mention. De même, les témoignages des réfugiés n'éclaircissent pas cette violence ; mais, ils nous donnent, peut-être, une explication des raisons pour lesquelles les punitions des soldats volontaires pour ces voies de faits envers les citoyens constituent une exception dans les archives militaires. Une réfugiée originaire du village de Soma raconte :

*« À la gendarmerie, on avait, de temps en temps, des événements croustillants. Il y avait des gendarmes<sup>353</sup>, des jeunes hommes qui ne pouvait pas se retenir, qui embêtaient les femmes turques. Et bien sûr, elles allaient se plaindre. “Dans la rue, un gendarme m’a pelotée”. À ce moment-la, les officiers sur place rassemblaient tous les gendarmes, les mettaient en ligne et demandaient à la femme turque de leur indiquer l’homme fautif.*

*Ainsi, la femme les regardait plusieurs fois. Pourtant, à la fin, elle ne montrait personne et disait : “mon efent, je ne peux avoir personne sur ma conscience”.*

*L’incident se terminait là. Par contre, les officiers, sachant qui était le responsable, l’éloignaient des autres et le conseillaient en disant “Eh bien, sois sage à l’avenir. Tu risques la prison”. Mais, ils ne se conformaient pas aux conseils de leurs supérieurs. Ainsi, chaque jour, recommençait la même histoire »<sup>354</sup>.*

De plus, quand bien même la « violence » des soldats volontaires dépassait les limites des taquineries, plus ou moins, innocentes envers les femmes et en arrivait jusqu’à massacrer des civils, certains officiers préféraient oublier l’événement même s’ils n’avaient jamais ordonné l’« expédition ». En effet, pour un certain nombre de volontaires *Micrasiatés* la guerre en Asie mineure constituait une très bonne occasion à prendre vengeance des massacres et des atrocités que les Turcs ont commis durant la Grande Guerre<sup>355</sup>. D’ailleurs, la politique d’épuration démographique que les *Jeunes Turcs* avaient suivie durant cette période avait empoisonné les relations des Grecs et

---

<sup>352</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; A.G.E., Petites collections, Série K, Enveloppe K 109h (η), « Débarquement à Smyrne », Liste nominative des condamnés par la cour martiale d’exception à Smyrne entre mai et juillet 1919, p. 6. Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>353</sup> Un certain nombre de gendarmes, qui servaient en Asie mineure, étaient des soldats volontaires autochtones à la suite d’une invitation d’Aristides Stergiadis. Voir aussi notre Chapitre 1.

<sup>354</sup> C.E.M., A.T.O., Province d’Ionie, Département de Smyrne, Enveloppe 1, Smyrne, Témoignage de Zoi Kappa, Troisième Partie, Chapitre 2 : Échos des événements historiques, pp. 15-16.

<sup>355</sup> Voir aussi notre Chapitre 3.

des Arméniens avec les Turcs<sup>356</sup>. Ainsi, alors que les Grecs étaient désormais les maîtres de l'Asie mineure, tout au moins de la zone occupée, ces soldats, aveuglés de leur haine et prenant avantage de l'indifférence de leurs supérieurs, se mettaient aux massacres des musulmans suivant aussi la même politique qu'eux durant la Grande Guerre. En d'autres termes, si de 1914 à 1918 c'était les Turcs qui entraient durant la nuit dans les maisons des Grecs pour chercher des insoumis ou des déserteurs des *amélés tabourou*, maintenant c'était les Grecs qui faisaient la même chose à la recherche des *Tsétés*. Ainsi, le témoignage suivant du volontaire Manolis Axiotis n'est en aucun cas laconique ; pourtant, il est profondément explicatif de la haine qui occupait les *Micrasiatés* à cause des martyres subis dans un passé pas si lointain :

« *Extrait non reproduit par respect  
du droit d'auteur* »

*Source :*

*Dido SOTIRIOU, Terre teintée de sang, Athènes, Kedros, 1988, (1963), pp.  
219-224*

---

<sup>356</sup> Voir aussi notre Chapitre 2.

*« Extrait non reproduit par respect  
du droit d'auteur »*

*Source :*

*Dido SOTIRIOU, Terre teintée de sang, Athènes, Kedros, 1988, (1963), pp.  
219-224*

« *Extrait non reproduit par respect  
du droit d'auteur* »

*Source :*

*Dido SOTIRIOU, Terre teintée de sang, Athènes, Kedros, 1988, (1963), pp.  
219-224*

357

De même, quelquefois la violence avait lieu sous les yeux des officiers et des sous-officiers de l'armée grecque. Quelques témoignages de soldats volontaires le signalent. Le volontaire Charalabos Pliziotis écrivit, ainsi, dans son carnet :

*« À 5 heures du matin, mon escouade est partie pour désarmer un village. On y arrivait après une heure de marche. Le village s'appelait Kétélék. Dès qu'on est arrivé, on leur a expliqué notre petite affaire et ils ont commencé à nous donner les armes. De plus, ils nous ont apporté du tabac, du fromage, des œufs, des pastèques et bien d'autres choses et on a bien mangé. Pourtant, on a bien compris qu'ils ne voulaient pas nous donner toutes les armes. Alors, on a commencé à les frapper sérieusement. Comme cela, ils ont encore apporté quelques armes. On les chargea sur une charrette sur laquelle on a aussi mis nos havresacs et on est parti les ayant préalablement remerciés de leur hospitalité. Ensuite, nous sommes passés par un autre village, mais une autre escouade était déjà passée et avait pris les armes. Mais, pour bien faire, on a, là aussi, utilisé la "méthode de la dérouillée". Et comme par*

---

<sup>357</sup> Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, pp. 219-224.

*miracle, ils nous ont apporté 15 fusils. Si on avait le temps, on pourrait en ramasser encore plus* »<sup>358</sup>.

En revanche, quand un incident mêlant des soldats volontaires et des civils ottomans, avait lieu dans la ville de Smyrne, sous les yeux indiscrets des consuls et des officiers européens qui « contrôlaient » la conduite de l'armée grecque en tant qu'occupante de ces régions multiethniques, la suite n'était en aucun cas « ni vu, ni connu ». Le cas du volontaire Constantin P. Chiotelis qui, se querellant, au centre de Smyrne, avec deux citoyens ottomans les força, sans permission, à le suivre jusqu'à la place militaire de la ville, est exemplaire. Il a été puni et passa 30 jours dans les locaux disciplinaires<sup>359</sup>.

En résumé, la violence des volontaires dans les villes et les villages fut multiforme, parfois relevant de simples querelles, mais allant jusqu'à la torture et même au massacre de population civile. Quant aux « taquineries » des femmes, elles prenaient une place importante et ne semblaient pas faire l'objet de punitions, nous n'avons trouvé en effet que très rarement des soldats volontaires punis pour de tels faits<sup>360</sup>.

En définitive, le vécu de la guerre d'Asie mineure par les soldats volontaires, constitua, sans aucun doute, une expérience unique, une expérience qui englobait tous les sentiments possibles mêlant joie et tristesse, amitié et haine, conviction de la victoire finale et déception aux grés du rythme des temps militaires et/ou diplomatiques. Les volontaires passèrent également par toutes les situations possibles, connaissant la sociabilité et la solitude, la coupure de la vie civile et le mélange avec les populations des villes à proximité, les « longues » périodes de calme au théâtre d'un régiment et les « petits » moments de violence paroxystique envers un autochtone, le froid de l'hiver, dans un poste d'observation ou dans le poste de garde et la chaleur durant l'été, autant de situation qui façonnaient leur vie sur le front.

Au fond, il s'agissait d'une guerre pour laquelle ces hommes s'étaient engagés volontairement, conscients ou non de la vie qui les attendait sur le front. Ils s'étaient présentés sous les drapeaux tout souriants et fiers tandis que leurs proches les

---

<sup>358</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, pp. 67-68.

<sup>359</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 21 4/2 G(Γ), « Affaires Internationales, Consul Italien, 5/8-29/12/1921, » Extrait d'ordre du jour de la place militaire, 24 septembre 1921, Place militaire de Smyrne, Signé par le colonel Nicolaos Voulpiotis, p. 1.

<sup>360</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Punitions des soldats.

saluaient en chantant et en dansant. Mais la suite n'était sans doute pas conforme à ce qu'ils avaient imaginé. Durant les *bons jours*, ils se mêlaient aux autres combattants et partageaient avec eux les « longues » heures de l'entraînement militaire, les « bêtises » de l'*instruction pure*, les petits abris humides, les corvées, les colis envoyés de l'arrière, le tabac, les fruits des champs à proximité ainsi que les moments de loisir composé de nombreux jeux, de danses, de promenades, d'épreuves d'athlétisme et de pièces de théâtre. Mais les *jours sombres*, la solitude les rendait mélancoliques, les discussions politiques ou la vue d'un Turc qui se moquait d'eux les rendaient violents, le besoin de retrouver la vie qu'ils avaient volontairement quittée les amenait à abandonner, sans permission, les camps militaires pour y rentrer au mieux quelques jours plus tard, au pire jamais, en désertant, tandis que la discipline rigide imposée par les officiers poussait certains d'entre eux à « se révolter » et à les insulter.

Telle était ainsi la guerre que les volontaires avaient vécue entre 1919 et 1922. Pourtant, à côté de cette vie « paisible », l'instant d'une nouvelle attaque arrivait toujours et transformait les soldats volontaires en combattants...

## **Chapitre 6 : Le volontaire au sein des batailles**

La guerre, à toutes les époques, constitua une période marquée, non seulement par des moments calmes où les soldats, volontaires ou non, se distraient aux côtés de leurs camarades ou étaient plongés dans le souvenir mélancolique de leur vie dans leurs villes et villages natals, celle qu'ils avaient depuis longtemps quittée, mais aussi par de nombreux combats extrêmement brutaux. D'ailleurs, tous ces hommes ordinaires, qui avaient, à un moment ou à un autre, laissé derrière eux leurs proches soit à la suite d'un ordre de mobilisation soit de leur propre chef afin de se présenter sous les drapeaux, apprenaient, dans les casernes, à tuer l'adversaire dans les *grands* moments des batailles. Ils se préparaient pour être prêts à vider les chargeurs de leurs fusils sur l'adversaire, à l'éventrer de leurs baïonnettes.

La campagne grecque en Asie mineure n'échappa pas à la règle. En effet, là aussi, les périodes calmes alternaient avec de nombreux moments de violence paroxystique ; cette guerre, au cours de laquelle les soldats grecs étaient plongés dans les combats et les escarmouches contre les forces kémalistes en Asie mineure et les troupes tagiaristes<sup>1</sup> en Thrace orientale, était bien différente de celle vécue dans les camps militaires.

Mais, au cours de cette guerre, comment se battirent les soldats volontaires ? Quelle fut la contribution des volontaires qui formaient des troupes irrégulières ? Et par la suite, la nation, l'armée et la société reconurent-elles, d'une façon ou d'une autre, leur héroïsme et/ou leur sacrifice ?

## **I. Être combattant**

Le fait de se présenter sous les drapeaux constitua pour l'homme ordinaire, comme nous l'avons vu, un moment d'une grande importance ; à partir de l'instant de son enrôlement dans l'armée, cet homme était mêlé à un environnement totalement différent de celui d'où il était originaire, de celui au sein duquel il était habitué à vivre et à agir. En pleine période de guerre, le fait de porter l'uniforme d'une armée devenait un acte d'une grande importance. Car, le même homme n'était pas seulement destiné à être un simple soldat, il se préparait surtout à devenir un combattant.

Autrement dit, le fait d'être soldat est une chose tandis que le fait d'être combattant en est une autre. En tant que soldat, il faut être prêt à respecter les officiers

---

<sup>1</sup> Les troupes tagiaristes furent celles de Tzafer Tagiar, révolutionnaire turc de la Thrace orientale qui s'opposait à l'occupation de cette région par l'armée grecque en 1920.

et les autres combattants, à exécuter les ordres imposés par les supérieurs, à suivre les normes qui régissent l'armée en tant que collectivité sociale. En revanche, le fait d'être combattant repose sur la participation de l'homme aux combats, sur sa préparation psychologique et physique à tuer l'ennemi dans le bruit assourdissant des batailles. D'ailleurs, quand les mitrailleuses commencent à répandre l'horreur ainsi que la mort et « *quand les balles commencent à voler, il y a deux genres d'hommes : les combattants et les victimes, ceux qui se battent et ceux qui n'y sont pas préparés, les incapables ou ceux qui ne veulent pas se défendre* »<sup>2</sup>.

Dans cette perspective, pendant la guerre gréco-turque en Asie mineure, tous ces hommes ordinaires, qui se présentaient volontairement sous les drapeaux, étaient ceux qui avaient décidé de ne pas être, durant les batailles, les victimes mais les protagonistes de la grandeur de la patrie. Ils étaient ceux qui, sachant qu'au-delà des barbelés grecques les forces kémalistes les attendaient, décidaient, de leur propre chef, de ne pas être seulement des soldats mais surtout de devenir des combattants de l'armée grecque.

Ainsi, comment les volontaires se battirent-ils lorsque les troupes grecques étaient victorieuses ? Et, quelle fut leur réaction dans la déroute de l'armée grecque qui commença à Afyon Karahissar et finit aux îles de la mer Égée ? Comment, finalement, les officiers, les camarades et la société apprécièrent-ils la contribution de ces volontaires ?

### **A. Gagner la guerre**

Les soldats volontaires, après leur enrôlement dans l'armée grecque, leur entraînement militaire et leur affectation dans les régiments sur le front, se chargeaient, sur place, de plusieurs occupations et se distraient de nombreuses façons. Tout cela se déroulait dans le but de passer le temps en attendant un ordre général les informant qu'une nouvelle attaque commençait et le clairon donnant le signal aux troupes de se mettre en route pour aller écraser les forces kémalistes et/ou tagiaristes.

Ainsi, une fois le signal donné, les volontaires, laissant derrière eux les terrains de football, les scènes de théâtres, les foyers du soldat ainsi que le statut du soldat, se transformaient en combattants prêts à couvrir plusieurs kilomètres, à tuer le Turc et à

---

<sup>2</sup> Dave GOSSMAN, Loren W. CHRISTENSEN, *On combat*, United States of America, Warrior Science Publications, 2008, (2004), p. xix.

défiler dans les villes et les villages en tant que libérateurs tandis que les femmes grecques indigènes leur jetteraient des fleurs. De façon consciente ou inconsciente, du moins avant de connaître la première expérience de la réalité des batailles, de la brutalité des combats, du spectacle atroce « *des cadavres humains* [qui étaient partout à même le sol], *indépendamment de leur origine, sans tête, sans jambes et les mains coupées* »<sup>3</sup> ou bien encore de passer la nuit en attendant une nouvelle attaque avec l'odeur infecte de la mort qui planait dans l'atmosphère<sup>4</sup>, les volontaires étaient obligés, dès que le signal de l'attaque était donné, de se munir de leur havresac, de leur fusil et de leurs grenades pour libérer leurs frères toujours soumis au « *pouvoir barbare* » de la Sublime Porte.

Dorénavant, les marches militaires remplaçaient les jeux, le bruit des combats, les chants et les danses. En avant !

### **1. Avant l'attaque...la peur**

Dès que l'ordre général d'une nouvelle attaque arrivait, la peur commençait à envahir les soldats volontaires qui prendraient part à l'assaut. Dès que les officiers des bataillons et des régiments, ayant préalablement rassemblé leurs soldats dans les casernes lors de l'appel, leur disaient « *des bêtises patriotiques [...] concernant une nouvelle attaque, [...] une dernière marche [...] avant de rentrer en train, chez eux... et... de nombreuses autres balivernes* »<sup>5</sup>, la peur s'infiltrait peu à peu, pesant dans les esprits de tous les volontaires qui se trouvaient sur place.

Et même, après une première expérience de combat, après le « baptême du feu », la peur qu'ils ressentaient, les jours qui précédaient une nouvelle attaque, était encore plus grande. Sur ce point, il est caractéristique de voir qu'au tout début de son service militaire, le fantassin volontaire Charalabos Pliziotis écrivait dans son carnet l'annonce d'une progression de l'armée grecque sans même faire de commentaires ; mais, plus on avançait dans la guerre, plus l'armée grecque progressait dans les steppes asiatiques, plus Moustapha Kemal employait une armée mieux organisée et mieux équipée qu'auparavant, cette indifférence laissait la place d'abord à des grognements puis à des imprécations envers ceux qui avaient ordonné l'offensive<sup>6</sup>.

---

<sup>3</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives d'Ilias Voutieridis, Enveloppe 3, Lettre du caporal Georgios Korobilis au journal *Synadelfos*, p. 4.

<sup>4</sup> *Ibid.*, Lettre du soldat « Danaos » [pseudonyme] au journal *Synadelfos*, p. 6.

<sup>5</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 128.

<sup>6</sup> *Ibid.*, pp. 41-42, 197.

Ainsi, surtout au début de 1921, le sentiment qui occupait les volontaires avant que le clairon ne sonnât l'attaque, était la peur. Une peur qui, au mépris des « hurlements » hystériques des journaux qui, dans leurs articles, saluaient la nouvelle attaque en s'adressant aux « héros immortels qui domptent la mort et tiennent le tonnerre dans leurs mains »<sup>7</sup>, prenait mille visages devant la possibilité de la mort et occupait progressivement tout l'esprit de tous les combattants volontaires. Le volontaire Manolis Axiotis décrit ainsi ses pensées juste avant un assaut auquel il prendrait part :

« *Quand l'ordre d'une attaque arrive, le front devient fragile. Personne ne montre qu'il sait ce qui va se passer. Pourtant, l'esprit de tous les hommes tourne autour de cette réalité. Un visiteur que l'on n'aurait pas invité, vient et s'assoit à coté de toi. Il te regarde dans les yeux et, de façon provocante, te dit : eh bien ?* ». Tu ne veux pas le nommer ; [pourtant tu sais que], *c'est la mort maudite. Et, elle devient ton ombre. Tu veux hurler : "Ne pense pas que c'est à mon tour ! J'ai, bien encore devant moi, tant de jours que Dieu, lui-même, m'a donné ! J'ai beaucoup souffert dans ma vie. J'ai encore beaucoup de choses à faire. Je suis encore jeune !"* »<sup>8</sup>.

De plus, cette peur, qui s'emparait des soldats volontaires, provoquait de nombreux troubles corporels et physiques ; autrement dit, leurs corps les trahissaient de mille façons. L'un d'entre eux, sentant ses jambes engourdies et gonflées, se battait, furieusement, sans cesse, avec les lacets de ses godillots en les faisant et en les défaisant<sup>9</sup>. Un autre, en entendant les nouvelles qui circulaient dans son bataillon concernant de nouvelles progressions de l'armée grecque vers Ankara ou Eskisehir, souffrit de douleurs au ventre si fortes qu'il eut l'impression que ses intestins fondaient<sup>10</sup> !

En outre, à l'annonce de l'ordre d'une nouvelle attaque, les combattants volontaires ne souffraient pas seulement de troubles physiques mais ils étaient aussi affectés de troubles psychologiques. Les jours, les nuits ou bien encore les heures qui précédaient le combat, passaient d'une façon terriblement pénible. La crainte du combat, qui « *était composé d'explosions, de lueurs aveuglantes, d'épaisses fumées, rappelant ainsi les images de l'Enfer du Moyen Age* »<sup>11</sup>, occupait leur esprit tandis que le silence assourdissant remplaçait les discussions politiques, les chants et les contes de fée qui animaient leurs abris la veille. De temps en temps, le silence se

---

<sup>7</sup> « Vous êtes bénis », *Cosmos*, Smyrne, 5 juillet 1921, année 11<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 1027, p. 2.

<sup>8</sup> Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, p. 253.

<sup>9</sup> *Ibid.*, 254.

<sup>10</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 167.

<sup>11</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives d'Ilias Voutieridis, Enveloppe 3, Lettre du soldat « Danaos » [pseudonyme] au journal *Synadelfos*, p. 5.

rompait. Un de ces combattants volontaires se mettait à cracher des insultes et à envoyer tout le monde au diable<sup>12</sup> ; à côté, un autre volontaire, tentant de se donner du courage, invoquait à haute voix l'Éternel et déclarait avec conviction que tout irait bien<sup>13</sup>. De même, il y avait d'autres fantassins volontaires qui affrontaient la situation avec une humeur caustique en disant que de tout malheur, il sort quelque chose de bon ; tel était le cas du volontaire Stefanoudakis qui fêta l'attaque de mars 1921 car, à cette occasion, les soldats changeraient de sous-vêtements<sup>14</sup> !

Ainsi, même si la grande majorité des volontaires prenait, finalement, part aux attaques « sans problème », il y avait d'autres volontaires qui étaient abattus par cette peur du combat et par la possibilité de mourir sur les hauts plateaux de l'Orient. Quand les rumeurs concernant une nouvelle attaque occupaient de plus en plus les discussions entre camarades, certains volontaires préféraient bousiller leurs godillots pour en avoir de nouveaux<sup>15</sup>. Il est fort probable qu'ils cherchaient de la sorte à éviter d'approcher la première ligne de tir ; en fait, en détruisant leurs godillots, ils espéraient qu'ils seraient punis et, donc, obligés de passer de nombreux jours en « sécurité » dans les petites chambrées des locaux disciplinaires des camps militaires. Pourtant, la chance n'était pas de leur côté. Les services de l'intendance de l'armée leur fournissaient tout de suite de nouveaux godillots et leurs officiers inscrivaient dans les archives de leurs régiments la punition de ces volontaires qui, après avoir prit part à l'assaut, étaient conduits vers les locaux disciplinaires pour purger leur peine.

De fait, dans l'ensemble, les moments qui précédaient un nouvel assaut de l'armée grecque, étaient extrêmement pénibles pour les soldats volontaires. Durant ces moments, qui ressemblaient à des siècles, les volontaires les passaient presque comme des condamnés à mort en attente de leur châtement.

## **2. Marches militaires**

Une fois que l'ordre général d'une nouvelle attaque était donné, après que les officiers, pendant l'appel, eurent tenté de donner du courage à leurs troupes et que les prêtres sur place eurent donné leur bénédiction aux forces armées grecques<sup>16</sup>, les

---

<sup>12</sup> Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, p. 254.

<sup>13</sup> *Ibid.*

<sup>14</sup> Lefteris PARASKEVAÏDIS, *op. cit.*, p. 142. Avant les attaques de l'armée grecque, les soldats recevaient l'ordre de leurs officiers d'aller récupérer leurs vêtements et sous-vêtements chez les femmes indigènes qui se chargeaient de les laver et de changer leurs sous-vêtements.

<sup>15</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Punitons des soldats.

<sup>16</sup> E.L.I.A., Archives photographiques, Carte postale, 1921, code : KOU 2.063.

soldats volontaires gagnaient leurs abris. Là, l'ambiance devenait extrêmement lourde, n'ayant rien à voir avec celle qui régnait dans les moments d'accalmie. Les heures passaient lentement, cruellement. Chacun de ces volontaires commençait à « s'opposer » à la mort, à « discuter » avec Dieu ou bien encore à penser aux souffrances que ses pieds endureraient pendant le nouvel assaut<sup>17</sup>.

Or, l'aube arrivait toujours au moment prévu. Les combattants volontaires se réveillaient et, après avoir prit leur petit déjeuner composé, très souvent, de thé ou d'une soupe de viande, regagnaient leurs abris pour se munir de leur havresac, de leur casque, de leur fusil et de leurs grenades. Ensuite, en formant des lignes, ils attendaient le signal du clairon. Et, dès que ce dernier le donnait, les marches militaires commençaient...

Le soldat volontaire se mettait en route aux côtés des autres camarades. Il marchait, il marchait encore, il marchait toujours afin de se rapprocher des lignes de défense de l'ennemi. Durant son séjour dans les camps militaires, il s'était bien entraîné à marcher, couvrant de nombreux kilomètres avec son lourd havresac sur le dos. Par tous les temps, le jour comme la nuit, quel que fût l'état du sol et l'objectif, le combattant volontaire marchait. Au même moment, les journalistes grecs, venizélistes et antivenizélistes, assis dans leurs bureaux, plongés dans leurs propres illusions et sans même avoir conscience de la difficulté qu'il y avait de marcher sur les hauteurs inhospitalières de l'Orient publiaient des articles du type :

*« Notre armée en Asie mineure n'est plus un simple groupe d'hommes organisés. L'armée est une tempête, l'armée est un ouragan, l'armée est un tonnerre. Renforcée d'une forte volonté, l'armée aplanit les montagnes, rapproche les abîmes, efface les distances. La fatigue est une chose inconnue [pour les soldats] et les rayons du soleil d'été sont totalement ignorés »<sup>18</sup>.*

Pourtant, même si les journaux grecs, voulant faire l'éloge de la jeunesse grecque infatigable, donnaient aux marches militaires l'image d'une grande fête, la réalité, vécue sur le front, par les soldats volontaires était totalement différente. La traversée des steppes et des déserts arides était un exploit presque impossible que la plume du journaliste Constantin Missaïlidis, correspondant de guerre à l'époque, décrivit ainsi :

*« Ce ne sont pas seulement les roues des voitures qui s'enlisent dans le sable. Ce ne sont pas seulement les pattes des mulets qui fléchissent. Ce n'est pas seulement le soleil qui nous brûle la peau. Ce n'est pas seulement le vent qui soulève des nuages*

---

<sup>17</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, pp. 63-64.

<sup>18</sup> « Armée Grecque Immortelle », *Macédoine*, Thessalonique, 20 juin 1920, année 9<sup>e</sup>, n° 3005, p. 1.

*de sable qui nous enveloppent, nous étouffent, nous asphyxient. Ce ne sont pas seulement les genoux qui se fatiguent. Mais les yeux aussi.*

*Que du sable ! Que du sable ! Que du sable !*

[On fait face à] *la férocité d'un désert jaune, gris cendré, blanc, incolore.*

*Oh, mon Dieu ! Un peu d'ombre. Un peu de verdure, une feuille. Un peu d'eau. De la fraîcheur et de l'eau »<sup>19</sup>.*

En plus, cette réalité était aussi extrêmement différente de celle que les soldats volontaires avaient vécue dans les camps militaires au cours de leur entraînement à l'art de guerre et à la marche.

Ainsi, les marches militaires se renouvelaient continuellement et de manière intense, jours et nuits, jusqu'aux lignes défensives de l'ennemi<sup>20</sup>. Les soldats volontaires marchaient sans cesse, durant de « longues » heures, de 9 à 13 heures avant de faire la halte dans un village quelconque où l'on pouvait se reposer après un ordre donné par les officiers<sup>21</sup>.

De plus, les marches militaires étaient extrêmement épuisantes à cause de l'état du sol sur lequel ils devaient marcher avec leurs gros godillots aux pieds, leur fusil à la main et leur lourd havresac sur le dos. Les vallées profondes laissaient en effet la place, très souvent, aux montagnes inhospitalières qu'il fallait gravir par des sentiers accidentés qui s'enroulaient, comme des serpents, jusqu'au sommet, et, redescendre ensuite, vers une rivière quelconque que l'on devait traverser, avec de l'eau jusqu'aux genoux<sup>22</sup>.

De même, la poursuite des forces kémalistes à l'intérieur de l'Asie mineure devenait encore plus compliquée quand les conditions climatiques, alliées aux régions inhospitalières, mettaient à l'épreuve l'endurance physique des soldats volontaires. Durant l'automne, les pluies transformaient les routes impraticables en une masse de boue. Les volontaires étaient obligés de porter leur havresac dont le poids était triplé et leurs godillots qui, à chaque pas, s'alourdissaient par la boue retenue<sup>23</sup>. Au contraire, l'été, la marche sous le soleil brûlant des contrées arides de l'Empire Ottoman, causait une soif ardente qui poussait les volontaires à se lancer comme de fous dans des puits d'eau sale, ce qui provoquait de sérieux troubles intestinaux, comme le rapporte le fantassin volontaire Charalabos Pliziotis :

---

<sup>19</sup> Costas MISSAÏLIDIS, *Bulletins de guerre de la campagne en Asie mineure*, Athènes, Publications d'Ap. I. Moustopoulos, 1923, p. 188.

<sup>20</sup> Akilas MILLAS (dir.), *op. cit.*, pp. 75-76 ; Archives d'E.L.I.A., Archives d'Ilias Voutieridis, Enveloppe 3, Lettre du soldat Georgios Aÿfentis au journal *Synadelfos*, pp. 1-2.

<sup>21</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, pp. 45, 53.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 45.

<sup>23</sup> *Id.*, p. 82.

« On est parti à sept heures et demie. Après deux heures de marche, on est arrivé en dehors d'Andrinople où l'on a campé. Il est interdit d'aller en ville. Pour trouver de l'eau, on regarde à la lunette. Finalement, on trouve un puits où on peut apaiser notre soif. L'eau était formidable !!! Elle sentait le rat... des rats dans le fond du puits !! Eh bien, si c'est de l'eau, elle est bonne même si il y a de la merde dedans... »<sup>24</sup>.

Pour autant, les marches militaires permettaient aussi aux combattants volontaires de se mêler à la population grecque indigène qui les accueillait comme des libérateurs et leur offrait, dans une ambiance de fête, de l'eau, des gâteaux, du tabac et des fruits<sup>25</sup>. Parfois aussi, durant les marches militaires, des combattants volontaires se mettaient à piller et à détruire des villages que les habitants turcs avaient abandonnés. Ils étaient alors punis par leurs officiers et passaient, après l'attaque, entre 10 et 20 jours dans les locaux disciplinaires<sup>26</sup>. Pourtant, quelquefois, ces actes avaient lieu avec le consentement de leurs supérieurs ; le témoignage du volontaire Charalabos Pliziotis est, encore une fois, révélateur :

« À 4 heures du matin, on s'est mit en route. Après une marche de quatre heures et demie, on est arrivé au bourg d'Aouan [en Thrace Orientale]. [...] Dans l'après midi, on est parti. Deux heures après, on est arrivé dans un village turc que ses habitants avaient quitté. Ainsi, le colonel nous a ordonné de perquisitionner le village. Et, qu'est-ce qu'on a trouvé ? Des poulets, des œufs, du fromage et encore bien d'autres choses. L'attaque était impressionnante !!! En dix minutes, on n'avait rien laissé qui puisse nous "menacer" ; moi, Pezaros et Simitopoulos avons pris seulement quatre poulets et un peu de fromage. Pourquoi prendre plus de choses ? Ensuite, on s'est mit en route. Dans la soirée, à 6 heures, on est arrivé dans deux autres villages qui étaient, eux aussi, abandonnés par leurs habitants. Là aussi, l'"attaque" a été terrible »<sup>27</sup>.

En définitive, la marche était la première occupation du soldat volontaire avant le combat.

### **3. À la bataille...**

Après de longues marches militaires, jour et nuit, à travers des vallées profondes et des montagnes inhospitalières, des steppes et des déserts arides, exposés aux attaques brusques menées par les troupes irrégulières de Moustapha Kemal ou de Tzafer Tagiar qui se cachaient dans les villages et se mêlaient à la population turque indigène, les combattants volontaires devaient en effet se livrer à de violentes batailles.

---

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 55.

<sup>25</sup> *Id.*, pp. 57, 132.

<sup>26</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Punitons des soldats.

<sup>27</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, pp. 54-55.

Désormais, les volontaires se trouvaient devant les tranchées de l'ennemi, qui étaient, alors que la guerre continuait, mieux équipées et mieux organisées qu'auparavant. Là, après avoir couvert tant de kilomètres et enduré tant de souffrances corporelles, les combattants volontaires devaient tout donner afin d'écraser les forces armées de l'adversaire, pour lui imposer leur volonté et assurer l'application du Traité de Sèvres.

En première ligne, les fantassins volontaires chargeaient leur fusil, visaient et tiraient sur l'ennemi. Derrière eux, les artilleurs volontaires chargeaient leurs batteries d'obus et répandaient l'horreur et la mort chez les Turcs. Les soldats volontaires progressaient, comme l'écrivit le volontaire Spiros Frangoulis, sur un « *terrain qui, à chaque pas, avait des trous comme si un cyclone était passé par là et n'avait rien laissé debout sur son passage, [ils progressaient] dans des montagnes brûlées comme si un énorme incendie avait, soudainement, éclaté, un incendie dont les flammes immenses, touchant le ciel, dispensaient partout un reflet jaune ocre* »<sup>28</sup>. Ils progressaient encore essayant de repousser les forces armées ennemies qui défendaient, d'une façon acharnée, leurs positions défensives. Ils progressaient toujours « *en laissant derrière eux des tranchées pleines des cadavres des Turcs, [...] en se battant corps à corps, baïonnette à baïonnette et repoussant pas à pas le Turc* »<sup>29</sup> comme écrivit dans une lettre le soldat volontaire Georgios Aÿfentis.

La violence était à son comble. Le bruit du combat assourdissant. La baïonnette était à l'apogée de sa gloire. La défense du drapeau contre les « infidèles » était une chose aussi importante que la prise d'une tranchée. Le volontaire K. Konstantinidis, natif d'Istanbul, blessé dans les batailles de mars 1921, se rappelait :

« *Un jour, notre drapeau était en grand danger. Il fallait voir ce qui se passait. Nous nous sommes mis tous autour de celui-ci. Et, j'ai vu, à ce moment-là, des hommes de mon régiment écumer de fureur. C'était un grand moment. Dans un acharnement terrible, nous avons attaqué tous ensemble les Turcs. J'ai vu des Turcs embrochés sur des baïonnettes grecques comme des figues. Finalement, au lieu que ce soit les Turcs qui prennent notre drapeau, c'était nous qui nous sommes appropriés le leur* »<sup>30</sup>.

Parfois, des contre-attaques turques pour réoccuper un *Dag*<sup>31</sup> quelconque réveillaient en sursaut les volontaires, comme le révèle l'un d'entre eux :

---

<sup>28</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives d'Ilias Voutieridis, Enveloppe 3, Lettre du soldat Spiros Frangoulis au journal *Synadelfos*, p. 3.

<sup>29</sup> *Ibid.*, Lettre du soldat Georgios Aÿfentis au journal *Synadelfos*, pp. 8-11.

<sup>30</sup> « Si on avait encore une Division », *Empros*, Athènes, 26 mars 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8781, p. 4.

<sup>31</sup> Mot turc qui signifie la colline.

« Il faisait nuit. [...] Le canon et le fusil étaient désormais, silencieux. [...] On est rentré à Douz-Dag, sur la hauteur qu'on avait occupée le matin. Là, on s'est mis en ligne et on s'est assis. Nous avons pris les couvertures qui étaient dans nos havresacs et on s'est allongé. On a mis la couverture dans notre dos. On avait le fusil à la main, avec la baïonnette en place pour être toujours prêt. À minuit, la fusillade a commencé. Les Turcs ont contre-attaqué. Ce qui s'est passé est indescriptible. Panique. Affolement. Les artilleurs tiraient comme des diables. Des grenades, des mitrailleuses, des fusils faisaient tous ensemble un bruit énorme. De plus, les cris "Ya la-la" des Turcs et notre "Aéra" se mêlaient au bruit du combat ! La bataille a duré une heure et... plus rien.... silence... on a, ainsi, pris encore une fois les couvertures pour dormir !! Sur une couche de boue et de neige, et nous, nos cartouchières à la taille, les godillots aux pieds et munis de tout l'arsenal de guerre, frémissions de tout notre corps. De temps en temps, je touchais de la main ma tête pour être sûr qu'elle était toujours à sa place !! Finalement, le sommeil nous envahissait. Mais, la fête recommençait. Allez, de nouveau au combat. Cela a duré encore une autre demi-heure et après silence. Enfin, jusqu'au matin, les Turcs nous ont contre-attaqué huit fois tandis que d'autres Turcs se rendaient à nos troupes»<sup>32</sup>.

Au même moment, derrière les premières lignes, le chauffeur volontaire Anastasios Iliadis, au volant de sa *Fiat*, se chargeait du ravitaillement des troupes grecques qui combattaient ici et là<sup>33</sup>. Jour et nuit, sans cesse, sans repos, sans sommeil, il couvrait de nombreux kilomètres entre les bases de ravitaillement et les unités grecques sur le front. Il transportait des munitions pour les fusils de ses camarades fantassins ainsi que des obus pour les batteries des artilleurs. Pourtant, la tâche n'était ni facile ni sûre. Des troupes à cheval des forces armées kémalistes attaquaient les convois, brûlaient les voitures, capturaient ou tuaient les chauffeurs<sup>34</sup>. Le combattant volontaire Georgios Aÿfentis grognait en disant : « tous les moyens de transport sont envoyés pour nous ravitailler en munitions. Mais où sont-ils ? Aucun signe. Ni les voitures ni les chameaux n'arrivent »<sup>35</sup>. Parfois aussi, ces groupes kémalistes arrivaient même jusqu'aux bases de ravitaillement, empêchaient le départ des voitures, obligeaient les chauffeurs à utiliser leurs fusils comme le raconte le volontaire Anastasios Iliadis :

« On était au village d'Ouzoun Bey qui servait comme base de ravitaillement des trois Corps d'Armée qui se battaient à Sakarya. Le 14 août [1921], nous étions prêts à ravitailler les troupes du front. On commencerait au lever du jour du 15 août.

Kemal avait ordonné à sa IX<sup>e</sup> Division de nous attaquer. Avant que 250 voitures ne se mettent en route, les Turcs ont commencé à tirer contre les gardes-postes.

<sup>32</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, pp. 205-207.

<sup>33</sup> Anastasios ILIADIS, « Les mémoires de notre grand-père », in Vas. CARDASIS, Art. PSAROMILINGOS (dir.), *op. cit.* pp. 156-158.

<sup>34</sup> Costas MISSAÏLIDIS, *op. cit.*, p. 212.

<sup>35</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives d'Ilias Voutieridis, Enveloppe 3, Lettre du soldat Georgios Aÿfentis au journal *Synadelfos*, p. 11.

*Tout de suite, les fusils à la main, nous nous sommes déployés pour repousser l'attaque. [...] Finalement, vingt minutes après, un bataillon d'evzones de Plastiras est arrivé. Les Turcs ont été mis en déroute laissant derrière eux un homme qu'on avait capturé »<sup>36</sup>.*

Ainsi, durant cette guerre où les combats avaient lieu le jour comme la nuit et où les cadavres s'étendaient tout le long du chemin, les soldats volontaires, qui se déplaçaient – quand le soleil se couchait – d'une hauteur à une autre, marchaient, très souvent, sur ou entre les cadavres des camarades et des adversaires. Dans ce climat, la vue d'un ami mort était, pour ces hommes ordinaires, un coup brutal porté au cœur qui les choquait et provoquait une grande douleur. Ainsi, la seule chose qu'ils pouvaient faire, c'était tout simplement de l'enterrer, rendant un dernier hommage à cet ami mort pour la grandeur de la patrie. Mais, écoutons le volontaire Spiros Frangoulis :

*« Il faisait nuit ! Nous marchions sans parler entre des milliers de cadavres et de munitions éparses. Nous étions épuisés à cause de la fatigue due aux marches continuelles et au combat de la journée. Nous marchions comme des fantômes à travers des ruines. De temps en temps, notre artillerie tirait contre les hauteurs d'en face où l'adversaire s'était réfugié. Nuit profonde ! J'étais crevé de fatigue et, sans le comprendre, je me suis trouvé allongé par terre. Autour de moi, il y avait des cadavres. Petit à petit, mon corps reprenait des forces. Brusquement, on lançait une fusée éclairante. J'ai compris qu'une hauteur était occupée. J'ai jeté un coup d'œil autour de moi et, là, parmi d'autres morts, j'ai remarqué que le visage d'un mort me semblait familier. C'était Alekos. On ne s'était pas rencontré depuis cinq ans et je ne pouvais pas être sûr que c'était lui. De plus, il était si marqué par les vicissitudes [de la guerre]. Je me rapprochais et, à la petite lueur qui restait de la fusée éclairante, je regardais attentivement son visage ; mais je ne pouvais toujours pas être sûr que c'était lui. J'ai prit sa tête dans mes mains, je l'ai reposée sur mes genoux et, choqué, je lui parlais et lui parlais encore.*

*[...] Je pensais que, probablement, ce n'était pas lui. J'ai pensé que, à cause de ma fatigue, mon corps était paralysé et mes yeux se troublaient. Mais, je savais que, durant le jour, son régiment combattait dans ces hauteurs. De plus, je me rappelais qu'il était si impétueux et si fou dans sa jeunesse que, durant les batailles, il ferait, probablement, les mêmes folies. Caressant, ainsi, son front glacé, je me suis dit : "C'est lui que tu tiens entre tes mains".*

*Quelle déception !!! Qui sait quand ils lanceraient encore une autre fusée éclairante ?*

*[...]*

*[...] Mais, voilà. Encore une ! Finalement, c'était lui !... Ensuite, la lumière s'est perdue derrière les crêtes noires et je suis resté dans l'obscurité d'un noir profond, un noir d'encre... J'y suis resté longtemps, le cœur serré de douleur. Je voulais rester là, à côté du mort, et ne jamais me lever. J'étais désespéré. La tristesse me serrait le cœur et la fatigue paralysait mon corps. Pourtant, sans savoir comment, j'ai sursauté. Laisant là le mort et prenant son carnet de guerre, je me suis mis à*

---

<sup>36</sup> Anastasios ILIADIS, « Les mémoires de notre grand-père », art. cit., pp. 158-160.

*marcher comme un fou dans le noir. Chacun peut imaginer combien j'ai souffert pour retrouver mon bataillon. Je me suis mis en quatre mais, je l'ai enfin trouvé dans un ravin.*

*Quand, le lendemain, le soleil jaillit depuis la montagne en face et ses rayons touchèrent les fronts de ceux qui étaient étendus, le corps troué de balles, sur les versants sanguinolents de Kerezoglou, je courus là où j'avais laissé, la nuit précédente, le corps de mon ami décédé. Accomplissant mon dernier devoir envers lui, j'ai creusé un trou et le mis dedans. J'ai fait une croix avec des branches de sapin et l'ai planté sur la tombe. J'ai écrit, au crayon, les mots suivants : "A... K... mort le 11 août 1921 pour la patrie" »<sup>37</sup>.*

Ainsi, les soldats volontaires combattirent héroïquement, de jour comme de nuit, en Asie mineure pour écraser les forces kémalistes, protéger les drapeaux, libérer leurs frères toujours « esclaves » du Sultan ou de Moustapha Kemal et refonder l'Empire Grec Contemporain qui engloberait à son sein tous les territoires du monde grec. Mais la défaite se profilait !

## **B. Perdre la guerre**

Même si les fantassins et artilleurs volontaires avaient, aux côtés de leurs camarades réservistes et appelés, traversé des contrées inhospitalières et héroïquement combattu pour écraser les forces armées turques, l'objectif n'était pas accompli. Même si les chauffeurs volontaires, ces « *héros secrets que les cris déchirants de leurs camarades "Munitions ! Munitions !" obligeaient à courir, à toujours courir* »<sup>38</sup>, couvraient de nombreux kilomètres, la guerre ne pouvait pas durer pour toujours. Ainsi, il était logique, qu'à un moment ou à un autre, la fougue de ces combattants, volontaires et autres, se tarirait, que cette guerre cruelle et sans fin minerait leur esprit, et que leur recul se transformerait en déroute totale.

La guerre arrivait à sa fin. Moustapha Kemal, après les batailles de Sakarya, préparait son armée pour l'attaque décisive. Face à lui, les soldats volontaires, plongés dans leur mélancolie et leurs cauchemars, attendaient, avec fatalisme, la fin de la guerre qui leur donnerait la possibilité de rejoindre leurs familles aimées.

## **1. La déception**

Alors que la guerre continuait et que la violence devenait de plus en plus viscérale, touchant même les populations civiles, la déception commençait à envahir

---

<sup>37</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives d'Ilias Voutieridis, Enveloppe 3, Lettre du soldat Spiros Frangoulis au journal *Synadelfos*, pp. 3-5.

<sup>38</sup> Costas MISSAILIDIS, *op. cit.*, pp. 212-214.

l'esprit de la majorité des combattants volontaires. De plus, puisque les gouvernements grecs ne pouvaient pas trouver de solution diplomatique tandis que les Français, les Italiens et les Bolchevistes soutenaient, tantôt ouvertement tantôt secrètement, le mouvement de Moustapha Kemal, l'idée que la guerre était, finalement, une vaine affaire commençait à faire pression sur ces hommes qui s'étaient, volontairement, impliqués dans cette histoire.

Or cette déception, se mêlant à celle des soldats réservistes et appelés, créa un lourd climat qui annonçait la défaite finale de l'armée grecque.

Ainsi, la violence extrême, manifestée durant les marches militaires à l'encontre des civils autochtones et de leurs propriétés, et lors des combats, choquait profondément les combattants volontaires. Elle les obligeait à marcher la tête baissée, les yeux fixés sur le sol et à douter de la justification d'une guerre menée pour apporter la liberté aux « esclaves » grecs.

Il est caractéristique de voir ici que l'un d'entre eux écrivait, très souvent, dans son carnet de guerre le mot libération ou libérés entre guillemets<sup>39</sup> tandis qu'à d'autres moments, il parlait des villages « *libéro-incendiés* »<sup>40</sup>. De même, en décrivant la catastrophe du village Kioprou-Chissar d'Asie mineure, le même volontaire remarquait que l'opération avait eu lieu pour que les soldats grecs détruisissent de nombreux villages et bouleversassent la vie de quelques milliers de civils paisibles ; il se moquait, ainsi, des biens que la Liberté et la Civilisation apportaient<sup>41</sup>.

De plus, le fait que la guerre continuait et qu'on pouvait se mettre encore une fois en route pour poursuivre les forces kémalistes, provoquait non seulement l'horreur des soldats volontaires mais aussi de nombreux cauchemars qui perturbaient leur sommeil déjà troublé. Sur ce cas, le volontaire Charalabos Pliziotis raconte :

*« Pendant la nuit, j'étais, pendant deux heures, au poste de garde. Ensuite, je me suis couché et j'ai vu le rêve suivant. Tous les chefs de la Révolution Grecque – Marcos Bótsaris, Tzavelas, Kolokotronis, Karaïskakis et autres – étaient rassemblés en conseil pour décider la poursuite de la guerre !... Et s'ils se réveillent, eux aussi, afin qu'on continue, tous ensemble, notre guerre Libératrice ? !!!! Et, dans ce cas, ... »*<sup>42</sup>.

En outre, au fur et à mesure que la guerre continuait, les combattants volontaires refusaient de plus en plus de participer aux batailles contre les forces

---

<sup>39</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 167.

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>41</sup> *Id.*, p. 137.

<sup>42</sup> *Id.*, p. 146.

armées kémalistes. Des volontaires étaient ainsi prêts à tout faire pour ne pas être envoyé à Sakarya, pour se battre, comme le soldat volontaire Charalabos Pliziotis :

*« Aujourd'hui, on a appris que notre bataillon est divisé en quatre postes qui stationneraient, de temps en temps, entre Ak-Sou et Karakioï. Chaque poste est composé d'un adjudant-chef, de quatre sergents, de huit caporaux et de dix soldats. Mon bataillon est le 2<sup>e</sup> bataillon d'accueil et de diffusion des renforcements, secteur postal 920a ! Et notre travail serait de préparer la nourriture et les abris pour les camarades déplacés. Moi, par chance, je me suis inscrit au premier poste qui stationnera à Ak-Sou, à 25 kilomètres de Brousse. [...] Enfin, on s'est remis du stress que provoque le fait de ne pas savoir où l'on servirait. Ils nous informent aussi que les caporaux participeront également aux corvées, aux postes de gardes et à tout ce qui sera nécessaire. De même, les sergents travailleront aussi !... Très bien. Nous allons faire tout ce qu'ils veulent à condition que nous soyons à quelques kilomètres de Sakarya »<sup>43</sup>.*

À partir de la fin 1921, la situation s'aggrava brutalement. Aussi, le refus des soldats volontaires de prendre part aux attaques se transforma en refus de défendre, même, leurs positions contre les coups de mains des kémalistes sur les observatoires ou les postes de garde des premières lignes. Des combattants volontaires quittèrent ainsi leurs batteries et leurs munitions pour gagner les villes et les villages à proximité où ils se présenteraient à la milice locale<sup>44</sup>.

Par ailleurs, l'obstination acharnée des Turcs et l'hostilité des alliés à l'encontre des rêves nationaux de l'État grec provoquèrent, elles-aussi, la déception de combattants volontaires qui furent persuadés que leur guerre libératrice était finalement injuste ! Pour certains d'entre eux, il était désormais « évident » que cette guerre n'était rien d'autre qu'une guerre pour enrichir les nations occidentales, qu'un affrontement militaire dont le but n'était pas l'indépendance des populations grecques de l'Asie mineure mais les richesses de l'Orient. Sur ce point, le soldat volontaire Manolis Axiotis témoigne :

*« On creusait des tranchées tandis que l'adversaire bombardait nos positions. Mon camarade Drossakis criait :*

*“Voilà, Axiotis. Tu entends ces obus ? Ce sont des prostituées françaises. Ils les ont envoyés comme cadeau à Kemal. Les autres aussi ; écoute un peu ! Ce sont des obus anglais ; cadeaux venus de Londres pour les gisements de pétrole à Mossoul. Kemal dépense de la poudre mon vieux ; il ne joue pas avec des feux d'artifice. D'ailleurs, il n'a pas peur. Tous lui envoient des munitions. Toutes les entreprises étrangères se mettent à nue et attendent sa caresse. Zut ! Cocus de Satan”.*

*[...] Le Turc était désormais fort et courageux. Même les femmes et les enfants se munissaient d'aliments et de munitions et couraient derrière l'armée et les Tsétés.*

---

<sup>43</sup> *Id.*, p. 242.

<sup>44</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Punitives des soldats.

*La population indigène nous espionnait et nous faisait la guerre simplement en nous regardant dans les yeux. Le beau-frère de Kior Memet n'était pas mort. De son sang étaient nés tous ces diables courageux. La phrase de Drossakis : "dans les cœurs des Turcs loge le mouvement révolutionnaire de Kemal" et à cause de celle-ci, je voulais au tout début, l'étrangler, semblait être juste. J'étais choqué. Et si toutes ses paroles étaient justes ? Est-ce que, avec notre héroïsme et notre sang, nous soutenons une cause injuste et on prépare notre catastrophe ? Pourquoi est-on là-bas ? La honte et la fureur s'étaient emparées de mon esprit. [...] De plus, j'étais jaloux parce que les Turcs avaient du courage tandis que nous, nous l'avions, déjà, perdu »<sup>45</sup>.*

Or cette déception démoralisatrice joua un rôle très important quand l'attaque kémaliste fut déclenchée.

## **2. La dernière marche militaire, le recul...**

Les semaines et les mois s'écoulaient. Les combattants volontaires, vaincus par leur déception et leurs propres cauchemars, creusaient, jour et nuit, de nombreuses tranchées et refusaient, de plus en plus, de se battre contre les forces kémalistes. De temps en temps, tentant d'éloigner les pensées sombres, qui occupaient leur esprit, et pour se donner le courage de continuer la guerre, des soldats volontaires monologuaient en s'exclamant : « *C'est l'heure du combat, Axiotis. C'est l'heure du sacrifice. Tu n'as rien à voir avec la politique, toi. C'est ton devoir que tu accomplis* »<sup>46</sup>.

En face, de l'autre côté des barbelés grecs, Moustapha Kemal, connaissant le moral déplorable des troupes ennemies et le déplacement des régiments grecs en Thrace orientale pour mener une opération contre la ville d'Istanbul<sup>47</sup>, décida de lancer son attaque. Depuis juillet 1922, il préparait, de façon fiévreuse, ses troupes pour l'attaque décisive dont l'objectif était l'écrasement définitif des troupes grecques et la réoccupation de la ville de Smyrne. Finalement, l'attaque kémaliste, attendue depuis longtemps alors que les observations de la I<sup>ère</sup> Division, les rapports des aviateurs grecs et les informations des déserteurs turcs révélaient la concentration du gros des troupes turques en première ligne<sup>48</sup>, éclata. L'attaque furieuse commença par le violent bombardement des lignes défensives grecques par l'artillerie lourde.

Les obus ennemis éclataient ici et là, creusant le sol, détruisant les gares et démolissant la ville d'Afyon Karahissar. Leur bruit assourdissant occupait

---

<sup>45</sup> Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, pp. 258-259.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 279.

<sup>47</sup> Alexandros DESPOTOPOULOS, « La catastrophe en Asie Mineure », in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS, (dir.), *op. cit.*, vol. 15, p. 208.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 209.

progressivement tout le front et, mêlé à la sonnerie des téléphones et des appareils télégraphiques, arrivait aux oreilles du soldat volontaire et opérateur du I<sup>er</sup> Corps d'Armée Christos Spanomanolis<sup>49</sup> comme un faire-part de décès. L'armée grecque tenta de son côté d'arrêter la progression des troupes kémalistes à cheval en faisant tirer son artillerie, un temps seulement. L'arrêt soudain du bombardement grec surprit les combattants volontaires, ce qui pesa lourdement sur leur moral au point de faire de l'idée de la mort, une délivrance, du moins chez Manolis Axiotis :

*« Notre artillerie commença à tirer ; l'ennemi arrêta sa progression et rentra à l'arrière.*

*Or, soudain, sans savoir pourquoi, les mitrailleuses s'arrêtèrent ; un silence immense régna. Tu dirais que le cœur de l'armée arrêtait de battre. La cavalerie turque commença sa nouvelle attaque. Isolés dans nos tranchées, nous ne pouvions pas comprendre ce qui se passait. Quelque chose de tragique errait dans l'atmosphère. Nous nous regardions tous en silence, pâles, comme des condamnés à mort. La tranchée est un tombeau qui nous écrase mais le silence, dans ces moments-là, était un martyr. Maudit silence ! Mais, qu'est-ce qui se passait ? L'artillerie ne recommencerait pas ? Les clairons ne sonneraient pas "Avancez !" ? Finalement, les marches épuisantes et la folie du combat, que jusqu'à hier nous maudissions, étaient mille fois préférables [à ce silence]. Et la mort ? Elle serait également mille fois préférable à l'angoisse de son attente... Mais, par tous les diables, qu'est-ce qui se passait ? Est-ce qu'on était encerclé et est-ce qu'on attendait les Tsétés pour qu'ils nous massacrent ? Et, si on n'avait pas de munitions, pourquoi on restait ici sans rien faire ? Pourquoi ? »<sup>50</sup>.*

Alors commença une nouvelle marche militaire que Manolis Axiotis préféra au silence mortel. Pourtant, cette nouvelle marche était le recul de l'armée grecque ! Comme cela, celle-ci serait beaucoup plus tragique que celles connues jusque là, et ne le libérerait pas, comme il l'attendait, mais le choquerait encore plus, comme il l'avoua : *« Un murmure envahissait la tranchée. Il ressemblait plutôt au sifflement d'un serpent qu'à un ordre général. Il pénétrait notre corps et le gelait au lieu de le délivrer. Recul ! Recul ! Recul ! »<sup>51</sup>.*

Le sort en était jeté ! Les combattants volontaires, se trouvant dans les tranchées de première ligne, préparèrent leurs affaires, mirent leurs havresacs sur le dos, prirent leur fusil à la main et marchèrent vers les côtes asiatiques<sup>52</sup>. Au même moment, d'autres camarades volontaires, un peu plus loin, détruisirent les affaires de l'armée grecque qu'ils ne pouvaient pas transporter et incendièrent, sur ordres de leurs

---

<sup>49</sup> Christos A. SPANOMANOLIS, *op. cit.*, pp. 38-39.

<sup>50</sup> Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, pp. 279-280.

<sup>51</sup> *Ibid.*, p. 281.

<sup>52</sup> *Id.*

officiers, les bureaux sur place<sup>53</sup>. Dans les échanges entre ces volontaires et d'autres camarades jaillissait le pessimisme sur le déroulement de la guerre, voire la certitude de la défaite<sup>54</sup>.

Les volontaires marchèrent ainsi aux côtés des troupes grecques pour s'éloigner des forces kémalistes. Ils continuèrent à marcher en rencontrant sur leur chemin des camarades des postes de garde à l'arrière atrocement massacrés<sup>55</sup>, des voitures, qui transportaient des soldats blessés, brûlés, des cadavres nus des chauffeurs et dépouillés<sup>56</sup> par des groupes des *Tsétés* qui s'étaient glissés dans les lignes grecques. Les combattants volontaires marchaient toujours, jour et nuit, ne sachant pas vers où, mais avec le sourd espoir qu'ils affronteraient l'attaque turque et qu'ils repousseraient Moustapha Kemal<sup>57</sup>.

Ici et là, des combats meurtriers eurent lieu. Des soldats volontaires, ayant repris du courage que leur avaient insufflé leurs officiers se battirent héroïquement. À Chamourkioï et à Ali Veran, le soldat volontaire Christos Spanomanolis, aux côtés d'autres camarades, se jeta contre les Turcs en criant « *Aéra ! Aéra !* », et, baïonnette au canon, il combattit les ennemis<sup>58</sup>. Mais le recul vers les côtes continua en abandonnant des camarades blessés qui imploraient d'être amenés ou d'être tués afin d'échapper au massacre des Turcs<sup>59</sup>.

Certes, ailleurs, la réorganisation des unités et la préparation de la nourriture par les cuisiniers remontèrent le moral des combattants volontaires qui se mettaient à rire et à se moquer des autres camarades, volontaires ou non<sup>60</sup>. Mais la retraite continuait... et cette retraite se transforma en déroute terrible.

### 3. ...et la terrible déroute

Durant les premiers jours de l'assaut kémaliste, les soldats volontaires reculèrent la tête baissée et le moral déchiré en suivant le gros des troupes grecques, espérant que, à un moment ou à un autre, leurs officiers pourraient réorganiser leurs forces afin d'affronter l'ennemi. Mais, au fur et à mesure qu'elle se rapprochait de la

---

<sup>53</sup> Christos A. SPANOMANOLIS, *op. cit.*, pp. 43-44.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 42.

<sup>55</sup> Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, p. 281.

<sup>56</sup> Christos A. SPANOMANOLIS, *op. cit.*, p. 46.

<sup>57</sup> Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, p. 282.

<sup>58</sup> Christos A. SPANOMANOLIS, *op. cit.*, pp. 56-73.

<sup>59</sup> *Ibid.*, p. 74.

<sup>60</sup> Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, pp. 282-283.

mer, l'armée grecque ressembla à une masse indisciplinée d'hommes en uniformes que les officiers ne pouvaient plus contrôler. Le volontaire Christos Spanomanolis qui se trouvait en première ligne se souvient :

*« La désagrégation de l'armée avait déjà commencé. Il n'y avait plus de formations. Les officiers et les soldats formaient une masse pêle-mêle. Nous ne savions pas où nous allions. Nous étions comme un troupeau de moutons sans berger. Des vagues d'hommes, qui avaient toujours leur fusil et portaient encore leur uniforme, s'orientaient tantôt vers la droite tantôt vers la gauche. [Ils formaient] des marées hautes et basses qu'aucune logique ne régissait sauf une sensation passagère, l'instinct trompé de la masse »<sup>61</sup>.*

Dans ce climat, la panique s'empara de la troupe. On prenait conscience que l'armée s'effondrait, que la défense contre les troupes kémalistes qui progressaient, n'était rien d'autre qu'un vain espoir. Cette panique augmenta de plus en plus quand on réalisa que plus personne ne voulait se battre. Ainsi, elle conduisit les soldats volontaires à désertier, à quitter leurs unités pour tenter de se sauver, pour rejoindre leurs familles, comme le nota Manolis Axiotis :

*« Les attachés<sup>62</sup>, que nous attendions depuis longtemps, arrivaient épuisés sur leurs chevaux en sueur. Ils discutaient à part avec les officiers. Dans ces moments-là, il n'y a pas de "secrets". Nous n'avions pas plutôt demandé s'il y avait des nouvelles que les réponses venaient de tous les coins :*

*"Le front s'effondre ! On est tous perdus !"*

*"Les régiments se dispersent !"*

*"L'armée, sans chef, fait tout ce qu'elle veut !"*

*"Il y a des soldats qui se dirigent vers les montagnes tandis qu'il y en a d'autres qui se cachent sur les versants. Ils se battent à coups de couteaux pour une place dans les trains ! Plusieurs se sont suicidés."*

*Dans ces moments-là, il est difficile de décrire ce qui se passe. Personne n'attendait pour réfléchir, attendre des ordres ou des conseils. On aurait dit qu'ils étaient prêts depuis plusieurs mois et n'attendaient que ce moment pour prendre la poudre d'escampette. Chacun courrait pour lui-même. Même le frère ne se préoccupait plus de son frère.*

*Lorsque je compris que tout était fini, j'ai pris mon fusil et j'ai couru derrière eux en criant comme un fou :*

*"Eh ! Camarades ! Où allez-vous ? Pourquoi vous quittez tout ? Attendez."*

*J'ai attrapé deux soldats natifs d'Asie mineure et je leur parlais de la défense.*

*"Tirez sur ce connard" cria un sergent.*

*Vite-fait, je me suis couché par terre et je me suis caché derrière une mosquée. Une pluie de balles vola pour me tuer, pour faire taire la voix qui leur demandait de*

---

<sup>61</sup> Christos A. SPANOMANOLIS, *op. cit.*, p. 52.

<sup>62</sup> Durant le recul depuis Afyon Karahissar et Eskischir, les officiers des régiments grecs organisaient de petits détachements équestres qui s'éloignaient du gros de leurs troupes et s'approchaient aux autres troupes grecques dans le but de communiquer avec elles. En effet, durant ces jours-là, les lignes télégraphiques étaient détruites ainsi que des unités de l'armée grecque avaient déjà perdu leurs moyens de communication ; pour combler ainsi ce manque, les officiers de l'armée grecque envoyaient des « attachés ».

*continuer la guerre. Je restais là quelques moments. Je voulais pleurer, hurler. Ensuite, j'ai été pris de panique. Je me suis mis à courir sans vouloir m'arrêter* »<sup>63</sup>.

Manolis Axiotis couvrit ainsi la distance qui le séparait du front aux côtes micrasiatiques, à pied, à charrette, en train, et il arriva à Smyrne où il rejoignit sa famille<sup>64</sup>.

Tandis que d'autres soldats volontaires reculèrent avec l'armée jusqu'en Thrace orientale ou jusqu'aux îles de la mer Égée<sup>65</sup>, les soldats volontaires originaires des différentes contrées de l'Asie mineure, suivirent l'exemple de Manolis Axiotis. Ces combattants volontaires, en état de choc ou voulant prévenir leurs familles que l'armée grecque s'effondrait et qu'il fallait abandonner immédiatement villes et villages, quittaient leurs bataillons et allaient, seuls ou en équipe, à pied ou à mulet, rejoindre leurs proches. Le cas du soldat volontaire Nicos Papanicolaou est, entre autres, caractéristique. Le recul de l'armée grecque le trouva à Aydin d'où, aux côtés d'un sous-lieutenant, il alla à Smyrne. De Smyrne, il se rendit à Vourlà puis à son village, non sans avoir subi de nombreuses souffrances et fait des escarmouches avec des civils turcs autochtones. Il trouva son village abandonné où seuls les mugissements des bœufs et les hurlements des chiens attestaient que des êtres humains avaient bien existé<sup>66</sup>.

De Thrace orientale, les soldats volontaires qui y avaient été envoyés en vue de l'opération contre Istanbul, regagnèrent, à la suite d'un ordre de l'armée, l'Asie mineure en bateaux pour renforcer les troupes grecques sur place. Eux aussi, sachant l'effondrement de l'armée grecque, prirent la route de leurs villages natals pour rejoindre leurs familles et abandonnèrent tous ensemble l'Asie mineure, en laissant très souvent leur uniforme grec pour pouvoir plus facilement se mêler à la foule des réfugiés et monter sur un petit bateau à destination des îles Égéennes les plus proches<sup>67</sup>.

Certains désertèrent cependant plus facilement profitant d'une permission<sup>68</sup>. D'autres, tout en quittant leur unité et leur uniforme grec, restèrent dans la ville de

---

<sup>63</sup> Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, pp. 283-284.

<sup>64</sup> *Ibid.*, pp. 284-304.

<sup>65</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département d'Erythrée, Enveloppe 109, Sivrissari, Témoignage d'Anestis Giannou, Partie de Curriculum Vitae, p. 8.

<sup>66</sup> C.E.M., A.T.O., Enveloppes concernant l'exode, Province d'Ionie, Département d'Erythrée, Enveloppe 18, Sazaki, Témoignage de Nicos Papanicolaou, pp. 1-8.

<sup>67</sup> F. D. APOSTOLOPOULOS (dir.), *op. cit.*, vol. 1, pp. 44-46.

<sup>68</sup> Anastasios ILIADIS, « Les mémoires de notre grand-père », in Vas. CARDASIS, Art. PSAROMILINGOS (dir.), *op. cit.*, pp. 160-162.

Smyrne, même s'ils pouvaient partir. Ils n'avaient pas conscience de ce qui les attendait ou bien ils s'étaient laissés convaincre par les comités de la *Défense Micrasiatique* qu'ils pourraient empêcher, par les armes, l'occupation de la *fleur du Levant*<sup>69</sup> par les troupes kémalistes<sup>70</sup>.

Ainsi, globalement, à la suite de l'offensive kémaliste, l'effondrement de l'armée grecque fut total en août 1922 tandis que les volontaires rejoignirent en masse leurs villes et leurs villages natals.

Ayant en effet couvert des plusieurs kilomètres en Asie mineure pour faire la guerre aux troupes kémalistes, ayant contribué à la victoire dans tant des batailles mais aussi à la défaite finale, quelle était l'image que les officiers, les frères d'armes et la société grecque avaient pour ces combattants volontaires ?

### C. Réputation et fierté

Au début de la guerre, les volontaires se battirent courageusement et souvent héroïquement. Alors quelle image donnèrent-ils d'eux-mêmes et comment leurs officiers les perçurent-ils ? Gagnèrent-ils l'estime de leurs camarades appelés et réservistes ? Et, finalement, comment la société et le monde politique de cette époque représentèrent-ils ces soldats volontaires ?

#### 1. Le bon et le mauvais combattant

Au cours de la guerre gréco-turque en Asie mineure, l'image du héros trancha avec celle du planqué, du lâche, de l'embusqué que l'on appelait *kourabiés*. Il était honteux de vivre comme un *kourabies*, comme un homme qui avait porté l'uniforme de l'armée grecque mais qui était resté à l'arrière au lieu d'aller sur le front pour se battre aux côtés des autres combattants. En fait, tous ces hommes en uniforme, qui restaient dans les villes et ne rejoignaient jamais les premières lignes, provoquaient, une profonde indignation chez les soldats qui se trouvaient sur le front<sup>71</sup>. Selon eux, ces *kourabiédés* faisaient du mal au moral de l'Armée Grecque<sup>72</sup> et étaient l'expression d'une réelle inégalité vis-à-vis des « simples soldats » qui n'avaient pas l'avantage comme eux d'avoir des connaissances politiques ou d'être issu d'une

---

<sup>69</sup> Gaston DESCHAMPS, *op. cit.*, p. 185.

<sup>70</sup> F. D. APOSTOLOPOULOS (dir.), *op. cit.*, vol. 1, p. 126.

<sup>71</sup> « Les nouvelles du jour », *Empros*, Athènes, 7 juin 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8853, p. 2 ; « Les nouvelles du jour », *Empros*, Athènes, 11 juin 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8857, p. 2.

<sup>72</sup> « L'indignation du front », *Empros*, Athènes, 16 mai 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9190, pp. 1-2.

famille riche. Le 21 novembre 1922, à une époque où la défaite et le recul honteux de l'armée grecque depuis l'Asie mineure avaient choqué toute la société grecque qui, désormais, cherchait intensivement les coupables de la catastrophe et Moustapha Kemal tentait d'exploiter sa victoire en menaçant la Thrace occidentale<sup>73</sup>, un article, comme beaucoup d'autres, publié dans le journal venizéliste *Empros*, est caractéristique de cette mentalité :

*« Le kourabiédismos, soigneusement cultivé par le microbe de la fidélité au parti politique, grandit toujours même au milieu de l'hiver et au sein de l'une des contrées les plus froides de la Grèce, en Épire. Des combattants réservistes, blessés aux batailles de Sakarya, en permission à Jannina, sont encore une fois prêts à aller sur le front. Au même moment, les éternels kourabiédés, les favoris et les privilégiés du parti politique, continuent à faire la sieste chez eux »<sup>74</sup>.*

Pour beaucoup de citoyens et de journalistes, les *kourabiédés* constituaient également la honte de la jeunesse grecque, surtout lors des attaques grecques sur le front micrasiatique et/ou thracien. Des jugements amers et ironiques étaient alors formulés quant à ces jeunes hommes qui avaient resté à l'arrière au moment où leurs camarades combattaient et repoussaient les kémalistes.

En effet, les *kourabiédés* étaient accusés de gagner, sans avoir combattu, la gloire grâce aux victoires de leurs camarades sur le front. En d'autres termes, alors que l'armée grecque était victorieuse, on devait féliciter les soldats mais en aucun cas les *kourabiédés* qui, parfois, ressemblaient plus à des pacifistes qu'à des soldats. De plus, ce qui était encore pire que le fait d'être un *kourabiés*, c'était de fanfaronner pour des combats auxquels il n'avait jamais participé et qu'il ne connaissait seulement qu'à travers les articles des journaux ! Dans ce sens, l'article suivant publié, le 4/17 juillet 1921 lors la campagne de l'armée grecque vers Afyon Karahissar et Eskisehir, dans le journal venizéliste *Empros* est caractéristique :

*« Les pauvres kourabiédés se montrent, désormais, petit à petit, dans les lieux de distraction. Là, les civils les accueillent d'un sourire si dur qu'il blesse plus qu'aucune autre accusation. Mais, les commentaires ironiques ne manquent pas non plus. Dernièrement, j'ai entendu quelqu'un dire vraiment à tue-tête, dans la foule, envers un kourabiés gommeux :*

*“Monsieur Dimitrakis, viens un peu ici. On veut te voir et te féliciter pour l'occupation de Kütahya !”*

*L'invitation avait l'air si sérieux que le pauvre kourabiés a rougi comme un coquelicot. Les autres familiers le regardaient avec des yeux [dont la dureté] ressemblait à celle des pointes des baïonnettes. C'était injustifié ; car le malheureux kourabiés n'avait dérangé personne. Il avait même un ton si pacifiste qu'on aurait dit*

---

<sup>73</sup> Voir aussi nos Chapitres 7 et 8.

<sup>74</sup> « *Kourabiédés rêveurs* », *Empros*, Athènes, 21 novembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9019, p. 3.

qu'il faisait parti de la commission concernant le désarmement. Pourtant, d'autres de ses camarades, kourabiédés eux aussi, méritent bien l'ironie de leurs concitoyens lorsqu'ils s'exhibent et fanfaronnent. Ceux-ci sont appelés "les héros de la chaise". Avant-hier, un kourabiés, qui était entouré de quelques hommes et racontait de nombreux combats, provoqua l'indignation d'une personne de son audience de telle façon qu'elle lui dit :

*"Allez ! Signe, enfin, l'armistice mon ami. Pas même la guerre européenne n'a duré si longtemps" »*<sup>75</sup>.

En revanche, le héros, même s'il était mort depuis longtemps, devenait, parmi ses camarades de tranchée, une légende vivante qui témoignait de l'héroïsme du combattant grec, de son mépris de la mort, du fait que la guerre n'était qu'une grande fête qu'il fallait accueillir en souriant et en chantant. Ainsi, dans les tranchées, le héros, même 10 ans après sa mort, était toujours vivant servant comme exemple pour les nouveaux combattants. Sur ce cas, le témoignage d'un combattant, qui, détail non négligeable, était écrit en 1922 concernant la mort d'un soldat durant les guerres balkaniques de 1912-1913, est caractéristique :

*« Parmi ces morts, [il y avait] un héros inconnu, le soldat du 17<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie G. Kokalis. Ses camarades qui ont survécu, racontent tant de choses sur sa bravoure. [...] durant son dernier combat, il luttait avec une telle démesure que les autres se sont arrêtés pour l'observer béats d'admiration. Il était par ailleurs un excellent chasseur, et, à la guerre comme à la chasse, pas une balle ne se perdait. Toujours debout, il visait à découvert, il faisait la guerre en chantant des chansons de klephtes »*<sup>76</sup>.

Être un héros ou être tout simplement un bon combattant reposait avant tout sur des faits identifiables par tous : être en première ligne, participer avec les autres camarades à la folie du combat, entendre le bruit assourdissant des mitrailleuses, sentir la poudre des fusils, l'odeur du sang répandu sur le champ de batailles ainsi que l'odeur de la mort. Autrement dit, l'homme qui avance toujours, quelles que soient les conditions climatiques, l'état du terrain, les forces ennemies en face, suscite des commentaires dithyrambiques de la part de ses officiers, de ses camarades et de la société.

Les soldats grecs qui se battaient ainsi, étaient assurés de connaître la « vie éternelle » dans le cœur et l'esprit de leurs camarades, de bénéficier d'une image positive chez leurs officiers sur place, et d'être transfigurés en mythe par la société et les journaux. La gloire des combattants, leur image mythique et/ou mythifiée

---

<sup>75</sup> « Les impressions du jour. Les héros de la chaise », *Empros*, Athènes, 4 juillet 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8880, p. 1.

<sup>76</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives d'Ilias Voutieridis, Enveloppe 3, Lettre du soldat Nicolaou au journal *Synadelfos*, p. 6.

naissaient en effet dès le moment où ils participaient aux combats, et se jetaient dans les tranchées de l'ennemi pour l'éventrer à la baïonnette.

Alors, entre le bon et le mauvais combattant, qu'en était-il de l'image du volontaire ?

## 2. Le volontaire vu par les officiers et les frères d'armes

Au cours de la guerre, 5.358 hommes ordinaires originaires de différentes contrées du monde grec, d'Asie mineure, d'Istanbul, de Pont, de Thrace, de Chypre et du Dodécanèse ou bien encore de la Grèce continentale<sup>77</sup>, s'étaient volontairement présentés sous les drapeaux afin de jouer leur rôle dans ce moment historique et avaient été, dans leur majorité, conduits sur le front.

Là, en première ligne, ces soldats volontaires, « *sentant vibrer [leur] cœur à chaque sanglot de vaincu, à chaque imprécation de rebelle* »<sup>78</sup>, devaient se battre de façon acharnée contre les forces de l'adversaire. État poussés de leurs propres motivations patriotiques, économiques, « idéologiques » ou autres<sup>79</sup>, ces hommes devaient, finalement, se battre afin d'aider la Grèce à accomplir sa Grande Idée. Et, même si les rêves grecs s'étaient, finalement, noyés dans le golfe de Smyrne en août-septembre 1922, les soldats volontaires avaient, dans leur majorité, héroïquement combattu comme, tout au moins, il ressort des présentations que leurs officiers et leurs camarades des tranchées nous ont données.

Le capitaine Kretsis, blessé dans des combats qui s'étaient déroulés autour d'Inönü en mars 1921 et se trouvant à l'hôpital *Evangelismos* d'Athènes, raconta ainsi à un journaliste du journal venizéliste *Empros* qu'il était fasciné par les soldats volontaires parce qu'ils s'étaient battus comme de vrais lions<sup>80</sup>. Selon lui, tous ces hommes devaient se venger du massacre par les Turcs d'un membre de leurs familles<sup>81</sup>. De même, un sous-lieutenant anonyme présenta, à partir d'un article publié dans les colonnes du journal *Cosmos* de Smyrne, l'héroïsme des soldats, originaires d'Asie mineure, du 33<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de la Division de *Kydoniés* et, bien évidemment celui des vingt-cinq soldats volontaires, natifs d'Asie mineure, qui, eux

---

<sup>77</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement. Voir aussi notre Chapitre 1.

<sup>78</sup> Hubert HEYRIÈS, « Le volontaire garibaldien en France d'une guerre à l'autre 1914 – 1915/1939 - 1940 », in Hubert HEYRIÈS, Jean et François MURACCIOLE (dir.), *op. cit.*, p. 196.

<sup>79</sup> Voir aussi notre Chapitre 3.

<sup>80</sup> « Si on avait encore une division », *Empros*, Athènes, 26 mars 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8781, p. 4.

<sup>81</sup> *Ibid.*

aussi, servaient dans ses rangs<sup>82</sup>, pendant la bataille de Banaz ; il invitait, ainsi, les lecteurs du journal à se sentir fiers de cette victoire importante au moment où les combattants infatigables et vigoureux attendraient de cueillir de nouveaux lauriers et de réaliser de nouveaux triomphes<sup>83</sup>.

De plus, les officiers ne doutaient pas des capacités, sur les champs de batailles, des soldats volontaires originaires de Thrace. L'héroïsme de tous ces hommes qui, jusqu'à hier, s'occupaient de leurs terres ou de leurs bêtes, était remarquable et sans précédent. La région de Thrace pouvait, elle aussi, être fière de sa jeunesse dont le sang avait coulé abondamment sur les vastes territoires de l'Asie mineure et les hauteurs d'Ankara en faveur de la libération de leurs frères<sup>84</sup>.

Certes, tous ces jugements positifs des officiers de l'armée grecque étaient publiés dans les journaux pour des raisons sûrement propagandistes. D'ailleurs, parmi les jeunes hommes natifs de l'Asie mineure ou de la Grèce continentale, il y avait aussi des aventuriers qui, à travers leur engagement volontaire dans l'armée grecque, désiraient être glorifiés, couronnés de fleurs, accueillis en tant que libérateurs, perçus comme des héros par leurs officiers<sup>85</sup>. Dans ce sens, les articles et les commentaires dithyrambiques des officiers grecs quant à l'héroïsme des combattants volontaires pouvaient donner une impulsion au volontariat surtout dans les années 1921 et 1922 quand celui-ci connut une grande baisse<sup>86</sup>.

Pourtant, quelles que fussent les motivations de ces officiers et/ou des journaux à publier de tels articles, leur contenu quant à la contribution de ces hommes sur les champs de batailles micrasiatiques et thraciens semble révéler la réalité ; et cette réalité est aussi ratifiée par leur premier généralissime, Leonidas Paraskevopoulos. Celui-ci fit, ainsi, l'éloge de ces hommes qu'il avait appelés, lui-même, sous les drapeaux fin février et au printemps 1920<sup>87</sup> ; dans ces mémoires, faisant mention aux soldats originaires d'Asie mineure parmi lesquels 3.134 volontaires (59,85% de tous les volontaires qui s'étaient présentés dans l'armée de 1919 à 1922) y figuraient aussi, écrivit :

---

<sup>82</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Mutations des soldats.

<sup>83</sup> « La bataille héroïque de Banaz », *Cosmos*, Smyrne, 9 avril 1921, année 11<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 947, p. 2.

<sup>84</sup> K. LAGOUMITZAKIS, « Du front. L'épopée d'Asie mineure », *Macédoine*, Thessalonique, 30 juillet 1921, année 11<sup>e</sup>, n° 3405, p. 1.

<sup>85</sup> Voir aussi notre Chapitre 3.

<sup>86</sup> Voir notre Chapitre 1.

<sup>87</sup> Leonidas PARASKEVOPOULOS, *op. cit.*, vol. 2, p. 255.

« Lors d'un rassemblement spécifique des soldats natifs d'Asie mineure [...] je leur ai souligné que durant l'exercice de leur nouveaux grands devoirs, ceux-ci devaient étouffer toute rancune provoquée par les souvenirs de leur assujettissement du passé et montrer qu'ils étaient les fils dignes de leur patrie. J'ai aussi mis l'accent sur ce que j'attendais d'eux, non seulement en tant que Chef de l'Armée, étant moi-même un de leurs compatriotes, d'un côté, de justifier tous mes espoirs par leur comportement et abnégation et, de l'autre, de montrer par leur héroïsme et leur dévouement, que leur appel sous les drapeaux, dont j'étais l'initiateur et le responsable de la mise en place, était un bienfait pour l'armée grecque.

Et, vraiment, ils ne m'ont pas du tout démenti. Autant durant la période de mon commandement de l'Armée que sous le nouveau généralissime après les élections de 1920, les Grecs d'Asie mineure ont largement accompli leur devoir envers la patrie »<sup>88</sup>.

Les combattants volontaires reçurent ainsi non seulement les éloges dithyrambiques de leurs officiers et de leurs sous-officiers au front mais également ils suscitérent l'admiration de leurs camarades des tranchées. Une admiration qui naquit du mépris de la mort qu'ils montraient ainsi que de leur sens du devoir envers la patrie qu'ils se sentaient obligés d'accomplir. Le soldat réserviste Georgios Kokolas, annonçant la mort de son camarade volontaire Georgios Magnis à la famille de ce dernier, souligna qu'il se battait toujours en ayant à l'esprit son devoir envers la patrie et en méprisant la mort<sup>89</sup>.

Ainsi, même si un grand nombre d'officiers de l'armée grecque étaient en désaccord sur l'engagement des volontaires sous les drapeaux, car, ils pensaient que tous ces hommes « étaient des hommes turbulents et inutiles [...] et, [comme cela], indignes et impropres pour l'armée grecque »<sup>90</sup>, leur contribution durant les combats sanglants en Asie mineure les démentaient. De même, le dernier généralissime de l'armée grecque, Georgios Chatzianestis, dans son plaidoyer devant la cour martiale spéciale du 31 octobre/13 novembre-15/28 novembre 1922, souligna que seule la « vieille Grèce » donnait en abondance son sang en Asie mineure tandis que les Grecs autochtones ne s'étaient pas présentés volontairement pour participer à ce conflit qui avait éclaté pour leur propre libération<sup>91</sup> ; or, les archives militaires et l'admiration que les officiers et les camarades nourrissaient pour les combattants volontaires prouvaient le contraire.

---

<sup>88</sup> *Ibid.*, pp. 261-262.

<sup>89</sup> Akilas MILLAS (dir.), *op. cit.*, p. 130.

<sup>90</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 215, « F. 1 Ministère de l'Armée (1917-1920) », Rapport confidentiel du Comité de l'engagement des soldats volontaires du 24 juillet 1920, Thessalonique, n° 168, pp. 2-4.

<sup>91</sup> N. KRANIOTAKIS (dir.), *Le procès de six. Les notes sténographiques du procès-verbal*, Athènes, 1931, Publication de Proïa, pp. 463-464.

Ainsi, dans l'ensemble, les volontaires bénéficièrent d'une bonne réputation auprès de leurs officiers et de leurs camarades sur le front. Ces hommes, qui étaient considérés au début par certains officiers comme *inutiles, indignes et impropres* à porter l'uniforme de l'armée grecque, se transformèrent vite, en majorité, en bons combattants.

### 3. Le volontaire vu par les journaux et la société

À l'arrière, le rythme de la vie et le souffle d'une nation entière dépendaient des évolutions sur les champs de batailles. Les combattants étaient alors transfigurés.

Avant qu'un nouvel assaut de l'armée ne commençât, les journaux, venizélistes et antivenizélistes, représentaient les soldats de l'armée grecque comme des Spartiates contemporains qui, « *s'étant déjà lavés et coiffés, brillent tous beaux, modestes, formidables, souriants et impatientes de se jeter contre l'ennemi pour accomplir leur plus haut devoir envers la Patrie, celui du sacrifice* »<sup>92</sup>. Dans les cafétérias et les lieux de distraction en Grèce continentale ainsi qu'à Smyrne, les discussions évoquaient l'héroïsme de la jeunesse grecque, sa grande volonté d'écraser les forces kémalistes et de donner largement au monde grec sa liberté.

Lors des toutes les victoires grecques les journaux publiaient de grands articles dans lesquels ils faisaient l'éloge des soldats libérateurs, l'éloge de ces hommes dignes de leur mission civilisatrice et de leur âme grecque dont la caractéristique éternelle constituait l'héroïsme<sup>93</sup>. Les députés antivenizélistes et membres du gouvernement, après avoir décidé à l'unanimité d'aller à la cathédrale pour écouter un *Te Deum* en faveur de l'occupation de la ville d'Eskisehir<sup>94</sup>, rappelaient ensuite, à la tribune de l'Assemblée nationale, que « *les phalanges des héros se battaient en Asie mineure pour le rétablissement national des Grecs ainsi que pour la libération de tous les peuples qui essuient les martyres du joug de l'Empire Ottoman* »<sup>95</sup>.

Les gouvernements, de leurs côtés, essayaient d'exploiter au niveau politique ces victoires en présentant en parallèle ce qu'ils avaient reçu de leurs prédécesseurs et ce qu'ils donnaient au peuple grec. Le Premier ministre Dimitrios Gounaris, le 2/15

---

<sup>92</sup> « Comme les Spartiates », *Empros*, Athènes, 28 juin 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8874, p. 3.

<sup>93</sup> Voir parmi une masse d'autres articles, « Pour les vainqueurs ! », *Macédoine*, Thessalonique, 12 novembre 1919, année 9<sup>e</sup>, n° 2793, p. 1.

<sup>94</sup> A.A.N., Journaux des Discussions de l'Assemblée Nationale, III<sup>e</sup> session constitutionnelle des Grecs, Athènes, Imprimerie Nationale, 1932, séance du 8 juillet 1921, p. 935 ; côte : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), III<sup>e</sup> Session Constitutionnelle, 1920-1921, vol. 68.

<sup>95</sup> *Ibid.*, pp. 939-940.

octobre 1921 juste après la fin des batailles à Sakarya et le recul de l'armée grecque à Afyon Karahissar et Eskisehir, tentant, dans le climat toujours marqué par la *Discorde Nationale*, de se montrer plus capable que son adversaire politique et idéologique Venizélos, s'exprima ainsi : « *On occupe aujourd'hui en Asie mineure un territoire d'environ 100 mille kilomètres carrés quand, avec le Traité de Sèvres, on n'avait que 16 mille kilomètres carrés* »<sup>96</sup>. De la même façon, les Grecs se mobilisaient pour fêter les victoires d'Eskisehir et d'Afyon Karahissar en se rassemblant dans les églises de leurs villes pour écouter des *Te Deum* et affluaient dans les rues et les ruelles pour fêter avec des acclamations et des cris nationalistes la grandeur de l'armée grecque<sup>97</sup>.

Dans ce climat d'hystérie nationaliste qui occupait toute la société grecque, les soldats volontaires de la guerre gréco-turque en Asie mineure ne pouvaient pas rester à l'écart. Ainsi, les journaux grecs, et surtout ceux qui étaient publiés sur les côtes asiatiques, rendaient, à travers leurs articles, hommage à ces combattants<sup>98</sup> et les invitaient à être fiers parce qu'ils faisaient couler leur propre sang pour la libération de leurs territoires natals<sup>99</sup>. De même, le journal venizéliste *Proodos*, approfondissant en quelque sorte les mots du capitaine Kretsis que les volontaires avaient combattu comme de vrais lions, les représentait comme des « *hommes qui lancent des flammes, des hommes dont les âmes sont pleines de flammes et des hommes qui sont les grands purificateurs des péchés nationaux de l'hellénisme* »<sup>100</sup>.

Des régions d'où étaient originaires les volontaires, exaltèrent ces derniers. À Chypre, les journaux évoquèrent, très souvent, l'héroïsme des volontaires de l'île, leur dévouement et leur abnégation durant les combats meurtriers pour l'accomplissement de l'objectif national<sup>101</sup>. Ils soulignaient également que « *des condoléances typiques ne correspondent pas à leur mort. Mais, à leur place, on peut jeter des couronnes de lauriers sur les tombeaux inconnus de ces héros dont leurs familles seraient, désormais, fières et leur patrie honorée* »<sup>102</sup>.

---

<sup>96</sup> *Id.*, séance du 2 octobre 1921, p. 987.

<sup>97</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 534, « Archives 401-500 » (juillet 1921), Télégramme de Larissa, 8/21 juillet 1921 n° 2134, p. 1.

<sup>98</sup> « Affaires. Honneur à nos braves », *Cosmos*, Smyrne, 20 juin 1920, année 11<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 660, p. 1.

<sup>99</sup> « Division de *Kydonies*. Pages d'héroïsme des soldats natifs d'Asie mineure », *Cosmos*, Smyrne, 18 septembre 1920, année 11<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 748, p. 1.

<sup>100</sup> « Les héros de la mort grecque bénie », *Proodos*, Constantinople, 27 juin 1921, année 17<sup>e</sup>, n° 5905, p. 1.

<sup>101</sup> Dimitrios I. TALIADOROS, *op. cit.*, p. 326.

<sup>102</sup> *Ibid.*, p. 340.

La même fierté et la même émotion habitaient aussi les civils autochtones, surtout ceux qui étaient plus âgés, quand ils voyaient tous ces hommes qui avaient, massivement, répondu à l'ordre de mobilisation volontaire de leurs contrées. Sur ce cas, le député N. Konstantopoulos, natif de Thrace, témoigne ainsi :

*« Les dimanches, il faut que quelqu'un visite les églises des villages de Thrace où les soldats, ayant obtenu la permission de leurs officiers, se présentent à la messe. Là, il faut que quelqu'un voit avec quelle joie et avec quels yeux pleins de larmes, les petites vieilles regardent les soldats qui sont rangés sur le côté droit de l'église. On dirait qu'elles tentent de les admirer le plus possible comme si elles avaient peur de ne pas avoir le temps de remplir leur âme [de fierté] »<sup>103</sup>.*

Le monde politique de l'époque ne pouvait pas non plus rester indifférent devant tous ces hommes ordinaires qui s'étaient, volontairement, présentés sous les drapeaux pour participer à la guerre. Le Premier ministre Dimitrios Gounaris s'exclama, ainsi, sur les bancs de son gouvernement à l'Assemblée nationale, que les soldats volontaires n'étaient pas de simples soldats mais qu'ils devaient, selon lui, avoir le statut d'officier car, ayant quitté leur vie pacifique et abandonné des profits énormes autant au niveau économique que professionnel, ils se présentaient souriants sous les drapeaux pour se faire, finalement, tuer<sup>104</sup>.

En définitive, les soldats volontaires occupèrent une place prépondérante dans la conscience de la société et du monde politique de cette époque, non seulement en raison du caractère volontaire de leur engagement mais aussi du fait de leur rôle dans les combats, de leurs blessures et/ou de leur mort durant les batailles.

## **II. Des volontaires de troupes irrégulières**

Pendant la guerre gréco-turque en Asie mineure, les soldats volontaires de l'armée régulière de la Grèce n'étaient pas les seuls à se battre pour réaliser la Grande Idée. À côté d'eux, d'autres troupes, des troupes irrégulières cette fois, se formèrent et coopèrent volontairement avec l'armée grecque. Elles se chargèrent de nombreuses missions dans le but de contribuer, elles aussi, à la victoire finale de l'armée grecque contre les forces de Moustapha Kemal.

Ainsi, à côté du soldat volontaire Manolis Axiotis ou de ses camarades volontaires Georgios Magnis et Charalabos Pliziotis, des troupes de Circassiens

---

<sup>103</sup> A.A.N., Journaux des Discussions de l'Assemblée Nationale, III<sup>e</sup> session constitutionnelle des Grecs, Athènes, Imprimerie Nationale, 1932, séance du 13 mai 1921, p. 704 ; côte : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), III<sup>e</sup> Session Constitutionnelle, 1920-1921, vol. 68.

<sup>104</sup> *Ibid.*, séance du 25 mai 1921, p. 838.

volontaires se battirent ici et là dans les vastes territoires d'Asie mineure. De même, des groupes d'Arméniens, qui se formaient sur place, aidèrent, eux aussi volontairement, de plusieurs façons l'armée grecque. En outre, des bandes d'hommes originaires du Pont-Euxin fixèrent de nombreuses forces kémalistes dans les montagnes inhospitalières de Trébizonde ou de Sampsunde créant, en quelque sorte, un deuxième front sur place et empêchant, ainsi, Moustapha Kemal d'employer toutes ses troupes contre le gros des forces de l'armée grecque. C'est pourquoi, une progression de ces groupes irréguliers vers l'Asie mineure provoquerait non seulement le renforcement de l'armée grecque en hommes bien entraînés à « l'art de guerre » mais surtout l'enveloppement par les troupes grecques des forces kémalistes en empêchant leur recul.

Quelle fut alors la contribution des forces irrégulières Circassiennes durant la guerre gréco-turque ? De quelles missions se chargeaient les groupes d'Arméniens volontaires ? Et, finalement, comment se déroula la guérilla sur le Pont-Euxin ?

#### **A. La contribution des Circassiens**

Les soldats volontaires de la guerre en Asie mineure participèrent à des combats qui eurent la plupart des caractéristiques des guerres contemporaines, centrales ou périphériques.

La guerre gréco-turque, qui éclata en 1919, fut d'abord une *guerre de mouvement*. Une guerre durant laquelle les volontaires, comme leurs camarades de 1912-1913, couvraient de nombreux kilomètres afin d'affronter l'ennemi et « libérer » des villes et des villages soit à population mixte soit, et de plus en plus souvent alors que l'armée grecque progressait dans les territoires orientaux, à population turque.

C'était aussi une *guerre de tranchées* dont les caractéristiques nous rappellent d'une façon plus ou moins intense le front occidental de la Grande Guerre. Ainsi, d'un côté, les fantassins volontaires passaient de « longs » moments d'attente « enterrés » dans leurs abris puisque les deux adversaires évitaient pendant de nombreux mois l'affrontement décisif ; et, de l'autre, quand le « grand moment » d'un violent assaut arrivait, les volontaires, après des marches épuisantes, se trouvaient devant des tranchées de l'ennemi bombardées par l'artillerie puis prises par l'infanterie<sup>105</sup>.

---

<sup>105</sup> Certes, les tranchées du front d'Asie mineure ne pouvaient en aucun cas atteindre la « perfection » des tranchées construites par les combattants européens sur le front occidental de la Grande Guerre. De même, le nombre d'obus tirés ne pouvait pas aussi être aussi important que celui des obus que les

Mais c'était également une guerre dans laquelle les forces irrégulières employées, au début, par Moustapha Kemal et, ensuite, par l'armée grecque, jouèrent un rôle majeur, évoquant ainsi une *culture de guerre* nourrie des affrontements militaires qui s'étaient déroulés entre la Grèce et l'Empire Ottoman tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle.

Ainsi, dans cette perspective de la guérilla, qui se déroulait en même temps que la guerre régulière, s'inscrivaient également les forces des volontaires Circassiens qui se battaient, pour leurs propres raisons, pour écraser les forces kémalistes.

Mais, qui étaient ces Circassiens volontaires ? De quelles missions se chargèrent-ils durant la guerre en Asie mineure ? Et, finalement, quelle était l'image que les officiers, les autres combattants et la société grecque avaient de ceux-ci ?

### **1. Une tribu de guerriers**

Les Circassiens, connus également sous le nom de Tcherkesses et appelés durant la guerre gréco-turque en Asie mineure, constituaient une tribu originaire de la partie du versant septentrional du Caucase ; cette tribu s'était installée dans les territoires de l'Empire Ottoman à la suite de différentes vagues d'émigration qui avaient commencé en 1864 et continué entre 1868 et 1886, du fait des diverses révolutions réprimées qui avaient lieu en Russie<sup>106</sup> ou de la conquête de leurs terres par les Russes comme l'affirme le *moutessarif* de Nicomédie, le Circassien Ibrahim Bey<sup>107</sup>. Au sein de leur nouvelle patrie, certains Circassiens étaient considérés comme inutiles par les Turcs autochtones<sup>108</sup> et leurs belles femmes remplissaient les *harems* des Sultans, tandis que d'autres menaient une vie nouvelle fondée sur des biens mobiliers, des terres cultivables ainsi que des troupeaux de bêtes que la Sublime Porte leur donna lorsqu'ils étaient, eux aussi, des musulmans<sup>109</sup>.

---

artilleurs européens tirèrent par jour à la bataille de Verdun ou à celle de la Somme. À titre d'exemple, pour les batailles de Sakarya, l'artillerie de l'armée grecque était composée d'une force de 350 pièces environ tandis que chaque pièce était dotée de 200 à 500 obus ; par contre, lors de la préparation de l'attaque de la Somme on avait tiré 1.500.000 obus environ. Cité par Panagiotis GRIGORIU, *op. cit.*, pp. 336-337.

<sup>106</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Georgios Streit, Enveloppe 18, Sous-enveloppe 18.7 « Problème Turc. Négociations de paix 1918-1920, 1918-1922 », *La Circassie et les Circassiens*, Rapport anonyme, pp. 1, 9-10.

<sup>107</sup> « Le journal *Empros* sur le front. Les Circassiens sont des alliés des Grecs », *Empros*, Athènes, 1<sup>er</sup> juin 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8847, pp. 1-2.

<sup>108</sup> « Aux côtés des Circassiens vers Armeni-Selous », *Cosmos*, Smyrne, 30 juin 1921, année 11<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 1025, p. 1.

<sup>109</sup> « Le journal *Empros* sur le front. Les Circassiens sont des alliés des Grecs », *Empros*, Athènes, 1<sup>er</sup> juin 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8847, pp. 1-2 ; Archives d'E.L.I.A., Archives de Georgios Streit, Enveloppe

Pourtant, ces nouveaux arrivés, dont la population, conformément aux statistiques turques, s'élevait, à l'époque de la guerre en Asie mineure, à un million d'âmes dans les vastes territoires de l'Empire Ottoman<sup>110</sup>, n'avaient jamais perdu leur conscience circassienne<sup>111</sup>, leurs mœurs et traditions<sup>112</sup> ainsi que leur forte volonté de gagner, à un moment ou à une autre, leur indépendance. C'est même, exactement, cette aspiration ardente de former leur propre État qui les avaient conduit à se transformer d'une tribu au sein de laquelle seulement les *nobles* et les *princes* se préoccupaient uniquement de la guerre et de la chasse tandis que les *vassaux* et les *serfs* se chargeaient explicitement de l'agriculture et de l'élevage des bestiaux<sup>113</sup>, en une tribu de guerriers<sup>114</sup>. D'ailleurs, « *les Circassiens n'ont pas cessé depuis la conquête Arabe de viser leur indépendance. Guerres contre les Arabes, guerres contre les Persans, guerres contre les Turcs, guerres contre les Russes, des guerres sans fin remplissent les pages de l'histoire de la Circassie, de ce pays [des] braves* »<sup>115</sup>.

Dans cette perspective, ces montagnards, qui s'occupaient auparavant de tâches paisibles en semant et en moissonnant leurs terres ou bien encore en faisant paître leurs troupeaux, s'étaient *obligatoirement* changés en guerriers brutaux. Ils s'étaient, donc, transformés en combattants admirables, en guerriers courageux, et en remarquables cavaliers qui ne se séparaient jamais de leur équipement militaire et qui soignaient leurs armes comme si celles-ci étaient, pour eux, la chose la plus précieuse. Le journal *Amalthia* de Smyrne publia une correspondance arrivée du front d'Afyon Karahissar :

« *Tout l'équipement de guerre et de destruction constitue une immense mosaïque qui décore l'homme Circassien de la tête aux pieds. Avec cet équipement on pourrait parfaitement créer un Musée entier puisqu'il ne manque rien à son*

---

18, Sous-enveloppe 18.7 « Problème Turc. Négociations de paix 1918-1920, 1918-1922 », *La Circassie et les Circassiens*, Rapport anonyme, p. 10.

<sup>110</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Georgios Streit, Enveloppe 18, Sous-enveloppe 18.7 « Problème Turc. Négociations de paix 1918-1920, 1918-1922 », *La Circassie et les Circassiens*, Rapport anonyme, p. 10.

<sup>111</sup> « Le journal *Empros* sur le front. Les Circassiens sont des alliés des Grecs », *Empros*, Athènes, 1<sup>er</sup> juin 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8847, pp. 1-2.

<sup>112</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Georgios Streit, Enveloppe 18, Sous-enveloppe 18.7 « Problème Turc. Négociations de paix 1918-1920, 1918-1922 », *La Circassie et les Circassiens*, Rapport anonyme, pp. 17-18.

<sup>113</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>114</sup> « Une interview avec [le Circassien] Etem Bey », *Cosmos*, Smyrne, 21 janvier 1921, année 11<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 871, p. 1.

<sup>115</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Georgios Streit, Enveloppe 18, Sous-enveloppe 18.7 « Problème Turc. Négociations de paix 1918-1920, 1918-1922 », *La Circassie et les Circassiens*, Rapport anonyme, p. 8.

*armement si magnifique. On dit que les Souliotes étaient toujours munis de leurs armes et qu'ils ne s'en séparaient jamais et sous aucun prétexte. La même chose se passe également avec les Circassiens. Ils mangent, ils dorment, ils se réveillent, ils marchent, ils montent à cheval en ayant toujours, avec eux, leur armement comme si c'était leur inséparable ami.*

*Leur plus haute ambition constitue le fait d'argenter leurs fusils avec les trophées gagnés durant une attaque.*

*Au mépris de la mode de nos jours où l'or et l'argent sont soigneusement placés dans les Banques, les Circassiens envoient ces pièces tout de suite à la fonderie d'une quelconque bijouterie. Là, ces pièces prennent la forme de diverses figures et décorent leurs mannlichers<sup>116</sup> ou leurs stylets<sup>117</sup>.*

*Et, c'est vrai que les Circassiens portent avec une fierté extraordinaire leur équipement militaire. Ils sont des hommes corpulents et droits et sont un spectacle frappant. Ils ont de beaux visages tannés qui méprisent toujours le danger et sont pleinement habitués aux aventures guerrières.*

[...]

*En équitation ils sont insurpassables. Quand ils montent sur leurs chevaux, ils donnent l'impression d'être des aigles »<sup>118</sup>.*

En outre, leur caractère guerrier transparaissait dans leurs mœurs, leurs traditions ou bien encore leurs chansons. Ainsi, leurs danses traditionnelles évoquaient les marches militaires ou bien encore le bruit assourdissant du combat<sup>119</sup>. De plus, « *la plupart de leurs airs nationaux port[ai]ent l'empreinte de leur caractère belliqueux* »<sup>120</sup>.

Ainsi, les Circassiens constituaient une tribu originaire des territoires du Caucase qui, peu à peu, d'un peuple pacifique devint une troupe de guerriers redoutables, à cause certes de leur volonté de former leur propre État mais aussi en raison de leur origine, celle d'une contrée marquée par la quête du butin ou par des affrontements militaires meurtriers.

---

<sup>116</sup> Fusil à répétition.

<sup>117</sup> Petit couteau.

<sup>118</sup> « Les Circassiens et la guerre », *Amalthia*, Smyrne, 7 avril 1922, année 85<sup>e</sup>, n° 19193, p. 1.

<sup>119</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Georgios Streit, Enveloppe 18, Sous-enveloppe 18.7 « Problème Turc. Négociations de paix 1918-1920, 1918-1922 », *La Circassie et les Circassiens*, Rapport anonyme, p. 6.

<sup>120</sup> *Ibid.*

Figure 18 : Cavalier Circassien. Collaborateur de l'armée grecque<sup>121</sup>

« Photographie non reproduite par respect  
du droit de Musée de Guerre d'Athènes »

Source :

Musée de Guerre d'Athènes,  
Campagne en Asie Mineure, Dossier 11, n° 3726

## 2. La coopération avec l'armée grecque

Au cours de la guerre donc, beaucoup de Circassiens se portèrent, eux aussi, volontaires dans l'armée grecque afin de contribuer à l'écrasement définitif des forces kémalistes. Formant des groupes d'irréguliers ou prenant, tout seul, la route vers les casernes grecques, ces Circassiens volontaires voulaient se libérer non seulement de la « barbarie » kémaliste<sup>122</sup> mais aussi du pouvoir Turc en général puisque seule la religion les unissait tandis que leurs traditions, leurs mœurs et leur caractère les divisaient profondément, comme le chef d'un groupe de Circassiens cavaliers, Maan Zadé Moustapha Bey, le dit au journaliste Costantin Missaïlidis<sup>123</sup>.

L'armée grecque trouva ainsi en ces guerriers Circassiens non seulement un allié inattendu mais surtout un allié extrêmement fidele animé du même objectif, celui d'en finir, une bonne fois pour toutes, avec le « grand malade de l'Europe » et avec son pouvoir politique et religieux qui siégeait à Istanbul. Cet affrontement militaire

<sup>121</sup> Archives photographiques de M.G.A., Campagne en Asie Mineure, Dossier 11, n° 3726.

<sup>122</sup> « Les Circassiens contre les forces kémalistes », *Macédoine*, Thessalonique, 24 mars 1920, année 9<sup>e</sup>, n° 2922, p. 2.

<sup>123</sup> « Impressions d'Ada Bazar. Les Circassiens en état d'alerte », *Proïa*, Constantinople, 18 juin 1921, année 3<sup>e</sup>, n° 873, p. 1.

mobilisait, ainsi, aussi bien un grand nombre de Grecs originaires de toutes les contrées du monde grec que des populations musulmanes, issues de la mosaïque des régions de l'Empire Ottoman, qui cherchaient depuis longtemps à obtenir leur indépendance « nationale ».

Sur les côtes asiatiques et les hauts plateaux de l'Orient, les soldats volontaires de l'armée grecque régulière combattirent ainsi aux côtés de 6.000 Circassiens volontaires, d'après leurs chefs<sup>124</sup>. La plupart d'entre eux, répartis en plusieurs unités à cheval sous les ordres de différents chefs et attachées aux Divisions de l'armée grecque, furent chargés de nombreuses missions sur le front micrasiatique.

Ainsi, des groupes de Circassiens volontaires participèrent aux violentes attaques de l'armée grecque contre les forces kémalistes. Après avoir, eux aussi, parcouru plusieurs kilomètres à travers des montagnes, des steppes et des déserts, ils combattirent avec acharnement dans les combats de Bahitzezik<sup>125</sup>, d'Eskisehir<sup>126</sup>, de Kütahya<sup>127</sup>, ou bien encore dans les hauteurs inhospitalières au-delà du fleuve de Sakarya<sup>128</sup>. En outre, d'autres groupes de Circassiens volontaires servirent soit derrière les premières lignes soit sur le front dans l'objectif tantôt de « *nettoyer des guépriers de leurs assassins* [comme] à *Karamoussal* »<sup>129</sup>, à Nicomédie<sup>130</sup>, à Pazarkioï<sup>131</sup> ainsi qu'à Bougiouk Kaletzik<sup>132</sup>, tantôt de désarmer la population turque

---

<sup>124</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Georgios Streit, Enveloppe 18, Sous-enveloppe 18.7 « Problème Turc. Négociations de paix 1918-1920, 1918-1922 », Rapport anonyme concernant l'armée grecque sur le front micrasiatique, p. 2. Il faut noter que, puisque les Circassiens volontaires de l'armée grecque ne s'inscrivaient pas militairement, il est difficile d'identifier leur nombre exact tandis que des sources diverses nous donnent des chiffres différents. Ainsi, les Circassiens disaient qu'il y avait 6.000 hommes qui servaient dans l'armée grecque, un officier du III<sup>e</sup> Corps d'armée témoigna qu'il y en avait 4.000 sous les ordres de l'armée grecque tandis que le rédacteur du rapport souligna qu'il avait pu identifier seulement 1.400 Circassiens volontaires attachés à la II<sup>e</sup> et à la III<sup>e</sup> Division de l'armée grecque. Archives d'E.L.I.A., Archives de Georgios Streit, Enveloppe 18, Sous-enveloppe 18.7 « Problème Turc. Négociations de paix 1918-1920, 1918-1922 », Rapport anonyme concernant l'armée grecque sur le front micrasiatique, p. 2. Pourtant, le journal *Amalthia* de Smyrne publia que les Circassiens donnaient à la guerre contre Moustapha Kemal 20.000 (!) combattants héroïques. « Impressions. Condamnation générale », *Amalthia*, Smyrne, 17 mars 1922, année 85<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 19177, p. 1.

<sup>125</sup> « Aux côtés des Circassiens vers Armeni-Selous », *Cosmos*, Smyrne, 30 juin 1921, année 11<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 1025, p. 1.

<sup>126</sup> « Vers Ankara », *Cosmos*, Smyrne, 14 juillet 1921, année 11<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 1039, p. 1.

<sup>127</sup> « Comment les Circassiens se sont combattus », *Macédoine*, Thessalonique, 20 juillet 1921, année 11<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 3395, p. 1.

<sup>128</sup> « Des pages d'une gloire immortelle », *Empros*, Athènes, 16 novembre 1921, année 26<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 9014, p. 1.

<sup>129</sup> « Aux côtés des Circassiens vers Armeni-Selous », *Cosmos*, Smyrne, 30 juin 1921, année 11<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 1025, p. 1.

<sup>130</sup> « Comment les Circassiens se sont battus aux côtes de notre armée », *Skrip*, Athènes, 27 juin 1921, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 6088, p. 2.

<sup>131</sup> « Dans la zone de guerre. Les beaux Circassiens se battent aux côtés de notre armée », *Empros*, Athènes, 20 octobre 1921, année 25<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 8995, pp. 1-2.

autochtone<sup>133</sup>. En outre, des troupes à cheval de Circassiens volontaires se chargèrent également de la sécurité des routes par lesquelles passaient les convois de ravitaillement en munitions et en nourriture des forces armées grecques qui se trouvaient sur le front<sup>134</sup>.

La contribution des volontaires Circassiens s'étendit aussi au-delà des barbelés grecs dans le but, d'un côté, d'écraser des bandes de *Tsétés* en les pourchassant dans les lignes ennemies<sup>135</sup>, et, de l'autre, de désarmer ou de capturer des Turcs civils des villages proches des lignes grecques. Ainsi « à *Tzoumalkioï*, un village turc au-delà de nos lignes défensives, les Circassiens, faisant semblant d'être des Turcs, ont soulevé les Turcs autochtones en leur disant que l'armée grecque était partie. Ensuite, ils les ont amenés dans nos lignes, armés comme ils l'étaient, et ils les ont livrés, à nos officiers, en tant que prisonniers. La chose la plus drôle de l'histoire est que le chef des Turcs, le fusil à la main, a complètement perdu la tête lorsqu'il s'est rendu compte qu'il était tombé dans un piège »<sup>136</sup>.

Très souvent aussi, des groupes de Circassiens pénétraient à cheval dans les lignes défensives de l'ennemi afin de se livrer à des escarmouches ou à de vrais combats<sup>137</sup> ou bien encore pour espionner<sup>138</sup>. De même, « accompagné par un officier grec, les Circassiens se chargeaient des patrouilles militaires de reconnaissance dans la région boisée et inapprochable [par les forces grecques] qui se trouvait entre *Eskisehir* et *Kütahya* ainsi qu'à l'Est du fleuve *Poursak*, affluent de *Sakarya*, qui passe d'une ville à l'autre »<sup>139</sup>.

À côté de ces groupes de Circassiens, d'autres hommes originaires de la même tribu se présentaient seuls et servaient volontairement dans l'armée grecque soit comme guide des troupes grecques dans les vastes territoires d'Asie mineure qu'ils

---

<sup>132</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives d'Ioannis Papadimas, Journal du 5 septembre 1921 jusqu'au 26 août 1922, n° 12, p. 85.

<sup>133</sup> Tassos MOUMTZIS, *Mémoires 1894-1924*, Thessalonique, Publication de Tassos Moumtzis, 1971, pp. 177-178.

<sup>134</sup> « Impressions d'Ada Bazar. Les Circassiens en état d'alerte », *Proïa*, Constantinople, 18 juin 1921, année 3<sup>e</sup>, n° 873, p. 1.

<sup>135</sup> « Les Circassiens à nos côtés », *Cosmos*, Smyrne, 24 septembre 1921, année 11<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 1110, p. 1.

<sup>136</sup> « Dans la zone de guerre. Les beaux Circassiens se battent aux côtes de notre armée », *Empros*, Athènes, 20 octobre 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8995, pp. 1-2.

<sup>137</sup> « Les Circassiens et la guerre », *Amalthia*, Smyrne, 7 avril 1922, année 85<sup>e</sup>, n° 19193, p. 1.

<sup>138</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Georgios Streït, Enveloppe 18, Sous-enveloppe 18.7 « Problème Turc. Négociations de paix 1918-1920, 1918-1922 », Rapport anonyme concernant l'armée grecque sur le front micrasiatique, p. 2.

<sup>139</sup> Tassos MOUMTZIS, *op. cit.*, p. 177.

connaissaient parfaitement<sup>140</sup> soit en aidant l'installation des unités grecques sur place<sup>141</sup>.

Ainsi, au cours de la guerre en Asie mineure, l'armée grecque trouva sur place un bon allié : une tribu de guerriers qui donna de nombreux volontaires qui n'hésitèrent pas à se battre avec acharnement contre les forces kémalistes, à espionner l'ennemi et, finalement, à faire couler leur propre sang pour une affaire étrangère.

Figure 19 : Cavaliers Circassiens. Forces de la IV<sup>e</sup> Division<sup>142</sup>

*« Photographie non reproduite par respect  
du droit de Musée de Guerre d'Athènes »*

*Source :  
Musée de Guerre d'Athènes,  
Campagne en Asie Mineure, Dossier 3, n<sup>o</sup> 826*

### **3. Réputation et violence**

Au cours de la guerre gréco-turque, dès le 2/15 mai 1919, de nombreux groupes de volontaires Circassiens apportèrent, ainsi, à l'armée grecque une aide importante.

Ils jouissaient d'une bonne réputation parmi les officiers grecs ainsi que parmi les correspondants des journaux envoyés sur le front. Ces beaux Circassiens, se trouvant un peu partout sur d'admirables chevaux, comme à Panderma, à Brousse, à Genissehir, à Karakioï, à Kiouprou-Hissar, à Kios, autour du lac Ascanien, passaient

<sup>140</sup> A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 15 A/21, « Politiques. Informations diverses », Certificat du 5/42<sup>e</sup> Régiment d'Evzones signé par N. Plastiras, 3 octobre 1920, p. 1.

<sup>141</sup> *Ibid.*, Certificat du Corps d'Armée de Smyrne signé par N. K. Spiropoulos, 2 juillet 1920, p. 1.

<sup>142</sup> Archives photographiques de M.G.A., Campagne en Asie Mineure, Dossier 3, n<sup>o</sup> 826.

en effet, sans se plaindre, de bons et de mauvais moments aux côtés de l'armée grecque, et se battaient continuellement<sup>143</sup>.

Étant des cavaliers formidables<sup>144</sup> et infatigables<sup>145</sup>, ils couvraient, quelles que fussent les conditions climatiques ou l'état du sol, de nombreux kilomètres afin de se battre contre les Turcs, méprisant le tir des fusils, les obus de l'artillerie adverse et la mort. Ils suscitaient ainsi les commentaires dithyrambiques des journalistes grecs présents sur place. Le journal *Cosmos* de Smyrne se fit l'écho de cette admiration :

*« Ce serait un énorme oubli si on ne faisait pas mention des services que les volontaires Circassiens prêtent à l'armée grecque. Des hommes impavides devant les balles, des hommes braves et courageux, ils se trouvent toujours en première ligne et répandent avec nos evzones la peur et l'horreur parmi l'ennemi.*

*Leur haine contre Kemal ainsi que leur amour envers l'armée grecque sont sans limite »*<sup>146</sup>.

Il n'y avait pas que les journalistes qui admiraient la bravoure des volontaires Circassiens et la façon qu'ils avaient de se jeter contre les troupes kémalistes. Les officiers de l'armée grecque restaient, eux aussi, bouche bée devant ces combattants qui, durant les batailles, rivalisaient avec les soldats grecs en courage. Un autre journal précisa :

*« On nous télégraphie de Smyrne que le Régiment des Circassiens, qui s'est battu aux côtés des Grecs durant la bataille de Kütahya, montra un courage sans pareil, un courage digne de l'héroïsme des combattants grecs. Conformément aux informations venues du front, les Circassiens se battaient contre les forces kémalistes de telle façon qu'ils provoquaient l'admiration des officiers supérieurs de l'armée grecque »*<sup>147</sup>.

Les soldats grecs, volontaires et appelés, éprouvèrent également des sentiments chaleureux envers ces Circassiens qui, jusqu'au dernier moment, quand l'armée grecque n'était plus qu'une troupe indisciplinée d'hommes en uniformes, ils couraient ici et là pour aider la retraite en mettant en danger leur propre vie. Le volontaire Christos Spanomanolis et son camarade appelé Spiros Androutsos se rappelèrent que des Circassiens se hâtèrent d'aider leurs unités au moment où leurs officiers étaient totalement paniqués et ne savaient où conduire leurs troupes<sup>148</sup>.

---

<sup>143</sup> « Dans la zone de guerre. Les beaux Circassiens se battent aux côtés de notre armée », *Empros*, Athènes, 20 octobre 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8995, pp. 1-2.

<sup>144</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 315, Rapport de Ch. Kalantidis et K. Kaniz adressé au Quartier Général grec, p. 3.

<sup>145</sup> Tassos MOUMTZIS, *op. cit.*, p. 177.

<sup>146</sup> « Vers Ankara », *Cosmos*, Smyrne, 14 juillet 1921, année 11<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 1039, p. 1.

<sup>147</sup> « Comment les Circassiens se sont combattus », *Macédoine*, Thessalonique, 20 juillet 1921, année 11<sup>e</sup>, n° 3395, p. 1.

<sup>148</sup> Christos A. SPANOMANOLIS, *op. cit.*, p. 55 ; Spiros ANDROUTSOS, *op. cit.*, p. 67.

Pourtant, même si les journalistes présentaient ces guerriers comme des hommes respectant les civils<sup>149</sup>, des officiers et des soldats volontaires étaient profondément affectés par leur brutalité envers les populations turques des villes et des villages d'Asie mineure surtout au cours des derniers jours de l'affrontement militaire. D'ailleurs, les Circassiens volontaires s'étaient déjà « distingués » durant les événements à Nicomédie<sup>150</sup> l'été 1921, événements que les journaux grecs avaient présentés comme de simples escarmouches entre Turcs et Circassiens<sup>151</sup>.

Ainsi, l'officier Stavros Christodoulidis nota dans son carnet de guerre que le 16/29 août 1922, des Circassiens volontaires, aux côtés d'autres soldats grecs, incendièrent le village de Chamourkioï et tuèrent un bon nombre de ses habitants<sup>152</sup>. De même, Dimitrios Kirmizas, soldat volontaire, natif de Vourlà d'Asie mineure et resté sur place en tant que prisonnier de guerre, témoigna :

*« Tous les jours, un grand nombre de citoyens Turcs venaient en dehors de notre camp [de prisonniers] pour trouver des esclaves pour des corvées, pour qu'ils bâtissent leurs maisons. C'était nous qui avons tout brûlé durant notre recul. Mais, quoi nous ? C'était les Tcherkesses qu'on avait dans notre armée. C'était eux qui brûlaient et ruinaient les villages sur place parce qu'ils avaient des comptes ouverts avec les Turcs »*<sup>153</sup>.

Ainsi les Circassiens volontaires de l'armée grecque eurent une bonne réputation grâce à leur combativité, leur courage et aussi grâce à leur fidélité à la cause grecque, soutenant l'armée grecque jusqu'au dernier moment, jusqu'au moment où « la pierre tombale couvrait déjà le sépulcre de la Grande Grèce »<sup>154</sup>. Et pourtant, leur violence scandaleuse envers les populations turques autochtones était patente, une violence marquée par une haine intrinsèque qu'ils évoquaient à chaque récidive<sup>155</sup>.

---

<sup>149</sup> « Comment les Circassiens se sont combattus », *Macédoine*, Thessalonique, 20 juillet 1921, année 11<sup>e</sup>, n° 3395, p. 1 ; « Impressions d'Ada Bazar. Les Circassiens en état d'alerte », *Proïa*, Constantinople, 18 juin 1921, année 3<sup>e</sup>, n° 873, p. 1.

<sup>150</sup> Tassos KOSTOPOULOS, *op. cit.*, pp. 114-118.

<sup>151</sup> « Comment les Circassiens se sont battus aux côtés de notre armée », *Skrip*, Athènes, 27 juin 1921, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 6088, p. 2 ; « Qu'est-ce qui s'est vraiment passé à Nicomédie », *Empros*, Athènes, 27 juin 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8573, p. 3.

<sup>152</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Stavros Christodoulidis, *Journal de campagne d'Asie Mineure, 7 mai 1921-14 septembre 1922*, pp. 132-133.

<sup>153</sup> Nitsa PARARA-EFTICHIDOU, *op. cit.*, p. 42.

<sup>154</sup> Ioannis KAPSIS, *op. cit.*, p. 251.

<sup>155</sup> « Qu'est-ce qui s'est vraiment passé à Nicomédie », *Empros*, Athènes, 27 juin 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8573, p. 3.

## B. Les Arméniens malfaiteurs

Aux côtés des volontaires Circassiens, d'autres volontaires non grecs rejoignirent l'armée grecque : des Arméniens.

Ainsi, cette guerre qui, au début, semblait être uniquement une affaire grecque, mobilisa massivement non seulement des Grecs mais aussi des hommes d'autres origines. Cette mobilisation concerna en effet des hommes qui vivaient au sein de l'Empire Ottoman autrefois immense et qui nourrissaient une haine profonde envers les Turcs, une haine due à des blessures ouvertes, comme celles commises au cours de la Grande Guerre, et qui n'étaient pas encore guéries. Le génocide des Arméniens de l'Empire Ottoman par le mouvement des *Jeunes Turcs* dans leur processus d'homogénéisation nationale d'un Empire, *de facto*, multiculturel était encore très vif dans les mémoires arméniennes<sup>156</sup>.

Quelles furent leurs missions ? Et comment se comportèrent-ils envers les populations turques indigènes ?

### 1. Les objectifs

Ainsi, comme nous avons déjà vu, les Arméniens formèrent leurs propres bataillons et détachements indépendants au mépris de l'interdiction des gouvernements d'Athènes<sup>157</sup>. À côté donc des 12 volontaires arméniens qui s'étaient présentés sous les drapeaux de l'armée régulière<sup>158</sup> et la *Légion Arménienne* de l'officier Torkom qui fut formée à Smyrne et resta sur place<sup>159</sup>, d'autres volontaires arméniens, ayant, déjà, formé leurs propres bataillons, se dirigèrent de Smyrne vers l'intérieur de l'Asie mineure.

Là, ces volontaires participèrent, eux aussi, à la guerre contre les forces kémalistes, cherchant à empêcher la formation sur leurs territoires natals d'un nouvel État-nation Turc au sein duquel il n'y aurait sûrement pas de place pour eux. Les jours sombres de la Grande Guerre l'avaient prouvé, et pendant la guerre gréco-turque, cela ne s'arrêtait pas car les Arméniens continuaient d'être les victimes de la violence des

---

<sup>156</sup> Enzo TRAVERSO, *op. cit.*, pp. 152-153 ; Stephan ASTOURIAN, « The Armenian Genocide : An Interpretation », *The History Teacher*, Published by Society for History Education, February 1990, vol. 23, n° 2, pp. 111-160.

<sup>157</sup> Voir aussi notre Chapitre 1.

<sup>158</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement. Voir aussi notre Chapitre 1.

<sup>159</sup> Archives de S.A.M., Ordre quotidien de la 1<sup>e</sup> escadre d'intendance militaire du 1<sup>er</sup> juin 1922, Notification de l'ordre de l'Armée d'Asie Mineure, n° 13584/27-5-1922, s.p. ; côte : 1<sup>ère</sup> escadre de l'intendance militaire, Film 1, Armoire 34, Casier I, livre des ordres du jour des officiers, 1/4/1922-15/9/1923. Voir aussi notre Chapitre 1.

troupes kémalistes<sup>160</sup>, et étaient obligés de fuir la brutalité de la guerre en se réfugiant massivement dans la zone d'occupation grecque<sup>161</sup>.

Ainsi, alors que les soldats volontaires grecs et les Circassiens attaquaient les forces armées ennemies, alors que des volontaires Circassiens s'occupaient de la sécurité des routes par lesquelles les convois des camions du service de l'intendance de l'armée grecque passaient ou espionner, les volontaires Arméniens furent chargés de nombreuses opérations militaires dites « *confidentielles* » dans les lignes intérieures<sup>162</sup>.

Ainsi, tandis que l'armée grecque progressait à l'intérieur de l'Orient, les soldats volontaires arméniens s'occupèrent, à la suite d'un ordre donné par le commandement de l'armée grecque, de désarmer les civils turcs autochtones, comme ce fut le cas dans les villages de Boïraz, de Boïraz-Dam et de Tsokelék du département de Salihli<sup>163</sup>.

Ailleurs, dans les vastes territoires d'Asie mineure, d'autres troupes irrégulières de volontaires arméniens, quittant les villes et les villages, espionnèrent les musulmans autochtones dans la campagne à proximité. Il s'agissait, de façon *confidentielle*, de découvrir si les citoyens turcs indigènes se mêlaient à des bandes de *Tsétés* ou s'il y avait sur place des cachettes d'armement et de munitions dont ils pourraient, à un moment ou à un autre, se servir<sup>164</sup>. D'autres détachements de volontaires arméniens se chargèrent également de réquisitionner des produits agricoles, des bêtes ou bien encore des biens des Turcs autochtones pour ravitailler l'armée grecque<sup>165</sup>.

Dans un autre domaine, des troupes irrégulières, composées de soldats volontaires arméniens que Dimitrios Kefalogiannis rencontra autour du village d'Ada Bazar en automne 1921<sup>166</sup>, combattirent les groupes de *Tsétés* qui entraient dans la

---

<sup>160</sup> « Préludes de la grande victoire. Les deux armées face à face », *Empros*, Athènes, 19 juillet 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8895, p. 1.

<sup>161</sup> A.H.S.C., Archives d'Alexandros Svolos, Boîte 3, Enveloppe 1, Rapport du dirigeant du Service de l'Assistance des Réfugiés Valassopoulos, 19 octobre 1921, Brousse, n° 44, p. 1.

<sup>162</sup> A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 70, « Direction de Sécurité publique, Informations confidentielles, 15/7/1922-20/8/1922 », Rapport confidentiel du haut commissaire grec Aristidis Stergiadis, 15 juillet 1922, Smyrne, n° 1701, p. 1.

<sup>163</sup> *Id.*, Rapport confidentiel du représentant du haut commissariat grec à Salihli Mitakos, 5 avril 1922, Salihli, n° 26, p. 1.

<sup>164</sup> *Id.*, Rapport confidentiel du haut commissaire grec Aristides Stergiadis, 15 juillet 1922, Smyrne, n° 1701, p. 1.

<sup>165</sup> *Id.*, Rapport confidentiel du haut commissaire grec Aristides Stergiadis, 28 mai 1922, Smyrne, n° 1497, p. 2.

<sup>166</sup> Dimitrios KEFALOGIANNIS, *op. cit.*, p. 76.

zone grecque, attaquaient brusquement des villages, mobilisaient brutalement de nouveaux effectifs ou massacraient les indigènes et pillaient leurs propriétés<sup>167</sup>.

En définitive, les forces armées arméniennes ne participèrent pas directement aux batailles contre Moustapha Kemal, mais elles se chargèrent de missions secondaires très importantes comme désarmer des civils Turcs et rechercher les bandes de *Tsétés* cachées dans la zone grecque, ce qui libéraient des forces régulières pour s'occuper des opérations militaires.

## 2. Le comportement envers les populations indigènes

Ces missions, sur ordre des Grecs, furent marquées par une grande violence que nous pourrions qualifier de « structurelle ». Les plaintes que le haut commissaire grec qui siégeait à Smyrne et les représentants de ce dernier dans les villes et les villages de l'Asie mineure adressaient aux officiers de l'armée grecque permettent de prendre connaissance d'un grand nombre de complots, de passages à tabac et de voies de fait contre les civils Turcs et, parfois, contre des Grecs, commis par des soldats volontaires arméniens.

Ainsi, des Arméniens volontaires de l'armée grecque accusèrent des civils turcs pacifiques de mettre en danger la sécurité publique et de comploter contre les forces armées grecques en participant à des groupes de *Tsétés*, en tentant de faire entrer en cachette des fusils ou des grenades dans leurs magasins<sup>168</sup>. D'autres Arméniens volontaires préféraient voler les biens des populations turques<sup>169</sup> et aussi parfois ceux des populations grecques des villes et des villages.

Les Turcs souffrirent aussi de violence physique. Des bataillons arméniens, pour désarmer les Turcs des villages Boïraz-Dam, Tsokelék, Taïtan-Tsavli, Tépétzik, Pitsirli, Karabounar, Bargam, Douranasli, Douz-Arapli, Kara-Oglanli, Velikli, Aksoulou, Tzafarli et Evérdis, se livrèrent ainsi à des passages à tabac en masse de Turcs de tout âge<sup>170</sup>. La plupart d'entre ces derniers restaient alités plusieurs jours

---

<sup>167</sup> « La nécessité d'un nouvel ordre », *Macédoine*, Thessalonique, 12 août 1920, année 10<sup>e</sup>, n° 3059, p. 1.

<sup>168</sup> A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 70, « Direction de Sécurité publique, Informations confidentielles, 15/7/1922-20/8/1922 », Rapport confidentiel du haut commissaire grec Aristides Stergiadis, 15 juillet 1922, Smyrne, n° 1701, p. 1.

<sup>169</sup> *Id.*, Rapport confidentiel du représentant du haut commissariat grec à Salihli Mitakos, 19 mai 1922, Salihli, n° 55, p. 1.

<sup>170</sup> *Id.*, Rapport confidentiel du représentant du haut commissariat grec à Salihli Mitakos, 5 avril 1922, Salihli, n° 30, pp. 1-2.

après l'attaque, alors que le reste des habitants se réfugiait la nuit dans la proche campagne et ne rentrait qu'après le levé du jour<sup>171</sup>.

Parfois aussi, ces volontaires arméniens considéraient que la torture et la mort de ces Turcs étaient une bonne solution tandis que les gouverneurs grecs, n'ayant pas d'ordres, préféraient de ne pas se mêler de la chose et que les soldats grecs présents, suivant les ordres de leurs officiers, laissaient, eux aussi, les Turcs à leur destin. Le représentant du haut commissariat grec à Salihli, témoin d'un de ces passages à tabac au village Boïraz-Tam raconta :

*« Je crois devoir attirer votre attention sur le fait qu'en arrivant sur la place du village Boïraz-Tam vers midi, j'en suis encore tout retourné, pour ne rien dire de plus, car, je me suis trouvé devant un spectacle affligeant et tragique. J'ai vu les Ottomans du village rassemblés sur le pavé de leur mosquée tandis qu'environ 10 Arméniens armés de morceaux de bois massif et devant lesquels même un taureau aurait frémi, les avaient encerclés. Ces Arméniens frappaient sans merci et sans exception tous les villageois et les cris de douleur, les lamentations et les plaintes, qui briseraient le cœur de tout être humain, s'entendaient de l'enceinte. De même, des lamentations et des plaintes de la part des femmes turques – mères, épouses, sœurs et enfants – provenaient également de l'intérieur des maisons des hommes qui étaient battus. De nombreux Ottomans s'évanouissaient, un grand nombre d'entre eux eurent la tête fracassée, d'autres ne pouvaient même pas marcher.*

*Mon émotion et celle des gendarmes, se trouvant sur place, étaient si fortes qu'on a été obligé de fuir devant ce spectacle affreux. Le moucthar du village, étant accompagné par les Hodjas, est venu me trouver et m'a déclaré : "Au lieu de nous torturer comme cela, jetez-nous, s'il vous plaît, une bombe et tuez nous".*

*Un autre Ottoman, qui avait été battu par un Arménien qui, à un moment donné, saisit son revolver, s'exclama : "Tire ! Tire !" . Moi, n'ayant pas reçu d'ordres sur la question, je suis parti. De même, un sergent major, déclarant qu'il avait des ordres comme tels, est également parti »<sup>172</sup>.*

Cette violence des volontaires arméniens à l'encontre des civils turcs dans la zone d'occupation grecque ne se limita pas seulement aux tabassages. Des détachements arméniens se livrèrent aussi à des voies de faits contre des citoyens turcs en *déshonorant* la population musulmane indigène<sup>173</sup>. Et c'est fort probable que les Arméniens *déshonoraient* les Turcs non seulement par des insultes mais aussi par des viols, des *hanoums*. La haine des Arméniens contre les Turcs, accumulée durant la Grande Guerre lors du génocide de leur peuple, était si forte qu'elle prenait la forme du viol des femmes turques, expression de la vengeance, manifestation de la

---

<sup>171</sup> *Id.*, p. 2.

<sup>172</sup> *Id.*, Rapport confidentiel du représentant du haut commissariat grec à Salihli Mitakos, 2 avril 1922, Tépétzik, n° 140, p. 1.

<sup>173</sup> *Id.*, Rapport confidentiel du représentant du haut commissariat grec à Salihli Mitakos, 19 mai 1922, Salihli, n° 55, p. 1.

domination du pays vaincu, et humiliation de tout le peuple turc, y compris celle de la population mâle. C'est pourquoi, comme Stéphane Audoin-Rouzeau souligne :

« *Viol des femmes, viol de la patrie. Mais aussi, sur un plan symbolique, viol des hommes. [...] Le viol se traduit par une angoisse de l'échec des hommes, de leur impotence, de leur impuissance* »<sup>174</sup>.

Ainsi, les volontaires Arméniens se comportèrent d'une façon profondément violente envers les populations indigènes d'Asie mineure, une violence nourrie de leur haine contre les Turcs. Mais cette violence creusa un fossé entre les populations grecques et les civils turcs, et renforça l'aversion des Turcs envers l'armée grecque qui laissait faire<sup>175</sup>.

### **3. La réaction des autorités grecques**

Toute cette violence scandaleuse des troupes irrégulières de volontaires arméniens contre les populations turques d'Asie mineure suscita bien évidemment la réaction des autorités politiques et militaires grecques.

Le premier qui a réagi de cette situation déplorable qui mettait même en danger l'occupation grecque car elle renforça directement ou indirectement le mouvement kémaliste fut le haut commissaire grec à Smyrne Aristides Stergiadis. Celui-ci, adressant, le 28 mai/10 juin 1922, un rapport confidentiel au Haut Gouvernement Militaire d'Asie mineure souligna que la violence des troupes arméniennes pourrait nuire la cause grecque non seulement en renforçant la propagande contre l'occupation grecque de l'Asie mineure mais aussi en alimentant le mouvement kémaliste au sein de la zone d'occupation tout en compliquant la tâche du gouvernement d'Athènes. Dans le même rapport, le représentant de l'État grec sur les côtes micrasiatiques conseilla aussi le Gouverneur militaire d'ordonner ses troupes à ne pas se comporter violemment contre les Turcs et d'assigner des occupations comme le désarmement des Turcs et/ou la réquisition des biens à des détachements que les officiers pouvaient facilement contrôler<sup>176</sup>.

---

<sup>174</sup> Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, *L'enfant de l'ennemi 1914-1918*, Paris, Aubier, 2009, (1995), pp. 95-96.

<sup>175</sup> A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 70, « Direction de Sécurité publique, Informations confidentielles, 15/7/1922-20/8/1922 », Rapport confidentiel du représentant du haut commissariat grec à Salihli Mitakos, 2 avril 1922, Tépétzik, n° 140, pp. 1-2.

<sup>176</sup> *Ibid.*, Rapport confidentiel du haut commissaire grec Aristides Stergiadis, 28 mai 1922, Smyrne, n° 1497, p. 2. En effet, ce rapport que Aristides Stergiadis adressa aux autorités militaires était attentivement formulé. En fait, durant les premiers mois de l'occupation grecque de l'Asie mineure, une polémique latente fut développée entre les autorités politiques et militaires grecques, chose qui

Or, la situation ne s'était pas du tout améliorée tandis que des rapports qui mentionnaient des voies des faits des volontaires arméniens contre des civils turcs continuaient à occuper le bureau de Aristides Stergiadis. En ce sens, un mois plus tard, le 15/28 juillet 1922, le haut commissaire grec adressa encore un rapport confidentiel au Gouverneur militaire de l'Asie mineure. Cette fois-ci, ce dernier se crut obligé de souligner que les Arméniens engagés dans l'armée grecque étaient, en général, des malfaiteurs que le commandement grec devait absolument remplacer par des Grecs<sup>177</sup>.

Pourtant, les réactions n'étaient pas seulement au niveau « politique ». Le généralissime Chatzianestis, étant lui aussi au courant de la violence des troupes arméniennes, refusa, comme nous avons vu, l'engagement volontaire d'autres Arméniens sous les ordres de l'officier Torkom. En effet, ne pouvant pas démobiliser les Arméniens qui servaient déjà sous les drapeaux grecs craignant qu'un tel acte pourrait probablement aggraver encore plus la situation qui était déjà déplorable, le généralissime grec décida de réduire la *Légion Arménienne* à un seul régiment qui opérerait exclusivement dans la ville de Smyrne<sup>178</sup>. En ce sens, tout au moins, les Arméniens « malfaiteurs » ne renforceraient pas encore plus leurs effectifs et surtout avec un corps de volontaires sous les ordres de l'officier Torkom qui, conformément aux renseignements du Quartier Général, ne jouissait pas de respect parmi ses compatriotes<sup>179</sup>.

En résumé, la violence des volontaires Arméniens contre les Turcs d'Asie mineure provoqua la réaction des autorités politiques et militaires sur place. Certes, en juillet-août 1922, aucune vraie mesure ne fut prise par les autorités politiques et militaires afin de résoudre un problème que l'armée grecque avaient, elle-même, créé ; mais il faut tenir compte que c'était l'époque où, d'un côté, le gouvernement et le généralissime grecs cherchaient à résoudre le problème de l'Orient en occupant

---

suscita même l'intervention du Premier ministre de cette époque, Eleftherios Venizélos. En effet, le Quartier Général accusa Aristides Stergiadis qu'il voulait intervenir à l'œuvre de l'armée grecque. En ce sens, dès le changement du gouvernement et pour qu'une nouvelle controverse ne se reproduisit, le haut commissaire grec était extrêmement attentif à la formule des rapports qu'il adressa aux autorités militaires.

<sup>177</sup> A.G.E., Haut Commissariat de Smyrne, Enveloppe 70, « Direction de Sécurité publique, Informations confidentielles, 15/7/1922-20/8/1922 », Rapport confidentiel du haut commissaire grec Aristides Stergiadis, 15 juillet 1922, Smyrne, n° 1701, p. 1.

<sup>178</sup> A.H.M.A.E., 1922/Enveloppe 7, Sous-enveloppe 2, « Affaires militaires », Partie 2, Télégramme urgent de Gounarakis adressé au ministre des Affaires étrangères, Smyrne, 15/28 juin 1922, n° 6187, p. 1.

<sup>179</sup> *Ibid.*

Istanbul et, de l'autre, la présence de l'armée grecque en Asie mineure finirait bientôt car l'attaque kémaliste arrivait à grands pas...

### **C. Les Grecs du Pont-Euxin**

Lors de la guerre gréco-turque en Asie mineure, les forces irrégulières de Circassiens et d'Arméniens ne furent pas les seules à se battre dans le but d'écraser les forces kémalistes. Au même moment, d'autres troupes irrégulières, composées des Grecs originaires du Pont-Euxin cette fois-ci, se livrèrent à une guérilla contre des bandes de Tsétés et contre des détachements de l'armée de Moustapha Kemal. Ces volontaires cherchaient ou bien l'unification de leurs régions à la mère Grèce ou bien la formation de leur propre État autonome au nom des nouvelles doctrines des vainqueurs de la Grande Guerre, concernant le droit des peuples.

Certes, ces troupes irrégulières ne combattaient pas dans la zone d'occupation de l'armée grecque en Asie mineure, mais elles aidèrent sérieusement l'effort de l'armée grecque. De fait, l'existence, sur ces territoires lointains, de bandes d'irréguliers qui soutenaient la cause grecque provoqua l'inquiétude de Moustapha Kemal et l'obligea à détacher sur place des forces de son armée pour éviter, d'un côté, l'union de ces bandes avec l'armée grecque et, de l'autre, l'encerclement du gros de ses troupes à Ankara, à la suite d'une progression de ces irréguliers vers le Sud.

Or, pour quelles raisons ces Grecs prirent-ils les armes contre Moustapha Kemal ? Comment s'organisèrent-ils ? Et de quelle façon se battirent-ils contre des forces armées turques plus puissantes et mieux équipées ?

#### **1. L'organisation**

À la fin de la Grande Guerre, la région du Pont-Euxin se trouvait dans une situation tragique, dans une situation qui n'avait rien à avoir avec celle de l'époque où les orthodoxes et les musulmans coexistaient pacifiquement comme le décrit un témoin de Trébizonde :

*« Mon esprit ému descend dans les rues et circule : des quartiers des Rums, des mahalebs turcs, des mosquées et minarets qui portent un coup de baïonnette au ciel, mais des églises aussi, sans aucun Turc. La nuit tombe. Et, voilà, au sommet du minaret le muezzin, avec une main à l'oreille, crie au monde entier qu'Allah est un et son prophète est Mahomet. Allaaaaaaaaaah bir Allaaaaaaaaaah !... Mais la réponse vient d'un grand nombre de clochers qui sont en délire et le son de leurs cloches si agréables, glorifient le vrai Dieu des chrétiens en invitant les croyants dans les églises les dimanches, les fêtes, les chants des matines, les angélus, à Noël et à*

*Pâques, vers lesquelles ils marchent – une foule énorme – fervents et plein de dévotion* »<sup>180</sup>.

Cette période, où le mélange des lieux et des pratiques religieuses s'inscrivaient dans l'espace urbain des grandes villes pontiques, n'existait plus. Tout cela appartenait au passé. Le projet des *Jeunes Turcs* qui prévoyait la formation, bon gré mal gré, d'un nouvel État composé d'une population « purifiée » de l'existence d'« étrangers » n'avait pas seulement touché le Caucase et les Arméniens mais aussi les Grecs-*rayas* natifs des régions de Trébizonde, de Sampsunde, d'Amasya ou de Sinop. Victimes, au cours de la Grande Guerre, de pillages et d'incendies de leurs villages, de déportations massives et de massacres tandis que des bandes de Grecs menaient une guérilla contre les forces ottomanes dans les montagnes<sup>181</sup>. Après la guerre, le Pont n'était plus qu'une masse de ruines tandis que sa population grecque n'était, elle aussi, plus qu'une foule misérable qui rentrait chez elle afin d'essayer de retrouver une vie paisible<sup>182</sup>.

Mais, les illusions ne durèrent pas longtemps. Un peu après l'armistice de l'Empire Ottoman, signé à Moudros, Moustapha Kemal prit la route de ces contrées dans l'espoir de soulever les Turcs contre les forces qui occupaient leur pays. La situation s'aggrava à la suite du débarquement des forces grecques à Smyrne. Des collaborateurs de Moustapha Kemal rassemblèrent alors les musulmans du Pont sur les places ou sur les pavés de leurs mosquées et, proclamant des discours enflammés sur une Turquie qui n'était pas morte, une Turquie qui vivrait pour toujours sous les ordres et le commandement de Moustapha Kemal, les mobilisèrent et les appelèrent à tuer les *Giounans* maudits<sup>183</sup>. En peu de temps, des bandes de *Tsétés* de Topal Osman pillèrent et incendièrent les villes et les villages grecs, violèrent les femmes et les filles grecques, déportèrent et massacrèrent les Grecs autochtones de Sampsunde<sup>184</sup>, de Pafra<sup>185</sup>, d'Alatsam<sup>186</sup>, de Kerassounda<sup>187</sup> ainsi que des environs de Trébizonde<sup>188</sup>.

---

<sup>180</sup> Dimitris PSATHAS, *op. cit.*, p. 21.

<sup>181</sup> Stéphane YERASIMOS, « La question du Pont-Euxin (1912-1923) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, Presses Universitaires de France, janvier 1989, n° 153, pp. 9-21 ; Tassos KOSTOPOULOS, *op. cit.*, pp. 227-265 ; Christos SAMOUILIDIS, *op. cit.*, pp. 9-222 ; Dimitris PSATHAS, *op. cit.*, pp. 17-316 ; A.H.M.A.E., Enveloppe 40.3/1920 L'hellénisme du Pont, évêque PANARETOS, *Pont*, 28 avril 1920, p. 73.

<sup>182</sup> Voir aussi notre Chapitre 2.

<sup>183</sup> Christos SAMOUILIDIS, *op. cit.*, pp. 248-249. *Giounan* est un terme péjoratif que les Turcs utilisaient pour appeler les Grecs.

<sup>184</sup> Dimitris PSATHAS, *op. cit.*, pp. 344-353.

<sup>185</sup> *Ibid.*, pp. 353-355.

<sup>186</sup> *Id.*

Dans ce climat d'horreur, les Grecs du Pont, qui, un peu plus tôt, avaient déposé leurs armes et retrouvé leur vie pacifique dans leurs boutiques, leurs bureaux ou leurs terres cultivables, se réfugièrent, à nouveau, dans les montagnes inhospitalières en prenant avec eux leurs familles. Certes, le projet de la formation d'une armée grecque pontique qui pouvait, à l'avenir, renforcer la revendication d'un État autonome, existait avant même le débarquement de l'armée grecque à Smyrne comme nous avons déjà vu<sup>189</sup>. Mais, lorsque ce projet était abandonné, désormais, il était urgent d'organiser le maquis pour réagir face à la nouvelle réalité.

Les chefs prirent leurs armes, rassemblèrent les combattants volontaires, gravirent les montagnes jusqu'aux repaires connus depuis l'époque de la Grande Guerre. Dans toutes les contrées du Pont, des Grecs armés se déclarèrent volontairement prêts à défendre leur vie, leurs familles et leur honneur contre les Turcs révoltés. L'organisation de ces volontaires irréguliers fut rapide et constitua la première force importante d'une armée qui se battrait pour réaliser le rêve de la libération du joug ottoman. Les forces, d'après une demande de Constantin Serafopoulos, adressée au *Comité des Grecs du Pont*, sollicitant des fusils, des mitrailleuses, des munitions, des médicaments, des vêtements et des couvertures pour les forces irrégulières, s'élevèrent en août 1919 à 2.890 volontaires sous 21 chefs<sup>190</sup>.

Au même moment, le *Comité des Grecs du Pont*, qui siégeait à Athènes, renseignait le Quartier Général Grec sur les effectifs, qui se trouvaient sur le Pont, prêts à affronter les petites forces kémalistes stationnant sur place alors que l'armée régulière grecque progresserait à l'intérieur de l'Asie mineure<sup>191</sup>. De plus, le même comité envoyait sur le Pont un officier grec afin de se charger de la réorganisation du maquis. Les problèmes étaient nombreux. Les troupes irrégulières manquaient de tout et le maquis était soumis aux querelles entre les différents chefs et groupes<sup>192</sup>. Or, l'enjeu était important. Il fallait faire en sorte de rendre solidaires les maquis entre eux de manière à ce que les groupes s'entraident mutuellement. Pantelis Anastasiadis, chef charismatique, parmi d'autres, de troupes irrégulières dans les montagnes et les

---

<sup>187</sup> A.H.M.A.E., Enveloppe 15.1/1920 Enveloppe du Pont-Euxin, Sous-enveloppe 1, Télégramme du Comité des Grecs du Pont adressé à Venizélos, 27 mai 1920, n° 9659, p. 1.

<sup>188</sup> *Ibid.*

<sup>189</sup> Voir aussi notre Chapitre 1.

<sup>190</sup> A.H.M.A.E., Enveloppe A/5/VI 15a/1919 A Politique/Pont-Euxin, Demande de Constantin Serafopoulos, 16/29 août 1919, Thessalonique, pp. 1-2. Voir aussi notre Chapitre 1.

<sup>191</sup> A.M.B., d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 315, Rapport de Ch. Kalantidis et K. Kanziz adressé au quartier général grec, pp. 1-4.

<sup>192</sup> Cité par Dimitris PSATHAS, *op. cit.*, pp. 366-367.

forêts pontiques, raconta sa rencontre, aux côtés d'Anestis Charalabidis, avec l'officier qui était envoyé par le comité, dans une maison à Amissos où s'élaboraient les bases de cette réorganisation :

*« Quand la lumière s'alluma, j'ai vu devant moi notre ex-camarade Chrisostomos Karaïskos qui s'était, depuis longtemps, réfugié en cachette à Istanbul. On s'est salué et on s'est assis. Après quelques mots, il nous a parlé de l'objectif de cette rencontre secrète. Il était envoyé, comme il nous l'a expliqué, par le Comité des Grecs du Pont, qui siégeait à Athènes et qui croyait que la sauvegarde des Grecs du Pont contre le couteau des barbares, passait seulement par l'affrontement militaire même si on était obligé de s'appuyer exclusivement sur nos propres forces. Pour cela, il fallait qu'on s'organisât afin de s'occuper de cette affaire si lourde jusqu'à ce que le gouvernement grec nous aide. À la fin de ses propos, il nous a également donné le document qui prouvait sa mission spéciale. De plus, il nous demandait de se conformer à ses indications comme tous les autres chefs pour obtenir la meilleure organisation possible. Notre discussion a duré plus de deux heures et on est parti avec un respect réciproque »<sup>193</sup>.*

Par la suite, Chrisostomos Karaïskos rencontra tous les chefs séparément, et, finalement, put les convaincre d'oublier leurs différences devant le danger du mouvement kémaliste qui se renforçait de plus en plus<sup>194</sup>.

Dès lors, les troupes irrégulières du Pont, réunies, se jetèrent contre les forces kémalistes qui menaçaient la vie de leurs familles.

## **2. Les repaires et la vie dans les montagnes**

Ainsi, au moment où les soldats volontaires de l'armée grecque régulière progressaient dans les vastes territoires de l'Asie mineure, d'autres jeunes hommes prenaient, eux aussi volontairement, la route vers les montagnes inhospitalières du Pont aux côtés de leurs propres chefs. Prenant à la main leur fusil, ceignant leur poitrine de leurs cartouchières et portant le costume traditionnel noir<sup>195</sup>, ces jeunes hommes volontaires se déclaraient prêts à protéger leur propre vie et celle de leurs familles aimées qu'ils emmenaient avec eux dans les repaires sur les montagnes pontiques.

En peu de temps, les villes et les villages pontiques se vidèrent ainsi de leurs habitants grecs. Dans les montagnes, les hommes creusèrent des tranchées et se battirent contre les forces armées ennemies tandis que les femmes, les vieux et les enfants, placés à l'arrière, tentaient de survivre. Mais les conditions de vie dans les

---

<sup>193</sup> *Ibid.*, pp. 365-366.

<sup>194</sup> *Id.*, pp. 367-368.

<sup>195</sup> Voir figure n° 20.

repaire cachés dans les montagnes, surtout l'hiver où la neige couvrait tout, furent extrêmement difficiles. Or, comment ces repaires furent-ils choisis ?

Tout d'abord, ces repaires se trouvaient dans des lieux difficiles d'accès. Plus les routes se perdaient dans les forêts ou dans les versants, plus les repaires des bandes d'irréguliers grecs faisaient leur apparition. L'objectif était en effet d'obliger l'ennemi à ne pas déployer et à ne pas utiliser d'un seul coup toutes ses forces durant un combat. En outre, chaque « département » des repaires devait former un front de plusieurs kilomètres de façon à éviter tout encerclement, à l'image du « département de Top Tsam » qui couvrait un territoire de 25 kilomètres, d'après Pavlos Tsaoussidis<sup>196</sup>.

De plus, pour assurer les communications entre les bandes qui occupaient des « postes » différents d'un même « département », on préférait « créer » des repaires dans des endroits à l'arrière des tranchées, reliés par des sentiers étroits, presque inaccessibles et inconnus aux Turcs.

Par ailleurs, les repaires se trouvaient dans des régions où, de 2 à 2,5 km derrière les tranchées, on pouvait accueillir et assurer la sécurité des « civils » avec des cahutes pour les femmes, les enfants et les vieux ; et, si, derrière la première ligne, il y avait une gorge<sup>197</sup> ou bien encore des cavernes « cachées » dans les montagnes<sup>198</sup>, c'était encore mieux.

Pourtant, la vie dans ces repaires était extrême. Les troupes irrégulières manquaient de tout. La nourriture était restreinte ; les couvertures et les vêtements chauds pour affronter le froid de l'hiver n'étaient pas suffisants, les armes et les munitions manquaient également. En d'autres termes, la situation était tellement tragique qu'elle inquiétait les chefs des bandes d'irréguliers volontaires qui constataient : « *des femmes sombres, pâles, maigres et mal habillées, des enfants en loques qui courraient ici et là afin de trouver quelque chose à manger au lieu de jouer, des vieux décharnés comme des fantômes et des irréguliers sans cet armement flamboyant qu'ils avaient auparavant, sans les cartouchières pleines de balles qui couvraient, autrefois, comme une cuirasse d'or leurs poitrines* »<sup>199</sup>.

Mais malgré toutes ces difficultés, ces hommes, qui avaient volontairement, pris la route vers les montagnes, ne se décourageaient pas, ne perdaient pas leur

---

<sup>196</sup> Cité par Dimitris PSATHAS, *op. cit.*, p. 369.

<sup>197</sup> *Id.*

<sup>198</sup> *Id.*, p. 405.

<sup>199</sup> Christos SAMOUILIDIS, *op. cit.*, p. 287.

combativité, leur bonne humeur et leur forte croyance en Dieu (de fait, dans chaque « poste », les irréguliers volontaires créèrent des endroits de prière)<sup>200</sup>. Les jours sans combats, ils se mettaient à chanter, tantôt des chansons funèbres qui leur rappelaient la vie qu'ils avaient volontairement quittée tantôt des chansons guerrières qui méprisaient la mort et évoquaient leur héroïsme, et ils se lançaient dans une danse effrénée que la plume de Dimitris Psathas décrivit ainsi :

*« Ceints de leurs armes, ces hommes vêtus de noir, faisant un cercle tout autour d'un joueur de luth qui se trouve au milieu, montrent leur capacité à la danse qu'ils connaissent autant que l'art de guerre. Debouts et flexibles, fiers avec un mouvement viril, leurs pieds ailés touchant à peine la terre et les genoux fléchis, ils sautent et ensuite se penchent, trémoussent leurs épaules, leur taille, leur tête. Ensuite, voilà deux braves qui se glissent au milieu et tirent leurs stylets tandis que les cartouchières rebondissent sur leurs poitrines et que leurs fourreaux frappent leurs côtés »<sup>201</sup>.*

Figure 20 : Portrait d'irrégulier grec originaire du Pont-Euxin<sup>202</sup>



<sup>200</sup> Cité par Dimitris PSATHAS, *op. cit.*, p. 370.

<sup>201</sup> *Ibid.*, p. 382. Voir aussi figure n° 21.

<sup>202</sup> E.L.I.A., Archives photographiques, Trébizonde, début du XX<sup>e</sup> siècle, photographie Frères Kakoyli, code : 1F10.115.

Figure 21 : Danse pontique<sup>203</sup>



### 3. Les batailles, le « ravitaillement », la violence

Cachés dans les montagnes pontiques couvertes, très souvent, de neige, les volontaires, qui formaient les troupes irrégulières, attendaient le grand moment du combat, l'instant où ils tueraient les groupes de *Tsétés* qui répandaient l'horreur dans la population civile des villes et des villages. Or, ce moment ne tarda pas à arriver car Moustapha Kemal voulait écraser ces Grecs *révoltés*.

Dans le Pont-Euxin, la tactique que les troupes irrégulières grecques préféraient, n'était pas celle que leurs compatriotes appliquaient en Asie mineure. En Asie mineure en effet, l'armée grecque progressait en continu sur de nombreux kilomètres et attaquait les troupes kémalistes ; dans le Pont, c'était la guérilla qui était adoptée, ainsi qu'une guerre défensive, car on attendait l'ennemi dans les tranchées, on défendait ses lignes et on contre-attaquait dans le but de l'obliger à reculer et, peut-être, à quitter le champ de bataille. Autrement dit, sur le « front » du Pont, les rôles étaient inversés par rapport à celui d'Asie mineure car les troupes kémalistes attaquaient et les forces grecques défendaient.

Ainsi, en première ligne de tir, les combattants volontaires, dispersés dans leurs tranchées et divisés en escouades de quinze hommes<sup>204</sup>, se battaient pendant des heures ou même des jours, pour défendre leurs positions, protéger la vie et l'honneur de leurs femmes et de leurs enfants qui se trouvaient à quelques kilomètres derrière

<sup>203</sup> *Ibid.*, Trébizonde, début du XX<sup>e</sup> siècle, code : CPTUR 202.366.

<sup>204</sup> Cité par Dimitris PSATHAS, *op. cit.*, p. 369.

eux. Manquant de munitions et de grenades, ils faisaient attention à ce qu'aucune balle ne fût tirée « *en pure perte* »<sup>205</sup>, alors que leurs ennemis, munis de batteries et de mitrailleuses, faisaient continuellement vibrer le sol et, plus nombreux que les Grecs, attaquaient plusieurs fois les tranchées en espérant les conquérir. Mais très souvent, ces attaques n'aboutissaient pas et devant les contre-attaques grecques, les forces kémalistes étaient obligées de regagner leurs positions.

Quelquefois aussi, des groupes de volontaires envoyaient un messager à un repaire proche demander du secours en toute hâte pour affronter efficacement les Turcs<sup>206</sup>. À d'autres moments, lorsque la situation devenait désespérée face à l'arrivée des Turcs près des tranchées, le sang-froid et les feintes des chefs jouaient un rôle majeur. Ainsi, le chef Efklidis obligea les Turcs d'arrêter, pour un peu, leur progression, en donnant l'ordre à dix de ses soldats, armés de revolvers automatiques de dix balles, de tirer sans cesse l'un après l'autre pour que les Turcs aient l'impression que les Grecs possédaient une mitrailleuse<sup>207</sup>.

Mais, la chance n'était pas toujours du côté grec. Souvent, il fallait évacuer son « poste », durant la nuit, et partir avec les combattants volontaires, les femmes et les enfants, à travers de petits sentiers, vers un autre « poste »<sup>208</sup>. Parfois aussi, les forces turques réussissaient à encercler un « poste », obligeant les irréguliers grecs, après avoir caché la population civile dans des cavernes et dans les montagnes, à tenter une sortie au travers des mailles du « filet » tendu par l'ennemi<sup>209</sup>.

Pour autant, lorsque passaient à proximité des « postes » des convois de déportés grecs suivis par des gendarmes et de petits groupes de soldats turcs, les irréguliers grecs abandonnaient leur tactique d'attente pour se mettre en embuscades sur les bords de la route et libérer leurs compatriotes après avoir tué les Turcs<sup>210</sup>.

De même, quand les forces turques qui stationnaient dans les villages, étaient insignifiantes, les irréguliers les attaquaient brusquement dans la nuit, puis pillaient et incendiaient les villages<sup>211</sup>. Et, pour venger les viols, les massacres, les déportations, les incendies et les pillages des Turcs à l'encontre de la population grecque, ces groupes de combattants volontaires s'élançaient, la nuit, dans les villages turcs,

---

<sup>205</sup> *Ibid.*, p. 377.

<sup>206</sup> *Id.*, pp. 373, 389-390.

<sup>207</sup> *Id.*, p. 409.

<sup>208</sup> *Id.*, pp. 384-385, 485-486.

<sup>209</sup> *Id.* p. 481.

<sup>210</sup> Christos SAMOUILIDIS, *op. cit.*, pp. 294-297.

<sup>211</sup> Dimitris PSATHAS, *op. cit.*, pp. 374-375.

tuèrent la population musulmane indigène de tout âge, pillèrent et incendièrent les maisons, jetaient même dans le feu les petits enfants<sup>212</sup> appliquant le mot d'ordre que leurs chefs criaient durant l'attaque : « *Ne laissez rien ! Anéantissez ! Exterminez !* »<sup>213</sup>.

À d'autres moments, pour se ravitailler en nourriture, trouver des armes et des munitions, ils descendaient dans les villages à proximité. Là, quand les villages étaient composés de Circassiens, ils trouvaient facilement des denrées offertes par les habitants et s'informaient aussi des mouvements des *Tsétés*<sup>214</sup>. Mais, le plus souvent, quand les habitants des villages étaient des Turcs, cette opération de ravitaillement se transformait, à nouveau, en une violente attaque de destruction, d'assassinat de civils sur place, de pillage et de vols de biens et de bétail<sup>215</sup>.

Ces forces irrégulières grecques alternaient ainsi les opérations défensives derrière des tranchées, et des coups de main audacieux, vengeurs et destructeurs, pour se procurer du ravitaillement, des renseignements et des armes, fussent au prix de massacres et de pillages des populations civiles turques.

### **III. Honorés par la Nation**

Durant cette guerre si longue, si dure tant au niveau physique que psychologique, le grand défi pour chaque soldat, volontaire ou non, fut de survivre, de tenir le plus longtemps possible, d'arriver au jour de l'ordre de la démobilisation générale. Plongé dans ses propres contradictions, qui alternaient les instants de faiblesse et de crainte et les actes d'héroïsme, le soldat se battait, jouait sa vie à pile ou face et faisait, peut-être, couler son sang pour, d'un côté, réaliser les objectifs de la guerre et, de l'autre, soutenir ses camarades, au nom de cette solidarité des frères d'arme que Frédéric Rousseau souligna : « *Chaque combattant a besoin des autres pour demeurer lui-même un combattant. Seul, perdu, isolé, coupé des autres, le combattant perd toutes ses facultés, toutes ses défenses* »<sup>216</sup>.

Ainsi, dans les conditions les plus extrêmes de la guerre et du combat, les soldats pouvaient devenir non seulement des mauvais soldats ou des assassins, comme

---

<sup>212</sup> Christos SAMOUILIDIS, *op. cit.*, pp. 277-279.

<sup>213</sup> *Ibid.*, p. 278.

<sup>214</sup> Dimitris PSATHAS, *op. cit.*, pp. 371, 385 ; Lazaros TSAKIRIDIS, *Les irréguliers oubliés du Pont*, Katerini, Melissa, 2001, p. 175.

<sup>215</sup> Dimitris PSATHAS, *op. cit.*, pp. 371, 385, 467 ; Christos SAMOUILIDIS, *op. cit.*, pp. 366-367.

<sup>216</sup> Frédéric ROUSSEAU, *op. cit.*, pp. 137-138.

nous l'avons déjà vu, mais aussi des héros honorés par une promotion, une mention honorifique ou même une médaille.

### **A. Promotions**

Au cours de la guerre gréco-turque, comme dans toutes les guerres, les pertes touchèrent surtout les officiers et les sous-officiers qui menaient leurs hommes au combat et qui étaient visés de préférence par l'ennemi pour casser le moral et déstabiliser l'assaut ou l'encadrement. Certes, pour les remplacer, on eut recours aux diplômés de l'École Militaire, mais il fallut aussi faire appel aux hommes issus du rang.

Des volontaires profitèrent alors de ces promotions. Qui, comment et pour quelles raisons ?

#### **1. Les diverses promotions des volontaires, les démarches et les qualités**

Au cours de la guerre en Asie mineure, des volontaires obtinrent des galons. Mais le processus était compliqué. Il fallait en effet effectuer un grand nombre de « démarches administratives » qui comprenaient même des épreuves à l'écrit et à l'oral et se diversifiaient suivant les catégories de promotions : soldats de différentes classes dans les bataillons de musiciens, soldats de première classe et caporaux dans l'infanterie, l'artillerie et la cavalerie.

Concernant les musiciens volontaires, qui servaient dans l'armée grecque comme auxiliaires et la seule promotion qui pouvait obtenir était de passer d'une « classe » à l'autre, la différenciation se fondait, dès le début, sur le métier qu'ils avaient avant leur enrôlement. Ainsi, ceux-ci étaient ou bien nommés directement comme musiciens de 1<sup>ère</sup> ou de 2<sup>ème</sup> classe par rapport à leur niveau scolaire, ou bien de 4<sup>ème</sup> classe, promu avec le temps. En revanche, les agriculteurs, les bureaucrates ou les bergers étaient maintenus à l'état de musiciens de 4<sup>ème</sup> classe<sup>217</sup>.

Pour devenir soldat de 1<sup>ère</sup> classe ou caporal, il fallait respecter la démarche suivante. Un capitaine, avec l'aide d'un sergent major, annonçait, durant l'appel du matin, qui serait proposé pour être promu<sup>218</sup>. Ensuite, les noms de ces soldats étaient inscrits par le vagemestre du camp militaire dans les livres des ordres du jour sur des

---

<sup>217</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>218</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, pp. 142-143 ; Décret Royal du 13/26 novembre 1917. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1917, 201-308, vol. A, n° 260, p. 1087 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1917/2.

colonnes différentes concernant les différentes propositions des promotions<sup>219</sup>. Puis, les jours suivants, les soldats proposés à la promotion étaient appelés par un comité d'officiers du camp militaire devant lequel ils devaient prouver qu'ils avaient les qualités nécessaires pour se différencier des autres soldats. Les « épreuves » passées comprenaient des écrits et des « oraux », car il fallait savoir lire, écrire sans fautes d'orthographe<sup>220</sup> et maîtriser le calcul (addition, soustraction, multiplication et division)<sup>221</sup>. Il fallait aussi savoir bien tirer au fusil<sup>222</sup>.

Concernant les volontaires promus au grade de sergent ou de sergent major, les propositions étaient faites par les officiers des camps militaires et les noms des candidats étaient inscrits dans les archives militaires. Il fallait être bien instruit, condition *sine qua non*<sup>223</sup>, être capable d'organiser une corvée, d'ordonner les hommes à tirer contre l'ennemi et de gagner le respect des soldats. Tout cela était acquis à l'occasion de « cours » dispensés dans les pelotons des candidats et ces qualités étaient, bien évidemment, examinées par les officiers de l'armée grecque sur place<sup>224</sup>.

La troisième catégorie de promotions comprenait les soldats volontaires qui étaient arrivés, durant la guerre, au grade de l'adjudant-chef ou à celui de sous-lieutenant. Dans ce cas, la procédure prenait deux formes. D'un côté, on avait les jeunes hommes qui s'étaient présentés volontairement à l'école militaire et ceux qui, servant dans les régiments du front comme sergents ou sergents-majors, étaient proposés par leurs officiers pour le grade d'adjudant-chef auprès du ministre de l'Armée. Et, de l'autre côté, on avait les soldats volontaires « diplômés » des pelotons de sous-officiers qui se créaient, de temps en temps, à Smyrne, à Kordelio ou à Afyon Karahissar. Ces pelotons accueillaient des volontaires qui, voulant suivre le métier des armes, avaient déposé une demande d'inscription, car, pour les soldats volontaires qui servaient sur le front et voulaient devenir sous-officiers, le fait d'être proposé par leurs officiers n'était pas obligatoire. Pour autant, le soldat volontaire devait avoir servi au moins un an et demi dans l'armée grecque<sup>225</sup> et avoir, aussi, servi

---

<sup>219</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Listes des soldats candidats pour être promus.

<sup>220</sup> Antonios PARTHENIOS, *Première guerre mondiale et Smyrne : Mémoires écrites par un soldat de l'époque de la Première guerre mondiale*, Athènes, Kastaniotis, 1997, p. 20.

<sup>221</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 148.

<sup>222</sup> *Ibid.*, pp. 161-162.

<sup>223</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Promotions des soldats.

<sup>224</sup> *Ibid.*, Pelotons des candidats pour devenir sergent major.

<sup>225</sup> *Id.*, Registres matricules du recrutement.

efficacement en tant que caporal et sergent<sup>226</sup>. En outre, la bonne conduite jouait un rôle majeur pour être accepté dans le peloton des sous-officiers.

En fin de compte les soldats volontaires qui réussissaient aux « épreuves », étaient promus et leurs noms figuraient dans les archives militaires par ordre de *capacité*<sup>227</sup> ; les autres attendaient le moment où ils seraient de nouveau proposés par leurs officiers ou bien encore un nouvel appel de candidatures pour les pelotons de sous-officiers.

## 2. Les soldats volontaires promus

Il y eut 448 volontaires identifiés par nous, promus au moins une fois durant la guerre gréco-turque dans les vastes territoires d'Asie mineure (soit 8,4% de tous les volontaires)<sup>228</sup>.

Parmi ces combattants volontaires, la majorité devint soldat de 1<sup>ère</sup> classe ou caporal, soit 69% des volontaires promus (309 hommes)<sup>229</sup> dont 49 1<sup>ère</sup> classe seulement (15,9%)<sup>230</sup> et 84,1% de caporaux (soit 260 hommes)<sup>231</sup>. De 49 volontaires nommés soldats de 1<sup>ère</sup> classe, il y avait 10 volontaires musiciens<sup>232</sup> pour lesquels la seule promotion qu'ils pouvaient obtenir était en effet de passer d'une « classe » de musicien à l'autre. Certes, ces 309 combattants volontaires n'avaient pas grande différence avec le reste de la troupe comme Jules Maurin le souligne, en écrivant « *le soldat de 1<sup>ère</sup> classe et les caporaux partagent exactement la même vie que les hommes de troupe* »<sup>233</sup>.

Pourtant, très souvent, d'être « gradé » même caporal signifiait pour le soldat volontaire l'évitement des corvées dans le camp militaire. Sur ce cas, il est

---

<sup>226</sup> *Id.*

<sup>227</sup> *Id.*, Ordres du jour des unités. Promotions des soldats.

<sup>228</sup> *Id.*, Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Promotions des soldats ; Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 172 ; A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 500, « Informations militaires 1920 » (septembre-octobre 1920), Demande du sergent volontaire Georgios Zafeiriou concernant sa promotion au grade de l'adjudant-chef, 17 octobre 1920, n° 307, pp. 1-2 ; Constantin POLITIS, *op. cit.*, vol. 1, p. 53. Il faut noter ici que les archives militaires et surtout les *livres des ordres du jour* des unités de l'armée grecque qu'on avait à notre disposition ne sont complets. Les proportions découlent, ainsi, d'une synthèse des informations existantes dans les archives militaires, dans d'autres archives consultées ainsi que dans les témoignages des volontaires.

<sup>229</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Promotions des soldats ; Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 172 ; Constantin POLITIS, *op. cit.*, vol. 1, p. 53.

<sup>230</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Promotions des soldats.

<sup>231</sup> *Ibid.* ; Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 172 ; Constantin POLITIS, *op. cit.*, vol. 1, p. 53.

<sup>232</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Promotions des soldats.

<sup>233</sup> Jules MAURIN, *op. cit.*, p. 553.

caractéristique de voir que le volontaire Charalabos Pliziotis ne participait pas aux corvées depuis le jour qu'il fut nommé caporal ; et quand il le fit, il était afin d'éviter sa mutation dans une unité à la première ligne de tir<sup>234</sup>.

Les volontaires nommés sergents ou sergents-majors représentaient 28,34% des combattants volontaires promus (128 jeunes hommes)<sup>235</sup>. Parmi ceux-ci, la grande majorité de volontaires étaient promu au grade du sergent, 82,8% (106 hommes)<sup>236</sup>, tandis que 22 autres camarades à eux étaient nommés sergents-majors, 17,2% des promus de cette catégorie<sup>237</sup>.

Seuls 11 volontaires (2,45% de promus)<sup>238</sup>, arrivèrent aux grades de l'adjudant-chef et/ou de sous-lieutenant<sup>239</sup> et suivirent ensuite une carrière militaire. Parmi eux, 8, la grande majorité, étaient devenus adjudant-chef lorsque Smyrne était incendié<sup>240</sup>. Les trois autres volontaires étaient sous-lieutenants à l'heure de l'évacuation des côtes asiatiques par les troupes grecques<sup>241</sup>.

Parmi ces volontaires promus, les fantassins (405, 90,4%) l'emportèrent par rapport à leurs camarades auxiliaires (17 promus), artilleurs (12 volontaires promus) ou cavaliers (4 promus)<sup>242</sup>. Ainsi, parmi les fantassins volontaires les promotions constituaient un phénomène courant tandis que chez leurs camarades, volontaires eux aussi, auxiliaires, artilleurs ou cavaliers, les promotions se faisaient au compte-goutte.

Les résultats sont encore plus frappants si on met en « concurrence » les fantassins, les auxiliaires et les artilleurs promus par rapport à la totalité. En effet, les fantassins volontaires de l'armée grecque formaient une masse de 4.752 soldats dont

---

<sup>234</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, pp. 173, 242.

<sup>235</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Promotions des soldats.

<sup>236</sup> *Ibid.* ; A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 500, « Informations militaires 1920 » (septembre-octobre 1920), Demande du sergent volontaire Georgios Zafeiriou concernant sa promotion au grade de l'adjudant-chef, 17 octobre 1920, n° 307, pp. 1-2.

<sup>237</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Promotions des soldats.

<sup>238</sup> *Ibid.*

<sup>239</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Promotions des soldats.

<sup>240</sup> Costantin CHATZIANTONIOU, *op. cit.*, p. 496.

<sup>241</sup> *Ibid.*

<sup>242</sup> *Id.* ; Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 172 ; A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 500, « Informations militaires 1920 » (septembre-octobre 1920), Demande du sergent volontaire Georgios Zafeiriou concernant sa promotion au grade de l'adjudant-chef, 17 octobre 1920, n° 307, pp. 1-2. Ici on ne prend pas compte les 10 volontaires musiciens nommés soldats de 1<sup>ère</sup> classe qui, même s'ils servaient en tant que soldats auxiliaires, étaient promus sous des conditions différentes que leurs camarades brancardiers, infirmiers et autres.

405 (8,53%) étaient, au moins une fois, promus<sup>243</sup>. En revanche, parmi les volontaires auxiliaires, dont le nombre était de 257 hommes, les promotions concernaient seulement 17 soldats (6,6%) tandis que les volontaires artilleurs, 257 hommes dont seulement 4,66% (12 soldats) étaient promus<sup>244</sup>.

En outre, le front sur lequel le combattant volontaire servait, constitua un facteur déterminant concernant la promotion ; le front d'Asie mineure « donnait » en effet plus de promotions que celui de Thrace orientale ou de Macédoine. Seulement dix soldats (2,34%), en effet, parmi les soldats volontaires promus, ressentirent la fierté d'une promotion alors qu'ils servaient en Thrace orientale, en Macédoine et en Épire ; tous les autres se trouvaient dans les camps militaires d'Asie mineure<sup>245</sup>.

De plus, l'âge des volontaires fut également un critère. Ainsi, sur 443 soldats volontaires promus dont l'âge nous est connu<sup>246</sup>, 339 soldats volontaires (76,5%) avaient dans les vingt ans<sup>247</sup> et, 56 volontaires promus (12,6%), au moment de leur promotion, avaient 19 ans<sup>248</sup>. En revanche, 48 volontaires promus (10,8%) avaient entre 30 et 46 ans<sup>249</sup>, dont une majorité (75%, 36 hommes) avaient entre 30 et 35 ans le jour de la promotion<sup>250</sup>.

En bref, la grande majorité de combattants volontaires promus durant la guerre étaient de jeunes fantassins d'origines grecques, puisque parmi les 13 étrangers de la première période de la guerre personne n'était pas promu<sup>251</sup>, qui servaient sur le front d'Asie mineure.

### 3. Les raisons de promotions

Comprendre les raisons pour lesquelles les soldats volontaires de la guerre gréco-turque en Asie mineure furent promus, est une tâche difficile car, pour la

---

<sup>243</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Promotions des soldats ; Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 172.

<sup>244</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Promotions des soldats ; A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 500, « Informations militaires 1920 » (septembre-octobre 1920), Demande du sergent volontaire Georgios Zafeiriou concernant sa promotion au grade de l'adjudant-chef, 17 octobre 1920, n° 307, pp. 1-2.

<sup>245</sup> *Id.* ; Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 172 ; Constantin POLITIS, *op. cit.*, vol. 1, p. 53.

<sup>246</sup> Sur ce cas, on exclut les 5 soldats volontaires promus dont l'âge ne figure pas dans les archives.

<sup>247</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Promotions des soldats ; Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 172 ; Constantin POLITIS, *op. cit.*, vol. 1, p. 53.

<sup>248</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Promotions des soldats.

<sup>249</sup> *Ibid.*

<sup>250</sup> *Id.*

<sup>251</sup> *Id.*

plupart de combattants volontaires promus à la suite d'une proposition de leurs officiers, les archives militaires restent muettes sur les raisons de la dite proposition.

Ainsi, les *ordres du jour des unités* de l'armée grecque pour la plupart des promotions des soldats volontaires jusqu'au grade de sergent-major donnent seulement la date de la proposition faite par les officiers, les listes nominatives des soldats volontaires qui avaient réussi les « épreuves » par ordre de *capacité* ainsi que les listes nominatives des volontaires qui étaient jugés par le jury des officiers inaptes aux port des galons<sup>252</sup>. De même, concernant le petit nombre de volontaires arrivés au grade d'adjudant-chef, les archives militaires révèlent seulement le fait que les dits soldats avaient, avec succès, accompli le *cursus* du peloton des sous-officiers qui siégeaient à Smyrne, à Kordelio ou à Afyon Karahissar<sup>253</sup>. Seuls deux sous-officiers volontaires sont signalés comme étant nommés sous-lieutenant, en juillet 1922, à la suite de l'obtention du diplôme de *l'École Militaire Evelpidon* qui siégeait à Athènes<sup>254</sup>.

De même, les témoignages des volontaires sont, eux aussi, pratiquement muets sur les raisons qui poussèrent leurs officiers à les proposer et qui permirent leur promotion<sup>255</sup>.

Toutefois, de maigres informations fragmentaires, qui se trouvent dispersées ici et là dans les *livres des ordres du jour* des unités de l'armée grecque, permettent d'avoir une idée des raisons expliquant les promotions des volontaires.

Ainsi, certains volontaires furent nommés soldats de 1<sup>ère</sup> classe grâce au soutien de leurs camarades qui les avaient signalés aux officiers de leurs unités comme capables de remplir les objectifs dus à ce « grade »<sup>256</sup>. D'autres volontaires devinrent caporal car ils étaient instruits, comme le soldat volontaire Ioannis Megaridis nommé ainsi le 13/26 novembre 1920, alors qu'il avait un *diplôme* de *l'Evangeliki Scholi* de Smyrne<sup>257</sup>.

Il est certain également que la bonne conduite des combattants volontaires au cours des marches épuisantes et des combats meurtriers favorisa leur promotion au

---

<sup>252</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Promotions des soldats.

<sup>253</sup> *Ibid.* ; Registres matricules du recrutement.

<sup>254</sup> Archives S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>255</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, pp. 142-143, 172 ; Constantin POLITIS, *op. cit.*, vol. 1, p. 53.

<sup>256</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Promotions des soldats.

<sup>257</sup> Archives de S.A.M., Ordre du jour du 3<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie lourde de Thessalonique du 13 novembre 1921, s.p. ; côte : 3<sup>e</sup> régiment d'artillerie lourde de Thessalonique, Film 2, Armoire 43, Casier G (Γ), livre des ordres du jour du régiment, 18/12/1919-12/12/1920.

grade de caporal<sup>258</sup>. D'autres comme, entre autres, le volontaire Costantin Karvelas<sup>259</sup> ou bien encore son camarade, volontaire lui aussi, Panagiotis Chatzipanagiotou<sup>260</sup> furent nommés sergents pour faits de guerre et actes de bravoure lors d'une escarmouche avec l'ennemi.

La promotion pouvait aussi découler de l'héroïsme montré par le volontaire et reconnu comme tel par les officiers. Ainsi, le fantassin volontaire Georgios Chatziefstathiou du 17<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie fut nommé, le 22 juin/5 juillet 1921, soldat de 1<sup>ère</sup> classe lorsque « *durant le combat du 10/23 juin 1921 sur les hauteurs de Tatar-Kioï, il montra une fougue, un héroïsme et une abnégation sans pareil grâce auxquels il se distingua parmi ses camarades. De plus, il poussa également, par son exemple admirable, ses camarades, il contribua, par son héroïsme, à la conquête des tranchées de l'adversaire et il ajouta encore une page glorieuse à l'Histoire Grecque déjà si riche en exploits* »<sup>261</sup>.

De même, la promotion d'un brancardier volontaire au « grade » de soldat de 1<sup>ère</sup> classe pouvait être due au grand empressement qu'il avait montré durant les batailles à aider ou à transporter à l'arrière ses camarades blessés ; tel fut en effet le sort du volontaire Ioannis Nélas nommé soldat de 1<sup>ère</sup> classe le 20 juin/3 juillet 1921<sup>262</sup>.

Enfin, les raisons des promotions des volontaires durant la guerre gréco-turque étaient d'une grande diversité allant du niveau de l'éducation aux actes de bravoure sur les champs de batailles.

## **B. Mentions honorables**

Les mentions honorables constituent le moyen de récompenser le courage ou la discipline des soldats durant les batailles ou même en situation de crise. Elles furent, au cours de la guerre en Asie mineure, la deuxième façon par laquelle la nation et les officiers de l'armée grecque exprimèrent leur reconnaissance envers les

---

<sup>258</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Promotions des soldats.

<sup>259</sup> Archives de S.A.M., Ordre du jour de l'Unité des recrues de la II<sup>e</sup> Division de Smyrne « Baltzova » du 29 janvier 1922, s.p. ; côte : Unité des recrues de la II<sup>e</sup> Division de Smyrne « Baltzova », Film 1, Armoire 5, Casier K, livre des ordres du jour, 29/1/1922-27/6/1922.

<sup>260</sup> *Ibid.*, Ordre quotidien du 10 février 1922, s.p.

<sup>261</sup> Archives de S.A.M., Ordre du jour du 17<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie du 22 juin 1922, s.p. ; côte : 17<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, Film 8, Armoire 47, Casier R, livre des ordres du jour, 25/5/1921-24/8/1921.

<sup>262</sup> Archives de S.A.M., Ordre du jour de la XI<sup>e</sup> Escadre des Brancardiers du 20 juin 1922, s.p. ; côte : XI<sup>e</sup> escadre des brancardiers, Film 1, Armoire 36, Casier KS (Ξ), livre des ordres du jour, 25/2/1921-16/1/1922.

volontaires qui se battaient avec acharnement pour l'accomplissement de la Grande Idée.

## 1. La procédure

À l'époque de la guerre en Asie mineure les mentions honorifiques permirent en effet de récompenser les soldats dont les actes étaient considérés comme héroïques, ou comme des exemples formidables de la gloire et de la combativité des soldats de la nation grecque. Encore fallait-il respecter un processus<sup>263</sup>.

Toutes les unités de l'armée grecque possédaient des *journaux*<sup>264</sup> dans lesquels les officiers des unités écrivaient, au jour le jour, les conditions climatiques, les faits de guerre de leurs unités, le moral de la troupe ou bien encore les désertions des soldats grecs ou même la reddition des forces ennemies. Dans les mêmes *journaux*, les officiers inscrivaient également dans des listes nominatives leurs propositions concernant les soldats, volontaires ou non, qui devaient faire l'objet d'une mention pour actes considérés comme héroïques.

De même, après la fin des combats dans les vastes territoires d'Asie mineure, les sous-officiers rédigeaient des rapports qu'ils remettaient à leurs supérieurs. Dans ces rapports, ils décrivaient, au jour le jour, le déroulement des combats de leurs unités, les objectifs accomplis, les difficultés en première ligne, le comportement de leurs soldats durant les batailles, les pertes non seulement au niveau des hommes mais aussi au niveau de l'arsenal de guerre ainsi que les actions militaires de leurs hommes<sup>265</sup>. En annexe, ils rédigeaient, également, une liste nominative qui concernait les combattants qu'ils proposaient à leurs supérieurs afin qu'ils fussent récompensés de leur combativité et de leur héroïsme<sup>266</sup> tandis que les noms de ces listes figuraient aussi dans les *livres des ordres du jour*<sup>267</sup> des régiments.

---

<sup>263</sup> Décret Royal du 13/26 novembre 1917. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1917, 201-308, vol. A, n° 260, p. 1087 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1917/2.

<sup>264</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Christos Zigouris, Enveloppe 1, Sous-enveloppe 1.1 « Campagne en Asie Mineure. V<sup>e</sup> Division. Rapports guerriers », Rapport guerrier de la V<sup>e</sup> Division du 9 novembre 1920 jusqu'en septembre 1921, p. 1.

<sup>265</sup> *Ibid.*, Rapports guerriers du 44<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie rédigés par l'officier Christos Zigouris concernant les combats auxquels le dit Régiment d'Infanterie participa entre les années 1918 et 1922, p. 24.

<sup>266</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives d'Alexios et Constantin Kolivas, Enveloppe 2 de Constantin Kolivas, Sous-enveloppe 1 : Documents militaires et de service, 1919-1941, Enveloppe II « Documents militaires et de service, 1919-1941 », Liste nominative des combattants proposés à être cités avec la forme de citation et les motifs, p. 17.

<sup>267</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Mentions honorables des soldats.

Ensuite, toutes ces listes nominatives étaient déposées sur les bureaux des officiers du commandement des régiments qui approuvaient les propositions faites par leurs sous-officiers, en écrivant le mot « *d'accord* » et en signant dans un cadre réservé, sur le côté, à cet effet<sup>268</sup>.

Puis, le nom des combattants qui faisaient l'objet d'une mention honorable était inscrit, encore une fois, dans les *livres des ordres du jour*<sup>269</sup> des unités. Les intéressés, quant à eux, prenaient connaissance de leur mention honorifique et du motif lors de l'appel du matin du jour suivant devant tous leurs camarades. Les officiers en profitaient alors, probablement, pour encourager les autres soldats à se battre héroïquement contre l'ennemi.

## **2. Les combattants volontaires honorés d'une mention**

Il n'y eut que peu de combattants volontaires qui « gagnèrent » une mention honorifique au cours de la guerre gréco-turque. Nous avons identifié 57 hommes (soit 1,06% de tous les combattants volontaires)<sup>270</sup>.

Les fantassins, comme les promus, sortirent du lot, avec 56 honorés contre un seul artilleur. Et encore, parmi les 258 soldats volontaires qui servaient en tant qu'auxiliaires, il n'y avait personne qui méritait, selon leurs officiers, de « gagner » une mention honorable pour les services rendus en faveur de la « résurrection » du dernier Empereur du Byzance<sup>271</sup> !

En outre, comme pour les promus, le front d'Asie mineure fut beaucoup plus « favorable » aux mentions honorables que celui-ci de Thrace orientale, de Macédoine ou bien encore de l'*Épire du Sud* où étaient rassemblés tous les embusqués. De fait, tous les volontaires, qui firent l'objet d'une mention honorable, se trouvaient sur le front micrasiatique en face des forces kémalistes et des bandes de *Tsétés*<sup>272</sup>.

Il est curieux toutefois de noter une différence entre les volontaires mariés et les volontaires célibataires au front. Les archives militaires révèlent en effet que sur

---

<sup>268</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives d'Alexios et Constantin Kolivas, Enveloppe 2 de Constantin Kolivas, Sous-enveloppe 1 : Documents militaires et de service, 1919-1941, Enveloppe II « Documents militaires et de service, 1919-1941 », Liste nominative des combattants proposés à être cités avec la forme de citation et les motifs, p. 17.

<sup>269</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Mentions honorables des soldats.

<sup>270</sup> *Ibid.*, Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Mentions honorables des soldats. Encore une fois, il faut noter que les archives militaires et surtout les *livres des ordres du jour* des unités de l'armée grecque à notre disposition ne sont pas complets. Les proportions sont, ainsi, fondées sur les informations existantes dans les archives militaires.

<sup>271</sup> *Id.*

<sup>272</sup> *Id.*

51 volontaires honorés d'une mention, et dont on connaît le statut familial<sup>273</sup>, 41 étaient célibataires contre 10 mariés<sup>274</sup>.

Quant à l'âge, plus les hommes étaient jeunes, plus l'ignorance du danger ou même l'exaltation du combat les poussaient à des actes « dangereux » et héroïques sur les champs de batailles. Ainsi, 54 volontaires honorés d'une mention<sup>275</sup> avaient entre 26 et 28 ans<sup>276</sup>.

De plus, encore une fois, les combattants volontaires d'origines étrangères étaient totalement exclus de cette forme de reconnaissance de la part de la Nation grecque. En effet, parmi les 13 volontaires étrangers qui ont participé à la guerre aux côtés de l'armée grecque régulière, personne n'était mentionné pour les services qu'il avait volontairement offerts à l'État grec en faveur de la cause grecque-micrasiatique<sup>277</sup>.

Ainsi, les mentions honorables furent données en priorité à de jeunes fantassins d'origines grecques, servant sur le front micrasiatique, comme cela était le cas pour les promus.

### 3. Les motifs

Les motifs furent d'une grande diversité et d'une importance variable. Certes, les faits de bravoure durant les batailles étaient déterminants mais les officiers accordaient aussi de l'importance à la bonne conduite du combattant volontaire en première ligne ou sur les positions de défense grecques.

Ainsi, 19 soldats volontaires sur 57 « gagnèrent » une mention honorable grâce à leur *conduite admirable* durant les combats contre les forces kémalistes<sup>278</sup>. À côté d'eux, 19 autres furent honorés pour ne pas avoir quitté leurs positions défensives face à une brusque attaque de l'ennemi, malgré leur infériorité numérique, et pour s'être battus avec acharnement, obligeant les forces kémalistes à se replier<sup>279</sup>. Le comportement du fantassin volontaire Constantin Lianos du Régiment de sécurité des

---

<sup>273</sup> Sur ce cas, on ne prend pas en compte les 6 soldats volontaires mentionnés dont le statut familial ne figure pas dans les archives militaires.

<sup>274</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Mentions honorables des soldats.

<sup>275</sup> Sur ce cas, on ne prend pas en compte les 3 soldats volontaires mentionnés dont l'âge ne figure pas dans les archives militaires.

<sup>276</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Mentions honorables des soldats.

<sup>277</sup> *Ibid.*

<sup>278</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Mentions honorables des soldats.

<sup>279</sup> *Ibid.*

voies ferrées, proposé et, finalement, objet d'une mention le 15/28 juillet 1921 fut exemplaire :

*« Constituant, avec d'autres soldats, une partie de la sécurité de la gare d'Elvanlar ainsi que du pont du 223<sup>ème</sup> kilomètre, dès que l'attaque de l'ennemi du 23 juin/6 juillet 1921, commença par le bombardement de nos lignes, il se hâta, avec un sang-froid admirable, vers sa position et se battant avec un héroïsme exceptionnel et d'une abnégation formidable, n'ayant peur ni des batteries et des fusils de l'adversaire, ni des attaques acharnées, il les repoussa, aux côtés de ses camarades, avec résignation et magnanimité jusqu'au moment où il fut blessé. Il a contribué ainsi, par sa combativité, à la déroute de l'ennemi »<sup>280</sup>.*

Par ailleurs, 12 autres volontaires se virent récompensés par leurs officiers en raison de leur contribution sur le front à une attaque de l'armée grecque et à l'aide qu'ils avaient apporté à leurs camarades et aux unités qui se battaient en première ligne<sup>281</sup>. Le fantassin volontaire Léonidas Maniopoulos fut ainsi honoré par ses officiers le 28 juillet/10 août 1921 car :

*« Durant toute la période des dernières opérations militaires [vers Eskisehir et Afyon Karahissar], il prouva toujours son héroïsme, même pendant les moments difficiles où il était exposé à de sérieux dangers. Il fournit, ainsi, un gros effort avec une ardeur et un empressement formidable, remplissant son devoir envers la patrie et il réussit à garder une liaison télégraphique permanente soit entre le régiment et les bataillons, soit entre le régiment et le haut commandement »<sup>282</sup>.*

À ses côtés, l'artilleur volontaire Andreas Georgiou fit l'objet d'une mention le 11/24 octobre 1921 car, durant les batailles de Tabour-Oglou, Evler Faklé et Arniz Dag, il afficha un héroïsme formidable et une grande abnégation en ravitaillant continuellement en obus sa batterie, les transportant à travers des rues impraticables et des passages extrêmement dangereux<sup>283</sup>.

Dans un autre domaine, sept autres volontaires furent distingués car, avant même d'avoir subi le « baptême de feu », ils se trouvèrent en première ligne où, durant une bataille, ils montrèrent leur héroïsme, leur sang-froid et leur abnégation pour la patrie<sup>284</sup>. Ainsi, le fantassin volontaire du 4<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie d'Archipel Ioannis Ioannidis devint un exemple. Ayant revêtu l'uniforme de l'armée grecque le

---

<sup>280</sup> Archives de S.A.M., Ordre du jour du Régiment de sécurité des voies ferrées du 15 juillet 1921, s. p. ; côte : Régiment de sécurité des voies ferrées, Films 1 et 2, Armoire 41, Casier A, livre des ordres du jour, 29/4/1921-28/8/1921.

<sup>281</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Mentions honorables des soldats.

<sup>282</sup> *Ibid.*, Ordre du jour du Régiment de sécurité des voies ferrées du 28 juillet 1921, s. p. ; côte : Régiment de sécurité des voies ferrées, Films 1 et 2, Armoire 41, Casier A, livre des ordres du jour, 29/4/1921-28/8/1921.

<sup>283</sup> Archives de S.A.M., Ordre quotidien de la XII<sup>e</sup> Escadre d'artillerie lourde du 11 octobre 1921, s. p. ; côte : XII<sup>e</sup> escadre d'artillerie lourde, Film 4, Armoire 35, Casier T, livre des ordres du jour, 26/9/1921-13/6/1922.

<sup>284</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Mentions honorables des soldats.

23 juin/6 juillet 1919, il montra son héroïsme et son mépris de la mort durant les combats qui eurent lieu le 26 juin/9 juillet 1919<sup>285</sup>.

Ainsi, ces mentions honorables, quoique peu nombreuses, témoignèrent de l'héroïsme, de l'entrain et de la bonne conduite sur les champs de batailles des combattants volontaires, exemples honorés reconnus comme tels par leurs officiers, et instruments d'une propagande destinée à motiver les ardeurs guerrières de leurs camarades.

### C. Décorations

Les décorations, comme d'ailleurs les promotions ainsi que les mentions honorifiques, constituaient encore une forme de reconnaissance, la plus importante, de la nation envers les combattants, volontaires ou non, de la guerre en Asie mineure comme pour toutes les guerres d'ailleurs.

Mais quelles étaient ces décorations ? Qui étaient les volontaires décorés et pour quels motifs ?

#### 1. Les différentes médailles et les démarches

Les médailles et les décorations durant la guerre en Asie mineure étaient nombreuses et variées.

La médaille du *Bataillon de Georges I<sup>er</sup>* avait été créée par la loi numéro 613 du 22 janvier/4 février 1915 en mémoire du règne du roi Georges I<sup>er</sup> et pour commémorer les victoires de l'armée grecque au cours des deux guerres balkaniques et le prolongement de la frontière de l'État<sup>286</sup>. Conformément à cette loi, la médaille était attribuée par le Roi lui-même aux hommes qui se distinguaient, entre autres choses, dans les guerres de la Patrie et elle comprenait les cinq catégories suivantes comme aussi le *Bataillon de Georges I<sup>er</sup>* duquel le décoré faisait partie : les *Chevaliers de la Croix d'or*, les *Chevaliers de la Croix d'Argent*, les *Commandeurs Supérieurs*, les *Commandeurs* et les *Grands-Croix*<sup>287</sup>. La médaille avait la forme d'une croix en émail blanc entourée d'une couronne de laurier, en son centre se trouvait le monogramme du roi Georges et autour de celle-ci son mot d'ordre « *Ma*

---

<sup>285</sup> Archives de S.A.M., Ordre quotidien de l'Unité des recrues de la Division d'Archipel du 11 juillet 1919, s. p. ; côte : Unité des recrues de la Division d'Archipel, Films 4 et 5, Armoire 3, Casier S, livre des ordres du jour, 2/5/1919-16/7/1919.

<sup>286</sup> Loi n° 613 du 22 janvier 1915. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1915, 1-200, vol. A, n° 27, p. 197 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1915/1.

<sup>287</sup> *Ibid.*

*force est l'amour du peuple* » tandis qu'au sommet dominait la couronne royale et de l'autre côté était inscrite la période de son règne<sup>288</sup>. Certains furent décorés de cette médaille au cours la guerre en Asie mineure ; tel fut le deuxième généralissime Anastasios Papoulas<sup>289</sup>.

D'autres eurent la *Médaille Commémorative du Bataillon de Georges I<sup>er</sup>*, prévue par l'article 3 de la loi numéro 613<sup>290</sup> et que le décret royal du 6/19 mars 1921 adopta<sup>291</sup>, à l'image de 4 sous-officiers et de 14 soldats grecs pour avoir formé des officiers et des soldats aviateurs<sup>292</sup>. Cette médaille était divisée en six catégories : les *Chevaliers de la Croix d'or*, les *Chevaliers de la Croix d'Argent*, les *Commandeurs Supérieurs*, les *Commandeurs*, les *Grands-Croix* et les *Colliers*<sup>293</sup> ; pourtant, la catégorie de *Colliers* n'a jamais été adoptée<sup>294</sup>.

La *Médaille de Vaillance* avait été créée conformément à la loi numéro 4198 du 6/19 mai 1913 et était donnée aux officiers, sous-officiers et soldats<sup>295</sup> qui s'étaient distingués par des actes de bravoure durant les combats<sup>296</sup>. Elle se divisait en trois catégories (*Commandeur*, *Dorée* et *Argentée*). Elle était en forme de croix au centre de laquelle, parmi des branches de laurier, figurait le Saint Dimitrios tandis que sur la face inverse, parmi, encore une fois, des branches de laurier, était inscrit le mot « Valeur »<sup>297</sup>. Le Roi, en tant que chef de l'armée de Terre et de la Marine, était celui qui la remettait<sup>298</sup>. Durant la guerre en Asie mineure, un grand nombre de *Médailles de Vaillance* furent remises par le roi Constantin au cours d'une cérémonie qui eut lieu le 18/31 juillet 1921 à Eskisehir quelques jours avant le début de la progression grecque à Sakarya.

---

<sup>288</sup> Nicolaos STEFANOY, « Les récompenses honorifiques de la guerre en Asie mineure », *Histoire Militaire. Grandes Batailles*, Periskopio, novembre 2002, n° 8, p. 73.

<sup>289</sup> *Ibid.*, pp. 73-74.

<sup>290</sup> Loi n° 613 du 22 janvier 1915. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1915, 1-200, vol. A, n° 27, p. 197 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1915/1.

<sup>291</sup> Décret Royal du 6 mars 1921. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1921, 1-248, vol. A, n° 36, p. 115 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1921/1.

<sup>292</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 728, « Circulaires du Ministère de l'Armée (1922) », Circulaire du 13 janvier 1922, n° 203, p. 1.

<sup>293</sup> Loi n° 613 du 22 janvier 1915. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1915, 1-200, vol. A, n° 27, p. 198 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1915/1.

<sup>294</sup> Nicolaos STEFANOY, « Les récompenses honorifiques de la guerre en Asie mineure », *Histoire Militaire. Grandes Batailles*, Periskopio, novembre 2002, n° 8, p. 73.

<sup>295</sup> Loi 4198 du 6 mai 1913. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1913, 1-200, vol. A, n° 88, p. 285 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1913/1.

<sup>296</sup> Décret Royal du 23 mars 1921. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1921, 1-248, vol. A, n° 47, p. 160 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1921/1.

<sup>297</sup> *Ibid.*

<sup>298</sup> *Id.*

Une autre médaille fut la *Croix de Guerre* créée par le *Gouvernement Provisoire* d'Eleftherios Venizélos à Thessalonique et ratifiée par le Décret Royal du roi Alexandre le 31 octobre/13 novembre 1917. Au début, elle était donnée exclusivement aux combattants pour leurs actes de bravoure sur les champs de batailles<sup>299</sup> ; ensuite, un autre décret royal fixa l'octroi de cette médaille pour des actes distingués concernant la sécurité du pays et le maintien de la paix sociale<sup>300</sup>. Elle se divisait en trois catégories ; la première catégorie avait sur la barrette une branche en cuivre, la deuxième avait une étoile en cuivre tandis que la troisième n'avait aucune marque sur la barrette<sup>301</sup>. Pour l'obtenir, il fallait obligatoirement être proposé par les officiers et avoir été cité dans les *ordres du jour* des unités de l'armée grecque<sup>302</sup>. La Croix était formée d'une épée ancienne sur une plaque horizontale où figurait la phrase spartiate « *Rentre soit victorieux soit mort* »<sup>303</sup> et encerclée d'une couronne de laurier ; sur l'autre côté figurait « *Grèce 1916-1917* » lorsqu'elle était une médaille créée par le *Mouvement de la Défense*. Si cette médaille avait été créée pour les combattants de la Grande Guerre, elle fut également donnée aux soldats de la campagne en Asie mineure<sup>304</sup> même si, à partir du retour du roi Constantin, elle fut pratiquement remplacée par la *Médaille de Vaillance*, et considérée comme une décoration de moindre importance. On tenta même de la supprimer pour des raisons politiques, puisque l'article 21 du décret royal du 23 mars/5 avril 1921 donna le droit aux décorés de la *Croix de Guerre* de demander son remplacement par la *Médaille de Vaillance*<sup>305</sup>. En effet, ces raisons politiques étaient, bien évidemment, la *Discorde Nationale* qui empoisonnait toujours les deux partis politiques adversaires. Après, ainsi, la victoire des antivenizélistes aux élections de novembre 1920 et la rentrée du roi Constantin au trône, le nouveau gouvernement désirait effacer tout ce que

<sup>299</sup> Orthodoxos ZOTIADIS, « Croix de Guerre », *Revue militaire*, Quartier Général Grec, mars-avril 2005, vol. A, p. 47.

<sup>300</sup> Nicolaos STEFANOY, « Les récompenses honorifiques de la guerre en Asie mineure », *Histoire Militaire. Grandes Batailles*, Periskopio, novembre 2002, n° 8, p. 77.

<sup>301</sup> Orthodoxos ZOTIADIS, « Croix de Guerre », *Revue militaire*, Quartier Général Grec, mars-avril 2005, vol. A, p. 49.

<sup>302</sup> Décret Royal du 13/26 novembre 1917. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1917, 201-308, vol. A, n° 260, p. 1087 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1917/2.

<sup>303</sup> La phrase en Grec est : « *I tan I epi tas* ». Avant que les jeunes hommes de Sparte ne partissent pour faire la guerre, leurs mères leur donnaient le bouclier en leur disant cette phrase dont la signification exacte est : « *Rentre soit avec le bouclier [vivant] soit sur le bouclier [mort]* ».

<sup>304</sup> Orthodoxos ZOTIADIS, « Croix de Guerre », *Revue militaire*, Quartier Général Grec, mars-avril 2005, vol. A, p. 50.

<sup>305</sup> Décret Royal du 23 mars 1921. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1921, 1-248, vol. A, n° 47, p. 161 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1921/1.

rappelait la prédominance de Venizélos à Athènes, son *Mouvement de la Défense* ainsi que l'« exil » du roi Constantin.

Une autre médaille, la *Médaille de Valeur Militaire*, fut, elle aussi, créée par le *Gouvernement Provisoire* d'Eleftherios Venizélos à Thessalonique pour honorer la combativité et l'héroïsme des combattants grecs de la Grande Guerre. Sur une face, figurait une croix sur un fond décoré de deux épées anciennes croisées au centre desquelles figurait le phénix qui renaissait ; sur l'autre face, étaient, encore une fois, marqués les mots « *Grèce 1916-1917* »<sup>306</sup>. Cette médaille fut donnée non seulement aux combattants de la Grande Guerre mais aussi à ceux de la guerre en Asie mineure.

La *Médaille Interalliée de la Victoire* fut la dernière médaille qui décora des combattants de la guerre en Asie mineure. Elle fut établie par la loi numéro 2481 du 22 septembre/5 octobre 1920 et concerna les combattants de la Grande Guerre. Pourtant, conformément au décret royal du 6/19 octobre 1920 et à la circulaire du ministre de l'armée du 21 octobre/3 novembre 1920, « *cette médaille [fut] donnée à tous les soldats et officiers qui [avaient] au moins trois mois de service sur le front et surtout aux unités et formations de la zone en première ligne. [...] La même médaille se donn[ait] aussi, comme relique, aux familles des soldats et marins morts* »<sup>307</sup>. Mais cette décision du ministre de l'Armée provoqua la fureur des militaires qui avaient combattu pendant la Grande Guerre, qui trouvaient que cette décoration « *constituait un vol de l'honneur qui appartenait à d'autres* »<sup>308</sup>.

Enfin, parmi toutes ces médailles différentes, les plus recherchées étaient celles qui étaient données pour les actes de bravoure aux champs de batailles. Entre elles, les plus prestigieuses étaient, d'un côté, la *Médaille du Bataillon de Georges I<sup>er</sup>* et, de l'autre, la *Médaille de Vaillance* car l'octroi de celles-ci signifiait la participation du soldat ou de l'officier aux *bataillons du Roi*. Toutefois, à cause de la *Discorde Nationale* et des passions politiques toujours vivantes, il y avait des soldats ou officiers venizélistes qui préféraient être décorés de la *Croix de Guerre* ou de la *Médaille de Valeur Militaire*. Sur ce cas, il est caractéristique de voir que quand les gouvernements antivenizélistes ont tenté de supprimer la *Croix de Guerre* à cause de

---

<sup>306</sup> Nicolaos STEFANOÛ, « Les récompenses honorifiques de la guerre en Asie Mineure », *Histoire Militaire. Grandes Batailles*, Periskopio, novembre 2002, n° 8, p. 78.

<sup>307</sup> Archives de S.A.M., Ordre quotidien de l'Unité des recrues d'infanterie de Serres du 22 juillet 1921, Notification de l'ordre de l'Armée de Thrace-Macédoine, n° 48409/13560/11-7-1921, s. p. ; côte : Unité des recrues d'infanterie de Serres, Film 27<sup>a</sup>, Armoire 4, Casier KS (Ξ), livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 21/5/1921-28/7/1921.

<sup>308</sup> Nic. STEFANOÛ, « Les récompenses honorifiques de la guerre en Asie Mineure », art. cit. p. 79.

son « passé » venizéliste et ont proposé aux officiers, sous-officiers et soldats d'« échanger » la *Croix de Guerre* avec la *Médaille de Vaillance*, la plupart de décorés ont refusés ; et même, si ceux-ci étaient décorés de la *Médaille de Vaillance*, ils continuaient à porter également la *Croix de Guerre*<sup>309</sup>.

## 2. Les volontaires décorés

La proportion des soldats volontaires, qui furent au moins une fois décorés durant la guerre en Asie mineure fut la moins faible représentant à peine 0,9% de tous les volontaires (47 hommes)<sup>310</sup>. La majorité d'entre eux, 27 hommes, eurent la *Médaille d'Argent de Vaillance*<sup>311</sup>, 13 furent décorés de la *Médaille Interalliée de la Victoire*<sup>312</sup> et 7<sup>313</sup> reçurent la *Croix de Guerre de 3<sup>ème</sup> Classe*.

Comme pour les promotions et les mentions, les volontaires décorés étaient majoritairement des fantassins (35)<sup>314</sup> contre 8 auxiliaires et 4 artilleurs<sup>315</sup>. De plus, le front où le volontaire servait, constituait, encore une fois, un facteur déterminant. Il est, ainsi, caractéristique de voir que tous les volontaires décorés servaient dans des unités se trouvant sur le *vrai front*, sur le front micrasiatique<sup>316</sup>. Concernant l'âge, les volontaires décorés étaient, en quasi totalité, des hommes dans la vingtaine (44 sur 46 volontaires identifiés) et deux volontaires seulement avaient, au moment de leur décoration, 30 ans<sup>317</sup>. Par ailleurs, parmi les 41 volontaires décorés que nous avons identifiés<sup>318</sup>, 35 soldats étaient célibataires et seulement 6 hommes étaient mariés<sup>319</sup>.

---

<sup>309</sup> *Ibid.*, pp. 77-78.

<sup>310</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules ; Ordres du jour. Décorations des soldats ; C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département d'Erythrée, Enveloppe 89, Genilimani, Témoignage de Sotiris Fatzikis, Partie de Curriculum Vitae, p. 10 ; Dimitrios I. TALIADOROS, *op. cit.*, pp. 322, 338. Encore une fois, il faut noter que les archives militaires et surtout les *livres des ordres du jour* des unités de l'armée grecque à notre disposition ne sont pas complets. Les données découlent d'une synthèse des informations existantes dans les archives militaires et des témoignages des volontaires.

<sup>311</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Décorations des soldats.

<sup>312</sup> *Ibid.*

<sup>313</sup> *Id.*

<sup>314</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Décorations des soldats ; C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département d'Erythrée, Enveloppe 89, Genilimani, Témoignage de Sotiris Fatzikis, Partie de Curriculum Vitae, p. 10.

<sup>315</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Décorations des soldats.

<sup>316</sup> *Ibid.*

<sup>317</sup> *Id.* Ici, on exclut 1 soldat volontaire dont on ne connaît pas l'âge.

<sup>318</sup> Sur ce point, on ne prend pas en compte 6 soldats volontaires décorés dont le statut familial ne figure pas dans les archives militaires.

<sup>319</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Décorations des soldats.

De plus, les origines de ces volontaires décorés indiquent d'une façon frappante que ces *héros* étaient des hommes natifs des côtes asiatiques, autrement dit, il s'agissait d'hommes qui se sentaient plus concernés par l'heureuse issue de cette guerre.

En divisant en effet l'État grec des années 1919 à 1922 en deux grandes catégories, les territoires récemment ou pas encore « libérés » (côtes asiatiques, Pont-Euxin, Dodécanèse, Chypre, Macédoine et Crète) de la *nouvelle Grèce* et les régions de l'Attiki, du Péloponnèse, des îles de Cyclades formant la *vieille Grèce*, la quasi totalité des décorés (45) venaient de la *nouvelle Grèce* ou des contrées qui étaient toujours sous le pouvoir de l'Empire Ottoman, de l'Angleterre ou bien encore de l'Égypte<sup>320</sup> contre seulement 2 décorés natifs de la *vieille Grèce*<sup>321</sup>. Plus précisément, 29 décorés provenaient des côtes asiatiques « libérées » par l'armée grecque (Smyrne et Brousse)<sup>322</sup>, 3 étaient natifs d'Istanbul et de Trébizonde<sup>323</sup>, 3 autres venaient de la Thrace<sup>324</sup>, 2 de l'île de Chypre<sup>325</sup>, un autre d'Égypte<sup>326</sup> et 7 de Thessalonique et de Crète<sup>327</sup>. Au même moment, un seul décoré était Athénien et un autre Péloponnésien<sup>328</sup>.

De plus, encore une fois, parmi les volontaires d'origines étrangères, qui faisaient partie de l'armée grecque régulière, personne n'a pas été décoré pour sa combativité et son héroïsme sur les champs de batailles.

Ainsi, le combattant volontaire décoré en tant que *héros* durant la guerre en Asie mineure était un homme d'origines grecques, de 27 à 28 ans, fantassin sur le front micrasiatique, célibataire et originaire des contrées lointaines de la frontière formée au cours du XIX<sup>e</sup> siècle.

### 3. Les raisons

Les raisons pour lesquelles des volontaires sur le front micrasiatique furent décorés, se répartissaient en deux grandes catégories. D'un côté, des volontaires

---

<sup>320</sup> *Id.* ; Dimitrios I. TALIADOROS, *op. cit.*, pp. 322, 338.

<sup>321</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Décorations des soldats.

<sup>322</sup> *Ibid.*

<sup>323</sup> *Id.*

<sup>324</sup> *Id.*

<sup>325</sup> Dimitrios I. TALIADOROS, *op. cit.*, pp. 322, 338.

<sup>326</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Décorations des soldats.

<sup>327</sup> *Ibid.*

<sup>328</sup> *Id.*

reçurent la *Médaille d'Argent de Vaillance* ou la *Croix de Guerre de 3<sup>ème</sup> Classe* pour leurs actes de bravoures au cours des batailles contre les forces kémalistes<sup>329</sup>. De l'autre, des volontaires obtinrent la *Médaille Interalliée de la Victoire* pour avoir achevé une période de « *vrai service sur le front* »<sup>330</sup>.

Il y avait ainsi une progression dans l'honneur. Les décorations les moins prestigieuses étaient celles qui étaient liées au motif du *vrai service* sur le front tandis que les décorations dues à des actes de bravoure dans les combats étaient les décorations dont les soldats et leurs familles pouvaient être fiers.

Ainsi, la *Médaille Interalliée de la Victoire* fut la décoration la moins donnée et la moins prestigieuse parmi les soldats volontaires, accordée selon un rythme aléatoire qu'aucune logique ne régissait. L'artilleur volontaire Stavros Tsifetakis, en vertu de l'ordre du ministre de l'Armée numéro 138882 et de l'ordre numéro 15342/11-7-1921 notifié par la XII<sup>e</sup> Division, fut autorisé à porter la *Médaille Interalliée de la Victoire* après avoir achevé trois mois de vrai service sur le front<sup>331</sup>, mais son camarade fantassin, volontaire lui aussi, Charalabos Pliziotis qui, depuis son enrôlement dans l'armée grecque, n'avait jamais quitté le front, sauf à l'occasion d'une blessure, ne la reçut pas<sup>332</sup>. De même, l'artilleur volontaire Andreas Georgiou fut, pour la même raison, autorisé à la porter<sup>333</sup>, mais son camarade, volontaire lui aussi, Manolis Axiotis, qui servait sur le front d'Asie mineure jusqu'au jour de l'effondrement de l'armée grecque sous la pression de l'attaque kémaliste, ne la porta jamais sur son uniforme<sup>334</sup>.

En revanche, le port de la *Médaille d'Argent de Vaillance* sur la poitrine témoignait de la combativité et du mépris de la mort durant les combats<sup>335</sup>. Le fantassin volontaire Constantin Agrafiotis, natif de l'île de Chypre, en était fier, lui qui était décoré de la *Médaille d'Argent de Vaillance* car, « *durant le combat de Tsaous-Tsiflik, il montra son sang-froid, son héroïsme et son abnégation ; de plus, courageux devant l'artillerie de l'ennemi, il resta, inébranlable, à son poste et*

---

<sup>329</sup> *Id.*

<sup>330</sup> *Id.*

<sup>331</sup> Archives de S.A.M., Ordre quotidien de la XII<sup>e</sup> escadre d'artillerie lourde du 19 juillet 1921, Notification de l'ordre de la XII<sup>e</sup> Division, n° 15342/11-7-1921, s. p. ; côte : XII<sup>e</sup> escadre d'artillerie lourde, Film 4, Armoire 35, Casier T, livre des ordres du jour, 16/7/1921-25/9/1921.

<sup>332</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, pp. 35-253.

<sup>333</sup> Archives de S.A.M., Ordre quotidien de la XII<sup>e</sup> Escadre d'artillerie lourde du 19 juillet 1921, Notification de l'ordre de la XII<sup>e</sup> Division, n° 15342/11-7-1921, s. p. ; côte : XII<sup>e</sup> escadre d'artillerie lourde, Film 4, Armoire 35, Casier T, livre des ordres du jour, 16/7/1921-25/9/1921.

<sup>334</sup> Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, pp. 219-275.

<sup>335</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Décorations des soldats.

*affronta, avec ses camarades, sans arrêt, les attaques et contre-attaques de l'adversaire, contribuant, par sa conduite, à la victoire finale* », selon une lettre que le commandant du 33<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie adressa au maire de la ville de Larnaka en lui demandant de la diffuser partout et de l'afficher dans les quartiers les plus importants de la ville<sup>336</sup>. Le fantassin volontaire Charalabos Fratzolas, originaire de Philadelphia d'Asie mineure, fut aussi décoré de cette médaille pour son abnégation, son mépris de la mort, son honnêteté et son patriotisme indépassable qu'il avait montré aux combats de Dagianik, Ala-Chatzi et Tsaous-Tsiflik<sup>337</sup>. Cette *Médaille d'Argent de Vaillance* honora également le courage des brancardiers volontaires qui, durant les batailles, courraient ici et là, dédaignant la mort, afin de porter secours à leurs camarades blessés<sup>338</sup>.

Certains volontaires eurent le grand privilège d'en être décorés personnellement par le roi Constantin au cours de la cérémonie qui eut lieu à Eskisehir le 18/31 juillet 1921<sup>339</sup>. À un moment où les soldats, volontaires ou non, affrontaient avec horreur leur progression vers Sakarya où ils croyaient que la mort les attendait<sup>340</sup>, dans un contexte où la déception et les cauchemars à cause d'une guerre si longue et si dure occupaient de plus en plus l'esprit des combattants grecs<sup>341</sup>, la décoration permettait de remonter le moral des soldats, de rétablir la confiance envers les officiers, de retrouver le sens de la guerre menée. Surtout si cette décoration de la *Médaille d'Argent de Vaillance*, qui marquait son entrée dans le *Bataillon de Vaillance*<sup>342</sup>, était remise par le Roi lui-même, Chef de ce *Bataillon*<sup>343</sup>, ce qui, pour le combattant volontaire, n'était en aucun cas un exploit minime.

Parmi les volontaires décorés de cette médaille, certains l'avaient été pour leurs actes de bravoure, donnant leur vie à la cause grecque<sup>344</sup>. Le fantassin volontaire Ippokratis Vogiatzoglou du 28<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie fut ainsi décoré, le 22 juillet/4 août 1922, de la *Médaille d'Argent de Vaillance* car, « ayant participé à la campagne

<sup>336</sup> Dimitrios I. TALIADOROS, *op. cit.*, pp. 322-323.

<sup>337</sup> « Philadelphia. Deux héros », *Cosmos*, Smyrne, 11 janvier 1922, année 12<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 1115, pp. 1-2.

<sup>338</sup> Archives de S.A.M., Ordre quotidien de la XI<sup>e</sup> escadre des brancardiers du 15 juillet 1921, s. p. ; côte : XI<sup>e</sup> Escadre des brancardiers, Film 1, Armoire 36, Casier KS (Ξ), livre des ordres du jour, 25/2/1921-16/1/1922.

<sup>339</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Décorations des soldats. Voir aussi la figure n° 22.

<sup>340</sup> Lefteris PARASKEVAÏDIS, *op. cit.*, pp. 194-195.

<sup>341</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 146.

<sup>342</sup> Décret Royal du 23 mars 1921. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1921, 1-248, vol. A, n° 47, p. 160 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1921/1.

<sup>343</sup> *Ibid.*

<sup>344</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Décorations des soldats.

de l'armée grecque en Asie mineure et ayant, héroïquement, combattu, il est tombé mort sur le champ d'honneur »<sup>345</sup>.

De son côté, la *Croix de Guerre de 3<sup>ème</sup> Classe* constituait, elle aussi, une médaille « prestigieuse » qui reconnaissait la vaillance et la combativité des soldats volontaires qui la recevaient. Le fantassin volontaire Georgios Christodoulou du 28<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie en fut ainsi décoré le 30 mai/12 juin 1921, parce que, pendant les combats qui eurent lieu à Kiovéren Téké et à Kékédi le 14/27 et 17/30 mars 1921, il montra une bravoure, une témérité et un sang-froid inimaginables ainsi qu'un courage sans précédent<sup>346</sup>.

Ainsi, ces nouveaux héros décorés étaient en grande partie ceux qui, pendant les batailles, restaient à leur place, dédaignaient la mort, n'avaient pas peur devant l'ennemi et contribuaient à la victoire des armes grecques, par leur combativité, leur héroïsme et leur secours aux camarades blessés.

Figure 22 : Eskisehir. Cérémonie de décoration du 18/31 juillet 1921. Le roi Constantin décore un soldat<sup>347</sup>.



<sup>345</sup> *Ibid.*, Ordre du jour de l'Unité des recrues de la II<sup>e</sup> Division de Smyrne « Baltzova » du 22 juillet 1922, s. p. ; côte : Unité des recrues de la II<sup>e</sup> Division de Smyrne « Baltzova », Film 1, Armoire 5, Casier K, livre des ordres du jour, 11/5/1922-17/8/1922.

<sup>346</sup> *Ibid.*, Ordre du jour de l'Unité des recrues de la II<sup>e</sup> Division de Smyrne « Baltzova » du 30 mai 1921, s. p. ; côte : Unité des recrues de la II<sup>e</sup> Division de Smyrne « Baltzova », Film 1, Armoire 5, Casier K, livre des ordres du jour du recrutement, 3/4/1921-21/9/1921.

<sup>347</sup> E.R.T., Archives photographiques, Collection de la Campagne en Asie Mineure, Eskisehir, 18 juillet 1921, n<sup>o</sup> 4493.

En définitive, la guerre gréco-turc de 1919 à 1922, combattue par les soldats volontaires, constitua, sans doute, une expérience unique ; une expérience qui connut plusieurs fronts et qui engloba tous les sentiments possibles.

La fierté d'une bataille gagnée mais la déception devant l'échec en août 1922, la peur paralysante avant le combat, l'explosion d'héroïsme et le mépris envers la mort, la joie d'une promotion, d'une citation ou bien encore d'une décoration mais la tristesse devant le corps sans vie d'un ami découvert sur le champ de batailles, la souffrance d'abandonner femmes et enfants dans les grottes des montagnes pontiques sous la pression des troupes kémalistes, composaient la réalité de cette guerre. En outre, l'expérience était aussi unique en raison des marches militaires épuisantes et de la soif énorme, de la fatigue indescriptible lorsque les godillots s'enfonçaient dans la boue, des durs combats contre des forces supérieures et mieux équipées au Pont-Euxin, des *opérations secrètes* menées par les forces d'irréguliers volontaires, d'une violence spectaculaire à l'encontre des populations autochtones du fait des soldats volontaires de l'armée régulière ou des troupes d'irréguliers volontaires qui combattaient à leurs côtés.

Cette guerre était aussi multiple, bien différente entre la guerre des soldats volontaires de l'armée grecque régulière qui se trouvait en Asie mineure, celle que les Circassiens et les Arméniens volontaires menaient ou bien encore celle que les Grecs irréguliers « pratiquaient » dans le Pont-Euxin.

Autrement dit, pour chaque front et/ou chaque troupe, il y avait une façon particulière de faire la guerre. Les combattants volontaires de l'armée grecque se mettaient toujours en route pour poursuivre les forces kémalistes qui reculaient, d'autres camarades volontaires, placés à l'arrière, se chargeaient de les ravitailler, affrontant de nombreuses difficultés. De leurs côtés, les Circassiens et les Arméniens se jetaient avec fureur sur les Turcs en menant des coups de main destructeurs. Les Grecs du Pont-Euxin, quant à eux, se rassemblaient dans les montagnes, créaient des repaires pour se protéger des déportations massives et des massacres commis par les troupes du fameux Topal Osman et y attendaient les attaques de l'ennemi, attaquant de temps en temps, brusquement les villages turcs pour se ravitailler en nourriture et en munitions et/ou pour se venger des déportations tragiques des Grecs loin de leurs contrées natales.

En bref, la guerre que le volontaire a combattue entre début mai 1919 et début septembre 1922 était une guerre polymorphe pendant laquelle les situations vécues et les sentiments éprouvés étaient, eux aussi, d'une grande diversité.

## Conclusion

Pour conclure, la guerre en Asie mineure constituait un affrontement militaire profondément violent. Depuis le début de cet affrontement militaire, les deux armées adversaires massacraient les populations autochtones, pillaient et incendiaient des villes et des villages. À la fin de la guerre, le peuple vainqueur, les Turcs, ont rasé, une bonne fois pour toutes, le passé multiethnique, multilingue et multiconfessionnel de cette contrée afin de bâtir sur ces ruines un nouvel État, l'État-nation turc.

Ainsi, 5.358 hommes ordinaires, étant poussés de leurs propres motivations, se sont mêlés, à cette guerre, non seulement volontairement mais aussi avec une certaine joie. Formant de grands groupes d'hommes ici et là en Asie mineure ou dans la ville d'Istanbul et en Grèce continentale, ces jeunes hommes saluaient souriants leurs proches et prenaient la route des casernes de l'armée grecque. Là, ils s'inscrivirent dans les archives militaires, ils se munirent de fusil et de grenades et, après avoir été entraînés et avoir prêté serment, étaient affectés dans les régiments surtout sur le front micrasiatique.

Au sein des camps militaires à côté de la première ligne de tir ou en arrière, ils se chargeaient de nombreuses corvées, ils passaient de « longues » heures dans les postes de garde quelque que fussent les conditions climatiques avant de gagner leurs petits abris, sombres et précaires. Ensuite, pour tuer leur temps libre pendant les mois où les combats n'avaient pas lieu, ils avaient divers loisirs tantôt personnels tantôt en groupe même si un nombre de ceux-ci étaient interdits par leurs officiers. D'autres fois et dans le même objectif, ils prenaient part à des épreuves d'athlétisme et à des pièces de théâtre ou ils visitaient les bordels militaires. De même, quittant leurs casernes, très souvent sans permission, ils gagnaient les villes et les villages se trouvant à proximité afin de se distraire. D'autrefois, ils y allaient pour désarmer la population locale ou « envahir » durant la nuit dans les maisons des Turcs autochtones et arrêter des *Tsétés*.

Pourtant, durant leur vie « paisible » dans les camps militaires, la désobéissance, la mélancolie ou même la violence ne manquaient pas. La guerre était, d'ailleurs, longue et les mois où *rien n'était digne d'être mentionné*, semblait être sans fin. Dans ces moments-là, l'indiscipline était un phénomène courant et la violence contre les populations autochtones endémique.

Toutefois, la *grande heure* d'une nouvelle attaque arrivait. Et, si l'accalmie sur le front provoquait une grande agitation parmi les soldats volontaires, l'ordre général de l'assaut les remplissait d'une grande peur, une peur qui les obligeait à rester silencieux ou à « discuter » soit avec Dieu soit avec *La Mort*. Puis, munis de leur arsenal de guerre, ces hommes ordinaires se mettaient à marcher. Sous la pluie et la neige ou sous le soleil brûlant d'été, les soldats volontaires marchaient continuellement afin de s'approcher des lignes défensives de l'ennemi. Là, les fantassins volontaires se jetaient dans les tranchées kémalistes et combattaient corps à corps avec les Turcs, les artilleurs chargeaient, tiraient et rechargeaient leurs batteries et les auxiliaires soignaient les blessés. Au même moment, d'autres volontaires, à l'arrière cette fois-ci, s'occupaient de ravitailler en munitions leurs camarades à la première ligne de tir et des Circassiens et Arméniens irréguliers, volontaires eux aussi, s'occupaient de « nettoyer » la zone occupée par les *Tsétés*. De plus, d'autres Grecs volontaires faisaient leur propre guérilla sur le Pont-Euxin essayant d'écraser les forces kémalistes sur place.

Et, une fois que l'assaut était fini, l'heure de la reconnaissance arrivait pour les soldats volontaires. Ayant héroïquement combattu, ces jeunes hommes gagnaient soit les commentaires dithyrambiques de leurs officiers voire ceux de leur généralissime, soit une promotion, une mention honorifique ou bien encore une médaille.

Cependant, la guerre ne pouvait pas durer pour toujours. L'attaque donc kémaliste, en août 1922, provoqua l'effondrement tragique de l'armée grecque. Dans ce climat sombre, il y avait des soldats volontaires qui continuaient à faire la guerre et d'autres qui tentaient de convaincre leurs camarades de ne pas s'enfuir mais de rester sur place pour affronter la progression kémaliste. Or, les volontaires qui combattaient étaient rares et les « voix » qui exprimaient la volonté de défendre les côtes micrasiatiques constituaient une exception. Dans ce sens, un grand nombre de volontaires, originaires surtout de l'Asie mineure, quittaient leurs unités et prenaient la route de leurs villes et villages natals afin de tenir au courant leurs proches que l'armée s'effondrait et qu'il était nécessaire de partir tous ensemble.

Ainsi, la guerre en Asie mineure englobait tous les sentiments et les situations possibles pour les jeunes hommes qui s'étaient volontairement engagés sous les drapeaux. La joie au jour de l'enrôlement et la fierté d'un combat gagné se combinait à la mélancolie dans les moments d'accalmie et à la peur avant le combat ; les bons moments avec les camarades en jouant aux cartes et en chantant étaient suivis de

sombres moments de solitude. De même, la tristesse devant le spectacle atroce des villes turques *libéro-incendiées* et pillées donnait sa place au défolement de la colère, à la torture et au massacre de Turcs désarmés et qui avaient été arrêtés chez eux de façon violente.

De plus, la guerre en Asie mineure était polymorphe combinant une guerre des tranchées avec une guerre de mouvements, la guerre régulière avec la guérilla sur les montages pontiques et les « *opérations confidentielles* » des troupes irrégulières.

En bref, le recul de l'armée grecque depuis Afyon Karahissar et Eskisehir ainsi que l'incendie de Smyrne marqua la fin de la « première » période de la guerre, d'une période qui constituait une expérience unique pour les soldats volontaires. Désormais, sous le poids de la catastrophe, l'enjeu pour la Grèce serait double : d'un côté, en réorganisant son armée, ne pas céder à Moustapha Kemal plus de territoires et, de l'autre, pouvoir accueillir des milliers de réfugiés. Au même moment, les volontaires des côtes micrasiatiques devaient se soucier de reconstruire leur vie...

# TABLE DES MATIÈRES

## Volume 1

<b>Sommaire</b> .....	1
<b>Table des abréviations</b> .....	14
<b>Glossaire</b> .....	16
<b>Introduction générale</b> .....	20
<b>Première partie : Le volontaire, son pays, ses motivations</b> .....	45
Introduction.....	46
<b>Chapitre 1 : Le volontaire et son engagement</b> .....	47
<b>I. Les volontaires d'origines grecques (1919-1923)</b> .....	50
A. Le soldat volontaire : un être-humain.....	50
1. Portrait et taille.....	50
2. Age.....	54
3. État de santé.....	57
B. Le soldat volontaire : être social.....	61
1. Origines géographiques.....	61
2. Situation familiale.....	64
3. Profession.....	67
C. Le soldat volontaire d'origines grecques en uniforme.....	71
1. L'engagement.....	72
2. L'affectation des soldats volontaires.....	77
3. Mutations et déplacements des soldats volontaires.....	80
<b>II. Politiques et problèmes du recrutement des volontaires d'origine grecque</b> .....	83
A. Aux armes les Grecs !.....	83
1. L'époque venizéliste et la loi de 1920.....	84

2. La politique suivie par les Royalistes.....	87
3. La Révolution des militaires.....	90
B. Les problèmes.....	92
1. La réaction des officiers grecs envers la loi de 1920.....	92
2. Les autorités anglaises et les volontaires Chypriotes.....	95
3. Les Italiens et les volontaires <i>Dodécanèsiens</i> .....	100
C. Le non recrutement volontaire des Grecs du Pont-Euxin.....	102
1. L'initiative.....	103
2. Eleftherios Venizélos hésite... ..	105
3. ... et les Royalistes oublie.....	108
<b>III. Les volontaires d'origines étrangères et leur recrutement (1919-1923).....</b>	<b>110</b>
A. Le volontaire étranger.....	111
1. Le statut anthropologique.....	111
2. Caractéristiques sociales.....	114
3. Le volontaire étranger en tant que soldat.....	116
B. Deux politiques contradictoires.....	119
1. Époque venizéliste : une politique désirée mais jamais vraiment appliquée	119
2. Royalistes : l'interdiction ne concerne pas tout le monde !.....	122
3. Révolution des militaires : Oui !.....	127
C. La réalité sur le front. Les troupes « indépendantes ».....	128
1. Les Circassiens.....	129
2. Les Arméniens.....	131
3. Les « espions » et les guides.....	132
<b>Chapitre 2 : Le pays du volontaire, sa « grécité », son idéologie.....</b>	<b>137</b>
<b>I. Le milieu humain et social du volontaire.....</b>	<b>138</b>
A. L'État grec.....	139
1. L'espace géoéconomique.....	139
2. Statut démographique.....	142
3. Le milieu socioprofessionnel.....	145
B. Asie mineure et Istanbul.....	149
1. La conquête pacifique de l'Asie mineure par les Grecs.....	150
2. Smyrne : la ville « infidèle » de l'Empire Ottoman.....	153

3. Istanbul : la « Ville » des Grecs.....	156
C. Thrace orientale, Pont-Euxin, Chypre et Dodécanèse.....	159
1. Thrace orientale : un territoire marqué par la guerre.....	160
2. Pont-Euxin : une terre rude à population chrétienne fervente.....	163
3. Chypre et Dodécanèse : les Grecs sous les Européens.....	165
<b>II.</b> L'acculturation nationale des orthodoxes de la diaspora.....	169
A. La création d'une conscience nationale.....	169
1. Les écoles.....	170
2. Les églises.....	173
3. Organisation corporative.....	176
B. Les trois pôles de la conscience nationale.....	179
1. La langue.....	179
2. La religion.....	182
3. Histoire-Géographie.....	185
C. Coutumes et traditions.....	188
1. Auto-administration.....	189
2. Les fêtes.....	192
3. Mythes et chants populaires.....	195
<b>III.</b> Le niveau idéologique.....	198
A. La grande idée de Kolettis se transforme en Grande Idée.....	198
1. La naissance d'une idée qui voulait être grande.....	198
2. La Grande Idée à l'œuvre.....	201
3. La Grande Idée au début suffoque mais en sort finalement victorieuse.....	204
B. Les représentations différentes du Turc chez les Grecs.....	207
1. Ennemi de toujours.....	208
2. « <i>Barbare</i> ».....	211
3. Ami.....	212
C. Les sentiments envers l'armée.....	215
1. Une nouvelle armée présente partout.....	216
2. Le manque de culture militaire chez les Grecs de l'Empire Ottoman.....	219
3. L'antimilitarisme d'un nouveau parti politique : la gauche.....	221

<b>Chapitre 3 : Motivations</b> .....	226
<b>I. Elan patriotique et désir de vengeance</b> .....	227
A. Volontaire : un patriote fervent ?.....	228
1. Se battre pour la Grèce bien-aimée.....	228
2. Fidélité à la Grande Idée.....	230
3. Sauver la Thrace orientale, sauver la patrie.....	232
B. Intégration par le prix du sang.....	234
1. Chypre.....	234
2. Dodécannèse.....	236
3. Pont-Euxin et <i>Épire du Nord</i> .....	239
C. Protéger ou se venger.....	242
1. Protéger les civils, protéger l'Europe.....	242
2. Se venger des atrocités turques.....	245
3. Se venger de la défaite humiliante.....	247
<b>II. Une stratégie d'évitement</b> .....	248
A. Éviter la misère.....	249
1. Les misérables.....	249
2. Les réfugiés.....	252
3. Les chômeurs.....	255
B. Éviter le front.....	257
1. L'engagement dans la gendarmerie.....	257
2. Les miliciens.....	259
3. Le cas spécial des musiciens.....	263
C. Fuir les persécutions.....	265
1. Fuir le recrutement turc.....	266
2. Échapper aux déportations violentes.....	269
3. Éviter la captivité et la mort.....	272
<b>III.« Obligations imposées »</b> .....	273
A. Fidélité politique ou manifestation anti-kémaliste.....	274
1. Les venizélistes.....	274
2. Les royalistes.....	276
3. Les anti-kémalistes.....	279

B. Les obligations morales et psychologiques.....	280
1. La gloire.....	281
2. La virilité.....	283
3. Punition et autopunition.....	285
C. La pression sociale.....	287
1. L'Église.....	287
2. Le monde politique.....	290
3. Les journaux.....	292
Conclusion.....	296
<b>Deuxième partie : Le volontaire au centre de la guerre gréco-turque (1919-1922)</b> .....	<b>299</b>
Introduction.....	300
<b>Chapitre 4 : La guerre gréco-turque (1919-1922)</b> .....	<b>301</b>
<b>I. Le début de la guerre</b> .....	<b>302</b>
A. Les forces présentes.....	303
1. L'Empire Ottoman : vaincu et malade.....	303
2. La Grèce victorieuse.....	305
3. Le peuple grec prêt à réaliser ses rêves.....	308
B. Les Grecs occupent la ville de Smyrne.....	311
1. La décision.....	311
2. Vers Smyrne !.....	313
3. Le débarquement et les premières émeutes.....	316
C. Le réveil de la Turquie.....	318
1. La réaction turque et l'apparition de Moustapha Kemal.....	319
2. Le renforcement du mouvement kémaliste.....	322
3. L'anarchie à l'intérieur de la péninsule et la coopération entre les Turcs et les Italiens.....	325
<b>II. L'ère des grandes batailles</b> .....	<b>327</b>
A. Les premières batailles et le Traité de Sèvres.....	328

1. Grecs et Italiens : une coexistence problématique.....	328
2. Les premières batailles et l'occupation de la Thrace orientale.....	330
3. Le Traité « en porcelaine » et les « remerciements » envers Venizélos.....	334
<b>B. Le roi Constantin et les Alliés.....</b>	<b>336</b>
1. Les élections.....	337
2. Le referendum et le retour du roi Constantin.....	340
3. Complications diplomatiques et militaires.....	343
<b>C. Les grandes opérations militaires du printemps-été 1921.....</b>	<b>345</b>
1. L'attaque de mars 1921.....	346
2. La prise d'Eskisehir et d'Afyon Karahissar.....	348
3. « ...Occupez Ankara ».....	351
 <b>III. En attendant la défaite.....</b>	<b>354</b>
<b>A. Le repli stratégique.....</b>	<b>354</b>
1. La décision de Papoulas.....	354
2. Vers Afyon Karahissar-Eskisehir : piller, incendier, tuer !.....	357
3. La dernière grande bataille avant la grande fuite... ..	359
<b>B. La déception.....</b>	<b>361</b>
1. Désertion et demandes de licenciement définitif.....	362
2. Complications diplomatiques et crises politiques.....	364
3. Les problèmes économiques et une solution originale.....	367
<b>C. Vers la catastrophe.....</b>	<b>369</b>
1. Un bluff raté et le dernier atout.....	370
2. L'attaque kémaliste et l'effondrement de l'armée grecque.....	373
3. « Smyrna delenda est ».....	375
 <b>Chapitre 5 : Guerre vécue.....</b>	<b>381</b>
<b>I. Être soldat.....</b>	<b>382</b>
<b>A. Sous les drapeaux.....</b>	<b>382</b>
1. L'engagement.....	383
2. Les « démarches administratives » et l'entraînement.....	386
3. Prestation de serment.....	388
<b>B. Gagner les régiments.....</b>	<b>391</b>

1. Le déplacement des soldats volontaires.....	392
2. La sociabilité.....	394
3. La solitude.....	397
C. La vie sur le front.....	399
1. S'entraîner et travailler.....	400
2. Etre sentinelle.....	403
3. Sous l'abri.....	405
<b>II. Loisirs dans les campus militaires.....</b>	<b>408</b>
A. Loisirs individuels.....	408
1. Carnets de guerre.....	409
2. Correspondance.....	411
3. Livres et journaux.....	414
B. Loisirs en équipe.....	417
1. Café, thé et alcool.....	418
2. Jouer, parier !.....	420
3. Danser et chanter.....	422
C. Loisirs organisés par l'armée.....	425
1. Epreuves d'athlétisme.....	425
2. Théâtre.....	430
3. Le besoin des maisons closes.....	433
<b>III. Discipline, la vie en ville et la violence.....</b>	<b>436</b>
A. Discipline.....	436
1. Désobéissance.....	437
2. Se mêler de politique.....	439
3. Désertion.....	442
B. Au sein de la société civile.....	445
1. Permissions ? Surtout pas !.....	445
2. Etre en ville : un événement occasionnel ?.....	447
3. S'amuser en ville.....	449
C. Comportement envers les civils.....	451
1. Destructures.....	452
2. Pillages.....	454

3. Violence.....	456
<b>Chapitre 6 : Le volontaire au sein des batailles.....</b>	<b>463</b>
<b>I. Être combattant.....</b>	<b>464</b>
A. Gagner la guerre.....	465
1. Avant l'attaque... la peur.....	466
2. Marches militaires.....	468
3. À la bataille... ..	471
B. Perdre la guerre.....	475
1. La déception.....	475
2. La dernière marche militaire, le recul... ..	478
3. ...et la terrible déroute.....	480
C. Réputation et fierté.....	483
1. Le bon et le mauvais combattant.....	483
2. Le volontaire vu par les officiers et les frères d'armes.....	486
3. Le volontaire vu par les journaux et la société.....	489
<b>II. Des volontaires de troupes irrégulières.....</b>	<b>491</b>
A. La contribution des Circassiens.....	492
1. Une tribu des guerriers.....	493
2. La coopération avec l'armée grecque.....	496
3. Réputation et violence.....	499
B. Les Arméniens malfaiteurs.....	502
1. Les objectifs.....	502
2. Le comportement envers les populations indigènes.....	504
3. La réaction des autorités grecques.....	506
C. Les Grecs du Pont-Euxin.....	508
1. L'organisation.....	508
2. Les repaires et la vie dans les montagnes.....	511
3. Les batailles, le « ravitaillement », la violence.....	514
<b>III. Honorés par la Nation.....</b>	<b>516</b>
A. Promotions.....	517
1. Les diverses promotions des volontaires, les démarches et les qualités.....	517

2. Les soldats volontaires promus.....	519
3. Les raisons de promotions.....	521
B. Mentions honorables.....	523
1. La procédure.....	524
2. Les combattants volontaires honorés d'une mention.....	525
3. Les motifs.....	526
C. Décorations.....	528
1. Les différentes médailles et les démarches.....	528
2. Les volontaires décorés.....	532
3. Les raisons.....	533
Conclusion.....	539

# THÈSE

Pour obtenir le grade de  
Docteur

Délivré par **UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY-  
MONTPELLIER III**

Préparée au sein de l'école doctorale : Langue, littérature,  
culture, civilisation

Et de l'unité de recherche : EA 4424 CRISES

Spécialité : **Histoire militaire**

Présentée par **Anastasios ZOGRAFOS**

**LE VOLONTAIRE DANS L'ARMÉE  
GRECQUE DURANT LA GUERRE GRÉCO-  
TURQUE EN ASIE MINEURE (1919-1923)**

Soutenue le 5 décembre 2013 devant le jury composé de

Mr François COCHET, Professeur des Universités, Université Lorraine-Metz	Président du jury
Mr Jean-Noël GRANDHOMME, Maître de conférences Habilité à diriger des recherches, Université de Strasbourg	Rapporteur
Mr Rémy PORTE, colonel Habilité à diriger des recherches	Rapporteur
Mr Hubert HEYRIÈS, Professeur des Universités, Université Paul-Valéry-Montpellier III	Directeur de thèse
Mr Constantin ANGELOPOULOS, Professeur des Universités, Paul-Valéry-Montpellier III	Examineur

**UNIVERSITÉ PAUL-VALÉRY-MONTPELLIER III**

**Arts et Lettres, Langues et Sciences Humaines**

**Le volontaire dans l'armée grecque  
durant la guerre gréco-turque en Asie mineure (1919-1923)**

**Thèse soutenue en vue de l'obtention du doctorat nouveau régime**

**par**

**Anastasios ZOGRAFOS**

**Sous la direction du Professeur Hubert Heyriès**

**Membres du Jury**

**Monsieur Constantin ANGELOPOULOS, Professeur des Universités à  
l'université Montpellier III, Examineur**

**Monsieur François COCHET, Professeur des Universités à l'université  
Lorraine-Metz, Président du jury**

**Monsieur Jean-Noël GRANDHOMME, Maître de conférences Habilité à diriger  
des recherches à l'université de Strasbourg, Rapporteur**

**Monsieur Hubert HEYRIÈS, Professeur des Universités à l'université  
Montpellier III, Directeur de thèse**

**Monsieur Rémy PORTE, colonel Habilité à diriger des recherches, Rapporteur**

**2013**

**vol. 2**

Les opinions exprimées dans ce mémoire sont celles de  
l'auteur et n'engagent  
en rien l'Université Paul-Valéry-Montpellier III.  
Photocopies du mémoire interdites, sauf l'aval de l'auteur.

**Troisième partie : Le volontaire au sein d'une société blessée**

## Introduction

La guerre en Asie mineure était ainsi finie. La Grèce avait perdu sur les champs de batailles et l'armée grecque était obligée d'évacuer les territoires où elle avait combattu depuis le 2/15 mai 1919. Désormais, l'État grec entrait dans une nouvelle ère de cette guerre et l'armée, désorganisée et épuisée, devait tout de suite retrouver non seulement son rythme ordinaire mais être réorganisée pour aider Venizélos dans son « combat » diplomatique.

Ainsi, quelle était la situation de l'armée grecque à son arrivée en Thrace orientale et dans les îles égéennes ? Quel fut le processus de sa réorganisation ? Quelle était la place des volontaires dans cette « nouvelle » armée ? Quelle était leur vie et leur guerre entre septembre 1922 et juillet 1923 ?

Et puis, quelle était la situation qui régnait au sein de la Grèce après la catastrophe remarquable d'août-septembre 1922 ? Comment la société avait réagi devant cette défaite et les hommes, politiques ou militaires, qui avaient été considérés comme les « coupables » de cette catastrophe ? De plus, quelles étaient les caractéristiques des négociations diplomatiques à Lausanne ? Comment est-on arrivé à la paix de juillet 1923 ?

Ensuite, la guerre provoque le deuil dans les familles des participants car elle tue, elle blesse, elle fait disparaître des hommes, elle élimine. Quelles étaient donc les pertes des volontaires ? Qui étaient les blessés, les morts, les disparus ? À côté de ceux-ci, qui étaient les prisonniers et quelle était leur « vie » dans les camps de concentration ?

Par ailleurs, la guerre n'a pas seulement des morts mais aussi des survivants. Quelle était la vie des volontaires survivants à la fin de cet affrontement militaire ? Quels étaient leurs sentiments envers la guerre à laquelle ils avaient volontairement participé ? Et finalement, est-ce que la société grecque, le monde politique et l'historiographie leur avaient gardé une place ?

**Chapitre 7 : Les nouveaux volontaires et leur « guerre » (septembre 1922-juillet 1923)**

L'attaque kémaliste à l'aube du 13/26 août 1922 trouva devant elle une armée grecque qui, depuis septembre 1921, attendait fatalement sa défaite puisque la solution diplomatique, tant désirée, au problème de l'Orient n'arrivait pas. L'indiscipline, le défaitisme ainsi que la déception régnaient chez les combattants appelés, réservistes et volontaires même si les journaux grecs publiaient, de temps en temps, des lettres arrivées du front dans lesquelles les soldats grecs informaient leurs proches qu'ils étaient prêts à défendre le sol micrasiatique<sup>1</sup>.

De même, l'ambiance, qui régnait à Athènes, n'était pas meilleure. Le défaitisme et la certitude que la campagne micrasiatique constituait, désormais, une plaie ouverte de l'État grec étaient, dorénavant, exprimés non seulement par le journal du parti socialiste, *Rizospastis*<sup>2</sup>, mais aussi par des journaux proches du gouvernement antivenizéliste. Sur ce cas, deux articles, rédigés par Georgios Vlachos<sup>3</sup> et publiés dans le journal *Kathimerini* le 14/27 août et le 17/30 août 1922, constituent des exemples caractéristiques ; dans ces articles, en effet, le directeur du journal *Kathimerini* souligna que l'armée grecque devait tout de suite quitter les côtes micrasiatiques et retourner chez elle sans plus sacrifier de nouveau sa jeunesse dans de nouvelles aventures<sup>4</sup>.

Dans ce climat, l'effondrement de l'armée grecque fut si rapide et total, que quelques jours plus tard, le 5/18 septembre 1922, le dernier soldat grec embarqua dans les navires grecs et quitta, définitivement, les contrées d'Asie mineure laissant derrière lui les populations grecques autochtones à la merci des forces kémalistes.

À partir de ce moment-là, une nouvelle période ainsi qu'une nouvelle « guerre » commençaient ; désormais, l'armée grecque devait se réorganiser afin d'être prête à défendre les régions de la Grèce continentale et les îles de la mer Égée.

## **I. Après la défaite : vers une nouvelle armée**

La défaite de l'armée grecque sur les côtes d'Asie mineure était, donc, totale. Les troupes de soldats grecs, qui passaient dans les villes et les villages près de la mer

---

<sup>1</sup> « Lettres du front. Le moral de l'armée grecque », *Synadelfos*, Smyrne, 18 mars 1922, année 1<sup>ère</sup>, n° 1, p. 2.

<sup>2</sup> « Un désir se manifeste. C'est le désir de la paix », *Rizospastis*, Athènes, 19 mars 1922, année 5<sup>e</sup>, période 2<sup>e</sup>, n° 1714, p. 1.

<sup>3</sup> Georgios Vlachos fut le fondateur et le directeur, jusqu'à sa mort, du journal *Kathimerini*.

<sup>4</sup> Georgios VLACHOS, « Retour à la maison », *Kathimerini*, Athènes, 14 août 1922, année 3<sup>e</sup>, n° 1026, p. 1 ; Georgios VLACHOS, « Les Poméranien », *Kathimerini*, Athènes, 17 août 1922, année 3<sup>e</sup>, n° 1028, p. 1.

Égéeenne, étaient assoiffées, affamées, indisciplinées, avaient les pieds gonflés à cause des marches épuisantes du front à la côte<sup>5</sup> et ils étaient, parfois, sans armes<sup>6</sup>. Autrement dit, ces soldats grecs, qui embarquaient sur les navires, ne ressemblaient en aucun cas aux combattants héroïques et fiers qui avaient, trois ans plus tôt, débarqué à Smyrne pour « libérer » les populations grecques en provoquant leurs acclamations délirantes.

La situation fut plus que tragique tandis que les officiers grecs devaient, en peu de temps, transformer cette foule terrible en une armée disciplinée et prête à défendre le sol de l'État grec. Une progression de Moustapha Kemal vers la ville d'Istanbul et de-là vers la Thrace orientale n'était pas seulement possible mais pouvait surtout faire renaître les souvenirs déplorables de la « *tragi-comédie* »<sup>7</sup> de 1897 quand l'armée grecque, après quelques jours de combats, avait reculé sans cesse vers Athènes poursuivie par les troupes ottomanes pas à pas<sup>8</sup>.

Ainsi, quelle fut la situation dans laquelle se trouvait l'armée grecque quand elle arriva en Grèce ? Comment les soldats grecs exprimèrent leur déception face à cette guerre perdue et leur désir de se libérer définitivement de leurs uniformes ? Et, enfin, de quelle façon les officiers purent réorganiser l'armée grecque ?

### **A. L'armée vaincue**

La situation de l'armée grecque, après sa retraite fulgurante sur les contrées micrasiatiques, fuyant l'assaut kémaliste, était lamentable. Ce n'était pas seulement les conditions physiques des soldats grecs, appelés, réservistes et volontaires, qui donnaient une image de tristesse mais également leur moral cassé à cause de la guerre perdue et de la mort définitive de la Grande Idée. Cette dernière pesait sur eux comme un fantôme et plombait encore plus l'ambiance sur les navires grecs puis dans les camps militaires en Grèce où les forces armées grecques étaient, enfin, stationnées.

#### **1. L'acceptation de la défaite : l'évacuation**

Le 22 août/5 septembre 1922, neuf jours après le début de l'attaque kémaliste, la situation de l'armée grecque sur le front micrasiatique était déplorable et elle

---

<sup>5</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département d'Erythrée, Enveloppe 47, Nimfaio, Témoignage d'Anna Karabetsou, Troisième Partie, Chapitre 2 : Échos des événements historiques, p. 8.

<sup>6</sup> Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, p. 591.

<sup>7</sup> « En faveur de la Grèce », *Empros*, Athènes, 18 septembre 1897, année 1<sup>ère</sup>, n° 311, p. 1.

<sup>8</sup> Ioannis PIKROS, « La guerre gréco-turque de 1897 » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 14, pp. 125-157.

prouvait de la meilleure façon que le moment de l'évacuation de l'Asie mineure par les troupes grecques était, désormais, arrivé. Des soldats grecs indisciplinés courraient ici et là pour se sauver, des combattants volontaires désertaient massivement afin d'aller dans leurs villes et villages natales pour rejoindre leurs familles et tenter de fuir tandis que d'autres troupes grecques étaient capturées par les forces kémalistes qui progressaient. Parmi eux, une petite partie de l'armée grecque continuait à se battre pour pouvoir arriver sur la côte.

Dans ce climat, le gouvernement grec destitua, le jour même, le généralissime Georgios Chatzianestis de ses devoirs et le remplaça par le général Tricoupis qui venait d'être capturé par les forces kémalistes le 20 août/3 septembre 1922 ! Aussi, le lendemain, le gouvernement grec, prévenu de la capture du nouveau « généralissime », nomma le général Georgios Polimenakos à la place de Georgios Chatzianestis ; ainsi, le nouveau généralissime embarqua, au Pirée, sur le navire *Vélos* à destination de Smyrne<sup>9</sup> en compagnie du ministre de l'Armée Nicolaos Theotokis, et des officiers Victor Dousmanis, Cosntantin Pallis et Ptolémaïos Sarigiannis, espérant qu'à Smyrne, la situation n'était pas aussi désastreuse que ce que leur avait annoncé le généralissime Chatzianestis et que la nomination d'un nouveau généralissime pourrait remonter le moral de l'armée grecque et sauver ce qui pouvait l'être<sup>10</sup>.

Le 24 août/5 septembre 1922, ils arrivèrent à Smyrne pour défendre la ville contre les troupes kémalistes. Là, Nicolaos Theotokis accueillit, le jour même, une délégation de sous-officiers grecs au quartier général. Il rassura celle-ci sur la défense de la ville et leur proposa également de gagner les alentours afin de tenter de réorganiser les milliers de soldats déserteurs qui y arrivaient<sup>11</sup>. Mais la situation était perdue ; dorénavant, la solution du problème de l'Orient passait par l'évacuation de l'Asie mineure des troupes grecques.

Ainsi, le 24 août/5 septembre 1922, à 22 h., douze heures après le débarquement du navire *Vélos* à Smyrne et la prise en charge du commandement de l'armée grecque par le général Georgios Polimenakos, un conseil de guerre sous la présidence du ministre de l'Armée, Nicolaos Theotokis, eut lieu au Quartier

---

<sup>9</sup> Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, p. 596.

<sup>10</sup> N. KRANIOTAKIS (dir.), *op. cit.*, p. 489.

<sup>11</sup> *Ibid.*, pp. 489-490.

Général<sup>12</sup>. Là, pendant une heure, le nouveau généralissime ainsi que les officiers de l'état-major informèrent le ministre de l'Armée et le haut commissaire grec, Aristides Stergiadis, que l'armée grecque ne pouvait même plus défendre la ville de Smyrne<sup>13</sup>. À 23 heures, le sort en était jeté ; l'évacuation des côtes asiatiques de l'armée grecque, qui laissait derrière elle des milliers de civils grecs à la merci des Turcs, était décidée<sup>14</sup>. De fait, le commandement politique et militaire avait, désormais, accepté la défaite.

Durant les premières heures du 25 août/8 septembre 1922, le généralissime Georgios Polimenakos notifia, à toutes les unités et formations de l'armée grecque, l'ordre général de l'évacuation des régions micrasiatiques de toutes les forces armées grecques<sup>15</sup>. De même, il les informa que l'état-major avait choisi le port de Tsésmé, qui se trouvait sur la côte la plus occidentale de la péninsule d'Erythrée, comme le lieu où aurait lieu l'évacuation<sup>16</sup>.

Le 26 août/9 septembre 1922, le ministre de l'Armée, Nicolaos Theotokis, aux côtés des officiers Viktor Dousmanis, Constantin Pallis et Dionissios Chrissanthakopoulos, répondant à l'ordre du quartier général grec, quittèrent les côtes d'Asie mineure à bord du bateau à vapeur *Fokis* à destination du Pirée<sup>17</sup>. Sur le pont du bateau et regardant la ville de Smyrne disparaître de plus en plus à l'horizon, l'officier Dionissios Chrissanthakopoulos s'adressa à ses compagnons de bord en ayant la ferme conviction que c'était la dernière fois qu'ils voyaient la ville de Smyrne comme une ville grecque<sup>18</sup>. Il n'avait pas tort...

Les jours suivants, les forces armées grecques se rassemblèrent massivement sur la péninsule d'Erythrée pour embarquer sur les navires qui les y attendaient. Jusqu'au 3/16 septembre 1922, la majorité des troupes grecques, le I<sup>er</sup> et le II<sup>e</sup> Corps d'Armée, quittèrent l'Asie mineure par le port de Tsésmé<sup>19</sup>. La Division Indépendante

---

<sup>12</sup> *Id.*, p. 490.

<sup>13</sup> *Id.*

<sup>14</sup> *Id.*

<sup>15</sup> Constantin LAGOS, « L'effondrement du front grec à Afion Karahissar » in Art. PSAROMILINGOS et Vassiliki LAZOU (dir.), *op. cit.*, vol. 6, p. 182.

<sup>16</sup> *Ibid.*

<sup>17</sup> Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, p. 651.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 652.

<sup>19</sup> Constantin LAGOS, « L'effondrement du front grec à Afion Karahissar » in Art. PSAROMILINGOS et Vassiliki LAZOU (dir.), *op. cit.*, vol. 6, pp. 183-184 ; Alexandros DESPOTOPOULOS, « La catastrophe en Asie Mineure » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 15, p. 232.

partit du port de Dikeli<sup>20</sup>. En outre, le 4/17 septembre 1922, quelques unités du III<sup>e</sup> Corps d'Armée quittèrent l'Asie mineure par le port d'Artaki<sup>21</sup>. De même, le 5/18 septembre 1922, les dernières forces armées grecques en Asie mineure (le reste du III<sup>e</sup> Corps d'Armée), partirent des ports de Panormos et de Kyzikos pour gagner la Grèce continentale<sup>22</sup>.

Globalement, après trois ans et quatre mois de guerre entre les troupes grecques et les forces armées kémalistes, l'armée grecque évacua finalement les côtes de l'Asie mineure laissant derrière elle la Grande Idée brûler avec la ville de Smyrne.

## 2. Sur les navires

Lorsque l'armée grecque, épuisée par de violents combats et par de longues marches, se retira de Sakarya et regagna ses positions défensives sur la ligne d'Afyon Karahissar-Eskisehir en septembre 1921, la déception des soldats grecs – appelés, réservistes et volontaires – devint profonde. Les actes d'indiscipline constituèrent un phénomène quotidien, les désertions devinrent massives et l'idée qu'il fallait évacuer à tout prix l'Asie mineure circula au milieu des soldats grecs qui s'exclamaient de temps en temps : « *Maudit Kemal ! Où es-tu ? Qu'est-ce que tu fais ? Quand les fusils recommenceront leur détonation, tu verras comment nous partirons en courant* »<sup>23</sup> mais aussi au sein de la famille royale ; le prince Andréas, dans une lettre du 19 décembre 1921/1<sup>er</sup> janvier 1922 adressée à Ioannis Metaxás, écrivit en effet qu'il fallait qu'on se débarrassât du cauchemar de l'Asie mineure<sup>24</sup>.

Dans cette perspective, l'abandon si désirée de l'Asie mineure en septembre 1922 par les troupes grecques devait être perçue comme une délivrance. Certes, l'ambiance ne pouvait en aucun cas être festive étant donné que la guerre était perdue, mais les soldats savaient qu'une fois cette histoire finie, ils pourraient, désormais, rêver et organiser leur vie paisible. Or, la réalité sur les navires qui transportaient les forces armées grecques loin des côtes asiatiques, fut totalement différente...

---

<sup>20</sup> Alexandros DESPOTOPOULOS, « La catastrophe en Asie Mineure » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, 1978, vol. 15, p. 232.

<sup>21</sup> Pantelis PRINIOTAKIS, *op. cit.*, pp. 212-214 ; Dimitrios ARVANITIS, *op. cit.*, pp. 61-62.

<sup>22</sup> Constantin LAGOS, « L'effondrement du front grec à Afion Karahissar » in Art. PSAROMILINGOS et Vassiliki LAZOU (dir.), *op. cit.*, vol. 6, p. 185 ; Alexandros DESPOTOPOULOS, « La catastrophe en Asie Mineure » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 15, pp. 232-233.

<sup>23</sup> Constantin GLENTIS, *op. cit.*, pp. 87-88.

<sup>24</sup> Christos CHRISTIDIS (dir.), *op. cit.*, vol. G(Γ) 1, p. 758.

À bord, les soldats et les officiers grecs, sales et pas rasés<sup>25</sup>, entourés de milliers de réfugiés qui avaient suivi l'armée à sa retraite<sup>26</sup>, plongèrent dans la mélancolie à cause de la défaite, marqués par la tristesse d'avoir laissé dans les mains de Moustapha Kemal des régions et des populations grecques et d'avoir abandonné les corps des camarades sans sépulture, et ils furent submergés par la honte de leur fuite. Un soldat parmi eux, le fantassin appelé Lefteris Paraskevaïdis, décrit dans ses mémoires, en octobre 1922, son état psychologique sur le bateau qui le transportait à Chios :

*« Après l'embarquement, le navire leva l'ancre et commença son voyage vers l'île de Chios. Moi, couché à la proue du bateau, je contemple, pensif et les larmes aux yeux, pour la dernière fois les côtes micrasiatiques qui m'ont laissé autant de souvenirs ! En l'espace de quelques minutes, toute cette aventure est passée dans mon esprit comme un rêve... »*

*Je me souviens de la joie et de l'exaltation, les rêves et les espoirs qui nous remplissaient quand nous avons commencé, de Dikeli à Pergame et ...et ça nous a amené à quoi !! Les Grecs de l'Asie mineure ont été déracinés, l'Armée Grecque s'est effondrée tandis que des milliers de morts sont restés sans sépulture sur la terre ancestrale de l'Asie mineure Grecque... »<sup>27</sup>.*

Un autre combattant grec, officier cette fois-ci, témoigne aussi de sa tristesse en voyant disparaître les côtes asiatiques de l'horizon en faisant la promesse de revenir un jour :

*« À l'aube du 4 septembre 1922, on levait l'ancre dans le golf d'Artaki à destination de Redestos. La vue de tous les navires qui naviguaient côte à côte fut extrêmement grandiose et puissante. Traversant la Propontide vers Redestos, notre cœur pris de tristesse et d'émotion, nous regardions, éplorés, l'Asie mineure Grecque pour laquelle pendant trois ans, coula abondamment le sang de nombreux Héros, des vrais Martyrs de notre Foie Sacrée et de notre Patrie Aimée. »*

*Nous regardions inconsolables cette terre de martyrs désormais abandonnée aux mains de son Joug sanguinaire et dans la folie de la tristesse qui nous avait envahi, nous étions convaincus que les événements passés n'étaient qu'un mythe ! Nous ne pouvions pas croire que nous quittions ce bel et fascinant Orient ; pourtant nous nous éloignons de plus en plus... ! »*

*Et, quand nous nous sommes remis de cette extase et contemplions les montagnes de Redestos et de Gallipoli, qui s'élevaient devant nous, tandis que les côtes micrasiatiques disparaissaient dans la brume de la mer, nous nous exclamions avec conviction : "Est-ce que reviendra le jour où nous réoccuperons de ces mains "barbares", l'Asie mineure tant éprouvée ?" »*

*[...] "Oui ! Ce jour si désiré arrivera et attendez-le !" »<sup>28</sup>.*

---

<sup>25</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Stavros Christodoulidis, *Journal de campagne d'Asie Mineure*, 7 mai 1921-14 septembre 1922, p. 155.

<sup>26</sup> Pantelis PRINIOTAKIS, *op. cit.*, pp. 214-215.

<sup>27</sup> Lefteris PARASKEVAÏDIS, *op. cit.*, p. 275.

<sup>28</sup> Dimitrios ARVANITIS, *op. cit.*, pp. 62-63.

D'autres combattants grecs ne pouvaient pas contrôler leur tristesse ni la honte qu'ils ressentaient face à la défaite ni la mélancolie qui pesait lourdement sur leur moral à cause d'un « paradis »<sup>29</sup> perdu. Les larmes ne les calmaient pas, persuadés que la réoccupation de l'Asie mineure constituait désormais un rêve vain. Des officiers grecs déchiraient donc, eux-mêmes, leurs épauettes<sup>30</sup>. D'autres combattants, ne supportant pas la honte et l'humiliation de la défaite, préféraient se suicider avant de mettre les pieds sur le sol grec :

« Un officier, commandant de l'infanterie, avait hâte de se suicider dès le moment où il débarquerait. Au début, il refusa de monter dans le petit bateau et, s'exclamant "Je ne supporte pas une telle honte !", il se jeta à la mer pour se noyer ; mais le batelier le sortit de l'eau. Ensuite, il tira son revolver. Le premier coup sur sa tempe échoua parce que sa main tremblait. Au deuxième tir, il tomba, couvert de sang, dans le petit bateau ; sa tête n'était plus que de la bouillie »<sup>31</sup>.

Pour d'autres, heureusement, la mer constituait un analgésique ; le soldat appelé Kostas Doulas écrivit :

« La mer exerce toujours une influence apaisante sur les hommes névrotiques et fatigués ; elle calme l'angoisse, elle tranquillise notre monde intérieur, elle repose le regard. [A ce moment-là], la mer constituait un baume pour nous »<sup>32</sup>.

Il faut bien reconnaître que sur les navires, qui transportaient les troupes grecques en Thrace orientale et/ou dans les îles Égéennes, la défaite fut lourde à accepter et impossible à supporter, même si l'évacuation de l'Asie avait été souhaitée par bon nombre de soldats.

### 3. L'arrivée en Grèce et le stationnement

Après quelques heures de navigation dans ce climat si sombre, les navires s'approchèrent des ports de l'État grec. Là, ils débarquèrent leur « chargement » déplorable et levèrent, encore une fois, l'ancre vers les côtes micrasiatiques pour récupérer le reste des forces armées grecques qui étaient restées en arrière garde pour se couvrir des assauts turques<sup>33</sup> qui furent peu nombreux du fait que l'intérêt de Kémal se tournait, désormais, vers Smyrne, Istanbul et la Thrace orientale<sup>34</sup>.

---

<sup>29</sup> Androniki KARASSOYLI-MASTOURIDOU, *Un coup d'œil sur le passé*, Athènes, Publications de Papanikolaou, 1973, p. 27.

<sup>30</sup> Ioannis KAPISIS, *op. cit.*, pp. 247-248.

<sup>31</sup> Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, p. 649.

<sup>32</sup> Kostas DOULAS, *Un soldat se souvient*, Athènes, Imprimerie d'E. Chouliaras, 1976, p. 70.

<sup>33</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Christos Zigouris, Enveloppe 1, Sous-enveloppe 1.1 « Campagne en Asie Mineure. V<sup>e</sup> Division. Rapports guerriers », Rapport guerrier de la V<sup>e</sup> Division du 1<sup>er</sup> août 1922 jusqu'au 10 septembre 1922, pp. 25-26.

<sup>34</sup> Michael LLEWELLYN SMITH, *op. cit.*, p. 539.

Finalement, le soir du 6/19 septembre 1922, tous les soldats et les officiers grecs avaient mis les pieds sur le sol grec et pouvaient, dorénavant, se coucher sans la peur du Turc.

Les forces du III<sup>e</sup> Corps d'Armée, comptant 60.000 hommes et partant des ports de Panormos et de Kyzikos, se dirigèrent vers la Thrace orientale et débarquèrent au port de Redestos<sup>35</sup>. Celles des I<sup>er</sup> et II<sup>ème</sup> Corps d'Armée Grecque, ayant quitté l'Asie mineure depuis le port de Tsésmé et celui de Dikeli, trouvèrent, finalement, « refuge » dans les îles Égéennes de Chios et de Lesbos<sup>36</sup>.

Pourtant, le débarquement des forces armées grecques dans les ports ne fut ni facile ni rapide. Car, dans l'île de Chios, les fonctionnaires affichèrent « *une indifférence criminelle* » comme l'officier Christos Zigouris l'écrivit dans son rapport concernant le débarquement de sa division<sup>37</sup>. Dans l'île de Lesbos, le débarquement des soldats de la *Division Indépendante*, qui eut lieu dans le port qui se trouvait au nord de la ville de Mytilène, dura plusieurs heures et s'acheva seulement dans l'après-midi du 1<sup>er</sup>/14 septembre 1922 car il n'existait qu'un seul quai dont la largeur était d'un mètre et demi et qu'aucun navire ne pouvait approcher<sup>38</sup>. Ainsi, pour le débarquement des soldats : « *on plaça une péniche afin de prolonger le quai tandis que les navires, l'un après l'autre, approchaient et les soldats ainsi que l'arsenal de guerre débarquaient par le biais de cette installation à un rythme infiniment lent. [De plus], on jeta les bêtes à la mer pour les débarquer* »<sup>39</sup>.

Ailleurs, le débarquement des soldats prit la forme d'une invasion effrayante dans le port et la ville, lorsque que d'autres navires débarquaient eux aussi au même moment des milliers de réfugiés qui avaient quitté leurs contrées natales afin de fuir la baïonnette du Turc et la mort. Le sous-officier réserviste Pantelis Priniotakis, débarquant, début septembre 1922, au port de Redestos, raconta :

« *6 septembre 1922. A huit heures du matin, notre navire arriva dans le port de Redestos où une foule d'autres navires débarquaient des milliers de réfugiés d'un côté et des cohortes de soldats indisciplinés de l'autre, provoquant, comme cela, un trafic sans précédent dans le port et dans la ville. Toute la journée, une foule de*

---

<sup>35</sup> Alexandros DESPOTOPOULOS, « La catastrophe en Asie Mineure » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 15, p. 233.

<sup>36</sup> Costantin CHATZIANTONIOU, *op. cit.*, pp. 492-496.

<sup>37</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Christos Zigouris, Enveloppe 1, Sous-enveloppe 1.1 « Campagne en Asie Mineure. V<sup>e</sup> Division. Rapports guerriers », Rapport guerrier de la V<sup>e</sup> Division du 1<sup>er</sup> août 1922 jusqu'au 10 septembre 1922, p. 26.

<sup>38</sup> Dimitrios MOUNTOURIS, *op. cit.*, p. 123.

<sup>39</sup> *Ibid.*, 123-124.

*navires approchait le port et débarquait les unités de la Formation du Nord et des milliers de réfugiés »<sup>40</sup>.*

Après ce débarquement lent et difficile, les officiers de l'armée grecque rassemblèrent leurs troupes et les conduisirent aux alentours de la ville de Redestos, de Chios et de Mytilène dans des campements provisoires afin de passer, après tant d'années, leurs premières nuits loin des côtes asiatiques et des forces armées kémalistes<sup>41</sup>.

## **B. L'ère des troubles**

Une nouvelle période commença alors dans un pays profondément blessé, marqué par la catastrophe en Asie mineure, par la fin des illusions et devant « *la mort définitive de la Grande Idée et du dernier Empereur du Byzance, Constantin Paléologue* »<sup>42</sup>.

Ce fut l'époque des troubles, le moment où les soldats grecs – appelés, réservistes et volontaires – entrèrent dans un cercle vicieux de vols, de pillages et de meurtres des civils, grecs et turcs, sur place, le moment où les officiers ne pourraient plus imposer la discipline à la foule des soldats indisciplinés et le moment où les civils grecs manifesteraient une grande indignation envers les lâches qui avaient assombri l'histoire héroïque de la Nation Grecque en fuyant d'une façon honteuse les contrées d'Asie mineure.

### **1. La violence**

La guerre gréco-turque en Asie mineure constitua un affrontement militaire extrêmement long et violent qui devint de plus en plus un cauchemar non seulement pour les gouvernements antivenizélistes d'Athènes mais aussi pour les soldats et les officiers grecs se trouvant sur le front micrasiatique de telle façon que même la défaite sembla une bonne solution devant la stagnation diplomatique et militaire de l'année 1922. Pourtant, même si la guerre, si détestée, était finie, la vie au sein de l'État grec ne retrouvait pas son rythme ordinaire sous le poids de l'« invasion » d'une foule de soldats indisciplinés qui perturbaient continuellement la paix civile.

---

<sup>40</sup> Pantelis PRINIOTAKIS, *op. cit.*, p. 215.

<sup>41</sup> *Ibid.* ; Archives d'E.L.I.A., Archives de Christos Zigouris, Enveloppe 1, Sous-enveloppe 1.1 « Campagne en Asie Mineure. V<sup>e</sup> Division. Rapports guerriers », Rapport guerrier de la V<sup>e</sup> Division du 1<sup>er</sup> août 1922 jusqu'au 10 septembre 1922, p. 26.

<sup>42</sup> Ioannis KAPSIS, *op. cit.*, p. 304.

Dans ce climat, au sein de toutes les contrées de l'État grec, où les soldats du front micrasiatique débarquaient, les vols, les pillages et les voies de faits contre les civils sur place constituèrent un phénomène quotidien.

Ainsi, l'officier Stavros Christodoulidis, dont l'unité débarqua sur l'île de Chios le 30 août/12 septembre 1922, écrivit dans son carnet de guerre :

*« On est arrivé à Chios. [...] La ville que je connaissais depuis 1914, est soumise à un régime militaire. Tous les magasins sont fermés et il semble que leurs propriétaires n'ont pas tort. Le pourquoi de la chose est en effet que l'ordre public est paralysé et les soldats turbulents trouvent l'occasion de se livrer à des actes violents de tout genre. Le vol, surtout de l'équipement militaire de l'État, est un phénomène quotidien. La situation est tragique... ! »<sup>43</sup>.*

De même, l'officier Christos Zigouris, se trouvant, lui aussi, à Chios et ayant rédigé un rapport concernant le recul de sa division depuis le front micrasiatique et son débarquement à Chios, témoigna : *« Dans la ville, l'anarchie totale règne. Les soldats indisciplinés, qui ont débarqué, vendent en ville leur équipement militaire et, s'installant sur la place centrale de la ville, jouent aux dés »<sup>44</sup>*. De plus, l'officier Vassilios Kouroussopoulos, dans ses mémoires, décrivit, lui aussi, la situation tragique dans l'île de Chios :

*« L'état de l'armée, depuis quelques jours débarquée à Chios, était tragique en ce qui concerne la discipline et l'ordre. Les soldats ne saluaient aucun officier et s'adonnaient à de nombreux pillages, à la vente des uniformes des officiers et à la pêche à la grenade dans le port. Ils ont également incendié les arbres à mastic proches du cimetière et ressemblent plutôt à des hordes de brigands. Tous les magasins sont fermés par crainte de vols et les habitants restent enfermés dans leurs maisons »<sup>45</sup>.*

De son côté, le réfugié Kiriakos Samariotis donne une image encore plus sombre des événements qui se déroulaient dans l'île de Chios :

*« Le quai de Chios était plein de gens : des réfugiés innombrables, des milliers de soldats, tous fâchés, se trouvaient là. Un énorme poids est tombé sur l'île de Chios. [...] Dans les rues principales, on voyait des soldats qui, après avoir déroulé une couverture, s'asseyaient par terre et jouaient aux dés, se disputaient, tiraient avec leurs fusils en l'air et parfois même tuaient des civils. Et la foule était énorme, elle errait toute la journée et mendiait ; que faire ? Les magasins étaient fermés, les brasseries aussi. Les soldats s'étaient transformés en monstres. Ils s'allongeaient où ils voulaient pour jouer aux cartes et ils ne s'écartaient même pas pour qu'une*

---

<sup>43</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Stavros Christodoulidis, *Journal de campagne d'Asie Mineure*, 7 mai 1921-14 septembre 1922, p. 162.

<sup>44</sup> *Ibid.*, Archives de Christos Zigouris, Enveloppe 1, Sous-enveloppe 1.1 « Campagne en Asie Mineure. V<sup>e</sup> Division. Rapports guerriers », Rapport guerrier de la V<sup>e</sup> Division du 1<sup>er</sup> août 1922 jusqu'au 10 septembre 1922, p. 26.

<sup>45</sup> *Ibid.*, Archives de Kouroussopoulou (famille), Enveloppe 2, Sous-enveloppe 2.5 « Révolution de 1922 », *Mémoires de la Révolution*, p. 1.

voiture passât. Ils sortaient leurs revolvers et criaient : “Un pas de plus et tu es mort !” ; ils courraient l’un après l’autre dans la foule avec leurs revolvers à la main. Panique, crainte, terreur. [...] Ils voulaient incendier l’île toute entière »<sup>46</sup>.

Ailleurs la situation n’était pas meilleure. Dans l’île de Lesbos, les soldats indisciplinés perturbèrent, eux aussi, continuellement la paix sociale en pillant les propriétés des civils et en les insultant non seulement au sein de la ville de Mytilène mais à la campagne aussi<sup>47</sup>. De plus, les volontaires, qui, ayant déserté durant la retraite du front micrasiatique afin de sauver leurs familles et cherchant, désormais, des maisons pour se loger, arrivaient sur place et s’appropriaient, bon gré mal gré, des propriétés étrangères. Sur ce cas, le témoignage du soldat volontaire et déserteur, Emmanuel Simeonakis, est révélateur :

*« Moi, j’étais le premier qui était arrivé à Mytilène à bord d’Amazonia et j’attendais [mes proches] sur le quai. Finalement, on s’y est rencontré.*

*Ensuite, je me suis mis à chercher un lieu pour les loger afin qu’ils se reposassent. Parce que, même si pour moi cela s’était bien passé sur le bateau, eux, ils s’étaient beaucoup fatigués à bord du caïque.*

*Enfin, j’ai trouvé une grande maison turque en construction à ce moment-là. Ainsi, j’ai dit aux ouvriers de partir et de me laisser la maison. Ils ont refusé. Dans un état désespéré, je me suis trouvé dans l’obligation de sortir mon revolver et j’étais prêt à les tuer !*

*[Finalement, ils sont partis et] nous sommes restés quelques jours dans cette maison »*<sup>48</sup>.

De même, l’arrivée à Redestos de nombreux soldats indisciplinés ainsi que des milliers de réfugiés, avec le manque de nourriture et de logements, créa un climat extrêmement favorable pour déclencher des troubles sociaux. Et, même si le déploiement de régiments, toujours fidèles aux ordres de leurs officiers et disciplinés, écarta le danger des pillages et des massacres<sup>49</sup>, ailleurs, la situation était tragique. La région de Macédoine fut un exemple caractéristique. L’ordre public y fut perturbé par de nombreux détachements de l’armée grecque qui, parcourant la campagne afin de désarmer les musulmans sur place, se mettaient à les battre tandis que de nombreux

---

<sup>46</sup> C.E.M., A.T.O., Enveloppes concernant l’exode, Province d’Ionie, Département d’Erythrée, Enveloppe 18, Tsésmé, Témoignage de Kiriakos Samariotis, pp. 7-9.

<sup>47</sup> A.F.N.R.E.E.V., Archives de Georgios Boussios, Enveloppe 1, Rapport du préfet de Lesbos, Th. Papaschinas, 5 septembre 1922, n° 7597, pp. 1-3.

<sup>48</sup> C.E.M., A.T.O., Province d’Ionie, Département de Smyrne, Enveloppe 13, Salahané, Témoignage d’Emmanuel Simeonakis, Troisième Partie, Chapitre 2 : Des échos des événements historiques, pp. 14-15.

<sup>49</sup> Pantelis PRINIOTAKIS, *op. cit.*, p. 215.

soldats indisciplinés, à la suite de ces agissements, pillaient la production des agriculteurs musulmans ou même les tuaient<sup>50</sup>.

En définitive, l'effondrement tragique de l'armée grecque en Asie mineure provoqua l'arrivée en Grèce d'une armée non seulement vaincue mais surtout indisciplinée qui perturba quotidiennement la sécurité publique et la paix sociale.

## **2. Les officiers incapables d'imposer la discipline**

Au même moment, les officiers étaient incapables ou ne voulaient pas imposer la discipline. Pour la plupart d'entre-eux, les priorités étaient, désormais, différentes ; d'un côté, la politique en raison de l'échec du monde politique, qui s'était cristallisé de la façon la plus évidente durant l'année 1922 et avec la défaite « humiliante » en Asie mineure et, de l'autre, la volonté de quitter le métier des armes après une guerre extrêmement longue et cruelle.

Ainsi des officiers grecs parcourraient la campagne de Lesbos et terrorisaient la population sur place soit en colportant des rumeurs concernant la démission du roi Constantin et l'éclatement d'une Révolution soit en entrant dans les magasins où ils obligeaient les propriétaires à décrocher les cadres du « *Roi irresponsable* »<sup>51</sup>. D'autres officiers grecs, au lieu de se charger de leurs troupes, soulevaient les réfugiés se trouvant sur place, dont la majorité était fidèle à Eleftherios Venizélos, contre le gouvernement de l'île et tentaient de renouveler les événements de 1916 quand le préfet antivenizéliste Efth. Nicolopoulos fut destitué sous la pression des réfugiés<sup>52</sup>.

Ailleurs, la « conduite » des officiers grecs n'était pas meilleure. En Thrace orientale, à quelques kilomètres de la frontière gréco-turque où la discipline de l'armée grecque était d'une extrême importance, des officiers venizélistes se mettaient à organiser des manifestations en faveur de l'ex-Premier ministre grec en échauffant les esprits et en provoquant des tiraileries entre des soldats de croyance politique différente<sup>53</sup>. À Thessalonique, deux officiers, chargés du commandement des forces armées grecques sur place, négligèrent leurs devoirs afin de s'occuper de leur propre

---

<sup>50</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 720, « Télégrammes et lettres divers (1921-1924) », Enveloppe A, Sous-enveloppe 3, Mémoire de la communauté musulmane de Thessalonique, Signé par Ali Demir et Chaïret Siakir, 24 octobre 1922, pp. 1-2.

<sup>51</sup> A.F.N.R.E.E.V., Enveloppe : Archives de Georgios Boussios, Enveloppe 1, Rapport du préfet de Lesbos, Th. Papschinas, 5 septembre 1922, n° 7597, pp. 4-5.

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>53</sup> A.H.M.A.E., 1922/Enveloppe 8, Sous-enveloppe 3, « Révolution 1922 », Dépêche Télégraphique Chiffrée du lieutenant-colonel Lalossis adressée au ministre des affaires étrangères, Andrinople, 18 septembre 1922, n° 9866, p. 1.

campagne électorale voulant occuper, à l'avenir, eux-mêmes les bancs de l'Assemblée nationale ! Sur ce cas, le rapport, que l'*Unité Politique de la Jeunesse Macédonienne* adressa au ministre grec de l'Intérieur, est révélateur :

*« La révocation immédiate du gouverneur militaire, le général D. Kakavos, commandant de la place militaire de Thessalonique, et du chef d'état major, le colonel Andr. Kourouklis, est obligatoire afin que la discipline de l'armée et son prestige soient restaurés.*

*En effet, ces messieurs, depuis leur arrivée ici, se consacrent à leur campagne électorale au lieu de se charger de l'armée car, ils ont l'intention de s'engager dans la politique. Le premier sera candidat à Thessalonique tandis que le deuxième à Kozani. Il est, ainsi, logique que l'unité de recrues de la VI<sup>e</sup> Division, qui est sous leur commandement, soit corrompue puisqu'elle s'est transformée en espace de lutte électorale. Ainsi, un grand nombre de soldats des classes militaires les plus récentes restèrent, en vertu des notes de ces officiers, chez eux au lieu d'aller servir sur le front ou même dans le camp militaire de la dite unité de recrues. D'autres soldats, prenant avantage des permissions continuellement renouvelées, sont envoyés dans leurs villages où ils peuvent se charger de leurs propres occupations. Or, les deux officiers ne se contentent pas seulement de cette unité mais ils interviennent partout. Pourtant, on pense qu'il est maintenant inutile de noter le mal irréparable que créa leur conduite ainsi que l'impression produite sur les soldats, chef de famille, qui se battent depuis tant d'années sur le front.*

*En conséquence, si ces deux officiers ne sont pas remplacés maintenant, alors que la discipline est encore plus obligatoire du fait que les appelés de 1923 se présenteront sous les drapeaux, on est sûr et certain que la désintégration de l'armée est beaucoup plus proche que sa réorganisation »<sup>54</sup>.*

D'un autre côté, dans ce climat de déception et d'indiscipline totale au sein de l'armée grecque, des officiers refusèrent d'appliquer la discipline en raison de leur désir de quitter le métier des armes et de ne pas se mêler de politique, pour avoir une vie calme. Ils étaient d'ailleurs convaincus qu'ils avaient déjà accompli leur devoir envers la patrie et ne voulaient pas, à un moment ou à un autre, mourir. La lettre que l'officier Petros Omiridis-Skilitzis adressa à sa fiancée le 25 novembre/8 décembre 1922 est caractéristique :

*« [Je demande] une vie calme dans un endroit paisible de ce monde.*

*Combien de pharmaciens, à Pully en Suisse, seraient heureux d'être capitaines et combien j'aurais été heureux d'être l'un d'entre-eux. Que la vie est bizarre !*

*Ah !!! Les choses deviennent plus claires maintenant. C'est une vie comme celle-là que je demanderai à Dieu même si j'étais, au début, obligé de cirer des chaussures à Saint Francis aux États-Unis pour y arriver. Et mon devoir envers la Grèce ?! Mais, que diable ! Moi, j'ai accompli plusieurs fois mon devoir envers elle ; pourtant, quel devoir a accompli la Grèce envers moi ? Et, qui peut me garantir que demain ma tête continuera à être sur mes épaules, place, que je peux te l'assurer, lui*

---

<sup>54</sup> A.F.N.R.E.E.V., Archives de Georgios Boussios, Enveloppe 1, Rapport de l'*Unité Politique de la Jeunesse Macédonienne*, Thessalonique, 8 septembre 1922, n° 490, pp. 1-2.

*convient parfaitement pour l'instant ? T'as peur ? Non ! Mais, je ne veux pas qu'ils m'arrêtent à la moitié du chemin d'un voyage que j'ai déjà commencé et ne jamais arriver à sa fin »<sup>55</sup>.*

L'incapacité des officiers grecs à imposer la discipline et à réorganiser l'armée découlait également du fait que le gouvernement grec se trouvait dans un état d'égarement total. Ainsi, le fait de ne pas prendre, tout de suite, des mesures rigoureuses à l'encontre des officiers qui avaient quitté leurs unités sur le front ou qui provoquaient, par leur conduite, le désarroi des unités débarquées dans les îles, créa non seulement l'indignation des autres officiers mais contribua également à la désagrégation ultérieure de l'armée<sup>56</sup>. En outre, la situation s'aggrava encore plus car les circulaires, que le ministre de l'Armée publia début septembre concernant les permissions et le congé définitif des soldats, étaient contradictoires<sup>57</sup>. En effet, un jour les soldats étaient informés de leur congé définitif des rangs de l'armée et le lendemain une autre circulaire leur imposait de continuer à porter l'uniforme.

La situation était également aggravée en raison du regard que porta la société grecque à leur égard.

### **3. La société envers l'armée**

Après la catastrophe en Asie mineure et le retrait de l'armée grecque sur les îles Égéennes et les ports de la Thrace orientale, la société grecque fut marquée par une grande discussion portant sur les héros et les lâches. D'ailleurs, c'était l'époque où la mort de la Grande Idée provoqua une crise d'identité au sein de la nation grecque, un vide idéologique qui a laissé des traces traumatisantes dans la mémoire collective du peuple, ce qu'Iakovos Aktsoğlu a appelé « *le syndrome de la défaite en Asie Mineure* »<sup>58</sup>. C'était la période où on recherchait les coupables de la mort de la Grande Idée, une Grande Idée qui, durant tant d'années, constituait le symbole du nationalisme grec, une Grande Idée à laquelle, « *de 1821 à 1922, le peuple grec était constamment fidèle, convaincu et fanatiquement attaché, utilisant même toutes les manières possibles – la politique, la poésie, le folklore, la rhétorique, le mythe, les*

---

<sup>55</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Petros Omiridis-Skilitzis, Enveloppe 1 : Correspondance de Petros Omiridis-Skilitzis avec Lia Vavanakou (1918-1924), Sous-enveloppe III : Skilitzis pour Vavanakou depuis Thessalonique (1922-1923), Lettre du 25 novembre 1922, Thessalonique, p. 4.

<sup>56</sup> *Ibid.*, Archives de Christos Zigouris, Enveloppe 1, Sous-enveloppe 1.1 « Campagne en Asie Mineure. V<sup>e</sup> Division. Rapports guerriers », Rapport guerrier de la V<sup>e</sup> Division du 1 août 1922 jusqu'au 10 septembre 1922, p. 26.

<sup>57</sup> *Ibid.*

<sup>58</sup> Iakovos AKTSOĞLOU, *La chronique de la guerre en Asie Mineure*, Athènes, Trochalia, 1998, p. 20.

*armes et l'éducation à tous les niveaux – pour que le rêve national de la Grande Grèce, la vision nationale de la ville d'Istanbul qui deviendrait à nouveau une ville grecque restent vivants* »<sup>59</sup>.

Dans cette perspective, l'armée grecque, après la catastrophe, perdit la gloire et la popularité qu'elle avait gagnées après les deux guerres balkaniques et après sa participation à la Grande Guerre sur le front de l'Orient aux côtés des Alliés. Désormais, la société et les journaux grecs dirigèrent leur « tir » contre les lâches et les déserteurs qui pourrissaient l'histoire de la nation grecque, une nation qui fourmillait d'actes d'héroïsme<sup>60</sup>. Sous le poids de cette catastrophe remarquable, la plupart des officiers grecs sentaient désormais, comme une répétition des conséquences de la défaite de 1897<sup>61</sup>, la dérision générale du peuple tandis que les journaux grecs demandaient qu'ils se suicident afin de sauver l'honneur de la Grèce humiliée, comme on pouvait le lire dans un article publié, le 5/18 septembre 1922, dans le journal *Patris* :

*« O, quel désastre ! Chatzianestis, cet homme odieux, erre ici et là, ayant l'audace de parler en public sans avoir le courage de se suicider. [...] De même, Nic. Tricoupis et ses officiers, qui étaient des colonels honorés d'une armée glorifiée et héroïque, acceptent de rester prisonniers d'un Kemal sanguinaire et assistent à la catastrophe totale de l'Asie mineure Grecque et à l'humiliation de la Nation même s'ils pourraient, en se suicidant tout de suite, sauver leur honneur et celle de la Grèce »*<sup>62</sup>.

Parmi tous les officiers grecs et surtout les officiers antivenizélistes, qui étaient retournés dans l'armée grecque après les élections du 1<sup>er</sup>/14 novembre 1920 et que les journaux grecs considéraient comme la cause de l'effondrement tragique de l'armée grecque en Asie mineure<sup>63</sup>, rares étaient les officiers qui échappaient au dédain général, comme le fut l'officier Nicolaos Plastiras. Ce dernier, chef du fameux 5/42<sup>e</sup> Régiment d'Evzones et un des révolutionnaires de septembre 1922, étaient présenté par les rédacteurs des journaux grecs comme l'homme qui, comme « le

---

<sup>59</sup> Leonidas MACCAS, « La Grèce, pont entre l'Ouest et l'Est », *L'opinion publique*, 1 novembre 1958, n° 23, p. 8.

<sup>60</sup> « *Kourampiedes* et déserteurs. Voilà les empoisonneurs du front », *Empros*, Athènes, 27 août 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9292, pp. 1-2.

<sup>61</sup> Eleni CHOURMOUZI, « La Grèce après la guerre de 1897 », in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 14, p. 160.

<sup>62</sup> Cité par Despina PAPANIMITRIOU, « "L'épuration est nécessaire. On a besoin de purification" (*Elefthero Vima*, 29.10.1922). Le discours quant aux héros et aux lâches au moment historique d'après la défaite » in Georgia INGLEZOU, Liziana DELVEROUDI, Despina PAPANIMITRIOU, *al., op. cit.*, p. 313.

<sup>63</sup> « Justice à l'armée », *Proodos*, Istanbul, 6 septembre 1922, année 19<sup>e</sup>, n° 6272, p. 1.

*baptême dans le Jourdain* »<sup>64</sup>, laverait la Grèce de l'humiliation de la défaite micrasiatique<sup>65</sup>.

Dans ce climat de dérision générale, les soldats du front micrasiatique ne pouvaient, eux aussi, échapper aux commentaires ironiques de la part des civils grecs ou même à leur indifférence. Ainsi, des Grecs considéraient les soldats comme des lâches qui avaient préféré la désertion au lieu d'affronter comme de vrais héros l'attaque kémaliste<sup>66</sup> tandis que la plupart des Grecs montraient leur indignation à travers leur froideur, ce qui provoquait la tristesse chez ces combattants qui étaient arrivés à quelques kilomètres d'Ankara avec leur baïonnette à la main. Le soldat appelé Spiros Androutsos, rentrant de captivité, raconte :

« [Après notre arrivée en Grèce], on nous a donné une permission de trente jours et quarante drachmes et on nous a laissé aller chez nous. Pourtant, on ne nous a donné ni un peu de nourriture, ni des vêtements et des chaussures, pas même des vêtements usagés ou des godillots usés. De même, aucun civil ne nous a offert une cigarette. On était nu, ne possédant qu'une seule chemise parce qu'on avait donné nos vêtements à nos camarades qui étaient restés dans les camps de concentration. On croyait que la patrie ainsi que les Grecs nous donneraient des vêtements pour qu'on s'habillât.

Or, malgré nos cris et nos protestations, personne ne nous plaignait en Grèce. C'est ainsi que l'on n'avait pas où dormir pendant la nuit. Alors, on est allé à la gare d'Athènes et on est entré dans des wagons de marchandises mais, durant la nuit, on nous a fait sortir. Mais, quelle était notre faute ? Après avoir combattu contre l'ennemi, on est arrivé au sud-est de la capitale kémaliste, on a participé aux combats terribles de Calé-Groto. Est-ce la faute du soldat si les officiers avaient mal commandé les troupes ou si les hommes politiques de la Grèce n'avaient pas bien mené leurs affaires ? »<sup>67</sup>.

Globalement, l'attitude de la société grecque envers l'armée grecque, après la défaite d'Asie mineure, fut plutôt agressive envers la plupart de ceux qui avaient combattu, depuis tant d'années, contre les forces kémalistes. Dorénavant, les articles publiés durant la campagne micrasiatique, qui évoquaient la combativité et l'héroïsme du soldat grec<sup>68</sup>, cédèrent la place à des articles qui mettaient le point sur la lassitude de ces mêmes combattants qui avaient désormais profondément humilié un peuple de héros.

---

<sup>64</sup> Cité par Despina PAPANIMITRIOU, « L'épuration est nécessaire. On a besoin de purification » (*Elefthero Vima*, 29.10.1922). Le discours quant aux héros et aux lâches au moment historique d'après la défaite » in Georgia INGLEZOU, Liziana DELVEROUDI, Despina PAPANIMITRIOU, *al.*, *op. cit.*, p. 311.

<sup>65</sup> *Ibid.*, pp. 303-323.

<sup>66</sup> A.F.N.R.E.E.V., Archives de Georgios Boussios, Enveloppe 1, Rapport du préfet de Lesbos, Th. Papaschinas, 5 septembre 1922, n° 7597, pp. 1-3.

<sup>67</sup> Spyros ANDROUTSOS, *op. cit.*, pp. 117-118.

<sup>68</sup> « Les héros du front », *Empros*, Athènes, 10 novembre 1920, année 25<sup>e</sup>, n° 8648, p. 3.

### **C. L'armée se réorganise**

Pourtant, dans cette sombre situation, qui régnait au sein de l'État grec, la réorganisation de l'armée grecque constitua une nécessité d'une importance majeure. C'est pourquoi, même si la défaite en Asie mineure était une réalité, la guerre n'était pas encore finie puisque la paix n'était pas encore signée tandis que Moustapha Kemal concentrait, désormais, son attention sur la ville d'Istanbul. Il avait en effet un triple but.

Premièrement, il devait « balayer » les forces étrangères qui occupaient la capitale historique de l'Empire Ottoman. Deuxièmement, afin de transformer son pays en un État-nation, il devait en finir une bonne fois pour toutes avec le pouvoir politique du Sultan qui, même s'il avait humilié le peuple turc en restant tant d'années enfermé dans son palais et en collaborant avec ceux qui avaient occupé sa propre ville, continuait à jouir d'un grand prestige chez les turcs-musulmans<sup>69</sup> ; enfin, il entendait revendiquer, bon gré mal gré, pour son État-nation qui se profilait, les territoires de la Thrace orientale toujours occupés par les forces armées grecques.

Ainsi, si les deux premiers objectifs de Moustapha Kemal ne concernaient pas la Grèce, le troisième pouvait faire éclater une nouvelle guerre entre les deux États voisins ; il était donc nécessaire de réorganiser l'armée grecque pour répondre à cette « menace » kémaliste. Mais, par quelles politiques est passée la réorganisation de l'armée grecque à l'automne 1922 ? Comment les officiers ont pu discipliner les troupes grecques qui sont restées sous les drapeaux ?

#### **1. Le licenciement**

Le premier pas de la réorganisation de l'armée grecque passait par le licenciement des combattants grecs qui n'avaient rien de plus à donner au nouvel effort national. Sur ce point, même Eleftherios Venizélos, depuis Paris où il se trouvait en automne 1922 pour mener le « combat » diplomatique, était d'accord, conscient que plus la combativité et la bravoure de l'armée grecque seraient remarquables plus la paix aurait de la valeur<sup>70</sup>.

Dans cette perspective, un travail énorme fut entrepris. Et, si le temps n'était pas suffisant pour le dernier gouvernement antivenizéliste, celui de Nicolaos

---

<sup>69</sup> Bernard LEWIS, *op. cit.*, vol. 1, p. 509.

<sup>70</sup> A.M.B., Numéro d'entrée 214, Enveloppe 1, Lettre d'Eleftherios Venizélos adressée au général Nider, Paris, 2 novembre 1922, n° 134, pp. 1-2.

Triantafillakos qui succéda à celui de Protopapadakis le 28 août/10 septembre 1922<sup>71</sup>, le gouvernement de la *Révolution Militaire de 1922* fit un effort colossal. Et ce travail commençait par le licenciement de tous ces hommes qui ne pouvaient plus contribuer à l'effort grec qui était de « *“regagner” le respect de leurs ex-alliés et la peur de leurs ennemis*<sup>72</sup> » ainsi que d'« *imposer [aux Turcs et à ses ex-alliés] la signature d'une paix sans nouvelles catastrophes ou même sans nouvelles humiliations* »<sup>73</sup>.

Cette tâche n'était pas facile. La panique régnait au sein du nouveau gouvernement antivenizéliste qui, pendant son mandat qui s'avéra être de courte durée, émit des circulaires contradictoires sur le licenciement des soldats<sup>74</sup>. Et ce fait nous pose des difficultés insurmontables pour approcher l'histoire de ces soldats grecs licenciés, qui retrouvèrent leur vie paisible au sein de leurs villes et villages natals en automne 1922.

Ainsi, la première circulaire numéro 14735 de Nicolaos Triantafillakos, qui avait gardé pour lui-même les portefeuilles du ministre de l'Armée et de la Marine de guerre, ordonna aux formations de l'armée grecque de donner aux soldats de l'Armée d'Asie mineure des permissions normales jusqu'au 15 octobre en exceptant tous les soldats des classes militaires de 1920 à 1922<sup>75</sup> ; ensuite, le même ministre publia la circulaire numéro 156372 qui ordonna aux officiers de l'armée de congédier définitivement tous les soldats réservistes des classes militaires jusqu'en 1918<sup>76</sup>. Finalement, une dernière circulaire, publiée le 2/15 septembre 1922 et signée par Nicolaos Triantafillakos, informait toutes les autorités militaires, navales, municipales et communales comme suit :

*« Tous les soldats de la formation de l'Armée du sud [I<sup>er</sup> et II<sup>ème</sup> Corps d'Armée], qui appartiennent aux classes militaires de 1918 et plus anciennes, sont congédiés définitivement des rangs de l'armée tandis que les soldats, qui appartiennent aux classes militaires de 1919 et plus récentes, ont droit à une permission de 15 jours.*

*Cette mesure était nécessaire puisqu'il fallait que ces soldats, s'étant trouvés dans des conditions extrêmement difficiles et ayant essuyé de sérieuses fatigues*

---

<sup>71</sup> Ioannis GIANNOULOPOULOS, « La Révolution de 1922, le procès de six et le traité de Lausanne » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 15, p. 248.

<sup>72</sup> « L'armée », *Skrip*, Athènes, 10 décembre 1922, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 7512, p. 1.

<sup>73</sup> A.M.B., Numéro d'entrée 214, Enveloppe 1, Lettre d'Eleftherios Venizélos adressée au général Nider, Paris, 2 novembre 1922, n<sup>o</sup> 134, p. 1.

<sup>74</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Christos Zigouris, Enveloppe 1, Sous-enveloppe 1.1 « Campagne en Asie Mineure. V<sup>e</sup> Division. Rapports guerriers », Rapport guerrier de la V<sup>e</sup> Division du 1 août 1922 jusqu'au 10 septembre 1922, p. 26.

<sup>75</sup> *Ibid.*

<sup>76</sup> *Id.*

corporelles et morales, allassent chez eux, les plus vieux définitivement et les plus jeunes provisoirement, afin de se reposer et de se remettre de toutes ces épreuves.

Pourtant, en ce qui concerne les troupes du III<sup>ème</sup> Corps d'Armée et de l'Armée de Thrace, de Macédoine et de l'intérieur en général, une telle mesure n'est pas seulement inutile puisque ces soldats ne s'étaient pas trouvés dans les conditions qu'on a, déjà, présentées et dans lesquelles les combattants de la formation de l'Armée du sud s'étaient trouvés. Mais, il faut qu'ils restent tous fidèles et disciplinés sur leurs positions, indépendamment de leurs classes militaires et de leurs catégories en tant que gardiens de la sécurité du pays et de l'ordre social »<sup>77</sup>.

Ainsi le licenciement des soldats était inscrite dans cette circulaire<sup>78</sup> malgré l'ordre général de la formation de l'Armée du sud qui prévoyait l'octroi seulement de permissions jusqu'au 15 octobre à tous les soldats des classes militaires jusqu'en 1918<sup>79</sup> et ce, malgré les protestations des soldats de la classe 1917 adressées au gouverneur militaire de l'unité des recrues de « Baltzova » à propos de leur mise en congé définitif<sup>80</sup>.

Pourtant, même si la circulaire du 2/15 septembre 1922 était claire, la situation concernant le licenciement des soldats, réservistes et volontaires, de la campagne micrasiatique était vraiment confuse. Ainsi, des centaines de combattants réservistes, qui devaient continuer à servir alors qu'ils faisaient partie des forces armées qui n'avaient pas vécu l'effondrement tragique de l'armée grecque en Asie mineure, quittèrent, de leur propre chef, leurs régiments ou leurs bataillons et ils se « congédièrent » tous seuls<sup>81</sup>. D'autres soldats, conformément à d'autres circulaires du ministre de l'Armée de la Révolution de 1922, réservistes de la zone de l'intérieur furent, finalement, congédiés jusqu'en novembre 1922<sup>82</sup>. En outre, concernant les soldats volontaires, qui appartenaient aux classes jusqu'à 1918, étaient retournés en Grèce avec les unités du I<sup>er</sup> et du II<sup>e</sup> Corps d'Armée et avaient le droit, conformément

---

<sup>77</sup> « Le devoir de l'Armée Grecque envers la Patrie. Circulaire du ministre de l'Armée », *Empros*, Athènes, 3 septembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9299, p. 2.

<sup>78</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Christos Zigouris, Enveloppe 1, Sous-enveloppe 1.1 « Campagne en Asie Mineure. V<sup>e</sup> Division. Rapports guerriers », Rapport guerrier de la V<sup>e</sup> Division du 1<sup>er</sup> août 1922 jusqu'au 10 septembre 1922, p. 26 ; Archives de Kouroussopoulou (famille), Enveloppe 2, Sous-enveloppe 2.5 « Révolution de 1922 », *Mémoires de la Révolution*, pp. 1-2.

<sup>79</sup> *Ibid.*, Archives de Christos Zigouris, Enveloppe 1, Sous-enveloppe 1.1 « Campagne en Asie Mineure. V<sup>e</sup> Division. Rapports guerriers », Rapport guerrier de la V<sup>e</sup> Division du 1<sup>er</sup> août 1922 jusqu'au 10 septembre 1922, p. 26.

<sup>80</sup> Archives de S.A.M., Ordre quotidien de l'Unité des recrues de la II<sup>e</sup> Division de Smyrne « Baltzova » du 25 octobre 1922, pp. 331-332 ; côte : Unité des recrues de la II<sup>e</sup> Division de Smyrne « Baltzova », Film 2, Armoire 5, Cazier K, livre des ordres du jour, 6/9/1922-23/11/1922.

<sup>81</sup> Ioannis GIANNOULOPOULOS, « La Révolution de 1922, le procès de six et le traité de Lausanne » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 15, p. 250.

<sup>82</sup> « Les réservistes de la Macédoine Orientale », *Empros*, Athènes, 21 novembre 1922, année 27<sup>e</sup>, n° 9378, p. 4 ; « Affaires militaires », *Empros*, Athènes, 11 novembre 1922, année 27<sup>e</sup>, n° 9368, p. 4 ; « Congé définitif des réservistes de la classe militaire de 1918 », *Empros*, Athènes, 1 novembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9358, p. 4.

à la circulaire du 2/15 septembre 1922, d'être congédiés définitivement, l'avis du ministre de l'Armée de la *Révolution de 1922*, qui avait, entre temps, pris le pouvoir, était différent.

Ainsi, une circulaire, publiée le 30 septembre/13 octobre 1922, informa les unités de l'armée grecque que les soldats volontaires, qui étaient chargés de servir jusqu'à la fin de la guerre, n'étaient pas congédiés<sup>83</sup>. Pourtant, une autre circulaire du 4/17 octobre fixa que tous les soldats, volontaires ou non, de toutes les classes militaires jusqu'à celle de 1922 et originaires d'Asie mineure étaient congédiés définitivement des rangs de l'armée grecque s'ils n'étaient pas de nationalité grecque par leur naturalisation<sup>84</sup>.

Il nous faut donc diviser les soldats volontaires en deux catégories afin d'étudier ceux qui furent congédiés définitivement en automne 1922 en fonction des deux circulaires. Premièrement, les soldats volontaires originaires du Pont-Euxin, d'Istanbul, de Thrace, de Macédoine, d'Épire, de Grèce centrale, du Péloponnèse, de Chypre, du Dodécanèse et d'Égypte, et tous les soldats volontaires originaires des contrées de l'Asie mineure.

Mais même cette différenciation ne nous aide pas du tout à retrouver les volontaires congédiés. Ainsi, parmi les combattants volontaires de la première catégorie, nous trouvons des volontaires qui, même si au moment de leur engagement sous les drapeaux ils étaient chargés de servir jusqu'à la fin de la guerre, furent, finalement, libérés des rangs de l'armée durant l'automne de 1922<sup>85</sup>. De même, la plupart des soldats volontaires natifs de l'Asie mineure furent congédiés jusqu'en novembre 1922<sup>86</sup> même si, conformément à une circulaire de septembre 1921, ils « *obtinrent la nationalité grecque sans aucune autre formalité et ils s'inscrivirent obligatoirement, après la fin de leur service militaire, comme résidents permanents dans la municipalité ou la commune qu'ils désirèrent* »<sup>87</sup>.

Ainsi, dans la « nouvelle » armée grecque qui se forma à l'automne 1922, participèrent tous les soldats appelés des classes militaires de 1919 à 1922 et 883

---

<sup>83</sup> « Les soldats volontaires ne se congédiaient pas », *Macédoine*, Thessalonique, 1<sup>er</sup> octobre 1922, année 12<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 3803, p. 2.

<sup>84</sup> « Affaires militaires. Congédiement des soldats originaires d'Asie Mineure », *Empros*, Athènes, 5 octobre 1922, année 26<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 9331, p. 3.

<sup>85</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules ; Ordres du jour des unités. Congédiements des soldats.

<sup>86</sup> *Ibid.*

<sup>87</sup> « Nouvelles du jour. Affaires militaires. Les volontaires originaires d'Asie Mineure », *Empros*, Athènes, 26 septembre 1921, année 25<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 8963, p. 2.

soldats volontaires (16,48%)<sup>88</sup> qui avaient servi dans l'armée grecque entre 1919 et 1922 dont la plupart (72,36%, 639 soldats) s'étaient engagés en tant que gendarmes pendant la campagne en Asie mineure<sup>89</sup> ; dans cette nouvelle armée, aucun soldat de la classe militaire de 1918 ou plus « vieille » n'en faisait partie puisque, jusqu'au début de 1923, tous les réservistes avaient été, enfin, congédiés définitivement<sup>90</sup>.

## 2. Les nouveaux soldats

La réorganisation de l'armée grecque passa, désormais, par l'appel de nouveaux soldats sous les drapeaux. Le premier but était, comme Eleftherios Venizélos l'avait demandé depuis Londres, de former une armée de 60.000 hommes qui se diviseraient en six divisions bien équipées, habillées, chaussées et bien nourries et dont l'objectif serait de renforcer son « combat » diplomatique alors que la reprise de la guerre lui semblait impossible<sup>91</sup>.

Dans cette perspective, le 7/20 septembre 1922 fut publiée une circulaire du ministre de l'Armée grecque qui informait toutes les autorités militaires de l'État grec que tous les jeunes hommes de la classe militaire de 1923, y compris tous les réfugiés de 20 ans, devraient se présenter dans les camps militaires des unités de recrues entre le 24 septembre/7 octobre et le 1<sup>er</sup>/14 octobre 1922<sup>92</sup>. Une autre circulaire, publiée le 29 septembre/12 octobre 1922, obligea les soldats volontaires, qui appartenaient aux classes militaires de 1922 et 1923 et qui s'étaient engagés dans la gendarmerie, de se présenter dans les unités de recrues de l'armée de Terre puisqu'ils seraient transférés dans l'infanterie pour servir pendant deux ans, période où serait également pris en compte leur service déjà fait dans la gendarmerie<sup>93</sup>. De plus, dans un effort d'attirer les déserteurs de la guerre à se présenter de nouveau à l'armée, le « gouvernement » des militaires promit aux déserteurs, qui se présenteraient d'ici le 1<sup>er</sup>/14 décembre

---

<sup>88</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules ; Ordres du jour des unités.

<sup>89</sup> *Ibid.*

<sup>90</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 722, « Bulletins des informations militaires (novembre 1922-juin 1923) », Circulaire confidentielle du ministre de l'Armée adressée aux I<sup>er</sup> et V<sup>e</sup> Corps d'Armée, à la II<sup>e</sup> Région Militaire ainsi qu'aux Commandements Militaires de Samos, Chios, Mytilène et Crète, Athènes, 19 mars 1923, n° 2421, p. 2.

<sup>91</sup> A.H.M.A.E., 1922/Enveloppe 90, Sous-enveloppe 1, « Informations militaires et prisonniers de guerre », Partie 2, Télégramme d'Eleftherios Venizélos adressé au ministre des Affaires étrangères, Londres, 11/24 octobre 1922, n° 3561, pp. 1-2.

<sup>92</sup> « Publication de l'ordre en entier concernant l'appel de l'engagement des appelés de la classe militaire de 1923 », *Empros*, Athènes, 8 septembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9304, p. 4.

<sup>93</sup> « Affaires militaires. Les soldats volontaires de la Gendarmerie », *Empros*, Athènes, 30 septembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9326, p. 2 ; Décret législatif du 28 septembre 1922. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1922, 141-294, vol. A, n° 180, pp. 1103-1104 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1922/2.

1922 sous les drapeaux, de ne plus les poursuivre judiciairement pour le temps qu'ils serviraient dans les rangs de l'armée, et de leur donner le droit de ne pas être puni selon le décret législatif du 24 octobre/6 novembre 1922 qui augmentait les punitions des déserteurs<sup>94</sup>.

Par ailleurs, le renforcement de l'armée passa aussi par l'appel sous les drapeaux de soldats volontaires d'origines grecques dont le service militaire durerait jusqu'à la fin de la période de la guerre et dont l'objectif était d'« *assurer l'honneur et l'intégrité du territoire de l'État* » comme le souligna le ministre de l'Armée A. Charalabis dans sa circulaire<sup>95</sup>. De même, le décret législatif du 11/24 février 1923, qui avait un effet rétroactif au 1<sup>er</sup>/14 octobre 1922, donna au ministre de l'Armée le droit de former des forces armées composées de soldats volontaires de diverses origines<sup>96</sup> et dont le nombre ne pouvait en aucun cas dépasser 2.000 conformément à la circulaire que le ministre de l'Armée adressa, le 13 mars 1923, à l'état-major, qui siégeait à Thessalonique<sup>97</sup>. Pourtant, cette mesure engloberait, au fur et à mesure, les hommes d'origines grecques qui formeraient, eux aussi, leurs propres groupes<sup>98</sup>.

Finalement, après cet effort colossal, le gouvernement grec put refonder une armée qui pourrait convaincre Moustapha Kemal et les grandes puissances que la Grèce était désormais capable de défendre, même par les armes, son territoire national. Ainsi, le 10 mai 1923, l'armée grecque passa de 80.000 hommes en octobre 1922<sup>99</sup> à une armée composée de dix divisions d'infanterie et d'une division de cavalerie dont le nombre atteignit 109.155 hommes. Cette armée fut non seulement stationnée à côté de la frontière mais elle était également prête à se mettre à nouveau, s'il était nécessaire, en guerre contre ses voisins<sup>100</sup>. Parmi ces soldats, 33.105 jeunes

---

<sup>94</sup> Décret législatif du 29 octobre 1922. A.A.N., Journal du Royaume Grec, 1922, 141-294, vol. A, n° 216, pp. 135-136 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1922/2.

<sup>95</sup> « Tous sous les drapeaux ! Allez-y les volontaires Grecs. Circulaire enthousiaste du ministère », *Empros*, Athènes, 21 septembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9317, p. 4.

<sup>96</sup> Décret législatif du 11 février 1923. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1923, 1-200, vol. A, n° 46, p. 316 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1923/1.

<sup>97</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 722, « Bulletins des informations militaires (novembre 1922-juin 1923) », Circulaire confidentielle et secrète du ministre de l'armée adressée à l'état-major de Thessalonique, Athènes, 13 mars 1923, n° 1004, p. 1.

<sup>98</sup> *Ibid.*, Télégramme Chiffrée du préfet de l'île de Crète Lidakis adressée au ministre de l'Armée, Iraklion, 9 mars 1923, n° 68, p. 1.

<sup>99</sup> A.H.M.A.E., 1922/Enveloppe 90, Sous-enveloppe 1, « Informations militaires et prisonniers de guerre », Partie 2, Télégramme du ministre de l'Armée adressé à Eleftherios Venizélos, Athènes, 29 septembre 1922, n° 10439, p. 1.

<sup>100</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 722, « Bulletins des informations militaires (novembre 1922-juin 1923) », Rapport de l'état-major grec concernant la force de l'armée en état guerrier, Athènes, 10 mai 1923, pp. 1-2.

hommes s'étaient présentés sous les drapeaux de l'armée régulière depuis septembre 1922<sup>101</sup>, un peu plus de 2.000 combattants formaient les forces armées de soldats volontaires d'origine grecque ou autres stationnés dans les îles Égéennes<sup>102</sup> tandis que le reste se composait de combattants qui avaient aussi servi sur le front micrasiatique des classes militaires de 1919 à 1922.

### 3. Le rétablissement de la discipline

La réorganisation de l'armée devait également passer par la restauration de la discipline au sein des soldats qui servaient toujours sous les drapeaux et qui avaient été extrêmement déçus par la défaite et aussi au sein de leurs « nouveaux » camarades. Durant les premiers mois qui suivirent le débarquement de l'armée grecque sur les côtes européennes, la situation de l'armée grecque avait été tragique ; quand l'officier Théodore Pangalos se chargea du commandement général de l'armée, en décembre 1922, le général Constantin Nider lui présenta l'état de l'armée stationnée en Thrace comme suit :

*« Nider, cet officier honnête, que j'ai rencontré à ce moment-là, m'a décrit avec une grande clarté la situation de notre armée. Les soldats étaient, désormais, extrêmement indisciplinés et, en majorité, ils erraient nus ici et là. De plus, des officiers supérieurs ou même des chefs de divisions se querellaient continuellement et quittaient volontairement et sans permission de leur chef ou du ministre de l'Armée leurs places et allaient à Athènes »<sup>103</sup>.*

La tâche à accomplir fut dans ces conditions colossale. En Thrace et dans les îles Égéennes, quelques officiers, toujours conscients de leur devoir envers la patrie, ordonnèrent à leurs détachements de tuer immédiatement tous les soldats indisciplinés et bruyants<sup>104</sup>. D'autres officiers prévinrent leurs hommes qu'ils n'hésiteraient pas à ordonner la peine de mort contre tous ceux qui seraient récalcitrants à exécuter leurs devoirs<sup>105</sup>. De même, le chef de l'armée de Thrace, Constantin Nider, demanda aux

---

<sup>101</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>102</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 722, « Bulletins des informations militaires (novembre 1922-juin 1923) », Circulaire confidentielle du ministre de l'armée adressée aux I<sup>er</sup> et V<sup>e</sup> Corps d'Armée, à la II<sup>e</sup> Région Militaire ainsi qu'aux Commandements Militaires de Samos, Chios, Mytilène et Crète, Athènes, 19 mars 1923, n° 2421, p. 1.

<sup>103</sup> Ioannis GIANOULOPOULOS, « La Révolution de 1922, le procès de six et le traité de Lausanne » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 15, p. 260.

<sup>104</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Kouroussopoulou (famille), Enveloppe 2, Sous-enveloppe 2.5 « Révolution de 1922 », *Mémoires de la Révolution*, p. 1 ; C.E.M., A.T.O., Enveloppes concernant l'exode, Province d'Ionie, Département d'Erythrée, Enveloppe 18, Tsésmé, Témoignage de Kiriakos Samariotis, p. 9.

<sup>105</sup> Archives de S.A.M., Ordre quotidien de l'Unité des recrues de la II<sup>e</sup> Division de Smyrne « Baltzova » du 25 octobre 1922, pp. 331-332 ; côte : Unité des recrues de la II<sup>e</sup> Division de Smyrne « Baltzova », Film 2, Armoire 5, Cahier K, livre des ordres du jour, 6/9/1922-23/11/1922.

cours martiales des divisions grecques de punir avec une grande sévérité tous les soldats tapageurs pour que, d'un côté, cela servît de leçon aux autres combattants et, de l'autre, afin que le sentiment du devoir et la discipline fussent restaurés<sup>106</sup>. Dans le même but de restaurer la discipline parmi les soldats, le gouvernement militaire publia deux décrets législatifs qui prévoyaient que la désertion des soldats ou même la désobéissance aux ordres des autorités militaires entraîneraient la peine de mort<sup>107</sup>.

Il fallait également rétablir, même parmi les officiers de l'armée grecque, la discipline, la fraternité, le sentiment du devoir et la conviction que la crise nationale serait, finalement, dépassée. Dans ce but, le nouveau généralissime, Théodore Pangalos, notifia le 29 décembre 1922/11 janvier 1923, un ordre général sévère et clair, qui s'adressait à tous les officiers de l'armée grecque, dans lequel non seulement il insistait sur les graves responsabilités des officiers dans l'effondrement tragique et humiliant de l'armée grecque en Asie mineure mais il soulignait également :

*« À partir d'aujourd'hui commence l'ère du salut et de la renaissance dont l'aube a commencé à se profiler.*

*Il faut qu'on en finisse avec le passé afin d'envisager le futur avec optimisme et sûreté.*

*Nous devons supprimer les querelles, les haines et les passions personnelles qui ont conduit la Grèce au bord du fossé si nous ne voulons pas être pour toujours stigmatisés comme les destructeurs méprisables de notre Patrie honorée.*

*Je veux que tous comprennent bien qu'aujourd'hui il n'y a pas pour moi de croyances politiques ou de catégories différentes d'officiers mais des hommes Grecs unis en une seule âme et autour d'un même vœu : celui de sauver la Patrie, de restaurer l'honneur humilié de la Nation ainsi que d'assurer la grandeur, la gloire et le bonheur pour eux-mêmes et leurs enfants.*

*Des mots comme "apotaktoi"<sup>108</sup> ou "amynités"<sup>109</sup> doivent être supprimés non seulement de notre mémoire mais aussi de nos lèvres et de nos cœurs parce que ces divisions avaient conduit la Nation à la défaite et à l'humiliation.*

*Le critère de mon commandement sera la récompense de la vertu et du travail et la punition impitoyable de la mauvaise conduite. Je fais une affaire d'honneur de reconnaître tous ceux qui prouveront qu'ils se sont montrés à la hauteur des circonstances et je considère comme un devoir majeur de punir toute méchanceté, quelle qu'elle soit son origine.*

*Je me suis chargé du commandement de l'armée avec l'intention de vaincre.*

---

<sup>106</sup> Archives de S.A.M., Ordre quotidien de l'Unité des recrues d'infanterie de Serres du 3 novembre 1922, Notification de l'ordre de l'Armée de Thrace, n° 5577/28-9-1922, pp. 29-30 ; côte : Unité des recrues d'infanterie de Serres, Film 32, Armoire 4, Cazier KS (Ξ), livre des ordres du jour, 1<sup>er</sup>/8/1922-18/10/1922.

<sup>107</sup> Décrets législatifs du 27 octobre 1922. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1922, 141-294, vol. A, n° 213, pp. 1295-1296 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1922/2.

<sup>108</sup> Les officiers qui, durant la *Discorde Nationale*, étaient expulsés des rangs de l'armée par le gouvernement venizéliste.

<sup>109</sup> Les officiers qui, durant la Grande Guerre, avaient participé au mouvement venizéliste à Thessalonique nommé « *Défense Nationale* ».

*Je désire que me suivent tous ceux qui ont la même conviction que moi, celle de notre victoire.*

*Comme j'ai déjà souligné, tous les autres doivent retourner chez eux.*

*Tous ceux, dont les yeux et les cœurs se tournent vers l'intérieur, vers leurs familles, et leur tranquillité, doivent partir.*

*S'ils ne partent pas tout de suite, ils doivent savoir qu'il n'y aura aucune pitié ou mansuétude.*

*Mais, je suis sûr et certain qu'aucun officier grec ne partira. Je ne peux même pas imaginer que les Officiers Grecs montreront moins de volonté, d'abnégation et de patriotisme que les Turcs.*

*J'en suis convaincu par mes connaissances et mes croyances.*

**OFFICIERS GRECS !!!**

*Dans nos mains, nous tenons aujourd'hui la Patrie. Cuirassez vos cœurs. Avec votre conviction et votre cœur, inspirez vos hommes, remontez leur moral et soyez sûrs que dans peu de temps nous verrons si la Grèce continuera à vivre ou si elle mourra.*

*Je suis sûr que vous voulez, tous, qu'elle vive et elle vivra »<sup>110</sup>.*

D'autres officiers, pour restaurer la discipline choisirent de développer les lieux de « distraction », approuvèrent la création des « maisons des soldats » dans les camps militaires où les combattants pouvaient se rencontrer afin de se reposer en discutant et en buvant, exclusivement, du café, du thé et en dégustant des *loukoums* ; toute boisson alcoolisée y était strictement interdite<sup>111</sup>.

Ainsi, le rétablissement de la discipline au sein de l'armée grecque, vaincue et déçue, constitua une œuvre colossale puisque l'indiscipline ne touchait pas seulement les soldats mais aussi un grand nombre d'officiers. En définitive, les mesures prises par les officiers ainsi que par le gouvernement de la *Révolution de 1922* permirent de faire en sorte que l'armée grecque, encore une fois, soit prête à se battre.

## **II. Les soldats volontaires dans le Nord**

La nouvelle armée, désormais, en Thrace occidentale et en Macédoine, rassemblait de nombreux soldats appelés, qui appartenaient aux classes militaires de 1919 à 1923, et également un grand nombre de soldats volontaires qui se déclaraient prêts à défendre l'intégrité du territoire national, le bonheur et la prospérité de l'État Grec « *encore grandiose si on se rappelle d'où sortait l'armée grecque en 1912* »<sup>112</sup>.

---

<sup>110</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives d'Alexios et Constantin Kolivas, Enveloppe de Constantin Kolivas, Ordre général de Theodoros Pagalos, 29 décembre 1922, n° 96, pp. 1-2.

<sup>111</sup> Archives de S.A.M., Ordre quotidien du 37<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie du 10 novembre 1922, Notification de l'ordre de la VII<sup>e</sup> Division, n° 3988/928, s.p. ; côte : 37<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, Film 4, Armoire 50, Cahier I, livre des ordres du jour du régiment, 26/9/1922-21/1/1923.

<sup>112</sup> A.M.B., Numéro d'entrée 214, Enveloppe 1, Lettre d'Eleftherios Venizélos adressée au général Nider, Paris, 2 novembre 1922, n° 134, p. 2.

Alors, comment se déroula le service militaire de ces « nouveaux » soldats volontaires au nord de la Grèce ? Quels étaient leurs loisirs sur le front ? Et, finalement, quelle était que leur délinquance militaire prenait ?

### **A. S'engager à être en état d'alerte**

La nouvelle période de la guerre se caractérisait par l'absence de vrais combats entre l'armée grecque et l'armée kémaliste. La fin de cette guerre serait fixée dorénavant par les délégations diplomatiques des deux États et par celles des grandes puissances derrière des portes fermées. Mais la réorganisation de l'armée constituait une nécessité absolue non seulement du côté grec mais également du côté de Moustapha Kemal. Dans ce sens, le déploiement des deux armées sur les rives du fleuve d'Évros ainsi que les « menaces » sur l'éclatement d'une nouvelle guerre ne servaient que le « jeu » diplomatique afin de renforcer les deux délégations diplomatiques dans leurs revendications.

Les soldats grecs, appelés et volontaires, qui se trouvaient sur le front, devaient être ainsi continuellement en état d'alerte. Ce « bluff » de la « haute » diplomatie obligeait les officiers à publier des *ordres du jour* qui évoquaient la reprise des opérations militaires<sup>113</sup> tandis que des attaques brusques sur le territoire grec, de petites troupes irrégulières bulgares et/ou turques, formées en Thrace orientale ou en Bulgarie, imposaient des opérations militaires presque quotidiennement afin de les poursuivre et de les écraser<sup>114</sup>.

Mais comment s'engageaient les « nouveaux » soldats volontaires ? De quelles occupations se chargeaient-ils sur le front pour la protection du territoire national ?

### **1. L'engagement des soldats volontaires**

Dans un contexte d'une telle catastrophe, qui avait non seulement provoqué l'arrivée en Grèce de milliers de réfugiés malades et traumatisés mais qui avait surtout blessé l'honneur<sup>115</sup> et la dignité nationale<sup>116</sup> ainsi que le prestige et la popularité de l'armée grecque, le fait d'attirer, à nouveau, sous les drapeaux des soldats volontaires

---

<sup>113</sup> Pantelis PRINIOTAKIS, *op. cit.*, pp. 228.

<sup>114</sup> A.H.M.A.E., 1923/Enveloppe 5, Sous-enveloppe 4, « Affaires Balkaniques durant le Congrès de Paix à Lausanne », Rapport confidentiel du général du III<sup>e</sup> Corps d'Armée Ch. Chatzimichalis adressé à l'État-major, 15 novembre 1922, n<sup>o</sup> 11359/4148, p. 4.

<sup>115</sup> « Depuis le front. Une lettre d'un soldat adressée à sa famille, à sa mère », *Macédoine*, Thessalonique, 23 janvier 1923, année 13<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 3909, p. 1.

<sup>116</sup> « Justice à l'armée », *Proodos*, Istanbul, 6 septembre 1922, année 19<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 6272, p. 1.

semblait une tâche presque impossible. D'ailleurs, les priorités de tous les Grecs, continentaux et réfugiés, étaient, à cette époque, extrêmement différentes de celles de 1919.

Désormais, la Grande Idée n'enflammait plus les cœurs et les réservistes originaires de la Grèce continentale, qui étaient licenciés des rangs de l'armée, éprouvaient plus que jamais le besoin de retrouver leurs familles et leur vie ordinaire, de se remettre des traumatismes des dernières guerres qui avaient duré cinq ans. Quant aux réfugiés natifs d'Asie mineure et de Thrace orientale, ils devaient, dorénavant, commencer à s'adapter à un nouvel environnement, à tenter de « reconstruire » à partir de zéro leur vie dans un pays plus ou moins, inconnu<sup>117</sup>. En outre, la plupart des soldats volontaires de la campagne micrasiatique quittaient leurs armes et regagnaient leurs contrées natales<sup>118</sup>, émigraient à l'étranger<sup>119</sup> ou, tout simplement, se mêlaient, avec les autres réfugiés, dans des bidonvilles qui occupaient de plus en plus tout le territoire de l'État grec<sup>120</sup>.

Aussi, les appels à l'engagement des soldats volontaires, provenant du ministère de l'Armée du dernier gouvernement antivenizéliste, le 8/21 septembre 1922<sup>121</sup>, et des députés de Méssinie<sup>122</sup>, de Thrace orientale<sup>123</sup> ou même des présidents des associations<sup>124</sup> échouèrent. Désormais, des phrases comme : « *je vous appelle à vous engager volontairement dans l'armée grecque afin de prouver, avec les soldats qui se trouvent déjà sur le front, qu'on peut, d'un côté, défendre la liberté de la Thrace Grecque et Chrétienne et, de l'autre, punir les massacreurs des milliers de Chrétiens de l'Ionie et du Pont-Euxin* »<sup>125</sup>, dont le but était de « réveiller » le patriotisme des Grecs, d'insister sur le salut de la Thrace orientale ainsi que sur la nécessité de la vengeance, n'émouvaient personne. De fait, les camps militaires et les bureaux du recrutement de l'armée grecque enregistraient au compte-gouttes des

---

<sup>117</sup> Margarita ISSIGONI, *op. cit.*, pp. 121-160.

<sup>118</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités.

<sup>119</sup> Matoula ROUZOU-KOUROUPOU, « Introduction » in Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, pp. 11-12.

<sup>120</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département de Smyrne, Enveloppe 13, Salahané, Témoignage d'Emmanuel Simeonakis, Troisième Partie, Chapitre 1 : Histoire locale, pp. 5-17.

<sup>121</sup> « L'engagement des soldats volontaires », *Skrip*, Athènes, 8 septembre 1922, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 7420, p. 4.

<sup>122</sup> « Allez-y ! Les volontaires », *Empros*, Athènes, 9 septembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9305, p. 1.

<sup>123</sup> « Les députés de Thrace s'adressent au peuple Thracien », *Macédoine*, Thessalonique, 13 septembre 1922, année 12<sup>e</sup>, n° 3785, p. 2.

<sup>124</sup> « Nouvelles du jours. Tous aux armes », *Empros*, Athènes, 11 septembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9307, p. 2.

<sup>125</sup> « Allez-y ! Les volontaires », *Empros*, Athènes, 9 septembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9305, p. 1.

soldats volontaires : jusqu'au 20 septembre/3 octobre 1922, 9 jeunes hommes seulement s'étaient volontairement présentés sous les drapeaux<sup>126</sup>.

Pourtant, les jours suivants, le climat changea ; la démission du gouvernement antivenizéliste, la prédominance de la *Révolution Militaire* dans les affaires politiques d'Athènes ainsi qu'un nouvel appel du nouveau ministre de l'Armée, A. Charalabis, (ce dernier engagea en effet « *tous les hommes, qui n'appartiennent pas aux classes militaires mobilisées, à se présenter de leur propre chef, en tant que soldats volontaires, dans les rangs de l'armée grecque [...] afin de la renforcer, de soulager leurs camarades qui restent toujours sous les drapeaux et pour contribuer, eux aussi, à l'issue rapide, définitive et victorieuse des combats de dix ans* »<sup>127</sup>) donna une nouvelle impulsion au courant du volontariat. À la fin du mois de septembre, le nombre des engagés volontaires avait triplé, passant alors à 30 hommes<sup>128</sup>. Et, à la fin de l'année 1922, 98 hommes ordinaires s'étaient portés volontaires de l'armée grecque<sup>129</sup>. Il fallait ajouter également 73 soldats volontaires de la campagne micrasiatique, qui renoncèrent à quitter leurs uniformes, et prolongèrent, de leur propre chef, leur service militaire jusqu'à la fin de la guerre<sup>130</sup>.

Désormais, le sort en était jeté ; plus les jours passaient, plus les soldats volontaires augmentaient. Certes, la Thrace orientale était déjà perdue, les Turcs l'avaient, à nouveau, conquise ; mais, des hommes, natifs de toutes les contrées de la Grèce, quittaient quotidiennement leurs maisons afin de se présenter volontairement sous les drapeaux<sup>131</sup>. De même, des petits groupes de réfugiés d'Asie mineure et de Thrace orientale, habitants côtes à côtes dans les bidonvilles du Pirée, de Kavala ou de Thessalonique, disaient adieu à leurs proches et se présentaient tous ensemble le même jour dans les camps militaires les plus proches<sup>132</sup>.

Après leur inscription dans les archives de l'armée et après les examens médicaux, ils étaient alors conduits aux dépôts afin de revêtir leur uniforme, et prendre leur casque, leurs godillots, leur fusil et leurs munitions. Ensuite, ils étaient divisés en bataillons et en compagnies de façon que les hommes originaires de la

---

<sup>126</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>127</sup> « Tous sous les drapeaux ! Allez-y les volontaires Grecs. Circulaire enthousiaste du ministère », *Empros*, Athènes, 21 septembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9317, p. 4.

<sup>128</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement. Voir aussi notre Chapitre 1.

<sup>129</sup> *Ibid.*

<sup>130</sup> *Id.*

<sup>131</sup> *Id.*

<sup>132</sup> *Id.*

même région fissent partie du même groupe comme la circulaire du ministre de l'Armée, A. Charalabis, le fixait<sup>133</sup>.

Au même moment, des petites troupes d'irréguliers volontaires, natifs de l'île de Crète, se formaient à Iraklion et à Chania et, sous les acclamations délirantes de leurs proches, embarquaient sur les navires et étaient conduits à Thessalonique<sup>134</sup>. De plus, d'autres groupes d'irréguliers volontaires d'origines arméniennes se formaient au Pirée afin de renforcer, eux aussi, les effectifs grecs au nord du pays<sup>135</sup>.

Ainsi, après une courte période où le courant du volontariat ne fascinait plus personne à cause de la catastrophe en Asie mineure, la jeunesse grecque et arménienne prit, encore une fois volontairement, la route vers les casernes de l'armée grecque afin de prouver au monde entier qu'elle était prête à se faire tuer au nom d'une paix justifiée. Dorénavant, les camps militaires en Thrace occidentale et en Macédoine se remplissaient, à nouveau, de soldats volontaires – irréguliers ou non, grecs ou arméniens – et parmi cette foule pêle mêle, la « nouvelle » vie commençait, la vie militaire se profilait...

## 2. S'entraîner et travailler

À la suite de leur engagement sous les drapeaux, les « nouveaux » soldats volontaires devaient s'adapter, aux côtés de leurs camarades vétérans des champs de batailles micrasiatiques, à un nouvel environnement où l'entraînement militaire ainsi que les corvées occupaient, toujours, une place prépondérante.

Ainsi, l'entraînement au fusil et à la baïonnette ou bien encore l'*instruction pure* occupaient, comme d'ailleurs sur le front micrasiatique, une bonne partie de leur séjour dans les camps militaires des unités des recrues<sup>136</sup>. La jeunesse grecque et arménienne, qui avait volontairement revêtu l'uniforme de l'armée grecque, se mettait, encore une fois, à marcher et à courir, munie de tout son arsenal de guerre, à tirer, agenouillée, sur des cibles et à placer la baïonnette sur le fusil afin d'apprendre à éventrer l'adversaire. Elle passait également de nombreuses heures à écouter, pendant

---

<sup>133</sup> « Tous sous les drapeaux ! Allez-y les volontaires Grecs. Circulaire enthousiaste du ministère », *Empros*, Athènes, 21 septembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9317, p. 4.

<sup>134</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 722, « Bulletins des informations militaires (novembre 1922-juin 1923) », Rapport secret et confidentiel du gouverneur militaire de l'île de Crète adressé au ministre de l'Armée concernant la situation sur place en mai 1923, 5 juin 1923, n° 613, p. 3.

<sup>135</sup> *Ibid.*, Télégramme urgent du ministre de l'Armée, P. P. Mavromichalis adressé au quartier général de Thessalonique, Athènes, 19 mars 1923, n° 2531, p. 1.

<sup>136</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités.

l'instruction, leurs officiers leur raconter les mêmes *bêtises* qui avaient suscité la moquerie du soldat volontaire Charalabos Pliziotis et celle de ses camarades quelques années plus tôt dans une quelconque caserne sur le front micrasiatique<sup>137</sup>.

Comme d'ailleurs en Asie mineure, il y eut, ici aussi, de nombreux soldats volontaires punis par leurs officiers à des arrêts de rigueur pour avoir simulé une maladie, ou pour avoir refusé ouvertement d'obéir à un ordre des supérieurs, ou pour avoir tenté d'éviter, à tout prix, de participer à l'entraînement militaire ou aux « cours » de l'*instruction pure*<sup>138</sup> ou encore pour s'être réfugiés dans un coin de la caserne où ils fumaient pendant les exercices<sup>139</sup>.

Il y avait aussi, le reste de la journée, les nombreux travaux et les corvées qui assuraient le bon fonctionnement des casernes militaires. Certes, des combattants volontaires mieux instruits et faisant partie des « vieilles » classes, avaient la chance d'être placés dans des bureaux militaires aux centres des villes<sup>140</sup>, mais la majorité de leurs camarades, volontaires eux aussi, devaient se charger d'occupations beaucoup plus dures et, très souvent, ennuyeuses.

Ainsi, des volontaires s'occupaient du ravitaillement des troupes grecques en nourriture et en munitions, et quittaient, très souvent, les camps militaires afin de gagner les bases de ravitaillement de leurs unités et de transporter de là, le nécessaire pour leurs casernes<sup>141</sup>. D'autres volontaires se chargeaient de la préparation des repas quotidiens pour leurs camarades<sup>142</sup>; cette occupation suscitait un tel ennui et un tel dégoût, qu'ils préféreraient passer cinq à dix nuits enfermés dans les petits chambrées des locaux disciplinaires plutôt que de nettoyer, à la fin de la journée, une masse de marmites sales qui s'entassaient, ici et là, dans les abris qui servaient de cuisine<sup>143</sup>.

D'autres encore creusaient des tranchées, construisaient des abris, coupaient du bois pour affronter les dures conditions climatiques en Thrace occidentale, où, pendant l'hiver, la température tombait même de 17 ou 20 degrés au dessous de zéro<sup>144</sup>, réparaient des ponts sur les affluents du fleuve d'Évros afin d'assurer sans

---

<sup>137</sup> *Ibid.* ; Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, pp. 119, 121.

<sup>138</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Punitons des soldats.

<sup>139</sup> *Ibid.*

<sup>140</sup> « Comment seront utilisés les soldats volontaires engagés. Annonce de la place militaire », *Macédoine*, Thessalonique, 25 septembre 1922, année 12<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 3797, p. 3.

<sup>141</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités.

<sup>142</sup> *Ibid.*

<sup>143</sup> *Id.*, Punitons des soldats.

<sup>144</sup> A.M.B., Numéro d'entrée 214, Enveloppe 1, Esquisse d'une lettre du général Constantin Nider adressée à Eleftherios Venizélos, Alexandroupolis, 28 octobre 1922, p. 4.

encombres les mouvements et la communication entre les diverses unités grecques<sup>145</sup>. Certains passaient des nuits entières dans les bureaux du télégraphe de leurs régiments, à attendre, très souvent en vain, des rapports ou des télégrammes confidentiels et urgents concernant la situation militaire de la frontière<sup>146</sup> ; ce travail était d'un tel ennui qu'il se sentait « obliger » soit de quitter le bureau pour gagner un village à proximité soit de dormir sur place, ce qui provoquait l'indignation de leurs officiers surtout lorsqu'un rare télégramme arrivé, n'était pas transmis à l'officier du bataillon ou du régiment, le prix à payer était alors une sévère punition<sup>147</sup>.

D'autres volontaires enfin, servant comme auxiliaire à cause d'un problème de santé, se chargeaient du soin des bêtes de l'armée ainsi que des chevaux des officiers, tentant même de les guérir quand ils étaient malades<sup>148</sup>.

Au fond, les occupations des soldats volontaires dans la « nouvelle » armée, qui se créa après la défaite en Asie mineure, ne se différenciaient pas de celles des combattants volontaires sur le front micrasiatique. L'entraînement militaire, l'*instruction pure* ainsi que de nombreuses corvées occupaient, encore une fois, leurs journées. De même, leur comportement à l'égard de ces occupations considérées comme ennuyeuses, était pratiquement le même que celui de leurs camarades sur le front micrasiatique quelques années plus tôt.

### 3. À la poursuite des Turcs et des Bulgares

Après la défaite de l'armée grecque en Asie mineure et l'occupation pacifique de la Thrace orientale par la gendarmerie kémaliste, la guerre gréco-turque prit une forme différente. Désormais, le vrai « front » se transporta dans les salles où se déroulait le Congrès de la Paix. Les forces armées des deux États ainsi que celles de la Bulgarie s'engageaient alors dans un nouvel affrontement militaire marqué par de nombreuses escarmouches et non plus par de grandes batailles comme en Asie mineure, du printemps 1919 à l'été 1922.

À partir de novembre 1922, la situation dans les Balkans était encore une fois, tendue. Les deux « *ennemis héréditaires* »<sup>149</sup> de la Grèce, d'un côté, la Bulgarie, cet

---

<sup>145</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités.

<sup>146</sup> *Ibid.*

<sup>147</sup> *Id.*, Punitions des soldats.

<sup>148</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités.

<sup>149</sup> A.A.N., Journaux des Discussions de l'Assemblée Nationale, Epoque K, Session Parlementaire IV (Δ), Athènes, Imprimerie Nationale, 1931, séance du 25 août 1920, p. 1059 ; côte : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), Epoque K de Reviviscence, Session Parlementaire IV (Δ), 1919-1920, vol. 67.

« ennemi fourbe et dangereux »<sup>150</sup>, et, de l'autre, la Turquie, « la plus importante de nos ennemis héréditaires »<sup>151</sup> comme Eleftherios Venizélos la caractérisait, cherchèrent à profiter de l'effondrement de l'armée grecque sur les hauts plateaux de l'Orient, pour s'emparer des territoires de la Thrace occidentale et de la Macédoine, toujours, sous l'occupation de la Grèce. Dans ce but, elles créèrent de nombreuses bandes d'irréguliers sur les contrées limitrophes de l'État grec, et ces bandes, en envahissant brusquement et continuellement les régions grecques, eurent pour mission non seulement d'attaquer les troupes grecques isolées et de détruire les communications entre l'armée grecque<sup>152</sup> mais aussi de soulever la population locale afin qu'elle revendiquât l'autonomie de ses territoires<sup>153</sup>.

Ainsi, les forces armées grecques qui se trouvaient au nord du pays, devaient être, sans cesse, en état d'alerte afin d'affronter ces attaques brusques des *Tsétés* et des *Comitadjis* qui collaboraient même, très souvent, entre eux<sup>154</sup>. Et si, parmi les soldats volontaires d'origines grecques, certains avaient eu la chance d'être conduits à Athènes pour se charger de la sécurité de l'Assemblée nationale où se déroula le *procès des six*<sup>155</sup>, ou même à Thessalonique où ils s'occupaient de la sécurité de la ville<sup>156</sup>, d'autres fantassins grecs, volontaires eux aussi, prirent la route du front pour rejoindre leurs régiments<sup>157</sup> et d'autres troupes de l'armée grecque, composées de soldats volontaires Arméniens, Circassiens et Grecs<sup>158</sup>.

Là, tous ces combattants volontaires, aux côtés de leurs camarades des classes militaires de 1919 à 1923, eurent un seul objectif : assurer l'intégrité du territoire de

<sup>150</sup> « Les travaux du jury spécial et la condition des questions grecques », *Empros*, Athènes, 7 février 1919, année 23<sup>e</sup>, no 8018, p. 1.

<sup>151</sup> A.A.N., Journaux des Discussions de l'Assemblée Nationale, Epoque K, Session Parlementaire IV (Δ), Athènes, Imprimerie Nationale, 1931, séance du 30 avril 1919, p. 817 ; cote : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), Epoque K de Reviviscence, Session Parlementaire IV (Δ), 1919-1920, vol. 67.

<sup>152</sup> A.H.M.A.E., 1923/Enveloppe 5, Sous-enveloppe 4, « Affaires Balkaniques durant le Congrès de Paix à Lausanne », Rapport confidentiel du général du III<sup>e</sup> Corps d'Armée Ch. Chatzimichalis adressée à l'État-major, 15 novembre 1922, n<sup>o</sup> 11359/4148, p. 2.

<sup>153</sup> *Ibid.*, Notifications de deux télégrammes du consul grec de Philippoupolis et de l'ambassadeur grec de Sofia de la part de Politis, Athènes, 3/16 novembre 1922, n<sup>o</sup> 12249, p. 1.

<sup>154</sup> *Id.*, Rapport confidentiel du général du III<sup>e</sup> Corps d'Armée Ch. Chatzimichalis adressée à l'État-major, 15 novembre 1922, n<sup>o</sup> 11359/4148, pp. 2-4.

<sup>155</sup> Lefteris PARASKEVAÏDIS, *op. cit.*, p. 303.

<sup>156</sup> « Le bataillon des volontaires de garde de Thessalonique », *Macédoine*, Thessalonique, 7 février 1923, année 13<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 3923, p. 4.

<sup>157</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Mutations et affectations des soldats.

<sup>158</sup> A.H.M.A.E., 1923/Enveloppe 90, Sous-enveloppe 7, « Episodes frontaliers. Attaques des troupes irrégulières composées des Grecs, des Circassiens et des Arméniens sur les côtes micrasiatiques », Rapport secret et confidentiel du ministère de l'armée P. P. Mavromichalis adressé au ministre des Affaires étrangères, Athènes, 23 avril 1923, n<sup>o</sup> 1836, p. 1. Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

l'État grec jusqu'à la signature du Traité de paix. Ainsi, ces hommes ordinaires passèrent de nombreuses heures au front, dans les observatoires et les postes de garde des contrées frontalières, ou bien affrontèrent dans des escarmouches les *Tsétés* et/ou les *Comitadjis*, divisés en bataillons et escouades pour poursuivre et écraser les irréguliers turcs et bulgares<sup>159</sup>.

En même temps, d'autres hommes ordinaires, volontaires eux aussi, collaboraient avec les autorités militaires grecques sans porter l'uniforme et, entrant dans le territoire bulgare, espionnaient les mouvements de l'ennemi et l'organisation des bandes d'irréguliers sur place et en informaient les officiers grecs<sup>160</sup>. Par ailleurs, des combattants volontaires formaient aussi, avec des soldats appelés, de nombreux *détachements militaires indépendants* et s'infiltraient dans les régions bulgares pour écraser sur place les groupes ennemis qui s'y organisaient, et/ou les rendre incapables de lancer leur attaque prévue<sup>161</sup>. Les troupes irrégulières, composées de volontaires arméniens et grecs, envahissaient, elles aussi, le territoire bulgare dans le but d'attaquer leur ennemi, ce qui provoquait non seulement l'indignation du gouvernement de Sofia mais aussi ses protestations auprès des délégués grecs sur place<sup>162</sup>.

Ainsi, les soldats volontaires qui se trouvèrent dans le nord de la Grèce entre l'hiver 1922-1923 et l'été 1923, ne s'occupèrent pas seulement de nombreuses corvées qui assuraient le bon fonctionnement de leurs unités mais se chargèrent également de la sécurité du territoire national en se battant avec les irréguliers Turcs et Bulgares sur le territoire grec comme dans les contrées bulgares proches de la frontière.

---

<sup>159</sup> Archives de S.A.M., Ordre du jour des unités. Mutations et affectations des soldats ; A.H.M.A.E., 1923/Enveloppe 23, Sous-enveloppe 2, « Préparation militaire de la Bulgarie – Affaires concernant les bandes d'irréguliers », Partie 1, Rapport confidentiel du sous-commandant de la gendarmerie de Xanthi Daskalakis, Xanthi, 20 novembre 1922, n° 153/14, pp. 1-2.

<sup>160</sup> A.H.M.A.E., 1923/Enveloppe 5, Sous-enveloppe 4, « Affaires Balkaniques durant le Congrès de Paix à Lausanne », Télégramme de l'officier Gargalidis de l'Armée de Thrace, Dedeagats (Alexandroupolis), 30 novembre 1922, p. 1.

<sup>161</sup> Archives de S.A.M., Ordre du jour des unités.

<sup>162</sup> A.H.M.A.E., 1923/Enveloppe 90, Sous-enveloppe 7, « Episodes frontaliers. Attaques des troupes irrégulières composées des Grecs, des Circassiens et des Arméniens sur les côtes micrasiatiques », Rapport secret et confidentiel du ministère de l'Armée P. P. Mavromichalis adressé au ministre des Affaires étrangères, Athènes, 23 avril 1923, n° 1836, p. 1.

Figure 23 : Thessalonique, 15 mai 1923 : 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> Régiments Indépendants des volontaires<sup>163</sup>

« Photographie non reproduite par respect  
du droit de Musée de Guerre d'Athènes »

Source :

Musée de Guerre d'Athènes,  
Campagne en Asie Mineure, Dossier 12, n° 4474

## **B. La vie du front**

En dehors des corvées et des opérations militaires, la vie des soldats volontaires sur le front de la Thrace occidentale et de la Macédoine se caractérisa également par de nombreux loisirs. Comme en Asie mineure, leur vie était si monotone qu'elle pesait lourdement sur leur moral et les rendait mélancoliques, comme le raconte le sous-officier réserviste Pantelis Priniotakis<sup>164</sup>, au point que même le sommeil ne pouvait les reconforter<sup>165</sup>.

Aussi, les loisirs cassaient la monotonie de la vie dans les camps militaires du front, remontaient leur moral et leur rappelaient leur nature humaine.

### **1. Promenades**

Comme en Asie mineure, les soldats volontaires sur le front thracien ou macédonien avaient l'occasion de se distraire en faisant fréquemment des *promenades*. Bien évidemment, elles avaient lieu dans les alentours des camps. Ces derniers se trouvaient en effet dans les villes ou près des villes et des villages de l'État grec. Les troupes avaient ainsi l'occasion de s'y réfugier, mêlées aux civils indigènes, quelques heures dans la journée. La majorité des soldats, appelés et volontaires, ainsi que les officiers de tout grade profitaient, ici aussi, de cet « avantage ». Le sous-

<sup>163</sup> Archives photographiques de M.G.A., Campagne en Asie Mineure, Dossier 12, n° 4474.

<sup>164</sup> Pantelis PRINIOTAKIS, *op. cit.*, pp. 225-226.

<sup>165</sup> *Ibid.*, p. 227.

officier réserviste Pantelis Priniotakis quitta ainsi, durant son séjour en Thrace occidentale, son camp militaire et gagna à plusieurs reprises, la ville de Xanthi<sup>166</sup>, comme les soldats volontaires. Certes, des volontaires se rendaient dans les villes et les villages proches de leurs casernes pour y faire un quelconque travail<sup>167</sup>, mais d'autres s'y étaient rendus sans raison, en ayant abandonné le camp seuls ou en petits groupes, ce qui était passible de quatre à dix jours de prison dans les locaux disciplinaires<sup>168</sup>. D'autres aussi trouvèrent l'occasion de s'y réfugier durant les heures de l'entraînement militaire, de l'*instruction pure* ou des corvées quand bien même ils étaient punis ou se déclaraient malades, ce qui provoquait l'indignation de leurs officiers et des punitions plus sévères<sup>169</sup>.

Dans les villes et les villages, les volontaires *indûment absents*, comme d'ailleurs leurs ex-camarades volontaires du front micrasiatique, étaient arrêtés, très souvent, par des agents de la place militaire et/ou par des gendarmes en train de patrouiller dans les rues et les petites ruelles<sup>170</sup>. Ou bien ils étaient appréhendés dans des cafétérias alors qu'ils buvaient leur café, discutaient et jouaient au backgammon, aux dés ou aux cartes, dans des tavernes où ils profitaient d'un petit *ouzo* et d'un petit *mézès* ou, même, à l'entrée des maisons de tolérance avant ou après avoir satisfait leurs besoins sexuels<sup>171</sup>.

Pourtant, le *brassage* des soldats volontaires avec les civils à l'occasion de ces *promenades* n'était pas seulement un problème pour les officiers, mais également pour les autochtones. En effet, le comportement exécrationnel des volontaires affectait, très souvent, la paix sociale. En fait, en Asie mineure, devant une guerre longue, brutale et vaine la déception des soldats volontaires les faisait violents ; or, maintenant, cette violence était due aux raisons différentes mais aussi « perturbantes ».

Ainsi, dans une société qui n'avait pas encore guéri ses blessures provoquées par la mort de la Grande Idée, par le conflit toujours présent et par le chaos qui régnait partout en Grèce du fait de l'« invasion » de milliers de réfugiés, l'armée grecque, en tant que microsociété, eut beaucoup de difficultés à retrouver sa vie ordinaire et sa tranquillité malgré les efforts importants des officiers durant toute la période entre

---

<sup>166</sup> *Id.*, pp. 226-227, 232.

<sup>167</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités.

<sup>168</sup> *Ibid.*, Punitions des soldats.

<sup>169</sup> *Id.*

<sup>170</sup> *Id.*

<sup>171</sup> *Id.*

octobre 1922 et juillet 1923. C'était même presque impossible parce qu'une des parties de l'armée grecque était composée de réfugiés originaires d'Asie mineure et du Pont-Euxin<sup>172</sup>, des réfugiés qui, avant de se porter volontaires, avaient vu les troupes kémalistes piller et incendier leurs propriétés, massacrer leurs parents, traîner leurs proches dans les profondeurs de l'Orient comme prisonniers de guerre et violer leurs femmes et leurs filles.

Aussi, des volontaires se mirent à voler les autochtones et à piller leurs propriétés<sup>173</sup> malgré toutes les mesures prises par le Quartier Général afin d'éviter de tels événements<sup>174</sup>. D'autres soldats volontaires furent sévèrement punis par leurs officiers pour avoir quitté la caserne et aussi pour avoir maltraité des civils musulmans de la Thrace occidentale ou de la Macédoine<sup>175</sup>.

D'autres encore se disputèrent, entre eux ou avec des civils, dans les cafétérias ou les tavernes, tirant en l'air avec leurs armes ou, après avoir profité des services offerts par les maisons de tolérance, partaient en refusant de payer l'« addition »<sup>176</sup>.

Ainsi, les *promenades* des soldats volontaires dans les villes et les villages furent courantes avec la même violence que sur le front micrasiatique, mais avec des causes, selon nous, différentes.

## 2. Alcool

L'alcool constituait aussi, une distraction très courante parmi les soldats volontaires qui se trouvaient près de la frontière gréco-bulgare et/ou gréco-turque comme d'ailleurs parmi leurs ex-camarades volontaires du front micrasiatique.

Certes, la consommation d'alcool était strictement interdite par les officiers et dans les « maisons du soldat », qui se créaient dans les camps militaires en Thrace occidentale ou en Macédoine, on n'en offrait pas<sup>177</sup>. Mais trouver des boissons alcoolisées et les faire entrer dans les casernes n'était pas quelque chose d'impossible

---

<sup>172</sup> Mille cinq cents cinquante quatre soldats volontaires sur 2541 (61,15%) étaient natifs d'Asie mineure et du Pont-Euxin, des hommes qui avaient vécu l'effondrement de l'armée grecque et l'*exode* tragique des Grecs et Arméniens de leurs contrées natales. Archives de S.A.M., Registres matricule du recrutement. Voir aussi le Chapitre 1.

<sup>173</sup> Archives de S.A.M., Ordre du jour des unités. Punitons des soldats.

<sup>174</sup> *Ibid.*, Ordre quotidien du Régiment de sécurité des voies ferrées du 17 janvier 1923, Notification de l'ordre du quartier général du 8 janvier 1923, n° 731/285 s.p. ; côte : Régiment de sécurité des voies ferrées, Film 3, Armoire 41, Cazier A, livre des ordres du jour, 1<sup>er</sup>/1/1923-30/6/1923.

<sup>175</sup> *Ibid.*, Ordres du jour des unités. Punitons des soldats.

<sup>176</sup> *Id.*

<sup>177</sup> Archives de S.A.M., Ordre quotidien du 37<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie du 10 novembre 1922, Notification de l'ordre de la VII<sup>e</sup> Division, n° 3988/928, s.p. ; côte : 37<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, Film 4, Armoire 50, Cazier I, livre des ordres du jour du régiment, 26/9/1922-21/1/1923.

pour les volontaires. Il y avait en effet dans les villes et les villages proches des casernes de petites épiceries et des tavernes où le vin, l'*ouzo* et le *tsipouro* coulaient à flots. Les soldats volontaires pouvaient en profiter et en acheter grâce à leur solde<sup>178</sup>.

Beaucoup rentraient ainsi au camp, totalement, ivres. Ils étaient alors punis par leurs officiers et passaient dix jours enfermés dans les petites chambrées des locaux disciplinaires<sup>179</sup>. Le soldat volontaire Antónios Piatras, abandonnant avec d'autres camarades, son poste de garde au moulin de l'entreprise *Allatini* à Thessalonique, entra dans une taverne, y consuma de l'alcool, rentra dans son bataillon complètement ivre et « gagna » une punition de 10 jours d'emprisonnement<sup>180</sup>.

D'autres volontaires se ravitaillaient en ville en boissons alcoolisées et les faisaient ensuite, entrer dans les camps militaires, où ils les consumaient avec d'autres camarades, dans leurs abris, dans un coin quelconque du camp militaire ou même au poste de garde durant leur service, pour se réchauffer et faire passer plus facilement ces heures difficiles<sup>181</sup>.

Cette propension à consommer de l'alcool provoqua, bien évidemment, de nombreux problèmes dans l'armée grecque. Certains volontaires furent ainsi punis non seulement parce qu'ils avaient quitté le camp militaire pour se « ravitailler » en alcool mais aussi parce qu'ils se soûlaient au lieu de participer à l'entraînement militaire et aux corvées<sup>182</sup>. D'autres furent arrêtés par une patrouille, durant leur service de sentinelle, parce qu'ils étaient en train de fumer et de boire, assis par terre, ayant laissé leurs fusils ailleurs<sup>183</sup>. En outre, les disputes, la nuit, entre soldats volontaires et d'autres camarades ivres, étaient courantes ce qui perturbait la tranquillité et réveillait brutalement toute la caserne<sup>184</sup>.

Par ailleurs, des civils étaient terrorisés par ces volontaires et combattants ivres. Le fantassin volontaire Antónios Piatras, ivre dans une taverne à proximité du moulin de l'entreprise *Allatini* à Thessalonique, sortit son revolver et, pour s'amuser, appuya sur la gâchette afin de terroriser ses camarades sans tenir compte de leurs

---

<sup>178</sup> « Création d'une bataillon des volontaires. Annonce officielle », *Macédoine*, Thessalonique, 24 décembre 1922, année 12<sup>e</sup>, n° 3883, p. 1.

<sup>179</sup> Archives de S.A.M., Ordre du jour des unités. Punitions des soldats.

<sup>180</sup> *Ibid.*, Enveloppe de registres matricules du recrutement de la Direction du service de l'arrière, février-août 1923, s.p. ; côte : Direction du service de l'arrière, Film 1, Armoire 3, Casier H, enveloppe de registres matricules du recrutement, février-août 1923.

<sup>181</sup> Archives de S.A.M., Ordre du jour des unités. Punitions des soldats.

<sup>182</sup> *Ibid.*

<sup>183</sup> *Id.*

<sup>184</sup> *Id.*

conseils de prudence<sup>185</sup> ; il tira et la balle passa de peu à droite de la tête de son camarade Georgios Vakassopoulos<sup>186</sup> tandis que les civils terrorisés arrêtaient brutalement de se distraire et quittaient la dite taverne<sup>187</sup>.

### 3. Jeux

En général, les loisirs des « nouveaux » soldats volontaires sur le front thracien et macédonien furent semblables à ceux que les volontaires connaissaient sur le front micrasiatique. En Thrace occidentale et en Macédoine, la monotonie de la vie des soldats volontaires était également totale. Et, elle était même plus « paralysante » qu'en Asie mineure puisque, désormais, il n'y avait aucune longue et dure marche militaire pour les occuper ni aucune vraie bataille tandis que les attaques brusques des *Tsétés* ou des *Comitadjis* diminuaient de plus en plus au fur et à mesure que le Congrès de la Paix à Lausanne continuait ses travaux.

Pour tuer le temps, on jouait alors aux cartes et/ou aux dés en pariant de l'argent. C'était le loisir préféré même des officiers. Ainsi, comme l'officier Ioannidis qui rassemblait sous sa tente-abri dans les hauts plateaux d'Asie mineure d'autres officiers afin de jouer au poker<sup>188</sup>, son camarade, le sous-lieutenant réserviste Pantelis Priniotakis, jouait, aux côtés d'autres officiers, au *31* ou au *baccara* dans les cafétérias de la ville de Xanthi ou dans les camps militaires qui se trouvaient aux alentours<sup>189</sup>.

C'était bien sûr un loisir interdit quand il se déroulait aux moments des corvées, de l'instruction ou pendant la garde mais beaucoup de volontaires furent punis pour y avoir échappé en se réfugiant dans un abri ou un coin de la caserne et y jouer aux cartes et/ou aux dés<sup>190</sup>. De plus, le fait de jouer *en public* aux cartes en ville

---

<sup>185</sup> Archives de S.A.M., Rapport de l'audition du soldat Georgios Vakassopoulos du 4 juin 1923 auprès du sous-lieutenant K. Koutras ; côte : Direction du service de l'arrière, Film 1, Armoire 3, Casier H, enveloppe de registres matricules du recrutement, février-août 1923. Le soldat volontaire Antónios Piatras témoigna qu'il a sorti son revolver afin de le nettoyer. Archives de S.A.M., Rapport de l'audition du soldat Antónios Piatras du 6 juin 1923 auprès du sous-lieutenant K. Koutras ; côte : Direction du service de l'arrière, Film 1, Armoire 3, Casier H, enveloppe de registres matricules du recrutement, février-août 1923.

<sup>186</sup> Archives de S.A.M., Rapport de l'audition du soldat Georgios Vakassopoulos du 4 juin 1923 auprès du sous-lieutenant K. Koutras ; côte : Direction du service de l'arrière, Film 1, Armoire 3, Casier H, enveloppe de registres matricules du recrutement, février-août 1923.

<sup>187</sup> Archives de S.A.M., Rapport de l'officier [signature illisible] chargé du commandement du 3<sup>e</sup> bataillon adressé au gouverneur militaire du Bataillon de Sécurité de Thessalonique, Thessalonique, 23 mai 1923, n° 1337, pp. 1-2 ; côte : Direction du service de l'arrière, Film 1, Armoire 3, Casier H, enveloppe de registres matricules du recrutement, février-août 1923.

<sup>188</sup> Lefteris PARASKEVAÏDIS, *op. cit.*, p. 158.

<sup>189</sup> Pantelis PRINIOTAKIS, *op. cit.*, pp. 227, 232.

<sup>190</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Punitons des soldats.

ou dans les villages, ressemblant, comme cela, plus à des flambeurs maniaques qu'à des soldats d'une armée disciplinée et bien éduquée était passible d'arrestation et de punition très sévère<sup>191</sup>.

Mais toutes ces punitions ne servirent à rien car les volontaires continuèrent à jouer jusqu'à la fin de la guerre en juillet 1923<sup>192</sup>. Et, même si la fiancée de l'officier Petros Omiridis-Skilitzis croyait que le fait d'être un soldat ou officier puni signifiait de « *rester chez lui à dormir sans rien faire* »<sup>193</sup>, les combattants volontaires, qui avaient déjà acquis l'expérience de la vie dans le camp militaire, savaient bien que quand bien même on était puni, on n'était pas exempté de corvées ou de postes de garde.

### C. Discipline

Après la défaite en Asie mineure, la discipline dans l'armée devint encore plus importante qu'avant car une telle armée pourrait non seulement permettre à Eleftherios Venizélos de conclure une paix juste avec la délégation diplomatique de Moustapha Kemal<sup>194</sup> mais surtout de restaurer la paix sociale dans un pays effondré par la disparition de la Grande Idée et minée par une « guerre civile » entre autochtones et réfugiés. Les autochtones en effet voyaient les réfugiés comme les responsables de la mort de leurs fils en Asie mineure<sup>195</sup> et comme des « envahisseurs » venus s'emparer de leurs champs et de leurs emplois<sup>196</sup> ; quant aux réfugiés, ils voyaient la Grèce comme un pays sous-développé, pas du tout cosmopolite comme leurs contrées natales et les Grecs comme une population de paysans sous-civilisés et sous-éduqués<sup>197</sup>.

Mais la délinquance militaire des soldats, volontaires ou non, fut toujours un phénomène courant, pourquoi et sous quelles formes ? Et était-elle la même avec celle du front micrasiatique ?

---

<sup>191</sup> *Ibid.*

<sup>192</sup> *Id.*

<sup>193</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Petros Omiridis-Skilitzis, Enveloppe 1 : Correspondance de Petros Omiridis-Skilitzis avec Lia Vavanakou (1918-1924), Sous-enveloppe I : Lettres de Lia Vavanakou adressées à Petros Omiridis-Skilitzis (1918-1924), Lettre du 21 octobre 1922, Pirée, p. 2.

<sup>194</sup> A.M.B., Numéro d'entrée 214, Enveloppe 1, Lettre d'Eleftherios Venizélos adressée au général Nider, Paris, 2 novembre 1922, n° 134, pp. 1-2.

<sup>195</sup> Venetia VASSILIOU, *Je suis née en Asie Mineure*, Athènes, Publications de Grammi, 1984, p. 51.

<sup>196</sup> Costas KATSAPIS, « La question des réfugiés », in Antonis LIAKOS (dir.), *op. cit.*, pp. 140-160.

<sup>197</sup> *Ibid.*, pp. 160-164. Sur ce cas voir aussi notre chapitre 8.

## 1. Délinquance militaire

La délinquance militaire des « nouveaux » soldats volontaires se divisait, comme d'ailleurs chez les combattants volontaires entre les années 1919 et 1922, en deux grandes catégories : les actes proprement individuels et ceux qui mettaient en cause leurs officiers et/ou leurs camarades.

Dans le premier cas, les punitions concernaient surtout le non respect des horaires. Des volontaires continuaient à dormir après que le clairon eut sonné l'heure du réveil, étaient indûment absents ou avaient tardé à se présenter aux appels et aux repas<sup>198</sup>. D'autres punitions étaient données pour ne pas avoir bien exécuté le service de sentinelle ou de garde de chambrées, soit parce qu'on avait quitté son poste soit parce qu'on n'avait pas réveillé à l'heure ses camarades<sup>199</sup>.

D'autres volontaires furent punis parce que, pendant une corvée, ils provoquaient, par leur indifférence ou leur inattention, des problèmes. Certains furent punis parce que, chargés du ravitaillement de leurs régiments en nourriture ou en munitions, ils avaient perdu en route des sacs pleins de pains ou de balles, ou parce qu'ils « maltrahaient » les bestiaux de l'armée grecque, ou encore parce que, radiotélégraphistes, ils n'informaient pas tout de suite leurs supérieurs d'un télégramme urgent qui venait d'arriver<sup>200</sup>.

L'apparence et la tenue furent aussi l'objet de punitions et de sanctions. Des soldats volontaires furent ainsi punis parce qu'ils portaient des uniformes ou des godillots sales et en mauvais état ou encore des casquettes *interdites*<sup>201</sup>. D'autres furent obligés de passer quatre à dix jours dans les locaux disciplinaires car, à la suite d'une revue militaire, leurs officiers déclarèrent que leurs draps et couvertures, leurs abris ou tentes-abris n'étaient pas propres et que leurs affaires personnelles n'étaient pas correctement rangées dans les chambrées<sup>202</sup>. Un fusil sale était aussi sévèrement puni<sup>203</sup> à un moment où une bande de *Tsétés* ou de *Comitadjis* pouvait brusquement faire son apparition et attaquer aux villages ou aux troupes grecques. Il y avait aussi des vols de biens appartenant à l'armée ou aux camarades, passibles de prisons ou de cour martiale<sup>204</sup>.

---

<sup>198</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Punitions des soldats.

<sup>199</sup> *Ibid.*

<sup>200</sup> *Id.*

<sup>201</sup> *Id.*

<sup>202</sup> *Id.*

<sup>203</sup> *Id.*

<sup>204</sup> *Id.*

À côté de ces délits individuels, d'autres actes d'indiscipline concernaient les rapports avec les supérieurs. Ainsi, des soldats volontaires manquèrent de respect envers leurs supérieurs en ne les saluant pas, en les insultant ou en refusant d'exécuter leurs ordres. Ils prenaient alors la route vers les locaux disciplinaires où ils étaient obligés de passer de nombreuses nuits et bien sûr, comme sur le front micrasiatique, plus l'officier avait un grade supérieur, plus la punition était rigoureuse<sup>205</sup>. Et même, un sergent ou un sergent-major volontaire qui n'obéissait pas à un ordre donné par un supérieur ou agissait sans sa permission, était sévèrement puni et parfois dégradé<sup>206</sup>.

Ainsi, l'indiscipline de ces « nouveaux » volontaires prit la même forme que celle de leurs ex-camarades volontaires du front micrasiatique car la guerre, les règles qui régissaient l'armée grecque, les pensées des officiers sur le bon et le mauvais soldat, et la génération à laquelle appartenaient ces « nouveaux » combattants volontaires étaient, toujours les mêmes ; en ce sens, les formes d'indiscipline ne pouvaient être différentes.

## 2. « Substituant » les permissions

Il y avait toutefois une autre forme d'indiscipline courante : l'absence injustifiée qui durait plusieurs jours. Le besoin de quitter pour un peu la monotonie de la vie militaire afin de se calmer, de se détendre, de se retrouver au sein de la société et de se souvenir de leurs proches, était, une fois de plus, invincible surtout quand les permissions étaient toujours données par l'armée grecque, au compte-gouttes. Le sous-officier Petros Omiridis-Skilitzis écrivit ainsi le 10 mars 1923, à sa fiancée depuis Thessalonique :

*« Je ne sais pas qu'est-ce qui va se passer mais s'ils ne me donnent pas de permission, je partirai tout seul. Je ne resterai pas ici ni pour travailler ni pour faire quoique ce soit. Je viendrai en courant au Pirée et, pendant au moins quinze jours, je ne sortirai de chez moi que pour me promener autour du golfe de Kastélla et à Phalère et, puis, je retournerai chez moi pour dormir. J'ai complètement perdu l'équilibre mental et il faut absolument que je le retrouve et le plus vite possible. [...]*

*Durant quinze jours, je ne penserai à rien du tout. J'essayerai de me remettre tout d'abord mentalement et, ensuite, physiquement. [...]*

*Quand je pense à la permission que je me donnerai à moi-même, je danse comme Titus quand il était petit »<sup>207</sup>.*

---

<sup>205</sup> *Id.*

<sup>206</sup> *Id.*

<sup>207</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Petros Omiridis-Skilitzis, Enveloppe 1 : Correspondance de Petros Omiridis-Skilitzis avec Lia Vavanakou (1918-1924), Sous-enveloppe III : Skilitzis pour Vavanakou depuis Thessalonique (1922-1923), Lettre du 10 mars 1923, Thessalonique, pp. 1-4.

À la lumière de cette lettre, on comprend bien à quel point la permission permettait de se remettre surtout psychologiquement de leur vie difficile au sein des camps militaires et de retrouver le rythme de la vie ordinaire qui, d'un côté, leur donnerait la force de continuer à rester sur le front et, de l'autre, leur rappellerait les vraies raisons des souffrances subies. Dans ce sens, les permissions joueraient, pour les soldats volontaires, le même rôle, si elles étaient données !

Or, de septembre 1922 à juillet 1923, les officiers attribuèrent des permissions *normales* à seulement 123 soldats volontaires (4,84%)<sup>208</sup> dont la majorité appartenait aux « vieilles » classes militaires<sup>209</sup> afin qu'ils s'occupassent de leurs affaires privées comme l'ordre, qui les appelait sous les drapeaux, le fixait<sup>210</sup>. Pour le reste des volontaires, les jours passaient, l'un après l'autre, sans aucune différence, sans avoir rien à attendre.

Dans ce sens, certains volontaires, comme ceux du front micrasiatique d'ailleurs, quittèrent leurs casernes, en *se donnant à eux-mêmes une permission*<sup>211</sup>, pour plusieurs jours afin de retrouver leurs familles, de s'occuper de leurs affaires ou pour se remettre psychologiquement de la rudesse de la vie militaire. Autrement dit, sans avoir l'intention de désertier et sans être contents de « petites » heures qu'ils étaient au sein de la société civile en *faisant le mur* afin de boire de l'alcool ou de déguster un petit mézès, ces volontaires quittaient leurs casernes afin de gagner leurs villes et villages natal. Là, ils restaient pour quelques jours afin de se calmer de la monotonie et ensuite rentraient, de nouveau, dans leurs casernes pour continuer cette « guerre » sans combats et pleine de monotonie. Pourtant, à la rentrée dans les camps militaires, ces volontaires étaient naturellement punis et la durée de la punition était proportionnelle aux jours de leur *absence injustifiée*<sup>212</sup>.

Globalement, les soldats volontaires de 1922 à 1923, afin de « combler » une lacune de l'armée grecque, le noni-octroi des permissions normales, décidaient, de leur propre chef, de le quitter leurs casernes pour quelques jours sans vouloir pourtant désertier mais tous simplement voir leurs proches.

---

<sup>208</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Permissions des soldats.

<sup>209</sup> *Ibid.*

<sup>210</sup> « Comment seront utilisés les soldats volontaires engagés. Annonce de la place militaire », *Macédoine*, Thessalonique, 25 septembre 1922, année 12<sup>e</sup>, n° 3797, p. 3.

<sup>211</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Petros Omiridis-Skilitzis, Enveloppe 1 : Correspondance de Petros Omiridis-Skilitzis avec Lia Vavanakou (1918-1924), Sous-enveloppe III : Skilitzis pour Vavanakou depuis Thessalonique (1922-1923), Lettre du 10 mars 1923, Thessalonique, p. 4.

<sup>212</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Punitions des soldats.

### 3. Désertion

Mais surtout, l'acte d'indiscipline majeur fut la désertion, considérée comme le délit militaire le plus important après l'effondrement de l'armée grecque sur le front micrasiatique.

Sur proposition du Congrès révolutionnaire du 15/28 septembre 1922, le « gouvernement » militaire, qui avait entre temps imposé sa volonté à Athènes, ratifia un décret législatif publié dans le *Journal du Gouvernement du Royaume Grec*, le 27 octobre/9 novembre 1922 : « *Durant la guerre présente, toute désertion est considérée comme si elle avait eu lieu devant l'ennemi et sera punie conformément à l'article 229 du Droit Militaire Pénal : c'est-à-dire, elle sera punie de peine de mort ou de détention perpétuelle s'il y avait des circonstances atténuantes* »<sup>213</sup>. La peine de mort fut ainsi plusieurs fois prononcée par les cours martiales jusqu'en juillet 1923, à l'encontre de soldats déserteurs arrêtés et conduits au poteau d'exécution<sup>214</sup>.

Certes, la désertion des « nouveaux » soldats volontaires n'était pas liée à la défaite et aux conditions de guerre comme sur le front micrasiatique, nous l'avons déjà vu. Désormais la « vraie » guerre, si détestée, était finie, les gains territoriaux que le Traité de Sèvres avait fixé, étaient perdus et la Grèce entra dans une nouvelle ère sans la Grande Idée qui, pour presque un siècle, imposa aux gouvernements ses objectifs réalistes ou illusoire.

Pourquoi, ainsi, désertier ? Pourquoi prendre le risque de passer devant un peloton d'exécution alors que tout était fini et que la paix pouvait, d'un moment à un autre, être signée ?

Afin d'essayer de comprendre les raisons de la désertion des soldats volontaires de cette « nouvelle période » de la guerre gréco-turque, il nous faut répartir les volontaires en trois grandes catégories car le manque complet de témoignages rend notre travail profondément difficile : les volontaires vétérans de la guerre micrasiatique qui continuèrent de servir après la catastrophe, les volontaires du front micrasiatique qui, après la défaite en Asie mineure, décidèrent de se représenter volontairement sous les drapeaux et enfin les « nouveaux » soldats volontaires qui s'étaient engagées sous les drapeaux après le débarquement de l'armée grecque dans les îles égéennes ou sur les côtes de Thrace.

---

<sup>213</sup> Décret législatif du 27 octobre 1922. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1922, 141-294, vol. A, n° 213, pp. 1295-1296 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1922/2.

<sup>214</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités. Notification des jugements des cours martiales concernant les soldats déserteurs ; Date et façon d'exécution du jugement.

Les volontaires de la première catégorie désertèrent de deux façons. Certains désertèrent quelques jours après leur arrivée en Grèce et après la publication d'une circulaire qui les obligeaient à rester toujours sous les drapeaux<sup>215</sup>. D'ailleurs, la guerre était perdue et, pour eux, finie. Désormais, leurs priorités étaient différentes. La Grande Idée était morte tandis qu'il fallait survivre en se remettant de la brutalité de la guerre micrasiatique et en trouvant un emploi. En outre, leurs familles, qu'ils avaient depuis longtemps quittées, les attendaient pour qu'ils s'occupassent de leurs affaires et pour qu'ils les aidassent à se loger, à retrouver le rythme ordinaire de leur vie au sein « *d'un État pauvre et d'une population inhospitalière* », surtout s'ils étaient des réfugiés<sup>216</sup>.

D'autres volontaires, vétérans de la guerre micrasiatique, et toujours sous les drapeaux, désertèrent plus tard, entre janvier et juin 1923<sup>217</sup> quand il était clair que tout était perdu, que la Thrace orientale resterait pour toujours sous l'occupation de la Turquie tandis que la reprise des combats dans le but de punir les « massacreurs » des Grecs d'Asie mineure s'éloignait de plus en plus. Et puis, d'autres volontaires encore, engagés durant la campagne micrasiatique comme gendarmes pour trois ans, désertèrent les mois qui suivirent la signature de la paix de Lausanne ou même au début de l'année 1924<sup>218</sup>.

Pour les volontaires de la deuxième catégorie, rengagés après avoir été licenciés, enthousiasmés par les exclamations délirantes assurant que la Grèce défendrait, même par les armes, la Thrace orientale et qu'elle se vengerait de la défaite « humiliante » sur le front micrasiatique, la désertion eut lieu exclusivement en automne-hiver 1922-1923 ainsi qu'au printemps 1923<sup>219</sup>. Car les « cris de guerre » s'étaient apaisés, et ils avaient pris conscience que le nouvel affrontement militaire, « grâce » auquel ils s'étaient, encore une fois, volontairement engagés, n'éclaterait pas. Ils se sentaient alors inutiles sinon trahis.

Quant aux « nouveaux » soldats volontaires, leur désertion se déroula soit quelques jours après leur engagement volontaire soit à la suite de la signature de la

---

<sup>215</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Punitons des soldats ; Rapports concernant les soldats absents.

<sup>216</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département d'Erythrée, Enveloppe 39, Koussadaci, Témoignage d'Eleni Kalopoulou, Troisième Partie, Chapitre 2 : Échos des événements historiques, p. 13.

<sup>217</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Punitons des soldats ; Rapports concernant les soldats absents.

<sup>218</sup> *Ibid.*, Registres matricules du recrutement.

<sup>219</sup> *Id.* ; Punitons des soldats ; Rapports concernant les soldats absents.

paix<sup>220</sup>. Certains ne purent pas s'adapter à leur nouveau rôle ou prirent très vite conscience de la monotonie de la vie militaire. D'autres ne voulurent pas continuer à être militaires après la signature du Traité, satisfait d'avoir accompli leur rôle qui n'était autre que de permettre la conclusion de la paix comme d'ailleurs Eleftherios Venizélos l'avait, lui-même, fixé depuis Paris durant l'automne agité de 1922<sup>221</sup>.

Aussi les raisons des désertions des soldats volontaires de 1922-1923 furent sans doute plus complexes de celles des volontaires du front micrasiatique mêlant fatigue, mort définitive de la Grande Idée, et nouvelles priorités nées en automne 1922.

### **III. Les troupes irrégulières dans les îles égéennes**

Aux côtés des volontaires grecs et arméniens dans les régiments et les bataillons stationnant en Thrace occidentale, en Macédoine et à Athènes après la défaite micrasiatique, un grand nombre de troupes irrégulières, composées de combattants volontaires d'origines circassienne, arménienne et grecque, se forma dans les îles de la mer Égée du nord. La formation de ces troupes irrégulières prit une forme « légale » conformément au décret législatif de la *Révolution Militaire de 1922* du 11/24 février 1923, qui eut un effet rétroactif au 1<sup>er</sup>/14 octobre 1922<sup>222</sup>.

Comment se formèrent ces troupes irrégulières ? Où stationnèrent-elles ? Est-ce qu'elles provoquèrent des problèmes ? Et, finalement, de quelles missions se chargeaient-elles ?

#### **A. Sous les drapeaux**

Sur le front micrasiatique, l'armée grecque avait trouvé deux alliés « inattendus » : les Circassiens et les Arméniens qui habitaient sur place. Après la défaite, ces derniers firent aussi partie des milliers de réfugiés qui partirent en Grèce, car ils avaient conscience, surtout les Arméniens, qu'il n'y aurait pas de place dans la Nation turque en gestation. Les Circassiens avaient choisi de « collaborer » avec l'armée grecque durant la campagne micrasiatique, et ils avaient définitivement coupé les liens qui les unissaient à l'État turc étant donné que le peuple turc et la

---

<sup>220</sup> *Id.*

<sup>221</sup> A.M.B., Numéro d'entrée 214, Enveloppe 1, Lettre d'Eleftherios Venizélos adressée au général Nider, Paris, 2 novembre 1922, n° 134, pp. 1-2.

<sup>222</sup> Décret législatif du 11 février 1923. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1923, 1-200, vol. A, n° 46, p. 316 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1923/1.

« nouvelle » nation que Moustapha Kemal était en train de créer les considéraient désormais comme des *personae non gratae*.

Ainsi, à l'automne 1922, de nombreux Arméniens et Circassiens débarquèrent en Grèce et constituèrent un bon « réservoir » de combattants pour l'armée grecque en pleine réorganisation. Ce que l'État grec devait faire, c'était tout simplement de leur donner le droit de se (re)présenter volontairement dans l'armée.

### **1. Engagement volontaire et formations des groupes**

À la suite de la publication, le 11/24 février 1923, du décret législatif du « gouvernement » de la *Révolution Militaire de 1922* qui permettait l'organisation de *Corps de Volontaires* de nationalités diverses<sup>223</sup>, un grand nombre d'hommes d'origines circassienne, arménienne et grecque se portèrent volontaires dans l'armée grecque dans les îles de la mer Égée du nord. L'État grec avait un double objectif. Il s'agissait tout d'abord : « *d'un côté, de renforcer les forces armées grecques par l'engagement des hommes qui ne relevaient pas des ordres de mobilisation et qui de bon gré serviraient au sein de l'armée grecque et, de l'autre, de ramasser les réfugiés dispersés dans les différentes villes qui, à cause de leur métier et du fait de l'abondance des ouvriers sur place, ne pouvaient pas trouver de travail* »<sup>224</sup>. Puis il fallait, en cas de reprise des combats contre l'État turc, compter sur l'utilisation de ces groupes de volontaires pour « *créer une diversion chez l'ennemi, une irrégularité au sein de l'Asie mineure et occuper sur place les forces adversaires* »<sup>225</sup>.

L'engagement volontaire des réfugiés d'origines diverses se déroula dans un tel enthousiasme dans les îles de la mer Égée du nord que les Turcs protestèrent auprès des délégations diplomatiques ou même menacèrent ouvertement, en lâchant des feuilles volantes par des avions survolant les îles, qu'ils les bombarderaient s'ils continuaient à organiser de telles troupes<sup>226</sup>. Ainsi, dans l'île de Chios, le 11/24 février 1923, 513 soldats volontaires d'origines circassiennes, arméniennes et

---

<sup>223</sup> *Ibid.*

<sup>224</sup> A.H.M.A.E., 1923/Enveloppe 90, Sous-enveloppe 7, « Episodes frontaliers. Attaques des troupes irrégulières composées des Grecs, des Circassiens et des Arméniens sur les côtes micrasiatiques », Rapport secret et confidentiel du ministère de l'Armée P. P. Mavromichalis adressé au ministre des Affaires étrangères, Athènes, 23 avril 1923, n° 1836, p. 1.

<sup>225</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 722, « Bulletins des informations militaires (novembre 1922-juin 1923) », Rapport confidentiel du capitaine Kleantis Boulalas concernant les troupes de volontaires formées dans les îles adressé au ministre de l'Armée, Athènes, 9 mars 1923, pp. 2-3.

<sup>226</sup> *Ibid.*, Télégramme chiffré et confidentiel du préfet de l'île de Lesbos, Evripaios, adressé au gouvernement d'Athènes, Mytilène, 6 mai 1923, n° 57, pp. 2-3.

grecques s'organisèrent sous les ordres de l'ex-commandant de l'armée turque Kioutahi Bekir<sup>227</sup>. Dans l'île de Lesbos, 580 combattants volontaires, Circassiens, Arméniens et Grecs, transportés depuis Thessalonique, le Pirée et Athènes ou même engagés – le même jour en formant des grands groupes – sur place<sup>228</sup>, furent organisés et divisés en trois bataillons sous les ordres du chef Emin Bey et du chef Davout Zekérian<sup>229</sup>. Dans l'île de Samos, 300 réfugiés d'origines grecques se portèrent volontaires dans l'armée grecque constituant leur propre troupe sous les ordres du chef Alexandros Anastassiadis dont le cantonnement fut assuré dans les locaux de l'*École Professionnelle*<sup>230</sup> tandis qu'un groupe de 75 autres soldats volontaires grecs étaient organisés. Ces dernières s'y rendirent sous leur chef Nicolaos Grigoriadis, originaire d'Ankara, après l'aval du ministre de l'Armée P. P. Mavromichalis<sup>231</sup>.

Au même moment, d'autres demandes de chefs de diverses troupes et origines, auprès du ministre de l'Armée grecque, échouèrent sans explication comme pour la demande de l'officier Russe Grigori Saboulof<sup>232</sup> ou bien parce que le nombre de soldats volontaires irréguliers avait déjà dépassé le seuil des 2.000 volontaires fixé par la circulaire secrète du ministre de l'Armée<sup>233</sup>.

Ces troupes irrégulières volontaires, extrêmement hétérogènes et fidèles seulement à leurs propres chefs ne purent véritablement devenir des corps cohérents, bien organisés et disciplinés aux ordres du haut commandement. Chaque corps de volontaires irréguliers fut toutefois soumis à un commandant militaire en la personne

---

<sup>227</sup> *Id.*, Télégramme chiffré du gouverneur militaire de l'île de Chios, capitaine Kleanthis Boulalas, adressé au ministre de l'Armée, Chios, 11 février 1923, n° 82, p. 1.

<sup>228</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour du Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène ; côte : Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène, Film 1, Armoire 55, Cazier Y, livre des ordres du jour du corps, 1<sup>er</sup>/3/1923-8/1923.

<sup>229</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 722, « Bulletins des informations militaires (novembre 1922-juin 1923) », Rapport confidentiel du capitaine Kleanthis Boulalas concernant les troupes de volontaires formées dans les îles adressé au ministre de l'Armée, Athènes, 9 mars 1923, p. 2 ; Archives de S.A.M., Ordre quotidien du Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène du 1<sup>er</sup> mars 1923, Notification de l'ordre du Gouvernement Militaire de Lesbos, n° 1885/13-2-1923, p. 1 ; côte : Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène, Film 1, Armoire 55, Cazier Y, livre des ordres du jour du corps, 1/3/1923-8/1923.

<sup>230</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 722, « Bulletins des informations militaires (novembre 1922-juin 1923) », Télégramme chiffré et urgente du gouverneur militaire de Samos, colonel Iatrou, adressée au ministre de l'Armée, Samos, 17 mars 1923, n° 104, p. 1.

<sup>231</sup> *Ibid.*, Circulaire secrète du ministre de l'armée P. P. Mavromichalis adressée à la II<sup>e</sup> Division et au gouvernement militaire de Samos, Athènes, 26 avril 1923, n° 2025, p. 1.

<sup>232</sup> *Id.*, Télégramme chiffré du commandant de place militaire de Vólos, capitaine Daramaras, adressé au ministre de l'Armée, Vólos, 24 avril 1923, n° 95, p. 1 ; Télégramme secret du ministre de l'Armée adressé à la place militaire de Vólos, Athènes, 28 avril 1923, n° 1921, p. 1.

<sup>233</sup> *Id.*, Circulaire confidentielle du ministre de l'Armée adressée aux I<sup>er</sup> et V<sup>e</sup> Corps d'Armée, à la II<sup>e</sup> Région Militaire ainsi qu'aux Commandements Militaires de Samos, Chios, Mytilène et Crète, Athènes, 19 mars 1923, n° 2421, p. 1.

d'un officier grec, mais il se divisa en différents groupes, indépendants entre eux, avec leurs propres chefs, sous-chefs et commandants comme le décret législatif du 11/24 février 1923 ainsi que la circulaire du ministère de l'Armée du 7 mars 1923 le fixaient<sup>234</sup>.

Le *Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène* au sein duquel, aux côtés des volontaires circassiens, servaient également 300 soldats volontaires grecs et arméniens est un bon exemple<sup>235</sup>. Le commandant militaire du corps était le sous-lieutenant grec Efthimios Amvrazis<sup>236</sup> tandis que le corps se divisait en trois bataillons<sup>237</sup> et en un peloton indépendant d'Arméniens qui se forma plus tard<sup>238</sup>. Le commandement du premier et du deuxième bataillon était confié à Emin Bey tandis que Davout Zekérian prit le commandement du troisième bataillon, les deux hommes gardant toujours le « grade » de chef de leurs groupes<sup>239</sup>. Puis, chacun de ces trois bataillons se divisa également en différents groupes de combattants volontaires sous les ordres de différents chefs. Parfois, des volontaires ne s'engageaient qu'en fonction du chef dont ils étaient les *supporter*<sup>240</sup>.

Or, au sein de ces trois bataillons, les différents groupes de soldats volontaires gardèrent toujours leur *hiérarchie* avec leurs chefs, leurs sous-chefs et leurs propres commandants<sup>241</sup>. Il y eut ainsi des conflits d'intérêts et d'autorités permanents. Les chefs Emin Bey et Davout Zekérian n'avaient d'autorité que de nom puisque, ayant le même « grade » et le même « pouvoir » que les chefs d'autres groupes, ils ne

---

<sup>234</sup> Décret législatif du 11 février 1923. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1923, 1-200, vol. A, n° 46, p. 316 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1923/1 ; A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 729, « Circulaires du ministère de l'Armée (1923) », Enveloppe A, Circulaire du ministère de l'Armée P. P. Mavromichalis, 7 mars 1923, n° 43004/3399/213, p. 1.

<sup>235</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 722, « Bulletins des informations militaires (novembre 1922-juin 1923) », Rapport confidentiel du capitaine Kleanthis Boulalas concernant les troupes de volontaires formées dans les îles adressé au ministre de l'Armée, Athènes, 9 mars 1923, p. 2.

<sup>236</sup> Archives de S.A.M., Ordre quotidien du Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène du 1<sup>er</sup> mars 1923, Notification de l'ordre du Gouvernement Militaire de Lesbos, n° 1885/13-2-1923, p. 1 ; côte : Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène, Film 1, Armoire 55, Casier Y, livre des ordres du jour du corps, 1/3/1923-8/1923.

<sup>237</sup> *Ibid.*

<sup>238</sup> *Id.*, Ordre quotidien du Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène du 23 mai 1923, Notification de l'ordre du Quartier Général, n° 47013/14473, p. 107 ; côte : Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène, Film 1, Armoire 55, Casier Y, livre des ordres du jour du corps, 1<sup>er</sup>/3/1923-8/1923.

<sup>239</sup> *Id.*, Ordre quotidien du Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène du 1<sup>er</sup> mars 1923, Notification de l'ordre du Gouvernement Militaire de Lesbos, n° 1885/13-2-1923, p. 1 ; côte : Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène, Film 1, Armoire 55, Casier Y, livre des ordres du jour du corps, 1<sup>er</sup>/3/1923-8/1923.

<sup>240</sup> *Ibid.*, pp. 1-172.

<sup>241</sup> *Id.*

pouvaient imposer leur volonté aux groupes divers et indépendants qui faisaient partie de leurs bataillons.

Aussi ces troupes, aussi importantes fussent-elles rendaient sceptiques les officiers grecques sur leur utilisation et leur efficacité militaire comme le nota le capitaine Kleanthis Boulalas<sup>242</sup>.

Figure 24 : Des soldats volontaires circassiens<sup>243</sup>



## 2. Les « impropres »

Parmi tous ces combattants volontaires d'origines circassiennes, arméniennes et grecques, qui formèrent les troupes irrégulières dans les îles de Chios, de Lesbos et de Samos, on trouvait également des soldats volontaires que l'armée grecque ne « désirait » pas. La circulaire du ministre de l'Armée publiée le 13 mars 1923, concernant l'appel sous les drapeaux des combattants volontaires d'origines diverses, était très claire :

*« Le Quartier Général, auquel on notifie cette circulaire et à qui on assigne la mobilisation des volontaires, doit savoir que les soldats, qui composent ces corps de volontaires, doivent avoir un passé irréprochable et une honnêteté irréfutée. [De plus], il doit éviter l'engagement de truands qui pourraient non seulement nuire à*

---

<sup>242</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 722, « Bulletins des informations militaires (novembre 1922-juin 1923) », Rapport confidentiel du capitaine Kleanthis Boulalas concernant les troupes de volontaires formées dans les îles adressé au ministre de l'armée, Athènes, 9 mars 1923, pp. 6-7.

<sup>243</sup> E.L.I.A., Archives photographiques, Pirée, 1923, code : KOU202.120.

*l'harmonie des corps de volontaires formés mais aussi répandre la débauche et l'indiscipline parmi les hommes d'autres forces armées avec lesquels il serait probable qu'ils aient des contacts* »<sup>244</sup>.

Pour appliquer la circulaire, il fallait que le volontaire fasse parti d'un groupe de volontaires sous les ordres d'un chef, soit « interviewé » par le chef du groupe dans lequel il voulait servir et obtienne « l'autorisation » du chef de groupe<sup>245</sup>. Mais, malgré tous les efforts de l'armée grecque, des *éléments turbulents* purent se glisser dans les corps de volontaires qui se formaient dans les îles Égéennes. Le capitaine Kleanthis Boulalas en informa les autorités militaires, en caractérisant les volontaires irréguliers d'origines grecques et arméniennes de « *truands et de criminels* » et la plupart de leurs camarades circassiens de « *voleurs qui ne sont pas guidés par leur idéologie nationale mais par leurs propres intérêts* ». Le capitaine insistait alors sur la nécessité d'« *épurer ces corps des dits éléments* »<sup>246</sup>.

Les autorités militaires firent ainsi un gros effort pour éliminer les *criminels* et les *turbulents* dans les îles de Lesbos<sup>247</sup> et de Chios<sup>248</sup> au cours de l'année 1923 en les licenciant pour « *inaptitude* »<sup>249</sup>. Une circulaire du ministre de l'Armée, publiée le 12 avril 1923, ordonna aux gouverneurs militaires des îles de Chios, de Lesbos, de Samos et de Crète que « *tout homme méchant, hargneux et indiscipliné devait, tout de suite, être expulsé des Corps de Volontaires, retiré de leurs rangs et déporté en Crète où il serait mis sous surveillance* »<sup>250</sup>.

---

<sup>244</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 722, « Bulletins des informations militaires (novembre 1922-juin 1923) », Circulaire du ministre de l'armée P. P. Mavromichalis adressée au quartier général de Thessalonique, Athènes, 13 mars 1923, n° 1004, p. 1.

<sup>245</sup> Archives de S.A.M., Ordre quotidien du Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène du 13 mars 1923, Notification de l'ordre d'Efthimios Amvrazis, p. 17 ; côte : Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène, Film 1, Armoire 55, Cazier Y, livre des ordres du jour du corps, 1<sup>er</sup>/3/1923-8/1923.

<sup>246</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 722, « Bulletins des informations militaires (novembre 1922-juin 1923) », Rapport confidentiel du capitaine Kleanthis Boulalas concernant les troupes de volontaires formées dans les îles adressé au ministre de l'Armée, Athènes, 9 mars 1923, pp. 4-6.

<sup>247</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour du Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène pp. 1-172 ; côte : Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène, Film 1, Armoire 55, Cazier Y, livre des ordres du jour du corps, 1<sup>er</sup>/3/1923-8/1923.

<sup>248</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 722, « Bulletins des informations militaires (novembre 1922-juin 1923) », Télégramme chiffré du gouverneur militaire de l'île de Chios, capitaine Kleanthis Boulalas, adressé au ministre de l'Armée, Chios, 11 février 1923, n° 82, p. 1.

<sup>249</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour du Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène pp. 1-172 ; côte : Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène, Film 1, Armoire 55, Cazier Y, livre des ordres du jour du corps, 1<sup>er</sup>/3/1923-8/1923.

<sup>250</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 722, « Bulletins des informations militaires (novembre 1922-juin 1923) », Circulaire urgente et confidentielle du ministre de l'armée P. P. Mavromichalis adressée aux gouverneurs militaires des îles de Chios, Lesbos, Samos et Crète, Athènes, 12 avril 1923, n° 1752, p. 1.

Aussi, de nombreux volontaires circassiens, arméniens et grecs furent expulsés et retirés des rangs des *Corps de Volontaires* entre le mois de mars et celui de juin 1923<sup>251</sup>. Sur ce point, le *Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène* est exemplaire. Des soldats volontaires furent en effet congédiés définitivement avec la mention « *inapte* » à la suite de rapports de leurs groupes adressés au commandant militaire de ce corps<sup>252</sup> ; d'autres furent supprimés avec la même mention à la suite des propositions faites par leurs propres chefs<sup>253</sup>. Parfois aussi, des groupes entiers de volontaires furent dissouts, à la suite des protestations des autorités politiques locales auprès du gouvernement d'Athènes<sup>254</sup>.

En fait, ces volontaires des forces irrégulières considérés comme « *inaptes* » et donc « *indésirables* », étaient ceux qui ne pouvaient pas s'adapter au rôle de soldat, obéir aux ordres de leurs supérieurs et à ceux de l'armée ou bien encore ils étaient des violents. Il leur fallait ainsi quitter, bon gré mal gré, les rangs de l'armée grecque pour ne pas « *contaminer* » leurs camarades. Pour autant, si l'effort de l'armée grecque pour « *épurer* » ses rangs des *criminels* fut colossal, les résultats furent insignifiants...

### 3. La discipline

En effet, plus on renvoyait du corps des volontaires avec la mention « *inaptes* », plus les actes d'indiscipline de leurs camarades volontaires, qui restaient toujours sous les drapeaux, augmentaient. Autrement dit, la situation ressemblait à une *Hydre de Lerne* ; dès que l'on se débarrassait d'un soldat indiscipliné, deux ou plusieurs autres volontaires affichaient un manque de respect envers leurs supérieurs et/ou envers le règlement de l'armée grecque.

Ainsi, des volontaires irréguliers rejetèrent la *bonne apparence* imposée par les règlements, et errèrent dans les campements et dans les villes et les villages avec des cheveux longs provoquant ainsi l'indignation des officiers qui jugeaient la coupe de cheveux contraire à la dignité de l'armée grecque. Le gouverneur de la place

---

<sup>251</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour du Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène, pp. 1-172 ; côte : Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène, Film 1, Armoire 55, Cazier Y, livre des ordres du jour du corps, 1/3/1923-8/1923.

<sup>252</sup> *Ibid.*

<sup>253</sup> *Id.*

<sup>254</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 722, « Bulletins des informations militaires (novembre 1922-juin 1923) », Télégramme chiffré du préfet de l'île de Lesbos, P. Evripaios, adressé au gouvernement et au ministre de l'Armée et à celui de l'Intérieur, Mytilène, 24 mai 1923, n° 75, pp. 1-2 ; Archives de S.A.M., Ordres du jour du Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène du 8 juin 1923, pp. 115-119 ; côte : Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène, Film 1, Armoire 55, Cazier Y, livre des ordres du jour du corps, 1<sup>er</sup>/3/1923-8/1923.

militaire de Mytilène rédigea ainsi un ordre général demandant aux chefs des divers groupes de se préoccuper de l'apparence de leurs hommes en imposant les cheveux courts au risque de recevoir de sévères punitions<sup>255</sup>.

De plus, des certaines irréguliers furent aussi punis à cinq jours dans les locaux disciplinaires pour avoir quitté sans permission leurs casernes ou pour s'être caché dans un coin afin de ne pas participer aux corvées de la journée, malgré les menaces et les conseils de leurs chefs<sup>256</sup>. D'autres furent encore punis car ils faisaient preuve de négligence dans le travail qu'on leur assignait<sup>257</sup> ou même parce qu'ils se présentaient en retard à un service qui leur était imposé, prouvant ainsi, selon leurs supérieurs, leur indifférence<sup>258</sup>. Parfois aussi, des irréguliers furent internés parce qu'ils tentaient ou réussissaient à « libérer » des locaux disciplinaires un de leurs camarades<sup>259</sup>.

Certains étaient aussi emprisonnés car ils avaient affiché un manque de respect envers leurs supérieurs ou leurs camarades, ou parce qu'ils avaient refusé d'exécuter un ordre donné par leur chef, un sous-chef ou un commandant<sup>260</sup>. Les plus dangereux, ceux qui avaient attaqué et/ou insulté un de leurs camarades passaient en cour martiale et étaient condamnés à un emprisonnement de plusieurs mois<sup>261</sup>.

Pour autant, l'acte d'indiscipline le plus courant fut sans doute celui d'une absence injustifiée constatée dans les îles Égéennes du nord. Certains, alors qu'ils n'avaient jamais été des soldats délinquants<sup>262</sup>, et qu'ils avaient été autorisés à se rendre en ville, rentraient à la caserne après l'heure légale de 20h<sup>263</sup>, souvent en état d'ivresse<sup>264</sup>. D'autres volontaires, sans aucune autorisation, quittaient leur campement pour se rendre en ville quelques heures ou quelques jours, sans avoir l'intention de désertter mais seulement dans le but de passer un bon moment avec les civils,

---

<sup>255</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour du Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène du 13 avril 1923, Notification de l'ordre du gouverneur de la place militaire de Mytilène du 12 avril 1923, p. 55 ; côte : Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène, Film 1, Armoire 55, Cazier Y, livre des ordres du jour du corps, 1<sup>er</sup>/3/1923-8/1923.

<sup>256</sup> *Ibid.*, Ordres du jour du Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène ; Punitons des soldats, pp. 1-172.

<sup>257</sup> *Id.*

<sup>258</sup> *Id.*

<sup>259</sup> *Id.*

<sup>260</sup> *Id.*

<sup>261</sup> *Id.*

<sup>262</sup> *Id.*, Ordre du jour du Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène du 27 mars 1923, p. 27.

<sup>263</sup> *Id.*, Ordre du jour du Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène du 3 mars 1923, Notification de l'ordre de la place militaire, p. 9.

<sup>264</sup> *Id.*, Ordres du jour du Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène ; Punitons des soldats, pp. 1-172.

obligeant ainsi leurs chefs à les déclarer comme *indument absents* et à les punir quand ils rentraient<sup>265</sup>. Mais si la désertion était avérée, ils risquaient la peine de mort<sup>266</sup>.

Au fond, les actes d'indiscipline des irréguliers des îles égéennes étaient comparables à ceux des soldats du front micrasiatique comme à ceux du front de Thrace occidentale et de Macédoine. Ces hommes refusaient, eux aussi, de jouer leur rôle de soldat, de respecter leurs supérieurs, d'accepter la différence très nette qui existait entre celui qui a le pouvoir de donner des ordres et celui qui doit les exécuter, de comprendre les « *antinomies rigoureuses* »<sup>267</sup> entre le « dominant » et le « dominé ». Leur absence injustifiée découlait aussi de la nécessité d'oublier la vie militaire, de se sentir « libres » et de se « réintégrer » dans une société où les contraintes militaires n'avaient pas de place. La désertion avait des raisons plus profondes, le rejet total de l'armée et de la guerre, le besoin de retrouver la famille et la vie paisible, l'épuisement physique et moral à cause d'une guerre qui, pour la plupart d'entre eux, avait commencé en Asie mineure. Sans doute également, la désertion semblait un acte de survie lorsque les bruits de guerre ou d'« *opérations secrètes* »<sup>268</sup> devenaient plus importants dans les îles égéennes, quand des cartouchières et des fusils arrivaient, quand on donnait massivement aux irréguliers des aliments déshydratés et quand les « salaires » du mois suivant étaient payés à l'avance, autant d'indices annonçant le début de ces « *opérations secrètes* ».

## **B. Comportement au sein de la société civile**

Le cantonnement des corps d'irréguliers volontaires dans les îles égéennes, dans des villes et des villages mêla de façon continue soldats volontaires et autochtones. À Chios, 513 soldats volontaires cantonnaient ainsi dans la ville du même nom, tandis qu'à Lesbos les trois bataillons du *Corps des Volontaires Circassiens* campaient dans la ville de Mytilène ainsi que dans les villages Varia, Pligouni et Pirgi<sup>269</sup>. De même, dans l'île de Samos, le groupe d'irréguliers volontaires sous les ordres du chef Alexandros Anastassiadis était « logé » dans les locaux de

---

<sup>265</sup> *Id.*

<sup>266</sup> *Id.*

<sup>267</sup> Gilles LIPOVETSKY, *op. cit.*, p. 36.

<sup>268</sup> Nous reviendrons sur ces *opérations secrètes* par la suite.

<sup>269</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 722, « Bulletins des informations militaires (novembre 1922-juin 1923) », Rapport confidentiel du capitaine Kleantis Boulalas concernant les troupes de volontaires formées dans les îles adressé au ministre de l'Armée, Athènes, 9 mars 1923, pp. 1-2.

l'École Professionnelle<sup>270</sup> qui se trouvait au sein de la « capitale » de l'île, Kato Vathi.

En outre, violents, qu'on n'avait pas pu exclure des corps, créèrent des tensions avec des civils terrorisés. Ces derniers protestèrent auprès des gouverneurs militaires et politiques des îles ainsi qu'auprès du gouvernement d'Athènes.

## 1. Violence

Dans les îles égéennes, les problèmes furent quotidiens. Or les civils devaient continuer à se battre pour leur subsistance dans un État qui n'avait pas encore trouvé sa tranquillité après la catastrophe en Asie mineure mais aussi « digérer » des milliers de réfugiés qui voulaient rester pour toujours sur les îles car ils pouvaient voir tous les matins les côtes micrasiatiques qui se profilaient dans l'horizon, et ainsi apaiser leur nostalgie<sup>271</sup>. La présence de volontaires irréguliers violents et saouls n'arrangeait rien, au contraire. Beaucoup de ces derniers furent en effet punis à cinq jours disciplinaires pour avoir erré dans les rues et les ruelles des villes et des villages, totalement saouls, en perturbant la paix sociale au milieu de la nuit par leurs cris, leurs chants ou leurs chaudes discussions<sup>272</sup>, ou pour avoir insulté des fonctionnaires ou des civils<sup>273</sup>. Il y avait pire...

Des « incidents sanglants » éclatèrent<sup>274</sup> même s'il leur était strictement interdit d'être munis de fusils et/ou de couteaux<sup>275</sup>. Dans ce sens, le préfet de l'île de Chios informa le gouvernement d'Athènes :

*« Dans le Corps de Circassiens qui stationne ici, les soldats grecs natifs d'Asie mineure ainsi que les Arméniens sont continuellement les responsables de la perturbation de l'ordre public. Munis de fusils et de massues, ils s'attaquent aux civils et, parfois, même aux magasins des antivenizélistes. Quotidiennement, des rapports de la gendarmerie font mention des délits de ces soldats qui perturbent la*

---

<sup>270</sup> *Ibid.*, Télégramme chiffré et urgent du gouverneur militaire de Samos, colonel Iatrou, adressé au ministre de l'Armée, Samos, 17 mars 1923, n° 104, p. 1.

<sup>271</sup> C.E.M., A.T.O., Enveloppes concernant l'exode, Province d'Ionie, Département d'Erythrée, Enveloppe 18, Tsésmé, Témoignage de Kiriakos Samaritis, p. 9.

<sup>272</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour du Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène ; Punitons des soldats, pp. 1-172 ; côte : Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène, Film 1, Armoire 55, Cazier Y, livre des ordres du jour du corps, 1<sup>er</sup>/3/1923-8/1923.

<sup>273</sup> *Ibid.*

<sup>274</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 722, « Bulletins des informations militaires (novembre 1922-juin 1923) », Télégramme chiffré du gouverneur militaire de l'île de Chios, Grigorakis, adressé au ministre de l'armée, Chios, 10 avril 1923, n° 234, p. 1.

<sup>275</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour du Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène du 2 avril 1923, Notification de l'ordre du gouverneur de la place militaire et du gouverneur militaire de Mytilène du 1<sup>er</sup> avril 1923, p. 34 ; côte : Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène, Film 1, Armoire 55, Cazier Y, livre des ordres du jour du corps, 1<sup>er</sup>/3/1923-8/1923.

*paix sociale. Le samedi et le dimanche de Pâques, une foule d'irréguliers ivres, armée, s'est mise à errer dans les rues en terrorisant les civils. À la suite d'un effort surhumain de toute les forces de la gendarmerie, et avec l'aide d'une petite partie de l'armée régulière qui reste toujours ici, on a réussi à les arrêter et à les désarmer, évitant ainsi un conflit sanglant »<sup>276</sup>.*

De même, le *haut gouverneur militaire des îles* informa le ministre de l'Armée que, dans l'île de Lesbos, le groupe d'irréguliers volontaires du chef Galanis, refusant de suivre les règlements de l'armée grecque et obéissant seulement aux ordres de son chef, terrorisa très souvent la ville durant la nuit, fit chanter les autochtones et attaqua avec des couteaux les propriétaires des tavernes dans le but de les voler, terrifiant aussi les clients habitués<sup>277</sup>. Les vols étaient aussi très courants, parmi les irréguliers volontaires circassiens et arméniens qui campaient à Lesbos. Ceux qui furent arrêtés furent envoyés en cour martiale et exécutés par un peloton militaire<sup>278</sup>.

La même situation déplorable fut constatée dans les autres îles égéennes où des forces d'irréguliers volontaires stationnaient ; le président du *Comité Exécutif du Parti de Phileleftheri*<sup>279</sup>, Themistoklis Sofoulis, écrivit, le 18 juin 1923, dans un rapport confidentiel adressé au « Premier ministre » de la *Révolution de 1922* :

*« Je souhaite attirer votre attention et demander votre assistance concernant la situation créée par les corps micrasiatiques irréguliers dans l'île de Samos.*

*Sans être disciplinés et sans aucun respect envers la liberté et les propriétés des civils, ces corps d'irréguliers parcourent la campagne comme des envahisseurs en insultant et en rouant de coups les autochtones et volent tout ce qu'ils veulent. Même leurs concitoyens originaires d'Asie mineure ne peuvent échapper à ces actes illégaux ; et même, les premières victimes de ce comportement violent sont leurs ex-concitoyens avec lesquels ils n'avaient pas de bonnes relations auparavant. Je ne sais pas si ces corps étaient nécessaires jusqu'aujourd'hui ; pour l'instant, leur activité se retourne seulement contre la population agricole qu'ils terrorisent de nombreuses façons »<sup>280</sup>.*

Ainsi, les rapports des volontaires des corps d'irréguliers avec les civils dans les îles égéennes sont comparables, encore une fois, aux « relations » que les

---

<sup>276</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 722, « Bulletins des informations militaires (novembre 1922-juin 1923) », Télégramme chiffré du préfet de l'île de Chios, Didachos, adressé au ministre de l'Armée, au ministre de l'Intérieur et au président du gouvernement, Chios, 10 avril 1923, n° 77, p. 1.

<sup>277</sup> *Ibid.*, Télégramme chiffré du haut gouverneur militaire des îles, adressé au ministre de l'Armée, au ministre de l'Intérieur et au président du gouvernement, Mytilène, 2 juin 1923, n° 486, p. 1.

<sup>278</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour du Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène ; Notification des jugements des cours martiales concernant les soldats délictueux. Date et façon d'exécution du jugement, pp. 1-172 ; côte : Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène, Film 1, Armoire 55, Cazier Y, livre des ordres du jour du corps, 1<sup>er</sup>/3/1923-8/1923.

<sup>279</sup> C'est le parti venizéliste.

<sup>280</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 614, « Année 1923 archives des numéros de protocole divers 4542-4742 (juin 1923) », Sous-enveloppe 1, Rapport confidentiel de Themistoklis Sofoulis adressé au Premier ministre, Athènes, 18 juin 1923, n° 4674, p. 1.

combattants volontaires du front micrasiatique eurent avec les autochtones. Là, comme à Lesbos, à Chios et aussi à Samos, la présence quotidienne des volontaires au sein de la société fut, très souvent, accompagnée d'une violence paroxystique fortement marquée par des vols, des insultes et des coups. Ce n'était pas une question de « nationalité », les civils furent touchés qu'il s'agisse en Asie mineure, de Turcs-musulmans ou qu'il s'agisse dans les îles de Grecs-orthodoxes, réfugiés ou autochtones. C'était bien plutôt la force de l'habitude, acquise par ces irréguliers volontaires sur le front micrasiatique ou ailleurs<sup>281</sup>, et celle-ci ne pouvait être facilement supprimée.

## 2. La réaction des civils

Les populations civiles, excédées, protestèrent donc auprès des autorités. Dans l'île de Lesbos, le maire de la ville de Mytilène ainsi que certains notables se présentèrent devant le préfet de Lesbos en lui demandant de communiquer au gouvernement d'Athènes que les habitants de la ville exigeaient l'expulsion immédiate du chef Galanis car il ne jouissait pas du respect de ses troupes et était, donc totalement incapable de leur imposer la discipline<sup>282</sup>. D'autres civils de l'île, constatant l'absence de mesures prises par le gouvernement d'Athènes envoyèrent au bureau politique du « Premier ministre » une lettre brève mettant certes l'accent sur la situation déplorable et sur leurs demandes légitimes mais qui se terminait aussi de façon ironique :

*« Dans la foule des corps d'irréguliers, qui stationne à Mytilène, il y a aussi des éléments criminels. Ceux-ci sont les responsables des grandes destructions et des dégâts incalculables.*

*C'est pour cela que,*

*Nous demandons que vous payiez pour tous les dégâts commis par ces irréguliers et nous vous serions extrêmement reconnaissant de ne pas tenir compte de tous les rapports que nous vous avons envoyés »*<sup>283</sup>.

De même, dans les îles de Chios et de Samos, les civils protestèrent aussi auprès des autorités politiques de leurs îles et/ou auprès des hommes politiques<sup>284</sup>.

---

<sup>281</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 722, « Bulletins des informations militaires (novembre 1922-juin 1923) », Rapport confidentiel du capitaine Kleantlis Boulalas concernant les troupes de volontaires formées dans les îles adressé au ministre de l'armée, Athènes, 9 mars 1923, pp. 4-7.

<sup>282</sup> *Ibid.*, Télégramme chiffré du préfet de l'île de Lesbos, P. Evripaios, adressé au gouvernement et au ministre de l'Armée et celui de l'Intérieur, Mytilène, 24 mai 1923, n° 75, pp. 1-2.

<sup>283</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 742, « Enveloppe des documents sans numéro de protocole (1922-1923) », Lettre des habitants de Mytilène adressée au Premier ministre Gonatas, Mytilène, 8 mai 1923, s.n., p. 1.

Dans l'île de Chios, la situation fut plus tendue car un combat qui menaçait d'être sanglant entre des volontaires irréguliers ivres et la population autochtone fut évité durant le week-end de Pâques grâce à l'intervention, à temps, des gendarmes et des forces de l'armée régulière locale, ce qui permit de désarmer les soldats volontaires<sup>285</sup>.

En effet, le gouvernement d'Athènes tarda à réagir car il trouvait que ces troupes étaient utiles à cet endroit stratégique en cas de reprise des combats contre l'État turc<sup>286</sup>. Mais lorsque le gouvernement prit des mesures, ces dernières, furent finalement, efficaces...

### 3. Les mesures prises par les officiers et le gouvernement

Les premières mesures pour ramener la discipline dans la troupe, comme nous l'avons déjà vu, n'avaient rien donné, ou très peu.

Il fallait donc que les menaces proférées par les officiers fussent, le plus vite possible, réelles afin d'apaiser les réactions des civils et restaurer l'ordre public dans les îles alors que les discussions à Lausanne semblait amener les délégations diplomatiques de deux États à conclure, d'un jour à l'autre, la paix tant désirée.

À partir d'avril 1923, le gouvernement grec se montra déterminé à « épurer », une bonne fois pour toutes, des « *éléments criminels et turbulents* »<sup>287</sup> les corps d'irréguliers volontaires qui stationnaient dans les îles. Ce qui détermina une telle fermeté fut le télégramme que le haut gouverneur militaire de l'île de Chios, Grigorakis, adressa au ministre de l'Armée. Dans ce télégramme, il l'informait des événements sanglants qui avaient eu lieu le jour de Pâques et lui proposait l'expulsion immédiate des volontaires truands<sup>288</sup>. Trois jours plus tard, le ministre de l'Armée, P. P. Mavromichalis, autorisa, par un télégramme chiffré, le gouverneur militaire de l'île de Chios à déplacer en Crète un nombre considérable d'irréguliers volontaires grecs et

---

<sup>284</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 614, « Année 1923 archives des numéros de protocole divers 4542-4742 (juin 1923) », Sous-enveloppe 1, Rapport confidentiel de Themistoklis Sofoulis adressé au Premier ministre, Athènes, 18 juin 1923, n° 4674, pp. 1-2.

<sup>285</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 722, « Bulletins des informations militaires (novembre 1922-juin 1923) », Télégramme chiffré du préfet de l'île de Chios, Didachos, adressée au ministre de l'Armée, au ministre de l'Intérieur et au président du gouvernement, Chios, 10 avril 1923, n° 77, p. 1.

<sup>286</sup> *Ibid.*, Rapport confidentiel du capitaine Kleantis Boulalas concernant les troupes de volontaires formées dans les îles adressé au ministre de l'Armée, Athènes, 9 mars 1923, pp. 2-4.

<sup>287</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 722, « Bulletins des informations militaires (novembre 1922-juin 1923) », Rapport confidentiel du capitaine Kleantis Boulalas concernant les troupes de volontaires formées dans les îles adressé au ministre de l'Armée, Athènes, 9 mars 1923, pp. 1-2.

<sup>288</sup> *Ibid.*, Télégramme chiffré du gouverneur militaire de l'île de Chios, Grigorakis, adressé au ministre de l'Armée, Chios, 10 avril 1923, n° 234, p. 1.

arméniens, choisis parmi les hommes les plus violents, de manière à faire une punition exemplaire<sup>289</sup>.

Dès lors, les expulsions d'irréguliers volontaires indisciplinés et turbulents des îles de la mer Égée du nord, devinrent massives. Il ne s'agissait plus de cas isolés avec la mention « *inapte* » mais de groupes entiers d'irréguliers volontaires. Ainsi, l'« épuration » du *Corps de Volontaires Circassiens de Mytilène* est passée par le transfert de tout le group indiscipliné et turbulent du chef Galanis au Pirée sous les ordres de la II<sup>ème</sup> Division<sup>290</sup> et sa libération définitive sur place<sup>291</sup> et non seulement par l'expulsion de Galanis lui-même, comme le demandait le préfet de Lesbos, Evripaios, au gouvernement d'Athènes<sup>292</sup>.

Ainsi, après de nombreuses protestations envoyées à Athènes par les habitants des îles égéennes et après de nombreux rapports et télégrammes des autorités politiques et militaires locales, le gouvernement d'Athènes put résoudre un problème qu'il avait, lui-même, créé. Certes, sa réaction tarda, mais les mesures prises furent efficaces car, à partir de mai 1923, le nombre de télégrammes et de rapports concernant l'ordre public dans les îles égéennes, diminua progressivement.

### C. Les opérations militaires confidentielles

Les îles de Lesbos, de Chios et de Samos étaient pour l'État grec, durant cette « nouvelle » période de la guerre gréco-turque, des lieux d'une importance géostratégique majeure. Car, ces îles se trouvaient juste en face et très près des côtes micrasiatiques, et pouvaient devenir, en cas de reprise des combats, tremplin qui lancerait en Asie mineure des centaines de soldats de l'armée grecque dans le but, d'un côté, d'occuper sur place des forces armées turques et, de l'autre, d'y créer un climat d'instabilité au moment où les « vraies » batailles se dérouleraient sur les rives du fleuve d'Évros.

---

<sup>289</sup> *Id.*, Télégramme chiffré et confidentiel du ministre de l'Armée, P. P. Mavromichalis, adressé au gouvernement militaire de Chios, Athènes, 13 avril 1923, n° 1753, p. 1.

<sup>290</sup> *Ibid.*, Circulaire secrète, extrêmement urgente et d'une priorité absolue du ministre de l'armée P. P. Mavromichalis adressée au gouvernement militaire général des îles d'Archipel, Athènes, 4 juin 1923, n° 2734, p. 1 ; Archives de S.A.M., Ordre du jour du Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène du 8 juin 1923, Liste nominative des officiers et des soldats du groupe de Galanis munis d'une feuille de route pour la ville d'Athènes le 9 juin 1923, pp. 115-119 ; côte : Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène, Film 1, Armoire 55, Cazier Y, livre des ordres du jour du corps, 1/3/1923-8/1923.

<sup>291</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 722, « Bulletins des informations militaires (novembre 1922-juin 1923) », Circulaire extrêmement secrète du ministre de l'armée P. P. Mavromichalis adressée à la II<sup>ème</sup> Division, Athènes, 8 juin 1923, n° 2943, p. 1.

<sup>292</sup> *Ibid.*, Télégramme chiffré du préfet de l'île de Lesbos, P. Evripaios, adressé au gouvernement, au ministre de l'armée et à celui de l'intérieur, Mytilène, 24 mai 1923, n° 75, pp. 1-2.

De plus, même si l'affrontement militaire n'éclatait pas, on pouvait toujours, depuis ces îles, mener des attaques brusques et courtes sur les côtes micrasiatiques afin de trouver et « libérer » des réfugiés grecs restés bloqués et/ou des soldats capturés. De fait, depuis décembre 1922, les autorités militaires locales faisaient passer en Asie mineure, conformément à l'ordre numéro 182 du 2/15 décembre 1922 du gouverneur militaire, des petits groupes de réfugiés ; ces groupes de réfugiés, munis de fusils et de grenades avaient échappé à plusieurs reprises aux forces armées ennemies, et trouvaient et libéraient de nombreux chrétiens et soldats grecs prisonniers dans les contrées d'Ephèse, de Sokia, de Giarkioï et de Kimitouria<sup>293</sup>. Ces opérations secrètes durent toutefois s'arrêter rapidement. Le gouverneur militaire leva en effet son ordre car ces « réfugiés transportés » commençaient à s'adonner à des vols, à des pillages et à des escarmouches avec les gendarmes et les postes de garde turcs locaux<sup>294</sup>.

Mais avec la formation des corps d'irréguliers volontaires en février et mars 1923, ces *opérations militaires secrètes* pouvaient, de nouveau, recommencer.

Alors, de quelles façons les autorités militaires préparaient ces opérations militaires ? Comment se déroulaient les attaques et quels étaient les objectifs ? Et, finalement, comment réagissaient les parties impliquées, c'est-à-dire les Turcs, les Européens et les Grecs ?

## **1. Préparations et complications**

Les attaques brusques des forces armées grecques sur les côtes micrasiatiques, attaques menées par des civils-réfuégiés ou par des soldats volontaires, s'inscrivaient, ainsi, dans cette « guerre » bizarre sans « vrais » combats qui avait commencé à la suite de l'abandon de l'Asie mineure par les troupes grecques en automne 1922. Mais, même si ces attaques semblaient être faciles du fait de la proximité des îles des côtes turques et de la détermination des hommes qui les menaient, il fallait une préparation importante et, parfois même, des négociations « dures » entre les chefs des groupes et le gouvernement grec, le tout dans une discrétion absolue. Les troupes d'irréguliers volontaires qui stationnaient dans les îles, manquaient en effet de tout ce qui était

---

<sup>293</sup> A.H.M.A.E., 1923/Enveloppe 90, Sous-enveloppe 7, « Episodes frontaliers. Attaques des troupes irrégulières composées de Grecs, de Circassiens et d'Arméniens sur les côtes micrasiatiques », Rapport secret et confidentiel du gouverneur de la gendarmerie de Samos adressé au haut gouvernement de la gendarmerie des îles égéennes, Vathi [Samos], 30 janvier 1923, n° 197/3, p. 1.

<sup>294</sup> *Ibid.*, pp. 1-2.

nécessaire pour accomplir les coups de main ni fusils ni cartouches. En outre, les Turcs qui habitaient les îles prévenaient leurs compatriotes d'autant plus facilement que l'État grec n'avait pas interdit les aller-retour des musulmans mâles de moins de dix-huit ans et de plus de cinquante ans ainsi que de leurs femmes et de leurs filles sur les côtes proches<sup>295</sup>.

Le processus était alors le suivant. Les groupes d'irréguliers volontaires se formaient et déclaraient, de leur propre chef, qu'ils étaient prêts à marcher sur les côtes turques pour y accomplir les objectifs prévus. Ensuite, les gouverneurs militaires des îles demandaient au ministre de l'Armée d'envoyer sur place depuis les dépôts de l'armée grecque un nombre spécifique de fusils et de cartouchières<sup>296</sup> ainsi que des vêtements et des godillots<sup>297</sup> pour ces groupes d'irréguliers volontaires. Chaque combattant volontaire se munissait alors d'aliments déshydratés pour plusieurs jours<sup>298</sup> et percevait une double rémunération, le « salaire » que le décret législatif du 11/24 février 1923 fixait pour le grade de chacun<sup>299</sup> dans l'armée grecque et la solde du mois entier en cours et celle du mois suivant<sup>300</sup>. Au même moment, des navires de la marine grecque<sup>301</sup>, des bateaux à vapeur<sup>302</sup> ainsi que des petits bateaux à pétrole réquisitionnés par l'armée grecque<sup>303</sup> levaient l'ancre des ports où ils stationnaient et se dirigeaient vers les plages et les rades des îles, à l'abris des yeux

---

<sup>295</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 722, « Bulletins des informations militaires (novembre 1922-juin 1923) », Télégramme chiffré et confidentiel du préfet de l'île de Lesbos, Evripiaios, adressé au gouvernement d'Athènes, Mytilène, 6 mai 1923, n° 57, p. 1.

<sup>296</sup> *Ibid.*, Télégramme chiffré du haut gouverneur militaire des îles d'Archipel, K. Grigorakis, adressé au gouverneur militaire de Chios, au ministre de l'armée et à l'état-major, Mytilène, 17 juin 1923, n° 619, p. 1.

<sup>297</sup> *Ibid.*, Télégramme chiffré du gouverneur militaire de l'île de Samos, Niclabas, adressé au ministre de l'armée, Samos, 18 juin 1923, n° 490, p. 1.

<sup>298</sup> *Ibid.*, Télégramme chiffré du haut gouverneur militaire des îles d'Archipel, K. Grigorakis, adressé au gouverneur militaire de Chios, au ministre de l'armée et à l'état-major, Mytilène, 17 juin 1923, n° 619, p. 1.

<sup>299</sup> Décret législatif du 11 février 1923. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1923, 1-200, vol. A, n° 46, p. 316 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1923/1.

<sup>300</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 722, « Bulletins des informations militaires (novembre 1922-juin 1923) », Télégramme chiffré du haut gouverneur militaire des îles d'Archipel, K. Grigorakis, adressé au ministre de l'Armée et à l'État-major, Mytilène, 17 juin 1923, n° 618, p. 1 ; Archives de S.A.M., Archives de S.A.M., Ordres du jour du Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène, Listes nominatives des officiers et des soldats des groupes déportés pour une opération secrète, pp. 1-172 ; côte : Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène, Film 1, Armoire 55, Cazier Y, livre des ordres du jour du corps, 1<sup>er</sup>/3/1923-8/1923.

<sup>301</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 722, « Bulletins des informations militaires (novembre 1922-juin 1923) », Télégramme chiffré du haut gouverneur militaire de l'île de Chios, K. Grigorakis, adressé au ministre de l'Armée, Chios, 5 avril 1923, n° 227, p. 1.

<sup>302</sup> *Ibid.*, Télégramme chiffré du capitaine Kleantis Boulalas adressé au ministre de l'Armée et à l'État major, Mytilène, 14 mai 1923, s.n., p. 1.

<sup>303</sup> *Id.*, Télégramme chiffré du haut gouverneur militaire de l'île de Chios, K. Grigorakis, adressé au ministre de l'Armée, Chios, 5 avril 1923, n° 227, p. 1.

indiscrets des civils, pour y embarquer les groupes d'irréguliers volontaires et les transporter sur les côtes micrasiatiques toutes proches.

Tout ne se passait pas toujours bien. Parfois, les volontaires irréguliers étaient profondément heurtés lorsqu'ils étaient obligés par une circulaire de l'armée grecque de quitter le sol grec et de passer en Asie mineure<sup>304</sup>. Parfois aussi, l'opération militaire était retardée ou même annulée à cause de la réaction des volontaires hostiles ou mécontents.

En effet, certains chefs et sous-chefs de groupes ne voulaient pas être munis de fusils russes que l'État-major grec avait envoyés et refusaient d'embarquer, avec leurs hommes, dans les bateaux tant qu'ils n'auraient pas reçu des fusils *Mausers* allemands<sup>305</sup>. Si des groupes étaient obligés de s'embarquer même s'ils refusaient de prendre les fusils qu'on leur donnait<sup>306</sup>, il y en avait d'autres qui ne pouvaient pas le faire faute d'armement<sup>307</sup>. Parfois aussi, des opérations furent annulées car les groupes avaient des revendications exorbitantes. Ainsi les Circassiens volontaires de Chios, afin d'obéir au circulaire numéro 2732 du ministre de l'Armée, « *demandaient, entre autres, deux batteries d'artillerie, des mitrailleuses, des bêtes, deux "salaires" en plus ainsi que 500.000 drachmes* »<sup>308</sup>. En outre, la peur devint de plus en plus forte et découragea le plus grand nombre. Les autorités militaires turques, au courant des attaques grecques, employaient sur place des forces armées et des rumeurs circulaient dans les îles. On racontait ainsi que des groupes de volontaires étaient écrasés par des bataillons turcs au moment où on devait aussi affronter la haine des civils turcs locaux qui les poursuivaient également. Autrement dit, les volontaires avaient leur moral sapé et ils ne voulaient plus, désormais, jouer leur vie à pile ou face<sup>309</sup>.

Mais, une fois que les bateaux levaient l'ancre en direction des côtes micrasiatiques toutes proches, les attaques commencèrent...

---

<sup>304</sup> *Id.*, Circulaire extrêmement secrète, confidentielle et urgente du ministre de l'Armée P. P. Mavromichalis adressée aux gouvernements militaires de Lesbos, de Chios et de Samos, Athènes, 1 juin 1923, n° 2732, p. 1.

<sup>305</sup> *Id.*, Télégramme chiffré du haut gouverneur militaire des îles d'Archipel, K. Grigorakis, adressé au ministre de l'Armée et à l'État-major, Mytilène, 18 juin 1923, n° 635, p. 1.

<sup>306</sup> *Id.*

<sup>307</sup> *Id.*, Télégramme chiffré du haut gouverneur militaire des îles d'Archipel, K. Grigorakis, adressé au ministre de l'Armée et à l'État-major, Mytilène, 23 juin 1923, n° 682, p. 1.

<sup>308</sup> *Id.*, Télégramme chiffré du haut gouverneur militaire des îles d'Archipel, K. Grigorakis, adressé au ministre de l'Armée et à l'État-major, Mytilène, 6 juin 1923, n° 519, p. 1.

<sup>309</sup> *Id.*, Télégramme chiffré du haut gouverneur militaire des îles d'Archipel, K. Grigorakis, adressé au ministre de l'Armée et au gouvernement, Mytilène, 4 juin 1923, n° 507, p. 1.

## 2. Attaques et objectifs

Débarqués en territoire turc sans problèmes, les groupes d'irréguliers volontaires se dispersaient à l'intérieur de l'Asie mineure et accomplissaient la mission que les autorités militaires et politiques grecques leur avaient imposée.

Ainsi, certains groupes d'irréguliers volontaires devaient trouver et faire passer en Grèce des réfugiés et des soldats grecs bloqués sur place ou même « libérer » des soldats prisonniers<sup>310</sup>. D'autres devaient soulever les populations autochtones contre le pouvoir kémaliste en diffusant des manifestes<sup>311</sup>. D'autres encore eurent des missions d'espionnage<sup>312</sup>. Mais il y eut parfois des escarmouches sanglantes contre des soldats turcs empêchant de remplir la mission. Un petit groupe de neuf irréguliers volontaires grecs du groupe d'Emin Bey débarqua ainsi le 29 avril 1923 à Chichaditzik, écrasa les forces turques afin de capturer un soldat de la 57<sup>e</sup> Division, qui stationnait à Vourlà<sup>313</sup>, ce dernier fût interrogé par le capitaine Kleanthis Boulalas à Mytilène le 7 mai 1923<sup>314</sup>. Un autre groupe d'irréguliers volontaires attaqua le village Psili et y écrasa les forces turques de deux postes de garde, ayant fait usage de 1.000 balles et de quatre grenades. Faute d'avoir pu capturer un soldat turc ou de faire passer en Grèce des réfugiés ou des soldats prisonniers, le groupe, pour ne pas rentrer à Samos les mains vides, s'empara de 500 chèvres et de 14 bœufs qu'il vendit au marché de l'île ainsi que trois fusils *Mausers*, un téléphone et dix havresacs qu'il livra aux autorités militaires grecques comme butin<sup>315</sup>.

---

<sup>310</sup> A.H.M.A.E., 1923/Enveloppe 90, Sous-enveloppe 7, « Episodes frontaliers. Attaques des troupes irrégulières composées de Grecs, de Circassiens et d'Arméniens sur les côtes micrasiatiques », Circulaire secrète du ministère de l'Armée P. P. Mavromichalis adressé au gouvernement militaire de l'île de Samos, Athènes, 24 mars 1923, n° 1265, p. 1.

<sup>311</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 615, « Année 1923 archives des numéros de protocole divers 4743-4943 (juin-juillet 1923) », Sous-enveloppe 1, Traduction d'un manifeste des Turcs lancé d'un avion turc à Lesbos le matin du 28 juin 1923 envoyée du préfet de l'île de Lesbos [signature illisible] au Premier ministre, Mytilène, 28 juin 1923, n° 8606, p. 2.

<sup>312</sup> A.H.M.A.E., 1923/Enveloppe 90, Sous-enveloppe 7, « Episodes frontaliers. Attaques des troupes irrégulières composées de Grecs, de Circassiens et d'Arméniens sur les côtes micrasiatiques », Télégramme chiffré et confidentiel du commandant de la gendarmerie de l'île de Chios, Vogiakis, adressé au ministre de l'Intérieur et à l'État-major de la gendarmerie, Chios, 5 avril 1923, n° 51/1, p. 1.

<sup>313</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 722, « Bulletins des informations militaires (novembre 1922-juin 1923) », Télégramme chiffré du capitaine Kleanthis Boulalas adressé au ministre de l'Armée et à l'État major, Mytilène, 7 mai 1923, s.n., p. 1.

<sup>314</sup> *Ibid.*, Enveloppe 723, « Révolution 1922. Bureau de presse 1923 (novembre 1922-septembre 1923) », Rapport d'interrogation du prisonnier turc de la 57<sup>e</sup> Division de Vourlà, Gouvernement Militaire de Lesbos, signé par Kleanthis Boulalas, Mytilène, 7 mai 1923, n° 2396, p. 2.

<sup>315</sup> *Id.*, Enveloppe 722, « Bulletins des informations militaires (novembre 1922-juin 1923) », Télégramme chiffré du gouverneur militaire de l'île de Samos, colonel Iatrou, adressé au ministre de l'Armée et à l'État-major, Samos, 30 mars 1923, n° 146, p. 1.

Mais ces attaques pouvaient aussi provoquer des complications diplomatiques et menacer le processus de paix engagé à Lausanne. Ce fut le cas lors de l'attaque manquée d'un groupe d'irréguliers volontaires sous les ordres du chef Anzavour Katir, d'après le télégramme du capitaine Kleanthis Boulalas :

*« Hier, un soldat d'Anzavour Katir arriva à Mytilène depuis Tsanak et nous rapporta ce qui suit : Le corps d'Anzavour, après de nombreuses escarmouches à Biga au cours desquelles il épuisa toutes ses munitions, a perdu son commandant, qui fut capturé, ainsi que deux camarades tombés morts. Ensuite, le chef Anzavour Katir, coincé à cause du manque de munitions, se dirigea, avec quatre de ses soldats, vers les postes de garde anglais à Tsanak afin de demander leur aide connaissant là-bas quelqu'un. Mais, quand ils y arrivèrent, des gendarmes turcs leur tirèrent dessus, tuant l'un des soldats et blessant trois autres dont le chef Anzavour. Les Anglais, finalement, arrêtaient les gendarmes turcs, les emprisonnèrent et soignèrent les blessés »<sup>316</sup>.*

En définitive, les résultats furent insignifiants. Mais, selon nous, l'objectif majeur de ces *opérations militaires* était différent et même double. D'un côté, on créait un deuxième « front » sur les côtes micrasiatiques, en éloignant quelques forces armées turques de la frontière de Thrace occidentale<sup>317</sup>, et, de l'autre, on « prouvait » aux Turcs ainsi qu'aux Européens que l'État grec était, désormais, prêt à reprendre la guerre si la paix, qui serait signée à Lausanne, n'était pas à son goût.

### 3. Les réactions

Ces opérations secrètes en Asie mineure, menées par des corps d'irréguliers volontaires venant des îles égéennes, provoquèrent des réactions non seulement de la part des Turcs mais aussi des grandes puissances dont les diplomates envoyèrent de nombreux mémorandums au gouvernement grec. Le ministre de l'Armée P. P. Mavromichalis eut beau les interdire<sup>318</sup> et ordonner que les troupes circassiennes transportées en Asie mineure ne rentrent pas sur le sol grec<sup>319</sup>, elles continuaient !

Les Turcs réagirent en répandant dans les îles égéennes de nombreux manifestes écrits en grec dans lesquels ils menaçaient les autochtones de représailles

---

<sup>316</sup> *Ibid.*, Télégramme chiffré du capitaine Kleanthis Boulalas adressé au ministre de l'Armée et à l'État major, Chios, 16 mai 1923, s.n., p. 1.

<sup>317</sup> A.H.M.A.E., 1923/Enveloppe 90, Sous-enveloppe 7, « Episodes frontaliers. Attaques des troupes irrégulières composées de Grecs, de Circassiens et d'Arméniens sur les côtes micrasiatiques », Télégramme chiffré et confidentiel du généralissime Pangalos adressé au ministre des Affaires étrangères, Thessalonique, 2 mai 1923, n° 4021, p. 1.

<sup>318</sup> *Ibid.*, Circulaire confidentielle du ministre de l'Armée P. P. Mavromichalis, Athènes, 10 avril 1923, n° 1642, p. 1.

<sup>319</sup> *Id.*, Circulaire confidentielle du ministre de l'Armée P. P. Mavromichalis, Athènes, 17 avril 1923, n° 1542, p. 1.

rigoureuses<sup>320</sup> et de bombarder les îles si le gouvernement grec n'arrêtait pas la formation de troupes d'irréguliers et les attaques en Asie mineure<sup>321</sup>. Dans d'autres manifestes, écrits en langue turque cette fois-ci, ils s'adressèrent aux Circassiens en caractérisant leurs chefs de vagabonds et de traîtres à la patrie, les accusant d'avoir vendu leur conscience nationale aux Grecs pour de l'argent. Ils leur demandaient également de ne pas collaborer avec les Grecs, parce que seule la mort les attendait, de les quitter et de rentrer en Turquie<sup>322</sup>. Le haut commissaire kémaliste qui siégeait à Istanbul, informa de son côté, les hauts commissaires des grandes puissances d'Istanbul que si les attaques des troupes d'irréguliers volontaires continuaient, le gouvernement kémaliste ordonnerait le bombardement des îles en face des côtes micrasiatiques<sup>323</sup>.

Les délégations diplomatiques dans les Balkans et à Istanbul réagirent également. En effet, le consul grec d'Istanbul, et l'ambassadeur grec à Sofia, informèrent le ministre grec des Affaires étrangères que les délégués des grandes puissances avaient accueilli la nouvelle des attaques grecques avec un grand mécontentement. Selon eux, ces opérations pourraient nuire au combat diplomatique grec et renforcer les arguments turcs concernant les dangers auxquels les côtes micrasiatiques seraient exposées si les îles égéennes restaient grecques<sup>324</sup>. Le conseiller de l'ambassadeur anglais à Athènes, Charles Bentinck, adressa ainsi, à plusieurs reprises, au ministre grec des Affaires étrangères des mémorandums dans lesquels il soulignait que, d'un côté, ces opérations militaires constituaient « *des violations au moins de l'esprit, sinon de la lettre, de la Convention de Moudania* »<sup>325</sup> et, de l'autre, que « *la formation de telles bandes n'aurait pour résultat que*

---

<sup>320</sup> « Manifeste turc concernant les troupes de volontaires », *Macédoine*, Thessalonique, 1<sup>er</sup> mai 1923, année 13<sup>e</sup>, n° 3990, p. 4.

<sup>321</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 722, « Bulletins des informations militaires (novembre 1922-juin 1923) », Télégramme chiffré et confidentiel du préfet de l'île de Lesbos, Evripaios, adressé au gouvernement d'Athènes, Mytilène, 6 mai 1923, n° 57, p. 1.

<sup>322</sup> *Ibid.*, Enveloppe 615, « Année 1923 archives des numéros de protocole divers 4743-4943 (juin-juillet 1923) », Sous-enveloppe 1, Traduction d'un manifeste des Turcs lancé d'un avion turc à Lesbos le matin du 28 juin 1923 envoyée du préfet de l'île de Lesbos [signature illisible] au Premier ministre, Mytilène, 28 juin 1923, n° 8606, p. 2.

<sup>323</sup> A.H.M.A.E., 1923/Enveloppe 90, Sous-enveloppe 7, « Episodes frontaliers. Attaques des troupes irrégulières composées de Grecs, de Circassiens et d'Arméniens sur les côtes micrasiatiques », Télégramme chiffré et extrêmement confidentiel du ministre des Affaires étrangères adressé au ministre de l'Armée, Athènes, 10 avril 1923, n° 2966, pp. 1-2.

<sup>324</sup> *Ibid.*, Télégramme chiffrée du consul grec à Istanbul adressé au ministre des Affaires étrangères, Istanbul, 16 mai 1923, n° 757, p. 1 ; Télégramme chiffré de l'ambassadeur grec à Sofia, Raphaël, adressé au ministre des Affaires étrangères, Sofia, 13 avril 1923, n° 3776, p. 1.

<sup>325</sup> *Id.*, Mémorandum de C. Bentinck adressé à Nicolaos Politis, 25 avril 1923, s.n., p. 1.

*d'augmenter le risque d'incidents qui, en l'état actuel des négociations à Lausanne, auraient des résultats déplorables* »<sup>326</sup>. Et Lord Curzon le chargea « *de [lui] expliquer que, en cas d'incidents fâcheux le Gouvernement de Sa Majesté pourrait se trouver dans l'impossibilité de donner aux intérêts grecs l'aide qu'il leur donne actuellement* »<sup>327</sup>.

Au même moment, les délégations diplomatiques françaises, à part le mécontentement qu'ils avaient affiché auprès du consul grec d'Istanbul et de l'ambassadeur grec à Sofia<sup>328</sup>, étaient restés muets sur ce sujet<sup>329</sup>. Continuant à soutenir Moustapha Kemal, peut-être, les diplomates français voulaient ne pas mettre le point sur ce sujet auprès du gouvernement grec, comme l'avaient fait les Anglais, mais exploiter cette *faute* des Grecs directement à Lausanne et souligner la nécessité d'un changement de statut de ses îles. Chose qu'ils n'ont pas finalement faite.

Le gouvernement grec ne put éviter de se contredire au sujet des troupes d'irréguliers volontaires. Dans les journaux, le Premier ministre annonça que son gouvernement n'avait pas d'informations concernant l'existence de telles troupes<sup>330</sup> mais Nicolaos Politis écrivit à Charles Bentinck que « *l'État-major, en effet, a autorisé l'organisation de groupes de volontaires Hellènes, Arméniens et Circassiens uniquement dans le but de renforcer notre armée en Thrace. [...] Quant aux deux groupes de Circassiens qui se trouvent actuellement dans les îles, ils ont été formé avec des Circassiens réfugiés dans les îles* »<sup>331</sup>, et nia vivement sa responsabilité concernant les attaques sur les côtes micrasiatiques<sup>332</sup>. Ce ne fut que lorsque les termes du traité de paix furent fixés et que ces troupes semblèrent, désormais, inutiles sinon dangereuses, que le ministre de l'Armée grecque, P. P. Mavromichalis, tenta de les démanteler en ordonnant aux gouverneurs militaires des îles de Lesbos, de Chios et de Samos :

---

<sup>326</sup> *Id.*, Mémorandum de C. Bentinck adressé à Nicolaos Politis, 2 mai 1923, s.n., p. 1.

<sup>327</sup> *Id.*, pp. 1-2.

<sup>328</sup> *Ibid.*, Télégramme chiffrée du consul grec à Istanbul adressé au ministre des Affaires étrangères, Istanbul, 16 mai 1923, n° 757, p. 1 ; Télégramme chiffré de l'ambassadeur grec à Sofia, Raphaël, adressé au ministre des Affaires étrangères, Sofia, 13 avril 1923, n° 3776, p. 1.

<sup>329</sup> En effet, on n'a pas pu trouver aucun télégramme ou document en provenance des délégations françaises concernant le sujet des troupes irrégulières des îles égéennes.

<sup>330</sup> « Les bandes d'Asie Mineure. Annonces de Gonatas », *Empros*, Athènes, 20 mai 1923, année 27<sup>e</sup>, n° 9539, p. 4.

<sup>331</sup> A.H.M.A.E., 1923/Enveloppe 90, Sous-enveloppe 7, « Episodes frontaliers. Attaques des troupes irrégulières composées de Grecs, de Circassiens et d'Arméniens sur les côtes micrasiatiques », Note de Nicolaos Politis adressée à C. Bentinck, Athènes, 27 avril 1923, s.n., pp. 1-2.

<sup>332</sup> *Ibid.*

*« Transportez, avec une discrétion absolue, tous les volontaires circassiens et arméniens ainsi que les Grecs, qui le désirent, en Asie mineure. Pour les Grecs, il faut noter qu'ils ne reviendront pas dans les îles. Une discrétion absolue doit être observée durant leur rassemblement et leur embarquement petit à petit dans les bateaux à partir des plages insulaires isolées. Il faut aussi instamment leur souligner qu'ils sont transportés en Macédoine »<sup>333</sup>.*

Mais le ministre de l'Armée échoua. Il ne put en effet se débarrasser de ces troupes qu'il avait, lui-même, formées, en renvoyant les hommes à leur point de départ, là où la mort les attendait en guise de « remerciement » pour leur engagement volontaire dans l'armée grecque. Les hommes refusèrent en effet d'embarquer dans les navires<sup>334</sup>.

Finalement, après la publication d'une circulaire du ministre de l'Armée du 25 juin 1923, tous les Corps de volontaires se trouvant soit dans la zone militaire soit dans les îles de Lesbos, de Chios et Samos et indépendamment des origines de leurs soldats, se démantelaient. De fait, tous les volontaires, à part les Grecs dont la classe militaire était toujours sous les drapeaux et d'autres hommes qui voulaient s'engager volontairement dans l'armée régulière, étaient définitivement libérés. À tous les volontaires libérés, on donnait leurs vêtements, le salaire de quinze jours après leur libération, de la nourriture pour le voyage vers leurs maisons ainsi que des billets<sup>335</sup>.

En définitive, la défaite grecque sur les hauts plateaux de l'Orient annonça une nouvelle ère pour l'armée grecque, une ère où les soldats, épuisés moralement et physiquement par la longue et pénible retraite depuis Afyon Karahissar et Eskisehir, firent preuve d'une indiscipline telle que les officiers furent incapables de l'éradiquer. Certes, désormais, la guerre si détestée, était finie, mais il y avait la défaite, la fuite « honteuse » et les traumatismes accumulés qui pesaient comme un fantôme sur l'armée. Les soldats se débarrassaient de leur uniforme le plus vite possible, les officiers rêvaient d'une vie différente loin des camps militaires, dans la politique ou dans le calme d'un lieu où ils pourraient passer le reste de leur vie. De fait, l'engagement volontaire ne fascinait plus personne, le métier des armes avait,

---

<sup>333</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 722, « Bulletins des informations militaires (novembre 1922-juin 1923) », Circulaire extrêmement confidentielle et urgente du ministre de l'Armée, P. P. Mavromichalis, adressée aux gouvernements militaires des îles de Lesbos, de Chios et de Samos, Athènes, 1 juin 1923, n° 2732, p. 1.

<sup>334</sup> *Ibid.*, Télégramme chiffré du haut gouverneur militaire des îles d'Archipel, K. Grigorakis, adressé au ministre de l'Armée et au gouvernement, Mytilène, 4 juin 1923, n° 507, p. 1.

<sup>335</sup> *Id.*, Circulaire confidentielle du ministre de l'Armée adressée au Quartier Général, au Gouvernement militaire général des îles d'Archipel et aux Gouvernements militaires des îles de Chios et de Samos, Athènes, 25 juin 1923, n° 12154, p. 1.

désormais, perdu son prestige et sa popularité et surtout la mort de la Grande Idée, le défaitisme qui régna chez les Grecs, et le retrait de l'armée grecque de la Thrace orientale éloignaient encore plus les hommes ordinaires de l'envie de se porter volontaires.

Or, en peu de temps, le climat changea. La montée au pouvoir des officiers, toujours respectés par la société grecque, permit la réorganisation de l'armée et la restauration de la discipline en donnant une nouvelle impulsion au volontariat. De nouveau, de jeunes hommes coururent massivement dans les casernes afin de s'engager, encore une fois, volontairement sous les drapeaux. Pour eux, une « nouvelle » guerre commençait, une guerre sans batailles, une guerre beaucoup plus monotone que celle qui s'était déroulée en Asie mineure, mais aussi une guerre dont le vécu était identique à celle des volontaires de 1919 à 1922. Encore une fois, les volontaires s'entraînèrent, firent des corvées, suivirent l'*instruction pure*, passèrent de nombreuses heures dans les postes de garde, jouèrent aux cartes pour tuer le temps, burent de l'alcool, errèrent, à plusieurs reprises, dans les villes et les villages proches des camps, parfois en pillant, en détruisant et en tabassant les civils, et désobéirent aux ordres de leurs supérieurs. De temps en temps, ils rompaient la monotonie en poursuivant des *Tsétés* et des *Comitadjis* soit dans le territoire grec soit au-delà de la frontière gréco-bulgare.

Au même moment, d'autres troupes, composées d'irréguliers volontaires d'origines grecques, arméniennes et circassiennes, se formèrent dans les îles égéennes. Pour ces irréguliers souvent indisciplinés, la vie militaire fut également monotone, et leurs rapports avec les civils des îles très souvent, empreints d'une violence paroxystique. Mais ils purent rompre la monotonie en menant des opérations de coups de main, des *opérations militaires secrètes* sur les côtes micrasiatiques proches. Ces attaques provoquèrent les protestations et les menaces des Turcs ainsi que le mécontentement des grandes puissances mais elles ne s'arrêtèrent que quand la guerre fut vraiment finie, c'est-à-dire quand la signature du Traité de Lausanne fut une affaire de quelques jours.

Au fond, durant cette « nouvelle » période de la guerre gréco-turque, le front était différent mais le vécu de la guerre était pratiquement le même. La seule différence était dans le fait que les vraies batailles avaient disparu et que les escarmouches se faisaient rares. En fait, aucun des deux belligérants ne pouvaient plus reprendre les combats, et personne, tout au moins en Europe, ne voulait la guerre.

En ce sens, depuis octobre 1922, le vrai « combat » pour l'État grec s'était déplacé à l'intérieur du pays pour condamner les « coupables » de la catastrophe et accueillir les réfugiés et aussi à l'extérieur, dans le cadre diplomatique, au début à Moudania et ensuite, à Lausanne...

## **Chapitre 8 : La longue route vers la paix**

La défaite de l'armée grecque en Asie mineure et son recul tragique sur les côtes européennes marquèrent le début d'une nouvelle période non seulement pour les forces armées grecques mais aussi pour l'État, la société et le monde politique grecs. L'incendie de Smyrne en septembre 1922, qui transforma en ruine une ville multiethnique, multilingue, multiconfessionnelle et extrêmement développée au niveau économique et culturel, et devant laquelle les voyageurs européens du XIX<sup>e</sup> siècle restaient ébahis<sup>1</sup>, donna également un coup fatal au nationalisme grec qui s'exprimait, depuis tant d'années, à travers la Grande Idée.

Dans cette perspective où tout semblait être, définitivement, mort avec le dernier Empereur du Byzance, le monde politique royaliste, écrasé sous le poids de cette catastrophe, tenta de sauver ce qui pouvait l'être de son prestige et de la cour royale tandis que les officiers, la tête baissée et se sentant trahis par les gouvernements grecs, se mirent à s'occuper de politique pour sauver leur pays blessé et leur prestige humilié. En outre, la société grecque chercha anxieusement, d'un côté, à « digérer » les milliers de réfugiés qui « envahissaient » son territoire et, de l'autre, à retrouver le rythme ordinaire de sa vie, à appliquer des remèdes pour guérir les « *symptômes psychologiques des naufragés affamés sur une barge de bois où chacun vis[ait] à déchiqueter son voisin* »<sup>2</sup>. De son côté, Eleftherios Venizélos, se chargeant du combat diplomatique, essaya de conclure une juste paix avec la délégation diplomatique de Moustafa Kemal dans un climat profondément hostile qui n'avait rien à voir avec celui de l'hiver-automne 1919. À cette époque, la Grèce participait au Congrès de la Paix en tant que vainqueur aux côtés de ses Alliés qui avaient écrasé l'agressivité allemande. Ce n'était plus le cas.

Ainsi, pour la Grèce, la route vers la paix, vers la fin définitive de cette guerre gréco-turque, fut non seulement longue mais aussi difficile. Cette route ne fut, en aucun cas, jonchée de pétales de roses mais couverte de nombreuses épines et mena vers une nouvelle Grèce, une Grèce différente de celle de 1919.

Alors, quelles furent les conséquences de la défaite en Asie mineure ? Comment la société grecque accueillit-elle cette catastrophe et les réfugiés ? Et, finalement, de quelle façon est-on arrivé au Traité de Lausanne et au règlement de la question de l'Orient ?

---

<sup>1</sup> Gaston DESCHAMPS, *op. cit.*, pp. 115-193 ; Louis De LAUNAY, *op. cit.*, pp. 169-184.

<sup>2</sup> Georgios SEFERIS, *Les journées du 1<sup>er</sup> janvier 1945 au 19 avril 1951*, Athènes, Publications d'Ikaros, 1986, (1972), vol. 5, p. 46.

## **I. Les conséquences de la défaite**

À la suite du recul de l'armée grecque depuis les régions inhospitalières de l'Asie mineure sur les îles Égéennes et les côtes de la Thrace orientale, l'évolution fut rapide comme l'éclair. Désormais, la guerre, considérée par de plus en plus d'hommes politiques, de civils ordinaires et de soldats comme une plaie ouverte, comme une gangrène qui empoisonnait, progressivement, tout le corps de l'État grec, était finie ; pourtant, la façon dont elle se terminait ne plaisait à personne. Certes, c'était contradictoire, mais c'était la vérité.

Dans ce sens, les soldats grecs, volontaires ou non, déçus par la guerre perdue, atteints de la « névrose du combat »<sup>3</sup> et ayant accumulés des traumatismes, perturbaient de plusieurs façons la paix sociale dans les régions où leurs forces stationnaient. D'autres désertaient et gagnaient leurs contrées natales où ils tentaient de trouver leurs familles dans la foule de réfugiés qui inondaient les îles, le Pirée, le port de Redestos ou celui de Thessalonique et de Vólos<sup>4</sup>. Or, les troubles ne s'arrêtaient pas seulement au niveau militaire.

Les jours suivants, l'évolution tant au niveau politique que diplomatique assombrissait encore plus la situation. C'était une période au cours de laquelle la force de l'outrage d'Éole, que la catastrophe micrasiatique avait ouverte, imposait une dictature, démolissait, une bonne fois pour toutes, le monde politique antivenizéliste et chassait des milliers de Grecs natifs de la Thrace orientale.

### **A. Troubles politiques**

Les premières nouvelles concernant l'effondrement du front micrasiatique et le recul indiscipliné de l'armée grecque vers la mer Égée, qui se répandaient dans tout l'État grec depuis le 20 août/2 septembre 1922, souleva un tollé général contre le gouvernement de Pétros Protopapadakis. Un tollé qui prit, progressivement, des dimensions énormes puisque la presse venizéliste demanda, de plus en plus extatiquement, dans des articles sabrés par la censure, sa démission<sup>5</sup>. En revanche, les journaux antivenizélistes appelaient le peuple grec à respecter le gouvernement et les lois car ce n'était pas le moment de trouver les coupables mais celui de s'occuper du

---

<sup>3</sup> Fotini TSALIKOGLOU, « Les impasses de la psychologie en pleine période de guerre » in Klimis NAVRIDIS (dir.), *Pouvoir, violence, douleur*, Athènes, Publications de Kastaniotis, 2002, p. 167.

<sup>4</sup> Sur ce cas voir aussi notre Chapitre 7.

<sup>5</sup> « Désertez avant qu'on vous donne un coup de pied », *Empros*, Athènes, 22 août 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9287, p. 1.

salut de la patrie<sup>6</sup> tandis que le roi Constantin, dans une allocution du 27 août/9 septembre, demandait, dans le même sens, à son peuple d'écouter ses gouverneurs et de montrer son patriotisme<sup>7</sup>. De même, le gouvernement répondit en mettant en vigueur des mesures de censure encore plus sévères et en interdisant les réunions publiques.

Pourtant, sous le poids du dédain général, la crainte d'une révolution ainsi que des projets qui voyaient la lumière et prévoyaient soit l'imposition d'une dictature sous les ordres d'Ioannis Metaxás soit le rétablissement d'Eleftherios Venizélos, le gouvernement de Petros Protopapadakis ne pouvait plus rester au pouvoir ; ainsi, le 28 août/10 septembre 1922, un nouveau gouvernement prêta serment sous la direction du nouveau Premier ministre Nicolaos Triantafillakos<sup>8</sup>.

Or, le mandat du nouveau gouvernement se révélerait de très courte durée ; c'est pourquoi, un bruit retentissant comme « *l'arrivée de Némésis* »<sup>9</sup>, sous la forme d'une révolution militaire, s'entendit très vite aux alentours d'Athènes, aux alentours de cette ville « *indigne* »<sup>10</sup>...

## 1. La Révolution de l'armée

Dès les premiers jours de l'arrivée de l'armée grecque dans les îles de Lesbos et de Chios, des discussions concernant un mouvement militaire dont le but était le salut de la patrie et de laver le déshonneur dû à l'effondrement tragique des forces armées grecques sur les côtes asiatiques commençaient à s'entendre parmi les officiers grecs sur place. D'ailleurs, les sentiments de déception et de colère, qui régnaient chez ces hommes chevronnés sur les champs des batailles balkaniques et micrasiatiques, joint à la conviction que « *l'armée grecque n'était pas coupable de cette dernière défaite car celle-ci avait été préparée par les gouverneurs à être battue [...] alors qu'ils avaient tout fait pour qu'elle soit incapable de continuer la*

---

<sup>6</sup> « En faveur du régime politique. En faveur de la paix sociale », *Skrip*, Athènes, 26 août 1922, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 7407, p. 1 ; « L'œuvre du salut général », *Skrip*, Athènes, 27 août 1922, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 7408, p. 1.

<sup>7</sup> A.G.E., Archives du Palais Royal, Enveloppe 125, « Allocutions du roi Constantin, 1912-1922 », Allocution du 27 août 1922, Athènes, Constantin B, p. 1.

<sup>8</sup> Ioannis GIANOULOPOULOS, « La Révolution de 1922, le procès de six et le traité de Lausanne » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 15, p. 248.

<sup>9</sup> Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, p. 689.

<sup>10</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Code 1207, Constantin ATHANATOS, *La révolution nationale de Chios et de Mytilène*, s.m.e., 1923, p. 54.

guerre »<sup>11</sup>, créaient un climat extrêmement favorable à des solutions comme celle de la dictature.

Le rôle majeur, au sein de ces discussions, fut joué par le colonel Nicolaos Plastiras qui, depuis les premiers jours de son arrivée à Chios, s'ouvrit à ses proches officiers et dévoila ses projets qui prévoyaient le renversement non seulement du gouvernement antivenizéliste mais aussi du roi Constantin lui-même<sup>12</sup>. Pour l'accomplissement de ses projets, il prit aussi avantage de sa popularité parmi ses camarades grâce à la combativité et à l'héroïsme qu'il avait montré, durant tant d'années, sur les champs de batailles. Ainsi, il ne fut pas atteint par le mépris général de la société, un mépris ressenti par la plupart des officiers antivenizélistes à la suite de la défaite micrasiatique. « *Je regarde Plastiras amoureuxment. Son visage basané et sec diffuse un air d'héroïsme, un frisson me bouleverse et le sang me monte à la tête* » avoua le journaliste Constantin Athanatos à travers les pages du journal venizéliste *Eléfthéro Vima* le 11/24 septembre 1922<sup>13</sup>.

Dans ce climat, les préparations de l'éclatement du mouvement militaire, qui visait à occuper le pouvoir, furent terminées en peu de temps et avec une discrétion absolue. Les discussions entre les officiers avaient lieu dans leurs tentes-abris, loin des yeux indiscrets des autorités politiques des îles qui continuaient à être fidèles au pouvoir d'Athènes. De plus, les officiers de la *Révolution*, qui se trouvaient à Chios, avaient pu prendre possession de l'unique appareil télégraphique de l'armée, qui, durant les premiers jours décisifs de l'attaque kémaliste, avait été perdu, pouvant, comme cela, d'un côté, contrôler les informations envoyées au gouvernement d'Athènes par les autorités militaires et ainsi l'apaiser en ce qui concernait la situation de l'armée et, de l'autre, communiquer, en utilisant un langage codé, avec d'autres officiers *révolutionnaires* qui se trouvaient dispersés à Lesbos ou à Athènes. Sur ce cas, le témoignage du journaliste Constantin Athanatos, envoyé depuis Athènes à Chios de la part de l'officier Théodore Pangalos dont l'« état-major » était logé dans les bureaux du journal *Eléfthéro Vima*, est révélateur ; il écrivait ainsi :

---

<sup>11</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Christos Zigouris, Enveloppe 1, Sous-enveloppe 1.1 « Campagne en Asie Mineure. V<sup>e</sup> Division. Rapports guerriers (1918-1922) », *Rapport guerrier des événements depuis le 11 jusqu'au 15 septembre 1922*, janvier 1923, p. 28.

<sup>12</sup> Ioannis GIANOULOPOULOS, « La Révolution de 1922, le procès de six et le traité de Lausanne » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 15, p. 251.

<sup>13</sup> Cité par Despina PAPADIMITRIOU, « "L'épuration est nécessaire. On a besoin de purification" (*Elefthero Vima*, 29.10.1922). Le discours sur les héros et les lâches au moment historique d'après la défaite » in Georgia INGLEZOU, Liziana DELVEROUDI, Despina PAPADIMITRIOU, *al., op. cit.*, p. 312.

« *Ma façon de communiquer avec l'organisation d'Athènes est, vraiment, romanesque. Depuis le premier jour, je télégraphie à Athènes en faisant toujours mention d'une... agence de presse et de... l'accroissement des journaux vendus. Mon secret était connu, seulement du télégraphiste Koubias qui ne connaît pas beaucoup de détails et ceci dans le but de m'aider à envoyer de façon rapide et sûre des télégrammes. Quant à la censure, elle dormait du sommeil du juste en croyant que je travaille pour l'accroissement de la vente du journal* [Eléfhéro Vima].

*Le premier jour de mon arrivée j'ai télégraphié : "J'ai rencontré l'agent de presse ; je pense que le nombre de journaux vendus va augmenter très vite ; le renvoi des journaux, qui ne sont pas vendus, est difficile vu que les bateaux sont réquisitionnés ; on fait tout ce qu'on peut". Cela signifiait : "J'ai vu Plastiras ; le mouvement s'étend très vite ; on a des difficultés concernant le ralliement de la marine" etc. ! Ceux qui se trouvaient à Athènes, étant en contact avec le général Pangalos, me répondirent dans la même... langue par le biais du médecin et député de Chios monsieur Aspiotis.*

[En bref], *on avait l'appareil télégraphique et on pouvait berner le Palais* »<sup>14</sup>.

Ainsi, à deux heures du matin le 11/24 septembre 1922, la *Révolution militaire* éclata au même moment dans les îles de Chios et de Lesbos. À Chios, le mouvement éclata sous les ordres des officiers Plastiras, Gardikas et Kimissis qui ordonnèrent aux soldats et aux officiers des 22<sup>e</sup> et 23<sup>e</sup> Régiments d'Infanterie d'occuper le bureau du télégraphe, la capitainerie, le service sanitaire et la place militaire de l'île<sup>15</sup>. Au même moment, les autorités politiques et militaires étaient aussi renversées à Lesbos par les *révolutionnaires* sous les ordres du colonel Stilianos Gonatas et des lieutenants-colonels K. Mamouris et A. Protosingelos<sup>16</sup>.

De plus, le même jour, les préparations continuèrent dans le but d'*initier* à la *Révolution* la marine de guerre, chose qui assurerait le transport des forces armées grecques depuis les îles égéennes à la ville d'Athènes. Donc, les navires, qui stationnaient à Chios, ainsi que le croiseur, qui était ancré dans le port de Mytilène, passèrent, eux aussi, aux ordres de la *Révolution*<sup>17</sup>.

Ensuite, une fois que tout fut prêt et que la marine prit part à la *Révolution*, en bien ou en mal, l'embarquement dans les bateaux commença à Chios et à Lesbos, le matin du 12/25 septembre 1922. Le même jour, les navires levèrent l'ancre et se dirigèrent, à toute vitesse, vers Oropos, Porto Rafti, Rafina et Lavrio dans le but de surprendre le gouvernement et ne pas laisser le temps aux « coupables » de la catastrophe de « s'évader ». Désormais, le gouvernement de Nicolaos Triantafillakos

---

<sup>14</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Code 1207, Constantin ATHANATOS, *La révolution nationale de Chios et de Mytilène*, s.m.e., 1923, p. 55.

<sup>15</sup> Vassilis I. TZANAKARIS, *À mort !*, Athènes, Metaichmio, 2010, p. 59.

<sup>16</sup> Ioannis GIANOULOPOULOS, « La Révolution de 1922, le procès de six et le traité de Lausanne » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 15, p. 251.

<sup>17</sup> *Ibid.* ; Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, p. 60.

ainsi que le roi Constantin comptaient, sans même le savoir, leurs dernières heures au pouvoir...

Figure 25 : Les deux *chefs* de la Révolution militaire de Mytilène et de Chios.

Stilianos Gonatas et Nicolaos Plastiras<sup>18</sup>



## 2. L'arrivée à Athènes et les premières persécutions

Les bateaux de la marine grecque, qui transportaient à Athènes 12.000 soldats<sup>19</sup>, partirent le matin du 12/25 septembre 1922 depuis les ports de Chios et de Mytilène afin de gagner la capitale grecque et d'y imposer leur volonté. Quelques heures plus tard, le *Détachement de débarquement et d'occupation d'Athènes* s'unifia en un grand convoi aux alentours des îles de Cyclades d'où il avait commencé son chemin vers les ports d'Athènes. Au même moment, les *révolutionnaires*, à la suite d'une initiative prise par le colonel Stilianos Gonatas, qui était royaliste mais convaincu que le gouvernement antivenizéliste et le roi Constantin devaient quitter le pouvoir et qui préférait les abolir sans transformer la ville d'Athènes en un champ de batailles meurtrières, rédigèrent un manifeste dans lequel ils demandaient l'abdication immédiate du roi Constantin, la démission du gouvernement de Nicolaos

<sup>18</sup> E.L.I.A., Archives photographiques, 1922, code : 1E25.099.

<sup>19</sup> Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, p. 690.

Triantafillakos, la formation d'un gouvernement neutre qui gagnerait la confiance de l'Entente ainsi que le renforcement du front thracien<sup>20</sup>.

Le matin du jour suivant, avant même que la *Révolution* ne gagnât sa destination finale, le dit manifeste, lancé d'un avion, se répandit dans tout le ciel de Thessalonique, de Larissa et d'Athènes. Les moments, qui s'ensuivirent, furent extatiques.

À Larissa, le préfet de la ville ordonna aux policiers de ramasser les manifestes et de les brûler. À Athènes, les policiers tentaient de les ramasser et d'arrêter tout homme qui avait le dit manifeste en sa possession. De plus, des milices armées se rassemblèrent dans les rues et les places centrales de la capitale ; de même, les gendarmes, les soldats et les marins reçurent l'ordre de garder les bâtiments des autorités politiques et surtout les ministères de l'Armée et de la Marine<sup>21</sup>. Or, il était trop tard...

Les nouvelles voyageaient à grande vitesse. Les habitants des grandes villes grecques, prenant connaissance du déclenchement de la *Révolution*, inondaient les rues et les places centrales. Un peu plus tard, un officier arriva, avec le dit manifeste à la main, au bureau du Premier ministre, Nicolaos Triantafillakos, qui y était avec l'ex-généralissime Anastasios Papoulas. La suite, l'ex-généralissime la raconta dans les pages du journal *Athinaïki* ainsi :

« *Le Premier ministre, bouche bé à cause de cette nouvelle arrivée au dépourvu, lut vite le manifeste et me le donna tout de suite pour que je le lusse aussi. Pas moins étonné que le Premier ministre moi aussi, je lus le manifeste. Tout de suite, le Premier ministre m'a demandé ce que j'en pensais. Je lui ai répondu que je trouvais que le mouvement était sérieux puisque le manifeste était signé par le colonel Gonatas qui était un homme prudent* »<sup>22</sup>.

Ensuite, le 13/26 septembre 1922 à 19h30, le *Comité Révolutionnaire* envoya au Premier ministre, Nicolaos Triantafillakos, un ultimatum qui expirait à 22 heures et qui lui imposait d'accepter toutes les conditions du manifeste<sup>23</sup> sinon les forces révolutionnaires se trouveraient dans l'obligation de marcher contre la ville d'Athènes. Tout de suite, Nicolaos Triantafillakos appela le Conseil des ministres et, ensemble, ils décidèrent, d'un côté, d'envoyer comme représentant l'ex-généralissime Anastasios Papoulas à Lavrio où, entre-temps, le navire *Límnos*, qui transportait le

---

<sup>20</sup> Ioannis GIANOULOPOULOS, « La Révolution de 1922, le procès de six et le traité de Lausanne » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 15, p. 251.

<sup>21</sup> Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, p. 35.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 38.

<sup>23</sup> Michael LLEWELLYN SMITH, *op. cit.*, p. 541.

*Comité Révolutionnaire*, avait, déjà, jeté l'ancre et, de l'autre, de rendre visite au roi Constantin afin de l'informer et de discuter avec lui des nouvelles.

Pourtant, le manifeste n'avait pas mobilisé seulement le monde politique mais aussi les partisans des antivenizélistes et d'autres officiers *révolutionnaires* qui se trouvaient à Athènes.

Ainsi, durant la même nuit et le jour suivant, le chaos régna à Athènes. Des groupes de royalistes attaquaient et bastonnaient, au milieu des rues, des officiers venizélistes<sup>24</sup>. Au même moment, l'officier Théodore Pangalos, qui avait formé, lui aussi, son *organisation révolutionnaire* dans les bureaux du journal *Eléfhéro Vima*, lança son attaque contre la ville d'Athènes. En peu de temps, les autorités politiques et militaires de la capitale grecque étaient renversées par les forces révolutionnaires. Entre temps, une chasse terrible commençait pour ceux que Théodore Pangalos considéraient comme « coupables » de la catastrophe micrasiatique et ces anti-venizélistes étaient arrêtés et conduits dans les bâtiments de la direction de la police d'Athènes.

Les persécutions étaient non seulement nombreuses mais aussi violentes et elles concernaient l'élite politique et militaire qui avait remplacé Eleftherios Venizélos le 1<sup>er</sup>/14 novembre 1920. Des détachements militaires révolutionnaires encerclaient les maisons des antivenizélistes, y cherchaient les « coupables » de la catastrophe, interrogeaient, violemment ou non, leurs proches et les arrêtaient même en utilisant des révolvers<sup>25</sup>. Les antivenizélistes les suivaient sans beaucoup de réaction malgré les rumeurs qui circulaient de plus en plus dans la société et qui annonçaient l'exécution immédiate des prisonniers à bord du navire *Limnos*. Elles provoquaient l'horreur parmi leurs proches et les obligeaient à chercher un moyen afin de faire évader les ex-ministres<sup>26</sup>. Les premiers, qui furent arrêtés et conduits au quartier central de la police d'Athènes, étaient Dimitrios Gounaris, Nicolaos Stratos, Petros Protopapadakis, le vice-amiral Michaïl Goudas et le général Xénophon Stratigos.

Le *Comité Révolutionnaire*, perturbé par les actions de Théodore Pangalos, se hâta de publier, le 15/28 septembre 1922, un communiqué dans lequel il souligna que

---

<sup>24</sup> Giorgos KARAGIANNIS, « La Révolution de 1922. La décision pour la peine sévère contre les coupables », in Art. PSAROMILINGOS, Vassiliki LAZOU, K. KARTALIS (dir.), *Les grands procès. Le procès de six*, Athènes, Publication de Kiriakatiki Eleftherotypia, 2011, vol. 6, p. 49.

<sup>25</sup> Giorgos LEONTARITIS, *De la gloire au désastre, 1915-1922*, Athènes, Publications Metron, 2005, pp. 104-112.

<sup>26</sup> *Ibid.*

ceux qui avaient renversé les autorités politiques et militaires de la capitale, ne l'avaient pas fait avec son autorisation<sup>27</sup>. Il allait de même pour un autre bulletin du nouveau gouverneur de la place militaire d'Athènes, le lieutenant-colonel Mavroskotis :

« On a observé que des personnes, qui n'étaient pas concernées, ont procédé à des arrestations et des perquisitions à domicile sans avoir le droit ou l'ordre de le faire. Ainsi, on fait à tous connaître que si un homme qui n'est pas concerné procède à des arrestations ou des perquisitions à domicile, celui-ci sera immédiatement arrêté et puni par la loi »<sup>28</sup>.

Or, le même jour, après une réunion, qui eut lieu à bord du navire *Límnos* entre l'officier Théodore Pangalos et le triumvirat de la Révolution, Plastiras, Gonatas et Fokas, un nouveau communiqué déclara qu'aucun malentendu ou désaccord n'avait eu lieu. Aussi, aucun des prisonniers ne fut libéré les jours suivants<sup>29</sup>. Désormais, leur condamnation, en tant que « coupables » de la catastrophe, ne tarderait pas...

Pourtant, la *Révolution des militaires* n'avait pas encore été imposée ; pour cela, il fallait que le roi Constantin et le gouvernement de Nicolaos Triantafillakos démissionnassent. Cela, également, ne tarderait plus...

### 3. La dictature fut imposée

Au moment où au centre de la ville d'Athènes se déroulait une terrible chasse aux sorcières dirigée par l'officier Théodore Pangalos et les supporter des royalistes, l'ex-généralissime Anastasios Papoulas prenait la route vers le navire *Límnos*, ancré dans le port de Lavrio, afin d'informer les *révolutionnaires* que le gouvernement était en train de démissionner et leur demander de se contenter, pour l'instant, de cette démission tandis que le Conseil des ministres rendait visite au roi Constantin qui se trouvait aussi avec le général Ioannis Metaxás. Et même, avant que l'ex-généralissime ne rencontrât ses ex-camarades, le télégramme qui confirmait la démission du gouvernement de Nicolaos Triantafillakos arrivait au navire *Límnos* et disait : « *Mon Gouvernement a présenté sa démission au Roi qui l'a acceptée. En ce moment, le général Papoulas arrive en voiture pour que vous en discutiez avec lui.*

*Nicolaos Triantafillakos, Premier ministre »*<sup>30</sup>.

---

<sup>27</sup> Giorgos KARAGIANNIS, « La Révolution de 1922. La décision pour la peine sévère contre les coupables », in Art. PSAROMILINGOS, Vassiliki LAZOU, K. KARTALIS (dir.), *op. cit.*, vol. 6, pp. 50-51.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 51.

<sup>29</sup> *Id.*

<sup>30</sup> Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, p. 42.

Désormais, le palais serait le catalyseur de l'évolution et l'ambiance y était extrêmement lourde tandis que les idées exprimées étaient non seulement contradictoires entre elles mais elles prouvaient de la meilleure façon la confusion de ces instants. Ainsi, au début, le général Ioannis Metaxás proposa au roi Constantin de diriger un mouvement et d'aller en Thrace pour s'occuper de son armée<sup>31</sup> tandis que, le jour suivant, il lui proposa d'abdiquer tout de suite afin d'éviter de désagréables évolutions concernant sa Maison<sup>32</sup>. De plus, l'officier Konstantinopoulos proposa, rêvant d'une répétition des événements du 18 novembre/1<sup>er</sup> décembre 1916 où la ville d'Athènes fut transformée en un champ de batailles meurtrières entre 20.000 hommes fidèles à leur Roi et un détachement militaire de l'Entente de 3.000 soldats<sup>33</sup>, d'organiser des groupes d'hommes royalistes dans le but de défendre la capitale contre les forces *révolutionnaires* et maintenir, comme cela, le roi Constantin sur son trône. Or, encore une fois, il était trop tard...

À la suite de l'arrivée de la *Révolution* à Athènes, un grand nombre de forces armées de la capitale avait, déjà, adhéré aux côtés de leurs camarades révoltés. De plus, désormais, une guerre *sacrée* contre ceux qui voulaient détrôner le Roi vainqueur de deux guerres balkaniques ne mobilisait presque personne. Il est caractéristique de voir ici que les habitants de Méssoïgia et de Menidi aux alentours d'Athènes, qui étaient extrêmement fidèles au Roi, répondirent aux représentants de Konstantinopoulos venus les soulever : « *On va, sûrement, faire la guerre pour aider le "koubaros"* »<sup>34</sup>. *Pourtant, maintenant, il faut qu'on s'occupe de la vengeance. Après avoir mit le moût dans les tonneaux, on viendra à Athènes* »<sup>35</sup> !

En outre, l'ex-généralissime Anastasios Papoulas gagna, les premières heures du 14/27 septembre 1922, le Palais où il informa le roi Constantin que les *révolutionnaires* étaient inflexibles ; son abdication immédiate en faveur du prince Georges constituait une de leurs priorités qu'ils avaient, d'ailleurs, annoncée au peuple grec dans le manifeste du jour précédent.

Ainsi, dans une lourde ambiance vers midi, le 14/27 septembre 1922, le roi Constantin adressa, premièrement, une lettre à l'ex-Premier ministre Nicolaos

---

<sup>31</sup> Christos CHRISTIDIS (dir.), *op. cit.*, vol. G(Γ) 1, p. 196.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. 197.

<sup>33</sup> Georgios LEONTARITIS, « La Grèce et la Première Guerre Mondiale » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 15, pp. 41-42.

<sup>34</sup> Le roi Constantin, parmi ses fidèles, avait le surnom *koubaros* qui signifie *parrain*.

<sup>35</sup> Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, p. 39.

Triantafillakos<sup>36</sup>, et, ensuite, une allocution à son peuple à travers laquelle il l'informa ainsi :

« [...] *Ne voulant pas que quelqu'un croit que Ma présence sur le Trône contrarie même un peu l'Union Sacrée des Grecs et l'aide de nos amis, j'ai abdicqué du Pouvoir Royal. Mon fils aîné, Georges, est, dès à présent, votre Roi. Je suis sûr et certain que toute la Nation se réunira autour de Lui et viendra à Son aide de toutes ses forces afin qu'il accomplisse Sa tâche difficile. Moi, heureux parce que j'ai, encore une fois, l'occasion de me sacrifier en faveur de la Grèce, je serai encore plus heureux quand je verrai Mon Peuple aimé êtreindre à l'unisson Son Nouveau Roi qui conduira la Patrie vers de nouveaux jours de gloire et d'apogée.*

*Pour la gloire de la Patrie et les droits du pays, je suis prêt à me battre à la tête de l'Armée si le Gouvernement et le peuple Grec pensent qu'un tel service serait utile pour la Patrie qui m'est chère*»<sup>37</sup>.

Ainsi, en trois jours, le mouvement des militaires renversa le gouvernement royaliste et son symbole, le roi Constantin, et l'Assemblée nationale, fermée depuis le 29 juillet/11 août 1922 pour les vacances d'été, ne se réunirait pas le 15/28 octobre 1922, comme son président l'avait annoncé<sup>38</sup>. À la suite de ces évolutions, les moments furent extatiques autant dans les ports où les navires de la *Révolution* étaient ancrés qu'à Athènes. D'un côté, depuis midi, le 14/27 septembre 1922, à Lavrio, à Porto Rafti, à Oropos et à Rafina, les carillons, les tirs en l'air et les sirènes des navires créèrent une ambiance festive<sup>39</sup> parmi les troupes *révolutionnaires* tandis que tous se présentèrent au *Te Deum* qui eut lieu sur place<sup>40</sup>. De l'autre côté, à Athènes, il y avait de l'orage dans l'air car, des petits groupes d'hommes fidèles au roi Constantin se rassemblaient dans le quartier de Goudi, se munissaient de fusils et se déclaraient prêts à écraser les forces révolutionnaires ; de même, un « détachement » militaire fut envoyé à l'Imprimerie Nationale pour freiner la publication de l'allocution du roi Constantin dans le *Journal du Gouvernement du Royaume Grec*<sup>41</sup>.

Dans ce climat, il était clair que la *Révolution* n'avait pas encore imposé son pouvoir et pour le faire, ses forces devaient, tout d'abord, marcher vers Athènes et, ensuite, créer un nouveau gouvernement, chose qui était une nécessité absolue comme

---

<sup>36</sup> A.G.E., Archives du Palais Royal, Enveloppe 125, « Allocutions du roi Constantin, 1912-1922 », Lettre du 14 septembre 1922, Athènes, Constantin B, p. 1.

<sup>37</sup> *Ibid.*, Allocution du 14 septembre 1922, Athènes, Constantin B, p. 1.

<sup>38</sup> A.A.N., Procès verbaux des réunions de la III<sup>e</sup> session constitutionnelle des Grecs, 10 juin 1922-29 juillet 1922, Athènes, Imprimerie Nationale, 1922, séance du 29 juillet 1922, p. 4572 ; côte : 001 PRV (IPB) III<sup>e</sup> Assemblée Nationale, 1922, vol. 113.

<sup>39</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Stavros Christodoulidis, *Journal de campagne d'Asie Mineure, 7 mai 1921-14 septembre 1922*, pp. 163-164.

<sup>40</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Code 1207, Constantin ATHANATOS, *La révolution nationale de Chios et de Mytilène*, s.m.e., 1923, p. 94.

<sup>41</sup> Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, p. 50.

le journal *Empros* le souligna dans un article qu'il adressa au *Comité Révolutionnaire*<sup>42</sup>.

Aussi, le matin du 15/28 septembre 1922, 12.000 soldats grecs, ayant à leur tête Nicolaos Plastiras, Stilianos Gonatas et l'amiral Fokas, entrèrent à Athènes de telle façon que l'ambassadeur anglais écrivit :

*« Les soldats avaient l'air d'être extrêmement fatigués et moulus. Pourtant, leur présence organisée m'a impressionné. Les officiers étaient à leur place, les bêtes de somme étaient chargées comme il le fallait, les chevaux étaient soignés et les distances entre eux étaient correctes. Ce corps d'armée ne ressemblait en aucun cas à une foule »*<sup>43</sup>.

Là, 20.000 Athéniens enthousiastes les attendaient<sup>44</sup> ; comme nous le décrit le journal *Empros* :

*« Ayant pris connaissance que l'armée révolutionnaire entrerait dans la ville, une masse d'hommes prirent la route vers le boulevard de Sigrou au lever du jour. La foule devenait de plus en plus grande et s'étendait depuis le boulevard de Kifissias dépassant même la Porte d'Hadrien et arrivait jusqu'au boulevard de Sigrou. Les trottoirs de ces boulevards, ceux du boulevard d'Amalia et le jardin de Zappio étaient pleins de monde qui attendait, depuis dix heures et demi du matin, l'arrivée de l'armée.*

*Les bâtiments de ces boulevards, étant pavoisés, avaient une ambiance festive tandis que les terrasses et les balcons étaient inondés par une grande foule au sein de laquelle on voyait un grand nombre de femmes.*

*Beaucoup d'hommes de cette foule avaient grimpé dans des arbres tandis qu'il y en avait d'autres qui avaient escaladé les poteaux électriques »*<sup>45</sup>.

Or, Nicolaos Plastiras n'était pas content de cet accueil festif et, fâché, criait à la foule : *« Pourquoi nous acclamez-vous ? On rentre vaincus, ruinés »* comme le rapporta Penelope Delta<sup>46</sup>.

Ensuite, le *Comité Révolutionnaire* se dirigea vers ses bureaux afin de créer un nouveau gouvernement qui imposerait non seulement son pouvoir au pays mais se chargerait également des affaires importantes de l'État grec. Mais les difficultés étaient nombreuses et semblaient être insurmontables. Tout d'abord, depuis les premiers jours, le *Congrès Révolutionnaire* de douze membres commença à subir des « pertes » comme celle du vice-amiral Ioannis Petropoulakis, qui démissionna, car, comme il écrivit à son frère Stelios Petropoulakis : *« j'ai remarqué que ceux qui font*

---

<sup>42</sup> « La nécessité d'un gouvernement », *Empros*, Athènes, 16 septembre 1922, année 28<sup>e</sup>, n° 9312, p. 1.

<sup>43</sup> Michael LLEWELLYN SMITH, *op. cit.*, p. 544.

<sup>44</sup> Cité par Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, p. 67.

<sup>45</sup> « Nouvelles du jour. L'accueil d'hier de l'armée révolutionnaire », *Empros*, Athènes, 16 septembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9312, p. 2.

<sup>46</sup> Cité par Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, p. 67.

*partie de la Révolution ont des intérêts personnels et une tendance au Venizélisme, des particularités que je ne veux pas servir* »<sup>47</sup>.

En outre, les Alliés n'étaient pas d'accord sur l'idée d'un gouvernement militaire. Ainsi, pendant une rencontre de Gonatas et de Plastiras avec les ambassadeurs anglais et français d'Athènes, qui eut lieu le 15/28 septembre 1922, l'ambassadeur anglais leur conseilla de s'occuper seulement de l'armée et de laisser le gouvernement de l'État aux hommes politiques. Les deux chefs de la *Révolution*, refusant la proposition des deux diplomates et trouvant qu'ils étaient capables de continuer à gouverner le pays, proposèrent de trouver tous ensemble les membres du gouvernement grec, chose qui fut, finalement, faite<sup>48</sup>. Pourtant, là aussi, les difficultés étaient énormes.

En effet, des hommes politiques, comme Alexandros Zaïmis, Nicolaos Politis et Alexandros Diomidis, proposés pour le poste du Premier ministre, du ministre des Affaires étrangères et celui du ministre de l'Économie, hésitaient à prendre partie en faveur d'un gouvernement qui, d'un moment à l'autre, condamnerait à mort le monde politique antivenizéliste et pourrait se trouver isolé sur le plan diplomatique.

Jusqu'à la fin septembre 1922, Nicolaos Politis et Alexandros Diomidis, surmontant leurs hésitations, se chargèrent toutefois de leurs responsabilités sous les ordres du Premier ministre Sotirios Krokidas qui occupa son poste, au début, comme remplaçant provisoire d'Alexandros Zaïmis et, finalement, comme Premier ministre de la Grèce à la suite du refus d'Alexandros Zaïmis de participer à la « dictature » de Gonatas, Plastiras et Fokas.

Ainsi, la victoire de la *Révolution militaire* à Athènes fut finalement facile ; d'ailleurs, à la suite de la catastrophe en Asie mineure, le poids du mépris général envers l'élite politique de l'après novembre 1920 était si lourd qu'un manifeste et la menace d'une marche contre Athènes furent suffisants pour écraser, avec une énorme facilité, un monde politique en entier. Pourtant, dorénavant, le chemin, que devait emprunter le triumvirat de la dictature imposée, était parsemé d'épines. Autrement dit, le fait de gouverner le pays serait beaucoup plus difficile que la prise du pouvoir...

---

<sup>47</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Petropoulakis (famille), Enveloppe 1, Sous-enveloppe 1.6 « Ioannis P. Petropoulakis (1905-1923) », Enveloppe 1, « Ioannis P. Petropoulakis. Correspondance, 1913-1922 », Lettre d'Ioannis P. Petropoulakis adressée à son frère Stelios Petropoulakis, Athènes, 27 septembre 1922, p. 1.

<sup>48</sup> Michael LLEWELLYN SMITH, *op. cit.*, pp. 544-545.

Figure 26 : L'entrée à Athènes des troupes révolutionnaires  
ayant à leur tête Nicolaos Plastiras et Stilianos Gonatas<sup>49</sup>

« Photographie non reproduite par respect  
du droit de Musée de Guerre d'Athènes »

Source :

Musée de Guerre d'Athènes,  
Campagne en Asie Mineure, Dossier 10, n° 3479

## B. Vers la paix

Après avoir imposé sa volonté à Athènes, la dictature de Plastiras, Gonatas et Fokas dut, tout de suite, s'occuper non seulement de la réorganisation de l'armée mais aussi du combat diplomatique. Le moment de la signature de l'armistice approchait tandis que l'orage d'une nouvelle guerre en Orient faisait, encore une fois, son apparition. Le danger du déclenchement d'un nouvel affrontement militaire provenait en effet des revendications de Moustapha Kemal sur la Thrace orientale, des revendications qui prenaient la forme d'actions de plus en plus menaçantes contre les forces alliées, elles-mêmes, qui stationnaient à Istanbul tandis que celles-ci jouaient le rôle du dernier rempart entre les côtes asiatiques et les territoires européens<sup>50</sup>.

Alors, comment la *Révolution* tenta-t-elle de se renforcer au niveau diplomatique ? Quels étaient les premiers pas qui conduiraient l'Orient et les Balkans, en général, vers la paix si désirée ? De quelle façon fut évité le déclenchement d'une nouvelle guerre ?

<sup>49</sup> Archives photographiques de M.G.A., Campagne en Asie Mineure, Dossier 10, n° 3479.

<sup>50</sup> « Les Turcs sur la zone neutre », *Empros*, Athènes, 14 septembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9310, p. 3 ; « En attendant la réponse kémaliste », *Empros*, Athènes, 15 septembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9311, p. 3 ; Michael LLEWELLYN SMITH, *op. cit.*, pp. 547-550.

## 1. Venizélos se chargea du combat diplomatique

Depuis le premier jour de sa victoire à Athènes et avant même que ses forces n'« occupassent » la capitale grecque et que ses chefs ne créassent leur gouvernement, la *Révolution militaire* adressa à Eleftherios Venizélos un télégramme lui demandant de se charger du combat diplomatique avec les mots suivants : « *La Révolution vous témoigne sa confiance absolue en ce qui concerne le déroulement [du combat diplomatique quant à] l'affaire Nationale à l'étranger et elle demande votre aide immédiate* »<sup>51</sup>.

Quelques jours plus tard, l'ex-Premier ministre répondit au gouvernement de Sotirios Krokidas qu'il était disposé à offrir ses services pour sa patrie dans le but de la sauver de l'enfer où le gouvernement antivenizéliste l'avait trainée quotidiennement depuis le jour de son accession au pouvoir<sup>52</sup>. Pourtant, dans le même télégramme, l'homme politique crétois précisa que le fait de s'occuper du combat diplomatique ne signifiait pas qu'il renonçait à la décision qu'il avait prise, à la suite de son échec aux élections du 1<sup>er</sup>/14 novembre 1920, de ne plus se mêler de la politique grecque<sup>53</sup>.

Au même moment, la popularité et le prestige d'Eleftherios Venizélos, au sein de la société grecque, grandit considérablement car, d'un côté, ses adversaires politiques avaient échoué dans la réalisation de la Grande Idée par l'application du Traité de Sèvres et, de l'autre, une masse de réfugiés qui lui étaient toujours fidèles arrivait en Grèce. Ainsi, ses portraits et ses lithographies, qui avaient été même par la force décrochées depuis le 1<sup>er</sup>/14 novembre 1920, occupaient, de nouveau, les murs des magasins et des appartements partout dans l'État grec<sup>54</sup> tandis que les journaux venizélistes rappelaient, à maintes reprises, les « exploits » des gouvernements antivenizélistes et le rôle majeur qu'ils avaient joué dans la catastrophe micrasiatique<sup>55</sup>. De plus, des civils et des associations professionnelles se réunissaient partout dans les grandes villes grecques en assemblées générales et adressaient des

---

<sup>51</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Kouroussopoulou (famille), Enveloppe 2, Sous-enveloppe 2.5 « Révolution 1922 », Télégramme du Comité Révolutionnaire adressé à Venizélos, 14 septembre 1922, Athènes, n° 46, p. 1.

<sup>52</sup> « Monsieur Venizélos avait accepté le mandat diplomatique », *Empros*, Athènes, 18 septembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9314, p. 4.

<sup>53</sup> *Id.*

<sup>54</sup> Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, pp. 83-84.

<sup>55</sup> « Une leçon », *Proodos*, Istanbul, 16 novembre 1922, année 19<sup>e</sup>, n° 6335, p. 1 ; « Les travaux et les jours », *Proodos*, Istanbul, 16 novembre 1922, année 19<sup>e</sup>, n° 6335, p. 1 ; « Les responsables des responsables », *Macédoine*, Thessalonique, 6 octobre 1922, année 12<sup>e</sup>, n° 3808, p. 1.

votes au Palais et au conseil des ministres en demandant la remise immédiate du gouvernement du pays entre les mains d'Eleftherios Venizélos<sup>56</sup>.

De ce fait, l'appel que la *Révolution militaire* adressa à l'ex-Premier ministre grec afin qu'il se chargeât du combat diplomatique de la Grèce, apparut comme une solution, en quelque sorte, « imposée » par la société grecque ; or, Eleftherios Venizélos était également la solution la plus évidente en ce moment historique après la défaite de l'armée grecque en Asie mineure. Dans ce contexte Moustapha Kemal, se sentant vainqueur, menaça, désormais ouvertement, même l'Angleterre. Franklin Bouillon, de son côté, par ses déclarations à la presse française<sup>57</sup> prouvait de la meilleure façon qui soit que parmi les diplomates européens l'ambiance, en ce qui concernait les Grecs, était tout au moins lourde sinon hostile ; et le journal *Eclair* décrivit l'homme politique français comme suit : « gonflé, depuis sa dernière mission en Turquie, d'une arrogance extrême de telle façon qu'il pense qu'il est un grand diplomate et qu'il peut délirer continuellement »<sup>58</sup>. Dans cette perspective, pour la *Révolution militaire* et pour les journaux venizélistes<sup>59</sup>, le seul homme qui pouvait retourner cette hostilité ou, tout au moins, conclure une juste paix avec la délégation diplomatique de Moustapha Kemal était l'homme politique crétois, cet homme qui avait signé le Traité de Sèvres et avait conduit la petite Grèce de 1909 à « l'apogée de sa gloire »<sup>60</sup>, à la grande Grèce de 1920.

Par ailleurs, il est caractéristique de voir que la prise en charge du combat diplomatique par Eleftherios Venizélos était, également, considérée par les journaux antivenizélistes comme une solution évidente. Ainsi, à côté des journaux venizélistes qui soulignaient que c'était une bonne occasion pour qu'Eleftherios Venizélos prouvât au monde entier que ses réussites de 1920 n'étaient pas une coïncidence mais le résultat d'une intelligence magnifique<sup>61</sup>, les journaux antivenizélistes soutenaient qu'il était, de façon urgente, nécessaire que la *Révolution militaire* lui assignât le

---

<sup>56</sup> « La volonté de la Nation. Appelez Venizélos ! », *Macédoine*, Thessalonique, 12 septembre 1922, année 12<sup>e</sup>, n° 3784, p. 1.

<sup>57</sup> « Les mensonges maudits de Bouillon. La réponse caustique de Romanos », *Empros*, Athènes, 7 novembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9333, p. 3.

<sup>58</sup> Cité par Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, p. 106.

<sup>59</sup> « Comme le maître maçon du pont d'Arta », *Macédoine*, Thessalonique, 18 septembre 1922, année 12<sup>e</sup>, n° 3790, p. 1.

<sup>60</sup> Dimitrios VAKAS, *op. cit.*, p. 307.

<sup>61</sup> « Comme le maître maçon du pont d'Arta », *Macédoine*, Thessalonique, 18 septembre 1922, année 12<sup>e</sup>, n° 3790, p. 1.

gouvernement de l'État grec sans même des élections puisque c'était la volonté du peuple grec<sup>62</sup> !

Pourtant, Eleftherios Venizélos ne faisait pas l'unanimité. Des Grecs de la diaspora, mêlés à des Bulgares, des Arméniens et des Italiens continuant à être aveuglés par leur propre fanatisme, dépensaient en effet de grosses sommes afin d'arriver de Chicago ou de Rome à Paris ou à Lausanne pour tuer l'ex-Premier ministre grec<sup>63</sup>. Au même moment, les journaux turcs publiaient des articles qui exprimaient la crainte de voir former un nouveau gouvernement sous les ordres d'Eleftherios Venizélos en rappelant à leurs lecteurs sa « carrière » politique depuis l'époque des révolutions crétoises et de l'autonomie de l'île jusqu'à l'occupation de la ville de Smyrne par l'armée grecque<sup>64</sup>.

Ainsi, à l'époque difficile qui suivit la défaite grecque en Asie mineure, la *Révolution* confia les négociations diplomatiques à un homme qui avait, déjà, prouvé qu'il était capable de convaincre les grandes puissances de la justesse des revendications grecques, à un homme qui pouvait renforcer la place de l'État grec grâce au prestige qu'il jouissait parmi les diplomates européens.

## 2. L'armistice de Moudania

Avant même que l'assaut kémaliste n'éclatât à Afyon Karahissar en août 1922, le monde politique, les officiers et les journaux venizélistes croyaient que la défaite de l'armée grecque en Asie mineure, qui se profilait, serait le résultat du retour du roi Constantin sur son trône et la conséquence de « l'éviction de la Grèce de la famille Alliée » comme le général et chef du groupe parlementaire du parti politique venizéliste, Daglis, l'écrivait déjà à la fin de l'année 1921<sup>65</sup>. Dans cette perspective, le triumvirat de la *Révolution de Chios et de Mytilène* tenta, dès le premier jour, de regagner la sympathie de l'Entente dans le but de freiner l'occupation de la Thrace orientale par les troupes kémalistes. Pour cela, en premier lieu, ils obligèrent le roi Constantin et le gouvernement antivenizéliste à démissionner et, en deuxième lieu, ils attribuèrent le combat diplomatique à Eleftherios Venizélos comme nous l'avons déjà

---

<sup>62</sup> « Mettons à coté le formalisme exagéré du régime parlementaire », *Skrip*, Athènes, 19 septembre 1922, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 7431, p. 1.

<sup>63</sup> Fotini TOMAÏ, « Qui voulaient tuer Eleftherios Venizélos », *To Vima*, Athènes, 10 mars 2013, année 92<sup>e</sup>, n° 16287, p. A27.

<sup>64</sup> Cité par Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, p. 96.

<sup>65</sup> Cité par Ioannis GIANOULOPOULOS, « La Révolution de 1922, le procès de six et le traité de Lausanne » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 15, p. 253.

vu. Ensuite, ils formèrent un nouveau gouvernement après avoir, au début, obtenu « l'aval » des ambassadeurs français et anglais qui siégeaient à Athènes, à partir d'une liste nominative que Stilianos Gonatas leur présenta. Le témoignage suivant de l'ambassadeur anglais est révélateur :

*« Ils nous ont prié qu'on leur propose des membres pour le conseil des ministres. [...] L'attitude des deux colonels était profondément amicale tandis que leur angoisse d'être agréables envers les deux Forces Alliées était vraiment pitoyable »<sup>66</sup>.*

Pourtant, il était trop tard... Les décisions des grandes puissances étaient déjà prises et elles étaient en faveur des projets de Moustapha Kemal qui menaçait désormais non seulement les troupes anglaises, qui stationnaient aux alentours et au sein de la ville d'Istanbul, mais surtout la paix elle-même. Certes, aucune des grandes puissances ne se jetterait dans une nouvelle « *guerre mondiale qui serait longue et pleine de désastres* » comme le journal turc *Ileri* l'écrivit<sup>67</sup>, pour un morceau de terre des Balkans qui n'avait rien à leur offrir ou plus encore pour les beaux yeux de Venizélos et/ou pour la triste servilité de deux généraux grecs.

Ainsi, avant même qu'il n'acceptât la prise en charge du combat diplomatique, Eleftherios Venizélos, ayant pris connaissance du projet des grandes puissances du retrait immédiat des forces armées grecques de la Thrace orientale, envoya un long télégramme depuis Londres au ministre grec des Affaires étrangères ; dans ce télégramme, il l'informa que, même s'il soulignait au ministre anglais des Affaires étrangères que l'armée grecque était, désormais, capable de défendre ses positions dans la possibilité d'une progression turque vers la Thrace orientale :

*« Malheureusement, la situation est beaucoup plus grave que je ne l'imaginai. Les ministres [anglais] des Affaires étrangères et de l'Armée viennent de me déclarer qu'au congrès qui aura lieu demain à Moudania les généraux des alliés demanderont à notre délégué le retrait de l'armée et des autorités politiques grecques de la Thrace Orientale afin que le Gouvernement et la Gendarmerie Turcs s'installent sous la surveillance des officiers européens. L'occupation militaire turque aura lieu après la signature du traité de paix. J'ai déclaré au ministre des Affaires étrangères que, même si je n'avais pas encore accepté la proposition de représenter la Grèce, je reconnais qu'on ne peut pas continuer la guerre en faveur de la Thrace orientale sans avoir l'appui des Grandes Puissances »<sup>68</sup>.*

Dans le même sens, le même jour, l'ambassadeur anglais d'Athènes informa le colonel Plastiras que la Grèce ne pourrait espérer avoir le secours de l'Entente pour

---

<sup>66</sup> *Ibid.*

<sup>67</sup> Cité par Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, p. 117.

<sup>68</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 29, Télégramme de Venizélos adressé au ministre des Affaires étrangères, Londres, 19 septembre 1922, n° 3242, p. 1.

guérir les blessures de la défaite, si elle n'acceptait pas ses décisions sur l'abandon de la Thrace orientale<sup>69</sup>.

Donc, tout était fini avant même que la délégation grecque n'arrivât à Moudania. Et même, le climat à Athènes devint encore plus lourd le jour suivant car, Eleftherios Venizélos, ayant envoyé un télégramme au gouvernement, écrivit :

*« La perte de la Thrace orientale constitue une catastrophe irréparable puisque les Grandes Puissances ont décidé de la céder à la Turquie. Le gouvernement doit tout de suite tracer sa politique. Si elle prend la décision de continuer à occuper la Thrace orientale malgré l'avis contraire de nos ex-alliés, mes vœux chaleureux suivront ce combat de la Nation. Pourtant, dans ce cas, je serai dans l'obligation de refuser l'ordre honorable de représenter le pays à l'étranger »<sup>70</sup>.*

Après l'arrivée de ce télégramme, le soir du 20 septembre/3 octobre 1922, la délégation grecque, composée du général Alexandros Mazarakis et du colonel Prolemaios Sarigiannis, prit, à bord d'un destroyer, la route vers Moudania, où les travaux du congrès de l'armistice avaient, déjà, commencé le matin même, avec l'ordre de suivre les recommandations de Venizélos d'accepter les propositions Alliées<sup>71</sup>. Pourtant, le gouvernement grec n'était pas disposé à abandonner si facilement la Thrace orientale. Aussi, dans le but de gagner un peu de temps, avant même que la délégation diplomatique grecque ne gagnât le congrès de l'armistice, le gouvernement grec ordonna que si la proposition des Européens prévoyait l'abandon total ou partiel de la Thrace orientale par l'armée grecque, les délégués grecs devraient demander de pouvoir tenir au courant leur gouvernement des négociations en arguant du prétexte que ce dernier ne connaissait pas le sujet exact de ce congrès<sup>72</sup>.

Deux jours plus tard, Alexandros Mazarakis et Ptolemaios Sarigiannis, ayant gagné le port de Moudania, entendirent les termes de l'armistice proposée par les délégués français et anglais que Venizélos avait, déjà, communiqués au gouvernement d'Athènes. Le même jour, les journaux grecs publièrent de grands articles dans lesquels ils caractérisaient les décisions des Européens comme *« une action barbare, [...] une trahison totale des objectifs de la Grande Guerre, [...] une conspiration de l'Entente avec le Croissant-Rouge barbare contre l'Orthodoxie Grecque »<sup>73</sup>*. De plus,

---

<sup>69</sup> Cité par Ioannis GIANOULOPOULOS, « La Révolution de 1922, le procès de six et le traité de Lausanne » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 15, p. 253.

<sup>70</sup> *Ibid.*, pp. 253-254.

<sup>71</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 29, Télégramme chiffré de Kanelopoulos adressé à Venizélos, 20 septembre/3 octobre 1922, n° 9829, pp. 1-2.

<sup>72</sup> *Ibid.*, Télégramme urgent adressé à Eleftherios Venizélos, Paris, 10 octobre 1922, n° 2128, p. 1.

<sup>73</sup> « La Grèce ne s'humiliera pas », *Macédoine*, Thessalonique, 23 septembre 1922, année 12<sup>e</sup>, n° 3795, p. 1.

Eleftherios Venizélos, continuant à essayer de gagner la sympathie de ses ex-alliés, rendit visite à Raymond Poincaré à Paris. Là, ce dernier souligna que la décision des grandes puissances concernant le retrait de l'armée et des autorités grecques de la Thrace orientale ne pouvait être modifiée. Il lui dit également que le changement politique à Athènes avait eu lieu à une époque où la politique française, quant à la question anatolienne, était déjà arrêtée et ne pouvait changer<sup>74</sup>.

À la suite de cette dernière discussion, l'homme politique crétois fut, désormais, convaincu que la Thrace orientale ne pouvait être sauvée et, il télégraphia au ministre des Affaires étrangères à Athènes : « *Me trouvant ici et, comme cela, pouvant comprendre mieux que vous ce qui peut et ce qui ne peut pas être accompli, je vous recommande, sans aucune hésitation, d'accepter les sacrifices nécessaires* »<sup>75</sup>.

Dans le même sens, le jour suivant, l'ex-Premier ministre grec télégraphia à Athènes :

« *Ayant sondé l'attitude des Alliés, je suis sûr et certain que toute hargne de la part de la Grèce provoquera des complications énormes dont les conséquences nuiront encore plus à ses droits* »<sup>76</sup>.

Ainsi, tout était fini ; le gouvernement grec se trouvait dans l'obligation de signer l'armistice que ses ex-Alliés proposaient alors qu'Eleftherios Venizélos tentait de « gagner » quelques jours de plus pour que les Grecs autochtones pussent préparer leur exode vers la Thrace occidentale. Ainsi, trois jours plus tard, le 28 septembre/11 octobre 1922, la délégation grecque quitta Moudania sans avoir signé l'armistice que les délégués anglais, français et turc avaient signé. Ce fut l'attaché grec à Istanbul, après avoir reçu des ordres du gouvernement d'Athènes, qui le signa finalement le 30 septembre/13 octobre 1922, apaisant de la sorte l'agressivité kémaliste et assurant, comme cela, les grandes puissances qu'une nouvelle guerre n'éclaterait pas.

Ernest Hemingway écrivit ses sentiments le 23 octobre 1923, dans un article publié dans le journal *Toronto Daily Star* :

« *À Moudania, [dans ce] port chaud, poussiéreux, ruiné et de deuxième catégorie de la Mer de Marmara, l'Ouest rencontra l'Est. Au mépris de la grandeur de l'Iron Duke, du vaisseau amiral anglais qui transportait les généraux alliés pour la rencontre avec Ismet Pacha, l'Ouest vient demander la paix, ne l'exige pas, ne*

---

<sup>74</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 29, Télégramme urgent et confidentiel de Venizélos adressé au ministre des Affaires étrangères, Paris, 6 octobre 1922, n° 2752, p. 1.

<sup>75</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>76</sup> Cité par Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, p. 103.

*pose pas ses conditions. [...] Cette rencontre [...] marque la fin de la domination européenne en Asie »<sup>77</sup>.*

### **3. Quitter la Thrace orientale**

Après la signature de l'armistice de Moudania entré en vigueur à minuit, le 1<sup>er</sup>/14 octobre 1922, l'armée grecque, qui stationnait en Thrace orientale, dut reculer vers le rivage occidental du fleuve d'Évros ; un recul qui était aussi triste que celui du front micrasiatique, un recul qui provoqua, ici aussi, l'exode de milliers de grecs-orthodoxes de ses contrées natales comme le rédacteur et correspondant sur place du journal *Empros* le prévoyait depuis le 29 septembre/12 octobre 1922<sup>78</sup>.

Ainsi, tandis que les journaux grecs publiaient, à la une, de grands articles belliqueux demandant au gouvernement d'Athènes de ne pas quitter la Thrace orientale sans que la Grèce ne se battît, ne résistât et ne versât son sang<sup>79</sup>, le général Nider ordonna à l'Armée de Thrace, le 30 septembre/13 octobre 1922, de quitter la Thrace orientale d'une façon disciplinée, en punissant sévèrement tout soldat turbulent :

*« Officiers, Sous-officiers et Soldats*

*Le destin sinistre nous oblige à évacuer la Thrace orientale en se conformant à l'Ordre du Ministère de l'Armée sous le numéro 16053/30-9-1922.*

*Nous exécuterons ce devoir pénible comme des hommes fiers et avec la dignité qui convient à une Armée qui s'est héroïquement battue, à une Armée régulière, rangée et disciplinée.*

*Prouvez au monde civilisé que la catastrophe en Asie mineure, qui fut semblable aux défaites que des Armées plus grandes que la nôtre ont connues auparavant, ne fut pas due au manque de discipline et au refus des ordres, mais fut causée par des éléments déjà connus du monde entier.*

[...]

*Prouvez que vous êtes des soldats civilisés et disciplinés et que vous assumez ce désastre non seulement en souffrant moralement mais aussi avec un calme viril.*

*De cette façon, non seulement vous gagnerez la confiance du monde civilisé, mais aussi vous ne provoquerez pas de représailles contre nos frères Thraciens. Vous les protégerez ayant convaincu, au travers de votre comportement exemplaire, les dirigeants du Congrès de la Paix, qui aura lieu à l'avenir, qu'on est digne d'un meilleur sort.*

[...]

---

<sup>77</sup> Ernest HEMINGWAY, « La Russie brise le jeu français » in William WHITE (dir.), *By line : Ernest Hemingway*, Athènes, Publications de Kastanioti, traduit de l'anglais en grec par Costis Kalogroulis et Ilias Maglinis, 2010, p. 346.

<sup>78</sup> K. FALTAÏTS, « Si on quitte la Thrace, aucun Grec autochtone n'y restera », *Empros*, Athènes, 29 septembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9325, p. 1.

<sup>79</sup> « Ne hâtez-vous pas de signer. La guerre est inévitable à Évros », *Empros*, Athènes, 30 septembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9326, p. 1.

[Enfin], *j'exige la punition sévère, implacable et immédiate de tous les soldats indisciplinés comme la loi militaire le fixe, une loi qui impose la peine de la mort pour les soldats qui commettent des massacres, des incendies ou des pillages* »<sup>80</sup>.

Ainsi, dès la même nuit, la *Grande Grèce*, que le Traité de Sèvres avait créée l'été 1920, n'existait plus puisque les soldats grecs, appelés, réservistes et volontaires, suivant l'ordre de leur général, prirent la route vers l'Ouest afin de gagner le rivage occidental du fleuve d'Évros sans faire usage de leurs fusils, sans même tirer une seule balle. Au même moment, quatre bataillons anglais et trois bataillons français prenaient leur place en Thrace orientale<sup>81</sup>. Désormais, Moustapha Kemal, les civils et les journaux turcs pouvaient encore fêter une victoire décisive<sup>82</sup>, une victoire diplomatique cette fois qui leur redonnait l'occasion de rentrer dans le continent européen et de réoccuper, entre autres, la ville d'Andrinople, l'ex-capitale de l'Empire Ottoman. De plus, les Grandes Puissances, ayant apaisé l'homme « *qu'ils poursuivaient, deux ans plus tôt, comme un voleur* »<sup>83</sup>, pouvaient se calmer et se préparer pour le Congrès de la Paix tandis que le peuple et l'État grecs, se sentant frustrés<sup>84</sup>, attendaient fatalement encore une « invasion » de milliers de réfugiés obligés d'évacuer leurs terres natales.

Une évacuation pénible que l'image des soldats grecs, qui reculaient, rendait tragique et que la plume d'Ernest Hemingway, qui se trouvait à ce moment-là à Mouratli, un bourg de Thrace orientale, décrivit ainsi :

*« Au moment où j'écris, l'armée grecque commence à évacuer la Thrace orientale. Avec leurs uniformes américains, qui ne leur vont pas très bien, les soldats grecs marchent dans la campagne. Devant, la cavalerie patrouille. Les soldats, avec un regard morne, avancent et, parfois, nous sourient quand on passe devant les phalanges rangées. Derrière eux, ils ont coupé tous les fils des télégraphes, on les voit qui pendent des poteaux comme des lacets. Les soldats ont quitté leurs places camouflées d'artillerie, leurs cahutes qui étaient couvertes de pailles, les hauteurs fortifiées et pleines de barbelés où ils projetaient de se battre pour une dernière fois contre les Turcs.*

*Des bœufs aux cornes recourbés en arrière tirent des chariots pleins de bagages sur une route de terre. Certains soldats sont allongés sur des montagnes de bagages tandis qu'il y en a d'autres qui aiguillonnent les bœufs pour qu'ils avancent.*

---

<sup>80</sup> A.H.M.A.E., 1922/Enveloppe 93, Sous-enveloppe 4, « Evacuation de la Thrace Orientale par les Grecs », Partie 1, Ordre du jour de l'Armée de Thrace signé par le général Nider, Redestos, 30 septembre 1922, s.n., p. 1.

<sup>81</sup> Ernest HEMINGWAY, « Les chrétiens cèdent la Thrace aux Turcs » in William WHITE (dir.), *op. cit.*, p. 335.

<sup>82</sup> « Paix », *Proodos*, Istanbul, 30 septembre 1922, année 19<sup>e</sup>, n° 6287, p. 1.

<sup>83</sup> Ernest HEMINGWAY, « Une image de paix, non de guerre » in William WHITE (dir.), *op. cit.*, p. 333.

<sup>84</sup> K. FALTAÏTS, « Pauvre Thrace Grecque », *Empros*, Athènes, 2 octobre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9328, p. 1.

*Devant et derrière les chariots, il y a des soldats. C'est la fin de l'aventure militaire glorieuse de la Grèce.*

[...]

*Toute la journée, je marche à côté des soldats ; ils sont sales, fatigués, pas rasés, des soldats en lambeaux qui marchent dans la campagne poussiéreuse et aride de la Thrace ; sans fanfare, sans service d'intendance, seulement avec des poux, des couvertures sales et des moustiques durant la nuit. Ceux sont les derniers d'une Grèce autrefois glorieuse. C'est la fin de leur deuxième siège de Troie »<sup>85</sup>.*

Le convoi, composé d'hommes aux visages pâles à cause de la douleur, de personnes qui marchaient la tête baissée et de bêtes qui transportaient les bagages d'une vie entière, semblait être interminable. Derrière les soldats grecs, on trouvait des civils grecs-orthodoxes qui quittaient leurs maisons natales afin de trouver un refuge au sein de l'État grec ; en quelques semaines, 250.000 Grecs<sup>86</sup>, natifs de Thrace orientale, ont gagné les ports thraciens et ont été transportés, à bord de caïques et de bateaux à vapeur, en Thrace occidentale et en Macédoine et/ou ils ont franchi, à pied, le fleuve d'Évros. Concernant l'« exode » des civils grecs depuis la Thrace orientale, les descriptions des témoins sont choquantes. Ernest Hemingway, encore une fois, décrit la scène à travers une correspondance qu'il envoya au journal *The Toronto Daily Star* le 20 octobre 1922 :

*« Après une marche interminable et épuisante, la population chrétienne de la Thrace orientale envahit les routes qui conduisent en Macédoine. Le corps principal du convoi, qui franchi le fleuve d'Évros à Andrinople, a une longueur de trente kilomètres. Trente kilomètres avec des chariots que des bœufs et des taureaux tirent, avec des hommes épuisés, des femmes et des enfants qui marchent, des couvertures sur la tête, à l'aveuglette sous la pluie et à côté des affaires qu'ils ont pu sauvées.*

*Ce corps principal du convoi devient de plus en plus grand avec l'afflux de personnes arrivant des profondeurs de ce pays. Ils ne savent pas où ils vont. Dès qu'ils ont entendu que les Turcs arrivent, ils ont quitté leurs fermes, leurs villages et leurs champs, qu'ils avaient déjà moissonnés, et ils rejoignent le corps principal des réfugiés. Maintenant, la seule chose, qu'ils peuvent faire, c'est de continuer à marcher dans ce convoi tragique tandis que des hommes de la cavalerie grecque, couverts de boue, essaient de les garder dans le gros de la troupe comme les bergers qui rabattent leurs bœufs avec une verge.*

*C'est un convoi silencieux. On n'entend rien du tout. C'est la seule chose qu'ils peuvent faire afin que la marche n'arrête pas. Les beaux costumes de paysans, qu'ils portent, sont mouillés et en lambeaux. Des poulets tombent des chariots et s'emmêlent dans leurs pieds. Dès que la marche s'arrête, les veaux se couchent sous les vaches. Un homme âgé, tête baissée, marche à côté d'un porcelet. Il a, à sa ceinture, une faucille attachée et un revolver et, sur la faucille, il a un poulet ficelé. Dans un chariot, un homme couvre sa femme enceinte pour la protéger de la pluie.*

---

<sup>85</sup> Ernest HEMINGWAY, « La révolution grecque » in William WHITE (dir.), *op. cit.*, pp. 363-365.

<sup>86</sup> Ioannis GIANOULOPOULOS, « La Révolution de 1922, le procès de six et le traité de Lausanne » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 15, p. 254.

*Cette femme est la seule qui fait un certain bruit. Sa petite fille la regarde avec horreur et se met à pleurer. Et, le convoi continue sa marche »<sup>87</sup>...*

Le 12/25 novembre 1922, les Grecs cédèrent la Thrace orientale aux Alliés et ces derniers, le même jour, abandonnèrent le gouvernement de ce territoire aux Turcs. Jusqu'à ce jour, toutes les forces armées et les autorités politiques grecques avaient reculé derrière le fleuve d'Évros. Et, sans que l'armistice de Moudania ne le fixât, toute la population grecque de Thrace orientale trouva refuge dans l'État grec craignant que ne se reproduisent les massacres de l'Asie mineure, après l'arrivée des Turcs.

### **C. La fin des Royalistes**

Les décisions dures et pénibles, que le nouveau gouvernement de la *Révolution militaire de 1922* dut prendre, n'étaient pas seulement diplomatiques, mais devaient aussi garantir la paix sociale à l'intérieur du pays. À ce moment profondément critique, où la mort de la Grande Idée et l'évacuation de la Thrace orientale affectaient profondément le moral de la nation, la cohésion sociale semblait passer par la punition sévère de tous les hommes politiques et militaires jugés « coupables » de la catastrophe tragique de l'Asie mineure. Les journaux, les militaires et les civils grecs avaient, déjà, décidé qui étaient ces coupables et quelle punition il convenait de leur donner.

Dans ce sens, le destin du roi Constantin et celui du monde politique et militaire royaliste étaient scellés depuis le jour même de l'éclatement de la *Révolution* à Chios et à Mytilène. Dorénavant, on n'attendait que la « confirmation » des décisions que le mouvement militaire avait, déjà, prises au début du mois de septembre 1922.

Quel serait donc le sort du Roi et des « coupables » de la défaite micrasiatique ? Et, quelles furent les réactions du peuple grec et des Européens ?

#### **1. L'« exil » et la fin du roi Constantin**

Conformément aux opinions des officiers grecs qui étaient à la tête du mouvement militaire, le roi Constantin était le premier coupable de la catastrophe tragique en Asie mineure. Car, son retour sur le trône en décembre 1920,

---

<sup>87</sup> Ernest HEMINGWAY, « Un convoi plongé dans le silence et l'affliction » in William WHITE (dir.), *op. cit.*, pp. 344-345.

indépendamment du fait qu'il avait été suivi d'un référendum, provoqua l'« expulsion » de la Grèce de l'Entente et le changement de la politique extérieure des Alliés. De plus, le Roi était très impopulaire parmi les réfugiés qui, à bord des bateaux qui les transféraient en Grèce, chantaient :

« *Lui, il n'était pas un roi  
Il était Turco-bulgare  
Il était le gendre du Kaiser  
Il était natif d'Allemagne  
Il a vendu à Kemal  
cent de nos batteries  
notre honneur, notre vie  
et notre fortune* »<sup>88</sup>

De ce fait, son abdication immédiate du trône grec en faveur du prince Georges constitua non seulement l'une des conditions *sine qua non* pour la survie de l'État grec mais aussi une façon d'apaiser la société et surtout les réfugiés.

Ainsi, l'ex-généralissime Anastasios Papoulas, rentré à Athènes de Lavrio, dans les premières heures de ce « long » 14/27 septembre 1922, rendit visite au roi Constantin au Palais où il l'informa, comme le rapporta Ioannis Metaxás, que les *révolutionnaires* demandaient l'abdication immédiate du roi Constantin mais lui donnaient le choix de rester en Grèce ou de partir à l'étranger<sup>89</sup>. Mais, le soir du même jour, deux hommes politiques, Philaretos et Exintaris, rendant, eux aussi, visite au roi, informèrent la Cour Royale que les *révolutionnaires* ordonnaient, désormais, au roi Constantin de quitter la Grèce avec les princes Andreas et Nicolaos<sup>90</sup> ; ce qui provoqua le trouble et l'agacement d'Ioannis Metaxás qui écrivit dans son journal : « *Nous avons été dupés* »<sup>91</sup>.

Désormais, tout était fini. Le roi Constantin devait, pour la deuxième fois, quitter son pays afin d'apaiser l'agressivité du triumvirat de la *Révolution* qui menaçait de faire marcher ses forces sur Athènes si ses exigences n'obtenaient pas satisfaction.

L'« exil » de l'ex-roi Constantin et de l'ex-règne Sophie commença ainsi le 17/30 septembre 1922. Le jour précédent, le roi Constantin accueillit au Palais de

---

<sup>88</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département de Smyrne, Enveloppe 8, Kordelio, Témoignage de Sophia Frangou, Troisième Partie, Chapitre 2 : Échos des événements historiques, p. 3.

<sup>89</sup> Christos CHRISTIDIS (dir.), *op. cit.*, vol. G(Γ) 1, p. 197. Pourtant le colonel Stilianos Gonatas, un des chefs de la *Révolution*, dans ses mémoires refuse le fait que les *révolutionnaires* aient donné le droit au roi Constantin de continuer à vivre en Grèce ; Stilianos GONATAS, *Mémoires de Stilianos Ep. Gonatas : sa vie militaire et politique de 1897 à 1957*, Athènes, s.m.e., 1958, p. 238.

<sup>90</sup> Christos CHRISTIDIS (dir.), *op. cit.*, vol. G(Γ) 1, p. 198.

<sup>91</sup> *Ibid.*

Tatoï un journaliste américain ; là, les deux hommes eurent une longue discussion, qui fut publié dans le journal *Chicago Tribune*<sup>92</sup>, et au cours de laquelle l'ex-roi de Grèce souligna, entre autres choses :

« *Entre nous, mon ami, je ne me soucie pas de ne plus être le roi. Aujourd'hui, ce n'est pas une chose agréable que d'être roi. C'est un dur travail. Le fait d'être sur le trône comporte de nombreuses difficultés. Maintenant, j'aime vivre d'une façon simple en tant que civil...* »<sup>93</sup>.

Le lendemain, l'ex-roi Constantin, aux côtés de son épouse Sophie, du prince Nicolaos et de la princesse Aikaterini, ayant, premièrement, reçu leurs proches au Palais, prirent la route vers le port d'Oropos<sup>94</sup> ; là, le paquebot *Patris* les attendait sous le nom du « *comte et [de] la comtesse d'Acharnes* », comme il était mentionné sur leurs passeports, pour les transférer en Italie<sup>95</sup> tandis qu'un grand nombre de civils s'était rassemblé sur place afin de saluer et/ou d'embrasser pour la dernière fois leur roi aimé<sup>96</sup>. Un peu avant son embarquement sur le bateau, l'ex-roi demanda au *Comité Révolutionnaire* d'attester que son départ de la Grèce était provisoire ; mais le triumvirat de la *Révolution*, refusant de la lui donner, prouva de la façon la plus évidente que son « exil » était définitif<sup>97</sup>. Les jours suivants, les journaux venizélistes publièrent seulement des articles d'une seule colonne pour informer le peuple du départ de leur ex-roi<sup>98</sup> ; tandis qu'au contraire, les journaux antivenizélistes rappelèrent, dans de grands articles, que le roi Constantin était parti à cause de la *Révolution* qui voyait en lui un obstacle pour regagner la sympathie des Alliés, chose qui devrait être prouvée à l'avenir, et non parce qu'il avait provoqué des passions politiques et empêché la réconciliation du peuple grec<sup>99</sup> qui l'aimait<sup>100</sup>.

Quelques jours plus tard, l'ex-roi de Grèce gagna la ville de Palerme où il mourut le matin du 29 décembre 1922/11 janvier 1923<sup>101</sup>, bouleversant, encore une fois, le monde politique entier. Ses proches, rassemblés chez l'homme politique

---

<sup>92</sup> Quelques jours plus tard, l'ex-Roi Constantin démentait, à travers les pages de la presse italienne, cette interview ; « Constantin démentit l'interview au journaliste américain », *Empros*, Athènes, 25 septembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9311, p. 4.

<sup>93</sup> Cité par Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, p. 89.

<sup>94</sup> « Le départ du roi Constantin », *Empros*, Athènes, 18 septembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9314, p. 4.

<sup>95</sup> Cité par Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, pp. 81-82.

<sup>96</sup> « Le Roi Constantin est parti le soir de hier », *Skrip*, Athènes, 18 septembre 1922, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 7430, p. 4.

<sup>97</sup> Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, p. 90.

<sup>98</sup> « Le départ du roi Constantin », *Empros*, Athènes, 18 septembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9314, p. 4.

<sup>99</sup> « La réconciliation », *Skrip*, Athènes, 18 septembre 1922, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 7430, p. 4.

<sup>100</sup> « Notes. Constantin », *Skrip*, Athènes, 16 septembre 1922, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 7428, p. 1.

<sup>101</sup> « Le roi Constantin mourra hier à cause d'une syncope », *Skrip*, Athènes, 30 décembre 1922, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 7531, p. 1.

Tsaldaris, discutèrent alors de quelle façon ils exigeraient le transfert du corps à Athènes et des funérailles royales. Au même moment, la censure supprima tout article ou commentaire qui concernait le roi Constantin dans la presse grecque de la métropole tandis que les journaux venizélistes de la diaspora publièrent des pamphlets contre lui<sup>102</sup> et que dans le bureau du Premier ministre révolutionnaire, les officiers s'exclamèrent qu'ils ne pouvaient autoriser l'enterrement officiel de l'ex-roi. De même, Eleftherios Venizélos, répondant au télégramme que Gonatas lui adressa pour demander des conseils, trouva que si le roi Georges voulait que son père fût enterré en Grèce, le Comité Révolutionnaire ne devait pas le lui refuser, à condition que sa dépouille fût transférée à Tatoï à partir d'Oropos et que son enterrement ne fût pas officiel<sup>103</sup>.

Mais, le roi Georges refusa les conditions que le *Comité Révolutionnaire* lui imposa concernant l'enterrement de son père, et ce dernier fut, finalement, inhumé en Italie où les autorités politiques de Palerme lui rendirent même des honneurs royaux<sup>104</sup>.

Ainsi, le roi Constantin fut la première « victime » de la *Révolution militaire* pendant cette terrible chasse aux sorcières que celle-ci avait lancée l'automne 1922. Mais les *révolutionnaires* ne s'arrêteraient pas là...

## **2. Le début d'un procès politique : le procès des huit<sup>105</sup>**

La chasse aux « coupables » de la catastrophe n'était en effet pas encore finie. Dès les premiers jours de la *Révolution* à Athènes, le général Théodore Pangalos s'était, déjà, occupé d'arrêter et de conduire les chefs politiques et militaires des antivenizélistes à la prison d'Avérof. Là, les prisonniers attendirent fatalement leur destin tandis que les *révolutionnaires*, après avoir rencontré les ambassadeurs anglais et français à Athènes, abandonnèrent leur premier projet qui prévoyait le transfert des « coupables » sur le navire *Límnos* et leur exécution immédiate même s'il y avait des

---

<sup>102</sup> « La fin de Constantin », *Proodos*, Istanbul, 31 décembre 1922, année 19<sup>e</sup>, n° 6373, p. 1 ; « Les travaux et les jours », *Proodos*, Istanbul, 31 décembre 1922, année 19<sup>e</sup>, n° 6373, p. 2.

<sup>103</sup> Giorgos LEONTARITIS, *op. cit.*, pp. 19-21.

<sup>104</sup> *Ibid.*, p. 21. Le 22 novembre 1936, la dépouille du roi Constantin fut transférée en Grèce. Le cortège passa par toutes les rues principales d'Athènes, au milieu d'une foule extrême et fut suivi par le roi Georges et les membres de la famille royale, par le « gouvernement » du dictateur Ioannis Metaxás, par des prêtres de l'Église grecque et par des gardes d'honneur de toutes les armes. Le roi Constantin fut enterré dans la cour du Palais de Tatoï. A.N.A., Collection d'actualités grecques, 22 novembre 1936, code T17817, n° D2954, min. 9.12-10.26.

<sup>105</sup> Connu dans l'historiographie grecque comme « procès des six ».

officiers grecs qui continuaient à soutenir vivement ce projet. L'officier Stefanos Sarafis, lors d'une rencontre entre les officiers Alexandros Othonaios et Nicolaos Plastiras à Athènes, témoigne :

« *Othonaios, s'adressant à Plastiras, s'exclama : "Pourquoi t'es venu ici en grande pompe comme un archevêque ? À la suite d'une telle catastrophe, tu devrais entrer comme un ouragan et pendre les coupables à chacune des colonnes de la Place de Syntagma et, ensuite, rassembler le peuple et dans une allocution lui dire : "Les coupables sont punis, venez maintenant sauver la patrie". Plastiras expliqua que tous les hommes politiques – Kafantaris, Papanastasiou, etc. – et les ambassadeurs lui avaient conseillé d'éviter les excès. [Et, Othonaios répondit] : "Pourquoi, as-tu demandé l'avis des politiciens ? Pourquoi, avais-tu besoin de rencontrer les ambassadeurs ? Dès le début, il fallait que tu déblayasses la place ; après cela, tu pouvais contacter les ambassadeurs et les politiciens" »*<sup>106</sup>.

Ainsi, le 16/29 septembre 1922, Nicolaos Plastiras déclara aux journalistes grecs que les « coupables » seraient jugés par des tribunaux officiels et non par une cour martiale spéciale<sup>107</sup> tandis qu'un communiqué du *Comité Révolutionnaire*, qui fut publié le jour suivant, informa le peuple que les « coupables » de la catastrophe resteraient en détention jusqu'au moment où la nouvelle Assemblée nationale déciderait de leur procès<sup>108</sup>.

Pourtant, les réactions des officiers venizélistes les plus durs et surtout de Théodore Pangalos au sujet de l'avenir de ces hommes considérés comme les « coupables » de la catastrophe et de l'humiliation de l'armée grecque et de ses officiers, obligèrent la *Révolution* à changer, encore une fois, ses projets. Le 5/18 octobre 1922, la *Révolution* publia alors une allocution dans laquelle elle informa le peuple grec :

« [...] *La politique de la survie nationale, que la Révolution suit, ne consiste pas seulement à astreindre Constantin à abdiquer mais aussi, bien sûr sans toucher au Régime politique, à supprimer tous les royalistes – courtisans, politiques et militaires – qui plaçaient le Roi au-dessus de la Patrie, et qui, en abolissant les libertés du peuple, provoquèrent la grande catastrophe Nationale.*

*De plus, la politique de la Révolution s'efforce de réchauffer l'alliance entre la Grèce et les Grandes Puissances parce qu'elle pense que c'est la seule route pour garantir la survie de la patrie. Par conséquent, la Révolution considère comme des ennemis de la Patrie tous les hauts dignitaires du Royalisme sans exception. Ils sont les coupables de la fin des relations alliées et de la tragédie de la nation.*

*Enfin, la politique de la survie Nationale s'efforce de renforcer le sentiment national et de réconcilier le peuple. Or, cette réconciliation serait immorale si elle*

---

<sup>106</sup> Cité par Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, p. 76.

<sup>107</sup> « L'intérêt des ambassadeurs au sujet des hommes politiques arrêtés », *Empros*, Athènes, 16 septembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9312, p. 4.

<sup>108</sup> « Décisions importantes de la Révolution », *Empros*, Athènes, 17 septembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9313, p. 4.

oubliait ou reportait les terribles responsabilités, et si elle faisait la confusion entre les innocents et les coupables.

*La Révolution aspire à la réconciliation du peuple trompé qui a subi les plus durs sacrifices sur les plans du sang, de l'argent et de l'honneur. Mais, elle pense que sont obligatoires une sanction pénale exemplaire et la mort, morale et politique, des ennemis de la Patrie, coupables de l'effondrement du Front Micrasiatique et de la condamnation internationale de la Thrace, qui, malheureusement, avait précédé la Révolution* »<sup>109</sup>.

Le même jour, la *Révolution* publia encore une allocution et informa le peuple grec qu'elle avait décidé de former une *Commission Rogatoire* sous les ordres d'un officier supérieur ; son but serait d'interroger les témoins et les accusés afin de déposer un rapport au *Comité Révolutionnaire* et afin de le conseiller sur l'envoi ou non des coupables devant une cour martiale spéciale<sup>110</sup>. Le jour suivant, Théodore Pangalos fut chargé de la présidence de la *Commission Rogatoire* tandis que les colonels I. Kalogeras et Ch. Loufas complétaient, en tant que membres, la dite commission<sup>111</sup>.

Au même moment, le peuple grec, d'un côté, et, l'ambassadeur anglais, de l'autre, prenaient des positions différentes sur le sort à réserver aux « coupables » qui étaient désormais, à la suite d'un ordre donné par Théodore Pangalos, placés en isolement dans la prison d'Avérof<sup>112</sup>.

Le 9/22 octobre 1922, les habitants d'Athènes inondèrent les rues de la capitale afin de manifester leur soutien à la *Révolution* et d'exprimer leur volonté de voir les « coupables » de la catastrophe au poteau d'exécution<sup>113</sup>. De même, des manifestes et des télégrammes, venus de tous les coins de l'État grec, occupaient le bureau du Premier ministre et demandaient la tête des coupables de la catastrophe sur

---

<sup>109</sup> A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1922, 141-294, vol. A, n° 187, p. 1153 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1922/2.

<sup>110</sup> *Ibid.*, n° 189, p. 1157.

<sup>111</sup> Ioannis GIANOULOPOULOS, « La Révolution de 1922, le procès de six et le traité de Lausanne » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 15, p. 256.

<sup>112</sup> Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, p. 128.

<sup>113</sup> « L'alerte du peuple tout entier d'hier », *Empros*, Athènes, 10 octobre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9336, pp. 1-2. Pourtant, la dite manifestation était organisée par la *Révolution* elle-même ; le journaliste N. Kraniotakis écrivit : « L'organisation de la manifestation avait utilisé toutes les façons, licites et illicites. Les pauvres réfugiés furent, massivement, amenés de leurs camps. Tous les magasins étaient fermés. Les journaux devaient vanter la manifestation. L'armée, sous l'ordre d'un général, fut mobilisée, les fanfares militaires avaient été reçu l'ordre d'attirer les civils et aux soldats on avait donné, conformément au communiqué, un double repas, du vin et des gâteaux en ce jour spécial. De cette façon, la Révolution jouissait du prestige de la bonne volonté du peuple afin d'exécuter l'assassinat politique prémédité ». N. KRANIOTAKIS, « Introduction » in N. KRANIOTAKIS (dir.), *op. cit.*, p. η.

un plateau<sup>114</sup> tandis que le journal *Rizospastis*, organe du parti socialiste, publia de grands articles dans lesquels il demandait la mort des coupables<sup>115</sup>. Au contraire, l'ambassadeur anglais, rendant visite au ministre grec des Affaires étrangères, souligna la mauvaise impression que le tribunal spécial pour les « coupables » de la catastrophe exercerait à l'étranger<sup>116</sup>.

Or, il était trop tard... Au bout de quinze jours, la *Commission Rogatoire* déposa son rapport volumineux dans lequel il demandait l'envoi devant la cour martiale spéciale, sous l'inculpation de « haute trahison » les personnes suivantes : D. Gounaris, P. Protopapadakis, G. Baltatzis, X. Stratigos, M. Goudas, N. Stratos, N. Theotokis, et G. Chatzianestis ; le chef d'accusation précisait que les huit accusés « ont, volontairement et avec préméditation, soutenu l'invasion des forces armées étrangères, c'est-à-dire celles de l'armée turque nationaliste, dans le territoire de l'État grec [...] en rendant à l'ennemi des villes, des places fortifiées, une grande partie de l'armée grecque et de son arsenal de guerre d'une grande valeur »<sup>117</sup>.

Le procès des huit commença, dans la chambre de l'ex-Assemblée nationale, le 31 octobre/13 novembre 1922 et dura jusqu'au 15/28 novembre 1922 constituant l'événement le plus important de l'époque. Des bataillons entiers, composés de soldats réservistes et volontaires, furent transférés à Athènes afin de garder l'Assemblée nationale<sup>118</sup> ; tous les journaux y envoyèrent des journalistes et publièrent, au jour le jour, les dépositions des témoins et des accusés. De plus, des billets furent émis par le *Comité Révolutionnaire*<sup>119</sup> pour que le peuple grec pût suivre « la plus grande tragédie politique de la Grèce »<sup>120</sup>.

Durant cinq séances, qui eurent lieu en cinq jours, des témoins à charge et à décharge présentèrent les actions des accusés durant la « longue » période qui allait du 1<sup>er</sup>/14 novembre 1920 à août 1922<sup>121</sup>. Les témoins à charge, qui étaient les premiers à déposer, présentaient les causes politiques, diplomatiques et militaires de la défaite

---

<sup>114</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 720, « Télégrammes et lettres divers (1921-1924) », Enveloppe A, Sous-enveloppe 3, Manifeste des habitants d'Alexandroupolis adressé au Comité Révolutionnaire, p. 1.

<sup>115</sup> « Mort aux coupables », *Rizospastis*, Athènes, 10 octobre 1922, année 6<sup>e</sup>, période 2<sup>e</sup>, n° 1906, p. 1.

<sup>116</sup> Michael LLEWELLYN SMITH, *op. cit.*, pp. 556-557.

<sup>117</sup> Cité par Ioannis GIANOULOPOULOS, « La Révolution de 1922, le procès de six et le traité de Lausanne » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, pp. 256-257. Le rapport de la *Commission Rogatoire* est, en entier, publié dans le livre de Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, pp. 165-193.

<sup>118</sup> Lefteris PARASKEVAÏDIS, *op. cit.*, p. 303.

<sup>119</sup> Archives photographiques de M.G.A., Campagne en Asie Mineure, Dossier 9, n° 2726.

<sup>120</sup> Giorgos LEONTARITIS, *op. cit.*, p. 72.

<sup>121</sup> N. KRANIOTAKIS (dir.), *op. cit.*, pp. 45-408 ; Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, pp. 237-378.

dont les accusés étaient les coupables. Ils rendaient responsables les accusés de la baisse du moral et de la fatigue des soldats, du manque de nourriture en première ligne, des attaques inutiles sur le front micrasiatique ordonnées par le gouvernement, de l'absence de Chatzianestis sur le front après l'éclatement de l'attaque kémaliste. De même, ils soulignaient la responsabilité des accusés concernant le changement de la politique de l'Entente envers la question anatolienne puisque qu'ils n'avaient pas proposé au roi Constantin d'abdiquer après son retour en Grèce et ils les rendaient responsables des complications diplomatiques qui avaient suivi. De plus, ils accusaient Gounaris d'avoir continué la guerre sans l'appui des Alliés. Mais, aucun de ces témoins n'accusa de haute trahison volontaire les huit accusés<sup>122</sup>.

De leurs côtés, les témoins à décharge présentaient les efforts de Chatzianestis pour combler les manques de l'armée et envoyer les embusqués sur le front, tandis que pour eux, la présence du généralissime en première ligne de tir constituait une tactique anachronique. En outre, ils soulignaient que les accusés n'avaient pas causé volontairement ou par ruse, la défaite de l'armée grecque en accusant même Eleftherios Venizélos d'être le responsable du retour du roi Constantin sur le trône<sup>123</sup>.

Les jours suivants, chacun des accusés prit la parole<sup>124</sup> afin de se défendre en présentant toutes leurs actions, au niveau politique, diplomatique et militaire, qui avaient pour but d'obliger Moustapha Kemal à accepter les conditions du Traité de Sèvres<sup>125</sup> ; de plus, les avocats de la défense soulignèrent qu'aucun des accusés n'était coupable de haute trahison ni de l'exclusion de la Grèce de la « famille Alliée » puisque que l'État grec avait, dès le début, accepté d'imposer le Traité de Sèvres toute seule à Moustapha Kemal. Les avocats défendaient aussi l'idée que les accusés n'étaient pas responsables de la catastrophe car, ils avaient tout fait pour renforcer l'armée sur le front micrasiatique, pour écraser les forces kémalistes et imposer leur volonté à Moustapha Kemal<sup>126</sup>.

---

<sup>122</sup> Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, pp. 237-340 ; N. KRANIOTAKIS (dir.), *op. cit.*, pp. 45-292.

<sup>123</sup> N. KRANIOTAKIS (dir.), *op. cit.*, pp. 292-408 ; Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, pp. 341-378.

<sup>124</sup> Sauf Dimitrios Gounaris qui, entre-temps, tomba malade. Pourtant, le procès, malgré les réactions des accusés et des avocats de défense, continua et le plaidoyer de l'ex-premier ministre fut lu par un secrétaire de la cour martiale. Le plaidoyer de Gounaris fut, ensuite, publié en entier dans le livre de Vassilis MOSTRAS, *La campagne micrasiatique*, Athènes, Ikaros, 1969, (1965), pp. 1-69.

<sup>125</sup> N. KRANIOTAKIS (dir.), *op. cit.*, pp. 417-652 ; Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, pp. 383-493 ; Vassilis MOSTRAS, *op. cit.*, pp. 1-69.

<sup>126</sup> Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, pp. 497-516.

Or, personne ne pouvait convaincre les membres de la cour martiale spéciale. Le procès était en effet une « *parodie de justice* »<sup>127</sup> et « *les juges étaient les adversaires des accusés* » comme Panagiotis Kanelopoulos, neveu de Dimitrios Gounaris, le souligna, très justement, dans une lettre qu'il adressa à Ilias Venezis<sup>128</sup>. D'ailleurs, le procès était une « *opportunité nationale* » dans le but d'apaiser le peuple et les réfugiés comme le général Théodore Pangalos le reconnut, quelques années plus tard, durant une interview qu'il donna au journal *Ethnos*<sup>129</sup>.

Dans ce climat, la condamnation des accusés, même si l'accusation de haute trahison n'était pas prouvée, était « obligatoire ». Il fallait en effet apaiser le peuple grec qui demandait la sévère punition des « coupables » de la catastrophe tragique et, conformément aux pensées des chefs de la *Révolution*, imposer la discipline à l'armée qui se trouvait en Thrace occidentale...

Figure 27 : Procès des six. Les accusés et l'assistance<sup>130</sup>



### 3. La décision, l'exécution des six et les réactions

Ainsi, à minuit, le 14/17 novembre 1922, les membres de la cour martiale spéciale se retirèrent afin de décider du destin de ces huit hommes qu'ils jugeaient

<sup>127</sup> Giorgos LEONTARITIS, *op. cit.*, p. 72.

<sup>128</sup> Ilias VENEZIS, *Asie Mineure, je te salue*, Athènes, Publications d'Estia, 2005, (1974), pp. 139, 141.

<sup>129</sup> Cité par Giannis GIANOULOPOULOS, *op.cit.*, pp. 302-303.

<sup>130</sup> E.L.I.A., Archives photographiques, Athènes, 1922, code : 6K10.017. Il faut noter ici que l'un des accusés est absent ; il s'agit de Dimitrios Gounaris qui tomba malade durant le procès. Les accusés sont de gauche à droite : M. Goudas, G. Baltatzis, X. Stratigos, N. Stratos, N. Theotokis, P. Protopapadakis et G. Chatzianestis.

depuis quinze jours. Le matin du 15/28 novembre 1922, à 6h 30, le président de la cour martiale, A. Othonaios, ouvrit la dernière séance du procès. La chambre était presque vide ; et même, les accusés n'étaient pas présents<sup>131</sup>. Alors que les Anglais faisaient fortement pression pour éviter la condamnation à mort des accusés, ce qui avait provoqué la démission du gouvernement de Sotirios Krokidas quelques jours auparavant<sup>132</sup>, A. Othonaios, sans perdre plus de temps, lut la sentence. Les juges décidèrent, à l'unanimité, que tous les accusés étaient coupables de haute trahison ; l'ex généralissime, G. Chatzianestis, était coupable de l'effondrement de l'armée grecque en Asie mineure tandis que les sept autres accusés l'avaient incité à commettre cet acte condamnable en le lui ordonnant et en le guidant par des conseils trompeurs, à grand renfort de persuasion et de pression<sup>133</sup>. Pour cela :

« [La cour martiale] condamne, à l'unanimité, d'un côté, Georgios Chatzianestis, Dimitrios Gounaris, Nicolaos Stratos, Petros Protopapadakis, Georgios Baltatzis et Nicolaos Theotokis à la peine de mort et, de l'autre, Michail Goudas et Xénophon Stratigos à une peine de prison à vie.

[La cour martiale] ordonne la destitution de Georgios Chatzianestis, généralissime, Xénophon Stratigos, général, et Michail Goudas, vice-amiral, et leur impose le paiement des frais et des taxes.

[La cour martiale] adjuge, à l'unanimité, des dommages et intérêts en faveur de l'État grec, pour : 1) D. Gounaris, deux cent mille drachmes, 2) N. Stratos, trois cent trente-cinq mille drachmes, 3) P. Protopapadakis, cinq cent mille drachmes, 4) G. Baltatzis, un million de drachmes, 5) M. Goudas, deux cent mille drachmes »<sup>134</sup>.

La sentence était définitive ; aucun des condamnés n'eut le droit, conformément à l'article 20 de l'allocution de la *Révolution* du 12/25 octobre 1922, d'attaquer la décision de la cour martiale spéciale par voie légale, ordinaire ou exceptionnelle<sup>135</sup>.

Quelques minutes plus tard, deux camions pleins de soldats, un camion militaire transformé en ambulance ainsi qu'une voiture de la gendarmerie gagnèrent l'hôpital où Dimitrios Gounaris était soigné. Le commandant Emmanuel Katsigiannakis entra dans la chambre de l'ex-Premier ministre, malgré les

---

<sup>131</sup> Michael LLEWELLYN SMITH, *op. cit.*, p. 564.

<sup>132</sup> *Ibid.*, pp. 562-563.

<sup>133</sup> N. KRANIOTAKIS (dir.), *op. cit.*, p. 654.

<sup>134</sup> *Ibid.* Il faut noter ici que, le 30 septembre 2010, le tribunal d'*Areios Pagos* d'Athènes, ayant « rouvert » le « procès des six » à la suite d'une demande déposée par un petit-fils de Petros Protopapadakis, cassa, avec une sentence volumineuse, le jugement de la cour martiale spéciale et cessa définitivement la poursuite judiciaire des six condamnés à mort en raison de la prescription. A.D.A.P., Décision du 30 septembre 2010, Partie Z-Décisions Pénales, n° 1675/2010, s.p., [consulté en ligne].

<sup>135</sup> A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1922, 141-294, vol. A, n° 199, p. 1215 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1922/2.

protestations des médecins, et ordonna à Dimitrios Gounaris de se lever afin qu'il fût transféré à la prison d'Avérof. L'homme politique natif de Patras, après avoir rédigé son témoignage, se leva difficilement et fut transféré, sur un brancard, à la prison<sup>136</sup>. Là, les cinq autres condamnés à mort attendaient la communication de la sentence des juges ; le fils de Georgios Baltatzis fut le premier qui la leur communiqua tandis que, à 9 heures du matin, le *commissaire révolutionnaire*, N. Grigoriadis, communiqua, officiellement, aux accusés la décision de la cour martiale et les informa que l'exécution aurait lieu à 11 heures le jour même<sup>137</sup>.

On leur donna ensuite le droit de saluer leurs familles. Le climat était tragique ; les bruits des sanglots des proches des condamnés à mort remplissaient tout l'étage tandis que ces derniers conseillaient à leurs enfants de ne jamais s'occuper de politique, d'aimer leur patrie, de ne pas haïr leurs assassins mais de les dédaigner ou bien encore de quitter définitivement leur pays natal<sup>138</sup>. Une heure plus tard, un prêtre gagna la prison pour que les six condamnés à mort reçussent la communion et, ensuite, le convoi de camions prit la route vers Goudi où il arriva à 11.05 h.<sup>139</sup>. Là, six groupes de cinq soldats attendaient les condamnés à mort afin de les exécuter ; à 11.30 h., le 15/28 novembre 1922, après avoir destitué l'ex-généralissime G. Chatzianestis, les six hommes tombèrent sous les balles de soldats grecs. Quelques moments plus tard, le *Comité Révolutionnaire* reçut un télégramme qu'Eleftherios Venizélos expédia de Lausanne. L'ex-Premier ministre informait que, sans vouloir intervenir dans la politique intérieure de l'État grec, l'impression que l'exécution des ministres provoquerait en Angleterre, serait extrêmement mauvaise et que son œuvre à Lausanne serait très difficile<sup>140</sup>. Mais il était trop tard ; les « coupables » de la catastrophe avaient, déjà, été exécutés et les réactions commencèrent...

Les réactions du peuple grec et des représentants anglais furent alors très différentes. La société grecque accueillit la nouvelle de la condamnation à mort et de l'exécution des « coupables » de la catastrophe avec une grande joie, envoyant à la *Révolution* de nombreux télégrammes de remerciement et de félicitations pour la juste

---

<sup>136</sup> Giorgos LEONTARITIS, *op. cit.*, pp. 153-155.

<sup>137</sup> Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, p. 540.

<sup>138</sup> *Ibid.*, pp. 540-542.

<sup>139</sup> Michael LLEWELLYN SMITH, *op. cit.*, p. 566.

<sup>140</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Georges Streit, Enveloppe 19, Sous-enveloppe 19.7, « Exécution des ministres, Rapports diplomatiques, Télégrammes de Venizélos et Politis, 1922-1926 », Télégramme d'extrême urgence de Venizélos adressé au Comité Révolutionnaire, Londres, 15/28 novembre 1922, p. 1.

décision de la cour martiale<sup>141</sup>. De plus, les journaux venizélistes trouvèrent que l'exécution des six était nécessaire pour que l'État grec pût continuer à vivre, saluant également l'héroïsme que la *Révolution* avait montré<sup>142</sup> tandis que les journaux *Rizospastis* et *Proodos* rappelaient les raisons pour lesquels les six avaient été condamnés à mort<sup>143</sup> ; au contraire, les journaux antivenizélistes, sans faire plus de commentaires sur la décision de la cour martiale, soulignèrent que désormais il fallait rétablir les relations avec l'Entente, étant donné que le poids, qui empêchait la Grèce d'approcher ses Alliés, n'existait plus<sup>144</sup>.

De son côté, l'Angleterre réagit différemment même si toute la presse britannique et française publia des articles qui critiquaient la tentative de l'intervention de Lord Curzon dans les affaires intérieures de la Grèce<sup>145</sup>. L'ambassadeur anglais d'Athènes quitta en effet la Grèce la nuit du 15/28 novembre 1922<sup>146</sup>, mettant ainsi en pratique la menace de son gouvernement de rompre les relations diplomatiques si les six étaient exécutés<sup>147</sup>. De leurs côtés, les députés et les sénateurs italiens critiquèrent sévèrement la décision de la cour martiale spéciale tandis que le sénateur philhellène, Galli, adressant une lettre à la presse italienne, exprima sa volonté de ne plus être considéré comme un citoyen, *honoris causa*, de la ville d'Athènes, ni même comme docteur, *honoris causa*, de l'université d'Athènes et exigea que le maire d'Athènes changeât le nom d'une rue de la capitale qui portait son nom<sup>148</sup>. De même, le 20 novembre/3 décembre 1922, l'ambassadeur grec à Paris Athos Romanos informa son gouvernement ainsi :

*« Le Secrétaire particulier du président de la République française vint à la délégation ce matin pour me dire au nom du président de la République française que si les exécutions, qui ont eu lieu à Athènes et qui ont produit une impression aussi*

---

<sup>141</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 720, « Télégrammes et lettres divers (1921-1924) », Enveloppe A, Sous-enveloppe 3, Télégrammes envoyés de la part de Nicolaos Plastiras au premier ministre, Document de transmission du Bureau II<sup>e</sup>, novembre 1922, n° 3048/559.

<sup>142</sup> « La Grèce vivra ! », *Macédoine*, Thessalonique, 16 novembre 1922, année 12<sup>e</sup>, n° 3848, p. 1.

<sup>143</sup> « De notre avis. Pour les éplorés », *Rizospastis*, Athènes, 16 novembre 1922, année 6<sup>e</sup>, période 2<sup>e</sup>, n° 1943, p. 1 ; « Une leçon », *Proodos*, Istanbul, 16 novembre 1922, année 19<sup>e</sup>, n° 6335, p. 1 ; « Les travaux et les jours », *Proodos*, Istanbul, 16 novembre 1922, année 19<sup>e</sup>, n° 6335, p. 1.

<sup>144</sup> « L'obligation », *Skrip*, Athènes, 16 novembre 1922, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 7487, p. 1.

<sup>145</sup> « L'avis de la presse étrangère pour l'exécution », *Empros*, Athènes, 18 novembre 1922, année 27<sup>e</sup>, n° 9375, p. 4.

<sup>146</sup> « L'ambassadeur anglais Lindley partit pour Londres », *Skrip*, Athènes, 16 novembre 1922, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 7487, p. 1.

<sup>147</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Georges Streit, Enveloppe 19, Sous-enveloppe 19.7, « Exécution des ministres, Rapports diplomatiques, Télégrammes de Venizélos et Politis, 1922-1926 », Télégramme de Melas adressé au ministre grec des Affaires étrangères, Londres, 19 novembre/1<sup>er</sup> décembre 1922, p. 1.

<sup>148</sup> *Ibid.*, Télégramme de Kalergis adressé au ministre grec des Affaires étrangères, Rome, 17/30 novembre 1922, p. 1.

*douloureuse, s'ajoutaient encore à d'autres, la France en éprouverait une indignation générale* »<sup>149</sup>.

Dans ce lourd climat, Eleftherios Venizélos, même s'il déclara, le 19 novembre/2 décembre 1922, au correspondant du journal *New York Tribune* que les condamnés étaient des criminels<sup>150</sup>, adressa, le 16/29 novembre 1922, un télégramme chiffré au ministre grec des Affaires étrangères en l'informant qu'il pensait démissionner de ses fonctions à Lausanne<sup>151</sup>; chose qu'il ne fit finalement pas. Pourtant, Labros Coromilas, l'un des membres de la délégation diplomatique grecque à Lausanne, à la suite d'une proposition d'Eleftherios Venizélos qu'il avait acceptée, adressa, le 17/30 novembre 1922, un télégramme au gouvernement grec dans lequel il écrivait :

*« [...] Ces condamnations mettront la Grèce en bas de liste des nations, au moment où elle a le plus besoin de l'amitié du monde civilisé, au moment où elle est assise à la Conférence de Lausanne qui va décider du sort de l'hellénisme, au moment où la vie de plus d'un million de réfugiés dépend de l'aide que la sympathie des peuples d'Europe et d'Amérique leur donnera. La dictature militaire, qui s'est installée en Grèce, lui a fait perdre l'estime universelle. N'a-t-elle pas peur de cette énorme responsabilité ?*

*Sur l'appel de Monsieur Venizélos, j'ai accepté de venir ici [et] de prendre en charge les intérêts de la Grèce dans [un climat de] grande adversité qui s'est abattue sur elle. Mais, je ne peux pas coopérer avec un régime qui teint ses mains de sang grec, offense le sentiment moral du monde entier et qui, s'il ne disparaît pas, s'il n'appelle pas le peuple aux élections pour désigner un Gouvernement légal, mène le pays au désordre, à l'anarchie et à la destruction.*

*Je donne donc ma démission* »<sup>152</sup>.

Ainsi, la décision de la cour martiale spéciale concernant les « coupables » de la catastrophe micrasiatique ainsi que l'exécution des six accusés provoquèrent des réactions chez les Européens. Certes, au niveau diplomatique les « dommages » ne furent pas très importants puisque que seule l'Angleterre retira, provisoirement, son ambassadeur de la capitale grecque. Mais toutes ces réactions permirent de sauver la

---

<sup>149</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 32, Télégramme d'Athos Romanos adressé au gouvernement grec, Paris, 3 décembre 1922, n° 3818, p. 1.

<sup>150</sup> Cité par Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, p. 556. Pourtant, il faut noter ici qu'Eleftherios Venizélos, dans une lettre qu'il adressa, le 3 février 1929, à Panagis Tsaldaris, chef du parti politique *Laïko Komma*, souligna qu'il ne croyait pas que les condamnés à mort étaient coupables de haute trahison ou qu'ils avaient conduit, en connaissance de cause, le pays à la catastrophe micrasiatique. De plus, il souligna qu'il était sûr et certain que les six hommes auraient été heureux si leur politique avait conduit la Grèce à la victoire. Cité par Dionissios KOKKINOS, « Le procès de six » in Dionissios KOKKINOS, *Histoire de la Grèce Contemporaine*, Athènes, Melissa, 1972, vol. 4, p. 1134-1335.

<sup>151</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 32, Télégramme chiffré et confidentiel de Venizélos adressé au ministre des Affaires étrangères, Lausanne, 16/29 novembre 1922, n° 340, p. 1.

<sup>152</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Georges Streit, Enveloppe 19, Sous-enveloppe 19.7, « Exécution des ministres, Rapports diplomatiques, Télégrammes de Venizélos et Politis, 1922-1926 », Copie d'un télégramme adressé au gouvernement grec de la part de Coromilas, 17/30 novembre 1922, p. 2.

vie du prince Andreas, déféré devant la cour martiale spéciale d'Athènes le 19 novembre/2 décembre 1922 sous l'inculpation du refus de l'exécution d'un ordre que le généralissime lui avait donné en septembre 1921 durant les batailles de Sakarya, lorsqu'il commandait le II<sup>e</sup> Corps d'Armée. Le procès se termina le jour même et le Prince Andreas fut condamné à l'exil à vie et à être rayé des registres des officiers grecs. On lui avait reconnu les circonstances atténuantes vu son inexpérience totale à commander les grandes unités des forces armées<sup>153</sup>. Le jour suivant, le prince Andreas et la princesse Aliko montèrent à bord du navire anglais *Calypso* et quittèrent définitivement la Grèce<sup>154</sup>.

## II. L'équilibre de la terreur

Même si l'« exil » du roi Constantin et l'exécution des six hommes, jugés coupables de la catastrophe micrasiatique, restaurèrent une certaine tranquillité au sein de la société grecque en contribuant à l'apaisement des passions politiques qui bouleversaient continuellement sa vie depuis l'époque de la Grande Guerre, la paix sociale restait précaire. De même, même si la réoccupation de la Thrace orientale par les Turcs endormit l'agressivité de Moustapha Kemal, bien plus occupé, en tant que vrai chef de la nouvelle Turquie qui se profilait, à régler ses comptes ouverts avec le Sultan et son régime politique, la paix au sein des Balkans n'était pas encore assurée.

Les « ingrédients » d'un mélange explosif pouvant provoquer une nouvelle guerre dans la péninsule balkanique existaient toujours, sans compter le rôle des réfugiés susceptible de créer un climat de guerre civile au sein de l'État grec. Et y avait-il des Grecs, militaires ou civils, favorables à l'éclatement d'une nouvelle guerre ? De quelle façon les Grecs, les Turcs et les Bulgares continuer de « conserver » un climat de guerre dans les Balkans en sapant, en quelque sorte, la procédure de paix ?

### A. Les réfugiés et la société grecque

La défaite de l'armée grecque en Asie mineure ainsi que la réoccupation de la Thrace orientale par les Turcs, à la suite de l'armistice de Moudania, provoquèrent non seulement l'arrivée en Grèce d'une armée vaincue, indisciplinée et prête à

---

<sup>153</sup> Ioannis GIANOULOPOULOS, « La Révolution de 1922, le procès de six et le traité de Lausanne » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 15, p. 259 ; Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, pp. 571-572.

<sup>154</sup> *Ibid* ; Michael LLEWELLYN SMITH, *op. cit.*, p. 569.

bouleverser de multiples façons la paix sociale dans les îles Égéennes<sup>155</sup> et en Macédoine<sup>156</sup> mais aussi l'« invasion » de milliers de grecs-orthodoxes « obligés » de quitter leurs contrées natales et de chercher refuge au sein de l'État grec.

L'arrivée en Grèce, à l'automne 1922, de 900.000 réfugiés<sup>157</sup> provoqua un climat lourd au sein de la société grecque, un climat qui pouvait se transformer en guerre civile. Ils ne connaissaient pas ce pays dont la population atteignait, en 1918, 4.964.077 hommes<sup>158</sup>, un pays qui avait fait presque faillite à cause de la guerre et qui n'avait pas d'infrastructures pour les loger.

### **1. Les réfugiés au sein d'un monde inconnu**

Durant le printemps et l'été 1922, le fait que l'effondrement de l'armée grecque en Asie mineure provoquerait l'exode d'une grande masse de Grecs-orthodoxes de leurs contrées natales vers la Grèce, constituait un secret de polichinelle parmi les autorités politiques et militaires grecques. L'expérience vécue pendant la Grande Guerre, où 117.454 personnes, natifs d'Asie mineure, avaient trouvé refuge en Grèce entre seulement 1914 et 1915 à la suite des persécutions de la part des *Jeunes Turcs*<sup>159</sup>, prouvait de la meilleure façon que la défaite de l'armée grecque sur le front micrasiatique provoquerait une deuxième vague d'exode, beaucoup plus grande, de la population grecque-orthodoxe vers l'État grec.

De fait, le 16/29 juillet 1922, avant même que l'assaut kémaliste n'éclatât à Afyon Karahissar, l'Assemblée nationale, afin d'éviter une telle « invasion » de milliers de réfugiés, avait voté la loi 2870. Conformément au premier article de cette loi, l'arrivée de l'étranger en Grèce de personnes ou de groupes d'hommes sans avoir

---

<sup>155</sup> C.E.M., A.T.O., Dossiers concernant l'exode, Province d'Ionie, Département d'Erythrée, Enveloppe 18, Tsésmé, Témoignage de Kiriakos Samariotis, pp. 7-9. Voir aussi notre chapitre 7.

<sup>156</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 720, « Télégrammes et lettres divers (1921-1924) », Enveloppe A, Sous-enveloppe 3, Mémoire de la communauté musulmane de Thessalonique, signé par Ali Demir et Chaïret Siakir, 24 octobre 1922, pp. 1-2. Voir aussi notre chapitre 7.

<sup>157</sup> Cité par Alexandros DESPOTOPOULOS, « La catastrophe en Asie Mineure » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 15, p. 247. Le nombre total des réfugiés arrivés en Grèce de l'Asie mineure, du Pont Euxin et de la Thrace orientale atteignit 1.221.849 personnes. Cité par M. NEGREPONTI-DELIVANIS, *op. cit.*, p. 120. Le reste arriva en plusieurs vagues jusqu'en 1924, quand le changement imposé par le Traité de Lausanne fut définitif.

<sup>158</sup> Cité par Socratis D. PETMEZAS, « Démographie. La conjoncture démographique : la deuxième phase du processus de la "transition démographique" et l'émigration transatlantique » in Christos CHATZIIOSSIF, *op. cit.*, vol. A1, pp. 48. Les réfugiés arrivés en Grèce après la catastrophe micrasiatique représentaient le ¼ de la population entière du pays.

<sup>159</sup> Kiki KAFKOULA, « Transformation du pays agricole : le peuplement de la Macédoine Orientale durant les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle » in Anthoula CARAMOUZI, Manolis MARMARAS, Vica D. GIZELI, *al., op. cit.*, p. 265.

en leur possession de passeports tamponnés par les autorités politiques compétentes ou de documents que la législation grecque prévoyait, était strictement interdite<sup>160</sup> ; et même, tout propriétaire d'un bateau, capitaine, agent ou membre de l'équipage qui prendrait en charge, aiderait ou accepterait de transférer en Grèce de tels groupes d'hommes risquerait une peine d'emprisonnement, la perte provisoire ou définitive de son permis d'exercice de la profession maritime et le paiement de dommages et intérêts à l'État Grec qui pourrait aller jusqu'à une somme de dix mille drachmes<sup>161</sup>. De plus, dans le même but, le haut commissaire grec à Smyrne, Aristides Stergiadis, adressant, le 19 août/1<sup>er</sup> septembre 1922, un télégramme chiffré et confidentiel à ses représentants dans les régions diverses d'Asie mineure, écrivit :

*« Après avoir reçu ce télégramme, ordonnez de ramasser les archives de votre service et mettez au courant les responsables des autorités de votre région, qu'ils emballent, eux aussi, leurs archives. Tous les fonctionnaires de votre région doivent se rassembler chez vous et être prêts à partir dès que j'en donnerai l'ordre. Concernant la date de départ et le lieu de votre destination, on vous enverra des ordres spéciaux. Ce télégramme doit rester secret de la population locale »*<sup>162</sup>.

Mais, à la suite de l'effondrement de l'armée grecque sur le front micrasiatique et durant son recul d'Afyon Karahissar, aucune loi ni personne ne peut retenir les habitants grecs-orthodoxes d'Asie mineure de passer sur le continent européen soit en embarquant sur un bateau ou dans un caïque<sup>163</sup> soit en suivant les forces armées grecques qui reculaient<sup>164</sup>. De même, après l'incendie de Smyrne et la publication d'une allocution de Nouredin Pacha, qui donnait aux populations grecques et arméniennes, à l'exception des hommes, entre 18 et 45 ans, le droit de quitter l'Asie mineure, nombreux furent ceux qui s'occupèrent de l'évacuation du quai de Smyrne

---

<sup>160</sup> Loi 2870. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1922, 1-140, vol. A, n° 187, p. 556 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1922/1. Il faut noter ici que les Grecs-orthodoxes d'Asie Mineure étaient, à l'époque, considérés comme des citoyens ottomans.

<sup>161</sup> *Ibid.*

<sup>162</sup> Cité par Ilias VENEZIS, *op. cit.*, pp. 38-39. Pourtant, il faut noter ici qu'Aristides Stergiadis, en donnant sa première et dernière interview, en décembre 1929, à A. Apostolopoulos, correspondant du journal *Paris* à Nice, au sujet de la catastrophe micrasiatique, (interview qui pourrait être considérée comme son plaidoyer), fit, sans faire directement mention de ce télégramme, retomber toute la responsabilité sur le gouvernement des antivenizélistes. Il souligna ainsi que le 17/30 août 1922 il avait adressé un télégramme au gouvernement d'Athènes en lui demandant l'envoi immédiat de bateaux pour sauver l'armée, son arsenal de guerre ainsi que la population locale. Mais Dimitrios Gounaris lui répondit, selon lui, par la phrase suivante : « Evitez de créer une situation [pour la Grèce] concernant les réfugiés ». « Désormais, tous les éléments doivent être révélés au grand jour ! », *Paris*, Athènes, 12 janvier 1930, année 2<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 567, p. 1.

<sup>163</sup> Témoignage du réfugié Georgios Tzitziras in F. D. APOSTOLOPOULOS (dir.), *op. cit.*, vol. 1, p. 51.

<sup>164</sup> Dimitrios MOUNTOURIS, *op. cit.*, pp. 104-124 ; Alexandros DESPOTOPOULOS, « La catastrophe en Asie Mineure » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 15, pp. 241-242.

par les réfugiés ; parmi eux, le sous-directeur de la *Confrérie Américaine Chrétienne des Jeunes* de Smyrne, l'américain Asa Jennings, joua un rôle majeur, réussissant à obtenir le commandement de la flotte grecque, qui se trouvait en mer d'Égée, afin de transférer les Grecs, qui continuaient à prier Dieu de les sauver, de Smyrne dans les îles égéennes<sup>165</sup>.

De la sorte, jusqu'à la fin de septembre 1922, les réfugiés se retrouvèrent en masse dans les îles Égéennes, en Thrace occidentale, en Macédoine, dans le Péloponnèse et en Grèce centrale<sup>166</sup>. Et, quelques jours plus tard, de nouveaux réfugiés, venus cette fois de la Thrace orientale, occupèrent, à la suite de l'armistice de Moudania, les villes et les villages au nord du pays<sup>167</sup>.

Pour la plupart d'entre eux, la Grèce était un pays totalement inconnu qui n'avait rien à voir avec leurs contrées natales. Les îles, où les réfugiés avaient, tout au début, débarqué, étaient, en majorité, petites, les obligeant à se demander, les larmes aux yeux, de quelle façon ils pourraient y survivre<sup>168</sup>. Chez les réfugiés qui étaient dispersés ici et là dans les régions de la Grèce continentale<sup>169</sup>, l'ambiance n'était pas meilleure ; ignorants totalement leur proche environnement, ils restaient sur place, là où les bateaux les avaient débarqué<sup>170</sup>. Il est caractéristique de voir que parmi les milliers de réfugiés, rares étaient les personnes qui abandonnaient volontairement, quelques jours après leur arrivée en Grèce, les régions où les bateaux les avaient débarquées ; ces « courageux » partaient de ces régions soit parce que leurs proches étaient ailleurs<sup>171</sup> soit parce qu'ils n'y trouvaient pas de travail comme l'ex-soldat volontaire Emmanuel Simeonakis le signala<sup>172</sup>.

En définitive, les réfugiés, originaires d'Asie mineure, du Pont-Euxin et de Thrace orientale, ayant quitté leurs maisons natales, arrivèrent dans un pays, pour eux, inconnu où ils devaient recommencer à vivre, n'ayant en leur possession que leurs

---

<sup>165</sup> Giles MILTON, *op. cit.*, pp. 388-407.

<sup>166</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 29, Télégramme de Nicolaos Politis, Athènes, 10/23 octobre 1922, n° 3543, p. 1.

<sup>167</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 30, Note de Nicolaos Politis, Athènes, 27 octobre 1922, p. 3.

<sup>168</sup> Témoignage d'Eleni Anastasiou in Giorgos DELIGIANNIS, *La captivité et la fuite de Smyrne. Témoignages*, Athènes, Idmon, 2001, (1997), p. 58.

<sup>169</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 30, Note de Nicolaos Politis, Athènes, 27 octobre 1922, pp. 2-3.

<sup>170</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département de Smyrne, Enveloppe 31, Sevdikioï, Témoignage de Klio Nicolintaga, Troisième Partie, Chapitre 2 : Échos des événements historiques, p. 10.

<sup>171</sup> Témoignage d'Anna Karabetsou in F. D. APOSTOLOPOULOS (dir.), *op. cit.*, vol. 1, p. 39.

<sup>172</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département de Smyrne, Enveloppe 13, Salahané, Témoignage d'Emmanuel Simeonakis, Troisième Partie, Chapitre 2 : « Des échos des événements historiques », p. 15.

vêtements déchirés. Car, la majorité d'entre eux, d'un côté, n'avaient pas pu transporter leurs affaires, et de l'autre, avant d'embarquer dans les bateaux, avaient été volés par les Turcs<sup>173</sup>.

Figure 28 : Une réfugiée en guenilles avec ses enfants<sup>174</sup>



## 2. Le logement des réfugiés

Les réfugiés étaient dans un état tragique. La plupart d'entre eux, ayant vu leurs proches massacrés et/ou violés par les hordes kémalistes et leurs propriétés pillées et, ensuite, incendiées par les Turcs, étaient profondément traumatisés. Étant restés plusieurs jours sur le quai de Smyrne ou ayant couvert de nombreux kilomètres à pied en Thrace orientale afin d'arriver sur la côte occidentale du fleuve Évros, la plupart des réfugiés arrivaient en Grèce avec de la fièvre, atteints de dysenterie, de pneumonie, de bronchite, de pleurésie ou du typhus<sup>175</sup> tandis que chez les femmes les accouchements prématurés ou bien encore les fausses couches constituaient des phénomènes courants<sup>176</sup> ; autrement dit, et pour utiliser les mots du médecin Fokion Kopanaris, les réfugiés avaient plus l'allure « *de cadavres ambulants que d'être humains vivants* »<sup>177</sup>.

<sup>173</sup> Témoignage d'Eleni Anastasiou in Giorgos DELIGIANNIS, *op. cit.*, pp. 55-56.

<sup>174</sup> E.L.I.A., Archives photographiques, 1922, photographe Nelly Seraïdari, code : L038.077.

<sup>175</sup> A.M.B., Archives d'Apostolos Doxiadis, Enveloppe 3, Rapport concernant les réfugiés, Athènes, mai 1923, p. 14.

<sup>176</sup> Costas KATSAPIS, « La question des réfugiés » in Antonis LIAKOS (dir.), *op. cit.*, p. 136.

<sup>177</sup> *Ibid.*

Au même moment, l'état de la Grèce n'était pas meilleur. Le changement du statut démographique du pays, les crises économiques consécutives du passé et les catastrophes dues aux guerres précédentes avaient laissé des traces indélébiles dans les villes et la campagne grecques tandis que la Grande Guerre et la campagne micrasiatique n'avaient pas permis aux gouvernements de remettre sur pied le pays<sup>178</sup>. Ainsi, dans les grandes villes grecques, la plupart de la population vivait dans des quartiers exposés à la délinquance et au danger d'une mauvaise santé publique. L'exemple caractéristique fut sans doute la capitale grecque où le manque d'eau fut l'un des plus grands problèmes. Seulement 6% des maisons furent approvisionnées en eau par le réseau de la ville, tous les deux jours pendant l'hiver et tous les cinq jours pendant l'été<sup>179</sup>. En 1918, un appartement de la capitale logeait presque 11 personnes (10,9)<sup>180</sup>. À la campagne, la situation n'était pas meilleure ; la crise agricole de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les catastrophes en Macédoine et en Epire durant les deux guerres balkaniques et la Grande Guerre<sup>181</sup> avaient tellement appauvri ces régions que même la population autochtone ne pouvait y subsister.

Il est significatif de voir qu'en février 1922, le consul général grec de Beyrouth demanda au ministre grec des Affaires étrangères d'examiner la possibilité d'envoyer en Grèce 180 Grecs qui vivaient dans cette ville ; mais le ministre répondit qu'il ne pouvait pas accepter ce petit nombre de réfugiés car il ne pouvait leur assurer ni logement, ni travail<sup>182</sup>. Or, désormais, l'État grec devait « accueillir » et loger 900.000 réfugiés !

Au début de cette crise humanitaire, le gouvernement de la *Révolution* créa alors dans toutes les contrées où des réfugiés affluaient, des *services d'assistance des réfugiés*<sup>183</sup> ainsi qu'une *Mutuelle de l'Assistance des Réfugiés* dont le but était de collecter tout l'argent que l'État grec ou les civils offraient en faveur des expatriés et de veiller à la juste répartition de ces ressources pour l'assistance et le logement de ces derniers. De plus, dans toutes les régions de la Grèce, les autorités politiques centrales mirent à disposition, pour loger des réfugiés, tous les bâtiments publics,

---

<sup>178</sup> Voir aussi notre Chapitre 2.

<sup>179</sup> Constantin FOUĐANOPOULOS, « Travail salarié » in Christos CHATZIIOSSIF, *op. cit.*, vol. A1, p. 103.

<sup>180</sup> Lila LEONTIDOU, *op. cit.*, (Institut Culturel et Technologique ETVA), 1989, p. 129.

<sup>181</sup> Voir notre chapitre 2.

<sup>182</sup> Costas KATSAPIS, « La question des réfugiés » in Antonis LIAKOS (dir.), *op. cit.*, p. 133.

<sup>183</sup> A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1922, 141-294, vol. A, n° 195, 237, pp. 1202, 1427-1428 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1922/2.

comme des écoles, des églises, des monastères<sup>184</sup> ou bien encore les mairies<sup>185</sup>. En outre, des abris divers<sup>186</sup>, des théâtres et des dépôts furent réquisitionnés pour loger cette masse énorme de réfugiés<sup>187</sup>.

De même, conformément à un décret législatif du 22 novembre/5 décembre 1922, on réquisitionna des appartements libres pour le logement des réfugiés ainsi que des champs pour la construction de bidonvilles de réfugiés<sup>188</sup>. En outre, conformément à un autre décret législatif du même jour, l'État grec réquisitionna même des appartements habités lorsqu'il y avait des chambres libres<sup>189</sup>, ce qui provoqua la réaction non seulement des Grecs<sup>190</sup> mais aussi des musulmans de Thessalonique. Ces derniers adressèrent un mémoire au Premier ministre, en soulignant :

*« À Thessalonique, tous les bâtiments habités par des Musulmans furent occupés par la force, par des Réfugiés. Des familles de plusieurs membres s'entassaient dans une seule chambre et étaient obligées de cohabiter [avec des réfugiés] alors que notre religion interdit la cohabitation non seulement avec des étrangers mais aussi avec nos proches »*<sup>191</sup>.

Au même moment, les services de l'État grec donnèrent aux réfugiés, des tentes et du bois afin qu'ils construisissent, eux-mêmes, leur logement tandis que la *Mutuelle de l'Assistance des Réfugiés* commença à créer des bidonvilles pour les réfugiés à Athènes, au Pirée, à Drama, à Serres, à Kavala, à Corfou et ailleurs<sup>192</sup>.

Finalement, avant que l'hiver n'arrivât, pratiquement tous les réfugiés furent, provisoirement, logés, tout en attendant que le congrès de la paix ne fixe leur destin et tout en faisant face à l'hostilité de leurs nouveaux « voisins ».

---

<sup>184</sup> A.M.B., Archives d'Apostolos Doxiadis, Enveloppe 3, Rapport concernant les réfugiés, Athènes, mai 1923, p. 5.

<sup>185</sup> Margarita ISSIGONI, *op. cit.*, p. 123.

<sup>186</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 29, Télégramme de Nicolaos Politis, Athènes, 10/23 octobre 1922, n° 3543, p. 1.

<sup>187</sup> A.M.B., Archives d'Apostolos Doxiadis, Enveloppe 3, Rapport concernant les réfugiés, Athènes, mai 1923, p. 3.

<sup>188</sup> A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1922, 141-294, vol. A, n° 243, p. 1459 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1922/2.

<sup>189</sup> *Ibid.*

<sup>190</sup> Menelaos CHARALABIDIS, « Des réfugiés et des autochtones à Athènes de l'entre-deux-guerres. Aspects d'une coexistence difficile » in Art. PSAROMILINGOS et Vassiliki LAZOU (dir.), *op. cit.*, vol. 7, pp. 11-15.

<sup>191</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 720, « Télégrammes et lettres divers (1921-1924) », Enveloppe A, Sous-enveloppe 3, Mémoire de la communauté musulmane de Thessalonique, Signé par Ali Demir et Chaïret Siakir, 24 octobre 1922, p. 2.

<sup>192</sup> A.M.B., Archives d'Apostolos Doxiadis, Enveloppe 3, Rapport concernant les réfugiés, Athènes, mai 1923, pp. 4-6.

Figure 29 : Des réfugiés installés dans les loges d'un théâtre à Athènes<sup>193</sup>



### 3. Autochtones et réfugiés : une coexistence difficile

À une époque où la mort de la Grande Idée provoqua un vide idéologique énorme au sein de la société grecque, la défaite de l'armée grecque en Asie mineure et les lourdes pertes en soldats endeuillèrent tout le pays. La vie de toute la population grecque était plus que difficile dans un État pauvre et l'arrivée en Grèce d'un grand nombre de réfugiés traumatisés et malades, qu'on devait loger et nourrir, créa un climat profondément lourd, un climat de guerre civile. D'ailleurs, les réfugiés, même s'ils étaient considérés comme des Grecs, étaient toujours des étrangers, des Grecs venus d'un autre monde ; autrement dit, si la Grèce était pour les réfugiés un monde inconnu, l'Asie mineure, le Pont-Euxin et la Thrace orientale étaient, eux aussi, des contrées mystérieuses pour le Grec ordinaire originaire, tout au moins, des régions lointaines des côtes micrasiatiques. Sur ce cas, le témoignage de Maria Birbili est caractéristique :

*« Le 2 octobre, on était en Crète, à Chania. Là, un homme est venu et il nous a conduits à Palaiochora afin de ramasser des olives. On a mis deux jours pour y arriver. On marchait à travers des montagnes et des vallées.*

*« Finalement, on y est arrivé. Il nous a alors proposé de dormir dans un poulailler. "Moi," je lui ai dit, "je ne dors pas ici. Si je voulais être capturée, je pouvais rester en Asie mineure". Ensuite, le maire de la communauté est arrivé et il nous a conduits dans une grande pièce ; mais on n'avait ni matelas ni couvertures*

<sup>193</sup> E.L.I.A., Archives photographiques, Athènes, 1923, photographeur Hepp Josef, code : 04.12.01.148.

pour dormir. Tout le monde s'y regroupa et nous regarda comme si on était d'une race différente.

“Parlez-vous le grec ? Avez-vous des églises chez vous ?” nous demandaient-ils.

Il y en avait aussi d'autres qui constataient que nous étions habillés à l'européenne »<sup>194</sup>.

Ainsi, la cohabitation de ces « deux » Grecs et le développement d'une conscience commune ou bien encore de la conscience des mêmes origines, constituaient une tâche non seulement difficile mais surtout de longue haleine. De fait, entre les réfugiés et les autochtones, il y avait, tant d'années après la catastrophe, un fossé qui s'était créé entre les deux « groupes » et qui empêchait l'intégration des réfugiés dans leur « nouvelle » patrie. En premier lieu, la société grecque relégua les réfugiés à une place marginale et défavorable de telle façon que, même après la deuxième guerre mondiale, les stéréotypes négatifs, concernant les réfugiés, furent toujours vivants. Et, en deuxième lieu, le fossé entre les deux « groupes » s'élargit également puisque que les réfugiés continuèrent à se déclarer comme des *Micrasiatés* même jusque dans les années 1970, créant ainsi une « frontière » entre eux et les « autochtones » et constituant un groupe différent malgré toutes leurs caractéristiques communes avec les Grecs continentaux comme la langue ou la religion<sup>195</sup>.

Ainsi, le brassage de ces deux « groupes » différents fut difficile et la cohabitation devint ardue sinon conflictuelle. Même s'il y avait, entre eux, des caractéristiques communes, des particularités les séparaient énormément comme par exemple le cosmopolitisme de l'un et le provincialisme de l'autre. De la sorte, l'accueil que la majorité des autochtones réserva aux réfugiés fut, très souvent, nourri d'une méfiance et d'une hostilité profonde. Parfois, on mettait ses ânes dans la maison même pour ne pas laisser de place libre pour les réfugiés<sup>196</sup>. Certes, l'accueil ne fut pas toujours hostile ; il y avait des communautés où les autochtones créaient des comités afin de nourrir et de loger les réfugiés<sup>197</sup> et/ou ils faisaient des quêtes au profit de ces nouveaux arrivés<sup>198</sup>.

Mais un climat de guerre civile ne tarda pas à faire son apparition ; l'arrivée de 900.000 réfugiés bouleversa en effet profondément non seulement la vie des

---

<sup>194</sup> Témoignage de Maria Birbili in F. D. APOSTOLOPOULOS (dir.), *op. cit.*, vol. 1, p. 73.

<sup>195</sup> Renée HIRSCHON, *op. cit.*, pp. 40-42.

<sup>196</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département de Smyrne, Enveloppe 31, Sevdikioï, Témoignage de Clio Nicolintaga, Troisième Partie, Chapitre 2 : Échos des événements historiques, p. 8.

<sup>197</sup> Témoignage de Saroula Skifti in F. D. APOSTOLOPOULOS (dir.), *op. cit.*, vol. 1, p. 123.

<sup>198</sup> A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1922, 1-79, vol. B, n° 58, pp. 213-216 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), B, 1922/1.

communautés d'accueil, car les réfugiés avaient apporté avec eux leurs coutumes et leurs mœurs, mais aussi le marché du travail parce que les nouveaux arrivés constituaient désormais une main d'œuvre bon marché. Des stéréotypes naquirent ainsi dans les deux sens.

Ainsi, pour les Grecs autochtones, les réfugiés étaient des *turcosporoi*, mot qui signifiait *graines de Turcs*, un *butin*<sup>199</sup>, des *baptisés dans le yaourt*<sup>200</sup> tandis que leurs campements constituaient des lieux dangereux pour la morale publique. Leur musique orientale avec ses « *amanés pourris qui remplaçaient la musique nationale grecque* »<sup>201</sup> portait atteinte aux bonnes mœurs des autochtones dont la jeunesse pouvait être entraînée par ces femmes provocantes qui :

*« ont une peau blanche et douce, des rondeurs évocatrices, [...] des yeux [...] pleins d'hédonisme. [...] Elles aiment [...] le luxe, les plats aux sauces lourdes, [...] les odeurs fortes et les distractions bruyantes pleines de gaspillage et de joie vulgaire. [...] Elles aiment, voluptueusement, fumer, ne jamais travailler et bavarder. Elles n'ont pas de distinction. [...] Elles ne sont pas de vraies dames. Ce sont des gonzesses. Le climat de l'Orient les a transformées en femmes mollasses, pulpeuses, sensuelles. [...] Un grand nombre d'entre-elles, prétextant la chaleur, ne portent plus de jupon et, quand elles marchent dans les rues ensoleillées, leurs rondeurs sont bien voyantes sous leurs robes. Avec leur cou et leurs bras nus, [...] elles provoquent l'attention et nous font baver, elles réveillent des désirs soudains. [...] De temps en temps, on voit des jeunes femmes habillées avec une élégance discrète, le regard haut, qui marchent lentement et orgueilleusement. Celles-ci sont des Athéniennes »*<sup>202</sup>.

Ailleurs, les réfugiés furent traités comme des être-humains de deuxième catégorie sinon des bêtes dont l'alimentation devait provenir de ce que les agriculteurs autochtones avaient réservé à la nourriture de leurs animaux<sup>203</sup> !

À l'opposé, l'image que les réfugiés avaient de leurs nouveaux « voisins » n'était pas meilleure. Pour les réfugiés, les autochtones étaient des hommes sous-civilisés, des frustes qui ne savaient pas se comporter ou parler ; une réfugiée disait à Renée Hirschon : « *Avant notre arrivée ici, eux [les Grecs du continent] n'étaient rien. Nous leur avons ouvert les yeux. Ils ne savaient ni manger ni s'habiller. Ils mangeaient de la morue et des blettes. Nous leur avons tout appris* »<sup>204</sup>. L'économie des villages fondée sur le troc devenait un signe d'arriération et d'infériorité de

---

<sup>199</sup> Venetia VASSILIOU, *op. cit.*, p. 63.

<sup>200</sup> Costas KATSAPIS, « La question des réfugiés » in Antonis LIAKOS (dir.), *op. cit.*, p. 163.

<sup>201</sup> Menelaos CHARALABIDIS, « Des réfugiés et des autochtones à Athènes de l'entre-deux-guerres. Aspects d'une coexistence difficile » in Art. PSAROMILINGOS et Vassiliki LAZOU (dir.), *op. cit.*, vol. 7, pp. 24-25.

<sup>202</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>203</sup> Venetia VASSILIOU, *op. cit.*, p. 51.

<sup>204</sup> Renée HIRSCHON, *op. cit.*, p. 84.

l'autochtone<sup>205</sup>, et provoquait des commentaires caustiques de la part des *Micrasiatés* comme une réfugiée le souligna : « *Eux, [les Grecs du continent] prenaient les œufs du cul de la poule afin d'“acheter” une poignée de riz chez l'épicier* »<sup>206</sup>.

Ainsi, ces deux « mondes » différents cohabitant au sein de l'État grec vécurent dans un climat conflictuel à cause des différents *modi vivendi*, et ce climat resterait vivant pendant encore de longues années après la catastrophe micrasiatique.

## **B. Les Grecs pensent à la guerre**

Dans un autre domaine, le climat de guerre, qui occupait les esprits de la société grecque, ne concernait pas seulement les relations entre les autochtones et les réfugiés mais aussi les relations de l'État grec avec la Turquie de Moustapha Kemal. Ce climat de guerre pénétra également, petit à petit, l'esprit du chef de la délégation diplomatique grecque, Eleftherios Venizélos, qui, en Europe, était chargé des négociations diplomatiques avec les grandes puissances et les représentants de Moustapha Kemal pour conclure une paix favorable aux droits de l'État grec.

Or, de quelle façon les Grecs envisageaient-ils de se battre de nouveau contre les Turcs ? Quel était le rôle que les journaux grecs jouèrent ? Et, finalement, que pensait l'ex-Premier ministre grec, Eleftherios Venizélos, à ce sujet ?

### **1. Le peuple grec se manifeste**

La signature de l'armistice de Moudania, le 30 septembre/13 octobre 1922, par l'attaché grec à Istanbul fixa la fin, du moins provisoire, de l'époque de guerre entre la Grèce et la Turquie. Désormais, le « combat » se transférait derrière les portes fermées du congrès de la paix tandis que Moustapha Kemal pouvait s'occuper du Sultan et la Grèce réorganiser son armée, guérir ses blessures, nourrir et loger un grand nombre de réfugiés qui « envahissaient » quotidiennement son territoire depuis le début du même mois.

Or, au sein de la société grecque, le climat était profondément lourd. La mort de la Grande Idée, la fin spectaculaire de Smyrne et l'abandon de la Thrace orientale avaient non seulement endeuillé tout le pays mais également blessé sa dignité. Dans cette perspective, pour le peuple, la paix à tout prix ne pouvait pas être une solution acceptable.

---

<sup>205</sup> Voir aussi notre chapitre 2.

<sup>206</sup> Renée HIRSCHON, *op. cit.*, p. 87.

À l'automne 1922, tandis qu'à Istanbul, les Turcs fêtaient leur victoire militaire et diplomatique en envahissant les côtes de Bosphore, en agitant leurs drapeaux rouges et en pavoisant tous les bateaux qui se trouvaient sur la Corne d'Or, ainsi que la tour et le pont de Galata<sup>207</sup>, il en était tout autrement en Grèce. Dans le pays, des autochtones et des réfugiés grecs se présentèrent sous les drapeaux en tant que soldats volontaires<sup>208</sup> prouvant ainsi et de la meilleure façon que, même si l'armée grecque avait quitté la Thrace orientale, la guerre n'était pas encore finie pour eux, et que la victoire des forces kémalistes n'était en aucun cas définitive.

Par ailleurs, des télégrammes et des lettres, venus de tous les coins de l'État grec, inondèrent le bureau du Premier ministre. Dans ces télégrammes et dans ces lettres, le peuple grec assurait le *Comité Révolutionnaire* que, d'un côté, il soutenait l'œuvre de la *Révolution des militaires* et, de l'autre, il était prêt à tout sacrifier afin de sauver la patrie en danger<sup>209</sup>, et pour venger la défaite humiliante des côtes micrasiatiques<sup>210</sup>.

Dans ce contexte belliqueux, les Grecs de la diaspora se mobilisèrent eux aussi en envoyant des mémoires volumineux au Premier ministre et en lui proposant des « stratégies » pour réoccuper la Thrace orientale et expulser, une bonne fois pour toutes, les Turcs du continent européen. Le mémoire rédigé le 3/20 décembre 1922, par Michaïl S. Cotzamanidis, habitant les États-Unis, proposa ainsi au Premier ministre, Stilianos Gonatas, que la Grèce s'allie à la Bulgarie et, avec le soutien militaire et diplomatique de la Serbie et de la Roumanie, qu'elle s'engage dans une guerre contre la Turquie kémaliste<sup>211</sup>. Avec le même état d'esprit, d'autres Grecs de la diaspora, prêts à faire la guerre et stimulés par les cris de guerre, quittèrent leurs familles et leurs métiers en Russie, en Roumanie, en Serbie, à Chypre, en Égypte et en Albanie afin de venir en Grèce et de se porter volontaires dans l'armée grecque<sup>212</sup>.

Par ailleurs, plus on s'approchait de la signature de la paix alors que les provocations turques à la frontière nord du pays ne s'arrêtaient pas, plus l'agressivité

---

<sup>207</sup> « Paix », *Proodos*, Istanbul, 31 septembre 1922, année 19<sup>e</sup>, n° 6294, p. 1.

<sup>208</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement. Voir aussi notre Chapitre 1.

<sup>209</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 720, « Télégrammes et lettres divers (1921-1924) », Enveloppe A, Sous-enveloppe 3, Télégramme de nombreuses associations d'Épire adressé au *Comité Révolutionnaire*, Ioannina, 30 octobre 1922, n° 3416, p. 4.

<sup>210</sup> *Ibid.*, Manifeste des habitants d'Alexandroúpolis adressé au Comité Révolutionnaire, p. 1.

<sup>211</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 742, « Enveloppe des documents sans numéro de protocole (1922-1923) », Mémoire de Michaïl S. Cotzamanidis adressé au Premier ministre Stilianos Gonatas, États-Unis, 3/20 décembre 1922, s.n., pp. 1-2.

<sup>212</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

du peuple grec augmentait, et plus l'idée du déclenchement d'une « nouvelle » guerre faisait vibrer les esprits comme Stilianos Gonatas en informa Eleftherios Venizélos<sup>213</sup>.

Certes, la signature de l'armistice de Moudania assura, à un certain niveau, les grandes puissances que la possibilité d'une « nouvelle » guerre dans les Balkans était mince puisque que l'agressivité kémaliste était apaisée. Mais les Grecs ne semblaient pas prêts à déposer les armes et à laisser les Turcs s'enorgueillir de leur succès.

## 2. Les journaux demandent vengeance

Durant la période qui suivit la défaite de l'armée grecque en Asie mineure, le peuple grec ne fut pas le seul à battre frénétiquement les tambours de guerre. Les journaux appelèrent, eux aussi, les Grecs sous les drapeaux pour venger la défaite humiliante et ce, alors même que les incendies n'étaient pas encore éteints à Smyrne et que le martyre de la population grecque locale n'était pas encore fini. Les journaux grecs publièrent ainsi des articles enflammés dans lesquels ils annonçaient aux Turcs que la Grèce se vengerait de cette catastrophe atroce. Le journal venizéliste *Empros*, dans son article principal du 2/15 septembre 1922, commémora Smyrne, honora ses morts et blâma l'Entente pour cette catastrophe et le massacre des Grecs, en publiant :

« [...] *La Grèce, debout, silencieuse, farouche, dépitée devant ce grand deuil qui l'entoure, dépose le témoignage de son amour, de son respect et de son honneur aux pieds de ses fils massacrés, aux pieds de ces jeunes martyrs immortels, aux pieds de ses héros qui sont déjà morts et de ceux qui donnent leur vie en faveur des martyrs. La Grèce fait taire ses sentiments, elle raffermir ses nerfs. Elle garde la tête haute. Et le Grec prête serment qu'il se vengera. Il se vengera de la façon la plus terrible. Des flammes et du sang de Smyrne renaîtra le soleil de la Liberté Grecque. Ses flammes incendieront le monstre Turc tandis que le sang Grec noiera définitivement la nation turque déloyale. Le tombeau de Smyrne constituera le tombeau du Turc sauvage. La Grèce se vengera* »<sup>214</sup>.

Puis, quelques jours plus tard, le même journal publia, à la une, une image représentant un evzone, ayant un pied en Thrace orientale et l'autre en Asie mineure. Son fusil à la main, le visage tordu de haine et du désir de se venger de cette catastrophe en Asie mineure, il criait à une femme, éplorée, agenouillée à ses pieds qui lui demandait son aide : « *Vengeance ! Non ! Vous n'occuperez jamais la Thrace ! Et même, l'Asie mineure sera, de nouveau, à nous !* »<sup>215</sup>.

---

<sup>213</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 37, Télégramme de Stilianos Gonatas adressé à Eleftherios Venizélos, Athènes, 9 mai 1923, n° 4318, p. 1.

<sup>214</sup> E. L., « La Grèce se vengera », *Empros*, Athènes, 2 septembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9298, p. 1.

<sup>215</sup> « Vengeance ! », *Empros*, Athènes, 11 septembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9307, p. 1.

La rhétorique guerrière de ce journal ne s'arrêta pas même après la signature de l'armistice de Moudania qui semblait régler la paix. Le jour où l'attaché grec à Istanbul signa l'armistice, le journal *Empros* demanda au gouvernement grec de ne pas signer ce protocole de déshonneur et de catastrophe, de ne pas suivre les conseils d'Eleftherios Venizélos mais d'ordonner aux troupes grecques de défendre à tout prix la Thrace orientale pour sauver la Grèce du monstre islamiste et bolcheviste<sup>216</sup>.

De même, les journaux antivenizélistes suivirent, eux aussi, la même rhétorique pendant toute cette période où la paix entre la Grèce et la Turquie n'était en aucun cas assurée. Ainsi, le journal *Skrip* publia, le 20 septembre/3 octobre 1922, un article dans lequel il demandait au peuple grec de s'unir à la *Révolution* et de se battre de toutes ses forces en faveur de la Thrace orientale<sup>217</sup>. Quelques jours plus tard, le même journal, annonçant que les travaux du congrès de la paix échoueraient, mit l'accent sur la nécessité de réorganiser l'armée grecque afin que la Grèce gagnât le respect de ses ex-alliés, et afin qu'elle fût prête à montrer la force de ses armes et de son âme à tout moment, face aux conséquences de l'échec des négociations diplomatiques<sup>218</sup>.

Certes, parmi ces journaux qui tentaient d'insuffler à leurs lecteurs l'idée que rien n'était perdu, que la guerre devait continuer et que le moment de la vengeance approchait, le journal de gauche, *Rizospastis*, suivit une rhétorique bien différente. Pour lui, le rêve grec du *rétablissement national* s'était transformé en cauchemar qui avait conduit la Grèce à être couverte de sang et déchirée<sup>219</sup>. Son alliance avec les Grandes Puissances et les dernières guerres impérialistes ne donnaient aucun autre résultat que la catastrophe de l'État et que le malheur de tout le peuple grec<sup>220</sup>. Dans ce sens, conformément au porte-parole du parti socialiste grec, la seule solution était la paix, la réconciliation des peuples des Balkans afin qu'ils puissent vivre en paix et afin qu'ils puissent défendre leurs intérêts avec le soutien de la Russie<sup>221</sup>.

---

<sup>216</sup> « Ne vous hâtez pas de signer. La guerre est inévitable à Évros », *Empros*, Athènes, 30 septembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9326, p. 1.

<sup>217</sup> « Pour la Thrace ! », *Skrip*, Athènes, 20 septembre 1922, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 7432, p. 1.

<sup>218</sup> « Le congrès de paix », *Skrip*, Athènes, 14 octobre 1922, année 28<sup>e</sup>, période 4<sup>e</sup>, n° 7458, p. 1.

<sup>219</sup> D. POURNARAS, « L'effondrement du mensonge de la Grande Idée », *Rizospastis*, Athènes, 11 septembre 1922, année 6<sup>e</sup>, période 2<sup>e</sup>, n° 1877, p. 2.

<sup>220</sup> « Quelle misère catastrophique », *Rizospastis*, Athènes, 26 septembre 1922, année 6<sup>e</sup>, période 2<sup>e</sup>, n° 1892, p. 1.

<sup>221</sup> « La Grèce paie les pots cassés », *Rizospastis*, Athènes, 24 septembre 1922, année 6<sup>e</sup>, période 2<sup>e</sup>, n° 1890, p. 1.

Mais au fond, la majorité des journaux grecs de cette époque suivirent l'agressivité du peuple grec dont ils se firent les « porteplumes »<sup>222</sup>. Ils remplirent leurs pages d'articles enflammés qui criaient vengeance : il fallait venger la défaite humiliante de l'armée grecque en Asie mineure, la catastrophe impressionnante de Smyrne, la masse des Grecs originaires d'Asie mineure, du Pont-Euxin et de Thrace orientale obligés de quitter leurs contrées natales. Parmi eux, seul le journal gauchiste, *Rizospastis*, utilisa une rhétorique pacifiste, mais une rhétorique qui ne touchait presque personne.

### 3. Les pensées contradictoires d'Eleftherios Venizélos

L'idée de reprendre la guerre contre la Turquie kémaliste en Thrace orientale n'occupait pas seulement l'esprit du peuple grec et de la majorité des journaux, venizélistes et/ou antivenizélistes, mais aussi celui d'Eleftherios Venizélos.

Depuis le début de cette « nouvelle » période de la guerre gréco-turque, l'ex-Premier ministre grec conseilla le gouvernement *révolutionnaire* de réorganiser l'armée grecque. Il trouvait que la paix, qu'on conclurait à Lausanne, serait favorable à la Grèce seulement si les informations, qui arrivaient aux délégations diplomatiques depuis la Thrace occidentale, feraient mention d'une armée grecque prête à défendre les intérêts de la nation<sup>223</sup>. Pour autant, le but d'Eleftherios Venizélos était de convaincre la *Révolution* d'éviter de déclencher une nouvelle guerre dans les Balkans tout au moins sans faire de la Grèce la responsable.

En ce sens, l'ex-Premier ministre grec « conseilla » le gouvernement grec de signer l'armistice de Moudania en le menaçant qu'il ne représenterait pas le pays au congrès de la paix si la *Révolution* poussait de nouveau le pays à une nouvelle guerre<sup>224</sup>. Dans les lettres et les télégrammes qu'il envoyait à Athènes, l'homme politique crétois considérait que la reprise des hostilités à l'initiative du gouvernement grec serait catastrophique sans s'être assuré au préalable du soutien diplomatique ou de la neutralité, favorable à la Grèce, des Anglais et des Français ou bien encore du

---

<sup>222</sup> Patrick CHAMPAGNE, « La manifestation, la production de l'événement politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Centre National de la Recherche Scientifique-Centre de Sociologie Européenne, juin 1984, n° 52-53, pp. 18-41 ; Patrick CHAMPAGNE, « La construction médiatique de "malaises sociaux" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Centre National de la Recherche Scientifique-Centre de Sociologie Européenne, décembre 1991, n° 90, pp. 64-75.

<sup>223</sup> A.M.B., Numéro d'entrée 214, Enveloppe 1, Lettre d'Eleftherios Venizélos adressée au général Nider, Paris, 2 novembre 1922, n° 134, pp. 1-2.

<sup>224</sup> Cité par Ioannis GIANOULOPOULOS, « La Révolution de 1922, le procès de six et le traité de Lausanne » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 15, pp. 253-254.

soutien militaire de la Serbie afin d'éviter une progression bulgare vers la Thrace occidentale<sup>225</sup>. Dans un télégramme, qu'il envoya de Londres le 13 octobre 1922, Eleftherios Venizélos souligna ainsi :

*« Je vous prie d'informer le Comité Révolutionnaire que, en réponse à un télégramme que le ministre [des Affaires étrangères] m'a envoyé, toute idée de progression [de l'armée grecque] vers les côtes du Bosphore est exclue. Non seulement un tel assaut provoquerait la vive opposition des Puissances Alliées mais aussi un affrontement militaire serait, contre celles-ci, quasi certain. Moustapha Kemal, prenant avantage de sa victoire, peut, sans cesse, les provoquer tandis que nous ne pouvons pas le faire sans danger à cause, d'un côté, de la géographie insulaire de notre pays, et, de l'autre, de notre défaite en Asie mineure »<sup>226</sup>.*

Pour autant, sous conditions, Eleftherios Venizélos n'était pas hostile à la possibilité de la reprise de la guerre entre la Grèce et la Turquie à la suite d'un assaut mené par les forces armées grecques, vers Tsatalza et le Bosphore. Ainsi, dans une lettre qu'il adressa à Apostolos Alexandris, l'homme politique crétois, toujours aventureux et prêt à faire des manœuvres diplomatiques pour arriver à son but, écrivit :

*« Je sais que, [en attendant le déclenchement d'une nouvelle guerre provoquée par les Turcs], on perd tous les avantages qu'on peut gagner, au niveau militaire et diplomatique, après une progression vers Tsatalza. Mais, sans être protégé contre le danger Bulgare, une telle attaque constituerait une opération risquée.*

*Quant à moi, je n'hésiterai pas même un instant, à offrir à la Yougoslavie la contrée de Florina afin d'avoir son soutien. Pourtant, cette offre ne serait valable seulement que si le congrès de la paix me donnait la Thrace en entier jusque, au moins, à Tsatalza. De cette façon, on aurait non seulement le soutien militaire de la Yougoslavie mais aussi l'aide diplomatique de la Petite Entente, qui serait précieuse car, elle influencerait énormément la politique Française.*

*Malheureusement, on veut le beurre et l'argent du beurre. Mais, de cette façon, on ne peut pas accomplir de grandes œuvres »<sup>227</sup>.*

Au fond, même si Eleftherios Venizélos semblait, au début, être profondément hostile au déclenchement d'une « nouvelle » guerre provoquée par la Grèce, il changea d'opinion peu à peu en soulignant que cette possibilité pourrait avoir des avantages pour le pays à condition de protéger les frontières du danger bulgare et de gagner l'alliance de la Serbie et/ou de la Yougoslavie.

Ainsi, au cours de cette période décisive, le climat fut enflammé, la guerre était encore présente dans les esprits du peuple, des journaux et même de Venizélos.

---

<sup>225</sup> A.M.B., Numéro d'entrée 343, Enveloppe 1, Lettre d'Eleftherios Venizélos adressé à Apostolos Alexandris, Lausanne, 19 janvier 1923, s.n., pp. 1-6.

<sup>226</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 29, Télégramme d'Eleftherios Venizélos adressé au ministre des Affaires étrangères, Londres, 13 octobre 1922, n° 3393, p. 1.

<sup>227</sup> A.M.B., Numéro d'entrée 343, Enveloppe 1, Lettre d'Eleftherios Venizélos adressé à Apostolos Alexandris, Lausanne, 19 janvier 1923, s.n., pp. 5-6.

La paix, si désirée par les grandes puissances, n'était certes pas encore assurée ; et même, le climat, au sein de la péninsule balkanique s'aggrava, encore plus, durant les mois suivants...

### **C. La menace de la guerre plane au-dessus des Balkans**

Au début du mois d'octobre 1922, Ernest Hemingway prenait le train de la Gare de Lyon de Paris à destination des Balkans, là où les yeux du monde entier étaient, désormais, tournés. Quelques jours plus tard, il envoya, de Sofia, au journal *Toronto Daily Star* un article avec le titre « *Balkans : une image de paix, non de guerre* » :

*« Il est difficile de croire que cette contrée fertile et agricole représente les Balkans terribles. Mais, c'est vrai et, quand on la traverse, on peut comprendre que l'amour de la terre peut conduire les hommes à la guerre. Car, ici, la guerre éclate pour la terre, pour les champs de maïs, pour les champs ocres jaunes de tabac, pour les troupeaux de moutons et les vaches, pour les monts de Calebasses jaunes, pour les forêts de hêtres, pour la fumée de la tourbe qui sort des cheminées ; elle éclate pour ce qui est à moi et ce qui est à toi. Et, la paix ne peut jamais exister dans les Balkans dans la mesure où un peuple occupe la terre d'un autre peuple, quelque soit le prétexte politique »<sup>228</sup>.*

Il n'avait pas tort car le processus de paix, qui avait commencé, quelques jours auparavant, à Moudania et qui se poursuivait à Lausanne, ne garantissait pas, pour l'instant, qu'une « nouvelle » guerre n'éclaterait pas. En fait, les trois côtés du « triangle mortel », Sofia, Ankara et Athènes, continuaient d'essayer de « gagner » les territoires qui étaient censés leur appartenir, sur les plans historique, culturel et démographique. Mais de quelles façons ? Qui était responsable ? Quels étaient les buts recherchés et comment réagirent les grandes puissances ?

#### **1. Certains militaires grecs poussent de nouveau le pays à la guerre**

L'idée de la reprise de la guerre entre la Grèce et la Turquie kémaliste occupa aussi l'esprit des officiers grecs qui, se trouvant désormais, au pouvoir, tentèrent de toutes les façons possibles de saper le processus de paix. D'ailleurs, même si toute la société grecque et tous les journaux<sup>229</sup> se rejoignaient pour considérer comme

---

<sup>228</sup> Ernest HEMINGWAY, « Balkans : une image de paix, non de guerre » in William WHITE (dir.), *op. cit.*, p. 334.

<sup>229</sup> Sur ce point, même le journal *Rizospastis* était d'accord tout en jugeant également coupables les venizélistes. « Le peuple et les coupables », *Rizospastis*, Athènes, 2 novembre 1922, année 6<sup>e</sup>, période 2<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 1929, p. 1 ; « Les coupables », *Rizospastis*, Athènes, 23 septembre 1922, année 6<sup>e</sup>, période 2<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 1888, p. 1.

« coupables » de la catastrophe micrasiatique les antivenizélistes et le roi Constantin, les officiers grecs ne pouvaient, eux non plus, échapper au mépris général. La défaite micrasiatique était considérée non seulement comme tragique mais aussi comme humiliante pour les forces armées grecques et leurs chefs. Aussi, de même que l'humiliation de l'armée grecque lors de la défaite de 1897 avait été effacée par les victoires de deux guerres balkaniques de 1912-1913, les officiers-gouverneurs cherchèrent, encore une fois, à retrouver prestige et popularité en engageant une « nouvelle » guerre contre l'ennemi qui les avait humiliés.

De fait, dès les premiers jours de l'accession de la *Révolution* au pouvoir, les officiers ne cachèrent pas que leur premier but était de réorganiser l'armée grecque et de renforcer ses effectifs en incorporant même des soldats volontaires afin de pouvoir, à tout prix, défendre l'intégrité et l'honneur du pays<sup>230</sup>. Et, même si, à ce moment décisif, la décision des alliés de céder devant Moustapha Kemal et de lui offrir en « cadeau » la Thrace orientale<sup>231</sup> n'avait pas poussé les *révolutionnaires* à « faire de cette région leur Marne »<sup>232</sup>, les dictateurs ne restèrent pas longtemps pacifistes. Dès que les commandants des forces armées grecques envoyèrent à Athènes des messages annonçant qu'une armée était désormais réorganisée et prête à se battre de nouveau<sup>233</sup>, et devant la progression des forces kémalistes vers Istanbul et ensuite vers la Thrace orientale<sup>234</sup>, l'idée de la reprise des combats occupa de plus en plus l'esprit des *révolutionnaires*. Et, cette idée devint encore plus forte lorsque les soldats et les officiers du front se déclarèrent prêts à tout faire pour laver la tache micrasiatique et restaurer l'honneur des armes et le prestige de l'État<sup>235</sup>.

Aussi, à la mi-décembre 1922, avec la prise en charge du commandement de l'armée par Théodore Pangalos, les *révolutionnaires* furent prêts à lancer leur attaque contre la Turquie kémaliste comme le révèle un télégramme qu'Apostolos Alexandris adressa à Eleftherios Venizélos :

---

<sup>230</sup> « Tous sous les drapeaux ! Allez-y les volontaires Grecs. Circulaire enthousiaste du ministère », *Empros*, Athènes, 21 septembre 1922, année 26<sup>e</sup>, n° 9317, p. 4 ; Manifeste de la *Révolution* du 11/24 septembre 1922, Vassilis I. TZANAKARIS, *op. cit.*, p. 43.

<sup>231</sup> Ernest HEMINGWAY, « La révolution grecque » in William WHITE (dir.), *op. cit.*, p. 363.

<sup>232</sup> Ernest HEMINGWAY, « Agence de propagande du Croissant Rouge Turc » in *ibid.*, p. 327.

<sup>233</sup> A.H.M.A.E., 1922/Enveloppe 90, Sous-enveloppe 1, Informations militaires. Prisonniers, Partie 1, Télégramme de Kanelopoulos adressé à Eleftherios Venizélos, 29 septembre 1922, n° 10439, p. 1.

<sup>234</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 30, Télégramme de Nicolaos Politis adressé à Eleftherios Venizélos, Athènes, 30 octobre/12 novembre 1922, n° 12169, p. 1.

<sup>235</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 596, « Année 1923 archives des numéros de protocole divers 919-1119 (janvier 1923) », Télégramme de la XIV<sup>e</sup> Division adressé au Premier ministre Stilianos Gonatas, Drama, 31 décembre 1922, n° 218, p. 1.

*« Les informations que le Chef de la Révolution, le Premier ministre et le ministre de l'Armée ont et qui coïncident avec celles que Nider et d'autres officiers m'ont apportées, indiquent qu'on a six divisions, c'est-à-dire cinquante à cinquante-cinq mille soldats, et que, d'ici à la fin décembre, se trouveront en Thrace huit ou neuf divisions bien équipées. Les six divisions se mettront en campagne contre la Thrace orientale tandis que les deux ou trois autres couvriront la frontière gréco-bulgare. Les dits officiers trouvent que, avec les six divisions, nous pourrions arriver non seulement à Tsataltza mais aussi au Bosphore au pire dans une semaine. La réussite d'une telle campagne aura un résultat colossal sur le moral de la société grecque de telle façon que l'appel des trois classes militaires et des déserteurs sera, avec enthousiasme, accepté car, tous comprendront que le succès de notre combat est certain à la suite de la neutralité des Grandes Puissances »<sup>236</sup>.*

Quelques jours plus tard, Apostolos Alexandris informa Eleftherios Venizélos, de la part de Gonatas et de Plastiras, que les Turcs se préparaient militairement en Thrace orientale et que si se révélaient exactes la mobilisation générale de la population masculine d'Andrinople, le transfert de 30.000 soldats Turcs sur place et l'évacuation d'Istanbul par les troupes anglaises, la Grèce se trouverait dans l'obligation de marcher sur Tsataltza et le Bosphore<sup>237</sup>.

Finalement, la guerre, tant désirée par certains officiers-gouverneurs comme Théodore Pangalos et la société grecque, n'éclata pas ; Eleftherios Venizélos s'en réjouit dans une lettre adressée à Apostolos Alexandris, car il pensait que la reprise des combats de la Grèce contre la Turquie sans avoir assuré la neutralité anglaise et française ou, tout au moins, le soutien militaire de la Serbie, serait catastrophique, comme nous l'avons vu<sup>238</sup>.

Mais, quelques mois plus tard, l'intransigeance turque sur les indemnités de guerre, excita, encore une fois, l'agressivité grecque ; Stilianos Gonatas, dans un télégramme confidentiel adressé à Eleftherios Venizélos le 23 mai 1923, souligna :

*« Le Gouvernement, après avoir examiné toutes les propositions et sur l'avis catégorique du chef de l'armée selon lequel, même si les Alliés ne permettent pas à notre flotte de traverser le détroit [des Dardanelles], la réussite des opérations militaires terrestres sera assurée, [...] a accepté, à l'unanimité, comme la seule solution favorable pour la Grèce, l'attaque contre les Turcs le plus vite possible. L'armée a des munitions suffisantes et la flotte possède du charbon en abondance. On est totalement conscient de l'importance de la décision qu'on prend aujourd'hui, [...] nous nous jetons dans la bataille plein d'espoir. Pourvu que la conjugaison des*

---

<sup>236</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 34, Télégramme d'Apostolos Alexandris adressé à Eleftherios Venizélos, Athènes, 14/27 décembre 1922, n° 14522, p. 1.

<sup>237</sup> *Ibid.*, Télégramme d'Apostolos Alexandris adressé à Eleftherios Venizélos, Athènes, 8 janvier 1923, n° 15008, pp. 1-2.

<sup>238</sup> A.M.B., Numéro d'entrée 343, Enveloppe 1, Lettre d'Eleftherios Venizélos adressé à Apostolos Alexandris, Lausanne, 19 janvier 1923, s.n., pp. 1-6.

*succès militaires et diplomatiques produise le meilleur de ses fruits pour notre patrie si éprouvée.*

*Je vous prie de communiquer la dénonciation de l'armistice de notre part, le plus vite possible car, tout retard est à l'avantage de l'ennemi »<sup>239</sup>.*

Mais, encore une fois, la guerre fut évitée. Les militaires *révolutionnaires* « pacifistes » l'emportèrent en effet, en obligeant le généralissime Théodore Pangalos de démissionner et en donnant le temps à Eleftherios Venizélos de signer le traité de paix<sup>240</sup>.

Ainsi, des officiers révolutionnaires, depuis le premier jour de leur prise du pouvoir à Athènes, cherchèrent à continuer la guerre contre la Turquie kémaliste ; parmi ceux-ci, Théodore Pangalos fut celui qui trouvait que la guerre fut la meilleure solution. Mobilisés par leurs propres aspirations, profitant des pensées contradictoires d'Eleftherios Venizélos et tâtant le pouls de la société grecque, il y avait des officiers qui étaient prêts à tout risquer pour sauver, de la façon qu'ils pensaient être la meilleure, la patrie. Pourtant, d'autres officiers de la *Révolution*, étant plus prudents, soutenaient la paix. Ainsi, la guerre n'éclata pas du fait, tout au moins, d'une initiative grecque. Cela dit, le péril d'une guerre n'était pas encore éloigné...

## **2. Les provocations turques et bulgares**

Au moment où des « généraux » grecs tentaient de faire éclater une nouvelle guerre avec la Turquie non seulement pour « offrir » à la Grèce la Thrace orientale mais aussi afin de « gagner », pour eux-mêmes, une place majeure dans la conscience et la mémoire collective du peuple grec, les Turcs et les Bulgares essayaient, eux aussi, d'« expulser » la Grèce vaincue de la Thrace occidentale et aussi de la Macédoine orientale.

Quelques jours après la défaite grecque en Asie mineure et avant même que l'armistice de Moudania ne fût signé, de nombreux télégrammes parvinrent dans les mains du ministre grec des Affaires étrangères, parlant de l'existence en Thrace occidentale d'un complot turc dont le but était de pousser les autochtones à déclencher un mouvement pour demander l'autonomie de leur pays natal<sup>241</sup>. D'autres

---

<sup>239</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 38, Télégramme personnel et extrêmement confidentiel de Stilianos Gonatas adressé à Eleftherios Venizélos, Athènes, 23 mai 1923, n° 4811, p. 1.

<sup>240</sup> Ioannis GIANOULOPOULOS, « La Révolution de 1922, le procès de six et le traité de Lausanne » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 15, p. 260.

<sup>241</sup> A.H.M.A.E., 1923/Enveloppe 23, Sous-enveloppe 2, « Préparation militaire de la Bulgarie. La question des troupes irrégulières », Partie 1, Dépêche télégraphique du gouverneur de la gendarmerie de Serres, Serres, 20 septembre 1922, n° 80/6, p. 1.

télégrammes informèrent le gouvernement grec que des troupes irrégulières bulgares étaient organisées en Thrace occidentale, afin de propager chez leurs compatriotes de Macédoine et de Thrace l'idée de l'autonomie des deux régions sous la haute protection de la Bulgarie<sup>242</sup>. D'autres encore mentionnèrent une rencontre qui avait eu lieu à Sofia entre les chefs des troupes irrégulières bulgares et l'attaché militaire de l'ambassade turque ; le sujet de la discussion était l'action commune des Turcs et des Bulgares en Thrace<sup>243</sup>.

Par ailleurs, après la signature de l'armistice de Moudania, des télégrammes, venus de Bulgarie et/ou de Thrace orientale d'espions volontaires de l'armée grecque et des forces armées grecques cantonnant sur le front thracien informèrent le ministre grec des Affaires étrangères que de nombreuses troupes irrégulières turco-bulgares se formaient au-delà de la frontière gréco-bulgare<sup>244</sup>. Ces télégrammes informaient également le gouvernement grec que des officiers kémalistes gagnaient les régions au sud de la Bulgarie dans le but d'y former des troupes irrégulières<sup>245</sup> et signalèrent aussi de nombreuses escarmouches au nord de l'État grec opposant ces troupes irrégulières turco-bulgares aux forces armées grecques<sup>246</sup>.

Lorsque tous les renseignements soulignèrent que, d'un côté, le but des Turcs et des Bulgares était de provoquer l'autonomie de la Thrace occidentale et de la Macédoine orientale avant le début des travaux du congrès de la paix<sup>247</sup> et, de l'autre, que ces troupes irrégulières turco-bulgares avaient le soutien des autorités politiques bulgares<sup>248</sup>, le gouvernement grec décida de réagir. L'ambassadeur grec à Sofia rendit

---

<sup>242</sup> *Ibid.*, Dépêche télégraphique du chef de l'armée Nider, Redestos, 24 septembre 1922, n° 773/339/2, p. 1.

<sup>243</sup> *Id.*, Partie 2, Dépêche télégraphique chiffrée et confidentielle de l'ambassadeur grec à Sofia adressée au ministre grec des Affaires étrangères, Sofia, 14/27 septembre 1922, n° 4407, p. 1.

<sup>244</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 31, Télégramme de Politis adressé à Eleftherios Venizélos, Athènes, 3/16 novembre 1922, n° 12324, p. 1 ; Enveloppe 32, Télégramme de Rentis, Athènes, 15/28 novembre 1922, n° 13054, p. 1 ; A.H.M.A.E., 1923/Enveloppe 5, Sous-enveloppe 4, « Affaires Balkaniques durant le Congrès de Paix de Lausanne », Dépêche télégraphique de Protosingelos adressée à la délégation diplomatique grecque à Lausanne, Athènes, 11 janvier 1923, n° 291, p. 1 ; Dépêche télégraphique de Politis, Athènes, 28 octobre/10 novembre 1922, n° 11960, p. 1.

<sup>245</sup> A.H.M.A.E., 1923/Enveloppe 23, Sous-enveloppe 2, « Préparation militaire de la Bulgarie. La question des troupes irrégulières », Partie 2, Dépêche télégraphique de l'officier de l'État-major de l'armée, Spiliadis, Alexandroupolis, 15 novembre 1922, n° 3316/4378, p. 1.

<sup>246</sup> *Ibid.*, Partie 1, Rapport du gouverneur du sous-commandement de la gendarmerie de Xanthi, sous-lieutenant de gendarmerie Daskalakis, Xanthi, 20 novembre 1922, n° 153/14, p. 1.

<sup>247</sup> *Id.*, Partie 3, Dépêche télégraphique chiffrée de Sakelaridis adressée au ministre des Affaires étrangères, Filipoupolis, 11 novembre 1922, n° 12247, p. 1 ; A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 31, Télégramme de Politis adressé à Eleftherios Venizélos, Athènes, 3/16 novembre 1922, n° 12249, p. 1.

<sup>248</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 31, Télégramme de Politis adressé à Eleftherios Venizélos, Athènes, 8/21 novembre 1922, s.n., p. 1.

alors visite, à plusieurs reprises, aux membres du gouvernement bulgare afin de protester contre les attaques que des troupes irrégulières, venant de Bulgarie, menaient au nord de l'État grec et de souligner que si de tels incidents continuaient, la Grèce se trouverait dans l'obligation de les poursuivre jusque dans le territoire bulgare<sup>249</sup>.

Mais rien ne changea jusqu'à la signature de la paix à Lausanne. Les autorités politiques bulgares eurent beau affirmer qu'elles prenaient des mesures rigoureuses afin de dissoudre ces troupes et de les empêcher d'entrer dans le territoire grec<sup>250</sup>, en réalité les irréguliers turco-bulgares continuaient d'attaquer les forces armées grecques en Thrace occidentale et en Macédoine et de voler les bêtes des paysans et/ou de les massacrer<sup>251</sup>. Face à ces menaces, la Grèce, de son côté, ordonna à ses détachements, composés soit de soldats appelés et volontaires soit d'irréguliers volontaires Circassiens et Arméniens, de poursuivre les troupes turco-bulgares au-delà de la frontière afin de les écraser.

Mais finalement, la guerre fut, encore une fois, évitée. Le risque avait été grand car une simple erreur ou bien encore un malentendu aurait pu transformer cet équilibre fragile en un affrontement militaire inexorable qui aurait fait naître des cauchemars chez les grandes puissances et provoquer la catastrophe et le deuil chez les peuples balkaniques.

### **3. Les efforts des grandes puissances à assurer la paix**

À cette époque de grandes tensions, où les nuages orageux de guerre s'amoncelaient de plus en plus menaçants dans le ciel balkanique à cause, d'un côté, des aspirations des certains *révolutionnaires* grecs et, de l'autre, des projets turcs et bulgares de reconquérir les territoires que la Grèce avait gagnés au cours des deux guerres balkaniques de 1912-1913, les grandes puissances tentèrent de pacifier la

---

<sup>249</sup> A.H.M.A.E., 1923/Enveloppe 5, Sous-enveloppe 4, « Affaires Balkaniques durant le Congrès de Paix de Lausanne », Dépêche télégraphique chiffrée de l'ambassadeur de l'État grec à Sofia, Rafaïl, adressée au ministre des Affaires étrangères, Sofia, 30 novembre 1922, n° 4922, p. 1 ; A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 32, Télégramme de Politis adressé à Eleftherios Venizélos, Athènes, 15/28 novembre 1922, n° 12956, p. 1.

<sup>250</sup> A.H.M.A.E., 1923/Enveloppe 5, Sous-enveloppe 4, « Affaires Balkaniques durant le Congrès de Paix de Lausanne », Dépêche télégraphique chiffrée de l'ambassadeur de l'État grec à Sofia, Raphaïl, adressée au ministre des Affaires étrangères, Sofia, 10/23 novembre 1922, n° 4892, pp. 1-3.

<sup>251</sup> A.H.M.A.E., 1923/Enveloppe 11, Sous-enveloppe 1, « Action de *Comitadjis* », Dépêche télégraphique chiffrée du gouverneur du sous-commandement de la gendarmerie de Goumenitsa, sous-lieutenant de gendarmerie Fthinakis, Goumenitsa, 22 juin 1923, n° 39/31, p. 1.

région jusqu'à ce que le Congrès de Lausanne ne marque réellement la fin de la guerre gréco-turque.

Les grandes puissances cherchèrent alors à ne pas répéter les erreurs du passé, lorsqu'elles avaient laissé la guerre gréco-turque échapper à leur contrôle, et tentèrent d'apaiser Athènes, Sofia et Ankara.

Elles calmèrent d'abord l'agressivité de Moustapha Kemal en lui donnant, avec l'armistice de Moudania, la Thrace orientale et, ensuite, en empêchant ses forces armées de progresser vers la Thrace orientale. Ainsi, elles éliminaient la possibilité de la reprise de la guerre sur Évros à l'initiative du nouveau chef de la Turquie. De même, les Anglais envoyèrent leur flotte à Istanbul et empêchèrent le massacre des Grecs et des Arméniens par les kémalistes. Ils précisèrent en effet « à *Chamid Bey, l'attaché de Kemal à Constantinople, que si des massacres de chrétiens avaient lieu, Istanbul serait rasée* »<sup>252</sup>. Ils évitèrent aussi que les Grecs ne déclenchassent une violente guerre pour protéger leurs compatriotes. Avant que la flotte britannique ne gagnât le Bosphore, le climat au sein d'Istanbul était sinistre ; le correspondant du journal *Toronto Daily Star*, Ernest Hemingway, écrivit dans un article :

*« À Istanbul, un climat extrêmement tendu domine et seuls des hommes, qui vivent dans une ville qui n'a jamais été occupée, peuvent le comprendre.*

*Prenez la tension d'un joueur de baseball un peu avant qu'il ne lance la première balle dans la finale du championnat, multipliez la par la tension ressentie au moment où le gong sonne et où les chevaux se lancent à Woodbine<sup>253</sup>, ajoutez la charge émotionnelle que vous éprouvez quand vous marchez dans la salle d'attente alors qu'un docteur et une infirmière s'occupent, un peu plus loin, d'une personne que vous aimez, et vous aurez une chose comparable au climat qui règne à Istanbul.*

[...]

*Des foules de coupe-jarrets, de voleurs, de voyous et de pirates levantins sont venus ici de Batoum et de Bagdad, et de Singapour jusqu'en Sicile, et ils ressentent l'exaltation de Woodbine. Ils attendent que le pillage commence. Et, ils sont prêts à commencer tous seuls quand l'entrée triomphale de l'armée de Moustapha Kemal donnera le signal de cette débauche spectaculaire de fêtes qui leur permettra d'incendier les quartiers où des cahutes brûleront comme des boîtes d'allumettes aspergées d'essence.*

[...]

*Les Arméniens, les Grecs et les Macédoniens qui n'ont pas pu partir ou ont choisi de rester, ont des sueurs froides provoquées par la peur. Tous sont armés et ils en discutent découragés »*<sup>254</sup>.

---

<sup>252</sup> Ernest HEMINGWAY, « L'unique sous-marin de Kemal » in William WHITE (dir.), *op. cit.*, p. 363.

<sup>253</sup> Champ de courses à Toronto

<sup>254</sup> Ernest HEMINGWAY, « En attendant une débauche » in William WHITE (dir.), *op. cit.*, pp. 341-342.

En outre, pour éviter que les Grecs ne reprennent la guerre alors que leur gouvernement se déclarait prêt à ordonner à ses troupes de marcher vers Tsatalza et le Bosphore, les grandes puissances, ayant à leur côté Eleftherios Venizélos, tantôt conseillaient tantôt pressaient les *révolutionnaires* de ne pas réaliser leurs projets<sup>255</sup>. Les efforts des grandes puissances englobaient également la Bulgarie surtout à la suite des protestations que l'ambassadeur grec à Sofia, Raphaël, avait faites auprès de leurs délégations diplomatiques. Ces dernières permirent ainsi aux forces armées grecques de poursuivre les troupes irrégulières turco-bulgares au-delà de la frontière grecque<sup>256</sup>. Elles rendirent aussi visite aux membres du gouvernement de Sofia afin de faire le point sur ces troupes et sur leurs attaques et pour les pousser à les dissoudre en faveur de la paix<sup>257</sup>.

Ainsi, pendant toute la période, qui alla de la défaite de l'armée grecque en Asie mineure à la paix de Lausanne, un climat de guerre domina au sein des Balkans. Mais les grandes puissances ne voulurent pas d'une « nouvelle » guerre en Orient en faveur des aspirations grecques, bulgares et/ou turques ; la paix devait être imposée et elle serait imposée...

### **III. Enfin, la signature de la paix**

Le congrès de la paix commença ses travaux à Lausanne le 7/20 novembre 1922. Désormais, l'intérêt du monde entier se tourna vers cette ville suisse où un nouveau traité remplacerait celui de Sèvres qui n'avait, d'ailleurs, jamais été appliqué.

Là, on signa un traité qui fixerait ce que le Traité de Sèvres n'avait pas réussi à fixer en mettant un terme à la guerre gréco-turque, en réglant les contentieux entre les Européens et l'Empire Ottoman disparu et en mettant fin au drame des populations grecques et turques qui habitaient respectivement en Turquie et en Grèce.

#### **A. Le grand jeu diplomatique**

Les délégations diplomatiques, qui se rassemblèrent à Lausanne en novembre 1922, avaient à résoudre une multitude de questions qui ne concernaient pas

---

<sup>255</sup> Michael LLEWELLYN SMITH, *op. cit.*, pp. 574-575.

<sup>256</sup> A.H.M.A.E., 1923/Enveloppe 5, Sous-enveloppe 4, « Affaires Balkaniques durant le Congrès de Paix de Lausanne », Dépêche télégraphique chiffrée de l'ambassadeur de l'État grec à Sofia, Raphaël, adressé au ministre des Affaires étrangères, Sofia, 30 novembre 1922, n° 4922, p. 1.

<sup>257</sup> *Ibid.*, 1923/Enveloppe 23, Sous-enveloppe 2, « Préparation militaire de la Bulgarie. La question des troupes irrégulières », Partie 1, Dépêche télégraphique chiffrée de l'ambassadeur de l'État Grec à Sofia, Raphaël, adressé au ministre des Affaires étrangères, Sofia, 11/24 novembre 1922, n° 4891, p. 1.

seulement l'affrontement gréco-turc, qui venait de finir, mais aussi d'autres sujets, intéressant un grand nombre d'États, comme le statut du détroit de Dardanelles ou bien encore le régime des capitulations au sein des contrées turques.

Aussi les négociations seraient certainement longues et difficiles, comme d'ailleurs le « combat » diplomatique, car personne ne pouvait rassurer les peuples européens sur les risques de complications, ou pire, sur la reprise des opérations militaires.

Alors, quelles étaient ces complications si dangereuses ? De quelle façon régla-t-on les questions gréco-turques concernant la Thrace et les îles égéennes ? Et, finalement, quels furent les sujets qui faillirent pousser l'Entente dans une guerre contre la Turquie kémaliste ?

### **1. Une mise en train difficile**

Avant même que le congrès de la paix ne commençât ses travaux, une foule d'éléments annonçait que cette réunion diplomatique serait longue et qu'elle n'empêcherait pas la renaissance chez les peuples des cauchemars d'une guerre brutale mondiale. Il fallait en effet tenir compte des désaccords entre l'Entente et la Turquie ainsi qu'au sein des Alliés, de l'endroit où se déroulerait le congrès de la paix, de l'attitude des États-Unis, du changement politique en Italie et de la présence obligatoire de la Russie Bolcheviste, autant de raisons qui menaçaient le processus de paix.

Ainsi, les problèmes commencèrent dès le choix du lieu du Congrès de la paix. Le gouvernement de Rome proposa que les discussions aient lieu à Venise comme les Alliés l'avaient décidé avant l'effondrement de l'armée grecque en Asie mineure. Mais, désormais, la situation était différente. La guerre était finie et le congrès devrait fixer non seulement les conditions de paix entre Athènes et Ankara mais aussi régler un grand nombre d'autres sujets concernant les relations entre les pays européens et la Turquie kémaliste. En outre, des tensions existaient entre les négociateurs européens. De la sorte, ni la France ni l'Angleterre ne pouvait accepter la proposition du gouvernement italien puisque qu'une telle solution donnerait la présidence du congrès à l'Italie et, donc un rôle majeur dans la conclusion des conditions de la paix<sup>258</sup>. De son côté, Moustapha Kemal proposa la ville de Smyrne en menaçant même l'Entente

---

<sup>258</sup> Ioannis GIANOULOPOULOS, « La Révolution de 1922, le procès de six et le traité de Lausanne » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 15, p. 261.

que la Turquie ne participerait pas aux discussions si les Alliés n'acceptaient pas sa proposition<sup>259</sup>. Certes, cette proposition d'Ankara rappelait symboliquement à l'Entente que la Turquie avait été le seul pays vaincu de la Grande Guerre sorti finalement vainqueur de sa guerre contre la Grèce. Mais les Alliés refusèrent malgré le soutien des Français à la proposition de Kémal. En définitive, le choix de la Suisse résolut le problème.

Rien n'était fini pour autant. Les États-Unis, envoyant, le 30 octobre 1922, une note aux gouvernements de l'Angleterre, de la France et de l'Italie, soulignèrent qu'ils ne participeraient au congrès qu'en tant qu'observateurs et qu'ils ne signeraient pas la paix de Lausanne parce qu'ils ne voulaient pas en assumer les obligations ; de plus, il était également évident qu'ils n'accepteraient pas une répétition du Traité de Sèvres, c'est-à-dire un traité qui fixerait des zones d'influence en Orient<sup>260</sup>. La menace des États-Unis était claire, ils n'acceptaient aucun statut en Orient qui ne prendrait pas en compte leurs intérêts et surtout l'idée du principe des « portes ouvertes » ; en effet, les États-Unis étaient pour le principe des « portes ouvertes » et fortement contre la création des zones d'influence sur l'Orient. D'ailleurs, le même jour, le ministre américain des Affaires étrangères, envoyant une note aux ambassadeurs des États-Unis à Londres, à Paris et à Rome, écrivait, entre autres, que : « *On doit s'opposer à la politique de la création des zones d'influence comme par exemple l'accord tripartite qui fut signé en août 1920 à Sèvres et entretenir le principe des "portes ouvertes" et du sort paritaire* »<sup>261</sup>.

Par ailleurs, l'accession de Mussolini au poste de Premier ministre en Italie, fin octobre 1922, annonçait que les négociations avec les Italiens durant le congrès de la paix ne seraient pas faciles surtout concernant les sujets que le dictateur italien considérait d'une importance nationale majeure. Sa surenchère à propos des « affaires nationales » et ses paroles enflammées contre les reculades de tous les gouvernements précédents au sujet des intérêts nationaux l'avaient, entre autres, « aidé » à se charger de l'avenir de sa patrie.

En outre, la présence obligatoire de la Russie au congrès de la paix, puisque le statut des Dardanelles serait l'un des sujets de cette réunion diplomatique, mettait l'Entente dans un état de grande perplexité. La Russie étant l'un des pays qui avait

---

<sup>259</sup> *Ibid.*

<sup>260</sup> Nicos PSIROUKIS, *op. cit.*, p. 255.

<sup>261</sup> *Ibid.*, p. 256.

aidé Moustapha Kemal au cours du conflit gréco-turc, pouvait influencer la délégation diplomatique kémaliste sur le détroit de Dardanelles, le régime des capitulations ou encore la dette ottomane. De fait, il est caractéristique de voir que la France proposa le déroulement, au même moment, de deux congrès dans deux villes suisses différentes dont l'un aurait comme sujet spécifique le statut du détroit ; la Russie ne serait seulement appelée que pour celui-ci<sup>262</sup>. La proposition fut refusée, mais, dans le but d'« isoler » les Russes de la délégation diplomatique kémaliste, les Alliés décidèrent de les appeler seulement les jours où on discuterait du statut du détroit<sup>263</sup>. En effet, à ce moment, les relations entre la Russie soviétique et les Alliés marchaient sur une corde raide ; la France refusait toujours reconnaître le gouvernement des Soviets, tout au moins ce rapprochement ne pouvait avoir lieu à n'importe quel prix<sup>264</sup> tandis que, quelques mois plus tôt, Lloyd Georges devint, sans le vouloir tout à fait, un des pères du rapprochement de la Russie et de l'Allemagne à Rapallo<sup>265</sup>.

Pour autant, en dépit de tous ces problèmes, divisions, sous-entendus et ambitions, qui annonçaient des négociations longues, difficiles et tendues, le congrès de la paix devait commencer à Lausanne et il commença...

## 2. Le règlement des questions territoriales gréco-turques

Le Président suisse Robert Haab ouvrit, en adressant un petit mot aux délégués diplomatiques, le 7/20 novembre 1922, les travaux du congrès de la paix au Casino de Montbenon de Lausanne<sup>266</sup>. Désormais, l'intérêt du monde entier se tourna sur cette ville où des diplomates se réunirent pour régler la paix et en discuter.

Après l'inauguration officielle du congrès, on créa trois comités pour chacun des sujets qu'on y discuterait ; le *Comité Politique* qui se chargerait des questions territoriales et dont le président fut le Britannique Lord Curzon, le *Comité Judiciaire*, sous la présidence de Marquis italien Garroni, qui examinerait la question du régime

---

<sup>262</sup> Ioannis GIANOULOPOULOS, « La Révolution de 1922, le procès de six et le traité de Lausanne » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 15, pp. 261-262.

<sup>263</sup> *Ibid.*, p. 262.

<sup>264</sup> Anne HOGENHUIS-SELIVERSTOFF, « La trace ténue d'une alliance ancienne : La France et la Russie, 1920-1922 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, Presses Universitaires de France, n° 193, septembre 1999, pp. 117-130.

<sup>265</sup> Francis CONTE, « Lloyd George et le traité de Rapallo », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, Société d'Histoire Moderne et Contemporaine, vol. 23<sup>e</sup>, n° 1, janvier-mars 1976, pp. 44-67.

<sup>266</sup> Cmd. 1814, *Lausanne Conference on Near East Affairs, 1922-1923. Records on Proceedings and Draft Terms of Peace*, London, Printed and Published by His Majesty's Stationary Office, 1923, pp. 1-3.

des capitulations et le *Comité Économique* où on s'occuperait de la dette ottomane sous la présidence du Français Camille Barrère<sup>267</sup>. Au sein de chaque comité, on discuterait des différents sujets afin d'obtenir un premier accord et, ensuite, l'Entente présenterait à la délégation diplomatique turque les conditions de la paix<sup>268</sup>.

La première question abordée et discutée au sein du *comité politique*, fut sans doute la plus facile puisque la fin de la guerre entre la Grèce et la Turquie l'avait presque réglé : la fixation définitive de la frontière en Thrace orientale.

Ces négociations commencèrent le 9/22 novembre 1922 et durèrent jusqu'au 12/25 novembre 1922. Durant cinq séances, le représentant turc, Ismet İnönü, demanda à l'Entente le déroulement d'un référendum en Thrace occidentale et l'occupation, par les Turcs, d'une zone sur les côtes occidentales d'Évros qui comprendrait les contrées de Karagats et de Didimoticho. Lord Curzon refusa les revendications turques, arguant du fait que durant toute la période qui avait précédé le congrès, les Turcs n'avaient revendiqué aucun territoire en Thrace occidentale ni l'organisation d'un référendum sur place. Eleftherios Venizélos, passionné d'enquêtes statistiques, n'accepta pas également ces propositions turques puisque la Thrace occidentale était, en majorité, habitée par des Grecs. Finalement, la question de la Thrace fut réglée lorsque la délégation turque adressa le 22 janvier/4 février 1923, un mémorandum aux délégations diplomatiques de l'Entente, soulignant que si on arrivait à un accord sur les autres sujets abordés dans le congrès de la paix, elle serait prête à accepter la frontière gréco-turque établie en octobre 1922 sans aucune nouvelle modification<sup>269</sup>.

Les négociations du *comité politique* portèrent ensuite sur les îles égéennes. Ismet İnönü revendiqua pour son pays les îles Imbros, Ténédos et Samothrace qui étaient, selon lui, d'une importance stratégique majeure pour la défense du détroit de Dardanelles. Il demanda également la démilitarisation totale et l'autonomie des îles de Mytilène, de Chios, de Samos, de Limnos et d'Ikaria car il pensait que si les Grecs y installaient des forces armées, elles constitueraient un danger pour la sécurité des côtes micrasiatiques<sup>270</sup>.

---

<sup>267</sup> Cmd. 1814, *op. cit.*, pp. 13, 19, 465, 536.

<sup>268</sup> Ioannis GIANOULOPOULOS, « La Révolution de 1922, le procès des six et le traité de Lausanne » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 15, p. 263.

<sup>269</sup> Cmd. 1814, *op. cit.*, pp. 19-94, 838.

<sup>270</sup> *Ibid.*, pp. 95-96.

Encore une fois, les propositions turques furent refusées. Eleftherios Venizélos, à propos de la démilitarisation et de l'autonomie de Mytilène, de Chios, de Límnos, de Samos et d'Ikaria, souligna que ces îles ne constituaient pas un danger militaire pour les côtes micrasiatiques puisqu'au cours de la guerre gréco-turque, les forces armées grecques étaient passées directement de la Grèce continentale en Orient. De plus, il soutint que toutes les îles de la mer d'Égée étaient, en majorité, habitées par des Grecs et qu'il ne pouvait pas comprendre quel serait l'avantage des Turcs à vouloir dominer une large population de Grecs surtout après les événements des derniers mois. En outre, Lord Curzon, à propos de l'autonomie des îles égéennes, souligna que l'expérience historique montrait que cette solution serait catastrophique ; de même, en s'appuyant sur les enquêtes statistiques, il se montra favorable à l'occupation de toutes les îles par la Grèce mais repoussa l'examen de la souveraineté de Samothrace, Imbros et Ténédos à la discussion sur la question du statut du détroit<sup>271</sup>.

Finalement, le 18/31 janvier 1923, l'Entente proposa à Kemal l'occupation d'Imbros et de Ténédos par les Turcs dans l'espoir de l'amener à accepter au nouveau statut du détroit, ainsi que la démilitarisation limitée de Mytilène, de Chios, de Samos et d'Ikaria de telle façon que ces îles ne constitueraient pas des bases d'expédition contre la Turquie tout en maintenant sur place des troupes pour y assurer leur défense<sup>272</sup>.

De fait, les négociations entre les deux pays en guerre furent extrêmement faciles et les décisions territoriales du comité politique, suivirent, à l'exception des îles d'Imbros et Ténédos, une situation que la défaite de l'armée grecque en Asie mineure et l'armistice de Moudania avaient, déjà, créée. Mais, la suite ne serait pas la même ; les délégations diplomatiques avaient en effet à discuter d'autres sujets beaucoup plus « chauds ».

### **3. Les questions « chaudes » et les complications**

Une fois réglé le problème territorial, le congrès de la paix aborda des questions bien plus compliquées et un désaccord ou même un simple malentendu pourrait non seulement saper le processus de paix mais surtout faire éclater une nouvelle guerre.

---

<sup>271</sup> *Id.*, pp. 97-100.

<sup>272</sup> *Id.*, pp. 691-692.

Ainsi, du matin du 22 novembre/4 décembre 1922 au soir du 7/20 décembre 1922, le *comité politique*, sous la présidence de Lord Curzon, discuta un sujet vraiment délicat, celui du nouveau statut des Dardanelles. Dès la première séance, Lord Curzon souligna : « *la question du détroit était déjà l'un des plus importants sujets avant même que cette conférence ne commençât ses travaux car, elle concernait non seulement les pays qui étaient, récemment, en guerre et les États proches mais aussi le monde entier* »<sup>273</sup>.

Du côté turc, Ismet İnönü souligna que, conformément à l'*Accord National* du gouvernement d'Ankara, la Turquie voulait, d'un côté, que Constantinople et la mer de Marmara fussent protégés de toute attaque et, de l'autre, que le détroit fût ouvert au commerce mondial et aux communications internationales<sup>274</sup>. Le représentant russe, Tchitcherine, souligna, de son côté, que les Dardanelles, dont la souveraineté appartenait au peuple turc, devraient être ouvertes seulement aux flottes commerciales et non aux navires de guerre d'autres pays que la Turquie, cette dernière ayant le droit de fortifier les côtes du Bosphore et d'y employer sa flotte armée<sup>275</sup>. En revanche, l'Entente, avec le soutien des États-Unis, demanda la démilitarisation des Dardanelles, l'existence d'un comité qui contrôlerait le détroit ainsi que la libre navigation de tout navire, commercial ou de guerre, en temps de paix comme en temps de guerre quand la Turquie serait neutre. Mais, si la Turquie était l'un des pays belligérants, seuls les navires de guerre des pays neutres pourraient y naviguer et les navires commerciaux ennemis n'auraient pas le droit de traverser le détroit<sup>276</sup>. En fin, la Turquie accepta le dit projet de l'Entente, mais cela après d'intenses négociations entre les différentes délégations diplomatiques aussi bien dans la salle du comité<sup>277</sup> qu'en privé entre Lord Curzon et Ismet İnönü ou entre le représentant américain, Child, et Ismet İnönü<sup>278</sup>.

Il restait encore à traiter de la question de Mossoul, encore une question « chaude ». Encore une fois, les propositions furent différentes et les négociations furent intenses, tantôt dans la salle du congrès de la paix<sup>279</sup> tantôt durant des

---

<sup>273</sup> *Id.*, p. 127.

<sup>274</sup> *Id.*

<sup>275</sup> *Id.*, p. 129.

<sup>276</sup> *Id.*, pp. 141-143.

<sup>277</sup> *Id.*, pp. 125-289.

<sup>278</sup> Nicos PSIROUKIS, *op. cit.*, pp. 265-266.

<sup>279</sup> Cmd. 1814, *op. cit.*, pp. 337-405.

discussions privées<sup>280</sup>. Si, dans la salle du congrès, les désaccords entre l'Angleterre, qui demandait que Mossoul passât sous le contrôle de l'Irak, et Ismet İnönü, qui revendiquait cette région pétrolière pour son pays<sup>281</sup>, se déroulèrent pour la galerie, les négociations privées portèrent sur un accord essentiel entre l'Entente, la Turquie et les États-Unis concernant l'exploitation du pétrole de ce territoire<sup>282</sup>. Or, sur ce sujet, l'obtention d'un accord ne fut pas une affaire facile.

Les capitulations, la dette ottomane, les accords économiques que le Sultan avait signés avec les Européens, les réparations de guerre ou bien encore les frais de la présence armée des Alliés sur les territoires de l'Empire Ottoman disparu, créèrent des complications étaient encore plus grandes car, aucune des parties adversaires ne voulait reculer devant ses revendications. Certains diplomates européens trouvèrent même que les reculades des grandes puissances devant les revendications turques constituaient une attitude honteuse. Sur ce cas, la phrase, que C. Barrère employa, fin janvier 1923, est caractéristique ; D. Kaklamanos, membre de la délégation diplomatique grecque, rapporte :

*« J'apprends de source incontestable que Mr Barrère, avant de quitter [Lausanne] pour Rome, a dit à un délégué allié : "J'espère revenir à Lausanne mais seulement si on tient tête aux Turcs. Je ne voudrais pas finir ma carrière dans la honte de signer un traité dans lequel les Grandes Puissances auraient abdiqué de tous leurs droits et tous leurs devoirs" »*<sup>283</sup>.

La Turquie demanda en effet que les capitulations fussent abolies tandis que tous les Alliés et les États-Unis insistaient sur le fait que le système des capitulations devrait continuer à être en vigueur<sup>284</sup>. De même, quant aux nombreuses questions économiques et les privilèges des entreprises étrangères, qui se trouvaient en Turquie, personne ne semblait être disposé à reculer<sup>285</sup>.

Dans ce climat, le fossé entre la Turquie et l'Entente devint de plus en plus profond et les négociations se trouvèrent dans l'impasse. Le 18/31 janvier 1923, les Alliés soumièrent à la délégation diplomatique turque leurs propositions pour le Traité

---

<sup>280</sup> Ioannis GIANOULOPOULOS, « La Révolution de 1922, le procès de six et le traité de Lausanne » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 15, p. 268.

<sup>281</sup> Cmd. 1814, *op. cit.*, pp. 337-405.

<sup>282</sup> Ioannis GIANOULOPOULOS, « La Révolution de 1922, le procès de six et le traité de Lausanne » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 15, p. 268.

<sup>283</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Georges Streit, Enveloppe 20, Sous-enveloppe 20.7, « Lausanne. Télégrammes diplomatiques et rapports, 1922-1923 », Télégramme secret de Kaklamanos adressé au ministre des Affaires étrangères, Lausanne, 10/23 janvier 1923, s.n., p. 1.

<sup>284</sup> Cmd. 1814, *op. cit.*, pp. 465-535. Les capitulations étaient des accords spécifiques signés entre la Sublime Porte et des gouvernements étrangers qui donnaient aux civils des dits pays qui habitaient au sein de l'Empire Ottoman des divers droits et privilèges surtout au niveau juridique et économique.

<sup>285</sup> *Ibid.*, pp. 536-682.

de la paix<sup>286</sup> tandis que Lord Curzon, tentant d'imposer ces conditions à la Turquie, avait, déjà, adressé un ultimatum aux représentants turcs fin décembre 1922<sup>287</sup>. Mais, Ismet Pacha refusa de signer la paix dans sa totalité ; au contraire, il proposa, d'un côté, qu'on signât seulement les articles qui concernaient les sujets que le *comité politique* avait examinés, à l'exception de la question de Mossoul et, de l'autre, qu'on se réunît à nouveau pour les capitulations et les questions économiques<sup>288</sup>.

Une chose était claire ; le congrès de la paix avait échoué et la possibilité de la reprise de la guerre gagnait progressivement du terrain. Les jours suivants, toutes les délégations diplomatiques quittèrent, l'une après l'autre, Lausanne, les journaux grecs déclarèrent que l'armée grecque était prête à se battre<sup>289</sup> et le chef de la *Révolution* s'exclama que la Grèce n'était pas disposée à donner quoique ce fût de plus et qu'elle était prête à toute éventualité<sup>290</sup>.

## **B. Le règlement à la question Anatolienne**

Avant que les délégations diplomatiques ne quittassent Lausanne, début février 1923, on avait toutefois obtenu quelque résultat permettant d'espérer la pacification de l'Orient. On avait en effet signé une première et la seule convention qui concernait le destin des populations grecques et turques vivant respectivement en Turquie et en Grèce.

Alors, de quelle façon régla-t-on le problème des réfugiés ? Les négociations furent-elles faciles ? Et, de quelle façon les « échangeables » réagirent-ils ?

### **1. Des négociations longues et dures**

La défaite de l'armée grecque sur le front micrasiatique avait provoqué une crise humanitaire majeure puisque la retraite des forces armées grecques et la violence des Turcs non seulement à Smyrne mais aussi à l'intérieur de l'Asie mineure avaient obligé un grand nombre de Grecs, natifs de ces contrées, à quitter leurs maisons natales et à chercher refuge au sein de l'État grec. Sur ce point, le congrès de la paix n'avait pas seulement à résoudre le contentieux entre la Turquie et la Grèce au sujet

---

<sup>286</sup> *Id.*, pp. 684-831.

<sup>287</sup> Ioannis GIANOULOPOULOS, « La Révolution de 1922, le procès de six et le traité de Lausanne » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 15, p. 267.

<sup>288</sup> *Ibid.*, p. 268.

<sup>289</sup> « Nous arrivons à la fin », *Empros*, Athènes, 7 février 1923, année 27<sup>e</sup>, n° 9452, p. 1.

<sup>290</sup> « Le chef de la Révolution expose au journal *Empros* ses pensées concernant les affaires extérieures, économiques et intérieures », *Empros*, Athènes, 10 février 1923, année 27<sup>e</sup>, n° 9455, p. 1.

de la frontière en Thrace ou du statut des îles égéennes mais aussi fixer l'avenir des populations touchées par cette guerre qui, selon Nansen, était un sujet d'une importance majeure pour la paix et la stabilité économique de l'Orient<sup>291</sup>.

Dès octobre 1922, la Société des Nations s'était, déjà, chargée d'étudier la question des réfugiés et de chercher des solutions acceptables par les gouvernements d'Athènes et d'Ankara. Ainsi, le 28 septembre/11 octobre 1922, le directeur du secrétariat grec auprès de la Société des Nations, Dendrakos, informa le ministre grec des Affaires étrangères que des dignitaires du Secrétariat Général de la Société des Nations avaient étudié la possibilité de résoudre la question des réfugiés par une émigration réciproque entre les Turcs et les Grecs selon un système analogue à celui que le traité gréco-bulgare de Neuilly avait organisé<sup>292</sup>; c'est-à-dire, l'émigration réciproque et volontaire entre les Grecs de la Turquie et les Turcs de la Grèce. En outre, dans la même lettre, il souligna que le Secrétaire Général de la Société des Nations avait ordonné à Agnidis, membre du comité politique du secrétariat général, de se rendre, tout de suite, à Paris afin de renseigner Eleftherios Venizélos et d'essayer de le convaincre d'accepter une telle solution<sup>293</sup>.

Au même moment, le commissaire de la Société des Nations pour les réfugiés, Nansen, se rendit à Athènes et à Istanbul afin de convaincre les deux gouvernements, à la suite d'une proposition faite par les grandes puissances, de conclure un accord pour l'échange réciproque de leurs minorités<sup>294</sup>. Conformément à un rapport qu'il adressa, le 28 octobre/9 novembre 1922, à la Société des Nations, il souligna que le représentant d'Ankara à Istanbul, Chamit Bey, lui avait fait savoir que la Turquie n'acceptait pas le retour des Grecs d'Asie mineure et de Thrace orientale chez eux et que le gouvernement d'Ankara le mandatait pour discuter seulement d'un échange général et obligatoire des Grecs de la Turquie et des Turcs de la Grèce à l'exception des musulmans de la Thrace occidentale<sup>295</sup>. Quelques jours plus tard, Nansen transmit les idées de Chamit Bey au gouvernement grec qui, après avoir conseillé Eleftherios

---

<sup>291</sup> Cmd. 1814, *op. cit.*, p. 113.

<sup>292</sup> A.H.M.A.E., 1922/Enveloppe 9, Sous-enveloppe 2, « Rapports des témoins concernant les cruautés des Turcs », Lettre confidentielle du directeur du secrétariat grec auprès de la Société des Nations, Dendrakos, adressée au ministre grec des Affaires étrangères, Genève, 28 septembre/11 octobre 1922, n° 1398, p. 1.

<sup>293</sup> *Ibid.*

<sup>294</sup> Cmd. 1814, *op. cit.*, pp. 113-114.

<sup>295</sup> Cité par Ioannis GIANOULOPOULOS, « La Révolution de 1922, le procès de six et le traité de Lausanne » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 15, p. 266.

Venizélos, les accepta à la condition que les Grecs de Constantinople fissent également partie des populations non-échangeables<sup>296</sup>.

Ainsi, la base de l'accord fut fixée avant même que le sujet ne fût discuté au congrès de la paix ; or, les négociations se révélèrent dures et les problèmes presque insurmontables quand les délégations des deux pays se trouvèrent face à face au *comité politique*, le 18 novembre/1<sup>er</sup> décembre 1922<sup>297</sup>. Les problèmes firent leur apparition dès la première séance lorsque Ismet Pacha refusa de discuter d'échanger des populations, sous le prétexte qu'il n'était pas prêt. Il fallait auparavant, selon lui, régler la question des civils turcs qui avaient été déportés en Grèce durant la guerre. Or il reçut une réponse bien ironique de Lord Curzon qui mit l'accent sur le temps qui passait et qui s'exclama : « *Lausanne est une ville très agréable. Pourtant, il y a des personnes qui ne veulent pas passer les fêtes de Noël ici* »<sup>298</sup>. Finalement, une discussion préparatoire permit à Ismet Pacha de souligner que la mesure devrait concerner tous les Grecs de Turquie et à Eleftherios Venizélos de réclamer que l'échange des populations fût volontaire et non obligatoire. Le comité décida alors de transmettre la discussion à une sous-commission qui se chargerait du sujet des civils Turcs déportés, des prisonniers de guerre et de l'échange des populations<sup>299</sup>.

Mais là aussi, la situation ne s'améliora pas. Certes, les deux côtés se mirent d'accord sans beaucoup de difficultés sur les deux premiers sujets, mais la question de l'échange des populations conduisit toujours les négociations dans l'impasse<sup>300</sup>. Le désaccord entre les deux délégations portait sur le statut de l'échange puisque qu'Eleftherios Venizélos insistait qu'il devait être volontaire tandis qu'Ismet İnönü voulait qu'il fût obligatoire. Les deux hommes s'affrontèrent aussi au sujet des populations qui ne devaient pas être concernées et Ismet Pacha refusa que les Grecs d'Istanbul ne pussent y rester<sup>301</sup>.

Le problème insurmontable concerna le Patriarcat Œcuménique. La délégation turque demandait qu'il devait quitter Istanbul constituant une institution politique tandis que les diplomates grecs insistaient sur le fait que le siège du Patriarcat ne pouvait pas être déplacé après tant de siècles de présence sur place. En outre, aucune proposition anglaise, française et américaine ne fut acceptée ni par les Grecs ni par les

---

<sup>296</sup> *Ibid.*, pp. 266-267.

<sup>297</sup> Cmd. 1814, *op. cit.*, p. 111.

<sup>298</sup> *Ibid.*, p. 118.

<sup>299</sup> *Id.*, pp. 118-121.

<sup>300</sup> *Id.*, pp. 315-316.

<sup>301</sup> *Id.*, p. 316.

Turcs<sup>302</sup>. De fait, comme Montagna<sup>303</sup> le souligna, alors que toutes les autres questions furent résolues en cinq ou six séances de la sous-commission, le sujet du Patriarcat fut discuté pendant vingt séances sans qu'on pût se mettre d'accord<sup>304</sup> !

Aussi, le 28 décembre 1922/10 janvier 1923, le sujet du Patriarcat fut, une nouvelle fois discuté au comité politique. Là, les délégués présents tentèrent de couper la poire en deux. D'un côté, ils convinrent Ismet Inönü que le Patriarcat Œcuménique était un lieu d'une importance majeure pour les orthodoxes dont le déplacement créerait un vide moral énorme<sup>305</sup> ; et, de l'autre, ils poussèrent Venizélos à accepter que, désormais, le Patriarcat devrait s'occuper seulement de ses devoirs spirituels et ecclésiastiques<sup>306</sup>.

Finalement, après de nombreuses séances et discussions, après beaucoup d'arguments et de retours en arrière, les désaccords des deux délégations diplomatiques diminuèrent et Ismet Inönü et Eleftherios Venizélos s'entendirent sur le projet, déjà, formulé en novembre 1922 !

## **2. La convention de l'échange obligatoire des populations**

Le 14/27 janvier 1923, le *comité politique* du congrès de Lausanne se réunit à nouveau, sous la présidence de Lord Curzon, afin de ratifier les conditions de l'échange obligatoire des minorités entre la Grèce et la Turquie. Mais les chefs des deux délégations diplomatiques tentèrent, encore une fois, de compliquer la procédure.

Ismet Pacha déclara qu'il ne signerait pas la convention de l'échange des populations avant que l'accord concernant la libération des civils turcs, qui avaient été déportés en Grèce durant la guerre en tant que prisonniers, n'entrât en vigueur<sup>307</sup>. De son côté, Eleftherios Venizélos souligna que le caractère obligatoire de l'échange des populations suscitait dans le gouvernement d'Athènes et la délégation diplomatique grecque une grande opposition puisque que la Grèce soutenait le droit élémentaire de chaque homme d'habiter là où il était né et d'y vivre en paix et en liberté<sup>308</sup>. Aussi,

---

<sup>302</sup> *Id.*, p. 317-319.

<sup>303</sup> Le président de la sous-commission.

<sup>304</sup> Cmd. 1814, *op. cit.*, p. 317.

<sup>305</sup> *Ibid.*, pp. 319-321.

<sup>306</sup> *Id.*, p. 319.

<sup>307</sup> *Id.*, pp. 409-410.

<sup>308</sup> *Id.*, p. 410.

l'ex-Premier ministre grec se sentit obligé de rappeler la proposition de la délégation diplomatique grecque d'abandonner le caractère obligatoire de cette mesure<sup>309</sup>.

Mais aucun des Alliés ne voulut retarder le déclenchement du processus d'autant qu'on avait également d'autres questions qui compliquaient déjà la procédure de la paix comme le statut des capitulations, l'exploitation du pétrole à Mossoul ou bien encore la dette ottomane et les indemnités de guerre. Aussi, le président de la sous-commission sur les prisonniers de guerre et l'échange des populations, Montagna, informa les membres du comité politique que la dite convention serait prête à être signée le 17/30 janvier 1923<sup>310</sup>.

Le sort en était, ainsi, jeté. Le 17/30 janvier 1923, Eleftherios Venizélos et D. Kaklamanos, pour la Grèce, Ismet İnönü, Riza Nour et Hassan, pour la Turquie, signèrent alors la convention de l'échange obligatoire des populations entre la Grèce et la Turquie<sup>311</sup>.

Conformément au premier article de la dite convention, la Turquie et la Grèce procéderaient, dès le 1<sup>er</sup> mai 1923, « à l'échange obligatoire des ressortissants turcs de religion orthodoxe établis sur les territoires turcs et des ressortissants grecs de religion musulmane établis sur les territoires grecs »<sup>312</sup> tandis que l'article 7 fixa que les émigrés perdraient la nationalité du pays qu'ils abandonneraient et qu'ils acquerraient celle du pays de destination<sup>313</sup>. Des populations échangeables furent épargnées, conformément au deuxième article : les habitants grecs de Constantinople qui y étaient établis avant le 30 octobre 1918<sup>314</sup> et les habitants musulmans de Thrace occidentale qui étaient établis à l'est de la ligne-frontière établie en 1913 par le traité de Bucarest<sup>315</sup>.

De plus, la dite convention fixa qu'aucun obstacle ne pourrait entraver, pour quelque raison que ce fût, le départ d'une personne appartenant aux populations à échanger même si la dite personne avait été condamnée définitivement à une peine afflictive ou si elle était exposée à une poursuite pénale ; dans ce cas, le dit émigré serait livré, par les autorités du pays poursuivant, aux autorités du pays où il se

---

<sup>309</sup> *Id.*, p. 411.

<sup>310</sup> *Id.*, p. 412.

<sup>311</sup> *Id.*, p. 827.

<sup>312</sup> *Id.*, p. 817.

<sup>313</sup> *Id.*, p. 819.

<sup>314</sup> Aux civils ottomans de foi orthodoxe non échangeables, furent associés les habitants des îles d'Imbros et de Ténédos, cédés définitivement à la Turquie par le traité de Lausanne.

<sup>315</sup> Cmd. 1814, *op. cit.*, p. 818.

rendrait, afin qu'il purgeât sa peine ou qu'il fût jugé<sup>316</sup>. En outre, les émigrés et/ou les communautés seraient libres d'emporter avec eux ou de faire transporter leurs biens de toute nature sans qu'il leur fût imposé aucun droit de sortie ou d'entrée, ni aucune autre taxe. Tous les biens que les « échangeables » ne pourraient pas transporter dans leur nouvelle patrie, seraient liquidés avec leurs biens immobiliers, ruraux ou urbains<sup>317</sup>. La dite convention créa également une Commission Mixte composée de quatre membres pour chacune des Hautes Parties contractantes et de trois membres choisis par le Conseil de la Société des Nations parmi les ressortissants des Puissances qui n'avaient pas participé à la guerre de 1914-1918 ; la dite commission mixte se chargerait de surveiller et de faciliter l'émigration et la liquidation des biens mobiliers et immobiliers des populations échangeables<sup>318</sup>.

Ainsi, la convention que les délégations grecque et turque signèrent à Lausanne fin janvier 1923, mit fin, d'une façon extrêmement brutale, non seulement à la présence séculaire des populations grecques en Asie mineure et dans le Pont-Euxin, mais aussi aux derniers « gardiens de l'histoire » qui rappelaient que la Grèce était, autrefois, une contrée occupée par les Ottomans. Mais elle confirmait également une situation qui existait depuis septembre-octobre 1922, puisque la plupart des Grecs d'Asie mineure, de Thrace orientale et du Pont-Euxin avaient déjà quitté leurs régions natales. Et elle traduisait la volonté d'Athènes et d'Ankara d'homogénéiser, une bonne fois pour toutes, les populations de leurs pays respectifs.

### **3. La réaction des populations échangeables**

Devant l'objectif d'Eleftherios Venizélos et d'Ismet İnönü d'homogénéiser démographiquement leurs pays respectifs et de supprimer définitivement les facteurs de guerre entre les deux États, des facteurs fondés sur l'idée d'appartenance nationale par la culture, par l'histoire et par la démographie, les populations échangeables qui habitaient au sein de la Grèce restaient en effet indifférents. Même si l'ex-Premier ministre grec adressa le 26 décembre 1922/8 janvier 1923, une lettre au ministre grec des Affaires étrangères, lui demandant de préciser aux réfugiés qu'un tel échange serait à leur profit, puisque qu'un grand nombre d'entre eux pourraient s'installer dans les maisons et les appartements de 300.000 à 350.000 musulmans qui quitteraient la

---

<sup>316</sup> *Ibid.*, p. 819.

<sup>317</sup> *Id.*, pp. 819-821.

<sup>318</sup> *Id.*, pp. 822-823.

Grèce<sup>319</sup>, la convention que les délégations diplomatiques turque et grecque discutaient à Lausanne fut considérée d'une manière affreuse par toutes les populations concernées.

Avant même que les deux délégations diplomatiques ne se mirent d'accord sur l'échange obligatoire et réciproque des orthodoxes de la Turquie et des musulmans de la Grèce, un grand nombre de manifestations eurent en effet lieu dans les villes et les villages grecs que des réfugiés grecs-orthodoxes, Arméniens et Circassiens avaient envahis. Ainsi, le 8/21 janvier 1923, 30.000 réfugiés grecs, arméniens et turcs anti-kémalistes se rassemblèrent sur la place d'*Omonia* d'Athènes, munis de drapeaux noirs sur lesquels figuraient les mots « Thrace », « Asie mineure », « Pont-Euxin », « Arménie ». Ils exprimèrent ainsi leur vœu ardent de rentrer dans leurs contrées natales et ils rappelèrent au monde entier, à travers un manifeste signé sur place et déposé par les manifestants dans les ambassades de l'Angleterre, de la France, des États-Unis, de l'Italie et du Japon, qu'une telle mesure était contraire à l'éthique morale et à la conscience mondiale ainsi qu'aux droits sacrés de l'homme, à sa liberté et à sa propriété<sup>320</sup>. Au même moment, des réfugiés grecs manifestaient à Thessalonique, à Patras, à Kastoria et à Larissa en exprimant, eux aussi, leur opposition au projet de l'échange des populations car, non seulement cette mesure était contraire à leur droit de rentrer chez eux mais aussi elle exposait la Grèce au risque de s'effondrer sous le poids de leur présence<sup>321</sup>.

Les réfugiés grecs, arméniens et circassiens d'Asie mineure, de Thrace orientale et du Pont-Euxin furent rejoints par les journaux grecs. Ces derniers évoquèrent une mesure barbare, un crime affreux, une insulte à la civilisation mondiale car, d'un seul trait, on décidait d'effacer une histoire vieille de plusieurs millénaires, on permettait le *commerce d'êtres-humains* et l'éloignement de milliers d'hommes de leurs contrées natales, des vestiges de leurs familles<sup>322</sup>.

Quant aux habitants musulmans de Grèce, ils se rassemblèrent, eux aussi, à Véroia, à Thessalonique et ailleurs, dans les mosquées et sur les places centrales de

---

<sup>319</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 33, Lettre de Venizélos adressée au ministre grec des Affaires étrangères, Lausanne, 8 janvier 1923, n° 375, p. 1.

<sup>320</sup> « La manifestation hier des réfugiés », *Empros*, Athènes, 9 janvier 1923, année 27<sup>e</sup>, n° 9425, pp. 1-2.

<sup>321</sup> *Ibid.*, p. 2 ; A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 712, « Télégrammes sans numéro de protocole (1922-1924) », Sous-enveloppe 3, Télégramme du préfet de Kastoria adressé au bureau politique du Premier ministre, Kastoria, 10 janvier 1923, n° 1016, pp. 1-2 ; Télégramme du préfet de Larissa adressé au bureau politique du Premier ministre, Larissa, 21 janvier 1923, n° 1134, pp. 1-2.

<sup>322</sup> « Un crime monstrueux », *Empros*, Athènes, 8 janvier 1923, année 27<sup>e</sup>, n° 9424, p. 1.

leurs villes et villages afin de manifester leur opposition à la convention qu'Ismet Pacha et Eleftherios Venizélos discutaient à Lausanne<sup>323</sup>. Ils adressèrent aussi des pétitions aux autorités politiques locales, des pétitions dans lesquelles ils soulignèrent qu'ils préféreraient vivre sous le gouvernement paternel grec, mourir dans leurs maisons natales, ne pas quitter les tombeaux de leurs ancêtres et ne pas émigrer dans des territoires, qui étaient étrangers pour eux, leur âme emplie de douleur à l'idée de partir<sup>324</sup>.

Ainsi, la décision d'Eleftherios Venizélos et d'Ismet İnönü de résoudre définitivement la question orientale par l'échange obligatoire et réciproque des Grecs-orthodoxes de la Turquie et des Turcs-musulmans de la Grèce mobilisa non seulement les réfugiés concernés mais aussi les musulmans qui habitaient depuis tant de siècles l'État grec. Mais la décision était définitive et, en peu de temps, les populations concernées, plongées dans la souffrance, devraient quitter leurs contrées natales et en gagner d'autres totalement inconnus, où elles seraient obligées de reconstruire leurs vies.

### C. Le Traité de Lausanne

Début février 1923, les délégations des pays quittèrent Lausanne à la suite du refus des délégués kémalistes de signer entièrement le traité de paix que les Alliés leur avaient proposé. Certes, un grand nombre de questions « chaudes » avaient été résolues mais le congrès de la paix avait échoué notamment en raison d'autres sujets sur lesquels personne ne voulait reculer.

Aussi, le risque d'une reprise des hostilités dans les Balkans, même s'il n'était pas grand, mobilisait les *révolutionnaires* grecs et le cauchemar de la guerre occupait de nouveau l'esprit des peuples européens. Mais les gouvernements des grandes puissances n'étaient pas disposés à renoncer si facilement à tous les efforts que leurs délégations diplomatiques avaient faits depuis octobre 1922 pour pacifier l'Orient. De fait, les travaux du congrès de la paix ne tardèrent pas à reprendre.

---

<sup>323</sup> A.G.E., Bureau politique du Premier ministre, Enveloppe 599, « Année 1923 archives des numéros de protocole divers 1523-1725 (janvier-février 1923) », Sous-enveloppe 1, Télégramme du gouverneur général de Thessalonique adressé au bureau politique du Premier ministre, Thessalonique, 17 février 1923, n° 1648, pp. 1-5 ; A.H.M.A.E., 1923/Enveloppe 18, Sous-enveloppe 3, « Concernant le changement des populations », Télégramme du gouverneur général de Thessalonique adressé au ministre grec des Affaires étrangères, Thessalonique, 17 janvier 1923, n° 3006, p. 1.

<sup>324</sup> *Ibid.*

Mais quels étaient les sujets sur lesquels on discuta durant la deuxième période du congrès de la paix ? Quelles furent les conditions finales du traité de Lausanne ? Et, finalement, de quelle façon le peuple grec accueillit-il la conclusion du traité de paix ?

### **1. La reprise des discussions à Lausanne**

À la suite de l'échec du congrès de la paix en février 1923, les délégations diplomatiques regagnèrent leurs capitales respectives pour y trouver le moyen de reprendre les négociations interrompues. İsmet İnönü rentra ainsi à Ankara où il déposa le projet du traité de paix devant l'Assemblée nationale turque. Après une discussion de deux semaines, les députés turcs décidèrent d'accepter toutes les conditions qu'avait fixées le comité politique et de continuer les négociations sur les questions économiques et la question des capitulations en se fondant sur un projet qu'ils avaient soumis aux Alliés et que ces derniers examinèrent durant la Conférence de Londres du 21 à 27 mars 1923<sup>325</sup>.

Aussi, le 23 avril 1923, les délégations diplomatiques gagnèrent encore une fois la ville de Lausanne afin de terminer l'œuvre qu'elles avaient commencée en novembre 1922. Les discussions, entre la délégation diplomatique turque et celles des Alliés, partirent des contre-propositions turques et furent réparties, encore une fois, en trois comités différents<sup>326</sup>. Elles furent longues et difficiles et en plus oscillèrent en permanence entre reculades et menace de déclenchement d'une nouvelle guerre, les Grecs et les Turcs étant toujours sous les drapeaux, prêts à défendre les droits de leurs pays.

Après une courte discussion qui concerna la frontière de l'Évros, la Syrie et l'Irak<sup>327</sup>, le premier sujet de grande importance, qui fut discuté au cours de cette deuxième période du congrès de la paix, fut celui de Castellorizo que les Turcs revendiquaient conformément à leurs contre-propositions. Sur cette question, l'Entente ne recula pas car, au congrès de Londres, l'Angleterre et la France avaient

---

<sup>325</sup> Ioannis GIANOULOPOULOS, « La Révolution de 1922, le procès de six et le traité de Lausanne » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 15, pp. 269-270.

<sup>326</sup> CONFERENCE DE LAUSANNE SUR LES AFFAIRES DU PROCHE-ORIENT, *Recueil des actes de la Conférence. Procès-verbaux et documents relatifs à la seconde partie de la Conférence (23 avril-24 juillet 1923)*, Paris, Imprimerie Nationale, 1923, Série 2<sup>e</sup>, vol. 1, p. XI.

<sup>327</sup> *Ibid.*, pp. 1-8.

décidé de soutenir Mussolini de garder pour son pays les îles de Dodécanèse<sup>328</sup>. Le problème fut résolu sans complications puisque qu'Ismet İnönü recula devant la ligne unique de conduite que suivirent les Alliés soutenant que les Turcs n'avaient pas revendiqué l'île de Castellorizo durant la première période du congrès, que l'attribution aux Turcs des îles d'Imbros et de Ténédos s'inscrivait dans le nouveau règlement du statut du détroit et que l'île n'avait aucune relation avec les îles égéennes en général<sup>329</sup>.

Les délégations diplomatiques passèrent alors, entre autres choses, à d'autres sujets « chauds », comme l'abrogation des capitulations, le nouveau statut judiciaire des étrangers qui habitaient en Turquie et leurs institutions religieuses, scolaires et hospitalières, la dette ottomane ou bien encore les privilèges des entreprises étrangères au sein de la Turquie<sup>330</sup>. Durant les séances, les négociations furent longues et difficiles, chacun cherchant à gagner le plus possible, tandis que des sous-comités d'experts se rassemblaient pour couper la poire en deux<sup>331</sup>.

Mais, face aux nouvelles qui arrivaient de Grèce annonçant que les *révolutionnaires*-gouverneurs étaient prêts attaquer la Thrace orientale, et confrontées au fait que les négociations entre Eleftherios Venizélos et Ismet İnönü sur les indemnités de guerre demandées à la Grèce par Moustapha Kemal ne débouchaient pas, l'Entente décida d'intervenir<sup>332</sup>. Le général Pellé convoqua ainsi, le 26 mai 1923, une réunion où chaque chef de délégation pourrait exprimer, en privé, ses idées sur les réparations gréco-turques<sup>333</sup>.

Au cours de cette réunion particulière, tous les diplomates rappelèrent à Eleftherios Venizélos et à Ismet Pacha que la conclusion de la paix était d'une importance majeure et qu'ils ne sortiraient pas de la salle du Château d'Ouchy tant qu'ils ne se mettraient pas d'accord<sup>334</sup>. Le délégué de l'Angleterre souligna qu'il valait mieux passer l'éponge sur la question des réparations de guerre puisque que la Grèce n'était pas en mesure de les payer<sup>335</sup> tandis que le délégué kémaliste insista sur

---

<sup>328</sup> Ioannis GIANOULOPOULOS, « La Révolution de 1922, le procès de six et le traité de Lausanne » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 15, p. 270.

<sup>329</sup> CONFERENCE DE LAUSANNE SUR LES AFFAIRES DU PROCHE-ORIENT, *op. cit.*, vol. 1, pp. 9-12.

<sup>330</sup> *Ibid.*, pp. 20-391.

<sup>331</sup> *Id.*

<sup>332</sup> *Id.*, pp. 230-231, 236.

<sup>333</sup> *Id.*, p. 230.

<sup>334</sup> *Id.*, pp. 231-239.

<sup>335</sup> *Id.*, p. 231.

le droit de la Turquie de les demander<sup>336</sup>. Finalement, Eleftherios Venizélos et Ismet Pacha s'entendirent sur une formule à insérer dans le Traité, selon laquelle la Grèce reconnaîtrait à la Turquie son droit fondé de demander une indemnité tout en admettant que, en raison de la situation financière de la Grèce, celle-ci était dispensée de tout paiement. Et, pour que la Turquie renonçât à ce droit, la Grèce lui céda le Karagats et ses abords<sup>337</sup>.

Ainsi, le 28 mai 1923, les délégations diplomatiques ratifièrent les conclusions de la réunion du jour précédent tandis que l'Entente renonça à demander des indemnités de guerre à la Turquie<sup>338</sup>. De la sorte, les révolutionnaires grecs furent apaisés, le déclenchement d'une nouvelle guerre fut, désormais, presque impossible et les négociations à Lausanne entrèrent dans la dernière période au cours de laquelle l'Entente et Ismet İnönü résoudre les questions encore ouvertes.

## 2. La réaction du peuple grec

Au même moment, les journaux grecs annoncèrent l'accord entre Eleftherios Venizélos et Ismet İnönü (et en particulier la cession de Karagats et d'une zone de vingt kilomètres carrés aux Turcs en échange de leur renonciation à des indemnités de guerre<sup>339</sup>) et que la signature de la paix entre les deux pays était, désormais, sûre<sup>340</sup>.

Il ne restait donc plus qu'à signer cette paix que les Grecs accueillirent en général d'une façon positive. Un grand nombre de télégrammes, venus de tous les coins de l'État grec, inondèrent, encore une fois, le bureau politique du Premier ministre. Le peuple grec y exprimait sa gratitude et ses remerciements envers la *Révolution* et le gouvernement grec qui, par son attitude héroïque et avisée, avaient pu renforcer le patriotisme du peuple, remonter le moral de l'armée grecque, obliger l'ennemi à accepter les conditions que la délégation diplomatique grecque proposait, et, enfin, conclure une paix loyale<sup>341</sup>. De même, les officiers grecs qui dirigeaient

---

<sup>336</sup> *Id.*, pp. 232-237.

<sup>337</sup> *Id.*, p. 238.

<sup>338</sup> *Id.*, pp. 221-228.

<sup>339</sup> *Id.*

<sup>340</sup> « Hier, la Grèce et la Turquie se mirent d'accord sur les indemnités de guerre », *Empros*, Athènes, 27 mai 1923, année 27<sup>e</sup>, n° 9546, p. 1.

<sup>341</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 611, « Année 1923 archives des numéros de protocole divers 3939-4139 (mai-juin 1923) », Sous-enveloppe 2, Télégramme du préfet de Vólos adressé au bureau politique du Premier ministre, Vólos, 2 juin 1923, n° 4066, p. 1 ; A.G.E. Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 612, « Année 1923 archives des numéros de protocole divers 4140-4340 (juin 1923) », Sous-enveloppe 2, Télégramme du président de la communauté de Mavromati adressé au bureau politique du Premier ministre, Mavromati, 6 juin 1923, n° 4155, p. 1.

l'armée stationnée en Thrace occidentale et en Macédoine, trouvaient que le traité était juste<sup>342</sup> et furent d'accord sur le fait que la Grèce devait signer le Traité de paix en faveur du bien général.

En revanche, l'unanimité manquait. D'autres civils condamnèrent le Traité de paix et envoyèrent des pétitions et des manifestes au Premier ministre afin d'exprimer leur opposition à certaines clauses. Ainsi, le 28 mai 1923, tous les habitants de Kavala aux côtés des milliers de réfugiés de Thrace, d'Asie mineure et du Pont-Euxin, se rassemblèrent dans les rues et les ruelles de la ville afin de refuser la cession du Karagats aux Turcs, une cession qui constituait, pour eux, une honte majeure. Ils en appelaient à la Révolution pour refuser toute solution qui allait à l'encontre du prestige national, même à utiliser les armes<sup>343</sup>. Le peuple grec de l'île de Ténédos se rassembla, lui aussi, pour manifester, stupéfait de voir son île cédée aux Turcs. Il rédigea une pétition, adressée aux grandes puissances, en demandant de ne pas permettre l'occupation de l'île par les Turcs sans tenir compte de l'opposition des autochtones, ils se disaient prêts à brûler l'île entière et à la quitter, définitivement<sup>344</sup>. Les réfugiés venus en Grèce après la catastrophe, se sentirent, eux aussi, déçus par les clauses du traité de Lausanne et pensaient que la reprise de la guerre était obligatoire<sup>345</sup>. Le journal *Rizospastis*, l'organe du parti socialiste, dans ses pages très censurées, évoqua un traité bâclé que les « Alliés » avait imposé à la Grèce, un traité qui assurait seulement les intérêts économiques des « Alliés » et non ceux du peuple grec, un traité que la Grèce avait signé sous la menace, et qui laissait prévoir des catastrophes beaucoup plus grandes que celles qu'elle avait, jusque là, vécues à cause de sa politique extérieure<sup>346</sup>.

Ainsi, si l'accueil du traité de paix à Lausanne fut dans l'ensemble favorable parmi les civils et les militaires, la plupart des réfugiés parlèrent d'un traité injuste qui outrageait le prestige du pays tandis que les socialistes soulignèrent que la Grèce marchait vers une deuxième catastrophe en restant sous la coupe de l'Entente. Mais

---

<sup>342</sup> « Les officiers sont d'accord avec la paix », *Empros*, Athènes, 29 mai 1923, année 27<sup>e</sup>, n° 9548, p. 1.

<sup>343</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 611, « Année 1923 archives des numéros de protocole divers 3939-4139 (mai-juin 1923) », Sous-enveloppe 2, Télégramme du préfet de Kavala adressé au bureau politique du Premier ministre, Kavala, 2 juin 1923, n° 4062, p. 1.

<sup>344</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier ministre, Enveloppe 712, « Télégrammes sans numéro de protocole (1922-1924) », Sous-enveloppe 3, Télégramme de la commission de la manifestation adressé au bureau politique du Premier ministre, Ténédos, 30 janvier 1923, s.n., pp. 1-2.

<sup>345</sup> « Les réfugiés et le traité de paix », *Empros*, Athènes, 5 juin 1923, année 27<sup>e</sup>, n° 9555, p. 1.

<sup>346</sup> « Les biens... de l'Alliance », *Rizospastis*, Athènes, 30 mai 1923, année 6<sup>e</sup>, période 2<sup>e</sup>, n° 2103, p. 1.

désormais rien ne pouvait plus changer ; la paix devait être assurée, le Traité devait être signé...

### 3. La signature du Traité de Lausanne

Dans l'après-midi du 24 juillet 1923, après un grand nombre de réunions et de complications, les délégations diplomatiques se rassemblèrent dans la salle des fêtes de l'université de Lausanne<sup>347</sup>. Le but était de signer le traité qui mettrait, définitivement, fin non seulement à la guerre gréco-turque mais aussi au conflit entre l'Entente et la Turquie, un conflit qui avait commencé en 1914 et qui avait continué, masqué, cette fois-ci, jusqu'à la défaite de l'armée grecque en Asie mineure en 1922, malgré le Traité de Sèvres de 1920. Mais ce jour là, on ne commit pas les mêmes erreurs qu'à Sèvres et la paix serait sûre.

Conformément au traité de Lausanne, la Grèce perdait définitivement les côtes micrasiatiques et la Thrace orientale tandis que la frontière gréco-turque était fixée au fleuve Évros et serait tracée par une commission internationale<sup>348</sup>. Elle garderait toutefois en sa possession toutes les îles de la mer Égée sauf celles d'Imbros et Ténédos, qui demeureraient sous la souveraineté turque et jouiraient d'une organisation administrative spéciale, tandis que la Turquie renoncerait en faveur de l'Italie au Dodécannèse<sup>349</sup>. En outre, concernant les îles de Mytilène, de Chios, de Samos et d'Ikaria, le gouvernement grec s'engageait à n'y établir aucune base navale ni aucune fortification, à y employer des forces militaires limitées au contingent normal. En outre, il serait, désormais, interdit à l'aviation militaire grecque et turque de survoler la côte micrasiatique et lesdites îles réciproquement<sup>350</sup>.

La Turquie, quant à elle, renoncerait à ses droits, titres et privilèges en Égypte, au Soudan, en Libye et à Chypre. Elle serait également libérée de tous ses engagements et ses obligations à l'égard des emprunts ottomans garantis par le tribut d'Égypte<sup>351</sup>. En outre, conformément à l'article 28 du Traité de Lausanne, toutes les Hautes Parties contractantes déclaraient accepter la suppression complète des

---

<sup>347</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Georges Streit, Enveloppe 20, Sous-enveloppe 20.7, « Lausanne. Télégrammes diplomatiques et rapports, 1922-1923 », Télégramme d'Eleftherios Venizélos adressé au Premier ministre et au chef de la Révolution, Lausanne, 24 juillet 1923, s.n., p. 1.

<sup>348</sup> CONFERENCE DE LAUSANNE SUR LES AFFAIRES DU PROCHE-ORIENT, *Actes signés à Lausanne le 30 janvier et le 24 juillet 1923*, Paris, Imprimerie Nationale, 1923, pp. 4-6.

<sup>349</sup> *Ibid.*, pp. 7-8.

<sup>350</sup> *Id.*

<sup>351</sup> *Id.*, pp. 9-10.

capitulations en Turquie ; celle-ci s'engageait aussi à accorder à tous ses habitants, pleine et entière protection pour leur vie et leur liberté sans distinction de naissance, de nationalité, de langue, de race ou de religion. Elle protégerait également les ressortissants turcs appartenant à des minorités non-musulmans ainsi que leurs établissements scolaires et religieux, et elle respecterait leur droit d'apprendre leur langue et d'exercer leur religion<sup>352</sup>.

En outre, concernant le remboursement de la dette publique ottomane, l'article 46 du Traité de Lausanne fixa que la dette publique ottomane serait répartie, tout d'abord, entre la Turquie et les États (Grèce et Bulgarie) qui avaient annexé des territoires de l'Empire Ottoman depuis les deux guerres balkaniques de 1912-1913 ; de plus, celle-ci serait répartie entre la Turquie et les États (Grèce et Italie) qui devenaient les souverains des îles de la mer Égée ainsi que entre la Turquie et les États nouvellement créés conformément à l'article 3 du Traité de Lausanne sur les territoires asiatiques détachés de l'Empire Ottoman (Syrie et Irak)<sup>353</sup>.

De plus, les Puissances signataires et la Turquie renonçaient réciproquement à toute réclamation financière concernant les pertes et dommages faits depuis le 1<sup>er</sup> août 1914 et la Turquie renonçait définitivement à toute réclamation de réparations à l'encontre du gouvernement grec<sup>354</sup>. Par ailleurs, un grand nombre d'articles prévoyaient la garantie des biens, des droits et intérêts de l'Entente dans l'État turc<sup>355</sup>.

Le dernier thème majeur que le traité de Lausanne aborda dans une convention spéciale signée le même jour, concerna le nouveau statut des détroits qui, désormais, constituaient une zone démilitarisée et ouverte à tous les navires-bateaux et aéronefs non-militaires et militaires en temps de paix et en temps de guerre si la Turquie restait neutre. Mais, en temps de guerre et si la Turquie était belligérante, le détroit serait ouvert à tous les navires-bateaux et aéronefs non-militaires et militaires neutres, qui n'aideraient pas l'ennemi en transportant notamment de la contrebande, des troupes ou des ressortissants ennemis<sup>356</sup>.

Le traité de Lausanne fut ratifié par le « gouvernement » de la *Révolution* le 25 août 1923<sup>357</sup> et marqua la fin de l'état de guerre<sup>358</sup>, la fin des illusions de la création

---

<sup>352</sup> *Id.*, pp. 11, 14-16.

<sup>353</sup> *Id.*, p. 5, pp. 7-8 et p. 17.

<sup>354</sup> *Id.*, pp. 24-25.

<sup>355</sup> *Id.*, pp. 27-30.

<sup>356</sup> *Id.*, pp. 64-66.

<sup>357</sup> A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1923, 201-390, vol. A, n° 238, pp. 1655-1656 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1923/2.

d'une Grande Grèce englobant l'Asie mineure et les deux côtes du Bosphore, la mort définitive de la Grande Idée. Eleftherios Venizélos, dans un télégramme adressé de Lausanne au Premier ministre et au chef de la *Révolution* juste après la signature du traité, écrivit :

« *Malheureusement, le Traité [de Lausanne], conclu après la catastrophe en Asie mineure, ne constitue pas une victoire grecque. Mais, [...] [il crée] une paix loyale qui permet à la Grèce de retourner à ses occupations paisibles et de s'occuper de sa réorganisation intérieure* »<sup>359</sup>.

Ainsi, la défaite de l'armée grecque en Asie mineure marqua le début d'une période traversée de multiples complications non seulement au sein de l'État grec mais aussi en Europe en général, le début d'une route difficile et dangereuse qui conduirait à la paix tant désirée.

En Grèce, la défaite de l'armée grecque sur les hauts plateaux de l'Orient, considérée comme humiliante, provoqua le déclenchement d'un mouvement des militaires, l'élimination politique et physique du monde antivenizéliste et l'exil d'un roi extrêmement aimé, jusque là, par son peuple. De plus, cette catastrophe remarquable provoqua l'arrivée en Grèce de 900.000<sup>360</sup> réfugiés qui, plein de rancœurs, de peurs, de souvenirs ressassés et de souffrances autrefois subies, furent obligés de reconstruire leur vie dans un nouveau monde qu'ils ne connaissaient pas du tout, qu'ils trouvaient méprisable, un monde qui les rejeta, lui aussi, des années encore après leur arrivée.

La fin de la campagne grecque en Asie mineure annonça aussi le début d'une nouvelle période au cours de laquelle l'Entente voulut stabiliser la paix en Orient mais au prix de renonciations, de concessions et de reculades pour maintenir un équilibre difficile entre guerre et paix. Les Alliés ne purent pas en effet contrôler les aspirations des militaires grecs ou bien encore l'énergie des peuples des Balkans tout en voulant imposer à Moustapha Kemal une paix à leur goût en lui faisant cadeau par exemple les îles Imbros et Ténédos en échange de son acceptation de faire des détroits une zone démilitarisée et ouverte à tous.

---

<sup>358</sup> *Ibid.*, n° 239, p. 1659.

<sup>359</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Georges Streit, Enveloppe 20, Sous-enveloppe 20.7, « Lausanne. Télégrammes diplomatiques et rapports, 1922-1923 », Télégramme d'Eleftherios Venizélos adressé au Premier ministre et au chef de la Révolution, Lausanne, 24 juillet 1923, s.n., p. 1.

<sup>360</sup> Après la signature du traité de Lausanne et de l'accord concernant l'échange des populations entre la Turquie et la Grèce presque 400.000 d'autres Grecs d'Asie mineure sont arrivés en Grèce.

Au fond, toute la période de septembre 1922 à juillet 1923, fut caractérisée par de nombreuses complications en Grèce, dans les Balkans et en Europe. En Grèce, la mort de la Grande Idée, les passions politiques toujours vivantes depuis l'époque de la *Discorde Nationale* et l'arrivée de milliers de réfugiés créèrent un climat de guerre civile. Dans les Balkans, les projets des certains *révolutionnaires* grecs, les provocations turques et bulgares et le retard de la signature du Traité de paix maintinrent les armées mobilisées et les gouvernements en état d'alerte de telle façon qu'un simple malentendu pouvait déclencher une nouvelle guerre. En Europe, l'équilibre des forces se modifiait du fait des changements politiques en Italie et en Angleterre, de la volonté de la Russie d'être présente au congrès de la paix, du refus de la France à reconnaître le gouvernement des soviets, tandis qu'Ismet İnönü refusait de signer une paix conforme aux désirs de l'Entente, ce qui porta atteinte à l'honneur des délégations des Alliés. La guerre restait toujours possible et réveillait les souvenirs malheureux de la campagne de Gallipoli.

Mais, la guerre n'éclata pas et le Traité de paix fut signé le 24 juillet 1923 à Lausanne. Désormais, la Grèce pouvait démobiliser ses soldats volontaires, s'occuper du recensement de ses pertes (soldats appelés, réservistes et volontaires) et aider tous les combattants prisonniers qui, bientôt, rentreraient de captivité...

## **Chapitre 9 : Le bilan des pertes et le volontaire après la guerre**

La guerre gréco-turque prenait ainsi fin. La Grèce, vaincue, fut obligée de rendre l'Asie mineure et la Thrace orientale à Moustapha Kemal et de « digérer » des milliers de réfugiés qui avaient envahi son territoire et dont le nouveau chef de la Turquie n'acceptait pas le retour dans leurs pays natals. Désormais, l'heure était au bilan des pertes, des pertes qui apparaîtraient considérables, comprenant celles des champs de batailles et celles des soldats-prisonniers morts dans les camps de concentration sur les côtes micrasiatiques et/ou sur les hauts plateaux de l'Orient.

De leur côté, les soldats volontaires démobilisés, devaient, dorénavant, retrouver leur propre vie au sein d'un État profondément changé. Leurs camarades prisonniers depuis août-septembre 1922, devaient également survivre et retourner en Grèce pour y commencer, eux aussi, une nouvelle vie.

Alors quelles furent les pertes et comment les volontaires vécurent-ils la fin de la guerre et le retour à la vie civile ?

## **I. Les pertes**

Les batailles de l'Asie mineure entre l'armée grecque et les forces kémalistes<sup>1</sup> furent acharnées et les pertes considérables.

Au total, 91.215 officiers et soldats grecs furent blessés, morts ou disparus entre début mai 1919 et début septembre 1922, soit 3.104 officiers et 88.111 soldats<sup>2</sup>. Plus précisément, 812 officiers grecs furent tués durant les combats, 131 moururent dans les hôpitaux sur place ou en Grèce à la suite d'une blessure ou d'une maladie, et 465 officiers disparurent tandis que 1.696 furent blessés au nom de la patrie<sup>3</sup>. Les pertes des soldats furent, bien évidemment, encore plus grandes. Au total, 18.550 soldats furent tués durant les combats, 4.747 moururent dans un hôpital de blessure ou de maladie, 17.630 disparurent, et 47.184 combattants furent au cours de la même période, blessés par balle d'un soldat turc régulier ou d'un *Tsétis*<sup>4</sup>.

Pourtant, parmi tous ces combattants grecs morts, blessés et disparus, combien furent les soldats volontaires ?

---

<sup>1</sup> Malheureusement, nous n'avons pas pu trouver d'informations concernant les pertes de l'armée grecque durant la « deuxième » période de la guerre gréco-turque entre début septembre 1922 et fin juillet 1923.

<sup>2</sup> Georgios PAPAGEORGIOU, *op. cit.*, p. 281.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Id.*

## A. Les volontaires blessés et malades

Au cours de la guerre gréco-turque en Asie mineure, les hommes durent subir des marches militaires épuisantes en donnant la chasse aux troupes kémalistes, des batailles dans des régions inhospitalières ou bien encore des attaques brusques de leur ennemi. Mais ils furent également obligés d'endurer les conditions climatiques extrêmes de l'Orient, un sol marécageux et un approvisionnement en eau potable défectueux en raison de l'état lamentable des aqueducs de l'Anatolie.

Autrement dit, les maladies, parfois sous forme épidémique, furent une cause importante de la diminution des effectifs, et pas seulement les blessures. De fait, lors de son stationnement à Odemissio, le Service Sanitaire de la II<sup>e</sup> Division dut se soucier de la variole, de la malaria, de la grippe et de nombreuses infections intestinales<sup>5</sup>.

### 1. Les malades

Durant la « première » période de la guerre gréco-turque, de 1919 à 1922, l'état de santé des soldats volontaires était généralement bon le jour de leur engagement : seulement 5% d'entre eux furent en effet déclarés inaptes au port d'arme<sup>6</sup>.

Par la suite, ces volontaires furent atteints de maladies diverses qui ne les conduisirent pas seulement dans les hôpitaux militaires mais qui leur furent aussi fatales. D'ailleurs, dès le débarquement des troupes grecques à Smyrne, le 2/15 mai 1919, les maladies constituèrent un phénomène courant malgré les mesures prises par les officiers et le service de Santé sur place. Il est ainsi caractéristique de voir que dans un seul hôpital militaire en Asie mineure, celui de Smyrne, 31.369 combattants grecs furent hospitalisés pour cause de maladies (soit 12,55% du total des troupes grecques) durant les trente-cinq mois de son fonctionnement<sup>7</sup>.

Néanmoins, la situation des volontaires de la « première » période de la guerre sembla bien meilleure. Ainsi, sur les 5.306 combattants volontaires déclarés aptes au service de leur patrie, fussent-ils auxiliaires<sup>8</sup>, nous avons pu noter que, seulement 250 (4,7%) volontaires passèrent, au moins une nuit, dans les hôpitaux militaires qui se

---

<sup>5</sup> *Id.*, pp. 41-43.

<sup>6</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement. Voir aussi notre Chapitre 1.

<sup>7</sup> Georgios PAPAGEORGIOU, *op. cit.*, p. 273.

<sup>8</sup> 52 soldats volontaires ont été définitivement licenciés de l'armée grecque à cause d'un problème de santé. Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement. Voir aussi notre Chapitre 1.

trouvaient en Asie mineure ou dans l'État grec<sup>9</sup>. Il faut tenir compte toutefois du fait qu'il y eut aussi des volontaires qui, bien que malades, ne furent jamais hospitalisés et qui ne furent donc jamais inscrits, à la suite d'une maladie, sur les listes nominatives des absents, listes portées dans les livres des ordres du jour des unités de l'armée grecque. Ainsi, le volontaire Charalabos Pliziotis, souffrant, très souvent, de fièvre, d'un mal de dents et/ou d'infections intestinales, ne fut jamais porté absent. Le médecin de son unité était toujours là pour lui fournir des médicaments appropriés, et rien n'y faisait, le thé dans une quelconque cafétéria d'une ville ou d'un village devenait une bonne solution. Un extrait de son carnet de guerre révèle :

*« Dimanche, 16 août 1920. Nous sommes allés à l'église. Je souffre beaucoup de mon estomac ; à midi, je n'ai rien mangé. Dans l'après-midi, nous étions un groupe de 5 à 6 hommes et nous avons préparé du halva. Nous ne l'avons pas bien fait cuire mais nous avons bien réussi à le manger ! Durant la nuit, la colique m'a tenaillé. Mes intestins travaillaient mieux qu'une machine ; je me suis dit que mon ventre se viderait.*

*Lundi, 17 août 1920. Je suis allé chez le médecin [militaire]. Il m'a donné deux doses d'un médicament et je suis reparti. Avant midi, nous nous sommes mis à nettoyer le camp. [...]*

*[...]*

*Mercredi, 19 août 1920. [...] Durant l'après midi, les choses n'avaient pas changé. J'avais mal [au ventre] et une colique. Pendant la nuit, je suis allé à la cafétéria. Là, j'ai bu un double thé avec de citron et cela m'a un peu remis »<sup>10</sup>.*

Charalabos Pliziotis fut un cas certes courant, mais d'autres volontaires atteints de maladie ou d'un problème de santé furent hospitalisés normalement dans un hôpital militaire ou, parfois, dans l'établissement médical de leurs casernes, avec à la clef, parfois, un congé de maladie de plusieurs jours<sup>11</sup>.

Ainsi, parmi les 250 volontaires tombés malades pendant leur service militaire entre début mai 1919 et début septembre 1922, 186 furent hospitalisés (74,4%) dans des hôpitaux militaires en Asie mineure ou en Grèce continentale ; à côté de ceux-ci, 64 (25,6%) prirent la route des établissements sanitaires de leurs camps militaires<sup>12</sup>.

---

<sup>9</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Listes nominatives des soldats malades et hospitalisés. Pourtant, il faut, de nouveau, noter ici que les archives militaires de cette époque ne sont pas complètes. Le nombre présenté est tiré de données que nous avons trouvées dans les archives militaires que nous avons pu examiner, dans d'autres archives, dans des listes nominatives qui ont été publiées dans les journaux et dans des témoignages de soldats grecs de cette période.

<sup>10</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, pp. 64-65.

<sup>11</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Listes nominatives des soldats malades et hospitalisés. Listes nominatives des soldats pourvus d'un congé de maladie.

<sup>12</sup> *Ibid.*, Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Listes nominatives des soldats malades et hospitalisés.

La durée de séjour de ces hommes montre clairement que les premiers affrontèrent des problèmes de santé plus graves que les seconds. Plus précisément, pour les volontaires, qui furent hospitalisés dans les hôpitaux militaires, la durée moyenne de séjour fut de 12 jours tandis que pour leurs camarades qui reçurent un traitement dans les chambrées médicales de leurs casernes, la durée moyenne ne fut que de 2 jours et demi<sup>13</sup>. Il est en outre caractéristique de constater que parmi les volontaires traités dans les établissements médicaux de leurs camps militaires, seulement 4 hommes furent, par la suite, conduits dans les hôpitaux militaires tandis que personne n'eut de congé de maladie<sup>14</sup> contre 28 volontaires hospitalisés dans les hôpitaux militaires, qui obtinrent un congé de maladie de vingt à soixante jours<sup>15</sup>.

Or, parfois, le traitement ne suffit pas à guérir les malades. Certains moururent à l'hôpital après des jours de souffrances. Tel fut le cas de 26 soldats volontaires malades (10,4%) de la « première » période de la guerre gréco-turque<sup>16</sup>.

Pour autant, tous les soldats volontaires malades, du moins ceux que nous avons pu retrouvés, furent des hommes qui participèrent activement aux assauts de l'armée grecque soit en tant que combattants soit en tant que soldats auxiliaires en première ligne<sup>17</sup>. Les déplacements fréquents, le stationnement dans des régions marécageuses, les longues marches militaires et les corvées dans les casernes sous des conditions climatiques extrêmes<sup>18</sup> et, parfois, le manque d'alimentation affaiblissaient en effet l'organisme de ces hommes. La consommation d'eau sale risqua et/ou provoqua de nombreuses maladies comme, entre autres, la dysenterie ou même le typhus comme le révèle le témoignage du capitaine Kleanthis Boulalas :

*« Le 7 août [1921], cette marche militaire fut la plus douloureuse de toutes à cause de la chaleur insupportable et de la soif. L'événement suivant en est caractéristique : traversant le village Ouzoubèï, nous avons trouvé une fontaine et à côté de celle-ci un ruisseau d'eau sale dans laquelle il y avait aussi un veau mort déjà gonflé. Nous nous sommes arrêtés et nous avons ordonné aux hommes de boire de l'eau de la fontaine. Pourtant, personne n'attendit son tour. Ils sont tous tombés dans l'eau sale ne se souciant pas qu'un peu plus loin se trouvait le veau mort et qu'ils*

---

<sup>13</sup> *Id.*

<sup>14</sup> *Id.*

<sup>15</sup> *Ibid.*, Ordres du jour des unités. Listes nominatives des soldats pourvus d'un congé de maladie.

<sup>16</sup> *Id.*, Ordres du jour des unités. Listes nominatives des soldats morts.

<sup>17</sup> *Id.*, Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Listes nominatives des soldats malades et hospitalisés.

<sup>18</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives d'Alexios et Constantin Kolivas, Enveloppe de Constantin Kolivas, Ordre du gouverneur du 3<sup>e</sup> Régiment de Cavalerie adressée à toutes les unités du régiment, 16 mai 1921, n° 229, p. 1.

*risquaient de tomber malades à cause du typhus. Les officiers ont, en vain, essayé de les éloigner en utilisant même la violence »<sup>19</sup>.*

De leurs côtés, les volontaires qui aidèrent Eleftherios Venizélos à signer une paix juste à Lausanne, virent leur situation de santé ni aggravée ni améliorée. Parmi les 2.540 volontaires qui firent leur service entre le début septembre 1922 et la fin juillet 1923, 102 hommes (4,02%) passèrent, au moins, un jour dans un hôpital militaire<sup>20</sup>. Toutes sortes de maladies les conduisirent dans les hôpitaux militaires à proximité mais un congé de maladie leur fut donné moins fréquemment qu'auparavant<sup>21</sup>. En outre, ils furent moins sujets à la mort des suites d'une maladie que leurs camarades de 1919 à 1922. En effet, sur les 102 soldats volontaires malades, seulement deux hommes moururent<sup>22</sup>.

En définitive, sur les 7.846 volontaires de la guerre gréco-turque de 1919 à 1923, 352 hommes (4,5%) souffrirent d'une maladie durant le service militaire dont 28 (8%) moururent dans un hôpital militaire.

## **2. Les combattants volontaires blessés**

À côté des malades, figurèrent d'autres volontaires conduits dans un hôpital militaire de l'Asie mineure ou du continent grec à cause d'une blessure. Ils furent beaucoup plus nombreux, tous blessés au cours de la « première période » de la guerre.

Ainsi, du 2/15 mai 1919 au 4/17 septembre 1922, sur les 5.306 jeunes hommes volontaires, nous avons retrouvé 554 blessés (10,5%)<sup>23</sup> dont 98 % furent blessés une fois, et les autres blessés une deuxième fois, aucun volontaire n'ayant été blessé trois fois<sup>24</sup>.

La grande majorité de ces blessés étaient des fantassins soit 94,7% du total (525 hommes) ; à côté, les artilleurs étaient 18 (3,3%) tandis que les volontaires

---

<sup>19</sup> Cité par Georgios PAPAGEORGIOU, *op. cit.*, p. 263.

<sup>20</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Listes nominatives des soldats malades et hospitalisés.

<sup>21</sup> *Ibid.*, Ordres du jour des unités. Listes nominatives des soldats pourvus d'un congé de maladie.

<sup>22</sup> *Ibid.*, Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Listes nominatives des soldats morts.

<sup>23</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Listes nominatives des soldats blessés. Pourtant, il faut, encore une fois, noter ici que les archives militaires de cette époque ne sont pas complètes. Donc, les chiffres présentés sont basés sur des données que nous avons trouvées dans les archives militaires, dans d'autres archives, dans des listes nominatives qui ont été publiées dans les journaux et dans des témoignages de soldats grecs de cette période.

<sup>24</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Listes nominatives des soldats blessés.

auxiliaires n'étaient que 11 (2%) et participaient à la guerre dans les escadrons de brancardiers<sup>25</sup>. Les 10 blessés deux fois, étaient tous des fantassins autant la première fois que la deuxième<sup>26</sup>. La répartition géographique des blessés était la suivante : 511 volontaires (92%) étaient natifs de l'Asie mineure, 14 des régions de l'État grec tandis que 12 étaient nés en Thrace orientale, 12 provenaient du Pont-Euxin, 3 étaient natifs de la ville d'Istanbul, un homme était Chypriote et un autre volontaire était de Tiflis<sup>27</sup>.

Les blessures arrivèrent toutefois tardivement lorsque les batailles devinrent plus sanglantes. Au cours des sept premiers mois de la présence grecque en Asie mineure, aucun soldat volontaire ne fut en effet blessé<sup>28</sup>. Ils n'étaient d'ailleurs qu'une minorité<sup>29</sup>. Il fallut attendre 1920 pour trouver 29 volontaires blessés, certains durant les combats autour de Diméztik, d'autres durant l'attaque vers Axario, Soma et Philadelphie, d'autres encore touchés par une balle turque autour de Kütahya<sup>30</sup>. Puis, en 1921, les choses s'aggravèrent lorsque l'armée grecque lança ses assauts de l'hiver de 1921, occupa en juin-juillet 1921, Afyon Karahissar et Eskisehir et, par la suite, se dirigea vers Sakarya. Le nombre de volontaires blessés atteignit son maximum avec 503 hommes. Parmi ceux-ci, 132 furent blessés durant la progression qui avait échoué en hiver 1921, 194 le furent pendant les combats de juin-juillet 1921 et 172 autres durant les batailles à Sakarya où 6 soldats blessés en hiver 1921 le furent de nouveau<sup>31</sup>. Au cours de la même période, 5 autres soldats volontaires furent blessés à l'occasion d'escarmouches qui eurent lieu à l'arrière, dans des attaques brusques menées par des *Tsétés*<sup>32</sup>.

En revanche, en 1922, le nombre de volontaires blessés baissa considérablement avec seulement 18 hommes. En effet, durant les derniers jours de la présence grecque en Asie mineure, rares furent les régiments qui continuèrent de faire la guerre tandis que la majorité d'entre eux reculaient continuellement vers la mer ; et même, dans le chaos qui régna durant ces jours, encore plus rares furent les volontaires, surtout les *Micrasiatés*, qui suivirent leurs troupes dans la retraite, tant les

---

<sup>25</sup> *Ibid.*

<sup>26</sup> *Id.*

<sup>27</sup> *Id.*

<sup>28</sup> *Id.*

<sup>29</sup> *Id.* Voir aussi notre Chapitre 1.

<sup>30</sup> *Id.*

<sup>31</sup> *Id.*

<sup>32</sup> *Id.* Voir aussi le témoignage du soldat volontaire Manolis Axiotis ; Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, pp. 227-229.

désertions pour aller sauver leurs familles furent nombreuses<sup>33</sup>. Sur ces 18 volontaires blessés, 2 hommes le furent ainsi pendant des escarmouches au printemps 1922 tandis que les 16 autres furent blessés pendant la retraite vers les côtes de la mer Égée<sup>34</sup>. Un volontaire fut blessé une deuxième fois pendant les attaques brusques des troupes kémalistes, et 3 autres le furent une deuxième fois au cours de la retraite depuis Afyon Karahissar<sup>35</sup>.

Par ailleurs, les blessures touchèrent les membres (83,3 % des 401 soldats volontaires blessés<sup>36</sup>). Plus précisément, 179 volontaires furent blessés aux jambes, de la fesse aux doigts de pieds, 155 le furent aux bras de l'épaule et l'aisselle au poignet et aux doigts<sup>37</sup>. À peine 34 soldats furent touchés sur tout le corps englobant le thorax, le ventre, le dos, l'aîne ou même les testicules<sup>38</sup>, 33 autres furent atteints à la tête (du maxillaire à l'os temporal et à l'os pariétal<sup>39</sup>). Parmi ceux-ci, 8 volontaires furent blessés deux fois durant la même bataille<sup>40</sup> : cinq blessés eurent ainsi une blessure à la jambe et une autre au pied ou sous l'aisselle, à la main, aux côtes ou aux testicules, et les trois autres furent blessés à la main et si la deuxième n'était pas à la même main, elle était soit au ventre soit à l'oreille<sup>41</sup>. Manolis Axiotis fut, ainsi, légèrement blessé une première fois au pied puis au bras<sup>42</sup>.

Ainsi, sur les 7.846 volontaires de la guerre gréco-turque de 1919 à 1923, 554 hommes furent blessés, soit 6,9% du total<sup>43</sup>. Parmi ces derniers, seuls 55 décédèrent des suites de leurs blessures (soit 10% des soldats blessés et 0,7% du total des volontaires) tandis qu'un autre blessé par accident, finit par mourir<sup>44</sup>.

---

<sup>33</sup> Sur ce cas, voir aussi notre Chapitre 6.

<sup>34</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Listes nominatives des soldats blessés. Pour 4 soldats volontaires, nous n'avons pas d'informations quant au lieu et/ou au temps de leur blessure.

<sup>35</sup> *Ibid.*, Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Listes nominatives des soldats blessés.

<sup>36</sup> Pour 153 combattants volontaires nous n'avons pas d'informations sur leur blessure.

<sup>37</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Listes nominatives des soldats blessés.

<sup>38</sup> *Ibid.*

<sup>39</sup> *Id.*

<sup>40</sup> *Id.*

<sup>41</sup> *Id.*

<sup>42</sup> Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, p. 229, et pp. 266-267.

<sup>43</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Listes nominatives des soldats blessés.

<sup>44</sup> *Ibid.*

### 3. Les soins envers les volontaires blessés et malades

Durant la guerre gréco-turque de 1919 à 1923, le service sanitaire de l'armée grecque ne s'occupa pas seulement de prendre des mesures appropriées pour « protéger » les effectifs des diverses maladies<sup>45</sup>. Il dut également dispenser les soins aux soldats grecs malades ou blessés.

Pour ce faire, dès les premiers jours de sa présence en Asie mineure, l'armée grecque se mit à fonder de nombreux hôpitaux militaires ou à exploiter ceux qui se trouvaient déjà dans toutes les régions de la côte micrasiatique qu'elle occupait, de Smyrne à Afyon Karahissar et d'Aydin à Nicomédie<sup>46</sup>. Mais, au fur et à mesure que la guerre devenait de plus en plus brutale et que le nombre de soldats blessés augmentait, les hôpitaux militaires en Asie mineure ne suffirent plus ; dans ces conditions, presque tous les hôpitaux civils sur le continent grec offrirent, eux aussi, leurs services à l'armée grecque en accueillant des soldats blessés ou malades, transférés depuis le front<sup>47</sup>.

Les volontaires blessés ou malades furent ainsi transférés dans des hôpitaux militaires de l'Asie mineure ou à l'autre bout de la mer Égée. Ce fut le cas pour le volontaire Manolis Axiotis et son camarade Charalabos Pliziotis, tous deux blessés. Le premier partit en effet, à cause de deux blessures, dans un hôpital militaire en Asie mineure<sup>48</sup> tandis que le second prit la route vers Athènes afin d'y être guéri<sup>49</sup>. Pour tous les deux, il ne fut pas facile de leur trouver un lit. Les blessés étaient si nombreux que Manolis Axiotis vit dans les hôpitaux militaires de l'Asie mineure des salles d'opération pleines de brancards et de médecins qui n'avaient pas le temps de les soigner tous<sup>50</sup>. Au même moment, Charalabos Pliziotis, à Athènes, témoigna :

*« Nous sommes arrivés dans le premier hôpital où on nous a servi du cognac. Ensuite, ils ont pris, parmi nous 46 hommes, pour l'hôpital de Zapio ; je faisais parti, moi aussi, de ces hommes. Je suis allé à Zapio avec eux ; mais il n'y avait pas de place. Nous sommes allés à Arsakio où il n'y avait pas de place non plus. Puis, nous avons fait un tour à Omonia et nous sommes allés au 4<sup>e</sup> hôpital d'Ampelokipi. Là, ils ont gardé la plupart des hommes, moi, et 14 autres camarades avons été envoyés dans le 2<sup>e</sup> hôpital. Là, nous y sommes finalement restés ! »<sup>51</sup>.*

---

<sup>45</sup> Georgios PAPAGEORGIOU, *op. cit.*, pp. 29-58.

<sup>46</sup> *Ibid.*, pp. 15-28.

<sup>47</sup> « Tous les noms des soldats blessés transférés », *Empros*, Athènes, 2 septembre 1921, année 25<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 8939, pp. 2-4.

<sup>48</sup> Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, p. 229 et p. 266.

<sup>49</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, pp. 213-214.

<sup>50</sup> Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, pp. 268-270.

<sup>51</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 214.

Pour autant, chaque division avait en sa possession trois unités opératoires, une infirmerie et un escadron de brancardiers<sup>52</sup>. Au service de l'armée grecque de l'Asie mineure, il y avait également des trains médicaux ainsi que des navires-hôpitaux et d'autres bateaux qui transportaient les blessés et les malades en Grèce<sup>53</sup>. Par la suite, durant son séjour en Orient, l'armée grecque créa encore une unité sanitaire composée de neuf escadrons de voitures sanitaires qui furent, avant l'assaut kémaliste d'août 1922, dispersés partout de Smyrne au front, à Afyon Karahissar et à Eskisehir<sup>54</sup>.

Le travail accompli fut ainsi colossal mais insuffisant étant donné la grande masse de blessés. Les unités opératoires et les moyens de transport ne purent pourvoir à tout. Aussi, le fantassin volontaire Emmanuel Simeonakis fut, sans problème, envoyé dans le premier hôpital militaire de Salahané<sup>55</sup>, mais les médecins et les moyens de transports de l'unité de son camarade volontaire Charalabos Pliziotis ne purent pas se soucier de tous les blessés. Charalabos Pliziotis ne réussit à changer qu'une seule fois le bandage de sa blessure, et couvrit la distance entre Douz-Dag et la côte micrasiatique à pied, en charriots du service de ravitaillement de l'armée grecque, en voitures et en train, avant d'arriver enfin, au Pirée à bord du navire *Patris*<sup>56</sup>. Or, son aventure n'était pas encore finie ; car, en Grèce, le service sanitaire de l'armée n'avait pas les moyens de transférer les blessés du port aux hôpitaux ; Charalabos Pliziotis dut ainsi prendre, aux côtés d'autres camarades, le tram pour gagner les divers hôpitaux et trouver un lit<sup>57</sup>.

Malgré tout à la fin de cette « aventure », la vie de ces volontaires blessés ou malades fut bien meilleure que celle sur le front. Le sommeil était bon et le lit magnifique<sup>58</sup>. La nourriture était riche et l'on pouvait discuter avec les autres camarades et se promener dans la ville<sup>59</sup>. Et, s'il n'avait pas dû se déplacer d'un hôpital à un autre, qui ressemblait à une prison où l'on ne pouvait même pas y respirer<sup>60</sup>, Charalabos Pliziotis n'aurait certes pas attendu d'obtenir son congé de

---

<sup>52</sup> Georgios PAPAGEORGIOU, *op. cit.*, pp. 29-58.

<sup>53</sup> *Ibid.*, pp. 17-19.

<sup>54</sup> *Id.*, p. 222.

<sup>55</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département de Smyrne, Enveloppe 13, Salahané, Témoignage d'Emmanouil Simeonakis, Troisième Partie, Chapitre 1 : Histoire locale, p. 2.

<sup>56</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, pp. 208-213.

<sup>57</sup> *Ibid.*, pp. 213-214.

<sup>58</sup> *Id.*, p. 215.

<sup>59</sup> *Id.*, pp. 215, 228-231 ; Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, pp. 269-275.

<sup>60</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 231.

blessure mais il aurait été prêt à déclarer qu'il acceptait de rester, en permanence, sur place<sup>61</sup> !

Le fait d'être blessé signifiait en effet pour tous les volontaires l'octroi d'un congé de blessure<sup>62</sup>, un congé accordé en fonction de la gravité de la blessure et qui pouvait durer de nombreux mois<sup>63</sup>. On l'espérait tant que certains volontaires comptaient sur les relations d'un de leurs camarades pour « augmenter » le nombre de jours de congé<sup>64</sup>.

La blessure permettait également d'espérer obtenir un statut moins exposé. Ainsi, sur les 499 volontaires qui survécurent à leur blessure, 26 furent déclarés inaptes au port d'arme et servirent, par la suite, comme soldats auxiliaires<sup>65</sup>.

Les blessés et les malades profèrent aussi de l'intérêt affectueux que des Grecs de l'Asie mineure et du continent leur témoignèrent. Ainsi, aux côtés des membres de la famille royale, les autochtones se rassemblèrent, à plusieurs reprises, dans les ports comme au Pirée où les bateaux, qui transportaient les soldats blessés et/ou malades, avaient jeté l'ancre, afin d'accueillir et acclamer ces combattants qui avaient versé leur sang pour la patrie et souffraient pour elle<sup>66</sup>. Des femmes offraient des boissons, des fruits, du chocolat et des cigarettes<sup>67</sup>. Le volontaire Charalabos Pliziotis en voulait toujours plus :

*« Tôt le matin, nous étions arrivés au Pirée. Sur le quai, les Princes et les Princesses, la Reine Sophia et d'autres personnes étaient présentes. Ils donnaient aux soldats qui débarquaient un paquet de cigarettes et deux oranges. Ensuite, les soldats montaient dans le tram pour aller dans les divers hôpitaux d'Athènes et du Pirée. Moi, j'ai débarqué presque à la fin ; j'étais avec Dimitrios Bailas. Nous avons pris le paquet de cigarettes et les oranges et nous nous sommes assis dans un coin ; nous n'avons pas tout de suite pris le tram et nous pensions que cela ne nous suffisait pas. Après quelques minutes, nous avons, en tant que "nouveaux-arrivés", pris encore un paquet de cigarettes et des oranges et nous nous sommes, de nouveau, assis. Ensuite, nous avons pris le tram ; là, une femme et une adolescente donnaient des cigarettes et des oranges... "Mademoiselle... nous vous prions... nous étions les derniers à*

---

<sup>61</sup> *Ibid.*, pp. 222-223, 233.

<sup>62</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres de jour des unités. Listes nominatives des soldats pourvus d'un congé de blessure.

<sup>63</sup> *Ibid.*

<sup>64</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 232.

<sup>65</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres de jour des unités. Décisions du Conseil Spécial du Recrutement.

<sup>66</sup> « Les blessés glorifiés des batailles de Kütahya étaient transférés à Athènes », *Empros*, Athènes, 9 juillet 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8885, pp. 1-2.

<sup>67</sup> « Les blessés héros des batailles de Kütahya », *Empros*, Athènes, 11 juillet 1921, année 25<sup>e</sup>, n° 8887, p. 2.

débarquer et nous n'avons rien eu... Voilà, mes enfants, voilà ! N'avez pas honte, prenez !". Comme cela, nous avons pris trois paquets de cigarettes et 6 oranges ! »<sup>68</sup>.

De même, de nombreuses associations féminines, comme par exemple l'association des « marraines de guerre » envoyèrent au front des vêtements pour les soldats hospitalisés<sup>69</sup> tandis que d'autres femmes rendaient visite dans les hôpitaux militaires aux soldats grecs blessés, en leur offrant des « cadeaux »<sup>70</sup>. Des femmes offrirent ainsi à Charalabos Pliziotis et à ses camarades des livres pour passer le temps<sup>71</sup>.

Le monde politique fit attention également au sort des soldats blessés. Le sous-ministre de l'Armée, Grivas, rendit visite, en juin 1920, aux soldats blessés hospitalisés à Athènes<sup>72</sup> tandis que le roi Constantin fit de même, l'été 1921, à Smyrne<sup>73</sup>. À l'Assemblée nationale, les députés discutèrent des récompenses que l'État grec donnerait à ces hommes blessés et devenus invalides au nom de la patrie<sup>74</sup>. Parfois, ils votèrent des lois en faveur des soldats blessés des dernières guerres, des lois qui permirent la fondation des kiosques<sup>75</sup>, l'attribution des allocations pour les soldats blessés<sup>76</sup> et la fondation d'une école spécifique sous le nom de *La Maison de la Patrie* où les invalides pourraient prendre des cours pendant un an et demi pour apprendre un métier<sup>77</sup>.

## B. Les volontaires morts sur les champs de batailles

Au cours de la guerre, les morts furent également nombreux. Parmi ces derniers, combien de volontaires étaient-ils ? Quand et où moururent-ils ? Et, finalement, quels furent les hommages rendus à ces hommes qui, volontairement, donnèrent leur vie au nom de la patrie ?

---

<sup>68</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 213.

<sup>69</sup> « Affaires militaires », *Empros*, Athènes, 28 octobre 1919, année 23<sup>e</sup>, n° 8275, p. 1.

<sup>70</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives d'Anna Papadopoulou, Enveloppe 1, *Carnet personnel, septembre 1921*, pp. 9-10.

<sup>71</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 217.

<sup>72</sup> « Les nouvelles de hier. Les blessés », *Empros*, Athènes, 27 juin 1920, année 24<sup>e</sup>, n° 8513, p. 3.

<sup>73</sup> E.L.I.A., Archives photographiques, Asie Mineure, photographe Dimitrios Gaziadis ; code : L135.03.

<sup>74</sup> Voir entre autres A.A.N., *Journaux des Discussions de l'Assemblée Nationale, III<sup>e</sup> session constitutionnelle des Grecs*, Athènes, Imprimerie Nationale, 1932, séance du 18 février 1921, pp. 279-281 ; côte : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), III<sup>e</sup> Session Constitutionnelle, 1920-1921, vol. 68.

<sup>75</sup> Décret Royal du 28 août 1920. A.A.N., *Journal du Gouvernement du Royaume Grec*, 1920, 101-200, vol. A, n° 196, pp. 1981-1982 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1920/2 ; Loi 2942. *Ibid.*, 1922, 1-140, vol. A, n° 133, p. 724 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1922/1.

<sup>76</sup> Décret législatif du 6 mars 1923. *Id.*, 1923, 1-200, vol. A, n° 58, p. 437 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1923/1.

<sup>77</sup> Efi S. PASCHALIDOU (dir.), *op. cit.*, pp. 321-322.

## 1. Les morts

L'affrontement militaire entre la Grèce et la Turquie fut particulièrement sanglant. Du côté grec, entre 1919 et 1922, les morts atteignirent le nombre de 19.362 soldats et officiers, soit 8,9% du total des effectifs<sup>78</sup>. Parmi ces derniers, nous avons pu identifier 205 volontaires morts sur les champs de batailles, soit 4% de tous les volontaires<sup>79</sup>. Tous ces volontaires moururent au cours de la « première » période de la guerre gréco-turque<sup>80</sup>.

La grande majorité d'entre eux étaient des fantassins (193 hommes soit 94%), suivis des artilleurs (10 hommes soit 4,9 %) et 2 hommes versés dans les services auxiliaires par les médecins le jour de leur engagement<sup>81</sup>.

Ils étaient originaires de toutes les régions peuplées de Grecs mais une majorité écrasante provenait de l'Asie mineure. Ainsi, 149 hommes (74,4%) étaient nés sur les côtes micrasiatiques, 24 en Thrace orientale et 15 autres en Grèce<sup>82</sup>, tandis que 12 volontaires morts provenaient du Pont-Euxin, 3 de la ville d'Istanbul et 2 volontaires de Chypre<sup>83</sup>.

Ils ne faisaient pas partie des soldats les plus vieux. Leur âge moyen était en effet de 25,1 ans<sup>84</sup>. La plupart d'entre eux étaient morts en effet dans la vingtaine

---

<sup>78</sup> Cité par Georgios PAPAGEORGIOU, *op. cit.*, p. 281 ; Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement. Il faut noter ici que les archives militaires de cette période sont incomplètes. Les effectifs totaux de l'armée grecque entre 1919 à 1922 que nous avons pu trouvés dans les archives militaires étaient de 216.790 hommes.

<sup>79</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Listes nominatives des soldats morts. Comme nous l'avons déjà dit les archives militaires sont incomplètes. Ainsi, le nombre de volontaires morts que nous présentons ici est tiré des informations que nous avons pu trouvées dans les archives militaires, sur les listes nominatives que les journaux grecs publièrent à cette époque ainsi que sur une autre liste nominative de soldats grecs morts et/ou disparus que le ministre grec de l'Armée publia en 1930 sous le titre *Les combats et les morts (1830-1930)*, vol. 2, pp. 1-444. Cette dernière source constitue la source la plus complète que nous avons pu consulter et qui existe probablement au sujet des pertes de l'armée grecque entre 1919 et 1922. En effet, cette publication est fondée non seulement sur les informations que les unités de l'armée grecque avaient mais aussi sur des renseignements que des civils avaient déposés au ministre de l'Armée.

<sup>80</sup> *Ibid.* Il faut noter ici que nous excluons les volontaires irréguliers Circassiens, Arméniens et Grecs qui, entre mars et juillet 1923, passèrent brusquement en Asie mineure (voir aussi notre Chapitre 7) et se mirent à attaquer les troupes kémalistes ; parmi eux, rares furent les soldats qui rentrèrent dans les îles Égéennes tandis que nous n'avons aucune information au sujet de leurs pertes. Voir aussi Archives de S.A.M., Ordres du jour du Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène du 1<sup>er</sup> mars au 31 juillet 1923, pp. 1-171 ; côte : Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène, Film 1, Armoire 55, Cazier Y, livre des ordres du jour du corps, 1/3/1923-8/1923.

<sup>81</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres de jour des unités. Listes nominatives des soldats morts. MINISTÈRE DE L'ARMÉE (dir.), *op. cit.*, vol. 2, pp. 1-444.

<sup>82</sup> *Ibid.*

<sup>83</sup> *Id.* Nous ne prenons pas en considération 2 soldats volontaires pour lesquels nous ne connaissons pas les origines géographiques.

<sup>84</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres de jour des unités. Listes nominatives des soldats morts. MINISTÈRE DE L'ARMÉE (dir.), *op. cit.*, vol. 2, pp. 1-444.

(181 volontaires), 16 autres avaient entre 30 et 32 ans tandis que 4 volontaires avaient entre 18 et 19 ans<sup>85</sup>. Ils étaient enfin majoritairement des célibataires (178 hommes, 93,7%) tandis que seulement 12 étaient mariés<sup>86</sup>.

Par ailleurs, ces morts s'étaient engagés majoritairement en 1920 (177 hommes sur les 202 morts pour lesquels nous avons des informations sur la date de leur engagement, soit 88%), 14 autres à peine s'étaient engagés en 1921 et 11 volontaires en 1919 tandis qu'il n'y eut aucun volontaire de 1922 parmi les morts<sup>87</sup>.

Autrement dit, le volontaire mort durant les batailles était un fantassin d'origines grecques, natif des côtes micrasiatiques, de 25,1 ans et engagé sous les drapeaux durant l'année 1920.

## 2. Le temps et l'espace

Les morts ne se répartissent pas de la même manière dans le temps et dans l'espace.

Au cours de la première année de la guerre en Asie mineure, les batailles furent en effet rares, sauf quand les soldats grecs laissèrent la ville de Smyrne l'été 1919 pour progresser vers l'intérieur du *sandjak* de Smyrne. De leur côté, les forces irrégulières turques firent de rares escarmouches et le mouvement national de Moustapha Kemal était, durant cette année, toujours en formation. Ainsi, entre le 2/15 mai 1919 et le 31 mai/13 juin 1920, l'armée grecque compta seulement 200 morts<sup>88</sup> et, entre juin et décembre 1920, quand l'armée grecque progressa vers l'intérieur de la péninsule micrasiatique pour écraser les premières forces kémalistes, le nombre de soldats morts atteignit 228 hommes<sup>89</sup>.

En 1921, les pertes augmentèrent considérablement du fait du renforcement des troupes kémalistes, des grandes opérations que l'armée grecque lança, au début, vers Afyon Karahissar et Eskisehir et, ensuite, vers Sakarya et des contre-offensives kémalistes qui suivirent. Les pertes passèrent ainsi à 5.447 hommes pour arriver à

---

<sup>85</sup> *Ibid.* ; 4 volontaires dont nous ne connaissons pas l'âge sont exclus.

<sup>86</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres de jour des unités. Listes nominatives des soldats morts. MINISTÈRE DE L'ARMÉE (dir.), *op. cit.*, vol. 2, pp. 1-444. Nous ne prenons pas en compte 14 volontaires dont nous n'avons pas de renseignements sur leur état civil.

<sup>87</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres de jour des unités. Listes nominatives des soldats morts. MINISTÈRE DE L'ARMÉE (dir.), *op. cit.*, vol. 2, pp. 1-444.

<sup>88</sup> Cité par Georgios PAPAGEORGIOU, *op. cit.*, p. 276.

<sup>89</sup> *Ibid.*, pp. 276-277.

11.300 soldats en 1922 lors de l'attaque décisive de Moustapha Kemal contre l'armée grecque<sup>90</sup>.

De la sorte, il est évident que le nombre de volontaires morts fut insignifiant entre 1919 et 1920 (4 morts en 1920 seulement<sup>91</sup>) et augmenta considérablement en 1921 (125 morts) et 1922 (76 morts)<sup>92</sup>.

Autrement dit, le nombre de volontaires morts durant les batailles suivit l'évolution des pertes de l'armée grecque à l'exception, pourtant, de l'année 1922. En 1922 en effet, pendant la retraite de l'armée grecque, une grande masse de volontaires, surtout ceux qui étaient originaires des côtes micrasiatiques, désertèrent pour gagner leurs maisons natales, informer leurs proches de l'effondrement de l'armée grecque et tenter de se sauver<sup>93</sup>.

Mais où ces volontaires moururent-ils ? Sur quel champ de bataille ?

En fait, le lieu et la bataille présentèrent une grande diversité suivant les pertes de l'armée grecque. Donc, là où l'armée grecque connut plus de pertes, c'était aussi là où les volontaires tombèrent, eux aussi, plus massivement.

Sur les 4 volontaires morts en 1920, trois appartenaient à la *Division de Kydoniès* et étaient tombés le 18/31 juillet 1920 à la bataille de Dimertzik<sup>94</sup>, bataille au cours de laquelle l'armée grecque eut le plus de pertes au cours de l'année avec 40 morts<sup>95</sup>. Le quatrième mourut le 27 décembre 1920/9 janvier 1921 lors des batailles de Papoutsak<sup>96</sup>.

En 1921, sur les 125 volontaires morts au combat, 44 (soit le tiers) tombèrent au cours de l'attaque inachevée de mars 1921 dans le but d'occuper Afyon Karahissar et Eskisehir<sup>97</sup>, les combats les plus meurtriers de l'armée grecque qui eut les plus grandes pertes jusque-là, avec 927 soldats morts<sup>98</sup>. Ils appartenaient au III<sup>e</sup> Corps d'Armée (qui eut les plus grosses pertes avec 781 soldats morts<sup>99</sup>) qui lança l'attaque vers Eskisehir. Ainsi, entre le 14/27 mars et le 19 mars/1<sup>er</sup> avril 1921, 41 combattants

---

<sup>90</sup> *Id.*, pp. 279-281.

<sup>91</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres de jour des unités. Listes nominatives des soldats morts. MINISTÈRE DE L'ARMÉE (dir.), *op. cit.*, vol. 2, pp. 1-444.

<sup>92</sup> *Ibid.*

<sup>93</sup> Voir aussi notre Chapitre 6.

<sup>94</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres de jour des unités. Listes nominatives des soldats morts. MINISTÈRE DE L'ARMÉE (dir.), *op. cit.*, vol. 2, pp. 1-444.

<sup>95</sup> Georgios PAPAGEORGIOU, *op. cit.*, pp. 91 et 276.

<sup>96</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres de jour des unités. Listes nominatives des soldats morts. MINISTÈRE DE L'ARMÉE (dir.), *op. cit.*, vol. 2, pp. 1-444.

<sup>97</sup> *Ibid.*

<sup>98</sup> Georgios PAPAGEORGIOU, *op. cit.*, p. 277.

<sup>99</sup> *Ibid.*, p. 134.

volontaires du III<sup>e</sup> Corps d'Armée tombèrent durant la bataille d'Avgin laissant leurs cadavres sur les *Dags* inhospitalières de cette région<sup>100</sup> et 3 volontaires trouvèrent la mort au cours de la retraite de leur Corps depuis Avgin<sup>101</sup>.

Plus tard, en juin-juillet 1921, 23 autres combattants volontaires moururent au cours de la progression de l'armée grecque vers Eskisehir et Afyon Karahissar<sup>102</sup>, à Tsaous-Tsiflik (10 hommes), autour de Kütahya (9 volontaires). Un volontaire mourut au cours de la poursuite de l'ennemi après l'occupation de la ville de Kütahya et un autre tomba autour d'Eskisehir le 8/21 juillet 1921<sup>103</sup>.

Auparavant, à Nicomédie le 11/24 juin 1921, un volontaire<sup>104</sup> avait trouvé la mort à la suite d'un assaut des troupes irrégulières kémalistes qui retarda les opérations militaires sur le front<sup>105</sup>.

Après l'occupation d'Eskisehir et d'Afyon Karahissar, l'armée grecque décida de continuer ses opérations militaires dans le but d'écraser une bonne fois pour toutes les troupes kémalistes qui, entre-temps, avaient reculé au-delà du fleuve Sakarya. L'armée grecque y connut ses plus grandes pertes, avec 3.392 morts entre août et septembre 1921<sup>106</sup>. Les volontaires morts y furent aussi plus nombreux que jamais durant l'année, avec 55 (44%) unités<sup>107</sup>. Puis on déplora une nouvelle victime le 29 août/11 septembre 1921 à Sivrihissar lors d'une attaque des *Tsétés*<sup>108</sup>, au moment où le généralissime Papoulas prenait la décision d'ordonner à ses troupes de reculer de Sakarya, laissant sur les montagnes inhospitalières aux portes d'Ankara les cadavres des soldats appelés, réservistes et volontaires.

Un autre volontaire tomba durant l'année 1921 à cause d'un assaut des *Tsétés*. Le 15/28 octobre 1921, alors que l'armée grecque avait déjà gagné ses lignes sur Afyon Karahissar et Eskisehir, un volontaire du 48<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie fut en effet

---

<sup>100</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres de jour des unités. Listes nominatives des soldats morts. MINISTÈRE DE L'ARMÉE (dir.), *op. cit.*, vol. 2, pp. 1-444.

<sup>101</sup> *Ibid.*

<sup>102</sup> *Id.*

<sup>103</sup> *Id.* Pour deux volontaires nous n'avons pas d'informations exactes.

<sup>104</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; MINISTÈRE DE L'ARMÉE (dir.), *op. cit.*, vol. 2, p. 18.

<sup>105</sup> Constantin CHATZIANTONIOU, *op. cit.*, p. 218.

<sup>106</sup> Georgios PAPAGEORGIOU, *op. cit.*, p. 278.

<sup>107</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres de jour des unités. Listes nominatives des soldats morts. MINISTÈRE DE L'ARMÉE (dir.), *op. cit.*, vol. 2, pp. 1-444.

<sup>108</sup> *Ibid.*

mortellement touché à l'occasion d'un engagement dans une escarmouche contre les bandes d'irréguliers entre Pigadits et Tsafous-Kioï<sup>109</sup>.

En 1922, le nombre de volontaires morts atteignit 76 hommes<sup>110</sup>, dont 14 entre janvier et début août 1922<sup>111</sup> ; c'est-à-dire, durant la période d'accalmie au cours de laquelle l'armée grecque attendait une solution diplomatique et Moustapha Kemal préparait son attaque décisive tout en donnant de temps en temps à ses forces irrégulières, l'ordre d'attaquer par surprise l'ennemi. Les 62 autres volontaires tombèrent tout au long du recul de l'armée grecque du front aux côtes micrasiatiques<sup>112</sup> ; ces soldats n'avaient pas quitté leurs unités comme tant d'autres, et avaient continué de faire la guerre contre Moustapha Kemal. Huit d'entre eux expirèrent juste avant leur embarquement sur les navires qui les transporteraient en Grèce, entre le 1<sup>er</sup>/14 et le 5/18 septembre 1922<sup>113</sup>.

De fait, ces volontaires grecs laissèrent des morts dans presque toutes ces régions.

Figure 30 : Georgios Oikonomopoulos. Volontaire mort à Sivrihissar  
le 29 août/11 septembre 1921<sup>114</sup>

« Photographie non reproduite par respect  
du droit de Musée de Benakis »

Source :  
Musée de Benakis,  
Collection d'Elda Labissi, Enveloppe 4, n° 134

<sup>109</sup> *Id.*, Registres matricules du recrutement du 48<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie ; côte : 48<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, Film 3, Armoire 51, Casier A, livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1920-1922.

<sup>110</sup> *Id.*, Registres matricules du recrutement ; Ordres de jour des unités. Listes nominatives des soldats morts. MINISTÈRE DE L'ARMÉE (dir.), *op. cit.*, vol. 2, pp. 1-444.

<sup>111</sup> *Ibid.*

<sup>112</sup> *Id.*

<sup>113</sup> *Id.*

<sup>114</sup> A.M.B., Archives photographiques, Collection d'Elda Labissi, Enveloppe 4, n° 134.

### 3. Les hommages aux morts

Les hommages rendus aux morts par leurs camarades, leurs officiers et la Nation furent nombreux.

Après une bataille, les brancardiers recueillaient les corps afin de les enterrer dans de nombreux cimetières militaires que l'armée grecque créa tout au long de sa présence en Orient. Pour autant d'autres corps restaient toujours sans sépulture. Les détachements de l'armée grecque qui se déplaçaient d'un lieu à un autre les trouvaient alors. L'officier, qui était à la tête de ces forces, ordonnait immédiatement à ses hommes de creuser une tombe pour leur camarade mort. Le lieutenant Stavros Christodoulidis nota :

« 22 [août 1921], *Sari-Chalil*. *On a pris la route à 6h du matin et on est passé à travers une région où des combats acharnés avaient eu lieu. Nous allions sur le côté gauche du III<sup>e</sup> Corps d'Armée. En route, nous avons trouvé le cadavre d'un sergent d'Évzones. Nous avons l'impression qu'il dormait. Quand le colonel tira les revers de l'uniforme, nous avons vu un spectacle atroce et un frisson nous a secoués. Il y avait beaucoup de gros vers sur le cou, ce qui accélérerait la décomposition du cadavre. À ce moment-là, le colonel laissa retomber le tissu qui couvrit cette horreur et il s'exclama "C'est la vie". [Ensuite], nous avons organisé une corvée et nous l'avons enterré après que le prêtre de notre Régiment l'eut béni »<sup>115</sup>.*

Les camarades, les officiers et l'État-major rendaient aussi aux combattants grecs morts des obits en leur honneur. Ainsi, le 8/21 août 1920, le volontaire Charalabos Pliziotis déblaya, avec d'autres camarades, un emplacement pour célébrer l'obit des soldats décédés de son régiment. Le lendemain il prit part à la cérémonie qui, comme il l'avoua, connut un grand succès<sup>116</sup>. Le lieutenant Stavros Christodoulidis prit, lui aussi, part à un obit en l'honneur des morts de la bataille de Kütahya et entendit un orchestre jouer la marche funèbre<sup>117</sup>. Le sous-lieutenant Sotiris Anagnostopoulos connut le même type de cérémonie le 9/22 août 1920<sup>118</sup>.

À d'autres moments et en d'autres lieux, à la vue d'un soldat grec mort que l'on transportait, des officiers arrêtaient leur voiture, descendaient et, restant au garde-à-vous, saluaient l'homme qui avait donné sa vie au nom de la patrie<sup>119</sup>. D'autres officiers, à la tête d'un régiment, décidèrent d'ériger une stèle funéraire à la mémoire

---

<sup>115</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Stavros Christodoulidis, *Journal de campagne d'Asie Mineure*, 7 mai 1921-14 septembre 1922, pp. 73-74.

<sup>116</sup> Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, p. 62.

<sup>117</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives de Stavros Christodoulidis, *Journal de campagne d'Asie Mineure*, 7 mai 1921-14 septembre 1922, pp. 36-37.

<sup>118</sup> *Ibid.*, Archives de Sotiris Anagnostopoulos, Boite 1, Enveloppe 1.1, « Correspondance de Sotiris Anagnostopoulos », Sous-enveloppe 1, Lettre de Sotiris Anagnostopoulos adressée à "Chloé" [marraine de guerre], 9 août 1920, p. 1.

<sup>119</sup> *Ibid.*, Archives d'Anna Papadopoulou, Journal personnel de septembre-octobre 1921, p. 11.

des soldats et des officiers de leurs régiments morts en repoussant des forces ennemies bien supérieures et en faisant preuve d'héroïsme et de combativité. Le commandant militaire du Régiment de sécurité des voies ferrées, le 29 juillet/11 août 1921, rédigea l'ordre du jour suivant :

*« Lors de l'attaque contre la gare d'Elvanlar et les pontes des 223<sup>e</sup> et 189<sup>e</sup> kilomètres le 23 du mois précédent, les Officiers et les Soldats de notre régiment ont montré un héroïsme et une abnégation inouïs afin de défendre leurs positions en réussissant à garder leurs positions et écraser l'ennemi dont les forces étaient plus grandes que les nôtres. [Ainsi], en tant que commandant militaire du Régiment, j'ai décidé d'édifier une stèle funéraire en marbre en l'honneur des Officiers et des Soldats morts durant cette bataille héroïque comme signe de gratitude infinie et d'admiration de la part de tous leurs camarades »<sup>120</sup>.*

Parfois aussi, l'hommage aux morts prit une autre forme, celle de la vengeance, celle des attaques acharnées contre les villages où des soldats grecs avaient été tués par des civils ou par des irréguliers turcs comme le raconta le sous-officier Ioannis Papadimas :

*« Nous marchions vers Fata. [...] Des soldats du 34<sup>e</sup> [Régiment d'Infanterie] avaient incendié le village où 12 de leurs camarades avaient été enterrés.*

*Le village de Fata, avec ses 100 maisons, a commencé à brûler très vite à cause d'un vent fort. Jusqu'à 13h 30, lorsque notre bataillon avec une batterie prit la route de Thira, la mosquée brûlait et il ne restait que presque 25 maisons toujours intactes. Des bœufs et des moutons courraient ici et là dans le village en gémissant. Les flammes et la fumée qui montaient dans le ciel furent les représailles pour nos 12 soldats morts qui dormaient dans leurs tombeaux précaires à l'entrée du village »<sup>121</sup>.*

De son côté, le monde politique rendit lui aussi hommage aux morts pour la patrie sous différentes formes. Ainsi, le ministre de l'Armée donna, dans une circulaire, le droit aux autorités militaires de proposer des soldats morts à la décoration de la *Médaille d'Argent de Vaillance*<sup>122</sup>. Des députés, pour honorer les proches des morts, proposèrent au ministre de l'Agriculture de leur donner un morceau de terre<sup>123</sup>.

Mais, l'effondrement de l'armée grecque en août 1922 et sa retraite à l'autre bout de la mer Égée laissa tous ces cimetières, tombaux et stèles funéraires entre les

---

<sup>120</sup> Archives de S.A.M., Ordre du jour du Régiment de sécurité des voies ferrées du 29 juillet 1921, Notification de l'ordre du commandant militaire, p. 460 ; côte : Régiment de sécurité des voies ferrées, Films 1 et 2, Armoire 41, Casier A, livre des ordres du jour, 29/4/1921-28/8/1921.

<sup>121</sup> Archives d'E.L.I.A., Archives d'Ioannis Papadimas, *Journal du 15 mars au 18 août 1919*, n° 9, pp. 95-96 ; *Journal du 18 août 1919 au 29 novembre 1920*, n° 10, p. 1.

<sup>122</sup> Archives de S.A.M., Ordre du jour du Régiment de sécurité des voies ferrées du 21 septembre 1921, Notification de l'ordre du ministre de l'Armée, p. 891 ; côte : Régiment de sécurité des voies ferrées, Film 2, Armoire 41, Casier A, livre des ordres du jour, 29/8/1921-23/10/1921.

<sup>123</sup> A.A.N., Procès verbaux des réunions de la III<sup>e</sup> session constitutionnelle des Grecs, 3 mai 1922-9 juin 1922, Athènes, Imprimerie Nationale, 1922, séance du 24 mai 1922, p. 2683 ; cote : 001 PRV (ΠΡΒ) III<sup>ème</sup> Assemblée Nationale, 1922, vol. 112.

main de Moustapha Kemal. Aussi, les commandeurs militaires des régiments édifièrent, par la suite, d'autres monuments aux morts dans les villes où leur unité avait stationné.

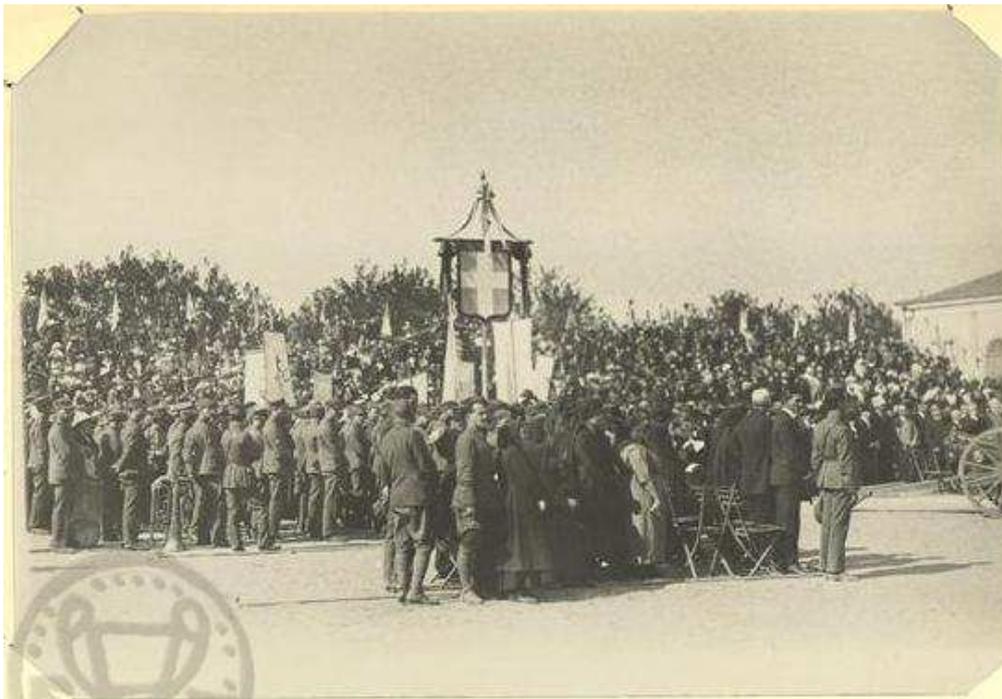
Figure 31 : Cimetière militaire de la IV<sup>e</sup> Division<sup>124</sup>

*« Photographie non reproduite par respect  
du droit de Musée de Guerre d'Athènes »*

*Source :*

*Musée de Guerre d'Athènes,  
Campagne en Asie Mineure, Dossier 9, n° 2661*

Figure 32 : Obit en faveur des soldats morts en présence de leurs proches<sup>125</sup>



<sup>124</sup> Archives photographiques de M.G.A., Campagne en Asie Mineure, Dossier 9, n° 2661.

<sup>125</sup> E.L.I.A., Archives photographiques, Smyrne, 1921, code : L200.138.

Figure 33 : Monument aux morts du 30<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie  
(1919-1922)<sup>126</sup>



### C. Les disparus

Les volontaires morts au combat et à la suite de blessure ou de maladie ne furent pas les seules victimes de cette guerre longue et brutale. D'autres volontaires furent également portés disparus.

Qui étaient-ils et à quelle occasion disparurent-ils ?

#### 1. Les volontaires disparus

Les disparus furent nombreux. À la fin de chaque bataille en Asie mineure, les officiers de toutes les unités rédigeaient une liste nominative des morts et des blessés, et notaient dans l'*ordre du jour*, après enquête auprès des sous-officiers et de leurs camarades, les soldats absents sous le « *statut inconnu* »<sup>127</sup>. Au cours de la guerre,

---

<sup>126</sup> Ce monument aux morts se trouve à Edessa. État-major de l'Armée grecque, Monuments aux morts. La liste des monuments aux morts et des photographies sont disponibles en ligne, sur le site internet de l'État-major.

<sup>127</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités ; listes nominatives des soldats « *absents statut inconnu* ».

l'armée grecque compta 17.630 soldats disparus<sup>128</sup>, soit 7% de l'ensemble de ses effectifs<sup>129</sup>. Parmi ces derniers, nous avons pu identifier 275 volontaires disparus (5,2%)<sup>130</sup>. Mais qui étaient-ils ?

La grande majorité d'entre eux étaient natifs des régions micrasiatiques, soit 248 (90,2%) de la préfecture d'Aydın (83%, 206 volontaires), de celle de Brousse (36) et de Konya (6). À peine 21 hommes (7,6%) provenaient de la Thrace orientale, 5 (1,8%) étaient nés à Istanbul et un seul venait de Thessalonique<sup>131</sup>. Ils avaient dans l'ensemble la vingtaine d'années (92%) avec un âge moyen de 26,7 ans<sup>132</sup>, et étaient célibataires (232 volontaires, 89,2%), seuls 28 disparus (10,8%) étaient mariés<sup>133</sup>.

Ces disparus s'étaient engagés à une écrasante majorité en 1920 (96,2%, 256 hommes) à l'époque où le courant du volontariat connut sa plus grande hausse, contre 9 volontaires en 1921 et un autre en 1919<sup>134</sup>. Ils étaient essentiellement des fantassins (269 hommes) et bien peu des auxiliaires (6)<sup>135</sup>.

## 2. Où et quand disparurent-ils ?

Les volontaires disparurent sur le front principal de la guerre, sur les côtes micrasiatiques<sup>136</sup> mais à des moments et en des lieux différents en suivant l'évolution des pertes de l'armée grecque.

Ainsi, pendant la première année de la guerre, entre le 2/15 mai 1919 et la fin mai 1920, il n'y eut que 3 disparus dans l'armée grecque<sup>137</sup>. Ensuite, entre juin et décembre 1920, au moment de l'attaque de l'armée grecque vers l'intérieur des terres,

---

<sup>128</sup> Georgios PAPAGEORGIU, *op. cit.*, p. 281.

<sup>129</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>130</sup> Il faut encore une fois noter ici que les archives militaires de cette époque sont incomplètes. Ainsi, le nombre de volontaires disparus est une synthèse des données que nous avons trouvées dans les archives militaires et dans d'autres sources que nous avons consultées.

<sup>131</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Listes nominatives des soldats « *absents statut inconnu* ». MINISTÈRE DE L'ARMÉE (dir.), *op. cit.*, vol. 2, pp. 1-444.

<sup>132</sup> *Ibid.* Ici, on exclut un volontaire dont on ne connaît pas l'année de sa naissance.

<sup>133</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Listes nominatives des soldats « *absents statut inconnu* ». MINISTÈRE DE L'ARMÉE (dir.), *op. cit.*, vol. 2, pp. 1-444. Ici nous ne prenons pas en compte 15 volontaires pour lesquels nous n'avons pas d'informations sur leur état civil.

<sup>134</sup> *Ibid.* Pour dix volontaires nous n'avons pas de renseignements sur la date de leur enrôlement.

<sup>135</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Listes nominatives des soldats « *absents statut inconnu* ». MINISTÈRE DE L'ARMÉE (dir.), *op. cit.*, vol. 2, pp. 1-444.

<sup>136</sup> *Ibid.*

<sup>137</sup> Georgios PAPAGEORGIU, *op. cit.*, p. 276.

le nombre des soldats disparus atteignit 15 hommes<sup>138</sup>. À partir de mars 1921, le nombre de portés disparus à la suite des batailles augmenta considérablement : 497 lors des offensives de mars, puis 892 l'été, quand l'armée grecque occupa, au début, Eskisehir et Afyon Karahissar et progressa, par la suite, vers Sakarya<sup>139</sup>. L'année suivante, en 1922, lors de l'attaque définitive menée par Moustapha Kemal, le nombre de disparus atteignit son apogée, en dépassant toutes les autres pertes des opérations militaires : selon le colonel Bujac, l'armée grecque compta en effet 12.800 morts au combat ou des suites d'une blessure et 15.600 blessés, mais 17.100 disparus<sup>140</sup> !

De la même manière, le nombre des volontaires disparus suivit la même courbe de mai 1919 à août 1922 : aucun du début mai 1919 et la fin décembre 1920<sup>141</sup>, puis 27 (soit 9,8% du total des volontaires disparus et 5,4% de tous les soldats disparus) durant l'attaque qui échoua en mars 1921 (alors que l'armée grecque dénombra 497 disparus)<sup>142</sup>, puis 37 (13,45% des volontaires disparus et 4,15% de tous les soldats disparus) lors de l'attaque vers Afyon Karahissar, Eskisehir et Ankara<sup>143</sup> et bien plus encore les derniers jours de la présence grecque en Asie mineure en 1922...

La fin de la guerre en Asie mineure vit en effet un nombre très important de volontaires portés disparus dans les *livres des ordres du jour* des unités<sup>144</sup>, dans des articles de journaux parus presque quotidiennement<sup>145</sup> ou encore dans la liste des pertes que le ministre de l'Armée publia<sup>146</sup>. Il faut toutefois rester prudent notamment avec la liste des pertes que le ministre de l'Armée publia. En effet, dans cette liste figuraient de façon erronée, les noms de volontaires qui, quelques jours avant leur disparition, avaient été punis par leurs officiers ou mutés d'un bataillon à un autre<sup>147</sup>. Sur ce point, le volontaire Emmanuel Amilitos est un exemple caractéristique : cinq jours avant le déclenchement de l'attaque kémaliste, le 8/21 août 1922, il fut puni et

---

<sup>138</sup> *Ibid.*, pp. 276-277.

<sup>139</sup> *Id.*, pp. 277-278.

<sup>140</sup> Cité par *Id.*, p. 281.

<sup>141</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; Ordres du jour des unités. Listes nominatives des soldats *en ignorance*. MINISTÈRE DE L'ARMÉE (dir.), *op. cit.*, vol. 2, pp. 1-444.

<sup>142</sup> *Ibid.*

<sup>143</sup> *Id.*

<sup>144</sup> Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités ; listes nominatives des soldats « *absents statut inconnu* ».

<sup>145</sup> Voir entre autres, « Nouvelle liste nominative des soldats et officiers morts et disparus », *Empros*, Athènes, 1<sup>er</sup> décembre 1922, année 28<sup>e</sup>, n° 9388, p. 2.

<sup>146</sup> MINISTÈRE DE L'ARMÉE (dir.), *op. cit.*, vol. 2, pp. 1-444.

<sup>147</sup> *Ibid.* ; Archives de S.A.M., Ordres du jour des unités ; Punitions et mutations des soldats.

dut passer cinq nuits dans les locaux disciplinaires du 33<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie<sup>148</sup> alors qu'il était porté *disparu en Asie mineure* par le ministre de l'Armée<sup>149</sup>. Pour autant, les disparus atteignirent le nombre de 189 hommes et représentèrent les 2/3 des volontaires disparus (68,7%) mais seulement 1,1% de tous leurs camarades disparus en août-septembre 1922<sup>150</sup>.

### 3. Volontaires disparus : des déserteurs morts ?

Comme nous l'avons déjà vu, les volontaires disparus étaient en majorité, originaires des côtes micrasiatiques. Or au moment de l'effondrement total de l'armée grecque en 1922, beaucoup de volontaires originaires d'Asie mineure désertèrent<sup>151</sup>. Le lien entre déserteur-disparu paraît selon toute vraisemblance réel. Certains, en voulant échapper à l'assaut de Moustapha Kemal, ne réussirent pas à gagner les côtes et à passer à l'autre bout de la mer Égée et furent ainsi portés disparus.

Certes, tous les disparus n'étaient pas déserteurs. Certains étaient restés probablement sur le champ de bataille comme 27 volontaires portés disparus lors de l'attaque de mars 1921 qui étaient probablement morts ou capturés blessés par les forces kémalistes. Il en fut sans doute de même, pour leurs 37 camarades, volontaires eux aussi, disparus durant la progression de l'armée grecque l'été 1921.

Mais, concernant les 189 autres, qui disparurent lors de la retraite de l'armée grecque d'Afyon Karahissar et d'Eskisehir, les choses ne sont pas si claires. Certes le volontaire Dimitrios Nicolintagas issu de Sevdikioï, ayant déserté de l'armée grecque, réussit à gagner l'île de Lesbos<sup>152</sup>, mais d'autres combattants natifs de la Grèce continentale, déserteurs eux aussi, ne réussirent pas à rentrer chez eux, comme le raconte Anna Karabetsou :

*« J'avais deux frères qui s'étaient engagés dans l'armée grecque avec fierté. Quand l'armée grecque s'est effondrée, ils sont venus chez nous en s'exclamant : "Allez, nous partons ! Les Turcs arrivent !" »*  
[...]

---

<sup>148</sup> Archives de S.A.M., Ordre du jour de l'Unité des recrues de la II<sup>e</sup> Division de Smyrne « Baltzova » du 10 août 1922, Notification de la punition du soldat Emmanuel Amilitos, s.p. ; côte : Unité des recrues de la II<sup>e</sup> Division de Smyrne « Baltzova », Film 1, Armoire 5, Casier K, livre des ordres du jour, 11/5/1922-17/8/1922.

<sup>149</sup> MINISTÈRE DE L'ARMÉE (dir.), *op. cit.*, vol. 2, p. 295.

<sup>150</sup> En effet, pour 22 volontaires disparus nous n'avons pas d'informations exactes sur la date de leur disparition et les renseignements dans les *ordres du jour* ne nous aident pas non plus.

<sup>151</sup> Voir aussi notre Chapitre 6.

<sup>152</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département de Smyrne, Enveloppe 31, Sevdikioï, Témoignage de Dimitrios Nicolintagas, Partie de Curriculum Vitae, pp. 4-5.

*Nous sommes arrivés à Bournova<sup>153</sup> et nous avons trouvé refuge dans une maison. Soudain, nous avons entendu des pleurs et des lamentations qui venaient de la rue. C'était un soldat en provenance de la Vieille Grèce. Il pleurait à chaudes larmes. Il n'en pouvait plus. La femme de la maison lui donna des vêtements qui étaient à son fils et jeta son uniforme militaire dans le puits. Elle lui donna de l'eau pour se laver. Quand les Turcs l'ont vu avec les autres hommes, ils l'ont remarqué. Ils lui ont demandé : "Giaour, ner elisi ?"<sup>154</sup>. Tout son être était paralysé à cause de la peur, la famine, la fatigue. Et il a commencé à pleurer. Les Turcs ont commencé à le battre avec une épée. Ils lui ont cassé les mains quatre à cinq fois. Après, ils lui ont pris sa ceinture. Son pantalon tombait par terre et les Turcs lui criaient : "Giaour, enlève ton pantalon". Mais, le malheureux ne pouvait pas le faire avec ses mains cassées. Oh mon Dieu, de quoi nous étions les témoins ! D'ailleurs, nos lèvres n'ont plus souri depuis ce moment-là. Un Tsétis avait une ceinture très longue, il attacha le jeune homme et le tira par les pieds, comme un mort, dans la rue. Ensuite, ils ont pris tous les hommes et nous ont enfermé dans une petite chambre où nous étions serrées comme des harengs »<sup>155</sup>.*

D'autres déserteurs de l'armée grecque, volontaires ou autres, furent aussi capturés par les troupes kémalistes et portés disparus. Quelques volontaires prisonniers réussirent toutefois à se sauver et à gagner la Grèce en 1923-1924, comme le volontaire Georgios Kitsikas<sup>156</sup>, mais d'autres volontaires ne survécurent pas à cette expérience profondément longue et pénible comme les deux frères de Anna Karabetsou<sup>157</sup>.

En ce sens, il semble qu'un nombre de volontaires furent portés disparus à la suite de l'attaque kémaliste, déserteurs, mort ou capturés avant de pouvoir gagner la côte, retrouver leurs familles et tenter de passer en Grèce. Certes, cette remarque ne comprend pas tous les volontaires disparus en août-septembre 1922. Le volontaire disparu Emmanuel Amilitos servait dans le 33<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie qui, avant l'attaque kémaliste, se trouvait à Altzé, à quelques kilomètres d'Afyon Karahissar, c'est-à-dire au centre de l'attaque kémaliste<sup>158</sup>. Sans doute la mort le trouva-t-elle quand il se battait contre les troupes kémalistes ou quand il recula avec ses camarades vers les côtes sans que personne n'en prît conscience.

Mais pour d'autres volontaires qui servaient, par exemple, dans le Régiment de sécurité des voies ferrées, leur disparition découla sans doute de leur désertion et

---

<sup>153</sup> Banlieue de la ville de Smyrne.

<sup>154</sup> En turc dans le texte. Il signifie : « Grec, d'où viens-tu ? ».

<sup>155</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département de Smyrne, Enveloppe 47, Nimféo, Témoignage de Anna Karabetsou, Troisième partie, Chapitre 2, Des échos des événements historiques, pp. 8-9.

<sup>156</sup> *Ibid.*, Enveloppe 20, Kesiki, Témoignage de Georgios Kitsikas, Partie de Curriculum Vitae, p. 3.

<sup>157</sup> *Ibid.*, Enveloppe 47, Nimféo, Témoignage de Anna Karabetsou, Troisième partie, Chapitre 2, Des échos des événements historiques, p. 8. Sur le cas des prisonniers de guerre, nous y reviendrons par la suite dans ce Chapitre 9.

<sup>158</sup> Constantin CHATZIANTONIOU, *op. cit.*, p. 365.

de leur manque de chance lorsqu'ils étaient en route vers la côte, tués par les *Tsétés* ou capturés sans que leurs noms ne figurassent sur les listes que les autorités turques, après l'occupation de Smyrne, envoyèrent au ministre de l'Armée à Athènes.

## **II. En captivité**

À côté des soldats volontaires blessés, morts ou disparus, un grand nombre de leurs camarades, volontaires eux aussi, furent capturés par les troupes kémalistes lors de la défaite et de la retraite des forces armées grecques jusqu'aux côtes de Thrace et de la mer Égée. L'armée laissa en effet derrière elle non seulement des disparus et des cadavres de volontaires sans sépulture mais aussi de nombreux volontaires prisonniers qui, mêlés aux appelés ou aux réservistes et aux civils grecs et arméniens, passèrent une longue période dans les camps de concentration en Orient en étant totalement à la merci du nationalisme turc vainqueur.

Comment alors, se déroula cette nouvelle « expérience » de la guerre pour les volontaires capturés ? Quelles furent les caractéristiques de leur « vie » dans les camps de concentration en Orient ? Et, finalement, dans quel état rentrèrent-ils en Grèce ?

### **A. Le début du cauchemar**

L'attaque brusque des troupes de Moustapha Kemal sur le front d'Afyon Karahissar en août 1922 trouva l'armée grecque dans une situation tragique ; la déception régnait chez les combattants grecs et l'indiscipline compliquait énormément la tâche de leurs officiers. Aussi, la pression continue des forces kémalistes, le bombardement sans cesse des tranchées grecques et la pénétration de la cavalerie turque dans les lignes grecques donnèrent le coup fatal à l'armée. En peu de temps, la guerre finit et les forces armées grecques reculèrent plutôt indisciplinées vers les côtes micrasiatiques. Parmi elles, rares furent des officiers qui purent maintenir l'ordre dans leurs régiments et/ou leurs divisions et conduire leurs troupes en « sécurité » aux ports où les navires grecs les attendaient.

La réalité était en effet déplorable. Des officiers grecs, complètement désorientés, conduisirent leurs soldats dans des vallées encerclées par les troupes ennemies où les attendaient soit la mort soit la captivité. D'autres officiers, vaincus par la peur et la fatigue, se rendirent avec leurs régiments entiers aux forces ennemies plus faibles sans même tirer une balle. Au même moment, des soldats appelés et

réservistes quittèrent leurs lignes en essayant de sauver leur propre vie, et à leurs côtés, des volontaires natifs d'Asie mineure firent de même, tentant de rejoindre leurs familles dans l'espoir de fuir tous ensemble leurs régions natales. Certains d'entre eux réussirent à passer de l'autre côté de la mer Égée, mais pour bien d'autres, conduits à la bataille par des officiers paniqués au moment le plus décisif de la guerre, la chance ne fut pas si généreuse. La captivité commençait...

## 1. La capture

En 1922, l'absence de plan stratégique de défense face à une attaque kémaliste éventuelle à Afyon Karahissar, puis la retraite des troupes grecques vers les côtes, la déception, la fatigue et l'indiscipline, qui régnaient au sein de l'armée grecque, tout cela eut des conséquences tragiques : l'effondrement total de l'armée grecque et son recul rapide vers la mer mais aussi la captivité d'un grand nombre de soldats et d'officiers grecs par les Turcs. Un télégramme que Rentis adressa d'Athènes, le 21 novembre/4 décembre 1922, à Eleftherios Venizélos l'informa ainsi : « *Concernant nos prisonniers de guerre [qui sont] en Turquie, nous n'avons aucune information ; pourtant, nous pouvons calculer que leur nombre est de 30 à 35 milles officiers et soldats* »<sup>159</sup>.

Nous n'avons aucun renseignement exact sur le nombre des volontaires prisonniers<sup>160</sup>, mais nous pouvons faire l'hypothèse qu'ils furent entre 741 et 864, soit 2,47% de tous les combattants grecs capturés, en nous fondant sur le pourcentage des volontaires comparé à celui de tous les soldats enrôlés et/ou mobilisés dans l'armée grecque entre le 2/15 mai 1919 et le 4/17 septembre 1922, atteignant là aussi, 2,47%<sup>161</sup>.

Tous les volontaires furent capturés par les forces de Moustapha Kemal à différents moments, lors de l'abandon de l'Asie mineure par l'armée grecque, avec leurs régiments et/ou divisions, ou alors qu'ils désertaient et regagnaient leurs villes et villages natals pour tenter de sauver leurs familles.

Le fantassin-télégraphiste volontaire Christos Spanomanolis, après avoir survécu à la boucherie d'Ali Veran, fut, finalement, capturé lorsque le général

---

<sup>159</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 32, Télégramme urgent de Rentis adressé à Eleftherios Venizélos, Athènes, 4 décembre 1922, n° 13522, p. 1.

<sup>160</sup> Nous n'avons trouvé aucune liste nominative des soldats prisonniers dans les archives militaires ou autres de l'État grec.

<sup>161</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

Nicolaos Tricoupis, conscient que la poursuite des combats et que le recul n'était plus possible, décida de se rendre avec toutes ses forces aux troupes kémalistes<sup>162</sup>. À plusieurs kilomètres d'Ali Veran, à Moudania cette fois-ci, le volontaire Dimitrios Kirmizas, encerclé par les forces ennemies et, ne pouvant se défendre avec son simple revolver, suivit l'exemple de ses officiers et se rendit aux Turcs<sup>163</sup>.

Pour les soldats volontaires, qui avaient quitté leurs camarades pour essayer de se sauver tous seuls, le destin ne fut pas meilleur. Certes, certains réussirent à quitter les côtes micrasiatiques et à passer dans les îles égéennes comme le volontaire déserteur Emmanuel Simeonakis qui arriva à Mytilène à bord du bateau *Amazonia*<sup>164</sup>. Mais beaucoup d'autres n'eurent pas cette chance et tombèrent entre les mains des forces kémalistes. Le fantassin volontaire Manolis Axiotis, arrivé à Smyrne et ayant trouvé sur place sa famille, se débarrassa de son uniforme et trouva finalement refuge dans les bâtiments d'une entreprise locale ; là, toute la nuit, il entendit le bruit des coups de feu et l'écroulement de maisons en feu<sup>165</sup>. Le jour suivant, des soldats turcs entrèrent dans le bâtiment et y arrêtaient tous les hommes à la suite d'un ordre donné par Nouredin Pacha selon lequel tous les Grecs masculins devaient rester en Orient comme prisonniers de guerre<sup>166</sup>.

D'autres volontaires furent également arrêtés mais par des civils turcs qui les enfermèrent dans des bâtiments pour les remettre, par la suite, à l'armée kémaliste<sup>167</sup>. D'autres encore, après avoir déserté et quitté l'uniforme, s'étaient cachés dans des maisons, mais durent se rendre tous seuls aux Turcs pour ne pas être exécutés comme l'ordre de Nouredin Pacha le fixait<sup>168</sup>. Le volontaire Constantin Politis raconta :

*« Le jour suivant, un crieur public turco-crétois passa dans tous les quartiers avec sa cloche et cria que tous ceux qui ne se rendraient pas tous seuls ou seraient arrêtés dans des cachettes ou dans des maisons autres que les leurs, seraient tout de suite exécutés. Il souligna aussi que celui qui se rendrait tout seul, l'armée turque ne lui ferait pas de mal car celle-ci ne ressemblait pas à l'armée grecque. Le lieu de*

---

<sup>162</sup> Christos A. SPANOMANOLIS, *op. cit.*, p. 80.

<sup>163</sup> Nitsa PARARA-EFTICHIDOU, *op. cit.*, pp. 16-21.

<sup>164</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département de Smyrne, Enveloppe 13, Salahané, Témoignage d'Emmanuel Simeonakis, Troisième Partie, Chapitre 2 : Des échos des événements historiques, pp. 8-14.

<sup>165</sup> Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, pp. 293-320.

<sup>166</sup> *Ibid.*, pp. 320-321. Concernant cet ordre de Nouredin Pacha voir Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS « La catastrophe de Smyrne et le déracinement des Grecs d'Asie Mineure » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 15, pp. 238-239.

<sup>167</sup> Témoignage de Panagiotis Marsellos in F. D. APOSTOLOPOULOS (dir.), *op. cit.*, vol. 1, p. 12.

<sup>168</sup> Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS « La catastrophe de Smyrne et le déracinement des Grecs d'Asie Mineure » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 15, pp. 238-239.

concentration des prisonniers était la cathédrale où un officier turc nous prendrait en charge. Il nous disait encore que nous avions un délai de 24 heures et soulignait que, à la fin de celui-ci, il serait trop tard pour nous tous.

Le jour suivant, les soldats turcs commencèrent à fouiller toutes les maisons une par une et tuèrent tous les hommes qui y étaient cachés sous les yeux de leurs proches. Nous entendions des cris de désespoir, des lamentations. Nous avons, ainsi, décidé<sup>169</sup> de nous rendre pour que nos proches ne vissent pas un tel "spectacle". Nous avons préparé nos vêtements. Tous pleuraient.

[...]

Nous nous sommes habillés chaudement, nous nous sommes tous embrassés.

[...]

Voilà mon destin. J'ai tout fait pour ne pas être capturé et maintenant j'étais obligé de me rendre tout seul »<sup>170</sup>.

Ainsi la capture des volontaires fut non seulement variée mais aussi profondément difficile sur le plan psychologique car ces volontaires savaient bien qu'une vie extrêmement pénible les attendait. Les volontaires natifs de l'Asie mineure étaient dans une situation pire que les autres car leur arrestation signifiait la mort. Moustapha Kemal avait en effet ordonné à ses troupes d'exécuter immédiatement les *Micrasiatés* qui avaient combattu aux côtés de l'armée grecque<sup>171</sup>. Aussi, le suicide apparut à beaucoup comme une délivrance sauf s'ils pensaient à tromper les Turcs en prétendant qu'ils étaient natifs de la Grèce continentale<sup>172</sup>.

## 2. Les marches mortelles

Après leur capture ou leur reddition et après leur rassemblement en un lieu spécifique, les soldats volontaires prisonniers, aux côtés de leurs camarades appelés ou réservistes et, parfois, aux côtés de civils grecs et arméniens, formèrent des groupes de quatre hommes ; en formant de longues caravanes, ils commencèrent une longue, pénible et dramatique marche vers l'intérieur de la péninsule micrasiatique<sup>173</sup>. Dès le début, la situation devint désastreuse. Christos Spanomanolis avait tenté de rassurer ses camarades lorsque le général Nicolaos Tricoupis avait négocié la reddition, en se souvenant des cours qu'il avait prit dans les classes de l'*Evangeliki Scholi* de Smyrne, et en disant que le droit international protégeait les prisonniers de

---

<sup>169</sup> Il était avec son frère qui n'était pas volontaire.

<sup>170</sup> Constantin I. POLITIS, *op. cit.*, vol. 1, pp. 182-183.

<sup>171</sup> Christos A. SPANOMANOLIS, *op. cit.*, p. 81.

<sup>172</sup> *Ibid.*

<sup>173</sup> *Id.*, p. 85.

guerre et que les kémalistes étaient obligés de les traiter comme s'ils étaient des soldats turcs, mais rien n'y fit, personne ne le croyait plus<sup>174</sup>.

En effet, avant même que le convoi ne commençât sa route, la violence, les tabassages, les insultes, le dépouillement des vêtements de tous les prisonniers et donc des volontaires, furent une réalité. Le volontaire-prisonnier Constantin Politis, après s'être rendu à la cathédrale de sa ville de naissance, fut conduit dans un dépôt de la place du marché central. Là, des soldats kémalistes le déshabillèrent et volèrent les 1.200 prisonniers de guerre qui attendaient fatalement leur destin. Il raconta :

*« Les heures passaient et il devrait être 23h, le 13 septembre 1922, quand ils nous ont conduit en groupe de quatre hommes à la place du marché central et ils nous ont fait entrer dans un entrepôt de stockage de bois d'un homme natif de Mytilène du nom de Tomaras. [...] Il y avait déjà 700 autres prisonniers. Au total, nous étions, maintenant, 1.200 et le dépouillement commença. [...]*

*Le mot "tsikar"<sup>175</sup> de la part des soldats turcs s'entendait tout le temps : enlève ton pantalon, enlève tes chaussures, enlève ta veste, enlève ta chemise, enlève ton gilet de flanelle, "tsikar" tout. Ils fouillaient même nos parties privées et prenaient nos montres, nos bagues, notre argent, nos tabatières, même nos lunettes. Le plus petit refus de quelqu'un provoquait des coups sur la tête avec un bâton jusqu'à sa mort. Il y eut au moins 50 morts et nombreux étaient ceux qui avaient la tête fracassée. Les Turcs portaient nos vêtements et ils nous donnaient les leurs qui pouvaient, pleins de poux et complètement déchirés »<sup>176</sup>.*

Ailleurs, le vol et le dépouillement des volontaires eurent lieu en route par les soldats turcs qui suivaient les caravanes des prisonniers de guerre. C'est ce qui arriva au volontaire Christos Spanomanolis, sur la route d'Ali Veran vers la ville d'Oussak. Il dut leur donner sa montre et sa bague. À ses côtés, ses camarades qui refusaient de se conformer aux ordres des soldats turcs car ils ne comprenaient pas le turc, croyant que le mot « tsikar » signifiait « cigarette », étaient tabassés avec les crosses des fusils<sup>177</sup>.

Une marche mortelle commença alors. Jour et nuit, les volontaires prisonniers marchaient presque nus avec leurs camarades vers l'intérieur de l'Asie mineure tandis que, le long des convois, les soldats kémalistes les transperçaient de leurs baïonnettes ou de leurs couteaux et les achevaient à coups de bâton<sup>178</sup>. La marche continuait, inlassablement, vers les villes et les villages de l'Asie mineure où les Turcs les attendaient pour les « accueillir ».

---

<sup>174</sup> *Id.*, p. 82.

<sup>175</sup> En turc dans le texte. Enlève-le !

<sup>176</sup> Constantin I. POLITIS, *op. cit.*, vol. 1, pp. 184-185.

<sup>177</sup> Christos A. SPANOMANOLIS, *op. cit.*, p. 81.

<sup>178</sup> Constantin I. POLITIS, *op. cit.*, vol. 1, pp. 186-187.

Là, des hommes, des vieux, des femmes et des enfants leur lancèrent des pierres, des tuiles et des briques, les battirent avec des bâtons ou des barres de fer et les transpercèrent avec des couteaux comme le raconta le volontaire Christos Spanomanolis<sup>179</sup>. La marche continuait toujours et la caravane empruntait les rues les plus importantes des villes et des villages où d'autres Turcs et, parfois, des Juifs aussi insultaient les prisonniers, leur jetaient des chaises pour les faire tomber par terre et des bouteilles qui, en se cassant, entaillaient leurs pieds nus tandis que le volontaire Constantin Politis luttait pour rester debout<sup>180</sup>. De même, dans les ruelles de Smyrne, les Turcs jetaient depuis les balcons des bidons pleins d'excréments sur la tête des prisonniers et, de temps en temps, les civils, qui se trouvaient de chaque côté des ruelles, attrapaient un prisonnier, lui taillaient le ventre avec un couteau et l'obligeaient à marcher en tenant ses intestins dans ses propres mains, le volontaire Manolis Axiotis se souvient<sup>181</sup>.

Parfois aussi, des *moucthars* et des *chotzas* des villages turcs des vastes territoires d'Asie mineure achetèrent des prisonniers aux officiers kémalistes qui les accompagnaient ; leur prix ne dépassait pas 2 drachmes<sup>182</sup> ! Mais la plupart de ces prisonniers « achetés » furent, finalement, tués par les Turcs pour s'amuser, se venger des crimes commis autrefois par l'armée grecque ou tout simplement pour prouver aux Grecs qu'ils étaient bien les vainqueurs de cette guerre violente<sup>183</sup>.

La route vers les camps de concentration était toujours aussi longue, très souvent sous le soleil brulant d'août-septembre. La soif tyrannisait tous les prisonniers. Mais, les Turcs ne les laissaient pas s'approcher des rivières ou des fontaines qui étaient sur leur route comme le rapporte le volontaire Manolis Axiotis :

*« Nous n'avions plus de salive, notre bouche était desséchée. La soif brûlait nos entrailles. Soif, brûlure ! Nous crevions de soif ! Nous marchions pendant trois jours sans avoir bu une goutte d'eau. Nous dépassions des rivières et des fontaines, des sources, des ruisseaux et des puits et ils [les Turcs] ne nous laissaient pas même mouiller nos lèvres. S'il y avait quelqu'un qui ne pouvait pas continuer à marcher, ils le tuaient »*<sup>184</sup>.

---

<sup>179</sup> Christos A. SPANOMANOLIS, *op. cit.*, p. 90.

<sup>180</sup> Constatnin I. POLITIS, *op. cit.*, vol. 1, pp. 190-191.

<sup>181</sup> Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, pp. 322-323.

<sup>182</sup> Constatnin I. POLITIS, *op. cit.*, vol. 1, pp. 269-270.

<sup>183</sup> A.H.M.A.E., 1923/Enveloppe 17, Sous-enveloppe 3, « L'échange des prisonniers de guerre entre la Grèce et la Turquie. Violence contre les prisonniers grecs et les interventions étrangères », Rapport urgent du ministre de l'Armée P. P. Mavromichalis adressé au ministre des Affaires étrangères, Athènes, 14 avril 1923, n° 9523, p. 1.

<sup>184</sup> Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, p. 324.

Celui qui quittait sa ligne pour s'approcher de ces fontaines était tué par les soldats turcs immédiatement, comme se souvenait le volontaire-prisonnier Dimitrios Kirmizas<sup>185</sup>. Parfois le martyr devint pire. Ainsi, un convoi de prisonniers s'arrêta à côté des fontaines et les Turcs donnèrent la permission de boire de l'eau. Mais ceux qui s'approchèrent des fontaines furent exécutés par les soldats<sup>186</sup>. Dans la panique qui s'ensuivit, des volontaires trouvèrent toutefois l'occasion de s'approcher d'une autre source pour boire de l'eau même sale et pollué par un cadavre. Selon le volontaire-prisonnier Panagiotis Marsellos :

*« Le matin, nous étions partis de Bournabasi. En route, entre Bournova et Magnésie, il y avait une fontaine. Il y avait trois jours que nous n'avions pas bu d'eau. Nous nous sommes arrêtés à la fontaine et les Turcs ont ordonné aux prisonniers de boire de l'eau.*

*Alors que ces derniers se sont approchés de la fontaine, les Turcs ont commencé à les tuer à la mitrailleuse. Moi, voyant cela, je suis descendu à la rivière et je suis allé dans une fosse qui avait de l'eau où il y avait un cadavre ballonné de Grec. Cependant, je ne pouvais plus résister à la soif ; j'ai bu et j'ai rempli un chapeau pour que mon frère bût aussi. Il a, lui aussi, bu mais la graisse du cadavre collait à nos lèvres ! »<sup>187</sup>.*

Aussi, les effectifs des prisonniers diminuèrent de plus en plus. La mort était présente à chaque pas, à chaque instant. Les rares officiers turcs, qui essayèrent de les protéger en insultant et en battant leurs compatriotes, ne purent pas changer grand-chose à la situation<sup>188</sup>. Ainsi, dans une des caravanes de 4.000 hommes, ne survécurent que 300 hommes<sup>189</sup>. Dans une autre de 5.000 prisonniers au départ, seulement mille réussirent à atteindre le camp de concentration<sup>190</sup>. Rares furent ceux qui réussirent à s'évader ; l'un entre eux était Manolis Axiotis<sup>191</sup>.

### **3. Les camps de concentration**

Après avoir couvert à pied des centaines de kilomètres sur les vastes territoires d'Asie mineure, après avoir échappé aux attaques des civils et des soldats turcs, les volontaires prisonniers parvinrent, enfin, aux camps de concentration. Ces derniers, dispersés un peu partout en Asie mineure, à Ankara, à Konya, à Azizié, et à Sivas<sup>192</sup>

---

<sup>185</sup> Nitsa PARARA-EFTICHIDOU, *op. cit.*, p. 22.

<sup>186</sup> Témoignage de Panagiotis Marsellos in F. D. APOSTOLOPOULOS (dir.), *op. cit.*, vol. 1, p. 13.

<sup>187</sup> *Id.*

<sup>188</sup> *Ibid.*, pp. 186-187 ; Nitsa PARARA-EFTICHIDOU, *op. cit.*, p. 22.

<sup>189</sup> Constantin I. POLITIS, *op. cit.*, vol. 1, p. 259.

<sup>190</sup> Témoignage de Panagiotis Marsellos in F. D. APOSTOLOPOULOS (dir.), *op. cit.*, vol. 1, p. 13.

<sup>191</sup> Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, pp. 329-337.

<sup>192</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 32, Télégramme urgent de Rentis adressé à Eleftherios Venizélos, Athènes, 4 décembre 1922, n° 13522, p. 1.

ou bien encore à Oussak<sup>193</sup> à Michalitsi<sup>194</sup>, à Denizli<sup>195</sup> et ailleurs<sup>196</sup>, « logèrent » des milliers de prisonniers, appelés, réservistes, et volontaires et des civils grecs et arméniens.

La plupart de ces camps de concentration avaient été utilisés par l'armée grecque. Ainsi, le camp d'Oussak, où le volontaire Christos Spanomanolis se trouvait, un petit champ entouré de barbelés, avait accueilli certains criminels turcs du temps où l'armée grecque était là<sup>197</sup>. D'autres camps de concentration n'étaient que l'écurie d'un escadron de cavalerie de l'armée grecque. À Aydin, où le convoi du volontaire-prisonnier Constantin Politis stationna, le camp de concentration était l'une des vieilles casernes de l'armée grecque<sup>198</sup>.

On aurait pu croire que les volontaires retrouveraient un environnement familier puisque qu'ils entraient, de nouveau, dans des logements que les sapeurs de leur armée avaient construits durant leur occupation de l'Asie mineure. En fait, il n'en fut rien car la réalité était, désormais, totalement différente. Ces lieux n'avaient en effet plus rien à voir avec ceux que les troupes grecques avaient laissés derrière elles.

Le camp d'Oussak était en effet trop petit pour « loger » 6.000 prisonniers alors qu'il avait été construit pour « accueillir » quelques centaines de criminels turcs. Il n'y eut donc plus rapidement de logements disponibles, et les prisonniers furent obligés de rester sous le soleil et/ou sous la pluie durant plusieurs jours avant que les Turcs ne leur fournissent des tôles, que l'armée grecque avaient également abandonnés, pour se construire des « abris »<sup>199</sup>. À Aydin, où le volontaire Constantin Politis avait été conduit, les bâtiments de la caserne de l'armée grecque n'avaient plus aucune porte ou fenêtre laissant pénétrer le froid, la pluie et la neige<sup>200</sup>.

Les camps de concentration des officiers de l'armée grecque, ne furent pas vraiment meilleurs que ceux des soldats prisonniers tout au moins au début. Le sous-lieutenant volontaire du 11<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de la IV<sup>e</sup> Division, Evangelos Angelopoulos, passa ainsi dix-sept jours dans les prisons d'Oussak où s'entassaient,

---

<sup>193</sup> Christos A. SPANOMANOLIS, *op. cit.*, p. 92.

<sup>194</sup> Nitsa PARARA-EFTICHIDOU, *op. cit.*, p. 35.

<sup>195</sup> Témoignage de Panagiotis Marsellos in F. D. APOSTOLOPOULOS (dir.), *op. cit.*, vol. 1, p. 16.

<sup>196</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 723, « Révolution 1922. Bureau de presse 1923 (novembre 1922-septembre 1923) », Déposition du sergent Panagiotis Kondilaratos du 17<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie auprès du sous-lieutenant Dimatas, Athènes, 16 avril 1923, s.n., p. 4.

<sup>197</sup> Christos A. SPANOMANOLIS, *op. cit.*, p. 92.

<sup>198</sup> Constantin I. POLITIS, *op. cit.*, vol. 1, p. 238 et pp. 338-339

<sup>199</sup> Christos A. SPANOMANOLIS, *op. cit.*, pp. 92-111.

<sup>200</sup> Constantin I. POLITIS, *op. cit.*, vol. 1, p. 343.

dans chaque cellule, 120 officiers grecs<sup>201</sup>. Par la suite, aux côtés de camarades officiers, il fut conduit à Ankara et de là à Kir-Shehir. Tout au long de cette dernière marche, qui dura quatre jours, il dormit dans des étables sans couverture tandis que d'autres officiers-prisonniers prirent place dans des voitures détruites et abandonnées<sup>202</sup>. Ce fut seulement à Kir-Shehir qu'il put dormir dans une chambre que les officiers eux-mêmes durent nettoyer selon l'ordre du gouverneur du camp<sup>203</sup>. Mais les problèmes ne manquèrent pas pour autant car le camp accueillit 600 officiers grecs tandis que les soldats turcs, qui étaient à leur service, étaient peu nombreux<sup>204</sup> !

Ces camps de concentration ne protégeaient pas non plus les prisonniers des agressions venues de l'extérieur. Situés dans ou à proximité des villes et des villages, ils étaient facilement accessibles aux populations turques locales que ni les barbelés ni les soldats turcs-gardiens n'arrêtaient. Ainsi, très souvent, surtout les premiers jours de leur arrivée, les prisonniers grecs affrontèrent les attaques de civils turcs. Le volontaire-prisonnier Christos Spanomanolis, qui se trouvait à Oussak, raconta :

*« J'ai, finalement, trouvé une petite place où je me suis allongé. J'étais si fatigué et j'avais absolument besoin de me reposer. Or, ma tranquillité n'a pas duré longtemps. Un quart d'heure après, nous avons vu tous les habitants d'Oussak qui s'étaient rassemblés devant les barbelés. Ils nous avaient suivi jusque là afin d'apaiser leur haine envers nous... »*

*Ils ont, encore une fois, commencé à nous lapider. Une grosse pierre m'a atteint et j'avais très mal. Je n'ai pas eu le temps de réveiller mon camarade Vourvoulia qui dormait béatement. Une pierre l'a réveillé extrêmement violemment... Les soldats turcs, qui se trouvaient eux-aussi au-delà des barbelés, regardaient impassibles la lapidation.*

*Nous nous sommes levés et, pour éviter les pierres, nous avons couru vers le centre du camp. Des groupes d'hommes étaient, ainsi, formés et couraient comme des fous. Un grand nombre de prisonniers, épuisés à cause de la famine, des marches et des vicissitudes, ne pouvaient pas se lever. Les autres, qui couraient à gauche et à droite pour éviter les pierres, passaient par dessus ou marchaient dessus. Un grand nombre de prisonniers moururent piétiner. [...]*

*Les soldats turcs ont laissé très longtemps leurs compatriotes nous lapider, et se réjouir des souffrances des Giaours. Finalement, quand un grand nombre de prisonniers y perdirent leur vie, victimes de la sauvagerie de leurs bourreaux, les soldats turcs éloignèrent leurs compatriotes des barbelés »<sup>205</sup>.*

---

<sup>201</sup> A.H.M.A.E., 1923/Enveloppe 18, Sous-enveloppe 5, « Déposition des prisonniers », Déposition du sous-lieutenant volontaire Evangelos Angelopoulos auprès du Comité International de la Croix Rouge, Athènes, 30 avril 1923, s.n., p. 1.

<sup>202</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>203</sup> *Id.*, pp. 1-2.

<sup>204</sup> *Id.*, p. 1.

<sup>205</sup> Christos A. SPANOMANOLIS, *op. cit.*, pp. 92-93.

En définitive, après avoir fait tant de kilomètres à pied, après avoir subi autant d'attaques par les civils et les soldats turcs, ces volontaires prisonniers furent conduits et enfermés dans des camps de concentration qui convenaient plus à des animaux qu'à des être-humains. De fait, les « abris » en toile que le volontaire Christos Spanomanolis et ses camarades construisirent, furent si petits qu'il était impossible à un homme d'y entrer sans marcher à quatre pattes comme une bête et d'y rester debout, tandis qu'ils étaient totalement exposés au froid, à la pluie et à la neige<sup>206</sup>.

## **B. « Vivre » et mourir en captivité**

Une vie des camps commença alors, une vie qui n'avait rien à voir avec celle du passé. Comme les officiers turcs le disaient pendant les *marches mortelles*, les prisonniers s'occuperaient de reconstruire la Turquie<sup>207</sup> profondément marquée par les guerres du passé. Aussi les corvées ne manquèrent pas mais elles furent extrêmement épuisantes, dans un climat de violence atroce, et avec la famine, la soif et le froid.

Alors, comment les volontaires prisonniers vécurent-ils leur captivité ? Que firent-ils et comment affrontèrent-ils les multiples difficultés qu'ils rencontrèrent ? Comment restèrent-ils en vie au cours des « longs » mois de captivité et la mort fut-elle, pour eux, un phénomène quotidien ?

### **1. Le travail**

Au début de leur « séjour » dans les camps de concentration, les volontaires prisonniers travaillèrent peu et subirent plutôt les tortures des soldats et des officiers turcs. Certains furent tués, dépouillés de leurs vêtements et de tout ce qu'ils avaient pu sauver du « pillage » des derniers jours<sup>208</sup>. D'autres, comme le soldat volontaire-prisonnier Panagiotis Marsellos durent même protéger leurs dents en or de la convoitise des soldats turcs :

*« Moi, j'avais des dents en or. Les Turcs, comme ils ne trouvaient rien d'autre à voler, voulurent prendre les dents en or des prisonniers<sup>209</sup>. »*

---

<sup>206</sup> *Ibid.*, p. 111.

<sup>207</sup> Constantin I. POLITIS, *op. cit.*, vol. 1, p. 233.

<sup>208</sup> Christos A. SPANOMANOLIS, *op. cit.*, pp. 94-111.

<sup>209</sup> Sur ce point, le soldat volontaire Christos Spanomanolis témoigne : « *Après avoir volé toutes nos bagues que nous avons cachées ou sauvées, le tour de ceux qui avaient des dents en or était arrivé. Si les dents ne venaient pas toutes seules, ces hommes affreux devenaient des dentistes violents. Ils ordonnaient au prisonnier d'ouvrir la bouche et, en utilisant leur baïonnette, ils enlevaient non seulement les dents en or mais aussi toutes les autres qui se trouvaient à proximité* ». *Ibid.*, p. 94.

*Ils se sont, ainsi, approchés de moi pour me massacrer et m'arracher les dents. Moi, je leur ai dit : "Pourquoi, il faut que vous me tuiez ? Laissez-moi enlever mes dents tout seul".*

*Donc, je fus obligé de prendre une pierre et de taper dans ma bouche pour les faire sortir. Pourtant, cela fut impossible »<sup>210</sup>.*

On se méfiait de tout y compris lorsque des soldats réquisitionnaient des prisonniers pour faire des corvées. À Brousse, des Turcs demandèrent des hommes pour transporter du pain pour les autres prisonniers, le volontaire Dimitrios Kirmizas suivit un groupe de vingt-cinq hommes mais son camarade Dimitrios Tsafos, volontaire lui aussi, resta sur place en lui disant de faire de même car il doutait que ces vingt-cinq hommes rentreraient en vie au camp<sup>211</sup>.

Peu à peu toutefois, les volontaires prisonniers commencèrent à effectuer divers travaux aux alentours du camp. Pieds nus, en chemise et en sous-vêtements sales, très souvent, déchirés pour éviter le déshabillage complet par les soldats turcs<sup>212</sup>, les volontaires prisonniers partirent ainsi « *reconstruire la Turquie en ruines* »<sup>213</sup>.

Tous les matins, les soldats turcs réveillaient à quatre ou cinq heures ces volontaires en battant avec leurs bâtons soit les abris en toile<sup>214</sup> soit les prisonniers eux-mêmes<sup>215</sup> et en criant : « *Réveillez-vous, pour la corvée* »<sup>216</sup>, ou bien encore : « *Sortez cocus ! Sortez et mettez-vous en ligne pour aller au travail* »<sup>217</sup>. Les gardiens leur donnaient un peu de pain ou du blé cuit et les volontaires prisonniers, en de longues caravanes, en groupes de quatre hommes, partaient au travail.

À Oussak, le volontaire Christos Spanomanolis alla ainsi à la gare pour y transporter de grandes caisses de munitions et d'obus ; les caisses écorchaient son cou tandis que leur poids était insoutenable pour un homme à pieds nus, affamé et assoiffé qui devait marcher sans pouvoir faire une pose. Un soldat turc était en effet toujours derrière lui et prêt à frapper ses pieds pour lui rappeler son « devoir »<sup>218</sup>. À d'autres moments, il se mit au service des Turcs qui demandaient, très souvent, des prisonniers

---

<sup>210</sup> Témoignage de Panagiotis Marsellos in F. D. APOSTOLOPOULOS (dir.), *op. cit.*, vol. 1, p. 14.

<sup>211</sup> Nitsa PARARA-EFTICHIDOU, *op. cit.*, p. 25.

<sup>212</sup> Christos A. SPANOMANOLIS, *op. cit.*, p. 95 ; Témoignage de Panagiotis Marsellos in F. D. APOSTOLOPOULOS (dir.), *op. cit.*, vol. 1, p. 14.

<sup>213</sup> Constantin I. POLITIS, *op. cit.*, vol. 1, p. 233.

<sup>214</sup> Christos A. SPANOMANOLIS, *op. cit.*, p. 112.

<sup>215</sup> Constantin I. POLITIS, *op. cit.*, vol. 2, p. 19.

<sup>216</sup> Christos A. SPANOMANOLIS, *op. cit.*, p. 112.

<sup>217</sup> Constantin I. POLITIS, *op. cit.*, vol. 2, p. 19.

<sup>218</sup> Christos A. SPANOMANOLIS, *op. cit.*, pp. 123-128.

pour reconstruire leurs maisons ou travailler dans leurs champs<sup>219</sup>. Mais presque tous les jours, il fallait faire une corvée beaucoup plus dure et profondément pénible sur le plan psychologique, il fallait en effet transporter les cadavres de camarades au-delà des barbelés et les jeter dans des gouffres qui servaient de fosses communes<sup>220</sup>.

Le volontaire-prisonnier Dimitrios Kirmizas se mit quant à lui, à nettoyer les rues des ruines des bâtiments que les dernières batailles avaient provoquées ; ailleurs, il transporta des sacs de produits agricoles des champs aux dépôts d'un agriculteur turc tandis qu'à Michalitsi, il travailla comme maçon dans les maisons des Turcs autochtones<sup>221</sup>.

Le volontaire-prisonnier Théodore Loukidis eut plus de chance car, pendant la plus grande période de sa captivité, il évita les dures corvées parce qu'il était boulanger, affecté au II<sup>e</sup> escadron des boulangers de l'armée grecque. Une nuit, alors que les soldats turcs cherchaient des boulangers dans son camp de concentration, Théodore Loukidis osa s'inscrire sur la liste et fut transféré dans un quartier de Smyrne aux côtés de trente autres de ses camarades. Là, non seulement son travail n'eut rien à voir avec celui de son camarade Christos Spanomanolis mais il fut protégé par son officier turc, qui avait été prisonnier des Grecs à Larissa, de la violence et des attaques des civils et des soldats turcs<sup>222</sup>.

Les officiers n'échappèrent pas aux corvées. Le sous-lieutenant volontaire Evangelos Angelopoulos, d'après sa déposition auprès du Comité International de la Croix Rouge, conduit, entre autres, à Ankara, dut avec les autres sous-lieutenants et sous les insultes des autochtones, transporter des pierres pour nettoyer une maison en ruine, laver les étables de l'armée et des civils ou bien transporter les marmites des repas des cuisines aux locaux où vivaient les prisonniers-officiers<sup>223</sup>.

## **2. Les compétences et les efforts de chacun pour rester en vie**

Les corvées dures et épuisantes, quand bien même on était malade, n'étaient pas tout<sup>224</sup>. Il fallait aussi affronter la famine, la soif, les maladies, le comportement

---

<sup>219</sup> *Ibid.*, pp. 155, 211.

<sup>220</sup> *Id.*, p. 139.

<sup>221</sup> Nitsa PARARA-EFTICHIDOU, *op. cit.*, pp. 25, 33-34, 45-46.

<sup>222</sup> Témoignage de Théodore Loukidis in F. D. APOSTOLOPOULOS (dir.), *op. cit.*, vol. 1, p. 129.

<sup>223</sup> A.H.M.A.E., 1923/Enveloppe 18, Sous-enveloppe 5, « Déposition des prisonniers », Déposition supplémentaire du sous-lieutenant volontaire Evangelos Angelopoulos auprès du Comité International de la Croix Rouge, Athènes, 3 mai 1923, s.n., p. 3.

<sup>224</sup> Christos A. SPANOMANOLIS, *op. cit.*, pp. 107, 111.

violent des gardiens turcs et les conditions climatiques du dur hiver des hauts plateaux de l'Orient. Les souffrances psychologiques furent extrêmes en raison des conditions de vie dans les camps de concentration, de la mort des hommes avec lesquels la veille encore on discutait et on travaillait, de la fatigue, de la mort qui rôdait en permanence et avec laquelle on jouait à cache-cache, du manque de la famille, autant d'éléments qui pouvaient conduire à la folie ou même au suicide.

Aussi, la sociabilité, la solidarité, la ruse, l'« esprit entreprenant », la « bonne humeur », l'obstination à rester en vie ou bien encore la connaissance des langues furent autant de qualités et d'atouts qui, avec de la chance, aidèrent le volontaire à affronter toutes ces difficultés et à sortir vivant de cette expérience douloureuse.

Le premier problème que les volontaires natifs d'Asie mineure durent affronter pour rester en vie, fut lié à leur origine géographique. Moustapha Kemal avait en effet ordonné à ses troupes d'exécuter tout de suite les *Micrasiatés* qui avaient combattu avec l'armée grecque contre le mouvement nationaliste turc<sup>225</sup>. De plus, des officiers kémalistes expliquèrent aux prisonniers que les soldats originaires de la Grèce continentale recevraient un meilleur traitement de leur part car ils avaient accompli leur devoir envers leur patrie tandis que les *Micrasiatés* seraient laissés à la merci de Dieu<sup>226</sup>. Sur ce point, la circulaire publiée par le ministre de l'Armée était caractéristique :

*« Désormais, dans les listes nominatives de nos prisonniers en Turquie qui seraient, éventuellement, publiées dans les journaux, il faut que le lieu de naissance de ces prisonniers ne soit pas mentionné pour que les Turcs ne puissent pas vérifier quels hommes sont natifs de l'Asie mineure et de Thrace puisque qu'il est évident que cette publication met en danger direct la vie de ceux-ci. Nous avons aussi des informations que les Turcs ont, déjà, tué de nombreux prisonniers de ces régions.*

*La publication du nom et du prénom, du prénom du père et de l'unité dans laquelle ces prisonniers servaient est suffisante pour que leurs familles puissent prendre connaissance de leur captivité »*<sup>227</sup>.

Aussi, les volontaires natifs d'Asie mineure qui rusèrent et qui eurent la sagesse de renier leurs origines et d'« utiliser » (pour donner le change) les connaissances qu'ils avaient reçues dans les écoles grecques à Smyrne, à Vourlà et

---

<sup>225</sup> *Ibid.*, p. 81.

<sup>226</sup> Anastasios ILIADIS, « Les mémoires de notre grand-père », in Vas. CARDASIS, Art. PSAROMILINGOS (dir.), *op. cit.*, p. 170.

<sup>227</sup> A.H.M.A.E., 1922/Enveloppe 10, Sous-enveloppe 1, « Affaires militaires », Circulaire du ministre de l'Armée, Th. Pangalos, adressée au comité des prisonniers, Athènes, 2 décembre 1922, n° 19894, p. 1.

ailleurs<sup>228</sup>, concernant la géographie de la Grèce, purent ainsi échapper à la mort. Le volontaire smyrniote Christos Spanomanolis déclara ainsi qu'il était natif de Syros en changeant même son nom et en adoptant celui de son beau-frère<sup>229</sup>. Son camarade Dimitrios Kirmizas, volontaire lui aussi né à Vourlà, devint originaire de l'île de Naxos<sup>230</sup>. Anastasios Iliadis, volontaire lui aussi et natif de Philadelphie d'Asie mineure, déclara qu'il était de la ville de Préveza<sup>231</sup>. Ces volontaires n'hésitèrent pas à « garder » leurs nouvelles identités y compris lorsqu'ils furent prêts à quitter les camps de concentration et à prendre la route vers les ports où les navires, qui les transporteraient en Grèce, les attendaient, comme le fit le volontaire Anastasios Iliadis :

*« Au moment où je me préparais à quitter le camp de concentration, le sergent major turc vint me voir et m'a dit : "Dans peu de temps, tu pars Anastasios. Dis-moi la vérité. T'es Micrasiatis toi". Moi, je lui ai répondu comme suit : "Mon père était vendeur de gimblettes natif de Préveza et ma mère est née à Philadelphie [d'Asie mineure]. Moi, je suis né à Préveza et chaque été je venais chez ma grand-mère à Philadelphie et, comme cela, j'ai appris le turc". Même à la dernière minute, je n'avais pas confiance et je cachais mon identité micrasiatique à cause des raisons bien connues.*

*[Mais], le Turc s'emballait parce qu'il avait appris la ...vérité et il me souhaitait de bien rentrer en Grèce. Il me disait aussi qu'il serait, lui aussi, démobilisé afin d'aller chez lui et voir ses petits-fils »<sup>232</sup>.*

Ce problème de nationalité n'était pas le seul. La famine et la soif furent permanentes car, les Turcs ne donnaient que cinquante grammes de pain ou un peu de blé cuit, deux fois par jour. Aussi le vol, la ruse, l'« esprit entreprenant », la solidarité ainsi que la charité de certains Turcs aidèrent à rester en vie.

En fait, les corvées préférées des volontaires étaient celles qui les obligeaient à travailler chez les Turcs autochtones. Ce travail était certes moins dur que de transporter à la main des caisses pleines de munitions, il donnait surtout la possibilité de voler de la nourriture ou de tomber sur un civil turc bienveillant, qui leur donnait du pain et du fromage<sup>233</sup>. Cette nourriture volée ou donnée était divisée pour faire une réserve ou pour nourrir les camarades affamés qui étaient affectés à d'autres corvées beaucoup plus dures comme nettoyer et réparer des rues ou transporter des munitions

---

<sup>228</sup> Sur ce point, voir notre Chapitre 2.

<sup>229</sup> Christos A. SPANOMANOLIS, *op. cit.*, p. 109.

<sup>230</sup> Nitsa PARARA-EFTICHIDOU, *op. cit.*, p. 29.

<sup>231</sup> Anastasios ILIADIS, « Les mémoires de notre grand-père », in Vas. CARDASIS, Art. PSAROMILINGOS (dir.), *op. cit.*, p. 170.

<sup>232</sup> *Ibid.*, pp. 177-178.

<sup>233</sup> Christos A. SPANOMANOLIS, *op. cit.*, pp. 132-138, 153-155.

dans les dépôts de l'armée kémaliste<sup>234</sup>. Sur ce point, « nous "étions" tous des maçons même si personne n'était un vrai maçon », comme le dit le volontaire Dimitrios Kirmizas<sup>235</sup>. Parfois aussi, afin de pouvoir se procurer un peu d'alimentation ou de l'eau, les volontaires vendaient ce qu'ils avaient trouvés ici et là ou ce qu'ils avaient pu sauver du « pillage » des premiers jours<sup>236</sup> ou encore, ils les échangeaient contre de l'eau ou du pain<sup>237</sup>.

Il est certain aussi que la connaissance des langues fut salvatrice. Ainsi, le volontaire Christos Spanomanolis, sachant l'anglais, « passa » très facilement l'« épreuve » des Turcs qui l'avaient soupçonné d'être natif d'Asie mineure et, connaissant le français, il devint secrétaire d'un comité suisse chargé de l'échange des prisonniers. Il quitta ainsi, avant ses camarades, la « vie » du camp de concentration<sup>238</sup>. Et comme il parlait très bien le turc, il put aussi se sauver de situations critiques, en obtenant plus facilement de la nourriture et/ou des vêtements de civils turcs ou en s'en tirant quand un sergent-major dit au gouverneur de son camp qu'il insultait Allah<sup>239</sup>.

Il est certain également que la bonne humeur et les pensées positives aidèrent profondément les prisonniers à rester en vie et à ne pas tomber dans la dépression ou dans la folie dans des camps où tous les jours des prisonniers mouraient et où d'autres buvaient même leurs urines pour se désaltérer<sup>240</sup>. Ainsi, le bavardage avec les autres prisonniers, l'espoir que tout changement dans le comportement des soldats turcs ou à la vie de camps signifiait l'heure de partir pour la Grèce, le sourire de camarades, la moquerie entre eux, les chansons d'un passé glorieux furent sans nul doute une consolation psychologique pour les volontaires prisonniers<sup>241</sup>. Ces derniers retrouvaient de la force, se souvenaient qu'ils étaient des êtres-humains, se remplitaient de courage, s'obstinaient à survivre un jour de plus en captivité<sup>242</sup>.

---

<sup>234</sup> *Ibid.* ; Nitsa PARARA-EFTICHIDOU, *op. cit.*, p. 47.

<sup>235</sup> Nitsa PARARA-EFTICHIDOU, *op. cit.*, p. 43.

<sup>236</sup> *Ibid.*, pp. 38-39.

<sup>237</sup> Christos A. SPANOMANOLIS, *op. cit.*, p. 88.

<sup>238</sup> *Ibid.*, pp. 113-114, 260-262.

<sup>239</sup> *Id.*, pp. 108-109, 114, 156-158.

<sup>240</sup> *Id.*, p. 104.

<sup>241</sup> *Id.*, pp. 236-237 ; Constantin I. POLITIS, *op. cit.*, vol. 2, pp. 14-23.

<sup>242</sup> Christos A. SPANOMANOLIS, *op. cit.*, pp. 236-237 ; Constantin I. POLITIS, *op. cit.*, vol. 2, pp. 14-23.

Ainsi, pour survivre dans de telles conditions extrêmes, ces volontaires développèrent des qualités remarquables fondées sur la solidarité, la sociabilité et l'obstination de vouloir rester en vie.

### 3. La mort

Au cours des « longs » mois de captivité, la mort fut un phénomène extrêmement courant qui prit de nombreux visages. Malgré la volonté et les efforts pour rester en vie, en « mobilisant » toutes les « qualités » possibles et extraordinaires, la chance et/ou l'endurance physique abandonnèrent très souvent les volontaires prisonniers au point que la mort fut perçue finalement, parfois, comme une délivrance.

Des volontaires natifs d'Asie mineure ou de Thrace orientale furent ainsi exécutés par les Turcs, civils et militaires, à cause de leur origine géographique. Considérés comme des traîtres à la patrie puisque qu'ils étaient des civils ottomans, ces hommes qui avaient choisi volontairement les forces armées grecques, trouvèrent une mort affreuse. Le volontaire Dimitrios Pimenidis, natif d'Asie mineure, qui avait refusé de révéler ses origines micrasiatiques, fut enterré vivant dans une fosse<sup>243</sup>. Le volontaire Apostolis Chatziapostolou fut, quant à lui, traîné par les soldats turcs au poteau d'exécution à Kimi-Bounar<sup>244</sup>. Le soldat appelé Georgios Mavromatis signala de son côté que dix-sept soldats *Micrasiatés* de son convoi avaient été enlevés par des civils turcs et avaient disparu<sup>245</sup>.

D'autres volontaires tombèrent sous les coups de soldats turcs dans les premiers jours de leur internement lorsqu'ils se faisaient voler et dépouiller. Le vol des dents en or fut sans doute la cause la plus atroce de la mort. Si le volontaire Panagiotis Marsellos eut ainsi la chance d'éviter la mort quand les soldats turcs lui demandèrent ses dents en or sans réussir à les lui prendre<sup>246</sup>, un autre volontaire, gendarme et natif de Magnésie, décéda « *à la suite des blessures occasionnées, sur tout son corps, par des coups de bâtons. La raison de ce meurtre était que ses*

---

<sup>243</sup> Anastasios ILIADIS, « Les mémoires de notre grand-père », in Vas. CARDASIS, Art. PSAROMILINGOS (dir.), *op. cit.*, p. 170.

<sup>244</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 723, « Révolution 1922. Bureau de presse 1923 (novembre 1922-septembre 1923) », Déposition du sergent Panagiotis Kondilaratos du 17<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie auprès du sous-lieutenant Dimatas, Athènes, 16 avril 1923, s.n., p. 4.

<sup>245</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 36, Déposition du soldat Georgios Mavromatis, n° 322, pp. 1-2.

<sup>246</sup> Témoignage de Panagiotis Marsellos in F. D. APOSTOLOPOULOS (dir.), *op. cit.*, vol. 1, p. 14.

*assassins n'avaient pas réussi à lui extraire ses dents en or avec la pointe de la baïonnette et l'avaient tué pour procéder à l'extraction plus à leur aise »<sup>247</sup>.*

Mais plus le temps passait, plus les cadavres des volontaires prisonniers s'entassaient dans des fosses communes dispersées ici et là en Asie mineure. Le travail épuisant, les conditions climatiques en Asie mineure, qui s'aggravaient à l'approche de l'hiver, le manque de vêtements chauds et de chaussures, la mauvaise et insuffisante alimentation, la vie dans des abris en toile totalement exposés au froid, à la pluie et la neige, les mauvaises conditions d'hygiène, tout cela provoqua la mort lente et pénible des volontaires prisonniers.

Ces derniers furent alors touchés par de nombreuses maladies qui se transformaient, en peu de temps, en épidémies tuant massivement des prisonniers déjà affaiblis. La dysenterie, la pneumonie et le typhus furent les maladies les plus meurtrières et les plus courantes. Le civil prisonnier Antonis Pissanos raconta que la plupart des prisonniers morts dans le camp de concentration de Kassabas jusqu'en décembre 1922 souffraient de dysenterie :

*« Dans les lieux d'aisance, on voyait partout et seulement du sang. Ces endroits ressemblaient plutôt à des abattoirs qu'à des lieux d'aisance pour des êtres humains. Un prisonnier, qui attrapait la dysenterie, était sûrement un homme mort.*

*La famine l'obligeait à aller aux corvées dans l'espoir de trouver quelque chose à manger. Son épuisement ne lui permettait pas d'avoir un régime alimentaire approprié.*

*Je voyais des prisonniers malades [de la dysenterie] rentrer des corvées, manger leur repas, dormir et le matin ils étaient morts »<sup>248</sup>.*

La situation dans les abris qui servaient d'hôpitaux pour les prisonniers n'était pas meilleure. Antonis Pissanos se souvint d'une scène affreuse :

*« Il faisait encore nuit quand je me suis réveillé à cause des cris. Un Turc criait :*

*“Combien sont-ils ceux qui ont crevés ?”*

*Le chef de chambrée et deux infirmiers étaient déjà debout. Et, au lieu de répondre au Turc, ils ont commencé à examiner les malades... en tirant leurs pieds pour trouver ceux qui étaient morts durant la nuit.*

*L'un des infirmiers ne tira que sur des pieds de morts. Mais, quand étaient-ils morts ? Personne n'avait compris. L'un des infirmiers tirait encore. Un mort. Deux, trois, quatre, cinq ! Il y en avait encore ! Il y en avait toujours ! Il les tira des matelas vers le centre de la chambre. Ensuite, d'autres infirmiers les emmenaient. Où allaient-ils ? Mais, tous ces hommes étaient-ils morts ? L'infirmier s'approcha de moi ! Encore un mort ! Ensuite, encore un ! Il tira aussi mon camarade, l'Arménien. Mais, qu'est-ce qui se passait ? Lui aussi, était-il mort ?*

---

<sup>247</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 36, Déposition du soldat Giannis Fanourakis, Agios Georgios, 13 avril 1923, n° 327, pp. 1-2.

<sup>248</sup> Antonis PISSANOS, *Prisonniers de Kemal*, Athènes, Prodou, 1978, p. 150.

*Je commençais à penser que j'étais, moi aussi, mort. Dans ma rangée, tous étaient morts. Était-ce possible ? Et, moi ? Est-ce que j'étais mort ou vivant ?*

*J'entendais l'infirmier dire de façon stéréotypée : "Lui aussi, il est mort". Il marchait vers un autre et il disait : "Lui aussi".*

*Je me demandais : Est-ce que j'étais vivant ? L'infirmier était très près de moi. Je le regardais avec mes yeux grands ouverts. Je n'avais aucun sentiment. J'attendais d'entendre ce qu'il dirait de moi ? Est-ce que j'étais mort ? Est-ce que les deux infirmiers m'éloigneraient de la chambre ? »<sup>249</sup>.*

Dans ce climat de mort aussi bien dans les abris que dans les « hôpitaux », les volontaires prisonniers furent eux aussi atteints par la mort. Bien peu survécurent à la maladie comme le volontaire Dimitrios Tsafos, touché par le typhus, qui put guérir grâce à la solidarité et grâce aux efforts du médecin grec mais aussi de son camarade, volontaire lui aussi, Dimitrios Kirmizas<sup>250</sup>. La chance ne fut pas aussi généreuse avec d'autres volontaires qui tombèrent malades en captivité. Le volontaire Giannis Balis, natif de Kordelio de la préfecture d'Aydin et très bon ami de l'évzone volontaire Constantin Politis<sup>251</sup>, atteint de dysenterie, mourut ainsi dans le train qui le transportait en plein hiver, avec d'autres camarades, du camp de concentration d'Aydin dans un « hôpital » situé à l'intérieur de la péninsule micrasiatique<sup>252</sup>.

À côté de ces morts de maladie, d'autres volontaires prisonniers n'eurent pas l'endurance physique pour affronter la dure « vie » en captivité et les travaux trop pénibles. La reconstruction de la Turquie devait en effet continuer coûte que coûte, indépendamment des conditions climatiques et du nombre de prisonniers morts. À Michalitsi, où le volontaire Dimitrios Kirmizas passa la plupart de son temps de captivité, les prisonniers furent les victimes des divers travaux publics qu'ils devaient effectuer (nettoyage des routes des ruines ou construction d'un pont sur une rivière). De ceux qui allaient le matin à la rivière, la moitié en revenait le soir :

*« Les Turcs les mettaient dans l'eau pour étayer le pont. Le travail était dur, on était en hiver. [De plus], les Turcs tuaient un grand nombre de prisonniers pour s'amuser ou ils les poussaient avec leurs fusils, quand ils travaillaient dans l'eau, et se moquaient d'eux en voyant ces malheureux essayer de se sauver alors que la rivière les emportait »<sup>253</sup>.*

De fait, nombreux furent les volontaires morts dans la péninsule micrasiatique durant leur captivité à l'image de Ioannis Papalierou, soldat de la XI<sup>e</sup> Division<sup>254</sup> qui

---

<sup>249</sup> *Ibid.*, pp. 262-263.

<sup>250</sup> Nitsa PARARA-EFTICHIDOU, *op. cit.*, pp. 53-60.

<sup>251</sup> Constantin I. POLITIS, *op. cit.*, vol. 1, p. 287.

<sup>252</sup> *Ibid.*, vol. 2, pp. 48-50.

<sup>253</sup> Nitsa PARARA-EFTICHIDOU, *op. cit.*, p. 36.

<sup>254</sup> A.M.B., Archives photographiques d'Elda Labissi, Enveloppe 6, n° 433.

ne rentra jamais en Grèce. Leurs familles cherchèrent anxieusement à avoir de leurs nouvelles en envoyant des demandes au bureau du Premier ministre<sup>255</sup>, en vain. Elles furent alors plongées dans le deuil.

La mort en captivité, une mort pénible, affreuse, fut ainsi toujours et partout présente. Certains comme le volontaire prisonnier Christos Spanomanolis en arrivèrent à penser que les marches mortelles, le travail épuisant sous la pluie et/ou la neige, les conditions de vie dans les camps de concentration n'avaient pour seul but que l'extermination des prisonniers<sup>256</sup>.

Figure 34 : Ioannis Papalierou avec deux de ses camarades à Eskisehir<sup>257</sup>

« Photographie non reproduite par respect  
du droit de Musée de Benakis »

Source :

Musée de Benakis,

Collection d'Elda Labissi, Enveloppe 6, n° 433

---

<sup>255</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 697, Sous-enveloppe A, « Demandes avec numérisation 1-1068 (1922-1924) », Demande de Nicolaos Ap. Spandonis auprès du bureau du Premier ministre concernant le sort, entre autres, de son fils volontaire du 5<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, Plomari [Lesbos], 29 décembre 1923, n° 424, p. 1.

<sup>256</sup> Christos A. SPANOMANOLIS, *op. cit.*, p. 139.

<sup>257</sup> A.M.B., Archives photographiques d'Elda Labissi, Enveloppe 6, n° 433. Ioannis Papalierou est le premier à droite.

## C. Le retour

Après des mois de cauchemar, de calvaire, de souffrances et de mort, le jour de la libération finit par arriver. Totalement épuisés, la tête rasée à cause des poux et portant toujours les mêmes vêtements déchirés ou, au mieux, des sacs de jute<sup>258</sup>, les volontaires prisonniers prirent la route de la côte micrasiatique où des navires grecs les attendaient pour les ramener dans leur patrie.

Mais comment réagirent-ils ? Combien furent-ils à rentrer en Grèce et dans quel état sanitaire et physique ? Et, enfin, quel l'accueil l'État grec leur réserva-t-il ?

### 1. L'ordre

Pendant la captivité, les rumeurs concernant l'échange des prisonniers entre la Grèce et la Turquie circulèrent de plus en plus dans les camps de concentration. Certes, ces potins circulaient toujours parmi ces misérables et peu importait la « source ». On les croyait d'autant plus facilement que, selon nous, ces informations donnaient du courage et aidaient à survivre même si certains se montrèrent plutôt ironiques à leur encontre comme le civil prisonnier Antonis Pissanos, quelques mois après sa libération :

*« Après notre petit repas, nous commençons à discuter. Tous avaient des nouvelles quant à notre libération. Et toutes étaient... stupides. L'un avait entendu une vieille turque (quelle source digne de foi !) que nous serions libérés dans quelques jours. Un autre nous disait qu'un soldat turc lui avait dit qu'il y avait des navires grecs à Smyrne pour nous transférer en Grèce. Un autre prisonnier évaluait que nous aurions du être, déjà, libérés ! Il faut noter ici que nous croyions absolument toutes ces informations. Tout renseignement concernant notre libération, tout mot optimiste était, selon nous, vrai ! »<sup>259</sup>.*

Mais, au fur et à mesure que les mois passaient, ces rumeurs *imbéciles* semblaient se vérifier. Moustapha Kemal avait en effet ordonné à ses officiers et à ses soldats de ne plus tuer les soldats *Micrasiatés*<sup>260</sup>. Les journaux turcs, que le volontaire prisonnier Christos Spanomanolis lisait aux sentinelles turques, publiaient des articles concernant le Traité de paix et les accords des deux gouvernements au sujet de l'échange des prisonniers de guerre<sup>261</sup>. De plus, l'apparition en Asie mineure des

---

<sup>258</sup> A.H.M.A.E., 1922/Enveloppe 107, Sous-enveloppe 2, « Les prisonniers de guerre et les civils capturés », Dépêche télégraphique chiffrée d'Anninos adressée au ministre des Affaires étrangères, Istanbul, 12 décembre 1922, n° 14534, p. 1 ; Nitsa PARARA-EFTICHIDOU, *op. cit.*, pp. 48-49.

<sup>259</sup> Antonis PISSANOS, *op. cit.*, p. 139.

<sup>260</sup> Constantin I. POLITIS, *op. cit.*, vol. 2, p. 199.

<sup>261</sup> Christos A. SPANOMANOLIS, *op. cit.*, pp. 248-249.

soldats turcs prisonniers de guerre en Grèce<sup>262</sup>, révélait que les premiers convois de prisonniers grecs en Turquie étaient, déjà, arrivés auprès de leurs familles. La convention signée le 30 janvier 1923 à Lausanne, fixait en effet que « *la Grèce restituerait à la Turquie et transférerait à Smyrne, en une seule fois, la totalité des prisonniers de guerre qu'elle détenait. La Turquie restituerait ensuite à la Grèce un nombre égal de prisonniers de guerre grecs, officier pour officier, soldat pour soldat* »<sup>263</sup>.

Ainsi, la libération des soldats grecs prisonniers commença au printemps 1923 et dura jusqu'en décembre 1924, quand le volontaire prisonnier Constantin Politis prit la route vers la Grèce<sup>264</sup>. La libération se fit en effet par étape et en plusieurs convois. Mais quand le grand moment de la libération arriva, il y eut toujours des soldats grecs qui ne le crurent pas et qui ne montrèrent aucune joie. L'un d'entre eux fut le volontaire Dimitrios Kirmizas. Il se souciait en effet davantage de son camarade, volontaire lui aussi, Dimitrios Tsafos, mal remis du typhus et qui risquait de rester en Asie mineure, incapable de marcher deux heures jusqu'à la gare<sup>265</sup>. Or Dimitrios Kirmizas décida de ne pas l'abandonner. Lui et des camarades le transportèrent alors sur leurs dos jusqu'à la gare<sup>266</sup>.

Revêtus parfois de nouveaux vêtements, ces volontaires firent ainsi leur dernière longue marche vers la liberté<sup>267</sup>. Des Turcs ne modifièrent pas pour autant leur comportement, même s'ils étaient obligés de rendre rapidement ces malheureux aux représentants grecs au port de Smyrne. À Biledjik, les soldats turcs obligèrent les prisonniers du convoi du volontaire Dimitrios Kirmizas à courir tandis que, influencés par les autochtones d'un village voisin qui leur disaient que les Grecs torturaient les prisonniers turcs, ils se mirent à les battre avec acharnement en utilisant leur fusil ou un bâton<sup>268</sup>. Finalement, « *700 à 800 prisonniers décharnés, physiquement incapables et moralement presque morts* » arrivèrent quelques jours après à Smyrne où le navire *Agios Markos* les attendait. Parmi eux, le comité grec prit en charge les deux volontaires, Dimitrios Tsafos et Dimitrios Kirmizas<sup>269</sup>.

---

<sup>262</sup> Constantin I. POLITIS, *op. cit.*, vol. 2, pp. 210-212.

<sup>263</sup> Cmd. 1814, *op. cit.*, p. 829.

<sup>264</sup> Constantin I. POLITIS, *op. cit.*, vol. 2, p. 293.

<sup>265</sup> Nitsa PARARA-EFTICHIDOU, *op. cit.*, pp. 56-57.

<sup>266</sup> *Ibid.*, p. 57.

<sup>267</sup> Anastasios ILIADIS, « Les mémoires de notre grand-père », in Vas. CARDASIS, Art. PSAROMILINGOS (dir.), *op. cit.*, p. 178.

<sup>268</sup> Nitsa PARARA-EFTICHIDOU, *op. cit.*, pp. 57-58.

<sup>269</sup> *Ibid.*, pp. 59-60.

Au même moment, à Afyon Karahissar, la situation fut meilleure. La nouvelle de la libération provoqua une explosion de joie au sein des prisonniers. Le convoi de Christos Spanomanolis, qui comprenait 1.200 prisonniers, fut conduit en train d'Afyon Karahissar à Smyrne. À Smyrne, après avoir parcouru la dernière distance à pied de la Pointe au port, où les Turcs autochtones cherchaient des prisonniers Smyrniotes pour les tuer<sup>270</sup>, Christos Spanomanolis embarqua sur un navire qui le conduirait en Grèce<sup>271</sup>.

De nombreux mois plus tard, en décembre 1924, le dernier convoi des prisonniers dans lequel se trouva Constantin Politis prit aussi la route d'Ankara vers la Grèce<sup>272</sup>. Après avoir dansé de joie à l'annonce de leur libération, ces derniers prisonniers montèrent dans le train et, après de nombreux arrêts dans les vastes territoires d'Asie mineure, ils arrivèrent eux aussi à Smyrne pour embarquer sur un navire à destination de la Grèce<sup>273</sup>.

Mais, sur les navires, le drame du prisonnier n'était pas encore fini. Certains volontaires risquèrent en effet de mourir alors qu'ils étaient en route vers la Grèce. L'un d'entre eux, le volontaire Dimitrios Kirmizas, après avoir beaucoup mangé, souffrit de fièvre aggravée par les oscillations du bateau, et arriva à Keratsini presque mort<sup>274</sup>.

De fait, le jour de la libération fut sans aucun doute, un jour exceptionnel, un jour inoubliable<sup>275</sup> à condition toutefois d'arriver jusqu'à Smyrne et de traverser vivant la mer Égée. Ce jour marquerait la fin d'une expérience terrible, marquée par les martyrs, les maladies et la mort de camarades.

## **2. Les survivants : des ombres humaines**

Sur les 30 à 35.000 soldats et officiers prisonniers de guerre en Asie mineure<sup>276</sup>, seulement 9.723 soldats et 343 officiers rentrèrent en Grèce<sup>277</sup>. Parmi ces derniers, 231 étaient des volontaires<sup>278</sup>.

---

<sup>270</sup> Comme nous l'avons déjà signalé, Christos Spanomanolis était natif de Smyrne.

<sup>271</sup> Christos A. SPANOMANOLIS, *op. cit.*, pp. 268-269.

<sup>272</sup> Il fut le dernier convoi de prisonniers grecs de Turquie.

<sup>273</sup> Constantin I. POLITIS, *op. cit.*, vol. 2, pp. 293-314.

<sup>274</sup> Nitsa PARARA-EFTICHIDOU, *op. cit.*, p. 61.

<sup>275</sup> Constantin I. POLITIS, *op. cit.*, vol. 2, p. 293.

<sup>276</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 32, Télégramme urgent de Rentis adressé à Eleftherios Venizélos, Athènes, 4 décembre 1922, n° 13522, p. 1.

<sup>277</sup> « Le retour des prisonniers », *Macédoine*, Thessalonique, 2 février 1923, année 13<sup>e</sup>, n° 3919, p. 4.

Pour la plupart d'entre eux<sup>279</sup>, ils étaient natifs d'Asie mineure (soit 71,7%, 165 volontaires) et avaient caché leurs vraies origines géographiques, pour éviter la mort, comme le fit Christos Spanomanolis<sup>280</sup>. Les volontaires natifs de l'État grec étaient bien moins importants (44 hommes, 19,1%), aux côtés de ceux de la Thrace orientale (9 hommes), d'Istanbul (5 jeunes hommes), du Pont-Euxin (2 soldats volontaires), de Chypre (2 hommes), de Korçë (2 volontaires) et un de Tiflis<sup>281</sup>.

Ils étaient aussi en grande majorité des hommes jeunes dotés d'une bonne santé, ce qui leur permit de surmonter les dures conditions de vie dans les camps de concentration, les corvées épuisantes et les rossées des soldats turcs.

L'âge moyen<sup>282</sup> de ces volontaires qui rentrèrent en Grèce après la captivité, était en effet de 26,8 ans<sup>283</sup>. La grande majorité avaient entre 19 et 29 ans, c'est-à-dire 75% (168 hommes ordinaires) tandis que seulement 56 volontaires avaient, en 1923, trente ans et plus<sup>284</sup> (53 avaient 30 à 34 ans, un avait 36 ans, un autre 41 ans et un autre 44 ans<sup>285</sup>).

Quant aux résistances immunitaires, les survivants de la captivité en étaient presque tous dotés. Il est significatif de constater que les prisonniers qui survécurent alors qu'ils avaient des problèmes de santé, ne furent qu'une poignée, à peine 30 volontaires (13%) dont 10 souffraient déjà d'un problème bénin au moment de leur engagement (une hernie inguinale pour 5 volontaires, des problèmes de la vue pour 4 et un bégaiement pour un seul)<sup>286</sup> et 20 qui avaient été blessés au cours des combats<sup>287</sup>.

La profession du plus grand nombre permit également de s'en sortir. La majorité d'entre eux étaient en effet plus ou moins habitués au travail dur, aux

---

<sup>278</sup> Nous n'avons retrouvé dans les archives militaires et autres archives consultées, aucune liste nominative des soldats grecs prisonniers des Turcs en Asie mineure. Le nombre de soldats volontaires prisonniers retournés en Grèce provient des informations prises dans les registres matricules, des témoignages des prisonniers que nous avons consultés ainsi que des listes nominatives des soldats arrivés en Grèce que les journaux *Empros* d'Athènes et *Macédoine* de Thessalonique publièrent entre février 1923 et décembre 1924.

<sup>279</sup> Sur ce point, nous ne prenons pas en compte un soldat volontaire dont nous n'avons pas d'informations sur ses origines géographiques.

<sup>280</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>281</sup> *Ibid.*

<sup>282</sup> Nous ne prenons pas en compte sept soldats volontaires pour lesquels nous ne connaissons pas l'année de naissance.

<sup>283</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>284</sup> *Ibid.*

<sup>285</sup> *Id.*

<sup>286</sup> *Id.*

<sup>287</sup> *Id.*

horaires épuisants ou bien encore à une vie pleine de carence alimentaire, et pouvaient être « utiles » à la reconstruction de la Turquie ! Ces volontaires survivants de la captivité<sup>288</sup> se répartissaient en effet en 82 agriculteurs ou pêcheurs, 69 artisans<sup>289</sup>, et seulement 30 petits commerçants tandis que 28 étaient employés dans des entreprises, s'occupaient des transports, avaient une profession libérale ou étaient des étudiants<sup>290</sup>.

Pour autant, leur état était déplorable ; même s'ils étaient jeunes, dotés d'une bonne résistance immunitaire et habitués à « combattre » pour survivre, cette expérience avait fait d'eux des ombres humaines. Un rapport que les membres du Conseil d'Administration de la Croix Rouge Grecque envoyèrent au Premier ministre depuis l'île d'Agios Georgios indiqua :

*« Tous [les prisonniers] présentent le même aspect désespéré. Ce qui frappe tout d'abord c'est, en effet, une impression d'horreur à la vue de ces êtres anéantis moralement et physiquement et couverts de misérables haillons »<sup>291</sup>.*

Quand un convoi de 545 prisonniers, après avoir passé quelques jours de quarantaine sur l'île d'Agios Georgios, arriva à Athènes et au Pirée le 4 avril 1923, tous les spectateurs se trouvèrent devant un spectacle affreux qui réveilla leur envie de vengeance et que le journal *Empros* décrivit ainsi :

*« Hier avant midi, les habitants du Pirée et d'Athènes se sont trouvés pendant quelques instants devant le spectacle le plus surprenant et le plus douloureux qu'ils n'ont jamais vu.*

*Le bateau à vapeur "Macédoine" a transporté hier de la quarantaine d'Agios Georgios au Pirée les premiers 545 prisonniers grecs que le bateau "Kefallinia" avait prit à Smyrne.*

*Les prisonniers libérés ont été transportés dans de nombreux camps militaires au Pirée et à Athènes.*

*Le spectacle de ces ombres humaines, de ces hommes effondrés, qui ont afflué à Athènes et au Pirée, secoua profondément les habitants des deux villes !*

*Jamais auparavant l'indignation, l'horreur, la haine, la volonté de vengeance ne touchèrent autant et si soudainement et passionnément, des milliers d'hommes comme elles ont touché hier les Athéniens et les Piréotes à la vue de ces morts vivants soudainement largués dans les deux villes.*

*Ce rassemblement d'hommes effondrés, de ces squelettes qui marchaient dans les rues en voulant nous montrer qu'une nature humaine, une force vivante les habitaient encore, était-il un rêve ou une réalité, une vérité ou une invention ?*

*Du cœur de toute cette foule jaillissait un cri :*

---

<sup>288</sup> Pour 22 soldats volontaires qui sont rentrés de captivité, nous n'avons pas de renseignement concernant leur profession.

<sup>289</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>290</sup> *Ibid.*

<sup>291</sup> A.H.M.A.E., 1923/Enveloppe 17, Sous-enveloppe 3, « L'échange des prisonniers de guerre entre la Grèce et la Turquie. Violence contre les prisonniers grecs et les interventions étrangères », Rapport du Conseil d'Administration de la Croix Rouge Grecque adressé au Premier ministre, Quarantaine de Saint Georges, 9 avril 1923, s.n., p. 1.

*“Turquie indigne”.*

*“Europe indigne partisan de la Turquie”. Et, la haine, l’envie de vengeance contre les Turcs, contre tous ceux qui ont aidé à la catastrophe affreuse occupaient l’âme du peuple »<sup>292</sup>.*

Les volontaires libérés arrivèrent aussi ainsi en Grèce : *« nous étions des fantômes vivants, des squelettes ambulants »*, avoua le volontaire Christos Spanomanolis<sup>293</sup>. Le retour se déroula dans des conditions terribles. Le volontaire Dimitrios Kirmizas raconta ainsi les retrouvailles de son ami, le volontaire Dimitrios Tsafos avec sa famille, des parents qui ne le reconnaissaient, la mort de sa mère qui le laissait insensible, tant il était moralement épuisé :

*« Nous sommes arrivés à Keratsini. Un grand nombre de barques pleines de réfugiés, qui cherchaient leurs proches, nous attendaient.*

*Dans une barque nous avons vu le père de Dimitros<sup>294</sup>, Giannis Tsafos. [...]*

*“Est-ce qu’il y a quelqu’un qui a des renseignements sur Dimitros Tsafos ?” cria son père.*

*Père ! Père ! Répondit Dimitros.*

*Tu n’es pas mon fils toi ! Est-ce qu’il y a quelqu’un qui a vu mon fils ? [...]*

*Une semaine après Pâques, les proches de Dimitros vinrent et le conduisirent dans un magasin à Psiri où ils habitaient. Sa mère qui était grabataire et presque morte allongée sur une couverture par terre, ne put le reconnaître.*

*Mère...*

*Tu n’es pas mon fils. Apportez-moi, mon fils...*

*Notre état déplorable ne permettait pas à nos familles de nous reconnaître.*

[Et, Dimitrios Tsafos continue en racontant] :

*“Ma mère ne m’a pas reconnu. Elle est morte. Je n’ai rien ressenti. Rien de rien. Même pas une larme n’a coulé de mes yeux. Nous l’avons mise dans un chariot. Moi, je me suis mis à côté du cocher. Je suis allé au Pirée et je l’ai enterrée tout seul. Je n’ai, encore une fois, rien ressenti. Six mois après, j’ai pleuré ma mère. Je me suis remis après six mois ” »<sup>295</sup>.*

Ainsi, à peine 231 volontaires, sans doute plus forts physiquement et moralement ou tout simplement plus chanceux, survécurent à ce cauchemar, à la vie terrible des camps de prisonniers de Moustapha Kemal, à la violence atroce des soldats et des civils turcs mais qui laissèrent des traces indélébiles sur leur corps et dans leur âme.

---

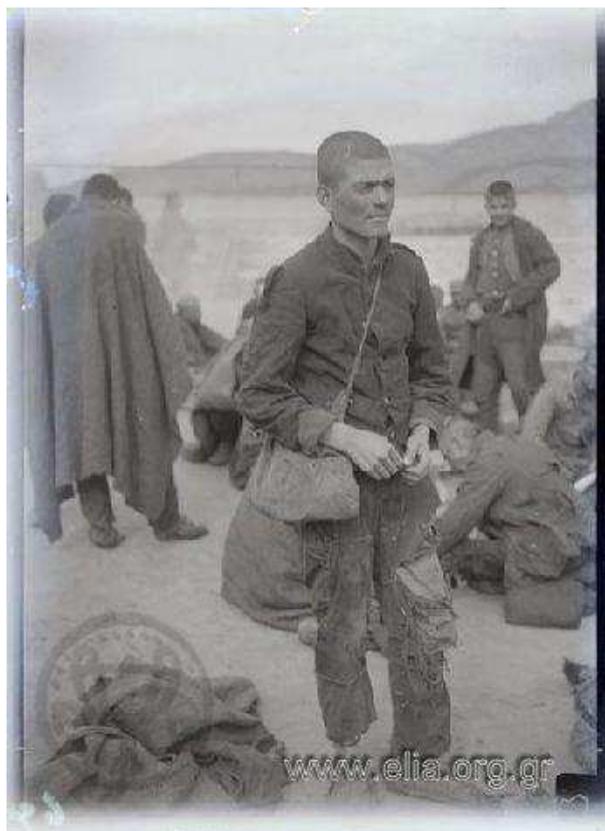
<sup>292</sup> « Athènes et le Pirée déchirés et tremblants devant le spectacle du défilé horrible des prisonniers », *Empros*, Athènes, 5 avril 1923, année 27<sup>e</sup>, n° 9496, p. 1.

<sup>293</sup> Christos A. SPANOMANOLIS, *op. cit.*, p. 273.

<sup>294</sup> Surnom de Dimitrios.

<sup>295</sup> Nitsa PARARA-EFTICHIDOU, *op. cit.*, pp. 61-62, et p. 64.

Figure 35 : Soldat grec libéré se trouvant en quarantaine à Agios Georgios<sup>296</sup>



### 3. Les soins

Après avoir embarqué sur les bateaux, les volontaires libérés de la captivité furent conduits rapidement en quarantaine sur l'île de la mer Égée, Agios Georgios. En route, le comité chargé de leur transport de Smyrne en Grèce, leur donna de la nourriture (des conserves, du pain, du fromage et d'autres aliments) que les volontaires, comme d'ailleurs tous les autres camarades, dévorèrent<sup>297</sup>. Certains se rassemblèrent à la poupe des navires afin de voir pour la dernière fois la terre de leurs ancêtres, les régions où ils étaient nés et avaient grandi, les territoires pour lesquels ils avaient volontairement combattu et que, maintenant, ils quittaient en les voyant s'étirer devant leurs yeux<sup>298</sup>.

Arrivés à Agios Georgios, les volontaires furent, de nouveau, enfermés derrière des barbelés mais sous la garde cette fois-ci de sentinelles grecques<sup>299</sup>. Un sergent-major leur fournit des couvertures, des sous-vêtements et des vêtements

<sup>296</sup> E.L.I.A., Archives photographiques, île Agios Georgios, 1923, photographe Josef Hepp, code : 04.12.01.069.

<sup>297</sup> Nitsa PARARA-EFTICHIDOU, *op. cit.*, p. 61.

<sup>298</sup> Constantin I. POLITIS, *op. cit.*, vol. 2, pp. 314-317.

<sup>299</sup> *Id.*, pp. 321-322.

propres mais, dès le lendemain, tous les volontaires survivants eurent encore une fois, la tête rasée<sup>300</sup>. Des membres de leurs familles commencèrent à arriver pour les accueillir et les revoir après tant d'années et de lamentations, puisqu'elles pensaient que leurs êtres chers étaient morts<sup>301</sup>.

De leurs côtés, les malades, ceux qui étaient extrêmement maigres et/ou totalement incapables de marcher, furent transférés dans les hôpitaux d'Athènes ou du Pirée afin de se remettre, comme le volontaire natif de Trébizonde et réfugié à Thessalonique durant la Grande Guerre, Ioannis Avramidis, transféré à l'hôpital *Chatzikiriakio* du Pirée<sup>302</sup>.

Le temps de la quarantaine fut variable. Pour certains, elle dura plusieurs jours, pour d'autres, elle fut très courte. Ainsi, le volontaire Anastasios Iliadis partit immédiatement pour le Pirée où il trouva l'un de ses cousins et gagna la maison de celui-ci dans le quartier d'Ampelokipi d'Athènes où il mangea et dormit<sup>303</sup>. Le volontaire Christos Spanomanolis, quant à lui, après avoir réglé certaines formalités administratives et s'être fait raser la tête, quitta cette petite île pour Syros où son beau-frère l'attendait<sup>304</sup>. Mais le volontaire Panagiotis Marsellos resta quelques jours en quarantaine à Agios Georgios<sup>305</sup>. Les conditions de quarantaine n'étaient cependant pas satisfaisantes car on aspirait à rentrer chez soi rapidement. L'évzone volontaire Constantin Politis provoqua ainsi une mutinerie armée le lendemain de son arrivée, ce qui permit de partir pour la ville du Pirée rapidement<sup>306</sup>.

Mais après ce séjour à Agios Georgios ou dans les hôpitaux, l'État grec ne s'occupa plus de ces volontaires qui avaient, tant des fois, embrassé la mort sur le front et en captivité pour la Grèce.

Les mesures que le gouvernement prit à leur égard furent en effet hâtives et discriminatoires. La somme allouée par le ministre grec de l'Armée aux officiers grecs libérés, et donc au sous-lieutenant Evangelos Angelopoulos<sup>307</sup>, fut considérée

---

<sup>300</sup> *Id.*, p. 321 et p. 323.

<sup>301</sup> *Id.*, p. 322. Anastasios ILIADIS, « Les mémoires de notre grand-père », in Vas. CARDASIS, Art. PSAROMILINGOS (dir.), *op. cit.*, p. 178.

<sup>302</sup> « Les prisonniers de guerre hospitalisés à *Chatzikiriakio* », *Empros*, Athènes, 14 avril 1923, année 27<sup>e</sup>, n° 9504, p. 4.

<sup>303</sup> Anastasios ILIADIS, « Les mémoires de notre grand-père », in Vas. CARDASIS, Art. PSAROMILINGOS (dir.), *op. cit.*, p. 178.

<sup>304</sup> Christos A. SPANOMANOLIS, *op. cit.*, pp. 273-274.

<sup>305</sup> Témoignage de Panagiotis Marsellos in F. D. APOSTOLOPOULOS (dir.), *op. cit.*, vol. 1, p. 19.

<sup>306</sup> Constantin I. POLITIS, *op. cit.*, vol. 2, pp. 324-239.

<sup>307</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

comme étant une partie de leur solde<sup>308</sup>. Un décret législatif du 26 janvier/8 février 1923 accorda une allocation aux familles des officiers et des soldats volontaires de la gendarmerie, morts ou rentrés de captivité<sup>309</sup>, soit 28 jeunes hommes seulement<sup>310</sup>, dont 25 gendarmes libérés et 3 morts<sup>311</sup>.

Mais pour les 202 autres volontaires survivants, le gouvernement ne prit aucune mesure à leur égard, comme d'ailleurs il n'en prit aucune pour les familles des volontaires morts en captivité. Si pour les volontaires natifs de l'État grec, la situation était meilleure car ils pouvaient rentrer chez eux, le sort des volontaires originaires de l'Asie mineure exigeait la compassion de leur nouvelle patrie. Or le volontaire Panagiotis Marsellos natif de Smyrne regretta qu'après la quarantaine, « *ils nous ont conduit au Pirée où ils nous ont lâché dans les rues et nous n'avions la protection de personne* »<sup>312</sup>. Un autre volontaire originaire d'Asie mineure, rentré de captivité, fut beaucoup plus amer envers le comportement du gouvernement grec : « *Le manque de philanthropie de la part de l'État me restera inoubliable. Ils ne nous ont même pas donné une drachme et nous n'avions pas où dormir* »<sup>313</sup>.

Au fond, le gouvernement grec s'occupa certes de donner des soins à tous les volontaires arrivés en Grèce de captivité, mais il le fit aussi et sans doute pour protéger les autochtones et les réfugiés, de maladies qui pouvaient déclencher des épidémies. De fait, son soutien financier pour aider ces malheureux ne concerna qu'une petite minorité.

---

<sup>308</sup> « La rentrée des prisonniers », *Macédoine*, Thessalonique, 2 février 1923, année 13<sup>e</sup>, n° 3919, p. 4.

<sup>309</sup> Décret législatif du 26 janvier 1923. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1923, 1-200, vol. A, n° 36, p. 251 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1923/1.

<sup>310</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>311</sup> *Ibid.*

<sup>312</sup> Témoignage de Panagiotis Marsellos in F. D. APOSTOLOPOULOS (dir.), *op. cit.*, vol. 1, p. 19.

<sup>313</sup> Témoignage de Théodore Loukidis in *Ibid.*, p. 130.

Figure 36 : En quarantaine à Agios Georgios. Des soldats grecs donnent des vêtements et des sous-vêtements propres aux prisonniers arrivés<sup>314</sup>



### III. Les volontaires après le « feu »

Après la guerre, les volontaires, qu'ils fussent démobilisés, qu'ils fussent libérés des camps de concentration de Moustapha Kemal, se retrouvèrent alors plongés dans un nouveau monde loin des casernes, des tranchées et de la dure vie du front. Ce monde fut extrêmement nouveau pour tous. Les volontaires originaires des régions de l'État grec virent leur environnement profondément changer. Leurs villes et leurs villages natal accueillaient en effet des milliers de réfugiés en provenance de l'Asie mineure ou du Pont-Euxin avec leurs coutumes et leurs traditions, leur musique et leur civilisation. Les volontaires nés de l'autre côté de la mer Égée ou en Thrace orientale, se retrouvèrent quant à eux dans les îles, la ville d'Athènes ou du Pirée, en Macédoine ou en *Épire du Sud* qui constituaient, *de facto*, non seulement leur « nouvelle » patrie mais aussi une patrie encore inexplorée.

Dans ce « nouveau » monde, tous ces hommes durent reconstruire leur vie, et, pour la plupart d'entre eux, recommencer de zéro. La société grecque et le monde politique de leurs côtés cherchèrent au même moment, à retrouver un rythme normal dans les dures conditions de l'après la défaite et de l'entre-deux-guerres.

---

<sup>314</sup> E.L.I.A., Archives photographiques, île Agios Georgios, 1923, photographe Josef Hepp, code : 04.12.01.063.

Quelles furent alors les caractéristiques de la vie des volontaires après la guerre gréco-turque ? Par quelles particularités passa l'autodéfinition des volontaires originaires de l'Asie mineure ? La société grecque réserva-t-elle une place prépondérante dans sa mémoire et sa conscience collective à tous ces jeunes hommes qui volontairement avaient combattu avec leurs propres motivations, dans cette guerre gréco-turque finalement perdue ?

### **A. Une vie brisée ?**

Après tant des souffrances sur le front ou dans les camps, les volontaires commencèrent par trouver un logement, un travail et ensuite fonder une famille. Ce fut pour tous extrêmement difficile et presque impossible pour les vétérans volontaires réfugiés.

En effet, les volontaires natifs du continent avaient toujours leur maison paternelle qui les attendait. Mais pour leurs camarades originaires de l'Asie mineure, du Pont-Euxin ou de la Thrace orientale, leurs maisons étaient désormais entre les mains des Turcs, et leurs proches habitaient dans des bâtiments publics ou dans une petite chambre des maisons des Grecs autochtones. Et si pour les vétérans volontaires du continent le milieu géographique et socioprofessionnel était, plus ou moins, connu, pour les volontaires *d'outre mer*, il était plus ou moins inconnu.

Alors comment vécurent ces soldats volontaires après la guerre ? Où étaient-ils installés ? Quelle était leur profession ?

### **1. Les déménagements consécutifs**

Après la guerre et leur démobilisation, les volontaires prirent la route de leurs régions natales ou partirent pour leurs villes et les villages où leurs proches avaient trouvé refuge après leur expatriation de l'Asie mineure, du Pont-Euxin et/ou de la Thrace orientale. Ainsi, les vétérans volontaires natifs de l'État grec allèrent, comme le fit leur camarade appelé Spiros Androutsos<sup>315</sup>, chez eux afin de commencer une nouvelle vie comme civil tandis que les volontaires originaires de Chypre regagnèrent massivement leur île<sup>316</sup>.

Mais pour les hommes nés en Asie mineure, dans le Pont-Euxin ou même en Thrace orientale, les choses ne furent pas si évidentes. Les volontaires, qui étaient

---

<sup>315</sup> Spiros ANDROUTSOS, *op. cit.*, pp. 118-119.

<sup>316</sup> Dimitrios TALIADOROS, *op. cit.*, p. 357.

sortis vivants des camps de concentration de Moustapha Kemal, pouvaient bénéficier du fait que leurs proches habitaient déjà quelque part, ce qui facilita leur vie. Mais pour leurs camarades arrivés en Grèce à l'automne 1922, la recherche de leur famille et d'un endroit où ils pourraient recommencer leur vie, fut beaucoup plus difficile.

Les volontaires ex-prisonniers, qui savaient où leurs proches se trouvaient, leur envoyèrent ainsi, par le biais de la presse ou par dépêche télégraphique, des messages en les informant qu'ils étaient en route pour la Grèce et qu'ils se dirigeaient directement vers la région ou l'île égéenne où ils habitaient<sup>317</sup>. Ceux qui eurent la chance de trouver une tante dans les *quartiers des réfugiés* d'Athènes ou du Pirée qui savait où leurs parents étaient installés ou bien ceux qui se réjouirent de voir leurs parents sur le port où le bateau avait jeté l'ancre, prirent, eux aussi, la route du retour<sup>318</sup>.

D'autres volontaires arrivèrent avec leur famille de l'Asie mineure en septembre 1922 et cherchèrent un lieu pour s'installer dans le chaos qui régnait en Grèce les premiers jours qui suivirent la catastrophe de Smyrne<sup>319</sup>. Mais pour beaucoup d'autres, les déplacements fréquents commencèrent d'une île à l'autre, à la recherche de leurs familles et/ou de leurs proches<sup>320</sup>.

Or, cette vie sur les routes sembla interminable à ces volontaires réfugiés et à leurs familles. Il fallait en effet trouver un lieu où s'installer définitivement et trouver un travail pour gagner sa vie. Certes, des volontaires trouvèrent rapidement un environnement « approprié » pour recommencer leur vie, dans la capitale grecque ou au Pirée. Ce fut le cas pour le volontaire Vangelis Papazoglou qui se retrouva à Kokkinia au Pirée où il vécut jusqu'à sa mort<sup>321</sup> et pour deux volontaires et camarades en captivité, Dimitrios Kirmizas et Dimitrios Tsafos, dont les parents étaient installés dans la ville d'Athènes et qu'ils rejoignirent pour continuer à y vivre<sup>322</sup>.

Mais à côté d'eux, beaucoup de camarades, ne sachant où aller, restèrent plusieurs jours là où les bateaux les avaient laissés avant de passer d'une île à l'autre

---

<sup>317</sup> Anastasios ILIADIS, « Les mémoires de notre grand-père », in Vas. CARDASIS, Art. PSAROMILINGOS (dir.), *op. cit.*, p. 178 ; Christos SPANOMANOLIS, *op. cit.*, p. 274.

<sup>318</sup> Constantin I. POLITIS, *op. cit.*, vol. 2, pp. 331-333 ; Nitsa PARARA-EFTICHIDOU, *op. cit.*, pp. 61-64.

<sup>319</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département d'Erythrée, Enveloppe 89, Genilimani, Témoignage de Sotiris Fatzikis, Partie de Curriculum Vitae, p. 10.

<sup>320</sup> *Ibid.*, Département de Smyrne, Enveloppe 31, Seydikioï, Témoignage de Dimitrios Nicolintagas, Partie de Curriculum Vitae, pp. 4-5.

<sup>321</sup> Ilias VOLIOTIS-KAPETANAKIS, *Des mecs d'une époque inoubliable. 24 portraits des rebétés*, Athènes, Metronomos, 2005, p. 66.

<sup>322</sup> Nitsa PARARA-EFTICHIDOU, *op. cit.*, p. 56, p. 64, et pp. 67-68.

ou d'une ville à l'autre afin de trouver un lieu qui les accueillerait définitivement comme le fit le volontaire réfugié Sotiris Fatzikis, débarquant à Chios et s'orientant vers Corinthe où il s'installa définitivement<sup>323</sup>. Pour autant les déménagements dans des villes et/ou des régions diverses durèrent parfois plusieurs années. Le volontaire Nicolaos Papanicolaou resta un an à Chios puis s'installa à Patras, à Corinthe et, enfin, à Vólos<sup>324</sup>. Un autre volontaire du front micrasiatique, Dimitrios Nicolintagas, avant de s'installer à Thivai, passa par le Pirée puis par Réthymnon en Crète<sup>325</sup>.

Certains volontaires préférèrent aussi émigrer à la recherche d'une vie meilleure que celle trouvée dans un État grec presque en faillite et, très souvent, troublé par des crises politiques. L'un d'entre eux fut le volontaire Charalabos Pliziotis qui quitta sa famille en Grèce pour se rendre aux États-Unis où il vécut le reste de sa vie, il y mourut en 1960<sup>326</sup>.

En définitive, la réintégration ou l'intégration tout simplement des volontaires de la guerre gréco-turque ne fut pas une tâche facile, surtout pour ceux qui étaient natifs des contrées micrasiatiques, pontiques ou thraciennes, obligés de déménager fréquemment les premières années dans leur nouvelle patrie.

## 2. La profession

Il fallait aussi trouver un métier et ce ne fut pas facile. Beaucoup en changèrent fréquemment avant de se fixer. La Grèce de l'entre-deux-guerres connut en effet une crise économique qui toucha tous les secteurs de la production<sup>327</sup>. Les gouvernements grecs laissèrent passer l'occasion de développer l'industrie qui aurait pu profiter de l'arrivée massive des milliers de réfugiés de l'Asie mineure, du Pont-Euxin et de la Thrace orientale comme main d'œuvre<sup>328</sup>. La pauvreté était bien voyante et répandue. En effet, au moment où « *plusieurs industries "plus ou moins*

---

<sup>323</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département d'Erythrée, Enveloppe 89, Genilimani, Témoignage de Sotiris Fatzikis, Partie de Curriculum Vitae, p. 10.

<sup>324</sup> *Ibid.*, Enveloppe 101, Sazaki, Témoignage de Nicolaos Papanicolaou, Partie de Curriculum Vitae, p. 10.

<sup>325</sup> *Ibid.*, Province d'Ionie, Département de Smyrne, Enveloppe 31, Seydikioï, Témoignage de Dimitrios Nicolintagas, Partie de Curriculum Vitae, pp. 4-5.

<sup>326</sup> Matoula RIZOU-KOUROPOU, « Introduction » in Charalabos PLIZIOTIS, *op. cit.*, pp. 11-12.

<sup>327</sup> Constantin VERGOPOULOS, « L'économie grecque depuis 1926 jusqu'en 1935 » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 15, pp. 327-342.

<sup>328</sup> Costas KATSAPIS, « La question des réfugiés » in Antonis LIAKOS (dir.), *op. cit.*, pp. 157-158.

*sérieuses*” n’étaient que des artisanats »<sup>329</sup>, 83% des agriculteurs grecs avaient des dettes de 8,5 milliards de drachmes<sup>330</sup>.

Dans ce contexte, les Grecs, autochtones et réfugiés, changèrent fréquemment de profession d’autant plus que les déménagements d’une ville à l’autre ou d’une région à l’autre devinrent nécessaires<sup>331</sup>. D’après le recensement de 1928, près de 330.000 Grecs ne déclarèrent pas leur profession, ce qui montrait qu’ils s’occupaient ici et là de travaux divers afin de gagner leur vie, et parmi eux, la plupart des habitants des villes ne gardaient le même travail qu’entre 3 et 6 mois<sup>332</sup>. La même année, un rapport de la Société des Nations sépara les réfugiés en trois catégories. La première, qui était aussi la plus petite, engloba tous ces réfugiés qui, dès le début de leur installation en Grèce, trouvèrent une activité dans le commerce, l’industrie et les banques<sup>333</sup>, les autres catégories regroupèrent ceux qui réussissaient à subsister et ceux, les plus nombreux, qui vivaient au jour le jour<sup>334</sup>. C’est dans cette réalité que fut plongé le volontaire de la guerre gréco-turque de 1919 à 1923. Certes, le natif de la Grèce était habitué à vivre dans un tel climat<sup>335</sup>, mais le réfugié vécut le plus souvent au jour le jour, en changeant en permanence de profession, ce qui était pour lui une expérience nouvelle. Les Grecs de l’Asie mineure, et surtout les volontaires de la campagne micrasiatique<sup>336</sup>, n’étaient pas tous des bourgeois ou des riches, même si la première génération des réfugiés, longtemps après la catastrophe, confia à Renée Hirschon sur un ton plus ou moins chauvin : « *Nous, les Grecs, étions plus développés que les Turcs. Eux, ils travaillaient pour nous* »<sup>337</sup>. Mais pour tous, le marché du travail était beaucoup plus stable dans leurs régions natales, que celui qu’ils trouvèrent dans l’État grec.

---

<sup>329</sup> Remarque de Christos Chatziiosif cité par *Ibid.*, p. 158.

<sup>330</sup> Cité par Konstantinos VERGOPOULOS, « L’économie grecque depuis 1926 jusqu’en 1935 » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 15, p. 333.

<sup>331</sup> Costas KATSAPIS, « La question des réfugiés » in Antonis LIAKOS (dir.), *op. cit.*, pp. 159-160.

<sup>332</sup> *Ibid.*

<sup>333</sup> Renée HIRSCHON, *op. cit.*, p. 78. Il s’agissait des réfugiés qui avaient pu transférer leur argent de la Turquie en Grèce. Le directeur de la Banque Nationale, A. Diomidis, calcula que, entre 1923 et 1927, les dépôts en devises étrangères des réfugiés dans sa banque atteignirent la somme de 130.000.000 de livres d’or, 100.000.000 se trouvèrent dans les autres banques. Cité par Costas KATSAPIS, « La question des réfugiés » in Antonis LIAKOS (dir.), *op. cit.*, p. 157.

<sup>334</sup> Renée HIRSCHON, *op. cit.*, p. 78.

<sup>335</sup> Sur ce point, voir aussi notre Chapitre 2.

<sup>336</sup> Voir notre Chapitre 1.

<sup>337</sup> Renée HIRSCHON, *op. cit.*, p. 77. Sur ce cas, la phrase d’une réfugiée concernant sa vie à Pergame, en Asie mineure, est vraiment significative : « *Moi, je sais que nous étions pauvres dans notre patrie. Nos maisons étaient en torchis. Et, qu’est-ce que nous avons ? Seulement des guenilles* ». *Ibid.*, p. 79.

Ainsi, après leur démobilisation, les volontaires nés en Grèce, se mirent à se battre quotidiennement pour nourrir leur famille comme d'ailleurs ils le faisaient avant la guerre. Seuls trois d'entre eux restèrent dans le métier des armes en touchant ainsi une solde fixe et un autre resta encore trois ans dans l'armée avant de se faire congédié comme sous-lieutenant d'artillerie, touchant pour le reste de sa vie une retraite conforme à son grade<sup>338</sup>.

Les autres volontaires, natifs des régions hors des frontières nationales, cherchèrent des métiers en rapport avec leurs études et leurs compétences. Le volontaire Christos Spanomanolis, muni d'une bonne éducation, s'occupa, à Syros, de commerce avant de créer, après la Seconde guerre mondiale, une entreprise commerciale à Athènes<sup>339</sup>. Le volontaire Antonios Galitis, étudiant en théologie à Smyrne, s'inscrit à la faculté de droit et devint, par la suite, juge d'appel<sup>340</sup>. Un autre, Athanasios Kapantonis, ayant étudié dans le département des *études commerciales* de l'*Evangeliki Scholi de Smyrne* travailla, au début, comme comptable dans un dépôt pharmaceutique avant de devenir employé du fisc après avoir réussi un concours du ministère de l'Économie<sup>341</sup>. Le volontaire Vangelis Papazoglou fit parti, entre 1923 et 1941, des groupes de *rébétés*<sup>342</sup>, et devint l'un des plus célèbres d'entre eux avec des chansons qui dépassèrent les limites des frontières grecques<sup>343</sup> avant de ne plus écrire de chansons, refusant de suivre les « conseils » du service de la censure d'Ioannis Metaxás, et de subsister en jouant seulement de la musique à des mariages et/ou à des fêtes<sup>344</sup>. Sous l'occupation allemande, il laissa ses instruments et se mit à gagner sa vie comme brocanteur jusqu'en 1943, lorsqu'il mourut de tuberculose<sup>345</sup>. D'autres volontaires profitèrent de ce qu'ils avaient appris au cours de leur service

---

<sup>338</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>339</sup> Antonios PISSANOS, « Introduction » in Christos SPANOMANOLIS, *op. cit.*, p. 10.

<sup>340</sup> Cité par Lefteris PARASKEVAÏDIS, *op. cit.*, p. 94.

<sup>341</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département de Smyrne, Enveloppe 49, Kritzalia, Témoignage d'Athanasios Kapantonis, Partie de Curriculum Vitae, p. 4.

<sup>342</sup> On appelle *rébétés* des compositeurs, auteurs, interprètes, et musiciens de *rébétiko* ; le *rébétiko* est une musique que les *Micrasiatés* apportèrent avec eux dans leur nouvelle patrie. Voir aussi Manolis ATHANASSAKIS, « Le *rébétiko*, la musique des déracinés » in Christos CHATZIOSSIF (dir.), *op. cit.*, vol. B1, pp. 157-187.

<sup>343</sup> Tassos SHORELIS, *op. cit.*, pp. 47-58 ; Ilias VOLIOTIS-KAPETANAKIS, *op. cit.*, pp. 53-67.

<sup>344</sup> Ilias VOLIOTIS-KAPETANAKIS, *op. cit.*, p. 56 et p. 58.

<sup>345</sup> *Ibid.*, p. 53 et p. 63.

militaire et refusèrent de renoncer aux habitudes de service qu'ils avaient connues en restant gendarmes, dans leur nouvelle patrie<sup>346</sup>.

D'autres volontaires travaillèrent aussi dans l'agriculture, dans l'artisanat ou même dans de petits magasins. Le volontaire Dimitrios Nicolintagas cultiva le tabac à Thivai<sup>347</sup>. Son camarade Anastasios Iliadis gagna sa vie dans le dépôt de l'entreprise *American Tobacco Company* à Samos après avoir travaillé peu de temps comme serveur dans une *ouzerie*<sup>348</sup>. Le volontaire Sotiris Fatzikis ouvrit quant à lui un bistrot<sup>349</sup> et son ex-camarade volontaire, Giannis Karathanos, licencié de la mairie de Canée, fonda, avec son frère, une distillerie<sup>350</sup>. D'autres volontaires s'impliquèrent plus profondément dans la vie de leur pays. Le vétéran volontaire Iasson Georgiadis travailla comme employé de banque ou directeur de compagnie d'assurance tout en développant et diffusant le tennis en Grèce<sup>351</sup>. Le volontaire Adamantios Avgoustidis natif de Smyrne fit le commerce des produits chimiques, et devint aussi maire de Koridalos<sup>352</sup> de 1955 et 1958<sup>353</sup>.

À côté de ces exemples de volontaires qui purent et surent se réintégrer, d'autres n'eurent pas cette chance et demandèrent l'aide du Premier ministre. Ainsi, le volontaire Eleftherios Alexakis demanda au Premier ministre de le nommer fonctionnaire parce qu'il avait tout perdu à cause de son engagement volontaire dans l'armée grecque<sup>354</sup>. Le volontaire Manos Konstantinidis, travaillant dans l'immobilier, adressa, le 25 janvier 1924, une demande à Eleftherios Venizélos<sup>355</sup> dans laquelle il

---

<sup>346</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement ; C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département d'Erythrée, Enveloppe 58, Tsakmakli, Témoignage de Nicolaos Vrontakis, Partie de Curriculum Vitae, p. 2.

<sup>347</sup> *Ibid.*, Province d'Ionie, Département de Smyrne, Enveloppe 31, Seydikioï, Témoignage de Dimitrios Nicolintagas, Partie de Curriculum Vitae, pp. 4-5.

<sup>348</sup> Anastasios ILIADIS, « Les mémoires de notre grand-père », in Vas. CARDASIS, Art. PSAROMILINGOS (dir.), *op. cit.*, p. 180.

<sup>349</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département d'Erythrée, Enveloppe 89, Genilimani, Témoignage de Sotiris Fatzikis, Partie de Curriculum Vitae, p. 10.

<sup>350</sup> *Ibid.*, Enveloppe 50, Loutzaki, Témoignage de Giannis Karathanos, Partie de Curriculum Vitae, p. 2.

<sup>351</sup> Eleftherios SKIADAS, *op. cit.*, p. 152.

<sup>352</sup> Koridalos constitue une des municipalités de la ville du Pirée.

<sup>353</sup> Mairie de Koridalos, Curriculum Vitae des maires, Curriculum Vitae de Adamantios Avgoustidis, p. 1.

<sup>354</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 608, « Année 1923 archives des numéros de protocole divers 3336-3536 (mai 1923) », Sous-enveloppe 3, Demande d'Eleftherios Alexakis adressée au Premier ministre pour qu'il soit nommé fonctionnaire, Athènes, 26 août 1923, n° 3366, pp. 1-2.

<sup>355</sup> Entre 11 janvier 1924 et 6 février 1924, Eleftherios Venizélos était Premier ministre.

lui demandait de l'argent pour pouvoir participer à des opérations commerciales<sup>356</sup> ! « Sans vouloir paraître arrogant, écrivit-il, je ne peux plus voir les opportunités passer inexploitées devant moi à cause de l'argent qui me manque [...] sachant, d'un côté, que j'aurai un grand succès dans le commerce et, de l'autre, que j'ai de plus grandes capacités que les autres »<sup>357</sup> ! Toutes ces demandes restèrent sans réponse.

### 3. Famille

En Grèce, du début du XX<sup>e</sup> siècle aux années 1980, le mariage était une obligation pour tous les hommes et toutes les femmes, une obligation imposée non seulement par les familles mais aussi par la société. Le mariage marquait en effet l'entrée des hommes et des femmes dans le monde des adultes et permettait l'accomplissement des obligations parentales envers leurs enfants. Avec le mariage, la femme passait ainsi de la protection du père à celle du mari tandis que l'homme prouvait sa virilité et sa capacité à devenir adulte<sup>358</sup>. Aussi, Renée Hirschon écrivit à juste titre : « le mariage n'était pas facultatif. Il ne constituait pas une option mais était une "destination" »<sup>359</sup>.

Pour les réfugiés, le mariage était toutefois plus qu'une obligation sociale, car il apportait le soutien psychologique de faire revivre les liens familiaux que la catastrophe avait, définitivement, détruits<sup>360</sup>. Au cours de la guerre, et lors de la débâcle d'août-septembre 1922, beaucoup de familles avaient été décomposées par la perte d'un fils ou d'un père dans les camps et aux combats, ou par la disparition de parents âgés, de femmes et d'enfants sur le quai de Smyrne ou dans les villes à l'intérieur de l'Asie mineure. Aussi, la réalité sociale obligea tous les jeunes hommes et toutes les jeunes femmes à se marier. Et, les volontaires n'échappèrent pas non plus à cette obligation *sacrée*, se mariant bien souvent avec des femmes originaires de leur région natale ou de l'Asie mineure pour les *Micrasiatés*.

Le volontaire Charilaos Kalligeris natif du Caire, qui resta dans l'armée, se maria avec une certaine Smyrniote avant même que la guerre gréco-turque ne fut achevée. Deux autres camarades natifs de la Grèce continentale, eux aussi volontaires

---

<sup>356</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 743, « Documents sans numéro de protocole » (1923-1924) », Demande de Manos Konstantinidis adressée au Premier ministre, Athènes, 25 janvier 1924, s.n., pp. 2-3.

<sup>357</sup> *Ibid.*, p. 2.

<sup>358</sup> Renée HIRSCHON, *op. cit.*, pp. 204-208.

<sup>359</sup> *Ibid.*, p. 206.

<sup>360</sup> *Id.*, p. 205.

de la campagne micrasiatique et officiers de l'armée grecque, se marièrent les années suivantes<sup>361</sup>. Le volontaire Constantin Politis natif de Smyrne, passant de Syros à Athènes où il s'installa finalement, se maria lui aussi avec une certaine Tassia native de l'Asie mineure, à l'église d'Agios Dimitrios d'Ampelokipi<sup>362</sup>. Un autre volontaire Smyrniote, le *rébétis* Vangelis Papazoglou, se maria, en 1927, avec sa compatriote et chanteuse Angeliki Maroniti<sup>363</sup>.

Il fallut toutefois des mois avant que des mariages ne fussent célébrés car on dût se remettre de la brutalité de cet affrontement militaire et trouver un travail plus ou moins stable.

Or les volontaires *Micrasiatés* réfugiés ne se marièrent pas uniquement avec des femmes originaires de leurs régions, ils fondèrent avec elles des familles nombreuses. Cela fut une autre de leurs caractéristiques<sup>364</sup> qui devint une réalité sociale depuis le début de leur installation dans l'État grec et pour des longues années après, aussi bien dans la périphérie de la Grèce que dans la capitale et ses alentours comme le nota Renée Hirschon au sujet des réfugiés de Kokkinia, près du Pirée<sup>365</sup>. Pour eux, comme d'ailleurs pour tous les autres réfugiés, il fallait faire renaitre « la grande famille » que la catastrophe micrasiatique avait détruite. Ils trouvaient ainsi le moyen de reconstruire, dans leur nouvelle patrie, une réalité sociale qu'ils avaient connue dans leurs régions natales. En apportant avec eux leurs traditions et leurs coutumes, leur musique et leur alimentation, en recréant sur place les familles étendues qu'ils avaient perdues en Asie mineure, ces vétérans volontaires, comme d'ailleurs tous les autres réfugiés, transformèrent ainsi, en quelque sorte, leurs nouveaux quartiers en Grèce à l'image des quartiers de l'Asie mineure, comme s'ils ne les avaient jamais quittés.

## **B. Le volontaire d'outre mer : collé au passé**

Pour les volontaires réfugiés originaires de l'Asie mineure, du Pont-Euxin et de la Thrace orientale, la fin de l'affrontement militaire et la signature du Traité de paix à Lausanne marquèrent le début d'une nouvelle vie loin de leurs régions natales dans une nouvelle patrie où il fallait repartir de zéro. L'État grec, de son côté, se

---

<sup>361</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>362</sup> Constantin I. POLITIS, *op. cit.*, vol. 2, p. 343.

<sup>363</sup> Ilias VOLIOTIS-KAPETANAKIS, *op. cit.*, p. 66.

<sup>364</sup> Voir surtout les témoignages des volontaires dans les A.T.O. du C.E.M.

<sup>365</sup> Renée HIRSCHON, *op. cit.*, pp. 213, 230-231.

trouva dans l'obligation de loger ces nouveaux arrivés et de les « digérer » dans le but de créer un pays homogène avec une population possédant la même conscience nationale aux origines communes entre les Grecs de Grèce et les Grecs de l'autre côté de la mer Égée.

Cela fut loin d'être facile, car les autochtones se montrèrent hostiles et les réfugiés refusèrent souvent de s'adapter à une nouvelle culture dominante. Il fallut ainsi attendre plusieurs décennies avant qu'une telle fusion nationale ne se réalisât<sup>366</sup>.

Comment alors réagirent les volontaires réfugiés devant leur expatriation ? Quelle était leur vraie patrie ? Et quels furent leurs sentiments à l'égard d'une guerre à laquelle ils avaient volontairement participé ?

### **1. Une nostalgie profonde de la patrie, une patrie multiethnique**

L'expatriation obligatoire fut une expérience profondément douloureuse et le choc fut ressenti dès le début du voyage à destination des îles égéennes ou des côtes de la Grèce continentale.

Au moment du départ, le cœur des volontaires *Micrasiatés* se brisa en effet à la vue de leur patrie en ruines laissée entre les mains de Moustapha Kemal, et au souvenir des martyres que les populations grecques, les amis et les proches avaient subis en août-septembre 1922. Les larmes vinrent aux yeux des volontaires les plus endurcis comme le raconta le volontaire prisonnier Christos Spanomanolis :

*« Notre joie était indescriptible. Nous ne pouvions pas croire que c'était une réalité. En peu de temps, le bateau commença son voyage. Nous étions, désormais, libres à bord du bateau grec. La fête, qui s'ensuivit, était indescriptible. Les rires, les embrassades, les attendrissements n'arrêtaient pas...*

*Or, à cet éclat de joie de tous mes camarades, moi, je ne pouvais y participer. Je ressentais un autre drame. Je me suis dirigé au plat-bord et, depuis là, je voyais ma patrie assujettie, la ville de Smyrne en ruines. Je pensai à cette grande masse de Grecs, à tous mes amis et à mes proches ; que sont-ils devenus ? Je dois avouer que je ne me rappelle même pas un seul moment où j'ai pleuré [en captivité] malgré tous les malheurs, la nudité et le tabassage. Or, à ce moment-là, en voyant les ruines de ma patrie martyrisée, je n'ai pas pu me retenir. Deux larmes ont coulées de mes yeux au moment où tous les autres autour de moi étaient joyeux et faisaient la fête avec exubérance à juste titre »<sup>367</sup>.*

Ces volontaires regrettaient leurs terres natales, leurs maisons et leurs occupations paisibles qu'ils avaient connues il n'y avait pas si longtemps. Ils se souvenaient du temps où les Turcs et les Grecs, dans une ambiance amicale, vivaient

---

<sup>366</sup> Sur ce point, voir aussi notre Chapitre 8.

<sup>367</sup> Christos A. SPANOMANOLIS, *op. cit.*, pp. 269-270.

côte à côte, travaillaient et s’amusaient ensemble. Cinquante ans plus tard, le volontaire Manolis Axiotis écrit :

*« Je ne peux oublier, jusqu’à aujourd’hui, mes bons amis d’enfance. Enfant, je jouais avec des Turcs et j’en garde toujours des souvenirs inoubliables. J’ai hébergé des Turcs et je fus hébergé par eux. J’ai mangé, bu, travaillé et me suis amusé avec eux. J’avais de vrais amis. J’ai partagé avec eux, et eux avec moi, des joies et des malheurs »<sup>368</sup>.*

Au fond, pour tous ces volontaires, leur vraie patrie n’était pas seulement la terre ou la maison natale, mais une culture de vie totalement différente de celle qu’ils trouvèrent en Grèce dans l’entre-deux-guerres où régnait l’homogénéité. En Asie mineure et dans le Pont-Euxin, en effet, un mélange extraordinaire de cultures, de langues, de religions, de coutumes et de traditions, de fêtes mêlant costumes, couleurs, bruits et odeurs était la règle. Cette nostalgie profonde était en fait la nostalgie d’une autre manière de vivre, la nostalgie d’une patrie multiethnique et multiculturelle qui se transformerait, au fur et à mesure, en un cauchemar terrible bouleversant, très souvent, le sommeil et poussant à rentrer immédiatement « au paus ». Le volontaire Manolis Axiotis connut de tels cauchemars, marqué par une nostalgie profonde :

*« “Karçi” [“En face”, c’est à dire de l’autre côté de la mer Égée]<sup>369</sup>, sur les côtes micrasiatiques, des petites lumières clignotent, des cils battent. Karçi, nous avons laissé des maisons rangées, des travaux, des couronnes sur les autels, des ancêtres dans les cimetières. Nous avons laissé des enfants, des parents, des frères. [Nous avons laissé] des morts sans sépulture, des vivants sans maisons. [Nos] rêves ont été massacrés. Là. Karçi, étaient jusque hier nos maisons.*

*Dans la nuit, qu’on dirait sans fin, glissent toutes les figures connues, l’une après l’autre. Kirlidis et sa famille, Sefkiet, Ismail Bey, Kiarim Efent, Soukri Bey, Alintaïs, Entavié, [tous passent devant moi]... Ils ne peuvent rien faire pour aider. Tout est perdu !*

*Glan ! Glan ! Des cloches monotones s’entendent. Le chameau, qui transporte sur ses bosses de grands sacs pleins de raisins, de figues, d’olives, de balles de coton et de soie, des tonneaux d’essence de rose et de raki<sup>370</sup> et en général toute l’abondance de l’Orient, marche nonchalamment. Tout est perdu.*

*Chamelier ! Toi, en culotte et l’œillet à l’oreille, arrête ! Il n’y a plus de raison de mettre tes mains en porte voix car ta chanson ne touche plus nos cœurs.*

*Sefkiet ! Tu ne me reconnais plus, mon ami ? Tant d’années, nous avons ri et pleuré ensemble. Sefkiet ? Sefkiet ! Sefkiet ! Nous sommes devenus des monstres. Nous avons poignardé et brûlé notre cœur sans aucune raison.*

*Pourquoi, tu me regardes aussi féroce, maquisard de Kior Memet ? C’est moi qui t’ai tué<sup>371</sup> et je pleure pour cela. Tu dois, toi aussi, compter toutes les choses*

---

<sup>368</sup> Manolis AXIOTIS, *op. cit.*, p. 6.

<sup>369</sup> *Karçi* est un mot turc qui signifie en face.

<sup>370</sup> Boisson alcoolisée.

<sup>371</sup> Sur cet incident, voir aussi notre Chapitre 5.

*que tu m'as prises ! Des frères, des amis, des compatriotes, une génération entière a été massacrée !*

*Pourtant, malgré tout ce malheur, tout ce drame, mon esprit veut toujours revenir au passé ! Eh bien ! Ce serait mieux si tout ce que nous avons connu était un grand mensonge et si nous pouvions, tout de suite, rentrer sur notre terre, dans nos jardins, dans nos forêts avec les chardonnerets, les corneilles et les merles de roche, dans nos champs avec les marjolaines et les cerisiers en fleur, là où nous fêtions avec nos belles...*

*Maquisard de Kior Memet, salue de ma part la terre où nous sommes nés. Je te salue, O, Toi mon Pays !... Est-ce que tu nous pardonneras de t'avoir arrosé de sang ? Que soient maudits les coupables ! »<sup>372</sup>.*

Pour tous ces volontaires, qui se battirent pour gagner le droit de continuer à vivre sur leurs terres natales, dans les régions où leurs ancêtres avaient aussi vécu, le déracinement constitua la plus grande blessure que ce conflit provoqua, une blessure en leur cœur, une douleur pour toute la vie.

## **2. Un Grec qui n'est pas de Grèce**

Ainsi, ces volontaires *d'outre mer*, ces volontaires de l'Asie mineure et du Pont-Euxin, ces nouveaux arrivés, comme tous les réfugiés, se sentirent comme des étrangers dans cette nouvelle patrie à laquelle ils avaient voulu, dans un passé pas si lointain, s'unifier. Refusant de se mêler aux autochtones et de s'adapter à un environnement et à une culture totalement différents de leur milieu de naissance, ces réfugiés se déclarèrent comme des Grecs qui n'étaient pas de Grèce, comme des Grecs différents de leurs compatriotes natifs de la Grèce continentale<sup>373</sup>. Le comportement des autochtones à leur égard prouva d'ailleurs également la même rupture.

Ce sentiment d'être des étrangers dans leur nouvelle patrie dura de nombreuses années, jusqu'à leur mort. Tous les témoignages qu'ils laissèrent, toutes les discussions qu'ils eurent avec les *autres* Grecs, rappelaient, sans détours, leurs origines géographiques de l'autre côté de la mer Égée et leur statut de réfugié. En agissant de la sorte, ils ne voulaient pas seulement évoquer une simple caractéristique géographique mais souligner surtout leur particularité culturelle. En outre, en insistant sur leur statut de réfugié, ils exprimaient l'expérience douloureuse qu'ils avaient

---

<sup>372</sup> Dido SOTIRIOU, *op. cit.*, pp. 339-340.

<sup>373</sup> Renée HIRSCHON, *op. cit.*, pp. 40-42. Voir aussi notre Chapitre 8.

vécue quand ils avaient été violemment arrachés à leurs terres et à leurs maisons natales<sup>374</sup>.

Il est ainsi caractéristique de voir que ces particularités géographiques, culturelles et historiques des *Micrasiatés* nourrirent les chansons que les *rebétés* écrivirent et chantèrent durant les premières décennies de leur installation au sein de l'État grec. L'un d'entre eux, le volontaire Vangelis Papazoglou, natif de Smyrne, à une époque où les Grecs du continent se comportaient envers les réfugiés comme si ces derniers étaient des hommes de deuxième catégorie, osa écrire une chanson qui avait pour titre *Le pauvre petit réfugié* dont les deux premiers vers étaient :

« *Moi, je suis un pauvre petit réfugié, ah, je le dis,  
Parce qu'ils m'ont expulsé de Smyrne, le pauvre malheureux !* »<sup>375</sup>.

*Pauvre malheureux*, il pouvait se considérer comme tel, le volontaire ou le réfugié de l'Asie mineure et du Pont-Euxin, ce Grec *d'outre mer* nostalgique de sa patrie bien aimée, exposé à la méfiance hostile et aux préjugés négatifs de ses compatriotes originaires de la Grèce continentale.

### 3. Une guerre vaine ?

Au fil des ans, la nostalgie de la patrie bien aimée s'accompagna d'une réflexion sur la guerre à laquelle ils avaient, volontairement, participé. Ces volontaires écrivirent leurs souvenirs et partagèrent avec les nouvelles générations leurs combats et leurs marches militaires, leur vie au front et/ou dans les camps de concentration de Moustapha Kemal ou bien encore leur expatriation violente et obligatoire. Mais pas seulement. Ils exprimèrent aussi parfois leurs sentiments et leurs pensées à l'égard de cet affrontement militaire qui avait opposé les deux peuples voisins, grec et turc.

Certains volontaires commencèrent alors à rechercher les coupables de leur déracinement, et à accuser le nationalisme et l'hostilité des grandes puissances envers la Grèce. Certains en arrivèrent à douter de la nécessité de cette guerre et à considérer que la question micrasiatique était un conflit vain qui n'avait apporté que des malheurs et qui, au lieu de voir leurs régions natales unifiées à la Grèce, avait débouché sur leur exil et leur fuite à l'autre bout de la mer Égée.

Certes, la plupart des volontaires trouvaient que la guerre en Asie mineure avait été nécessaire et juste. Les territoires que la Grèce revendiquait étaient en effet

---

<sup>374</sup> Renée HIRSCHON, *op. cit.*, p. 41.

<sup>375</sup> Ilias VOLIOTIS-KAPETANAKIS, *op. cit.*, p. 60.

pour eux des régions grecques qui leur appartenaient et ils lièrent leur déracinement aux intérêts (économiques, entre autres) des grandes puissances. Ce fut le point de vue du volontaire Constantin Politis :

*« Nous, [les Grecs], n'avons jamais combattu en tant qu'occupants mais toujours en tant que libérateurs. Les territoires micrasiatiques nous appartiennent, ils sont à nous, ils constituent l'héritage de nos ancêtres depuis de nombreux siècles indépendamment des cartes que les Occidentaux ont créé par rapport à leurs intérêts. Nous revendiquerons toujours ces régions parce qu'elles étaient grecques et, un jour, la Grèce les réoccupera.*

*[Pourtant, à la réflexion], j'ai conclu que la religion ne liait pas les États, seul l'intérêt les unissait. La victoire de Kemal arrangeait les Occidentaux, car ils voulaient "nettoyer" la Turquie de ses populations civilisées, qui étaient les chrétiens, afin que la Turquie tombât dans leurs mains et ainsi pouvoir l'exploiter. Voilà pourquoi, ils ont, tout de suite, couru féliciter [Kemal] et ils concouraient entre eux pour lui paraître plus agréables et avoir, comme cela, plus d'avantages »<sup>376</sup>.*

De son côté, pour le volontaire Manolis Axiotis, la cause de son malheur fut l'« invasion » des territoires multiethniques de l'ex-Empire Ottoman par le nationalisme :

*« Petit à petit, une haine artificielle, une fausse hostilité contre nous [les Grecs] ont commencé à être créées. Et, en une décennie, c'est-à-dire, jusqu'en 1922, elles ont grandi de telle façon que notre cohabitation avec nos amis et voisins, qui étaient dans un passé pas si lointain comme nos frères, devint, désormais, impossible.*

*On doit chercher le début des malheurs dans les écoles grecques, françaises, anglaises et allemandes. Dans chaque école, on enseignait aux enfants la conscience nationale en fonction de l'origine [nationale] de l'instituteur<sup>377</sup>.*

Manolis Axiotis poursuivit en accusant les grandes puissances impérialistes d'avoir imposée à la Grèce cette guerre sordide qui avait fait de lui un criminel et dont la fin avait été planifiée avant même qu'elle n'éclatât<sup>378</sup>. Dans cette perspective, les Grecs de l'Asie mineure, « poussés par leur désir illusoire et séduisant de se libérer, prirent [volontairement] les armes contre leur vie et leur propre existence en Asie mineure [...] tombant dans le piège des Alliés »<sup>379</sup>.

En définitive, les sentiments des volontaires à l'égard de la guerre gréco-turque de 1919 à 1923 furent contradictoires. Certains volontaires considérèrent ainsi que leurs efforts sur les champs de batailles n'avaient pas été inutiles. D'autres au contraire, probablement poussés par des motivations idéologico-politiques et influencés par les livres d'historiens de gauche, trouvèrent que cette guerre avait été

---

<sup>376</sup> Constantin I. POLITIS, *op. cit.*, vol. 2, pp. 346, 356.

<sup>377</sup> Manolis AXIOTIS, *op. cit.*, p. 22.

<sup>378</sup> *Ibid.*, pp. 154-155, 163, 170.

<sup>379</sup> *Id.*, pp. 150, 163.

vaine et qu'elle n'aurait jamais dû éclater car la libération n'était qu'un espoir illusoire. Au delà de leur différences idéologiques, tous se retrouvèrent toutefois sur l'idée que les grandes puissances étaient les véritables coupables de leur déracinement soit parce qu'elles n'avaient pas soutenu la Grèce soit parce qu'elles avaient provoqué une guerre en ayant décidé du vainqueur turc au préalable.

### **C. Soldat volontaire : un sacrifice oublié. Pourquoi ?**

Dans les dures conditions de la défaite, le monde politique et la société grecque cherchèrent anxieusement à retrouver le rythme normal de la vie. La guerre était désormais et depuis longtemps perdue, la Grèce avait fixé ses frontières avec la Turquie en signant et en ratifiant le Traité de Lausanne, la Grande Idée était définitivement morte tandis que les milliers de réfugiés qui avaient trouvé refuge dans l'État grec, avaient, déjà, commencé à créer leurs microsociétés et à s'intégrer.

Dans ce contexte d'après-guerre, la guerre gréco-turque de 1919 à 1923 entra dans l'histoire, dans la mémoire collective de la société grecque et, parfois aussi, dans les discours des politiques à l'Assemblée nationale.

De quelle façon ? La mémoire des 7.899 volontaires<sup>380</sup> eut-elle encore de la place de juillet 1923 à nos jours ? Le sacrifice volontaire de ces derniers continua-t-il à émouvoir les Grecs ou passa-t-il presque inaperçu ?

#### **1. Oublié par l'historiographie**

La guerre gréco-turque de 1919 à 1923 constitua l'un des événements les plus importants de l'histoire grecque contemporaine. Selon nous, la fin de cette guerre marqua le passage de la Grèce dans une nouvelle période dont l'objectif majeur n'était dorénavant pas l'accomplissement de la Grande Idée et la libération des *frères* toujours soumis au pouvoir du Sultan mais la création d'un État contemporain et stable. D'ailleurs, le Traité de Lausanne fixa, d'un côté, les frontières définitives de la Grèce qui restèrent, jusqu'à nos jours, les mêmes<sup>381</sup> et, de l'autre, l'unification de tous les Grecs<sup>382</sup>, qui étaient, jusqu'au début de la troisième décennie du XX<sup>e</sup> siècle,

---

<sup>380</sup> Archives de S.A.M., Registres matricules du recrutement.

<sup>381</sup> À l'exception des îles du Dodécanèse qui furent unifiées à l'État grec avec le traité de Paris de 1947.

<sup>382</sup> À l'exception des Grecs de l'île de Chypre et de ceux qui habitaient à Istanbul. Les premiers formèrent leur propre pays, les seconds furent exclus de l'échange des populations entre la Grèce et la Turquie décidé à Lausanne. Pour les conditions que le traité de Lausanne fixa au sujet de l'échange des populations entre les deux pays voisins, voir aussi notre Chapitre 8.

dispersés en Thrace orientale, en Asie mineure et dans le Pont-Euxin, sous le même pouvoir politique.

En outre, cette guerre présenta des éléments extrêmement intéressants à étudier : l'incendie de Smyrne, une violence de guerre qui toucha les populations grecques et arméniennes tout au long de cette guerre et, surtout l'arrivée en Grèce de milliers de réfugiés et des événements politiques majeurs qui suivirent dans l'État grec.

Aussi, de nombreux historiens, grecs, européens et américains furent fascinés et/ou intéressés par cette page profondément douloureuse de l'histoire contemporaine grecque pour les Grecs et surtout pour les réfugiés. Ainsi, de la fin de la guerre en 1923 à nos jours, plus de quatre cent livres furent publiés sur le sujet et abordèrent des thèmes aussi divers que la campagne de l'armée grecque sur les côtes micrasiatiques, les opérations militaires et les intrigues diplomatiques, l'incendie de Smyrne et les atrocités commises par les Turcs, les querelles des grandes puissances de 1919 à 1923, le procès des six, la « longue » marche vers la paix entre septembre 1922 et juillet 1923 ou bien encore les *Micrasiatés* qui s'installèrent en Grèce après la catastrophe<sup>383</sup>.

Pour autant, force est de constater que dans cette masse historiographique, le sujet de ces jeunes hommes volontaires ne fascina presque personne à l'exception d'un seul ouvrage<sup>384</sup> portant sur les soldats volontaires natifs de Chypre. Et encore ne s'agissait-il que d'une liste nominative des Chypriotes volontaires engagés dans l'armée grecque et non une « *étude prosopographique et anthropologique, sociologique et psychologique de l'homme en armes, celui qui a choisi de se battre pour une cause en se portant volontaire* »<sup>385</sup>.

Pourquoi un tel oubli historiographique ?

Les historiens grecs se désintéressèrent des soldats volontaires car ils voulaient présenter cette guerre/catastrophe et le drame des réfugiés dans le but de rechercher les coupables de la défaite ou bien de prouver que le Turc était un homme féroce et indigne de foi qui osait même massacrer et humilier des populations non armées. Le

---

<sup>383</sup> Voir également nos mémoires de master I et II. Anastasios ZOGRAFOS, *op. cit.*, pp. 6-9 ; Anastasios ZOGRAFOS, *op. cit.*, 96-124.

<sup>384</sup> Dimitrios TALIADOROS, *op. cit.*, pp. 189-380.

<sup>385</sup> Hubert HEYRIÈS, « Conclusion » in Hubert HEYRIÈS et Jean-François MURACCIOLE (dir.), *op. cit.*, pp. 459-460.

contexte s'y prêtait. Tout au long du XX<sup>e</sup> siècle ou presque, les relations entre les deux pays voisins se trouvèrent sur une corde raide.

Même si le rapprochement des deux pays devint une réalité au niveau diplomatique par la signature le 30 octobre 1930 à Ankara d'un *Accord d'Amitié*<sup>386</sup>, le peuple grec, et surtout les réfugiés, n'approuvèrent pas cette initiative prise par leur Premier ministre Venizélos. Le journal *Empros*, qui fut pendant la campagne micrasiatique, venizéliste, publia, le lendemain de l'accord, des articles enflammés contre Eleftherios Venizélos ; dans un article, le *Vosporitis*<sup>387</sup> souligna que l'homme d'État grec avait commis un crime contre son peuple et l'équipe de la rédaction soutint que cet accord était déloyal, honteux et une trahison<sup>388</sup> ! De fait, l'avenir prouva que les désirs d'Eleftherios Venizélos et d'Ismet İnönü de réconcilier leurs deux peuples étaient à cette époque, au moins, largement ambitieux.

Bien plus tard, les attaques des Turcs contre les Grecs d'Istanbul, le 6 et le 7 septembre 1955, se traduisant par la destruction et le pillage des maisons et des magasins grecs ainsi que des églises orthodoxes et des tombeaux du cimetière grec<sup>389</sup> amenèrent les historiens grecs à évoquer le passé violent des Turcs. Par la suite, la question de Chypre, l'invasion des Turcs dans l'île et l'occupation d'une partie de celle-ci, stimulèrent encore une fois les souvenirs historiques désagréables et provoquèrent la publication d'une grande quantité de livres grecs rappelant les massacres terribles de septembre 1922. De la même manière la querelle entre Athènes et Ankara, en 1996, au sujet de l'îlot inhabité d'Imia ou bien encore les violations turques de l'espace aérien grec ne laissèrent pas les historiens grecs voir au-delà de l'incendie de Smyrne, des atrocités commises en août-septembre 1922 et des responsabilités de l'un ou de l'autre parti politique qui avaient gouverné le pays ou bien encore celles des grandes puissances qui avaient abandonné la Grèce.

Quant aux historiens non grecs, ils furent fascinés par la catastrophe remarquable de Smyrne, par le « drame » des réfugiés expatriés, par les intrigues

---

<sup>386</sup> Nicolaos OIKONOMOU, « La formation des relations étrangères de la Grèce (1928-1923) », in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS, (dir.), *op. cit.*, vol. 15, p. 354.

<sup>387</sup> Surnom du rédacteur de l'article qui signifie l'homme natif du Bosphore.

<sup>388</sup> VOSPORITIS, « "Giavouz" nous menacera », *Empros*, Athènes, 1<sup>er</sup> novembre 1930, année 34<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 12349, p. 1 ; « Paix déloyale », *Empros*, Athènes, 1<sup>er</sup> novembre 1930, année 34<sup>e</sup>, n<sup>o</sup> 12349, p. 1.

<sup>389</sup> Vassilis DIMITRIADIS, « 6-7 septembre 1955 : La tragédie de l'hellénisme de Constantinople », in Marina ATMATZIDOU (dir.), *Les patries de l'hellénisme. Constantinople*, Athènes, Publications de National Geographic, 2011, vol. 1, pp. 106-109.

diplomatiques entre 1919 à 1923 et par la splendeur du personnage de Moustapha Kemal, ne laissant pas de place aux volontaires de cette guerre.

En définitive, le désintérêt des historiens au sujet des volontaires de la guerre en Asie mineure découla en grande partie d'une vision nationaliste (pour les historiens grecs) et de la fascination de la catastrophe de la ville de Smyrne (pour les historiens non grecs).

## 2. Oublié par la société

La société grecque oublia, elle aussi, ces volontaires.

La catastrophe de Smyrne, l'exil de milliers d'hommes et de femmes de leurs contrées natales, le deuil des familles dont les fils ne rentrèrent pas de l'Orient, tout cela empêcha le Grec d'oublier cette page douloureuse de son histoire. À partir de l'automne 1922, en Grèce, les milliers de réfugiés et de fils de réfugiés qui venaient de voir leurs proches massacrés et/ou humiliés par les troupes kémalistes, emportèrent avec eux, au sein de leur nouvelle patrie, les images de cette terrible guerre et obligèrent en quelque sorte, la société grecque à se concentrer, même des années après la catastrophe, sur la même histoire. Autrement dit, les Grecs « *se retrouvaient dans des tavernes en ville et, en buvant de l'ouzo, parlaient de leur vie ; mais ils finissaient, toujours, en parlant de toi, belle Smyrne* »<sup>390</sup>.

Mais à cause de la défaite, plus personne ne parlait des soldats du front micrasiatique à l'inverse de l'époque de l'avancée victorieuse de l'armée grecque vers l'intérieur de l'Asie mineure où ceux qui étaient restés à l'arrière parlaient, sans cesse, des soldats héroïques et de leurs assauts orageux<sup>391</sup>.

La défaite micrasiatique était en effet considérée comme humiliante à un point tel que les officiers et les soldats devaient, dorénavant, affronter le mépris général du peuple grec<sup>392</sup>. Puisque la guerre était perdue, personne ne se sentait obligé de reconnaître le sacrifice de l'un ou de l'autre des combattants du front micrasiatique. À la fin de la guerre, on ne faisait pas aussi la différence entre les mobilisés et les volontaires, tant les pertes étaient nombreuses, presque toutes les familles grecques ayant perdu l'un des leurs dans les contrées inhospitalières de l'Asie mineure.

---

<sup>390</sup> La phrase est empruntée à Anna Maria ARAUZO, « De l'oubli à la recréation d'une mémoire collective. "Les disparus de la vie" » in Klimis NAVRIDIS (dir.), *op. cit.*, p. 155. La phrase exacte des enfants des disparus, en Amérique du Sud, est : « *En buvant du maté, parfois en jouant et en parlant de nous, on finit, toujours, en parlant de vous...* ».

<sup>391</sup> Lefteris PARASKEVAÏDIS, *op. cit.*, pp. 79-81.

<sup>392</sup> Sur ce point, voir aussi notre Chapitre 7.

Smyrne, les réfugiés, les atrocités commises par les Turcs contre les civils et les prêtres et l'abandon définitif de l'Asie mineure à Moustapha Kemal, provoquèrent ainsi un deuil profond dans la conscience collective grecque, un deuil qui concentra tout l'intérêt des autochtones et des réfugiés au détriment de la mémoire presque inexistante des volontaires.

Il est en effet caractéristique de voir que la majorité des monuments commémoratifs que les *Micrasiatés* et les Grecs du Pont-Euxin édifièrent dans leur nouvelle patrie furent dédiés aux réfugiés, à leur « *patrie inoubliable* », aux personnages historiques liés à l'histoire récente de l'Asie mineure et du Pont-Euxin ou même à l'hellénisme micrasiatique et pontique qui put, finalement, survivre<sup>393</sup>. Et parmi les monuments, certains ne furent consacrés qu'à une « partie » des volontaires, ceux du maquis des montagnes du Pont-Euxin<sup>394</sup>. Ainsi, à côté de la statue de Chrysostome de Smyrne ou à côté des cénotaphes évoquant un massacre très précis et localisé<sup>395</sup>, nous ne trouvons aucun monument dédié à tous ces hommes qui donnèrent volontairement leur sang au nom de l'unification de l'Asie mineure à la mère-Grèce<sup>396</sup>.

Par la suite, dans un pays presque en faillite où il devenait de plus en plus difficile de subsister, les Grecs oublièrent petit à petit les soldats, appelés, réservistes et volontaires, qui avaient essayé de réaliser la Grande Idée. D'ailleurs, tous ces soldats se retrouvèrent finalement mêlés à tous ceux qui étaient restés à l'arrière pendant cette guerre et, s'occupant de leurs propres affaires, se retrouvèrent dans l'anonymat. Personne ne se souciait de savoir qui, durant la guerre perdue en Asie mineure, avait été un volontaire, un héros ou un embusqué. D'ailleurs, rares avaient été les associations qui protestèrent auprès du gouvernement, après l'effondrement de l'armée grecque en Asie mineure, au sujet de l'assistance à donner aux vétérans du front micrasiatique, notamment aux invalides<sup>397</sup>.

---

<sup>393</sup> Michel BRUNEAU, Kiriakos PAPOULIDIS, « La mémoire des “patries inoubliables”. La construction de monuments par les réfugiés d'Asie mineure en Grèce », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, avril-juin 2003, n° 78, pp. 43-55.

<sup>394</sup> *Ibid.*

<sup>395</sup> *Id.*, pp. 45-47.

<sup>396</sup> *Id.*, pp. 43-55.

<sup>397</sup> A.G.E., Bureau Politique du Premier Ministre, Enveloppe 611, « Année 1923 archives des numéros de protocole divers 3939-4139 (mai-juin 1923) », Sous-enveloppe 1, Protestation de la Confédération Générale des Ouvriers de la Grèce [G.S.E.E.] adressée au Premier ministre au sujet des invalides, Athènes, 28 mai 1923, n° 90, pp. 1-2.

### 3. Oublié par le monde politique

De leurs côtés, les hommes politiques grecs oublièrent, eux aussi, les volontaires de la guerre gréco-turque. Même Eleftherios Venizélos les oubliés, alors que, durant l'été 1920, se trouvant en France, il avait encouragé les *Micrasiatés*, qui s'y étaient réfugiés au cours de la Grande Guerre, à se porter simples volontaires dans l'armée grecque, selon le témoignage du volontaire Nicolas Tsihlias<sup>398</sup>.

À partir de la signature du Traité de la paix à Lausanne, on n'entendit plus les paroles enflammées des députés et/ou des membres des gouvernements grecs à l'Assemblée nationale, au sujet des volontaires du front micrasiatique<sup>399</sup>. Les discours des députés exprimant la fierté de voir, à la messe du dimanche, leur jeunesse robuste porter volontairement le fusil, ne bouleversèrent plus l'assistance comme cela avait été le cas à la séance de la Chambre le 13/26 mai 1921<sup>400</sup>. D'ailleurs, dans leurs régions natales, personne ne s'intéressait plus à ces hommes ordinaires engagés volontaires pour contribuer à la libération des *Micrasiatés*.

En revanche, dans l'entre-deux-guerres, quand les discussions à l'Assemblée concernèrent la campagne micrasiatique perdue, les députés se mirent à rechercher les responsabilités de l'un ou de l'autre parti politique<sup>401</sup>. Bien plus tard, dans les années 1990, les députés votèrent des lois reconnaissant les atrocités subies par les Grecs de l'Asie mineure et du Pont-Euxin en parlant, en 1994 et en 1998, de génocide des Grecs<sup>402</sup>. De son côté, Eleftherios Venizélos publia dans la presse grecque des articles

---

<sup>398</sup> C.E.M., A.T.O., Province d'Ionie, Département d'Erythrée, Enveloppe 70, Agios Nicolaos-Englezonissi, Témoignage de Nicolaos Tsihlias, Troisième Partie, Chapitre 2 : Echos des événements historiques, p. 3.

<sup>399</sup> A.A.N., Journaux des Discussions de l'Assemblée Nationale, III<sup>e</sup> session constitutionnelle des Grecs, Athènes, Imprimerie Nationale, 1932, séance du 25 mai 1921, p. 838 ; côte : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), III<sup>e</sup> Session Constitutionnelle, 1920-1921, vol. 68.

<sup>400</sup> *Ibid.*, séance du 13 mai 1921, p. 704

<sup>401</sup> « Qui sont les coupables du passéisme », *Elefthéro Vima*, Athènes, 3 avril 1932, in Georgios P. MALOUCOS (dir.), *To Vima. 90 ans. Tous les articles d'Eleftherios Venizélos publiés dans le journal Elefthéro Vima*, Athènes, Publication de l'Institut Journalistique de Labrakis, vol. 10, p. 108.

<sup>402</sup> En 1994, l'Assemblée Nationale Grecque ratifia une loi qui fixa le 19 mai comme « jour de commémoration du génocide des Grecs du Pont » tandis qu'une autre loi, votée en 1998, instituait le 14 septembre comme étant le « jour de la commémoration nationale du génocide des Grecs d'Asie mineure par l'État Turc ». Michel BRUNEAU, Kiriakos PAPOULIDIS, « La mémoire des "patries inoubliables". La construction de monuments par les réfugiés d'Asie Mineure en Grèce », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, avril-juin 2003, n° 78, p. 40. Loi 2193. A.A.N., Journal du Gouvernement de l'État grec, 1994, 1-100, vol. A, n° 32, p. 434 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1994/1. Loi 2645. A.A.N., Journal du Gouvernement de l'État grec, 1994, 201-297, vol. A, n° 234, p. 3449 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1998/3. Sur une critique au sujet de ces deux lois et les discussions qui précédèrent leur vote à l'Assemblée nationale voir Tasos KOSTOPOULOS, *op. cit.*, pp. 266-273.

au cours des années 1930, en ne rappelant que les erreurs des antivenizélistes mais en ne faisant aucune mention des volontaires de cette campagne<sup>403</sup>.

En définitive, ce désintérêt du monde politique grec à l'égard des soldats volontaires était, plus ou moins, logique. L'effort de la Grèce pour loger et « digérer » la grande masse des réfugiés qui avait « envahi » son territoire était, sans aucun doute, beaucoup plus important que la commémoration du volontariat. En outre, les crises économiques et politiques, qui bouleversèrent l'État grec au XX<sup>e</sup> siècle, furent majeures et concentrèrent tout l'intérêt du monde politique et des discours politiques. Il fallut en effet, dans les années 1920 et 1930 s'occuper en priorité des réfugiés et former un État grec contemporain et stable fondé sur le régime républicain<sup>404</sup>. Les rivalités et les combats politiques entre le gouvernement et l'opposition furent nombreux et vifs et occupèrent massivement l'Assemblée. La tentative d'assassinat d'Eleftherios Venizélos le 6 juin 1933 empoisonna beaucoup plus le climat électrisé et la presse grecque, partagé entre l'un ou l'autre parti politique, continuait de s'attaquer avec acharnement aux hommes politiques adversaires<sup>405</sup>. De plus, les risques de coup d'État militaire restaient permanents. Des officiers grecs réussirent à renverser le régime démocratique, comme Théodore Pangalos en 1925 et Ioannis Metaxás en 1936<sup>406</sup>. Au même moment, la crise économique devenait plus dure et compliquait la vie au sein de l'État grec et l'action des gouvernements<sup>407</sup>. Dans un tel contexte des années 1930, il y avait bien peu de marge pour que les politiques commémorassent les volontaires de la guerre gréco-turque.

Par la suite, l'évolution historique ne permit pas au monde politique de se souvenir des volontaires de la campagne micrasiatique. La Seconde guerre mondiale, l'occupation de la Grèce par les Allemands, la guerre civile ainsi que la « démocratie

---

<sup>403</sup> Georgios P. MALOUCOS (dir.), *op. cit.*, vol. 10, pp. 194-200.

<sup>404</sup> Athanasios VEREMIS, « La contre-révolution de 1923 et l'imposition du régime républicain » in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 15, pp. 271-285 ; Nicolaos OIKONOMOU, « La période entre septembre 1926 et février 1935 », in *Ibid.*, pp. 304-322 ; Andreas KARAMANOS, « Une épopée inconnue » in Elena FRAGAKIS-SIRET, Roxane D. ARGYROPOULOU, *al.*, *Smyrne, Asie mineure. L'apogée, la campagne, la catastrophe*, Athènes, Publication d'Eleftherotypia, s.a.p., pp. 183-188.

<sup>405</sup> Nicolaos OIKONOMOU, « La période entre septembre 1926 et février 1935 », in Georgios CHRISTOPOULOS, Ioannis BASTIAS (dir.), *op. cit.*, vol. 15, pp. 316-318, 323-326.

<sup>406</sup> Athanasios VEREMIS, « La dictature de Pangalos » in *Ibid.*, pp. 290-294 ; Ioannis KOLIOPOULOS, « La dictature du 4 août » in *Ibid.*, pp. 382-403.

<sup>407</sup> Constantin VERGOPOULOS, « L'économie grecque de 1926 à 1935 » in *Ibid.*, pp. 327-342.

*chétive* »<sup>408</sup> des années 1949-1967, plongèrent le monde politique dans une deuxième et profonde *discorde nationale*. Puis, la dictature des colonels de 1967 à 1974, la restauration démocratique et l'entrée de la Grèce dans l'Europe en 1981 firent disparaître la dernière possibilité de raviver la mémoire des volontaires de la guerre gréco-turque de 1919 à 1923. De toutes les manières, ces hommes étaient, depuis longtemps, morts et aussi oubliés par les historiens et la société grecque alors que la catastrophe micrasiatique constituait un événement historique vraiment lointain. Au fond, « *seulement ceux qui ont du succès [...] sont cités. Les impasses, les affaires perdues et les perdants passent dans l'oubli* »<sup>409</sup>.

En définitive, les pertes des soldats volontaires au cours de la guerre en Asie mineure furent importantes. Entre 1919 à 1922, 250 volontaires furent hospitalisés à cause des problèmes de santé et 26 d'entre eux moururent, 554 autres furent blessés au combat dont 55 succombèrent à leurs blessures, 205 moururent sur les champs de batailles et un autre par accident. Par ailleurs, 275 volontaires disparurent entre mars 1921 et août 1922 et 510 à 633, capturés par les forces kémalistes et internés dans les camps de concentration en y connaissant une vie terrible, ne retournèrent jamais en Grèce à l'issue de leur captivité.

Au fond, sur 5.306 volontaires, qui prirent part à la guerre en Asie mineure entre 1919 et 1922, 1.072 à 1.195 (soit 20,2% à 22,5%) moururent d'une façon ou d'une autre au nom de la patrie. Autrement dit, les volontaires qui purent retourner en Grèce ou ailleurs furent entre 4.111 et 4.234 hommes.

Tous ces hommes, profondément marqués par la guerre et les souffrances endurées, recommencèrent leur vie pratiquement de zéro comme également les 2.538 volontaires de la « deuxième » période de la guerre. Dans un État presque en faillite, la plupart des volontaires, surtout ceux qui provenaient des côtes micrasiatiques, se retrouvèrent sur les routes à la recherche d'un lieu « accueillant » et d'un métier plus ou moins stable, avant de créer leurs propres familles en se mariant à des femmes nées, elles aussi, en Asie mineure et de continuer, des années après la catastrophe, à se déclarer *Micrasiatés*, souffrant de nostalgie profonde et du regard parfois hostile de leurs compatriotes continentaux et rêvant à leurs « *patries inoubliables* ». Mais ils furent oubliés par tout le monde, les historiens, la société et le monde politique.

---

<sup>408</sup> Ilias NICOLAKOPOULOS, *La démocratie chétive*, Athènes, Patakis, 2001, (2000), pp. 97-371.

<sup>409</sup> Thompson cité par Lila LEONTIDOU, *op. cit.*, p. 7.

Malgré toutes ces difficultés, la plupart de ces hommes retrouvèrent le rythme ordinaire de la vie et contribuèrent à leurs façons à la mutation de la Grèce en occupant parfois, des postes dans les municipalités. Mais, rien n'y fit. La nostalgie de la « vraie » patrie fut toujours aussi grande tandis que la reconnaissance de leurs compatriotes, non seulement du continent mais aussi des côtes micrasiatiques, ne fut jamais réellement exprimée...

## Conclusion

À la suite de l'effondrement de l'armée grecque en Asie mineure et son recul sur la Thrace orientale et les îles égéennes, la situation était profondément critique. En effet, Moustapha Kemal, voulant exploiter sa victoire sur les champs de batailles au maximum, revendiqua la Thrace orientale. Au même moment, l'armée grecque était épuisée et dans une situation déplorable. Les soldats se mettaient à bouleverser de nombreuses façons la vie des civils dans les contrées de leur stationnement tandis que les officiers ne voulaient ou ne pouvaient imposer la discipline et l'ordre. De son côté, le gouvernement des antivenizélistes à Athènes, écrasé sous le poids de la catastrophe remarquable, publiait des circulaires contradictoires concernant le licenciement définitif des soldats provoquant encore plus de problèmes au sein d'une armée écrasée elle aussi. Dans ce climat, le volontariat n'émouvait plus personne et tous les Grecs, réfugiés ou continentaux, devaient désormais se battre pour leur propre subsistance.

Pourtant, une *Révolution des militaires*, déclenchée à Chios et à Mytilène en septembre 1922, imposa, par la suite, son pouvoir à Athènes et se mit à réorganiser une armée qui ressemblait plutôt à une foule d'hommes en uniformes. En peu de temps, tous ceux qui ne pouvaient plus contribuer à l'effort national prenaient la route de leurs foyers tandis que les volontaires de la « première » période de la guerre, étant licenciés, commençaient leur nouvelle vie au sein d'un pays inconnu. D'autres, réfugiés ou Grecs du continent, se présentaient volontairement sous les drapeaux afin de sauver leur patrie d'une attaque de Moustapha Kemal qui, entre-temps, avait occupé la Thrace orientale. De plus, le « gouvernement » des militaires et le nouveau chef de l'armée, ayant prit des mesures rigoureuses, ont pu réorganiser l'armée dans le but d'aider l'effort diplomatique d'Eleftherios Venizélos à Lausanne. De même, afin d'affronter les attaques des bandes d'irréguliers turcs et bulgares en Thrace occidentale ou même sur le territoire bulgare, ils avaient formé des troupes irrégulières au nord du pays tandis que d'autres volontaires stationnaient, eux aussi, sur place. En outre, dans le but de « créer » un deuxième front, le ministre de l'Armée donna son autorisation pour la formation d'autres troupes de Circassiens, d'Arméniens et de Grecs volontaires sur les îles égéennes.

Donc, tous ces volontaires se mirent soit à protéger l'intégrité du territoire national soit à attaquer brusquement sur les côtes micrasiatiques afin d'espionner l'ennemi, libérer des soldats grecs prisonniers et de faire passer en Grèce des réfugiés

toujours coincés sur place. Pourtant, pour tous ces hommes, les combats, plutôt des escarmouches, n'étaient plus un phénomène courant. Dans ce sens, comme leurs ex-camarades du front micrasiatique, ces « nouveaux » volontaires passaient leur temps en buvant de l'alcool, en quittant leurs camps militaires ou leurs postes pour se promener dans les villes et les villages durant lesquelles la violence ne manquait pas non plus.

Au même moment, la situation « à l'arrière » était tragique. Le roi Constantin fut obligé de quitter le pays. La société grecque demandait la tête des « coupables » de la catastrophe sur un plateau, désir que les *Révolutionnaires* réalisèrent bien que les réactions diplomatiques ne manquèrent pas. La vie des réfugiés en Grèce était tragique. Vivant sous des tentes, dans des théâtres et des églises, ne connaissant ni la géographie ni la topographie du pays, ressentant une nostalgie profonde pour leur « vraie » patrie et affrontant la méfiance voire l'hostilité des Grecs du continent, ces expatriés cherchaient une manière de pouvoir vivre. Les « colonels » de leur côté, voulant effacer la « honte » de la catastrophe micrasiatique, battaient les tambours de guerre tandis que l'ex-Premier ministre grec, Eleftherios Venizélos, d'un côté, essayait de les apaiser et, de l'autre, proposait des manœuvres diplomatiques pour que la Grèce continuât la guerre.

Mais, une nouvelle guerre n'éclata pas. En effet, les Alliés étaient déterminés à ne pas répéter leurs erreurs des années 1919-1922 et à laisser la situation leur échapper. Même si les négociations à Lausanne étaient intenses et marchaient sur une corde raide, arrivant même à une impasse en janvier 1923, les affaires gréco-turques furent résolues de façon rapide et sans beaucoup de complications. Et, quand bien même un sujet, celui des indemnités de guerre, mit en danger le processus de la pacification de l'Orient, les Alliés, encore une fois, montrèrent leur forte volonté d'imposer la paix entre les deux pays voisins en obligeant Eleftherios Venizélos et Ismet İnönü à se mettre d'accord sur un compromis.

Le 24 juillet 1923, la guerre était officiellement finie avec la signature du Traité de paix. Désormais, pour les deux belligérants, l'heure de dresser le bilan des pertes était arrivée. Du côté grec, celles-ci étaient considérables ; l'armée grecque comptait 91.215 officiers et soldats grecs qui avaient été blessés, morts ou disparus entre début mai 1919 et début septembre 1922. Parmi ceux-ci, 26 volontaires étaient morts de maladie, 55 autres étaient morts à la suite d'une blessure, un volontaire était mort par accident, 205 de leurs camarades, volontaires aussi, étaient morts durant les

batailles tandis que 275 volontaires avaient disparu et entre 510 et 633 autres n'étaient jamais rentrés de captivité.

Le reste, entre 4.111 et 4.234 volontaires de la « première » période de la guerre avaient trouvé refuge au sein de l'État grec où ils s'étaient mis à reconstruire leur vie. Au sein de ces derniers, il y avait aussi 231 volontaires prisonniers qui, ayant survécu à une expérience « longue » et pénible dans les camps de concentration, avaient gagné, en 1923 et en 1924, la Grèce où, eux aussi, commencèrent leur nouvelle vie.

De plus, parmi les volontaires de la « deuxième » période de la guerre, deux hommes étaient morts à cause d'une maladie. Ainsi, les 2.538 volontaires de l'armée régulières et les volontaires irréguliers des îles égéennes avaient, eux aussi, retrouvé leur vie paisible loin des camps militaires quand la guerre fut définitivement finie.

Globalement, jusqu'à la signature du Traité de paix à Lausanne, la paix n'était en aucun cas sûre autant entre la Grèce et la Turquie qu'entre les réfugiés et les continentaux. Mais, la signature de celui-ci avait marqué le début d'une ère nouvelle pour la Grèce, une ère où la Grande Idée était morte et où des réfugiés, des vétérans volontaires de la guerre gréco-turque de 1919 à 1923 et des continentaux se mettraient à construire une nouvelle Grèce...

## **Conclusion générale**

L'objectif principal de notre travail était de voir l'homme qui, durant la guerre gréco-turque de 1919 à 1923, prit volontairement la route des casernes de l'armée grecque et participa aux combats et aux escarmouches qui eurent lieu surtout en Asie mineure et beaucoup moins en Thrace orientale et occidentale. Nous avons comme but de voir cet homme dans tout son être multidimensionnel, de trouver ses motivations, d'analyser son comportement dans les camps militaires et sa contribution sur le champ de bataille avant de calculer les pertes et de décrire sa vie au sein de l'État grec quand la signature du Traité de paix à Lausanne marqua le début d'une nouvelle ère pour la Grèce.

Cette nouvelle période était pleine de nouvelles préoccupations pour tous au sein d'une péninsule balkanique en pleine mutation et instabilité. Dans cette « nouvelle » Grèce, pour certains la Grande Idée était un rêve lointain que l'État grec tenta de réaliser mais échoua. Pour d'autres, celle-ci vivait ou devait rester toujours vivante. En fait, les régions à population grecque (Chypre, Dodécannèse, *Épire du Nord*), qui attendaient toujours le moment de leur unification à la mère-patrie, les provocations et l'agressivité des Turcs (parmi d'autres événements, intervention armée à Chypre et occupation d'une partie de l'île) ou bien encore la naissance des nouveaux nationalismes dans les Balkans (Skopje ou Albanie) ne les « permettaient » pas à oublier que la Grèce avait/a, elle aussi, sa Grande Idée multiséculaire.

Ainsi, durant cet affrontement militaire, 7.899 hommes, poussés par leurs propres motivations, se présentèrent volontairement sous les drapeaux pour participer avec leurs propres forces à l'accomplissement de l'objectif préconisé par la Grande Idée. La grande majorité d'entre eux, 7.265 (92%), étaient d'origines grecques en provenance de toutes les régions à population grecque qui se trouvaient autour de la mer Égée. À côté de ceux-ci, 634 (8%) étaient d'origines étrangères qui provenaient, eux aussi, des mêmes régions multiethniques, multilingues et multiconfessionnelles.

Les volontaires d'origines grecques étaient jeunes, en bonne santé et de type méditerranéen, bruns, à une majorité écrasante (81%), avec un visage ovale, une peau de couleur blanche, une taille moyenne de 1,67m, un âge moyen de 24,7 ans et en bonne santé, aptes à 96,2% d'entre eux à porter le fusil.

Cependant, leurs origines géographiques étaient d'une grande diversité. Certes, la plupart d'entre eux étaient natifs des côtes micrasiatiques, de la ville d'Istanbul et du Pont-Euxin (4.839 hommes, 67%) puisque la guerre se déroulait sur leurs territoires et pour leur libération. D'ailleurs, dans leurs contrées natales, les

nombreuses écoles et églises fondées durant le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle leur avaient enseigné que ces territoires appartenaient à la Grèce et que, eux-mêmes, étaient des Grecs soumis au pouvoir du Sultan.

Mais des Grecs en provenance d'autres contrées ne manquaient pas ; 1.633 étaient des hommes qui étaient nés au sein de l'État grec comme celui-ci avait été formé après les deux guerres balkaniques de 1912 à 1913 tandis que, parmi ceux-ci, 981 étaient des vétérans de ces dernières guerres. Ceux-ci, ayant combattu pour la libération de l'Épire, de la Macédoine et des îles égéennes, se présentèrent, de nouveau, sous les drapeaux dans le but d'accomplir l'œuvre qu'ils avaient commencé en 1912-1913.

De plus, des Grecs de Thrace orientale et occidentale, 573 volontaires, participèrent eux aussi volontairement à cette guerre gréco-turque aux côtés des hommes qui provenaient de l'île de Chypre ou du Dodécannèse. Quarante trois Chypriotes, ayant surmonté les obstacles et ne tenant aucun compte de l'interdiction du gouvernement anglais de quitter l'île pour aller se battre contre l'ennemi commun, s'étaient portés simples volontaires de l'armée grecque. De même, 37 *Dodécannésiens*, n'ayant pas suivi l'exemple de leurs compatriotes qui s'étaient exilés afin d'échapper au recrutement grec dans le cas où la Grèce occuperait ces îles, prirent également la route des casernes grecques entre 1919 et 1923. Au même moment, d'autres Grecs volontaires arrivèrent de la Géorgie (18 volontaires), de l'Albanie (17 hommes), de l'Égypte (12 hommes), de la Bulgarie (10 hommes), de la Roumanie (5 volontaires), de la Serbie (2 volontaires), de la Syrie (1 volontaire), de l'Arménie (1 volontaire) et de Skopje (1 homme).

La profession de ces volontaires montre clairement que la société grecque non seulement du continent mais aussi de la diaspora connut à cette période une grande mutation en passant d'une société traditionnelle à une société industrielle. À cette époque, le secteur primaire perdit au peu à peu une position dominante et fut remplacé par la production artisanale tandis que le secteur tertiaire fut, lui aussi, renforcé. Plus précisément, 36,6% des volontaires de 1919 à 1923 étaient du secteur secondaire suivi par les hommes du secteur primaire (36,1%) puis par ceux de l'administration (27,3%).

De plus, l'état civil de tous ces hommes nous montre clairement que la guerre attirait plutôt les célibataires soit 86,8% du total tandis que les hommes mariés

(13,1%) l'évitaient systématiquement surtout quand celle-ci devint longue et de plus en plus violente.

Par ailleurs, la période de l'engagement volontaire de ces hommes sous les drapeaux nous permet de constater deux choses. D'un côté, plus l'affrontement militaire s'éternisait et plus les pertes augmentaient, plus le courant du volontariat s'affaiblissait et, de l'autre, plus l'écrasement des troupes kémalistes semblait être facile ou plus la guerre semblait arriver à sa fin avec la garantie d'un « salaire » fixe grâce à l'engagement, plus le courant du volontariat se renforçait.

Plus précisément, durant la première année de la guerre, de mai à décembre 1919, le courant du volontariat fut faible (424 hommes, 5,9%) à cause d'un manque de politique spécifique de la part du gouvernement grec. L'année suivante, en 1920, le courant du volontariat connut sa plus grande hausse avec 3.985 hommes (55,5%) ; c'était en fait l'année où la guerre semblait être une fête et où la loi 2415 fixait une rémunération pour tous les volontaires. Or cette grande adhésion des Grecs à l'effort militaire de leur pays se répéterait seulement en 1923 et surtout à l'époque où les nouvelles de Lausanne mentionneraient que le moment de la signature de paix approchait de plus en plus. De fait 1.714 hommes (23,9%) s'engagèrent du début janvier au 23 juillet 1923. Entre-temps, en 1921 et 1922, le courant du volontariat fut extrêmement faible car la guerre provoquait, de plus en plus, la mort des soldats, la défaite arrivait ou, en septembre 1922, était une réalité ; en ce sens, on ne compta que 674 (9,4%) volontaires en 1921 et 386 autres (5,4%) en 1922, 188 volontaires jusqu'au début septembre 1922 et 198 après l'évacuation de l'Asie mineure des troupes grecques et jusqu'en décembre.

Après leur engagement volontaire, ces hommes devinrent fantassins à une écrasante majorité (92,35%), 3,76% furent affectés dans l'artillerie, 3,63% dans les services auxiliaires et 0,26% dans la cavalerie ; cette répartition montre clairement que le fait d'être volontaire entre 1919 et 1923 signifiait l'affectation dans l'arme la plus meurtrière, l'infanterie. Et même, tous ces fantassins, tout au moins durant la « première » période de la guerre, connurent des mutations qui pouvaient être nombreuses. Des cas durent en effet subir quatre mutations en l'espace de deux ans. Pour autant, entre septembre 1922 et juillet 1923, ces mutations devinrent une exception.

À côté des volontaires grecs, les 634 volontaires d'origines étrangères étaient, eux aussi, de type méditerranéen et en très bonne santé ; toutefois, ils étaient un peu

plus grands que les Grecs, avec une taille moyenne de 1,69m et un peu plus vieux, avec un âge moyen de 25,4 ans. En majorité, ils étaient des Arméniens en provenance des vastes territoires de l'Empire Ottoman : 615 étaient nés en Asie mineure (301, 48,9%), au Pont-Euxin (204, 33%) et à Istanbul (82, 13,3%), mais 10 Arméniens étaient natifs de la Thrace et 21 autres étaient des citoyens du Sultan qui avaient trouvé refuge en Russie, en Grèce ou au Kurdistan. En outre, 8 volontaires venaient d'Alep, deux autres de la Géorgie, un était Serbe, un était Roumain, un homme était Albanais, un de leurs camarades, volontaire lui aussi, venait de l'Égypte, un autre était Français, un volontaire était Juif né à Denizli de la préfecture d'Aydin et un autre était Arménien natif de Chypre. La grande majorité d'entre eux, comme leurs camarades d'origines grecques d'ailleurs, étaient célibataires (90%) contre 9,7% mariés et à peine 0,3% veufs. Par ailleurs, la majorité de ces volontaires venaient du secteur secondaire avec 302 hommes (48,5%) contre 178 (28,6%) qui gagnaient leur vie dans le secteur primaire et 143 volontaires (22,9%) qui travaillaient dans le secteur tertiaire. En outre, ces volontaires s'engagèrent surtout quand la guerre arrivait à sa fin, c'est-à-dire entre mars et juillet 1923 (97,8%). En effet, en 1920, 10 hommes s'enrôlèrent et seulement 4 en 1922. D'ailleurs, durant la « première » période de la guerre, les gouvernements grecs ne suivirent pas une politique favorable envers ces hommes. Il fallut attendre en effet, l'arrivée des militaires au pouvoir pour que le ministre de l'Armée les appelle sous les drapeaux ; par contre, encore une fois, il y eut des volontaires étrangers qui ne virent jamais leur nom figurer dans les registres matricules du recrutement. Pour autant, après leur engagement, tous ces volontaires étrangers devinrent des fantassins sauf un seul qui, à cause d'un problème de santé, servit en tant qu'auxiliaire, et furent aussi mutés de nombreuses fois entre 1920 et 1922 avant de l'être moins (mais plus que les Grecs) en 1923, dans le but de retrouver leurs compatriotes dans des bataillons spécifiques.

Il reste toutefois une dernière catégorie de volontaires étrangers, des irréguliers arméniens et circassiens (ces derniers, entre 1920 et 1922, s'occupèrent en Asie mineure des « opérations confidentielles ») ou encore des Turcs qui servirent en tant qu'espions ou guides au sein de l'armée grecque. Ces troupes irrégulières prirent aussi part à la deuxième période de la guerre formant, au printemps 1923, des troupes irrégulières sur les îles égéennes et attaquant brusquement les côtes micrasiatiques.

La grande diversité des volontaires explique aussi la grande diversité des motivations. Ainsi, entre 1919 et 1923, des patriotes fervents s'engagèrent dans

l'armée grecque afin de servir leur patrie bien aimée ou de l'aider à accomplir sa Grande Idée. Au même moment, d'autres hommes, poussés par un désir de vengeance profond, prirent, eux aussi, volontairement le fusil pour se venger soit des atrocités commises par les Turcs soit de la défaite humiliante d'août-septembre 1922. D'autres s'engagèrent volontairement sous les drapeaux pour prouver au monde entier que le sang grec coulait dans leurs veines et que ni Anglais ni Italiens n'étaient capables de les convaincre de vivre soit sous leur pouvoir politique soit dans un nouveau pays, l'Albanie.

Les motivations d'ordre romantique n'étaient, bien évidemment, pas les seules. À côté des patriotes, on trouvait aussi des hommes qui voyaient dans l'engagement volontaire une solution à leurs problèmes de survie. Des réfugiés, des chômeurs ou tout simplement des misérables prirent en effet volontairement la route des casernes de l'armée grecque afin de pouvoir survivre et/ou nourrir leurs familles. Au même moment, d'autres volontaires furent poussés par la volonté d'éviter un service militaire comme fantassin envoyé à la première ligne ; ces derniers se présentèrent alors dans la gendarmerie, dans les milices de Petimezas ou même dans les *Unités de Musiciens Militaires* pour « prolonger » leur séjour dans les villes.

D'autres encore étaient des aventuriers en quête de gloire, désireux de prouver leur virilité ou encore souhaitant se faire pardonner un péché du passé ou la malhonnêteté d'un membre de leur famille qui portait atteinte à leur nom. Ils partaient ainsi au front, ce grand « purgatoire ».

Des « idéologues » se présentèrent aussi volontairement dans l'armée grecque afin de prouver leur fidélité envers Venizélos ou un autre responsable politique ou bien encore guidés par leur haine contre Moustapha Kemal et par leur opposition à son projet de former une nouvelle Turquie à l'européenne. D'autres jeunes hommes prirent la route des camps militaires grecs cédant aux menaces et/ou aux pressions morales et psychologiques du monde politique, des prêtres ou des journaux.

Mais en dépit de leur diversité, tous ces hommes se présentèrent à un moment ou à un autre dans les casernes de l'armée grecque et firent le serment de suivre la loi militaire et d'exécuter sans opposition les ordres de leurs supérieurs. Là, avant de gagner leurs abris précaires, ils s'entraînaient au fusil, ils suivaient l'« *instruction pure* » en se moquant avec leurs camarades des « *bêtises* » que les officiers disaient ; ils se chargeaient aussi de nombreuses corvées et passaient de « longues » heures à faire la sentinelle quelles que fussent les conditions climatiques. Ils passaient aussi

leur temps libre à écrire sur des carnets personnels, ou à correspondre intensément avec leurs camarades mutés ou leurs familles, à jouer avec leurs camarades aux cartes ou aux dés, à discuter de la guerre ou de la situation politique, à chanter, à danser et à boire de l'alcool. Pour passer leur temps libre, ils participaient également à des épreuves d'athlétisme, à des pièces de théâtre soit en tant qu'« acteurs » soit en tant que spectateurs et ils visitaient, de temps en temps, les maisons de tolérance fondées par l'armée.

D'autres fois, ils quittaient leurs camps militaires et visitaient les villes et les villages à proximité. Là, ils retrouvaient des loisirs qu'ils avaient connus dans un passé pas si lointain ou même envahissaient des maisons pour arrêter, sans ordre, des Turcs qui, par la suite, mourraient de leurs propres mains. De plus, afin de « remplacer » les permissions qui n'étaient pas données, les volontaires partaient de leurs casernes et gagnaient leurs villes et villages natals dans le but de voir leurs proches et de se remettre d'une vie pénible et monotone. D'autres encore, prenant vite conscience de cette vie monotone et ne pouvant s'adapter au rôle du soldat, quittaient leurs casernes sans avoir envie ou l'intention d'y retourner. Et même, lorsque certains d'entre eux, très rares, se réengagèrent de nouveau, ils désertèrent quelques jours après.

Mais l'heure des batailles finit aussi par arriver. Durant la « première » période de la guerre, début mai 1919-début septembre 1922, les batailles furent nombreuses et la guerre fut non seulement polymorphe mais elle opposa aussi des forces différentes.

Sur le front principal, en Asie mineure, avant que le clairon ne sonnât le début de l'attaque, la peur occupait les abris des volontaires et un silence presque mortel remplaçait les chansons et les discussions politiques de la nuit précédente. Par la suite, munis de leurs fusils et de leurs havresacs, les volontaires se mettaient à marcher afin de gagner les lignes défensives de l'adversaire. Après avoir parcouru de grandes distances sous le soleil brûlant d'été en Orient et à travers des régions inhospitalières où les steppes arides cédaient la place à des montagnes qu'il fallait traverser, les fantassins volontaires se jetèrent dans les tranchées kémalistes pour éventrer à la baïonnette le Turc. Les artilleurs volontaires chargèrent leurs batteries, tirèrent et rechargèrent, faisant vibrer le sol et répandant l'horreur et la mort chez l'ennemi. De leurs côtés, les auxiliaires volontaires menaient, eux aussi, leur propre combat en se souciant de leurs camarades blessés tandis que d'autres volontaires au volant d'un

camion faisaient des va-et-vient incalculables pour approvisionner en munitions les unités de l'armée grecque.

Au même moment, d'autres troupes, irrégulières cette fois-ci, composées d'Arméniens et de Circassiens, se chargeaient des nombreuses « *opérations confidentielles* ». Derrière la première ligne, les Circassiens se mettaient à débarrasser la zone, occupée par l'armée grecque, des bandes de *Tsétés*, à faire des patrouilles dans les forêts ou à espionner et capturer des Turcs. Les Arméniens, de leur côté, s'occupaient de désarmer les civils turcs sans que la violence, les massacres et les pillages ne manquassent.

Les Grecs du Pont-Euxin, quant à eux, ayant organisé leur maquis dans leurs montagnes inhospitalières, faisaient leur propre guerre contre les troupes kémalistes de Topal Osman. « Cachés » dans leurs repaires avec leurs familles placées à quelques kilomètres derrière les tranchées, les hommes du Pont-Euxin attendaient l'assaut de l'ennemi et mobilisaient tout leur héroïsme pour affronter des forces beaucoup plus grandes et mieux équipées que les leurs et protéger les civils des déportations et des massacres. De temps en temps, ils menaient aussi des attaques brusques dans les villages afin de s'approvisionner en nourriture et en munitions ou bien encore pour massacrer les Turcs autochtones. D'autres fois aussi, à la vue d'un convoi de Grecs déportés, ils guettaient le long des routes pour tuer les gendarmes ou les soldats turcs et libérer leurs compatriotes.

Mais cette guerre ne fut pas une victoire pour les armes grecques. L'attaque kémaliste du 13/26 août 1922 trouva une armée grecque épuisée. Au sein de celle-ci, les volontaires étaient déçus, doutant même de la justesse de l'objectif de la guerre à laquelle ils s'étaient volontairement mêlés. En ce sens, le recul de l'armée fut rapide comme le fut son effondrement total et tragique. À ce moment-là, rares étaient les volontaires qui continuaient à se battre. La plupart d'entre eux, surtout ceux qui étaient natifs des côtes micrasiatiques, choisirent de désertir et prirent la route de leurs villes et villages natals pour informer leurs proches que tout était perdu et qu'il fallait partir tout de suite.

Ainsi, les troupes kémalistes occupèrent facilement et rapidement la ville de Smyrne qu'ils transformèrent en une masse de ruines fumantes. Au même moment, l'armée grecque évacua les côtes micrasiatiques tandis que certains des volontaires déserteurs réussirent à passer de l'autre côté de la mer Égée. Les autres avaient disparus ou avaient été capturés par les forces kémalistes.

Les volontaires prisonniers connurent une « vie » invivable dans les camps de concentration de Moustapha Kemal à un moment où la Grèce était traumatisée par l'arrivée des milliers de réfugiés, par l'établissement d'une dictature à Athènes, par la condamnation à mort et à l'exil des « coupables » de cette catastrophe et par les aspirations de certains « colonels » à nettoyer la « honte » micrasiatique en s'engageant de nouveau dans une guerre contre les Turcs. Ils furent victimes de massacres en route, de la famine, du travail aux limites de l'endurance physique, de la violence, de la torture et des humiliations. À ce cauchemar, seulement 231 volontaires réussirent à survivre tandis que le reste, 510 à 633 hommes, trouvèrent la mort en captivité, s'ajoutant ainsi au bilan des pertes déjà grand avec 26 volontaires morts de maladie, 55 autres morts à la suite d'une blessure, un homme mort par accident, 205 volontaires tombés sur les champs de batailles et 275 autres disparus. Au total, les volontaires morts furent de 1.072 à 1.195 soit entre 20,2% et 22,5% du total.

Les autres survivants, entre 4.111 et 4.234, après leur licenciement définitif des rangs de l'armée grecque tantôt en hiver 1922-1923 tantôt après leur libération des camps de concentration de Moustapha Kemal furent obligés de reconstruire leur vie à partir de zéro. Il en fut aussi de même pour 2.538 volontaires de la « deuxième » période de la guerre et les volontaires irréguliers des îles égéennes qui, après la signature du Traité de paix, retrouvèrent leur vie paisible. Les volontaires natifs du continent durent reconstruire leur vie et se « reconstruire » dans un État « nouveau » qui se profilait après la catastrophe en Asie mineure et la fin de la guerre. Mais pour les réfugiés, ce fut plus difficile car ils se retrouvaient dans un pays totalement inconnu, traités par leurs compatriotes comme s'ils étaient des hommes de deuxième catégorie avec des stéréotypes négatifs qui poursuivirent l'« identité » du réfugié de longues années après 1922-1923.

Mais la plupart d'entre eux se débrouillèrent bien. Ils fondèrent leurs propres familles qui, pour les *Micrasiatés*, passaient par un mariage avec des femmes qui venaient de leurs régions natales dans le but de « recréer » la réalité qu'ils avaient laissée en Asie mineure. Ils trouvèrent du travail afin de nourrir leurs familles. Certains devinrent officiers de l'armée grecque ou gendarmes. D'autres encore, profitant des capacités qu'ils avaient acquises en Asie mineure, créèrent leurs propres entreprises, furent musiciens, suivirent une carrière dans la justice ou réussirent à devenir fonctionnaires. D'autres encore gagnèrent leur subsistance dans l'agriculture ou à l'aide d'un petit commerce.

Au fond, malgré toutes les difficultés qu'ils durent affronter au début de leur « nouvelle » vie, ces ex-volontaires réussirent à s'adapter dans leur nouvelle patrie et à contribuer, de nombreuses façons, à l'évolution de la Grèce. Certes, certains s'installèrent dans les îles égéennes proches des côtes micrasiatiques afin de voir tous les matins leur « vraie » patrie, mais d'autres ex-volontaires s'établirent aussi dans des quartiers de la ville d'Athènes et leurs concitoyens leur confièrent même le fauteuil de maire.

Pourtant, quelles que fussent la contribution des volontaires à la guerre gréco-turque de 1919 à 1923 et leur vie dans les casernes ou même leur vie après cette expérience unique, les historiens, la société et le monde politique oublièrent totalement ces hommes. La période qui suivit la catastrophe en Asie mineure et la signature du Traité de paix, fut, encore une fois, riche en événements et en préoccupations pour tous. L'accueil des réfugiés, les dictatures, les crises politiques successives et l'effort de développer économiquement un pays presque en faillite focalisèrent tout l'intérêt du monde grec. De plus, le deuil pour l'Asie mineure laissée aux mains de Moustapha Kemal, le deuil pour les pertes considérables de l'armée grecque ainsi que la priorité donnée au fait de gagner sa vie ne laissèrent pas de place à la commémoration de tous ces hommes qui portèrent volontairement l'uniforme de l'armée grecque et qui tentèrent soit d'écraser les troupes kémalistes soit d'aider Eleftherios Venizélos à signer une paix juste à Lausanne.

En définitive, quand bien même le « réservoir » d'hommes est différent, les questions, comme André Martel le souligne justement<sup>1</sup>, restent toujours les mêmes : qui ? quand ? où ? combien ? ; et même, à ces questions nous pouvons aussi en ajouter d'autres : comment ? et pourquoi ?

En somme, le volontariat dans l'armée grecque durant la guerre en Asie mineure, comme tout volontariat aussi, constitue un sujet polymorphe. Il reste encore des questions à approfondir, et nous avons conscience des lacunes qui pourraient appeler des développements ultérieurs comme par exemple l'étude du sort des volontaires qui choisirent l'armée de l'Air ou la marine de guerre (qui étaient-ils ? Quelles étaient leurs motivations ? Quelle était leur vie et leur guerre ?). Mais

---

<sup>1</sup> André MARTEL, « À propos des engagés en Europe au XX<sup>e</sup> siècle », in Hubert HEYRIÈS et Jean-François MURACCIOLE (dir.), *op. cit.*, p. 17.

comment, d'ailleurs, pourrait-il en être autrement lorsqu'il s'agit d'étudier l'homme en lui-même, son esprit et sa personnalité ?

Ayant, ainsi, consulté une grande masse d'archives de nature et de localisation différentes, nous avons tenté d'approcher ces hommes, de les voir d'aussi près que possible, d'apporter une analyse la plus complète possible, une analyse « *prospographique et anthropologique, psychologique et sociologique* »<sup>2</sup>. Par ailleurs, nous savons bien que notre travail, touchant l'énorme complexité de l'homme en uniforme, ne peut atteindre les frontières de l'infaillibilité car les archives, aussi complètes soient-elles, ne peuvent nous donner les sentiments et les pensées propres de l'homme, ses aspirations et ses contradictions ou bien encore son subconscient. Autrement dit, ayant essayé d'analyser l'homme en uniforme, nous pensons qu'il manque toujours quelque chose, quelque chose qui nous échappe car chez l'homme « *il y a toujours un "lieu" qui reste "inexploré", un "lieu" qui passe toujours inaperçu et qu'il garde pour lui-même, ce qui constitue un challenge pour les chercheurs, et qui nous échappera toujours* »<sup>3</sup>...

---

<sup>2</sup> Hubert HEYRIÈS, « Conclusion », in *Ibid.*, p. 459.

<sup>3</sup> Dionissis PANOS, « L'identité dans l'internet », in Klimis NAVRIDIS (dir.), *op. cit.*, p. 304.

## **Sources et éléments bibliographiques**

## I. Sources archivistiques

### A. Service des Archives Militaires

#### 1. Registres matricules du recrutement

1. Artillerie lourde indépendante
  - livre des soldats d'artillerie, 1920  
Film 1, Armoire 39, Casier K
2. Bande d'animaux de boucherie de XIV<sup>e</sup> Division
  - livre des soldats, 1923  
Film 1, Armoire 1, Casier A
3. Base technique de Thessalonique
  - livre des hommes de la base technique, 1919-1946  
Film 1, Armoire 2, Casier P (II)
4. Bataillon de garnison de Thessalonique
  - livre des hommes du bataillon, 1919-1921  
Films 2 et 3, Armoire 30, Casier K
5. IV<sup>e</sup> bataillon d'inculpés et de condamnés d'Adrianople
  - livre des soldats du bataillon, 1920-1921  
Film 1, Armoire 30, Casier H
6. Bataillon d'intendance militaire de Brousse
  - livre des hommes du bataillon de l'intendance militaire de Brousse, 1917-1922  
Film 1, Armoire 23, Casier F
7. Bataillon d'intendance militaire du Service de l'arrière
  - livre des hommes, 1919-1923  
Film 1, Armoire 25, Casier I
8. Bataillon d'intendance militaire de Thessalonique
  - livre des hommes du bataillon de l'intendance militaire de Thessalonique, 1921  
Films 3 et 4, Armoire 25, Casier Y
9. IV<sup>e</sup> Bataillon de sapeurs
  - livre des hommes du bataillon, 1920-1922  
Film 1, Armoire 2, Casier F

- livre des registres matricules du recrutement des hommes du 3<sup>e</sup> bataillon des sapeurs, 1922  
Film 1, Armoire 2, Casier F
- 10. X<sup>e</sup> Bataillon de sapeurs (Bataillon des mécaniciens de la Division de Smyrne)**
- livre des hommes du bataillon, 1919-1922  
Film 2, Armoire 3, Casier TH (Θ)
  - livre des hommes du bataillon, 1919-1923  
Film 2, Armoire 3, Casier TH (Θ)
- 11. Xb bataillon de sapeurs**
- livre des hommes du bataillon des sapeurs, 1922-1923  
Film 1, Armoire 29, Casier E
- 12. XII<sup>e</sup> Bataillon de sapeurs**
- livre des hommes du XII<sup>e</sup> bataillon des mécaniciens, 1922  
Film 1, Armoire 2, Casier S
- 13. I<sup>e</sup> bataillon de soldats auxiliaires (I<sup>e</sup> Corps d'Armée)**
- livre des hommes du I<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires, 1915-1923  
Film 15, Armoire 25, Casier KS (Ξ)
  - livre des hommes du I<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires, 1916-1923  
Film 15, Armoire 25, Casier KS (Ξ)
  - livre des hommes du I<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires, 1916-1923  
Film 16, Armoire 25, Casier KS (Ξ)
  - livre des hommes du I<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires, 1917-1922  
Film 16, Armoire 25, Casier KS (Ξ)
  - livre des hommes du I<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires, 1918-1920  
Film 16, Armoire 25, Casier KS (Ξ)
  - livre des hommes du I<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires, 1918-1922  
Film 17, Armoire 25, Casier KS (Ξ)
  - livre des hommes du I<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires, 1918-1922  
Film 17, Armoire 25, Casier KS (Ξ)
  - livre des hommes du I<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires, 1919-1924  
Films 17 et 18, Armoire 25, Casier KS (Ξ)
  - livre des hommes du I<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires, 1920-1924  
Film 18, Armoire 25, Casier KS (Ξ)

- livre des hommes du I<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires, 1923-1924  
Films 18 et 19, Armoire 25, Casier KS (Ξ)

**14. II<sup>e</sup> bataillon de soldats auxiliaires**

- livre des hommes du II<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires de la classe militaire 1909, 1915-1922  
Film 8, Armoire 25, Casier P (II)
- livre des hommes du II<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires, 1916-1919  
Film 8, Armoire 25, Casier P (II)
- livre des hommes du II<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires, 1919  
Film 8, Armoire 25, Casier P (II)
- livre des hommes du II<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires des classes militaires différentes, 1919-1921  
Film 8, Armoire 25, Casier P (II)
- livre des hommes du II<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires, 1919-1923  
Film 8, Armoire 25, Casier P (II)
- livre des hommes du II<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires, 1916-1917  
Film 8, Armoire 25, Casier P (II)
- livre des hommes de la musique militaire  
Film 8, Armoire 25, Casier P (II)
- livre des soldats et des officiers du II<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires, 1920-1924  
Film 9, Armoire 25, Casier P (II)
- livre des hommes du II<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires de la classe militaire 1913a, 1912-1925  
Film 9, Armoire 25, Casier P (II)

**15. III<sup>e</sup> bataillon de soldats auxiliaires (III<sup>e</sup> Corps d'Armée)**

- livre des hommes du III<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires, 1917-1921  
Film 2, Armoire 25, Casier R
- livre des hommes du III<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires, 1918-1924  
Film 3, Armoire 25, Casier R
- livre des hommes du III<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires, 1922-1924  
Film 3, Armoire 25, Casier R

**16. IV<sup>e</sup> bataillon de soldats auxiliaires**

- livre des hommes du IV<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires, 1914-1919  
Film 1, Armoire 25, Casier R
- livre des hommes du IV<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires, 1915-1919  
Films 1 et 2, Armoire 25, Casier R
- livre des hommes du IV<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires, 1918-1921  
Film 2, Armoire 25, Casier R
- livre des hommes du IV<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires, 1918-1921  
Film 2, Armoire 25, Casier R
- livre des hommes du IV<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires, 1918-1923  
Film 3, Armoire 25, Casier R
- livre des hommes du IV<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires, 1919-1923  
Film 4, Armoire 25, Casier R
- livre des hommes du IV<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires, 1919-1924  
Film 4, Armoire 25, Casier R
- livre des hommes du IV<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires, 1921  
Film 5, Armoire 25, Casier R
- livre des hommes du IV<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires, 1921-1923  
Film 5, Armoire 25, Casier R
- livre des hommes du IV<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires, 1923  
Film 5, Armoire 25, Casier R

#### 17. V<sup>e</sup> bataillon de soldats auxiliaires

- livre des hommes du V<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires des classes militaires différentes, 1917-1924  
Films 6 et 7, Armoire 25, Casier T
- livre des hommes du V<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires, 1917-1925  
Film 7, Armoire 25, Casier T
- livre des hommes du V<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires, 1919  
Film 7, Armoire 25, Casier T
- livre des hommes du V<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires, 1920-1923  
Film 7, Armoire 25, Casier T
- livre des hommes du V<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires, 1922-1923  
Film 7, Armoire 25, Casier T
- livre des hommes du V<sup>e</sup> bataillon des soldats auxiliaires, 1923-1924

Film 8, Armoire 25, Casier T

**18. Bataillon de techniciens de l'armée**

- livre des hommes des classes militaires différentes, 1919

Film 1, Armoire 29, Casier R

**19. II<sup>e</sup> bataillon de télégraphistes (II<sup>e</sup> Corps d'Armée)**

- livre des hommes du bataillon, 1922-1923

Film 1, Armoire 29, Casier S

**20. III<sup>e</sup> bataillon de télégraphistes**

- livre des hommes du bataillon, 1922-1923

Film 1, Armoire 29, Casier S

**21. IV<sup>e</sup> bataillon de télégraphistes**

- livre des hommes du IV<sup>e</sup> bataillon de télégraphistes de l'armée d'Asie mineure, 1919-1921

Film 1, Armoire 29, Casier S

**22. K bataillon du Quartier Général**

- livre des hommes du bataillon, 1915-1919

Film 1, Armoire 29, Casier O

**23. 3<sup>e</sup> Bloc opératoire de la division de Smyrne**

- livre des soldats du bloc, 1918-1923

Film 1, Armoire 71, Casier B

**24. III<sup>e</sup> Bloc opératoire automobile d'Armée d'Asie mineure**

- livre des soldats du bloc, 1918-1921

Film 1, Armoire 41, Casier D (Δ)

**25. XIIa Bloc opératoire alpiniste**

- livre des soldats du bloc, 1919-1920

Film 1, Armoire 70, Casier Y

**26. XIIb Bloc opératoire alpiniste**

- livre des soldats du bloc, 1920-1923

Film 1, Armoire 71, Casier A

**27. XIV<sup>e</sup> Bloc opératoire alpiniste**

- livre des soldats du bloc, 1919-1923

Film 1, Armoire 70, Casier F

**28. Camp militaire de capturés de Saint-Georges**

- livre des soldats, 31/7/1921-17/11/1921  
Film 1, Armoire 40, Casier B
- 29. Centre de mobilisation de Larissa**
- livre de mobilisation des classes militaires 1921-1930  
Film 1, Armoire 17, Casier F
- 30. Centre de ration des chevaux d'Athènes**
- livre des hommes des classes militaires différentes, 1918-1922  
Film 4, Armoire 22, Casier I
  - livre des hommes des classes militaires différentes, 1919-1920  
Film 4, Armoire 22, Casier I
  - livre des hommes des classes militaires différentes, 1921-1922  
Films 4 et 5, Armoire 22, Casier I
  - livre des hommes des classes militaires différentes, 1922-1923  
Film 5, Armoire 22, Casier I
- 31. Centre de ration des chevaux de Thessalonique**
- livre des hommes, 1921-1923  
Films 9 et 10, Armoire 23, Casier A
- 32. Centre de service d'Ouardian**
- livre des hommes, 1920-1943  
Film 1, Armoire 22, Casier M
- 33. I<sup>e</sup> Corps d'Armée**
- livre des soldats du Corps, 1919-1923  
Film 135, Armoire 56, Casier H
- 34. Corps d'Armée de la Défense Nationale**
- livre des soldats du Corps, 1918-1923  
Film 1, Armoire 55, Casier T
  - livre des soldats du Corps, 1914-1925  
Film 3, Armoire 55, Casier T
  - livre des soldats du Corps, 1916-1923  
Film 5, Armoire 55, Casier T
  - livre des soldats du Corps, 1916-1920  
Film 5, Armoire 55, Casier T
  - livre du recrutement, 1916-1924

- Films 6 et 7, Armoire 55, Casier T
- livre des soldats du Corps, 1916-1923  
Film 7, Armoire 55, Casier T
  - livre du recrutement, 1916-1924  
Film 7, Armoire 55, Casier T
  - livre des soldats du Corps, 1916-1922  
Film 7, Armoire 55, Casier T
  - livre du recrutement, 1916-1925  
Film 7, Armoire 55, Casier T
  - livre des soldats du Corps, 1916-1923  
Film 8, Armoire 55, Casier T
  - livre des soldats du Corps, 1917-1926  
Films 8 et 9, Armoire 55, Casier T
  - livre des soldats du Corps, 1918-1919  
Film 10, Armoire 55, Casier T
  - livre des soldats du Corps, 1918-1923  
Film 10, Armoire 55, Casier T
  - livre des soldats du Corps, 1918-1923  
Film 10, Armoire 55, Casier T
  - livre des soldats du Corps, 1919-1925  
Film 10, Armoire 55, Casier T
  - livre des soldats du Corps, 1919-1922  
Film 11, Armoire 55, Casier T
  - livre des soldats du Corps, 1916-1924  
Film 11, Armoire 55, Casier T
  - livre des soldats du Corps, 1919-1923  
Films 12 et 13, Armoire 55, Casier T
  - livre des soldats du Corps, 1921-1924  
Film 13 et 14, Armoire 55, Casier T
  - livre des soldats du Corps, 1922-1924  
Film 14, Armoire 55, Casier T
  - livre des soldats du Corps, 1922-1927  
Film 14, Armoire 55, Casier T

**35. Dépôt de matériel de guerre d'Athènes**

- livre des registres matricules de recrutement des volontaires, 1886-1933  
Film 34, Armoire 23, Casier K
- livre des hommes du dépôt de matériel de guerre, 1917-1921  
Film 36, Armoire 23, Casier K
- livre des hommes du dépôt de matériel de guerre, 1917-1940  
Film 36, Armoire 23, Casier K
- livre des techniciens des catégories spéciales du dépôt de matériel de guerre des classes militaires 1930-1936, 1918-1940  
Film 37, Armoire 23, Casier K
- livre des hommes du dépôt de matériel de guerre, 1920-1924  
Film 37, Armoire 23, Casier K
- livre des techniciens du dépôt de matériel de guerre, 1921-1941  
Film 37, Armoire 23, Casier K
- livre des hommes du dépôt de matériel de guerre, 1922-1924  
Film 38, Armoire 23, Casier K

**36. II<sup>e</sup> dépôt de matériel de guerre de Patras**

- livre des hommes, 1914-1924  
Film 5, Armoire 13, Casier A

**37. Dépôt de matériel de guerre de Thessalonique**

- livre des hommes du dépôt du matériel de guerre des classes militaires 1919-1930, 1920-1940  
Film 5, Armoire 23, Casier KS (Ξ)
- livre des hommes du dépôt du matériel de guerre, 1922-1941  
Film 5, Armoire 23, Casier KS (Ξ)

**38. Dépôt de matériel vétérinaire d'Athènes (Dépôt sanitaire de Smyrne)**

- livre des hommes du Dépôt Sanitaire de Smyrne, 1914-1921  
Film 4, Armoire 1, Casier H

**39. Dépôt général de matériel de l'équipement du génie**

- livre des soldats, 1921-1923  
Film 3, Armoire 1, Casier E

**40. Détachement de télégraphistes du Service de l'arrière**

- livre des hommes du détachement, 1919-1922

Film 1, Armoire 1, Casier Y

**41. Détachement de télégraphistes de la Bridage Mixte**

- livre des hommes du détachement, 1919-1920

Film 1, Armoire 1, Casier Y

**42. IV<sup>e</sup> Détachement de télégraphistes**

- livre des hommes du détachement, 1915-1923

Film 1, Armoire 1, Casier O

**43. VI<sup>e</sup> Détachement de télégraphistes**

- livre des hommes du détachement, 1916-1922

Film 1, Armoire 1, Casier O

**44. VII<sup>e</sup> Détachement de télégraphistes**

- livre des hommes du détachement, 1913-1920

Film 1, Armoire 1, Casier Y

- livre des hommes du détachement, 1917-1922

Film 1, Armoire 1, Casier Y

- livre des hommes du détachement, 1919-1923

Film 1, Armoire 1, Casier Y

**45. VIII<sup>e</sup> Détachement de télégraphistes**

- livre des hommes du détachement, 1917-1922

Film 2, Armoire 1, Casier O

**46. IX<sup>e</sup> Détachement de télégraphistes de la IX<sup>e</sup> Division**

- livre des hommes du détachement, 1923

Film 1, Armoire 1, Casier Y

**47. XI<sup>e</sup> Détachement de télégraphistes**

- livre des hommes du détachement, 1917-1922

Film 1, Armoire 1, Casier O

**48. Détachement mixte de Crète**

- livre des Evzones du V<sup>e</sup> bataillon, 1922

Film 3, Armoire 1, Casier P (II)

- livre des soldats du détachement mixte de Crète, 1922

Film 3, Armoire 1, Casier P (II)

- livre des Evzones du détachement mixte de Crète, 1922

Film 3, Armoire 1, Casier P (II)

- 49. Direction de recrutement (État-major général de l'Armée)**
- livre des officiers d'infanterie T-Y  
Film 2, Armoire 81, Casier TH (Θ)
  - livre des officiers d'infanterie vol. 18<sup>e</sup>, n° 8386-8880  
Film 18, Armoire 81, Casier I
- 50. Direction du service de l'arrière**
- enveloppe des registres matricules du recrutement, février-août 1923  
Film 1, Armoire 3, Casier H
- 51. 94<sup>e</sup> Direction militaire (IV<sup>e</sup> Division)**
- livre des soldats du bataillon, 1919-1923  
Film 1, Armoire 25, Casier N
- 52. Direction militaire supérieure de la Vieille Grèce**
- livre des hommes, 1919-1925  
Film 1, Armoire 4, Casier A
- 53. Direction remplaçante de la II<sup>e</sup> Périphérie**
- livre des officiers, 1918-1920  
Film 1, Armoire 4, Casier B
- 54. École d'État-major et de gestion**
- livre des soldats de l'école, 1915-1921  
Film 4, Armoire 54, Casier L
  - livre des soldats de l'école, 1916-1920  
Film 4, Armoire 54, Casier L
- 55. École du génie d'Athènes**
- livre des officiers de l'école, 1915-1929  
Film 3, Armoire 54, Casier KS (Ξ)
- 56. École militaire**
- livre des officiers de l'école, 1918-1938  
Film 36, Armoire 54, Casier N
  - livre des officiers de l'école, 1917-1937  
Film 36, Armoire 54, Casier N
- 57. École militaire des techniciens de Thessalonique**
- livre des officiers de l'école, 1916-1930  
Film 4, Armoire 55, Casier O

**58. III<sup>e</sup> escadre d'artillerie légère**

- livre des soldats de l'escadre des classes militaires différentes, 1919-1923  
Film 2, Armoire 37, Casier D (Δ)
- livre des soldats de l'escadre des classes militaires différentes, 1921-1923  
Film 2, Armoire 37, Casier D (Δ)

**59. III<sup>e</sup> escadre d'artillerie lourde**

- livre des soldats de l'escadre, 1919-1921  
Film 10, Armoire 34, Casier F

**60. IV<sup>e</sup> A et B escadre d'artillerie lourde Skoda 7.5**

- livre des officiers de l'escadre, 1911-1925  
Film 17, Armoire 35, Casier I
- livre des soldats de l'escadre, 1919-1923  
Film 18, Armoire 35, Casier I
- livre des soldats de l'escadre, 1921-1923  
Film 18, Armoire 35, Casier I
- livre des soldats de l'escadre, 1923  
Film 18, Armoire 35, Casier I

**61. VI<sup>e</sup> escadre d'artillerie lourde**

- livre des soldats de l'escadre des classes militaires différentes  
Film 32, Armoire 35, Casier M

**62. VII<sup>e</sup> escadre d'artillerie lourde**

- livre des officiers de l'escadre, 1912-1921  
Film 7, Armoire 35, Casier S

**63. XII<sup>e</sup> escadre d'artillerie lourde**

- livre des soldats de l'escadre, 1921-1922  
Films 4 et 5, Armoire 35, Casier T
- livre des soldats de l'escadre des classes militaires différentes  
Film 5, Armoire 35, Casier T

**64. XIV<sup>e</sup> A et B escadres d'artillerie lourde**

- livre des soldats de l'escadre, 1922-1923  
Film 4, Armoire 35, Casier Y
- livre des soldats de l'escadre, 1923  
Films 4 et 5, Armoire 35, Casier Y et F

- 65. K2 escadre d'artillerie lourde**
- livre des soldats de l'escadre, 1913-1919  
Film 1, Armoire 34, Casier Y
- 66. K3 escadre d'artillerie lourde**
- livre des soldats de l'escadre, 1915-1919  
Film 2, Armoire 34, Casier Y
  - livre des soldats de l'escadre, 1920-1921  
Film 2, Armoire 34, Casier Y
  - livre des soldats de l'escadre des classes militaires différentes  
Film 2, Armoire 34, Casier Y
- 67. III<sup>e</sup> escadre de brancardiers**
- livre des soldats de l'escadre des classes militaires différentes et des années différentes  
Film 1, Armoire 36, Casier N
- 68. IV<sup>e</sup> escadre de brancardiers**
- livre des officiers de l'escadre, 27/12/1922-3/2/1923  
Film 1, Armoire 36, Casier N
  - livre des soldats de l'escadre, 1923  
Film 1, Armoire 36, Casier N
- 69. XI<sup>e</sup> escadre de brancardiers**
- livre des soldats de l'escadre, 1920-1922  
Film 1, Armoire 36, Casier KS (Ξ)
  - livre des soldats de l'escadre, 1922  
Film 1, Armoire 36, Casier KS (Ξ)
- 70. I<sup>e</sup> escadre d'infirmiers**
- livre des hommes de l'escadre des classes militaires 1904-1920  
Films 26 et 27, Armoire 35, Casier G (Γ)
  - livre des hommes de l'escadre des classes militaires 1915-1928  
Film 27, Armoire 35, Casier G (Γ)
  - livre des hommes de l'escadre des classes militaires 1913-1919  
Films 27, 28 et 29, Armoire 35, Casier G (Γ)
  - livre des hommes de l'escadre des classes militaires 1918-1919  
Films 29, Armoire 35, Casier G (Γ)

- livre des hommes de l'escadre des classes militaires 1915-1928  
Film 29, Armoire 35, Casier D (Γ)
- livre des hommes de l'escadre, 1918-1922  
Film 29, Armoire 35, Casier D (Γ)
- livre des hommes de l'escadre, 1919  
Film 30, Armoire 35, Casier D (Δ)
- livre des hommes de l'escadre des classes militaires 1919-1921  
Films 30 et 31, Armoire 35, Casier D (Δ)
- livre des hommes de l'escadre des classes militaires 1908-1913, 1919-1922  
Film 31, Armoire 35, Casier G (Δ)
- livre des hommes de l'escadre des classes militaires 1919-1923  
Film 31, Armoire 35, Casier D (Δ)
- livre des hommes de l'escadre des classes militaires différentes, 1919-1922  
Films 31, 32 et 33, Armoire 35, Casier D (Δ)
- livre des hommes de l'escadre des classes militaires différentes, 1920-1922  
Film 33, Armoire 35, Casier D (Δ)
- livre des hommes de l'escadre des classes militaires différentes, 1921  
Film 33, Armoire 35, Casier D (Δ)
- livre des hommes de l'escadre des classes militaires différentes  
Film 33, Armoire 35, Casier D (Δ)
- livre des hommes de l'escadre, 1919-1922  
Films 34 et 35, Armoire 35, Casier D (Δ)
- livre des hommes de l'escadre, 1922  
Film 34, Armoire 35, Casier D (Δ)
- livre des soldats de l'escadre, 1922  
Film 35, Armoire 35, Casier D (Δ)
- livre des hommes de l'escadre, 1922-1923  
Films 35 et 36, Armoire 35, Casier D (Δ)
- livre des hommes de l'escadre des classes militaires 1922-1923  
Films 36 et 37, Armoire 35, Casier D (Δ)
- livre des hommes de l'escadre de la classe militaire 1923  
Film 37, Armoire 35, Casier D (Δ)
- livre des hommes de l'escadre, 1923-1925

Films 37 et 38, Armoire 35, Casier D (Δ)

**71. II<sup>e</sup> escadre d'infirmiers**

- livre des soldats de l'escadre des classes militaires différentes, 1910-1921  
Films 1 et 2, Armoire 34, Casier I

**72. V<sup>e</sup> escadre d'infirmiers**

- livre des soldats de l'escadre, 1913-1921  
Film 2, Armoire 34, Casier K
- livre des soldats de l'escadre, 1916-1922  
Film 3, Armoire 34, Casier K
- livre des soldats de l'escadre, 1921-1922  
Film 3, Armoire 34, Casier K
- livre des soldats infirmiers auxiliaires de l'escadre, 1918-1919  
Film 3, Armoire 34, Casier K

**73. I<sup>e</sup> escadre de ravitaillement d'artillerie**

- livre des soldats de l'escadre, 1917-1919  
Film 2, Armoire 36, Casier L

**74. IV<sup>e</sup> escadre de ravitaillement d'artillerie**

- livre des soldats de l'escadre, 1919-1923  
Film 3, Armoire 36, Casier M

**75. X<sup>e</sup> escadre de ravitaillement d'artillerie**

- livre des soldats de l'escadre, 1916-1922  
Film 1, Armoire 36, Casier M

**76. XI<sup>e</sup> escadre de ravitaillement d'artillerie**

- livre des officiers de l'escadre, 1910-1923  
Film 2, Armoire 36, Casier M

**77. Légion d'attachement de Thessalonique**

- livre des soldats de la légion 2<sup>e</sup> bataillon, 1923  
Film 2, Armoire 61, Casier T

**78. Légion de garnison de génie de Kavala**

- livre des soldats de la légion, 1921  
Film 2, Armoire 69, Casier S

**79. Légion de garnison de Thessalonique**

- livre des soldats de la légion, 1921-1924

Film 5, Armoire 69, Casier S

**80. II<sup>e</sup> légion de garnison démocratique**

- livre des soldats de la légion, 1923

Film 3, Armoire 69, Casier KS (Ξ)

**81. III<sup>e</sup> légion de garnison démocratique de Thessalonique**

- livre des soldats de la légion, 1921-1923

Film 17, Armoire 69, Casier O

**82. IV<sup>e</sup> légion de garnison démocratique**

- livre des soldats de la légion, 1915-1926

Film 3, Armoire 69, Casier P (II)

- livre des soldats de la légion, 1921-1924

Film 3, Armoire 69, Casier P (II)

**83. 5<sup>e</sup> légion de l'arrière de l'Armée**

- livre des soldats de la légion, 1912-1920

Film 1, Armoire 62, Casier B

**84. I<sup>e</sup> légion de génie de l'arrière de l'armée d'Asie mineure**

- livre des soldats de la légion 4<sup>e</sup> bataillon, 1913-1920

Film 14, Armoire 62, Casier G (Γ)

- livre des soldats de la légion, 1919-1921

Film 14, Armoire 62, Casier G (Γ)

- livre des soldats de la légion 2<sup>e</sup> bataillon, 1916-1920

Film 14, Armoire 62, Casier G (Γ)

- livre des soldats de la légion 1<sup>e</sup> bataillon, 1916-1921

Film 15, Armoire 62, Casier G (Γ)

- livre des soldats de la légion 3<sup>e</sup> bataillon, 1916-1921

Film 15, Armoire 62, Casier G (Γ)

**85. 4<sup>e</sup> légion de transport**

- livre des soldats de la légion, 1919-1921

Film 2, Armoire 62, Casier B

**86. I<sup>e</sup> légion de volontaires de Thessalonique**

- livre des soldats de la légion, 1923

Film 1, Armoire 57, Casier F

**87. VIII<sup>e</sup> légion indépendante**

- livre des soldats de la légion, 1<sup>er</sup> bataillon, 1923-1924  
Film 1, Armoire 68, Casier F
  - livre des soldats de la légion, 1923-1926  
Film 1, Armoire 68, Casier F
- 88. Légion indépendante de garnison**
- livre des soldats de la légion, 1916-1922  
Film 1, Armoire 69, Casier KS (Ξ)
  - livre des soldats de la légion, 1922  
Film 1, Armoire 69, Casier KS (Ξ)
  - livre des soldats de la légion, 1922  
Film 1, Armoire 69, Casier KS (Ξ)
- 89. 2<sup>e</sup> légion indépendante de l'arrière de l'Armée**
- livre des soldats de la légion, 1916-1919  
Film 3, Armoire 56, Casier H
- 90. Légion indépendante de Lesbos**
- livre des soldats de la légion, 3<sup>e</sup> bataillon, 1923  
Film 1, Armoire 56, Casier H
- 91. Légion indépendante de Macédoine**
- livre des soldats de la légion 3<sup>e</sup> bataillon, 1917-1922  
Film 1, Armoire 56, Casier H
  - livre des soldats de la légion 1<sup>e</sup> bataillon, 1919-1922  
Film 1, Armoire 56, Casier H
- 92. IV<sup>e</sup> légion indépendante de volontaires**
- livre des soldats de la légion des classes militaires différentes, 1921-1923  
Film 1, Armoire 56, Casier O
  - livre des soldats de la légion des classes militaires différentes, 1923  
Film 1, Armoire 56, Casier O
  - livre des soldats de la légion des classes militaires différentes, 1923  
Film 1, Armoire 56, Casier O
  - livre des soldats de la légion des classes militaires différentes, 1923  
Film 1, Armoire 56, Casier O
- 93. II<sup>e</sup> légion-régiment indépendant des volontaires**
- livre des soldats de la légion des classes militaires différentes, 1923

Film 1, Armoire 56, Casier H

**94. Parc d'artillerie**

- livre des soldats du parc du 3<sup>e</sup> bataillon, 1912-1922

Film 1, Armoire 38, Casier T

**95. Parc de génie de l'armée**

- livre des soldats des classes militaires différentes, 1923

Film 1, Armoire 38, Casier Y

**96. I<sup>er</sup> parc de véhicules d'Athènes**

- livre des soldats de la classe militaire 1922

Film 27, Armoire 39, Casier G (Γ)

- livre des soldats de la classe militaire 1921

Film 27, Armoire 39, Casier G (Γ)

- livre des soldats de la classe militaire 1923

Film 27, Armoire 39, Casier G (Γ)

**97. Place de Pirée**

- livre des officiers, 1914-1929

Film 12, Armoire 70, Casier I

- livre des officiers, 1915-1921

Film 12, Armoire 70, Casier I

- livre des officiers, 1918-1930

Film 12, Armoire 70, Casier I

**98. Quartier Général de l'Armée d'Asie mineure**

- livre des soldats du Quartier Général des classes militaires 1919-1921

Film 4, Armoire 39, Casier O

- livre des soldats du Quartier Général des classes militaires 1919-1921

Films 4 et 5, Armoire 39, Casier O

- livre des soldats du Quartier Général des classes militaires 1919-1922

Film 5, Armoire 39, Casier O

- livre des officiers du Quartier Général des classes militaires 1922-1923

Film 5, Armoire 39, Casier O

**99. Régiment indépendant d'infanterie**

- livre de la force du régiment, 1922

Film 1, Armoire 40, Casier F

**100. 3<sup>e</sup> régiment indépendant d'infanterie des Crétois**

- livre des soldats du régiment, 1915-1919  
Film 3, Armoire 40, Casier Y

**101. 6<sup>e</sup> Régiment d'Archipel**

- livre des soldats du régiment, 1918-1921  
Film 8, Armoire 41, Casier Z
- livre des soldats du régiment, 1918-1919  
Film 9, Armoire 41, Casier A

**102. 3<sup>e</sup> Régiment d'artillerie légère**

- livre des soldats du régiment, 1910-1920  
Film 16, Armoire 43, Casier I
- livre des soldats du régiment, 1913-1929  
Film 17, Armoire 43, Casier K
- livre des soldats du régiment, 1922-1925  
Film 17, Armoire 43, Casier K
- livre des soldats du régiment, 1914-1921  
Films 17 et 18, Armoire 43, Casier K

**103. III<sup>e</sup> Régiment d'artillerie lourde de Thessalonique**

- livre des soldats du régiment, 1921-1922  
Film 13, Armoire 43, Casier G (Γ)
- livre des soldats du régiment, 1919-1921  
Film 13, Armoire 43, Casier G (Γ)
- livre des soldats du régiment, 1920-1921  
Film 13, Armoire 43, Casier G (Γ)
- livre des soldats du régiment de la classe militaire 1922  
Films 13 et 14, Armoire 43, Casier G (Γ) et D (Δ)

**104. XIV<sup>e</sup> Régiment d'artillerie lourde**

- livre des officiers du régiment, 1913-1922  
Film 3, Armoire 43, Casier Z
- livre des soldats du régiment, 1916-1922  
Film 3, Armoire 43, Casier Z

**105. 1<sup>er</sup> Régiment de Cavalerie de Larissa**

- livre des officiers du régiment, 1914-1938

Film 3, Armoire 42, Casier O

**106. 3<sup>e</sup> Régiment de Cavalerie**

- livre des soldats du régiment des classes militaires 1921-1925 et 1919-1925  
Film 28, Armoire 42, Casier R

**107. 1<sup>er</sup>/38 Régiment d'Evzones**

- livre des soldats du régiment, 1919-1922  
Films 6 et 7, Armoire 42, Casier Z
- livre des soldats du régiment, 1920  
Film 7, Armoire 42, Casier Z
- livre des soldats du régiment, 1921-1924  
Film 7, Armoire 42, Casier Z
- livre des soldats du régiment, 1922-1924  
Film 7, Armoire 42, Casier Z
- livre des soldats du régiment, 1922-1926  
Film 8, Armoire 42, Casier Z
- livre des soldats du régiment, 1921-1922  
Film 8, Armoire 42, Casier Z
- livre des soldats du régiment, 1921-1924  
Film 8, Armoire 42, Casier Z
- livre des soldats du régiment, 1921-1927  
Film 10, Armoire 42, Casier Z

**108. 3<sup>e</sup>/40 Régiment d'Evzones**

- livre des soldats du régiment, 1921-1927  
Films 4, 5, 6 et 7, Armoire 42, Casier TH (Θ)
- livre des soldats du régiment, 1920-1924  
Film 8, Armoire 42, Casier TH (Θ)

**109. 4<sup>e</sup>/41 Régiment d'Evzones**

- livre des soldats du régiment, 1921-1922  
Film 5, Armoire 42, Casier I

**110. 5<sup>e</sup>/42 Régiment d'Evzones**

- livre des soldats du régiment de la classe militaire 1919, 1919-1920  
Film 22, Armoire 42, Casier L
- livre des soldats du régiment de la classe militaire 1920, 1920-1921

Film 23, Armoire 42, Casier L

- livre des soldats du régiment, 1921-1922

Film 23, Armoire 42, Casier L

- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1922-1930

Film 25, Armoire 42, Casier L

#### **111. III° Régiment d'infanterie de Chalkida**

- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1913-1923

Film 22, Armoire 43, Casier R

- livre des soldats du régiment, 1915-1927

Film 22, Armoire 43, Casier R

- livre des soldats du régiment du 3<sup>e</sup> bataillon, 1919-1923

Film 22, Armoire 43, Casier R

- livre des soldats du régiment du 2<sup>e</sup> bataillon, 1919-1923

Film 22, Armoire 43, Casier R

- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1919-1923

Film 22, Armoire 43, Casier R

- livre des soldats du régiment, 1919-1924

Film 23, Armoire 43, Casier R

- livre des soldats du régiment, 1920-1923

Film 23, Armoire 43, Casier R

- livre des soldats du régiment, 1919-1924

Films 23, 24 et 25, Armoire 43, Casier R

- livre des soldats du régiment du 1<sup>er</sup> bataillon, 1920-1924

Film 25, Armoire 43, Casier R

- livre des soldats du régiment, 1920-1924

Film 25, Armoire 43, Casier R

- livre des soldats du régiment, 1920-1924

Film 25, Armoire 43, Casier R

- livre des soldats du régiment, 1921-1924

Film 25, Armoire 43, Casier R

- livre des soldats du régiment, 1921-1922

Film 25, Armoire 43, Casier R

- livre des soldats du régiment, 1921-1924

- Film 25, Armoire 43, Casier R
  - livre des soldats du régiment du petit quartier, 1921-1924  
Films 25 et 26, Armoire 43, Casier R et S
  - livre des soldats du régiment, 1921-1924  
Film 26, Armoire 43, Casier S
  - livre des soldats du régiment de la classe militaire 1923, 1922  
Film 26, Armoire 43, Casier S
  - livre des officiers du régiment, 1914-1921  
Film 28, Armoire 43, Casier S
- 112. 4<sup>e</sup> Régiment d'infanterie de Larissa**
- livre des soldats du régiment, 1919  
Film 65, Armoire 44, Casier D (Δ)
  - livre des soldats du régiment, 1919  
Film 65, Armoire 44, Casier D (Δ)
  - livre des soldats du régiment, 1919-1928  
Film 65, Armoire 44, Casier D (Δ)
  - livre des soldats du régiment, 1920-1921  
Film 65, Armoire 44, Casier D (Δ)
  - livre des officiers du régiment, 1920-1938  
Film 65, Armoire 44, Casier D (Δ)
  - livre des soldats du régiment, 1921  
Films 65 et 66, Armoire 44, Casier D (Δ)
  - livre des soldats du régiment, 1921-1925  
Film 66, Armoire 44, Casier D (Δ)
- 113. 5<sup>e</sup> Régiment d'infanterie de Trikala**
- livre des soldats du régiment, 1922-1939  
Film 34, Armoire 44, Casier M
  - livre des soldats du régiment, 1918-1924  
Film 34, Armoire 44, Casier M
- 114. 6<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**
- livre des soldats du régiment, 1920-1930  
Film 32, Armoire 45, Casier H
- 115. 8<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

- livre des soldats du régiment, 1910-1920  
Film 10, Armoire 45, Casier O
- livre des soldats du régiment, 1916-1919  
Film 10, Armoire 45, Casier O

**116. 8<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Nauplie**

- livre des soldats du régiment des classes militaires 1921-1923, 1919-1923  
Film 19, Armoire 46, Casier B
- livre des soldats du régiment, 1916-1922  
Films 20 et 21, Armoire 46, Casier B
- livre des soldats du régiment, 1916-1920  
Film 21, Armoire 46, Casier B
- livre des soldats du régiment, 1918-1923  
Film 21, Armoire 46, Casier B
- livre des soldats du régiment, 1918-1924  
Film 21, Armoire 46, Casier B
- livre des soldats du régiment des classes militaires 1913a-1918, 1919-1920  
Film 21, Armoire 46, Casier B
- livre des soldats du régiment, 1919-1923  
Film 21, Armoire 46, Casier B
- livre des soldats du régiment, 1919  
Film 21, Armoire 46, Casier B
- livre des soldats du régiment, 1919-1922  
Film 21, Armoire 46, Casier B
- livre des soldats du régiment de la classe militaire 1923, 1922  
Films 21 et 22, Armoire 46, Casier B

**117. 9<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie des Crétois**

- livre des soldats du régiment, 1919-1923  
Film 14, Armoire 46, Casier D (Δ)
- livre des soldats du régiment, 1920-1921  
Film 14, Armoire 46, Casier D (Δ)

**118. 10<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Corfou**

- \_livre des soldats du régiment, 1921-1923  
Films 3 et 4, Armoire 46, Casier KS (Ξ)

- 119. 11<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Tripoli**
- livre des soldats du régiment, 1922  
Film 38, Armoire 46, Casier T
- 120. 12<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Patras**
- livre des soldats du régiment de la classe militaire 1921, 1920  
Film 22, Armoire 47, Casier G (Γ)
- 121. 13<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie (Kilkis)**
- livre des soldats du régiment de la classe militaire 1901, 1919-1933  
Film 2, Armoire 47, Casier TH (Θ)
  - livre des soldats du régiment de la classe militaire 1923, 1921-1930  
Film 2, Armoire 47, Casier TH (Θ)
- 122. 14<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Chania**
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1913-1923  
Film 46, Armoire 47, Casier L
  - livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1917-1920  
Film 47, Armoire 47, Casier L
  - livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1917-1923  
Film 47, Armoire 47, Casier L
  - livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1919-1923  
Film 47, Armoire 47, Casier L
  - livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1919-1925  
Film 47, Armoire 47, Casier L
  - livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1919-1925  
Film 47, Armoire 47, Casier L
  - livre des soldats du régiment, 1920-1924  
Film 47, Armoire 47, Casier L
  - livre des soldats du régiment, 1921-1924  
Films 47 et 48, Armoire 47, Casier L
  - livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1921  
Film 48, Armoire 47, Casier L
- 123. 17<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**
- livre des soldats du régiment, 1910-1920  
Film 27, Armoire 47, Casier T

- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1912-1922  
Film 28, Armoire 47, Casier T
- livre des soldats du régiment, 1914-1916  
Film 28, Armoire 47, Casier T
- livre des soldats du régiment, 1916-1926  
Film 30, Armoire 47, Casier T
- livre des soldats du régiment, 1918-1936  
Film 30, Armoire 47, Casier T
- livre des soldats du régiment, 1917-1923  
Film 30, Armoire 47, Casier T
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1917-1922  
Film 31, Armoire 47, Casier T
- livre des soldats du régiment, 1918-1924  
Film 31, Armoire 47, Casier T
- livre des soldats du régiment, 1918-1922  
Film 31, Armoire 47, Casier T
- livre des soldats du régiment, 1918-1922  
Films 31 et 32, Armoire 47, Casier T
- livre des soldats du régiment, 1918-1925  
Film 32, Armoire 47, Casier T
- livre des soldats du régiment, 1919-1922  
Film 32, Armoire 47, Casier T
- livre des soldats du régiment, 1919-1941  
Films 32 et 33, Armoire 47, Casier T
- livre des soldats du régiment, 1920-1924  
Films 33 et 34, Armoire 47, Casier T
- livre des soldats du régiment, 1920-1923  
Film 34, Armoire 47, Casier T
- livre des soldats du régiment, 1922-1924  
Films 34 et 35, Armoire 47, Casier T
- livre des soldats du régiment, 1921-1924  
Film 35, Armoire 47, Casier T
- livre des soldats du régiment, 7<sup>e</sup> bataillon, 1921-1924

Film 35, Armoire 47, Casier T

- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1921-1924

Film 35, Armoire 47, Casier T

- livre des soldats du régiment, 1922-1924

Film 35, Armoire 47, Casier T

- livre des soldats du régiment, 1922-1925

Film 35, Armoire 47, Casier T

- livre des soldats du régiment, 1922

Film 35, Armoire 47, Casier T

- livre des soldats du régiment, 1917-1922

Films 35 et 36, Armoire 47, Casier T

- livre des soldats du régiment, 1922-1925

Film 36, Armoire 47, Casier T

- livre des soldats du régiment, 1923-1924

Films 36 et 37, Armoire 47, Casier T

**124. 18<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

- livre des soldats du régiment, 1919-1923

Film 14, Armoire 48, Casier A

- livre des soldats du régiment, II<sup>e</sup> batterie, 1919-1923

Film 14, Armoire 48, Casier A

- livre des soldats du régiment, 1919-1923

Film 14, Armoire 48, Casier A

**125. 19<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Serres**

- livre des soldats du régiment des classes militaires 1919-1920, 1919-1924

Film 5, Armoire 48, Casier G (Γ)

**126. 23<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1912-1921

Film 56, Armoire 48, Casier I

- livre des soldats du régiment, 1916-1922

Film 57, Armoire 48, Casier K

- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1916-1922

Film 57, Armoire 48, Casier K

- livre des soldats du régiment, 1916-1924

- Film 58, Armoire 48, Casier K
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1918-1923  
Film 58, Armoire 48, Casier K
  - livre des soldats du régiment, 1918-1925  
Film 58, Armoire 48, Casier K
  - livre des soldats du régiment, 1917-1922  
Film 58, Armoire 48, Casier K
  - livre des soldats du régiment, 1917-1924  
Film 58, Armoire 48, Casier K
  - livre des soldats du régiment, 1918-1923  
Film 59, Armoire 48, Casier K
  - livre des soldats du régiment, 1919-1926  
Film 59, Armoire 48, Casier K
  - livre des soldats du régiment, 1919-1922  
Film 59, Armoire 48, Casier K
  - livre des soldats du régiment, 1919-1925  
Film 59, Armoire 48, Casier K
  - livre des soldats du régiment, 1919-1924  
Film 59, Armoire 48, Casier K
  - livre des soldats du régiment, 1919-1927  
Film 60, Armoire 48, Casier K
  - livre des soldats du régiment, 1919-1926  
Film 60, Armoire 48, Casier K
  - livre des soldats du régiment, 1920-1924  
Film 60, Armoire 48, Casier K
  - livre des soldats du régiment, 1920-1925  
Film 61, Armoire 48, Casier K
  - livre des soldats du régiment, 1921-1922  
Film 61, Armoire 48, Casier K
  - livre des soldats du régiment, 1921-1924  
Film 61, Armoire 48, Casier K
  - livre des soldats du régiment, 1922-1926  
Film 61, Armoire 48, Casier K

- livre des soldats du régiment, 1922-1925  
Film 61, Armoire 48, Casier K
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1ère batterie, 1917-1922  
Film 64, Armoire 48, Casier K

**127. 24<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

- livre des soldats du régiment, 1922-1924  
Films 5 et 6, Armoire 48, Casier P (II)
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1919-1923  
Film 6, Armoire 48, Casier P (II)

**128. 28<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

- livre des soldats du régiment, 1913-1922  
Films 17 et 18, Armoire 49, Casier I
- livre des soldats du régiment, 1913-1921  
Film 18, Armoire 49, Casier I
- livre des soldats du régiment, 1913-1922  
Film 18, Armoire 49, Casier I
- livre des soldats du régiment, 1914-1923  
Film 18, Armoire 49, Casier I
- livre des soldats du régiment, 1919-1922  
Film 18, Armoire 49, Casier I

**129. 31<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

- livre des officiers, 1916-1937  
Film 5, Armoire 49, Casier O

**130. 32<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

- livre des soldats du régiment, 1912-1921  
Film 14, Armoire 49, Casier P (II)
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1917-1921  
Film 14, Armoire 49, Casier P (II)
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1919-1921  
Film 14, Armoire 49, Casier P (II)
- livre des soldats du régiment, 1921  
Films 14 et 15, Armoire 49, Casier P (II) et R

**131. 33<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

- livre des soldats du régiment, 1917-1922  
Film 25, Armoire 49, Casier T
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1919  
Film 25, Armoire 49, Casier T
- livre des soldats du régiment, 1919  
Film 25, Armoire 49, Casier T
- livre des soldats du régiment, 1922-1924  
Film 26, Armoire 49, Casier T
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1922-1923  
Film 26, Armoire 49, Casier T

**132. 35<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1916-1922  
Film 18, Armoire 50, Casier B
- livre des soldats du régiment, 1917-1923  
Film 19, Armoire 50, Casier B
- livre des soldats du régiment de la classe militaire 1919, 1919  
Film 20, Armoire 50, Casier B
- livre des soldats du régiment des classes militaires 1919-1921, 1919-1921  
Film 20, Armoire 50, Casier B
- livre des soldats du régiment, 1919-1922  
Films 20 et 21, Armoire 50, Casier B
- livre des soldats du régiment, 1920  
Film 21, Armoire 50, Casier B
- livre des soldats du régiment du 2<sup>e</sup> bataillon des mitrailleuses des classes militaires 1921-1922, 1920-1922  
Film 21, Armoire 50, Casier B
- livre des soldats du régiment des classes militaires 1920-1921, 1920-1921  
Films 21 et 22, Armoire 50, Casier B
- livre des soldats du régiment, 1920-1923  
Film 22, Armoire 50, Casier B
- livre des soldats du régiment, 1920-1923  
Films 22 et 23, Armoire 50, Casier B

- livre des soldats du régiment, 1920-1924  
Film 23, Armoire 50, Casier B
- livre des soldats du régiment, 1920-1922  
Films 23 et 24, Armoire 50, Casier B et G (Γ)
- livre des soldats du régiment, 1920-1924  
Film 24, Armoire 50, Casier G (Γ)
- livre du control de recrutement, 1920  
Films 24 et 25, Armoire 50, Casier G (Γ)
- livre du control de recrutement, 1921  
Film 25, Armoire 50, Casier G (Γ)
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1921-1922  
Films 25 et 26, Armoire 50, Casier G (Γ)
- livre des soldats du régiment, II<sup>e</sup> batterie, 1921-1924  
Film 26, Armoire 50, Casier G (Γ)
- livre des soldats du régiment, I<sup>ère</sup> batterie, 1921-1924  
Film 26, Armoire 50, Casier G (Γ)
- livre des soldats du régiment des classes militaires 1922-1923, 1920-1923  
Film 26, Armoire 50, Casier G (Γ)
- livre des soldats du régiment, 1922-1923  
Film 26, Armoire 50, Casier G (Γ)
- livre des soldats du régiment, 1922-1924  
Film 26, Armoire 50, Casier G (Γ)
- livre des soldats du régiment de la classe militaire 1923, 1922-1923  
Film 26, Armoire 50, Casier G (Γ)
- livre des soldats du régiment des classes militaires 1923-1924, 1<sup>e</sup> bataillon,  
1922-1924  
Film 26, Armoire 50, Casier G (Γ)
- livre des soldats du régiment des classes militaires 1923-1924, 1922-1924  
Film 26, Armoire 50, Casier G (Γ)

**133. 36<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1917-1923  
Film 25, Armoire 50, Casier Z
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1917-1922

- Films 25 et 26, Armoire 50, Casier Z
- livre des soldats du régiment, 1919-1921  
Film 26, Armoire 50, Casier Z
  - livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1919-1922  
Film 26, Armoire 50, Casier Z
  - livre des soldats du régiment, 1919-1920  
Film 26, Armoire 50, Casier Z
  - livre des soldats du régiment, 1919-1923  
Film 26, Armoire 50, Casier Z
  - livre des soldats du régiment de la classe militaire 1907, 1920  
Films 26 et 27, Armoire 50, Casier Z
  - livre des soldats du régiment, 1920-1921  
Film 27, Armoire 50, Casier Z
  - livre des soldats du régiment, 1920-1921  
Films 27 et 28, Armoire 50, Casier Z
  - livre des soldats du régiment, 1920-1921  
Film 28, Armoire 50, Casier Z
  - livre des soldats du régiment, 1920-1924  
Film 28, Armoire 50, Casier Z
  - livre des soldats du régiment, 1920-1921  
Film 28, Armoire 50, Casier Z
  - livre des soldats du régiment des classes militaires 1922-1924, 1921-1924  
Film 28, Armoire 50, Casier Z
  - livre des soldats du régiment, 1920-1926  
Films 28 et 29, Armoire 50, Casier Z
  - livre des soldats du régiment, 1921-1922  
Film 29, Armoire 50, Casier Z
  - livre des soldats du régiment, 6<sup>e</sup> bataillon, 1921-1923  
Film 29, Armoire 50, Casier Z
  - livre des soldats du régiment, 1921-1922  
Film 29, Armoire 50, Casier Z
  - livre des soldats du régiment, 1921-1924  
Film 29, Armoire 50, Casier Z

- livre des soldats du régiment, 5<sup>e</sup> bataillon, 1922  
Film 29, Armoire 50, Casier Z
- livre des soldats du régiment, 1922  
Film 29, Armoire 50, Casier Z
- livre des soldats du régiment de la classe militaire 1922, 1922  
Films 29 et 30, Armoire 50, Casier Z

**134. 37<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

- livre des soldats du régiment, 10<sup>e</sup> bataillon, 1919-1923  
Film 20, Armoire 50, Casier K
- livre des soldats du régiment, 7<sup>e</sup> bataillon, 1919-1924  
Film 20, Armoire 50, Casier K
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1919-1922  
Films 20, 21 et 22, Armoire 50, Casier K
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, II<sup>e</sup> batterie  
1919-1922  
Film 22, Armoire 50, Casier K
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 2<sup>e</sup> bataillon,  
1919-1924  
Film 22, Armoire 50, Casier K
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 5<sup>e</sup> bataillon,  
1919-1922  
Film 22, Armoire 50, Casier K
- livre des soldats du régiment, 7<sup>e</sup> Division, 1919-1923  
Film 22, Armoire 50, Casier K
- livre des soldats du régiment, 6<sup>e</sup> bataillon, 1920-1922  
Film 22, Armoire 50, Casier K
- livre des soldats du régiment, 5<sup>e</sup> bataillon, 1920-1924  
Films 22 et 23, Armoire 50, Casier K
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1919-1923  
Film 22, Armoire 50, Casier K
- livre des soldats du régiment, 7<sup>e</sup> bataillon, 1921-1923  
Film 23, Armoire 50, Casier K

- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 5<sup>e</sup> bataillon, 1921-1922  
Film 23, Armoire 50, Casier K
- livre des soldats du régiment de la classe militaire 1923, 1<sup>er</sup> bataillon, 1922-1924  
Film 23, Armoire 50, Casier K
- livre des soldats du régiment de la classe militaire 1923, 1<sup>ère</sup> batterie, 1922  
Film 23, Armoire 50, Casier K
- livre des soldats du régiment, 1922  
Film 23, Armoire 50, Casier K
- livre des soldats du régiment, 3<sup>e</sup> bataillon, 1922-1924  
Film 23, Armoire 50, Casier K
- livre des officiers du régiment, 1922-1923  
Film 23, Armoire 50, Casier K

**135. 44<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1913-1921  
Film 32, Armoire 50, Casier KS (Ξ)
- livre des officiers du régiment, 1914-1922  
Films 32 et 33, Armoire 50, Casier KS (Ξ)
- livre des soldats du régiment, II<sup>ème</sup> batterie, 1917-1927  
Film 33, Armoire 50, Casier KS (Ξ)
- livre des soldats du régiment, 1919-1928  
Films 33 et 34, Armoire 50, Casier KS (Ξ)
- livre des soldats du régiment, 1922-1930  
Film 34, Armoire 50, Casier KS (Ξ)
- livre des soldats du régiment, 6<sup>e</sup> bataillon, 1922-1924  
Film 34, Armoire 50, Casier KS (Ξ)
- livre des soldats du régiment, 6<sup>e</sup> bataillon, 1922-1926  
Film 34, Armoire 50, Casier KS (Ξ)

**136. 46<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1915-1923  
Film 14, Armoire 50, Casier T
- livre des soldats du régiment, 5<sup>e</sup> bataillon, 1916-1923

Films 14 et 15, Armoire 50, Casier T

- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 3<sup>e</sup> bataillon, 1916-1922

Film 15, Armoire 50, Casier T

- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, II<sup>e</sup> batterie, 1917-1922

Film 15, Armoire 50, Casier T

- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 10<sup>e</sup> bataillon, 1917-1921

Film 15, Armoire 50, Casier T

- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1918-1921

Film 15, Armoire 50, Casier T

- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 2<sup>e</sup> bataillon, 1919-1922

Film 15, Armoire 50, Casier T

- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1919-1922

Film 15, Armoire 50, Casier T

- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 7<sup>e</sup> bataillon, 1919-1922

Film 15, Armoire 50, Casier T

- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes 1921-1923, 1920-1922

Films 15 et 16, Armoire 50, Casier T

- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, II<sup>e</sup> batterie, 1919-1922

Film 16, Armoire 50, Casier T

- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 6<sup>e</sup> bataillon, 1920-1922

Film 16, Armoire 50, Casier T

- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1920-1923

Film 16, Armoire 50, Casier T

- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1920-1922

Film 16, Armoire 50, Casier T

- livre des officiers réservistes, 1921  
Film 16, Armoire 50, Casier T
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1920-1923  
Film 16, Armoire 50, Casier T
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1921-1922  
Film 16, Armoire 50, Casier T
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1921-1923  
Films 16 et 17, Armoire 50, Casier T

**137. 48<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

- livre des soldats du régiment, 1918-1921  
Film 3, Armoire 51, Casier A
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1920-1922  
Film 3, Armoire 51, Casier A
- livre des soldats du régiment, 1921-1922  
Films 3 et 4, Armoire 51, Casier A
- livre des soldats du régiment, 1921  
Film 4, Armoire 51, Casier A

**138. 49<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

- livre des soldats d'État-major du régiment, 1917-1922  
Film 3, Armoire 51, Casier A
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1917-1922  
Films 3 et 4, Armoire 51, Casier A
- livre des soldats du régiment, 1917-1922  
Film 4, Armoire 51, Casier A
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1919-1923  
Film 4, Armoire 51, Casier A

**139. 52<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

- livre des soldats du régiment, 1917-1921  
Films 7 et 8, Armoire 51, Casier D (Δ)
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1917-1921  
Films 8, Armoire 51, Casier D (Δ)
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1917-1922  
Films 8, Armoire 51, Casier D (Δ)

- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1919-1922  
Films 8, Armoire 51, Casier D (Δ)
- 140. 54<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**
- livre des soldats du régiment, 1917-1922  
Film 2, Armoire 51, Casier Z
- 141. 55<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**
- livre des soldats d'État-major du régiment, 1919-1921  
Film 9, Armoire 51, Casier H
  - livre des soldats du régiment, 11<sup>e</sup> bataillon, 1917-1921  
Film 9, Armoire 51, Casier H
  - livre des soldats du régiment, 1919-1922  
Film 9, Armoire 51, Casier H
- 142. 56<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1914-1921  
Film 10, Armoire 51, Casier I
  - livre des soldats du régiment, 1916-1922  
Film 11, Armoire 51, Casier I
  - livre des soldats du régiment, 11<sup>e</sup> bataillon, 1917-1921  
Film 11, Armoire 51, Casier I
  - livre des soldats du régiment, 1917-1922  
Films 11 et 12, Armoire 51, Casier I
  - livre des soldats du régiment, 2<sup>e</sup> bataillon, 1917-1927  
Film 12, Armoire 51, Casier I
  - livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1917-1922  
Film 12, Armoire 51, Casier I
  - livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1918-1921  
Film 12, Armoire 51, Casier I
  - livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1919-1921  
Film 12, Armoire 51, Casier I
  - livre des soldats du régiment, 1919-1921  
Film 12, Armoire 51, Casier I
  - livre des soldats du régiment, 1921  
Film 12, Armoire 51, Casier I

- livre des soldats du régiment, 1919-1921  
Films 12 et 13, Armoire 51, Casier I
  - livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1915-1922  
Film 13, Armoire 51, Casier I
- 143. 57<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1916-1922  
Film 3, Armoire 51, Casier K
  - livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1921-1922  
Film 3, Armoire 51, Casier K
- 144. 58<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**
- livre des soldats du régiment, 9<sup>e</sup> bataillon, 1922  
Film 2, Armoire 51, Casier K
  - livre des soldats du régiment, 1922  
Film 2, Armoire 51, Casier K
- 145. 60<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1917-1922  
Film 3, Armoire 51, Casier L
  - livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1919-1922  
Film 3, Armoire 51, Casier L
  - livre des soldats du régiment, 1<sup>er</sup> bataillon, 1922  
Film 3, Armoire 51, Casier L
  - livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1917-1922  
Film 3, Armoire 51, Casier L
- 146. 61<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Thrace**
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1917-1921  
Film 2, Armoire 51, Casier L
  - livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1917-1921  
Film 2, Armoire 51, Casier L
  - livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 2<sup>e</sup> bataillon,  
1921  
Film 2, Armoire 51, Casier L
- 147. 1<sup>er</sup> Régiment de Sapeurs**
- livre des soldats du régiment, 1911-1923

- Film 74, Armoire 52, Casier T
- livre des officiers du régiment, 1912-1932
- Film 74, Armoire 52, Casier T
- livre des officiers du régiment, 1912-1938
- Film 74, Armoire 52, Casier T
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1919-1925
- Film 75, Armoire 52, Casier T
- livre des soldats volontaires et des soldats rengagés du régiment, 1919-1928
- Film 75, Armoire 52, Casier T
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1920-1923
- Film 75, Armoire 52, Casier T
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1921
- Film 75, Armoire 52, Casier T

**148. 3<sup>e</sup> Régiment de Sapeurs de Thessalonique**

- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1913-1920
- Film 40, Armoire 53, Casier H
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1917-1921
- Film 41, Armoire 53, Casier H
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1918-1921
- Film 41, Armoire 53, Casier H
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1911-1922
- Films 41 et 42, Armoire 53, Casier H
- livre des soldats du régiment, 1919-1922
- Film 42, Armoire 53, Casier H
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1919
- Film 42, Armoire 53, Casier H
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1919-1922
- Film 42, Armoire 53, Casier H
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1919
- Film 42, Armoire 53, Casier H
- livre des soldats du régiment, 1919-1921
- Film 42, Armoire 53, Casier H
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1919-1922

Films 42 et 43, Armoire 53, Casier H et TH (Θ)

- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1919-1923  
Film 43, Armoire 53, Casier TH (Θ)
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1920-1924  
Film 43, Armoire 53, Casier TH (Θ)
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1920-1923  
Film 43, Armoire 53, Casier TH (Θ)
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1911-1923  
Film 43, Armoire 53, Casier TH (Θ)
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1921-1923  
Film 43, Armoire 53, Casier TH (Θ)
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1921-1922  
Film 43, Armoire 53, Casier TH (Θ)
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1921-1924  
Film 43, Armoire 53, Casier TH (Θ)
- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1921-1924  
Films 43 et 44, Armoire 53, Casier TH (Θ)
- livre des soldats du régiment, 1922-1925  
Film 44, Armoire 53, Casier TH (Θ)
- livre des soldats du régiment, 1922-1925  
Film 44, Armoire 53, Casier TH (Θ)
- livre des soldats du régiment, 1922-1923  
Film 44, Armoire 53, Casier TH (Θ)
- livre des soldats du régiment, 1922-1926  
Film 44, Armoire 53, Casier TH (Θ)
- livre des soldats du régiment, 1922-1924  
Film 44, Armoire 53, Casier TH (Θ)
- livre des soldats du régiment, 1922-1924  
Films 44 et 45, Armoire 53, Casier TH (Θ)

**149. Régiment de Sécurité des voies ferrées**

- livre des soldats du régiment, 1916-1919  
Film 5, Armoire 41, Casier A
- livre des soldats du régiment, 1917-1921

Film 5, Armoire 41, Casier A

- livre des soldats du régiment, 1917-1921

Film 5, Armoire 41, Casier A

- livre des soldats du régiment, 1919-1922

Film 5, Armoire 41, Casier A

- livre des soldats du régiment, 1919

Films 5 et 6, Armoire 41, Casier A

- livre des soldats du régiment, 1921

Film 6, Armoire 41, Casier A

**150. Régiment de télégraphistes**

- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1911-1921

Film 28, Armoire 53, Casier F

- livre des officiers du régiment, 1912-1932

Films 28 et 29, Armoires 53 et 54, Casier F et A

- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1915-1922

Film 29, Armoire 54, Casier A

- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1916-1922

Film 29, Armoire 54, Casier A

- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1916-1921

Film 30, Armoire 54, Casier A

- livre des soldats du régiment des classes militaires 1916-1920, 1916-1920

Film 31, Armoire 54, Casier A

- livre des soldats du régiment des classes militaires 1917-1919, 1916-1923

Film 31, Armoire 54, Casier A

- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1917-1922

Film 31, Armoire 54, Casier A

- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1917-1923

Film 32, Armoire 54, Casier A

- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, légion des radiotélégraphistes de l'Armée, 1917-1920

Film 32, Armoire 54, Casier A

- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1917-1920

Films 32 et 33, Armoire 54, Casier A

- livre des soldats du régiment des classes militaires différentes, 1920-1924  
Films 33 et 34, Armoire 54, Casier A
  - livre des soldats du régiment des classes militaires 1921-1924, 1921-1924  
Films 34 et 35, Armoire 54, Casier A
- 151. Section de diffusion/IV<sup>e</sup> Division**
- livre des hommes, 1901-1923  
Film 1, Armoire 3, Casier Z
  - livre des hommes, 1910-1923  
Film 1, Armoire 3, Casier Z
  - livre des hommes, 1916-1923  
Film 1, Armoire 3, Casier Z
- 152. Section de diffusion/VI<sup>e</sup> Division**
- livre des hommes, 1920-1923  
Film 1, Armoire 2, Casier S
- 153. Section de sécurité du ministère de l'Armée**
- livre des hommes, 1922  
Film 1, Armoire 2, Casier T
- 154. XIX<sup>e</sup> section de voitures**
- livre des hommes de la section, 1913-1919  
Film 1, Armoire 3, Casier I
- 155. 36<sup>e</sup> section de voitures**
- livre des hommes, 1912-1922  
Film 1, Armoire 3, Casier G (Γ)
- 156. Service d'État-major de l'Armée**
- livre des officiers et des adjudants-chefs du service, 1920  
Film 1, Armoire 70, Casier H
- 157. II<sup>e</sup> Station de Service des véhicules d'opération**
- livre des soldats, 1923  
Film 1, Armoire 40, Casier E
- 158. 147<sup>e</sup> Unité**
- livre des soldats du 8<sup>e</sup> bataillon des classes militaires 1913-1919  
Film 1, Armoire 37, Casier O
- 159. Unité des recrues d'artillerie du II<sup>e</sup> Corps d'Armée**

- livre des hommes de l'unité des recrues, 1919-1921  
Film 5, Armoire 5, Casier F
- 160. Unité des recrues d'artillerie légère et lourde**
- livre des hommes de l'unité des recrues, 1917-1920  
Films 2 et 3, Armoire 6, Casier B
- 161. Unité des recrues de Cavalerie Thessalonique**
- livre des hommes du III<sup>e</sup> escadron  
Film 1, Armoire 3, Casier O
  - livre des soldats, 1920-1922  
Film 2, Armoire 3, Casier O
- 162. Unité des recrues d'infanterie d'Athènes**
- livre des hommes de l'unité des recrues du 4<sup>e</sup> bataillon, 1919-1920  
Film 20, Armoire 5, Casier L
  - livre des hommes de l'unité des recrues, 1920  
Film 20, Armoire 5, Casier L
  - livre des hommes de l'unité des recrues, 1921  
Film 20, Armoire 5, Casier L
  - livre des hommes de l'unité des recrues, 1922  
Film 20, Armoire 5, Casier L
  - livre des hommes de l'unité des recrues du 2<sup>e</sup> bataillon, 1922  
Films 20 et 21, Armoire 5, Casier M
  - livre des hommes de l'unité des recrues du 13<sup>e</sup> bataillon, 1922  
Film 21, Armoire 5, Casier M
  - livre des hommes de l'unité des recrues, 1922-1923  
Films 21 et 22, Armoire 5, Casier M
  - livre des hommes de l'unité des recrues, 1923  
Film 22, Armoire 5, Casier M
- 163. Unité des recrues d'Héraklion**
- liste nominative des soldats, 1921  
Film 1, Armoire 3, Casier O
- 164. Unité des recrues de Serres**
- livre des hommes de l'unité des recrues des classes militaires différentes,  
1912-1919

- Film 33, Armoire 4, Casier KS (Ξ)
- livre des hommes de l'unité des recrues du 1ere bataillon, 1914-1919  
Film 33, Armoire 4, Casier KS (Ξ)
- livre des hommes de l'unité des recrues du 2<sup>e</sup> bataillon, 1914-1920  
Film 34, Armoire 4, Casier KS (Ξ)
- livre des hommes de l'unité des recrues du 3<sup>e</sup> bataillon des classes militaires différentes, 1917-1920  
Film 34, Armoire 4, Casier KS (Ξ)
- livre des hommes de l'unité des recrues, 1916-1920  
Film 35, Armoire 4, Casier KS (Ξ)
- livre des hommes de l'unité des recrues, 1918-1919  
Film 36, Armoire 4, Casier KS (Ξ)
- livre des hommes de l'unité des recrues, 1918-1919  
Film 40, Armoire 4, Casier O
- livre des hommes de l'unité des recrues, 1918-1919  
Film 40, Armoire 4, Casier O
- livre des hommes de l'unité des recrues, 1918-1920  
Film 41, Armoire 4, Casier O
- livre des hommes de l'unité des recrues, 1918-1922  
Film 41, Armoire 4, Casier O
- livre des hommes de l'unité des recrues, 1919  
Film 41, Armoire 4, Casier O
- livre des hommes de l'unité des recrues, 1919  
Film 41, Armoire 4, Casier O
- livre des hommes de l'unité des recrues, 1919  
Films 42-43, Armoire 4, Casier O
- livre des hommes de l'unité des recrues, 1919  
Film 44, Armoire 4, Casier O
- livre des hommes de l'unité des recrues, 1919  
Film 45, Armoire 4, Casier O
- livre des hommes de l'unité des recrues, 1919  
Film 45, Armoire 4, Casier O
- livre des hommes de l'unité des recrues, 1919

- Film 46, Armoire 4, Casier O
- livre des hommes de l'unité des recrues des classes militaires différentes, 1919  
Film 46, Armoire 4, Casier O
  - livre des hommes de l'unité des recrues, 1920  
Film 46, Armoire 4, Casier O
  - livre des hommes de l'unité des recrues, 1920  
Film 46, Armoire 4, Casier O
  - livre des hommes de l'unité des recrues, 1920  
Film 47, Armoire 4, Casier O
  - livre des hommes de l'unité des recrues, 1920  
Film 47, Armoire 4, Casier O
  - livre des hommes de l'unité des recrues du 3<sup>e</sup> bataillon, 1920  
Film 47, Armoire 4, Casier O
  - livre des hommes de l'unité des recrues, 1920  
Film 47, Armoire 4, Casier O
  - livre des hommes de l'unité des recrues, 1920-1921  
Film 48, Armoire 4, Casier O
  - livre des hommes de l'unité des recrues, 1921  
Film 49, Armoire 4, Casier O
  - livre des hommes de l'unité des recrues, 1921  
Film 49, Armoire 4, Casier O
  - livre des hommes de l'unité des recrues, 1921  
Film 49, Armoire 4, Casier O
  - livre des hommes de l'unité des recrues du 9<sup>e</sup> bataillon, 1921  
Film 50, Armoire 4, Casier O
  - livre des hommes de l'unité des recrues, 1921  
Film 50, Armoire 4, Casier O
  - livre des hommes de l'unité des recrues du 8<sup>e</sup> bataillon, 1921  
Film 50, Armoire 4, Casier O
  - livre des hommes de l'unité des recrues du 5<sup>e</sup> bataillon, 1921  
Film 50, Armoire 4, Casier O
  - livre des hommes de l'unité des recrues, 1921  
Film 50, Armoire 4, Casier O

- livre des hommes de l'unité des recrues du 7<sup>e</sup> bataillon, 1921  
Film 50, Armoire 4, Casier O
- livre des hommes de l'unité des recrues du 6<sup>e</sup> bataillon, 1921  
Film 50, Armoire 4, Casier O
- livre des hommes de l'unité des recrues des classes militaires différentes, 1921  
Film 50, Armoire 4, Casier O
- livre des hommes de l'unité des recrues du 6<sup>e</sup> bataillon, 1921  
Film 51, Armoire 4, Casier O
- livre des hommes de l'unité des recrues des classes militaires 1912-1913a, 1921  
Film 51, Armoire 4, Casier O
- livre des hommes de l'unité des recrues des classes militaires 1912-1913a, 1921  
Film 52, Armoire 4, Casier O
- livre des hommes de l'unité des recrues du 7<sup>e</sup> bataillon du 1/10, 1921-1922  
Film 52, Armoire 4, Casier O
- livre des hommes de l'unité des recrues, 1921-1924  
Film 52, Armoire 4, Casier O
- livre des hommes de l'unité des recrues, 1922  
Film 52, Armoire 4, Casier O
- livre des hommes de l'unité des recrues, 1922  
Film 53, Armoire 4, Casier O

**165. Unité des recrues de la Division d'Archipel**

- livre des hommes, 5<sup>e</sup> bataillon 1913-1920  
Film 9, Armoire 3, Casier S
- livre des hommes, 3<sup>e</sup> bataillon 1914-1920  
Film 9, Armoire 3, Casier S
- livre des hommes de l'unité des recrues de la Division d'Archipel, 4eme bataillon, 1919  
Film 9, Armoire 3, Casier S
- livre des hommes de l'unité des recrues de la Division d'Archipel, 1919  
Film 9, Armoire 3, Casier S

- livre des hommes de l'unité des recrues de la Division d'Archipel, 1ere bataillon, 1919-1920  
Film 9, Armoire 3, Casier S
  - livre des hommes, 4<sup>e</sup> bataillon, 1920  
Film 9, Armoire 3, Casier S
- 166. Unité des recrues de la Division de Crète (Unité des recrues de la V<sup>e</sup> Division)**
- livre des hommes de l'unité des recrues, 1907-1924, 1919-1922  
Film 5, Armoire 5, Casier I
  - livre des hommes de l'unité des recrues, 1905-1919, 1917-1918  
Film 5, Armoire 5, Casier I
  - livre des hommes de l'unité des recrues, 1921-1923, 1920-1922  
Film 6, Armoire 5, Casier I
  - livre des hommes de l'unité des recrues, 1923-1924, 1924  
Film 6, Armoire 5, Casier I
  - livre des hommes de l'unité des recrues des classes militaires différentes, 1924  
Film 6, Armoire 5, Casier I
- 167. Unité des recrues de la I<sup>e</sup> Division**
- livre des hommes de l'unité des recrues, 6<sup>e</sup> bataillon, 1917-1919  
Film 6, Armoire 3, Casier P (II)
  - livre des hommes de l'unité des recrues, 5<sup>e</sup> bataillon, 1919-1922  
Film 6, Armoire 3, Casier P (II)
  - livre des hommes de l'unité des recrues de la I<sup>ère</sup> Division, 1924  
Film 6, Armoire 3, Casier P (II)
  - livre des hommes de l'unité des recrues des classes militaires différentes  
Film 6, Armoire 3, Casier P (II)
- 168. Unité des recrues de la II<sup>e</sup> Division de Smyrne « Baltzova »**
- livre des hommes, 1913-1920  
Film 2, Armoire 5, Casier K
  - livre des hommes, 1916-1921  
Film 2, Armoire 5, Casier K
  - livre des hommes, 1917-1921  
Film 2, Armoire 5, Casier K
  - livre des hommes, 1918-1920

- Film 2, Armoire 5, Casier K
- livre des hommes, 1918-1923  
Film 2, Armoire 5, Casier K
- livre des hommes, 1920  
Film 3, Armoire 5, Casier K
- livre des hommes, 1920  
Film 3, Armoire 5, Casier K
- livre des hommes, 1920  
Film 3, Armoire 5, Casier K
- livre des hommes, 1917, 1920-1921  
Film 3, Armoire 5, Casier K
- livre des hommes, 1920-1921  
Film 3, Armoire 5, Casier K
- livre des actes de recrutement volontaire  
Film 3, Armoire 5, Casier K

**169. Unité des recrues des la IV<sup>e</sup> Division**

- livre des hommes de l'unité des recrues, 9<sup>e</sup> bataillon, 1909-1920  
Film 20, Armoire 4, Casier Y
- livre des hommes de l'unité des recrues des classes militaires différentes, 1917-1922  
Film 22, Armoire 4, Casier Y
- livre des hommes de l'unité des recrues, 7<sup>e</sup> bataillon, 1919-1920, 1919  
Film 23, Armoire 4, Casier Y
- livre des hommes de l'unité des recrues des classes militaires différentes, 1919  
Film 23, Armoire 4, Casier Y
- livre des hommes de l'unité des recrues des classes militaires 1920-1921, 1919-1921  
Film 24, Armoire 4, Casier Y
- livre des hommes de l'unité des recrues, 4<sup>e</sup> bataillon, 1920  
Film 24, Armoire 4, Casier Y
- livre des hommes de l'unité des recrues, 1914-1913b-1916-1920, 1920-1923  
Film 24, Armoire 4, Casier Y
- livre des hommes de l'unité des recrues des classes militaires différentes, 1921

Film 24, Armoire 4, Casier Y

- livre des hommes de l'unité des recrues, 10<sup>e</sup> bataillon, 1922, 1921

Film 24, Armoire 4, Casier Y

- livre des hommes de l'unité des recrues, 6<sup>e</sup> bataillon des classes militaires 1907-1914, 1921

Film 24, Armoire 4, Casier Y

- livre des hommes de l'unité des recrues des classes militaires différentes, 1921-1922

Film 24, Armoire 4, Casier Y

- livre des hommes de l'unité des recrues des classes militaires 1922-1923, 1921-1923

Film 24, Armoire 4, Casier Y

- livre des hommes de l'unité des recrues des classes militaires 1921-1923, 1921-1923

Film 24, Armoire 4, Casier Y

- livre des hommes de l'unité des recrues des classes militaires 1905-1923, 1922-1923

Film 24, Armoire 4, Casier Y

- livre des officiers de l'unité des recrues du 22 octobre, 1922-1923

Film 24, Armoire 4, Casier Y

- livre des hommes de l'unité des recrues des classes militaires 1921-1922, 1922-1923

Film 25, Armoire 4, Casier Y

**170. Unité des recrues de la XIV<sup>e</sup> Division**

- livre des hommes de l'unité des recrues, 1919

Film 13, Armoire 5, Casier H

- livre des officiers et des adjudants-chefs, 1917-1920

Film 13, Armoire 5, Casier H

**171. Unité des recrues du Quartier Général de Thessalonique**

- livre des hommes de l'unité des recrues, 1914-1923

Film 7, Armoire 6, Casier B

## 2. Ordres du jour

### 1. 1<sup>ère</sup> Armée

- livre des ordres du jour de l'État-major de l'armée, 1/11/1922-30/1/1923  
Film 65, Armoire 41, Casier M

### 2. Base militaire de Moudania-Brousse-Redestos (Ex-bataillon d'intendance militaire de Brousse)

- livre des ordres du jour, 8/4/1921-22/6/1921  
Film 1, Armoire 2, Casier TH (Θ)
- livre des ordres du jour, 8/5/1921-9/8/1921  
Film 1, Armoire 2, Casier TH (Θ)
- livre des ordres du jour, 29/6/1921-11/8/1921  
Film 1, Armoire 2, Casier TH (Θ)
- livre des ordres du jour, 1/7/1921-27/9/1921  
Film 1, Armoire 2, Casier TH (Θ)
- livre des ordres du jour, 5/7/1921-9/9/1921  
Film 1, Armoire 2, Casier TH (Θ)
- livre des ordres du jour, 28/8/1921-20/11/1921  
Film 1, Armoire 2, Casier TH (Θ)
- livre des ordres du jour, 29/8/1921-5/10/1921  
Film 1, Armoire 2, Casier TH (Θ)
- livre des ordres du jour, 10/9/1921-3/11/1921  
Film 1, Armoire 2, Casier TH (Θ)
- livre des ordres du jour, 4/11/1921-10/12/1921  
Film 1, Armoire 2, Casier TH (Θ)
- livre des ordres du jour, 19/11/1921-31/12/1921  
Film 1, Armoire 2, Casier TH (Θ)
- livre des ordres du jour, 2/11/1921-24/1/1922  
Film 1, Armoire 2, Casier TH (Θ)
- livre des ordres du jour, 5/12/1921-30/1/1922  
Film 2, Armoire 2, Casier TH (Θ)
- livre des ordres du jour, 1/1/1922-10/3/1922  
Film 2, Armoire 2, Casier TH (Θ)
- livre des ordres du jour, 1/1/1922-30/9/1922

- Film 2, Armoire 2, Casier TH (Θ)
  - livre des ordres du jour, 3/1/1922-9/3/1922  
Film 2, Armoire 2, Casier TH (Θ)
  - livre des ordres du jour, 24/1/1922-3/6/1922  
Film 2, Armoire 2, Casier TH (Θ)
  - livre des ordres du jour, 14/2/1922-25/10/1922  
Film 2, Armoire 2, Casier TH (Θ)
  - livre des ordres du jour, 8/3/1922-1/7/1922  
Film 2, Armoire 2, Casier TH (Θ)
  - livre des ordres du jour des officiers, 24/3/1922-7/12/1922  
Film 2, Armoire 2, Casier TH (Θ)
  - livre des ordres du jour, 2/7/1922-17/8/1922  
Film 2, Armoire 2, Casier TH (Θ)
  - livre des ordres du jour, 1/9/1922-31/1/1923  
Film 2, Armoire 2, Casier TH (Θ)
3. Bataillon d'intendance militaire de Thessalonique
- livre des ordres du jour du bataillon de l'intendance militaire de Thessalonique, 13/9/1920-18/6/1921  
Film 2, Armoire 25, Casier Y
4. IV<sup>e</sup> bataillon de sapeurs
- livre des ordres du jour du bataillon, 4<sup>e</sup> bataillon, 3/5/1921-4/7/1921  
Film 1, Armoire 2, Casier F
  - livre des ordres du jour du bataillon, 9/5/1921-29/1/1922  
Film 1, Armoire 2, Casier F
  - livre des ordres du jour du bataillon, 4<sup>e</sup> bataillon, 5/7/1921-9/10/1921  
Film 1, Armoire 2, Casier F
5. X<sup>e</sup> bataillon de sapeurs
- livre des ordres du jour des officiers du bataillon de génie, 1/2/1920-15/4/1923  
Film 1, Armoire 3, Casier TH (Θ)
  - livre des ordres du jour du bataillon, 7/6/1922-29/1/1923  
Film 1, Armoire 3, Casier TH (Θ)
  - livre des ordres du jour du bataillon, 19/12/1922-19/6/1923  
Film 1, Armoire 3, Casier TH (Θ)

- livre des ordres du jour du bataillon, 27/6/1922-18/12/1922  
Films 1 et 2, Armoire 3, Casier TH (Θ)
  - livre des ordres du jour du bataillon, 12/4/1923-30/5/1923  
Film 2, Armoire 3, Casier TH (Θ)
  - livre des ordres du jour du bataillon, 7/5/1923-13/8/1923  
Film 2, Armoire 3, Casier TH (Θ)
  - livre des ordres du jour du bataillon, 5/6/1923-8/9/1923  
Film 2, Armoire 3, Casier TH (Θ)
  - livre des ordres du jour du bataillon, 20/6/1923-29/8/1923  
Film 2, Armoire 3, Casier TH (Θ)
  - enveloppe des décisions judiciaires et des verdicts des hôpitaux, 1922-1924  
Films 2 et 3, Armoire 3, Casier TH (Θ)
6. I<sup>er</sup> bataillon de soldats auxiliaires
- livre des ordres du jour du bataillon, 11/6/1922-17/11/1922  
Film 9, Armoire 25, Casier KS (Ξ)
  - livre des ordres du jour du bataillon, 8/7/1922-7/11/1922  
Film 10, Armoire 25, Casier KS (Ξ)
  - livre des ordres du jour du bataillon, 15/7/1922-15/2/1923  
Film 10, Armoire 25, Casier KS (Ξ)
  - livre des ordres du jour du bataillon, 7/11/1922-29/12/1923  
Films 10 et 11, Armoire 25, Casier KS (Ξ)
  - livre des ordres du jour du bataillon, 18/11/1922-4/5/1923  
Film 11, Armoire 25, Casier KS (Ξ)
  - livre des ordres du jour du bataillon, 15/12/1922-29/7/1923  
Film 11, Armoire 25, Casier KS (Ξ)
  - livre des ordres du jour du bataillon, 3/12/1922-9/3/1923  
Film 12, Armoire 25, Casier KS (Ξ)
  - livre des ordres du jour du bataillon, 9/3/1923-8/5/1923  
Film 12, Armoire 25, Casier KS (Ξ)
7. II<sup>e</sup> bataillon de soldats auxiliaires
- livre des ordres du jour, 1/1/1919-16/6/1919  
Film 3, Armoire 25, Casier P
  - livre des ordres du jour de recrutement, 20/10/1919-7/12/1919

- Film 3, Armoire 25, Casier P
- livre des ordres du jour, 12/11/1919-12/4/1920
- Film 4, Armoire 25, Casier P
- livre des ordres du jour, 22/4/1919-18/7/1920
- Film 4, Armoire 25, Casier P
- livre des ordres du jour de recrutement, 19/7/1920-13/12/1920
- Film 5, Armoire 25, Casier P
- livre des ordres du jour du personnel, 19/7/1920-5/12/1920
- Film 5, Armoire 25, Casier P
- livre des ordres du jour du personnel, 19/9/1920-19/1/1922
- Film 5, Armoire 25, Casier P
- livre des ordres du jour, 1/11/1921-15/2/1922
- Film 6, Armoire 25, Casier P
- livre des ordres du jour de recrutement, 17/5/1923-16/5/1924
- Film 6, Armoire 25, Casier P
- livre des ordres du jour de recrutement, 28/6/1923-21/8/1923
- Film 7, Armoire 25, Casier P
- 8. V<sup>e</sup> bataillon de soldats auxiliaires**
  - livre des ordres du jour du bataillon, 7/12/1921-19/4/1922
  - Film 4, Armoire 25, Casier T
- 9. III<sup>e</sup> bataillon de télégraphistes**
  - livre des ordres du jour du bataillon, 16/12/1921-1/5/1923
  - Film 1, Armoire 29, Casier S
- 10. IV<sup>e</sup> bataillon des télégraphistes**
  - livre des ordres du jour du bataillon, 6/1/1922-17/8/1923
  - Film 1, Armoire 29, Casier S
  - livre des ordres du jour du bataillon, 13/7/1923-6/10/1923
  - Film 1, Armoire 29, Casier S
- 11. 3<sup>e</sup> bloc opératoire de la Division de Smyrne**
  - livre des ordres du jour du bloc, 5/5/1920-28/2/1921
  - Film 1, Armoire 71, Casier B
  - livre des ordres du jour du bloc, 1/3/1921-25/10/1921
  - Film 1, Armoire 71, Casier B

- livre des ordres du jour du bloc, 26/10/1921-25/3/1922  
Film 1, Armoire 71, Casier B
- livre des ordres du jour du bloc, 26/3/1922-1/11/1922  
Film 1, Armoire 71, Casier B

**12. Centre de ration des chevaux d'Athènes**

- livre des ordres du jour, 19/2/1920-2/6/1920  
Film 1, Armoire 22, Casier I
- livre des ordres du jour de la place, 26/8/1920-24/5/1921  
Film 1, Armoire 22, Casier I
- livre des ordres du jour, 17/9/1920-4/5/1921  
Films 1 et 2, Armoire 22, Casier I
- livre des ordres du jour, 2/8/1921-10/5/1922  
Film 2, Armoire 22, Casier I
- livre des ordres du jour, 21/12/1921-1/7/1922  
Film 2, Armoire 22, Casier I
- livre des ordres du jour, 30/12/1921-23/9/1922  
Film 2, Armoire 22, Casier I
- livre des ordres du jour du personnel, 24/9/1922-29/9/1923  
Films 2 et 3, Armoire 22, Casier I
- livre des ordres du jour de recrutement, 15/10/1922-16/11/1922  
Film 3, Armoire 22, Casier I
- livre des ordres du jour de recrutement, 19/11/1922-12/9/1923  
Film 3, Armoire 22, Casier I
- livre des ordres du jour, 9/12/1922-17/7/1923  
Film 3, Armoire 22, Casier I
- livre des ordres du jour, 14/1/1923-29/8/1923  
Films 3 et 4, Armoire 22, Casier I

**13. Centre de ration des chevaux de Smyrne**

- livre des ordres du jour, 12/4/1920-30/4/1921  
Film 1, Armoire 22, Casier TH (Θ)

**14. Centre de ration des chevaux de Thessalonique**

- livre des ordres du jour, 25/8/1921-18/11/1921  
Film 6, Armoire 23, Casier A

- livre des ordres du jour, 28/8/1921-25/11/1921  
Film 7, Armoire 23, Casier A
  - livre des ordres du jour, 12/7/1922-20/11/1922  
Film 7, Armoire 23, Casier A
- 15. Corps des Volontaires Circassiens de Mytilène**
- livre des ordres du jour du corps, 1<sup>er</sup>/3/1923-8/1923  
Film 1, Armoire 55, Casier Y
- 16. I<sup>er</sup> Corps d'Armée**
- livre des ordres du jour du Corps d'Armée, 14/1/1922-31/12/1924  
Film 127, Armoire 56, Casier Z
  - livre des ordres du jour du Corps d'Armée, 3/10/1922-4/1/1924  
Film 127, Armoire 56, Casier Z
  - livre des ordres du jour du Quartier Général, 1/2/1923-31/8/1923  
Film 127, Armoire 56, Casier Z
  - livre des ordres du jour du Quartier Général, 25/5/1923-9/8/1923  
Films 127 et 128, Armoire 56, Casier Z
- 17. Dépôt de matériel de guerre d'Athènes**
- livre des ordres du jour de recrutement, 4/11/1919-31/8/1920  
Films 6 et 7, Armoire 23, Casier TH (Θ)
  - livre des ordres du jour, 2/1/1920-7/11/1920  
Film 7, Armoire 23, Casier TH (Θ)
  - livre des ordres du jour, 11/7/1920-20/3/1921  
Film 7, Armoire 23, Casier TH (Θ)
  - livre des ordres du jour, 2/2/1921-24/7/1921  
Films 7 et 8, Armoire 23, Casier TH (Θ)
  - livre des ordres du jour, 23/3/1921-30/9/1921  
Film 8, Armoire 23, Casier TH (Θ)
  - livre des ordres du jour, 11/11/1921-3/3/1922  
Film 8, Armoire 23, Casier TH (Θ)
- 18. II<sup>e</sup> dépôt de matériel de guerre de Patras**
- livre des ordres du jour, 27/3/1921-11/10/1922  
Film 3, Armoire 13, Casier A
  - livre des ordres du jour, 22/4/1921-31/12/1921

Film 3, Armoire 13, Casier A

- livre des ordres du jour, 7/6/1922-5/11/1922

Film 3, Armoire 13, Casier A

**19. Dépôt de matériel vétérinaire d'Athènes (Dépôt sanitaire de Smyrne)**

- livre des ordres du jour du dépôt sanitaire de Smyrne, 2/7/1919-24/6/1920

Film 1, Armoire 1, Casier H

- livre des ordres du jour du dépôt sanitaire de Smyrne, 25/6/1920-5/2/1921

Film 1, Armoire 1, Casier H

- livre des ordres du jour du dépôt sanitaire de Smyrne, 16/8/1920-3/1/1921

Film 1, Armoire 1, Casier H

- livre des ordres du jour du dépôt sanitaire de Smyrne, 1/1/1921-18/5/1921

Film 1, Armoire 1, Casier H

- livre des ordres du jour du dépôt sanitaire de Smyrne, 6/2/1921-5/4/1921

Film 1, Armoire 1, Casier H

- livre des ordres du jour du dépôt sanitaire de Smyrne, 6/4/1921-8/6/1921

Film 1, Armoire 1, Casier H

- livre des ordres du jour du dépôt sanitaire de Smyrne, 20/5/1921-6/7/1921

Film 1, Armoire 1, Casier H

- livre des ordres du jour du dépôt sanitaire de Smyrne, 9/6/1921-17/7/1921

Film 1, Armoire 1, Casier H

- livre des ordres du jour du dépôt sanitaire de Smyrne, 18/7/1921-4/12/1921

Film 1, Armoire 1, Casier H

- livre des ordres du jour du dépôt sanitaire de Smyrne, 5/12/1921-31/5/1922

Films 1 et 2, Armoire 1, Casier H

- livre des ordres du jour du dépôt sanitaire de Smyrne, 10/12/1921-4/3/1922

Film 2, Armoire 1, Casier H

**20. Détachement mixte de Crète**

- livre des ordres du jour du détachement mixte de Crète, 30/10/1919-16/11/1919

Film 1, Armoire 1, Casier P (II)

- livre des ordres du jour du détachement mixte de Crète, 5/7/1920-4/8/1920

Film 1, Armoire 1, Casier P (II)

- livre des ordres du jour du détachement mixte de Crète, 10/12/1921-16/4/1922

Film 1, Armoire 1, Casier P (II)

- livre des ordres du jour du détachement mixte de Crète, 6<sup>e</sup> bataillon, 10/12/1921-29/4/1922

Film 1, Armoire 1, Casier P (II)

- livre des ordres du jour du détachement mixte de Crète, 10/12/1921-11/5/1922

Film 1, Armoire 1, Casier P (II)

- livre des ordres du jour de gestion du détachement mixte de Crète, 14/12/1921-5/11/1922

Films 1 et 2, Armoire 1, Casier P (II)

- livre des ordres du jour des officiers du détachement mixte de Crète, 11/1/1922-29/8/1922

Film 2, Armoire 1, Casier P (II)

- livre des ordres du jour du détachement mixte de Crète, 16/1/1922-17/7/1922

Film 2, Armoire 1, Casier P (II)

- livre des ordres du jour du personnel du détachement mixte de Crète, 1/2/1922-1/4/1922

Film 2, Armoire 1, Casier P (II)

- livre des ordres du jour du personnel du détachement mixte de Crète, 11<sup>e</sup> bataillon, 2/2/1922-13/3/1922

Film 2, Armoire 1, Casier P (II)

- livre des ordres du jour du détachement mixte de Crète, 5<sup>e</sup> bataillon, 10/3/1922-6/5/1922

Film 2, Armoire 1, Casier P (II)

- livre des ordres du jour du détachement mixte de Crète, 58<sup>e</sup> régiment, 18/3/1922-15/4/1922

Film 2, Armoire 1, Casier P (II)

- livre des ordres du jour du détachement mixte de Crète, 9<sup>e</sup> bataillon, 12/4/1922-19/8/1922

Film 2, Armoire 1, Casier P (II)

- livre des ordres du jour du détachement mixte de Crète, 9<sup>e</sup> bataillon, 29/4/1922-21/6/1922

Film 2, Armoire 1, Casier P (II)

- livre des ordres du jour du détachement mixte de Crète, II<sup>ème</sup> batterie, 5/5/1922-11/7/1922  
Film 2, Armoire 1, Casier P (II)
- livre des ordres du jour du détachement mixte de Crète, 5<sup>e</sup> bataillon, 5/6/1922-8/7/1922  
Film 2, Armoire 1, Casier P (II)
- livre des ordres du jour du détachement mixte de Crète, 4<sup>e</sup> bataillon, 13/6/1922-3/8/1922  
Film 2, Armoire 1, Casier P (II)
- livre des ordres du jour de recrutement du détachement mixte de Crète, 23/6/1922-14/8/1922  
Film 3, Armoire 1, Casier P (II)
- livre des ordres du jour du détachement mixte de Crète, 5<sup>e</sup> bataillon, 25/6/1922-7/8/1922  
Film 3, Armoire 1, Casier P (II)
- livre des ordres du jour du détachement mixte de Crète, 23/7/1922-13/10/1922  
Film 3, Armoire 1, Casier P (II)
- livre des ordres du jour du détachement mixte de Crète, 5<sup>e</sup> bataillon, 9/8/1922-13/9/1922  
Film 3, Armoire 1, Casier P (II)
- livre des ordres du jour de recrutement du détachement mixte de Crète, 17/8/1922-15/9/1922  
Film 3, Armoire 1, Casier P (II)
- livre des ordres du jour du détachement mixte de Crète, II<sup>ème</sup> batterie, 6/5/1922-24/7/1922  
Film 3, Armoire 1, Casier P (II)
- livre des ordres du jour du détachement mixte de Crète, 5<sup>e</sup> bataillon, 7/5/1922-6/7/1922  
Film 3, Armoire 1, Casier P (II)
- livre des ordres du jour du détachement mixte de Crète, I<sup>ère</sup> batterie, 12/5/1922-27/7/1922  
Film 3, Armoire 1, Casier P (II)

**21. IV<sup>e</sup> Détachement de télégraphistes**

- livre des ordres du jour du détachement, 10/8/1919-24/10/1919  
Film 1, Armoire 1, Casier O
  - livre des ordres du jour du détachement, 25/10/1919-30/11/1919  
Film 1, Armoire 1, Casier O
- 22. VI<sup>e</sup> Détachement de télégraphistes**
- livre des ordres du jour du détachement, 10/7/1921-14/2/1922  
Film 1, Armoire 1, Casier O
  - livre des ordres du jour du détachement, 6/2/1922-13/7/1922  
Film 1, Armoire 1, Casier O
  - livre des ordres du jour du détachement, 4/7/1922-1/3/1923  
Film 1, Armoire 1, Casier O
- 23. VII<sup>e</sup> Détachement de télégraphistes**
- livre des ordres du jour du détachement, 20/10/1922-18/8/1923  
Film 1, Armoire 1, Casier Y
- 24. Division d'Archipel**
- livre des ordres du jour, 2/12/1921-8/8/1922  
Film 69, Armoire 31, Casier G (Γ)
- 25. X<sup>e</sup> Division**
- livre des ordres du jour, 1/7/1919-17/11/1922  
Film 2, Armoire 32, Casier Z
  - livre des ordres du jour, 24/11/1922-2/8/1923  
Film 2, Armoire 32, Casier Z
- 26. XI<sup>e</sup> Division**
- livre des ordres du jour du bataillon de l'État-major, 1/1/1923-22/8/1923  
Film 38, Armoire 35, Casier KS (Ξ)
  - livre des ordres du jour de la Division, 6/1/1923-10/2/1923  
Film 38, Armoire 35, Casier KS (Ξ)
- 27. XI<sup>e</sup> escadre de brancardiers**
- livre des ordres du jour, 17/1/1922-13/8/1922  
Film 1, Armoire 36, Casier KS (Ξ)
  - livre des ordres du jour, 25/2/1921-16/1/1922  
Film 1, Armoire 36, Casier KS (Ξ)
  - livre des ordres du jour, 1/4/1922-22/8/1922

Film 1, Armoire 36, Casier KS (Ξ)

**28. I<sup>re</sup> escadre d'infirmiers**

- livre des ordres du jour, 19/8/1920-28/10/1920  
Film 5, Armoire 35, Casier B
- livre des ordres du jour, 8/6/1921-4/11/1921  
Films 5 et 6, Armoire 35, Casier B
- livre des ordres du jour, 14/10/1921-31/5/1922  
Film 6, Armoire 35, Casier B
- livre des ordres du jour, 6/11/1922-28/1/1923  
Films 6 et 7, Armoire 35, Casier B
- livre des ordres du jour, 11/1/1923-6/4/1923  
Film 7, Armoire 35, Casier B
- livre des ordres du jour, 22/1/1923-26/6/1923  
Films 7 et 8, Armoire 35, Casier B
- livre des ordres du jour, 1/3/1923-3/9/1923  
Film 8, Armoire 35, Casier B
- livre des ordres du jour de recrutement, 10/3/1923-31/8/1923  
Film 8, Armoire 35, Casier B

**29. I<sup>re</sup> escadre d'intendance militaire**

- livre des ordres du jour, 1/12/1920-31/3/1922  
Film 1, Armoire 34, Casier I
- livre des ordres du jour des officiers, 1/4/1922-15/9/1923  
Film 1, Armoire 34, Casier I

**30. XII<sup>e</sup> escadre d'artillerie lourde**

- livre des ordres du jour de l'escadre, 16/7/1921-25/9/1921  
Film 4, Armoire 35, Casier T
- livre des ordres du jour de l'escadre, 26/9/1921-13/6/1922  
Film 4, Armoire 35, Casier T

**31. Jury sanitaire militaire de Patras**

- livre des libellés des séances, 8/8/1921-17/3/1923  
Film 3, Armoire 12, Casier O

**32. Légion d'attachement de Pirée**

- livre des ordres du jour, 14/6/1922-29/10/1922

- Film 6, Armoire 69, Casier Z
- livre des ordres du jour, 26/7/1922-3/11/1922
- Film 6, Armoire 69, Casier Z
- livre des ordres du jour, 5/10/1922-26/11/1922
- Films 6 et 7, Armoire 69, Casier Z
- 33. Légion indépendante de Lesbos**
  - livre des ordres du jour de la légion, 17/3/1919-22/4/1920
  - Film 1, Armoire 56, Casier H
  - livre des ordres du jour de la légion, 27/9/1922-18/1/1924
  - Film 1, Armoire 56, Casier H
- 34. I<sup>ère</sup> légion indépendante d'infanterie**
  - livre des ordres du jour, 27/4/1922-14/8/1922
  - Film 1, Armoire 56, Casier H
- 35. VII<sup>e</sup> légion de l'arrière de l'Armée d'Asie mineure**
  - livre des ordres du jour, 5/4/1919-23/6/1919
  - Film 1, Armoire 62, Casier D (Δ)
  - livre des ordres du jour de 4<sup>e</sup> bataillon, 25/4/1919-29/6/1919
  - Film 1, Armoire 62, Casier D (Δ)
  - livre des ordres du jour de 3<sup>e</sup> bataillon, 25/4/1919-23/6/1919
  - Film 1, Armoire 62, Casier D (Δ)
  - livre des ordres du jour, 26/4/1919-23/6/1919
  - Film 1, Armoire 62, Casier D (Δ)
  - livre des ordres du jour, 9/9/1919-5/1/1920
  - Film 1, Armoire 62, Casier D (Δ)
- 36. Quartier Général de l'Armée d'Asie mineure**
  - livre des ordres du jour du quartier général, 6/10/1919-6/4/1921
  - Film 1, Armoire 39, Casier O
  - livre des ordres du jour du quartier général, 1/1/1922-4/11/1922
  - Film 2, Armoire 39, Casier O
  - livre des ordres du jour du quartier général, 8/4/1922-22/11/1922
  - Film 2, Armoire 39, Casier O
  - livre des ordres du jour du quartier général, 8/4/1922-18/9/1922
  - Film 2, Armoire 39, Casier O

- livre des ordres du jour du quartier général, 24/5/1922-30/5/1923  
Film 3, Armoire 39, Casier O
- livre des ordres du jour du quartier général, 5/7/1922-10/7/1923  
Films 3 et 4, Armoire 39, Casier O
- livre des ordres du jour du quartier général, 15/7/1922-22/12/1922  
Film 4, Armoire 39, Casier O
- livre des ordres du jour du quartier général, 17/7/1922-11/2/1923  
Film 4, Armoire 39, Casier O
- livre des ordres du jour du quartier général, 24/12/1922-5/3/1923  
Film 4, Armoire 39, Casier O

### **37. Régiment de télégraphistes**

- livre des ordres du jour du régiment, 21/4/1919-16/6/1920  
Film 8, Armoire 53, Casier Y
- livre des ordres du jour du régiment, 21/7/1919-9/9/1919  
Film 8, Armoire 53, Casier Y
- livre des ordres du jour du régiment, 11/9/1919-19/1/1920  
Films 8 et 9, Armoire 53, Casier Y
- livre des ordres du jour du régiment, 13/9/1919-7/3/1920  
Film 9, Armoire 53, Casier Y

### **38. 3<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie légère**

- livre des ordres du jour du régiment, 21/12/1919-18/4/1920  
Film 10, Armoire 43, Casier I
- livre des ordres du jour du régiment, 2/12/1920-11/2/1921  
Film 10, Armoire 43, Casier I
- livre des ordres du jour du régiment, 16/1/1921-5/3/1921  
Film 10, Armoire 43, Casier I
- livre des ordres du jour du régiment, 19/2/1922-1/11/1922  
Films 10 et 11, Armoire 43, Casier I
- livre des ordres du jour du régiment, 10/3/1922-19/3/1922  
Film 11, Armoire 43, Casier I
- livre des ordres du jour du régiment, 20/3/1922-29/3/1922  
Film 11, Armoire 43, Casier I
- livre des ordres du jour du régiment, 30/6/1922-30/6/1923

Film 11, Armoire 43, Casier I

- livre des ordres du jour du régiment, 20/10/1922-20/12/1922

Films 11 et 12, Armoire 43, Casier I

- livre des ordres du jour du régiment, 2/11/1922-15/12/1922

Film 12, Armoire 43, Casier I

- livre des ordres du jour du régiment, 15/12/1922-20/3/1923

Film 12, Armoire 43, Casier I

- livre des ordres du jour de l'escadre, 1/1/1923-19/1/1923

Film 12, Armoire 43, Casier I

- livre des ordres du jour de l'escadre, 14/3/1923-12/4/1923

Film 12, Armoire 43, Casier I

- livre des ordres du jour de l'escadre, 27/3/1923-29/5/1923

Film 12, Armoire 43, Casier I

- livre des ordres du jour de l'escadre, 5/5/1923-15/6/1923

Films 12 et 13, Armoire 43, Casier I

- livre des ordres du jour de l'escadre, 18/6/1923-10/8/1923

Film 13, Armoire 43, Casier I

**39. 3<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie lourde de Thessalonique**

- livre des ordres du jour du régiment, 22/12/1919-2/6/1920

Film 2, Armoire 43, Casier G (Γ)

- livre des ordres du jour du régiment, 18/12/1919-12/12/1920

Film 2, Armoire 43, Casier G (Γ)

- livre des ordres du jour du régiment, 11/1/1920-13/5/1920

Film 3, Armoire 43, Casier G (Γ)

- livre des ordres du jour du régiment, 11/6/1920-3/9/1920

Film 3, Armoire 43, Casier G (Γ)

- livre des ordres du jour du régiment, 1/5/1921-11/10/1921

Films 3 et 4, Armoire 43, Casier G (Γ)

**40. 3<sup>e</sup> Régiment de Cavalerie**

- livre des ordres du jour, 10/10/1919-31/1/1920

Film 18, Armoire 42, Casier P (II)

- livre des ordres du jour, 26/9/1919-20/11/1919

Film 18, Armoire 42, Casier P (II)

**41. 1<sup>er</sup>/38 Régiment d'Evzones**

- livre des ordres du jour du régiment, 13/8/1920-6/10/1921  
Films 1 et 2, Armoire 42, Casier Z
- livre des ordres du jour du régiment, 24/10/1921-31/5/1922  
Film 2, Armoire 42, Casier Z
- livre des ordres du jour du régiment, 3/1/1922-19/1/1923  
Film 2, Armoire 42, Casier Z
- livre des ordres du jour du régiment, 22/10/1922-26/5/1923  
Films 2 et 3, Armoire 42, Casier Z
- livre des ordres du jour du régiment, 5/11/1922-10/10/1923  
Film 3, Armoire 42, Casier Z
- livre des ordres du jour du régiment, 27/5/1923-5/9/1923  
Film 3, Armoire 42, Casier Z

**42. 3/40<sup>e</sup> Régiment d'Evzones**

- livre des ordres du jour du régiment, 3/11/1922-23/5/1923  
Film 1, Armoire 42, Casier TH (Θ)

**43. 5/42<sup>e</sup> Régiment d'Evzones**

- livre des ordres du jour du régiment, 14/3/1921-14/4/1922  
Film 2, Armoire 42, Casier I
- livre des ordres du jour du régiment, 18/9/1922-22/11/1922  
Film 2, Armoire 42, Casier I
- livre des ordres du jour du régiment, 9/5/1923-7/12/1923  
Films 2 et 3, Armoire 42, Casier I

**44. 3<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Chalkida**

- livre des ordres du jour du régiment, 17/9/1922-14/12/1922  
Film 5, Armoire 43, Casier P (II)
- livre des ordres du jour du régiment, 17/9/1922-26/3/1923  
Film 5, Armoire 43, Casier P (II)
- livre des ordres du jour du régiment, 20/9/1922-15/9/1924  
Films 5 et 6, Armoire 43, Casier P (II)
- livre des ordres du jour du régiment, 3/1/1923-13/4/1923  
Film 6, Armoire 43, Casier P (II)
- livre des ordres du jour du régiment, 21/3/1923-30/8/1923

- Film 6, Armoire 43, Casier P (II)
- livre des ordres du jour du régiment, 14/4/1923-4/6/1923  
Films 6 et 7, Armoire 43, Casier P (II)
- livre des ordres du jour du régiment, 26/4/1923-20/10/1923  
Film 7, Armoire 43, Casier P (II)
- livre des ordres du jour du régiment, 4/5/1923-12/6/1923  
Film 7, Armoire 43, Casier P (II)
- livre des ordres du jour de recrutement, 2/7/1923-27/8/1923  
Film 7, Armoire 43, Casier P (II)
- 45. 4<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie d'Archipel**
  - livre des ordres du jour, 10/11/1921-6/2/1922  
Film 1, Armoire 43, Casier T
- 46. 4<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Larissa**
  - livre des ordres du jour des opérations, 30/6/1921-31/12/1921  
Film 17, Armoire 44, Casier A
  - livre des ordres du jour du régiment, 20/2/1922-29/4/1922  
Films 16 et 17, Armoire 44, Casier A
  - livre des ordres du jour du régiment, 3/7/1922-24/9/1922  
Film 17, Armoire 44, Casier A
  - livre des ordres du jour du régiment, 30/7/1922-1/11/1922  
Film 17, Armoire 44, Casier A
  - livre des ordres du jour du régiment, 31/10/1922-9/3/1922  
Films 17 et 18, Armoire 44, Casier A
  - livre des ordres du jour du régiment, 1/11/1922-4/1/1923  
Film 18, Armoire 44, Casier A
  - livre des ordres du jour régiment, 2/11/1922-24/12/1922  
Film 18, Armoire 44, Casier A
  - livre des ordres du jour du régiment, 25/11/1922-13/4/1923  
Films 18 et 19, Armoire 44, Casier A
  - livre des ordres du jour du personnel du régiment, 18/12/1922-19/6/1923  
Film 19, Armoire 44, Casier A
  - livre des ordres du jour du régiment, 24/11/1922-22/7/1923  
Film 19, Armoire 44, Casier A

- livre des ordres du jour du régiment, 14/4/1923-1/6/1923  
Film 20, Armoire 44, Casier A
- livre des ordres du jour du régiment, 25/5/1923-19/11/1923  
Film 20, Armoire 44, Casier A

**47. 6<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie d'Archipel**

- livre des ordres du jour de recrutement, 4/5/1919-19/6/1919  
Films 4 et 5, Armoire 41, Casier Z
- livre des ordres du jour, 4/5/1919-24/5/1919  
Film 5, Armoire 41, Casier Z
- livre des ordres du jour du personnel, 13/5/1919-21/6/1919  
Film 5, Armoire 41, Casier Z
- livre des ordres du jour, 26/5/1919-27/7/1919  
Film 5, Armoire 41, Casier Z
- livre des ordres du jour, 29/6/1919-2/8/1919  
Film 5, Armoire 41, Casier Z
- livre des ordres du jour de recrutement, 25/6/1919-4/9/1919  
Films 5 et 6, Armoire 41, Casier Z
- livre des ordres du jour, 5/7/1919-5/9/1919  
Film 6, Armoire 41, Casier Z
- livre des ordres du jour, 2/7/1919-29/9/1919  
Film 6, Armoire 41, Casier Z
- livre des ordres du jour, 18/7/1919-27/8/1919  
Film 6, Armoire 41, Casier Z
- livre des ordres du jour de recrutement, 28/8/1919-13/2/1920  
Films 6 et 7, Armoire 41, Casier Z
- livre des ordres du jour, 17/9/1919-28/10/1919  
Film 7, Armoire 41, Casier Z
- livre des ordres du jour, 12/10/1919-25/11/1919  
Film 7, Armoire 41, Casier Z
- livre des ordres du jour du personnel, 15/10/1919-24/12/1919  
Films 7 et 8, Armoire 41, Casier Z

**48. 7<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

- livre des ordres du jour du régiment, 7/11/1920-4/3/1922

Film 1, Armoire 45, Casier O

**49. 8<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Nauplie**

- livre des ordres du jour du régiment, 31/12/1921-31/7/1922  
Film 16a, Armoire 46, Casier B
- livre des ordres du jour du régiment, 18/10/1922-9/12/1922  
Films 16a et 17, Armoire 46, Casier B
- livre des ordres du jour de recrutement, 22/10/1922-2/1/1923  
Film 17, Armoire 46, Casier B
- livre des ordres du jour du régiment, 23/10/1922-14/12/1922  
Film 17, Armoire 46, Casier B
- livre des ordres du jour du régiment, 25/10/1922-22/12/1922  
Films 17 et 18, Armoire 46, Casier B
- livre des ordres du jour du régiment, 29/10/1922-7/11/1922  
Film 18, Armoire 46, Casier B
- livre des ordres du jour du régiment, 31/10/1922-23/12/1922  
Film 18, Armoire 46, Casier B
- livre des ordres du jour du régiment, 2/11/1922-26/11/1922  
Film 18, Armoire 46, Casier B
- livre des ordres du jour du régiment, 8/11/1922-3/1/1923  
Film 18, Armoire 46, Casier B

**50. 9<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

- livre des ordres du jour de régiment, 7/5/1921-7/9/1921  
Films 13 et 14, Armoire 46, Casier D (Δ)

**51. 13<sup>e</sup> Régiment de Kilkis**

- livre des ordres du jour de régiment, 9/2/1922-6/3/1922  
Film 1, Armoire 47, Casier TH (Θ)

**52. 14<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Canée**

- livre des ordres du jour du régiment, 6/12/1922-1/2/1923  
Film 15, Armoire 47, Casier I

**53. 17<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

- livre des ordres du jour, 9/2/1921-15/5/1921  
Film 8, Armoire 47, Casier R
- livre des ordres du jour, 25/5/1921-24/8/1921

Film 8, Armoire 47, Casier R

- livre des ordres du jour de recrutement, 3/12/1921-20/3/1922

Film 8, Armoire 47, Casier R

- livre des ordres du jour, 6/4/1922-9/6/1922

Films 8 et 9, Armoire 47, Casier R

**54. 18<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

- livre des ordres du jour, 26/1/1921-17/2/1921

Film 2, Armoire 48, Casier A

- livre des ordres du jour, 2/2/1921-22/2/1921

Film 2, Armoire 48, Casier A

- livre des ordres du jour, 29/6/1921-12/9/1921

Film 2, Armoire 48, Casier A

- livre des ordres du jour, 1/5/1922-3/6/1922

Film 2, Armoire 48, Casier A

- livre des ordres du jour, 10/6/1922-8/8/1922

Film 2, Armoire 48, Casier A

- livre des ordres du jour, 1/10/1922-18/1/1923

Films 2 et 3, Armoire 48, Casier A

- livre des ordres du jour, 9/10/1922-21/12/1922

Film 3, Armoire 48, Casier A

**55. 23<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

- livre des ordres du jour, 15/7/1920-6/2/1921

Film 1, Armoire 48, Casier Z

- livre des ordres du jour, 7/11/1920-2/12/1920

Films 1 et 2, Armoire 48, Casier Z

- livre des ordres du jour, 19/11/1920-24/12/1920

Film 2, Armoire 48, Casier Z

- livre des ordres du jour, 24/4/1921-22/10/1922

Film 2, Armoire 48, Casier Z

- livre des ordres du jour, 17/1/1922-24/3/1922

Film 2, Armoire 48, Casier Z

- livre des ordres du jour, 20/1/1922-1/12/1924

Film 2, Armoire 48, Casier Z

- livre des ordres du jour, 11/2/1922-3/5/1922  
Films 2 et 3, Armoire 48, Casier Z
- livre des ordres du jour, 1/4/1922-18/4/1925  
Film 3, Armoire 48, Casier Z
- livre des ordres du jour, 1/7/1922-16/10/1922  
Film 3, Armoire 48, Casier Z
- livre des ordres du jour, 10/7/1922-9/12/1922  
Film 3, Armoire 48, Casier Z
- livre des ordres du jour de recrutement, 24/7/1922-17/12/1922  
Film 4, Armoire 48, Casier Z
- livre des ordres du jour, 5/9/1922-1/10/1922  
Film 4, Armoire 48, Casier Z
- livre des ordres du jour, 17/9/1922-29/3/1924  
Film 4, Armoire 48, Casier Z
- livre des ordres du jour, 24/9/1922-13/12/1922  
Film 4, Armoire 48, Casier Z
- livre des ordres du jour, 28/9/1922-13/12/1922  
Film 4, Armoire 48, Casier Z
- livre des ordres du jour, 4/10/1922-21/10/1922  
Film 5, Armoire 48, Casier Z
- livre des ordres du jour, 1/11/1922-10/1/1923  
Film 5, Armoire 48, Casier Z
- livre des ordres du jour, 28/12/1922-22/5/1923  
Film 5, Armoire 48, Casier Z
- livre des ordres du jour, 3/1/1923-2/9/1924  
Film 5, Armoire 48, Casier Z
- livre des ordres du jour, 3/1/1923-4/5/1923  
Film 5, Armoire 48, Casier Z
- livre des ordres du jour, 7<sup>e</sup> bataillon, 14/1/1923-14/3/1923  
Film 5, Armoire 48, Casier Z
- livre des ordres du jour, 23/1/1923-17/7/1923  
Films 5 et 6, Armoire 48, Casier Z
- livre des ordres du jour, 2/2/1923-5/2/1923

Film 6, Armoire 48, Casier Z

- livre des ordres du jour de recrutement, 12/3/1923-22/6/1923

Film 6, Armoire 48, Casier Z

- livre des ordres du jour, 19/3/1923-17/5/1923

Film 6, Armoire 48, Casier Z

- livre des ordres du jour de recrutement, 17/4/1923-8/12/1923

Film 6, Armoire 48, Casier Z

- livre des ordres du jour, 5/5/1923-22/7/1923

Film 7, Armoire 48, Casier Z

- livre des ordres du jour, 18/4/1923-28/7/1923

Film 7, Armoire 48, Casier Z

#### **56. 28<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

- livre des ordres du jour du régiment, 11/4/1920-25/6/1920

Film 8, Armoire 49, Casier TH (Θ)

- livre des ordres du jour du régiment, 22/5/1920-2/7/1920

Films 8 et 9, Armoire 49, Casier TH (Θ)

- livre des ordres du jour du régiment, 24/5/1920-28/11/1921

Film 9, Armoire 49, Casier TH (Θ)

- livre des ordres du jour du régiment, 27/6/1920-5/8/1920

Film 9, Armoire 49, Casier TH (Θ)

- livre des ordres du jour du régiment, 21/8/1920-18/10/1920

Film 9, Armoire 49, Casier TH (Θ)

- livre des ordres du jour du personnel du régiment, 13/9/1920-17/12/1920

Film 9, Armoire 49, Casier TH (Θ)

- livre des ordres du jour du régiment, 3/12/1920-28/3/1921

Films 9 et 10, Armoire 49, Casier TH (Θ)

- livre des ordres du jour du personnel du régiment, 8/12/1920-23/1/1921

Film 10, Armoire 49, Casier TH (Θ)

- livre des ordres du jour du régiment, 18/12/1920-28/3/1921

Film 10, Armoire 49, Casier TH (Θ)

- livre des ordres du jour du régiment, 2/3/1921-9/6/1921

Film 10, Armoire 49, Casier TH (Θ)

- livre des ordres du jour de l'hôpital, 2/3/1921-27/1/1922

Film 10, Armoire 49, Casier TH (Θ)

- livre des ordres du jour du régiment, 29/3/1921-8/8/1921

Film 11, Armoire 49, Casier TH (Θ)

- livre des ordres du jour du régiment, 9/1/1921-1/7/1921

Film 11, Armoire 49, Casier TH (Θ)

- livre des ordres du jour du régiment, 10/6/1921-4/12/1921

Film 11, Armoire 49, Casier TH (Θ)

- livre des ordres du jour du régiment, 13/7/1921-21/11/1921

Film 11, Armoire 49, Casier TH (Θ)

- livre des ordres du jour du régiment, 21/7/1921-14/12/1921

Film 12, Armoire 49, Casier TH (Θ)

#### **57. 29<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

- livre des ordres du jour du régiment de Sidirokastro, 7/8/1920-11/4/1921

Film 3, Armoire 49, Casier M

- livre des ordres du jour du régiment, 12/10/1922-19/1/1923

Film 3, Armoire 49, Casier M

- livre des ordres du jour du régiment, 31/10/1922-16/1/1923

Film 3, Armoire 49, Casier M

- livre des ordres du jour de l'économie du régiment, 19/11/1922-1/4/1923

Film 4, Armoire 49, Casier M

#### **58. 30<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

- livre des ordres du jour du régiment, 5/6/1923-30/10/1923

Film 1, Armoire 49, Casier N

- livre des ordres du jour du régiment, 6<sup>ème</sup> bataillon, 26/6/1923-10/10/1923

Film 1, Armoire 49, Casier N

#### **59. 33<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

- livre des ordres du jour, 11/6/1922-27/8/1922

Film 16, Armoire 49, Casier T

- livre des ordres du jour, 13/6/1922-12/8/1922

Film 16, Armoire 49, Casier T

- livre des ordres du jour, 20/10/1922-22/12/1922

Film 17, Armoire 49, Casier T

- livre des ordres du jour, 22/11/1922-9/1/1923

Film 17, Armoire 49, Casier T

- livre des ordres du jour, 28/11/1922-6/2/1923

Films 17 et 18, Armoire 49, Casier T

- livre des ordres du jour, 14/12/1922-12/5/1923

Film 18, Armoire 49, Casier T

**60. 35<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

- livre des ordres du jour du régiment, 1/9/1922-6/2/1923

Films 12 et 13, Armoire 50, Casier B

- livre des ordres du jour des officiers du régiment, 16/10/1922-16/11/1923

Film 13, Armoire 50, Casier B

- livre des ordres du jour du recrutement, 2/11/1922-13/12/1922

Film 13, Armoire 50, Casier B

- livre des ordres du jour du régiment, 14/12/1922-16/5/1923

Film 13, Armoire 50, Casier B

- livre des ordres du jour du régiment, 8/3/1923-31/8/1923

Film 13, Armoire 50, Casier B

**61. 37<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

- livre des ordres du jour du régiment, 26/9/1922-21/1/1923

Film 4, Armoire 50, Casier I

- livre des ordres du jour de recrutement, 29/9/1922-22/12/1922

Film 4, Armoire 50, Casier I

- livre des ordres du jour du régiment, 2/10/1922-22/12/1922

Films 4 et 5, Armoire 50, Casier I

- livre des ordres du jour du régiment, 8/10/1922-30/12/1922

Film 5, Armoire 50, Casier I

- livre des ordres du jour du régiment, 18/10/1922-31/12/1922

Film 5, Armoire 50, Casier I

- livre des ordres du jour du régiment, 21/10/1922-12/1/1923

Films 5 et 6, Armoire 50, Casier I

- livre des ordres du jour du régiment, 27/10/1922-11/3/1923

Film 6, Armoire 50, Casier I

- livre des ordres du jour du régiment, 6/11/1922-12/4/1923

Film 6, Armoire 50, Casier I

- livre des ordres du jour du régiment, 15/11/1922-30/12/1922  
Film 6, Armoire 50, Casier I

**62. 44<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

- livre des ordres du jour du régiment, 8/6/1922-30/5/1925  
Films 4 et 5, Armoire 50, Casier M
- livre des ordres du jour du régiment, 28/10/1922-14/3/1923  
Film 5, Armoire 50, Casier M
- livre des ordres du jour du régiment, 18/12/1922-16/1/1923  
Film 5, Armoire 50, Casier M
- livre des ordres du jour du régiment, 28/1/1923-12/5/1923  
Films 5 et 6, Armoire 50, Casier M
- livre des ordres du jour de recrutement, 15/3/1923-28/2/1924  
Film 6, Armoire 50, Casier M
- livre des ordres du jour de recrutement, 1/4/1923-14/6/1923  
Film 6, Armoire 50, Casier M
- livre des ordres du jour du régiment, 11/4/1923-2/7/1923  
Films 6 et 7, Armoire 50, Casier M
- livre des ordres du jour du régiment, 27/4/1923-30/7/1923  
Film 7, Armoire 50, Casier M
- livre des ordres du jour du régiment, 4/7/1923-12/10/1923  
Film 7, Armoire 50, Casier M

**63. 47<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

- livre des ordres du jour du régiment, 26/12/1921-4/6/1922  
Film 1, Armoire 50, Casier F
- livre des ordres du jour du régiment, 10/5/1922-31/7/1922  
Film 1, Armoire 50, Casier F
- livre des ordres du jour du régiment, 17/5/1921-28/9/1922  
Films 1 et 2, Armoire 50, Casier F
- livre des ordres du jour des officiers du régiment, 25/5/1921-22/7/1922  
Film 2, Armoire 50, Casier F
- livre des ordres du jour de recrutement, 22/12/1921-19/4/1922  
Films 2 et 3, Armoire 50, Casier F

**64. 50<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

- livre des ordres du jour du régiment, 20/8/1920-4/1/1923  
Film 2, Armoire 51, Casier B
  - livre des ordres du jour du régiment, 20/8/1921-4/1/1922  
Film 2, Armoire 51, Casier B
- 65. 51<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**
- livre des ordres du jour du régiment, 2/6/1921-10/1/1922  
Film 1, Armoire 51, Casier G (Γ)
- 66. 57<sup>e</sup> régiment d'infanterie**
- livre des ordres du jour du régiment, 8/5/1922-11/6/1922  
Film 1, Armoire 51, Casier K
  - livre des ordres du jour du régiment, 30/1/1922-8/3/1922  
Film 1, Armoire 51, Casier K
  - livre des ordres du jour du régiment, 30/1/1922-16/3/1922  
Film 1, Armoire 51, Casier K
  - livre des ordres du jour du régiment, 17/3/1922-30/5/1922  
Film 1, Armoire 51, Casier K
  - livre des ordres du jour du régiment, 18/3/1922-28/5/1922  
Film 1, Armoire 51, Casier K
  - livre des ordres du jour du régiment, 14/6/1921-26/10/1921  
Films 1 et 2, Armoire 51, Casier K
  - livre des ordres du jour du régiment, 13/7/1921-19/11/1921  
Film 2, Armoire 51, Casier K
  - livre des ordres du jour du régiment, 21/3/1922-10/8/1922  
Film 2, Armoire 51, Casier K
- 67. 58<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**
- livre des ordres du jour du recrutement, 26/7/1922-5/11/1922  
Films 1 et 2, Armoire 51, Casier K
  - livre des ordres du jour du recrutement, 13/8/1922-25/10/1922  
Film 2, Armoire 51, Casier K
  - livre des ordres du jour du régiment, 10<sup>e</sup> bataillon, 23/8/1922-28/9/1922  
Film 2, Armoire 51, Casier K
  - livre des ordres du jour du régiment, 9<sup>e</sup> bataillon, 30/8/1922-29/9/1922  
Film 2, Armoire 51, Casier K

- livre des ordres du jour du régiment, 1/9/1922-27/9/1922  
Film 2, Armoire 51, Casier K
- livre des ordres du jour du recrutement, 13/8/1922-25/10/1922  
Film 2, Armoire 51, Casier K
- livre des ordres du jour du régiment, 23/8/1922-28/9/1922  
Film 2, Armoire 51, Casier K
- livre des ordres du jour du régiment, 1<sup>er</sup> bataillon, 30/8/1922-29/9/1922  
Film 2, Armoire 51, Casier K

**68. 60<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie**

- livre des ordres du jour du régiment, 30/4/1922-23/9/1922  
Film 1, Armoire 51, Casier L
- livre des ordres du jour du régiment, 3/5/1922-27/1/1923  
Film 1, Armoire 51, Casier L
- livre des ordres du jour de recrutement, 4/5/1922-27/9/1922  
Films 1 et 2, Armoire 51, Casier L
- livre des ordres du jour du régiment, 24/5/1922-23/10/1922  
Film 2, Armoire 51, Casier L
- livre des ordres du jour de recrutement, 29/5/1922-4/8/1922  
Films 2 et 3, Armoire 51, Casier L

**69. Régiment de Sécurité des voies ferrées**

- livre des ordres du jour, 1/3/1921-17/4/1921  
Film 1, Armoire 41, Casier A
- livre des ordres du jour, 20/4/1921-22/7/1922  
Film 1, Armoire 41, Casier A
- livre des ordres du jour, 29/4/1921-28/8/1921  
Films 1 et 2, Armoire 41, Casier A
- livre des ordres du jour, 29/8/1921-23/10/1921  
Film 2, Armoire 41, Casier A
- livre des ordres du jour, 27/10/1921-27/12/1921  
Film 2, Armoire 41, Casier A
- livre des ordres du jour, 29/12/1921-6/5/1922  
Film 3, Armoire 41, Casier A
- livre des ordres du jour, 8/5/1922-6/9/1922

- Film 3, Armoire 41, Casier A
- livre des ordres du jour, 1/1/1923-30/6/1923
- Film 3, Armoire 41, Casier A
- livre des ordres du jour, 2/1/1923-2/9/1923
- Film 3, Armoire 41, Casier A
- livre des ordres du jour, 8/1/1923-4/5/1923
- Film 4, Armoire 41, Casier A
- livre des ordres du jour des officiers, 13/1/1923-26/9/1925
- Film 4, Armoire 41, Casier A
- livre des ordres du jour, 10/5/1923-22/8/1923
- Film 4, Armoire 41, Casier A
- livre des ordres du jour, 24/6/1923-29/7/1923
- Film 5, Armoire 41, Casier A
- 70. Unité des recrues d'artillerie d'Athènes**
  - livre des ordres du jour, 29/9/1919-17/12/1919
  - Film 1, Armoire 5, Casier T
- 71. Unité des recrues d'artillerie lourde et légère du corps d'armée de la Défense Nationale**
  - livre des ordres du jour, III<sup>ème</sup> batterie, 25/4/1919-23/7/1919
  - Film 2, Armoire 6, Casier B
- 72. Unité des recrues de Cavalerie de Thessalonique**
  - livre des ordres du jour, 4/1/1920-21/10/1922
  - Film 1, Armoire 3, Casier O
- 73. Unité des recrues de la Division d'Archipel**
  - livre des ordres du jour ETPMA, 2/5/1919-16/7/1919
  - Films 4 et 5, Armoire 3, Casier S
  - livre des ordres du jour de recrutement, 2/5/1919-26/7/1919
  - Film 5, Armoire 3, Casier S
  - livre des ordres du jour de recrutement, 11/5/1919-1/8/1919
  - Film 5, Armoire 3, Casier S
  - livre des ordres du jour de recrutement, 13/5/1919-7/7/1919
  - Film 5, Armoire 3, Casier S
  - livre des ordres du jour de recrutement, 4<sup>e</sup> bataillon, 2/8/1919-23/8/1919

- Film 5, Armoire 3, Casier S
- livre des ordres du jour de recrutement, 5/9/1919-21/11/1919  
Film 5, Armoire 3, Casier S
- livre des ordres du jour de 5<sup>e</sup> bataillon, 19/9/1919-11/11/1919  
Films 5 et 6, Armoire 3, Casier S
- livre des ordres du jour de recrutement, 30/9/1919-17/10/1919  
Film 6, Armoire 3, Casier S
- livre des ordres du jour de recrutement, 2/11/1919-31/12/1919  
Film 6, Armoire 3, Casier S
- livre des ordres du jour de recrutement, 5<sup>e</sup> bataillon, 12/11/1919-16/2/1920  
Film 6, Armoire 3, Casier S
- livre des ordres du jour de recrutement, 22/11/1919-2/12/1919  
Film 7, Armoire 3, Casier S
- livre des ordres du jour, 19/12/1919-5/8/1920  
Film 7, Armoire 3, Casier S
- livre des ordres du jour de recrutement, 2/1/1920-31/3/1920  
Film 7, Armoire 3, Casier S
- livre des ordres du jour, 17/3/1920-23/6/1920  
Film 7, Armoire 3, Casier S
- livre des ordres du jour, 1<sup>er</sup> bataillon, 21/3/1920-17/6/1920  
Film 7, Armoire 3, Casier S
- livre des ordres du jour de recrutement, 1/4/1920-22/7/1920  
Film 8, Armoire 3, Casier S
- livre des ordres du jour de recrutement, 18/6/1920-10/9/1920  
Film 8, Armoire 3, Casier S
- livre des ordres du jour, 5<sup>e</sup> bataillon, 20/6/1920-17/8/1920  
Film 8, Armoire 3, Casier S
- livre des ordres du jour de recrutement, 23/7/1920-21/9/1920  
Film 8, Armoire 3, Casier S

**74. Unité des recrues d'infanterie d'Athènes**

- livre des ordres du jour de 9<sup>e</sup> bataillon, 23/12/1919-7/4/1920  
Film 14, Armoire 5, Casier L
- livre des ordres du jour de 15<sup>e</sup> bataillon d'attachement, 25/4/1920-24/9/1920

- Film 14, Armoire 5, Casier L
- livre des ordres du jour de l'unité, 16/11/1920-13/3/1921
- Film 14, Armoire 5, Casier L
- livre des ordres du jour du personnel, 16/3/1921-23/6/1921
- Film 15, Armoire 5, Casier L
- livre des ordres du jour de recrutement, 8/5/1921-16/9/1921
- Films 15 et 16, Armoire 5, Casier L
- livre des ordres du jour de recrutement, 12/6/1921-28/10/1921
- Film 16, Armoire 5, Casier L
- livre des ordres du jour de recrutement, 29/6/1921-3/11/1921
- Film 16, Armoire 5, Casier L
- livre des ordres du jour de l'unité, 29/5/1921-21/6/1921
- Film 16, Armoire 5, Casier L
- livre des ordres du jour de l'unité, 27/7/1921-17/10/1921
- Film 17, Armoire 5, Casier L
- livre des ordres du jour du personnel de l'unité, 1/9/1921-21/2/1922
- Film 17, Armoire 5, Casier L
- livre des ordres du jour de l'unité, 4<sup>e</sup> bataillon, 26/9/1921-30/1/1922
- Film 17, Armoire 5, Casier L
- livre des ordres du jour de l'unité, 2/10/1921-20/2/1922
- Films 17 et 18, Armoire 5, Casier L
- livre des ordres du jour de l'unité, 7/10/1921-19/1/1922
- Film 18, Armoire 5, Casier L
- livre des ordres du jour de l'unité, 14/10/1921-3/8/1922
- Film 18, Armoire 5, Casier L
- livre des ordres du jour de gestion de l'unité, 30/11/1921-19/11/1922
- Film 18, Armoire 5, Casier L
- livre des ordres du jour de recrutement de l'unité, 23/1/1922-25/5/1922
- Films 18 et 19, Armoire 5, Casier L
- livre des ordres du jour de recrutement de l'unité, 2/2/1922-2/5/1922
- Film 19, Armoire 5, Casier L
- livre des ordres du jour du personnel de l'unité, 22/2/1922-8/6/1922
- Film 19, Armoire 5, Casier L

## 75. Unité des recrues d'infanterie de Serres

- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 13/4/1919-13/5/1919  
Film 16, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 15/4/1919-25/5/1919  
Film 16, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 21/4/1919-25/8/1919  
Film 16, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 23/4/1919-15/10/1919  
Film 16, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 25/4/1919-11/6/1919  
Film 17, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 67<sup>e</sup> bataillon,  
26/4/1919-22/5/1919  
Film 17, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 15<sup>e</sup> bataillon,  
29/4/1919-25/5/1919  
Film 17, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 30/4/1919-30/9/1919  
Film 17, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 14/5/1919-11/8/1919  
Film 17, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 18/5/1919-30/9/1919  
Film 18, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 27/5/1919-4/7/1919  
Film 18, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 2<sup>e</sup> bataillon,  
30/5/1919-26/7/1919  
Film 18, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 6<sup>e</sup> bataillon, 6/6/1919-  
23/6/1919  
Film 18, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 18/5/1919-30/9/1919  
Film 18, Armoire 4, Casier N

- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 6<sup>e</sup> bataillon, 7/6/1919-22/7/1919  
Film 18, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 2<sup>e</sup> bataillon, 26/7/1919-15/9/1919  
Film 18, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 5<sup>e</sup> bataillon, 30/7/1919-20/9/1919  
Film 19, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 1/9/1919-3/10/1919  
Film 19, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 2<sup>e</sup> bataillon, 9/9/1919-31/10/1919  
Film 19, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 5<sup>e</sup> bataillon, 21/9/1919-15/11/1919  
Film 19, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de recrutement de l'unité des recrues de Serres, 10/10/1919-28/1/1920  
Film 20, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de recrutement de l'unité des recrues de Serres, 13/10/1919-3/2/1920  
Film 20, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de recrutement de l'unité des recrues de Serres, 14/10/1919-20/5/1920  
Film 20, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 2<sup>e</sup> bataillon, 1/11/1919-15/12/1919  
Film 21, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 6/11/1919-10/2/1920  
Film 21, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de recrutement de l'unité des recrues de Serres, 12/3/1919-18/11/1919

- Film 21, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de recrutement de l'unité des recrues de Serres, 23/11/1919-6/3/1919
- Film 21, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de recrutement de l'unité des recrues de Serres, 24/11/1919-19/3/1920
- Film 21, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 22/1/1920-18/2/1920
- Film 22, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 31/1/1920-27/5/1920
- Film 22, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de recrutement de l'unité des recrues de Serres, 19/3/1920-5/9/1920
- Film 22, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de recrutement de l'unité des recrues de Serres, 5/4/1920-30/9/1920
- Film 23, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour du personnel de l'unité des recrues de Serres, 15/5/1920-10/10/1920
- Film 23, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 16/5/1920-24/9/1920
- Film 23, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 30/5/1920-15/8/1920
- Films 23 et 24, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 5/6/1920-2/9/1920
- Film 24, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 21/6/1920-9/8/1920
- Film 24, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 23/6/1920-26/7/1920
- Film 24, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 23/6/1920-4/9/1920
- Film 24, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 4/7/1920-21/9/1920

- Film 24, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 29/7/1920-30/4/1921  
Film 24, Armoire 4, Casier N
  - livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 8/8/1920-3/10/1920  
Film 24, Armoire 4, Casier N
  - livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 13/8/1920-3/10/1920  
Film 24, Armoire 4, Casier N
  - livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 4/9/1920-2/3/1921  
Films 24 et 25, Armoire 4, Casier N
  - livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 11/9/1920-1/3/1921  
Film 25, Armoire 4, Casier N
  - livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 11/10/1920-17/2/1921  
Film 25, Armoire 4, Casier N
  - livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 12/10/1920-28/2/1921  
Film 25, Armoire 4, Casier N
  - livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 31/10/1920-6/11/1920  
Film 25, Armoire 4, Casier N
  - livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 3/11/1920-15/2/1921  
Film 25, Armoire 4, Casier N
  - livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 9/12/1920-25/2/1921  
Film 26, Armoire 4, Casier N
  - livre des ordres du jour de recrutement de l'unité des recrues de Serres, 4/3/1921-30/4/1921  
Film 26, Armoire 4, Casier N
  - livre des ordres du jour de recrutement de l'unité des recrues de Serres, 5/3/1921-23/3/1921  
Film 26, Armoire 4, Casier N
  - livre des ordres du jour de recrutement de l'unité des recrues de Serres, 17/3/1921-1/5/1921  
Film 26, Armoire 4, Casier N
  - livre des ordres du jour de recrutement de l'unité des recrues de Serres, 18/3/1921-6/5/1921  
Film 26, Armoire 4, Casier N

- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 20/3/1921-16/8/1921  
Film 26, Armoire 4, Casier N
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 5/4/1921-1/6/1921  
Film 27, Armoire 4, Casier KS (Ξ)
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 12/4/1921-22/7/1921  
Film 27, Armoire 4, Casier KS (Ξ)
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 13/4/1921-16/5/1921  
Film 27, Armoire 4, Casier KS (Ξ)
- livre des ordres du jour de recrutement de l'unité des recrues de Serres, 3/5/1921-5/6/1921  
Film 27, Armoire 4, Casier KS (Ξ)
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 9/5/1921-9/6/1921  
Film 27, Armoire 4, Casier KS (Ξ)
- livre des ordres du jour du personnel de l'unité des recrues de Serres, 19/5/1921-16/8/1921  
Film 27a, Armoire 4, Casier KS (Ξ)
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 21/5/1921-28/7/1921  
Film 27a, Armoire 4, Casier KS (Ξ)
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 23/5/1921-29/7/1921  
Film 27a, Armoire 4, Casier KS (Ξ)
- livre des ordres du jour de recrutement de l'unité des recrues de Serres, 7/6/1921-19/7/1921  
Film 27a, Armoire 4, Casier KS (Ξ)
- livre des ordres du jour de recrutement de l'unité des recrues de Serres, 8/6/1921-22/7/1921  
Film 27a, Armoire 4, Casier KS (Ξ)
- livre des ordres du jour de recrutement de l'unité des recrues de Serres, 22/7/1921-8/10/1921  
Film 27a, Armoire 4, Casier KS (Ξ)
- livre des ordres du jour de recrutement de l'unité des recrues de Serres, 23/7/1921-5/10/1921  
Films 27a et 28, Armoire 4, Casier KS (Ξ)
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 30/7/1921-11/10/1921

- Film 28, Armoire 4, Casier KS (E)
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 8/9/1921-4/12/1921  
Film 28, Armoire 4, Casier KS (E)
  - livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 11/9/1921-18/10/1921  
Film 28, Armoire 4, Casier KS (E)
  - livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 9/10/1921-17/2/1922  
Film 28, Armoire 4, Casier KS (E)
  - livre des ordres du jour de recrutement de l'unité des recrues de Serres, 10/10/1921-12/2/1922  
Film 28, Armoire 4, Casier KS (E)
  - livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 16/10/1921-27/2/1922  
Films 28 et 29, Armoire 4, Casier KS (E)
  - livre des ordres du jour de recrutement de l'unité des recrues de Serres, 18/10/1921-21/12/1921  
Film 29, Armoire 4, Casier KS (E)
  - livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 19/10/1921-1/12/1921  
Film 29, Armoire 4, Casier KS (E)
  - livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 20/10/1921-30/12/1921  
Film 29, Armoire 4, Casier KS (E)
  - livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 2/11/1921-19/1/1922  
Film 29, Armoire 4, Casier KS (E)
  - livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 7/12/1921-16/1/1922  
Film 29, Armoire 4, Casier KS (E)
  - livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 21/1/1922-30/4/1922  
Film 30, Armoire 4, Casier KS (E)
  - livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 22/1/1922-7/5/1922  
Film 30, Armoire 4, Casier KS (E)
  - livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 9/2/1922-19/4/1922  
Film 30, Armoire 4, Casier KS (E)
  - livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 18/2/1922-20/5/1922  
Film 30, Armoire 4, Casier KS (E)
  - livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 19/2/1922-19/5/1922

- Film 30, Armoire 4, Casier KS (Ξ)
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 12/4/1922-9/6/1922
- Film 31, Armoire 4, Casier KS (Ξ)
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 8/5/1922-24/8/1922
- Film 31, Armoire 4, Casier KS (Ξ)
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 11/5/1922-31/8/1922
- Film 31, Armoire 4, Casier KS (Ξ)
- livre des ordres du jour de recrutement de l'unité des recrues de Serres, 21/5/1922-18/8/1922
- Film 31, Armoire 4, Casier KS (Ξ)
- livre des ordres du jour de recrutement de l'unité des recrues de Serres, 23/5/1922-14/8/1922
- Film 31, Armoire 4, Casier KS (Ξ)
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 10/6/1922-29/7/1922
- Film 32, Armoire 4, Casier KS (Ξ)
- livre des ordres du jour de l'état-major de l'unité des recrues de Serres, 1/7/1922-31/8/1922
- Film 32, Armoire 4, Casier KS (Ξ)
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 8<sup>e</sup> bataillon, 1/8/1922-18/10/1922
- Film 32, Armoire 4, Casier KS (Ξ)
- livre des ordres du jour de l'état-major de l'unité des recrues de Serres, 26/8/1922-31/10/1922
- Film 32, Armoire 4, Casier KS (Ξ)
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 2/9/1922-8/11/1922
- Film 32, Armoire 4, Casier KS (Ξ)
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 9/10/1922-2/11/1922
- Film 32, Armoire 4, Casier KS (Ξ)
- livre des ordres du jour de l'unité des recrues de Serres, 13/10/1922-30/10/1922
- Films 32 et 33, Armoire 4, Casier KS (Ξ)

**76. Unité des recrues de la II<sup>e</sup> Division de Smyrne « Baltzova »**

- livre des ordres du jour, 4/5/1920-5/6/1920

Film 1, Armoire 5, Casier K

- livre des ordres du jour de recrutement, 3/4/1921-21/9/1921

Film 1, Armoire 5, Casier K

- livre des ordres du jour, 25/7/1921-28/9/1921

Film 1, Armoire 5, Casier K

- livre des ordres du jour, 29/1/1922-27/6/1922

Film 1, Armoire 5, Casier K

- livre des ordres du jour, 24/3/1922-8/6/1922

Film 1, Armoire 5, Casier K

- livre des ordres du jour, 24/4/1922-7/6/1922

Film 1, Armoire 5, Casier K

- livre des ordres du jour, 11/5/1922-17/8/1922

Film 1, Armoire 5, Casier K

- livre des ordres du jour, 11/5/1922-17/8/1922

Film 1, Armoire 5, Casier K

- livre des ordres du jour, 6/9/1922-23/11/1922

Film 2, Armoire 5, Casier K

**77. Unité des recrues d'infanterie de la IV<sup>e</sup> Division**

- livre des ordres du jour de recrutement, 17/1/1920-29/8/1920

Film 12, Armoire 4, Casier T

- livre des ordres du jour du personnel, 10/3/1921-18/7/1921

Film 13, Armoire 4, Casier Y

**78. Unité des recrues d'infanterie de la XIII<sup>e</sup> Division**

- livre des ordres du jour de l'unité, 20/9/1918-29/11/1921

Film 1, Armoire 5, Casier D (Δ)

- livre des ordres du jour de l'unité, 28/5/1920-22/1/1922

Film 1, Armoire 5, Casier D (Δ)

- livre des ordres du jour de l'unité, 29/7/1920-8/11/1920

Film 1, Armoire 5, Casier D (Δ)

- livre des ordres du jour de l'unité, 7/9/1920-30/1/1922

Film 1, Armoire 5, Casier D (Δ)

**79. Unité des recrues d'infanterie de la XIV<sup>e</sup> Division**

- livre des ordres du jour, 19/4/1919-6/6/1919

Film 5, Armoire 5, Casier H

- livre des ordres du jour, 30/4/1919-29/5/1919

Film 6, Armoire 5, Casier H

- livre des ordres du jour de recrutement, 3/5/1919-31/7/1919

Film 6, Armoire 5, Casier H

- livre des ordres du jour de recrutement, 10/6/1919-25/9/1919

Film 6, Armoire 5, Casier H

- livre des ordres du jour, 5/5/1921-23/6/1921

Film 8, Armoire 5, Casier H

- livre des ordres du jour, 18/10/1920-23/9/1921

Film 9, Armoire 5, Casier H

- livre des ordres du jour, 13/1/1921-17/6/1921

Film 9, Armoire 5, Casier H

- livre des ordres du jour de recrutement, 7/3/1921-17/6/1921

Film 9, Armoire 5, Casier H

#### **80. Unité des recrues d'infanterie du III<sup>e</sup> Corps d'Armée**

- livre des ordres du jour de l'unité des recrues, 12/1/1921-4/7/1921

Film 1, Armoire 5, Casier S

- livre des ordres du jour de l'unité des recrues, 13/4/1921-28/6/1921

Film 1, Armoire 5, Casier S

- livre des ordres du jour de l'unité des recrues, 21/4/1921-11/1/1922

Film 1, Armoire 5, Casier S

- livre des ordres du jour de l'unité des recrues, 11/6/1921-17/7/1921

Film 1, Armoire 5, Casier S

### **B. Archives Générales de l'État grec (G.A.K.)**

#### **1. Haut commissariat de Smyrne**

1. Enveloppe 2 1/4, Haut Commissariat, Directions administrative, judiciaire et de police. Tableaux de recensement des habitants.
2. Enveloppe 3 1/6, Haut Commissariat, Appels, 21/2/1920-17/1/1921

3. Enveloppe 5 1/6b A, Propagande Italienne et actions des Italiens. 7/6/1919-28/7/1919
4. Enveloppe 6 1/g(γ) A, Délivrances et réceptions des informations diverses par des autorités militaires, 17/6/1919-11/11/1919
5. Enveloppe 7 1/6<sup>e</sup> A, Plantes des Italiens, 22/7/1919-14/12/1919
6. Enveloppe 9 7/4 A, Siège épiscopale de Smyrne, 23-10/11/1919
7. Enveloppe 10 8/ib A Rapports, budgets et exposés, 25/5-28/12/1919
8. Enveloppe 15 A/21 Politiques, Informations diverses
9. Enveloppe 17 A/2 B Politiques, Consul Italien, 25 janvier/7 février-30 juillet/7 aout 1921
10. Enveloppe 18 7/1 A Politiques, Communiqués de presse. Annonces, 30/11-21/12/1921
11. Enveloppe 19 7/4 A Politiques, Presse locale, 16/8-8/8/1921
12. Enveloppe 20 7/5 A Politiques, Informations diverses, 5/8-15/12/1921
13. Enveloppe 21 4/2 G(Γ) Affaires Internationales, Consul Italien, 5/8-29/12/1921
14. Enveloppe 23 2/3 G(Γ) Affaires Internationales, Consul Italien. Affaires judiciaires, 8/12/1921-4/8/1922
15. Enveloppe 23 2/4 Affaires, Consul Italien-Armée en Asie mineure, 3/1-6/5/1922
16. Enveloppe 23 2/5 Affaires, Consul Italien-Concernant des soldats natifs de Dodécane sans obligation militaire
17. Enveloppe 25 4/4 G(Γ) Affaires Internationales, Correspondance avec le Représentant Américain, 6/8-17/12/1921
18. Enveloppe 26, 4/5 G(Γ) Affaires Internationales, Consul Perse, 9/22-1921- 29/11-1-1922
19. Enveloppe 27 4/8 G(Γ) Affaires Internationales, Consul Espagnol. De 5/18-8 à 22/10/1921
20. Enveloppe 27 8/1 G(Γ) Affaires Internationales, Information diverses, Consul Espagnol, 31/5/1921-12/7/1922
21. Enveloppe 28, A/A ST(ΣΤ) Affaires intérieures, Représentant à Michalitch-Kremasti, 11/10-27/12/1921
22. Enveloppe 29 A/5 ST(ΣΤ) Affaires intérieures, Représentant à Nazli, 10/9-décembre 1921
23. Enveloppe 30 ST(ΣΤ) Affaires intérieures, Représentant à Oussak, 16/9-22/12/1921

24. Enveloppe 31 A/9 ST(ΣΤ) Affaires intérieures, Représentant à Balikesir, 17/9-22/12/1921
25. Enveloppe 32 A/11 ST(ΣΤ) Affaires intérieures, Représentant à Brousse, 1/10-22/12/1921
26. Enveloppe 33 A/17 ST(ΣΤ) Affaires intérieures, Représentant à Biga, 17/12-24/12/1921
27. Enveloppe 34 A/18 ST(ΣΤ) Affaires intérieures, Représentant à Eziné, 5/11-23/12/1921
28. Enveloppe 35 A/20 ST(ΣΤ) Affaires intérieures, Représentant à Afyon Karahissar, 25/10-18/12/1921
29. Enveloppe 36, A/21 ST(ΣΤ) Affaires intérieures, Représentant à Valia, 16/11-27/12/1921
30. Enveloppe 37 A/15 ST Affaires intérieures, Demandes des civils de nomination, 1919-2/11/1921.
31. Enveloppe 38 D(Δ)/4 DSKX(ΔΣΚΧ) et ST(ΣΤ) (Direction des territoires occupés par l'armée), Demandes d'occupation des territoires et détachements de l'armée, 13/12/1921-26/5/1922
32. Enveloppe 40 M/5 DSKX(ΔΣΚΧ) et ST(ΣΤ) (Direction des territoires occupés par l'armée), Informations diverses concernant l'armée et le recrutement, 9/1-22/6/1922
33. Enveloppe 43 3/3 Haut Commissariat-Direction de Sécurité, Demandes de recrutement par des inculpés, mise en jugement, grâces, libération. Numéros de protocole 1-16000, 27/12/1919-4/6/1920
34. Enveloppe 47 5/6 Haut Commissariat-Direction de Sécurité Publique, Ordres de police et punitions à cause de désobéissance. 24/1/1920-14/7/1921
35. Enveloppe 48 5/7 Haut Commissariat-Direction de Sécurité Publique, Vols et attaques des bandes dans la zone occupée par la Grèce, 29/12/1920-19/6/1921
36. Enveloppe 51 8/7 Haut Commissariat-Direction de Sécurité publique, Poursuite des déserteurs et des insoumis, 19/1-4/6/1921
37. Enveloppe 53, Décisions et ordres générales de l'haut commissariat, 7/2-6/7/1921
38. Enveloppe 66 3/9 Direction de Sécurité Publique, Crimes, accidents, événements occasionnels, vols, prisonniers, 21/7/1921-28/12/1921
39. Enveloppe 67, 3/5 Direction de Sécurité publique, Informations différentes, 26/4/1921-3/2/1922

40. Enveloppe 69 3/5 Direction de Sécurité Publique, Ordres de police, bulletins d'informations, tableaux statistiques de criminalité, janvier-juin 1922
41. Enveloppe 70, Direction de Sécurité publique, Informations confidentielles, 15/7/1922-20/8/1922
42. Enveloppe 79 ST(ΣΤ), Services militaires (Services militaires différents et Directions militaires d'Adramitio. Ordres, mobilisation), 20-30/11/1921
43. Enveloppe 80 G(Γ)/1, Informations militaires et de recrutement, 26/2/1921-9/8/1922
44. Enveloppe 81, Légion et sous-légion de gendarmerie d'Adramitio, 9/6/1920-30/12/1921
45. Enveloppe 84, Télégrammes divers
46. Enveloppe 85, Assistance aux familles des mobilisés. Certifications, attestations, demandes, listes. Villages : 1) Karaydin, 2) Ala Klisé, 3) Adramitio, 4) Kemerio, 5) Giouré.
47. Enveloppe 89 B/2, Prisons, 26/3-16/8/1922.
48. Enveloppe 90, Télégrammes reçus
49. Enveloppe 92, Oussak, Directions militaires, 22/2/1922-19/8/1922. Réquisitions différentes, 9/11/1921-31/12/1921. Informations diverses, 21/12/1921-9/8/1922
50. Enveloppe 93, Philadelphie, Archives de juin 1922
51. Enveloppe 96, Kassabas, Télégrammes
52. Enveloppe 97, Documents divers sans classement

## **2. Bureau Politique du Premier Ministre**

1. Enveloppe 215 « F. 1 ministère de l'Armée » (1917-1920)
2. Enveloppe 218 « F. 2 ministère des Affaires étrangères » (1917-1920)
3. Enveloppe 222 « F. 7 ministère de l'Assistance » (novembre 1919)
4. Enveloppe 230 « F. 14 Gouverneur général de Thessalonique » (1918-1920)
5. Enveloppe 231 « F. 15 Gouverneur général d'Épire » (1917-1920)
6. Enveloppe 257 « F. 36 Thrace orientale » (1920)
7. Enveloppe 258 « F. 36 Smyrne » (1920)
8. Enveloppe 259 « F. 36 Rapports militaires » (1919)
9. Enveloppe 260 « F. 36 Quartier de gendarmerie » (1917-1920)
10. Enveloppe 274 « "B/8 1919" : gendarmerie et sécurité publique » (janvier-décembre 1919)

11. Enveloppe 275 « B/8 personnel de la gendarmerie » (janvier-octobre 1920)
12. Enveloppe 284 « B/10a Haut Commissariat de Smyrne » (juin-octobre 1919)
13. Enveloppe 285 « B/10a Haut Commissariat de Smyrne » (février-novembre 1920)
14. Enveloppe 378 « Roi » (octobre 1920)
15. Enveloppe 379 « Félicitations 1920 » (aout-novembre 1920)
16. Enveloppe 387 « Expression d'horreur de la tentative contre Venizélos » (aout 1920)
17. Enveloppe 388 « Expression d'horreur de la tentative contre Venizélos » (aout 1920)
18. Enveloppe 427 « K/60g assistance des familles de recrutés, Macédoine, Épire, Crète, Iles de la mer d'Egée, Égypte, Chypre » (janvier-décembre 1919)
19. Enveloppe 428 « K/60g Macédoine, Épire, Crète, îles égéennes, Égypte, Chypre » assistance des familles des recrutés » (janvier-octobre 1920)
20. Enveloppe 439 « L/64 1920 Informations générales du ministre des Affaires étrangères » (janvier-octobre 1920)
21. Enveloppe 450 « "L/71 1920" informations diverses » (septembre-octobre 1920)
22. Enveloppe 453 « Enveloppe de Pont-Euxin 1920 » (aout-octobre 1920)
23. Enveloppe 454 « A) Persécutions en Asie mineure, B) Rhodes » (septembre-octobre 1920)
24. Enveloppe 455 « Informations concernant la Conférence de Paix » (1918-1919)
25. Enveloppe 456 « S/72 1919 informations militaires, personnel, promotions, titularisation » (janvier-décembre 1919)
26. Enveloppe 457 « S/72 1920 promotions, titularisation, récompense morale, médailles » (janvier-novembre 1920)
27. Enveloppe 458 « "S/72a 1919" direction du personnel, placements, détachements, déplacements » (janvier-décembre 1919)
28. Enveloppe 459 « S/72a placements, détachements, déplacements » (janvier-novembre 1920)
29. Enveloppe 460 « S/72b Direction du personnel, suspensions, expulsions, réformes, rétablissement à l'armée » (janvier-décembre 1919)
30. Enveloppe 461 « S/72b suspensions, expulsions, réformes, rétablissement à l'armée » (janvier-octobre 1920)

31. Enveloppe 462 « “S/72g 1919” Direction du personnel, plaintes, dénonciations » (février-décembre 1919)
32. Enveloppe 463 « S/72g plaintes, dénonciations » (janvier-octobre 1920)
33. Enveloppe 464 « S/72d 1919 Direction du personnel, informations diverses, demandes et informations » (janvier-décembre 1919)
34. Enveloppe 465 « S/72d Direction du personnel, informations générales, demandes et informations » (janvier-octobre 1920)
35. Enveloppe 466 « « S/73 1919 » congés et punitions » (janvier-décembre 1919)
36. Enveloppe 467 « S/73 1920 congés et punitions » (janvier-décembre 1920)
37. Enveloppe 468 « S/74 retraites » (janvier-décembre 1919)
38. Enveloppe 469 « S/74 retraites » (janvier-octobre 1920)
39. Enveloppe 470 « S/75 1919 Direction d’artillerie » (janvier-août 1919)
40. Enveloppe 471 « S/75 1920 Direction d’artillerie » (janvier-février 1920)
41. Enveloppe 474 « « S/77 » Direction de l’intendance » (janvier-décembre 1919)
42. Enveloppe 475 « S/77 Direction de l’intendance » (janvier-novembre 1920)
43. Enveloppe 478 « S/79 1919 Direction de Justice » (janvier-décembre 1919)
44. Enveloppe 479 « S/72 1920 Direction de Justice » (1920)
45. Enveloppe 480 « S/80 Direction de la gendarmerie » (janvier-décembre 1919)
46. Enveloppe 481 « S/80 Direction de la gendarmerie » (janvier-octobre 1920)
47. Enveloppe 482 « S/81 1919 Direction sanitaire » (janvier-décembre 1919)
48. Enveloppe 483 « S/81 1920 Direction sanitaire » (janvier-novembre 1920)
49. Enveloppe 484 « S/82 Service de l’État-major » (janvier-octobre 1919)
50. Enveloppe 485 « S/82 Service de l’État-major » (avril-octobre 1920)
51. Enveloppe 486 « “S/83 1919” Inspection du recrutement » (janvier-décembre 1919)
52. Enveloppe 487 « “S/83” Inspection du recrutement » (janvier-novembre 1920)
53. Enveloppe 488 « S/84 1919 Directions militaires » (janvier-décembre 1919)
54. Enveloppe 489 « S/84 1920 Directions militaires » (janvier-décembre 1920)
55. Enveloppe 492 « S/86 1919 informations diverses du ministère de l’Armée » (janvier-décembre 1919)
56. Enveloppe 493 « S/86, informations diverses » (janvier-octobre 1920)
57. Enveloppe 494 « Informations diverses du ministère de l’Armée » (1919-1920)
58. Enveloppe 495 « Informations Confidentielles concernant l’application du Traité de Paix » (1919-1920)

59. Enveloppe 496 « Rapports confidentiels 1919-1920 » (1919-1920)
60. Enveloppe 497 « 1920 informations militaires » (décembre 1919-octobre 1920)
61. Enveloppe 498 « Bulletins d'informations militaires et rapports confidentiels » (1918-1920)
62. Enveloppe 500 « Informations militaires 1920 » (septembre-octobre 1920)
63. Enveloppe 502 « Circulaires du ministère de l'Armée » (1919)
64. Enveloppe 503 « Circulaires du ministère de l'Armée » (1920)
65. Enveloppe 526 « 12 avril 1922 » (1921-1922)
66. Enveloppe 527 « Informations intérieures » (1922-1923)
67. Enveloppe 530 « Archives 1-100 » (mai-juin 1921)
68. Enveloppe 531 « Archives 101-200 » (juin 1921)
69. Enveloppe 532 « Archives 201-300 » (juin-juillet 1921)
70. Enveloppe 533 « Archives 301-400 » (juillet 1921)
71. Enveloppe 534 « Archives 401-500 » (juillet 1921)
72. Enveloppe 535 « Archives 501-600 » (juillet 1921)
73. Enveloppe 536 « Archives 600-700 » (juillet 1921)
74. Enveloppe 537 « Archives 700-800 » (juillet 1921)
75. Enveloppe 538 « Archives 800-900 » (juillet 1921)
76. Enveloppe 539 « Archives 901-1000 » (juillet 1921)
77. Enveloppe 540 « Archives 1001-1100 » (juillet-août 1921)
78. Enveloppe 541 « Archives 1100-1200 » (août 1921)
79. Enveloppe 542 « Archives 1200-1300 » (août 1921)
80. Enveloppe 543 « Archives 1300-1400 » (août 1921)
81. Enveloppe 544 « Archives 1401-1501 » (août 1921)
82. Enveloppe 545 « Archives 1501-1600 » (août 1921)
83. Enveloppe 546 « Archives 1601-1700 » (août 1921)
84. Enveloppe 547 « Archives 1701-1800 » (août-septembre 1921)
85. Enveloppe 548 « Archives 1801-1900 » (septembre 1921)
86. Enveloppe 549 « Archives 1921 1901-2000 » (septembre 1921)
87. Enveloppe 550 « Archives 2001-2100 » (septembre 1921)
88. Enveloppe 551 « Archives 2101-2200 » (septembre 1921)
89. Enveloppe 552 « Archives 2201-2300 » (septembre 1921)
90. Enveloppe 553 « Archives 2301-2400 » (septembre 1921)
91. Enveloppe 554 « Archives 2401-2500 » (septembre-octobre 1921)

92. Enveloppe 555 « Archives 2501-2600 » (octobre 1921)
93. Enveloppe 556 « Archives 2601-2700 » (octobre 1921)
94. Enveloppe 557 « Archives 2701-2800 » (octobre-novembre 1921)
95. Enveloppe 558 « Archives 2801-2900 » (novembre 1921)
96. Enveloppe 559 « Archives 2901-3000 » (novembre 1921)
97. Enveloppe 560 « Archives 3001-3100 » (novembre-décembre 1921)
98. Enveloppe 561 « Archives 3101-3200 » (décembre 1921)
99. Enveloppe 562 « Archives 3201-3300 » (décembre 1921-janvier 1922)
100. Enveloppe 563 « Archives 1922 1-100 » (janvier 1922)
101. Enveloppe 564 « Archives 1922 101-200 » (janvier 1922)
102. Enveloppe 565 « Archives 1922 201-300 » (janvier-février 1922)
103. Enveloppe 566 « Archives 1922 301-400 » (février 1922)
104. Enveloppe 567 « Archives 1922 401-500 » (février-mars 1922)
105. Enveloppe 568 « Archives 1922 501-600 » (mars 1922)
106. Enveloppe 569 « Archives 1922 601-700 » (mars 1922)
107. Enveloppe 570 « Archives 1922 701-800 » (mars 1922)
108. Enveloppe 571 « Archives 1922 801-900 » (mars 1922)
109. Enveloppe 572 « Archives 1922 901-1000 » (mars-avril 1922)
110. Enveloppe 573 « Archives 1922 1001-1100 » (avril 1922)
111. Enveloppe 574 « Archives 1922 1101-1200 » (avril 1922)
112. Enveloppe 575 « Archives 1922 1201-1300 » (avril 1922)
113. Enveloppe 576 « Archives 1922 1301-1400 » (mai 1922)
114. Enveloppe 577 « Archives 1922 1401-1500 » (mai 1922)
115. Enveloppe 578 « Archives 1922 1501-1600 » (mai 1922)
116. Enveloppe 579 « Archives 1922 1601-1700 » (mai-juin 1922)
117. Enveloppe 580 « Archives 1922 1701-1800 » (juin 1922)
118. Enveloppe 581 « Archives 1922 1801-1900 » (juin 1922)
119. Enveloppe 582 « Archives 1922 1901-2000 » (juin 1922)
120. Enveloppe 583 « Archives 1922 2001-2100 » (juin-juillet 1922)
121. Enveloppe 584 « Archives 1922 2101-2200 » (juillet 1922)
122. Enveloppe 585 « Archives 1922 2201-2300 » (juillet 1922)
123. Enveloppe 586 « Archives 1922 2301-2400 » (juillet 1922)
124. Enveloppe 587 « Archives 1922 2401-2500 » (juillet-août 1922)
125. Enveloppe 588 « Archives 1922 2501-2600 » (août 1922)

- 126.Enveloppe 589 « Archives 1922 2601-2700 » (aout 1922)
- 127.Enveloppe 590 « Archives 1922 2701-2800 » (aout-septembre 1922)
- 128.Enveloppe 591 « Enveloppe des informations diverses 1-350 » (septembre-décembre 1922)
- 129.Enveloppe 592 « Enveloppe des archives 351-600 » (décembre 1922)
- 130.Enveloppe 593 « Enveloppe des informations diverses 601-850 » (décembre 1922)
- 131.Enveloppe 594 « Enveloppe des documents divers de l'année 1922 851-903 » (décembre 1922)
- 132.Enveloppe 595 « Archives 1923 1-918 » (1921-1923)
- 133.Enveloppe 596 « Année 1923 archives des numéros de protocole divers 919-1119 » (janvier 1923)
- 134.Enveloppe 597 « Année 1923 archives des numéros de protocole divers 1120-1320 » (janvier 1923)
- 135.Enveloppe 598 « Année 1923 archives des numéros de protocole divers 1321-1522 » (janvier-février 1923)
- 136.Enveloppe 599 « Année 1923 archives des numéros de protocole divers 1523-1725 » (janvier-février 1923)
- 137.Enveloppe 600 « Année 1923 archives des numéros de protocole divers 1726-1927 » (février-mars 1923)
- 138.Enveloppe 601 « Année 1923 archives des numéros de protocole divers 1928-2028 » (mars 1923)
- 139.Enveloppe 602 « Année 1923 archives des numéros de protocole divers 2029-2129 » (mars 1923)
- 140.Enveloppe 603 « Année 1923 archives des numéros de protocole divers 2130-2330 » (mars 1923)
- 141.Enveloppe 604 « Année 1923 archives des numéros de protocole divers 2532-2732 » (mars-avril 1923)
- 142.Enveloppe 605 « Année 1923 archives des numéros de protocole divers 2733-2933 » (avril 1923)
- 143.Enveloppe 606 « Année 1923 archives des numéros de protocole divers 2934-3134 » (avril 1923)
- 144.Enveloppe 607 « Année 1923 archives des numéros de protocole divers 3135-3335 » (avril-mai 1923)

145. Enveloppe 608 « Année 1923 archives des numéros de protocole divers 3336-3536 » (mai 1923)
146. Enveloppe 609 « Année 1923 archives des numéros de protocole divers 3537-3737 » (mai 1923)
147. Enveloppe 610 « Année 1923 archives des numéros de protocole divers 3738-3938 » (mai 1923)
148. Enveloppe 611 « Année 1923 archives des numéros de protocole divers 3939-4139 » (mai-juin 1923)
149. Enveloppe 612 « Année 1923 archives des numéros de protocole divers 4140-4340 » (juin 1923)
150. Enveloppe 613 « Année 1923 archives des numéros de protocole divers 4341-4541 » (juin 1923)
151. Enveloppe 614 « Année 1923 archives des numéros de protocole divers 4542-4742 » (juin 1923)
152. Enveloppe 615 « Année 1923 archives des numéros de protocole divers 4743-4943 » (juin-juillet 1923)
153. Enveloppe 616 « Année 1923 archives des numéros de protocole divers 4944-5144 » (juillet 1923)
154. Enveloppe 617 « Année 1923 archives des numéros de protocole divers 5145-5345 » (juillet 1923)
155. Enveloppe 618 « Année 1923 archives des numéros de protocole divers 5346-5546 » (juillet-août 1923)
156. Enveloppe 690 « Lettres 1-100 » (janvier-août 1921)
157. Enveloppe 691 « Lettres 101-200 » (août-septembre 1921)
158. Enveloppe 692 « Lettres 201-300 » (septembre-octobre 1921)
159. Enveloppe 693 « Lettres 301-400 » (octobre-décembre 1921)
160. Enveloppe 694 « Lettres 1922 1-100 » (janvier-mai 1922)
161. Enveloppe 695 « Lettres 1922 101-200 » (mai-juin 1922)
162. Enveloppe 696 « Lettres 1922 201-300 » (juin-août 1922)
163. Enveloppe 697 Demandes avec numérisation 1-1068 (1922-1924)
164. Enveloppe 698 Demandes sans numérisation (1922-1924)
165. Enveloppe 699 « Enveloppe des plans divers de l'année 1923 2331-2531 » (mars 1923)

166. Enveloppe 701 « Direction générale de Thrace 1) Direction politique 2) Direction militaire » (1921-1922)
167. Enveloppe 704 « Gouverneur général de Crète » (1921-1922)
168. Enveloppe 705 « Gouverneur général de Chios » (1921-1922)
169. Enveloppe 706 « Gouverneur général 1) Mytilène 2) Samos » (1921-1922)
170. Enveloppe 707 « Hauts Commissariats 1) Constantinople 2) Smyrne » (1921-1922)
171. Enveloppe 711 « Télégrammes des félicitations pour le Premier ministre » (septembre 1922)
172. Enveloppe 712 « Télégrammes sans protocole » (1922-1924)
173. Enveloppe 720 Télégrammes et lettres divers (1921-1924)
174. Enveloppe 721 « Place militaire d'Andrinople » (1921-1922)
175. Enveloppe 722 Bulletins des informations militaires (novembre 1922-juin 1923)
176. Enveloppe 723 « Révolution 1922. Bureau de presse 1923 » (novembre 1922-septembre 1923)
177. Enveloppe 726 « Demandes en attente » (1923-1924)
178. Enveloppe 727 Informations diverses concernant le ministère de l'Armée (1921-1924)
179. Enveloppe 728 Circulaires du ministère de l'Armée (1922)
180. Enveloppe 729 Circulaires du ministère de l'Armée (1923)
181. Enveloppe 737 « Informations confidentielles 1923 » (octobre 1922-décembre 1923)
182. Enveloppe 740 « Enveloppe des documents sans numéro de protocole » (1921-1922)
183. Enveloppe 742 « Enveloppe des documents sans numéro de protocole » (1922-1923)
184. Enveloppe 743 « Documents sans numéro de protocole » (1923-1924)

### **3. Archives du Palais royal**

1. Enveloppe 125 « Allocutions du roi Constantin 1912-1922 »
2. Enveloppe 127 « Promotions, médailles etc. du roi Georges II<sup>e</sup> 1907-1921 »

#### **4. Petites collections de G.A.K. Série K.**

1. Enveloppe K 92b, Archive personnelle de Nicolaos Plastiras des années 1921-1936
2. Enveloppe K 95d(δ), Collection de Char. I. Spanou
3. Enveloppe K 109h(η), « Débarquement à Smyrne 1919 »
4. Enveloppe K 141 (ABE 702), Collection mélangée 1899-1944 +-
5. Enveloppe K 279 (ABE 1006), 1921-1964 Collection Iraklis Leontiadis

#### **C. Archives Historiques du ministère des Affaires étrangères**

1. A/5/VI 7/1919 A Politique/Enveloppe de Smyrne, juillet-octobre (6.000-10.000)
2. A/5/VI 6/1919 A Politique/Enveloppe de Smyrne, juillet-octobre (1-6.000)
3. A/5/VI 8/1919 A Politique/Enveloppe de Smyrne (10.000-fin)
4. A/5/VI 10/1919, A Politique/Affaires micrasiatiques
5. A/5/VI 12/1919, A Politique/Événements gréco-italiens en Asie mineure
6. A/5/VI 14/1919, A Politique/Gouvernement révolutionnaire de Sevastia-Mouvement de Moustapha Kemal
7. A/5/VI 15/1919 A Politique/Pont-Euxin
8. A/5/VI 15a/1919 A Politique/Pont-Euxin
9. A/5/VI 17/1919 A Politique/Dodécanèse
10. A/5/5 1919 A Politique/Thrace
11. A/5/6 1919 A Politique/Thrace 7558-11000
12. A/5/11 1919 A Politique/Thrace
13. A/5/13 1919 A Politique/Mytilène, Límnos, Thasos, Milos, Dodécanèse, Chypre
14. A/5/Ia 1919 A Politique/Presse : Turquie (Télégrammes du Haut Commissaire grec d'Istanbul)
15. A/5/Ib 1919 A Politique/Turquie (Télégrammes du Haut Commissaire grec d'Istanbul)
16. A/5/1 2/1919 A Politique/Turquie. Télégrammes envoyés par le Haut Commissariat Grec à Istanbul.
17. A/9 1/1919 A Politique/Documents militaires (1-5.000)
18. A/9 2/1919 A Politique/Documents militaires (5.000-10.000)
19. A/9 4/1919 A Politique/Informations militaires
20. A/9 5/1919 A Politique/Situation militaire. Déplacements, licenciements.

21. A/AAK 5/1919 A Politique/Enveloppe de Smyrne 1/14 juin-30 juin/13 juillet 1919
22. A/AAK 3/1919 A Politique/Asie Mineure
23. A/AAK 13/1919 A Politique/Enveloppe des Etats-Unis (Minorité grecque, mission d'A. Andreadis, immigration)
24. B/AAK 2/1919 B Politique/Istanbul, Jérusalem, Mont-Athos
25. B/35 15/1919 B Politique/Contrée d'Amasya-Pont-Euxin. Tableaux statistiques
26. B/59 5/1919 B Politique/Enveloppe spécifique de Dodécane.
27. B/59 6/B Politique 1918-1919, Enveloppe spécifique de Dodécane
28. Z/180 1/1919 Z Administratif/Enveloppe de recrutement en Egypte.
29. Z/180 2/1919 Z Administratif/Documents concernant le recrutement (1-10.000)
30. Z/170 3/1919 Z Administratif/Demandes des homogènes de prendre la citoyenneté grecque.
31. Z/180 3/1919 Administratif/Documents concernant le recrutement (10.000-22.500)
32. Z/180 4/1919 Administratif/Documents concernant le recrutement (22.500-35.000)
33. 1920/6.1 Enveloppe de Chypre.
34. 1920/6.2 Enveloppe de Dodécane
35. 1920/6.8 A Politique/Vols et crimes commis par des bandes d'irréguliers
36. 1920/10.1 Enveloppe de Turquie (janvier-juin)
37. 1920/11.1 Enveloppe de Turquie (juillet-décembre)
38. 1920/12.2 Enveloppe de Smyrne
39. 1920/13.3 Rapports concernant la situation militaire en Asie mineure
40. 1920/15.1 Enveloppe du Pont-Euxin
41. 1920/15.2 Arméniens, Sous-enveloppes 2
42. 1920/26.2 Concernant Smyrne
43. 1920/28.1 Concernant le personnel du ministère de l'Armée
44. 1920/40.1 Informations militaires
45. 1920/40.3 Les Grecs du Pont-Euxin
46. 1920/54.4 Enveloppe spécifique de Dodécane
47. 1920/120.1 Informations militaires et de recrutement
48. 1920/123.1 Informations militaires et de recrutement
49. 1920/123.2 Informations militaires et de recrutement, Sous-enveloppes 2

50. 1920/124.1 Informations militaires et de recrutement, Sous-enveloppe 4
51. 1920/76.3 Données statistiques
52. 1920/141.1 Enveloppe spécifique de Smyrne (armée grecque en Asie mineure)
53. 1920/146.2 Bureau du ministre-Documents militaires
54. 1920/152.2 Thrace (juin-décembre), Sous-enveloppes 4
55. 1920/153.2 Thrace (avril-mai), Sous-enveloppes 5
56. 1920/154.1 Thrace (janvier-mars), Sous-enveloppes 6
57. 1921/Enveloppe 1/Sous-enveloppe 2/Gouvernement grec et la crise en Orient
58. 1921/Enveloppe 1/Sous-enveloppe 5/Renforcement du mouvement kémaliste par des gouvernements étrangers
59. 1921/Enveloppe 2/Sous-enveloppe 2/Partie 1 Situation de l'armée grecque
60. 1921/Enveloppe 2/Sous-enveloppe 8/Partie 1 Atrocités des turcs contre les populations grecques d'Asie Mineure et de Pont-Euxin
61. 1921/Enveloppe 3/Sous-enveloppe 5/Parties 3 Sujets de l'armée
62. 1921/Enveloppe 4/Sous-enveloppe 5/Campagne micrasiatique-Prisonniers de guerre
63. 1921/Enveloppe 4/Sous-enveloppe 6/Partie 1 Autorités grecques en Asie Mineure
64. 1921/Enveloppe 10/Sous-enveloppe 3/Partie 1 Question de Chypre
65. 1921/Enveloppe 29/Sous-enveloppe 3/Affaires de recrutement
66. 1921/Enveloppe 29/Sous-enveloppe 4/Affaires de recrutement
67. 1921/Enveloppe 39/Sous-enveloppe 5/Partie 1 Documents concernant le recrutement
68. 1921/Enveloppe 39/Sous-enveloppe 7/Partie 1 Documents concernant le recrutement
69. 1921/Enveloppe 40/Sous-enveloppe 1/Documents concernant le recrutement, Parties 2
70. 1922/Enveloppe 3/Sous-enveloppe 4/Massacres des turcs contre les grecs de Thrace de l'Est, Parties 2
71. 1922/Enveloppe 3/Sous-enveloppe 5/Affaires militaires
72. 1922/Enveloppe 4/Sous-enveloppe 1/Occupation d'Istanbul
73. 1922/Enveloppe 4/Sous-enveloppe 2/Istanbul, Parties 2
74. 1922/Enveloppe 4/Sous-enveloppe 3/Partie 1 Prisonniers de guerre, déserteurs, Volontaires américains en Asie mineure
75. 1922/Enveloppe 7/Sous-enveloppe 2/Affaires militaires, Parties 2

76. 1922/Enveloppe 8/Sous-enveloppe 3/Révolution de 1922
77. 1922/Enveloppe 8/Sous-enveloppe 4/L'armistice de Moudania
78. 1922/Enveloppe 10/Sous-enveloppe 1/Affaires militaires
79. 1922/Enveloppe 10/Sous-enveloppe 6/Informations militaires concernant l'Asie mineure
80. 1922/Enveloppe 12/Sous-enveloppe 2/Bandes d'irréguliers bulgares, turcs et grecs en Macédoine
81. 1922/Enveloppe 12/Sous-enveloppe 4/Prisonniers de guerre-Atrocités en Thrace orientale
82. 1922/Enveloppe 15/Sous-enveloppe 4/Relations gréco-bulgares
83. 1922/Enveloppe 25/Sous-enveloppe 4/Affaires militaires, Parties 3
84. 1922/Enveloppe 26/Sous-enveloppe 1/Procès-verbaux de congrès de la Croix Rouge. Prisonniers de guerre
85. 1922/Enveloppe 30/Sous-enveloppe 5/Données statistiques d'Istanbul
86. 1922/Enveloppe 83/Sous-enveloppe 2/Affaires militaires, Parties 2
87. 1922/Enveloppe 91/Sous-enveloppe 1/Informations militaires. Prisonniers de guerre, Parties 2
88. 1922/Enveloppe 90/Sous-enveloppe 2/Cruautés des turcs contre les peuples grecs, Parties 2
89. 1922/Enveloppe 92/Sous-enveloppe 2/Pont-Euxin et Arménie, massacres contre les grecs, Parties 2
90. 1922/Enveloppe 93/Sous-enveloppe 4/Recul de l'armée grecque de Thrace orientale, Parties 2
91. 1922/Enveloppe 94/Sous-enveloppe 3/Action des bandes d'irréguliers bulgares
92. 1922/Enveloppe 103/Sous-enveloppe 1/Documents de recrutement, Parties 2
93. 1922/Enveloppe 104/Sous-enveloppe 1/Partie 1 Catastrophe. Témoignages des grecs quant à la catastrophe de Smyrne
94. 1922/Enveloppe 104/Sous-enveloppe 2/Partie 1 Catastrophe. Témoignages des grecs quant à la catastrophe de Smyrne
95. 1922/Enveloppe 107/Sous-enveloppe 2/Prisonniers de guerre et civils capturés
96. 1923/Enveloppe 5/Sous-enveloppe 4/Affaires balkaniques durant le Congrès de paix à Lausanne
97. 1923/Enveloppe 6/Sous-enveloppe 5/Action des bandes d'irréguliers en Macédoine et en Thrace

98. 1923/Enveloppe 8/Sous-enveloppe 1/Affaires de recrutement
99. 1923/Enveloppe 11/Sous-enveloppe 1/Actions des Comitadjis, Parties 3
- 100.1923/Enveloppe 11/Sous-enveloppe 2/Actions des Comitadjis
- 101.1923/Enveloppe 11/Sous-enveloppe 3/Actions des Comitadjis
- 102.1923/Enveloppe 14/Sous-enveloppe 5/Actions des Comitadjis. Propagande.  
Informations concernant l'action communiste en Grèce
- 103.1923/Enveloppe 17/Sous-enveloppe 2/Croix-Rouge
- 104.1923/Enveloppe 17/Sous-enveloppe 3/Changement des prisonniers de guerre.  
Atrocités des Turcs contre les prisonniers grecs
- 105.1923/Enveloppe 19/Sous-enveloppe 3/Prisonniers de guerres grecs et turcs.  
Réponse aux demandes d'Ismet İnönü
- 106.1923/Enveloppe 18/Sous-enveloppe 1/Décisions concernant l'échange des  
prisonniers
- 107.1923/Enveloppe 18/Sous-enveloppe 2/Quant à la Turquie. Échange des  
prisonniers de guerre et des populations
- 108.1923/Enveloppe 18/Sous-enveloppe 3/Échange des populations
- 109.1923/Enveloppe 18/Sous-enveloppe 5/Dépositions des prisonniers de guerre
- 110.1923/Enveloppe 18/Sous-enveloppe 6/Dépositions des prisonniers de guerre
- 111.1923/Enveloppe 19/Sous-enveloppe 4/Prisonniers de guerre, Parties 2
- 112.1923/Enveloppe 20/Sous-enveloppe 3/Tableaux statistiques des atrocités turques
- 113.1923/Enveloppe 22/Sous-enveloppe 1/Bulgarie (mars-avril 1923), Parties 2
- 114.1923/Enveloppe 22/Sous-enveloppe 4/Bulgarie
- 115.1923/Enveloppe 23/Sous-enveloppe 2/Préparations militaires bulgares-Affaires  
concernant les bandes d'irréguliers, Parties 3
- 116.1923/Enveloppe 86/Sous-enveloppe 6/Révolution de 1922
- 117.1923/Enveloppe 88/Sous-enveloppe 1/Rapports des ministres des Affaires  
étrangères et de l'Armée
- 118.1923/Enveloppe 90/Sous-enveloppe 7/Incidents frontaliers. Attaques des bandes  
d'irréguliers composés de Grecs, de Circassiens et d'Arméniens sur les côtes  
micrasiatiques
- 119.1923/Enveloppe 92/Sous-enveloppe 2/Dépositions des prisonniers de guerre

## D. A.H.S.C.

### 1. Archives d'Alexandros Svolos

Boite 3 : i. Enveloppe 1

ii. Enveloppe 2

## E. Centre d'Études Micrasiatiques

### 1. Archive des témoignages donnés oralement

#### 1. Province de l'Ionie

- Enveloppe 1 : Smyrne
- Enveloppe 2 : Soma-Kirkagats, 1920-1921
- Enveloppe 3 : Smyrne, 1921-1922
- Enveloppe 4 : Giostepé
- Enveloppe 5 : Karadina
- Enveloppe 6 : Karatas
- Enveloppe 7 : Kokargiali
- Enveloppe 8 : Kordelio
- Enveloppe 9 : Mersinli
- Enveloppe 10 : Baïkarli
- Enveloppe 11 : Bournovas
- Enveloppe 12 : Boutzas
- Enveloppe 13 : Salahanes
- Enveloppe 14 : Saint Kiriaki
- Enveloppe 15 : Tsiflik de Saint Georges
- Enveloppe 16 : Giaourkioi
- Enveloppe 17 : Giokagats
- Enveloppe 18 : Ilikioï/Genikioï
- Enveloppe 19 : Kagiasi
- Enveloppe 20 : Kesiki
- Enveloppe 21 : Kirkitzé
- Enveloppe 22 : Kimitouria
- Enveloppe 23 : Koukloutzas

- Enveloppe 24 : Malkatzi
- Enveloppe 25 : Meresi
- Enveloppe 26 : Beleritsi
- Enveloppe 27 : Bournabasi
- Enveloppe 28 : Narlideré
- Enveloppe 29 : Develikioi
- Enveloppe 30 : Oglanasi
- Enveloppe 31 : Sevdikioi
- Enveloppe 32 : Tzimovasi
- Enveloppe 33 : Tourbali
- Enveloppe 34 : Triada
- Enveloppe 35 : Tsili
- Enveloppe 36 : Tsiflikaki
- Enveloppe 37 : Hatzilari
- Enveloppe 38 : Kousadasi
- Enveloppe 39 : Kousadasi
- Enveloppe 40 : Agiasoulouk
- Enveloppe 41 : Azizié
- Enveloppe 42 : Tsagli
- Enveloppe 43 : Menemeni
- Enveloppe 44 : Aliaga
- Enveloppe 45 : Loutzaki
- Enveloppe 46 : Serekioi
- Enveloppe 47 : Nimfaio
- Enveloppe 48 : Giakakioi
- Enveloppe 49 : Kritzalia
- Enveloppe 50 : Loutzaki
- Enveloppe 51 : Palea et Nea Fokea
- Enveloppe 54 : Palea et Nea Fokea (Gerenkioi)
- Enveloppe 55 : Palea et Nea Fokea (Karagatsi)
- Enveloppe 56 : Palea et Nea Fokea (Baragasi)
- Enveloppe 57 : Palea et Fokea (Souvoutsoukia)

- Enveloppe 58 : Palea et Nea Fokea (Tsakmakli)
- Enveloppe 59 : Alatsata
- Enveloppe 60 : Alatsata
- Enveloppe 61 : Agrelia
- Enveloppe 62 : Zingui/Ouzoukogiou
- Enveloppe 63 : Kermegialesi
- Enveloppe 64 : Lithri
- Enveloppe 65 : Nouhoutalan
- Enveloppe 66 : Pirgi
- Enveloppe 67 : Reisdéré
- Enveloppe 68 : Tsikouria
- Enveloppe 69 : Vourlà
- Enveloppe 70 : Saint-Nicolas, Englezonisi
- Enveloppe 71 : Giatzilari
- Enveloppe 72 : Giatronisi
- Enveloppe 73 : Gioulbaxé
- Enveloppe 74 : Gioulbaxé
- Enveloppe 75 : Gioulbaxé
- Enveloppe 76 : Giounepsi
- Enveloppe 77 : Kizilagats
- Enveloppe 78 : Kilismani
- Enveloppe 79 : Kolitzas
- Enveloppe 80 : Mentesi
- Enveloppe 81 : Kato Demertzili
- Enveloppe 82 : Pano Demertzili
- Enveloppe 83 : Ortantzas
- Enveloppe 84 : Seouti
- Enveloppe 85 : Skala Vourlón
- Enveloppe 86 : Tsifliki
- Enveloppe 87 : Abarseki
- Enveloppe 88 : Ahirli
- Enveloppe 89 : Genilimani

- Enveloppe 90 : Egrilimani
- Enveloppe 91 : Indzebounar
- Enveloppe 92 : Kotsokbaxés
- Enveloppe 93 : Meli
- Enveloppe 94 : Meli
- Enveloppe 95 : Meli
- Enveloppe 96 : Micro Mourdouvani
- Enveloppe 97 : Monastiri
- Enveloppe 98 : Boinaki
- Enveloppe 99 : Boinaki
- Enveloppe 100 : Denizgerén
- Enveloppe 101 : Sazaki
- Enveloppe 102 : Saïpi
- Enveloppe 103 : Salmani
- Enveloppe 104 : Sarpoutziki
- Enveloppe 105 : Haseki
- Enveloppe 106 : Tekkés
- Enveloppe 107 : Tekkés
- Enveloppe 108 : Tepepozi
- Enveloppe 109 : Sivrisari
- Enveloppe 110 : Ipsili
- Enveloppe 111 : Tsesmés
- Enveloppe 112 : Tsesmés
- Enveloppe 113 : Tsesmés
- Enveloppe 114 : Tsesmés
- Enveloppe 115 : Saint-Parascève
- Enveloppe 116 : Vatziki
- Enveloppe 117 : Kato Panagia

## 2. Province de Phrygie

- Enveloppe 1 : Afyon Karahissar
- Enveloppe 2 : Azizié

- Enveloppe 3 : Eskisehir
- Enveloppe 4 : Kioktsoglou Tsiflik
- Enveloppe 5 : Kütahya

## **2. Archives manuscrites**

- Province de Bithynie, numéro d'entrée : 283, Natalia ADAMANTIDOU, *Chili*
- Province de Lycaonie, numéro d'entrée : 410, Vassilios RAFTOPOULOS, *Concernant Silli de Konya*
- Province de Pont-Euxin, numéro d'entrée : 90, Christos MOURATISIS, *Chous Charava*
- Province de Pont-Euxin, numéro d'entrée : 3, Xénophon AKOGLIOUS, *Le village Korkotas*

## **F. E.L.I.A. d'Athènes**

### **1. Archives historiques**

1. Anagnostopoulos Sotiris
2. Campagne en Asie mineure
3. Centre politique d'Asie Mineure
4. Chrysanthos, archevêque d'Athènes (évêque de Trébizonde)
5. Christodoulidis Stavros
6. Commission rogatoire de contrôle des collaborateurs en Asie mineure
7. Digeni et Douka
8. Division indépendante de Theotokis
9. Doukas Stratis
10. Famille d'Abela-Terentsio
11. Famille de Dimakou et Fikiori Angeliki
12. Famille de Focas
13. Famille de Karolidi
14. Famille de Kourousopoulou
15. Famille de Petropoulaki
16. Garbis Georges
17. Glikofridis Stylianos

18. Haut Commissariat de Smyrne
19. Hunter Mary
20. Karapanos Gerasimos
21. Karatzidis Ioannis
22. Karavidas Constantin
23. Kassigoni Avgi
24. Kolivas Alexandre et Constantin
25. Konstantopoulos Nicolaos
26. Mantzaras Anastasios
27. Omiridis-Skylitzis Petros
28. Papadimas Ioannis
29. Papadopoulou Anna
30. Papparodou Nicolaos
31. Platis Nicolaos
32. Sotiriou Dido
33. Spatalas Gerasimos et Labissi Elda
34. Streit Georges
35. Tsiliopoulos
36. Venizélos Eleftherios
37. Voutieridis Ilias
38. Zigouris Christos

## **2. Archives photographiques**

### **i. Collection des photographies**

1. Andrinople
2. Armée grecque
3. Asie mineure
4. Campagne en Asie mineure
5. Catastrophe micrasiatique
6. Mer Noire
7. Réfugiés
8. Révolution de 1922
9. Smyrne
10. Trébizonde

## **ii. Cartes postales**

1. Eskisehir
2. Istanbul
3. Réfugiés
4. Pont-Euxin
5. Sampsounde
6. Smyrne
7. Trébizonde

## **G. Estia Neas Smirnis**

### **Archives photographiques** (Collection de Constantin Missaïlidis)

1. Dossier n° 1
2. Dossier n° 2
3. Dossier n° 3
4. Dossier n° 4
5. Dossier n° 5
6. Dossier n° 6

## **H. E.R.T.**

### **1. Archives photographiques**

- Collection de la campagne micrasiatique

#### **I. Fondation nationale de la Recherche et des Études « Eleftherios K. Venizélos »**

### **1. Archives historiques**

1. Enveloppe : Collection des documents graphiques
  - Sous-enveloppe 101 : Archive des cartes postales
  - Sous-enveloppe 102 : Archive des lithographies et des affiches
2. Enveloppe : Collection des documents
  - Sous-enveloppe 001 : Archives d'Eleftherios Venizélos
  - Sous-enveloppe 008 : Archives d'Emmanuel N. Georgakakis

- Sous-enveloppe 009 : Archives de Georges Boussios
- Sous-enveloppe 011 : Archives de la catastrophe en Asie mineure

## **2. Archives photographiques**

1. Enveloppe : Collection des photographies
  - Sous-enveloppe 204 : Archives de Kalaïtzi-Moudaki. Campagne et catastrophe en Asie mineure

## **J. Fondation de S.O.F.I.A.**

### **1. Archives des sœurs Despotopoulou**

- Enveloppe 5
- Enveloppe 8
- Enveloppe 24
- Enveloppe 26
- Enveloppe 27
- Enveloppe 30
- Enveloppe 37
- Enveloppe 40
- Enveloppe 41

## **K. Musée de Bénakis**

### **1. Archives historiques**

1. Archive avec numéro d'entrée 165
2. Archive avec numéro d'entrée 214
3. Archives avec numéro d'entrée 343
4. Archive avec numéro d'entrée 497
5. Archives d'Apostolos Doxiadis. Numéro d'entrée 256
6. Archives d'Athos Romanos. Numéro d'entrée 443
7. Archives d'Eleftherios Venizélos. Numéro d'entrée 173
8. Archives de Nicolaos Plastiras. Numéro d'entrée 229
9. Archives familiales de K. Petimezas. Numéro d'entrée 241

10. Archives personnelles de Panagiotis Tzavaras. Numéro d'entrée 455
11. Archives de Sofoklis Venizélos. Numéro d'entrée 226
12. Documents d'Elda Labissi. Numéro d'entrée 247
13. Documents personnels de Charitos. Numéro d'entrée 246

## **2. Archives photographiques**

1. Archives d'Eleftherios Venizélos. Numéro d'entrée 173
2. Photographies d'Eleftherios Venizélos. Numéro d'entrée 203
3. Collection des photographies d'Asie mineure. Numéro d'entrée 205
4. Archive de Nicolaos Plastiras. Numéro d'entrée 229
5. Photographies des archives de Charitos. Numéro d'entrée 246
6. Collection d'Elda Labissi. Numéro d'entrée 247
7. Archives de Stephanos Doukas. Numéro d'entrée 290
8. Archives de Stephanos Doukas. Numéro d'entrée 304
9. Collection de Lena Samara. Numéro d'entrée 371
10. Archive de Nicolaos Plastiras. Numéro d'entrée 372
11. Collection de F. Mavridis. Numéro d'entrée 402
12. Collection des photographies de la Campagne en Asie Mineure. Numéro d'entrée 634
13. Photographies d'Apostolopoulos Tilemachos. Numéro d'entrée 449
14. Archive de Nicolaos Baltatzis-Mavrocordatos. Numéro d'entrée 481
15. Photographies familiales de Mouratidis. Numéro d'entrée 484.
16. Photographies avec numéro d'entrée 455.

## **L. Musée de Guerre d'Athènes**

### **Archives photographiques**

1. Dossier 1 : Campagne en Asie Mineure 1-350
2. Dossier 2 : Campagne en Asie Mineure 351-600
3. Dossier 3 : Campagne en Asie Mineure 601-901
4. Dossier 4 : Campagne en Asie Mineure 902-1200
5. Dossier 5 : Campagne en Asie Mineure 1201-1501
6. Dossier 6 : Campagne en Asie Mineure 1502-1801
7. Dossier 7 : Campagne en Asie Mineure 1802-2082

8. Dossier 8 : Campagne en Asie Mineure 2084-2620
9. Dossier 9 : Campagne en Asie Mineure 2623-3197
10. Dossier 10 : Campagne en Asie Mineure 3198-3704
11. Dossier 11 : Campagne en Asie Mineure 3705-4065
12. Dossier 12 : Campagne en Asie Mineure 4067-4557
13. Dossier 13 : Campagne en Asie Mineure 4558-4793
14. Dossier 14 : Campagne en Asie Mineure 4794-5338
15. Dossier 15 : Campagne en Asie Mineure 5340-5543

## **II. Sources imprimées**

### **A. Archives de l'Assemblée Nationale**

#### **1. Journaux des discussions de l'Assemblée Nationale**

- 21 novembre 1919-15 octobre 1920, Période K, Session D, Présidence de Themistoklis P. Sofoulis, Athènes, Imprimerie Nationale, 1931, 1157 p. ; côte : 001 EFSV (ΕΦΣΒ) Pér. K de Reviviscence, Session Parlementaire IV (Δ), 1919-1920, vol. 67.
- 11 janvier 1921-2 octobre 1921, III<sup>e</sup> session constitutionnelle des Grecs, Présidence de Constantin Argasaris Lomvardos, Athènes, Imprimerie Nationale, 1932, 1004 p. ; côte : 001 EFSV (ΕΦΣΒ), Epoque IIIème (Γ) Constitutionnelle, 1920-1921, vol. 68.
- 25 février 1922-29 avril 1922, III<sup>e</sup> session constitutionnelle des Grecs, Présidence de Constantin Argasaris Lomvardos, Athènes, Imprimerie Nationale, 1933, pp. 1015-1481 ; côte : Journaux des discussions de l'Assemblée 1922, vol. 69.

#### **2. Procès verbaux de l'Assemblée Nationale**

- 3 mai 1922-9 juin 1922, Procès verbaux des réunions de la III<sup>e</sup> session constitutionnelle des Grecs (1920-1921-1922), vol. D, Présidence de Constantin Argasaris Lomvardos, Athènes, Imprimerie Nationale, 1922, pp. 2339-3044 ; côte : 001 PRV (ΠΡΒ) IIIème Assemblée Nationale, 1922, vol. 112.
- 10 juin 1922-29 juillet 1922, Procès verbaux des réunions de la III<sup>e</sup> session constitutionnelle des Grecs (1920-1921-1922), vol. E, Présidence de Constantin Argasaris Lomvardos, Athènes, Imprimerie Nationale, 1922, pp. 3047-4596 ; côte : 001 PRV (ΠΡΒ) IIIème Assemblée Nationale, 1922, vol. 113.

#### **3. Lois du Royaume Grec**

- Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1887, 1-200, vol. A, pp. 553-572 ; côte 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1887/1
- Journal du Gouvernement de l'état Grec, 1898, 1-201, vol. A, pp. 71-79 ; cote : 001 FEK (ΦΕΚ) A 1898/1.

- Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1912, 1-100, vol. A, pp. 81-92 ;  
côte : 001 FEK (ΦΕΚ) A 1912/1.
- Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1913, 1-268, vol. A, pp. 939-942 ;  
côte : 001 FEK (ΦΕΚ) A 1913/1.
- Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1914, 201-407, vol. A, pp 1939-  
1954 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1914/2.
- Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1915, 1-200, vol. A, pp. 47-62,  
côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1915/1.
- Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1918, 1-101, vol. A, 672 p. ; côte :  
001 FEK (ΦΕΚ), A, 1918/1
- Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1918 101-260, vol. A, pp. 673-  
1732 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1918/2.
- Journal du gouvernement du Royaume Grec, 1919, 1-100, vol. A, 718 p. ; côte :  
001 FEK (ΦΕΚ) A 1919/1
- Journal du gouvernement du Royaume Grec, 1919, 101-276, vol. A, pp. 719-  
1881 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ) A 1919/2
- Journal du gouvernement du Royaume Grec, 1919, 1-82, vol. B, 308 p. ; côte :  
001 FEK (ΦΕΚ) B 1919/1
- Journal du gouvernement du Royaume Grec, 1919, 1-147, vol. G (Γ), pp. 559-  
828 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ) G (Γ) 1919/1
- Journal du gouvernement du Royaume Grec, 1920, 1-100, vol. A, 964 p. ; côte :  
001 FEK (ΦΕΚ) A 1920/1
- Journal du gouvernement du Royaume Grec, 1920, 101-200, vol. A, pp. 965-  
2018 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ) A 1920/2
- Journal du gouvernement du Royaume Grec, 1920, 201-298, vol. A, pp. 2019-  
2540 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ) A 1920/3
- Journal du gouvernement du Royaume Grec, 1920, 1-85, vol. B, 362 p. ; côte :  
001 FEK (ΦΕΚ) B 1920/1
- Journal du gouvernement du Royaume Grec, 1921, 1-248, vol. A, 1344 p. ; côte :  
001 FEK (ΦΕΚ) A 1921/1
- Journal du gouvernement du Royaume Grec, 1921, 1-111, vol. B, 380 p. ; côte :  
001 FEK (ΦΕΚ) B 1921/1

- Journal du gouvernement du Royaume Grec, 1922, 1-140, vol. A, 818 p. ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ) A 1922/1
- Journal du gouvernement du Royaume Grec, 1922, 1-79, vol. B, 310 p. ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ) B 1922/1
- Journal du gouvernement du Royaume Grec, 1923, 1-200, vol. A, 1426 p. ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ) A 1923/1
- Journal du gouvernement du Royaume Grec, 1922, 175-390, vol. A, pp. 1427-1659 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ) A 1923/1
- Journal du Gouvernement de l'État Grec, 1994, 1-100, vol. A, pp. 429-436 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1994/1
- Journal du Gouvernement de l'État Grec, 1998, 201-297, vol. A, pp. 3449-3450 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1998/3

## B. Archives Générales de l'État grec (G.A.K.)

### 1. Collection des divers documents imprimés

- Code 1.184 : René Puaux, *Greece*, New York City, 1920, 56 p.
- Code 1.193 : Θεμιστ. Τ. ΤΑΒΟΥΛΑΡΗΣ, *Η αποζημίωσις των παθόντων και η εξυγίανσις της χώρας*, Αθήνα, 1921, σελ. 22 (Them. T. Tavoularis, *Les indemnités envers les victimes et l'épuration du pays*, Athènes, 1921, 22 p.).
- Code 1.205 : Συνταγματάρχης Χ., *Οι αδικοσκοτωμένοι*, Αθήνα, 1923, σελ. 6 (Ch. Colonel, *Les morts pour rien*, Athènes, 1923, 6 p.).
- Code 1.206 : Παντελής Καψής, *Πως έχασαμεν τα πλούτη της Μ. Ασίας και της Ανατ. Θράκης*, Αθήνα, Ιανουάριος 1923, σελ. 8 (Pantelis Kapsis, *De quelle façon nous avons perdu les richesses de l'Asie mineure et de la Thrace orientale*, Athènes, janvier 1923, 8 p.).
- Code 1.207, Κώνσταντίνος Αθάνατος, *Το εθνικό κίνημα Χίου και Μυτιλήνης*, Αθήνα, 1923, σελ. 134 (Constantin Athanatos, *La révolution nationale de Chios et de Mytilène*, Athènes, 1923, 134 p.).
- Code 1.208 : Γ. Ν. Κοφινάς, *Το οικονομικό έργο της επαναστάσεως*, Αθήνα, 1923, σελ. 23 (G. N. Kofinas, *L'œuvre économique de la Révolution*, Athènes, 1923, 23 p.).

- Code 1.211 : Θ., *Η επανάσταση 1922*, Αθήνα, 1923, σελ 8 (Th., *La Révolution de 1922*, Athènes, 1923, 8 p.).
- Code 1.212 : Ανώνυμος, *Η επανάστασις υπεράνω των κομμάτων*, Αθήνα, 1923, σελ. 8 (Anonyme, *La révolution au-dessous des partis politiques*, Athènes, 1923, 8 p.).
- Code 1.213 : Ιωάννης Θεμ. Παρασκευάς, *Διαλέξεις και ποιήματα του τραγικού διωγμού των Κυδωνιών Μ. Ασίας*, Καλαμάτα, 1923, σελ. 16 (Ioannis Them. Paraskevas, *Conférences et poèmes quant au déracinement tragique de Kydoniès d'Asie mineure*, Kalamata, 1923, 16 p.).
- Code 1.216 : Μιχαήλ Ρόδας, *Η Σμύρνη, οι νεκροί και η Ιστορία μας*, Αθήνα, 1923, σελ. 7 (Michaïl Rodas, *La ville de Smyrne, les morts et notre Histoire*, Athènes, 1923, 7 p.).
- Code 1.265 : Ministère de l'Économie, *Statistique du mouvement de la population durant l'année 1923*, Athènes, 1928, 83 p.
- Code 1.279 : Δημήτριος Μ. Γκαλέκας, *Το τέλος και το μεγαλείο μίας επίκαιρης τραγωδίας*, Αθήνα, χ.χ., σελ. 16 (Dimitrios M. Galekas, *La fin et l'apogée d'une tragédie vivante*, Athènes, s.a.p., 16 p.).

## C. Presse

### 1. Presse nationale

#### i. *Empros*

- du 18/9/1897
- du 2/5/1919 au 31/12/1924
- du 1/11/1930

#### ii. *Rizopsastis*

- du 2/5/1919 au 25/7/1923

#### iii. *Skrip*

- du 22/1/1897
- du 20/2/1898
- du 20/9/1920 au 21/1/1923

**iv.** *Ethnos*

- du 1/5/1919 au 2/5/1919

**v.** *Kathimerini*

- du 14/8/1922
- du 17/8/1922

**vi.** *Patris*

- du 10/1/1930 au 15/1/1930

- vii.** ΜΑΛΟΥΧΟΣ Γεώργιος (επιμ.), *Το Βήμα. 90 χρόνια. Τα άπαντα του Ελευθερίου Βενιζέλου στο Ελεύθερο Βήμα*, Αθήνα, Δημοσιογραφικός Οργανισμός Λαμπράκη, τομ. 10, σελ. 206 (MALOUCHOS Georgios (dir.), *To Vima. 90 ans. Tous les articles d'Eleftherios Venizélos publiés dans le journal Elefthéro Vima*, Athènes, Publication de l'Institution de Labrakis, vol. 10, 206 p.).

**2. Presse locale**

**i.** *Macédoine*

- du 2/5/1919 au 31/12/1924

**ii.** *Callitechniki*

- du 3/3/1962

**3. Presse militaire**

**i.** *Synadelfos*

- du 18/3/1922 au 14/8/1922

**4. Presse d'Istanbul**

**i.** *Proodos*

- du 1/1/1920 au 6/3/1920
- du 5/3/1921 au 2/11/1921

- du 16/1/1922 au 31/12/1922
- du 14/1/1923 au 22/7/1923

**ii.** *Le spectateur d'Orient*

- du 24/6/1919

**iii.** *Neologos*

- du 16/7/1921

**iv.** *Proia*

- du -/-/1921
- du 13/1/1921
- du 31/1/1921
- du 31/4/1921
- du 17/4/1921
- du 2/5/1921
- du 6/5/1921
- du 16/5/1921
- du 23/5/1921
- du 28/5/1921
- du 9/6/1921
- du 11/6/1921
- du 15/6/1921
- du 18/6/1921
- du 27/6/1921
- du 29/6/1921
- du 17/7/1921
- du 5/9/1921

**v.** *Empros*

- du 29/6/1919 au 6/12/1920

**5. Presse de Smyrne**

- i.** *Tilegrafos*
- du 15/5/1921
  - du 25/5/1921
  - du 27/5/1921
  - du 13/6/1921
  - du 5/8/1921
  - du 18/6/1921
  - du 24/8/1921

- ii.** *Estia*
- du 12/5/1922

- iii.** *L'indépendant*
- du 29/11/1920
  - du 30/11/1920
  - du 1/12/1920
  - du 2/12/1920
  - du 3/12/1920

- iv.** *Patris*
- du 12/6/1921

- v.** *Armonia*
- du 26/4/1920
  - du 8/7/1920
  - du 29/4/1921
  - du 30/4/1921
  - du 1/5/1921
  - du 2/5/1921
  - du 4/5/1921
  - du 6/5/1921
  - du 9/5/1921

vi. *Cosmos*

- du 1/7/1919 au 22/8/1922

vii. *Amalthia*

- du 3/5/1919
- du 8/6/1921
- du 30/7/1921
- du 11/1/1922
- du 1/3/1922 au 20/8/1922

**6. Presse grecque du Pont-Euxin**

i. *Eleftheros Pontos*

- du 19/6/1919 au 18/11/1920

**7. Presse grecque de Smyrne « rediffusée » à Athènes**

i. *Copanos*

- du 25/12/1922 au 22/7/1922

ii. *Amalthia*

- du 18/12/1922 au 31/5/1923
- du 1/6/1923 au 24/7/1923

**D. Recensements**

- Ministère de l'Économie (dir.), *Statistique de la Grèce. Population. Recensement du 15 à 16 avril 1889*, Athènes, Imprimerie Nationale, 1890, 160 p.
- Ministère de l'Économie (dir.), *Recensement agricole de l'année 1911*, Athènes, Imprimerie Nationale, 1914, vol. 1, 345 p.
- Ministère de l'Économie (dir.), *Recensement de la production agricole de l'année 1914*, Athènes, Imprimerie Nationale, 1916, 320 p.
- Ministère de l'Économie (dir.), *Recensement de la production agricole. Année 1918*, Athènes, Imprimerie Nationale, 1920, 64 p.
- Ministère de l'Économie (dir.), *Recensement de la population de la Grèce au 19 décembre 1920/1 janvier 1921*, Athènes, Imprimerie Nationale, 1928, 432 p.

- Ministère de l'Intérieur, *Recensement de la population grecque du 27 octobre 1907*, Athènes, Imprimerie Nationale, 1908, 280 p.

### **E. Règlements communautaires et scolaires**

- *Αναλυτικό πρόγραμμα του εν Σμύρνη ελληνογερμανικού Λυκείου*, Σμύρνη, Τύπος, 1906, επικυρωμένο τη 3 Αυγούστου 1906 από τον Σμύρνης Βασίλειο, σελ. 23 (*Programme analytique du Lycée Gréco-Allemand de Smyrne*, Smyrne, Typos, 1906, certifié par l'énêque de Smyrne Vassilios le 3 aout 1906, 23 p.).
- *Γενικός Κανονισμός της Ορθοδόξου Κοινότητας Αρτάκης*, Κωνσταντινούπολη, Πατριαρχικό Τυπογραφείο, 1900, σελ. 16 (*Règlement général de la Communauté Orthodoxe d'Artaki*, Istanbul, Imprimerie Patriarcale, 1900, 16 p.).
- *Κανονισμός του εν τω Πέραν Κωνσταντινουπόλεως Προτύπου Ελληνο-γαλλικού Λυκείου*, Κωνσταντινούπολη, Τυπογραφείο Αδελφών Γεράρδων, 1910, σελ. 31 (*Règlement du Lycée Gréco-Français modèle à Pérran de Constantinople*, Istanbul, Publication des Frères Gerardon, 1910, 31 p.).
- *Κανονισμός του Ζαπείου Εθνικού Παρθεναγωγείου εν Κωνσταντινούπολει*, Κωνσταντινούπολη, Τυπογραφείο Αδελφών Γεράρδων, 1906, σελ. 39 (*Règlement de Zapion Ecole nationale de filles à Constantinople*, Istanbul, Publication des Frères Gerardon, 1906, 39 p.).
- *Οργανικός κανονισμός της εν Σμύρνη Ορθοδόξου Ελληνικής Κοινότητας*, Σμύρνη, Τυπογραφείο «Τύπος», 1888, σελ. 37 (*Règlement organique de la Communauté grecque-orthodoxe de Smyrne*, Smyrne, Publications de « Typos », 1888, 37 p.).

### **F. Archives personnelles ou autres publiées**

- A.D.A.P., Décision du 30 septembre 2010, Partie Z-Décisions Pénales, n° 1675/2010, s.p., [consulté en ligne].
- ΑΛΕΞΑΝΔΡΗΣ Αλέξης (επιμ.), *Το αρχείο του εθνομάρτυρος Σμύρνης Χρυσοστόμου όπως διεσώθη από τον Μητροπολίτη Αυστρίας Χρυσόστομο Τσίτερ*, Αθήνα, Μορφωτικό Ίδρυμα Εθνικής Τραπέζης (Μ.Ι.Ε.Τ.), 2000, τομ. 3, σελ. 428 (ALEXANDRIS Alexis (dir.), *Les archives personnelles du martyr de la nation Chrysostome comme elles ont été sauvées par l'énêque d'Autriche Chrysostome*

*Tsiter*, Athènes, Institut Éducatif de la Banque Nationale (M.I.E.T.), 2000, vol. 3, 428 p.).

- Cmd. 1814, *Lausanne Conference on Near East Affairs, 1922-1923. Records on Proceedings and Draft Terms of Peace*, London, Printed and Published by His Majesty's Stationary Office, 1923, 861 p.
- CONFERENCE DE LAUSANNE SUR LES AFFAIRES DU PROCHE-ORIENT, *Actes signés à Lausanne le 30 janvier et le 24 juillet 1923*, Paris, Imprimerie Nationale, 1923, 172 p.
- CONFERENCE DE LAUSANNE SUR LES AFFAIRES DU PROCHE-ORIENT, *Recueil des actes de la Conférence. Procès-verbaux et documents relatifs à la seconde partie de la Conférence (23 avril-24 juillet 1923)*, Paris, Imprimerie Nationale, 1923, Série 2<sup>e</sup>, vol. 1, 645 p.
- ΚΡΑΝΙΩΤΑΚΗΣ Ν. (επιμ.), *Η Δίκη των Εζ. Τα εστενογραφημένα πρακτικά*, Αθήνα, 1931, Προΐα, σελ. 654 (KRANIOTAKIS N. (dir.), *Le procès des six. Les notes sténographiques du procès-verbal*, Athènes, 1931, Publication de Proïa, 654 p.).
- ΜΟΣΤΡΑΣ Βασίλειος, *Η μικρασιατική επιχείρησις*, Αθήνα, Ίκαρος, 1969, σελ. 69 (MOSTRAS Vassilios, *La campagne micrasiatique*, Athènes, Ikaros, 1969, 69 p.).
- Υπουργείο Στρατιωτικών (επιμ.), *Αγώνες και νεκροί (1830-1930)*, Αθήνα, Εθνικό Τυπογραφείο, 1930, τομ. 2, σελ. 444 (Ministère de l'Armée (dir.), *Les combats et les morts (1830-1930)*, Athènes, Imprimerie Nationale, 1930, vol. 2, 444 p.).

## G. Témoignages

### 1. Témoignages de soldats volontaires

- ΑΞΙΩΤΗΣ Μανώλης, *Ενωμένα Βαλκάνια*, Αθήνα-Πειραιάς, Έκδοση Αξιότη Μανώλη, 1976, σελ. 240 (AXIOTIS Manolis, *Balkans Unis*, Athènes-Pirée, Publication de Manolis Axiotis, 1976, 240 p.).
- ΑΠΟΣΤΟΛΟΠΟΥΛΟΣ Φ. Δ. (επιμ.), *Η έξοδος*, Αθήνα, Κέντρο Μικρασιατικών Σπουδών, 1980, σελ. 11-19, 44-47, 126-130 (APOSTOLOPOULOS F. D. (dir.), *L'exode*, Athènes, Centre d'Études Micrasiatiques, 1980, pp. 11-19, 44-47, 126-130).

- ΗΛΙΑΔΗΣ Αναστάσιος, «Απομνημονεύματα του παππού μας», στο ΚΑΡΔΑΣΗΣ Βασ., ΨΑΡΟΜΗΛΙΓΚΟΣ Αρτ. (επιμ.), *Σμύρνη. Η ζωή και το τέλος της πόλης των «Γκιαούρηδων»*, Αθήνα, Ελευθεροτυπία, χ.χ., σελ. 135-180 (ILIADIS Anastasios, «Les mémoires de notre grand-père », in CARDASIS Vas., PSAROMILINGOS Art. (dir.), *Smyrne. La vie et la fin de la ville des « Giaours »*, Athènes, Publications d'Eleftherotipia, s.a.p., pp. 135-180).
- ΜΗΛΛΑΣ Ακύλας (επιμ.), *Η αλληλογραφία σε 112 κάρτες του στρατιώτη Γεωργίου Μ. Μάγνη κατά τη Μικρασιατική εκστρατεία*, Αθήνα, Εκδόσεις Άγρα, 1983, σελ. 131 (MILLAS Akilas (dir.), *La correspondance en 112 cartes postales du soldat Georgios N. Magnis durant la campagne en Asie mineure*, Athènes, Publications d'Agras, 1983, 131 p.).
- ΠΑΡΑΡΑ-ΕΥΤΥΧΙΔΟΥ Νίτσα, *Ένας Μικρασιάτης Βουρλιώτης αιχμάλωτος των Τούρκων 1922-1923*, Αθήνα, Περίπλους, 2004, (1979), σελ. 84 (PARARA-EFTICHIDOU Nitsa, *Un Micrasiatis natif de Vourlà prisonnier des Turcs 1922-1923*, Athènes, Periplous, 2004, (1979), 84 p.).
- ΠΛΗΖΙΩΤΗΣ Χαράλαμπος, *Αναμνήσεις του μετώπου, 1920-1921 (Μικρά Ασία-Θράκη)*, Κέντρο Μικρασιατικών Σπουδών, 1991, σελ. 305 (PLIZIOTIS Charalabos, *Mémoires du front, 1920-1921 (Asie Mineure-Thrace)*, Athènes, Centre d'Études Micrasiatiques, 1991, 305 p.).
- ΠΟΛΙΤΗΣ Κωνσταντίνος, *Μικρά Ασία*, Αθήνα, Κέδρος, 1977, τομ. 1 & 2, σελ. 356 & 357 (POLITIS Constantin, *Asie mineure*, Athènes, Kedros, 1977, vol. 1 et 2, 356 et 357 p.).
- ΣΠΑΝΟΜΑΝΩΛΗΣ Χρήστος, *Αιχμάλωτοι των Τούρκων*, Αθήνα, Εστία, 1956, (1932), σελ. 292 (SPANOMANOLIS Christos, *Prisonniers des Turcs*, Athènes, Estia, 1956, (1932), 292 p.).
- ΣΩΤΗΡΙΟΥ Διδώ, *Ματωμένα χόματα*, Αθήνα, Κέδρος, 1988, (1963), σελ. 340 (SOTIRIOU Dido, *Terre teintée de sang*, Athènes, Kedros, 1988, (1963), 340 p.).

## **2. Témoignages de soldats, d'officiers et de prisonniers**

- ΑΚΟΓΛΟΥΣ Ξενοφών, «Το Τάγμα εθελοντών του Πόντου», *Ποντιακή Εστία*, Αθήνα, Επιτροπή Ποντιακών Μελετών, τομ. 73, 1956, σελ. 3513-3520 (AKOGLIOUS Xénophon, « Le Bataillon des volontaires du Pont », *Pontiaki Estia*, Athènes, Comité des Études Pontiques, vol. 73, 1956, pp. 3513-3520).

- ΑΝΔΡΟΥΤΣΟΣ Σπύρος, *Προσωπικό ημερολόγιο από την εκστρατεία της Μικράς Ασίας*, Θεσσαλονίκη, Εκδόσεις Πουρνάρα, 1997, σελ. 128 (ANDROUTSOS Spiros, *Journal personnel de la campagne en Asie mineure*, Thessalonique, Pournara, 1997, 128 p.).
- ΑΡΒΑΝΙΤΗΣ Δημήτριος, *Εκστρατεία Μικράς Ασίας*, Έκδοση Αργύρη Βουρνά, 2066, σελ. 70 (ARVANITIS Dimitrios, *Campagne d'Asie mineure*, Athènes, Publication de Argiris Vournas, 2006, 70 p.).
- ΑΡΓΥΡΟΠΟΥΛΟΣ Αθανάσιος, *Μνήμες πολέμων (1917-1922)*, Αθήνα, Έκδοση Κωνσταντίνου Αργυρόπουλου, 1986, σελ. 96 (ARGYROPOULOS Athanassios, *Mémoires de guerre (1917-1922)*, Athènes, Publication de Constantin Argyropoulos, 1985, 96 p.).
- ΒΑΜΒΑΚΑΣ Πέτρος, *Σημειώσεις του στρατιωτικού μου βίου*, Θεσσαλονίκη, Νέα Πορεία, 1990, σελ. 78 (VAMVAKAS Petros, *Notes de mon service militaire*, Thessalonique, Nea Poria, 1990, 78 p.).
- ΒΛΑΧΟΣ Σπύρος, *Στρατιωτικά Απομνημονεύματα*, Αθήνα, Εκδόσεις Δήμου Νούσια, 1972, σελ. 224 (VLACHOS Spiros, *Mémoires de guerre*, Athènes, Publication de Dimos Noussias, 1972, 224 p.).
- ΓΙΑΛΙΡΑΚΗΣ Ιωάννης, *Αναμνήσεις από τη Μικρασιατική εκστρατεία*, Αθήνα, Ιστορικές Εκδόσεις Στέφανος Βασιλόπουλος, 1985, σελ. 69 (GIALIRAKIS Ioannis, *Mémoires de la campagne micrasiatique*, Publication de Stephanos Vassilopoulos, 1985, 69 p.).
- ΓΛΕΝΤΗΣ Κωνσταντίνος, *Αναμνήσεις από τη Μικρασιατική Εκστρατεία*, Αθήνα, Χαρτοβιβλιοεκδοτική, 1971, σελ. 112 (GLENTIS Constantin, *Mémoires de la campagne en Asie mineure*, Athènes, Chartovivlioekdotiki, 1971, 112 p.).
- ΓΟΝΑΤΑΣ Στυλιανός, *Απομνημονεύματα του Στυλιανού Επ. Γονατά : εκ του στρατιωτικού και πολιτικού δημόσιου βίου του, από του 1897 μέχρι του 1957*, Αθήνα, χ.ε., 1958, σελ. 117-272 (GONATAS Stilianos, *Mémoires de Stilianos Ep. Gonatas : sa vie militaire et politique de 1897 à 1957*, Athènes, s.m.e., 1958, pp. 117-272).
- ΓΡΗΓΟΡΟΠΟΥΛΟΣ Θεόδωρος, *Από την κορυφή του λόφου*, Αθήνα, Έκδοση Θεόδωρου Γρηγορόπουλου, 1966, σελ. 21-53 (GRIGOROPOULOS Théodore, *Du sommet de la colline*, Athènes, Publication de Théodore Grigoropoulos, 1966, pp. 21-53).

- ΔΕΛΗΓΙΑΝΝΗΣ Γιώργος (επιμ.), *Η αιχμαλωσία και η έξοδος από τη Σμύρνη*, Αθήνα, Ίδμων, 2001, (1997), σελ. 23-48 (DELIGIANNIS Giorgos (dir.), *La captivité et la fuite de Smyrne*, Athènes, Idmon, 2001, (1997), pp. 23-48).
- ΖΗΣΙΜΟΣ-ΣΙΜΟΠΟΥΛΟΣ Δημήτριος, *Οι ηθοποιοί στον πόλεμο*, Έκδοση Κ. Καμινάρη, 1935, σελ. 80 (ZISIMOS-SIMOPOULOS Dimitrios, *Les acteurs durant la guerre*, Athènes, Publication de K. Kaminari, 1935, 80 p.).
- ΚΑΡΑΓΙΑΝΝΗΣ Χρήστος, *Το ημερολόγιο, 1918-1922*, Αθήνα, Εκδόσεις Απόστολος Αποστολόπουλος, 1976, σελ. 364 (KARAGIANNIS Christos, *Journal personnel, 1918-1922*, Athènes, Publication de Apostolos Apostoloroulos, 1976, 364 p.).
- ΚΕΦΑΛΟΓΙΑΝΝΗΣ Δημήτριος, *Οδοιπορικό. Σμύρνη, Ιούνιος 1920-Νικομήδεια, Ιανουάριος 1921*, Αθήνα, Εστία, 2005, σελ. 148 (KEFALOGIANNIS Dimitrios, *Journal de voyage. Smyrne, juin 1920- Nicomédie, janvier 1921*, Athènes, Estia, 2005, 148 p.).
- ΜΑΝΤΑΣ Χρήστος, *Πολεμικά σελίδες*, Αθήνα, Έκδοση Θ. Π. Γούναρη, 1934, σελ. 144 (MANTAS Christos, *Pages de guerre*, Athènes, Publication de Th. P. Gounaris, 1934, 144 p.).
- ΜΕΝΤΖΑΛΗΣ Ιωάννης, *Ενθύμιο πολέμου εκστρατείας Μικράς Ασίας από 1919 έως 1922*, Αθήνα, Ελληνικά Γράμματα, 1994, σελ. 76 (METZALIS Ioannis, *Souvenir de la campagne militaire d'Asie mineure de 1919 à 1922*, Athènes, Ellinika Grammata, 1994, 76 p.).
- ΜΟΥΜΤΖΗΣ Τάσος, *Αναμνήσεις, 1894-1924*, Θεσσαλονίκη, Έκδοση του Τάσου Μουμπτζή, 1971, σελ. 208 (MOUMTZIS Tassos, *Mémoires, 1894-1924*, Thessalonique, Publication de Tassos Moumtzis, 1971, 208 p.).
- ΜΟΥΜΤΖΗΣ Τάσος, *Η Μικρασιατική Καταστροφή και ο Μικρασιατικός Ελληνισμός*, Θεσσαλονίκη, Έκδοση του Ε. Ν. Νικολαΐδη, 1984, σελ. 84 (MOUMTZIS Tassos, *La catastrophe micrasiatique et les Grecs d'Asie mineure*, Thessalonique, Publication de E. N., Nicolaïdis, 1984, 84 p.).
- ΜΟΥΝΤΟΥΡΗΣ Δημήτριος, *Η Ανεξάρτητος Μεραρχία*, Λαμία, Έκδοση Κωνσταντίνου Μαυροειδή, 1928, σελ. 127 (MOUNTOURIS Dimitrios, *La Division Indépendante*, Lamia, Publication de Constantin Mavroïdis, 1928, 127 p.).

- ΝΤΟΥΛΑΣ Κώστας, *Ένας φαντάρος θυμάται*, Αθήνα, Έκδοση Ε. Χουλιάρα, 1976, σελ. 75 (NTOULAS Costas, *Un soldat se souvient*, Athènes, Publication de E. Chouliara, 1976, 75 p. ).
- ΠΑΠΑΚΩΣΤΑΣ Γιάννης (διευθ.), *Προς την αδελφήν στρατιώτου. Γράμματα από το Μικρασιατικό Μέτωπο*, Αθήνα, Πατάκης, 2007, σελ. 134 (ΠΑΡΑΚΟΣΤΑΣ Giannis (dir.), *Pour la marraine de guerre. Correspondance du front micrasiatique*, Athènes, Patakis, 2007, 134 p.).
- ΠΑΠΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ Κ., «Αι εφημερίδες του μετώπου», *Ελληνικά Γράμματα*, Αθήνα, 15 Φεβρουαρίου 1929, έτος Γ, τόμος Δ, αρ. 41, σελ. 224-230 (ΠΑΡΑΛΕΧΑΝΔΡΟΥ Κ., « Les gazettes du front », *Ellinika Grammata*, Athènes, 15 février 1929, année 3<sup>e</sup>, vol. 4, n<sup>o</sup> 41, pp. 224-230).
- ΠΑΡΑΣΚΕΥΑΪΔΗΣ Λεφτέρης, “Αδελφή Στρατιώτου”. *Ημερολόγιο και αλληλογραφία ενός φαντάρου της Μικρασιατικής Εκστρατείας*, Θεσσαλονίκη, University Studio Press, 2006, σελ. 311 (PARASKEVAÏDIS Lefteris, “Marraine de guerre”. *Journal et correspondance d’un soldat de la campagne en Asie mineure*, Thessalonique, University Studio Press, 2006, 311 p.).
- ΠΑΡΑΣΚΕΥΟΠΟΥΛΟΣ Λεωνίδας, *Αναμνήσεις, 1896-1920*, Αθήνα, Πυρσός, 1933, τομ. 2, σελ. 129-389 (PARASKEVOPOULOS Leonidas, *Mémoires, 1896-1920*, Athènes, Pirsos, 1933, vol. 2, pp. 129-389.).
- ΠΑΡΘΕΝΙΟΣ Αντώνιος, *Πρώτος Παγκόσμιος Πόλεμος και Σμύρνη : Απομνημονεύματα γραμμένα από ένα στρατιώτη της εποχής του πρώτου παγκοσμίου πολέμου*, Αθήνα, Καστανιώτης, 1997, σελ. 301 (PARTHENIOS Antonios, *Première guerre mondiale et Smyrne : Mémoires écrites par un soldat de l’époque de la Première guerre mondiale*, Athènes, Kastaniotis, 1997, 301 p.).
- ΠΙΣΣΑΝΟΣ Αντώνιος, *Αιχμάλωτοι του Κεμάλ*, Αθήνα, Πρόδος, 1978, σελ. 307 (PISSANOS Antonios, *Prisonniers de Kemal*, Athènes, Prodos, 1978, 307 p.).
- ΠΡΙΝΙΩΤΑΚΙΣ Παντελής, *Ατομικό ημερολόγιο. Μικρά Ασία, 1919-1922*, Αθήνα, Εστία, 1998, σελ. 232 (PRINIOTAKIS Pantelis, *Journal personnel. Asie mineure, 1919-1922*, Athènes, Estia, 1998, 232 p.).
- ΣΤΑΜΟΥ Παναγιώτης, *Αναμνήσεις ενός πολεμιστού*, Αθήνα-Παιανία, χ.ε., 1983, σελ. 37 (STAMOU Panagiotis, *Souvenirs d’un combattant*, Athènes-Peania, s.m.e., 1983, 37 p.).

- ΧΑΤΖΗΜΠΕΗΣ Σταμάτης, *Μια ζωή γεμάτη αγώνες*, Αθήνα, Μέλισσα, 1966, σελ. 55-92 (CHATZIBEÏS Stamatias, *Une vie pleine de combats*, Athènes, Melissa, 1966, pp. 55-92).
- ΧΡΗΣΤΙΔΗΣ Χρήστος (επιμ.), *Το προσωπικό ημερολόγιο του Ιωάννη Μεταξά*, Αθήνα, Γκοβότσης, 1974, (1972), τομ. Α, Β, Γ1, σελ. 157-330, 385 & 758 (CHRISTIDIS Christos (dir.), *Le journal personnel de Ioannis Metaxás*, Athènes, Govotsis, 1974, (1972), vol. A, B, G (Γ)1, pp. 157-330, 385 et 758 p.).
- ΧΡΗΣΤΟΦΙΛΗΣ Αλέξανδρος, *Πολεμικά αναμνήσεις, 1918-1922*, Αθήνα, χ.ε., 1931, σελ. 80 (CHRISTOFILIS Alexandros, *Mémoires de guerre, 1918-1922*, Athènes, s.m.e., 1931, 80 p.).

### 3. Témoignages de civils et de journalistes

- ΑΝΤΩΝΟΠΟΥΛΟΣ Σταμάτιος, *Μικρά Ασία*, Αθήνα, Τυπογραφείο του «Κράτους», 1907, σελ. 250 (ANTONOPOULOS Stamatias, *Asie mineure*, Athènes, Imprimerie d'« État », 1907, 250 p.).
- ΜΙΣΑΗΛΙΔΗΣ Κώστας, *Πολεμικά φύλλα από τη Μικρασιατική Εκστρατεία*, Αθήνα, Έκδοση του Απ. Ι. Μουστόπουλου, 1923, σελ. 320 (MISSAÏLIDIS Constantin, *Bulletins de guerre de la campagne en Asie mineure*, Athènes, Publication d'Ap. I. Moustopoulos, 1923, 320 p.).
- WHITE William (dir.), *By line : Ernest Hemingway*, Athènes, Publications de Kastanioti, traduit de l'anglais en grec par Kostis Kalogroulis et Ilias Maglinis, 2010, pp. 323-375.

### 4. Témoignages de réfugiés

- ΑΠΟΣΤΟΛΟΠΟΥΛΟΣ Φ. Δ. (επιμ.), *Η έξοδος*, Αθήνα, Κέντρο Μικρασιατικών Σπουδών, 1980, σελ. 363 (APOSTOLOPOULOS F. D. (dir.), *L'exode*, Athènes, Centre d'Études Micrasiatiques, 1980, 363 p.).
- ΒΑΣΙΛΕΙΟΥ Βενετία, *Γεννήθηκα στη Μικρασία*, Αθήνα, Εκδόσεις Γραμμή, 1984, σελ. 294 (VASSILIOU Venetia, *Je suis née en Asie mineure*, Athènes, Publications de Grammi, 1984, 294 p.).
- ΔΕΛΗΓΙΑΝΝΗΣ Γιώργος (επιμ.), *Η αιχμαλωσία και η έξοδος από τη Σμύρνη*, Αθήνα, Ίδμων, 2001, (1997), σελ. 55-58 (DELIGIANNIS Giorgos (dir.), *La captivité et la fuite de Smyrne*, Athènes, Idmon, 2001, (1997), pp. 55-58).

- ΙΣΗΓΟΝΗ Μαργαρίτα, *Σμύρνη. Η Σμύρνα στη ζωή ενός δασκάλου*, Αθήνα, Εκδόσεις Καστανιώτη, 2006, (1997), σελ. 170 (ISSIGONI Margarita, *Smyrne. La ville de Smyrne dans la vie d'un instituteur*, Athènes, Publications de Castanioti, 2006, (1997), 170 p.).
- ΚΑΡΑΣΟΥΛΗ-ΜΑΣΤΟΥΡΙΔΟΥ Ανδρονίκη, *Μια ματιά στα περασμένα*, Αθήνα, Εκδόσεις Παπανικολάου, 1973, σελ. 132 (KARASSOYLI-MASTOURIDOU Androniki, *Un coup d'œil sur le passé*, Athènes, Publications de Papanicolaou, 1973, 132 p.).
- ΚΟΥΛΙΓΚΑΣ Βασίλης, *Κίος 1912-1922. Αναμνήσεις ενός Μικρασιάτη*, Αθήνα-Γιάννενα, Εκδόσεις Δωδώνη, 1988, σελ. 262 (KOULIGAS Vassilis, *Kios 1912-1922. Souvenirs d'un homme d'Asie mineure*, Athènes-Ioannina, Publications de Dodoni, 1988, 262 p.).

### 5. Témoignages de voyageurs

- BERARD Victor, *La Turquie et l'Hellénisme contemporain*, Paris, Félix Alcan, 1896, (1892), 346 p.
- DESCHAMPS Gaston, *Sur les routes d'Asie*, Athènes, Trochalia, traduit du français en grec par S. Kasesian, 1991, (1990, 1894), 344 p.
- LAUNAY Louis, *Chez les Grecs de Turquie*, Paris, Edouard Cornély, 1897, 236 p.
- M.G.A.M., *Résumé géographique de la Grèce et de la Turquie d'Europe*, Paris, Publications de Dupont, 1826, 493 p.

## III Éléments bibliographiques

### A. Ouvrages généraux

#### 1. Dictionnaires-Encyclopédies

- ΑΓΑΠΙΤΙΔΗΣ Σωτήριος, ΑΝΔΡΙΩΤΗΣ Νικόλαος, ΒΕΛΛΑΣ Βασίλειος, *αλ., Νέα Μεγάλη Ελληνική Εγκυκλοπαίδεια*, Αθήνα, Έκδοση Χάρη Πάτση, 1978, τομ. 14, σελ. 333 (AGAPITIDIS Sotirios, ANDRIOTIS Nicolaos, VELLAS Vassilios, *al., Grande Nouvelle Encyclopédie Grecque*, Athènes, Publication de Charis Patsis, 1978, vol. 14, p. 333).

- ΓΕΩΡΓΑΛΑΣ Γεώργιος (επιμ.), *Μεγάλη Γεωγραφία-Άτλας της Ελλάδας*, Αθήνα, Έκδοση Πέτρου Δημητράκου, χ.χ., σελ. 880 (GOERGALAS Georgios (dir.), *Grand Atlas-Géographie de la Grèce*, Athènes, Publication de Petros Dimitrakos, s.a.p., 880 p.).
- ΔΡΑΝΔΑΚΗΣ Παύλος (επιμ.), *Μεγάλη Ελληνική Εγκυκλοπαίδεια*, Αθήνα, Φοίνιξ, χ.χ., том. 6, σελ 839´ том. 7, σελ. 592-593 & 789-790´ том. 8, σελ. 155-156´ том. 9, σελ 718´ том. 13, σελ 339 & 789-791´ том. 16, σελ. 814-815´ том. 20, σελ. 334 (DRANDAKIS Pavlos (dir.), *Grande Encyclopédie Grecque*, Athènes, Finix, s.a.p., vol. 6, p. 839 ; vol. 7, pp. 592-593 et pp. 789-790 ; vol. 8, pp. 155-156 ; vol. 9, p. 718 ; vol. 13, p. 339 et pp. 789-791 ; vol. 16, pp. 814-815 ; vol. 20, p. 334.).
- ΠΟΥΡΝΑΡΑΣ Γιάννης, GWINN P. Robert, GILLON Etienne, *αλ.* (επιμ.), *Εγκυκλοπαίδεια Πάπυρος-Λαρούς-Μπριτάννικα*, Αθήνα, Έκδοση Πάπυρος, 1997, (1981), том. 15, σελ. 124 & 325´ том. 16, σελ. 212-213´ том. 31, σελ. 11-12´ том. 39, σελ. 87´ том. 55, σελ. 106 (POURNARAS Giannis, GWINN P. Robert, GILLON Etienne, *al.* (dir.), *Encyclopédie Papyrus Larousse Britannica*, Athènes, Publication de Papyrus, 1997, (1981), vol. 15, p. 124 et p. 325 ; vol. 16, pp. 212-213 ; vol. 31, pp. 11-12 ; vol. 39, p. 87 ; vol. 55, p. 106).
- ΤΣΑΟΥΣΗΣ Δημήτριος, *Χρηστικό λεξικό Κοινωνιολογίας*, Αθήνα, Gutenberg, 1984, σελ. 390 (TSAOUSSIS Dimitris, *Dictionnaire usuel de Sociologie*, Athènes, Gutenberg, 1984, 390 p.).

## 2. Ouvrages divers

- ΑΙΓΙΑΛΟΣ Τάσος, «Σπύρος Περεσιάδης : 150 χρόνια από τη γέννησή του», *Φιλόδημος*, Αίγιο, 21 Οκτωβρίου 2004, χ.σ. (EGIALOS Tassos, «Spyros Peressiadis : 150 ans depuis sa naissance », *Filodimos*, Aigio, 21 octobre 2004, s.p., [consulté en ligne]).
- ALIGHIERI Dante, *La divine comédie. L'enfer*, Athènes, Tipothito, traduit par Andreas Riziotis, 2002, vol. 1, 357 p.
- BALARD Michel, « Byzance et les régions septentrionales de la mer Noire (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles) », *Revue Historique*, Presses Universitaires de France, juillet-septembre 1992, t. 288, fasc. 1 (583), pp. 19-38.

- BENEDICT Anderson, *Imagined Communities*, Athènes, Nefeli, 1997, traduit de l'anglais en grec par Chantzaroula POTHITI, 315 p.
- BLOCH Marc, *Apologie pour l'histoire*, traduit du français en grec par Kostas Gaganakis, Athènes, Enallaktikes Ekdoseis, 1994, 209 p.
- ΒΟΛΙΟΤΗΣ-ΚΑΠΕΤΑΝΑΚΗΣ Ηλίας, *Μάγκες αλήστου εποχής. 24 «ρεμπέτικα» πορτρέτα*, Αθήνα, Μετρονόμος, 2005, σελ. 371 (VOLIOTIS-KAPETANAKIS Ilias, *Des mecs d'une époque inoubliable. 24 portraits des rébétés*, Athènes, Metronomos, 2005, 371 p.).
- BREHIER Louis, « Constantin et la fondation de Constantinople », *Revue Historique*, Paris, Presses Universitaires de France, mai-août 1915, vol. 119, pp. 241-272.
- CHAMPAGNE Patrick, « La construction médiatique de “malaises sociaux” », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Centre National de la Recherche Scientifique-Centre de Sociologie Européenne, décembre 1991, n° 90, pp. 64-75.
- CHAMPAGNE Patrick, « La manifestation, la production de l'événement politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, Centre National de la Recherche Scientifique-Centre de Sociologie Européenne, juin 1984, n° 52-53, pp. 18-41.
- CLOGG Richard, « “The Dhidhaskalia Patriki” (1798) : An Orthodox Reaction to French Revolutionary Propaganda » *Middle Eastern Studies*, Publication Taylor & Francis Ltd., May 1969, vol 5, no 2, pp. 87-115.
- DOUGLAS Roy, *Between the wars 1919-1939. The cartoonists vision*, London, Routledge, 1992, pp. 1-76.
- ENRIQUEZ Eugène, *De la horde à l'État*, Athènes, Nisides, traduit du français en grec par Vassilis Tomanas, 2005, 383 p.
- GOSSMAN Dave, CHRISTENSEN Loren, *On combat*, United States of America, Warrior Science Publications, 2008, (2004), 403 p.
- GRANDHOMME Jean-Noël et RANCE Didier, *Catholiques de Bulgarie*, Paris, AED, 2002, 327 p.
- HEYRIÈS Hubert, *Garibaldi, héros d'une Europe en quête d'identité*, Nice, Serre, 2007, 203 p.

- INALCIK Halil, «The policy of Mehmed II toward the Greek population of Istanbul and the Byzantine Buildings of the city », *Dumbarton Oaks Papers*, Dumbarton Oaks-Harvard University, 1969/1970, vol. 23/24, pp. 231-249.
- ΚΕΧΑΓΙΟΓΛΟΥ Γιώργος, «Τύχες της βυζαντινής ακριτικής ποίησης στη νεοελληνική λογοτεχνία», *Ελληνικά*, Θεσσαλονίκη, Εταιρεία Μακεδονικών Σπουδών, 1986, τομ. 37, τεύχος 1, σελ. 83-109 (KECHAGIOGLOU Giorgos, « Le destin de la poésie byzantine des *Akrités* au sein de la littérature grecque », *Ellinica*, Thessalonique, Association d'Études Macédoniennes, 1986, vol. 37, n° 1, pp. 83-109).
- ΚΙΤΡΟΜΗΛΙΔΗΣ Μ. Πασχάλης, *Νεοελληνικός Διαφωτισμός. Οι πολιτικές και κοινωνικές ιδέες*, Αθήνα, Μορφωτικό Ίδρυμα Εθνικής Τραπέζης (Μ.Ι.Ε.Τ.), 2000, (1996), μετάφραση από τα Αγγλικά στα Ελληνικά Στέλλα Νικολούδη, σελ. 653 (KITROMILIDES M. Paschalis, *Les Lumières néo-helléniques. Les idées politiques et sociales*, Athènes, Institut Educatif de la Banque Nationale [M.I.E.T.], 2000, (1996), traduit de l'anglais en grec par Stella Nicoloudi, 654 p.).
- KNOX Bruce, « British Policy and the Ionian Islands, 1847-1864: Nationalism and Imperial Administration », *The English Historical Review*, *Oxford University Press*, vol. 99, n° 392, juillet 1984, pp. 503-529.
- ΚΟΡΩΣΗΣ Κωνσταντίνος, «Ο θεσμός του στρατού ως φορέα δευτερογενούς κοινωνικοποίησης», *Επιθεώρηση Κοινωνικών Ερευνών*, Αθήνα, Εθνικό Κέντρο Κοινωνικών Ερευνών, 1986, αρ. 61, 1986, σελ. 124-153 (KOROSSIS Constantin, « L'armée en tant que porteur de socialisation secondaire » *Revue des études sociales*, Athènes, Centre National des Etudes Sociales, n° 61, 1986, pp. 124-153).
- ΛΕΚΚΑΣ Παντελής, «Ο υπερταξικός χαρακτήρας του εθνικιστικού λόγου», *Μνήμων*, Αθήνα, Εταιρεία Μελέτης Νέου Ελληνισμού, τομ. 16, 1994, τομ. 16, σελ. 95-106 (LEKKAS Pantelis, « Le discours nationaliste au-delà des classes », *Mnimon*, Athènes, Société d'Etude de l'Hellénisme Modern, 1994, vol. 16, pp. 95-106).
- ΛΕΚΚΑΣ Παντελής, «Εθνικιστική ιδεολογία και εθνική ταυτότητα», *Τα Ιστορικά*, Αθήνα, Εκδόσεις Μέλισσα, Δεκέμβριος 1989, τομ. 6, τευχ. 11, σελ. 313-337 (LEKKAS Pantelis, « Idéologie nationaliste et identité nationale », *Ta*

*Istorika*, Athènes, Publications de Melissa, décembre 1989, vol. 6, n° 11, pp. 313-337).

- LIPOVETSKY Gilles, *L'ère du vide*, Scopelos, Nisides, traduit du français en grec par Vassilis TOMANAS, 2002, 192 p.
- ΜΕΗΑΤ Samya, « La Méditerranée, “paix et guerre entre les nations” », *Cahiers de la Méditerranée*, [consulté en ligne], 2005, vol. 50, s.p.
- ΝΑΥΡΙΔΗΣ Κλήμης (επιμ.), *Εξουσία, βία, πόνος*, Αθήνα, Καστανιώτης, 2002, τομ. 1, σελ. 365 (NAVRIDIS Klimis (dir.), *Pouvoir, violence, douleur*, Athènes, Publications de Kastaniotis, 2002, vol. 1, 365 p.).
- ΠΑΠΑΡΗΓΟΠΟΥΛΟΣ Κωνσταντίνος, *Η ιστορία του ελληνικού έθνους : από των αρχαιοτάτων χρόνων μέχρι του 1930*, Αθήνα, Ελευθερουδάκης, 1932, τομ. 5B, σελ. 114-115 (PAPARIGOPOULOS Constantin, *L'histoire de la nation grecque : depuis l'antiquité jusqu'en 1930*, Athènes, Publications d'Eleftheroudakis, 1932, vol. 5B, pp. 114-115).
- ΠΟΡΤΟΛΟΣ Δημήτριος (επιμ.), *Ο Χαρίλαος Τρίκουπης και η εποχή του*, Ελληνικό Λογοτεχνικό και Ιστορικό Αρχείο (Ε.Λ.Ι.Α.), 1996, σελ. 219 (PORTOLOS Dimitrios (dir.), *Charilaos Tricoupis et son époque*, Athènes, Publication d'Archives Historiques et Littéraires Grecques (E.L.I.A.), 1996, 219 p.).
- ΣΕΦΕΡΗΣ Γεώργιος, *Μέρες. 1<sup>η</sup> Γενάρη 1945-19 Απριλίου 1951*, Αθήνα, Ίκαρος, 1986, (1972), τομ. 5, σελ. 243 (SEFERIS Georgios, *Les journées du 1<sup>er</sup> janvier 1945 au 19 avril 1951*, Athènes, Publications d'Ikaros, 1986, (1972), vol. 5, 243 p.).
- ΣΚΙΑΔΑΣ Ελευθέριος, *100 χρόνια Ομίλου Αντισφαίρισης Αθηνών : 1895-1995*, Αθήνα, Όμιλος Αντισφαίρισης Αθηνών, 1995, σελ. 608 (SKIADAS Eleftherios, *100 ans du Club de Tennis d'Athènes : 1895-1995*, Athènes, Publication du Club de Tennis d'Athènes, 1995, 608 p.).
- ΣΤΑΥΡΙΔΗΣ Σταύρος, *Η συμβολική σχέση με τον χώρο. Πως οι κοινωνικές αξίες διαμορφώνουν και ερμηνεύουν τον χώρο*, Αθήνα, Κάλβος, 1990, σελ. 214 (STAVRIDIS Stavros, *La relation symbolique avec le lieu. Comment les valeurs de la société forment et déterminent l'espace*, Athènes, Calvos, 1990, 214 p.).

- ΣΧΟΡΕΛΗΣ Τάσος, *Ρεμπέτικη ανθολογία*, Αθήνα, Πλέθρον, 1978, τομ. 3, σελ. 364 (SHORELIS Tassos, *Anthologie rébétique*, Athènes, Plethron, 1978, vol. 3, 364 p.).
- ΤΕΡΚΕΝΛΗ Θεανώ, *Το πολιτιστικό τοπίο : γεωγραφικές προσεγγίσεις*, Αθήνα, Παπαζήσης, 1996, σελ. 143 (TERKENLI Theano, *L'espace culturel : approches géographiques*, Athènes, Papazissis, 1996, 143 p.).
- TRAVERSO Enzo, *1914-1945, La guerre civile européenne*, Paris, Hachette, 2007, 363 p.
- ΦΩΣΤΙΕΡΗΣ Αντώνης & ΝΙΑΡΧΟΣ Θανάσης (επιμ.), *Η λέξη*, Αθήνα, Νοέμβριος-Δεκέμβριος 1992, τομ. 112, τεύχος 112, σελ. 771-974 (FOSTIERIS Antonis et NIARCHOS Thanasis (dir.), *Le mot*, Athènes, novembre-décembre 1992, vol. 112, n° 112, pp. 771-974).

### 3. Travaux historiographiques et archivistiques

- ΓΚΛΑΒΙΝΑΣ Γιάννης, *Αρχείο Πολιτικού Γραφείου Πρωθυπουργού*, Αθήνα, Γενικά Αρχεία του Κράτους (Γ.Α.Κ.), 2009, σελ. 411 (GLAVINAS Giannis, *Archives du bureau politique du Premier ministre*, Athènes, Archives Générales de l'État, 2009, 411 p.).
- HEYRIÈS Hubert (dir.), *Histoire militaire, études de défense et politiques de sécurité : des années 1960 à nos jours*, Paris, Economica, 2012, 497 p.
- ΧΑΤΖΗΜΩΥΣΗΣ Παύλος, *Βιβλιογραφία 1919-1978 : Μικρασιατική εκστρατεία-ήττα-προσφυγιά*, Αθήνα, Ερμής, 1981, σελ. 340 (CHATZIMOÏSSIS Pavlos, *Bibliographie 1919-1978 : Campagne micrasiatique-défaite-déracinement*, Athènes, Ermis, 1981, 340 p.).

## B. Ouvrages spécialisés

### 1. Avant la guerre

#### i. L'Empire Ottoman

- ASTOURIAN Stephan, « The Armenian Genocide : An Interpretation », *The History Teacher*, Published by Society for History Education, February 1990, vol. 23, n° 2, pp. 111-160.

- BARKAN Omer Lutfi, « Essai sur les données statistiques des registres de recensement dans l'Empire Ottoman aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles », *Journal of the Economic and Social History of the Orient*, Brill Publications, August 1957, vol. 1, n° 1, pp. 9-36.
- BEIN Amit, « Politics, Military Conscription and religious education in the late Ottoman Empire », *International Journal of Middle East Studies*, 2006, vol. 38, pp. 283-301.
- CLAY Christopher, « Labour Migration and Economic Conditions in Nineteenth-Century Anatolia », *Middle Eastern Studies*, Published by Taylor and Francis Ltd., October 1998, vol. 34, n° 4, *Turkey before and after Atatürk: Internal and External Affairs*, pp. 1-32.
- DONIKIAN Denis et FESTA Georges (dir.), *Arménie, de l'abîme aux constructions d'identité*, Paris, L'Harmattan, 2009, 244 p.
- FUHRMANN Malte, « Cosmopolitan imperialistes and the ottoman port cities. Conflicting logics in the urban social fabric », *Cahiers de la Méditerranée*, [consulté en ligne], 2003, vol. 67, s.p.
- GEORGELIN Hervé, « Smyrne à la fin de l'Empire Ottoman : un cosmopolitisme si voyant », *Cahiers de la Méditerranée*, [consulté en ligne], 2003, vol. 67, s.p.
- JENNINGS Ronald, « Urban population in Anatolia in the Sixteenth Century: A Study of Kayseri, Karaman, Amasya, Trabzon, and Erzurum », *International Journal of Middle East Studies*, Cambridge University Press, January 1976, vol. 7, n° 1, pp. 21-57.
- KARPAT Kemal, « The transformation of the Ottoman State, 1789-1908 », *International Journal of Middle East Studies*, Cambridge University Press, July 1972, vol. 3, no 3, pp. 243-281.
- ROSENTHAL Steven, « Foreigners and municipal reform in Istanbul: 1855-1865 », *Middle Eastern Studies*, 1980, vol. 11, pp. 227-245.
- SCHOENBERG Philip Ernest, « The evolution of Transport in Turkey (Eastern Thrace and Asia Minor) under Ottoman Rule, 1856-1918 », *Modern East Studies*, Published by Taylor and Francis Ltd., October 1977, vol. 13, no 3, pp. 359-372.
- VALENSI Lucette, « Les Tanzimat ou le temps de la réforme », *Les collections de l'Histoire*, Sophia Publications, octobre-décembre 2009, n° 45, pp. 40-45.

- YERASIMOS Stephane, (dir.), *Istanbul, 1914-1923 : capitale d'un monde illusoire ou l'agonie des vieux empires*, Paris, Editions Autrement, 1992, 230 p.
- ZAMIR Meir, « Population statistics of the Ottoman Empire in 1914 and 1919 », *Middle Eastern Studies*, Taylor and Francis Ltd., January 1981, vol. 17, n° 1, pp. 85-106.

## ii. La Grèce

- ΒΑΣΙΛΕΙΑΔΗΣ Νικόλαος, *Οι θρύλοι της Πόλης*, Αθήνα, Λαδικά & Βασιούλη, 1923, σελ. 56 (VASILEIADIS Nicolaos, *Les légendes de la Ville*, Athènes, Ladica & Vassiouli, 1923, 56 p.).
- ΒΕΡΕΜΗΣ Θάνος (επιμ.), *Εθνική ταυτότητα και εθνικισμός στη νεότερη Ελλάδα*, Αθήνα, Μορφωτικό Ίδρυμα Εθνικής Τραπέζης (Μ.Ι.Ε.Τ.), 2003, σελ. 338 (VEREMIS Thanos (dir.), *Identité nationale et nationalisme dans la Grèce moderne*, Athènes, Institut Éducatif de la Banque Nationale [M.I.E.T.], 2003, 338 p.).
- ΓΕΡΩΝΥΜΑΚΗΣ Κανάκης, *Κρητική λαογραφία : ξενάγηση στο παραλθόν εφ'όλης της ύλης*, Ηράκλειο, Mystis, 2008, σελ. 376 (GERONIMAKIS Kanakis, *Le folklore crétois : voyage dans le passé à tous les niveaux*, Iraklion, Mystis, 2008, 376 p.).
- ΓΙΑΝΟΥΛΟΠΟΥΛΟΣ Γιάννης, «*Η ευγενής μας τύφλωσις...*» : εξωτερική πολιτική και «εθνικά θέματα» από την ήττα του 1897 εως τη μικρασιατική καταστροφή, Αθήνα, Βιβλιόραμα, 2003, (1999), σελ. 3-183 (GIANOULOPOULOS Giannis, «*Notre aveuglement généreux...* » : *la politique extérieure et les "affaires nationales" de la défaite de 1897 jusqu'à la catastrophe en Asie Mineure*, Athènes, Vivliorama, 2003, (1999), pp. 3-183).
- ΓΟΥΝΑΡΗΣ Βασίλης, ΜΙΧΑΗΛΙΔΗΣ Ιάκωβος, ΑΓΓΕΛΟΠΟΥΛΟΣ Γιώργος (διευθ.), *Ταυτότητες στη Μακεδονία*, Αθήνα, Παπαζήσης, 1997, σελ. 27-87, 103-122 & 197-228 (GOUNARIS Vassilis, MICHAELIDIS Iakovos, ANGELOPOULOS Giorgos (dir.), *Identités en Macédoine*, Athènes, Papazissis, 1997, pp. 27-87, 103-122 et 197-228).
- DEFASNE Jean, *Récits tirés de l'histoire de Byzance*, Athènes, Publications de Pechlivanis, traduit du français en grec par St. VOURDOUMPA, 1970, pp. 205-211.

- ΔΕΡΤΙΛΗΣ Γ. Και ΚΩΣΤΗΣ Κ. (επιμ.), *Θέματα νεοελληνικής ιστορίας (18<sup>ος</sup>-20<sup>ος</sup> αιώνας)*, Αθήνα-Κομοτηνή, Αντ. Ν. Σάκκουλα, 1991, σελ. 45-58 (DERTILIS G. et COSTIS C. (dir.), *Sujets de l'histoire néo-hellénique (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Athènes-Comotini, Publications d'Ant. N. Saccoulas, 1991, pp. 45-58).
- ΗΛΙΟΥ Μαρία & ΚΙΤΡΟΕΦ Αλέξανδρος (επιμ.), *Το Ταξίδι. Το ελληνικό όνειρο στην Αμερική, 1890-1980*, Αθήνα, Μουσείο Μπενάκη-Πρωτεύας, 2008, σελ. 249 (ILIOU Maria et KITROEF Alexandros (dir.), *Le voyage. Le rêve des Grecs en Amérique, 1890-1980*, Athènes, Musée de Benakis et Proteas, 2008, 249 p.).
- ΚΕΝΤΡΙΚΗ ΕΠΙΤΡΟΠΗ ΚΚΕ (επιμ.), *Το Πρώτο Συνέδριο του ΣΕΚΕ. Πρακτικά*, Αθήνα, Έκδοση της Κ.Ε. του ΚΚΕ, σελ. 147 (COMITÉ CENTRAL DE ΚΚΕ (dir.), *Le premier congrès de S.E.K.E. Les actes*, Athènes, Publication du Comité Central de ΚΚΕ, 1982, 147 p.).
- ΚΡΕΜΜΥΔΑΣ Βασίλης, ΜΑΡΓΑΡΙΤΗΣ Γιώργος, ΛΑΜΠΡΟΠΟΥΛΟΥ Άννα, αλ., *Επιστημονικό συμπόσιο. Ο ελληνικό εβραϊσμός*, Αθήνα, Εταιρεία Σπουδών Νεοελληνικού Πολιτισμού και Γενικής Παιδείας, 1999, σελ. 344 (CREMMIDAS Vassilis, MARGARITIS Giorgos, LAMPROPOULOU Anna, al., *Colloque. L'hébraïsme grec*, Athènes, Association d'Études de la Civilisation Néohellénique et Culture Générale, 1999, 344 p.).
- ΚΡΕΜΜΥΔΑΣ Βασίλης, *Η Μεγάλη Ιδέα. Μεταμορφώσεις ενός εθνικού ιδεολογήματος*, Αθήνα, Τυπωθήτω, 2010, σελ. 116 (CREMMIDAS Vassilis, *La Grande Idée. Transformations d'une idéologie nationale*, Athènes, Publications de Tipothito, 2010, 116 p.).
- ΚΡΕΜΜΥΔΑΣ Βασίλης, ΜΠΟΥΡΝΟΒΑ Ευγενία, ΡΗΓΙΝΟΣ Μιχαήλ, *Θέματα ελληνικής οικονομικής ιστορίας (18<sup>ος</sup>-20<sup>ος</sup> αιώνας)*, Αθήνα, χ.ε., 1992, σελ. 318 (CREMMIDAS Vassilis, BOURNOVA Evgenia, RIGINOS Michalis, *Questions d'histoire économique grecque (XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Athènes, s.m.e., 1992, 318 p.).
- ΚΩΣΤΗΣ Κώστας, *Αγροτική οικονομία και Γεωργική Τράπεζα. Όψεις της ελληνικής οικονομίας στο Μεσοπόλεμο (1919-1928)*, Αθήνα, Μορφωτικό Ίδρυμα Εθνικής Τραπέζης (Μ.Ι.Ε.Τ.), 1987, σελ. 31-152 (COSTIS Costas, *Économie agricole et Banque agricole. Visions de l'économie grecque de l'entre-deux-guerres (1919-1928)*, Athènes, Institution Éducatif de la Banque Nationale [M.I.E.T.], 1987, pp. 31-152).

- ΚΩΣΤΗΣ Κώστας, «Εισοδηματικές δομές στην ορεινή οικονομία. Η μελέτη μίας περίπτωσης : Κερασσιές Δωρίδας, 1914», *Τα Ιστορικά*, Αθήνα, Μέλισσα, Δεκέμβριος 1987, τομ. 4, τευχ. 7, σελ. 179-204 (COSTIS Costas, « Structures des revenus au sein de l'économie des régions montagneuses. L'étude d'un cas : Kerassies à Dorida, 1914 », *Ta Istorika*, Athènes, Melissa, décembre 1987, vol. 4, n° 7, pp. 179-204).
- ΛΕΟΝΤΙΔΟΥ Λίλα, *Πόλεις της σιωπής. Εργατικός εποικισμός της Αθήνας και του Πειραιά, 1909-1940*, Αθήνα, Πολιτιστικό Τεχνολογικό Ίδρυμα ΕΤΒΑ, 1989, σελ. 385 (LEONTIDOU Lila, *Villes de silence. Le peuplement en ouvriers d'Athènes et du Pirée, 1909-1940*, Athènes, Institut Culturel et Technologique ETVA, 1989, 385 p.).
- ΜΑΚΚΑΣ Λεωνίδα, « Η Ελλάς γέφυρα μεταξύ Δύσεως και Ανατολής», *Η κοινή γνώμη*, αρ. 23, 1 Νοεμβρίου 1958, σελ. 1-14 (MACCAS Leonidas, « La Grèce, pont entre l'Ouest et l'Est », *L'opinion commune*, 1 novembre 1958, n° 23, pp. 1-14).
- ΜΗΛΩΝΑΣ Παναγιώτης (επιμ.), «Θρήνοι της Αλώσεως», *Παραγωγή ΕΡΤ ΑΕ, ΕΤ-1, χ.χ.*, διάρκεια 45 λεπτά (MILONAS Panagiotis (dir.), « Les plaintes de la Chute », *Production d'ERT AE, ET-1, s.a.p.*, durée 45min).
- ΜΙΧΑΗΛΙΔΗΣ Ιάκωβος, *Μετακινήσεις σλαβόφωνων πληθυσμών (1912-1930). Ο πόλεμος των στατιστικών*, Αθήνα, Κριτική, σελ. 338 (MICHAILIDIS Iakovos, *Déplacements des populations slavophones (1912-1930). La guerre des statistiques*, Athènes, Kritiki, 338 p.).
- ΜΟΛΧΟ Ρένα, *Οι Εβραίοι της Θεσσαλονίκης, 1856-1919. Μία ιδιαίτερη κοινοτητα*, Αθήνα, Θεμέλιο, 2001, σελ. 333 (MOLHO Rena, *Les Juifs de Thessalonique, 1856-1919. Une communauté spéciale*, Athènes, Themelio, 2001, 333 p.).
- MOLHO Rena, « Popular Antisemitism and State Policy in Salonika during the City's Annexation to Greece », in *Jewish social studies*, 1988-1993, vol. 1, n° 3-4, pp. 253-264.
- MOLHO Rena, « The Jewish Community of Salonika and its incorporation into the Greek State 1912-1919 », in *Middle Eastern Studies*, octobre 1988, vol. 24, n° 4, pp. 391-403.

- MOURELOS Yannis, « Y a-t-il un impérialisme Grec ? », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, Presses Universitaires de France, octobre 1993, n° 172, pp. 5-11.
- NEGREPONTO-DELIVANIS M., *Greece in transition 1821-1971. Economic aspects*, Thessalonique, s.e., 1979, pp. 115-192.
- ΝΙΚΟΛΑΚΟΠΟΥΛΟΣ Ηλίας, *Η καχεκτική δημοκρατία*, Αθήνα, Πατάκης, 2001, (2000), σελ. 425 (NICOLACOPOULOS Pias, *La démocratie chétive*, Athènes, Patakis, 2001, (2000), 425 p.).
- ΝΟΥΤΣΟΣ Παναγιώτης (επιμ.), *Η Σοσιαλιστική σκέψη στην Ελλάδα από το 1875 ως το 1974*, Αθήνα, Εκδόσεις «Γνώση», 1995, (1990), τομ. 1, σελ. 363 (NOUTSOS Panagiotis (dir.), *La pensée socialiste en Grèce de 1875 jusqu'en 1974*, Athènes, Publications de « Gnossi », 1995, (1990), vol. 1, 363 p.).
- ΡΑΡΑΓΕΟΡΓΙΟΥ Ρελ., *Agricultural Greece*, Athènes, Estia, 1915, 92 p.
- ΠΑΠΑΤΑΞΙΑΡΧΗΣ Ε., ΠΑΡΑΔΕΛΛΗΣ Θ. (διευθ.), *Ανθρωπολογία και παρελθόν. Συμβολές στην κοινωνική ιστορία της νεότερης Ελλάδας*, Αθήνα, Αλεξάνδρεια, 1993, σελ. 396 (PAPATAXIARCHIS E. et PARADELLIS Th. (dir.), *Anthropologie et passé. Contributions à l'histoire sociale de la Grèce contemporaine*, Athènes, Alexandrie, 1993, 396 p.).
- ΠΑΠΟΥΛΙΑ Βασιλική, ΜΑΖΑΡΑΚΗΣ-ΑΙΝΙΑΣ Ιωάννης, ΓΑΡΔΙΚΑ-ΚΑΤΣΙΑΔΑΚΗ Ελένη, αλ., *Η Συνθήκη του Βουκουρεστίου και η Ελλάδα*, Θεσσαλονίκη, Ίδρυμα Μελετών Χερσονήσου του Αίμου, 1990, σελ. 207 (PAPOULIA Vassiliki, MAZARAKIS-AINIAS Ioannis, GARDIKA-KATSIADAKI Eleni, al., *Le Traité de Bucarest et la Grèce*, Thessalonique, Institute for Balkan Studies, 1990, 207 p.).
- ΠΕΤΡΟΠΟΥΛΟΣ Δημήτριος, «Η ακληρία εις τα έθιμα του ελληνικού λαού» στο ΜΕΓΑΣ Γεώργιος (διευθ.), *Επετηρίς του λαογραφικού αρχείου*, Αθήνα, Ακαδημία Αθηνών, 1953, τομ. 7, σελ. 28-44 (PETROPOULOS Dimitris, « Le fait de n'avoir pas d'enfants dans les coutumes du peuple grec » in MEGAS Georgios (dir.), *Revue de l'archive folklorique*, Athènes, Académie d'Athènes, 1953, vol 7, pp. 28-44).
- ΠΙΖΑΝΙΑΣ Πέτρος, *Μισθοί και εισοδήματα στην Ελλάδα (1842-1923)*, Αθήνα, Μορφωτικό Ίδρυμα Εθνικής Τραπέζης (Μ.Ι.Ε.Τ.), 1985, σελ. 324 (PIZANIAS

Petros, *Salaires et revenus en Grèce (1842-1923)*, Athènes, Institut Éducatif de la Banque Nationale [M.I.E.T.], 1985, 324 p.).

- ΠΙΖΑΝΙΑΣ Πέτρος, *Οικονομική ιστορία της ελληνικής σταφίδας 1851-1912*, Αθήνα, Ίδρυμα έρευνας και παιδείας της Εμπορικής Τράπεζας της Ελλάδας, 1988, σελ. 159 (PIZANIAS Petros, *Histoire de l'économie du raisin sec 1851-1912*, Athènes, Institut de Recherche et d'Enseignement de la Banque Commerciale de Grèce, 1988, 159 p.).
- ΠΡΟΤΝΖΑΣ Ευάγγελος, «Ο χωρικός, ο καπνός και το κράτος. Η ελληνική αγορά καπνού (1887-1939)», *Τα Ιστορικά*, Αθήνα, Μέλισσα, Δεκέμβριος 1992, τομ. 9, τευχ. 17, σελ. 275-300 (PRONTZAS Evangelos, « Le paysan, le tabac et l'État. Le marché grec du tabac (1887-1939) », *Ta Istorika*, Athènes, Melissa, décembre 1992, vol. 9, n° 17, p. 275-300).
- ΡΗΓΙΝΟΣ Μιχαήλ, «Οι διακυμάνσεις των βιομηχανικών ημερομισθίων στην Ελλάδα, 1912-1936», *Τα Ιστορικά*, Αθήνα, Μέλισσα, Ιούνιος 1986, τομ. 3, τευχ. 5, σελ. 151-176 (RIGINOS Michaïl, « Les variations des salaires de l'industrie en Grèce, 1912-1936 », *Ta Istorika*, Athènes, Melissa, juin 1986, vol. 3, n° 5, pp. 151-176).
- ΡΗΓΙΝΟΣ Μιχαήλ, *Παραγωγικές δομές και εργατικά ημερομίσθια στην Ελλάδα, 1909-1936. Βιομηχανία-Βιοτεχνία*, Αθήνα, Ίδρυμα Έρευνας και Παιδείας της Εμπορικής Τράπεζας της Ελλάδας, 1987, σελ. 348 (RIGINOS Michaïl, *Structures de production et salaires des ouvriers en Grèce, 1909-1936. Industrie-Artisanat*, Athènes, Institut de Recherche et d'Enseignement de la Banque Commerciale de Grèce, 1987, 348 p.).
- ΣΑΚΕΛΛΑΡΟΠΟΥΛΟΣ Θεόδωρος, *Θεσμικός μετασχηματισμός και οικονομική ανάπτυξη. Κράτος και οικονομία στην Ελλάδα 1830-1922*, Αθήνα, Εξάντας, σελ. 376 (SAKELLAROPOULOS Théodore, *Transformation institutionnelle et développement économique. État et économie en Grèce 1830-1922*, Athènes, Exantas, 1991, 379 p.).
- SAUNIER Guy, « Le début de la chanson populaire historique et la conscience nationale grecque », *Song and popular culture*, Deutsches Volksliedarchiv, janvier 2000, n° 45, p. 73-87.

- STAHL Paul Henri, « Sociétés traditionnelles balkaniques. Contribution à l'étude des structures sociales », in STAHL Paul Henri (dir.), *Études et documents balkaniques*, Paris, s.m.e., vol. 1, 258 p.
- TEMPERLEY Harold, « Documents Illustrating the Cession of the Ionian Islands to Greece, 1848-70 », *The Journal of Modern History*, The University of Chicago Press, vol. 9, n° 1, mars 1937, pp. 48-55.
- ΤΣΟΥΚΑΛΑΣ Κωνσταντίνος, *Κοινωνική ανάπτυξη και κράτος. Η συγκρότηση του δημοσίου χώρου στην Ελλάδα*, Αθήνα, Θεμέλιο, 1999, (1980), σελ. 365 (TSOUKALAS Constantin, *Développement social et l'État. La formation de l'espace public en Grèce*, Athènes, Themelio, 1999, (1980), 365 p.).
- ΧΑΤΖΗΩΣΗΦ Χρήστος (επιμ.), *Ιστορία της Ελλάδας του 20<sup>ου</sup> αιώνα. Οι απαρχές, 1900-1922*, Αθήνα, Βιβλιόραμα, 2003, τομ. Α1, σελ. 41-253 (CHATZIOSSIF Christos (dir.), *Histoire de la Grèce au XX<sup>e</sup> siècle. Les débuts, 1900-1922*, Athènes, Vivliorama, 2003, vol. A1, pp. 41-253).
- ΧΙΟΝΙΔΟΥ Βιολέττα, «Ιστορική κριτική αναδρομή της γεννητικότητας στην Ελλάδα. Η περίπτωση της Μυκόνου, 1859-1959», *Επιθεώρηση Κοινωνικών Ερευνών*, Εθνικό Κέντρο Κοινωνικών Ερευνών, 1997, τομ. Α-Β, τευχ. 92-93, σελ. 31-62 (CHIONIDOU Violetta, « La natalité en Grèce : approche historique. L'exemple de Mykonos, 1859-1959 », *Revue des études sociales*, Centre National des Études Sociales, 1997, vol. A-B, n° 92-93, pp. 31-62).
- ΧΟΥΛΙΑΡΑΚΗΣ Μιχαήλ, *Γεωγραφική, διοικητική και πληθυσμιακή εξέλιξις της Ελλάδας, 1821-1971*, Αθήνα, Εθνικό Κέντρο Κοινωνικών Ερευνών, τομ. Α1 και Β, σελ. 17-160 & 48-77 (CHOULIARAKIS Michaël, *Évolution géographique, administrative et démographique de la Grèce, 1821-1971*, Athènes, Centre National des Études Sociales, 1973, vol A1 et B, pp. 17-160 et 48-77).
- ΧΟΥΛΙΑΡΑΚΗΣ Μ., ΜΑΚΡΗΣ Ε., ΓΡΙΤΣΟΠΟΥΛΟΣ Ε., *αλ., Στατιστικά μελέται, 1821-1971. Η στατιστική κατά τα 150 έτη παλιγγενεσίας της Ελλάδας*, Αθήνα, Εθνικό Κέντρο Κοινωνικών Ερευνών, 1972, σελ. 113-321 (CHOULIARAKIS M., MACRIS E., GRITSOPOULOS E., *al, Études statistiques, 1821-1971. Les statistiques durant 150 ans de l'indépendance grecque*, Athènes, Centre National des Études Sociales, 1972, pp. 113-321).
- ΨΥΧΟΓΙΟΣ Δημήτρης, ΚΑΥΤΑΝΤΖΟΓΛΟΥ Ρωξάνη, ΜΑΝΩΛΟΓΛΟΥ Ευδοκία, *αλ., Ο οικονομικός και κοινωνικός μετασχηματισμός αγροτικών*

κοινοτήτων, Αθήνα, Εθνικό Κέντρο Κοινωνικών Ερευνών, 1987, σελ. 112 (PSICHOGIOS Dimitris, KAFTANTZOGLOU Roxane, MANOLOGLOU Evdokia, *al.*, *La transformation économique et sociale des communautés agricoles*, Athènes, Centre National des Études Sociales, 1987, 112 p.).

- ΨΥΧΟΓΙΟΣ Δημήτρης, *Προίκες, φόροι, σταφίδα και ψωμί. Οικονομία και οικογένεια στην αγροτική Ελλάδα του 19<sup>ου</sup> αιώνα*, Αθήνα, Εθνικό Κέντρο Κοινωνικών Ερευνών, 1987, σελ. 203 (PSICHOGIOS Dimitris, *Dotes, taxes, raisin et pain. Économie et famille dans la Grèce agricole du XIX<sup>e</sup> siècle*, Athènes, Centre National des Études Sociales, 1987, 203 p.).
- ΨΥΧΟΓΙΟΣ Δημήτρης, «Συμβολή στη μελέτη των δημογραφικών φαινομένων του 19<sup>ου</sup> αιώνα», *Επιθεώρηση Κοινωνικών Ερευνών*, Αθήνα, Εθνικό Κέντρο Κοινωνικών Ερευνών, Αθήνα, 1986, τευχ. 63, σελ. 133-200 (PSICHOGIOS Dimitris, « Contribution à l'étude des phénomènes démographiques du XIX<sup>e</sup> siècle », *Revue des études sociales*, Athènes, Centre National des Etudes Sociales, 1986, n<sup>o</sup> 63, pp. 133-200).
- YOSMANOGLU Ipek, « Counting Bodies, Shapping Souls : The 1903 Census and National Identity in Ottoman Macedonia », *International Journal of Middle East Studies*, février 2006, vol. 38, n<sup>o</sup> 1, pp. 55-77.

### iii. Les Grecs de la diaspora

- ΑΝΑΓΝΩΣΤΟΠΟΥΛΟΥ Σία, *Μικρά Ασία, 19<sup>ος</sup> αι.-1919. Οι ελληνορθόδοξες κοινότητες. Από τα Μιλλέτ των Ρωμιών στο Ελληνικό Έθνος*, Αθήνα, Ελληνικά Γράμματα, 1998, σελ. 730 (ANAGNOSTOPOULOU Sia, *Asie Mineure, XIX<sup>e</sup> siècle-1919. Les communautés grecques-orthodoxes. Des millets des Rums à la Nation Grecque*, Athènes, Ellinica Grammata, 1998, 730 p.).
- [Anonyme], « Cyprus under British Rule », *Science*, American Association for the Advancement of Science, 25 June 1886, vol. 7, n<sup>o</sup> 177, pp. 576-577.
- BLONDY Alain, « Chypre ou l'Europe aux portes de l'orient », *Cahiers de la Méditerranée* [consulté en ligne], 2004, n<sup>o</sup> 68, s.p.
- BOCQUET Denis, « Rhodes 1912 : Les mésaventures du Général d'Ameglio », *Cahiers de la Méditerranée* [consulté en ligne], 2004, vol. 68, s.p.
- ΕΞΕΡΤΖΟΓΛΟΥ Χάρης, ΠΓΓΛΕΣΗ Αγγελική, ΤΖΟΚΑΣ Σπύρος, *αλ.*, *Επιστημονικό Συμπόσιο. Ο έξω-ελληνισμός. Κωνσταντινούπολη και Σύμρνη*,

1800-1922. Πνευματικός και κοινωνικός βίος, Αθήνα, Εταιρεία Σπουδών Νεοελληνικού Πολιτισμού και Γενικής Παιδείας, 2000, σελ. 341 (EXERTZOGLOU Charis, INGLESIS Angeliki, TZOKAS Spiros, *al.*, *Colloque. L'hellénisme de l'extérieur. Constantinople et Smyrne, 1800-1922. Vie intellectuelle et sociale*, Athènes, Association d'Etudes de la Civilisation Néohellénique et Culture Générale, 2000, 341 p.).

- GEORGELIN Hervé, « *La fin de Smyrne* ». *Du cosmopolitisme aux nationalismes*, traduit du français en grec par Maria MALLAFEKA, Athènes, Kedros, 2007, 356 p.
- ΖΑΧΟΠΟΥΛΟΣ Κύριλλος, *Ιστορικά σελίδες περί της εν Κασσαμπά ορθοδόξου ελληνικής κοινότητας (1625-1922) και σημειώσεις τινές ιστορικά περι των εν Αχμετλί και Οργανλί ομογενών κοινοτήτων*, Αθήνα-Νέα Σμύρνη, χ.ε., 1934, σελ. 180 (ZACHOPOULOS Kirillos, *Pages historiques de la communauté orthodoxe de Kassaba (1625-1922) et quelques notes concernant les communautés à Ahmetli et Organli*, Athènes-Nea Smyrni, s.m.e., 1934, 180 p.).
- ΚΑΛΕΩΔΗ Μαρίνα (επιμ.), *Οι πατρίδες του Ελληνισμού. Κωνσταντινούπολη*, Αθήνα, Έκδοση του National Geographic, 2011, том. 1, σελ. 119 (CALEODI Marina (dir.), *Les patries de l'hellénisme. Constantinople*, Athènes, Publications de National Geographic, 2011, vol. 1, 119 p.).
- ΚΑΛΕΩΔΗ Μαρίνα (επιμ.), *Οι πατρίδες του Ελληνισμού. Πόντος*, Αθήνα, Έκδοση του National Geographic, 2001, том. 3, σελ. 20-29 (CALEODI Marina (dir.), *Les patries de l'hellénisme. Le Pont*, Athènes, National Geographic, 2011, vol. 3, pp. 20-29).
- ΚΑΡΔΑΣΗΣ Βασ., ΨΑΡΟΜΗΛΙΓΚΟΣ Αρτ. (επιμ.), *Σμύρνη. Η ζωή και το τέλος της πόλης των «Γκιαούρηδων»*, Αθήνα, Ελευθεροτυπία, χ.χ., σελ. 194 (CARDASIS Vas., PSAROMILINGOS Art. (dir.), *Smyrne. La vie et la fin de la ville des « Giaours »*, Athènes, Publications d'Eleftherotipia, s.a.p., 194 p.).
- ΚΑΡΖΗΣ Θεόδωρος, *Οι πατρίδες των Ελλήνων. Μικρά Ασία – Πόντος – Κωνσταντινούπολη – Ανατολική Θράκη – Ανατολική Ρωμυλία – Πελαγονία – Βόρεια Ήπειρος*, Αθήνα, Εκδοτικός Οίκος Λιβάνη, 2002, 1973, σελ. 579 (KARZIS Théodore, *Les patries des Grecs. Asie Mineure-Pont-Euxin-Constantinople-Thrace Orientale-Roumélie Orientale-Pélagonie-Epire du Nord*, Athènes, Publications de Livani, 2002, (1973), 579 p.).

- ΚΙΤΡΟΜΗΛΙΔΗΣ Πασχάλης, ΑΡΓΥΡΟΠΟΥΛΟΥ Ρωζάνη, ΚΑΡΔΑΣΗΣ Βασίλης, *αλ., Σμύρνη. Η μητρόπολη του Μικρασιατικού Ελληνισμού*, Αθήνα, Έφεσος και Κέντρο Μικρασιατικών Σπουδών, 2002, σελ. 193 (KITROMILIDES Paschalis, ARGYROPOULOU Roxane, KARDASIS Vassilis, *al., Smyrne. La métropole de l'hellénisme de l'Asie mineure*, Athènes, Publications d'Efessos et Centre d'Études Micrasiatiques, 2002, 193 p.).
- ΚΟΝΤΟΓΙΑΝΝΗΣ Παντελής, *Η ελληνικότητα των νομών Προύσης και Σμύρνης*, Αθήνα, Σύλλογος προς Διάδοσιν Ωφέλιμων Βιβλίων, 2006, (1919), σελ. 223 (KONTOGIANNIS Pantelis, *Le caractère grec des préfectures de Smyrne et Brousse*, Athènes, Association de Diffusion des Livres Utiles, 2006, (1919), 223 p.).
- ΚΩΣΤΗΣ Κώστας, «Κοινότητες, εκκλησία και μιλλέτ στις «ελληνικές» περιοχές της Οθωμανικής Αυτοκρατορίας κατά την περίοδο των μεταρρυθμίσεων», *Μνήμων*, Αθήνα, Εταιρεία Μελέτης Νέου Ελληνισμού, 1991, τομ. 13, σελ. 57-65 (COSTIS Costas, « Communautés, église et millet dans les régions “grecques” de l'Empire Ottoman durant l'époque des réformes », *Mnimon*, Athènes, Société d'Etude de l'Hellénisme Modern, 1991, vol. 13, pp. 57-65).
- ΛΙΝΑΡΔΟΣ Πέτρος, *Η Σμύρνη του Πανιονίου. Από τη μικρασιατική πρωτοπορία στην αθηναϊκή αναγέννηση*, Αθήνα-Νέα Σμύρνη, Έκδοση «Οι Φίλοι των Τεχνών», 1998, σελ. 320 (LINARDOS Petros, *La ville de Smyrne de Panionios. De la primauté de l'Asie Mineure à la renaissance athénienne*, Athènes-Nea Smyrni, « Amis des arts », 1998, 320 p.).
- ΛΥΚΟΥΔΗΣ Μάκης και ΣΑΠΟΥΝΤΖΑΚΗΣ Χάρης (επιμ.), *2<sup>ο</sup> Συμπόσιο. Ο Ελληνισμός της Μικράς Ασίας από την αρχαιότητα μέχρι τη Μεγάλη Έξοδο. Παιδεία-Εκπαίδευση στις αλησμόνητες πατρίδες της Ανατολής*, Νέα Ιωνία-Αθήνα, Κέντρο Σπουδής & Ανάδειξης Μικρασιατικού Πολιτισμού (ΚΕ.ΠΙ.ΜΟ.), 2006, σελ. 312 (LICOUDIS Macis et SAPOUTZAKIS Charis (dir.), *Deuxième Colloque. L'hellénisme de l'Asie Mineure de l'antiquité à la Grande Exode. Education-Enseignement au sein des patries inoubliables de l'Anatolie*, Nea Ionia-Athènes, Centre d'Etude et Révélation de la Civilisation Micrasiatique (CE.PI.MO.), 2006, 312 p.).
- ΜΑΜΩΝΗ Κυριακή, *Σύλλογοι Θράκης και Ανατολικής Ρωμυλίας (1861-1922). Ιστορία και δράση*, Θεσσαλονίκη, Ίδρυμα Μελετών Χερσονήσου του Αίμου,

1995, σελ. 37-82 (MAMONI Kiriaki, *Associations de Thrace et Roumélie Orientale (1861-1922). Histoire et Travail*, Thessalonique, Société des Etudes de la Péninsule d’Hémos (I.M.X.A.), 1995, pp. 37-82).

- ΜΑΜΩΝΗ Κυριακή & ΙΣΤΙΚΟΠΟΥΛΟΥ Λήδα, *Σύλλογοι Κωνσταντινούπολης (1861-1922)*, Αθήνα, Σύλλογος προς Διάδοσιν Ωμέλιμων Βιβλίων, 2009, σελ. 481 (MAMONI Kiriaki et ISTIKOPOULOU Lida, *Corporations de Constantinople (1861-1922)*, Athènes, Association de Diffusion des Livres Utiles, 2009, 481 p.).
- ΜΑΜΩΝΗ Κυριακή & ΙΣΤΙΚΟΠΟΥΛΟΥ Λήδα, *Σωματειακή οργάνωση του Ελληνισμού στη Μικρά Ασία (1861-1922)*, Αθήνα, Εστία, 2006, σελ. 291 (MAMONI Kiriaki et ISTIKOPOULOU Lida, *Organisation corporative de l’hellénisme en Asie mineure (1861-1922)*, Athènes, Estia, 2006, 291 p.).
- ΜΗΛΙΩΡΗΣ Νίκος, *Τα Βούρλα της Μικράς Ασίας*, Αθήνα, Τυπογραφείο Σωτηρίου Σοφικίτη, 1957, σελ. 396 (MILIORIS Nicos, *La ville de Vourla de l’Asie Mineure*, Athènes, Editions de Sotirios Sofikitis, 1957, 396 p.).
- ΜΟΥΣΙΚΟΥΔΙΣ-HATERRER Ioanna, *L’évolution de l’éducation grecque en Thrace de 1856 à 1908 : antagonismes financiers et intérêts nationaux*, thèse de doctorat, sous la direction de Constantin ANGELOPOULOS, Université de Paul-Valéry-Montpellier III, 2008, 548 p.
- ΜΠΑΛΤΑ Ευαγγελία, «Οι πρόλογοι των Καραμανλίδικων βιβλίων πηγή για τη μελέτη της «εθνικής συνείδησης» των τουρκόφωνων ορθόδοξων πληθυσμών της Μικράς Ασίας», *Μνήμων*, Αθήνα, Εταιρεία Μελέτης Νέου Ελληνισμού, 1987, τομ. 11, σελ. 225-233 (BALTA Evangelia, « L’introduction des livres des Karamanlides, source pour l’étude de la “conscience nationale” des populations orthodoxes turcophones de l’Asie Mineure », *Mnimon*, Athènes, Société d’Etude de l’Hellénisme Modern, 1987, vol. 11, pp. 225-233).
- ΜΠΟΖΗ Σούλα, *Ο Ελληνισμός της Κωνσταντινούπολης. Κοινότητα Σταυροδρομίου-Πέραν, 19<sup>ος</sup>-20<sup>ος</sup> αιώνας*, Αθήνα, Ελληνικά Γράμματα, 2002, σελ. 94-171 (BOZI Soula, *L’hellénisme de Constantinople. Communauté de Stavrodome-Pérran, XIXème-XXème siècle*, Athènes, Ellinica Grammata, 2002, pp. 94-171).
- ΝΙΓΔΕΛΗΣ Κωνσταντίνος και ΣΤΑΤΙΑΔΗΣ Ιωάννης, *Τα Σύλλατα της Καπαδοκίας*, Νέα Σύλλατα-Χαλκιδική, Πολιτιστικός Σύλλογος Γυναικών Νέων

Συλλάτων, χ.χ., σελ. 319 (NIGDELIS Constantin et STAMATIADIS Ioannis, *Le village Syllata de Cappadoce*, Nea Syllata-Chalcidique, Association Culturelle des Femmes du village Nea Syllata, s.a.p., 319 p.).

- NIKOLAOU Kyrillos, « Un coup diplomatique et géostratégique britannique : la prise de Chypre par l'Angleterre (1878) et la réaction française », *Cahiers de la Méditerranée* [consulté en ligne], 2005, vol. 67, s.p.
- PSOMAS Labros « The Religious and Ethnographic Synthesis of the Population of Southern Albania (Northern Epirus) in the beginning of the 20<sup>th</sup> century », *Theologia*, Athènes, Publication de l'Église grecque, 2008, vol. 79, n° 1, pp. 237-284.
- ΡΟΔΑΚΗΣ Περικλής, *Ο γόρδιος δεσμός των εθνοτήτων. Η Μικρά Ασία μέσα στο χώρο και στον χρόνο*, Αθήνα, Εκδόσεις «Ρήσος», 1990, σελ. 203 (RODAKIS Périclès, *Le nœud gordien d'ethnies. L'Asie Mineure à travers l'espace et le temps*, Athènes, Publications de Risos, 1990, 203 p.).
- SARTIAUX Félix, *L'Asie Mineure Grecque*, Athènes, Istoritis, 1993, traduit du français en grec par Ntina Nica, 210 p.
- ΣΒΟΛΟΠΟΥΛΟΣ Κωνσταντίνος, *Κωνσταντινούπολη, 1856-1908. Η ακμή του Ελληνισμού*, Αθήνα, Εκδοτική Αθηνών, 2006, (1994), σελ. 117 (SVOLOPOULOS Constantin, *Constantinople, 1856-1908. L'apogée de l'hellénisme*, Athènes, Publications d'Athènes, 2006, (1994), 117 p.).
- SMYNERLIS Marie-Carmen, « Coexistence et réseaux de relations à Smyrne aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles », *Cahiers de la Méditerranée*, [consulté en ligne], 2003, vol. 67, s.p.
- SMYNERLIS Marie Carmen (dir.), *Smyrne, la ville oubliée ? Mémoires d'un grand port ottoman, 1830-1930*, Paris, Editions Autrement, 2006, 252 p.
- « Στατιστικός πίναξ της επαρχίας Εφέσου », *Ξενοφάνης*, Αθήνα, Έκδοση του Συλλόγου των Μικρασιατών «Ανατολή», 1905, αρ. 2, σελ. 426-427 (« Tableau statistique de la contrée d'Éphèse », *Xénophanis*, Athènes, Publication du Comité des *Micrasiatés* « Anatoli », 1905, n° 2, pp. 426-427).
- ΣΦΥΡΟΡΕΑΣ Β., «Μετανασεύσεις και εποικισμοί Κυκλαδιτών εις Σμύρνην κατα την Τουρκοκρατίαν», *Μικρασιατικά Χρονικά*, 1963, τομ. 10, σελ. 164-199 (SFIROREAS V., « Emigrations et peuplement de Smyrne par des populations

issues des îles des Cyclades durant l'occupation Ottomane », *Micrasiatika Chronika*, 1963, vol. 10, pp. 164-199).

- ΤΕΝΕΚΙΔΗΣ Γεώργιος, «Πληθυσμιακές παράμετροι του Μικρασιατικού Ελληνισμού. Νέα στοιχεία από έρευνες του Κέντρου Μικρασιατικών Σπουδών», στο Γεώργιος ΜΕΡΙΚΑΣ (επιμ.), *Τα Πρακτικά της Ακαδημίας Αθηνών. Συνεδρία της 21<sup>ης</sup> Ιανουαρίου 1988*, Αθήνα, Ακαδημία Αθηνών, 1988, τομ. 63, σελ. 57-77 (TENEKIDIS Goergios, « Paramètres démographiques de l'Hellénisme de l'Asie Mineure. Nouveaux éléments à partir des études faites par le Centre d'Etudes Micrasiatiques », Georgios MERIKAS (dir.), *Les Actes de l'Académie d'Athènes. Séance du 21 janvier 1988*, Athènes, Académie d'Athènes, 1988, vol. 63, pp. 57-77).
- ΤΑΕΥΒΕΡ Irene, « Cyprus: The demography of a strategic island », *Population Index*, Office of Population Research, January 1955, vol. 21, n° 1, pp. 4-20.
- ΧΟΥΡΧΟΥΛΗ Τόνια, *Σμύρνη : η πόλη της Σμύρνης πριν την καταστροφή*, Αθήνα, Νέα Σύνορα, 1991, σελ. 115 (CHOURCHOULI Tonia, *Smyrne, la ville de Smyrne avant la catastrophe*, Athènes, Nea Sinora, 1991, 115 p.).
- ΨΑΛΤΗΣ Στ., *Η Θράκη και η δύναμις του εν αυτή Ελληνικού στοιχείου*, Αθήνα, Σύλλογος προς Διάδοσιν Ωφέλιμων Βιβλίων, 1919, σελ. 367 (PSALTIS St., *La Thrace et la force de son élément grec*, Athènes, Association de Diffusion des Livres Utiles, 1919, 367 p.).
- ΥΕΡΑΣΙΜΟΣ Stéphane, « La question du Pont-Euxin (1912-1923) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, Presses Universitaires de France, janvier 1989, n° 153, pp. 9-34.

#### iv. L'armée grecque et guerres précédentes

- ΑΝΑΣΤΑΣΟΠΟΥΛΟΣ Β. (επιμ.), *Οι πολιτικοστρατιωτικές σχέσεις Ελλάδας-Γαλλίας (19<sup>ος</sup>-20<sup>ος</sup> αι.)*, Αθήνα, Έκδοση Διεύθυνσης Ιστορίας Στρατού, 2011, σελ. 202 (ANASTASSOPOULOS V. (dir.), *Les relations politico-militaires entre la Grèce et la France (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Athènes, Publication de la Direction de l'Histoire de l'Armée Grecque, 2011, 202 p.).
- ΔΕΡΤΙΛΗΣ Γιώργος, *Κοινωνικός μετασχηματισμός και στρατιωτική επέμβαση, 1880-1909*, Αθήνα, Εξάντας, 1985, (1977), σελ. 340 (DERTILIS Giorgos,

*Transformation sociale et intervention de l'armée 1880-1909*, Athènes, Exantas, 1985, (1977), 340 p.).

- GEROZISSIS Trintafyllos, *Le corps des officiers et sa place dans la société grecque, 1821-1974*, thèse de doctorat dirigée par J. GAUDEMET, Paris, Université de droit, d'économie et de sciences sociales de Paris, 1987, vol. 1, pp. 202-324.
- ΚΑΦΕΤΖΟΠΟΥΛΟΣ Ιωάννης, ΦΛΟΚΑΣ Χαράλαμπος, ΔΗΜΑ-ΔΗΜΗΤΡΙΟΥ Αγγελική, *Ο Βορειοηπειρωτικός αγώνας*, Αθήνα, Έκδοση της Διεύθυνσης Ιστορίας Στρατού, 1997, σελ. 616 (KAFETZOPOULOS Ioannis, FLOKAS Charalabos, DIMA-DIMITRIOU Angeliki, *Le combat en Épire du Nord*, Athènes, Publication de la Direction de l'Histoire de l'Armée Grecque, 1997, 616 p.).
- ΠΑΠΑΚΟΣΜΑΣ Βίκωρ, *Ο στρατός στην πολιτική ζωή της Ελλάδος*, Αθήνα, Εστία, 1981, Μετάφραση Αλεξάνδρας Φιαδά, σελ. 342 (PAPAKOSMAS Viktor, *L'armée dans la vie politique grecque*, Athènes, Estia, 1981, traduit de l'anglais en grec par Alexandra Fiada, 342 p.).
- ΠΑΣΧΑΛΙΔΟΥ Έφη (επιμ.), *Η Ιστορία της οργάνωσης του Ελληνικού στρατού (1821-1954)*, Αθήνα, Έκδοση της Διεύθυνσης Ιστορίας Στρατού, 2005, σελ. 468 (PASCHALIDOU Efi (dir.), *L'histoire de l'organisation de l'Armée Grecque (1821-1954)*, Athènes, Publication de la Direction de l'Histoire de l'Armée Grecque, 2005, 468 p.).
- ΧΡΙΣΤΟΠΟΥΛΟΣ Γιώργος, ΜΠΑΣΤΙΑΣ Ιωάννης (επιμ.), *Ιστορία του Ελληνικού Έθνους*, Αθήνα, Εκδοτική Αθηνών, 1977, τομ. 14, σελ. 48-279 (CHRISTOPOULOS Giorgos, BASTIAS Ioannis (dir.), *Histoire de la Nation Grecque*, Athènes, Publications d'Athènes, 1977, vol. 14, pp. 48-279).

## 2. La guerre, les « protagonistes », la défaite, les conséquences

- ΑΓΓΕΛΟΜΑΤΗΣ Χρήστος, *Χρονικόν μεγάλης τραγωδίας. Το έπος της Μικράς Ασίας*, Αθήνα, Εστία, 2005, (1963), σελ. 431 (ANGELOMATIS Christos, *La chronique d'une grande tragédie. L'épopée de l'Asie Mineure*, Athènes, Estia, 2005, (1963), 431 p.).

- ΑΚΤΣΟΓΛΟΥ Ιάκωβος, *Χρονικό Μικρασιατικού πολέμου*, Αθήνα, Τροχάλια, 1998, σελ. 363 (AKTSOGLOU Iakovos, *La chronique de la guerre en Asie Mineure*, Athènes, Trochalia, 1998, 363 p.)
- ΑΝΑΣΤΑΣΙΑΔΗΣ Γιώργος, *Πολιτική και συνταγματική ιστορία της Ελλάδας, 1821-1941*, Αθήνα-Θεσσαλονίκη, Εκδόσεις Σάκκουλα, 2001, σελ. 67-75 (ANASTASIADIS Giorgos, *Histoire politique et constitutionnelle de la Grèce, 1821-1941*, Athènes-Thessalonique, Publications de Sakkoula, 2001, pp. 67-75).
- ARMSTRONG K., *The Grey Wolf: an intimate study of a dictator*, traduit de l'anglais en grec par Dimitris MALANDRAKIS, Athènes, Papyrus, 1975, 263 p.
- ΒΑΚΑΣ Δημήτρης, *Η Μεγάλη Ελλάς : ο Ελ. Κ. Βενιζέλος πολεμικός ηγέτης*, Αθήνα, Εστία, σελ. 245-592 (VAKAS Dimitris, *La Grande Grèce : Eleftherios Venizélos un chef de guerre*, Athènes, Estia, 1948, pp. 245-592).
- ΒΕΝΕΖΗΣ Ηλίας, *Μικρασία, χαίρε*, Αθήνα, Εστία, 2005, (1974), σελ. 161 (VENEZIS Ilias, *Asie mineure, je te salue*, Athènes, Publications d'Estia, 2005, (1974), 161 p.).
- ΒΕΝΟΥΙΣΤ-ΜΕΧΙΝ Jacques, *Le loup et le léopard : Moustafa Kemal ou la mort d'un Empire*, Paris, A. Michel, 1954, 437 p.
- BRUCE Clark, *Twice a stranger: the mass expulsions that forged modern Greece and Turkey*, traduit de l'anglais en grec par Viki Potamianou, Athènes, Potamos, 2007, 308 p.
- ΓΙΑΝΝΟΠΟΥΛΟΣ Θ. Γεώργιος, *Από το Νέστο ως το Σαγγάριο*, Αθήνα, Ελληνική Ευρωεκδοτική, χ.χ., σελ. 105-171 (GIANNOPOULOS Th. Georges, *De Nestus à Sakarya*, Athènes, Elliniki Evroekdotiki, s.a.p., pp. 105-171).
- ΓΙΑΝΟΥΛΟΠΟΥΛΟΣ Γιάννης, «*Η ευγενής μας τύφλωσις...*» : εξωτερική πολιτική και «εθνικά θέματα» από την ήττα του 1897 έως τη μικρασιατική καταστροφή, Αθήνα, Βιβλιόραμα, 2003, (1999), σελ. 187-316 (GIANOULOPOULOS Giannis, «*Notre aveuglement généreux...* » : *la politique extérieure et les "affaires nationales" de la défaite de 1897 jusqu'à la catastrophe en Asie Mineure*, Athènes, Vivliorama, 2003, (1999), pp. 187-316).
- CARLIER Claude et SOUTOU Georges-Henri (dir.), *1918-1925, comment faire la paix ?*, Paris, Economica, 2001, 348 p.

- CONTE Francis, « Lloyd George et le traité de Rapallo », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, Société d'Histoire Moderne et Contemporaine, vol. 23e, n° 1, janvier-mars 1976, pp. 44-67.
- DAKIN Douglas, *The unification of Greece, 1770-1923*, Athènes, Institut Educatif de la Banque Nationale (M.I.E.T.), 1998, (1982), traduit de l'anglais en grec par A. Xanthopoulos, pp. 117-402.
- DUMONT Paul, *Mustafa Kemal invente la Turquie moderne*, Bruxelles, Editions Complexes, 2006, (1983), 221 p.
- ENGINSOY Cemal, « Operations on the western front during the Turkish war of Independence (1919 – 1922) », *Revue Internationale d'Histoire militaire*, Publication Comité International des Sciences Historiques-Commission Internationale d'Histoire Militaire, 1980, n° 46, pp. 205-231.
- ΖΩΤΙΑΔΗΣ Ορθόδοξος, «Πολεμικός Σταυρός», *Στρατιωτική Επιθεώρηση*, Γενικό Επιτελείο Στρατού, Μάρτιος-Απρίλιος 2005, τομ. Α, σελ. 46-63 (ZOTIADIS Orthodoxos, « Croix de Guerre », *Revue militaire*, Quartier Général Grec, mars-avril 2005, vol. A, pp. 46-63).
- HIRSHON Renée, *Heirs of the Greek Catastrophe. The social life of Asia Minor Refugees in Piraeus*, traduit de l'anglais en grec par Costas Kouremenos, Athènes, Etablissement Éducatif de la Banque Nationale [MIET], 2006, (2004), 484 p.
- HOGENHUIS-SELIVERSTOFF Anne, « La trace ténue d'une alliance ancienne : La France et la Russie, 1920–1922 », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, Presses Universitaires de France, n° 193, septembre 1999, pp. 117-130.
- HOUSEPIAN Marjorie, *Smyrna 1922. The destruction of a city*, traduit de l'anglais en grec par Th. Karzi, Athènes, Vivliometastiki, 1972, 334 p.
- ΘΕΟΤΙΚΟΣ Λάζαρος, *Επιχειρήσεις εις Θρακην (1919-1923)*, Αθήνα, Έκδοση Διεύθυνσης Ιστορίας Στρατού, 2009, (1969), σελ. 226 (THEOTIKOS Lazaros, *Les opérations militaires en Thrace (1919-1923)*, Athènes, Publication de la Direction de l'Histoire de l'Armée, 2009, (1969), 226 p.).
- ΙΓΓΛΕΖΟΥ Γεωργία, ΔΕΛΒΕΡΟΥΔΗ Λιχιάνα, ΠΑΠΑΔΗΜΗΤΡΙΟΥ Δέσποινα, αλ., «*Εν έτει... 1922*» τι άλλο έγινε τότε;, Αθήνα, Εταιρεία Σπουδών Νεοελληνικού Πολιτισμού και Γενικής Παιδείας, 2008, σελ. 207-374

(INGLEZOU Georgia, DELVEROUDI Liziana, PAPADIMITRIOU Despina, *al.*, « *En... 1922* », *quoi d'autre eut lieu à ce moment ?*, Athènes, Association d'Etudes de la Civilisation Néohellénique et Culture Générale, 2008, pp. 207-374).

- ΙΩΑΝΝΙΔΗΣ Γιάννης, *Οι τελευταίες ώρες του Χρυσοστόμου Σμύρνης*, Αθήνα, Μαυρίδης, 1991, σελ. 203 (IOANNIDIS Giannis, *Les dernières heures de l'évêque Chrysostome de Smyrne*, Athènes, Mavridis, 1991, 203 p.).
- JEVAKHOFF Alexandre, *Kemal Atatürk, les chemins de l'Occident*, traduit du français en grec par Katerina ZISIMOU, Athènes, Travlos, 2002, 424 p.
- ΚΑΡΑΜΑΝΟΣ Ανδρέας, «Μία άγνωστη εποποιία», ΦΡΑΓΚΑΚΗ-ΣΥΡΕΤΤ Έλενα, ΑΡΓΥΡΟΠΟΥΛΟΥ Ρωξάνη, *αλ.*, *Σμύρνη, Μικρασία. Η ακμή, η εκστρατεία, η καταστροφή*, Αθήνα, Ελευθεροτυπία, *χ.χ.*, σελ. 183-188 (KARAMANOS Andreas, « Une épopée inconnue » in FRAGAKI-SIRET Elena, ARGIROPOULOU Roxane, *al.*, *Smyrne, Asie mineure. L'apogée, la campagne, la catastrophe*, Athènes, Publication d'Eleftherotypia, s.a.p., pp. 183-188).
- ΚΑΡΑΜΟΥΖΗ Ανθούλα, ΜΑΡΜΑΡΑΣ Μανώλης, ΓΚΙΖΕΛΗ Βίκα, *αλ.*, *Επιστημονικό Συμπόσιο. Ο ξεριζωμός και η άλλη πατρίδα. Οι προσφυγολόγες στην Ελλάδα*, Αθήνα, Εταιρεία Σπουδών Νεοελληνικού Πολιτισμού και Γενικής Παιδείας, 1999, σελ. 370 (CARAMOUZI Anthoula, MARMARAS Manolis, GIZELI Vica, *al.*, *Colloque. Le déracinement et l'autre patrie. Les villes des réfugiés en Grèce*, Athènes, Association d'Etudes de la Civilisation Néohellénique et d'Éducation Générale, 1999, 370 p.).
- ΚΑΡΓΑΚΟΣ Σαράντος, *Η Μικρασιατική εκστρατεία. Από το έπος στην τραγωδία*, Αθήνα, Έκδοση Σαράντου Ι. Καργάκου, 2010, τομ. 1 & 2, σελ. 400 & 440 (KARGAKOS Sarantos, *La campagne en Asie mineure (1919-1922). De l'épopée à la tragédie*, Athènes, Publication de Sarantos I. Kargakos, 2010, vol. 1 et 2, 400 et 440 p.).
- ΚΑΨΗΣ Παντελής, *Χαμένες Πατρίδες*, Λιβάνης, 1989, (1962), σελ. 304 (KAPSIS Ioannis, *Patries Perdues*, Athènes, Livanis, 1989, (1962), 304 p.).
- ΚΕΝΔΟΥΡΙΕ Elie, « The end of the Ottoman Empire », *Journal of Contemporary History*, Sage Publications, 1968, vol. 3, n° 4, pp. 19-28.
- ΚΙΤΣΙΚΗΣ Δημήτρης, *Συγκριτική ιστορία Ελλάδος και Τουρκίας στον 20<sup>ο</sup> αιώνα*, Αθήνα, Εστία, 1993, (1978), σελ. 198-247 (KITSIKIS Dimitris, *Histoire*

*comparative de la Grèce et de la Turquie au XX<sup>e</sup> siècle*, Athènes, Estia, 1993, (1978), pp. 198-247).

- ΚΟΚΚΙΝΟΣ Διονύσιος, *Ιστορία της Νεώτερης Ελλάδος*, Αθήνα, Μέλισσα, 1972, τομ. 4, σελ. 1250-1342 (ΚΟΚΚΙΝΟΣ Dionissios, *Histoire de la Grèce Contemporaine*, Athènes, Melissa, 1972, vol. 4, pp. 1250-1342).
- ΚΟΡΜΑ Eleni, *Les réfugiés grecs d'Asie Mineure en France entre émigration politique et immigration économique 1916-1939*, thèse de doctorat sous la direction de Frank ROBERT, Université Panthéon-Sorbonne, 2009, vol. 1, 426 p.
- ΚΟΡΜΑ Λένα, «Όψεις της κοινωνικής και καθημερινής ζωής των προσφύγων εργατών της Μικράς Ασίας στη Γαλλία : 1916-1939», *Αρχειοτάξιο*, Αθήνα, Εκδόσεις Θεμέλιο, Ιούνιος 2008, τευχ. 10, σελ. 25-36 (ΚΟΡΜΑ Lena, « Aspects de la vie sociale et quotidienne des ouvriers-réfugiés issus de l'Asie Mineure en France : 1916-1939 », *Archiotaxio*, Athènes, Themelio, juin 2008, n<sup>o</sup> 10, pp. 25-36).
- ΛΕΟΝΤΑΡΙΤΗΣ Γιώργος, *Από τη δόξα στη συμφορά, 1915-1922*, Αθήνα, Εκδόσεις Μέτρον, 2005, σελ. 169 (ΛΕΟΝΤΑΡΙΤΗΣ Giorgos, *De la gloire au désastre, 1915-1922*, Athènes, Publications Metron, 2005, 169 p.)
- LEWIS Bernard, *The Emergence of Modern Turkey*, traduit de l'anglais en grec par P. CONSTANTEAS, Athènes, Publication de Papazisis, vol. 1 et 2, 2001, 2002, 614 et 357 p.
- ΛΙΑΚΟΣ Αντώνης (επιμ.), *Το 1922 και οι πρόσφυγες : μία νέα ματιά*, Αθήνα, Νεφέλη, 2011, σελ. 219 (ΛΙΑΚΟΣ Antonis (dir.), *1922 et les réfugiés : une nouvelle approche*, Athènes, Nefeli, 2011, 219 p.).
- LLEWELLYN SMITH Michael, *Ionian vision. Greece in Asia Minor 1919 – 1922*, traduit de l'anglais en grec par Lina Kasdagli, Athènes, Institution Éducatif de la Banque Nationale [MIET], 2004, (2002), 679 p.
- ΜΗΛΙΩΡΗΣ Νίκος, *Η πνευματική εισφορά των Μικρασιατών*, Αθήνα, χ.ε., 1963, σελ. 143 (MILIORIS Nicos, *La contribution culturelle des peuples issus de l'Asie Mineure*, Athènes, s.m.e., 1963, 143 p.).
- MILTON Giles, *Paradise lost, Smyrna 1922 : The destruction of Islam's City of Tolerance*, Athènes, Publications de Minoas, traduit de l'anglais en grec par Alexis Kalofolias, 2009, (2008), 455 p.

- ΜΟΥΡΔΕΛΛΟΣ Γιάννης, *Βενιζέλος: οι αγάπες του, οι χαρές του, οι οδύνες του*, Αθήνα, Δίφρος, 1964, σελ. 250 (MOURDELLOS Giannos, *Venizélos : ses passions, ses joies, ses peines*, Athènes, Difros, 1964, 250 p.).
- PALLIS Alexandros, « Racial Migrations in the Balkans during the Years 1912-1924 », *The Geographical Journal*, vol. 66, n° 4, October 1925, pp. 315-331.
- ΠΑΝΤΑΖΗΣ Κωνσταντίνος, *Συμβολή εις την ιστορίαν της Μικρασιατικής Εκστρατείας (1919-1922)*, Αθήνα, Δωδώνη, 1966, σελ. 207 (PANTAZIS Constantin, *Contribution à l'histoire de la guerre en Asie mineure (1919-1922)*, Athènes, Dodoni, 1966, 207 p.).
- ΠΑΠΑΓΕΩΡΓΙΟΥ Γεώργιος, *Η υγειονομική υπηρεσία του στρατού κατά την μικρασιατικήν εκστρατείαν, 1919-1922*, Αθήνα, Έκδοση Διεύθυνσης Ιστορίας Στρατού, 1990, (1968), σελ. 334 (PAPAGEORGIOU Georgios, *Le service sanitaire de l'armée grecque durant la campagne micrasiatique, 1919-1922*, Athènes, Publication de la Direction de l'Histoire de l'Armée, 1990, (1968), 334 p.).
- ΠΟΛΥΖΩΗΣ Κωνσταντίνος, *Επίτομη ιστορία της εκστρατείας στη Μικρά Ασία, 1919-1922*, Αθήνα, Έκδοση Διεύθυνσης Ιστορίας Στρατού, 2001, (1967), σελ. 660 (POLIZOIS Constantin, *Résumé de l'histoire de la campagne en Asie Mineure, 1919-1922*, Athènes, Publication de la Direction de l'Histoire de l'Armée, 2001, (1967), 660 p.).
- PORTE Rémy, *Du Caire à Damas. Français et Anglais au Proche-Orient (1914-1919)*, Mercuès, Editions 14-18, 2008, 388 p.
- PUAUX René, *La mort de Smyrne*, Paris, Edition de la revue des Balkans, 1922, 86 p.
- ΣΒΟΛΟΠΟΥΛΟΣ Κωνσταντίνος, *Η απόφαση για την επέκταση της ελληνικής κυριαρχίας στη Μικρά Ασία*, Αθήνα, Ίκαρος, 2009, σελ. 100 (SVOLOPOULOS Constantin, *La décision pour l'extension de la domination grecque en Asie mineure*, Athènes, Ikaros, 2009, 100 p.).
- ΣΤΕΦΑΝΟΥ Νικόλαος, «Οι ηθικές αμοιβές του Μικρασιατικού Πολέμου», *Στρατιωτική Ιστορία. Μεγάλες Μάχες*, Περισκόπιο, Νοέμβριος 2002, τευχ. 8, σελ. 72-79 (STEFANOU Nicolaos, « Les récompenses honorifiques de la guerre en Asie mineure », *Histoire Militaire. Grandes Batailles*, Periskopio, novembre 2002, n° 8, pp. 72-79).

- ΣΩΤΗΡΙΟΥ Διδώ, *Η Μικρασιατική καταστροφή και η στρατηγική του ιμπεριαλισμού στην Ανατολική Μεσόγειο*, Αθήνα, Κέδρος, 2004, (1975), σελ. 100 (SOTIRIOU Dido, *La catastrophe micrasiatique et la stratégie impérialiste en Méditerranée orientale*, Athènes, Kedros, 2004, (1975), 100 p.).
- ΤΖΑΝΑΚΑΡΗΣ Βασίλης, *Δακρυσμένη Μικρασία. 1919-1922, τα χρόνια που συντάραξαν την Ελλάδα*, Αθήνα, Μεταίχμιο, 2007, σελ. 745 (TZANAKARIS Vassilis, *Asie mineure explorée. 1919-1922, les années qui ont bouleversé la Grèce*, Athènes, Metaichmio, 2007, 745 p.).
- ΤΖΑΝΑΚΑΡΗΣ Βασίλης, *Εις θάνατον!*, Αθήνα, Μεταίχμιο, 2010, σελ. 600 (TZANAKARIS Vassilis, *À mort !*, Athènes, Metaichmio, 2010, 600 p.).
- ΤΟΜΑΗ Φωτεινή, «Ποιοί ήθελαν νεκρό τον Ελευθέριο Βενιζέλο;», *Το Βήμα*, Αθήνα, 10 Μαρτίου 2013, χρονιά 92<sup>η</sup>, αρ. 16287, σελ. Α27 (ΤΟΜΑΙ Fotini, « Qui voulaient tuer Eleftherios Venizélos », *To Vima*, Athènes, 10 mars 2013, année 92<sup>e</sup>, n° 16287, p. A27.).
- ΦΩΤΙΑΔΗΣ Δημήτριος, *Σαγγάριος. Εποποιία και Καταστροφή στη Μικρά Ασία*, Τύπος, 1974, σελ. 198 (FOTIADIS Dimitrios, *Sakarya. Épopée et Catastrophe en Asie mineure*, Τυπος, 1974, 198 p.).
- ΧΑΤΖΗΑΝΤΩΝΙΟΥ Κώστας, *Μικρά Ασία : ο απελευθερωτικός αγώνας (1919-1922)*, Αθήνα, Ιωλκός, 1995, σελ. 517 (CHATZIANTONIOU Constantin, *Asie mineure : le combat libérateur (1919-1922)*, Athènes, Iolkos, 1995, 517 p.).
- ΧΑΤΖΗΙΩΣΗΦ Χρήστος (επιμ.), *Ιστορίας της Ελλάδας του 20<sup>ού</sup> αιώνα. Ο Μεσοπόλεμος*, Αθήνα, Βιβλιόραμα, τομ. Β1 και Β2, σελ. 157-187 & 9-153 (CHATZIOSSIF Christos (dir.), *Histoire de la Grèce au XX<sup>e</sup> siècle. L'entre-deux-guerres*, Athènes, Vivliorama, vol. B1 et B2, pp. 157-187 et 9-153).
- ΧΡΙΣΤΟΠΟΥΛΟΣ Γιώργος, ΜΠΑΣΤΙΑΣ Ιωάννης (επιμ.), *Ιστορία του Ελληνικού Έθνους*, Αθήνα, Εκδοτική Αθηνών, 1978, τομ. 15, σελ. 116-410 (CHRISTOPOULOS Giorgos, BASTIAS Ioannis (dir.), *Histoire de la Nation Grecque*, Athènes, Publications d'Athènes, 1978, vol. 15, pp. 116-410).
- ΧΡΟΝΟΠΟΥΛΟΣ Δημήτρης, *Δημήτριος Γούναρης*, Αθήνα, Ευρωεκδοτική, 1987, σελ. 501 (CHRONOPOULOS Dimitris, *Dimitrios Gounaris*, Athènes, Euroekdotiki, 1987, 501 p.).
- ΨΑΡΟΜΗΛΙΓΚΟΣ Αρτ., ΛΑΖΟΥ Βασιλική (επιμ.), *Η Ιστορία της Μικράς Ασίας*, Αθήνα, Έκδοση Κυριακάτικης Ελευθεροτυπίας, 2011, τομ. 6, σελ. 191

(PSAROMILINGOS Art. et LAZOU Vassiliki (dir.), *L'histoire de l'Asie mineure*, Athènes, Publications de Kyriakatiki Eleftherotipia, 2011, vol. 6, 191 p.).

- ΨΑΡΟΜΗΛΙΓΚΟΣ Αρτ., ΛΑΖΟΥ Βασιλική (επιμ.), *Οι μεγάλες δίκες. Η δίκη των «εξι»*, Αθήνα, Έκδοση Κυριακάτικης Ελευθεροτυπίας, 2011, τομ. 6, σελ. 206 (PSAROMILINGOS Art., LAZOU Vassiliki, KARTALIS K. (dir.), *Les grands procès. Le procès des six*, Athènes, Publication de Kiriakatiki Eleftherotypia, 2011, vol. 6, 206 p.).
- ΨΥΡΟΥΚΗΣ Νίκος, *Η μικρασιατική καταστροφή, 1918-1923*, Λευκωσία, Αιγαίον-Κουκίδα, 2000, (1964), σελ. 344 (PSIROUKIS Nicos, *La catastrophe d'Asie Mineure, 1918-1923*, Nicosie, Egéon-Coucida, 2000, (1964), 344 p.).

### **3. Le maquis au Pont-Euxin**

- ΣΑΜΟΥΗΛΙΔΗΣ Χρήστος, *Ακριτική γενιά*, Θεσσαλονίκη, Εκδοτικός οίκος Αδελφών Κυριακίδη, 1992, (1972), σελ. 407 (SAMOUILIDIS Christos, *Génération des habitants des zones de frontières*, Thessalonique, Publication des Frères Kyriakidis, 1992, (1972), 407 p.).
- ΤΣΑΚΙΡΙΔΗΣ Λάζαρος, *Ξεχασμένοι αντάρτες του Πόντου*, Κατερίνη, Μέλισσα, 2001, σελ. 207 (TSAKIRIDIS Lazaros, *Les irréguliers oubliés du Pont*, Katerini, Melissa, 2001, 207 p.).
- ΨΑΘΑΣ Δημήτρης, *Γη του Πόντου*, Αθήνα, Έκδοση Μαρίας Δ. Ψαθά, 2008, (1993), σελ. 525 (PSATHAS Dimitris, *Terre du Pont*, Athènes, Publication de Maria D. PSATHA, 2008, (1993), 525 p.).

### **4. La vie, le soldat, la violence et l'historicisation**

- ANDRIEU Gilbert, BLAREAU Christian, COCHET François, *al.*, *Les sportifs français dans la Grande Guerre*, Palaiseau, Le fantascopie, 2010, 138 p.
- AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, *L'enfant de l'ennemi 1914-1918*, Paris, Aubier, 2009, (1995), 222 p.
- BRUNEAU Michel, PAPOULIDIS Kyriakos, « La mémoire des “patries inoubliables”. La construction de monuments par les réfugiés d'Asie Mineure en Grèce », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, Publications des Sciences Po University Press, avril-juin 2003, n°78, pp. 35-57.

- COCHET François, *Survivre au front, 1914-1918 : les poilus entre contrainte et consentement*, Saint-Cloud, 14-18 Éditions, 2005, 267 p.
- GRANDHOMME Jean-Noël, *La première guerre mondiale en France*, Rennes, Éditions Ouest-France, 2002, 127 p.
- GRIGORIU Panagiotis, *Vie et représentation du soldat grec pendant la guerre gréco-turque en Asie Mineure (1919-1922)*, thèse de doctorat sous la direction de Stéphane AUDOIN-ROUZEAU, Université de Picardie-Jules Verne, 1999, 545 p.
- HEYRIÈS Hubert et MURACCIOLE Jean-François (dir.), *Le soldat volontaire en Europe au XX<sup>e</sup> siècle. De l'engagement politique à l'engagement professionnel*, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2007, 484 p.
- ΚΩΣΤΟΠΟΥΛΟΣ Τάσος, *Πόλεμος και εθνοκάθαρση. Η ξεχασμένη πλευρά μιας δεκαετούς εθνικής εξόρμησης 1912-1922*, Αθήνα, Βιβλιόραμα, 2007, σελ. 319 (KOSTOPOULOS Tasos, *Guerre et épuration ethnique. Le côté oublié d'une ruée nationale d'une décennie 1912-1922*, Athènes, Vivliorama, 2007, 319 p.).
- MAURIN Jules, *Armée-guerre-société : soldats languedociens (1889-1919)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982, 750 p.
- MOSSE George, *Fallen Soldiers. Reshaping the memory of the World Wars*, New York, Oxford University Press, 1990, 264 p.
- ROUSSEAU Frédéric, *La guerre censurée. Une histoire des combattants européens de 14-18*, Paris, Editions du Seuil, 2003, (1999), 465 p.
- ΤΑΛΙΑΔΩΡΟΣ Δημήτρης, *Η συμβολή της Κύπρου στη Μικρασιατική εκστρατεία 1919-1922*, Λευκωσία, Έκδοση Δημήτρη Ταλιαδώρου, 2001, σελ. 410 (TALIADOROS Dimitrios, *La contribution de Chypre à la campagne de l'Asie Mineure 1919 – 1922*, Nicosie, publication de Dimitrios Taliadoros, 2001, 410 p.).

## Table des Annexes

Annexe I : Registre matricule du recrutement.....	952
Annexe II : Loi du recrutement des volontaires.....	958
Annexe III : Le décret de formation des troupes des volontaires d'origines diverses.....	960
Annexe IV : Stationnement des forces armées grecques dans l'État entre décembre 1913 et octobre 1916.....	963
Annexe V : Les Chypriotes expriment leur volonté à être unis à la mère-Grèce.....	967
Annexe VI : La réaction des alliés au retour du roi Constantin au trône de la Grèce.....	968
Annexe VII : Acte de recrutement des volontaires.....	969

## **Annexes**

## **Annexe I**

### **Registre matricule du recrutement**

*« Registre matricule du recrutement non reproduit par respect  
du droit de Service des Archives Militaires d'Athènes »*

*Source :  
Service des Archives Militaires d'Athènes*

## REGISTRE DES HOMMES DE L'UNITÉ

1917	1917	1917	1917	1917	Classe militaire		
					Registre matricule du recrutement	Numéro d'enregistrement dans le	
					Liste de recrutement		
538	539	540	541	542	Numéro de matricule du régiment		
					État major et escouade	Affectation de l'homme	
I	II	II			Numéro du bataillon		
17	7	6	15	15	Numéro de la brigade		
M.	K.	K.	K.	B.	Nom		
L.	N.	N.	K.	E.	Prénom		
					Prénom du père		
1-1-1897	1-1-1897	1-1-1897	1-1-1897	1-1-1897	Époque	Naissance	État-civil
Bournova	Adramitio	Alatsata	Moschonisia	Moschonisia	Lieu		
Bournova	Adramitio	Alatsata	Kydonies	Kydonies	Municipalité		
Smyrne	Adramitio	Smyrne	Kydonies	Kydonies	Préfecture		
Emmanuels	Ioannis	Georgios	Stratis	Ioannis	Du père	Prénoms	
Eleni	Maria	Malamo	Efthimia	Angeliki	De la mère		
célibataire	célibataire	célibataire	célibataire	célibataire	Marié ou célibataire		

					Châtains	Cheveux		Caractéristiques
					Normal	Sourcils		
						Yeux		
						Front		
						Nez		
						Bouche		
						Menton		
Oval	Oval	Oval	Oval		Visage			
Blanc	Blanc	Blanc	Blanc	Blanc	Couleur			
1.65	1.80	1.63	1.67	1.70	Taille			
					Caractéristiques particulières			
soldat	soldat	soldat	soldat	soldat	Grade			
ouvrier du tabac	marin	agriculteur	marin	marin	Profession			
					De deux ans	Obligation		
					Disponibilité			
					Mois ajoutés			
volontaire	volontaire	volontaire	volontaire	volontaire	Statut sous lequel il sert et date de l'engagement pour les volontaires			

					Nom de la commune du tirage au sort			
1920	1920	1920	1920	1920	Année	Engagement		
22	21	20	2	2	Jour			
juin	juin	juin	juillet	juillet	Mois			
					Année	Réengagement	Périodes	Jours
					Jour			
					Mois			
					Grade	Promotion		
					Année			
					Jour			
					Mois			
					Congés			
					Emprisonnement			
					Ignorance			
					Détention préventive			

					Nombre total des jours non considérés comme des jours de service			
					Année	Période et raison pour lesquelles il est transféré à la réserve ou de quelle façon il a été licencié de l'armée		
					Jour			
					Mois			
					Raison			
					État major et escouade	Affectation de l'homme qui est sorti des rangs de l'armée pour être placé dans les unités de réserve		
					Numéro du bataillon			
					Numéro de la brigade			
					Numéro d'enregistrement dans le répertoire de l'unité			
					Année	Période de transfert à la garde nationale		
					Jour			
					Mois			

	1920-25-juillet Mutation dans le 7 <sup>e</sup> Bataillon de l'arrière O.J.U.R. <sup>1</sup> /15-7-1920	1920-6-juillet Mutation dans le 17 <sup>e</sup> Régiment d'Infanterie O.J.U.R./6-7-1920	1920-19-juillet Mutation dans le Bataillon de Sécurité O.J.U.R./19-7-1920	1920-19-juillet Mutation dans le Bataillon de Sécurité O.J.U.R./19-7-1920	Observations	
--	--	--	--	--	--------------	--

---

<sup>1</sup> O.J.U.R. : Ordre du Jour de l'Unité des Recrues.

## **Annexe II**

### **Loi du recrutement des volontaires**

#### **LOI 2415<sup>2</sup>**

**« Pour l'engagement volontaire dans l'armée ».**

**ALEXANDRE**

**ROI DES GRECS**

Ayant voté avec l'Assemblée, a décidé et ordonne.

#### Article 1.

Les hommes qui appartiennent aux classes militaires déjà licenciées, capables du service militaire, ils seront acceptés comme des volontaires. Leur engagement volontaire peut être d'une durée de 3 mois, 6 mois, ou d'une année dépendant de la volonté de celui qui s'engage.

Ensuite, les hommes issus de l'étranger mais d'origine grecque qui ont entre 20 et 40 ans seront acceptés comme volontaires.

#### Article 2.

Les volontaires qui s'engagent dans l'armée bénéficient de ce qui a déjà ordonné pour tous les soldats (salaire du jour, vêtements, nourriture, etc.), ils touchent en supplément les soldes suivantes :

Ceux qui s'engagent pour 3 mois, 100 drachmes par mois.

Ceux qui s'engagent pour 6 mois, 125 drachmes par mois.

Ceux qui s'engagent pour 1 année, 150 drachmes par mois.

En outre, ils touchent après leur engagement le pécule suivant :

Ceux qui s'engagent pour 3 mois, 150 drachmes.

Ceux qui s'engagent pour 6 mois, 300 drachmes.

Ceux qui s'engagent pour 1 année, 500 drachmes.

#### Article 3.

---

<sup>2</sup> A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1920, 101-200, vol. A, n° 155, pp. 1558-1559 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1920/2.

Ceux qui désirent s'engager volontairement, conformément à cette loi, seront toute de suite acceptés.

La présente loi entrera en vigueur dès que sa publication dans le Journal du Gouvernement.

La présente loi est votée par l'Assemblée et validée par nous aujourd'hui, elle est parue dans le Journal du Gouvernement et elle est une loi de l'Etat.

Athènes, 23 juin/6 juillet 1920

ALEXANDRE

Ministre délégué de l'Armée

Alex. Grivas

Visée et tamponnée.

Athènes, le 8/21 juillet 1920.

Ministre de la justice

I. D. Tsirimokos.

### **Annexe III**

#### **Le décret de formation des troupes des volontaires d'origines diverses<sup>3</sup>**

**GEORGES II<sup>e</sup>**

**Roi des Grecs**

Prenant en considération la décision n<sup>o</sup> 1 de la Commission Révolutionnaire, et après proposition de Notre Conseil des Ministres, nous avons décidé et ordonnons.

#### Article 1

Le ministre de l'Armée est autorisé à former, avec la publication de circulaires, des Groupes de soldats volontaires de diverses origines sur proposition de l'État-major.

#### Article 2

Les chefs de ces groupes, identifiés comme Chefs, Sous-chefs et Commandants, de même tous les soldats sont contraints aux obligations que notre Armée fixe et sont également soumis à toutes les lois et règles de Notre Armée.

#### Article 3

Les Chefs, les Sous-chefs et les Commandants gagneront le salaire mensuel suivant : Chefs, mille drachmes (1.000), Sous-chefs, huit cent drachmes (800), Commandants, six cent-cinquante drachmes (650).

De plus, tous les Chefs ont droit aux repas que les Officiers supérieurs prennent tandis que les Sous-chefs et les Commandants à ceux des Sous-officiers. Les soldats de ces forces armées ont les mêmes droits que les soldats de Notre Armée et, comme cela, ils ont les mêmes droits aux repas, aux vêtements, à l'hébergement, aux soins médicaux et toutes les autres prestations recevant aussi par jour le salaire suivant :

Sergent-major : 6,50 drachmes

Sergent : 5,50 drachmes

---

<sup>3</sup> Décret législatif du 11 février 1923. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1923, 1-200, vol. A, n<sup>o</sup> 46, pp. 316-317 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1923/1.

Caporal : 4 drachmes

Soldats : 3,30 drachmes.

La valeur des repas et du pain peut aussi être donnée en liquide après ordre du ministre de l'Armée et aux conditions qu'il veut fixer.

Pour les chevaux qui seront utilisés par ces forces et appartiennent aux troupes, l'armée assurera la nourriture ainsi qu'elle donnera 3 drachmes par jour à leurs propriétaires.

#### Article 4

Le salaire donné aux Chefs, Sous-chefs et Commandants n'est soumis à aucune déduction en faveur de la caisse d'entraide de l'Armée à l'exception, pourtant, du timbre fiscal et de l'impôt sur le revenu. Toutefois, le ministre de l'Armée peut, avec un ordre, fixer des déductions, en faveur de l'État en cas de soins médicaux ou d'autres circonstances spéciales, sur les salaires des Chefs, Sous-chefs et Commandants ayant comme conséquence la diminution du salaire proportionnellement aux règles qui régissent Notre Armée.

#### Article 5

Le ministre de l'Armée, après proposition de l'État-major ou du Quartier Général, peut désorganiser les Forces des Volontaires. Après la publication de cet ordre, l'octroi d'un salaire comme aussi toute autre prestation s'arrête.

#### Article 6

Les Circassiens qui appartiennent aux Groupes Anti-kémalistes qui avaient été formés en Asie mineure comme aussi tous les autres dans cette situation ont droit à leurs salaires en retard comme ceux-ci étaient fixés par l'Armée d'Asie mineure. Les justificatifs pour cet octroi seront fixés par le ministre de l'Armée.

Les retards de salaires seront donnés aux familles des soldats qui ont décédé durant la guerre ou étaient morts sur les champs de batailles.

#### Article 7

Après le solde des comptes, les sommes qui ont été données comme avance seront retenues.

Après ordre du ministre de l'Armée, seront fixés tous les détails de la mise en vigueur du présent décret. Celui-ci a un effet rétroactif au 1 octobre 1922.

À notre ministre de l'Armée, on assigne la publication et l'exécution du présent décret.

Athènes, 10 février 1923

GEORGES II<sup>e</sup>

Le Conseil des Ministres

Le Président

S. Gonatas

Les membres

## Annexe IV

### Stationnement des forces armées grecques dans l'État entre décembre 1913<sup>4</sup> et octobre 1916

Corps d'armée	Siège (ville)	Divisions et villes de stationnement	Unités de chaque Division et villes de stationnement
I <sup>er</sup> Corps d'Armée	Athènes	I <sup>e</sup> Division, <b>Larissa</b> II <sup>e</sup> Division, <b>Athènes</b> XIII <sup>e</sup> Division, <b>Chalkida</b>	<p style="text-align: center;"><b>I<sup>e</sup> Division</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 4<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie et 1<sup>e</sup> Escadron d'Artillerie lourde, <u>Larissa</u></li> <li>- 5<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, <u>Trikala</u></li> <li>- 1/38 Régiment d'Evzones, <u>Karditsa</u></li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>II<sup>e</sup> Division</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, 7<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, 34<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie et II<sup>e</sup> Escadron d'Artillerie lourde, <u>Athènes</u></li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>XIII<sup>e</sup> Division</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 5/42 Régiment d'Evzones, <u>Lamia</u></li> <li>- 2<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, 3<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie et 13<sup>e</sup> Escadron d'Artillerie lourde, <u>Chalkida</u></li> <li>- 1<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie légère, 1<sup>e</sup> Régiment de Cavalerie, 1<sup>e</sup> Régiment de sapeurs, 1<sup>e</sup> Bataillon de transport militaire et 1<sup>e</sup> Bataillon d'infirmiers, <u>Athènes</u></li> </ul>

<sup>4</sup> Décret royal du 23 décembre 1913. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume grec, 1913, 1-268, vol. A, n° 264, p. 941 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ) Α 1913/1.

<p>II<sup>e</sup> Corps d'Armée</p>	<p>Patras</p>	<p>III<sup>e</sup> Division, <b>Patras</b>  IV<sup>e</sup> Division, <b>Nauplie</b>  XIV<sup>e</sup> Division, <b>Kalamata</b></p>	<p><b>III<sup>e</sup> Division</b>  - 6<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, 12<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie et 3<sup>e</sup> Escadron d'Artillerie lourde, <u>Patras</u>  - 2/39 Régiment d'Evzones, <u>Missolonghi</u>  <b>IV<sup>e</sup> Division</b>  - 8<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie et 4<sup>e</sup> Escadron d'Artillerie lourde, <u>Nauplie</u>  - 11<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, <u>Tripoli</u>  - 35<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, <u>Corinthe</u>  <b>XIV<sup>e</sup> Division</b>  - 9<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, 36<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie et 14<sup>e</sup> Escadron d'Artillerie lourde, <u>Kalamata</u>  - 1/14<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Crète, <u>Chania</u>  - 3<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie légère, 2<sup>e</sup> Régiment de Sapeurs, 2<sup>e</sup> Bataillon de Transport militaire et 2<sup>e</sup> Escadron d'Infirmiers, <u>Corinthe</u>  - 2<sup>e</sup> Régiment de Cavalerie, <u>Argos</u></p>
<p>III<sup>e</sup> Corps d'Armée</p>	<p>Thessalonique</p>	<p>X<sup>e</sup> Division, <b>Veria</b>  XI<sup>e</sup> Division, <b>Thessalonique</b>  XII<sup>e</sup> Division, <b>Kozani</b></p>	<p><b>X<sup>e</sup> Division</b>  - 4/41<sup>e</sup> Régiment d'Evzones et 10<sup>e</sup> Escadron d'Artillerie lourde, <u>Veria</u>  - 29<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, <u>Vodena</u>  30<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, <u>Giannitsa</u>  <b>XI<sup>e</sup> Division</b>  - 13<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, 27<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, 28<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie et XI<sup>e</sup> Escadron d'Artillerie lourde, <u>Thessalonique</u>  <b>XII<sup>e</sup> Division</b>  - 31<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie et XII<sup>e</sup> Escadron d'Artillerie lourde, <u>Kozani</u>  - 32<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, <u>Lapsisti</u>  - 33<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, <u>Florina</u>  - 3<sup>e</sup> Régiment de Cavalerie, <u>Giannitsa</u>  - 5<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie légère, 3<sup>e</sup> Régiment de Sapeurs, 3<sup>e</sup> Escadron d'Infirmiers et 3<sup>e</sup> Bataillon de Transport militaire, <u>Thessalonique</u></p>

IV <sup>e</sup> Corps d'Armée	Kavalla	<p>V<sup>e</sup> Division, <b>Drama</b></p> <p>VI<sup>e</sup> Division, <b>Serres</b></p> <p>VII<sup>e</sup> Division, <b>Kavála</b></p>	<p><b>V<sup>e</sup> Division</b></p> <p>- 3/37<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Crète, 22<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, 23<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie et 5<sup>e</sup> Escadron d'Artillerie lourde, <u>Drama</u></p> <p><b>VI<sup>e</sup> Division</b></p> <p>- 16<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, 17<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie et 6<sup>e</sup> Escadron d'Artillerie lourde, <u>Serres</u></p> <p>- 18<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, <u>Demir-Issar</u></p> <p><b>VII<sup>e</sup> Division</b></p> <p>- 19<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, 2/21<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie de Crète et 7<sup>e</sup> Escadron d'Artillerie lourde, <u>Kavála</u></p> <p>- 20<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, <u>Pravi</u></p> <p>- 7<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie légère et 4<sup>e</sup> Régiment de Sapeurs, <u>Drama</u></p> <p>- 4<sup>e</sup> Régiment de Cavalerie, 4<sup>e</sup> Bataillon de Transport militaire et 4<sup>e</sup> Escadron d'Infirmiers, <u>Serres</u></p>
V <sup>e</sup> Corps d'Armée	Ioannina	<p>VIII<sup>e</sup> Division, <b>Korçë</b><sup>5</sup> (<b>Préveza, en 1914</b>)<sup>6</sup></p> <p>IX<sup>e</sup> Division, <b>Ioannina</b></p> <p>[XVI<sup>e</sup> Division, <b>Gjirokastër</b> (entre juillet et octobre 1916)]<sup>7</sup></p>	<p><b>VIII<sup>e</sup> Division</b></p> <p>- 10<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, 15<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, 24<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie et 8<sup>e</sup> Escadron d'Artillerie lourde, <u>Korçë</u><sup>8</sup> (en 1914, 10<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, <u>Corfou</u></p> <p>15<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, <u>Lefkada</u></p> <p>24<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, <u>Préveza</u>)<sup>9</sup></p> <p><b>IX<sup>e</sup> Division</b></p> <p>- 25<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, 26<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, 3/40<sup>e</sup> Régiment d'Evzones, 9<sup>e</sup> Escadron d'Artillerie lourde, 9<sup>e</sup> Régiment d'Artillerie légère, 5<sup>e</sup> Escadron de Cavalerie, 5<sup>e</sup> Bataillon Indépendant de Sapeurs, 5<sup>e</sup> Bataillon de Transport militaire et 5<sup>e</sup> Escadron d'Infirmiers, <u>Ioannina</u></p>

<sup>5</sup> Décret royal du 17 août 1913. A.A.N., Journal du Gouvernement de l'État Grec, 1913, 1-268, vol. A, n° 155, pp. 499-500 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ) A 1913/1.

<sup>6</sup> Ioannis KAFETZOPOULOS, Charalabos FLOKAS, Angeliki DIMA-DIMITRIOU, *op. cit.*, p. 381.

<sup>7</sup> Ensuite, les forces armées grecques ont reculé depuis l'*Épire du Nord* ; *Ibid.*, pp. 398-399.

<sup>8</sup> Décret royal du 17 août 1913. A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume grec, 1913, 1-268, vol. A, n° 155, pp. 499-500 ; côte : 001 FEK (ΦΕΚ) A 1913/1.

<sup>9</sup> Ioannis KAFETZOPOULOS, Charalabos FLOKAS, Angeliki DIMA-DIMITRIOU, *op. cit.* p. 381.

			<p><b>[XVI<sup>e</sup> Division]</b> - 46<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, <u>Korçë</u> - 47<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, <u>Gjirokastrë</u> - 48<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, <u>Përmet</u><sup>10</sup></p>
--	--	--	---

---

<sup>10</sup> *Ibid.*

## Annexe V

### Les Chypriotes expriment leur volonté à être unis à la mère-Grèce

#### PETITION<sup>11</sup>

Nous, les soussignés habitants du village d'Omodos, s'étant rassemblés dans le cathédrale et ayant glorifié Dieu pour les cent ans de notre grande révolution<sup>12</sup>,

Considérant que notre patrie est presque la seule des régions grecques qui continue d'être soumise à un pouvoir étranger

#### AVONS VOTE QUE :

- 1) Nous déclarons devant Dieu et les hommes que notre désir est un, unique et inaltérable, celui d'être unifié à notre mère-Grèce,
- 2) Nous proclamons qu'aucune indemnité, aucune promesse, aucune force terrestre ne peut nous garder sous la soumission de quelque régime étranger que ce soit, à l'encontre de notre conscience nationale et de notre désir,
- 3) Nous invoquons le bon sens maternel de la Grèce et le soutien du peuple anglais, fidèle à la valeur de la liberté car il est question de justice, d'éthique et de liberté,
- 4) Nous assignons à Son Excellence l'Archevêque de Chypre et aux Députés Grecs de transmettre la pétition présente, éditée en trois exemplaires, au gouvernement de sa Majesté Britannique et au Gouvernement de la Grèce-mère.

A Omodos (Chypre),

le 25 mars 1921

Les prêtres  
(Leurs noms)

Les instituteurs  
(Leurs noms)

Le comité communal  
Signature et cachet  
du *mouchthare* d'Omodos de Limassol

Le comité scolaire  
(Les noms des membres)

---

<sup>11</sup> M.G.L.O., Pétition des habitants grecs d'Omodos, Omodos (Chypre), 25 mars 1921, s.n., p. 1. La pétition fut exposée dans la salle centrale du musée.

<sup>12</sup> Ils entendent la Révolution Grecque de 1821.

## Annexe VI

### La réaction des alliés au retour du roi Constantin au trône de la Grèce<sup>13</sup>

Ministère des Affaires étrangères

N° 15067

Copie

Les Gouvernements Britannique, Français et Italien ont constamment témoigné leur intérêt au peuple Hellénique et ils ont favorisé la réalisation de ses aspirations séculaires ; ils n'en ont été que plus péniblement surpris par les événements qui sont survenus en Grèce.

Ils ne veulent pas intervenir dans les affaires intérieures de la Grèce, mais ils se voient contraints de déclarer publiquement que le rétablissement sur le trône de Grèce d'un Souverain dont l'attitude et la conduite déloyales à l'égard des Alliés au cours de la guerre ont été pour ceux-ci la source de difficultés et de pertes graves, ne pourrait être considéré par eux que comme la ratification par la Grèce des actes d'hostilité du roi Constantin.

Ce fait créerait une situation nouvelle défavorable dans les relations entre la Grèce et les Alliés et dans ce cas les trois Gouvernements déclarent se réserver une entière liberté d'action pour régler cette situation.

Athènes, le 3 décembre 1920

---

<sup>13</sup> A.M.B., Archives d'Eleftherios Venizélos, Enveloppe 27, Mémoire des Alliés, 3 décembre 1920, n° 15.067, p. 1.

## Annexe VII

### Acte de recrutement des volontaires<sup>14</sup>

N° 1

À Smyrne, aujourd'hui le 8 huit du mois d'octobre de l'année 1920, jour de la semaine : jeudi et heure : 17h après midi, se présenta devant moi, lieutenant-colonel Spiridon Gigantis, gouverneur militaire de l'Unité de recrues de la II<sup>e</sup> Division, le jeune D. F. de G. d'âge : 24, habitant de Césarie, [qui] déclara accepter l'obligation volontaire de servir pendant un an conformément à l'article 87 de la loi sur le recrutement (425)<sup>15</sup> et que son enrôlement commence le 8 octobre 1920.

Pour cette raison, on rédigea cet acte au bureau du Recruteur de l'Unité de recrues de la II<sup>e</sup> Division en présence aussi des témoins, soldats C. P. et P. S. Cet acte, d'abord lu à voix haute devant lui et les témoins, fut signé par eux et par moi.

L'incorporé

(Signature)

Les témoins

(Signature)

Le gouverneur militaire du campus

(Signature)

---

<sup>14</sup> Archives de S.A.M., Unité de recrues de la II<sup>e</sup> Division de Smyrne « Baltzova », Film 3, Armoire 5, Casier K, livre des actes de recrutement.

<sup>15</sup> Voir la loi concernant l'enrôlement dans l'armée de terre ainsi que ses ajustements : Loi 1528 du 15 juin 1887, articles 98-112 ; A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1887, 1-200, vol. A, n° 151, pp. 563-564 ; cote : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1887/1. Loi 425 du 4 décembre 1914, articles 79-91 ; A.A.N., Journal du Gouvernement du Royaume Grec, 1914, 201-407, vol. A, n° 360, p. 1949-1950 ; cote : 001 FEK (ΦΕΚ), A, 1914/2.

## TABLE DES FIGURES

### I. Cartes

Carte 1 : Les forces pontiques en août 1919.....	104
Carte 2 : Forces anti-kémalistes en novembre 1920.....	129
Carte 3 : Le stationnement des Régiments de milices.....	262
Carte 4 : La mobilisation des Turcs en août 1919.....	267
Carte 5 : L'attaque de troupes kémalistes en juin 1920.....	270
Carte 6 : La déportation des Grecs de Kütahya et d'Afyon Karahissar.....	271
Carte 7 : Progression de l'armée grecque jusqu'au 31 mai/14 juin 1919.....	322
Carte 8 : La zone occupée par l'armée grecque en novembre 1920.....	333

### II. Dessins

Dessin 1 : Le soldat durant et après les combats.....	77
Dessin 2 : L'enfant terrible.....	269
Dessin 3 : Les adieux du peuple grec à Venizélos.....	278

### III. Figures

Figure 1 : Turcs autochtones « espions » de l'armée grecque.....	133
Figure 2 : L'ex-gouverneur de la gendarmerie ottomane de Brousse, Kiazim Bey.....	134
Figure 3 : Turcs autochtones guides de l'armée grecque.....	134
Figure 4 : Le coucher du croissant rouge musulman.....	210
Figure 5 : L'École de la Gendarmerie de Smyrne.....	259
Figure 6 : Revue du 3 <sup>e</sup> Régiment de miliciens d'Axari.....	262
Figure 7 : 9 <sup>e</sup> Corps de scouts rentrant à Panderma après les manœuvres.....	263
Figure 8 : L'accueil de l'armée grecque à Smyrne. 2/15 mai 1919.....	318
Figure 9 : Cimetière grec à Calé Groto [hauteurs d'Ankara].....	357
Figure 10 : Des petits bateaux tentèrent de sauver les civils tandis qu'un marin américain ne semble pas s'inquiéter.....	379
Figure 11 : La ville de Smyrne en flammes.....	379
Figure 12 : Arrivée des volontaires issus des régions autour de Smyrne.....	386
Figure 13 : Prestation de serment des soldats du 15/28 mars 1920.....	391
Figure 14 : Les diverses loisirs. Cartes, journal, musique.....	422

Figure 15 : Des épreuves d'athlétisme à Oussak.....	429
Figure 16 : Equipe de football sur le front.....	429
Figure 17 : Division Indépendante. Des soldats suivent une pièce de théâtre.....	433
Figure 18 : Cavalier Circassien. Collaborateur de l'armée grecque.....	496
Figure 19 : Cavaliers Circassiens. Forces de la IV <sup>e</sup> Division.....	499
Figure 20 : Portrait d'irrégulier grec originaire du Pont-Euxin.....	513
Figure 21 : Danse pontique.....	514
Figure 22 : Eskisehir. Cérémonie de décoration du 18/31 juillet 1921. Le roi Constantin décore un soldat.....	536
Figure 23 : Thessalonique, 15 mai 1923 : 1 <sup>er</sup> et 2 <sup>e</sup> Régiments Indépendants des volontaires.....	587
Figure 24 : Des soldats volontaires circassiens.....	602
Figure 25 : Les deux <i>chefs</i> de la Révolution militaire de Mytilène et de Chios. Stilianos Gonatas et Nicolaos Plastiras.....	628
Figure 26 : L'entrée à Athènes des troupes révolutionnaires ayant à leur tête Nicolaos Plastiras et Stilianos Gonatas.....	636
Figure 27 : Procès des six. Les accusés et l'assistance.....	654
Figure 28 : Une réfugiée en guenilles avec ses enfants.....	663
Figure 29 : Des réfugiés installés dans les loges d'un théâtre à Athènes.....	666
Figure 30 : Georgios Oikonomopoulos. Volontaire mort à Sivrihissar le 29 août/11 septembre 1921.....	722
Figure 31 : Cimetière militaire de la IV <sup>e</sup> Division.....	725
Figure 32 : Obit en faveur des soldats morts en présence de leurs proches.....	725
Figure 33 : Monument aux morts du 30 <sup>e</sup> Régiment d'Infanterie (1919-1922).....	726
Figure 34 : Ioannis Papalierou avec deux de ses camarades à Eskisehir.....	749
Figure 35 : Soldat grec libéré se trouvant en quarantaine à Agios Georgios.....	756
Figure 36 : En quarantaine à Agios Georgios. Des soldats grecs donnent des vêtements et des sous-vêtements propres aux prisonniers arrivés.....	759

#### IV. Graphiques

Graphique 1 : Age moyen des volontaires grecs pour chaque année de guerre.....	55
Graphique 2 : Volontaires mariés et célibataires par rapport à l'année de leur engagement.....	65

Graphique 3 : Volontaires mariés par rapport à l'année de leur engagement.....	66
Graphique 4 : Secteur économique des soldats volontaires grecs par rapport à leurs origines géographiques.....	71
Graphique 5 : Evolution de l'engagement des soldats volontaires d'origines grecques.....	77
Graphique 6 : Evolution du taux des volontaires étrangers mariés pendant la guerre.....	115
Graphique 7 : Evolution de l'engagement des soldats volontaires d'origines étrangères durant l'année 1923.....	118

## **V. Tableaux**

Tableau 1 : La taille des soldats volontaires de la « première période ».....	52-53
Tableau 2 : La taille des soldats volontaires de la « deuxième période ».....	53

## INDEX PATRONYMIQUE

- Adamopoulos Achileas, 285, 286, 286n
- Adossidis L., gouverneur général de la Macédoine [venizéliste], 93n
- AGAPITIDIS Sotirios, 227n
- Agnidis, 691
- Agrafiotis Constantin, **volontaire**, 534
- AGRIANTONI Christina, 141n, 144n
- Akoglous Xénophon, officier, 103, 103n, 240, 240n, 327n
- Akritas Digenis*, 197
- AKTSOGLOU Iakovos, 567, 567n
- Alexakis Elftherios, **volontaire**, 765, 765n
- Alexandre, roi, 332, 339, 339n, 530
- ALEXANDRIS Alexis, 184n, 185n, 289n, 314n, 390n
- Alexandris Apostolos, 674, 674n, 676, 677, 677n
- Alexiou Alexis, réfugié, 316, 316n, 389, 389n
- Alexopoulos Antonios, soldat réserviste, 418, 419n
- ALIGHIERI Dante, 22, 22n
- Alikí, princesse, 659
- Alintaïs, 769
- ALLAMANI Efi, 239n, 240n, 243n, 324n, 334n
- Allenby, marechal, 319
- Alvertos Ipokratis Joseph, 292
- Alvertos Joseph Oktavios Angela, 292n
- Général d'Ameglio, gouverneur du Dodécanèse, 168, 168n
- Amilitos Emmanuel, **volontaire**, 728, 729n, 730
- Amvrazis Efthimios, sous-lieutenant, 601
- Anagnostopoulos Sotirios, sous-lieutenant, 723, 723n
- ANAGNOSTOPOULOU Sia, 25n, 149n, 150n, 180n, 191n
- ANASTASIADIS Giorgos, 203n
- Anastasiadis Pantelis, **chef des irréguliers du Pont-Euxin**, 510
- Anastasiou Eleni, réfugiée, 662n, 663n
- Anastasiadis Alexandros, **chef des volontaires irréguliers grecs**, 600, 606
- ANASTASSOPOULOS V., 218n
- Anderson Vincent, ex-officier de l'armée anglaise, 119n, 121
- Andreadakis Nicolaos, **volontaire**, 427
- Andréadis Constantin, soldat insoumis, 101
- Andreas, prince, 558, 647, 659
- ANDRIEU Gilbert, 427n
- ANDRIOTIS Nicolaos, 227n
- Androutsos Odysseas, 187
- Androutsos Spiros, soldat appelé, 351n, 352, 3453n, 355, 355n, 375n, 383, 383n, 385, 452n, 500, 500n, 569, 569n, 760, 760n
- ANGELOMATIS Christos, 377n, 432n

ANGELOPOULOS Constantin, 172n  
 Angelopoulos Evangelos, **sous-lieutenant volontaire**, 738, 739n, 742, 742n, 757  
 Anninos, 750n  
 Antoniadis Alexandre, 158n, 161, 161n  
 ANTONIOU David, 172n  
 Antonoglous Dimitrios, **volontaire**, 457  
 Antonopoulos Stamatios, consul grec en Asie mineure, 151n, 181, 181n  
 Anzouvar Achmet, anti-kémaliste, 130, 254, 327  
 Apostolopoulos A., journaliste, 661n  
 APOSTOLOPOULOS F. D., 39n, 316n, 376n, 389n, 482n, 483n, 661n, 662n, 667n, 733n, 737n, 738n, 741n, 742n, 746n, 757n, 758n  
 Apostolos, évêque de Rhodes, 174  
 Aradouli Ourania, réfugiée 213, 213n  
 ARAUJO Anne Maria, 776n  
 Argyropoulos, ambassadeur grec de Rome, 123n  
 ARGYROPOULOU Roxane, 155n, 779n  
 Armstrong Harold, 304  
 ARMSTRONG P. K., 25n  
 Artemis, remplaçant du consul grec de Nicosie, 86n, 96, 96n, 97, 97n, 236n  
 Arvanitis Dimitrios, capitaine, 281, 281n, 558, 559n  
 Aspiotis, député, 627  
 ASPREAS, 281  
 Assimakis, soldat, 396, 396n  
 ASTOURIAN Stephan, 105n, 279n, 502n  
 Atatürk (Moustapha) Kemal, 23, 24, 25, 25n, 27, 56, 63, 64, 83, 87, 89, 90, 97, 99, 102, 105, 108, 113, 119, 122, 127, 130, 130n, 133, 183, 231, 240, 243, 246, 247, 266, 268n, 272, 274, 279, 280, 297, 319, 320, 320n, 321, 324, 327, 328, 330, 331, 335, 343, 344, 345, 347, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 357, 360, 360n, 362, 365, 366, 368, 372, 373, 393, 403, 425, 426, 444, 448, 452, 466, 471, 473, 475, 476, 477, 478, 480, 484, 491, 492, 493, 497n, 500, 504, 508, 509, 514, 541, 555, 558, 559, 560, 568, 570, 575, 579, 592, 599, 618, 623, 636, 638, 640, 644, 653, 659, 669, 674, 676, 681, 683, 684, 685, 687, 699, 704, 707, 719, 720, 722, 725, 729, 731, 732, 734, 743, 750, 755, 759, 761, 768, 771, 772, 776, 777, 782, 790, 792, 794  
 Athanasiadis G., officier du Quartier Général de l'armée grecque à Smyrne, 101n  
 ATHANASSAKIS Manolis, 764n  
 Athanatos Constantin, journaliste, 625n, 626, 627n, 633n  
 ATMATZIDOU Marina, 775n  
 AUDOIN-ROUZEAU Stéphane, 26n, 28, 506, 506n  
 Avgoustidis Adamantios, **volontaire**, 765, 765n  
 Avramidis Ioannis, **volontaire**, 757

Axiotis Manolis, **volontaire**, 64, 220, 221, 243, 292n, 364, 364n, 389, 390, 394, 397n, 402, 403, 434, 443, 443n, 447, 458, 467, 477, 478, 479, 481, 482, 491, 534, 712n, 713, 714, 733, 736, 737, 769, 769n, 772, 772n

Aÿfentis Giorgos, **volontaire**, 470n, 472, 472n, 473, 473n

Babourakis Georgios, **volontaire**, 401, 401n

Bacogiannis Ioannis, **volontaire**, 81, 81n

BACOUNACIS Nicos, 144n, 145n

Baïlas Dimitrios, soldat, 716

BALARD Michel, 163n

Balcabassis, député, 162

Balis Giannis, **volontaire**, 748

BALTA Evangelia, 185n

Baltatzis, ministre des Affaires étrangères [antivenizéliste] 368, 372, 652, 654n, 655, 656

BARKAN Omer Lutfi, 157n

Baroutopoulos Anestis, **volontaire**, 375, 375n

Barrère Camille, 686, 689

BASKOZOS Giannis, 369n

BASTIAS Ioannis, 21n, 88n, 109n, 216n, 217n, 218n, 239n, 240n, 243n, 274n, 277n, 281n, 324n, 334n, 344n, 352n, 360n, 372n, 373n, 439n, 478n, 555n, 557n, 558n, 561n, 568n, 571n, 572n, 576n, 625n, 626n, 627n, 629n, 632n, 639n, 641n, 645n, 651n, 652n, 659n, 660n, 661n, 673n, 678n, 683n, 685n, 686n, 689n, 690n, 691n, 698n, 699n, 733n, 762n, 763n, 775n, 779n

BECKER Jean-Jacques, 28

BECKER Annette, 28

Bekir Kioutahi, **chef des volontaires irréguliers**, 600

Bénakis Emmanuel, 36

BENEDICT Anderson, 170n

BENOIST-MECHIN Jacques, 362n

Bentinck Charles, conseiller de l'ambassadeur anglais d'Athènes, 372n, 617, 617n, 618, 618n

Berard Victor, 140n

Berry Robert, 316

Bey Arif, ex-gendarme de Smyrne, 267

Bey Chamit, représentant kémaliste à Istanbul, 681, 691

Bey Chefki, anti-kémaliste, 130

Bey Emin, **chef des volontaires irréguliers**, 600, 601, 615

Bey Etem, anti-kémaliste, 130n, 494n

Bey Ibrahim, moutéssarif de Nicomédie, 246, 493

Bey Ismaïl, 769

Bey Kiazim, **collaborateur de l'armée grecque**, 133, 134, 134n

Bey Osman, ex-officier de l'armée ottomane, 123, 123n, 254, 254n

Bey Raouf, ministre turc des Forces Navales, 303

Bey Resat Hali, délégué du Sultan à Sèvres, 334

Bey Sami, ex-officier turc, 120, 120n, 280n  
 Bey Soukri, 769  
 Bey Zadá Maan, anti-kémaliste et **collaborateur de l'armée grecque**, 496  
 Bianconi N., 161  
 BILSEL Cànâ, 154n  
 Birbili Maria, réfugiée, 666, 667n  
 Bizet Georges, 335  
 Blanqui, 160  
 BLAREAU Christian, 427n  
 BLOCH Marc, 28, 28n, 200, 200n  
 BLONDY Alain, 166n, 167n  
 BOCQUET Denis, 168n  
 Bogdanovitch Marco, ex-colonel, 123, 126  
 Botsaris Marcos, 476  
 Botsaris N., officier du Quartier Général de l'armée grecque à Smyrne, 102n  
 BOUBOUGIATZI Evangelia, 178n  
 Bouillon Franklin, 366, 638, 638n  
 Boulalas Kleanthis, capitaine, 255, 255n, 599n, 600n, 601n, 602, 602n, 603, 603n, 606n, 609n, 613n, 615, 615n, 616, 616n, 710  
 BOULANGER Philippe, 61n  
 BOURNOVA Evgenia, 141n, 148n  
 Boussios G., député, 370n, 564n, 565n, 566n, 569n  
 BOZI Soula, 172n, 173n, 175n  
 Braudel, 157n  
 BREHIER Louis, 156n  
 Briand, 366  
 Broussalis Petros, réfugié, 156  
 BRUCE Clark, 25n  
 BRUNEAU Michel, 777n, 778n  
 Bujac, colonel, 728  
 Byron Lord, philhellène, 245  
 CALEODI Marina, 158n, 178n, 182n  
 CARADIMOU-GEROLIBOU Aleka, 144n, 154n, 250n  
 CARAMOUZI Anthoula, 152n, 660n  
 CARDASIS Vas., 55n, 153n, 155n, 366n, 385n, 386n, 387n, 401n, 431n, 432n, 473n, 482n, 743n, 744n, 746n, 751n, 757n, 761n, 765n  
 CARLIER Claude, 30, 30n  
 Chamdi Achmet, ex-capitaine de la gendarmerie équestre d'Alep, 119n, 120, 120n, 244, 244n, 247, 247n  
 Chamit Abdoul, Sultan, 120  
 CHAMPAGNE Patrick, 673n  
 Charalabis A, ministre de l'Armée [*révolutionnaire*], 273n, 575, 580, 581, 582  
 Charalabidis Anestis, **chef des irréguliers du Pont-Euxin**, 511  
 CHARALABIDIS Menelaos, 665n, 668n  
 Charalabidis St., médecin sous-lieutenant, 326, 326n  
 Chassapis Stelios, **volontaire**, 456  
 Chatzianestis, troisième généralissime de l'armée d'Asie mineure, 124, 125,

372, 507, 556, 568, 652, 653, 654n, 655, 656

CHATZIANTONIOU Constantin, 24n, 234n, 313n, 351n, 360n, 520n, 561n, 721n, 730n

Chatziapostolou Apostolis, **volontaire**, 746

Chatzieftsathiou Georgios, **volontaire**, 523

CHATZIIOSSIF Christos, 141n, 142n, 144n, 145n, 208n, 222n, 250n, 441n, 660n, 763n, 764n

Chatzikiriakou Kiriakos, réfugié, 252n

Chatzimichalis Ch., général du III<sup>e</sup> Corps d'Armée, 585n

Chatzipanagiotou Panagiotis, **volontaire**, 523

Chatzis E., député, 393n

CHATZISAVIDIS Sofronis, 182n

Chatzissavas Manolis réfugié, 215, 215n

Chatzistamatiou Stilianos, **volontaire**, 453

Cheretis Em., lieutenant, 93, 94

Child, représentant américain à Lausanne, 688

Childs W. J., 186

Chiotelis Constantin, **volontaire**, 461

CHOULIARAKIS Michail, 139n, 146n

CHOURHOULI Tonia, 25n

CHOURMOUZI Eleni, 216n, 217n, 218n, 568n

Choutsoumidis Savas, **volontaire**, 82, 118

Chrissanthakopoulos Dionisios, officier, 557

Chrissostalis, député antivenizéliste, 343n

CHRISTENSEN Loren, 465n

CHRISTIDIS Christos, 217n, 348n, 558n, 632n, 647n

Christodoulidis Stavros, lieutenant, 181, 181n, 350n, 352n, 357n, 358n, 374, 374n, 393, 394n, 501, 501n, 559n, 563, 563n, 633n, 723, 723n

Christodoulou Chariton, soldat appelé, 101

Christodoulou Georgios, **volontaire**, 536

CHRISTOPOULOS Georgios, 21n, 88n, 109n, 216n, 217n, 218n, 239n, 240n, 243n, 274n, 277n, 281n, 324n, 334n, 344n, 352n, 360n, 372n, 373n, 439n, 478n, 555n, 557n, 558n, 561n, 568n, 571n, 572n, 576n, 625n, 626n, 627n, 629n, 632n, 639n, 641n, 645n, 651n, 652n, 659n, 660n, 661n, 673n, 678n, 683n, 685n, 686n, 689n, 690n, 691n, 698n, 699n, 733n, 762n, 763n, 775n, 779n

CHRONOPOULOS Dimitris, 24n

Chroussanis M., sous-officier, 268n

Chrysanthos, évêque de Trébizonde, 103n, 107, 108n, 174, 240, 240n, 289

Chrysostome, évêque de Smyrne, 24, 24n, 174, 184, 234, 289, 314, 316, 377n, 390, 390n, 777  
 CLAY Christopher, 157n  
 Clemenceau, 312  
 CLOGG Richard, 174n  
 COCHET François, 29, 29n, 420n, 427n  
 Constantin, roi, 34, 42, 73, 88, 97, 97n, 109, 122, 184, 275, 276, 277, 278, 336, 338, 339, 340, 341, 341n, 342, 342n, 345, 346n, 349, 349n, 350n, 351, 361, 364, 367, 393, 394n, 439, 440, 441, 529, 530, 531, 535, 536, 565, 625, 625n, 626, 628, 630, 631, 632, 632n, 633, 633n, 639, 646, 647, 648, 648n, 649, 649n, 653, 659, 676, 717, 783  
 CONTE Francis, 685n  
 Contou Aglaïa, réfugiée, 213, 213n, 214n  
 Contozoglou Evripidis, réfugié, 215n  
 Coromilas Labros, délégué grec à Lausanne, 124n, 658, 658n  
 COSTIS Costas, 147n, 189n, 199n, 200n, 201n  
 Cotzamanis Michaël, 670, 670n  
 CREMMIDAS Vassilis, 141n, 148n, 162n, 199, 199n, 200n, 201n, 202n, 203n  
 Cuinet, 180  
 Curzon Lord, 306, 365, 365n, 366, 618, 657, 685, 686, 687, 688, 690, 692, 693  
 Daglis, député [venizéliste], 147, 639  
 DALAKOURA Veroniki, 452n  
 Daramaras, capitaine, 600n  
 Daskalakis, commandant de la gendarmerie de Xanthi, 586n, 679n  
 De Crue, 155  
 DEFRASNE Jean, 159n  
 Delagrammatikas Ioannis, soldat appelé, 101  
 DELIGIANNIS Giorgos, 662n, 663n  
 Delta Penelope, 36n, 339, 634  
 Delta Stéphane, 36n  
 DELVEROUDI Liziana, 241n, 373n, 568n, 569n, 626n  
 Demir Ali, 565n, 660n, 665n  
 Dendrakos, directeur du secrétariat grec auprès de la Société des Nations, 691, 691n  
 Dermitzakis K., lieutenant de gendarmerie, 363n  
 DERTILIS G. V., 199n, 200n, 201n  
 Deschamps Gaston, 152, 152n, 155, 155n, 156n, 173, 173n, 194, 194n, 212, 212n, 246, 246n, 305, 305n, 483n, 623n  
 DESPOTOPOULOS Alexandros, 281n, 373n, 478n, 557n, 558n, 561n, 660n, 661n  
 Despotopoulou sœurs, marraines de guerre, 38, 407n, 412n  
 Diakos Athanasios, 187, 288  
 Didachos, préfet de Chios, 608n, 610n  
 Diest, 151

Digenis Kimon, officier, 425, 426n, 431n

Dilmitoglou Ioannis, notable de Bafra [Pont-Euxin], 244n

DIMA-DIMITRIOU Angeliki, 242n

Dimakou, 284n, 285n, 353n

DIMARAS K. TH., 199n, 200n, 201n

Dimatas, sous-lieutenant, 738n, 746n

Dimitriadis Dimitrios, colonel, 93

DIMITRIADIS Vassilis, 775n

Diomidis, 168n, 237n, 288n

Diomidis A., directeur de la Banque Nationale de Grèce, 763n

Diomidis Alexandros, homme politique, 168n, 237n, 288n, 635

Dixon, capitaine anglais, 304

Djemal, 303

DONIKIAN Denis, 30, 30n

DOUGLAS Dakin, 202n, 217n

DOUGLAS Roy, 269n

Doukas, 426n, 431n

Doukas Neofitos, 287, 287n

Doulas Kostas, soldat appelé, 560, 560n

Dousmanis Victor, officier grec, 556, 557

Doxiadis Apostolos, 158n, 161n, 254n, 663n, 665n

Dragoumis Ion, homme politique [antivenizéliste], 274, 336, 336n

Dragoumis Stéphane, homme politique, 206

DRANDAKIS Pavlos, 58n, 59n, 60n, 227n, 430n

Drossakis, soldat, 397n, 403, 404, 477, 478

DUMONT Paul, 253n, 317n

Dwight Ch. J., 158n

Edip Halidé, membre du mouvement kémaliste, 328

Efendi Chassan, 187

Efent Kiarim, 769

Efklidis, **chef des irréguliers du Pont-Euxin**, 515

Efremidis Papa-Stavros, réfugié, 271, 271n, 272n

Eftaxias, député, 287

Efthimiadis Th., réfugié, 253n

EGIALOS Tassos, 430n

ENGINSOY Cemal, 318, 319n, 362, 363n

ENRIQUEZ Eugène, 138n

Entavié, 769

Enver, 303

Epitropakis Georgios, **volontaire**, 153, 153n

Espèrey Franchet, 281, 304

Eudel, 155

Evangelidis Margaritis, 253n

Evangelinos Evangelos, réfugié, 181n

Evripaïos, préfet de Lesbos, 599n, 604n, 609n, 611n, 613n, 617n

Exadaktilos, député [antivenizéliste], 125

EXERTZOGLOU Charis, 150n, 187n

Exintaris, homme politique [antivenizéliste], 647

Faltaïts K., journaliste, 130, 246, 643n, 644n

Fanourakis Giannis, soldat, 747n

Fatzikis Sotiris, **volontaire**, 532n, 761n, 762, 762n, 765, 765n

FENERLI Angeliki, 152n

Fereos Rigas, 187, 199, 200

Ferit Pacha Damât, Premier ministre, 304, 320

FESTA Georges, 30, 30n

Fikiori Angeliki, 284n, 285n, 353n

Fikioris Meletis, officier, 285, 285n

Filandros K., lieutenant, 93, 93n, 94, 290

Filaretos Georgios, député, 204, 205

Fissentzinis N., ex-capitaine, 98, 98n

FLOKAS Charalabos, 242n

Fokas, amiral, 631, 634, 635, 636

FOSTIERIS Antonis, 430n

FOUDANOPOULOS Constantin, 441n, 664n

Frangakis Dimitrios, **volontaire**, 213, 213n

FRANGAKIS-SYRETT Elena, 154n, 779n

Frangou Sophia, réfugiée, 214, 214n, 647n

Frangoulis Spiros, **volontaire**, 231, 231n, 393, 393n, 398n, 401, 401n, 403, 406n, 410, 410n, 411, 411n, 417n, 472, 472n, 474, 475n

Fratzolas Charalabos, **volontaire**, 535

Fthinakis, sous-lieutenant de gendarmerie, 680n

Gaganakis Constantin, 28n

Galanis, **chef des volontaires irréguliers**, 608, 611n

Galas Evangelos, réfugié, 376n

Galitis, **volontaire**, 341, 341n, 347, 395, 396, 401, 407, 416, 448, 451, 764

Galli, sénateur italien, 657

GARDIKA-KATSIADAKI Eleni, 139n

Gardikas, officier *révolutionnaire*, 627

Garibaldi Giuseppe, 203

Garibaldi Ricciotti, 123, 124, 126, 203

Gargalidis, officier, 586n

Garroni Marquis, délégué italien à Lausanne, 685

GAUDEMET J., 216n

Gaziadis Dimitrios, photographe, 717n

Gazis Anthimos, 287, 287n

Georgakakis Emmanuel, sous-officier, 39, 326, 326n, 455n

Georgefendis/Chiotakis Pantelis, réfugié, 214n

GEORGELIN Hervé, 25n, 151n, 153n, 154n, 178n, 183n, 186n, 187n, 188n, 193n, 213n, 219n

Georges, prince, 35, 364, 632, 633, 647, 649

Georges I<sup>er</sup>, roi, 99, 218, 528, 529

Georgiadis Iasson, **volontaire**, 428, 765

Georgiou Andreas, **volontaire**, 527, 534

Germanos Patron, 199, 288

GERONIMAKIS Kanakis, 452n

GEROZISSIS Triantafyllos, 216n, 217n, 281n

Gervassios, évêque d'Ankara, 243n

Giannikis Kyriakos, 187n, 188n

Giannou Anestis, **volontaire** 482n

GIANNOULOPOULOS Ioannis, 88n, 109n, 204n, 241n, 277n, 344n, 371n, 571n, 572n, 576n, 625n, 626n, 627n, 629n, 639n, 641n, 645n, 651n, 652n, 654n, 659n, 673n, 678n, 683n, 685n, 686n, 689n, 690n, 691n, 698n, 699n

Grigorakis K., gouverneur militaire des îles d'Archipel, 613n, 614n

GILLON Etienne, 58n, 59n, 60n

Giolitti, 269, 270n

GIZELI Vica, 152n, 660n

Glentis Constantin, soldat, 285n, 558n

Gobineau, 148

Gonatas S., ministre de l'Armée [*révolutionnaire*], 92n, 117n, 609n, 627, 628, 629, 631, 634, 635, 636, 640, 647n, 649, 670, 670n, 671, 671n, 676n, 677, 678n

GOSSMAN David, 465n

Goudas Michaïl, amiral, 630, 652, 654n, 655

Gounarakis, 123n, 124n, 131n, 507n

Gounaris Dimitrios, Premier ministre, 24, 24n, 108n, 109, 276n, 277, 340, 342n, 343n, 348, 349, 355, 365, 366, 366n, 367, 368, 370, 371, 489, 491, 630, 652, 653, 653n, 654, 654n, 655, 656, 661n

GRANDHOMME Jean-Noël, 29, 29n, 183n, 184n, 433n

Grigorakis, gouverneur militaire de Chios, 607n, 610, 610n, 619n

Grigoriadis Nicolaos, **chef des volontaires irréguliers**, 91, 600

Grigoriadis N., 656

Grigorios V<sup>e</sup>, patriarche, 288

GRIGORIU Panagiotis, 26, 26n, 340n, 348n, 392n, 397n, 409n, 417n, 446n, 493n

GRITSOPOULOS E., 146n

Grivas Alexios, sous-ministre de l'Armée [venizéliste], 73n, 87n, 229n, 251n, 717

GWIN Robert, 58n, 59n, 60n

Gyftopoulos Sotirios, caporal, 353, 353n

Haab Robert, 685

Happa Maria, réfugié, 322, 323n

Hassan, délégué turc à Lausanne, 694

Hauss Charles, officier de la marine de guerre anglaise, 376, 378

Hay John, Gouverneur de Chypre, 167

Hemingway Ernest, 642, 643n, 644, 644n, 645, 645n, 646n, 675, 675n, 676n, 681, 681n

Hepp Josef, photographe, 756n, 759n

HEYRIÈS Hubert, 23n, 27n, 28n, 29, 29n, 30, 30n, 61n, 78n, 123n, 143n, 203n, 227n, 230n, 234n, 257n, 283n, 486n, 774n, 794n, 795n

HIRSHON Renée, 25n, 667n, 668, 668n, 669n, 763, 763n, 766, 766n, 767, 767n, 770n, 771n

HOGENHUIS-SELIVERSTOFF Anne 685n

Horton Georges, ambassadeur des États-Unis à Smyrne, 376, 380

HOUSEPIAN Marjorie, 24n

Iakovos, évêque de Paphos [Chypre], 288, 289

Iatrou, colonel, 600n, 607n, 615n

Iliadis Anastasios, **volontaire**, 55n, 366, 366n, 385, 385n, 386, 386n, 387n, 401, 401n, 473, 473n, 474n, 482n, 743n, 744, 744n, 746n, 751n, 757, 757n, 761n, 765, 765n

Iliopoulos, soldat, 450, 451

ILIOU Maria, 145n

INALCIK Halil, 156n

INGLESI Angeliki, 154n

INGLEZOU Georgia, 241n, 373n, 568n, 569n, 626n

Inönü (Pacha) Ismet, officier et délégué turc à Lausanne, 50, 76, 115, 347, 350, 642, 686, 688, 689, 690, 692, 693, 694, 695, 697, 698, 699, 700, 775, 783

Ioannidis, officier, 591

IOANNIDIS Giannis, 24n

Ioannidis Ioannis, **volontaire**, 527

Ioannou Dimitris, général de division, 277n

Issaakidis I., 250n

ISSIGONI Margarita, 184n, 187n, 193n, 580n, 665n

Issigoni Stassa, réfugiée, 187, 192

ISTIKOPOULOU Lida, 175n, 176n, 178n, 179n, 184n, 415n, 427n, 431n

Izet Pacha Ahmet, général et Premier ministre, 303

JAUFFRET Jean-Charles, 29, 29n, 30

Jennings Asa, 662

JENNINGS Ronald, 164n

JEVAKHOFF Alexandre, 25n

Kabalaris Arist., représentant du haut commissaire grec à Brousse, 133n

Kaclamanos, 167n

Kafantaris, homme politique, 650

KAFETZOPOULOS Ioannis, 242n

Kaffassis, capitaine de gendarmerie de Vaïndirio, 243n

KAFKOULA Kiki, 660n

KAFTANTZOGLOU Roxani, 141n, 143n

Kakavos D., général, 566

Kaklamanos D., délégué grec à Lausanne, 689, 689n, 694

Kalagidis, médecin, 107

Kalaïtzis-Moudakis, 379n

Kalantidis, Président du *Comité des Grecs du Pont-Euxin*, 103n, 104n, 240n, 500n, 510n

Kalegris, membre de la délégation grecque à Rome, 657n

Kalligeris Charilaos, **volontaire**, 766

Kalofolias Alexis, 24n  
 Kalogerakis, capitaine de gendarmerie de Salihli, 243n, 267n  
 Kalogeras I., colonel, 651  
 Kalogeropoulos, Premier ministre, 344, 348  
 Kalogroulis Costis, 643n  
 Kalopoulou Eleni, réfugiée, 597n  
 Kanellopoulos, haut commissaire grec à Istanbul, 107, 309, 320, 321, 324, 324n, 641n, 676n  
 Kanellopoulos Panagiotis, 654  
 Kantianis Klearchos, soldat, 353n  
 Kanziz, 500n, 510n  
 Kapantonis Athanasios, **volontaire**, 192, 192n, 213, 213n, 764, 764n  
 Kappa Zoi, réfugiée, 457n  
 KAPSIS Ioannis, 48n, 211, 211n, 273n, 380n, 501n, 560n, 562n  
 Karabetsou Anna, réfugiée, 555n, 662n, 729, 730, 730n  
 Karagiannis, remplaçant du consul grec au Dodécanèse, 100n  
 KARAGIANNIS Giorgos, 631n  
 Karagiannopoulos Ektor-Aristidis, ex-officier tsariste, 229n  
 Karaïskakis, 187, 476  
 Karaïskos Chisostomos, **chef des irréguliers du Pont-Euxin**, 511  
 KARAMANOS Andreas, 779n  
 Karassouli-Mastoridou, réfugiée, 560n  
 Karathanos Giannis, **volontaire**, 765, 765n  
 KARGAKOS Sarantos, 392n  
 KARPAT Kemal, 189n  
 KARTALIS K., 630n, 631n  
 Karvelas Constantin, **volontaire**, 523  
 Karzi Th., 24n,  
 KARZIS Théodoros, 158n, 159n  
 Kasdagli Lina, 24n  
 Kasesian S., 152n  
 Kastretsios Nicolaos, soldat, 377  
 Katechakis, colonel, 105n, 121, 133, 133n, 243n, 325n  
 Katir Anzouvar, **chef des volontaires irréguliers**, 616  
 Katheniotis, colonel, 106, 107, 107n, 289n, 290n  
 KATSAPIS Costas, 592n, 663n, 664n, 668n, 762n, 763n  
 Katsigiannakis Emmanuel, commandant, 655  
 KATSIKOSTAS Dimitrios, 218n, 219n  
 Kazanovas, 309  
 KAZANTZOGLOU Antonios, 181n  
 Kazepis Anastasios, **volontaire**, 453  
 Kechagias Anastasios, **volontaire**, 456  
 KECHAGIOGLOU Giorgos, 197n  
 Kefalakis, sous-lieutenant, 446  
 Kefalogiannis Dimitrios, soldat appelé, 335, 335n, 503, 503n,  
 KENDOURIE Elie, 266n, 319, 319n  
 Kimissis, officier révolutionnaire, 627  
 King Paul, 245, 245n  
 King William, sénateur américain et philhellène, 245  
 Kiriakis Georgios, lieutenant, 335

Kiriazis Nicolaos, **volontaire**, 456  
 Kirlidis, 769  
 Kirmizas Dimitrios, **volontaire**, 230, 501, 733, 737, 741, 742, 744, 745, 748, 751, 752, 755, 761  
 Kirmizidis, soldat, 403, 404  
 KITROEF Alexandros, 145n  
 KITROMILIDES Paschalis, 155n, 171, 171n, 174n, 209n, 287n  
 Kitsikas Georgios, **volontaire**, 730, 730n  
 KITSIKIS Dimitrios, 206n, 207n, 360n  
 KNOX Bruce, 99n  
 Kobolitis Nicolaos, 251n  
 Koen Ilias, **volontaire**, 118  
 Kokalis G., 485  
 KOKKINOS Dionissios, 658n  
 Kokolas, soldat, 356n, 488  
 Kolettis Ioannis, 198, 198n, 199, 200, 201, 207  
 KOLIOPOULOS Ioannis, 203n, 779n  
 Kolivas Alexios, officier, 420n, 524n, 525n, 578n, 710n  
 Kolivas Constantin, officier, 420n, 524n, 525n, 578n, 710n  
 Kolokotronis, 187, 199, 476  
 Kondilaratos Panagiotis, sergent, 738n, 746n  
 Kondilis Christos, soldat, 419n  
 Konstanteas P., 25n  
 Konstantinidis, 168n  
 Konstantinidis K., **volontaire**, 472  
 Konstantinidis Manos, **volontaire**, 765, 766n  
 Konstantinopoulos, officier, 632  
 Konstantopoulos N., député, 491  
 KONTOGIANNIS Pantelis, 151n, 171n, 186, 186n  
 Kopanaris Fokion, médecin, 663  
 KORDATOS Giannis, 343  
 KORMA Eleni, 26n, 85n  
 Korobilis Georgios, caporal, 466n  
 KOROSSIS Constantin, 437n  
 Kostopoulos K., **volontaire**, 405  
 KOSTOPOULOS Tasos, 145n, 165n, 501n, 509n, 778n  
 Kotsagas Theodosios, **volontaire**, 271, 272n  
 Koubakis Ioannis, soldat, 455n  
 Koubias, 627  
 Koudouriotis, amiral, 339, 340  
 KOULIGAS Vassilis, 354n  
 Kounakis Theofanis, sergent, 358, 358n  
 Kouremenos Constantin, 25n  
 Kourkouris Ilias, réfugié, 207n  
 Kourouklis Andr., colonel, 566  
 Kouroussopoulos Vassilios, officier, 563, 563n, 572n, 576n, 637n  
 Koutras K., sous-lieutenant, 591n  
 Kossivakis Dimitrios, 87, 89, 89n  
 KRANIOTAKIS N., 488n, 556n, 651n, 652n, 653n, 655n  
 Kremasmenou Theano, réfugiée, 215n  
 Krokidas Sotirios, Premier ministre, 635, 637, 655  
 Krumbacher, 213  
 Kyriakopoulos Nicolaos, réfugié, 194n

KYRIAKOPOULOS V., 227n  
 Kyrillos III<sup>e</sup>, archevêque de Chypre, 99n, 234, 234n, 288

Labissi Elda, journaliste, 42, 722n, 748n, 749n  
 Labricidis Labros, **volontaire**, 152, 152n

LABROPOULOU Anna, 162n  
 Lagogiannis Ioannis, **volontaire**, 432  
 LAGOS Constantin, 124n, 557n, 558n  
 Lagoumitzakis K., journaliste, 487  
 Lalossis, lieutenant-colonel, 565n  
 Laskaridhis Catherine, 306  
 de Launay Louis, 194, 194n, 212, 213n, 452n, 623n  
 Lavdas M., 277  
 Lazaridis Iordanis, **volontaire**, 428  
 LAZOU Vassiliki, 124n, 152n, 214n, 557n, 558n, 630n, 631n, 665n, 668n  
 LEKKAS Pantelis, 182n, 183n, 185n  
 LEONTARITIS Georgios, 439n, 630n, 632n, 649n, 652n, 654n, 656n  
 Lellis, consul d'Alexandrie, 245n  
 Lénine, 307  
 LEONTIDOU Lila, 144n, 148n, 250n, 255n, 664n, 780n  
 LERIOU Anastasia, 153n  
 LEWIS Bernard, 25n, 304n, 320n, 570n  
 LIAKOS Antonis, 26n, 191n, 592n, 663n, 664n, 668n, 762n, 763n  
 Lianos Constantin, **volontaire**, 526

Liatis Stavros, consul grec à Smyrne, 317, 317n  
 LICLOUDIS Macis, 170n, 171n, 172n, 173n, 179n, 181n  
 Lidakis, préfet de Crète, 575n  
 LINARDOS Petros, 178n, 427n  
 Lindley, ambassadeur anglais à Athènes, 657n  
 LIPOVETSKY Gilles, 169n, 606n  
 LLEWELLYN SMITH Michael, 24n, 89n, 99n, 306n, 308n, 312n, 313, 313n, 343n, 366n, 373n, 560n, 629n, 634n, 635n, 636n, 652n, 655n, 656n, 659n, 682n  
 Lloyd George, Premier ministre anglais, 99, 167, 240n, 306, 311, 312, 313, 331, 366, 685, 685n  
 Longare Comte Lelio Bonin, 238  
 Loufas Ch., colonel, 651  
 Loukidis Théodore, **volontaire**, 742, 742n

MACCAS Leonidas, 568n  
 MACRIS Evangelos, 146n  
 Maggel Ernest, 263n  
 Magnilis Ilias, 643n  
 Magnis Georgios, **volontaire**, 356n, 384, 402, 413, 434, 447, 448, 488, 491  
 Mahomet II, 156, 157, 304  
 Mahmoud II, Sultan, 189  
 Malamas Emmanuel, soldat, 407n  
 Malandrakis Dimitris, 25n  
 Mallafeka Maria, 25n  
 MALOUCHOS Georgios, 778n, 779n

MAMONI Kiriaki, 175n, 176n, 178n, 179n, 184n, 415n, 427n, 431n

Mamouris K., lieutenant-colonel, 627

Maniplotoulos Leonidas, **volontaire**, 527

MANOLOGLOU Evdokia, 141n, 143n

Mantas Nicolaos, **gendarme volontaire**, 258n

von Maurer Georg Ludvich, membre de la régence du roi Othon, 200

MARGARITIS Giorgos, 162n

MARKETOS Spiros, 162n, 222n, 441n

MARMARAS Manolis, 152n, 660n

Marsellos Panagiotis, **volontaire**, 376n, 733n, 737, 737n, 738n, 740, 741n, 746, 746n, 757, 757n, 758, 758n

Marshal Annie, 304n

MARTEL André, 27, 30n, 227n, 794, 794n

Masterman, 306

MAURIN Jules, 27, 27n, 28, 28n, 30n, 215, 215n, 230n, 519, 519n

Mavridis Eleftherios, réfugié, 214, 214n

MAVROGORDATOS Georgios, 208n

Mavrokordhâtos, 202

Mavromatis Giorgos, soldat appelé, 746, 746n

Mavromichalis P., ministre de l'Armée [révolutionnaire], 91n, 127n, 255n, 582n, 585n, 586n, 599n, 600, 600n, 603n, 610, 611n, 614n, 615n, 616, 616n, 618, 619n, 736n

Mavroskotis, colonel, 631

Mavroudis, amiral, 305n, 313, 314, 314n, 315n

MAZARAKIS-AINIAS Ioannis, 139n

Mazarakis Alexandros, officier, 641

Mechmet Chaïri, 132, 132n, 133n

Mehmet V, Sultan, 303

Mehmet VI, Sultan, 303

Megaridis Ioannis, **volontaire**, 522

MEGAS Georgios, 146n

MEHAT Samya, 302n

Melas, membre de la délégation grecque à Londres, 657n

Memet Kior, *Tsétis*, 458, 459, 460, 478, 769, 770

MERICAS Georgios, 150n

Metaxás Ioannis, général, 217n, 348, 558, 625, 631, 632, 647, 649n, 764, 779

Metzalis Ioannis, soldat réserviste, 81, 81n

Miaoulis, ministre de l'Armée [venizéliste], 121, 121n

Miaoulis, 187

MILIORIS Nicos, 26n

MILLAS Akilas, 356n, 384n, 387n, 402n, 412n, 413n, 416n, 434n, 447n, 448n, 470n, 488n

Millerand, 269, 270n, 334

Miln, général anglais siegeant à Istanbul, 285, 285n, 325, 325n, 328, 329, 331

Milonas Panagiotis, 159n

MILTON Giles, 24n, 156n, 304n, 306n, 307n, 313n, 315n, 316n, 317n, 328n, 376n, 377n, 378n, 662n

Missailidis Constantin, journaliste, 43, 469, 470n, 473n, 475n, 496

Mitakos, représentant du haut commissariat grec de Smyrne à Salichli, 131n, 132n, 503n, 504n, 505n, 506n

Montagna, 693, 694

MOSTRAS Vassilis, 653n

MOUMTZIS Tassos, sous-officier, 498n

Morin Edgar, 302n

Morgan, consul, 161

Mountouris Dimitrios, commandant, 80n, 561n, 661n

Mouratidis Christos, réfugié, 192, 192n

MOURDELLOS Giannos, 24n

MOURELOS Yannis, 249n, 370n

MOUSIKOUDIS-HATERRER Ioanna, 172n

MURACCIOLE Jean-François, 29, 29n, 30, 30n, 61n, 78n, 227n, 230n, 234n, 257n, 283n, 486n, 774n, 794n

Mussolini, 684, 699

Nansen, 691

NAVRIDIS Klimis, 624n, 776n, 795n

NEGREPONTO-DELIVANIS M., 409n, 660n

Nélas Ioannis, **volontaire**, 523

NIARCHOS Thanasis, 430n

Nica Ntina, 308n

Nicholson Harold, 307

Niclabas, gouverneur militaire de Samos, 613n

Nicodimos, évêque de Kition [Chypre], 289

NICOLAKOPOULOS Ilias, 780n

Nicolaïdis Chr., consul grec d'Anvers, 86n, 385n

Nicolaïdis Ioakim, commissaire ecclésiastique d'Andrinople, 229, 229n

Nicolaos, prince, 647

Nicolaou, soldat, 485n

Nicolintaga Clio, réfugiée, 662n, 667n

Nicolintagas Dimitrios, **volontaire**, 444n, 729, 729n, 761n, 762, 762n, 765, 765n

Nicolopoulos Efth., préfet de Lesbos, 565

Nicoloudi Stella, 174n,

Nider Constantin, colonel, 132n, 570n, 571n, 576, 578n, 583n, 592n, 598n, 643, 644n, 673n, 677, 679n

NIGDELIS Constantin, 190n

Nikiforakis Nikiforos, haut gouverneur de la gendarmerie d'Asie mineure, 259n

NIKOLAOU Kyrillos, 96n, 166n

Nour Riza, délégué turc à Lausanne, 694

Nouri, ex-officier de la gendarmerie ottomane, 133, 133n, 228n

NOUTSOS Panagiotis, 222n

Ntalianis, soldat, 81

Oglou-Osman Moustapha, ex-officier de la marine de guerre ottomane, 133

OIKONOMIDIS Constantin, 139n

Oikonomopoulos Georgios, **volontaire**, 722

Oikonomopoulos P., lieutenant de gendarmerie, 364n

OIKONOMOU Nicolaos, 217n, 352n, 360n, 775n, 779n

Olga, reine mère, 340

Omiridis-Skilitzis Petros, sous-officier, 566, 567n, 592, 592n, 594, 594n, 595n

Osman Topal, officier kémaliste, 105, 244, 272, 509, 792

Othon, roi, 199, 202, 203

Othonaios Alexandros, 650, 655n

Pacha Ali Ihsan, officier kémaliste, 348n, 360n

Pacha Haanti, délégué du Sultan à Sèvres, 334

Pacha Izzet, 319, 320

Pacha Nourredin, gouverneur de Smyrne, 377n, 378, 661, 733, 733n, 734

Païsius, 181

Palamas, poète, 197

Paléologue Constantin, dernier Empereur du Byzance, 48, 562

Pallis Alexandros, 145n

Pallis Constantin, officier, 348n, 363n, 556, 557

Panagiotopoulos Al., capitaine, 341

PANAGIOTOPOULOU Krista, 239n, 240n, 243n, 324n, 334n

Panaretos, évêque, 105n, 172n, 175, 176n, 509n

Pangalos Théodore, Chef de l'Armée [1923], 128, 128n, 243n, 576, 577, 616n, 626, 627, 630, 631, 649, 650, 651, 654, 676, 677, 678, 743n, 779, 779n

Pangalou Lemonia, réfugiée, 214, 214n

PANOS Dionissis, 795n

PANTAZIS Constantin, 24n

Papadatos A., gouverneur de Redestos, 275n

Papadias D., capitaine de gendarmerie de Tourbali, 243n

Papadimas Ioannis, sous-officier, 326, 326n, 340n, 347n, 350, 350n, 352n, 358n, 366, 366n, 498n, 724, 724n

PAPADIMITRIOU Despina, 241n, 373n, 568n, 569n, 626n

PAPADOPOULOS Giannis, 430n

PAPADOPOULOS Iordanis, 171n, 173n, 181n

Papadopoulou Anna, 717n, 723n

Papafléssas Grigorios, 288

PAPAGEORGIOU Georgios, 333n, 436n, 438n, 707n, 708n, 711n, 714n, 715n, 718n, 719n, 720n, 721n, 727n

Papaïoannou Antonis, réfugié, 152, 152n

PAPAKOSMAS Victor, 216n, 217n

PAPAKOSTAS Giannis, 415n

Papalexandrou K., soldat appelé, 416, 416n

Papalierou Ioannis, **volontaire**, 748, 749, 749n

Papanastasiou, homme politique, 650

Papanicolaou Nicos, **volontaire**, 482, 482n, 762, 762n

Papanis, soldat, 341

PAPAPETROU Eugenia, 141n, 143n

Papas, ambassadeur grec de Bucarest, 86n, 385n

PAPARIGOPOULOS Constantin, 189n

Paparrodos Nicolaos, sous-officier, 415, 415n

Papaschinas Th. préfet de Lesbos, 564n, 565n, 569n

Papavramopoulos M. capitaine de gendarmerie d'Axari, 243n

Papazoglou (Maroniti) Angeliki, réfugiée, 424n, 767

Papazoglou Vangelis, **volontaire**, 424, 761, 764, 767, 771

Papoulas Anastasios, deuxième généralissime de l'armée d'Asie mineure, 35, 343, 346, 347, 348n, 349, 351, 355, 356, 359n, 362, 364, 364n, 371, 372n, 394, 394n, 446, 446n, 529, 629, 631, 632, 647, 721,

PAPOULIDIS Kiriakos, 777n, 778n

PARARA-EFTICHIDOU Nitsa, 170n, 231n, 501n, 733n, 737n, 738n, 741n, 742n, 744n, 745n, 748n, 750n, 751n, 752n, 755n, 756n, 761n

Paraskevaïdis Lefteris, soldat appelé, 282, 282n, 341, 341n, 343n, 347, 347n, 352, 352n, 363, 363n, 374, 374n, 389n, 395n, 396, 396n, 401n, 407, 407n, 416n, 421, 421n, 422, 440, 440n, 449, 449n, 451, 451n, 468n, 535n, 559, 559n, 585n, 591n, 652n, 764n, 776n

Paraskevopoulos Leonidas, premier généralissime de l'armée d'Asie mineure, 55, 64, 72, 72n, 76, 85, 85n, 132, 132n, 289, 289n, 313, 314, 324n, 329, 329n, 331, 332n, 343, 384, 384n, 390, 456, 487, 487n

PARTHENIOS Antonios, 518n

Paschalidis P., 177

PASCHALIDOU Efi, 81n, 218n, 263n, 717n

Paul, prince, 338

PAVLIDIS Antonis, 179n

Pellé, général, 699

Peressiadis Spiros, 430n

Petimezas K., général, 37, 89, 89n, 244n, 259, 259n, 260, 260n, 261, 261n, 262n

PETMEZAS Socratis, 141n, 143n, 144n, 660n

Petropoulakis Dimitrios, officier, 332n

Petropoulakis Ioannis, vice-amiral, 634, 635n

Petropoulakis Stelios, 634, 635n

PETROPOULOS Dimitris, 146n

PETSALIS-DIOMIDIS Nicolaos, 239n

Petsopoulos G., rédacteur en chef de *Rizospastis*, 335n

Pezaros, soldat, 338, 397, 398, 455, 471  
 Philaretos, homme politique, 647  
 Phokas Nicéphore, Empereur Byzantin, 194, 194n  
 Piatras Antónios, **volontaire**, 590, 591n  
 PIKROS Ioannis, 216n, 217n, 281n, 555n  
 PILARINOS Th., 308n  
 Pimenidis Dimitrios, **volontaire**, 746  
 Pissanos Antonis, civil prisonnier, 747, 747n, 750, 750n, 764n  
 PIZANIAS Petros, 141n  
 Plastiras Nicolaos, colonel, 133n, 474, 499n, 568, 626, 627, 628, 631, 634, 635, 636, 640, 650, 657n, 677  
 Platis Nicolaos, gouverneur de la gendarmerie d'Épire, 147n, 250n  
 Pliziotis Charalabos, **volontaire**, 80, 80n, 281, 281n, 331, 331n, 335, 335n, 338, 338n, 342, 342n, 343, 343n, 344, 344n, 346n, 347, 347n, 393, 393n, 395, 395n, 396, 396n, 398, 398n, 399n, 402, 402n, 403n, 404, 404n, 405n, 406, 406n, 407n, 410, 411, 411n, 412n, 415, 416n, 417n, 419, 419n, 420, 421n, 422, 422n, 423, 423n, 431, 432, 432n, 434, 434n, 436n, 443, 443n, 446, 447, 447n, 448, 448n, 450, 450n, 451, 451n, 454, 454n, 455, 455n, 460, 461n, 466, 466n, 467n, 469n, 470, 470n, 471, 471n, 473n, 476, 476n, 477, 491, 517n, 518n, 519n, 520, 520n, 521n, 522n, 534, 534n, 535n, 580n, 583, 583n, 709, 709n, 714, 714n, 715, 715n, 716, 716n, 717, 717n, 723, 723n, 762, 762n  
 Poincaré Raymond, 334n, 366, 642  
 Polichronidis Alexandre, 253n  
 Polimenakos Georgios, général et dernier généralissime de l'armée d'Asie mineure, 124, 358, 359n, 365n, 556, 557  
 Politis Constantin, **volontaire**, 228, 229, 229n, 519n, 521n, 522n, 733, 734n, 735, 735n, 736, 736n, 737n, 738, 738n, 740n, 741n, 745n, 748, 748n, 750n, 751, 751n, 752, 752n, 756n, 757, 757n, 761n, 767, 767n, 772, 772n  
 POLITIS Nicolaos, 197, 635  
 Politis Nicolaos, ministre des Affaires étrangères [venizéliste], 120, 120n, 121n, 288n, 585n, 617n, 618, 618n, 656n, 657n, 658n, 662n, 665n, 676n, 679n, 680n  
 POLIZOIS Constantin, 126n, 129n, 333n, 355n, 427n  
 PORTE Rémy, 29, 30, 30n, 114n, 319n  
 PORTOLOS Dimitrios, 175n  
 Potamianou Viki, 25n  
 Pothiti Chantzaroula, 170n  
 Pouillet, 160n  
 Pournaras D., 672n  
 POURNARAS Giannis, 58n, 50n, 60n  
 PRASSA Annita, 152n  
 Priniotakis Pantelis, sous-officier, 32, 33n, 335, 335n, 347n, 358, 358n, 363n, 364n, 375n, 445, 445n, 559n, 561,

562n, 564n, 579n, 587, 587n, 588, 591, 591n

PRONTZAS Evangelos, 141n

Protopapadakis Petros, ministre de l'Économie [antivenizéliste] 367, 368, 369, 370, 371, 372, 571, 624, 625, 630, 652, 654n, 655, 655n

Protosingelos A, lieutenant-colonel, 627, 679n

PSALIDOPOULOS Michalis, 205n

PSALTIS St. V., 172n

PSAROMILINGOS Art., 55n, 124n, 152n, 153n, 214n, 366n, 385n, 386n, 387n, 401n, 431n, 432n, 473n, 482n, 557n, 558n, 630n, 631n, 665n, 668n, 743n, 744n, 746n, 751n, 757n, 761n, 765n

PSATHAS Dimitrios, 103n, 105n, 109n, 110n, 165n, 174, 175n, 187, 187n, 193, 193n, 195, 196n, 213, 213n, 244n, 272n, 288n, 304n, 509n, 510n, 512n, 513, 513n, 514n, 515n, 516n

PSICHOGIOS Dimitris, 141n, 143n, 144n, 147n, 249n

PSIROUKIS Nicos, 249n, 684n, 688n

PSOMAS Labros, 241n, 242n

Psounis, soldat, 413

PUAUX René, 24n

Raftopoulos Vassilios, réfugié, 196, 196n

Rallis Dimitrios, Premier ministre, 88n, 108, 340, 342, 342n, 343, 343n, 344

RANCE Didier, 183n, 184n

Rangavis, ambassadeur grec à Londres, 125n, 126n, 245, 245n

Raphaël, 617n, 618n, 680n, 682, 682n

Reclus, 161, 171

Renouvin Pierre, 207

Rentis, 679n, 732, 732n, 737n, 752n

Repoulis Emmanuel, sous-président du gouvernement venizéliste, 290n, 313

Restis N., lieutenant de gendarmerie de Choroskioï, 453n

Retsinas Spiridon, **volontaire** 256, 256n

RIGINOS Michail, 140n, 141n, 142n, 148n

RIZOU-KOUROUPOU Matoula, 406n, 417n, 580n, 762n

ROBERT Frank, 26n

Roberts, 306

RODAKIS Périclès, 150n

Roditis Dimitrios, **volontaire**, 268

Romanos Athos, ambassadeur grec à Paris, 85n, 121n, 238n, 239n, 283, 284n, 289n, 333, 638n, 657, 658n

ROUSSEAU Frédéric, 29, 29n, 78n, 257n, 433n, 516, 516n

Roussos Constantin, **volontaire**, 441

Roussos Ioannis, 442n

Sabit, 321

Saboulof Grigori, 600

Sagias Leonidas, colonel, 223n

Sakelaridis, 679n

SAKELLAROPOULOS Théodore, 142n

Samariotis Kiriakos, réfugié, 563, 564n, 576n, 607n, 660n

Sami Ali, Circassien anti-kémaliste, 279, 280n

SAMOUILIDIS Christos, 103n, 105n, 110n, 244n, 271n, 272n, 509n, 512n, 515n, 516n

von Sanders Liman, 220

SAPOUTZAKIS Charis, 170n, 171n, 172n, 173n, 179n, 181n

Sarafis Stefanos, officier, 650

Sarantidis Georgios, **volontaire**, 432

Sarigiannis Ptolemaios, colonel, 266n, 556, 641

Sarikas Ch., 244n

der Sarkisian Sakir, 253n

Sartiaux Félix, 308, 308n

SAUNIER Guy, 197n

Sevastopoulos Ioannis, **volontaire**, 252

Schinas Alexandre, lieutenant-colonel, 317, 317n

SCHOENBERG Philip Ernest, 151n

Scouloudis, journaliste, 165

Sederholm J. J., membre de la Commission d'enquête de la *Société des Nations en Épire du Nord*, 241

SEFERIS Giorgos, 623n

Sefkiet, 769

Seïtanidis, médecin sous-lieutenant, 245

Selim II, Sultan, 166

Selim III, Sultan, 189

Serafopoulos Cosntantin, **irrégulier grec du Pont-Euxin**, 104, 104n, 510, 510n

SFIROREAS V., 153n

SHORELIS Tasos, 424n, 764n

Siakir Chaïrt, 565n, 660n, 665n

Sideris, libraire, 416

Sifantas Petros, 252n

Simeonakis Emmanuel, **volontaire**, 358, 358n, 401, 401n, 427, 427n, 564, 564n, 580n, 662, 662n, 715, 715n, 733, 733n

Simitopoulos, soldat, 338, 397, 398, 420, 422, 471

Simopoulos Dimitrios, **volontaire**, 432n

Simopoulos, 372n

Simos Sp., ministre de l'Assistance [venizéliste], 84n, 85n, 103n, 254n

Skarpetis S., chef du bureau d'Aristide Stergiadis, 252n, 259n

SKIADAS Eleftherios, 428n, 765n

Skifti Saroula, réfugiée, 667n

SMYNERLIS Marie Carmen, 154n, 155n

Sofoulis Themistoklis, homme politique, 608, 608n, 610n

Sokiali Ali, irrégulier turc, 270

Sophie, reine, 647, 648, 716

Sophronios II<sup>e</sup>, archevêque de Chypre, 167

SOTIRIOU Dido, 65n, 220n, 243n, 292n, 389n, 390n, 394n, 397n, 402n, 404n, 406n, 412n, 419n, 434n, 447n,

460n, 467n, 468n, 478n, 479n, 480n, 482n, 534n, 712n, 713n, 714n, 715n, 733n, 736n, 737n, 770n

Sotirolou Takis, **volontaire**, 427

Soutsos Alexandre, poète, 201

SOUTOU Georges-Henri, 30, 30n

Spandonis Nicolaos, 749n

Spanomanolis Christos, **volontaire**, 32, 32n, 479, 479n, 480, 480n, 481, 481n, 500, 500n, 732, 733n, 734, 734n, 735, 735n, 736, 736n, 738, 738n, 739, 739n, 740, 740n, 741, 741n, 742, 742n, 744, 744n, 745, 745n, 749, 749n, 750, 750n, 752, 752n, 753, 753n, 755, 755n, 757, 757n, 761n, 764, 764n, 768, 768n

Spender, 306

Spiliadis, officier, 679n

Spiropoulos N. K., officier, 499n

Stamatiadis Andreas, 268, 268n

STAMATIADIS Ioannis Theofanous, 190n

Stamatopoulos Georgios, 268, 268n

STAMATOPOULOU-VASSILAKOU Chrysothemis, 431n, 432n

Stavridis John, 306

STAVRIDIS Stavros, 138n

Stavrou/Stavros Georgios, 369

STEFANOU Nicos, 529n, 530n, 531n

Stefanoudakis, **volontaire**, 341, 395, 401, 440, 468

Stergiadis Aristides, haut commissaire grec à Smyrne, 89, 109, 229, 261, 267, 287, 287n, 323n, 324, 324n, 329, 329n, 343, 343n, 371, 375, 390, 452, 453, 457n, 503n, 504n, 506, 506n, 507, 507n, 557, 661, 661n

Stolozidis, 324n

Stratigos Xénophon, général, 630, 652, 654n, 655

Stratos Nicolaos, membre de la coalition antivenizéliste, 343n, 345, 367, 370, 630, 652, 654n, 655

Streit Georgios, 104n, 106n, 107n, 124n, 131n, 246n, 276n, 279n, 317n, 324n, 342n, 365n, 431n, 493n, 494n, 495n, 497n, 498n, 656n, 657n, 658n, 689n, 702n, 704n

Stringos G., homme politique, 249

SVOLOPOULOS Constantin, 172n, 206n

Svolos Alexandros, représentant du haut commissaire grec de Smyrne à Brousse, 38, 253n, 280n, 503n

TAEUBER Irene, 166n

Tagiar Tzafer, kémaliste de Thrace orientale, 332, 464n, 471,

Tahsin Hassan, 317n

Talât, 303

TALIADOROS Dimitrios, 26, 26n, 95n, 96n, 98n, 235n, 236n, 289n, 315n, 490n, 532n, 533n, 535n, 760n, 774n

Tamerlan, 359

Tarassios, évêque d'Ilioupoli de Carie, 175

Tavernier Jean-Baptiste, 153

Tchitcherine, 688

Tedomas Petros, soldat, 412n

Tefvik Pacha Ahmet, Premier ministre, 303, 304

Tefvik Riza, délégué turc à Sèvres, 334

TEMPERLEY Harold, 99n

TENEKIDIS Georgios, 149n

Tenekidis M., 329

Terzoglou Georgios, réugié, 193n

Theodoratos Constantin Christos, ex-officier tsariste, 229n, 254, 254n

Theofilaktos Dimitrios, entrepreneur grec résidant aux États-Unis, 275

Theotokis Georgios, Premier ministre, 217

Theotokis Nicolaos, ministre de l'Armée [antivenizéliste], 74n, 88n, 98n, 100n, 109, 355, 361n, 556, 557, 652, 654n, 655

Theotokis Nikiforos, 287, 287n

Thiakakis I., 108, 108n

THOMPSON, 780n

Thouas N., 364n

TOMAÏ Fotini, 639n

Tomanas Vassilis, 138n, 169n

Tomaras, 735

Torkom, officier arménien, 124, 125, 125n, 126, 126n, 127, 131, 502, 507

TRAVERSO Enzo, 105n, 279n, 502n

Triantafillakos Nicolaos, Premier ministre, 571, 625, 627, 629, 631, 633

Tricoupis Charilaos, Premier ministre, 175n

Tricoupis Nicolaos, général, 374, 375n, 556, 568, 733, 734

Tsafos Dimitrios, **volontaire**, 741, 748, 751, 755, 761

Tsafos Giannis, 755

TSAKIRIDIS Lazaros, 516

Tsakiris Nicolaos, **volontaire**, 428

Tsaldaris, homme politique, 649, 658n

TSALIKOGLU Fotini, 624n

Tsamoucas B., 243n, 324n

Tsaoussidis Pavlos, **irrégulier du Pont-Euxin**, 512

TSAOUSSIS Dimitris, 383n

Tserepis Apostolos, lieutenant de vaisseau, 335

TSEREVELAKIS Giorgos, 214n

Tsichlas Nicolaos, **volontaire**, 85, 85n, 152, 153n, 291, 291n, 778, 778n

Tsifetakis Stavros, **volontaire**, 534

Tsipouras Nicolaos, colonel, 94

Tsiter Chrysostome, évêque d'Autriche à Smyrne, 184n

Tsolakoglou Theofilos, réfugié, 63, 63n, 271n

Tsolakopoulos Christos, colonel, 94, 388n

TSOUKALAS Constantin, 148n, 203n

TZANAKARIS Vassilis, 24n, 307n, 308n, 334n, 335n, 336n, 339n, 343n, 377n, 555n, 556n, 557n, 560n, 625n, 627n, 628n, 629n, 631n, 632n, 633n, 634n, 637n, 638n, 639n, 640n, 642n, 648n, 650n, 651n, 652n, 653n, 656n, 658n, 659n

Tzanis Archontis, **volontaire**, 428

Tzavaras Panagiotis, **volontaire de 1916**, 230n

Tzavelas, 476

Tzitziras Georgios, réfugié, 661n

TZOKAS Spiros, 154n

Vagiannopoulos Georgios, **gendarme volontaire**, 258n

Vagiazit, 359

VAÏSSE Maurice, 29n

VAKAS Dimitrios, 188n, 358n, 638n

Vakassopoulos Georgios, soldat, 591, 591n

Valalas I., député, 255

Valaoritis Aristote, poète, 203

Valassopoulos, 253n, 280n, 503n

VALENSI Lucette, 175n

Vamvakas, 385n

VASSILIADIS Nicolaos, 159n

Vassiliadis Vassilios, *démogerontas* de Balikesir, 292

Vassilios, évêque de Smyrne, 188

Vassiliou, libraire, 416

Vassiliou Venetia, réfugiée, 592n, 668n

Vavanakou Lia, 567n, 592n, 594n, 595n

VELLAS Vassilios, 227n

Vergis Vassilios, 231n

Vergopoulos K., préfet de Larissa, 288n

Vernardakis A., 203n

VENEZIS Ilias, 654, 654n, 661n

Venizélos Eleftherios, Premier ministre, 24, 24n, 34, 37, 38, 40n, 43, 50, 76, 84, 84n, 85, 85n, 86, 87, 92, 97, 97n, 103, 104n, 105, 106, 107, 107n, 108, 111, 115, 117, 120, 120n, 121, 121n, 122, 133n, 134n, 194n, 207, 210, 218, 238, 239, 256, 269, 270n, 274, 275, 276, 278, 279, 280n, 281, 290n, 291, 293, 298, 307, 308, 309, 310, 310n, 311, 312, 312n, 313, 313n, 314, 314n, 321, 323, 323n, 324, 324n, 329, 329n, 330, 331, 332, 334, 335, 335n, 336, 336n, 337, 337n, 338, 339, 339n, 340, 340n, 342n, 343n, 348, 349, 370n, 371, 439, 440, 441, 442, 456, 456n, 490, 500n, 507n, 510n, 530, 531, 552, 565, 570, 570n, 571n, 574, 574n, 575n, 578n, 583n, 584, 592, 592n, 598n, 623, 625, 630, 637, 637n, 638, 639, 639n, 640, 640n, 641, 641n, 642, 642n, 649, 653, 656, 656n, 657n, 658, 658n, 662n, 665n, 669, 671, 671n, 672, 673, 673n, 674, 674n, 676, 676n, 677, 677n, 678, 678n, 679n, 680n, 682, 686, 687, 691, 692, 693, 694, 695, 696n, 697, 699, 700, 702n, 704, 704n, 711, 732, 732n, 737n, 746n, 747n, 752n, 765, 765n, 775, 778, 779, 782, 783, 790, 794

VEREMIS Athanasios, 21n, 171n, 174n, 203n, 208n, 779n

Vegris Vassilios, 87

VERGOPOULOS Constantin, 762n, 763n, 779n

Vezirgiannis Nicolaos, réfugié, 213n

Vlachopoulos, général, 372

Vlachos Georgios, journaliste, 554, 554n

Vogiakis, commandant de la gendarmerie de Chios, 615n

Vogiatzoglou Ippokratis, **volontaire**, 535

Voilas Haris, ex-volontaire de l'armée canadienne, 275, 275n, 276, 276n

VOLIOTIS-KAPETANAKIS Ilias, 761n, 764n, 767n, 771n

*Vosporitis*, pseudonyme d'un journaliste, 775, 775n

Voulgaris Evgenios, 287, 287n

Voulpiotis Nicolaos, colonel, 461n

Vourdouba St., 159n

Vourvoulias, soldat-prisonnier, 739

Voutieridis Ilias, journaliste, 41, 350n, 353n, 358n, 393n, 396n, 398n, 401n, 406n, 410n, 411n, 417, 417n, 419n, 466n, 467n, 472n, 473n, 475n, 485n

Vrontakis Nicolaos, **volontaire**, 765n

Wallas Dankan, 377

WHITE William, 643n, 644n, 645n, 646n, 675n, 676n, 681n

Wilson, Président des États-Unis, 302, 307, 308, 312

Wilson Henry, 313

Xanthopoulos A., 202n

YERASIMOS Hélène, 304n, 306n

YERASIMOS Stéphane, 165n, 253n, 304n, 306n, 320n, 509n

ZACHOPOULOS Kyrilos, 189n

Zafeiriou Georgios, **volontaire**, 519n, 520n, 521n

Zagotis Dimitrios, **volontaire**, 428

Zaïmis, 199

Zaïmis Axendros, homme politique, 635

ZAMIR Meir, 157n

Zekérian Davout, **chef des volontaires irréguliers**, 600, 601

Zervos Skevos, 194n, 237, 237n, 239n

Zigouris Christos, officier, 130n, 524n, 560n, 561, 561n, 562n, 563, 563n, 567n, 571n, 572n, 626n

Zimvrakakis, lieutenant-colonel, 73, 73n, 85, 292n

ZISIMOS-SIMOPOULOS Dimitrios, 432n

Zissimou Katerina, 25n

ZOGRAFOS Anastasios, 23n, 774n

Zografos Nicos, photographe, 259n, 318n

ZOTIADIS Orthodoxos, 530n

## TABLE DES MATIÈRES

<b>Sommaire</b> .....	1
<b>Table des abréviations</b> .....	14
<b>Glossaire</b> .....	16
<b>Introduction générale</b> .....	20
<b>Première partie : Le volontaire, son pays, ses motivations</b> .....	45
Introduction.....	46
<b>Chapitre 1 : Le volontaire et son engagement</b> .....	47
<b>I. Les volontaires d'origines grecques (1919-1923)</b> .....	50
A. Le soldat volontaire : un être-humain.....	50
1. Portrait et taille.....	50
2. Age.....	54
3. État de santé.....	57
B. Le soldat volontaire : être social.....	61
1. Origines géographiques.....	61
2. Situation familiale.....	64
3. Profession.....	67
C. Le soldat volontaire d'origines grecques en uniforme.....	71
1. L'engagement.....	72
2. L'affectation des soldats volontaires.....	77
3. Mutations et déplacements des soldats volontaires.....	80
<b>II. Politiques et problèmes du recrutement des volontaires d'origine grecque</b> ... 83	
A. Aux armes les Grecs !.....	83
1. L'époque venizéliste et la loi de 1920.....	84
2. La politique suivie par les Royalistes.....	87
3. La Révolution des militaires.....	90

B. Les problèmes.....	92
1. La réaction des officiers grecs envers la loi de 1920.....	92
2. Les autorités anglaises et les volontaires Chypriotes.....	95
3. Les Italiens et les volontaires <i>Dodécanèsiens</i> .....	100
C. Le non recrutement volontaire des Grecs du Pont-Euxin.....	102
1. L'initiative.....	103
2. Eleftherios Venizélos hésite... ..	105
3. ... et les Royalistes oublie.....	108
<b>III. Les volontaires d'origines étrangères et leur recrutement (1919-1923).....</b>	<b>110</b>
A. Le volontaire étranger.....	111
1. Le statut anthropologique.....	111
2. Caractéristiques sociales.....	114
3. Le volontaire étranger en tant que soldat.....	116
B. Deux politiques contradictoires.....	119
1. Époque venizéliste : une politique désirée mais jamais vraiment appliquée	119
2. Royalistes : l'interdiction ne concerne pas tout le monde !.....	122
3. Révolution des militaires : Oui !.....	127
C. La réalité sur le front. Les troupes « indépendantes ».....	128
1. Les Circassiens.....	129
2. Les Arméniens.....	131
3. Les « espions » et les guides.....	132
<b>Chapitre 2 : Le pays du volontaire, sa « grécité », son idéologie.....</b>	<b>137</b>
<b>I. Le milieu humain et social du volontaire.....</b>	<b>138</b>
A. L'État grec.....	139
1. L'espace géoéconomique.....	139
2. Statut démographique.....	142
3. Le milieu socioprofessionnel.....	145
B. Asie mineure et Istanbul.....	149
1. La conquête pacifique de l'Asie mineure par les Grecs.....	150
2. Smyrne : la ville « infidèle » de l'Empire Ottoman.....	153
3. Istanbul : la « Ville » des Grecs.....	156
C. Thrace orientale, Pont-Euxin, Chypre et Dodécanèse.....	159

1. Thrace orientale : un territoire marqué par la guerre.....	160
2. Pont-Euxin : une terre rude à population chrétienne fervente.....	163
3. Chypre et Dodécanèse : les Grecs sous les Européens.....	165
<b>II. L'acculturation nationale des orthodoxes de la diaspora.....</b>	<b>169</b>
A. La création d'une conscience nationale.....	169
1. Les écoles.....	170
2. Les églises.....	173
3. Organisation corporative.....	176
B. Les trois pôles de la conscience nationale.....	179
1. La langue.....	179
2. La religion.....	182
3. Histoire-Géographie.....	185
C. Coutumes et traditions.....	188
1. Auto-administration.....	189
2. Les fêtes.....	192
3. Mythes et chants populaires.....	195
<b>III. Le niveau idéologique.....</b>	<b>198</b>
A. La grande idée de Kolettis se transforme en Grande Idée.....	198
1. La naissance d'une idée qui voulait être grande.....	198
2. La Grande Idée à l'œuvre.....	201
3. La Grande Idée au début suffoque mais en sort finalement victorieuse.....	204
B. Les représentations différentes du Turc chez les Grecs.....	207
1. Ennemi de toujours.....	208
2. « <i>Barbare</i> ».....	211
3. Ami.....	212
C. Les sentiments envers l'armée.....	215
1. Une nouvelle armée présente partout.....	216
2. Le manque de culture militaire chez les Grecs de l'Empire Ottoman.....	219
3. L'antimilitarisme d'un nouveau parti politique : la gauche.....	221
<b>Chapitre 3 : Motivations.....</b>	<b>226</b>
<b>I. Elan patriotique et désir de vengeance.....</b>	<b>227</b>

A. Volontaire : un patriote fervent ?.....	228
1. Se battre pour la Grèce bien-aimée.....	228
2. Fidélité à la Grande Idée.....	230
3. Sauver la Thrace orientale, sauver la patrie.....	232
B. Intégration par le prix du sang.....	234
1. Chypre.....	234
2. Dodécanèse.....	236
3. Pont-Euxin et <i>Épire du Nord</i> .....	239
C. Protéger ou se venger.....	242
1. Protéger les civils, protéger l'Europe.....	242
2. Se venger des atrocités turques.....	245
3. Se venger de la défaite humiliante.....	247
<b>II. Une stratégie d'évitement.....</b>	<b>248</b>
A. Éviter la misère.....	249
1. Les misérables.....	249
2. Les réfugiés.....	252
3. Les chômeurs.....	255
B. Éviter le front.....	257
1. L'engagement dans la gendarmerie.....	257
2. Les miliciens.....	259
3. Le cas spécial des musiciens.....	263
C. Fuir les persécutions.....	265
1. Fuir le recrutement turc.....	266
2. Échapper aux déportations violentes.....	269
3. Éviter la captivité et la mort.....	272
<b>III.« Obligations imposées ».....</b>	<b>273</b>
A. Fidélité politique ou manifestation anti-kémaliste.....	274
1. Les venizélistes.....	274
2. Les royalistes.....	276
3. Les anti-kémalistes.....	279
B. Les obligations morales et psychologiques.....	280
1. La gloire.....	281

2. La virilité.....	283
3. Punition et autopunition.....	285
C. La pression sociale.....	287
1. L'Église.....	287
2. Le monde politique.....	290
3. Les journaux.....	292
Conclusion.....	296
<b>Deuxième partie : Le volontaire au centre de la guerre gréco-turque (1919-1922)</b> .....	299
Introduction.....	300
<b>Chapitre 4 : La guerre gréco-turque (1919-1922)</b> .....	301
<b>I. Le début de la guerre</b> .....	302
A. Les forces présentes.....	303
1. L'Empire Ottoman : vaincu et malade.....	303
2. La Grèce victorieuse.....	305
3. Le peuple grec prêt à réaliser ses rêves.....	308
B. Les Grecs occupent la ville de Smyrne.....	311
1. La décision.....	311
2. Vers Smyrne !.....	313
3. Le débarquement et les premières émeutes.....	316
C. Le réveil de la Turquie.....	318
1. La réaction turque et l'apparition de Moustapha Kemal.....	319
2. Le renforcement du mouvement kémaliste.....	322
3. L'anarchie à l'intérieur de la péninsule et la coopération entre les Turcs et les Italiens.....	325
<b>II. L'ère des grandes batailles</b> .....	327
A. Les premières batailles et le Traité de Sèvres.....	328
1. Grecs et Italiens : une coexistence problématique.....	328
2. Les premières batailles et l'occupation de la Thrace orientale.....	330

3. Le Traité « en porcelaine » et les « remerciements » envers Venizélos.....	334
B. Le roi Constantin et les Alliés.....	336
1. Les élections.....	337
2. Le referendum et le retour du roi Constantin.....	340
3. Complications diplomatiques et militaires.....	343
C. Les grandes opérations militaires du printemps-été 1921.....	345
1. L'attaque de mars 1921.....	346
2. La prise d'Eskisehir et d'Afyon Karahissar.....	348
3. « ...Occupez Ankara ».....	351
<b>III. En attendant la défaite.....</b>	<b>354</b>
A. Le repli stratégique.....	354
1. La décision de Papoulas.....	354
2. Vers Afyon Karahissar-Eskisehir : piller, incendier, tuer !.....	357
3. La dernière grande bataille avant la grande fuite... ..	359
B. La déception.....	361
1. Désertion et demandes de licenciement définitif.....	362
2. Complications diplomatiques et crises politiques.....	364
3. Les problèmes économiques et une solution originale.....	367
C. Vers la catastrophe.....	369
1. Un bluff raté et le dernier atout.....	370
2. L'attaque kémaliste et l'effondrement de l'armée grecque.....	373
3. « Smyrna delenda est ».....	375
<b>Chapitre 5 : Guerre vécue.....</b>	<b>381</b>
<b>I. Être soldat.....</b>	<b>382</b>
A. Sous les drapeaux.....	382
1. L'engagement.....	383
2. Les « démarches administratives » et l'entraînement.....	386
3. Prestation de serment.....	388
B. Gagner les régiments.....	391
1. Le déplacement des soldats volontaires.....	392
2. La sociabilité.....	394
3. La solitude.....	397

C. La vie sur le front.....	399
1. S'entraîner et travailler.....	400
2. Etre sentinelle.....	403
3. Sous l'abri.....	405
<b>II. Loisirs dans les campus militaires.....</b>	<b>408</b>
A. Loisirs individuels.....	408
1. Carnets de guerre.....	409
2. Correspondance.....	411
3. Livres et journaux.....	414
B. Loisirs en équipe.....	417
1. Café, thé et alcool.....	418
2. Jouer, parier !.....	420
3. Danser et chanter.....	422
C. Loisirs organisés par l'armée.....	425
1. Epreuves d'athlétisme.....	425
2. Théâtre.....	430
3. Le besoin des maisons closes.....	433
<b>III. Discipline, la vie en ville et la violence.....</b>	<b>436</b>
A. Discipline.....	436
1. Désobéissance.....	437
2. Se mêler de politique.....	439
3. Désertion.....	442
B. Au sein de la société civile.....	445
1. Permissions ? Surtout pas !.....	445
2. Etre en ville : un événement occasionnel ?.....	447
3. S'amuser en ville.....	449
C. Comportement envers les civils.....	451
1. Destructons.....	452
2. Pillages.....	454
3. Violence.....	456
<b>Chapitre 6 : Le volontaire au sein des batailles.....</b>	<b>463</b>

<b>I. Être combattant</b> .....	464
A. Gagner la guerre.....	465
1. Avant l'attaque... la peur.....	466
2. Marches militaires.....	468
3. À la bataille.....	471
B. Perdre la guerre.....	475
1. La déception.....	475
2. La dernière marche militaire, le recul.....	478
3. ...et la terrible déroute.....	480
C. Réputation et fierté.....	483
1. Le bon et le mauvais combattant.....	483
2. Le volontaire vu par les officiers et les frères d'armes.....	486
3. Le volontaire vu par les journaux et la société.....	489
<b>II. Des volontaires de troupes irrégulières</b> .....	491
A. La contribution des Circassiens.....	492
1. Une tribu des guerriers.....	493
2. La coopération avec l'armée grecque.....	496
3. Réputation et violence.....	499
B. Les Arméniens malfaiteurs.....	502
1. Les objectifs.....	502
2. Le comportement envers les populations indigènes.....	504
3. La réaction des autorités grecques.....	506
C. Les Grecs du Pont-Euxin.....	508
1. L'organisation.....	508
2. Les repaires et la vie dans les montagnes.....	511
3. Les batailles, le « ravitaillement », la violence.....	514
<b>III. Honorés par la Nation</b> .....	516
A. Promotions.....	517
1. Les diverses promotions des volontaires, les démarches et les qualités.....	517
2. Les soldats volontaires promus.....	519
3. Les raisons de promotions.....	521
B. Mentions honorables.....	523

1. La procédure.....	524
2. Les combattants volontaires honorés d'une mention.....	525
3. Les motifs.....	526
C. Décorations.....	528
1. Les différentes médailles et les démarches.....	528
2. Les volontaires décorés.....	532
3. Les raisons.....	533
Conclusion.....	539
<b>Troisième partie : Le volontaire au sein d'une société blessée.....</b>	<b>551</b>
Introduction.....	552
<b>Chapitre 7 : Les nouveaux volontaires et leur « guerre » (septembre 1922-juillet 1923).....</b>	<b>553</b>
<b>I. Après la défaite : vers une nouvelle armée.....</b>	<b>554</b>
A. L'armée vaincue.....	555
1. L'acceptation de la défaite : l'évacuation.....	555
2. Sur les navires.....	558
3. L'arrivée en Grèce et le stationnement.....	560
B. L'ère des troubles.....	562
1. La violence.....	562
2. Les officiers incapables d'imposer la discipline.....	565
3. La société envers l'armée.....	567
C. L'armée se réorganise.....	570
1. Le licenciement.....	570
2. Les nouveaux soldats.....	574
3. Le rétablissement de la discipline.....	576
<b>II. Les soldats volontaires dans le Nord.....</b>	<b>578</b>
A. S'engager à être en état d'alerte.....	579
1. L'engagement des soldats volontaires.....	579
2. S'entraîner et travailler.....	582

3. À la poursuite des Turcs et des Bulgares.....	584
B. La vie du front.....	587
1. Promenades.....	587
2. Alcool.....	589
3. Jeux.....	591
C. Discipline.....	592
1. Délinquance militaire.....	593
2. « Substituant » les permissions.....	594
3. Désertion.....	596
<b>III. Les troupes irrégulières dans les îles égéennes.....</b>	<b>598</b>
A. Sous les drapeaux.....	598
1. Engagement volontaire et formations des groupes.....	599
2. Les « impropres ».....	602
3. La discipline.....	604
B. Comportement au sein de la société civile.....	606
1. Violence.....	607
2. La réaction des civils.....	609
3. Les mesures prises par les officiers et le gouvernement.....	610
C. Les opérations militaires confidentielles.....	611
1. Préparations et complications.....	612
2. Attaques et objectifs.....	615
3. Les réactions.....	616
<b>Chapitre 8 : La longue route vers la paix.....</b>	<b>622</b>
<b>I. Les conséquences de la défaite.....</b>	<b>624</b>
A. Troubles politiques.....	624
1. La Révolution de l'armée.....	625
2. L'arrivée à Athènes et les premières persécutions.....	628
3. La dictature fut imposée.....	631
B. Vers la paix.....	636
1. Venizélos se chargea du combat diplomatique.....	637
2. L'armistice de Moudania.....	639
3. Quitter la Thrace orientale.....	643

C. La fin des Royalistes.....	646
1. L'« exil » et la fin du roi Constantin.....	646
2. Le début d'un procès politique : le procès des huit.....	649
3. La décision, l'exécution des six et les réactions.....	654
<b>II. L'équilibre de la terreur.....</b>	<b>659</b>
A. Les réfugiés et la société grecque.....	659
1. Les réfugiés au sein d'un monde inconnu.....	660
2. Le logement des réfugiés.....	663
3. Autochtones et réfugiés : une coexistence difficile.....	666
B. Les Grecs pensent à la guerre.....	669
1. Le peuple grec se manifeste.....	669
2. Les journaux demandent vengeance.....	671
3. Les pensées contradictoires d'Eleftherios Venizélos.....	673
C. La menace de la guerre plane au-dessus des Balkans.....	675
1. Certains militaires grecs poussent de nouveau le pays à la guerre.....	675
2. Les provocations turques et bulgares.....	678
3. Les efforts des grandes puissances à assurer la paix.....	680
<b>III. Enfin, la signature de la paix.....</b>	<b>682</b>
A. Le grand jeu diplomatique.....	682
1. Une mise en train difficile.....	683
2. Le règlement des questions territoriales gréco-turques.....	685
3. Les questions « chaudes » et les complications.....	687
B. Le règlement à la question Anatolienne.....	690
1. Des négociations longues et dures.....	690
2. La convention de l'échange obligatoire des populations.....	693
3. La réaction des populations échangeables.....	695
C. Le Traité de Lausanne.....	697
1. La reprise des discussions à Lausanne.....	698
2. La réaction du peuple grec.....	700
3. La signature du Traité de Lausanne.....	702
<b>Chapitre 9 : Le bilan des pertes et le volontaire après la guerre.....</b>	<b>706</b>

<b>I.</b> Les pertes.....	707
A. Les volontaires blessés et malades.....	708
1. Les malades.....	708
2. Les combattants volontaires blessés.....	711
3. Les soins envers les volontaires blessés et malades.....	714
B. Les volontaires morts sur les champs de batailles.....	717
1. Les morts.....	718
2. Le temps et l'espace.....	719
3. Les hommages aux morts.....	723
C. Les disparus.....	726
1. Les volontaires disparus.....	726
2. Où et quand disparurent-ils ?.....	727
3. Volontaires disparus : des déserteurs morts ?.....	729
<b>II.</b> En captivité.....	731
A. Le début du cauchemar.....	731
1. La capture.....	732
2. Les marches mortelles.....	734
3. Les camps de concentration.....	737
B. « Vivre » et mourir en captivité.....	740
1. Le travail.....	740
2. Les compétences et les efforts de chacun pour rester en vie.....	742
3. La mort.....	746
C. Le retour.....	750
1. L'ordre.....	750
2. Les survivants : des hommes humains.....	752
3. Les soins.....	756
<b>III.</b> Les volontaires après le « feu ».....	759
A. Une vie brisée ?.....	760
1. Les déménagements consécutifs.....	760
2. La profession.....	762
3. Famille.....	766
B. L'ex-volontaire d'outre-mer : collé au passé.....	767

1. Une nostalgie profonde de la patrie, une patrie multiethnique.....	768
2. Un Grec qui n'est pas de Grèce.....	770
3. Une guerre vaine ?.....	771
C. Soldat volontaire : un sacrifice oublié. Pourquoi ?.....	773
1. Oublié par l'historiographie.....	773
2. Oublié par la société.....	776
3. Oublié par le monde politique.....	778
Conclusion.....	782
<b>Conclusion générale.....</b>	<b>785</b>
<b>Sources et éléments bibliographiques.....</b>	<b>796</b>
1. Sources archivistiques.....	797
2. Sources imprimées.....	907
3. Éléments bibliographiques.....	922
<b>Tables des Annexes.....</b>	<b>950</b>
<b>Annexes.....</b>	<b>951</b>
<b>Tables des Figures.....</b>	<b>970</b>
<b>Index patronymique.....</b>	<b>973</b>
<b>Tables des matières.....</b>	<b>997</b>